

23 1968

Universitas  
BIBLIOTHECA  
Ottaviensis

DICTIONNAIRE  
DE  
LA NOBLESSE.


---

---

*TOME QUINZIÈME.*

---

---



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/dictionnairede15aube>

(No. - names  
MRT

# DICTIONNAIRE

DE LA

# NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie  
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes  
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés  
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création  
héritages, alliances, donations, substitutions  
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE  
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE  
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES,  
LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIÉ

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs  
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms  
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL  
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises  
dans cette édition.

TOME QUINZIÈME.

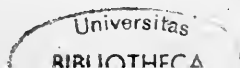


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12.

M DCCC LXIX



No. Loan

CS

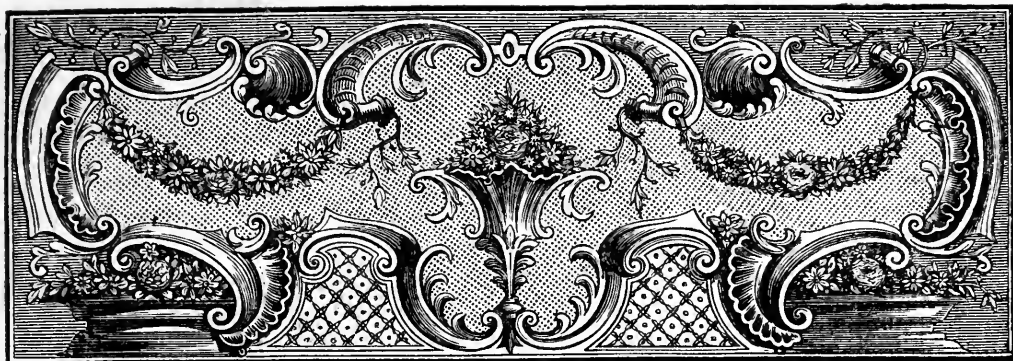
587

.L2

1863

v. 15





# DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.

---



OBLET DE TERSILLAC, Famille noble du Berry, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 413.

I. NICOLAS DE NOBLET

épousa *Germaine de la Porte*, & en eut :

1. FABIEN, qui suit ;
2. Et JEAN DE NOBLET.

II. FABIEN DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Villermont, en Beauce, épousa, le 12 Mai 1551, *Marguerite des Moulins*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tersillac, en Berry, dont naquit

III. ANNET DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Villermont & de Tersillac, Archer de la Compagnie du Duc de Montpensier, puis homme d'armes de celle de M. de la Roche-

Tome XV.

Pofay, qui épousa, le 23 Décembre 1576, *Antoinette Bertrand*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Jeanne Bertrand*. Ils eurent pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et NICOLAS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

IV. JEAN DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Tersillac, &c., épousa, le 3 Juillet 1616, *Marguerite de Passac*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Gilberte de la Roche-Aymon*. De cette alliance sortit

V. CHARLES DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Tersillac, Saint-Paul, Malleville, &c., qui s'est marié, le 16 Août 1645, à *Marie de la Volpilière*, fille de *Hugues*, Ecuyer, & de *Jeanne d'Artaud*. Il en eut

VI. JACQUES DE NOBLET, Ecuyer, Seigneur de Tersillac, qui fut maintenu dans la Noblesse depuis l'an 1550. Il épousa, le 1<sup>er</sup> Juil-

A

let 1699, *Catherine Bertrand*, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, & de *Louise de la Garde*. De ce mariage est issu

VII. CHARLES DE NOBLET, né le 4 Juillet 1701, reçu Page du Roi dans la Grande Ecurie, le 30 Août 1717, sur les preuves de sa Noblesse.

Les armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une gerbe de blé du même.

‡ NOBLETZ (LE), en Bretagne, Reffort de Quimper : Famille qui fut déclarée noble d'extradition, au rapport de M. Deniau, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 30 Mars 1669.

Les armes : d'argent, à 2 fasces de sable ; au franc-canton de gueules, chargé d'une quintefeuille d'argent.

‡ NOCÉ, ou NOCEY. De cette Famille étoit CLAUDE DE NOCÉ, Seigneur de Fontenay, la Chapelle, Sous-Gouverneur du feu Duc d'Orléans, & auparavant Gouverneur de Charles-Paris d'Orléans-Longueville, Comte de Saint-Paul, qui mourut à Paris le 4 Mars 1714, âgé de 87 ans. Il avoit épousé Marie le Roy de Gomberville, décédée, âgée de 75 ans, le 21 Octobre 1714 ; elle étoit fille de Marin le Roy, Seigneur de Gomberville, l'un des Quarante de l'Académie Française. Leur fils,

CHARLES DE NOCÉ, Chevalier, Seigneur de Fontenay & de la Chapelle, ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc d'Orléans, Régent de France, dont il avoit obtenu le Brevet avec 10,000 livres de pension, au mois de Juin 1719, & auparavant Maître de la Garde-Robe, mourut à Saint-Germain-en-Laye, âgé de 75 ans. Il avoit épousé, au mois de Février 1690, Marguerite de Rambouillet, veuve de Guillaume Scott, Seigneur de la Méfângère, de Bofcherville, &c., Conseiller au Parlement de Normandie, & fille d'Antoine de Rambouillet, Seigneur de la Sablière, Conseiller, Secrétaire du Roi, & de Marguerite Hefsin. Elle mourut le 30 Novembre 1714, âgée de 57 ans, & n'avoit point eu d'enfants.

NOCEY, ou NOSSEY DE TORQUESNE, en Normandie : Famille qui fut maintenue dans sa Noblesse le 25 Novembre 1669.

COLLARD DE NOCEY, Seigneur de la Motte-sous-Rouvres, fut père de

JEAN DE NOCEY, qui épousa, vers l'an 1530, *Catherine de Murdrac*.

M. l'Abbé de Vertot parle de CHARLES DE NOSSEY DE BOUCEY, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1603.

Les armes : d'argent, à 3 fasces de sable, accompagnées de 10 merlettes du même, 4, 3, 2 & 1.

\* NOÉ. Cette Maison réunit à une ancienneté de plus de 700 ans, des possessions considérables, des services militaires, de grandes charges & des alliances illustres, qui lui donnent des parentés avec plusieurs Maisons Souveraines de l'Europe : tels sont les titres qui marquent son rang entre les Races les plus considérables du Royaume. Elle doit l'avantage de prouver une si haute antiquité, & une filiation suivie, à ses bienfaits envers l'Eglise Cathédrale de Toulouse & les Abbayes de Lézat, Bonnefond, Boulbonne, des Feuillants, Grand-Selve & autres, dont les Cartulaires ont conservé la mémoire de ses premiers auteurs. Elle a pris son nom d'une Terre située en Haut-Languedoc, au Diocèse de Rieux, qu'elle a constamment possédée jusqu'en 1309, qu'elle en sortit par donation ; & depuis 1359, qu'elle y rentra, par un mariage, elle s'y conserva jusqu'à la fin du dernier siècle, temps où elle fut vendue : cette Terre appartient aujourd'hui à un Magistrat de Toulouse. L'auteur certain de cette Maison est

I. PONS DE NOÉ (a), qui, avec *Aladaïs*, son épouse, fut présent à la consécration, faite en 1048, de l'Eglise de Montaut, près de Noé : c'est ce que nous apprend une Charte de l'Abbaye de Lézat, au Diocèse de Rieux. Une autre Charte de la même Abbaye, de l'année 1075, apprend qu'il eut deux fils :

ARNAUD-PONS, qui suit ;

Et IZARN, tous deux qualifiés Nobilissimes (*Nobilissimi*).

(a) On trouve à la même époque dans Catel, *Hist. de Toulouse*, un Pons, fils puiné du Comte de Toulouse, dont l'Histoire n'a point transmis la destinée : ce pourroit être le même que Pons, chef de la Maison de Noé, qui possédoit les Baronies de Noé & Montaut dans le pays Touloufain, & qui pourroit les avoir eues en apanage. Le titre de *Nobilissime* donné à son fils, celui de *Prince* donné à son petit-fils, & le rang distingué que leurs descendants ont toujours eu à la Cour des Comtes de Toulouse, le font assez préférer & prouvent du moins une origine des plus illustres.

II. ARNAUD-PONS DE NOÉ & de Montaut, fit donation à l'Abbaye de Lézat des dîmes de ses Terres de Saint-Cassien & de Rieurtort en 1111. Il eut entr'autres enfans :

1. ROGER, Evêque de Comminges, qui procura la fondation de l'Abbaye de Bonnefond en 1136, & fonda, en 1151, le Monastère de Saint-Laurent, Ordre de Fontevrault;
2. BERNARD, qui suit;
3. Et IZARN DE NOÉ.

III. BERNARD, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE NOÉ & de Montaut, fit des libéralités à l'Abbaye de Lézat en 1111; soucrivit, en 1138, avec Bernard, Comte de Comminges, & Gaston, Comte de Foix, l'acte de renonciation faite par le Comte de Toulouse, aux dépouilles & successions des Evêques, dans l'étendue de ses Etats; il accorda, du consentement de ROGER, son frère, Evêque de Comminges, à l'Abbaye de Bonnefond, des usages & des franchises dans ses Terres & dans ses Forêts, en 1139. Il est nommé avec Roger III, Comte de Foix, & Bernard II, Comte de Comminges, sous les titres de *Princes* du pays (*Principes*), dans une Charte, de la même année, de l'Abbaye de Lézat, & donna, en 1143, avec Dias, son épouse, & ses enfans, à la Cathédrale de Toulouse, l'Eglise & les dîmes de Noé; soucrivit la même année le traité de paix conclu entre Alphonse, Comte de Toulouse, & Roger, Vicomte de Carcassonne. Ses enfans furent :

1. ARNAUD-PONS, II<sup>e</sup> du nom, bienfaiteur, en 1186, de l'Abbaye de Grand-Selve, avec quatre de ses fils, nommés BERNARD, ROGER, ODON & IZARN DE MONTAUT. Il est l'auteur des Seigneurs de Montaut, près de Noé, Barons de Bénac, Ducs de Navailles, &c. Voy. MONTAUT;
2. GAUTIER, qui suit;
3. Et IZARN, qui eut postérité.

IV. GAUTIER, Seigneur DE NOÉ, 1<sup>er</sup> du nom, fit une donation à l'Abbaye des Feuillants en 1165; fut présent à l'hommage rendu, en 1167, par Roger-Bernard, Comte de Foix, à Raymond VII, Comte de Toulouse, pour le Château de Saverdun. Il étoit mort l'an 1189, & laissa pour fils,

V. GAUTIER, II<sup>e</sup> du nom, Baron DE NOÉ, auquel l'Evêque de Toulouse confia, en 1189, la garde de l'Eglise de Noé. Il accorda des bienfaits à la même Eglise de Toulouse & des

Feuillants, & mourut avant l'an 1226. Il eut de Dame Saure, son épouse,

1. ROGER, qui suit;
2. Et GAUTIER, qui fut choisi, vers l'an 1202, avec Bernard IV, Comte de Comminges, pour terminer un différend survenu entre les Comtes de Toulouse & de Foix.

VI. ROGER DE NOÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur, Baron de Noé, Co-Seigneur du Foufferet, bienfaiteur, ainsi que son père, de l'Eglise de Toulouse & de l'Abbaye des Feuillants; fut un des Chevaliers qui défendirent la Ville de Toulouse, assiégée par Louis, fils aîné du Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il donna des lois & des privilèges aux Vassaux de sa Terre & Château de Noé en 1224; fit, en 1225, avec Bernard d'Orbessan, un traité, par lequel ils s'engagèrent mutuellement de ne point se faire la guerre, ni aux Comtes de Toulouse, de Comminges & d'Astarac, & de ne point s'enlever l'un à l'autre leurs Châteaux du Foufferet & de Fabas. Etant à la Cour de Raymond VIII, Comte de Toulouse, au mois de Novembre 1244, il fut témoin, avec Roger de Comminges, Comte de Paillas, & Aimeri, Vicomte de Narbonne, d'un hommage qui lui fut rendu par la Comtesse d'Astarac. Il vendit, en 1245, au même Comte, ce qui lui appartenoit dans le Château du Foufferet, & eut de son épouse, nommée *Nemphos*,

1. ARNAUD-PONS, qui suit;
2. ROGER, rapporté après son aîné;
3. BERTRAND, l'un des Chevaliers de la Sénéchaussée de Toulouse, qui eurent ordre du Roi PHILIPPE le Bel, en 1310, d'aller en équipage militaire joindre l'Armée, qu'il envoya mettre dans le devoir la ville de Lyon, qui s'étoit révoltée contre lui;
4. Et AUBERIE, veuve, en 1298, de *Hugues de Pallès*, Chevalier.

VII. ARNAUD-PONS, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur, Baron DE NOÉ, qui consentit, avec *Judith*, son épouse, en 1245, à la vente faite par son père au Comte de Toulouse, des Terres & Châteaux du Foufferet, de Lias & de Savères. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui prêtèrent serment de fidélité; en 1249, à Alphonse, Comte de Toulouse; passa, l'année suivante, un accord avec un des Gentilshommes ses Vassaux, par lequel il se réserva le service personnel de ce Vassal, en cas qu'on lui fit la guerre, ou qu'il la fit pour le Comte de Toulouse. Il vivoit encore en

1272, & mourut sans enfans, après avoir donné la Baronnie de *Noé* à *Hugues de Pallès*, second fils de sa sœur.

VII. ROGER DE NOÉ, II<sup>e</sup> du nom (frère du précédent), Damoiseau, Seigneur de Savères, en Comminges, est nommé dans diverses Chartres de l'Abbaye des Feuillants aux années 1288, 91, 97 & 1323. Il eut, entr'autres enfans,

VIII. JEAN DE NOÉ, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Savères, de Montesquieu & de Montgaillard, qui servit dans les Armées du Roi JEAN, avec une Compagnie de Gendarmes. Il donna, en 1355, une quittance de ses gages, scellée de son sceau, représentant un *lofangé*. Cimier : une *bannière lofangée*; en donna une autre en 1356, dont le sceau est un *lofangé*, avec un *franc-quartier à dextre, chargé d'un écusson à 3 fasces*. Cimier : une *tête de lion, ou de chien*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ROGER, Evêque de Lombes, que Guy de Comminges, Seigneur de Lombes, choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires en 1357.

IX. JEAN DE NOÉ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que son père, rendit hommage, en 1356, à Pierre-Raymond, Comte de Comminges pour les Terres de Saint-Féréol & de Samaran; est qualifié de *noble & puissant Seigneur*; il fit rentrer dans sa Maison la Baronnie de *Noé*, par l'alliance qu'il contracta, en 1359, avec *Andriotte de Pallès*, fille de *Bertrand*, Seigneur de *Noé* & de *Marguerite de Linières*; & petite-fille de *Hugues de Pallès*. Gaston-Phœbus, Comte de Foix, neveu du Comte de Comminges, méditant le projet de s'emparer de la succession de ce Comte, s'il venoit à mourir sans enfans mâles, & voulant se fortifier de l'alliance de plusieurs Seigneurs du pays, fit un traité en 1374, avec JEAN DE NOÉ, lequel s'engagea, sur sa foi de *Chevalier*, de faire la guerre pour lui & de l'aider de ses Châteaux, & le Comte lui promit, au retour, de le défendre, comme sa propre personne, contre quiconque l'attaqueroit à main armée à ce sujet. Il assista au traité de paix de 1379, entre ce même Comte de Foix, & Jean II, Comte d'Armagnac; se trouva à Amiens avec un Chevalier & 8 Ecuysers de sa Compagnie le 12 Septembre 1386; à Lille, en

Flandre, le 7 Octobre suivant, & mourut très-vieux après l'an 1415. D'*Andriotte de Pallès*, son épouse, il eut :

1. JEAN, qui s'est allié, le 3 Décembre 1398, à *Brayde d'Orbeffan*, dont il n'eut point d'enfans;
2. BERTRAND, qui suit ;
3. Et HUGUES, lequel, dès l'âge de 16 ans, s'attacha au Roi CHARLES VII, n'étant encore que Comte de Ponthieu, & lui rendit de grands services dans les troubles du commencement de son règne. Ce Prince l'en récompensa par les charges de premier Ecuysers de son Corps, de Maître de son Ecurie, de Maître d'Hôtel, de Chambellan & de Capitaine Gouverneur de Roquemaure, en Languedoc, & le gratifia de plusieurs pensions. C'est au titre de la première de ces charges que son éloge & la Généalogie de sa Maison sont rapportés dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, au Chapitre des *Grands Ecuysers de France*. *Brunissende*, Vicomtesse de *Lautrec*, le qualifia son *cousin & Echançon* de la Reine, dans l'acte de donation qu'elle lui fit le 14 Novembre 1409. Il eut d'*Anne de Calvière*, son épouse,

1. FRANÇOIS, Capitaine de Roquemaure en 1436, mort jeune;
2. & 3. ANNE & MARIE.

X. BERTRAND DE NOÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de *Noé*, de Montesquieu, de Savères, &c., servit dans les Armées du Roi CHARLES VI, qui lui donna, en 1416, la charge de Châtelain de la Ville de Cintegabelle. Il fut aussi Chambellan de CHARLES VII, qui n'étoit encore que Dauphin. Il épousa, en 1407, *Jeanne de Coaraze*, fille de *Bernard*, Seigneur de Péguilhan, d'une illustre Maison de Béarn, & en eut entr'autres enfans :

1. BERNARD, qui suit ;
2. Et HÉLÈNE, qui épousa *Guillaume de Hunaud de Lanta*.

XI. BERNARD DE NOÉ, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur, Baron de *Noé*, de Montesquieu & de 11 autres Terres, situées dans le Languedoc & au Comté de Comminges, dont il fit hommage en 1456 & 1463, mourut avant le mois de Juillet 1480, laissant de son mariage contracté, en 1443, avec *Misène Isalguier*, qui testa le 3 Juillet 1483,

1. MANAUD, qui suit ;
2. Et BERTRAND, destiné à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

XII. MANAUD DE NOÉ, Seigneur, Baron

de Noé, Savères, Odars, Fauga, Montesquieu, Samaran, &c., testa le 17 Janvier 1504. Il avoit époufé, en 1480, *Jeanne de Voifins de Blagnac*, dont fortirent 12 enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et RIGOND, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem en 1527.

XIII. JEAN DE NOÉ, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Montesquieu, &c., mourut après l'an 1528. Il laiffa de *Léonore de Mauléon*, fille de *Jean*, Baron de Durban, au pays de Foix, entr'autres enfans, pour fecond fils,

XIV. ROGER DE NOÉ, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Noé, qui devint Seigneur de l'Isle (a), en Armagnac, par la mort de GAILLARD, fon frère aîné, & en cette qualité Chanoine honoraire de l'Eglife Métropole d'Auch. Il fervit avec diftinction dans les Armées du Roi CHARLES IX, qui lui envoya, en 1569, le Cordon de l'Ordre de Saint-Michel, *fur la renommée de fes grands & vertueux mérite & vaillance* : ce font les termes des Lettres écrites par ce Monarque à M. de Montluc, Général de fon Armée en Guyenne, pour lui donner l'accolade en 1577. Le Roi HENRI III lui écrivit auffi des Lettres, annonçant la confiance qu'il avoit en fa fidélité & la confidération dont il jouiffoit dans fa Province. On croit devoir rapporter ici l'extrait d'une Lettre écrite entièrement de la main du Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, adreffée à M. DE NOÉ, & qui concerne lui ou fon fils. *Je penfois*, lui dit ce Prince, *que vous me teniez de vos meilleurs amis pour m'employer en tout ce qui vous toucheroit, étant bien marri que vous ne m'ayez averti de l'assemblée que vous faites, afin d'y apporter mes moyens. Si j'euffe été en France, comme Lieutenant de Roi, je vous l'euffe envoyé défendre; mais étant en mon pays Souverain, je vous offre tout ce qui dépend de moi, comme Prince étranger, ma perfonne, tous mes amis & ferviteurs, dont vous difpoferez auffi librement que des vôtres.* ROGER DE NOÉ époufa, 1<sup>o</sup> le 16 Janvier 1541, *Françoife*, fille d'*Odet*, Baron de Benque;

(a) La Terre de l'Isle eft une des Baronnies de l'Armagnac qui donnoit féance dans le Chœur de l'Eglife Cathédrale d'Auch, après les dignitaires & avant les Chanoines.

(Note des Editeurs.)

& 2<sup>o</sup> *Gabrielle de Château-Verdun*. Il eut du premier lit, entr'autres enfans :

1. GÉRAUD, qui fuit ;
2. MICHEL, Baron de l'Isle ;
3. Et ANNE, qui n'eut pas d'enfans de *Jean de Gestas*, Seigneur de Floran, mort en 1592. Voy. GESTAS.

XV. GÉRAUD DE NOÉ, Baron de Noé, Seigneur de l'Isle, &c., Capitaine de Cavalerie, fervit, ainfi que fon père, dans les Armées du Roi CHARLES IX, & auffi dans la guerre de Flandre, fous le Duc d'Alençon, en 1583. De fon mariage, accordé le 11 Juin 1574, avec *Catherine de Narbonne*, fille de *Michel*, Vicomte de Saint-Girons, & de *Marguerite de Pardaillan-Gondrin*. Il eut pour fils,

XVI. URBAIN, Chevalier, Baron DE NOÉ & de l'Isle, &c., pourvu, en 1607, de la charge de Sénéchal & de Gouverneur des Quatre-Vallées d'Aure, Magnoac, Nefte & Barouffe, dignité qui a été depuis héréditaire dans fa Maifon. Il fut fait Meftrre de Camp d'Infanterie en 1615, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1620; eut ordre, en 1639, de convoquer le ban & arrière-ban de la Sénéchauffée, & mourut après l'année 1643, laiffant de fon mariage avec *Marie de Mauléon*, qu'il avoit époufée le 15 Novembre 1592, entr'autres enfans :

XVII. LOUIS, Seigneur DE NOÉ, Chevalier, Baron de l'Isle, titré *Marquis de Noé*, qui fervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & époufa, le 8 Octobre 1625, *Gabrielle de Buade*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Frontenac, Chevalier de l'Ordre du Saint-Efprit & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, dont pour fils aîné, qu'il institua héritier,

XVIII. ROGER DE NOÉ, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de l'Isle, nommé auffi *Marquis de Noé*, qui mourut en 1699. Il avoit époufé, le 12 Novembre 1666, *Marguerite de Pouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Marignac, & d'*Anne de Narbonne*. Il en eut :

1. MARC-ROGER, qui fuit ;
2. URBAIN, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglife Métropolitaine & Primatiale d'Auch, Prieur de Saint-Maurice de Senlis en Mars 1723, & Député à l'Assemblée générale du Clergé de France en 1735 ;
3. Et LOUIS, rapporté après fon frère aîné.

XIX. MARC-ROGER DE NOÉ, Baron de l'Isle, appelé *Marquis de Noé*, Sénéchal & Gouverneur des Quatre-Vallées, Colonel d'Infan-

terie d'un Régiment de son nom, Commandant de la Province de Guyenne & Brigadier des Armées du Roi en 1719, mourut le 13 Octobre 1733. Il a laissé de Dame *Marie-Charlotte Colbert de Saint-Mars*, qu'il avoit épousée le 2 Mai 1714, entr'autres enfans :

1. JACQUES-ROGER, qui fuit ;
2. LOUIS, rapporté après son aîné ;
3. MARC-ANTOINE, né en 1724, ci-devant Grand Vicaire de l'Archevêché d'Albi, Abbé de Simorre, au Diocèse de la Rochelle, puis Evêque de Lescar en Janvier 1763, sacré le 12 Juin suivant ;
4. DOMINIQUE, appelé *le Chevalier DE NOÉ*, Maître de Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis ;
5. THÉRÈSE-CHARLOTTE, qui s'est mariée, le 9 Janvier 1744, à *Jacob-Joachim de Labay*, Seigneur, Marquis de Viela, dont postérité. Voy. LABAY DE VIELA ;
6. N.... DE NOÉ, Religieuse Carmélite à Toulouse ;
7. Et une autre fille, appelée *Mademoiselle DE NOÉ*, non mariée.

XX. JACQUES-ROGER, Marquis DE NOÉ, Baron de l'Isle, Brigadier en 1761, Colonel du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Quatre-Vallées, a épousé, en 1746, *Jacquette de Taffanel de la Jonquièrre*, fille du Marquis de *la Jonquièrre*, Chef d'Escadre des Armées Navales. De ce mariage sont issues :

1. CHARLOTTE, veuve d'*Ambroise-François-Joseph Dulcène*, Marquis de Boisse, qui s'est remariée, le 10 Février 1776, au Château de l'Isle-de-Noé, en Armagnac, à LOUIS-PANTALÉON, Comte DE NOÉ, Brigadier des Armées du Roi, son oncle à la mode de Bretagne, ci-après ;
2. Et ANGÉLIQUE, qui s'est mariée à N...., Marquis de Barbotan.

XX. LOUIS, appelé *le Vicomte DE NOÉ* (frère du précédent), d'abord Lieutenant des Vaisseaux du Roi, successivement Colonel réformé à la suite du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Colonel, après son frère, du Régiment de son nom, Cavalerie, puis de celui de Bourbon, Cavalerie; depuis 1763, Brigadier en 1762, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Maire de la Ville de Bordeaux & Chambellan de M. le Duc D'ORLÉANS, a épousé, le 2 Octobre 1752, *Madeleine-Elisabeth-Flavie de Cohorn de la*

*Palun*, fille de *Louis-Alexandre*, & de *Jeanne-Lucrèce de Silveriane de Camaret*. De ce mariage est issu :

CHARLES-LOUIS, né le 24 Février 1754.

XIX. LOUIS, appelé *le Comte DE NOÉ* (troisième fils de ROGER, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite de Pour*), Capitaine réformé à la suite du Régiment de la Vieville, Cavalerie, avoit épousé, le 27 Novembre 1725, *Marie-Anne-Elisabeth de Bréda*, dont il a eu :

1. LOUIS-PANTALÉON, qui fuit ;
2. Et ANNE-CHARLOTTE, qui a épousé, en 1767, *Jean-François-Gabriel*, Comte de *Polastron*, Grand Sénéchal du Comté d'Armagnac, dont elle a été la seconde femme. Voy. POLASTRON.

XX. LOUIS-PANTALÉON, Comte DE NOÉ, Guidon dans la Gendarmerie le 8 Décembre 1757, Colonel, en 1762, du Régiment Royal-Comtois, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, s'est marié, au Château de l'Isle-de-Noé, le 10 Février 1776, à CHARLOTTE DE NOÉ, sa nièce à la mode de Bretagne, veuve du Marquis de *Boisse*, rapportée ci-dessus.

(Généalogie dressée sur titres originaux qui nous ont été communiqués & enregistrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit. Voy. l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 172; les *Tablettes généal.*, part. V, p. 312, & le *Mercur de France* de Janvier 1753, p. 203.)

Les armes : *l'écu en bannière, losangé d'or & de gueules*; aliàs : *losangé d'or & de gueules, avec un franc-quartier chargé de 6 besants ou tourteaux*.

NOÉ (LA), en Normandie, Election d'Avranches; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 roses de gueules, & accompagné de 3 coquilles d'or, 2 & 1*.

NOÉ (LA), Ecuyer, Seigneur de Villiers, Election de Conches; autre Famille de la même Province, qui a pour armes : *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de 3 molettes d'éperon du même, 2 & 1*.

NOE (DE LA), en Bretagne, Ressort de Saint-Brieuc: Famille déclarée noble d'ancienne extraction par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, les 21 Mars & 19 Août 1669, au rapport de M. le Jacobin. Pour les armes, voy. NOE, ou NOUE (DE LA).

NOE, ou NOUE (DE LA), ancienne Noblesse de Bretagne, qui est rappelée dans les Réformations du XV<sup>e</sup> siècle, & fut déclarée noble d'ancienne extraction par celle de 1668. Elle a des alliances directes avec les Maisons de *Chateaubriand, Malestroit, Budes de Guébriand* & autres. Les Actes & l'*Hist. de Bretagne* font mention de plusieurs Seigneurs de ce nom, qui furent revêtus des premiers emplois de la Province. De cette Famille étoit

MAURICE DE LA NOE, Ecuyer, qui vivoit en 1420 dans la Paroisse de Pordic. Il fut père de

OLIVIER DE LA NOE, qui époufa, en 1380, *Aliette Péan de la Roche-Jagu*, dont naquit

JEAN DE LA NOE, qui s'est marié à *Béatrix de Guémadeuc*, dont il eut

GUILLAUME DE LA NOE, duquel font descendus les Seigneurs de *Couëspeur*, représentés aujourd'hui par

N... DE LA NOE-COUESPEUR, Seigneur du Boisdenast & de la Soraye, &c., Chevalier, ancien Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie & Commissaire intermédiaire de la Noblesse de Bretagne (arrière-petit-neveu du Maréchal de France, *Jean-Baptiste Budes*, Comte de Guébriant, & cousin germain de feu l'Abbé *Fouquet*, Archevêque d'Embrun; du Comte *Fouquet*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & du Chevalier *Fouquet*, Chef d'Escadre). Il s'est marié à *Louise-Emilie du Bot*, Dame de la Grignonays, de laquelle font issus :

N... DE LA NOE-COUESPEUR, lequel, après avoir été Page de Madame la Dauphine est entré Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie, où il sert en 1772; Et plusieurs filles.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de la Vauterie, Election de Caen, en Normandie, porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, surmonté de 3 étoiles, rangées en chef, du même.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Grouffy & de Rouville, Election de Valognes, aussi en Normandie; Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes du même.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Chef-la-Ville,

Election de Carentan; Famille de la même Province, qui a pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 colombes volantes & affrontées d'argent, & en pointe d'un croissant du même.*

NOEL, en Languedoc : *d'azur, à une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople, surmonté de 3 étoiles d'or.*

NOEL (LE), Famille noble dont étoit JACQUES LE NOEL DU PERRON, du Cotentin (neveu, par sa mère, du Cardinal *Jacques Davy du Perron d'Amfreville*), Abbé de Saint-Taurin d'Evreux, Grand Aumônier d'HENRIETTE-MARIE, Reine d'ANGLETERRE, puis sacré Evêque d'Angoulême le 14 Juin 1637, qui fut ensuite transféré au siège d'Evreux en 1646, & est mort en 1649. Il portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 lunettes, affrontées d'argent, & en pointe d'un croissant du même.*

\* NŒUFVILLE, ou NEUFVILLE DE BRUNEAUBOIS « en latin NOVIVILLA », Famille noble, « originaire de Picardie, qui fut maintenue dans sa noblesse en 1697 & 1716, » & qui paroît tirer son nom du Hameau de *Neufville*, Fief situé au territoire d'Alquines, petite Ville du Boulonnais, sur les frontières d'Artois, à quatre lieues de Saint-Omer. Ceux de ce nom ont, depuis dix générations, prouvé des possessions & un domicile actuel audit Alquines, avec droit de banc, sépulture, titres & honneurs dans l'Eglise de la Paroisse, sur le mur de laquelle on voit sculptées, « sur une pierre carrée, qui y fut placée en 1654, » les armes de cette Famille, lesquelles seront rapportées à la fin de cette Généalogie. Le premier connu est

I. ADRIEN DE NŒUFVILLE, Ecuyer, qualifié Seigneur dudit lieu, qui vivoit vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle; « le nom de sa femme est inconnu; » mais il eut pour enfans :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et GILLETTE, laquelle, en 1493, fit, avec son frère, une donation à l'Eglise d'Alquines.

II. JACQUES DE NŒUFVILLE, Seigneur dudit lieu & de Coupes, en Séninghem, Village du Bailliage de Saint-Omer, en Artois, eut pour femme *Jeanne de la Hays*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit;

2. JACQUES, Seigneur de Coupes ;
3. Et SAMSON. « On ignore la destinée de ces deux derniers. »

III. JEAN DE NŒUFVILLE, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Cressonnière, Gentilhomme de la Compagnie d'Ordonnance de M. de la Mothe, épousa *Marguerite*, fille de *Pierre d'Ailly*, « & de N.... d'Alchans. » Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Autre JEAN, Seigneur de Cressonnière, « dont on ignore l'alliance ; » mais qui fut père de  
FLORENT, dont la postérité est inconnue.
3. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Flour le Coustre*.

IV. JEAN DE NŒUFVILLE, II<sup>e</sup> du nom, furnommé *le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Neufville, épousa *Catherine*, fille de *Louis Jacquet*, « & de *Catherine Albert d'Aufques*. » De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, dont la postérité est éteinte ; » il fut père de
  1. Autre JACQUES, né en 1624 ;
  2. Et GUILLAUME. »
3. PIERRE, « auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Louis d'Ifque*. »

V. JEAN DE NŒUFVILLE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bruneau Bois, ou Bruny-au-Bois, &c., commanda sur les frontières du Boulonnais, du temps des guerres avec les Espagnols, qui possédoient encore l'Artois. Il épousa, « vers 1575, » *Marguerite de Varron*, fille de *Jacques*, & d'*Ifabeau du Val*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-LOUIS, qui fuit ;
2. FLORENT, qui est mort sans postérité « de son mariage contracté avec *Claire de Ferramans* ;
3. « HÉLÈNE, qui s'est mariée à *Jacques d'Efmeneville*, vers l'an 1627 ;
4. Et N.... DE NŒUFVILLE, qui s'est alliée à *Jean de Bournonville*, Sieur de la Haye, branche légitime des Princes de *Bournonville*. »

VI. CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, Lambres, &c., commanda, comme son père, sur les frontières du Boulonnais & de l'Artois ; « il se distingua dans les guerres contre les Espagnols, qui, en 1590 & les années suivantes,

occupoient Saint-Omer & Ardres ; il les inquiéta par des courses continuelles, en se maintenant contre eux dans les petites Fortereffes de Loquin & de la Cauchie, & feroit encore en 16.... » Il avoit épousé, en « 1615, » *Marie Couvelaire*, ou *Couvelard*, fille de *Jacques*, Seigneur de Tourne, & d'*Antoinette d'Oftrel*. De ce mariage vinrent :

1. FLORENT, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Lambres, « qui s'est marié à *Jeanne le Musnier*, & n'en a pas eu d'enfans ; »
3. PIERRE, « Chanoine Régulier des Prémontrés ; »
4. JEANNE, « qui s'est mariée, en 1660, à *Jacques d'Auvergne* ; »
5. MARIE-ANNE, « qui s'est alliée à *Antoine de Campagne* ; »
6. Et BARBE.

VII. FLORENT DE NŒUFVILLE, Chevalier, Seigneur « Châtelain » de Bruny-au-Bois, de Larville, &c., épousa, en 1648, *Marthe*, fille d'*Emmanuel du Bosquiel*, Vicomte de Gadimes, Seigneur d'Airon, &c., & de *Jeanne de Montaudion*. Ils eurent pour enfans :

1. CHARLES-LOUIS, qui fuit ;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Montador* & de *Fromentel*, rapportée ci-après ;
3. EMMANUEL, mort jeune ;
4. « JEANNE-MARTHE, qui s'est mariée à *Pierre-Antoine de Belveal* ;
5. MARIE, qui s'est alliée à *Timoléon le Musnier*, morte en 1680 ;
6. Et CLAIRE, qui a épousé *Philippe-Albert de Berjaques*. »

VIII. CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, Larville, Clanlieu, &c., « né en 1649, » Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aumont, Cavalerie, en 1688, épousa *Marguerite Hedoux*, de laquelle il eut :

1. CHARLES-LOUIS, qui fuit ;
2. MICHEL, « qui s'est marié à N.... de la Marée, dont il n'a pas eu d'enfans ; »
3. MARIE, « qui a épousé *Joseph de Charnacé*, Capitaine d'Infanterie ; »
4. Et MADELEINE, « qui s'est mariée à N.... le Camus. »

IX. CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, de Clanlieu, &c., « né en 1682, épousa à Paris en 1725, » *Marie Caillac*, & mourut



en 1743, & elle en 1760, ayant eu pour enfans :

1. « JEAN-CHARLES-LOUIS, qui fuit ;
2. FLORENT, rapporté après son aîné ;
3. Et MARIE-CHARLOTTE-ELISABETH, qui vit sans alliance. »

X. JEAN-CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, « Seigneur Châtelain de Bruny-au-Bois, né en 1728, » époufa, en 1752, « *Marie-Jacqueline-Cécile*, fille de *Joseph-Thomas de Saint-Juft de Briallant-Pré*, & de *Jeanne-Cécile de Malleray*, vivants tous les deux en 1781. Leurs enfans font :

1. JOSEPH-CHARLES-LOUIS-MARIE, né en 1752, Garde du Corps de MONSIEUR, frère du Roi ;
2. AUGUSTE-JACQUES-JOSEPH-FLORENT, né en 1753, Lieutenant au Régiment de Picardie ;
3. EUSTACHE - MARIE - BLAISE, né en 1756, Sous-Lieutenant au même Régiment ;
4. ANTOINE-NICOLAS-FRANÇOIS, né en 1757, auffi Garde du Corps de MONSIEUR ;
5. JACQUES-MARIE, né en 1770 ;
6. ELISABETH - CHARLOTTE - LOUISE, née en 1759 ;
7. Et MARIE-LOUISE-CÉCILE, née en 1769.

X. FLORENT DE NŒUFVILLE (second fils de CHARLES-LOUIS, & de *Marie Caillac*), né en 1730, actuellement Capitaine au Régiment des Grenadiers Royaux de Picardie & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, en 1762, *Emilie de Caboche*, morte en 1779, fille de feu *Joseph-Alexis de Caboche*, Brigadier des Gardes du Corps du Roi, & de *Françoïse-Agathe d'Auchy*. De ce mariage font iffus :

1. JOSEPH-CHARLES-FLORENT, né en 1762, actuellement Lieutenant au Régiment de Flandre ;
2. ALEXANDRE-ARMAND-FLORENT, né en 1767 ;
3. MARIE-CHARLOTTE-EMILIE, née en 1764, actuellement à Saint-Cyr ;
4. MARIE - FRANÇOISE - FLORENCE, née en 1766 ;
5. MARIE-LOUISE-FÉLICITÉ, née en 1769 ;
6. LOUISE-ADÉLAÏDE, née en 1770, admife pour entrer à Saint-Cyr en 1780 ;
7. MARIE-JOSÉPHE-AGATHE, née en 1771 ;
8. MARIE-ANTOINETTE-HENRIETTE, née en 1773 ;
9. ELISABETH-JOSÉPHINE, née en 1774 ;
10. Et MARIE-BENOÏTE-VICTOIRE, née en 1776. »

Tome XV

## BRANCHE

des Seigneurs de MONTADOR & de FROMENTEL.

VIII. CHARLES DE NŒUFVILLE DE BRUNY-AU-BOIS, Chevalier, Seigneur de Montador & de *Marthe du Bosquiel*, « né en 1666, Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Aumont, » fut Commandant des Dignes au commencement de ce siècle jufqu'en 1713, « & est mort en 1726. » Il époufa, 1<sup>o</sup> en 1691, *Marie-Madeleine Girault*, fille de *Nicolas*, Capitaine & Commandant du Port de Calais, & d'*Antoinette le Coustre* ; & 2<sup>o</sup> en 1698, *Marie-Louise du Deffand le Pleffis*, fille de *François*, « Avocat au Parlement, » & de *Marie le Cordier*. Du premier lit est forti

1. CHARLES-MARIE, qui fuit.

Et du second lit font iffus :

2. FLORENT-LOUIS, Chanoine & ancien Tréforier de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, « né en 1699, qui est mort en 1768 ; »
3. JEAN-FLORENT-JOSEPH, rapporté après son aîné ;
4. MARIE-LOUISE, « née en 1706, » Dame de Saint-Denis-du-Port, mariée, « en 1735, » à *Henri-Guillaume de Metiffeu*, ancien Commissaire des Guerres, dont un fils, âgé de 19 ans en 1760 ;
5. Et MARIE-JEANNE-THÉRÈSE, « née en 1709, » non mariée en 1780.

IX. CHARLES-MARIE DE NŒUFVILLE, Seigneur de Berlinghem, « né en 1696, » a époufé, en 1740, *Marie-Benoïte de Caboche du Foffé* ; il est mort à Alquines, sans postérité, en 1756.

IX. JEAN-FLORENT-JOSEPH DE NŒUFVILLE DE BRUNY-AU-BOIS, Seigneur de Montador, né en 1707 (frère consanguin du précédent), a été Capitaine d'Infanterie, « Lieutenant-Colonel de l'Hôtel Royal des Invalides & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, en 1737, *Anne-Catherine-Edmée de Lorme de Chappes*, « née à Rouen en 1713, » fille de feu *Nicolas-Pierre de Lorme*, Sieur de Chappes, ancien Officier d'Infanterie, & de *Marie-Madeleine Huet*. De ce mariage il n'exifte qu'une fille, nommée

MARIE-FLORENCE-PAULINE-PHILIBERTE, née en 1741, « qui s'est mariée à Lorient, en Bretagne, en 1761, avec *François Calain d'Ordelin*, dont elle est veuve sans postérité. »

B

« TROISIÈME BRANCHE,  
éteinte.

V. PIERRE DE NŒUFVILLE (troisième fils de JEAN II, & de *Catherine Jacquet*), eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et CLAUDE, Prêtre, Licencié ès-Lois, Chanoine de l'Eglise de Boulogne, vivant en 1655.

VI. PIERRE DE NŒUFVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Prévôt d'Alquines, Conseiller du Roi & son Bailli à Boulogne, épousa *Marguerite Trouffel*, & étoit mort avant 1655. Il eut pour enfans :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à N.... d'*Avault de Thiers*. Elle vivoit encore en 1658.

VII. CHARLES DE NŒUFVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Prévôt d'Alquines, Conseiller du Roi, &c., épousa, en 1655, *Jacqueline*, fille de *Jérôme de Framery* & d'*Antoinette de Groult*. Il est mort en 1669 sans postérité. »

Les armes : *d'hermine, au chevron de sinople, accompagné de 3 tourteaux de gueules.* « Supports : deux griffons. Casque d'argent, posé en fasce & grillé d'or..... d'un bourrelet. Cimier : un griffon naissant. »

NOGARÈDE (DE LA), Famille noble du Languedoc, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 414.

I. JEAN DE LA NOGARÈDE, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de la Garde, épousa, le 11 Juillet 1552, *Gabrielle de Leuze*, fille de *Jean*, Seigneur d'Argentièrre, dont il eut

II. JEAN DE LA NOGARÈDE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde, Co-Seigneur de Saint-Germain-de-Calberte, qui s'allia, le 3 Janvier 1590, avec *Madeleine d'Airebaudouze*, fille de *François*, Seigneur & Baron d'Anduze, Président en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Catherine du Mois*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et MADELEINE, femme de *Jean de Bringuier*, Ecuyer, Sieur de la Roque.

III. FRANÇOIS DE LA NOGARÈDE, Seigneur de la Garde, Flandres, Flandonnenque, &c., Capitaine dans le Régiment d'Anduze en 1627, puis Commandant une Compagnie de 100 Volontaires, obtint, du Prince de Condé, en 1639, un certificat pour avoir fidèle-

ment servi sous ses ordres dans l'Armée du Roi; fut blessé dangereusement au siège de Salces; reçut un ordre du Roi de se rendre à Béziers le 6 Août 1642, pour suivre le Duc d'Enghien à l'Armée du Rouffillon, & fit son testament le 22 Janvier 1649. Il avoit épousé, le 16 Août 1645, *Jeanne de Ginefous*, fille de *Daniel*, Seigneur de *Ginefous*, & d'*Anne Gautier*. Il en eut

IV. JEAN DE LA NOGARÈDE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Germain, Lieutenant réformé dans le Régiment d'Auvergne en l'an 1672, maintenu dans sa qualité de noble depuis l'an 1552, par Ordonnance du 20 Septembre 1569. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Novembre 1667, *Philippe de la Farelle*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Foux, & de *Jeanne Guibal*. De ce mariage vint

V. JEAN-LOUIS DE LA NOGARÈDE, Ecuyer, Seigneur de la Garde, de la Foux, &c., né le 1<sup>er</sup> Avril 1687, Capitaine dans le Régiment de Picardie, en 1705, qui s'est marié, le 27 Avril 1717, avec *Marie-Anne de Lantalle*, fille d'*Isaac*, Ecuyer, Sieur de Rouguan, & de *Marie d'Hortel de l'Espigarie*, dont entr'autres enfans :

1. PHILIPPINE, née le 27 Février 1718;
2. Et FRANÇOISE, née le 4 Décembre 1720.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de 8 pièces.*

NOGARET DE LA VALETTE, Maison éteinte, originaire de Toulouse, qui a donné des Ducs & Pairs & un Amiral de France, Chevaliers des Ordres; un Archevêque de Toulouse, Prélat Commandeur du Saint-Esprit, &c., & elle a formé trois branches. Elle avoit pour auteur

JACQUES DE NOGARET, Seigneur de Marquetave & de Saint-Hippolyte, qui fut anobli par Lettres du Roi CHARLES V, au mois de Décembre 1372; il étoit Capitoul de la ville de Toulouse en 1366, le fut encore en 1377 & en 1385. Il eut entr'autres enfans de *Vitale de Garrigues*, sa femme,

1. BERTRAND, qui fuit;
2. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Graniague* & de *Roqueférière*, rapportée ci-après.

BERTRAND DE NOGARET, Seigneur de Marquetave & de Saint-Hippolyte, fut père de BERTRAND DE NOGARET, II<sup>e</sup> du nom, Sei-

gneur de la Valette, qui vivoit en 1456. Il eut pour arrière-petit-fils,

JEAN DE NOGARET, Chevalier, Seigneur & Baron de la Valette, de Cafaux & Caumont, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Lieutenant Général en Guyenne, qui se distingua dans différens emplois militaires, & mourut le 18 Décembre 1575. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1551, *Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde*, fille de *Pierre de Saint-Lary*, Baron de Bellegarde, & de *Marguerite d'Orbesfan*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. BERNARD, Seigneur de la Valette, Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., qui est mort en 1692, sans avoir eu d'enfans de *Jeanne de Batarnay*, sa femme ;
2. JEAN-LOUIS, qui suit ;
3. CATHERINE, morte à Paris le 10 Août 1587, qui avoit épousé *Henri de Joyeuse*, Comte du Bouchagé, puis Duc de *Joyeuse*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, &c., &c., qui se fit Capucin après la mort de sa femme, & est mort le 8 Septembre 1608, ayant eu postérité. Voy. JOYEUSE ;
4. Et ANNE, morte le 23 Novembre 1605, qui s'étoit alliée, en 1583, à *Charles de Luxembourg*, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de Brienne, &c., Gouverneur de Metz & Chevalier des Ordres, mort le 18 Février 1608, sans laisser d'enfans. Voyez LUXEMBOURG.

JEAN-LOUIS DE NOGARET DE LA VALETTE, en faveur duquel *Epéron* fut érigé en *Duché-Pairie* en 1581, Marquis de la Valette, &c., Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1582, premier Gentilhomme de sa chambre, Favori d'HENRI III, mourut le 13 Janvier 1642. Ce célèbre Courtisan s'est marié, au Château de Vincennes, le 23 Août 1587, avec *Marguerite de Foix*, Comtesse de Candale & d'Astarac, qui lui porta tous les biens de sa Maison, à condition que leur fils aîné prendroit le nom & les armes de *Foix*. Elle est morte de tristesse à Angoulême en 1593, ayant eu pour enfans :

1. HENRI, qui suit ;
2. BERNARD, rapporté après son aîné ;
3. Et LOUIS, né avec des dispositions si martiales qu'il auroit pris le parti de la guerre dès sa jeunesse, si ses parents n'en eussent disposé autrement. Il étoit Archevêque de Toulouse quand le Pape PAUL V le fit Cardinal du titre de *Saint-Adrien* le 16 Janvier 1621. Il eut part à l'enlèvement de la Reine-Mère, MARIE DE MÉDICIS, du Châ-

teau de Blois, & s'engagea dans le parti du Cardinal de Richelieu, qui, pour flatter son ambition, lui donna les premiers emplois de la guerre. Il mourut à Rivoli, près de Turin, le 18 Septembre 1639, âgé de 47 ans.

JEAN-LOUIS DE NOGARET eut encore entr'autres enfans naturels ;

JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Marquis de *la Valette*, rapportée ci-après.

HENRI DE NOGARET DE LA VALETTE, dit de *Foix*, Comte de Candale, &c., qui, pour quelques mécontentemens domestiques, passa en Italie sur les Galères de Florence, obtint des Lettres pour se qualifier Duc de *Candale* & Pair de France en 1621. Il servit en Hollande & en Italie, où les Vénitiens le firent leur Général en terre ferme. De retour en France, & n'ayant pu éviter la haine du Cardinal de Richelieu, il repassa en Italie pour la troisième fois, & la République de Venise le choisit encore pour le Généralissime de ses Armées. Le Cardinal de *la Valette*, son frère, le réconcilia avec le Cardinal de Richelieu, & il mourut sans postérité, le 11 Février 1639, âgé de 48 ans, avec la réputation d'un grand Capitaine. Il avoit épousé, en 1611, *Anne*, Duchesse de *Hallwin*, laquelle lui porta en mariage la Terre de *Hallwin*, qui fut confirmée en leur faveur, par le Roi Louis XIII, au titre de *Duché-Pairie*, sous le nom de *Candale*, par Lettres de Février 1611. Cette union ayant été déclarée nulle, elle se remaria à *Charles de Schomberg*, Maréchal de France. Voyez HALLWIN.

BERNARD DE NOGARET DE LA VALETTE & DE FOIX, Duc d'Epéron, &c., Pair de France, Colonel Général de l'Infanterie Française, Chevalier de la Jarretière, puis des Ordres du Roi en 1633, mourut le 25 Juillet 1661. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1622, GABRIELLE-ANGÉLIQUE, légitimée de France, fille naturelle du Roi HENRI IV, & de sa maîtresse *Catherine - Henriette de Balzac d'Entragues*, Marquise de Verneuil ; elle est morte en 1627 ; & 2<sup>o</sup> le 28 Novembre 1634, *Marie du Cambout*, nièce du Cardinal de *Richelieu*, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-CHARLES-GASTON, qui suit ;
2. Et ANNE-LOUISE-CHRISTINE, Religieuse.

LOUIS-CHARLES-GASTON DE NOGARET DE LA VALETTE & DE FOIX, dit le Duc de *Candale*,

Gouverneur d'Auvergne, Lieutenant Général des Armées du Roi & Colonel Général de l'Infanterie Française, en survivance de son père, mourut à Lyon, sans avoir été marié, le 28 Janvier 1658, & est enterré à Cadillac.

JEAN DE NOGARET portoit pour armes : *parti d'argent, au noyer de sinople, & de gueules, à la croix pommetée d'or*, qui est de l'ISLE. HENRI, son petit-fils, Duc de Hallwin, par sa femme, portoit : *écartelé, au 1 de gueules, au château sommé de 3 tours d'or, qui est de CASTILLE, contr'écartelé, au lion de gueules, qui est de LÉON ; au 2 contr'écartelé de NAVARRE & D'ARAGON-SICILE ; au 3 d'ALBRET ; au 4 parti d'EVREUX & DE NOGARET ; & sur le tout écartelé de FOIX & DE BÉARN.*

#### BRANCHE

##### *des Marquis de LA VALETTE.*

JEAN-LOUIS DE NOGARET, dit *le Chevalier de la Valette* (fils naturel de JEAN-LOUIS DE NOGARET, Duc d'Épernon), Général des Troupes Vénitiennes, mourut Lieutenant Général des Armées du Roi, pendant les troubles de Guyenne. Il avoit épousé *Gabrielle d'Aimar*, dont il eut :

1. LOUIS-FÉLIX, qui suit ;
2. Et GABRIELLE-ÉLÉONORE, morte le 2 Décembre 1708, qui fut seconde femme de *Gaspard de Fieubet*, Premier Président du Parlement de Toulouse, & n'en eut pas d'enfans. Voyez FIEUBET.

LOUIS-FÉLIX DE NOGARET, Marquis de la Valette, Comte de Beaumont, Lieutenant Général des Armées du Roi, servit au siège de Luxembourg, en 1684, où il fut blessé d'un coup de canon; il se trouva à la bataille de Fleurus en 1690, & à celle de Nerwinde, en 1693, où il fut blessé à la joue, & mourut à Courtrai, le 9 Février 1695, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, en 1672, *Paule d'Astarac de Fontrailles*, dont il n'eut pas d'enfans.

#### BRANCHE

##### *des Seigneurs de GRANIAGUE & de ROQUESÉRIÈRE.*

PIERRE DE NOGARET, Seigneur de Graniague & de Roquesérière (second fils de *Jacques de Nogaret*, Seigneur de Marquèves, & de *Vitale de Garrigues*), vivoit en 1424. Cette branche n'a formé que huit degrés & s'est éteinte dans la personne de

CHARLES DE NOGARET (fils aîné de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Roquesérière, & de *Marguerite de Liffac*), lequel étoit Cadet au Régiment des Gardes Françaises en 1673. Le P. Anselme lui donne pour frère JEAN DE NOGARET, & pour sœurs, MARIE, JEANNE & LUCRÈCE DE NOGARET.

Les armes : *d'argent, au noyer de sinople ; au chef de gueules, chargée d'une croifette alésée d'argent*, qui étoit anciennement *soutenue d'une foi d'argent*, ou de 2 mains jointes : *cette croix a depuis été potencée par les extrémités*. La branche des Seigneurs de Roquesérière portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de NOGARET ; & aux 2 & 3 de gueules, à 7 losanges d'hermine*. (Voy. le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. III, p. 833 & suiv.)

NOGARET, autre Famille de laquelle étoit JEAN-LUC DE NOGARET, Vicomte de Trélans, qui a épousé *Marie-Josèphe du Puy-Saint-Pierre de Belvèze*, dont il a eu

CLAUDE-RENÉE, qui s'est mariée, le 7 Février 1756, à *Pierre*, Marquis de Pons, en Auvergne, fils de feu *Pierre*, Comte de Pons, & de *Marie-Elisabeth d'Aurelle de Terreneyre*.

NOGARET. Voyez LOUET, Maïson du Languedoc.

\* NOGENT, Maïson de Champagne, issue des anciens Seigneurs de *Nogent-le-Roi*, en Bassigny, Prévôté d'assez grande étendue, dont dépendent 38 Villages. Cette petite Ville, avec un double Faubourg, est défendue par un Château, au bas duquel il y a un Prieuré sous le titre de *Saint-Germain*, fondé par les Seigneurs du lieu, & relevant de Saint-Bénigne de Dijon : cette Terre a été possédée d'ancienneté par des Seigneurs particuliers jusqu'en l'an 1252, que THIBAUT, Roi de Navarre & Comte de Champagne, en fit l'acquisition. Le plus ancien Seigneur de NOGENT, dont on ait connoissance, est

I. REGNIER, Seigneur de NOGENT, témoin d'une Charte, en faveur de l'Eglise de Saint-Bénigne de Dijon, en 1066. Il donna, le 1<sup>er</sup> Août, la Seigneurie & les dîmes de Coiffy-la-Ville & de Vicq, aux Abbé & Religieux de Molefme, pour la dotation du Prieuré de Varennes. Ses enfans furent :

1. BARTHÉLEMY, qui suit ;
2. & 3. HUGUES & VILAINES, Chevaliers, men-

tionnés comme témoins en un acte passé à Rolampont environ l'an 1140, lequel est au Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon.

II. BARTHÉLEMY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE NOGENT, fit un don à l'Abbaye de la Creste en 1128, & eut pour fils,

III. BARTHÉLEMY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE NOGENT, qui approuva, en 1161 & 1180, pareilles libéralités, que divers Gentilshommes, partie ses parents & partie ses fujets, firent à ladite Abbaye de la Creste en 1168. Il eut pour enfans :

1. REGNIER, qui fuit;
2. & 3. HENRI & BARTHÉLEMY, Chevaliers, mentionnés comme témoins, dans un titre de l'Abbaye d'Auberive, vers l'an 1190.

IV. REGNIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE NOGENT, donna, en 1182, au Chapitre de Langres, en présence de Manassès, Evêque de Langres, tout ce que lui & ses frères possédoient à Rolampont. Il est dans la liste des Chevaliers Bannerets qui assistèrent PHILIPPE-AUGUSTE dans ses guerres. Il épousa Dame *Mahaut*, nommée ainsi, avec son mari, dans un titre de l'an 1180, comme bienfaiteurs de l'Hôpital de Tronchoy. De ce mariage vinrent :

1. REGNIER, qui fuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Lanques*, éteinte;
3. ANDRÉ;
4. Et ELISABETH, mariée, par acte de l'an 1228, à *Guy de la Roche*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Saône.

V. REGNIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE NOGENT en 1208, mentionné dans des titres de 1206, 16, 20, 21 & 1222, se trouva, en 1224, à la rédaction de la Coutume de Troyes, sous Thibaut, Comte de Champagne. Il étoit mort en 1225, & eut de *Mahaut*, son épouse,

VI. REGNIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE NOGENT en 1225, qui renonça, en faveur de Hugues, Evêque de Langres, à ce qu'il prétendoit à Dampierre & à Nully. Il ratifia, en 1232, une vente au profit de Val-des-Ecoliers, & par un autre acte de la même année, du consentement de *Marguerite*, sa femme, il engagea, aux Prieur & Couvent de Val-des-Ecoliers, les dîmes de Provenchères. De ladite *Marguerite* naquirent :

1. ANDRÉ, qui fuit;
2. BARTHÉLEMY, lequel forma la branché des Seigneurs d'*Epinant*;
3. Et GAUTHIER, Seigneur aussi DE NOGENT.

VII. ANDRÉ, Seigneur DE NOGENT, est déclaré fils aîné de REGNIER, dans un titre de 1235, qui est au Chapitre de Langres, où il reconnût que son père & lui avoient donné à l'Eglise de Langres la moitié d'un Fief situé à Rolampont, qui relevoit de lui, & vendit l'autre moitié à ladite Eglise, du consentement de ses frères. Il vendit, en 1252, avec échange, sa Terre de *Nogent*, à Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre, qui lui donna la Terre de Chapelaine & autres Fiefs à tenir en Baronnie. Il fut père de

VIII. VIENET DE NOGENT, Châtelain dudit lieu, Seigneur en partie de Nogent-la-Ville, Luzy, Nully, Bailli de Chaumont, qui est mentionné sous ces qualités dans des titres de 1260, 61, 64 & 1266. Il épousa N... *Rebille*, fille de *Simon Rebille*, riche Bourgeois de Langres, qui acheta une portion de la Seigneurie de Sacquenay en 1273. De ce mariage il eut

IX. THIBAUT DE NOGENT, dit *Rebille*, Seigneur des mêmes lieux, qui acheta d'Erard, Chevalier, Sire de Jaucourt, en 1317, ce qui pouvoit lui appartenir à Langres. Il eut de *Guillemette*, son épouse, Dame & héritière de *Langres*,

1. JEAN, Seigneur de Thivet, qui ne laissa point de postérité;
2. THIBAUT, qui fuit;
3. SIMON, Chevalier, Seigneur d'Écot, mort sans postérité;
4. Et SANCE, Seigneur de Buxières, marié à *Julienne de Châtillon-sur-Seine*, décédée sans postérité en 1382. Il y eut, pour sa succession, procès entre *Enguerrand de Heudin*, Chambellan du Roi, Chevalier, Seigneur de Châteauvillain; *Guillaume de Hamel*, Conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes; *Jean le Riche*, de Langres; *Guillaume le Fort*, *Bertrand de Gié*, à cause de leurs femmes, & THIBAUT DE NOGENT, dit *Rebille*, 1<sup>er</sup> du nom, qui lui succédèrent par Arrêt de 1382.

X. THIBAUT DE NOGENT, dit *Rebille*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Fouc & Vicomte de Bar-sur-Seine, qu'il vendit, avec la Vicomté, à Jean de Gray, Seigneur de Villebertin, en 1385, eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

XI. THIBAUT DE NOGENT, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Aubetray, Capitaine du Château de Châtillon-sur-Seine, qui épousa *Louise Vignier*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de la

Roche & de l'Isle, & de *Guillemette de la Porte*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et GÉRARD, Seigneur d'Aubetray, marié à *Isabeau de Landreville*, dont, entr'autres enfans,  
GUILLEMETTE, mariée à *Guillaume le Porchier*.

XII. FRANÇOIS DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur d'Aubetray, épousa *Yolande de Châtillon*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aubetray, qui s'est marié à *Claudine de Castres*, dont, entr'autres enfans,  
EVANDELIN, qui s'est mariée, le 26 Novembre 1554, à *Jacques du Ban*, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vannaire, dont postérité.
2. Autre FRANÇOIS ;
3. THIBAUT, qui fuit ;
4. Et LOUIS.

XIII. THIBAUT DE NOGENT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aubetray & de Ville-sur-Arce en partie, épousa *Bonaventure de Charpail*, laquelle, après la mort de son mari, donna une déclaration de tous les biens en Fief & hommage qu'elle tenoit, comme ayant la garde noble de ses enfans, mouvans du Roi, à cause de son Château de Bar-sur-Seine. De son mariage vinrent :

1. JEAN, Seigneur de Millery & de Bragelogne en partie ;
2. Et THIBAUT, qui fuit.

Ces deux frères donnèrent, le 4 Janvier 1555, les dénombrement & déclaration d'héritages, cens & rentes, revenus & autres droits, qu'ils tenoient de feu leur père, au Sieur d'Eguilly, Seigneur de Chassenay & de la Tour Saint-Parres, & à l'Evêque-Duc de Langres. Ils partagèrent, le 31 Octobre 1560 & le 4 Avril 1564, les successions de leurs père & mère.

XIV. THIBAUT DE NOGENT, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aubetray & de Ville-sur-Arce en partie & de Saint-Antoine-au-Bois, épousa *Claude d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Comte d'*Aquin* & Marquis de Corato, & d'*Elisabeth de Caraccioli*, Princesse de Melfi. THIBAUT étant mort, JEAN, son frère, tant en qualité de curateur de ses enfans mineurs, que fondé de procuration de sa veuve, qui en étoit tutrice, rendit foi & hommage, le 24 Juillet 1569, à l'Abbé de Pothiers, pour raison de la portion des Seigneuries d'Aubetray,

devant *Logerot*, Notaire Royal au Bailliage de la Montagne, demeurant à Châtillon-sur-Seine. Du mariage de THIBAUT, V<sup>e</sup> du nom, vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et MARIE, qui épousa *Jean de Louis*, Seigneur de la Suardière, laquelle obtint une pension de 1,800 liv. le 5 Mai 1618, outre celle de 1,000 liv. qu'elle avoit aussi précédemment obtenue, pour récompense des services de ses ancêtres.

XV. JEAN DE NOGENT, Seigneur d'Aubetray & de Saint-Antoine-au-Bois, émancipé, le 13 Février 1589, par-devant le Juge de Bragelogne, fut Cornette de la Compagnie du Baron de Theniffey, Gouverneur de la Ville de Châtillon-sur-Seine; obtint une pension du Roi, de 1,000 liv., pour récompense de ses services ; fut Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Il avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1592, passé devant *Petit*, Notaire au Bailliage de la Montagne, enregistré à ceux de Chaumont & de la Montagne, les 20 Mars 1593 & 6 Avril 1626, *Catherine de Rémond*, fille de *Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Courteron, Chaumont-le-Bois, &c., & d'*Anne de Grand*. Leurs enfans furent :

1. GASPARD, qui fuit ;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Humbauville*, rapportée ci-après ;
3. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de la Colombière, Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Françoise Labé* ; & 2<sup>o</sup> à *Charlotte Briquet*, morte sans enfans. Du premier lit il eut

JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Colombière, marié à *Marguerite Martin*, dont il eut :

1. 2. & 3. JACQUES, NICOLAS & ISAAC ;
4. & 5. CHARLOTTE & MARGUERITE.

XVI. GASPARD DE NOGENT, Seigneur de Veuxales & en partie d'Aubetray, épousa *Nicole Tremiffot*, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. 3. 4. & 5. SÉBASTIEN, HENRI, GASPARD & JOSEPH ;
6. Et MARGUERITE-ALEXANDRINE, mariée.

XVII. JEAN DE NOGENT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Veuxales, épousa, par contrat du 13 Juin 1685, passé devant *Jallot*, Notaire au Bailliage de la Montagne, *Thérèse-Elisabeth Tremiffot*, & en eut :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. Et SÉBASTIEN, Prêtre de l'Oratoire.

XVIII. NICOLAS DE NOGENT, Seigneur de Vauxaules, Eclance, la Motte & de Gevrolles, épousa, par contrat du 29 Avril 1716, *Françoise Martin de Choisey*, fille de Messire *Claude*, Capitaine de Cavalerie, & de Dame *Charlotte de Charlois*. De ce mariage font issus :

1. GEORGES, appelé *le Comte* DE NOGENT, Seigneur d'Eclance, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis en 1757, qui est mort le 22 Mars 1774 ;
2. JEAN-ANTOINE, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicairé Général du Diocèse de Langres & Chanoine de cette Cathédrale ;
3. EDME-PAUL-NICOLAS, qui fuit ;
4. & 5. CHARLOTTE & MARGUERITE-ALEXANDRINE.

XIX. EDME-PAUL-NICOLAS, appelé *le Baron* DE NOGENT, Seigneur d'Eclance, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat du 11 Novembre 1768, passé devant *Boulard*, Notaire à Paris, *Jeanne-Louise-Angélique de Pons de Bourneuf*, fille de Messire *Angélique de Pons de Bourneuf*, ancien Capitaine au Régiment de Salles, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Frenay, Bouy en partie, Magny-Fouchard & du Fief des Ur fins, & de Dame *Marie-Barbe-Philippe de la Rue*. De ce mariage est issue

FRANÇOISE-PAULINE-SOPHIE.

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'HUMBAUVILLE, &c.*

XVI. CHARLES DE NOGENT, Seigneur d'Aubetray (second fils de JEAN, 1<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Rémond*), épousa *Marguerite du Gretz*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mont-Saint-Père & d'Humbauville. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, 2<sup>e</sup> du nom, Seigneur en partie d'Aubetray & du Château de Brion ;
2. ETIENNE, Seigneur d'Humbauville ;
3. Autre CHARLES, Seigneur de Bréviande ;
4. Et JACQUES, Seigneur de Cunfin.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent.*

NOGENT, Ecuyer, Sieur de la Perrière, en Normandie, Election d'Alençon ; Famille noble, qui porte pour armes : *d'argent, au*

*sanglier rampant de sable, allumé & défendu du champ.*

NOGENT, Famille dont étoit

NICOLAS DE NOGENT, dit *le Champénois*, Seigneur de la Neuvelotte, Forcelles-Saint-Gorgon, &c., Gouverneur de Bouconville & de Vallerange, qui tiroit son origine de ROBERT DE NOGENT, cadet de la Maison de *Mareuil*, en Picardie, & de *Marguerite de Grandpré*, comme il est rapporté dans le *Nobiliaire de Lorraine*. Il eut de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville-en-Woëvre, sa première femme,

MADELEINE DE NOGENT, dite *de la Neuvelotte*, mariée, 1<sup>o</sup> le 20 Février 1590, avec *Philippe du Châtelet*, 2<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville, dont des enfans. Voy. CHATELET (DU) ; & 2<sup>o</sup> en 1607, à *Jean de Ligniville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Duc HENRI DE LORRAINE, Gouverneur & Bailli d'Hatton-Châtel, Comte du Saint-Empire, duquel elle n'eut pas de postérité. Voy. LIGNIVILLE.

Les armes : *d'azur, semé de croix recroisettées, au pied fiché d'or ; au lion du même, couronné, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout, & chargé sur l'épaule d'un cœur aussi de gueules ; au chef d'hermine, chargé d'un lambel de 3 pendants de gueules.*

\* NOGENT-LE-ROI, Seigneurie qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1636, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 3, 7 & 23 Décembre suivans, en faveur de *Nicolas Bautru*, Capitaine des Gardes de la Porte, qui fut père d'*Armand de Bautru*, Comte de *Nogent*, dont l'unique petite-fille, *Henriette-Emilie*, a épousé, le 14 Avril 1743, *Louis*, Marquis de *Melun*, avec lequel elle a vendu le Comté de *Nogent*, pour le joindre à la Terre de *Maintenon*, au Duc d'Ayen, aujourd'hui Duc de *Noailles*, Maréchal de France. Voy. BAUTRU & NOAILLES.

\* NOGENT-LE-ROTROU, au Perche : Baronnie qui est possédée par M. le Duc de *Sully*, Seigneur Propriétaire, à titre d'héritier par substitution de *Maximilien de Béthune*, premier Duc de *Sully*, qui en fut acquéreur, par échange, avec les Princes de la Maison de *Condé*, vers l'an 1610. Voy. BÉ-

THUNE. (Cette Baronnie relève du Roi, à caufe de fon Château de Bellême.)

NOGUÈS, ou NOGUEZ, en Béarn : Famille de laquelle étoit

I. JEAN DE NOGUÈS, Confeiller d'Etat, qui eut pour fils,

II. ARNAUD DE NOGUÈS, Seigneur de Saint-Aubin, qui fut père de

III. JEAN DE NOGUÈS, Seigneur de Gabas & de Balazet, Confeiller au Parlement de Navarre, qui acheta, le 12 Octobre 1710, de Louis de Lorraine, Prince de Pons, *Gerdereß*, une des douze premières Baronnies du Béarn. Il a laiffé, de fon mariage avec N.... de *Pláa*, pour enfans :

1. N.... DE NOGUÈS, qui fuit ;
2. N.... DE NOGUÈS, Abbé de Saint-Sever de Roftan, Doyen du Chapitre & Vicaire Général de Verdun ;
3. N.... DE NOGUÈS, dit *le Chevalier de Noguès*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre ;
4. Et N.... DE NOGUÈS, Provincial de la Congrégation des PP. Barnabites.

IV. N.... DE NOGUÈS, Baron de Gerdereß, Confeiller au Parlement de Navarre, a eu plusieurs enfans de *Thérèse de Batz*, fon époufe.

Les Barons d'*Affat* font une branche de la Maifon de *Noguès* : la Terre & Seigneurie d'*Affat*, en Béarn, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1652, en faveur de

JEAN DE NOGUÈS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Aubin, *Affat*, Caftaing, Soumoulou, &c., qui fut créé enfuite Confeiller d'Etat pour fervir par fémeftre. Sa poftérité fubfifte dans la perfonne de fon arrière-petit-fils,

ANTONIN DE NOGUÈS, Baron d'*Affat*, Confeiller au Parlement de Pau, qui a époufé N.... de *Saule*, dont il a eu plusieurs enfans.

Les armes : *d'or, au noyer de finople, fruité dumême, accofté de 2 ours rampants, contre-rampants & affrontés de fable.*

\* NOINTEL, en Soiffonnais : Seigneurie, qui fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois de Septembre 1654, enregiftrées au Parlement le 3 Septembre 1655 & en la Chambre des Comptes le 29 Mai 1656, en faveur d'*Edouard Ollier*, 1<sup>er</sup> du nom, Secrétaire du Roi, & de fes hoirs & defcendants mâles & femelles. Voy. OLLIER, ou OLIER,

au Pays Chartrain. *Nointel* fut érigée de nouveau en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Octobre 1691, enregiftrées le 12 Novembre fuivant, en faveur de *Louis de Béchameil*, Surintendant des Maifons, Domaines & Finances de PHILIPPE, fils DE FRANCE, Duc d'Orléans. Voy. BÉCHAMEIL.

NOIR (LE), Famille originaire d'Alençon, en Normandie, qui fut confirmée dans fa Noblefle par Lettres Patentes du mois de Juin 1616, & de laquelle étoit

I. THOMAS LE NOIR, Ecuyer, Seigneur des Vaux, qui commença, en l'an 1667, à fervir le Roi dans fes Armées, en qualité de Volontaire, dans la Compagnie du Comte de Saint-Paul, Régiment d'Enghien, commandé par le Comte de la Suze : il le trouva, durant cette campagne, aux fièges de Charleroi, Tournai, Douai, Audenarde, Lille, Courtrai, & à un détachement commandé par le Sieur de Bellefonds, lors Lieutenant Général des Armées, qui chargea, à une lieue & demie de Tournai, les ennemis, qui venoient pour fe courir la Place, où le Sieur *des Vaux* fut grièvement bleffé : il fervit depuis, en qualité de Cornette, dans le Régiment de Longueville, pendant plusieurs années, & jufqu'à la paix, auquel temps, favoir en 1685, le Prince de Condé, premier Prince du Sang, le retint au nombre de fes Gentilshommes ordinaires, & le fit coucher, en cette qualité, fur l'état de fa Maifon, où le Roi le maintint. En 1690, il fut pourvu de l'Aide-Majorité du Régiment de Teflé, & dans le détachement qui fut fait au poft de Lucerne, il fut bleffé, donnant des preuves de fa vigilance & de fa valeur dans toutes les occafions qui s'en préfentoient journellement, ce qui auroit porté S. M. à lui accorder, au mois de Juin 1691, une Commiffion de Capitaine dans le même Régiment, comme un témoignage de la fatisfaction qu'Elle avoit des fervices qu'il avoit rendus dans toutes les occafions, & des preuves qu'il avoit données de fa valeur, comme il continua de faire avec toute l'affiduité & le courage poffibles, tant aux fièges de Charleroi & de Dixmude, qu'au bombardement de Bruxelles, & en toutes les autres occafions & rencontres où ce Régiment fe trouva. En 1696, commandant un détachement de 75 hommes, il défit un parti de 50 des ennemis, & conduifit le Partifan qui les



commandoit & 10 de ses hommes aux prisons de Tournai, où étoit le Maréchal de Boufflers. Il servit depuis en qualité de second Capitaine audit Régiment jusqu'en l'année 1703, que le Roi lui accorda une pension sur son Trésor Royal, pour lui donner le moyen de subsister chez lui, où ses blessures l'obligeoient alors de se retirer, & le maintint & confirma dans son ancienne noblesse par Lettres Patentes du mois de Mai de ladite année, faisant une mention très-honorable de ses services militaires. Il avoit épousé, en 1684, *Marie le Conte*, veuve de *François le Paulmier*, Ecuyer, Sieur des Loges. Il en eut :

1. THOMAS-JACQUES, qui suit;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS, Prêtre, qui fut Curé de Larré, au Diocèse de Sées.

II. THOMAS-JACQUES LE NOIR, Ecuyer, Sieur des Vaux, Seigneur de Lanchalle, entra au service en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de la Fère en 1703; ensuite, étant Lieutenant dans le même Régiment, il se trouva, pendant les campagnes d'Italie, dans toutes les occasions; à l'exemple de son père, & animé du même zèle, il donna des marques de sa valeur & de sa bravoure, principalement au siège de Verceil; à la bataille de Cassano, où il reçut un coup de fusil au travers de la cuisse; à l'affaire de Calcinato, & au siège de Soncino. En 1706, étant tombé malade à Casal, il profita de son premier rétablissement pour recommencer le service, enforte que la séparation de l'Armée de Lombardie, en deux parties, l'ayant mis hors d'état de rejoindre son Régiment, le Sieur de Marquessac, Gouverneur de Casal, informé de son courage, le détacha, quoiqu'il ne fût que Lieutenant, & lui donna le commandement de 70 hommes, avec lesquels il se jeta dans la place de Valanza, sur le Pô, qui étoit pour lors investie par les ennemis, où il continua de commander ce détachement jusqu'à la levée du blocus, & y donna des marques de sa valeur & de sa vigilance dans les différentes forties & occasions, pendant les 6 mois que dura le blocus de cette Place; ensuite de quoi ayant rejoint le Régiment qui vint servir en Flandre, il se trouva aux affaires d'Audenarde & de Winendale, où il fut dangereusement blessé, & depuis à la défense de Douai, à la bataille de Malplaquet & autres, dont il reçut des marques de satisfaction par la Commission de Capitaine dans le même

Tome XV.

Régiment, qui lui fut accordée en l'année 1710. Depuis ce temps il se trouva aux prises de Douai, Marchiennes, le Quesnoy & dans toutes les occasions où le Régiment fut commandé, ayant toujours servi avec valeur & distinction pendant toute la guerre & jusque vers l'an 1730, que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer du service. Il épousa, en 1718, *Marie-Louise Peuvret*, fille de *Bernard Peuvret*, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & en eut dix enfans, huit garçons & deux filles; six garçons existent encore aujourd'hui, savoir :

1. THOMAS-BERNARD, qui suit;
2. PIERRE-ANDRÉ, Ecuyer, Sieur des Vaux, Ingénieur en chef de la Généralité de Moulins, en Bourbonnais;
3. DOM JACQUES-LOUIS, célèbre Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, qui s'est occupé, en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Près, à la recherche des matériaux de l'*Hist. génér. de la Province de Normandie*, à laquelle il travaille, depuis beaucoup d'années, & est employé par M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, à la Collection des Chartes & Titres concernant l'*Histoire* en général & le *Droit Public*;
4. JEAN-LOUIS-RENÉ, Ecuyer, Sieur des Vaux, ancien Officier au Régiment Royal, Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis;
5. LOUIS-CHARLES, Ecuyer, Sieur des Vaux, Ingénieur ordinaire du Roi, en chef à Saint-Omer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis;
6. Et THOMAS-LOUIS-GABRIEL, Ecuyer, Sieur des Vaux, Ingénieur du Roi dans les Turcies & Levées.

III. THOMAS-BERNARD LE NOIR, Ecuyer, Seigneur de Lanchalle, Ermenonville & Captot, s'étoit proposé d'entrer dans le Génie militaire, & faisoit, à Paris, les études propres aux Ingénieurs, lorsqu'il eut le malheur de perdre son père, & fut rappelé dans la Province par une mère infirme, qui, dans ce moment, se trouvoit neuf enfans sur les bras, tous en bas âge, auxquels elle étoit hors d'état de donner des soins & les attentions nécessaires. Il a épousé, en 1760, *Marie-Anne-Michelle-Mélanie Vabois*, fille de *Nicolas-Pierre Vabois*, Seigneur d'Ermenonville-la-Petite, dont il a eu :

1. LOUIS-FRANÇOIS-BERNARD, Ecuyer;

C

2. CHARLES LE NOIR;  
3. 4. & 5. MARIE-LOUISE-MÉLANIE, ANNE-ANDRÉE-MICHELLE & JEANNE-THÉRÈSE-MÉLANIE.

(Art. extr. en grande partie des Registres des Chartes de la Chambre des Comptes de Normandie à Paris, reg. 22, fol. 4, & reg. 23, fol. 39.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une tête de More au naturel, posée de profil & tortillée d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de 3 roses d'argent. L'Écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'azur, d'or, de gueules, d'argent & de sable.*

NOIR (LE), autre Famille noble de Robe, originaire de Paris, qui a donné un Conseiller au Grand Conseil, le 9 Décembre 1702, dans

LOUIS-SIMON LE NOIR, né le 18 Septembre 1662 (fils de SIMON LE NOIR, Secrétaire du Roi), lequel est mort le 17 Mars 1710. Il avoit épousé *Anne-Elisabeth Simonette*, dont il laissa

MARIE-ÉLISABETH, qui s'est mariée, le 16 Août 1712, avec *Alexandre-Gaston*, Comte du Châtelet, Ecuyer du Roi.

De cette Famille est JEAN-CHARLES-PIERRE LE NOIR, Chevalier, ancien Lieutenant Général de Police de la Ville & Prévôté de Paris, qui fut nommé Conseiller d'Etat en 1775, & dont la fille,

N.... LE NOIR, a épousé, contrat signé, le 26 Février 1777, par le Roi & la Famille Royale, N.... de Boula de Nanteuil, Maître des Requêtes en 1776.

Les armes, suivant Dubuiffon, sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une tête de More de sable, tortillée d'argent.*

NOIR (LE), autre Famille, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 têtes de More de sable, au tortil d'argent, & en pointe d'une grappe de raisin de sable, tigée & feuillée de finople.*

NOIR (LE), en Bretagne, Reffort de Saint-Brieuc : Famille déclarée noble d'ancienne extraction, au rapport de M. de Lefrat, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or; au franc-canton de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.*

NOIRFONTAINE, ou NOIREFONTAINE, en Champagne; Famille noble, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *de gueules à 3 étriers d'or.*

\* NOIRMONT, Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 2 Mai 1658, en faveur d'*Antoine Gallo de Salamanca*, Seigneur dudit lieu. Voy. GALLO DE SALAMANCA.

\* NOIRMOUTIER. *Claude de la Trémoille* (cinquième fils de *François*, Sire de la Trémoille), eut en partage l'Isle de *Noirmoutier*, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1584, enregistrées en faveur de son fils, *François*, Seigneur de la Trémoille. Voy. TRÉMOILLE (DE LA).

NOIROT, Famille noble de Champagne, qui est alliée à celle de *Girault* de Langres, par le mariage de MARIE DE NOIROT, contracté le 27 Août 1700, avec *Pierre Girault de Vitry*, né le 16 Septembre 1643, Chevalier, Seigneur de Vitry, Capitaine au Régiment des Cuirassiers, qui est mort le 25 Avril 1710, ayant eu postérité. Voy. GIRAULT. Elle étoit fille de ROBERT NOIROT, Ecuyer, Seigneur de Tornay & des Hortelles, & de *Claudette Dagonnelle*, d'une Famille de Lorraine. Elle est morte le 22 Juillet 1730.

Les armes DE NOIROT sont : *d'azur, à 3 chiens d'argent.*

\* NOKEREN, Seigneurie en Flandre, qui fut érigée en *Baronnie*, par Diplôme de PHILIPPE IV, Roi d'ESPAGNE, du 15 Mars 1657, en faveur & en récompense des services de *Jean-Corneille de Grassi*, Capitaine de 300 hommes d'Infanterie au service d'Espagne. Voyez § GRASS, GRASSIS, GRASSI, ou GRASSO.

NOLLENT. Il y a plusieurs Familles de ce nom dans la Province de Normandie : la première est originaire du Diocèse d'Evreux, & son premier nom étoit DAVID. M. Maillot en commence la Généalogie à ISAMBERT DE NOLLENT, qui s'est marié avec N.... de Grignan.

I. JEAN DE NOLLENT, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Torcy, vivoit en 1311, & eut de sa femme, *Agnès de Torcy*,

II. JEAN DE NOLLENT, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié avec *Marguerite de Rioult*. De ce mariage vinrent :

III. JEAN DE NOLLENT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Torcy, Fatouville, Fourneville, Coullerville, Frenouville, Bellangerville, &c., qui vivoit avec *Marguerite de la Herupe*, sa femme, en 1364. De ce mariage font issus :

1. ROBERT, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Limbeuf*, rapportée ci-après.

IV. ROBERT DE NOLLENT eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

V. ROBERT DE NOLLENT, II<sup>e</sup> du nom, qui vivoit, en 1410, avec *Jeanne de Bellengreville*, son épouse, veuve de *Guillaume d'Annebaud*, dont entr'autres enfans

VI. RICHARD DE NOLLENT, qui s'est marié avec *Alix Mahier*, ou *Mahiel*. De ce mariage vint

OLIVIER, qui suit.

RICHARD eut encore un fils naturel, nommé

PIERRE, Seigneur de Gonnevillle, qui fut reconnu par son père. Il passa pour noble devant les Elus de Lifieux en 1540, & épousa *Marie de Thieuville*, dont naquirent :

1. ROBERT, Seigneur de la Heurterie, Saint-Benoît & Lannoy, Avocat du Roi à Pont-l'Evêque, qui s'est marié avec *Françoise le Danois*, dont vinrent :

JEAN, OLIVIER, CHARLES & ROBERT, qui firent preuve de Noblesse en 1574.

2. Et NICOLE, qui épousa *Antoine Hallebout*, Seigneur de Blondemare, dont elle eut postérité. Voyez HALLEBOUT, ou HALLEBOULT.

VII. OLIVIER DE NOLLENT vivoit en 1519 & 1540, avec *Jacqueline de Saint-Pierre*, sa femme. Il eut d'elle plusieurs enfans, entr'autres :

1. HÉLIE, qui suit ;
2. Et RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Torcy, Coullerville & Champeaux*, rapportée ci-après.

VIII. HÉLIE DE NOLLENT épousa, en 1564, *Jeanne d'Harcourt*, dont il eut :

1. PIERRE, qui fut tué au siège de Rouen ;
2. Et ROBERT, qui suit.

IX. ROBERT DE NOLLENT, Chevalier, Sei-

gneur de Trouville-sur-Mer, qui s'est marié avec *Alix de Bouffel*, de laquelle vinrent :

1. HÉLIE, qui suit ;
2. Et MARIE, qui épousa *François du Barquet*, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Saint-Eugène & Bonmesnil, dont *Marie du Barquet*, qui s'est mariée, en 1661, à *Guillaume de Mannoury*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Patron d'Aubry-en-Exmes, &c. Voy. MANNOURY, ou MANOURY (DE).

X. HÉLIE DE NOLLENT, II<sup>e</sup> du nom, s'est marié avec *Françoise de la Frenaye*. Ils eurent, entr'autres enfans,

XI. ETIENNE DE NOLLENT, qui s'est marié à *Marthe du Bosc*. Leurs enfans furent :

FRANÇOIS & ROBERT.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de LIMBEUF

IV. JEAN DE NOLLENT (second fils de JEAN III, Seigneur de Torcy, & de *Marguerite de la Herupe*), épousa *Marie de Tilly*. De ce mariage vint

V. JACQUES DE NOLLENT, qui s'est marié à *Marie de Dampont*. Ils eurent pour fils,

VI. JEAN DE NOLLENT, qui se maria avec *Marie Hallebout*. De cette alliance vint

VII. JEAN DE NOLLENT, III<sup>e</sup> du nom, qui, de son mariage avec *Charlotte Mailloc*, eut entr'autres enfans,

VIII. JACQUES DE NOLLENT, qui s'est marié avec *Marie de Roncherolles*.

Cette branche subsiste encore aujourd'hui ; mais nous n'en avons pas la descendance, & tout ce que nous savons, c'est qu'en 1761 il y avoit un NOLLENT DE LIMBEUF, qui étoit Page du Roi dans la Grande Ecurie : ses père & aïeul l'avoient aussi été.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de TORCY, COULLERVILLE & CHAMPEAUX.

VIII. RICHARD DE NOLLENT (troisième fils d'OLIVIER, & de *Jacqueline de Saint-Pierre*), épousa N..... du *Moncel*, dont il eut

IX. JACQUES DE NOLLENT, qui s'est marié avec *Jeanne de Canonville*, mère de

X. JACQUES DE NOLLENT, qui, de son mariage avec N.... du *Hamel*, eut pour fils,

N.... DE NOLLENT.

JEAN DE NOLLENT-COULLERVILLE fut fait Chevalier de Malte le 14 Août 1621 ; Nico-

LAS DE NOLLENT-COULLERVILLE l'a été aussi le 16 Août 1734.

Cette branche subsiste en la personne de N.... DE NOLLENT, qui s'est marié, en 1753, à *Marie-Emilie de Croismare*, fille d'*Henri de Croismare*, Ecuyer, Commandant des Pages de la Petite Ecurie du Roi, & de *Marie-Thérèse le Duc*. Voy. CROISMARE.

FRANÇOISE-MARTHE-ANGÉLIQUE DE NOLLENT (fille de JEAN DE NOLLENT, Seigneur d'Hébertot, &c., & de MARIE-MADELEINE DE NOLLENT, Dame de Trouville-sur-Mer), qui a épousé, le 4 Avril 1729, *Henri-François de Paule d'Aguesseau*, Conseiller d'Etat, est héritière d'une branche de cette Famille. Voy. AGUESSEAU.

On lit dans la *Gazette de France*, N° 48, art. PARIS, Juin 1774, que MARIE-JEANNE-FRANÇOISE-GEORGES DE NOLLENT, qui a épousé *Louis-Charles de Cotty de Brecourt*, ancien Officier au Régiment de la Fère, Infanterie, est accouchée en Juin 1774, en son Château du Mesnil-Péan, Diocèse d'Evreux, de trois enfans, qui étoient alors en bonne fanté. Cette Dame en a eu 11 en six ans & demi de mariage, étant presque toujours accouchée d'enfans jumeaux. (Voy., sur les différentes branches de cette Famille, l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, par de la Roque; l'*Hist. de Malte*; le P. Anselme, & les titres de Famille.)

Les armes : *d'argent, à la fleur de lis de gueules, ou d'azur, accompagnée de 3 roses de gueules.*

On trouve NOLLENT, Ecuyer, Seigneur de Chandai, Election de Verneuil, qui paroît être une branche de la Famille précédente. Ses armes sont : *d'argent, à la fleur de lis de gueules en abîme, accompagnée de 3 roses du même.* Elle s'est alliée aux *Harcourt*, aux *Saint-Clair* & aux *Saint-Pierre*.

NOLLENT, autre Famille de la même Province, Election de Lisieux, qui remonte à

I. ALEXANDRE DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest, qui est le premier dont on ait connaissance; il se maria, le 3 Mars 1408, avec *Jeanne d'Aigneaux*, fille de Messire *Guillaume*, Chevalier, & de *Catherine de Fontaines*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et GILLETTE, qui a épousé *Guillaume de Bourgueville*, Seigneur de Bras.

II. JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest & d'Echauffour, en Auge, épousa, 1° le 6 Janvier 1429, *Guillemette de Couvrechef*, fille de *Jean de Couvrechef*, Seigneur de Chanteloup; & 2° *Perrette de la Croix*, fille du Seigneur de Tourpes. Il eut du premier lit :

1. HENRI, Seigneur d'Echauffour, mort sans hoirs;
2. GILLES, qui fuit;
3. Et MARIE.

III. GILLES DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest, Bombauville & Echauffour, épousa, 1° en 1456, *Philippe le Chevalier*, fille du Seigneur de la Motte; 2° *Philippe de Bouquetot*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Breuil, & de *Louise Lescot*, morte sans enfans; & 3° *Marguerite de Clinchamp*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Caudecoste, & de *Marie de Ferrières*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit;
2. GILLES, Protonotaire du Saint-Siège Apotolique;
3. JACQUELINE, qui épousa *Jean*, Seigneur de *Bures* & de *Clinchamp*;
4. PHILIPPINE, qui a épousé, le 8 Avril 1496, *Guillaume Pellerin*, Seigneur de Saint-Germain-de-la-Lieue.

Et du troisième lit vinrent :

5. & 6. RENÉE & FRANÇOISE, la dernière morte jeune.

IV. JEAN DE NOLLENT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Contest, Bombauville & Echauffour, fit ses preuves de noblesse en 1493. Il avoit épousé, vers l'an 1500, *Bonne de Houdeville*, fille de Messire *Charles*, Seigneur de Saffey, du Homme, &c., Capitaine de Caen, & de *Florentine de Renty*. De ce mariage fortirent :

1. FLORENT, qui fuit;
2. JEAN, rapporté après son aîné;
3. PIERRE, qui s'est marié à *Anne de Tallévand*, dont il eut :
  1. CHARLES, Seigneur d'Ingy, qui fit ses preuves de noblesse en 1598;
  2. & 3. JEAN & JACQUES;
  4. Et BONNE DE NOLLENT.
4. LOUIS, Protonotaire du Saint-Siège Apotolique;
5. CHARLES, Ecuyer;
6. FRANÇOISE, qui épousa *Jacques d'Amfreville*, Seigneur de Mézières;
7. Et LÉONORE, qui a épousé *Jean*, Seigneur d'*Auberville*.

V. FLORENT DE NOLLENT, Seigneur de Saint-Contest & de Saffey, fit ses preuves de noblesse en 1540, & épousa *Louise de Chanceaux*, dite *le Breton*, près de Loches, en Touraine, fille de *Charles de Chanceaux*, dit *le Breton*, Seigneur de la Fougereufe, & de *Jeanne de Chiffé*, ou *Chanzé*, son épouse. Leurs enfans furent :

1. GILLES, qui fuit;
2. LOUISE, morte jeune;
3. ANGÉLIQUE, mentionnée dans un acte de l'an 1534;
4. FRANÇOISE, qui épousa, en 1540, *Martin Hally*, Seigneur de Louvin;
5. Et MARGUERITE, qui s'allia, en 1551 à *Gaston de Maintenon*, Baron d'Ouilly-la-Ribaude.

VI. GILLES de NOLLENT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Contest & de Saffey, épousa *Jeanne Hediart*, dont pour fille unique

MARGUERITE, Dame de Saint-Contest & de Saffey, qui épousa *Charles de Carvoisin*, Seigneur d'Achy, en Beauvaisis.

V. JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Bombauville (second fils de JEAN DE NOLLENT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Contest, & de *Bonne de Houdeville*), épousa, le 7 Juin 1535, *Gillonne de Sainte-Marie*, fille de *Sonnart*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, & de *Françoise Coignon*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. 3. & 4. SONNART, BONAVENTURE & GILLONNE, tous les trois morts sans postérité.

VI. PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur de Bombauville, épousa, par contrat du 23 Décembre 1571, *Michelle d'Harcourt*, fille de *Charles*, Seigneur & Baron d'Olonde, &c., & de *Michelle de Longueval*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. LOUIS, Seigneur du Bois, de Commeaux, marié à *Catherine le Cerf*, Dame de Quincampoix, veuve d'*Henri d'Anisy*;
3. CHARLES, Seigneur de Saint-Michel;
4. JOACHIM, Seigneur des Aunais, marié, le 10 Janvier 1624, à *Geneviève de Roullen*, fille du Seigneur de Say, dont vinrent :
  1. & 2. FRANÇOIS & PHILIPPE;
  3. & 4. MICHELLE & MADELEINE.
5. 6. & 7. MARGUERITE, CATHERINE & CHARLOTTE.

VII. GUILLAUME DE NOLLENT, Seigneur de

Bombauville, Canappeville, &c., épousa, en 1598, *Anne de Bitot*, fille de *François*, Ecuier, Seigneur de *Bitot*, & de *Catherine de Ruppierre*. De ce mariage vinrent 15 enfans, 9 garçons & 6 filles; ceux qui restèrent furent :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. Autre PHILIPPE, rapporté après son aîné;
3. FRANÇOIS, mort sans hoirs;
4. MATHURIN, qui est mort aussi sans lignée;
5. GABRIEL, Seigneur de Bouchailles, qui s'est marié à *Charlotte de Maillot*, veuve de *Richard Mahiel*, Seigneur d'Estervillars, fille de *Jean de Maillot*, Seigneur de la Grue, dont un fils, né en 1638;
6. ANNE, qui épousa *Pierre le Grand*, Seigneur du Souchet & de Quetteville;
7. MARGUERITE, Religieuse à Falaife;
8. LOUISE;
9. CATHERINE, Religieuse à Vignats;
10. CHARLOTTE;
11. Et FRANÇOISE.

VIII. PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur du Bois, de Commeaux, épousa *Marie de la Bellière*, & mourut avant son père, laissant

IX. LOUIS DE NOLLENT, Seigneur de Bombauville, du Bois & de Commeaux, qui fit ses preuves de Noblesse en 1641, & épousa la fille du Sieur de *l'Etoile*, demeurant pour lors à Rouen. Il en eut des enfans; mais nous en ignorons la postérité.

VIII. PHILIPPE DE NOLLENT (second fils de GUILLAUME, & d'*Anne de Bitot*), fut Seigneur des mêmes Terres que son père. Il épousa *Jacqueline de Vipart*, dont il eut :

1. JACQUES, qui fuit;
2. PIERRE, qui fut père de Mademoiselle N.... DE NOLLENT, présentement Dame de Canappeville;
3. Et CATHERINE, qui épousa N.... de Rouffigny.

IX. JACQUES DE NOLLENT, qui avoit épousé *Geneviève Guyon*, fut père de N.... DE NOLLENT, Dame d'Argentelle, laquelle est morte à Argentan en 1775.

Les armes : de *finople*, au chef cousu de gueules; à l'aigle d'argent, brochante sur le tout.

NOLLENT, troisième Famille de ce nom, aussi de Normandie, qui remonte à JEAN DE NOLLENT, mentionné dans une Charte de LOUIS XI, de l'an 1474, & dont descendoient JEAN-RICHARD & noble N.... DE NOLLENT, qui firent preuves de leur noblesse en 1523 :

c'est tout ce que nous en favons, faute de *Mémoire*.

NOMBEL, Famille ancienne de Sainte-Livrade, en Agénois, qui, dès 1600, par Lettres Patentes du Roi HENRI IV, eut droit de porter des armes & fut exempté des gens de guerre, ainsi que les enfans nés & à naître en légitime mariage. Cette Famille s'étoit déclarée pour le Roi aux sièges de Sainte-Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des Conseillers & des Présidents, un Sénéchal & d'autres personnes distinguées. ELISABETH DE NOMBEL fut, en 1708, la seconde femme de *François-Martial de Lartigue*, dit le *Chevalier de Bessabat*, dont elle a eu des enfans. Voy. LARTIGUE.

\* NOMENY, sur la Seille : c'étoit une des principales places de l'Evêché de Metz. Le Comte de *Wildgrave* étoit Avoué de cette Ville, & un de ces Comtes fit hommage de cette Avouerie à l'Evêque Renaud de Bar l'an 1306. Sur la fin de ce siècle, *Raoul de Coucy*, Evêque de Metz, engagea à Charles 1<sup>er</sup>, Duc de Lorraine, pour 7,000 liv. de bon or, la Ville & le Château de *Nomeny*, & le Ban de Delme. L'année suivante l'Evêque retira du Duc le tiers de ce qu'il avoit engagé; l'Evêque *Conrad Bayer* retira encore un tiers de *Nomeny* & de Delme, en 1436, de René d'Anjou & d'Isabelle, sa femme, de sorte que peu à peu *Nomeny* & Delme furent dégagés entièrement. Ils demeurèrent unis au domaine de l'Evêché jusqu'à l'an 1551, que les Cardinaux *de Lenoncourt* & *de Lorraine*, qui possédoient l'Evêché de Metz, inféodèrent *Nomeny* à *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont, à quoi le Chapitre de Metz consentit en 1551, pour la crainte des incommodités que le Comte de *Vaudémont* pouvoit apporter à l'Eglise de Metz. Dix ans après, le Cardinal *de Lorraine*, Administrateur de Metz, donna en Fief perpétuel au Comte de *Vaudémont*, Delme & son Ban (achetés & unis au domaine de l'Evêché de Metz, par l'Evêque *Jacques de Lorraine*, qui tenoit ce siège, vers l'an 1240). Le Chapitre de Metz, après quelques résistances, mais pressé par les sollicitations du Roi CHARLES IX, protecteur de cet Evêché, consentit, en 1566, à l'aliénation pure & simple & à l'accroissement de Delme au Fief de No-

*meny*, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont. L'année suivante, l'Empereur MAXIMILIEN II érigea *Nomeny* en *Marquisat & Principauté de l'Empire*, pour lui & ses successeurs & ayant cause, par Lettres données à Vienne le 9 Juin 1567. Le Cardinal *Charles de Lorraine*, Administrateur de Metz, tranfigea, l'an 1571, avec le Comte de *Vaudémont*, sur plusieurs différends. Le droit de supériorité territoriale fut conservé à l'Evêque de Metz, aussi bien que le droit d'appel du Juge de *Nomeny* au Bailli de l'Evêché, duquel on pourroit appeler à la Chambre Impériale. Le Comte de *Vaudémont*, père, par sa première femme, de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme d'HENRI III, eut pour successeur en ses Seigneuries de *Nomeny* & de Delme, son fils, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, qui n'eut de sa femme, *Marie de Luxembourg*, qu'une fille unique, *Françoise de Lorraine*, dont la mère, étant tutrice, vendit, après 1607, moyennant 500,000 liv., *Nomeny* & Delme, à *Henri*, Duc de *Lorraine*, dont les successeurs l'ont possédé jusqu'en 1737, que, par le Traité conclu à Vienne, la Lorraine & ses dépendances, furent cédées à la France, pour en jouir seulement après la mort de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. (*Tabl. général.*, part. VII, p. 1.) Voyez LORRAINE.

NOMPAR DE CAUMONT. Voy. CAUMONT-LA-FORCE & CAUMONT-LAUZUN.

NOMPÈRE DE CHAMPAGNY DE PIERREFITTE, dans le Forez. Le premier de cette Famille que l'on connoisse est

JEAN NOMPÈRE, qui est qualifié *noble homme* dans son testament qu'il fit à Saint-Nizier, près de Roanne, le 4 Septembre 1540. Il est le trisaïeul de

FRANÇOIS DE NOMPÈRE, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte & de Champagny, Terres mouvantes du Comté de Forez, & desquelles il fit hommage au Roi le 16 Décembre 1699, comme héritier, de ses ancêtres, du chef de sa mère. Il fut marié, par contrat du 12 Décembre 1690, à *Marguerite Courtin*, fille de *François Courtin de la Mothe-Saint-Vincent*, Prévôt en la Sénéchaussée de Roanne, & de *Claudine Rambaud*. De ce mariage

vinrent 15 enfans, 8 garçons & 7 filles: le fils aîné,

JEAN-BAPTISTE DE NOMPÈRE, Seigneur de Pierrefitte, Champagny, Saint-Haon-le-Vieux & Saint-Rirand, ancien Capitaine au Régiment de Bigorre, a justifié sa noblesse depuis JEAN NOMPÈRE, son quatrième aïeul, mentionné ci-dessus. De son mariage, accordé le 22 Janvier 1721, avec *Claude-Marie Mathieu*, fille de *Claude*, Sieur de Bachelard, & de *Marie Courtin*, sont issus :

1. NICOLAS, qui suit;
2. CHARLES, né le 27 Juillet 1725;
3. PIERRE, né le 17 Mars 1732;
4. CLAUDE-MARIE, né le 28 Avril 1737;
5. CLAUDINE-ANNE, née le 17 Mai 1734;
6. Et CLAUDINE-MARGUERITE, baptisée le 15 Août 1735.

NICOLAS DE NOMPÈRE, né le 3 Mai 1724, fut reçu Page de la Reine le 7 Juillet 1739. (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons brisés d'or, posés l'un au-dessus de l'autre.*

\* NONANT. Il y a plusieurs Seigneuries de ce nom en Normandie, entr'autres la Baronnie de *Nonant*, qui appartient, de temps immémorial, à l'Evêché de Lisieux. Le Hameau de Damigny forme une partie considérable des Paroisse & District de *Nonant*. Son District est séparé du corps de la Paroisse : c'est une ancienne Châtellenie qui relève du Roi, par un quart de fief de *Haubert*, suivant l'aveu qu'en rendit, au siècle dernier, Dame *Marie de la Guiche*, Comtesse de Saint-Gérard, qui la possédoit à droit d'hérédité des *Longaulnay*, ses anciens Seigneurs. Elle est passée depuis, par acquisition, au Marquis de *Magny*. On y voit les restes d'un ancien Château environné d'eau, & autrefois bien fortifié.

\* NONANT, Subdélégation d'Argentan : Terre qui fut érigée en *Marquisat*, & est possédée par *Marie-Félicité du Plessis-Châtillon*, femme de *Charles-Bernard-Martial*, dit le *Comte de Narbonne-Pelet*, & fille & héritière de *Louis*, Marquis du *Plessis-Châtillon* & de *Nonant*, &c., & de *Catherine-Pauline Colbert de Croissy*. Voyez PLESSIS-CHATILLON (DU) & NARBONNE. Cette Terre, dont MM. le *Comte* se font surnommés, est située dans le Bailliage d'Alençon, près du Bourg de Merlerault, appelé

*Merle-Raoul*, à trois lieues de la Ville de Sées. M. le Marquis de Raray & de Pierre-court, du nom de le *Comte de Nonant*, duquel nous attendons un *Mémoire*, qui ne nous est pas encore parvenu, fait sur titres, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe de 3 besants mal-ordonnés d'or.* Voyez CONTE DE NONANT (LE).

Quant à l'ancienne Maison DE NONANT, qui portoit pour armes : *de...., au chevron d'azur*, il y a si longtemps qu'elle est éteinte, que nous n'en avons pas toute la connaissance que nous pourrions désirer; voici seulement ce que nous en favons :

Une HÉLÈNE DE NONANT épousa, en 107., *Gallois*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Achey*, fils de *Guillaume*, Seigneur d'*Achey*, & de *Jeanne Tesson*. — L'*Hist. de Normandie*, sous l'an 1102, fait mention de BOUCARD DE NONANT; — HUGUES DE NONANT vivoit en 1103, & fut père de RORERT, Seigneur DE NONANT, & de HUGUES DE NONANT, Evêque de Scheffer, en Angleterre, en 1189. — Il y a une Charte de l'an 1103, où sont témoins ROGER DE NONANT, Geoffroy Martel, Richard Campion & plusieurs autres Chevaliers. — Dans une autre Charte de 1179, est mentionné HUGUES DE NONANT. — Parmi ceux qui relevoient, en 1214, du fief de Grentemesnil, est nommé RENAUD DE NONANT. — Sous l'an 1270, on trouve un RENAUD, ou ERNAUD DE NONANT. — Guillaume de Toutnebu, Seigneur de Marbeuf, acquit de PHILIPPE DE NONANT, le fief de la Haye. — Enfin dans les *Armoriaux* dressés sous le Roi CHARLES V, est mentionné Monsieur JEAN DE NONANT.

NOOT (VAN DER), Famille noble & ancienne du Brabant, qui a donné trois Chanceliers du Brabant, plusieurs Colonels & Gouverneurs de places dans les Pays-Bas, & dont étoit

I. WAUTHIER VAN DER NOOT, Seigneur de Rifoir, West-Wesel, qui fut créé Chevalier en 1454, Conseiller & Chambellande PHILIPPE le Bon & de CHARLES le Hardi, Ducs de Bourgogne, en 1456, & Ambassadeur en Hongrie; il mourut en 1499. Il avoit épousé *Dympne de Grimberghe*, décédée le 10 Novembre 1469, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit;

2. JÉRÔME, Chancelier de Brabant, qui mourut en 1540. Il étoit veuf depuis 1521 de *Marie de Nassau*. Sa postérité n'a pas duré ;
3. Et ADRIEN, auteur de la branche des Barons de *Kiefeghem*, rapportée ci-après.

II. CHARLES VAN DER NOOT, Seigneur de Risoir, &c., mourut en 1541. Il avoit épousé, en 1493, *Cécile de Ligne*, fille de *Jean*, Seigneur de Hamme, & de *Catherine van Yedeghem de Wiese*, dont vint

III. WAUTHIER VAN DER NOOT, Seigneur de Risoir & de Carloo en 1542, qui s'étoit marié, en 1527, à *Catherine Hinckaert*, décédée en 1570, de laquelle vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et GASPARD, auteur de la branche des Barons de *Carloo*, rapportée ci-après.

IV. CHARLES VAN DER NOOT, Seigneur de Risoir, &c., Colonel d'Infanterie Hollandaise, épousa, en 1562, *Marguerite van der Aa*, & fut auteur d'une branche établie en Hollande, où elle est éteinte.

#### BRANCHE des Barons de CARLOO.

IV. GASPARD VAN DER NOOT, Chevalier, Seigneur de Carloo (second fils de WAUTHIER, Seigneur de Risoir, & de *Catherine Hinckaert*), fut tué, en 1573, en conduisant du secours à la ville de Harlem. Il avoit épousé, le 11 Novembre 1561, *Jeanne d'Enghien*, de laquelle il eut

V. JEAN VAN DER NOOT, Seigneur de Carloo, qui mourut le 18 Août 1643. Il avoit épousé, en 1597, *Jeanne de Masnuy*, Dame de Grez, qui fut mère de

VI. GILLES VAN DER NOOT, Seigneur de Carloo, Duyft & Grez, qui mourut le 28 Mai 1668. Il avoit épousé, en 1636, *Anne de Leefdael*, Dame de Suerbempden, Glabeeck & Cappellen, dont vinrent entr'autres enfans :

1. PHILIPPE-ERARD, Evêque de Gand en 1694, qui mourut le 3 Février 1730 ;
2. Et ROGER-WAUTHIER, qui suit.

VII. ROGER-WAUTHIER VAN DER NOOT, créé Baron de Carloo, le 12 Septembre 1678, fut Député ordinaire de la Noblesse des Etats de Brabant & Bourgmestre de Bruxelles, & est mort en 1710. Il avoit épousé, en 1681, *Anne-Louise van der Gracht*, de laquelle il eut :

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit ;

2. CHARLES-BONAVENTURE, auteur de la branche des Comtes VAN DER NOOT, rapportée ci-après ;
3. JEAN-JOSEPH, Chevalier de l'Ordre Teutonique, Commandeur de Ramersdorff, puis de Gemert ;
4. MAXIMILIEN-ANTOINE, Comte d'Evergem, nommé Evêque de Gand en 1742 ;
5. Et ANNE-PHILIPPINE-THÉRÈSE, qui a épousé, en 1725, *Lancelot-Ignace-Joseph*, Baron de Cottignies & du Saint-Empire, Chambellan de l'Impératrice-Reine.

VIII. PHILIPPE-FRANÇOIS VAN DER NOOT, Baron de Carloo, Membre des Etats nobles du Brabant & de Liège, épousa, le 14 Mars 1705, *Anne-Antoinette-Josèphe-Ermelinde-Thérèse d'Oyenbrugge*, Comtesse de Duras, Baronne de Meldert, &c., morte le 17 Mars 1717. De ce mariage font issus :

1. PHILIPPE-JOSEPH-LOUIS, qui suit ;
2. JEAN-JOSEPH-PHILIPPE, Baron de Thyne, Seigneur de Saint-Hubert ;
3. Et ANNE-PHILIPPINE-ANTOINETTE, qui s'est mariée, en 1737, à *Gaspard-Henri-René d'Yve*, Comte de Ruysbroeck, Baron d'Otiches, Vicomte de Bavy, &c.

IX. PHILIPPE-JOSEPH-LOUIS VAN DER NOOT, Comte de Duras, Baron de Meldert, &c., Maréchal héréditaire de Liège, mourut le 21 Septembre 1748. Il avoit épousé, en 1739, *N.... van Hamme*, fille de *Guillaume-Théodore*, Baron *van Hamme*, Seigneur de Stalle & d'Overhem, dont il a eu :

N.... VAN DER NOOT, Comte de Duras, Baron de Meldert, &c. ;  
Et deux filles.

#### BRANCHE des Comtes VAN DER NOOT.

VIII. CHARLES-BONAVENTURE VAN DER NOOT (second fils de ROGER-WAUTHIER, & d'*Anne-Louise van der Gracht*), fut Seigneur de Schoonhoven, Baron de Marez, &c., Conseiller au Conseil souverain du Brabant, Grand Bailli du Brabant-Wallon & Chambellan du Conseil d'Etat de l'Impératrice-Reine, & obtint le titre de Comte VAN DER NOOT, par Lettres de l'Empereur CHARLES VI du 16 Mai 1716, avec permission à lui & à ses descendants & successeurs, tant mâles que femelles, d'appliquer ce titre sur telle Terre qu'il jugeroit convenable. Il avoit épousé, en 1728, *Catherine-Philippine de Waes*, fille de *François-Jacques*, Baron de



*Waes*, Seigneur de Kessenich, &c., & de *Marie-Jeanne de Varick*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-ANTOINE-MARIE-JOSEPH, Comte VAN DER NOOT ;
2. Et MARIE-FÉLICITÉ-PHILIPPINE, Chanoinesse à Nivelles.

#### BRANCHE

des Barons de KIESEGHEM.

II. ADRIEN VAN DER NOOT (troisième fils de WAUTHIER, & de *Dympne de Grimberghe*), mourut en 1523. Il avoit épousé *Catherine Ramparts*, Dame de Kiefeghem, dont il eut

III. ADRIEN VAN DER NOOT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Kiefeghem, qui s'est marié à *Catherine van der Eycken*, fille de *Jean*, Seigneur de Rivière, Ganshoren, &c., dont vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et CORNEILLE, Seigneur de Kiefeghem, qui s'allia à *Antoinette de Mol*, dont il eut :
  1. JACQUES, qui mourut sans lignée ;
  2. Et ANNE, qui fut première femme de *Ferdinand van der Linden*, Seigneur de Marneffe, &c., duquel elle eut postérité. Voyez LINDEN (VAN DER).

IV. JACQUES VAN DER NOOT, Seigneur de Kiefeghem & de Kerkhem, Bourgmestre de Bruxelles, mourut en 1637. Il avoit épousé *Catherine Teye*, morte en 1640, fille de *Jacques*, Seigneur de Goyck, & de *Julienne de Boisot*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. LÉONARD, qui suit ;
2. Et MARIE, qui s'allia à *Ferry de Lalaing*, Seigneur de Santberghe, dont postérité. Voy. LALAING, ou LALAIN.

V. LÉONARD VAN DER NOOT, créé Chevalier & Baron de Kiefeghem le 1<sup>er</sup> Octobre 1659, fut Bourgmestre de Bruxelles. Il s'allia à *Isabelle-Claire van Grave*, morte en 1666, & de laquelle il eut :

1. RASSE-LÉONARD, qui suit ;
2. Et FERDINAND, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après.

VI. RASSE-LÉONARD VAN DER NOOT, Baron de Kiefeghem, &c., épousa, 1<sup>o</sup> en 1675, *Marie-Thérèse de la Kethulle*, Dame de Noort-Afche, &c., morte le 3 Avril 1676 ; & 2<sup>o</sup> en 1681, *Marie Godelive-d'Affaytadi*, sœur du Comte de Ghiftelles, & de laquelle tous les enfans font morts sans alliance. Du premier lit fortit

Tome XV.

VII. LÉONARD-MATHIAS VAN DER NOOT, Baron de Kiefeghem, &c., Général-Major & Chambellan du Conseil d'Etat de l'Impératrice-Reine, Gouverneur & Grand Bailli de Gand, qui mourut le 11 Avril 1753, sans laisser d'enfans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Hélène-Catherine de Jonghe*, Dame de la Ville, morte le 12 Décembre 1745 ; & 2<sup>o</sup> en 1747, *Marie-Madeleine*, Baronne de Spangen.

#### CINQUIÈME BRANCHE.

VI. FERDINAND VAN DER NOOT (second fils de LÉONARD, & d'*Isabelle-Claire van Grave*), mourut en 1685. Il avoit épousé, en 1670, *Marie-Apolline van Stryen*, dont il eut

VII. CHARLES-FERDINAND VAN DER NOOT, Colonel au service d'Espagne, qui mourut en 1724. Il avoit épousé, en 1713, *Françoise-Lambertine Huens*, fille de *François*, & de *Marie-Thérèse van den Zype*. De ce mariage il n'a eu qu'une fille unique, nommée

VIII. MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE-JOSÈPHE VAN DER NOOT, née à Girone en 1714, qui s'est mariée, le 10 Mai 1734, à *Claude-François le Roy*, Marquis de Valangart, &c., fils de *Claude*, Seigneur de Moyenneville, Valangart, le Quesnoy, Allery, &c., & de *Marie-Anne Trudaine*, Dame de Roberval. De ce mariage vinrent : 1. *François-Léonard le Roy*, dit *le Comte du Quesnoy* ; 2. & *François-Mathias le Roy*, qui fut institué héritier de LÉONARD-MATHIAS VAN DER NOOT, Baron de Kiefeghem, ci-dessus nommé, sous la condition de porter les nom & armes de VAN DER NOOT. (*Tablettes général.*, part. VIII, pag. 435.)

Les armes : d'or, à 5 coquilles de sable, rangées en croix.

NORMAND (LE). Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait quelques Familles nobles de ce nom :

NORMAND (LE), en Dauphiné; Famille dont les armes sont : d'azur, à la fasce d'argent, surmontée d'une tête d'aigle, arrachée du même.

NORMAND (LE), en Normandie, Election de Caen; Famille qui porte pour armes : d'argent, au chevron de sinople, accompagné en chef de 2 croissants du même, & en pointe d'une tête de More de sable, tortillée d'argent.

NORMAND (LE), Famille de la même Province, Election de Mortagne, laquelle est peut-être une branche de la précédente: elle porte les mêmes armes.

NORMAND, ou NORMANT D'ETIOLLES (LE), Famille dont il est parlé dans l'*Hist. du Berry*, par la Thaumassière, & qui porte pour armes: *écartelé d'or & de gueules, comme Astarac, le Bouteiller de Senlis, Gontaut & Chaugy*; mais elles sont de plus chargées de 4 rocs d'échiquier de l'un en l'autre, avec la concession d'une fleur de lis d'or, au champ d'azur, à l'écusson posé en cœur.

De cette Famille étoient: 1° N.... LE NORMAND, Evêque d'Evreux;

2° Et CHARLES LE NORMAND DU FORT, Secrétaire du Roi, qui épousa, en 1669, *Marie Parthon*, fille de *Guillaume*, Chirurgien Oculiste du Roi, & de *Marguerite Bignicourt*. Il en eut:

1. HERVÉ-GUILLAUME, ou GUILLOT, qui fuit;
2. CHARLES-FRANÇOIS-PAUL LE NORMAND D'ETIOLLES, connu aujourd'hui sous le nom de *Tournehem*, Seigneur de *Tournehem* (Seigneurie située entre Ardres & Guines) & de *Tournan* (Terre située en Brie, près d'Armainvilliers), Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi; il est mort en 1751;
3. Et CHARLOTTE, morte à Paris le 30 Octobre 1730, qui avoit épousé, en Mai 1691, *Louis-Godefroy*, Comte d'*Estrades*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Maire perpétuel de Bordeaux, dont des enfans. Voy. *ESTRADES*.

HERVÉ-GUILLAUME, ou GUILLOT LE NORMAND, Conseiller du Roi, épousa, en 1709, *Elisabeth de Francine*, dont il a eu:

1. CHARLES-GUILLAUME, qui fuit;
2. Et CHARLOTTE-VICTOIRE, née le 5 Novembre 1712, qui s'est mariée, le 6 Avril 1740, à *François de Baschi*, Comte de *Baschi-Saint-Estève*, Conseiller d'Etat & Ambassadeur de S. M. en Portugal & à Venise, dont des enfans. Voy. *BASCHI*.

CHARLES-GUILLAUME LE NORMAND, Ecuyer, Conseiller du Roi, Chevalier d'honneur au Prédial de Blois, fit preuve de noblesse en 1733, & s'est marié en secondes noces. Il avoit épousé en premières, en 1741, feue *Jeanne-Antoinette Poisson*, Duchesse-Marquise de *Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, laquelle fit l'acquisition du Marqui-

fat-Pairie de Menars, près de Blois, dont a hérité son frère, *Jean-François Poisson*, Marquis de Marigny, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi.

NORMAND, ou NORMANT DE LOURMEL (LE), en Bretagne: Famille qui remonte à MOÏSE LE NORMAND, Sieur de Salverte, Maréchal des Logis de la Noblesse de France, qui vivoit en 1557, avec *Isabeau Jouffeaume*, son épouse, & est mort âgé de 80 ans. Il fut, au rapport de M. de Lefrat, déclaré noble d'extraction par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669.

Les armes: *d'azur, au lion léopardé d'or; au chef cousu de gueules, soutenu d'argent, & chargé d'un léopard d'or.*

\* NORMANDIE. C'est une des plus grandes & des plus belles Provinces du Royaume, avec titre de *Duché*, anciennement appelée *Neustrie*. Ses armes sont représentées par deux léopards d'or, armés & lampassés d'azur, sur un champ de gueules, telles que les portoit ROLLAND, son premier Duc. Du temps de JULES-CÉSAR, la *Normandie* fut connue des Romains, sous le nom de *Ligue des onze Cités*, laquelle étoit composée d'autant de Peuples différens qu'il y avoit de Cités. — Sous l'Empereur HONORIUS, la *Normandie* formoit la *seconde Lyonnoise*, & étoit composée de neuf ou dix Diocèses. De la domination des Romains, cette Province passa sous celle des Français, du temps de CLOVIS I<sup>er</sup>, après la défaite de Syagrius, Général des Romains dans les Gaules. A la mort de ce Prince, arrivée en 511, ses Etats, partagés entre ses quatre fils, formèrent quatre Royaumes particuliers. — Vers l'an 820, les *Northmans* (*Normands*), Peuples du Nord de l'Europe, qui se répandirent, des régions les plus septentrionales, dans les Provinces voisines, & de proche en proche jusqu'aux Provinces les plus méridionales de la France, sous leur chef *Hasting*, démolèrent la Monarchie Française, & vinrent trois fois faire le siège de Paris, & enfin se prêtèrent à un accommodement avec CHARLES le Simple, qui leur céda une partie de la *Neustrie*, à condition qu'ils la tiendroient en Fief de la Couronne de France.

1. ROLLON, ou HROLF, forti de la Norwège, leur Chef & Conducteur, qui fit la paix avec le Roi de France, par traité passé à Saint-

Clair-sur-Epte en 902, se fit Chrétien, & dans la cérémonie du baptême fut nommé ROBERT, & mourut en 930 ou 31. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> GILLETTE, ou GISÈLE, fille du Roi CHARLES le Simple; & 2<sup>o</sup> Poppe, fille de Bérenger, Comte du Bessin, un des premiers Princes de son sang. Il en eut

II. GUILLAUME I<sup>er</sup>, surnommé *Longue-Epée*, deuxième Duc de NORMANDIE, qui fut assassiné à Péronne par le Comte de Flandre en 942. Il avoit épousé *Sprothe*, fille du Comte de Senlis, dont il eut pour fils & successeur,

III. RICHARD I<sup>er</sup>, dit *Aux Longues-Jambes*, surnommé *le Grand, le Vieux & sans Peur*, III<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE, fondateur de l'Abbaye de Fécamp, où il est enterré, il mourut en 996. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Edme, fille de HUGUES le Grand, Duc de FRANCE, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> Gonnor, qui fut d'abord sa concubine, & ensuite son épouse, dont il eut :

1. RICHARD, qui suit;
2. ROBERT, Archevêque de Rouen: il est auteur des anciens Comtes d'Evreux;
3. MAUGER, Comte de Corbeil;
4. GUILLAUME, Comte d'Exmes, ou Hiefmes, & d'Eu;
5. HEDVIGE, qui épousa *Geoffroy*, Duc de Bretagne;
6. Et MAHAUT, qui a épousé *Eudes*, Comte de Chartres.

IV. RICHARD, II<sup>e</sup> du nom & IV<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE, dit *le Bon*, fit achever l'Abbaye de Fécamp en 997, & y mourut en 1026. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Judith, fille de Conan, I<sup>er</sup> du nom, Duc de Bretagne; & 2<sup>o</sup> Poppe, ou Pophie, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit:

1. RICHARD, qui suit;
2. ROBERT, rapporté après son aîné;
3. GUILLAUME, Religieux dans l'Abbaye de Fécamp;
4. MAUGER, Archevêque de Rouen;
5. GUILLAUME, dit *d'Arques*, Comte de Talon (quelques-uns disent que ces deux derniers sont fils de Poppe, sa seconde femme);
6. ALIX, qui épousa *Renaud*, Comte de Bourgogne;
7. ALIÉNOR, qui a épousé *Baudouin*, Comte de Flandres;
8. POPPE, qui fut mariée à *Guillaume de Saint-Valery*;
9. Et JEANNE, morte fille.

V. RICHARD, III<sup>e</sup> du nom, V<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE, ne vécut que deux ans après son père: il mourut à Rouen, sans avoir été marié, en 1027, laissant pour héritier de ses biens & de son Duché, son frère, qui suit.

V. ROBERT, II<sup>e</sup> du nom, surnommé *le Magnifique & le Libéral*, fut reçu, par son père, Duc de NORMANDIE; alla à la conquête de la Terre Sainte, au retour de laquelle il mourut à Nice, en 1035, où il est enterré: il ne voulut pas se marier; il aima seulement la fille d'un Pelletier de Falaise, nommée *Arlette*, dont il eut

VI. GUILLAUME le Bâtard, VII<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE, qui, en 1063, par le testament de SAINT EDOUARD, Roi d'ANGLETERRE, fut nommé héritier de son Royaume: il alla en faire la conquête avec toute la Noblesse de son Duché; mourut à Rouen en 1087, & son corps fut transporté dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, qu'il avoit fondée. Il avoit épousé, en 1049, *Mahaut de Flandres*, fille de *Baudouin*, dit *le Lépreux*, Comte de Flandres, & d'ADÈLE DE FRANCE, fille du Roi ROBERT. Ses enfans furent:

1. HENRI, qui fut Roi d'ANGLETERRE & Duc de NORMANDIE, après son frère, & duquel nous parlerons ci-après;
2. RICHARD, qui fut assassiné;
3. GUILLAUME, dit *le Roux*, Roi d'ANGLETERRE;
4. ROBERT, qui suit;
5. ADÈLE, qui épousa *Etienne*, Comte de Blois, veuf de *Mahaut de Boulogne*, dont il eut un fils, nommé *Etienne de Boulogne*, qui fut dixième Duc de Normandie;
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles, nommées AGATHE, CONSTANCE, CÉCILE & ALIX.

VII. ROBERT, III<sup>e</sup> du nom, dit *Courte-Heuse*, VIII<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE, eut guerre avec HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'ANGLETERRE, son frère, qui eut l'inhumanité de lui faire perdre la vue & de le retenir prisonnier jusqu'à sa mort arrivée en 1134. Il avoit épousé *Sibylle*, fille de *Guillaume*, Comte de *Conversano*, dont il eut

GUILLAUME DE NORMANDIE, qui fut déshérité par son oncle HENRI: il demeura seulement Comte de Flandres.

VII. HENRI, I<sup>er</sup> du nom, Roi d'ANGLETERRE, après la mort de ROBERT, dit *Courte-Heuse*, son cadet, usurpa la Normandie sur GUILLAUME, Comte de Flandres, son neveu, & fut

le IX<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE. Il fut investi de ce Duché par le Roi LOUIS le Gros, & mourut à Saint-Denis, en France, en 1135. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> MATHILDE, fille de MALCOLM, Roi d'ECOSSE; & 2<sup>o</sup> *Adelise*, fille du Duc de Louvain, dont il n'eut point d'enfans. De la première il eut

VIII. MAHAUT, ou MATHILDE, Duchesse de NORMANDIE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à HENRI V, Empereur; & 2<sup>o</sup> à *Geoffroy*, Comte d'Anjou, dit *Plantagenet*. (Pendant ce temps, *Etienne de Boulogne*, son cousin, fut X<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE.) Elle eut du Comte d'Anjou, son second mari,

1. *Henri*, qui fuit;
2. *Geoffroy*, Comte de Nantes;
3. Et *Guillaume d'Anjou*.

IX. HENRI, II<sup>e</sup> du nom, XI<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE, Roi d'ANGLETERRE, mourut en 1189. Il avoit épousé *Eléonore de Guyenne*, que le Roi de France, LOUIS VII, avoit répudiée. Il en eut :

1. GUILLAUME, mort jeune;
2. HENRI, dit *le jeune*, qui assista, comme Pair de France, au sacre du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, le 1<sup>er</sup> Novembre 1179. Il est mort sans enfans, ayant été couronné Roi d'ANGLETERRE, le 11 Juin 1183, & son père, qui reprit le Duché de *Normandie*, eut pour successeur dans ledits Royaume & Duché, son troisième fils;
3. RICHARD, dit *Cœur de Lion*, qui fuit;
4. GEOFFROY, Comte de Bretagne, auteur de la branche des Comtes de *Bretagne*, par son mariage avec *Constance*, fille de *Conan*, Duc de *Bretagne*;
5. Et JEAN, dit *sans Terre*, rapporté après RICHARD, son frère.

X. RICHARD, dit *Cœur de Lion*, XII<sup>e</sup> Duc de NORMANDIE, Roi d'ANGLETERRE & Duc de Guyenne, mourut sans enfans en Avril 1199. Il eut pour héritier son frère,

X. JEAN, dit *sans Terre*, Roi d'ANGLETERRE, Duc de Guyenne, qui fut le dernier Duc de NORMANDIE. Il s'empara de ce Duché au préjudice d'ARTHUS, son neveu, fils de son frère GEOFFROY, Comte d'Anjou & de Bretagne. PHILIPPE-AUGUSTE reçut l'hommage de l'usurpateur en 1200, en lui faisant recevoir celui du jeune ARTHUS, pour la Bretagne; mais JEAN *sans Terre* ayant fait inhumainement mourir son neveu, en 1203, il fut cité devant le Roi & les Pairs de France, & n'ayant point comparu, les Duchés de

*Normandie* & de Guyenne, les Comtés de Poitou, d'Anjou, de Touraine & du Maine furent confisqués au profit du Roi, qui s'en mit en possession: ainsi le Duché de *Normandie* revint à la Couronne 300 ans ou environ après en avoir été séparé. HENRI III, fils de JEAN *sans Terre*, y renonça entièrement, moyennant les pays du Limousin, Quercy, Périgord, &c., qui devoient être unis au Duché d'Aquitaine. Après la mort de JEAN *sans Terre*, arrivée l'an 1216, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE conquit la *Normandie*, dont les Anglais, dans la fuite, s'emparèrent encore, mais enfin, sous le Roi CHARLES VII, elle fut entièrement conquise & réunie à la Couronne de FRANCE, dont elle fait une des plus belles & des meilleures parties du Royaume.

La *Normandie* a été donnée en apanage à plusieurs Enfans de FRANCE: 1<sup>o</sup> en Février 1331, à JEAN de FRANCE, fils aîné de PHILIPPE de VALOIS, & le même qui monta sur le Trône en 1350, & unit ce Duché à la Couronne en 1351; 2<sup>o</sup> en 1355, à CHARLES I<sup>er</sup>, de FRANCE, Dauphin de Viennois, fils aîné du Roi JEAN, & le même, qui depuis fut Roi en 1364, sous le nom de CHARLES V; 3<sup>o</sup> & en 1465, à CHARLES II, de FRANCE, 4<sup>e</sup> fils de CHARLES VII. CHARLES II, Duc de *Normandie*, eut en échange, en Avril 1469, le Duché de Guyenne, & mourut sans postérité en 1472. Par cet échange, fait en 1469, le Duché de *Normandie* fut de nouveau réuni à la Couronne, & depuis il n'en a plus été séparé.

Il est peu de Provinces en France où les Seigneuries, les Fiefs & les Terres nobles soient aussi multipliées que dans celle-ci. Il n'y avoit autrefois, en *Normandie*, que des Comtés: ils étoient seulement pour les frères des Ducs ou leurs proches parents. Les anciens Comtés, les seuls dont on ait connaissance, étoient ceux d'*Eu*, *Arques*, *Aumale*, *Evreux*, *Brionne*, *Exmes* ou *Hiefmes*, *Bayeux*, *Mortain* & *Cotentin*. Dans le XII<sup>e</sup> siècle les Ducs y ajoutèrent le Comté d'*Alençon*: les autres ne sont que depuis la nomination des Rois de France. Au XVI<sup>e</sup> siècles ces Monarques n'avoient de même créé que les Comtés d'*Harcourt*, *Tancarville*, *Beaumont-le-Roger* & *Longueville*, dont l'érection étoit du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce ne fut que dans le XVI<sup>e</sup> que l'on commença aussi à avoir en *Normandie* des Marquisats, supérieurs aux Comtés. Il paroît que celui

d'*Elbeuf*, érigé pour la Maison de *Lorraine*, fut le premier qui jouit de cette distinction. Il est à la vérité fait mention des *Marquisats* sous les Ducs de *NORMANDIE*; mais ce n'étoient que de simples *Baronnies*, que les Ecrivains appeloient quelquefois *Marquisats*, parce qu'elles étoient situées sur les marches du Duché, & d'ailleurs elles n'avoient point de prérogatives particulières. Les véritables *Baronnies*, qui donnoient aux Titulaires séance & voix délibérative à la Cour Souveraine des Ducs, dont elles relevoient immédiatement, étoient des Fiefs de dignité, de même que les *Marquisats* & les *Comtés*. Elles le sont encore à présent en Angleterre, dont le Gouvernement a été pris de celui de *Normandie*. Les Barons y sont les derniers Pairs du Royaume, & ce n'est vraisemblablement que par le non usage de cette dignité de *Pair*, que les grandes *Baronnies* de *Normandie* n'ont cessé de jouir de cette distinction. Il y a eu dans cette Province jusqu'à sept Duchés qui sont ceux d'*Alençon*, *Longueville*, *Esouteville*, *Aumale*, *Elbeuf*, *Damville*, *Harcourt* & *Thury*; actuellement ce nombre est moindre, & ne consiste plus qu'aux Duchés d'*Harcourt*, *Brogie*, *Coigny*, &c. Pour la Principauté d'*Yvetot*, au Pays de *Caux*, elle est remarquable à cause de ses grands privilèges & de la fable sur laquelle on fonde son origine, qui lui a mérité le titre de *Royaume* parmi le Peuple. En général les droits des Fiefs de *Normandie* sont fort bornés & l'ont toujours été: il y en a très-peu à qui la *Haute Justice* soit naturellement attribuée; cependant beaucoup de Seigneurs l'ont, mais ce n'est que depuis la fin du règne de Louis XIV: ce Monarque, pour subvenir aux frais de la guerre qu'il soutenoit, engagea un grand nombre de Hautes Justices, & cela diminua d'autant la juridiction des Officiers Royaux: cependant la plus grande part de ces Hautes Justices ne sont pas unies aux Fiefs, ni bornées par leur étendue, au contraire elles ont été divisées par Paroisses.

Parmi les Maisons du premier rang, issues des anciens *NORMANDS*, on ne trouve plus guère en *Normandie*, que la Maison d'*Harcourt*, dont les aînés possédèrent, dès le XI<sup>e</sup> siècle, le Comté de *Meulan-sur-Seine*, avec ceux de *Leicester* & de *Warwick*, en Angleterre. On y trouve aussi que peu de Maisons

des 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> rangs, c'est-à-dire desquelles sont issus des anciens Barons *Normands*, grands & petits: de ce nombre sont celles de *Malet de Gravelle*, *Martel de Bacqueville*, *Vieuxpont*, *Tournebu*, *Vassy*, *Courcy*, *Carbonnel de Canisy*, d'*O*, du *Merle* ou *Mesle*, *Briqueville de la Luzerne*, *Bailleul*, *Tilly*, *Argouges*, *Canonville*, ou *Canouville*, *Longueuil*, *Houdetot*, *Roncherolles*, la *Heuse*, ou *Heuze*, *Toussain*, & quelques autres. Plusieurs, même de celles qu'on vient de nommer, sont éteintes. Quant aux anciennes Maisons Françaises établies en *Normandie*, depuis que cette Province est passée sous la domination de nos Rois, leur nombre est assez considérable, & nous parlerons de celles-ci, comme de leurs précédentes, chacune en son rang, suivant l'ordre alphabétique.

**NORMANT (LE)**, Famille noble, qui est divisée en trois branches: les deux premières sont établies à *Rodez*, & la troisième, qui étoit établie à *Crépy-en-Valois*, est éteinte. Suivant la tradition, cette Famille est originaire de *Calais*, en *Picardie*, où, lors du siège de cette Ville, en 1316, par **EDOUARD**, Roi d'*ANGLETERRE*, ceux de ce nom étoient compris parmi les plus notables de cette Ville. La *Thaumaissière*, dans son *Hist. général. du Berry*, fait remonter cette Famille à **GUILLAUME LE-NORMANT**, Seigneur de *Villabon*, *Fleville*, la *Forêt du Mesnil*, qui fut un des habitants sortis de *Calais*, que **PHILIPPE DE VALOIS** envoya dans le *Berry*, où, pour récompense de sa fidélité à la défense de la ville de *Calais*, il l'indemnisait de la perte de ses biens, entr'autres de la *Terre de Tournehem*, Seigneurie, située entre *Ardres* & *Guines*, qui appartient aujourd'hui à **M. LE NORMAND D'ETIOLLES**, connu aujourd'hui sous le nom de *Tournehem*. Cette Famille s'est ensuite établie à *Montdidier*, en *Picardie*, & a perdu beaucoup de ses titres dans les incendies dont cette Ville a été affligée plusieurs fois, & encore tout récemment en 1775; c'est ce qui fait qu'elle ne peut remonter sa filiation qu'à

I. Noble **FLORENT LE NORMANT**, vivant en 1477, sous le règne de Louis XI, qui rendit hommage à ce Prince, la même année, de ses Terres & Seigneuries de *Sirmont* & de *Sauvilles*, dans le temps que ce Monarque reçut les soumissions des habitants de *Montdidier*. Il épousa 1<sup>o</sup> *Perrine Cauvel*; & 2<sup>o</sup> *Rogerette*

*Boquet*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et MARIE.

II. JEAN LE NORMANT, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier & Lieutenant Général de Police de ladite Ville, fut un des principaux & des plus notables, choisis, par les trois Etats, pour être députés à Laon, pour y notifier les articles de la paix conclue avec l'Angleterre. Il fut aussi un de ceux qui contribuèrent à faire transférer l'Eglise du Saint-Sépulcre de Montdidier, du faubourg où elle étoit située, dans le centre de la ville ; il contribua beaucoup, par ses largesses, à la construction d'une nouvelle Eglise, commencée en 1504 & finie en 1519. En reconnaissance de ses dépenses considérables, il eut, dans cette nouvelle Eglise, une sépulture distinguée dans la nef, vis-à-vis de la porte de l'entrée du chœur : il y fut inhumé, & on voit sur sa tombe son nom, ses qualités & ses armes. Il eut de *Jeanne de Morainvilliers*, son épouse, fille du Seigneur de ce nom,

1. FLORENT, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, tige de la branche établie à Crépy-en-Valois, rapportée ci-après.

III. FLORENT LE NORMANT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier après son père, & aussi Lieutenant Général de Police de la même Ville, épousa 1<sup>o</sup> *Marie Barbier* ; & 2<sup>o</sup> *Françoise de Franclieu*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de cette Congrégation, Faubourg Saint-Jacques à Paris ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. AIMÉE, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean Cocquerel* ; & 2<sup>o</sup> à *Jacques du Quesnel* ;
4. ANTOINETTE.

Et du second lit il eut :

5. CLAUDE, Sous-Pénitencier de la Cathédrale d'Amiens & Curé de Braches, entre Amiens & Montdidier ;
6. Et PHILIPPE, établi à Amiens, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Montdidier, & épousa N.... *Piart*, dont il eut

JACQUES-FRANÇOIS, Docteur en Théologie, Chanoine & Théologal de la Cathédrale d'Amiens.

IV. JEAN LE NORMANT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Fief de la Souille, donna des fom-

mes considérables pour les embellissements & ornements de la Paroisse du Saint-Sépulcre de la Ville de Montdidier ; fit faire un grand vitrail en verre peint, de 35 à 40 pieds de hauteur, représentant l'*Histoire de la vente du Patriarche Joseph aux Ismaélites* ; ce vitrail fut placé à une fenêtre au fond du chœur de l'Eglise, & au bas de ce vitrail étoit représenté JEAN LE NORMANT, à genoux sur un prie-dieu, & au-dessous on voyoit ses armes, avec l'inscription suivante en lettres gothiques : *Noble JEAN LE NORMANT, ancien Maire & bienfaiteur de l'Eglise*. Il jouissoit, par Lettres Patentes du Roi Louis XIII, du droit de mesurage sur les grains qu'on apportoit au marché de Montdidier, les Mardi & Samedi de chaque semaine, droit dont il avoit hérité de ses ancêtres. Il fit voir, pendant tout le cours de sa vie, un attachement inviolable pour le bien de l'Etat, la gloire de son Prince, l'honneur de sa patrie, le maintien de la Religion C. A. & R., & beaucoup de zèle pour la destruction des Hérétiques. Il avoit épousé *Jeanne l'Empereur*, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de Saint-Magloire, Faubourg Saint-Jacques à Paris.

V. JEAN LE NORMANT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Fief de la Souille, n'eut pas moins de zèle que ses ancêtres, pour le maintien de la Religion Catholique & la défense de la ville de Montdidier. Il eut de son mariage, avec *Marie Leclère* :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. ANTOINE, mort sans avoir été marié, qui testa le 9 Septembre 1663 ; laissa ses biens à PHILIPPE, son frère aîné, & à ses sœurs, par égale portion ; fit des legs pieux aux Eglises & Couvents de Montdidier, & voulut être enterré dans le Cimetière de Sainte-Barbe, de la Paroisse du Saint-Sépulcre.
3. 4. & 5. Et trois filles.

VI. PHILIPPE LE NORMANT, Seigneur du Fief de la Souille, né en 1626, mourut en 1688. Il avoit épousé, vers l'an 1648, *Anne le Fèvre*, dont il eut 17 enfans, dont 12 sont morts jeunes, & lors de sa mort il ne lui restoit plus que

1. PHILIPPE, mort en 1707, âgé de 53 ans, Prieur & Curé de Bus, du Ressort de l'Election de Montdidier ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;

3. LOUIS, tige de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. JEAN-BAPTISTE, Grand Chantre de l'Eglise Cathédrale de Rodez ;
5. Et ANNE.

VII. FRANÇOIS LE NORMANT, né à Montdidier, alla à Montauban, où il passa quelques années, de-là se transporta à Rodez, où il épousa, en 1695, *Françoise de Négré*, jeune veuve, & fille de N.... de *Négré*. Peu après son mariage, il acheta de M. de Balza, la seconde charge de Receveur des Tailles alternative de l'Élection de Rodez, & en fit pourvoir le Sieur Coignac, qui ne prêta son nom que jusqu'en 1716, qu'il mena son fils à Paris, où il obtint dispense d'âge pour le faire recevoir, à la Chambre des Comptes de Paris, à cette seconde charge de Receveur des Tailles ; ensuite FRANÇOIS LE NORMANT alla vendre les biens qui lui restoiert près de Montdidier, & acheta plusieurs Terres dans le Rouergue, où il venoit de s'établir ; & quoique qualifié de *Noble & Ecuyer* comme ses ancêtres, pour éviter de payer les lods & ventes, il se fit pourvoir d'une charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Montauban, qu'il ne garda que trois ans. Il acheta ensuite la Baronnie d'Ayssènes & de Lédergues, ainsi que les Seigneuries d'Espessergues, Jos, Marragou, des Angles, Aboul, du Bruel, Bozouls & Sénergues. Il est mort le 5 Juin 1731, a été inhumé en l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Amans de Rodez, dont il étoit bienfaiteur, dans un caveau sous la Chapelle de *Sainte Trajécie*, en l'un des bas côtés du Chœur, du côté de l'Évangile, sépulture qu'il avoit acquise pour lui & sa Famille ; mais par la nouvelle construction de cette Eglise plus resserrée, ce caveau se trouve aujourd'hui au-dessous des murs extérieurs de l'Eglise. Il a laissé de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JOSEPH, Grand Archidiacre de Comminges.

VIII. JEAN-FRANÇOIS LE NORMANT, Baron d'Ayssènes, épousa *Marie-Anne de Solanet*, fille de N... de *Solanet*, Trésorier de France, dont vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de Vexin ;
3. Et FRANÇOIS-RÉGIS, Aide Major au même Régiment.

IX. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS LE NORMANT,

Baron d'Ayssènes, pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Toulouse en 1750, a épousé, en 1754, *Marie-Catherine de Raynaldy*, fille de Messire N.... de *Raynaldy*, Baron de Colombières, d'une Maison alliée aux meilleures de la Province du Languedoc. Il en a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS-MARIE-ANNE-JOSEPH ;
2. MARIE-ANNE-CATHERINE-FRANÇOISE ;
3. JOSEPHE, mariée, le 11 Mars 1774, avec N.... de *Séguret*, Président, Juge Mage à Rodez ;
4. Et MARIE-CATHERINE-RÉGIS.

#### SECONDE BRANCHE, *Seigneurs de Bussy.*

VII. LOUIS LE NORMANT, Sieur de Bussy (troisième fils de PHILIPPE & d'*Anne le Fèvre*), fut envoyé en Bretagne, en 1681, pour faire la régie des Impôts & Billots qui sont les droits de cette Province. Il y épousa, en 1685, *Jeanne Thomé*, jeune veuve de condition, alliée aux meilleures Maisons de Bretagne, dont 18 enfans ; parmi les garçons il n'y en a eu que deux qui aient pris alliance, favoir :

- FRANÇOIS-DAUPHIN, qui suit ;  
Et PIERRE, marié à Guingamp, en Bretagne.

VIII. FRANÇOIS-DAUPHIN LE NORMANT, Sieur de Bussy, né le 8 Février 1693, épousa, à Rodez, par contrat du 30 Mars 1734, *Thérèse-Louise-Claudine d'Alichoux*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Buza-reingues, & de *Louise du Mas de Villaret*. Leurs enfans furent :

1. AMAND-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et une fille, mariée avec *Joseph-François-Régis de Séguret*, Ecuyer, Président, Juge Mage & Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Siège Présidial de Rodez, fils de *Joseph de Séguret*, & de MARIE-MADELEINE LE NORMANT.

IX. AMAND-FRANÇOIS LE NORMANT, Sieur de Bussy, né le 22 Août 1743, a été reçu, en 1768, en la Chambre des Comptes de Paris, à la charge de Receveur des Tailles dans l'Élection de Rodez, par la résignation qui lui en a été faite par son père.

#### TROISIÈME BRANCHE, *établie à Crépy-en-Valois, éteinte.*

III. FRANÇOIS LE NORMANT (second fils de JEAN, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles,

& de *Jeanne de Morainvilliers*), fut aussi ardent que ses aïeux pour défendre la ville de Montdidier contre les incursions des Anglais. Le peu de force qu'avoit le Seigneur de la Trémoille, Lieutenant Général pour le Roi en Picardie, à leur opposer, faisoit désespérer aux habitants de pouvoir être secourus, lorsque Pons de Dormy leur amena du secours & fit entrer dans la Ville, Rochebaron, Auvergne, Florac, avec 50 hommes d'armes suivis de 1,000 Francs Archers, conduits par René de la Pelleterie ; mais ce renfort & tous les habitants, ayant à leur tête les plus notables, ne purent empêcher la prise de la Ville après 10 ou 12 jours de vigoureuse défense, & l'ouverture de la brèche obligea les habitants à capituler : la garnison, qui obtint les honneurs de la guerre, alla rejoindre le corps de la Trémoille. Six jours après l'approche du Duc de Vendôme, les ennemis abandonnèrent la place, après l'avoir brûlée, & les Français y rentrèrent, lors du traité de Cambrai, le 5 Août 1529, & CHARLES-QUINT renonça à ses prétentions sur Montdidier. FRANÇOIS LE NORMANT contribua beaucoup à la réédification de l'Eglise du Saint-Sépulcre, comme avoit fait son père, par les dons qu'il fit lors de son décès, arrivé en 1526. Il fut inhumé dans le tombeau de son père, & sur sa tombe on mit : *Cy-gît honorable homme FRANÇOIS LE NORMANT, ancien Echevin, bienfaiteur & restaurateur de cette Eglise, & au-dessous sont représentées ses armes. Il eut de Valentine de la Morlière, son épouse,*

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et ANTOINE, dit *le Jeune*, auteur de la dernière branche, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE LE NORMANT épousa *Elisabeth Joly*, fille de N.... *Joly*, Conseiller du Roi, Receveur & Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, dont il eut

V. JEAN LE NORMANT, aussi Conseiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel de cette Ville, qui s'est marié à N.... *Mauger*, de la Ville de Gien, en Gâtinais. Il fut intéressé dans plusieurs affaires sous M. Fouquet, Surintendant des Finances ; mais il mourut au milieu de ses projets. De son mariage il laissa :

1. LOUIS, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Barnabite, ensuite de l'Ordre de Cluny, Aumônier des Gardes du Corps du Roi, gratifié d'une pension par LOUIS XIV,

fur un Evêché, en récompense de ses services, mort à Paris vers l'an 1748 ;

3. ANGÉLIQUE, veuve de N.... *Gratien*, Conseiller au Châtelet, ensuite au Parlement, laquelle passa le reste de sa vie dans la retraite & les exercices de piété. Elle mourut en 1729, & fut inhumée à Saint-Paul ;
4. ANNE, morte fille ;
5. MARIE, qui épousa *Jean Fraizier*, Conseiller en l'Élection de Montdidier ;
6. Et MARGUERITE, qui a épousé *Adrien Coulet*, Conseiller en la même Élection.

VI. LOUIS LE NORMANT, établi à Crépy-en-Valois, fut Commissaire de la Gendarmerie, & épousa *Madeleine le Moigne de la Fontaine*, fille de N.... *le Moigne de la Fontaine*, Secrétaire du Roi, dont plusieurs enfans. Il n'est resté qu'une fille, nommée

MARIE-MATHIEU, qui s'est mariée, en Décembre 1705, à *Noël-François-Julien Neret*, de la même ville de Crépy, dont postérité. Voyez NERET.

#### DERNIÈRE BRANCHE.

IV. ANTOINE LE NORMANT, dit *le Jeune* (second fils de FRANÇOIS & de *Valentine de la Morlière*), établi à Montdidier, y fut Maire de la Ville & de son Gouvernement, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

V. FLORENT LE NORMANT, Maire héréditaire de la ville de Montdidier & de son Gouvernement, marié à *Antoinette Prunier*, fille de *Pierre Prunier*, Receveur de Charbonnières. Il en eut trois enfans, deux moururent jeunes, & il resta

VI. FLORENT LE NORMANT, II<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Marie le Maire*, dont vinrent :

1. JEAN, Ecclésiastique, Licencié en la Faculté de Paris, Curé de Bayonvillers, en Sancerre, Diocèse d'Amiens, où il mourut ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS LE NORMANT, Ecuyer, Chef de la Paneterie du Roi, épousa *Marie le Maire*, fille de *Pierre*, morte en 1668, dont il eut beaucoup d'enfans, entr'autres :

Deux garçons : l'aîné fut Ecclésiastique, & le second, Célestin ;

Et plusieurs filles, Religieuses, excepté une, qui s'est mariée à N.... *le Clerc de Ricamel*, Conseiller au Bailliage & Prévôté de Montdidier, laquelle hérita de tous les biens de la succession de son père. (Généalogie dressée sur un *Mémoire* communiqué.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 merlettes de sable.*



**NORMANT DE MÉZY (LE)**, Famille noble, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*: nous savons seulement que

SÉBASTIEN-FRANÇOIS-ANGE LE NORMANT DE MÉZY, Conseiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Elisabeth le Coiffier*, a épousé, en secondes noces, le 5 Mai 1760, *Marie-Louise-Augustine de Salignac de la Mothe-Fénélon*, fille de *Gabriel-Jacques de Salignac*, Marquis de Fénélon, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Conseiller d'Etat d'Épée, Gouverneur du Quesnoy & Ambassadeur de S. M. auprès des Provinces-Unies, & de *Louise-Françoise le Pelletier*.

**NORMANT DE LA PLACE (LE)**, Famille que l'on trouve dans Dubuisson: nous ignorons si c'est la même que la précédente. Elle porte pour armes: *d'azur, à 2 fasces onnées d'argent; au chef du même, chargé d'une rose de gueules, entre 2 canettes affrontées de sinople.*

**NORMANT DE LA VILLEHÉLEUC (LE)**, en Bretagne, Reffort de Rennes: Famille de laquelle étoit JEAN LE NORMANT (fils d'ALAIN LE NORMANT), Sieur de la Villehéleuc, vivant en 1464, avec *Perrette du Chalongé*, sa femme. Il fut déclaré noble d'ancienne extraction, au rapport de M. Huart, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 5 Avril 1669.

Les armes: *d'azur, au rencontre de cerf d'or, cantonné de 4 molettes du même.*

\* **NORMANVILLE**, Terre située dans le Bailliage de Caux, au milieu des terres, laquelle a donnée son nom à une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie.

On trouve dans un vieux Registre des Nobles de Normandie: HUGUES DE NORMANVILLE, Seigneur de Hattentot, Rouville & Hibernont; — RAOUL DE NORMANVILLE est mentionné parmi les 25 Barons qui jurèrent fidélité au Roi JEAN sans Terre en 1205; — RICHARD DE NORMANVILLE est aussi nommé dans un rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1236; — Il y a un titre de l'an 1368, qui parle de LAURENT DE NORMANVILLE, Chevalier, père de PIERRE DE NORMANVILLE, qui plaidoit en l'Echiquier en 1343.

Par des Lettres passées, sous le scel du Comté de Longueville, en 1369, on voit

Tome XV.

comme Jean du Ménil, Ecuyer, vendit à LAURENT DE NORMANVILLE, dit de *Hardouville*, Ecuyer, un écu de rente.

ROGER DE NORMANVILLE, Seigneur de Hardouville, vivant en 1391, épousa *Jeanne d'Estouteville*, fille de *Collard*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aussebofc, &c., & de *Jeanne d'Auvrecher*, sa première femme. Elle étoit veuve en 1455. Ils eurent:

1. GUILLAUME DE NORMANVILLE, qui fut père de
1. ROGER, Seigneur de NORMANVILLE & de l'Escalier, qui vivoit en 1482;
2. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE DE NORMANVILLE, Seigneur du Boscol, ou Boscault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, s'est marié à *Madeleine de Laval*, fille de *René*, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette de Havart*. De ce mariage vint

GUILLAUME DE NORMANVILLE, Seigneur de Foucard, qui s'est marié, vers l'an 1500, à *Adrienne des Hayes*.

MARGUERITE, probablement sa fille, étoit veuve, en 1540, de *Jacques du Ménil*, Seigneur de la Rivière.

Il y a un aveu rendu le 28 Juin 1555, pour *Marguerite d'Orbec*, veuve d'ADRIEN, Sire de NORMANVILLE, pour ADRIEN DE NORMANVILLE, son fils. Le dernier de tous ses enfans ne laissa qu'une fille, qui s'est mariée dans la Maison de *Pestel*, Seigneur de Blesimaré & de Saint-Laurent, dont les enfans ont possédé depuis la Terre de *Normanville*. (Voilà ce que nous apprend l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*.)

Il y a encore deux branches de cette Famille, qui subsistent dans le Pays de Caux: l'une est celle des Seigneurs de *Foucard* & *d'Auffay*; & l'autre est celle des Seigneurs des *Héberts* & des *Bordes*, de laquelle nous allons parler d'après l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 415.

I. ADRIEN DE NORMANVILLE, Ecuyer, Seigneur des Héberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec, en Caux, qualifié *Ecuyer* en 1527, est nommé, dans une Sentence du 16 Octobre 1539, légataire universel de *Jacqueline de Canonville*, veuve de JEAN DE NORMANVILLE. Il avoit épousé *Catherine de Belleville*, dont vinrent:

1. DURAND, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Boscault, Chevalier de l'Ordre du Roi;

E

3. CHARLOTTE, mariée, le 22 Février 1574, avec *Pierre de Thiboutot*, Ecuyer;
4. JACQUELINE, femme d'*Odot du Crotei*, Conseiller du Roi, Lieutenant du Bailli de Caux, au siège de Caudebec;
5. Et MARGUERITE, qui a épousé, vers l'an 1575, *Annibal Aprix*, Sieur de Vimont, &c., dont postérité. Voy. APRIX DE MORIENNE.

II. DURAND DE NORMANVILLE, Seigneur des Héberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec, en Caux, épousa, le 7 Décembre 1564, *Madeleine de Saint-Pierre*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Saulnerie & de Saint-Julien, & de *Marie Vauquelin*, Dame de Vassy. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et JEANNE, qui épousa *Louis de Quibeuf*, Sieur de la Masure.

III. JACQUES DE NORMANVILLE, Ecuyer, Sieur des Héberts, Capitaine des Chevaux-Légers, épousa, le 12 Décembre 1591, *Aldrienne du Crocq*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Germain & de Morienne, & de *Marguerite du Tot*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

IV. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur des Héberts, qui s'allia, le 24 Juin 1619, avec *Marguerite de Guérin*, fille de *Tanneguy*, Ecuyer, Seigneur de Tourville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, & de *Charlotte d'Ancienneville*. Ils eurent :

1. PIERRE, Ecuyer, Sieur des Héberts & des Bordes;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

V. FRANÇOIS DE NORMANVILLE, Ecuyer, épousa, le 13 Février 1560, *Madeleine Gouel*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Bellefosse, & de *Françoise Goffelin*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PIERRE.

VI. FRANÇOIS DE NORMANVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui fut maintenu dans la possession de sa noblesse, par Ordonnance du 17 Avril 1668, & s'allia, le 17 Mai 1687, avec *Marie d'Herbouville*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de *Louise Frerret*. De cette alliance font issus :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et LOUIS-JOSEPH.

VII. PIERRE-FRANÇOIS DE NORMANVILLE, Ecuyer, s'est marié le 23 Août 1712, avec

*Anne-Thérèse des Mares*, fille d'*Adrien-Hector*, Ecuyer, & de *Françoise de Gennevrière*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans :

JEANNE-CLAUDE-PÉTRONILLE, née le 13 Mai 1721, reçue à Saint-Cyr le 20 Juin 1732.

Les armes : *d'azur, à 3 merlettes d'or.*

\* NORON, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Fief, Terre & Seigneurie, mouvant nûment du Roi par foi & hommage, à cause de sa Vicomté de Bayeux, pour un huitième de fief de *Haubert*. Il est situé dans les Paroisses de *Noron* & d'*Agy*, & a, de temps immémorial, le droit de seul Patron honoraire de la Paroisse de *Noron*.

NORTHOUT, en Artois. JEAN DE NORTHOUT, Chevalier, Seigneur de Bayeghem, de *Northout*, Capitaine de la ville de Dunkerque, Conseiller & Maître d'Hôtel de la Reine Douairière de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, obtint l'érection de la Seigneurie de *Bayeghem*, dans l'Artois, en *Baronnie*, par Lettres de l'Empereur CHARLES V, du 1<sup>er</sup> Mars 1545.

\* NORWÈGE (LA), Royaume de l'Europe, qui appartient au Roi de *Danemark*. Elle a eu des Rois particuliers jusque sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle que HAGUIN épousa MARGUERITE, fille de VALDEMAR III, Roi de DANEMARK. CHRISTOPHE lui succéda; & après celui-ci CHRISTIAN I<sup>er</sup>, fils de *Thierry*, Comte d'*Oldenbourg*, recueillit cette succession en 1448. Voy. DANEMARK.

NOS, ou NOTS (DES), Maison des plus anciennes de la Province de Bretagne, qui est connue d'ancienne Chevalerie dès l'an 1300, & est distinguée & illustrée par ses alliances & par ses services militaires dans la Marine, notamment la branche des Comtes de *Champmeslin*, au Maine. Le premier que l'on connoisse est

I. PHILIPPE DES NOS, Seigneur de Vaumeloifel, qui épousa, vers 1322, *Tiphaine du Boifriou*, d'une ancienne Maison, dont il eut

II. ANTOINE DES NOS, Seigneur de Vaumeloifel, qui se maria avec *Anastase la Vache de la Touche*, fille de N..., Comte de la Touche, de laquelle vint

III. JEAN DES NOS, Seigneur de Vaumeloifel, qui épousa *Jeanne de Goyon*, fille

ainée de N.... de Goyon de Launay, de la Maison de Matignon, dont

IV. PIERRE DES NOS, qui s'est marié, en 1491, à *Catherine Ferrière*, fille aînée de N.... *Ferrière*, Seigneur de la Motte-Rogon. Il en eut

V. JEAN DES NOS, II<sup>e</sup> du nom, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa, en 1538, *Louise de Chateaubriand*, de laquelle vint

VI. FRANÇOIS DES NOS, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui vint s'établir dans la Province du Maine, où il posséda des Terres considérables. Il épousa, en 1568, *Charlotte de Jousson*, Dame d'Hémenard, la Tannière & la Muffardière, près de Châtellerault, dont entr'autres enfans

VII. GILLES DES NOS, Seigneur d'Hémenard, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui s'est marié, en 1597, avec *Charlotte de Buor*, d'une des plus anciennes Maisons du Poitou, héritière de la Gerbaudière & Dame de l'Establière. Ils eurent

VIII. GILBERT DES NOS, Seigneur de la Gerbaudière, qui épousa, en 1627, *Françoise le Cousturié*, fille de *David*, Seigneur des Chambrettes, & de *Marie de Marbœuf*, sœur d'un Président à Mortier au Parlement de Bretagne. Il en eut

IX. GILLES DES NOS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Hémenard, qui s'est marié, en 1652, à *Suzanne de Malenoë*, cousine de *Charles du Bellay*, Prince d'Yvetot, & fille de *Jacques de Malenoë*, Seigneur de Marigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant aux Gouvernemens du Port-Louis, d'Hennebont & de Quimper, & de Dame *Léonore du Bellay*, héritière de la Feuillée. Ils eurent

X. CHARLES-GILLES DES NOS, Seigneur de la Feuillée, qui, par sa femme, dont le nom est ignoré, fut père de

XI. JEAN-BAPTISTE DES NOS, Comte de la Feuillée, qui mourut à Paris, le 29 Mai 1747, âgé d'environ 60 ans. Il avoit épousé *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*, d'une des plus anciennes Noblesses du Maine, & dont les alliances ne font pas moins illustres que celles que la Maison DES NOS a faites dans tous les temps. Ils eurent :

1. N.... DES NOS, qui s'est mariée à GILLES-MARIE, Comte DES NOS, rapporté ci-après ;
2. Et CHARLOTTE-SUSANNE, qui suit.

XII. CHARLOTTE-SUSANNE DES NOS, Dame de la Feuillée & de Maresché, une des Dames nommée pour accompagner MADAME, s'est mariée, le 22 Novembre 1753, à *Paul-Louis*, Duc de Beauvilliers, Pair de France, Comte de Buzançais, Grand d'Espagne de la première classe, Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp d'un Régiment de son nom & Chevalier de Saint-Louis. Voyez BEAU-VILLIERS.

SECONDE BRANCHE,  
Comtes de CHAMPMESLIN.

De cette branche étoit N.... DES NOS, qui laissa :

1. GILLES, Comte de Champmeslin, qui fut Chef d'Escadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis & Commandant du port de Brest. Il réduisit à l'obéissance du Roi la Louisiane ; fut Lieutenant Général & Commandant en chef dans toutes les mers, isles & terres fermes de l'Amérique Méridionale en 1720, & Lieutenant Général des Armées Navales en 1724. Il laissa pour fille unique

LOUISE-JULIENNE DES NOS DE CHAMPMESLIN, qui s'est mariée, le 30 Novembre 1708, à *Henri-Louis*, Marquis de Chavagnac, Lieutenant Général des Armées du Roi, & duquel elle eut postérité. Voy. CHAVAGNAC.

2. Et CHARLES, qui suit.

CHARLES, Comte DES NOS, fut Chef d'Escadre en 1694, Vice-Roi des Isles Françaises de l'Amérique, à la Martinique, en 1701, & est mort Lieutenant Général des Armées Navales. Son fils,

N...., Comte DES NOS, est mort en 1747 Chef d'Escadre, laissant plusieurs enfans, entr'autres :

1. GILLES-MARIE, qui suit ;
2. Et LOUIS-RENÉ, né en 1716, Abbé de Redon en 1747, Evêque de Rennes en Janvier 1761, qui fut sacré le 16 Août suivant ; fut nommé à l'Abbaye de Saint-Evroult en 1764, & a été transféré à l'Evêché de Verdun en 1770. Il vivoit encore en 1773.

GILLES-MARIE, Comte DES NOS, d'abord Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mourut à Brest, le 27 Avril 1754, âgé de 43 ans. Il avoit épousé sa parente, N.... DES NOS, rapportée ci-dessus, fille de JEAN-BAPTISTE, Comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*. De cette alliance il a eu des enfans. (Mer-

*cure de France* de Juin 1747, p. 212 & de Décembre 1753, p. 195.)

Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.*

‡ NOSSAY DE LA FORGE, Famille noble, établie en Poitou, de laquelle étoit

RENÉ DE NOSSAY, Chevalier, Seigneur de la Forge, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui, de *Marie Hélie*, sa femme, a laissé

PIERRE DE NOSSAY, Chevalier, Seigneur de Tillou, qui s'est marié, par contrat du 29 Juillet 1704, avec *Louise de Brémond d'Ars*, fille de Messire *Jofias de Brémond*, Chevalier, Seigneur d'Ars, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat & Privé, Maréchal de ses Camps & Armées, & de feu *Marie de la Rochefoucauld*. De ce mariage est issu

PIERRE DE NOSSAY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de *la Forge*, qui épousa *Jacquette Thébault*, fille de *Charles* & de *Jacquette de Poix*. De cette alliance est issue

MARIE-ANNE-THÉRÈSE, qui a épousé, par contrat du 30 Août 1734, *François Ague*, Chevalier, Seigneur de la Voûte-Saint-Coutant, dont postérité. Voy. ‡ AGUE.

A cette Famille appartient BLAISE DE NOSSAY DE LA FORGE-TILLOU, qui a épousé *Thérèse Ague*, sœur de *François*, ci-dessus.

NOT (DU), en Normandie; Famille divisée en trois branches : de la première est N.... DU NOT DE BERVILLE, qui est marié & n'a pas d'enfans.

De la seconde est LOUIS-JOSEPH DU NOT DU QUESNAY, qui est marié & n'a pas d'enfans. Il a pour cousines :

1. 2. 3. & 4. MARGUERITE, MARIE-CHARLOTTE, ELISABETH & MARIE-CATHERINE.

Et de la troisième branche est N.... DU NOT, née en 1699, Religieuse Ursuline à Lifieux, qui a pour neveu,

GABRIEL-JACQUES DU NOT DE SAINT-MACLOU, Ecuyer, Baron de Vieux-Pont, Seigneur de Grandval, Houlbec & Saint-Maclo, qui a épousé *Marie-Madeleine de Moreau de Boncourt*, de laquelle sont issus :

1. JACQUES-PHILIPPE, qui suit ;
2. JEAN-ALEXANDRE, né le 11 Mars 1733, Capitaine Aide Major au Régiment de Beauvaisis, qui s'est marié, en 1765, à *Marie-Anne-Vidoire*, Américaine ;
3. GABRIEL-ANTOINE, né en 1734, Chevalier de Saint-Louis, avec une pension du Roi, qui s'est retiré du service en 1761, & est

entretenu à la fuite du Château de Caen, après avoir perdu une cuisse à l'attaque du village d'Oëlpern ;

4. SOPHIE, née en 1736 ;

5. Et MARIE-ANNE, née en 1741.

JACQUES-PHILIPPE DU NOT DE GRANDVAL, né le 31 Décembre 1724, a servi 12 ans dans la Maison du Roi. Il a épousé, le 7 Février 1753, *Marie-Anne de Malherbe*, morte en 1759, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Amanville, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1. JACQUES-ANDRÉ, né le 30 Novembre 1753 ;
2. Et MARIE-ANNE, née le 9 Octobre 1756.

NOUE (DE LA), en Champagne : *lofangé d'argent & d'azur.*

NOUE (DE LA), Famille ancienne & distinguée dans la Province de Bretagne, dont il est fait mention dans l'Histoire de cette Province.

GARNIER DE LA NOUE vivoit en 1152, & GUILLAUME DE LA NOUE, Chevalier, en 1200. Cette Famille a pris ou donné son nom à la Terre de *la Noue*, dans la Paroisse de Frenay, en Retz, Evêché de Nantes. Les titres de cette Seigneurie font mention de noble OLIVIER DE LA NOUE, vivant en 1365 : on y trouve indifféremment LA NOE, ou LA NOUE, en latin NOA. La même espèce de possession de deux Terres du même nom de *la Noue*, ou *Noë*, dans différents cantons de la Province, peuvent avoir donné le nom à deux Familles différentes, ou qui pourroient avoir la même identité : quoi qu'il en soit, elles sont également recommandables par leur ancienneté, leurs emplois & leurs alliances.

GILLES DE LA NOUE, ou DE LA NOE, étoit Ecuyer sous Bertrand du Guesclin, en 1370 ; — JEAN DE LA NOE est mentionné dans les titres de la Baronnie de Retz, en 1392 ; — ETIENNE DE LA NOE fut un des Seigneurs qui accompagnèrent le Duc de Bretagne, en France, en 1418. — Le Sire DE LA NOE, ou DE LA NOUE, signa, avec beaucoup d'autres de ce nom, en 1465, le traité passé à Caen entre le Roi Louis XI & François, Duc de Bretagne. — Pour la Famille DE LA NOUE, dont nous allons parler ici, & qui a formé plusieurs branches, elle remonte, par filiation suivie, à

I. GUILLAUME DE LA NOUE, Seigneur dudit

lieu, qui fut un des Nobles de la Baronnie de Retz qui firent hommage au Duc de Bretagne en 1383. En 1402 il rendit aveu à la Châtellenie des Hucquetières, pour la Terre noble de Guibretoux. Il eut pour enfans :

1. MAURICE, qui suit;
2. Et JEANNE DE LA NOUE, qui porta la Terre de ce nom à son mari, *Jean de Basoges*, avec lequel elle rendit aveu en 1417 & 1445.

III. MAURICE DE LA NOUE, Seigneur de la Noüe, après la mort ou par arrangement de JEANNE, sa sœur, succéda aussi à son père dans la succession de la Terre de Guibretoux, dont il rendit aveu en 1453. Il avoit accompagné, en 1420, le Sire de Coëtquen, & laissa pour enfans :

1. OLIVIER, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Comtes de *Vair*, rapportée ci-après.

III. OLIVIER DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Guibretoux, la Nivardière, &c., rendit aveu de la Terre de *la Noüe* en 1463, & épousa *Jeanne de Laval*, fille de *Guy*, II<sup>e</sup> du nom, Chambellan du Roi CHARLES VII. Elle étoit, en 1481, tutrice de son fils, qui suit.

IV. FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, se distingua dans les guerres d'Italie, vers l'an 1510, avec les Maréchaux de Rieux & de Rohan-Gié, & autres Seigneurs. Il eut, par acte de 1519, permission de Tanneguy Sauvage, Baron de Retz, pour faire construire, sur la Terre de *la Noüe*, Château, Maison forte, tant à Douves qu'à Pont-Levis, comme bon lui sembleroit, avec tous les droits de Châtellenie : cette permission lui fut accordée, tant en considération de ses services, que de sa noblesse, & aux fins de l'augmentation de sa Seigneurie de *la Noüe*. Il épousa *Madeleine de Châteaubriant*, Dame de Chavannes, fille de *René de Châteaubriant*, Comte de Cafan, &c., & d'*Hélène d'Esfonteville*. Ils eurent

V. FRANÇOIS DE LA NOUE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, Chavannes, la Roche-Bernard, du Loroux-Bottereau, qui fut nommé, en 1543, comme Gentilhomme de la Baronnie de Retz, pour entrer dans la garnison du Château de Nantes. Son épouse, *Bonaventure l'Epervier*, Dame de Briord, étoit, en 1553, tutrice de ses enfans, savoir :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARGUERITE-CLAUDINE, qui épousa, en

1556, *Jacques le Porc de la Porte*, Baron de Vézins, en Anjou.

VI. FRANÇOIS DE LA NOUE, III<sup>e</sup> du nom, né en 1531, surnommé *Bras-de-Fer*, parce qu'ayant eu le bras gauche emporté à la prise de Fontenay, en Poitou, il s'en fit mettre un de fer. Il fut tué au siège de Lamballe en 1591, avec la réputation d'un grand Général, d'un habile Négociateur, d'un excellent Politique, d'un bon citoyen & d'un homme vertueux. Il avoit épousé *Marguerite de Téligny*, fille de *Louis*, tué à la Saint-Barthélemy, & de *Louise de Coligny*, celle-ci se maria à *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange. De son premier lit vinrent :

1. ODET, qui suit;
2. THÉOPHILE, qui prit le nom de *Téligny* après la mort de CLAUDE DE LA NOUE, son neveu : il n'eut de sa femme, d'une Famille de Beauce, que deux filles, nommées

CATHERINE & ANGÉLIQUE.

3. JEANNE, qui s'est mariée à N.... de *Goyon*, Marquis de la Mouffaye, dont elle n'eut point d'enfans;
4. MARIE, veuve 1<sup>o</sup> de N...., Seigneur de *Chambray*; 2<sup>o</sup> de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Grand Prévôt de France; laquelle se maria 3<sup>o</sup> en Septembre 1622, à *Pons de Lauzières-Thémines de Cardaillac*, Marquis de Thémines, Maréchal de France en 1622, dont elle fut la seconde femme. Voy. LAUZIÈRES;
5. Et ANNE, qui épousa 1<sup>o</sup> *David*, Baron de *la Muffe* & de Ponthus, Banneret de Bretagne; & 2<sup>o</sup> *Jacques*, Marquis de *Cordouan*, Seigneur de Mimbé, au Maine.

VII. ODET DE LA NOUE, fils aîné du fameux *Bras-de-fer*, fut employé avec distinction, au service du Roi HENRI IV, & épousa *Marie de Lannoy*, de la branche de *Lesdain*, Maison illustre de Flandre, dont il eut

VIII. CLAUDE DE LA NOUE, Gentilhomme de la Manche de GASTON, frère du Roi LOUIS XIII, marié avec N.... de *Saint-Georges de Vérac*, dont, pour fille unique,

IX. MARIE DE LA NOUE, mariée, en 1644, avec *Léonor-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, en Normandie, dont postérité. Voy. SAINT-SIMON-COURTOMER.

BRANCHE  
des Comtes de VAIR.

III. JEAN DE LA NOUE (second fils de MAU-

RICE, Seigneur de LA NOUE & de Toulan), fut Capitaine de Machecoul, en Retz, en 1458. Il eut pour fils,

IV. GUILLAUME DE LA NOUE, II<sup>e</sup> du nom, qui eut la Commission de faire fortifier Vannes en 1487, & épousa, vers l'an 1460, N... de *Liffeneuve*, seule héritière de sa Famille, dont il prit les armes. De ce mariage vint

V. GUILLAUME DE LA NOUE, III<sup>e</sup> du nom, qui fut Capitaine de 25 Lances, & l'un des nobles Bretons qui se réfugièrent en Touraine en 1484, à cause de leurs démêlés avec le Ministre Landais. Il y épousa, en 1505, *Christine Piroit*, ou *Peraut de la Villière*, fille du Lieutenant Général & premier Magistrat de Chinon, dont vint

VI. GUILLAUME DE LA NOUE, IV<sup>e</sup> du nom, qualifié noble *Ecuyer*, qui succéda à son aïeul maternel dans la place de Lieutenant Général, place alors très-distinguée. Il épousa *Françoïse de Fromentières*, fille de *Pierre*, *Ecuyer*, Seigneur de *Fromentières*, Echançon du Roi, auquel il avoit rendu aveu de cette Terre en 1489. GUILLAUME rendit aussi aveu au Roi pour sa *Terre des Planches*, fiefs & dîmes, dans la Paroisse de Pacé, près de Rennes, en 1537, lesquels furent ensuite vendus pour l'acquisition de la Terre & Baronnie de Vair. Il laissa de son mariage :

1. CHARLES, qui suit ;
2. RENÉ, Chanoine de Saint-Mesmes, où il fonda l'Office solennel de Saint-Paul & de la Madeleine & un Anniversaire ;
3. Et GUILLAUME, allié à *Claude de Rancher*, fille de noble *Léonard de Rancher*, *Ecuyer*, Seigneur de *Mouffieux*, *Verneuil* & la *Guitonnière*.

VII. CHARLES DE LA NOUE, Seigneur, en 1537, de Grigné-le-Brifay, de Vaubreton & de Vair, Conseiller au Parlement de Bretagne, Maître des Requêtes de l'Hôtel, Chancelier de M. le Duc d'ANJOU, frère d'HENRI III, fut employé, avec distinction, dans les affaires les plus importantes de l'Etat, & avoit partagé noblement avec ses cadets, le 3 Mars 1560. Il avoit épousé, en 1570, *Marie de la Barre*, issue de *Jean de la Barre*, qui vainquit Mathieu de Goureray, Anglais, au célèbre Tournois fait à Lisbonne, & étoit frère d'*Emery de la Barre*, Chevalier Breton, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il en est parlé dans l'*Hist. général. de la Noblesse de*

*Touraine*, par le Chevalier l'Hermite de Souliers. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, qui embrassa d'abord l'Etat Ecclésiastique, quitta ses Bénéfices, & fut tué en duel par le Seigneur de Crapado.

VIII. GUILLAUME DE LA NOUE, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vair, Crazelles, Crenolle, &c., Conseiller au Parlement de Bretagne, Conseiller ordinaire de la Reine, son Intendant, Chancelier de Madame la Duchesse d'ORLÉANS, femme de GASTON, mourut Doyen du Parlement de Bretagne. Il avoit épousé, en 1604, *Anne de Cornulier*, fille du Seigneur de la Touche & de la Haye, & sœur de *Pierre de Cornulier*, Evêque de Rennes. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. HENRI, tige de la branche des Seigneurs de *Bogard*, rapportée ci-après ;
3. HÉLÈNE, qui épousa *Jean de Saint-Pern*, Chevalier, Seigneur du Lattay ;
4. Et ELÉONORE, qui a épousé le Seigneur N.... *Maudet de la Fouchais*.

IX. CHARLES DE LA NOUE, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Vair, par érection de 1659, Conseiller d'Etat, épousa noble *Elisabeth de Mouffy*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CHARLES-ARMAND, Capitaine des Gardes de l'aïeul de M. le Prince de Condé actuel & Gouverneur du père de S. A. S. ;
3. Et N.... DE LA NOUE, Capitaine de Cavalerie au Régiment de son frère aîné, ensuite Lieutenant Général des Troupes de Bavière.

X. JACQUES DE LA NOUE, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, &c., Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, épousa *Catherine de Vieuxpont*, des Sires de *Vieuxpont*, en Normandie, fille d'*Alexandre*, Marquis de *Vieuxpont*, & sœur unique de *Guillaume*, Marquis de *Vieuxpont*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Charlemont & Commandant au pays d'Aunis. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-GABRIEL, qui suit ;
2. RENÉ-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de *la Noue-Vieuxpont*, rapportée ci-après ;
3. Et N.... DE LA NOUE, Commandant d'un Bataillon du Régiment de Guyenne, mort sans postérité, de son mariage avec N.... de *Senouville*.

XI. CHARLES-GABRIEL DE LA NOUE, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Ferronnays, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, époufa, en 1719, *Adrienne de la Rodde de Ballore*, fille de Messire *Claude*, dit *le Comte de la Rodde*, &c., Brigadier des Armées du Roi, Commandant à Abbeville & dans le Ponthieu, & de N.... de *Sadirac*. Il en eut

XII. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Comte de LA NOUE DE VAIR, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié, en 1746, à noble *Marie de Sadirac de Montefquiou*, dont il eut :

1. CHARLES-MARC-ANTOINE-GEORGES-JOSEPH, Chevalier Novice de Saint-Lazare & Capitaine de Cavalerie ;
2. FRANÇOIS-MARC, Lieutenant au Régiment Royal, Dragons, aussi Chevalier Novice de Saint-Lazare ;
3. ALEXANDRE-RENÉ-MARIE, Ecclésiastique ;
4. & 5. Et deux filles.

#### BRANCHE

##### des Comtes de LA NOUE-VIEUXPONT.

XI. RENÉ-FRANÇOIS DE LA NOUE (second fils de JACQUES, & de *Catherine de Vieuxpont*), fut Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, & en 1728, à la mort de son cousin germain, le Marquis de *Vieuxpont*, dernier de cette illustre Maison, il joignit à ses nom & armes ceux de *Vieuxpont*. Il eut de son épouse, *Marie-Madeleine de Fiennes-le-Carliet*, Demoiselle de Picardie,

1. GABRIEL-FRANÇOIS, Comte de LA NOUE-VIEUXPONT, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, Ministre Plénipotentiaire, Général-Major & Chambellan de l'Electeur de Cologne ;
2. GUILLAUME-ALEXANDRE, Vicaire Général de Meaux & Abbé Commendataire de St.-Séverin ;
3. JEAN-MARIE, Chevalier de Saint-Louis & Colonel d'un Régiment ;
4. N...., dit *le Chevalier de LA NOUE*, Capitaine Aide Major au Régiment de Marciou, Cavalerie, tué à la bataille de Minden en 1759 ;
5. STANISLAS-LOUIS, dit *le Comte de Vair*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant les Volontaires de l'Armée du Maréchal de Broglie. Il est Auteur des *Nouvelles Constitutions Militaires*, & fut tué, en 1760, dans un combat en Westphalie ;
6. & 7. Et deux filles.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de BOGARD.

IX. HENRI DE LA NOUE (second fils de GUILLAUME, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Crenolle, & d'*Anne de Cornulier*), Conseiller au Parlement de Bretagne, époufa, en 1632, *Anne le Métayer*, fille aînée de *Mathurin*, Seigneur de Bogard, &c., & de Dame *Anne du Groësquer*. Après sa mort, sa veuve se remaria, en 1647, à Messire *Jean Freslon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin ; elle eut de son premier mariage :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1662. Dans le Procès-Verbal de ses preuves, les Commissaires déclarèrent que GUILLAUME DE LA NOUE, frère aîné dudit PIERRE, leur avoit présenté plusieurs titres, informations & autres actes justificatifs de sa noblesse, lesquels alloient à plus de 2 ou 300 ans, & qu'il paroïssoit, par ses titres, que les prédécesseurs dudit PIERRE DE LA NOUE étoient fortis des plus nobles & des plus illustres Familles de Bretagne ;
3. GABRIELLE, Dame de Saint-Armel, qui vécut sans alliance ;
4. Et ANNE, mariée à N.... de *Mauvy*, Seigneur de Carcé & de la Douettée.

X. GUILLAUME DE LA NOUE, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bogard & Saint-Armel, Conseiller au Parlement de Bretagne, époufa, en 1669, *Françoise Pringuel* (*Pringle*), issue d'une ancienne Maison d'Ecosse, reconnue Noble par Arrêt de la Cour du 30 Avril 1704, qui ordonna l'enregistrement des Lettres Patentes de CHARLES II, Roi d'Angleterre. De ce mariage font nés :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et CLAUDE, non marié.

XI. GUILLAUME DE LA NOUE, VII<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bogard & Saint-Armel, Conseiller au Parlement de Bretagne, époufa, 1<sup>o</sup> en 1696, *Louise-Françoise de Trémerreuc* (d'une ancienne Maison, qui s'est alliée à celle de *Rieux*) ; & 2<sup>o</sup> *Anne-Françoise-Hyacinthe de la Villéon* (d'une ancienne Maison, & issue d'un Chancelier de Bretagne), fille du Seigneur des Aubiers, & de *Charlotte Hingant*, des Seigneurs de la *Tremblaye*. Du premier lit vinrent :

1. VINCENT-TOUSSAINT-MARIE, qui suit ;
2. CATHERINE, qui époufa N.... de *Bertho*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Josse ;
3. & 4. Deux filles, Religieuses.

Et du second lit fortirent :

5. GUILLAUME-FRANÇOIS, Seigneur des Aubiers, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Bretagne, qui s'est marié à N.... du Bourné, Dame des Salles, dont il eut :

1. TOUSSAINT, Enseigne des Vaiffeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié à N.... Boschat, Dame de Vauguillard, dont plusieurs enfans ;
2. Le Chevalier DE LA NOUE, Capitaine d'Infanterie, ci-devant Lieutenant des Grenadiers de France ;
3. L'Abbé DE LA NOUE, Chanoine de Quintin ;

Et quatre filles, non mariées.

XII. VINCENT - TOUSSAINT - MARIE DE LA NOUE, Seigneur de Bogard, &c., Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa *Marie-Madeleine de Pressac*, fille d'*Alphée-Marc*, Marquis de *Pressac*, & de *Jeanne Filleau*. Leurs enfans furent :

1. JOSEPH - SYLVAIN - TOUSSAINT - MARIE, qui suit ;
2. JÉRÔME-FRANÇOIS, Chanoine & Archidia-cre de l'Eglise de Saint-Brieuc ;
3. Et JULES-CÉSAR-FÉLIX, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à noble Dame *Rose-Emilie de Langan du Boisfévrier*, dont plusieurs enfans :
  1. N.... DE LA NOUE, qui a été placé au Collège Royal de la Flèche, où il est mort le 30 Mai 1775 ;
  2. JULES-CÉSAR-MARIE, qui l'a remplacé ;
  3. TOUSSAINT, qui est mort au service de la Marine ;
  4. THÉRÈSE, qui n'est pas mariée ;
  5. Et LOUISE-ANNE, qui a été élevée à la Maison Royale de l'Enfant Jésus : elle est Religieuse.

XIII. JOSEPH-SYLVAIN-TOUSSAINT-MARIE DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogard, &c., a épousé, en 1745, *Françoise-Marcelle Geslin*, fille aînée de *François*, Chevalier, Seigneur de Coëtcouvran, Châtelain de Villemorel, & de Dame *Claire-Marie de Talhouët du Boishorhant*. De ce mariage vint

XIV. GUILLAUME-FRANÇOIS DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogard, &c., ancien Page du Roi dans sa Grande Ecurie, puis Officier de Cavalerie au Régiment Royal, Lorraine, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Moncontour en 1781, qui s'est marié, en 1776, à *Félicité de Meslé de Grandclos*, fille de N.... de *Meslé*, Ecuyer,

Seigneur de Grandclos, ancien Officier de Marine.

Les armes de MM. DE LA NOUE *Bras-de-Fer* sont : *d'argent, treillissé de 10 pièces de sable ; au chef de gueules, chargé de 3 têtes de loup, arrachées d'or*. Plusieurs branches portent : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de 4 gerbes de blé d'or*.

NOUVEAU : *d'azur, à l'aigle éployée d'argent*.

NOVINCE, en Normandie, Election de Caen : Famille dont étoit ADRIEN DE NOVINCE, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Isabelle Auguetin*, Fille d'honneur de la Reine.

Les armes : *d'or, au lion de gueules ; au chef du même, chargé de 3 roses d'argent*.

NOVION, branche de la Maison *Potier*. Voy. POTIER, ancienne Maison de Paris.

\* NOYELLES. *Marguerite de Bourgo-gne*, fille aînée d'*Herman*, Seigneur de Brédam, & de *Yolande de Longueval*, porta le Comté de *Falais* à son mari, HUGUES, Comte de NOYELLES. Voy. FALAIS. Elle en eut

EUGÈNE, Comte de NOYELLES & de Falais, Gouverneur de Malines en 1682, qui s'est marié à *Théodora-Alexandrine de Kettler*, qui fut mère, entr'autres enfans, de

FRÉDÉRIC, Comte de NOYELLES, Commandant un Régiment Hollandais, Brigadier d'Infanterie au service des Etats Généraux, qui a épousé *Sophie-Charlotte d'Aumale d'Haucourt*. Voy. AUMAËLE, en Picardie.

Les Marquis de *Lisbourg* & les Comtes de *Marle* fortoient des Comtes de NOYELLES, & subsistoient en 1689, temps auquel CHARLES-EUGÈNE fut reçu au Collège Mazarin. Sa sœur, MARIE-THÉRÈSE-ELÉONORE DE NOYELLES avoit épousé son oncle, BALTHAZAR DE NOYELLES, Comte de *Marle*, dont la fille unique & héritière,

CATHERINE DE NOYELLES, épousa *Philippe de Longueval*, Seigneur de *Rouge-Fontaine*, Baron de *Florimont* : leurs enfans ont pris le nom de NOYELLES. Elle est morte le 2 Juillet 1753. (*Tablettes géneal. & histor.*, part. V.)

NOYELLES, en Picardie : *de gueules, à 3 jumelles d'argent*.

NOYER (DU), Famille que l'on trouve dans l'*Armorial* de Dubuiffon, & dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, ac-*



*compagné en pointe d'une aigle du même; au chef d'or, chargé de 3 têtes de léopard, arrachées de sable, lampassées de gueules.* (Nous ignorons si ce sont celles de DU NOYER DES TOUCHES, ci-après.)

NOYER DES TOUCHES (DU), Famille de Paris, dont étoit

CLAUDE DU NOYER, Seigneur des Touches, Receveur Général & Payeur des Rentes de la ville de Paris, mort le 11 Septembre 1697, qui avoit épousé *Anne-Elisabeth du Moulin*, décédée le 26 Mars 1693, dont entr'autres enfans,

CLAUDE-JACQUES DU NOYER, Seigneur des Touches, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, qui fut reçu en cette charge le 26 Juin 1705, & mourut subitement, en son Château des Touches, situé à Fontenay, près de Corbeil, le 10 Septembre 1736. Il étoit veuf depuis le 18 Octobre 1711, de *Marie-Anne Rolland*, qu'il avoit épousée le 13 Février de l'année précédente, & qui étoit fille de *Louis Rolland*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, ci-devant Agent de Change, & d'*Elisabeth le Clerc*: il n'en a une que

CLAUDE-LOUIS DU NOYER, Seigneur des Touches, né le 26 Septembre 1711, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1732, & mort en 1750. Il avoit épousé, le 11 Février 1738, *Françoise-Henriette Berthelot de Montchefne*, née le 15 Janvier 1721, fille unique de *Louis-Michel Berthelot*; Seigneur de Montchefne, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 8 Août 1741, dans la 49<sup>e</sup> année de son âge; & de *Marie-Michelle-Françoise Bégon de Montfermeil*. De ce mariage vinrent :

1. N... DU NOYER DES TOUCHES, qui est mort jeune, Cornette de Cavalerie;
2. Et MARIE-MADELEINE-HENRIETTE, morte de la petite-vérole le 19 Août 1764, laquelle s'étoit mariée, en 1759, à *Charles-Adrien Pinault*, Comte de Thenelles, Avocat Général au Parlement de Flandre & Maître des Requêtes, dont postérité. Voyez PINAULT.

\* NOYERS, en Normandie, Diocèse de Bayeux. *Jean-Robert Goffelin de Manneville* étoit Seigneur actuel de *Noyers* en 1767. Les Fiefs, au nombre de quatre, savoir: *Noyers, Anisy, Galigny & Clin-*

Tome XV.

*champs*, tiennent le premier rang dans cette Paroisse. Il y a outre cela les Fiefs d'*Eau, du Plessis, de Belle-Etoile, des Ténieres & de Saint-Contest*. Le Fief des *Ténieres*, sous le nom de *Baronnie*, appartient à l'Abbaye d'Ardennes, qui en jouit depuis l'année 1189, par la libéralité de *RICHARD, Cœur de Lion, Roi d'ANGLETERRE & Duc de Normandie*.

\* NOYERS, Terre & Seigneurie, en Bourgogne, érigée en *Comté*, qui appartient à la Maison d'*Albert de Luynes*, qui fait exercer la Justice par un Bailli, un Lieutenant, un Procureur Fiscal, &c.: le Bailli est à l'instar des Royaux, & en a les privilèges. Cette Terre de *Noyers* a donné son nom à une ancienne & illustre Maison, originaire de Bourgogne, qui a fourni un Maréchal, Porte-Oriflamme & Grand Boutillier de France, dans la personne de

MILES, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de NOYERS & de Vandœuvre, qui servit sous plusieurs de nos Rois & tint un rang considérable à la Cour. Créé Maréchal de France par le Roi *PHILIPPE le Bel*, le 10 Janvier 1303, il fut un des Seigneurs nommés par le Roi *Louis le Hutin*, pour traiter de la paix avec Louis, Comte de Nevers & de Réthel, fils aîné de Robert, Comte de Flandres. Après la mort de *PHILIPPE le Long*, il continua de rendre ses services au Roi *CHARLES le Bel*, qui l'envoya auprès du Pape, à Avignon, en Avril 1322, & ensuite en Flandre au mois d'Octobre suivant; en Novembre 1325, il le fit venir auprès de sa personne, pour lui donner l'Oriflamme: il ne fut pas moins considéré à la Cour du Roi *PHILIPPE DE VALOIS*, qui le retint Conseiller à son Grand Conseil, aux gages de 2,000 liv., en 1332, & après la mort du Sire de Sully, vers l'an 1336, ce Prince lui donna l'Office de Boutillier de France: il mourut fort âgé, au mois de Septembre 1350.

Cette Maison a donné aussi un Archevêque de Sens en 1177, dans la personne de *GUY DE NOYERS*, qui est mort le 12 des Calendes de Juin 1194; — Un Evêque d'Auxerre, dans la personne de *HUGUES DE NOYERS*, qui mourut à Rome le 29 Septembre 1206.

Elle a fourni plusieurs branches :

MILES, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de NOYERS, vivoit en 1140, & laissa trois enfans, du nombre desquels étoit

GUY, Archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-dessus.

MILES, VIII<sup>e</sup> du nom, Sire DE NOYERS & de Montcornet, mourut sans enfans en 1368. Cette branche aînée s'est éteinte après neuf degrés.

JEAN DE NOYERS, Comte de Joigny (fils aîné de MILES, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE NOYERS, & de *Jeanne de Montbéliard*, sa seconde femme), a donné origine à la branche des Comtes de *Joigny*, par *Jeanne de Joinville*, son épouse, qui lui porta en mariage le Comté de *Joigny*. Il mourut le 10 Mai 1361, laissant entr'autres enfans,

MILES DE NOYERS, IX<sup>e</sup> du nom, qui continua la branche des Comtes de *Joigny*, qui a fourni quatre degrés & s'est éteinte dans la personne de

LOUIS DE NOYERS, Comte de *Joigny*, après son frère aîné, Conseiller & Chambellan du Roi, mort sans enfans, le 3 Juillet 1415.

JEAN DE NOYERS (second fils de JEAN, & de *Jeanne de Joinville*), a fini la branche des Seigneurs de *Rimaucourt* : il est qualifié *Chevalier, Seigneur de Rimaucourt & de Vandœuvre, Conseiller & Chambellan du Roi*, dans des Lettres données à Paris le 2 Décembre 1410. Son fils,

JEAN DE NOYERS, mourut sans postérité vers l'an 1408.

JEAN DE NOYERS, auteur de la branche des Seigneurs de *Maisy*, est cru fils de MILES, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE NOYERS & d'*Alixent*. Il plaidoit au mois de Novembre 1274, contre Erard, Evêque d'Auxerre. Cette branche a formé trois degrés & s'est éteinte dans la personne de

MILES DE NOYERS, Seigneur de *Maisy*, Capitaine de la ville de Calais depuis l'an 1315 jusqu'en 1319, & Sénéchal de Beaucaire le 24 Juin 1321. Le Roi PHILIPPE DE VALOIS l'établit, en 1328, Gouverneur d'Artois : il étoit mort sans enfans avant l'an 1354.

Les armes de cette ancienne Maison font : *d'azur, à l'aigle d'or.*

NOYERS (DES), en Champagne; Famille qui porte : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermine de sable; à la bordure denchée de gueules.*

NOYON, Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle au vol abaissé de sable, becquée, membrée &*

*couronnée d'or, & de laquelle étoit ANNE DE NOYON, d'HEROUVAL, née en 1672, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé sa noblesse depuis l'an 1489, que vivoit GUILLAUME DE NOYON, Seigneur de Villers, son cinquième aïeul.*

\* NOYON, Ville située près la rivière d'Oise, dans le Gouvernement de l'Isle-de-France, dont l'Evêque est Comte de *Noyon*, Suffragant de l'Archevêque de Reims, & le sixième des Pairs de France Ecclésiastiques; *Charles de Broglie*, né au Château de Broglie, le 17 Novembre 1734, est Evêque & Comte de *Noyon*, & a été sacré le 29 Juin 1766. — La ville de *Noyon* est ancienne & considérable : l'Eglise Cathédrale a été bâtie par PÉPIN le Bref & par CHARLEMAGNE, son fils. Plusieurs de nos Rois des trois races ont illustré cette Ville par des évènements particuliers : CHILPÉRIC, II<sup>e</sup> du nom, de la première, par sa sépulture en 720; CHARLEMAGNE, de la seconde, par son Couronnement en 768, & HUGUES-CAPET, de la troisième race, par son élection à la Royauté en 987. Le *Noyonnais* passa de la domination des Romains sous celle des premiers Rois de France. Ce pays, dans la fuite, fut saccagé par les Normands, étant soumis aux Comtes de Vermandois, & fut enfin réuni à la Couronne, du temps même de ces Comtes.

Les armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or; à 2 croffes adossées du même, brochantes sur le tout.* (Voy., pour la liste des Evêques & Comtes de *Noyon*, le P. Anselme, tom. II, p. 389.)

NUCHÈZE, ou NEUCHÈZE, en Poitou; Famille de laquelle étoit

PIERRE DE NUCHÈZE, Seigneur de Badevillain, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui avoit épousé *Marie Cacault*, dont vint, entr'autres enfans,

CATHERINE, qui épousa *François-Sylvain de Chauvelin de Beaugard*, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, dont des enfans. Voy. CHAUVELIN.

RENÉ-ETIENNE DE NUCHÈZE (petit-fils des précédents), Seigneur de Badevillain & de Baniers, né le 29 Mars 1748, a épousé, en 1779, *Marie-Jeanne Chasteignier*, fille de *Jean-Henri*, Seigneur de Rouvre, &c., & de *Marie-Eléonore-Armande Chasteignier de Saint-Georges*.

A cette Famille appartenoient : 1° FRANÇOIS DE NUCHÈZE, Commandeur de l'Ordre de Malte, Vice-Amiral des Armées Navales; & 2° JACQUES DE NUCHÈZE, qui est mort Evêque de Châlon-sur-Saône.

\* NUITS, ou NUYS, Ville dans le Dijonnais, en Bourgogne, dont la Seigneurie fut donnée, en 1477, par Louis XI, au Chancelier *Pierre d'Oriolle*; mais on ne voit pas qu'il en ait joui : elle est aujourd'hui domaniale & engagée au Prince de Conti. Cette Ville est célèbre par les excellents vins que ses environs produisent. Mais leur première célébrité ne remonte qu'à l'époque d'une maladie qu'eut Louis XIV en 1680, & l'exportation de ces vins dans les Pays Etrangers n'est pas ancienne. Des transports faits, depuis environ un siècle, dans toutes les Provinces du Royaume, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, & dans toutes les parties du Nord, en ont fait connaître l'excellence.

\* NUITS, ou NUIS-SUR-ARMANÇON, Baronnie, située en Bourgogne, dans le bailliage d'Auxois, qui a été possédée, pendant plusieurs siècles, par une branche de la Maison de *Chenu*, établie en Bourgogne. Après la mort de *Jérôme de Chenu*, Chevalier, Baron de Nuits, arrivée en 1677, la Terre & Baronnie de Nuits, passa à son petit-neveu, *Etienne de Clugny*, Seigneur de Praslay, Tharot, Réglois, Bragelogne, Villiers-les-Hauts, Méreuil, &c., Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui s'est marié à *Christine le Foul*, Dame de Praslay. Celui-ci constitua en dot la Terre de Nuits, à son fils, *Etienne de Clugny*, Conseiller au même Parlement, par son contrat de mariage du 12 Mai 1724, avec *Claire-Ode Gilbert de Voisins de Crapado*, fille de *Pierre-François Gilbert de Voisins*, Marquis de Crapado, Comte de Lohéac, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à la Guadeloupe, & de *Claire-Christine-Jacqueline-Marie-Anne du Lyon*. Ils firent l'un & l'autre donation de cette Terre, en 1739, à leur fils aîné, *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Maître des Requêtes, qui la possède actuellement : il a été successivement Intendant de Saint-Domingue, de la Marine, en Bretagne, Intendant Général de la Marine & des Colonies & Intendant & Commissaire départi pour l'exécution des ordres

du Roi dans les Provinces du Roussillon & du Comté de Foix; a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux & Contrôleur Général des Finances (sur la démission de M. Turgot), présenté à S. M. le 20 Mai 1776, & est mort à Paris le 18 Octobre suivant. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1753, *Charlotte-Thérèse Tardieu de Maleyffie*, fille de *Charles-Gabriel*, Chevalier, Marquis de Maleyffie, Seigneur de Mons, Maugarny & Rivecourt, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la Ville de Compiègne, & d'*Anne-Philiberte de Barillon d'Amoncourt*. Ils ont eu des enfans. Voyez CLUGNY.

‡ \* NULLY, Terre & Baronnie, située près de Bar-sur-Aube, Bailliage de Chaumont-en-Bassigny, en Champagne, mouvante du Roi, à cause du Château de Bar-sur-Aube, & qui fut possédée d'abord par MM. des *Urfins* & d'*Orgemont*; elle est tombée en décret, en 1685, à la mort de M. le Baron de *Montmorency*, & fut acquise, en 1705, par la Famille de *Revol* : elle est passée à *Sainte de Revol*, par son mariage avec *Jean Chérouvrier*, Ecuyer, Seigneur de Lambroise, Gohière, du Mesnil, Pierrefitte, &c., Conseiller, Secrétaire du Roi, ci-devant Inspecteur Général de la Marine & des Galères, dont la fille, *Marie-Anne Chérouvrier des Graf-fières*, l'a portée en mariage, le 28 Juillet 1730, à *Galiot Mandat*, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Berny, Lanvin & des Pins, Conseiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel. Elle est aujourd'hui possédée, en vertu d'une substitution, par *Galiot-Jean-Marie Mandat*, leur second fils, Seigneur de Thil, Grancey & Bouron, en Champagne, Chevalier de Saint-Louis, Grand Bailli de la ville de Chaumont-en-Bassigny, &c. Voy. ‡ MANDAT.

NUPCES, en Languedoc : Famille originaire du Quercy, & de laquelle étoient :

1° LOUIS DE NUPCES, Seigneur de Mausans, qui a épousé, le 11 Juillet 1614, *Charlotte de Perrin*, fille unique de *Denis*, & de *Charlotte du Faur de Pibrac*. Voy. PÉRIN, en Languedoc;

2° Et CHARLES DE NUPCES, Seigneur de la Paulinie, qui s'est marié à *Françoise de Botigné*, dont il a eu

MARIE DE NUPCES DE MAUSSANS, qui a épousé,

le 27 Septembre 1694, *Louis de Montefquiou de Sainte-Colombe*, Seigneur d'Algans, & en a eu des enfans. Voy. *MONTESQUIOU*, branche des Seigneurs du *Faget*, &c.

Les armes de *NUPCES* sont : *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant du même.*

\* *NY DE KERSAUZON (LE)*, en Bretagne. La Terre de *Kersauzon* est située dans la Paroisse de *Guiclan*, Evêché de *Léon*. *HERVÉ LE NY*, Seigneur de *Lanivinon*, ayant épousé, avant l'an 1400, l'héritière de cette Maison, nommée *Juzette de Kersauzon*, *JEAN LE NY*, *HERVÉ LE NY* & *GUELONÉ LE NY*, leurs petits-fils, prirent le nom & les armes des Seigneurs de *Kersauzon*. De *JEAN LE NY*, qui étoit l'aîné & qui fut Seigneur de *Kersauzon*, descend, par différents degrés, *JACQUES-GILLES DE KERSAUZON*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Conseiller au Parlement de

Bretagne, depuis le 31 Décembre 1696, qui mourut à Paris le 18 Novembre 1743, âgé de 72 ans, laissant postérité. (*Mercur de France* de Janvier 1744, pag. 188 & 189.)

Cette ancienne Noblesse, par quatre Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier, au rapport de M. de Bréhan, du 26 Juillet 1669; le second, au même rapport, du 5 Août 1670; le troisième, au rapport de M. de la Bourdonnaye, du 7 Novembre 1670, & le quatrième, au rapport de M. de Bréhan, du 28 Janvier 1671, a été déclarée noble d'ancienne extraction, & *MATHURIN LE NY*, Seigneur de *Coételez*, & *CHARLES*, son fils aîné, furent maintenus en la qualité de Chevalier.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'écusson d'azur en abîme, accompagné de 6 annelets de gueules en orle, qui est LE NY; & aux 2 & 3 de gueules, à la tête & cou de lièvre d'or, qui est DE KERSAUZON.*

*NYERT DE GAMBAIS*. Voy. *NIERT*.



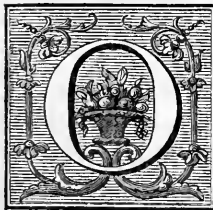


## DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.

---



(D'), ancienne & illustre Maison, originaire de la Basse-Normandie, qui remonte à

ROBERT D'O, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'O, près d'Argentan, qui céda à l'Abbaye de Saint-Evroult le droit de présentation à la Cure de l'Eglise de Saint-Martin-d'O : cet acte fut fait à la prière d'HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui le confirma par sa présence, après l'avoir souscrit avec Froger, Evêque de Sées, qui gouverna cette Eglise depuis l'an 1158 jusqu'à l'an 1184. Comme ROBERT D'O est qualifié *Chevalier* dans cet acte, & que cette qualité a été comme héréditaire à presque tous ses descendants, c'est un témoignage des services militaires qu'eux &

lui n'ont pas cessé de rendre, & c'étoit alors, comme ç'a toujours été depuis, la plus glorieuse récompense dont les actions de valeur fussent couronnées.

GEOFFROY D'O, aussi Chevalier, est nommé dans plusieurs titres des années 1195 & 1200.

ROBERT D'O, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'O, fonda une Messe perpétuelle dans l'Eglise de l'Abbaye de Silly, en Normandie, par une Charte du mois de Mars de l'an 1257. Il confirma cette donation au mois de Mai 1264.

ROBERT D'O, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'O, traita, au mois d'Octobre 1306, sur des différends qu'il avoit avec les Religieuses de Montivilliers, & il est nommé parmi les Seigneurs de Normandie, qui s'obligèrent, au mois d'Août de l'an 1337, de servir le Roi PHILIPPE DE VALOIS, à l'entreprise

qu'il avoit formée contre l'Angleterre. Son fils,

ROBERT D'O, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier & Seigneur d'O, étoit marié, en 1345, avec *Alix de Vendôme*, cousine de *Catherine*, Comtesse de *Vendôme*, femme de JEAN DE BOURBON, I<sup>er</sup> du nom, Comte de la Marche, onzième aïeul du Roi LOUIS XVI; & le 28 Mars de l'an 1384, il assista, comme parent, au mariage de *Guy*, XII<sup>e</sup> du nom, Sire de *Laval*, avec *Jeanne de Laval*, veuve de *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France.

ROBERT D'O, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'O, donna sa quittance, le 2 Août 1392, au Trésorier des Guerres, pour les gages qu'il avoit reçus, à cause du service qu'il rendoit sous la charge du Sénéchal d'Eu, en qualité de Chevalier Bachelier, avec un autre Chevalier Bachelier & sept Ecuyers de sa Compagnie. Il avoit épousé *Marguerite le Sénéchal*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Auberville, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & d'*Alix de Breauté*, & le 5 Mars 1393, il donna la quittance de sa dot à *Jean le Sénéchal*, son beau-frère.

ROBERT D'O, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'O & Capitaine des Ville & Château d'Exmes, pourvu, le 6 Novembre de l'an 1399, par Pierre, Comte d'Alençon, fut un des Chevaliers qui moururent à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Jeanne le Baveux*, Dame de Frefne, Baillet, Maillebois & Franconville, laquelle mourut fort âgée en 1482. Elle étoit fille & héritière de *Hutin le Baveux*, Chevalier, Seigneur de Frefne, Conseiller, Chambellan de Louis, II<sup>e</sup> du nom, Duc de BOURBON, & de *Jacqueline de Vieuxpont*. Leur fils,

ROBERT D'O, VII<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'O, Ecuyer & Echanfon de CHARLES I<sup>er</sup>, Duc de BOURBON & Comte de Clermont-en-Beauvaisis, fit hommage à ce Prince le 18 Janvier 1446, à cause des Terres de Frefne, Baillet, Maillebois & Franconville, dont sa mère étoit héritière. Il avoit épousé *Marguerite Blosset*, sœur de Messire *Jean Blosset*, Chevalier, Seigneur de Carrouges & de Saint-Pierre, Grand Sénéchal de Normandie. Il testa le 8 Octobre 1451, & laissa

JEAN D'O, Seigneur d'O, Baillet, Maillebois, Franconville & Frefne, qui fut marié, en 1454, par son aïeule, *Jeanne le Baveux*, comme fils & petit-fils de nobles & puissants

Seigneurs Messires ROBERT D'O, Chevaliers, Seigneurs d'O, avec *Jeanne de Montfaucon*, fille de noble & puissant Seigneur Messire *Guy de Montfaucon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mesmin, en Poitou, & d'*Anne Sauvestre de Clifson*. Il succéda, en 1473, au titre de Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & le Roi CHARLES VIII le fit son Conseiller & Chambellan; par Lettres du 29 Juin 1484. Ils eurent entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et JACQUES, rapporté après son aîné.

CHARLES D'O, Seigneur d'O & de Maillebois, élevé Enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, en 1487, fut depuis Chambellan du Roi LOUIS XII, & fut père de

JEAN D'O, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'O & de Maillebois, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine des Gardes Ecoissoises du Corps du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu & Grand Maréchal de Normandie, qui laissa, de son mariage avec *Hélène d'Illiers*, Dame de Manou, qu'il avoit épousée en 1534,

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs de *Manou*; il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1585 & Capitaine de 100 Archers des Gardes du Roi HENRI III. Il a épousé *Charlotte de Clermont-Tallart*, veuve de *Claude d'Amoncourt*, Seigneur de Montigny, laquelle s'est mariée, en troisièmes nocés, à *Gabriel du Quesnel*, Seigneur de Coupigny. JEAN fut père de

LOUISE, qui s'est mariée, le 5 Juin 1599, à *Gabriel du Quesnel*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Coupigny, Marquis d'Alègre, dont postérité. Voy. QUESNEL DE COUPIGNY (DU).

3. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Louis d'Angennes*, Seigneur de Maintenon, Chevalier des Ordres du Roi en 1581.

FRANÇOIS D'O, Seigneur d'O, de Maillebois, &c., fut successivement Maître de la Garde-Robe du Roi HENRI III, premier Gentilhomme de sa Chambre, Conseiller au Conseil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Caen, Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, Chevalier des deux Ordres, à la promotion de 1585, Surintendant des Finances & Fa-

vori du Roi HENRI III. Après la mort de ce Monarque, en 1589, il s'attacha à HENRI IV, qui, après la réduction de Paris, le fit Gouverneur de cette ville. Il est mort, en Octobre 1594, sans laisser de postérité de *Charlotte-Catherine de Villequier*, sa femme.

JACQUES D'O (second fils de JEAN, Seigneur d'O, & de *Jeanne de Montfaucon*), eut pour son partage les Terres de Baillet & de Franconville, que lui donna, le 4 Mars 1507, CHARLES, son frère aîné, & fut tué à la bataille de Pavie en 1525. Il avoit épousé, le 4 Mars 1514, *Louise de Villiers de l'Isle-Adam*, nièce de *Philippe de Villiers*, Grand Maître de Rhodes, & cousine du Connétable *Anne de Montmorency*. Ils eurent :

CHARLES D'O, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Baillet & de Franconville, nommé, en 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Il épousa, en 1545, *Madeleine de l'Hôpital*, fille de *Charles*, Seigneur de Vitry & de Coubert, & petite-fille de *Joachim Rouault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, qui fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, & paya 2,000 écus pour sa rançon, le 5 Août 1556. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Franconville & de Baillet, en faveur duquel la Seigneurie de *Franconville* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Juin 1619. Son fils,

RENÉ-CLAUDE D'O, vendit ce *Marquisat* à GABRIEL-CLAUDE D'O, Seigneur de Villiers, rapporté ci-après.

2. Et CHARLES, qui suit.

CHARLES D'O, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'O, Villiers & Bosmont, épousa, le 25 Janvier 1587, du consentement de JACQUES, son frère aîné, Chevalier, Seigneur de Franconville & de Baillet, *Madeleine le Prevôt*, fille de *Charles le Prevôt*, Seigneur de Granville & Intendant des Finances, & de *Marie Brulart*, cousine germaine de *Nicolas Brulart*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France. De ce mariage vint

GABRIEL D'O, Seigneur de Villiers, Herbeville, &c., qui se maria, le 11 Juin 1644, avec *Marie de Perrien*, fille de *Maurice*, Baron de Crenan. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

GABRIEL-CLAUDE D'O, d'abord Chevalier de Malte, reçu Page du Roi dans sa Grande

Ecurie le 1<sup>er</sup> Janvier 1672, ensuite devenu Seigneur de Villiers par la mort de son frère aîné. Il acquit de RENÉ-CLAUDE D'O, rapporté ci-dessus, le *Marquisat de Franconville*, & c'est en sa faveur que le Roi renouvela ce titre de *Marquis de Franconville*, par Lettres du 16 Juillet 1699. Il a été Lieutenant, puis Capitaine des Vaisseaux du Roi. S. M. Louis XIV le choisit pour être Gouverneur de la personne du Comte de Toulouse. Il est devenu Chef d'Escadre, Lieutenant Général des Armées Navales de France, & est mort en 1718, Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il avoit épousé *Marie-Anne de la Vergne de Guilleragues*, dont il a eu :

1. GABRIEL-SIMON, qui suit ;
2. MARIE-ANNE, née le 14 Octobre 1687, qui s'est mariée, le 15 Avril 1705, à *François-Rodrigue*, Marquis d'*Espinay* & de Boi-guérout, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Inspecteur Général de Cavalerie, dont postérité. Voyez ESPINAY-SAINT-LUC. Elle a été Dame d'Atours de S. A. R. la Duchesse d'ORLÉANS, & est morte le 4 Avril 1727 ;
3. Et GABRIELLE-FRANÇOISE, qui fut nommée Dame de Compagnie de ladite Duchesse d'ORLÉANS, dont elle fut Dame d'Atours après sa sœur. Elle a épousé, à l'âge de 17 ans, le 7 Avril 1706, *Pierre-Gaspard de Clermont d'Amboise*, Marquis de Gallrande, &c., Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer du Duc d'ORLÉANS & Lieutenant Général des Armées du Roi, dont des enfans. Voy. \* CLERMONT, en Anjou.

GABRIEL-SIMON, Marquis d'O, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouse, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, mourut en 1734. Il avoit épousé, le 21 Février 1715, *Anne-Louise-Félicité de Madaillan de Laffay*, & n'en a eu que deux filles : l'une, nommée

ADÉLAÏDE-GENEVIÈVE-FÉLICITÉ, Marquise de Franconville, Comtesse de Manicamp, morte à Paris, le 26 Août 1735, âgée d'environ 19 ans, avoit épousé, le 27 Août 1731, *Louis de Brancas*, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Lau-raguais, Pair de France, duquel elle fut la première femme, & a eu postérité. Voy. BRANCAS.

Les armes de la Maison d'O sont : *d'hermine, au chef denché de gueules.*

\* O, ou SAINT-MARTIN-D'O, Terre & Seigneurie, près d'Argentan, en Basse-Normandie, qui a donné son nom à la Maison éteinte, dont on vient de parler. Elle fut vendue, après la mort de *François d'O*, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, chef de sa Maison, arrivée en 1594, & acquise, la même année, par *Jacques de la Guesle*, Procureur Général au Parlement de Paris. Cette Terre a passé, par mariage, de la Maison de *la Guesle*, dans celle de *Séguier*, & ensuite, par acquisition, dans celle de *Montagu*; elle est aujourd'hui possédée par *Marie-Joseph-François-Claude de Montagu*, Marquis d'O, qui fut reçu page du Roi dans sa Petite Ecurie le 17 Mars 1728. Voy. MONTAGU D'O.

OBERT, ancienne Noblesse, établie à Lille depuis 150 ans, & dont étoit

N.... OBERT, vivant en 1036, auquel Godfrey de Bouillon engagea son Duché de Bouillon, lorsqu'il entreprit le voyage de la Terre Sainte, à condition que s'il revenoit, il seroit en droit de le racheter. (Voy. Justel; Albéric, dans sa *Chronique*; Chevreau, *Hist. du Monde*, tom. IV, p. 52, & Moréri, au mot BOUILLON). — PHILIPPE, Roi d'Espagne, accorda, par Lettres Patentes du 12 Septembre 1636, à LOUIS OBERT, comme étant issu de noble race, & à ses successeurs, la qualité de *Chevalier*. LOUIS XIV, par d'autres Lettres Patentes données à Versailles le 3 Octobre 1675, accorda à CHARLES OBERT & à ses successeurs, la même qualité de *Chevalier*; & le même Monarque, par d'autres Lettres du 24 Juillet 1685, accorda à CHARLES OBERT & à ses successeurs, la qualité de *Vicomte de Chaunes*. — Les titres originaux qui nous ont été communiqués, justifient la filiation suivie de cette ancienne Famille noble, qui remonte à

I. PIERRE OBERT, Chevalier, qui vivoit en 1131, & fut au service de LOUIS VI, Roi de France; suivant un Inventaire général des affaires de France, il étoit Colonel de 1500 Francs Archers, à Roze, & eut pour fils,

II. NICOLAS OBERT, qui fit le voyage d'Outre-mer sous PHILIPPE-AUGUSTE, & fut tué au siège d'Acre en 1191. Fontenailles, Historiographe du Roi HENRI II, dans ses *Chroniques de Flandres*, chap. VIII, fol. 15, en parlant du voyage d'Outre-mer de PHILIPPE-

AUGUSTE, dit : *A cette prinse d'Acre fut occis N... OBERT, &c.* Il laissa pour fils,

III. MARTEL OBERT, Chevalier, dit *Bras-d'acier*, Seigneur de Galadin, Capitaine de la Garde du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ainsi qualifié dans un Arrêt du Grand Conseil de Malines, rendu le 13 Juillet 1475, en faveur de JEAN OBERT, l'un de ses descendants dont il sera parlé ci-après, lequel constata la noblesse, la filiation & les alliances nobles de cette Famille, & où il est fait mention de MARTEL OBERT, qui prit alliance, au mois de Novembre 1221, avec *Mahaut de Parthenay*, fille de *Gauthier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

IV. THIERRY OBERT, Chevalier, qui fut au service de LOUIS IX, en qualité de Porte-Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte de Vendôme. Il se maria, dans le mois de Septembre 1248, avec *Bonne de Hallencourt*, fille de *Baudouin*, Chevalier Seigneur de Harmy, dont vint

V. LOUIS OBERT, Seigneur de Harmy & autres lieux, qui se maria, en Janvier 1275, avec *Jossine de Vaudricourt*, fille de *Josse*, Seigneur dudit lieu & de Nampont, dont il eut

VI. HENRI OBERT, Seigneur de Harmy, qui s'est marié, en Mars 1305, à *Collay de Sains*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur, de Longueville. De ce mariage vint

VII. GAUTHIER OBERT, Seigneur de Harmy, qui servit sous le Roi PHILIPPE VI, dit DE VALOIS, & fut employé en divers voyages & expéditions militaires, où il s'acquit une grande réputation. De son mariage, contracté au mois de Février 1332, avec *Jeanne de Hangeß*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de la Baume, vint

VIII. NICOLAS OBERT, dit *le Brun*, qui entra aussi au service de France, & eut de sa femme, *Claire de Remy*, fille de *Taffard*, Chevalier, Seigneur de Langle,

IX. JEAN OBERT, qui s'est marié, l'an 1374, avec *Yolande de Cléry*, fille de *Bernard*, Chevalier, Seigneur de Longjumeau. Il en eut

X. JEAN OBERT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Longjumeau, Longueville, &c., qui se maria avec *Hélène de Griboval*, fille de *Gauthier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans :

1. GAUTHIER, qui suit;



2. THOMAS, qui d'abord fut élevé Page du Comte de Dammartin, ensuite fait Capitaine d'Infanterie, & depuis eut divers emplois au service de CHARLES le *Hardi*, Duc de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de son mariage avec *Blanche de Beaujeu*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Marlière ;
3. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Espréaux*, rapportée ci-après.

XI. GAUTHIER OBERT, Seigneur de Longjumeau, fut quelques années Ecuyer Tranchant du Comte de Saint-Pol, ensuite Capitaine de Cavalerie au service du Duc de Bourgogne. Il épousa *Anne de Tavannes*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont pour fille unique,

PHILIPPOTTE, Dame de Longjumeau, qui s'est mariée au Sire de *la Haye*, en Boulonnais.

SECONDE BRANCHE,  
Seigneurs d'ESPRÉAUX.

XI. JEAN OBERT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Espréaux (troisième fils de JEAN II & d'*Hélène de Griboval*), fut élevé Page du Comte de Commerfan, eut ensuite différents emplois au service de CHARLES le *Hardi*, Duc de Bourgogne ; se trouva à plusieurs batailles & expéditions militaires, faisant le service à ses dépens. Ce fut lui qui, à cause de deux petits Fiefs qu'il avoit acquis au Comté de Saint-Pol, en Artois (pour lors sous la domination des Comtes de Flandres), fut condamné d'en payer les droits de francs-fiefs, par les Commis à ce préposés, pendant une longue absence en Dauphiné, pour des affaires de conséquence. A son retour il se pourvut devant le Conseil souverain de Malines, & sur le vu de ses titres, en obtint l'Arrêt du 13 Juin 1475, dont il a été fait mention ci-dessus, qui confirma son *ancienne noblesse d'extraction*, ses alliances nobles, ses services & ceux de ses ancêtres, & lui fit restituer les droits de francs-fiefs auxquels il avoit été mal-à-propos imposé. Il avoit épousé *Marie Hubert*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Cauroy. Leurs enfans furent :

1. ENGUERRAND, qui suit ;
2. JEAN, Prêtre, vivant en 1524 ;
3. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Cauroy*, rapportée ci-après.

XII. ENGUERRAND OBERT, Seigneur d'Espréaux, épousa *Gabrielle de Gouy*, fille du Sire de Charnotte, dont vint

Tome XV.

XIII. PIERRE OBERT, Seigneur d'Avesnes, qui s'est marié à *Henriette de Bercourt*, Dame de Petigny, de laquelle il eut :

Quatre fils : l'aîné, nommé FRANÇOIS, Seigneur de Petigny, fut tué à la tête de sa Compagnie ; les trois autres frères eurent le même sort en différentes occasions, pendant les guerres de la Ligue ;

Et une fille, nommée CHARLOTTE, qui s'est mariée au Sire de *Fontaine*, Capitaine des Gascons à Calais.

TROISIÈME BRANCHE,  
Seigneurs de CAUROY, issue de la précédente.

XII. GUILLAUME OBERT, Seigneur de Cauroy (troisième fils de JEAN III, Seigneur d'Espréaux, & de *Marie Hubert*), mourut le 11 Novembre 1554. Il avoit épousé, par contrat du 17 Février 1524, *Charlotte de la Vacquerie*, fille de *Hugues*, Seigneur de Bullecourt, dont vinrent :

1. LAMBERT, Seigneur de Plumoison, décédé le 25 Juin 1576, qui ne laissa de son mariage, contracté le 1<sup>er</sup> Septembre 1574, avec *Claude de Servins*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Petit-Houvin, que

JEANNE, Dame de Plumoison, alliée à *Pierre de Bery*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy.

2. Et WALERAND, qui suit.

XIII. WALERAND OBERT, Seigneur de Mazinghem, Gaudiempré, Copiémont, Grévilers, Chaunes, Hoogstraet, &c., Conseiller de S. M. & son Procureur Général en son Conseil d'Artois, fit, par son testament, plusieurs fondations en l'Eglise de Saint-Géry d'Arras, où il fut enterré en 1617. Il avoit été aussi reconnu *noble d'ancienne extraction*, tant du côté paternel que maternel, & comme tel exempt du droit de franc-fief, pour l'acquisition qu'il avoit faite de la Terre & Seigneurie de Gaudiempré, & pour tous les autres Fiefs qu'il possédoit, par Sentence du Tribunal des Elus d'Arras (lequel tribunal connoît de la Noblesse pour les Aides ordinaires & extraordinaires de la Province d'Artois), rendue le 18 Août 1585. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 4 Mars 1566, *Marie le Prévost*, fille du Sire de Beaucaurois ; & 2<sup>o</sup> le 16 Novembre 1595, *Gertrude de Bernemicourt*, fille de *Claude*, Chevalier. Du premier lit fortirent :

1. LOUIS, qui suit ;

2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaudiempré*, rapportée ci-après;
3. MARIE, alliée à *Louis de Coupigny*, Seigneur de Flet.

Et du second lit vinrent :

4. JACQUES-GUISLAIN, Seigneur des Mafures, qui n'eut de *Léonore de Belyalet*, son épouse, que  
JACQUES, Seigneur dudit lieu, mort sans lignée.
5. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs du *Péage*, qui sera rapportée ci-après;
6. ISABELLE, qui épousa *Jean du Mont-Saint-Eloy*, Chevalier, Seigneur de Wendin, Député ordinaire de la Noblesse de la Province d'Artois;
7. Et CATHERINE, alliée à *Eustache de Belyalet*, Seigneur de Bernicourt.

XIV. LOUIS OBERT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mazinghem, Grenay, Vesamerle, Burbures, Grévillers, &c., est le même qui obtint des Lettres de Chevalerie, le 12 Septembre 1636, de PHILIPPE, Roi d'Espagne, en considération de son ancienne noblesse d'extraction, des services multipliés de ses ancêtres envers différents Princes, notamment depuis qu'ils étoient sous sa domination, comme il lui étoit apparu par les preuves qui étoient jointes à sa requête, lesquelles justifioient de plus, que lui, personnellement, s'étoit comporté valeureusement au siège de Cambrai & au secours d'Amiens, & qu'il avoit été fait prisonnier de guerre, l'épée au poing, à la journée où commandoit le Marquis de Warembon. LOUIS OBERT fit plusieurs fondations en l'Eglise de Boeschépe, Châtellenie de Cassel, où il fut enterré en 1645. Il avoit épousé, par contrat du 18 Décembre 1597, *Marie le François*, Dame de Breucq, fille de *Jean*, Seigneur de Wylder, Grand Bailly des Ville & Châtellenie de Cassel. Il en eut :

1. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Burbures, qui n'eut que deux filles de son alliance avec *Marie de Landas*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Wannehain, Grand Bailly des Etats de Lille, en Flandre, savoir :
  1. MARIE-ALEXANDRINE, Dame de Mazinghem, mariée, le 9 Février 1688, à *Philippe-François d'Ennetières*, Marquis de Mottes, dont postérité. Voy. ENNETIÈRES (D');

2. Et ELÉONORE-PHILIPPOTTE, Dame de Gouy, qui épousa *Joseph-Bonaventure de Noyelles*, Baron de Torcy, du Conseil de S. M. C., Général de Bataille de ses Armées, Gouverneur & Surintendant des Ville & Province de Malines.

2. GUISLAIN, qui fuit;
3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Breucq, qui s'est marié à *Marie de Sucre*, fille du Sire de Gaucians, dont il eut :

Deux fils, morts sans alliance;

3. MARIE-ISABELLE, mariée à *Charles-Jacques*, Sire de *Vooght*, Chevalier héréditaire du Saint-Empire, Seigneur de Zonnebeke;
4. MARIE-ALEXANDRINE, qui épousa *François de Melun*, Seigneur d'Omiecourt;
5. Et AGNÈS-CATHERINE, alliée à *Philippe-François*, Sire de la *Hamaide*, Seigneur d'Ogimont.
4. LOUIS, Seigneur de Rakendal, mort en 1638, non marié;
5. Et FRANÇOISE, morte fille en 1660.

XV. GUISLAIN OBERT, Seigneur de Grévillers, Chaunes & Hoogstraet, &c., épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Juillet 1626, *Florence de Landas*, sœur germaine de *Marie*, & fille du Sire de Wannehain; il mourut en 1641, & son épouse le 16 Mai 1666. Leurs enfans furent :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit;
2. ADRIEN-IGNACE, Seigneur de Rakendal, né le 31 Juillet 1632, Prévôt des Chanoines de Seclin, près de Lille, qui est mort le 27 Août 1695;
3. FRANÇOIS-BONAVENTURE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hoogstraet*, rapportée ci-après;
4. CHARLES-PHILIPPE, auteur de celle des Vicomtes de *Chaunes*, aussi rapportée ci-après;
5. GUISLAIN-ERNEST, né le 9 Novembre 1641, Chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort en 1717;
6. Et MARIE-PHILIPPE, née le 6 Novembre 1636, Religieuse Annonciade à Lille.

XVI. LOUIS-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Grévillers, né le 9 Mai 1627, mourut le 2 Juillet 1703. Il avoit épousé, par contrat du 9 Novembre 1674, *Florence de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Courtembois, la Chapelle, &c., dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort sans alliance;
2. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, qui fuit;

3. CHARLES-PHILIPPE, mort, non marié, en 1707;

4. 5. & 6. Et trois filles, dont une, nommée MARIE-FRANÇOISE, née en 1683, épousa *Hippolyte-Joseph Desliot*, Seigneur de Landres.

XVII. MAXIMILIEN-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Courtembois, Rakendal, Grévillers, &c., né en Janvier 1692, eut de son mariage, accordé en 1723, avec *Marie-Françoise de Hangre*, en Picardie,

1. AIMABLE-AMANT-JOSEPH, qui fuit;
2. LOUISE, née en Décembre 1723, mariée;
3. Et ELISABETH, aussi mariée.

XVIII. AIMABLE-AMANT-JOSEPH OBERT, Seigneur de Grévillers, né en Décembre 1724, a épousé N.... *Desliot*, dont il a eu six enfans, encore jeunes.

QUATRIÈME BRANCHE,  
*Seigneurs d'HOOGSTRAET, &c., issue  
de la précédente.*

XVI. FRANÇOIS-BONAVENTURE OBERT, Chevalier, Seigneur d'Hoogstraet, Tourout, St.-Maurice, &c. (troisième fils de *GUISLAIN*, Seigneur de Grévillers, &c., & de *Florence de Landas*), né le 27 Novembre 1634, fut d'abord Maître de la Ville de Lille, ensuite pourvu de la charge de Président à Mortier au Parlement de Flandre en 1693, après avoir obtenu préalablement de S. M. des Lettres de dispense d'exercer les fonctions de Conseiller en ladite Cour, comme il se pratiquoit suivant l'Ordonnance, & mourut dans cette charge le 24 Avril 1695. Il avoit épousé, par contrat du 17 Août 1680, *Marie-Madeleine de Landas*, fille de *François*, Seigneur de Mottes, qui ne survécut son mari que de trois mois. De ce mariage vinrent :

1. ADRIEN-JOSEPH, Seigneur de Tourout, né le 1<sup>er</sup> Juillet 1681, Chanoine de Saint-Pierre de Lille;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
3. Et *GUISLAIN-FRANÇOIS*, Seigneur d'Hoogstraet, né le 13 Juin 1686, mort sans postérité.

XVII. JEAN-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Beauregard, Waille, &c., né le 6 Août 1684, s'allia, le 11 Mars 1706, avec *Henriette-Françoise de Gruzon*, Dame de Lassus, dont :

1. *GUISLAIN-FRANÇOIS-JOSEPH*, né le 8 Mars 1707, mort, sans alliance, le 22 Septembre 1735;

2. JEAN-FRANÇOIS, né le 12 Février 1711 Carme Déchauffé;

3. LOUIS-EUGÈNE-JOSEPH, qui fuit;

4. HENRI-HYACINTHE, rapporté après son aîné;

5. Et MARIE-CATHERINE-HENRIETTE, née en 1708, mariée, le 22 Juin 1739, à *Maximilien-Joseph-Xavier le François*, Ecuyer Seigneur de Clerques.

XVIII. LOUIS-EUGÈNE-JOSEPH OBERT, Seigneur de Lassus, né le 8 Juillet 1712, a épousé, à Lille, en Flandre, le 10 Octobre 1745, *Marie-Madeleine-Séraphine Hespel*, fille de feu *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Seigneur de Vandeville, dont il eut

1. CHARLES-JOSEPH, qui fuit;
2. Et MARIE-HENRIETTE, née le 15 Juillet 1748.

XIX. CHARLES-JOSEPH OBERT, Seigneur de Tourout, né le 29 Mars 1750, n'étoit pas encore marié en 1772.

XVIII. HENRI-HYACINTHE OBERT, Seigneur de Rofuelle (quatrième fils de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Beauregard, & d'*Henriette-Françoise de Gruzon*), né le 7 Septembre 1717, mourut en 1754. Il avoit épousé, par contrat du 9 Août 1740, *Marie-Ursule-Josèphe de Baudry*, fille d'*Henri-Dominique*, Seigneur de Montroeuil, dont :

ZACHARIE, qui fuit;

Et une fille, mariée, à Mons, en Hainaut, au Baron de *Malingrau d'Hembyse*.

XIX. ZACHARIE OBERT, Seigneur d'Hoogneslande, reçu aux Etats du Hainaut Autrichien, après avoir fait ses preuves de noblesse, qui sont plus considérables que celles qu'on exige ailleurs en pareil cas, n'étoit pas encore marié en 1772, & il a obtenu, en Mai 1773, des Lettres de Chevalier d'honneur au Conseil Souverain de Mons.

CINQUIÈME BRANCHE,  
*Vicomtes de CHAUNES.*

XVI. CHARLES-PHILIPPE OBERT, Chevalier, Vicomte de Chaunes (quatrième fils de *GUISLAIN*, Seigneur de Grévillers, & de *Florence de Landas*), né le 29 Janvier 1639, & mort le 21 Janvier 1721, fut d'abord Reward & Maître de la Ville de Lille (première charge de Magistrat de ladite Ville, qui ne peut être donnée qu'à la Noblesse), dont il s'acquitta avec tant de zèle, que Louis XIV, pour lui en témoigner sa satisfaction, lui donna des Lettres de *Chevalier*, datées du 3 Octobre 1675. Il y

est fait mention aussi que ceux de son nom & de sa Maison avoient rendu des services importants à leurs Princes, qu'ils avoient été alliés à de très-bonnes & illustres Maisons, ainsi qu'il étoit justifié dans l'Arrêt du Parlement de Malines du 13 Juillet 1475. Il fut ensuite pourvu de la charge de Prévôt du Comté de Valenciennes, & puis de celle de Prévôt Général de la Flandre & du Hainaut, qu'il remplit avec tant de distinction, dans les Armées & ailleurs, que S. M. lui accorda des Lettres de *Vicomte de Chaunes*, pour lui, ses enfans & leurs descendants mâles, données à Versailles le 16 Juillet 1684. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1670, *Marie-Catherine de Hangouart*, fille de *Walerand*, de laquelle il eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Trésorier de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort dans cette dignité le 14 Mars 1721 ;
2. FRANÇOIS-BALTHAZAR, Chevalier, Ecuyer de Hongrie, né le 24 Janvier 1685, qui mourut Lieutenant des Vaiffeaux de haut bord & Chevalier de Saint-Louis, en 1726 ;
3. SÉBASTIEN-MARIE, tué au siège de Barcelone en 1714 ;
4. LOUISE-PÉLAGIE, qui épousa N...., Sire de *Maguir*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'un Régiment Irlandais au service de France ;
5. ANNE-JULIE, née le 6 Janvier 1678, qui s'est alliée à *Guillaume-Henri de Quadt*, Colonel du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, depuis Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur, puis Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. De ce mariage sont issues deux filles, dont une, nommée *Marie-Ernestine de Quadt de Landskroon*, est morte, non mariée, à Strasbourg, en Avril 1773 ;
6. Et MARIE-ISABELLE, née le 2 Avril 1679, qui s'est mariée au Sieur d'*Articq*, Chevalier, Commandant pour le Roi à Belfort, en Alsace.

SIXIÈME BRANCHE,  
Seigneurs de GAUDIEMPRÉ.

XIV. JEAN OBERT, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Copiémont, &c., (second fils de WALERAND, & de *Marie le Prévoft*), épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 19 Janvier 1601, *Madeleine le Candele*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur d'Herbamé ; & 2<sup>o</sup> en 1632, *Marguerite de Landas*, fille de *Philippe*, Seigneur de Chin. Du premier lit fortirent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Copiémont, Capitaine des Chevaux-Légers au service de Louis XIII, tué à la journée de Casal en 1629 ;
3. MAXIMILIEN, Abbé de Marchiennes, près de Douai, mort le 12 Janvier 1673 ;
4. Et MARIE-CATHERINE, alliée au Sire de *Baudringhem*, Chevalier, Seigneur du Jardin.

XV. LOUIS OBERT, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Lieutenant Général du Siège Royal de la Gouvernance de Lille, en Flandre, épousa, le 14 Juin 1625, *Marie van Nieuwenhove*, fille de *François*, Seigneur de Noyelles. De ce mariage naquirent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. JEANNE-FRANÇOISE, mariée 1<sup>o</sup> à *Walerand de Hangouart* ; & 2<sup>o</sup> à *Jacques de Zedor*, Chevalier, Seigneur de Chamelin, Capitaine de Carabiniers au Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie de France ;
3. ERNESTINE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Flines, près de Douai, morte le 12 Septembre 1695 ;
4. Et ANNE-JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> au Sire de *la Fosse*, Chevalier ; & 2<sup>o</sup> à *François de Gennevères*.

XVI. JEAN-BAPTISTE OBERT, Seigneur de Noyelles, prit alliance, en 1674, avec *Anne-Françoise du Chastel*, fille de *François*, Seigneur de Langlé, & mourut le 1<sup>er</sup> Mars 1694, laissant :

1. PHILIPPE-ALEXANDRE, Seigneur de Noyelles, premier Capitaine du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, qui ne laissa point de postérité de *Jeanne*, son épouse, fille du Sire de *Carpentier*, Commissaire au renouvellement de la Loi des Pays-Bas Espagnols ;
2. JOSSE-ALEXANDRE, qui suit ;
3. ELÉONORE-MARIE-ALEXANDRINE, alliée à *Pierre-Ignace van den Eeckhoutte*, Seigneur d'Aigremont ;
4. ANNE-FRANÇOISE, qui épousa *Jean-Mathias de Bonnet*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-Sauveur de Lille ;
5. LOUISE-ERNESTINE, qui s'est mariée à *Philippe Olivier*, Seigneur de la Brosse, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-François d'Aire ;
6. Et MARIANNE-THÉRÈSE, qui a épousé *Gilles-Théodore de Langle*, Seigneur d'Offlandre.

XVII. JOSSE-ALEXANDRE OBERT, Seigneur de Copiémont, &c., Capitaine au Régiment de Navarre, puis Major du Régiment de

Solre, Infanterie, au service de France, mourut le 22 Novembre 1698, ayant eu plusieurs enfans, morts en bas âge, de son mariage contracté, le 2. Février 1693, avec *Marie-Catherine du Chambge*, fille de *Séraphin*, Chevalier.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE,  
Seigneurs DU PÉAGE.

XIV. CHARLES OBERT, Seigneur du Péage (second fils de WALTERAND, Seigneur de Mazinghem, & de *Gertrude de Bernemicourt*, sa seconde femme), épousa *Jeanne-Claire de Bertoult*, fille de *Louis*, Seigneur de Herbeval, dont

XV. LOUIS-FLORIS OBERT, Seigneur du Péage & de Tancque, Capitaine de la Forêt de Nieppe & de la dépendance de la Motte-au-Bois, eut de son mariage avec *Thérèse Hubert*, fille de *Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin,

XVI. CHARLES-ADRIEN OBERT, Seigneur d'Abluy, Capitaine au service de France, qui mourut à Bruxelles, inhumé dans l'Eglise de Sainte-Gudule. Il avoit épousé *Sophie-Thérèse de Crest*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Hal, dont vinrent :

1. 2. & 3. CHARLES-JACQUES, CHARLES-ALEXANDRE & PROCOPE-ALEXANDRE, tous les trois morts sans postérité ;
4. Et NICOLAS, qui suit.

XVII. NICOLAS OBERT, Seigneur d'Abluy, mourut à Bruges, où il faisoit sa résidence, & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Donat. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> N.... *du Chastel* ; & 2<sup>o</sup> N.... *van Draghen*. Il eut du premier lit :

SOPHIE & JEANNE, non mariées.

Et du second vint

CHARLES, qui suit.

XVIII. CHARLES OBERT, Seigneur d'Abluy, né à Bruges, sujet de l'Impératrice-Reine de Hongrie, est entré à son service en 1754, dans le Régiment de Saxe-Gotha, depuis devenu Régiment du Prince de Ligne, dans lequel, suivant un certificat de ce Prince, il s'est comporté avec distinction dans toutes les batailles & actions où il s'est trouvé pendant les dernières guerres : il n'étoit pas encore marié en 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 chandeliers du même*. Devise : PRO LUMINE VIRTUS. (Ces armes sont

rapportées ainsi dans l'Arrêt du Conseil Souverain de Malines du 13 Juillet 1475 & dans la Sentence de l'Élection Provinciale d'Arras rendue le 18 Août 1595.)

O'BRIEN. C'est le nom de la plus noble & de la plus ancienne Maison d'Irlande, laquelle s'est établie en France depuis la fin du dernier siècle, & a donné, de nos jours, un Maréchal de France, dans la personne de CHARLES O'BRIEN, Vicomte de Clare, Comte de Thomond, &c., rapporté ci-après. Toute la noblesse qui porte le nom d'O'BRIEN tire son origine de

BRIEN, surnommé, en Langue Irlandoise *Boroihmh*, ou *Boruma*, c'est-à-dire *le Terrible*, qui fut élu, en 1002, Monarque de toute l'Irlande. Il possédoit de son propre chef le pays de *Thomond*, qui s'étendoit alors jusque dans le circuit ou Province de Munster, ou Momonie, & comprenoit la plus grande partie de la Connacie, avec les Archevêchés de Tuam & de Cashel, & les Evêchés de Killaloë & Killfenora, aujourd'hui réunis à l'Archevêché de Tuam. Il avoit le titre de *Roi*, que ses Auteurs lui avoient laissé. Des Danois & des Norvégiens avoient fait une descente en Irlande, & envahi le Comté de Waterford. BRIEN *Boruma*, après les avoir vaincus en 49 batailles, fut enfin tué dans une dernière en 1014. Il fit bâtir la grande Eglise de Killaloë, rétablit plusieurs Evêques sur leurs Sièges, des Ecoles & des Collèges, en fonda de nouveaux ; éleva des Fortereses, y mit des garnisons, construisit des chaussées dans tout le Royaume, & fit plusieurs beaux Réglemens pour la Police & la Discipline. Des six fils qu'il avoit eus, l'aîné, nommé

MORROGH, ou MURTAGH, fut tué avec lui dans la bataille contre les Danois. Le fils de MURTAGH, appelé TURLOGH, y perdit aussi la vie. Le second fils de BRIEN, nommé

TEIGE, fut Roi de la Province de Munster ; c'est lui qui, le premier, avoit commencé à joindre à son propre nom celui d'O'BRIEN, en mémoire de BRIEN *Boruma*, son père : cet usage a été suivi par sa postérité. En Irlandois l'Article O est équivalent à notre article DE, & s'emploie pour exprimer & marquer que l'on est *le Chef & le Premier* de quelque grande & illustre Maison. TEIGE, ayant épousé *Mora*, fille du Roi de Lagénie, en eut un fils, nommé

TURLOGH, qui fut Monarque de toute l'Irlande pendant 12 ans. Il fournit du bois de charpente, pour bâtir la grande salle de Westminster, de Londres, à GUILLAUME le Roux, Roi d'Angleterre, fils & successeur immédiat du *Conquérant*. TURLOGH avoit eu pour fils,

DERMOD O'BRIEN, qui fut Roi de Munster. Son fils aîné,

TURLOGH O'BRIEN fut Monarque de toute l'Irlande, & est mort en 1130. Il eut pour successeur dans le même titre, son frère cadet,

MURTAGH O'BRIEN, que la mort enleva la même année. Il fut remplacé par un neveu, nommé

TURLOGH O'BRIEN, qui a été le dernier Monarque d'Irlande de son nom, & duquel font issus, en ligne masculine, treize Princes, portant de génération en génération le titre de *Roi* dans les pays de *Limerick* & de *Thomond*, où ils avoient le patronage & la garde des Archevêchés & Evêchés pendant leurs vacances, & tous les autres droits qui caractérisoient anciennement la Souveraineté. Ils tentèrent même souvent de chasser les Anglais, qui, l'année 1169, sous le règne d'HENRI II, Roi d'Angleterre, s'étoient emparés d'une grande partie de l'Irlande, & souvent ceux-ci furent dans le cas de traiter avec eux. Il paroît que du temps du onzième descendant de TURLOGH O'BRIEN, dernier Monarque d'Irlande, dont nous venons de parler, FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Roi de France, fit alliance avec lui, en 1523, contre HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui s'étoit ligué contre la France, avec CHARLES-QUINT. Le dernier des treize Princes, dont il vient d'être parlé, se nommoit TURLOGH O'BRIEN, & il eut pour enfans :

1. CONNOR, ou CORNEILLE O'BRIEN, qui, ayant été marié avec une fille de la Maison de *Burke*, mourut bientôt après, & laissa au berceau un fils, nommé

DONOGH, ou DANIEL O'BRIEN.

2. & 3. TEIGE, ou EDOUARD, & DONOGH, ou DANIEL O'BRIEN, qui précédèrent leur père au tombeau, ainsi qu'avoit fait leur frère aîné;

4. Et MORROGH, ou MORE, qui suit.

MORROGH, ou MORE O'BRIEN, s'empara de l'Etat, au moment de la mort de son père, au préjudice du jeune DONOGH O'BRIEN, son neveu, sous prétexte d'une coutume assez semblable à un ancien usage en France, nommé le droit de *Bail* ou de *Garde*, appelé

en Irlandais *Thanistry*, c'est-à-dire *Usage des Princes*, en vertu duquel le parent le plus proche & le plus âgé du sang & de sur-nom d'un Seigneur qui mouroit, devoit jouir sa vie durant de l'Etat & du titre du défunt, sans qu'on eût égard au droit de représentation qu'auroit un mineur, même en ligne directe; mais désespérant en même temps de conserver à ses descendants le fruit de la violence qu'il vouloit faire à son neveu, il fit un transport de sa Principauté ou Souveraineté au Roi HENRI VIII, qui lui en rendit les domaines utiles, & le créa *Lord-Comte de Thomond, Pair d'Irlande*, pour le temps de sa vie, par Lettres Patentes du 1<sup>er</sup> Juillet 1543, où il est dit que ce Monarque avoit fait la cérémonie de lui ceindre l'*Epée de Chevalier*, & que, pour soutenir son Etat, il lui donnoit à titre de *mouvance de la Couronne*, & sous la charge *du service militaire*, tous les Châteaux, Domaines, Terres, Monastères supprimés, Services & Avoueries d'Eglises, Chapelles, Chantretries, Fiefs de Chevaliers, & autres héritages qu'il possédoit dans le pays de *Thomond*, au-delà de la rivière de Shannon, avec les Avoueries des Eglises, Rectorsats, Vicaireries, Chantretries & Chapelles qui pouvoient être du Domaine Royal dans le même Pays, se réservant seulement le Patronat des Archevêchés & Evêchés du pays, avec les droits de Régale. Cependant le Roi HENRI VIII avoit senti l'injustice qui avoit été faite au mineur DONOGH O'BRIEN: pour la réparer, sans toutefois préjudicier à l'intérêt personnel, & détruire tout ce qui pouvoit porter ombrage à sa puissance, il fit insérer dans les Lettres accordées à MORROGH O'BRIEN, que les Domaines & le titre de *Lord-Comte de Thomond*, retourneroient après sa mort à DONOGH O'BRIEN, son neveu. En même temps il en fit expédier d'autres, par lesquelles, en confirmant à DONOGH O'BRIEN la réversion des Domaines & du titre de *Lord-Comte de Thomond*, avec tout ce qui avoit été cédé à MORROGH O'BRIEN, son oncle, il y ajouta au même titre de *mouvance de la Couronne*, & sous la même charge *du service militaire*, la moitié de l'Abbaye de *Clare*, une autre entière, & 20 livr. monnoie d'Angleterre à prendre annuellement sur le Trésor Royal, & en attendant la mort de MORROGH O'BRIEN, son oncle, il lui accorda le titre de *Lord-Baron d'Ibri-*

*cain, Pair d'Irlande*, pour lui & ses descendants mâles. Effectivement, après avoir porté ce titre, il recueillit celui de *Lord-Comte de Thomond*, après MORROGH O'BRIEN, dont les descendants ont formé la branche des *Lords-Comtes d'Inchiquin*, d'à-présent. Selon les mêmes Lettres de confirmation, la réversion des Domaines & du titre de *Lord-Comte de Thomond*, ne devoit avoir lieu en sa faveur que pour le temps de sa vie seulement; mais sous le règne d'ÉDOUARD VI, unique fils & successeur d'HENRI VIII, il remit ses anciennes Lettres Patentes, & en obtint de nouvelles, par lesquelles ce titre fut étendu, comme celui de *Lord-Baron d'Ibricain*, à tous ses descendants mâles.

DONOGH O'BRIEN avoit épousé *Hélène Butler*, fille de *Pierre*, Lord-Comte d'Ormond, aussi Pair d'Irlande, dont il avoit eu

CONNOR, ou CORNEILLE O'BRIEN, qui fut le troisième Lord-Comte de *Thomond* depuis la création de ce titre, & fut père de

1. DONOGH O'BRIEN, qui, comme aîné, succéda au titre de *Lord-Comte de Thomond*, après son père, & le transmit à ses propres descendants, qui ont subsisté jusqu'en 1740 dans la personne d'HENRI O'BRIEN, Lord-Comte de *Thomond*, Baron d'Ibricain, Pair d'Irlande, aussi Lord-Vicomte de Tadcaster, Pair d'Angleterre, l'un des membres du Conseil Privé d'Irlande, &c., fils de l'arrière-petit-fils du susdit DONOGH. Il est mort sans postérité de son mariage avec *Elizabéth*, fille de *Charles Seymour*, Lord-Duc de Somerset, Pair d'Angleterre;
2. TEIGE, duquel étoit sorti un rameau, qui s'est éteint quelques années avant celui dont nous venons de parler;
3. Et DANIEL, qui suit.

DANIEL O'BRIEN, créé *Lord-Vicomte de Clare*, *Baron de Mac-Ayrfsy*, par Lettres Patentes du 17 Juillet 1662, étant fort âgé, a été le bifaïeul de

CHARLES O'BRIEN, Vicomte de Clare, Baron de Mac-Ayrfsy, Pair d'Irlande, Maréchal de Camp au service de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandaise, blessé à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706, mourut de ses blessures à Bruxelles le 26 du même mois, & fut enterré à Louvain dans le Monastère des Dominicains Irlandais, où est son épitaphe. Après la capitulation de Limerick en 1691, époque qui mit fin à la guerre d'Irlande, il étoit passé dans ce pays-

ci à la tête d'un Régiment de Dragons. Son frère aîné l'avoit précédé l'année d'auparavant avec un autre Régiment de trois bataillons levés, ainsi qu'un de Cavalerie, par leur père, parmi ses Vassaux, habillés, équipés, armés & montés à ses dépens pour le service du Roi d'Angleterre, JACQUES II, à qui l'Irlande étoit restée seule fidèle à la révolution de 1688. Il avoit épousé, le 9 Janvier 1697, *Charlotte de Bulkeley*, qui épousa, en secondes noces, *Daniel Mahony*, duquel elle a eu deux enfans. Voyez MAHONY. *Charlotte*, depuis son second mariage, n'avoit pas laissé de conserver le titre de *Vicomtesse de Clare*, parce qu'il est d'usage, dans les trois Royaumes de la domination Britannique, que la veuve d'un Pair, qui épouse en secondes noces un homme qui n'est point titré, conserve les nom & titre de son premier mari. CHARLES eut de son mariage :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et LAURE, qui s'est mariée, le 24 Avril 1720, à feu *Claude-Charles le Tonnelier*, Comte de Breteuil, de Chanteclerc, Capitaine des Chevaux-Légers de Bretagne, Mestre de Camp de Cavalerie, cousin germain du feu *François-Victor le Tonnelier*, Marquis de Breteuil, Ministre & Secrétaire d'Etat.

CHARLES O'BRIEN, Lord-Vicomte de Clare, devenu Comte de Thomond, Baron d'Ibricain, &c., naquit le 27 Mars 1699; fut fait Capitaine à la suite du Régiment de son père le 24 Octobre 1706, Colonel réformé le 14 Octobre 1718, Colonel du même Régiment le 3 Août 1720, Brigadier des Armées du Roi le 20 Février 1734, Maréchal de ses Camps & Armées le 1<sup>er</sup> Mars 1738, Inspecteur Général de son Infanterie Française & Etrangère le 22 Mai 1741, Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chevalier du Saint-Esprit le 1<sup>er</sup> Janvier 1747, Gouverneur de Neuf-Brifach le 5 Novembre 1756, Maréchal de France le 24 Février 1757, Commandant en Languedoc au mois de Novembre suivant, & est mort à Montpellier le 9 Septembre 1761, âgé de 62 ans. CHARLES O'BRIEN, étant devenu le chef de sa Maison par la mort de ses aînés, a recueilli le titre affecté au fang de DONOGH O'BRIEN, marié avec *Hélène Butler*, son cinquième aïeul, & joindroit à ce titre la possession du

reste des Domaines de ses ancêtres, si la Religion qu'il professoit & son attachement au service de la France n'y avoit mis obstacle. Sous la Reine ANNE, le feu Lord-Comte de *Thomond* avoit obtenu un acte du Parlement, qui abrogeoit la substitution de ses Domaines, & lui permettoit d'en disposer en faveur de qui il voudroit. Il ne laissa pas que de presser le Lord-Vicomte de *Clare*, comme titulaire & appelé à la substitution de *Thomond*, de se rendre susceptible de sa succession, selon les Loix d'Angleterre, en embrassant la Communion Anglicane, ou au moins en quittant le service de France; mais ayant rejeté ces deux propositions, le feu Lord-Comte de *Thomond* fit un testament, par lequel il léguoit ses biens au fils de Mylord *Inchiquin*, collatéral de sa Maison, avec substitution en faveur du second fils d'une sœur de la Comtesse de *Thomond*, sa femme, à la charge de porter le nom & les armes d'O'BRIEN; c'est pourquoi CHARLES O'BRIEN, Lord-Vicomte de *Clare*, n'est devenu Comte de *Thomond* que de nom. Il avoit épousé, le 10 Mars 1755, *Marie-Geneviève-Louise Gaultier de Chiffreville*, fille unique de Messire *Louis-François*, Marquis de Chiffreville, Lieutenant Général des Armées de S. M. & premier Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & de Dame *Marie-Geneviève le Tonnelier de Charmeaux*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et CHARLOTTE-ANTOINETTE-MARIE-SEPTIMANIE, née le 1<sup>er</sup> Février 1759, qui a épousé, le 22 Août 1775, *Antoine-César de Choiseul*, Comte, puis Duc de Praslin, né le 6 Avril 1756, duquel elle a eu postérité. Voy. CHOISEUL.

CHARLES O'BRIEN, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair du Royaume d'Irlande, né le 18 Octobre 1757, est Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandaise de son nom. Il est mort à Paris le 29 Décembre 1774.

(Il est parlé de cette Maison dans le *Mémorial* de 1754, par l'Abbé d'Éstrées, p. 60; dans l'*Hist. d'Irlande* de Pierre Walth; dans celle du Docteur Keting, & dans Moréri.)

\* OCALEN, Terre & Seigneurie, en Bretagne, qui a été possédée par une branche cadette de la Maison de *Briqueville*. Voy. \* BRIQUEVILLE. Elle a été vendue, en

1756 ou 57, par feu *François-Philibert*, Comte de *Briqueville de la Luzerne*, à M. le Marquis de *Beaumanoir*.

OCCORS, en Franche-Comté; Famille noble, dont les armes sont : *de gueules; au chef émanché d'or de 3 pièces*.

OCHAIN DE JEMEPPE. Suivant un *Mémoire envoyé*, c'est une Famille des Pays-Bas, originaire de celui de Luxembourg, *noble d'extraction*, qui tire son nom d'un Village du même Duché, dont ils étoient Seigneurs de temps immémorial. Elle est reconnue pour telle tant par des Lettres Patentes du Roi de Bohême, avec son scel pendant en queue, en date de l'an 1324, que par les alliances considérables qu'elle a contractées, comme on va le voir.

I. GÉRARD D'OCHAIN, Seigneur dudit lieu, Chevalier, épousa la quatrième fille de Messire *Raës*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Warfusée*, dont vinrent :

1. WATHY, qui suit;
2. JOHAN, rapporté après son aîné;
3. RENERIS, mariée à *Jacques Chabot*, Echevin de Liège, qui portoit pour armes : *d'or, à 3 chabots de gueules*. Elle en eut un fils, nommé *Gérard Chabot*, Chanoine de Saint-Lambert à Liège;
4. Et N.... D'OCHAIN, mariée à noble Seigneur *Gilles de la Cange*, qui portoit pour armes : *burelé d'argent & d'azur; au canton vairé d'argent & de gueules*. De ce mariage vint une fille, nommée N.... de la *Cange*, alliée à Messire *Jean de Lardier*, Chevalier, Echevin de Liège. Voy. LARDIER.

II. WATHY D'OCHAIN eut la Seigneurie d'*Ochain*, comme il se voit par sa tombe dans l'Eglise de Clavier. Sa fille unique en hérita, & épousa noble *Johan*, Seigneur de *Haneffe*, fils aîné de Messire *Eustache de Persan*, 11<sup>e</sup> du nom, & de N.... de *Ruland*, sa première femme. Il fut tué au combat de Neubonniers, près de Huy, au service de ceux de Liège contre l'Évêque Adolphe de la Marck & les Habitants de Huy, en 1338. Il n'eut qu'un fils unique, qui mourut sans hoirs, au Royaume de Grenade, contre les Sarrazins, & il laissa ses Terres de *Haneffe* & d'*Ochain* à *Wery*, son cousin, fils du Seigneur de *Rochefort*.

II. JOHAN D'OCHAIN (fils puîné de GÉRARD, & de N.... de *Warfusée*), eut pour fils,



III. JOHAN D'OCHAIN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe, qui épousa N.... de *Perfan*, fille d'*Eustache*, & de N.... de *Baulen*, la seconde femme, d'une illustre Famille, & cousine du Duc de *Lorraine*. De ce mariage vint

IV. ISTASSE D'OCHAIN, qui mourut au mois d'Août 1324, suivant sa tombe dans l'Eglise Paroissiale d'Aye, sur laquelle il est écrit qu'il est fils de Monseigneur JOHAN D'OCHAIN, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. On lui donne pour fils,

V. JEAN D'OCHAIN, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe & d'Aye, suivant un acte de la Cour de Waha, du 5 Février 1479. Il mourut vers 1490, & eut pour fils,

VI. JOHAN D'OCHAIN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Jemeppe & d'Aye, qui épousa N.... de *Lompré*, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JOHAN, Seigneur de Jemeppe, marié, en 1526, à *Catherine*, fille de noble *Jean de Halloy*, & de *Jeanne de Modave*, dont :

1. NICOLAS, Seigneur de Jemeppe, marié, 1<sup>o</sup> en 1570, à *Adrienne*, fille de *Nicolas de Vervos*, Seigneur de *Daverdiffe* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 26 Janvier 1588, à *Catherine de Montjoye*. Il n'eut de l'un de ces deux mariages qu'une fille, nommée

CATHERINE, alliée dans l'ancienne Famille d'Ans.

2. ANNE, mariée à noble *Jehan*, Seigneur de *Fisenne*, dont elle eut : 1. *Guy de Fisenne* ; 2. *Jeanne*, fille aînée : ils moururent sans hoirs ; 3. & *Catherine de Fisenne*, qui épousa *Nicolas de Waha*, Prévôt de la Roche ;
3. Et JEANNE, qui est entrée dans la noble Famille de *Spontin*, en épousant *Guillaume de Spontin*, Seigneur de *Freyr*.
3. THIERRY, marié à noble N.... de *Masbourg*, dont

CATHERINE, qui s'allia à noble *Baudouin de Cugnon*.

4. GILLES, marié 1<sup>o</sup> à *Gilis d'Anloy*, fille d'*Hubert d'Anloy* ; & 2<sup>o</sup> à noble *Jehanne de Wayreille*. Du premier lit il eut :
  1. JEAN, mort sans postérité ;
  2. CATHERINE, morte aussi sans hoirs ;
  3. Et ANNE, mariée à noble Seigneur N.... de *Traisnel d'Agimont*.

Et du second lit vinrent :

4. 5. 6. & 7. HENRI, GILLES, EVRARD & ANNE, dont on ignore la destinée.

Tome XV

5. Et CATHERINE, mariée, 1<sup>o</sup> à noble *Jehan de Hodister* ; 2<sup>o</sup> à noble *Jean d'Anloy* ; & 3<sup>o</sup> par contrat du 22 Décembre 1545, à noble *Evrard de Wayreille*, fils d'*Hubert*, Seigneur de *Borlon*.

VII. JEAN D'OCHAIN, V<sup>e</sup> du nom, dit de *Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épousa, par contrat du 4 Novembre 1531, *Anne de Vervy*, fille de *Rolland*, & en eut :

1. GILLES, qui fuit ;
2. ROLLAND, tué, sans laisser de postérité, devant *Harlem*, en 1573 ;
3. Et MARGUERITE, mariée à noble *Robert de Vaulx*, Seigneur de *Sibret* & Prévôt de *Bastogne*, dont *Marie de Vaulx*, alliée, par contrat du mois de Décembre 1584, à noble *Evrard de Ghennart*, Seigneur de *Sohier*.

VIII. GILLES D'OCHAIN, dit de *Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat de l'an 1571, noble *Jeanne*, fille de noble *Baudouin de Saive* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 2 Août 1588, N.... de *Sarter*, fille de noble *Guillaume de Sarter*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. N.... D'OCHAIN, Abbesse de *Philippré* ;
3. N.... D'OCHAIN, Religieuse de *Sainte-Aldegonde* à *Huy* ;
4. Et ANNE, mariée à noble *Henri de Brialmont*, Seigneur des *Enneilles*, dont *Jean de Brialmont*, Seigneur des *Enneilles*, qui eut un fils, qui s'est marié à N.... de *Hamal de Blier*, qui fut mère de N.... de *Brialmont*, qui s'est allié à N.... de *Coppin de Beaufaint*, de laquelle il a eu trois filles : l'aînée a épousé le Seigneur *van der Straten* ; la seconde s'est mariée avec un Seigneur de *Verlange de Vitry*, & la troisième est morte fille.

IX. JEAN D'OCHAIN, VI<sup>e</sup> du nom, dit de *Jemeppe*, Seigneur d'Aye, mourut en 1659. Il avoit épousé *Jeanne de Soy*, fille de noble *François de Soy*, Seigneur d'Aye, *Samodene*, & de *Jeanne de Oley*. Il en eut :

1. EDMOND, qui fuit ;
2. ANDRÉ, mort sans postérité ;
3. DOROTHÉE, mariée à noble Seigneur de *Hamal de Blier* ;
4. MARIE-IDE, Religieuse à *Sainte-Aldegonde* de *Huy* ;
5. LAMBERTINE, Religieuse à *Marche* ;
6. 7. & 8. MARIE, JEANNE & CATHERINE, mortes sans postérité.

X. EDMOND D'OCHAIN, dit de *Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épousa, par contrat de 1675,

noble *Marguerite-Charlotte de Marotte de Montigny*, fille de N... de *Marotte de Montigny*, dont les armes sont: *d'argent, à 3 marmites de sable, & de N... des Martins*, fille de *Jean des Martins*, & de *Françoise de Hovines*. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES-EDMOND, dit de *Jemeppe*, qui s'est marié à N... de *Woot de Trixhes*, du Pays de Liège;
2. GUILLAUME-JOSEPH, mort sans hoirs;
3. ANDRÉ, qui s'est marié à N... de *Bechet*, Dame d'*Havrenne*;
4. MARIE-JOSEPH, Religieux à Marche;
5. THÉODORA, Religieuse à Sainte-Aldegonde de Huy;
6. DIEUDONNÉE-JEANNE-MARGUERITE, Religieuse au Monastère du Val-Notre-Dame;
7. ERNESTINE-ALBERTINE D'OCHAIN DE JEMEPPE, qui s'est mariée à noble *Evrard-Joseph-Ernest*, Comte de *Rougrave de Serainchamps* & du Saint-Empire, dont elle eut: 1. *Josèphe de Rougrave*, Religieuse au Monastère du Val-Notre-Dame; 2. *Charlotte de Rougrave*, Religieuse aux Dames-Blanches à Namur; 3. Et *Michelle-Florence-Henriette-Geneviève*, Comtesse de *Rougrave de Serainchamps*, qui s'est mariée, en 1735, à noble *Arnould-Michel-Joseph*, Seigneur, Baron de *Senzeilles de Soumagne*, dont un fils, Chambellan actuel de LL. M. I. & R., & quatre filles;
8. Et DIEUDONNÉE-HENRIETTE-MICHELLE D'OCHAIN, dite de *Jemeppe*, qui s'est mariée à noble *Guillaume de Cassal*, Seigneur de Ny, &c., ancien Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, dont elle a eu: 1. *Guillaume-Joseph-Remy de Cassal*, Seigneur de Ny, &c.; 2. *Antoine de Cassal*, mort au service de LL. M. I. & R., en Bohême, en 1759; 3. & 4. *Catherine-Cécile* & N... de *Cassal*: la première est Supérieure de la Congrégation de N.-D. à Mons, & la seconde est Religieuse de ladite Congrégation; 5. *Marguerite-Claire-Josèphe de Cassal*, non mariée; 6. & *Ernestine-Henriette-Josèphe-Michelle de Cassal de Ny*, qui s'est mariée, le 9 Février 1764, à *Jacques-Albert-François-Louis*, Baron de *Flaveau de Henry*, &c., Seigneur & Baron de *Louvelval*, &c., dont des enfans. Voy. FLAVEAU & CASSAL.

Les armes d'OCHAIN sont: *de gueules, à 2 léopards passants d'argent, l'un sur l'autre*.

ODART, Maison originaire du Loudunois. Le premier dont il soit fait mention est GUILLAUME ODART, Chevalier, Seigneur de

Verrières, Curzay, &c., qui est mort en 1458. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Ifabeau de Craon*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne d'Auffeure*, veuve de *Joachim de Clermont*, Seigneur de Surgères, &c. Du premier lit vint, entr'autres enfans,

PIERRE, Seigneur de Verrières, &c., qui épousa *Louise*, Dame de *Loigny*, dont il eut, pour fille unique,

FRANÇOISE, Dame de Colombières, en Touraine, & Baronne de *Loigny*, au Perche, qui avoit épousé, le 6 Août 1438, *Théaude de Châteaubriand*, Baron du Lion-d'Angers, &c., dont des enfans. Voy. CHATEAUBRIAND.

Et du second lit il eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit.

JACQUES ODART, Baron de Curzay, &c., fut Grand Panetier de France, sous CHARLES VIII, en 1486, & vivoit encore en 1491. Il avoit épousé *Charlotte de Preuilly*, dont il eut entr'autres enfans:

1. LOUIS, qui suit;
2. Et MARIE, qui s'est mariée à *Bertrand de Maulmont*, Baron de *Tonnay-Boutonne*, &c., dont postérité. Voyez MAULMONT (DE).

LOUIS ODART, Baron de Curzay, Seigneur de Verrières, &c., mourut en 1518. Il avoit épousé *Marguerite d'Estampes*, fille de *Robert*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Salbris*, &c., & de *Louise Levrauld*.

A cette Famille, qui subsiste, appartient CHARLES ODART, Seigneur de *Paviers*, &c., ancien Capitaine de Carabiniers, dont la fille unique,

MARIE-JEANNE, a épousé, le 11 Février 1736, *Jean-Jacques-Ours de Quinemont*, Chevalier, Seigneur de *Varennes*, &c., Cornette de Cavalerie, dont des enfans. Voy. QUINEMONT.

Les armes: *d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent*.

ODEMIRA. Les Comtes de ce nom sont fortis des Ducs de *Bragance*, par

ALFONSE DE PORTUGAL, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de *Faro* & d'*Odemira*, & *Marie de Norogna*, Comtesse d'*Odemira*, la femme: il étoit fils puîné de FERDINAND DE PORTUGAL, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de *Bragance*, & de *Jeanne de Castro*. Après la mort tragique du Duc de *Bragance*, son frère, il se retira en Castille, où il mourut en 1484. Sa postérité a fini à

SANCHE DE NOROGNA & DE PORTUGAL, III<sup>e</sup>

du nom, Comte d'*Odemira*, Grand Alcade d'*Estremoz*, Conseiller d'Etat & Grand Maître de la Reine de Portugal, qui est mort, en 1642, sans enfans. (Voy. Moréri.)

Les armes : *d'argent, au fautoir de gueules, chargé de 5 écussions DE PORTUGAL.*

ODOARD DE VILLEMOISSON, en Dauphiné : *de gueules, à 3 molettes d'épéron d'or; au chef du même, chargé d'un lion léopardé de sable.*

ODOIN-JANEYRIAS, en Dauphiné : *de sable, à 3 casques d'argent.*

O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, ancienne Noblesse, originaire d'Irlande, & établie aux Pays-Bas, dont étoit

CORNEILLE O'DONNOGHUE, qui avoit épousé *Marie Synnigh*, dont il eut

JEAN O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, Gentilhomme Irlandais, Chevalier, Maître aux Requêtes de l'Hôtel de S. M. I. & Conseiller en son Grand Conseil, résidant à Malines, qui est mort à Niel le 26 Janvier 1741. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Décembre 1714, *Marie-Jeanne-Constance de Hornes*, née le 13 Août 1691, Dame de Geldorp, des deux Brackhuysen, Niel, Hellegate, &c., morte à Niel le 28 Mai 1746. Elle étoit fille d'*Imbert de Hornes*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Cornélie Manrique de Lara*. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT-JEAN-JOSEPH, qui suit;
2. JACQUES-ALEXANDRE-CHARLES O'DONNOGHUE DE HORNES, Seigneur de Niel & de Hellegate, Conseiller ordinaire de S. M. I. au Conseil de Flandre, non marié;
3. JEANNE-CORNÉLIE, qui s'est mariée à *Joséph-Théodorick de Richterich*, Chevalier, Maître aux Requêtes de l'Hôtel de S. M. I. & Conseiller en son Grand Conseil, établi à Malines, dont nombreuse postérité. Il est mort le 21 Janvier 1762, & elle le 1<sup>er</sup> Janvier 1774;
4. Et MARIE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, qui s'est mariée, le 19 Mars 1750, à *Jean-Baptiste Papejans de Morchoven*, dit *van der Strepen*, premier Secrétaire du Magistrat des Parchons à Gand, fils d'*Emmanuel*, Chevalier, & de *Marie-Thérèse Goethals*, dont un fils & trois filles.

ROBERT-JEAN-JOSEPH O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, Seigneur de Geldorp & des deux Brackhuysen, Conseiller pensionnaire de la ville de Bruges, s'est marié, par contrat du

1<sup>er</sup> Février 1747, à *Marie-Jacqueline Porter*, dont il a eu une fille, qui est mariée.

A cette Famille appartient FLORENT O'DONNOGHUE, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie Légère & premier Maréchal des Logis des Gendarmes Anglais au service de France. Il a assisté au contrat de mariage de JEAN O'DONNOGHUE DE GLANFLESKE, son cousin germain, ci-dessus.

O'DUNN. N.... O'DUNN a été nommé Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur Palatin le 21 Janvier 1763, & en Novembre dernier en Portugal.

\* CÉTTINGEN, nom d'un Pays de la Souabe, ci-devant *Comté*, qui fut érigé en *Principauté* par l'Empereur LÉOPOLD, en 1370. Les Princes de ce nom descendent d'OTHON le Grand. La *Généalogie* des Princes d'CÉTTINGEN ne commence, dans Moréri, qu'à LOUIS, XI<sup>e</sup> du nom, Comte d'CÉTTINGEN, mort en 1370. La branche aînée de cette Maison s'est éteinte dans ALBERT-ERNEST, II<sup>e</sup> du nom, Prince d'CÉTTINGEN, né le 8 Août 1669, marié, le 11 Octobre 1688, à *Sophie-Louise*, fille de Louis VI, Landgrave de *Hesse-Darmstadt*, qui n'eut qu'un fils, né & mort le 24 Juillet 1689; & SOPHIE-MADELEINE-ELISABETH, née le 14 Mars 1691.

Les autres branches sont : 1<sup>o</sup> les Comtes d'CÉTTINGEN-WALLERSTEIN; 2<sup>o</sup> les Comtes d'CÉTTINGEN-SPIELBERG; & 3<sup>o</sup> les Comtes d'CÉTTINGEN-BALDERN & KATZENSTEIN. De la branche de *Spielberg*, de la Religion Catholique, est

Le Prince JEAN-ALOIS, né le 18 Janvier 1707, régnant depuis le 6 Février 1737, qui s'est marié, le 27 Mai 1735, à *Thérèse-Marie-Anne de Holstein-Wiesembourg*, dont il a eu :

1. La Princesse MARIE-LÉOPOLDINE, née le 28 Novembre 1741, qui s'est mariée, le 12 Janvier 1761, avec *Ernest-Christophe*, Prince de *Kaunitz*, Comte de Rietberg, dont postérité. Voy. KAUNITZ;
2. Et la Princesse ELÉONORE, née le 7 Juillet 1745, qui a épousé, le 30 Mars 1761, *Charles-Borromée*, Prince de *Lichtenstein*, Général de Cavalerie de l'Impératrice-Reine, dont des enfans. Voyez LICHTENSTEIN, ou LIECHTENSTEIN.

Et de la branche de *Wallerstein*, élevée à la dignité de Prince de l'Empire en 1774, est

le Prince PHILIPPE-CHARLES, né le 17 Mars 1722, qui s'est marié, le 20 Février 1746, à CAROLINE, Comtesse d'ETTINGEN-BALDERN. Il est mort le 14 Avril 1766, ayant eu

KRAFT-ERNEST, né le 3 Août 1748. (Voy. Imhof & Moréri.)

OFFANGE, en Anjou. Voyez SAINT-OFFANGE.

OFFAY (d'), Sieurs de Beauchamp & de Rieux : Famille de Picardie.

I. JEAN D'OFFAY, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuier, Sieur de Beaurepaire, de Grez & de Rieux, vivant en 1498, avoit épousé *Marie de Boufflers*, fille de *Guillaume*, Ecuier. Il eut de ce mariage :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. Et ISABEAU.

II. PHILIPPE D'OFFAY, Ecuier, Sieur de Beaurepaire, &c., eut pour femme *Françoise de Monfures*. De leur mariage naquirent :

1. JEAN, qui fuit;
2. CHARLES, Seigneur de Beaurepaire, &c., Maréchal des Logis de la Compagnie d'Ordonnances de M. de Broffe, l'an 1568;
3. Et ANTOINE, Capitaine de la ville de Mouzon & homme d'armes de la même Compagnie d'Ordonnances.

III. JEAN D'OFFAY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Archer de la Compagnie de M. de Broffe, épousa, au mois de Septembre 1571, *Catherine Perrin*, & eut pour fils,

IV. CHARLES D'OFFAY, Sieur de Rieux, Ecuier, qui fut marié, 1<sup>o</sup> avec *Jeanne Huyard*; & 2<sup>o</sup> le 20 Juin 1611, avec *Marie Conquaut*, fille de *Jacques*, Ecuier, & de *Marie de Mailly*. Il eut du premier lit

1. RENÉ, qui fuit.

Et du second lit vint

2. LOUIS, Capitaine dans le Régiment de Saint-Nectaire, maintenu dans sa noblesse par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat du Roi du 26 Mai 1667.

V. RENÉ D'OFFAY, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuier, Sieur de Rieux, épousa, le 22 Janvier 1632, *Françoise de Mazille*, fille d'*Etienne*, Ecuier, Sieur de Fouquerolles, & de *Françoise Perrin*. Ils eurent de leur mariage

VI. RENÉ D'OFFAY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Sieur de Rieux, qui fut accordé en mariage, le 10 Juin 1672, à *Anne de Quen*, & eut :

1. PIERRE, qui fuit;

2. JOSEPH, Sieur de Rieux;
3. CHARLES, Aide Major, Capitaine des Portes de Marfal, puis de celles de Strasbourg;
4. 5. & 6. ANTOINETTE, JEANNE & MARIE, reçues à Saint-Cyr le 27 Octobre 1687 & le 3 Mai 1694.

VII. PIERRE D'OFFAY, Ecuier, Sieur de Beauchamp, baptisé le 4 Avril 1678, fut marié le 9 Août 1700, avec *Marie-Suzanne de Metz*, fille de *Benoît*, ancien Echevin de la ville de Doullens, & de *Marie le Noir*. De ce mariage sont issues entr'autres enfans :

1. & 2. SUZANNE, née le 4 Juillet 1715, & MARGUERITE-MADELEINE, née le 21 Octobre 1718, reçues à Saint-Cyr : l'une le 26 Avril 1727, & l'autre le 13 Août 1730. (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, pag. 417.)

Les armes : *d'azur, à l'olivier d'or, soutenu d'un croissant du même, & accompagné de 3 étoiles d'or, rangées en chef.* — Piganiol de la Force donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à 2 bandes d'or, accompagnées de 3 larmes d'argent, 2 & 1.*

OFFAY, en Picardie : *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de 8 merlettes de gueules.*

OFFEMONT. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de la Maison de Clermont, en Beauvaisis. Voyez CLERMONT, en Beauvaisis.

OGIER. PIERRE-FRANÇOIS OGIER, Seigneur d'Hénonville, Herville & Puisieux, Grand Audiencier de France, ancien Receveur Général du Clergé de France, mourut le 24 Décembre 1735. Il a laissé de feu *Marie-Thérèse Berger*, son épouse, décédée le 12 Mars 1722, entr'autres enfans :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. PIERRE-FRANÇOIS OGIER D'HERVILLE;
3. N.... OGIER, veuve de N.... *Thomé*, Seigneur de Rentilly, Conseiller au Parlement de Paris, dont elle avoit eu *Françoise Viétoire Thomé*, qui s'est mariée, en 1747, à *Louis-Jacques le Coigneux*, Marquis de Bélabre. Voy. BÉLABRE;
4. MARGUERITE-HERMINE, morte en Janvier 1775, qui avoit épousé, le 22 Avril 1728, *Charles-François de Sallaberry*, Chevalier, Seigneur de Mareuil, Conseiller au Grand Conseil & Préfident en la Chambre des Comptes, dont des enfans. Voy. IRUMBERRY DE SALLABERRY;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, morte la nuit du 2 au 3

Janvier 1738, âgée de 26 ans, qui a épousé, le 26 Février 1730, *Jacques Nigot*, Seigneur de Saint-Sauveur, Président en la Chambre des Comptes de Paris, dont des enfans. Voyez NIGOT DE SAINT-SAUVEUR. (*Mercur de France* de Janvier 1738, p. 172.)

JEAN-FRANÇOIS OGIER, Président honoraire au Parlement de Paris, ci-devant Ambassadeur en Danemark, nommé Conseiller d'Etat en 1766, mourut à Paris le 23 Février 1775, fort regretté pour ses talents supérieurs dans les différentes places qu'il a remplies. Il a épousé *Marie-Guyonne Cavalier*, fille de N... *Cavalier*, Président à Rouen. JEAN-FRANÇOIS portoit pour armes : *d'argent, à 3 trèfles de sable.*

OGIER, en Normandie, Election de Valognes; Famille dont les armes sont : *de sable, au bois de cerf d'or, accompagné en chef d'une rose d'argent, & en pointe d'un croissant du même.*

\* OGIMONT, Seigneurie située en Flandre, érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, enregistrees à Lille, en faveur de *Jean de Marnix*, Chevalier, Baron de Pottes, issu d'une ancienne Noblesse militaire de Chevalerie.

OGLETHORP, Famille ancienne d'Angleterre.

I. GUILLAUME, Seigneur d'OGLETHORP, près d'York, épousa *Susanne Sutton*, fille de *Guillaume Sutton d'Aram*, dans le Comté de Nottingham, & sœur de *Robert Sutton*, créé *Lord-Baron de Lexington d'Aram* le 21 Novembre 1645, par CHARLES I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre. Il a eu pour fils

II. SUTTON, Seigneur d'OGLETHORP, Braham & Clifford, qui se maria avec *Françoise Mathew*, ou *Mathieu*, petite-fille du célèbre *Tobie Mathew*, Archevêque d'York, mort le 29 Mars 1628, dont vint

III. THÉOPHILE d'OGLETHORP, Chevalier, Baronnet, Seigneur de Westbroock, Drauhold & Godalming, au Comté de Surrey, qui fut, sous les Rois CHARLES II & JACQUES II, Grand Ecuyer, Colonel du vieux Régiment de Hollande & Major Général des Armées d'Angleterre. Il mourut à Londres le 10 Avril 1702, dans sa 52<sup>e</sup> année. Il avoit épousé *Eléonore Wal de Rathkenny*, morte à Londres, le 1<sup>er</sup> Juillet 1732, âgée d'environ

70 ans, fille de *Richard Wal*, Seigneur de Rathkenny, dans le Comté de Tipperary, au Royaume d'Irlande. De ce mariage font nés :

1. JACQUES-EDOUARD, Comte d'OGLETHORP, âgé de 36 ans, qui n'étoit pas marié en 1733;
2. ANNE-HENRIETTE, qui vivoit sans alliance la même année;
3. ELÉONORE, mariée, le 5 Mars 1707, à *Eugène-Marie de Béthizy*, Seigneur de Mézières, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 24 Avril 1721, ayant eu postérité. Voyez BÉTHIZY DE MÉZIÈRES;
4. LOUISE, mariée, le 3 Juin 1733, à *Anne-François-Joseph*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Bassompierre, mort sans enfans le 20 Mai 1734;
5. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée à Paris, en 1719, à *Joseph-François de Bellegarde*, Marquis des Marches, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Maurice, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, dont des enfans. Voy. BELLEGARDE, Maison originaire de Flandre.

Les armes d'OGLETHORP sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 hures de sanglier, aussi arrachées de sable.*

OGNA. Voy. UGNIE.

‡ O'GORMAN, Maison noble & très-ancienne, originaire d'Irlande, qui passa en France, l'an 1691, avec JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande. Nous attendions un Mémoire suivi de cette Maison que nous n'avons pas encore reçu, ce qui nous oblige à en donner seulement l'état actuel. Elle forme en France trois branches : la première est représentée par

Messire THOMAS O'GORMAN, Chevalier, Seigneur héréditaire de Clahanes, Cahir-Morrughu, Tully-Crine, &c., &c., situés dans la Principauté de Thomond, au Royaume d'Irlande, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Walsh, Irlandais, au service de France. Il a été reconnu (suivant les preuves qu'il en a produites) pour *noble d'extradition* & chef des nom & armes de la Maison d'O'GORMAN, comme issu en ligne directe des anciens Dynastes d'Hy-Mbairche, dans la Province de Lagénie, en Irlande, dont la souveraineté cessa au XII<sup>e</sup> siècle, lors de l'invasion des Anglais, suivant les preuves par lui faites; « en conséquence il a obtenu des Lettres Patentes du Roi, données à Versailles en Février 1774, enregistrees au Contrôle général du Marc

d'Or le 7 Mars, insinuées au Bureau du Contrôle des Actes de Tonnerre le 24 Mars, enregistrées au Parlement de Paris le 3 Mai 1775, en la première Chambre de la Cour des Aides le 30 Juillet 1779 & en la Chambre des Comptes le 31 du même mois, en l'Élection de Tonnerre le 6 Novembre, & signifiées au Bureau des Aides dudit Tonnerre le 27 Novembre 1779. Il avoit épousé à Paris, en la Paroisse de Saint-André-des-Arcs, en 1757, *Marguerite-Françoise-Victoire d'Eon de Beaumont*, née à Tonnerre le 11 Octobre 1724, fille de *Louis d'Eon*, Ille du nom, Avocat au Parlement de Paris, Conseiller du Roi, & de *Françoise de Charenton*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-THOMAS, qui suit ;
2. LOUIS-AUGUSTE-NICOLAS, Vicomte O'GORMAN, baptisé en l'Eglise de Notre-Dame de Tonnerre le 13 Février 1767, qui fut reçu Garde de la Marine du Roi au Département de Rochefort ; a été, en Juin 1781, sur la Flotte des Comtes de Guichen & de Grasse, & est actuellement sur celle du Marquis de Vaudreuil ;
3. Et JOSEPH-DONAT, Chevalier O'GORMAN d'EON, né le 21 Février 1769, Garde de la Marine du Roi au Département de Brest.

CHARLES-THOMAS, Comte O'GORMAN, baptisé en l'Eglise de Saint-Pierre de Tonnerre le 20 Juillet 1761, a été tenu sur les fonts de baptême au nom & par procuration de *Charles O'Brien*, Comte de Thomond, Maréchal de France, Commandant en Languedoc & sur toutes les Côtes de la Méditerranée, & de la Comtesse de *Woronzow*, Grande Chancelière de l'Empire de Russie, cousine & Grande Maîtresse du Palais de feu ELISABETH, Impératrice de toutes les Russies ; ledit CHARLES-THOMAS fut reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1772 ; il en est forti, au mois de Janvier 1776, avec le Brevet de Sous-Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, d'où il a passé, au mois de Juin suivant, en qualité de Lieutenant en pied, dans le second Bataillon du Régiment de Walsh, qui est de service, depuis le commencement de cette guerre, aux Indes Occidentales. »

La seconde branche est représentée par Messire VICTOIRE-ARNOLD-MARTIN O'GORMAN, Chevalier, Seigneur héréditaire de Killmore & autres lieux, situés au Comté de Limerick, en Irlande, ancien Moufquetaire de la se-

conde Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, Capitaine de Dragons à l'Isle de Saint-Domingue, Aide de Camp du Comte d'Argout, Gouverneur Général des Colonies Françaises de Saint-Domingue, & aujourd'hui Capitaine d'Infanterie au Régiment de Berwick, Irlandais, fut reconnu *noble d'extraction*, comme branche cadette de la Maison d'O'GORMAN, par Lettres Patentes du Roi, données à Marly au mois d'Octobre 1779. Il a épousé, le 2 Septembre 1775, *Catherine-Charlotte Cauvet*, fille de *Philippe-Nicolas*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie dans les Troupes détachées de la Marine & ancien Commandant au Mirebalais, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite-Charlotte de Saccardy*. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-ARNOLD-URSULE, né à Saint-Domingue le 8 Juillet 1776 & baptisé le 24 Août suivant en la Paroisse de la Croix-des-Bouquets ;
2. Et HENRI-GASTON-MARTHE, né aussi à Saint-Domingue le 9 Février 1778 & baptisé au mois d'Avril suivant en la même Paroisse.

La troisième branche est représentée par Messire DAVID O'GORMAN, ancien Capitaine au Régiment de Dillon, Infanterie Irlandaise, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Subez, en Languedoc, qui a épousé, en 1771, *Marie-Madeleine-Servaise Pasquier*, dont il n'a pas eu d'enfants.

Les armes : *d'azur, au lion passant d'argent, posé en abîme, armé & lampassé de gueules, accompagné de 3 épées, les lames & poignées d'argent, les pointes en haut, surmontées d'un casque de profil, grillé d'or, sommé d'une couronne fleuronée d'or, d'où est issant un bras d'or, armé d'une épée flamboyante, & accompagné de lambrequins de gueules & d'argent*. Supports : un lion & un cheval d'argent. Cri de guerre : TOSACH CATHA AGUS DEIREADH AIR. Devise : PRIMI ET ULTIMI IN BELLO.

O'HEGUERTY, ancienne Noblesse, originaire d'Irlande, établie en France, sur la fin du dernier siècle, & fixée en Lorraine depuis 1720. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, par Arrêt du Conseil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, donné à Lunéville le 12 Janvier 1761, & constatée de 22 aïeux, que nous rapporterons ci-après, en faveur de PIERRE-CHARLES-DANIEL O'HE-

GUERTY, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de feu S. M. Polonoise, & Capitaine au Régiment de Lally. Il paroît, par cet Arrêt, que l'origine des O'HEGUERTY remonte à la plus haute antiquité, & qu'elle a été prouvée par les titres les plus authentiques, entr'autres: 1<sup>o</sup> par un *Arbre généalogique* extrait des Archives du Royaume d'Irlande, par le Roi d'armes, signé à Dublin le 26 A vril 1754, scellé du grand sceau de la Hérauderie d'armes, & certifié par le Duc de Dorset, Vice-Roi d'Irlande, qui l'a également scellé de son sceau; & 2<sup>o</sup> par un autre *Arbre généalogique* tiré des Archives du Royaume d'Angleterre, par les Rois d'armes de ce Royaume, qui y ont apposé le grand sceau de la Hérauderie de cette Monarchie, en présence d'*Abraham Ogier*, Notaire Royal à Londres, le 24 Avril 1755, dont la signature a été légalisée le même jour par le Duc de Mirepoix, alors Ambassadeur de France à la Cour de Londres. Ces deux Arbres généalogiques en remontent la filiation à

I. ARASSUS O'HEGUERTY, Seigneur de Macherabeg, déjà Gentilhomme, ainsi qu'il paroît par des titres qui existent auxdites Archives, dans lesquels il est qualifié *Generosus*, qualité qui lui est donnée, & à ses descendants, jusqu'au XX<sup>e</sup> degré, dans tous les actes. Il eut d'*Anne O'Dogherty de Rashany*, son épouse, fille de *Jacques*,

II. JACQUES O'HEGUERTY, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Daniel Dermond de Glanavar*, Ecuyer. Leur fils,

III. MARMADUC O'HEGUERTY, épousa *Catherine*, fille de *Jean Mac-Donogh*, de Altanner, Ecuyer, de laquelle il eut

IV. PATRICE O'HEGUERTY, 1<sup>er</sup> du nom, marié avec *Grifelle*, ou *Grace*, fille de *Jean Manus-Guiglie*, de Kilderry, Ecuyer, dont

V. JEAN O'HEGUERTY, 1<sup>er</sup> du nom, qui épousa *Anne*, fille de *Doulack Mac-Cuillin de Brich*. Il en eut

VI. NIELL O'HEGUERTY, marié à *Catherine Diry*, fille du Colonel *Jean Diry*, dont

VII. EDMOND O'HEGUERTY, 1<sup>er</sup> du nom, qui prit pour femme *Eléonore Mac-Bride*, de Killmore, fille du Capitaine *Roger Mac-Bride*. Leur fils

VIII. JEAN O'HEGUERTY, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Marie O'Duvin de Monterlony*, fille de *Térence*, Ecuyer, de laquelle vint

IX. CORNEILLE O'HEGUERTY, marié avec

*Brigitte*, fille de *Neill O'Dogherty de Cashel*. Il en eut

X. MORTAGH O'HEGUERTY, qui servit en qualité de Capitaine, & épousa *Finelle*, fille de *Jean O'Kelly de Ballashany*, Ecuyer, dont vint

XI. PATRICE O'HEGUERTY, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Grifelle*, fille de *Roger Mac-Cormick*, Ecuyer. Leur fils,

XII. JACQUES O'HEGUERTY, II<sup>e</sup> du nom, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

XIII. DENIS O'HEGUERTY, Lieutenant au Régiment d'O'Neill, qui épousa *Eléonore*, fille de *Philippe Mac-Donogh de Brochach*, Ecuyer, & en eut

XIV. JEAN O'HEGUERTY, III<sup>e</sup> du nom, marié à *Rose*, fille de *Jean Mac-Ginnis*, Ecuyer. Leur fils,

XV. MAURICE O'HEGUERTY, 1<sup>er</sup> du nom, épousa *Unitas*, fille de *Jean O'Neill*, surnommé *le Rouge*, Ecuyer. De ce mariage vint

XVI. EDMOND O'HEGUERTY, II<sup>e</sup> du nom, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Denis Walsh de Dungarvan*, Gentilhomme de la race des anciens Anglais, nommée *Race Strongbo-nienne*, dont

XVII. MAURICE O'HEGUERTY, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Rose*, fille de *Niell O'Quin*, de laquelle il eut

XVIII. DANIEL O'HEGUERTY, 1<sup>er</sup> du nom, qui épousa *Rose O'Cahane*, fille de *Térence O'Cahane*, l'un des principaux Seigneurs du Comté de Derry. Leur fils,

XIX. HUGUES O'HEGUERTY, s'allia avec *Honorée*, fille de *Negelle O'Duvin*, surnommé *le Grand*, Gentilhomme de la race Mele-fienne, dont

XX. DENIS O'HEGUERTY, II<sup>e</sup> du nom, qualifié dans différents actes, ainsi que ses prédécesseurs, du titre de *Generosus*, qui épousa *Catherine*, fille de *Denis Mac-Guire*, Seigneur de Cloffagh. Elle étoit morte en 1691, qu'il passa en France par le conseil de ses enfans, & mourut à Dinan, en Bretagne, âgé d'environ 70 ans, le 26 Mai 1692, ainsi qu'il paroît par son extrait mortuaire, dans lequel il est qualifié *Gentilhomme Irlandais*, veuf de *Catherine Mac-Guire & ancien Seigneur de Brookhall*, dans la Province d'Ultonie, au Royaume d'Irlande. Il eut entr'autres enfans :

1. DANIEL, qui suit ;

2. PATRICE, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs en Irlande, qui suivit son père & son frère en France en 1691, mourut à Saint-Malo, en Bretagne, le 23 Octobre 1703, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville ;
3. Et une fille, mariée à *Charles O'Dogherty*, Ecuyer, Colonel d'Infanterie, qui suivit son beau-père en France.

XXI. DANIEL O'HEGUERTY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, leva en Irlande, dès le commencement de la Révolution, en 1688, arma & entretint à ses frais, pendant 6 mois, une Compagnie de 100 hommes, dans le Régiment de *Charles O'Neill*, devenu Talbot, dont il fut Major, & qu'il conduisit en France, lorsqu'il y passa, en 1691, à la suite de JACQUES II, Roi d'Angleterre, en exécution de la capitulation de Limerick, qui termina la guerre & la Révolution du Royaume d'Irlande. Il avoit été successivement Aide de Camp Général du Duc Tyrconnel, Vice-Roi d'Irlande, & du Comte de Lauzun, Général de l'Armée Française dans le même Royaume. Après avoir servi longtemps, il se fixa en Lorraine, où il s'attacha à l'éducation de ses enfans, & y acheta, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant Notaires à Nancy, le 15 Mai 1720, du Baron de Bauffremont, les Terres & Seigneuries de *la Neuvelotte & de la Grange*; & 2<sup>o</sup> par autre contrat passé le 18 Juillet suivant, une maison à Nancy, rue Saint-Dizier. Il fut reconnu pour *Gentilhomme d'extradition*, dont la Famille avoit possédé pendant plusieurs siècles la Terre de *Brookhall*, anciennement nommée *Clunfulagh*, près de Londonderry, en Irlande, avec tous les droits, privilèges & prééminences attribués à la Noblesse d'ancienne extradition. Il mourut en Lorraine, en la Paroisse de Baddonviller, subitement d'une goutte remontée, le 6 Août 1745, âgé de 92 ans, & fut inhumé le lendemain en ladite Eglise. Il avoit épousé *Grifelle*, ou *Grace O'Mulvany de Roote*, fille de *Negelle O'Mulvany de Bally*, d'une Maison reconnue être issue des anciens Seigneurs de ce nom, par acte de notoriété passé devant Notaires le 16 Décembre 1724. Elle est morte à Nancy le 27 Août 1752, âgée d'environ 88 ans, & a été inhumée le lendemain en l'Eglise Paroissiale de Saint-Roch de la même Ville. De ce mariage sont issus :

1. PATRICE, IV<sup>e</sup> du nom, né en Irlande, Che-

valier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 1748, & Colonel à la suite du Régiment de Berwick, Irlandais. Il servit en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Lally, Irlandais, par Commission du 1<sup>er</sup> Octobre 1744, à la création de ce Régiment; fut fait Colonel sur le champ de bataille à Fontenoy, le 11 Mai 1745, par S. M. Louis XV, qui eut la bonté de lui dire à la tête de l'Armée, qu'*Elle lui conféroit ce grade par rapport à sa fermeté*. Il reçut un coup de feu dangereux à la bataille de Lawfeld, & le Roi eut l'attention de lui faire écrire par M. d'Argenson, alors Ministre de la Guerre, du Camp de la Commanderie le 27 Juillet 1747, en ces termes : *Le Roi voulant, Monsieur, vous donner des marques de la satisfaction qu'il a de la manière dont il a vu que vous vous êtes comporté à la bataille de Lawfeld, & en considération de la blessure que vous y avez reçue, S. M. m'a ordonné de vous mander qu'Elle vous accorde 1,200 liv. de pension sur son Trésor Royal. Je vous en donne avis, & suis, &c.* Il est mort sans alliance il y a quelques années ;

2. DOMINIQUE, qui suit ;
3. PIERRE-ANDRÉ, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. FRANÇOIS-BERNARD, auteur de la troisième branche, mentionnée ensuite ;
5. SARA, née en Irlande, restée fille ;
6. Et MARIE-CHARLOTTE-CÉCILE-VERTU, né à Caen le 5 Avril 1705, baptisée le même jour en l'Eglise paroissiale de Notre-Dame de la même Ville, mariée à N.... Fontaine, Ecuyer, ci-devant Major de Cavalerie au service de Danemark & ensuite Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar.

XXII. DOMINIQUE O'HEGUERTY, Comte de Magnières & Seigneur Voué de la Ville de Rambervillers, en Lorraine, né à Saint-Germain-en-Laye le 18 Avril 1699, nommé DENIS dans son extrait baptismal, a épousé, à Paris, en 1726, Dame *Françoise Corre*, veuve de M. *Danlezzy*, de l'ancienne Maison de *Gamaches*, dont vinrent :

1. EDOUARD-DANIEL, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE-ANNE, qui s'est mariée à N.... de *Morgan*, Ecuyer, Seigneur de Frucourt, en Picardie, ci-devant Capitaine de Dragons, dont deux garçons & deux filles.

XXIII. EDOUARD-DANIEL O'HEGUERTY, né



à Paris le 24 Janvier 1729, baptisé à Saint-Eustache, étoit Lieutenant des Vaisseaux du Roi en 1776. Il a épousé *Augustine du Flos*.

### SECONDE BRANCHE.

XXII. PIERRE-ANDRÉ O'HEGUERTY, Seigneur de Villey-le-Sec & Chanteheux, né le 30 Septembre 1700 & baptisé à Dinan, en Bretagne, le 31 Décembre suivant (troisième fils de DANIEL & de *Grifelle*, ou *Grace*, O'*Mulvany de Roote*), est nommé PIERRE seulement dans son extrait baptistaire, quoiqu'il soit nommé PIERRE-ANDRÉ dans tous les actes qu'il a passés, notamment dans son contrat de mariage du 4 Septembre 1738, dans lequel il est qualifié *Procureur Général près le Conseil Supérieur, Juge de Police du Quartier de Sainte-Suzanne & y commandant en chef à l'Isle Bourbon*. Il a épousé, le 14 Septembre 1738, *Marie-Françoise de Verdière*, sœur de *Charles*, Colonel de Dragons, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & fille de *Charles-François de Verdière*, Ecuyer, Capitaine Réformé dans les Troupes de France, par Commission du 31 Juillet 1741, allié à la principale Noblesse de Bretagne, & de Dame *Thérèse Quenelle l'Olivier du Plesfix*. Il a été ensuite Président du Conseil Supérieur & Gouverneur Général pour le Civil à l'Isle Bourbon par Provisions du 26 Mars 1741; de retour en France, le Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, l'a fait Censeur Royal; a été honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, par Brevet de ce Prince, du 1<sup>er</sup> Mars 1754; ancien Commandant pour le Roi de l'Isle Bourbon, & feul Seigneur haut, moyen & bas-Judicier de la Terre de Villey-le-Sec. Il a acquis, par contrat du 28 Janvier 1749, du Sieur Richer, Trésorier de l'Hôtel de Ville de Nancy, une maison située dans la même Ville, sur la place Saint-Georges, où il demuroit. Il est mort en 1763, & sa femme est décédée à Paris le 2 Février 1746, âgée de 25 ans, & fut inhumée le lendemain en l'Eglise Saint-Eustache. De ce mariage est issu pour fils unique,

XXIII. PIERRE-CHARLES-DANIEL O'HEGUERTY, né à l'Isle Bourbon le 3 Mai 1742, baptisé le même jour, qui est entré Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Lally; a été successivement Capitaine en second & Capitaine en pied, en 1756, dans le même

*Tome XV.*

Régiment; a été fait Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi STANISLAS, par Brevet de 1759; & lors du départ de son Régiment pour l'Inde, étant tombé dangereusement malade, il demanda & obtint du Ministre de servir en Allemagne en qualité d'Aide de Camp; se trouva à la bataille de Rosbach: après cette campagne il s'embarqua sur le premier Vaisseau pour rejoindre ses Drapeaux à Pondichéry, où il a glorieusement servi. C'est en sa faveur & en considération de ses services, tant en France qu'auprès du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, que ce dernier Monarque lui a accordé, le 12 Janvier 1761, des Lettres Patentes qui reconnoissent sa *noblesse d'ancienne extraction*, & qui ont été confirmées par un Arrêt du 26 Janvier de la même année: ces Lettres ont été dûment entérinées & enregistrées en la Chambre des Comptes de Lorraine le 18 Février suivant. Il fert encore & est Seigneur de Villey-le-Sec & de Chanteheux, par la mort de son père. De *Barbe-Justine Anthoine*, son épouse, fille de Messire *Marc-Sigisbert Anthoine*, Président en la Chambre des Comptes de Lorraine, il a eu

1. & 2. PIERRE-FRANÇOIS & PIERRE-ANTOINE.

### TROISIÈME BRANCHE.

XXII. FRANÇOIS-BERNARD O'HEGUERTY, né à Caen le 12 Février 1703, baptisé le même jour, en l'Eglise de Notre-Dame de ladite Ville (quatrième fils de DANIEL O'HEGUERTY, & de *Grifelle*, ou *Grace*, O'*Mulvany de Roote*), Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Irlandais de Dillon, Infanterie, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été dangereusement blessé: ne pouvant plus faire son service à l'Armée, en qualité de Lieutenant-Colonel, Commission qu'il reçut du Roi le 21 Mars 1747, il a eu, suivant un ordre de S. M. du 22 Mars 1748, en l'absence du Marquis d'Armentières, le commandement des Villes d'Audenarde & d'Ath, où il a commandé jusqu'à l'entière évacuation des Pays-Bas. Il a eu sous ses ordres, dans cette dernière Place, les deux Compagnies de Mousquetaires & 4 bataillons d'Infanterie & de Cavalerie; a obtenu sa retraite, avec une pension de 1,200 liv., le 3 Mai 1757, & a été Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi STANISLAS, dès son avènement à la Couronne de Pologne, par Let-

I

tres Patentes du 5 Octobre 1737. Il a épousé, en 1732, *Barbe Gaucher*, avec laquelle il vit en Lorraine, & dont il a eu

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS O'HEGUERTY, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Irlandais de Berwick, Infanterie, au service de France, qui s'est marié, en 1771, à *Marie Pirlot*, de laquelle il a eu

FRANÇOIS-LOUIS O'HEGUERTY.

Les armes : *d'argent, au chêne arraché de sinople ; au chef de gueules, chargé de 3 colombes du champ. Cimier : un casque de profil, doré sur le devant, orné de ses lambrequins d'argent, de gueules & de sinople, & sommé d'un dextrochère levé & cuirassé, tenant en sa main de carnation, un sabre ou cimenterre d'argent, aux poignée & garde d'or. Devise : NEC FLECTITUR, NEC MUTANT. (Généalogie dressée sur les originaux en parchemin dedités Arrêts & Lettres Patentes cidessus énoncés, qui nous ont été communiqués.)*

OILLIAMSON, ou WILLIAMSON, originaire d'Ecosse, dans la Province de Cromarty : Maison noble d'extraction, qui subsiste encore en plusieurs branches dans les trois Royaumes de la Grande-Bretagne. Elle a eu, avant son arrivée en France, des alliances les plus illustres, principalement avec la Maison Royale de STUART, & depuis qu'elle est établie en France (sous le règne de CHARLES VIII), elle a toujours été attachée à la personne de nos Rois & à leur service : elle a aussi contracté des alliances avec les Maisons les plus distinguées du Royaume, surtout de la Province de Normandie. — La difficulté de prononcer le nom de WILLIAMSON, conformément aux langues Ecoffaïse & Anglaïse, a fait varier la manière de l'écrire, ce qui fait qu'on trouve dans différents actes WILLANSON, DE OILLENSON, D'OUILLENSON, OEILLANSON, D'OLLIEŃON, OLLEANŃON, EOILLIAMSON, enfin D'OILLIAMSON, qui est celle adoptée, depuis plus de 200 ans, par toutes les branches de cette Maison. Le premier connu par filiation suivie est

I. DUNCAN WILLIAMSON, Chevalier, qui épousa, en 1381, *Alix*, fille de N.... *Mac-kenzie de Kintail*, & en eut

II. THOMAS WILLIAMSON, Chevalier, marié en 1405, à *Isabelle*, fille de *David Forgu-*

*hart de Gilmerferost*, & d'*Isabelle Crawford de Drongorman*. Leur fils fut

III. DONALD WILLIAMSON, Chevalier, qui s'allia, en 1430, avec *Mariette*, fille du Chevalier *Guillaume Graham*, Lord Kincardine, & de *Mathilde*, fille du Chevalier *Jean Oliphant d'Aberdalgie*. Ils eurent

IV. GUILLAUME WILLIAMSON, Chevalier, qui épousa, en secondes nocces, en 1475, *Marguerite des Effars*. Il en eut

V. THOMAS WILLIAMSON, II<sup>e</sup> du nom, ou D'OILLIAMSON, Chevalier, qui passa en France sous le règne de CHARLES VIII en 1495 & fut Archer de la Garde Ecoffaïse. Il épousa, le 8 Mars 1506, *Marguerite Rault*, fille & héritière de *Guillaume Rault*, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Hermé. Le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> lui fit don, par Lettres données à Paris le 30 Décembre 1518, de 70 écus d'or, qu'il employa à acquitter les droits du treizième des Seigneuries du Tremblay & du Bourg, dont il venoit de faire l'acquisition de Guillaume de la Chese, Ecuyer. Il acheta encore, en 1520, la Seigneurie d'Ouilly-le-Basset dans la Province de Normandie. De son mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Germain* ;
2. THOMAS, auteur de la branche de *Courcy*, rapportée ci-après ;
3. Et JACQUES, marié, en 1546, à *Anne Fortin*, dont il eut

ANNE, qui s'est mariée à *François de Rabodanges*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre & Capitaine de 50 hommes d'armes, auquel elle porta en mariage, le 4 Août 1568, la Terre de *Culey-sur-Orne*, en Basse-Normandie, & eut postérité. Voy. RABODANGES.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-GERMAIN.

VI. FRANÇOIS D'OILLIAMSON, Chevalier, Seigneur de Lonlai, Saint-Germain & du Mesnil-Hermé, fut un des 25 Archers de la Garde Ecoffaïse du Roi. Il épousa, en 1532, *Jeanne de Saint-Germain*, fille & héritière de *Michel de Saint-Germain*, Ecuyer, & de *Stevenotte le Veneur*, conjointement avec sa sœur, *Marie de Saint-Germain*, qui s'est mariée à *Guy d'Harcourt*. FRANÇOIS eut pour fils

VII. THOMAS D'OILLIAMSON, III<sup>e</sup> du nom,

Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Seigneur de Lonlai, du Mefnil-Hermé & Cahan, qui fut Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & époufa, le 22 Mai 1581, *Louife de Tiercelin*, fille aînée de *Jacques*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Pocé, & de *Charlotte du Jay*, Dame de Fercourt. Il en eut

VIII. TANNEGUY D'OILLIAMSON, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Germain-Langot, Seigneur de Lonlai, Pocé & la Befchoire, Lieutenant de 100 hommes d'armes, qui s'est marié, en 1616, à *Renée de Pellevé*, fille de *Nicolas*, Comte de Flers, Châtelain de Condé-sur-Noireau, & d'*Isabeau de Rohan*, fille du Prince de Guéméné. De ce mariage vint

IX. JACQUES D'OILLIAMSON, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Seigneur de Lonlai, Cahan, les Loges, la Befchoire, la Nocherie, Capitaine d'une Compagnie des Chevaux-Légers, qui époufa, le 12 Juillet 1648, *Marie-Gabrielle de Milet*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Burlière, & de *Véronique de Méaulne*. Il en eut

X. PIERRE D'OILLIAMSON, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron de Caligny, Seigneur de Lonlai, Cahan, les Loges, la Befchoire, la Nocherie, qui s'est marié, le 21 Juillet 1695, avec *Thérèse Allain*, Dame de Lancelin, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Mare, & de *Marie Coroller*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES-GABRIEL-ALEXANDRE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS-HENRI-POMPONE, Chevalier, Comte d'OILLIAMSON, Chambellan de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & ancien Capitaine de Cavalerie, vivant, non marié, en 1776.

XI. JACQUES-GABRIEL-ALEXANDRE D'OILLIAMSON, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron des Beaux, de Lonlai & autres lieux, a obtenu de LOUIS XV, par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, données à Versailles, la réunion & l'érection en *Marquisat*, fous le nom d'OILLIAMSON, des Terres des Beaux, Caligny, Montilly, la Bafoque, les Bois de Montaigny, les Loges, qui faisoient partie du Marquisat de Saint-Germain, & ces Lettres ont été enregiftrées où befoin a été. Il a époufé, le 21 Juin 1717, GABRIELLE-MARIE-JEANNE D'OILLIAMSON, fa cousine germaine, fille de RENÉ D'OILLIAMSON,

& d'*Anne Amelon*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES-GABRIEL-ROBERT, qui fuit;
2. FRANÇOIS-HENRI, appelé *le Chevalier* d'OILLIAMSON, Exempt des Gardes du Corps du Roi, Mestre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et GABRIELLE-FRANÇOISE, mariée à FRANÇOIS-HARDOUIN D'OILLIAMSON, Marquis de Courcy, &c., dont il fera parlé ci-après.

XII. JACQUES-GABRIEL-ROBERT, Marquis d'OILLIAMSON, Mestre de Camp de Cavalerie, étoit Exempt des Gardes du Corps du Roi depuis 1746, Compagnie du Duc de Luxembourg, & Chevalier de Saint-Louis. Il a époufé, le 8 Janvier 1759, *Marguerite-Anne-Louise de Pierrepont*, fille & héritière de *Jean-Louis*, Marquis des Biards, & de *Coline de Geraldin*. Elle a été présentée au Roi en Décembre 1775, & a eu de son mariage :

1. GUILLAUME-LOUIS-GABRIEL-RAYMOND, né le 26 Janvier 1769;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1764.

#### BRANCHE

d'OILLIAMSON-COURCY.

VI. THOMAS D'OILLIAMSON (second fils de THOMAS, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite Rault*), fut un des 25 Archers de la Garde Ecoffaife du Roi & Chevalier de son Ordre de Saint-Michel en 1570. Il avoit époufé, le 3 Décembre 1546, *Jeanne Fortin*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Effon, Coulibœuf & du Mefnil-Raoult, & d'*Anne de Tollevast*. Leurs enfans furent :

1. JULIEN, qui fuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche d'*Ouilly*, rapportée ci-après.

VII. JULIEN D'OILLIAMSON, Enseigne de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, &c., époufa, le 8 Février 1593, *Marie de Grente*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Bavent, &c., & de *Stevenotte d'Harcourt*. Il en eut

VIII. JACQUES D'OILLIAMSON, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Longueville, puis Capitaine Général des Côtes depuis Honfleur jusqu'à la rivière de la Touques, qui se maria, le 27 Septembre 1640, avec *Françoise*

*Boutin*, fille de *Pierre Boutin*, Chevalier, Seigneur du Vicot, dont il partagea les biens avec les co-héritiers le 4 Janvier 1651. De cette alliance il eut

IX. RENÉ D'OILLIAMSON, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, Anglesqueville, Fribois, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1681, *Louise-Catherine Rouxel de Médavi*, fille de *Pierre Rouxel*, Comte de Grancey, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Henriette de la Pallu*. Il en a eu

X. HARDOUIN-FRANÇOIS D'OILLIAMSON, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, &c., qui s'est marié, le 22 Juillet 1703, avec *Charlotte du Val*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Neauphe, Cordey, Occagnes, premier Maréchal des Logis du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, sous la minorité de LOUIS XV, & de *Catherine de Brulé*. De ce mariage est sorti

XI. FRANÇOIS-HARDOUIN D'OILLIAMSON, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Cordey, Villiers-le-Sec, &c., Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, puis Maréchal des Logis de S. A. R. le Duc d'ORLÉANS, Régent. Il a épousé, le 22 Juillet 1736, GABRIELLE-FRANÇOISE D'OILLIAMSON, fille de JACQUES-GABRIEL-ALEXANDRE, Marquis de Saint-Germain, &c., & de GABRIELLE-MARIE-JEANNE D'OILLIAMSON, rapportés ci-dessus. Leurs enfans furent :

1. MARIE-GABRIEL-ELÉONOR, qui suit;
2. THOMAS-GABRIEL-FRANÇOIS, Vicomte d'OILLIAMSON, Capitaine des Carabiniers de MONSIEUR, frère du Roi;
3. THOMAS-HARDOUIN, Vicaire Général du Diocèse de Rouen;
4. N.... D'OILLIAMSON, morte, qui s'étoit mariée à *Louis-Narcisse-Marc-Antoine de Beaurepaire*, dont vint un fils;
5. Et ANNE-FRANÇOISE, qui est morte sans enfans de son mariage contracté, le 15 Novembre 1770, avec *François-Charles de Labbey*, Cheval-Léger de la Garde du Roi. Voy. LABBEY.

XII. MARIE-GABRIEL-ELÉONOR, Comte d'OILLIAMSON, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg, Mestre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a monté dans les Carrosses de S. M. en Décembre 1775, d'après ses preuves faites par M. Chérin, Généalo-

giste de l'Ordre du Saint-Esprit: il n'étoit point marié en 1776.

BRANCHE  
d'OILLIAMSON-d'OUILLY.

VII. JEAN D'OILLIAMSON (second fils de THOMAS, III<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne Fortin*), Seigneur d'Ouilly, Cambercourt, épousa, le 4 Juin 1606, *Marie le Gardeur*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, & de *Marguerite Gaude*. Il en eut

VIII. LOUIS D'OILLIAMSON, Seigneur d'Ouilly-le-Basset & de Cambercourt, marié, en 1636, à *Marie Groult*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Marie de Bertoult*, dont vint

IX. TANNEGUY D'OILLIAMSON, Seigneur d'Ouilly & de Saint-Georges, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Mars 1683, *Simonne Martin*, fille de N.... *Martin*, Ecuyer. Il en a eu beaucoup d'enfans, dont il ne reste plus que

N.... D'OILLIAMSON, qui fuit;  
Et N... D'OILLIAMSON, qui s'est mariée à N....  
*de Bremoy*.

X. N... D'OILLIAMSON, Seigneur d'Ouilly, s'est marié à N.... *de Cheux*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'argent, becquée & membrée d'or, posée sur un baril du même, cerclé d'argent*. Devise : VENTURE AND WIN; en Français : HAZARD ET GAIN.

\* OINGT, petite Ville murée, dans le Lyonnais, dont les Seigneurs ont pris la qualité de *Vicomtes* dès le XIII<sup>e</sup> siècle : sa Jurisdiction s'étendoit sur la Paroisse de Theizé, dont le Château avoit titre de *Baronnie*, & sur celles de Sainte-Paule & de Moiré. Elle est possédée par N.... *Rigue*, Secrétaire du Roi. (*Tabl. gén. part. VII, p. 244.*)

OINVILLE (b<sup>e</sup>), en Normandie. L'origine de cette Maison, qui fut maintenue dans sa Noblesse le 6 Février 1667, est assez incertaine : quelques-uns veulent qu'elle soit du Bailliage de Caux, à cause des biens qu'elle a faits à l'Abbaye de Valmont, en Caux; les autres la croient du Bailliage d'Evreux, à cause des Terres qu'elle y a possédées dès le XII<sup>e</sup> siècle. Nous nous attachons à cette dernière opinion, comme la plus certaine & aussi la plus générale. Il y a une Bulle du Pape Luce, III<sup>e</sup> du nom, de l'an 1182, qui approuve les donations faites à l'Abbaye de

Valmont par ROBERT & SIMON D'OINVILLE, Chevaliers. — GUILLAUME D'OINVILLE, Chevalier, prêta, suivant les Registres de la Chambre des Comptes, serment de fidélité, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, à cause des Fiefs qu'il tenoit dans le Reffort de Breteuil en 1208; — JEAN D'OINVILLE, Chevalier, servoit le Roi en 1340. — Cette Maison a fait preuve de noblesse en 1638, commençant à

I. PHILIPPE D'OINVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon, en Beauce, qui vivoit en 1460; il eut pour fils,

II. JEAN D'OINVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en 1483, qui épousa *Charlotte de Gaillon*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. JEANNE, qui épousa *Collard*, Seigneur de *Villequier*;
3. Et CHARLOTTE, qui épousa *Gilles de Mor-nay*, Seigneur d'Achères.

III. JEAN D'OINVILLE, III<sup>e</sup> du nom, vivant en 1526, épousa *Catherine de Tessay*, Dame d'Houetteville, Rupierre, &c., dont :

JEAN, qui suit ;  
Et PIERRE, rapporté après son aîné.

IV. JEAN D'OINVILLE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Simon, ne laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, qu'une fille, nommée

ROBERTE-CATHERINE, Dame de Saint-Simon & de Jaudrais, qui s'est mariée à *Philippe de Morais*, Seigneur de Jonville, &c., dont postérité. Voy. MORAIS.

IV. PIERRE D'OINVILLE, Chevalier, Seigneur du Puifet (second fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Tessay*), eut en partage les Terres d'Houetteville & de Rupierre, & épousa, en 1551, *Marie de Hel-lenwilliers*, fille & héritière de *Jacques*, Baron de la Ferté-Fresnel, & de *Marguerite de Maricourt*. Leurs enfans furent :

PHILIPPE, qui suit ;  
Et PIERRE, compris dans un acte de l'an 1573, qui fut père de

PHILIPPE, Seigneur de Sestres, mentionné dans une Sentence de 1580, qui laissa pour fils,

FRANCOIS, Seigneur de Sestres, qui fit ses preuves de noblesse.

V. PHILIPPE D'OINVILLE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, Seigneur d'Houetteville, épousa *Marie de la Pereuse*, fille unique de

*Jean*, Seigneur de Bouquetot, & de *Marie Chanut*. De ce mariage vinrent :

ANTOINE, qui suit ;  
Et MARIE, qui a épousé, *Jean du Bosch*, Seigneur d'Hermival, &c., dont postérité. Voy. BOSCH (DU).

VI. ANTOINE D'OINVILLE, Seigneur d'Houetteville, Baron de la Ferté-Fresnel, laissa de *Marie Despotot*,

LOUIS, qui suit ;  
Et JEAN, Baron de la Ferté-Fresnel, qui laissa de *Geneviève de Raffet*, plusieurs enfans de l'un et de l'autre sexe, qui ne nous sont pas connus.

VII. LOUIS D'OINVILLE, Baron d'Houetteville, épousa *Louise de Vieuxpont*, de laquelle sortirent un garçon & deux filles.

Les armes de cette ancienne Noblesse sont : *d'or, à 5 bandes, ou cotices, de gueules*. (Il en est parlé dans l'*Hist. de la Maison d'Har-court*, pag. 1533 & 1534.)

OIRON, en Berry : *d'argent, à 3 roses de gueules, tigées & feuillées de sinople*.

OISE-BRANCAS. Voyez BRANCAS.

OISELET, ou OYSELET (D'), en Franche-Comté.

I. ETIENNE, Comte de BOURGOGNE, eut de *Blandine de Cicon*,

II. ETIENNE DE BOURGOGNE, Seigneur d'OISELET. Ses descendants prirent le nom d'OISELET, & gardèrent les armes de la Maison de *Châlon*, mettant seulement la *bande vivrée* pour brisure. Cet ETIENNE DE BOURGOGNE, vivant en 1240, eut pour fils,

III. GUILLAUME, Seigneur d'OISELET, vivant en 1301, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. ETIENNE, qui suit ;
2. Et ETIENNETTE, qui épousa *Thibaud*, Seigneur de *Cusance*, fils de *Geoffroy*, Seigneur de *Cusance*, & de *Marguerite de Neufchâtel*.

IV. ETIENNE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OISELET, eut, entr'autres enfans,

V. ETIENNE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OISELET, Clervans & la Villeneuve, qui épousa *Marguerite de Rougemont*, dont le fils,

VI. JEAN, Seigneur d'OISELET, Clervans & la Villeneuve, eut entr'autres enfans :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. Et JEANNE, qui a épousé, le 28 Mars 1356,

*Jean de Vienne*, Maréchal de Bourgogne & Amiral de France, fils de *Guillaume*, Seigneur de Roulans, & de *Claudine de Chaudenay*.

VII. ETIENNE, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OISELET, Clervans & la Villeneuve, épousa *Marie de Frolois*, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. VAUTHIER, Chevalier ;
3. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Clervans*, rapportée ci-après.

VIII. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OISELET & de Frafne-le-Château, épousa, en 1409, *Marguerite de Vergy*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Port-fur-Saône, & d'*Ifabeau de Haute-Ribapierre*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. RICHARDE, qui épousa, en 1437, *Pierre*, dit *Gallehaut de Choiseul*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aigremont, &c., dont elle fut la féconde femme, & en eut postérité. Voy. CHOISEUL ;
3. Et SIMONNE, qui a épousé, 1<sup>o</sup> *Louis de Morel*, Seigneur d'Ecrilles, vivant en 1460, dont postérité. Voy. MOREL, en Franche-Comté, &c. ; & 2<sup>o</sup> *Jean*, Seigneur de *Montfort-Taillant*.

IX. ANTOINE, Seigneur d'OISELET & de Frafne-le-Châtel, vivant en 1460, épousa *Marie de Coucy*, dont pour fille unique,

JEANNE, qui a épousé JEAN d'OISELET, son cousin, rapporté ci-après.

#### BRANCHE des Seigneurs de CLERVANS.

VIII. GUILLAUME d'OISELET, Seigneur de Clervans (fils d'ETIENNE, V<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Frolois*), eut, entr'autres enfans,

IX. CHARLES d'OISELET, Seigneur de Chaffagne & de Clervans, lequel fut père, entr'autres enfans, de

X. JEAN d'OISELET, qui s'est marié, avec JEANNE, Dame d'OISELET, fils d'ANTOINE, & de *Marie de Coucy*, il en eut entr'autres enfans :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de *la Villeneuve*, rapportée ci-après ;
3. MADELEINE, Dame d'Ozambay, qui épousa, en 1515, *Guillaume*, Seigneur de *Fontette* & de *Remilly*, dont postérité. Voyez † FONTETTE ;

4. JEANNE, qui s'est mariée à *Jean de Ligniville*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tantonville, Capitaine ou Gouverneur de la Ville d'Arches, dont des enfans. Voy. LIGNIVILLE, ou LIGNEVILLE ;

5. Et MARIE, qui a épousé, 1<sup>o</sup> *Charles Bouton*, Seigneur du Fay, &c. ; & 2<sup>o</sup> *Claude de la Baume*, Seigneur de l'Abbergement, &c., dont elle n'eut pas d'enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA).

XI. GUILLAUME, Baron d'OISELET, eut entr'autres enfans :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. Et JEANNE, qui épousa *Pierre de Choiseul*, dont elle eut postérité. Voy. CHOISEUL.

XII. CLAUDE, Baron d'OISELET, fut père, entr'autres enfans, de

XIII. JEAN, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Baron d'OISELET & d'Héricourt, Seigneur de Frafne-le-Château & de la Chaffagne, épousa *Jeanne-Aimonde de Cufance*, fille de *Claude*, Seigneur de *Cufance*, Baron de Belvoir, &c., & de *Philiberte de Lugny*. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

XIV. ERMENFROY-FRANÇOIS, Baron d'OISELET & d'Héricourt, Seigneur de Frafne-le-Châtel & de Chaffagne en 1578, qui épousa *Marguerite d'Orsans*, dont il eut entr'autres enfans :

1. ERMENFROY-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Villerchemin.

XV. ERMENFROY-FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Baron d'OISELET & d'Héricourt, épousa *Caroline de la Baulme*, fille d'*Emmanuel-Philibert*, Comte de Saint-Amour, & d'*Hélène Perrenot de Granvelle* : ils vivoient ensemble en 1620, & ont laissé pour fils unique

XVI. ERMENFROY-FRANÇOIS, Baron d'OISELET, III<sup>e</sup> du nom, dont nous ignorons la postérité.

#### BRANCHE des Seigneurs de LA VILLENEUVE.

XI. RICHARD d'OISELET, Seigneur de la Villeneuve (fils de JEAN & de JEANNE d'OISELET), a épousé *Ifabeau*, fille de *Philibert de Bauffremont*, Chevalier, & d'*Agnès de Jonvelle*. Il en a eu :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et PHILIBERT, Chevalier.

XII. GUILLAUME d'OISELET, Seigneur de la Villeneuve, eut pour petit-fils,

XIV. ANTOINE D'OISELET, Baron de la Vileneuve, qui épousa, en secondes noces, *Peronne de Perrenot*, sœur de *François*, Comte de Cantecroy. De ce mariage vint

XV. THOMAS-FRANÇOIS D'OISELET, Comte de Cantecroy, Prince du Saint-Empire, qui fut institué héritier par son oncle maternel. Il avoit épousé *Caroline*, Marquise d'*Autriche*, fille naturelle & légitimée de l'Empereur RODOLPHE II. Il en eut

XVI. LÉOPOLD-EUGÈNE D'OISELET, que l'Empereur créa Prince de Cantecroy & du Saint-Empire, & qui mourut en 1636, laissant *Béatrix de Cusance*, sa femme, enceinte d'un fils, qui est mort l'année suivante, le dernier de sa race.

Les armes : de gueules, à la bande vivrée d'or.

\* OISY, dans l'Artois, autrefois dans le Cambrésis.

GAUTIER, Chevalier, nommé, par Balderic, Evêque de Noyon, dans sa *Chronique de Cambrai & d'Arras*, Vassal du Château de Lens, laissa deux fils, qui furent tous deux Seigneurs de Lens,

GAUTIER, qui suit ;

Et GAUTIER, dit *le Jeune*, Seigneur de Lens en partie.

GAUTIER, II<sup>e</sup> du nom, dit *le Vieux*, pour le distinguer de son frère cadet, fut institué Châtelain de Cambrai, par Tédon, Evêque de cette Ville, & laissa :

1. GAUTIER, Châtelain de Cambrai, tué en 1045 ;
2. SICHER, qui fut d'Eglise & aspira à l'Evêché de Cambrai, mais qu'il ne put obtenir ;
3. Et ADE DE CAMBRAY, qui épousa N...., Seigneur d'OISY, dont elle eut un fils, nommé GAUTIER, qui, après la mort de GAUTIER, III<sup>e</sup> du nom, fut investi par Lietberg, Evêque de Cambrai, en 1049, de la Châtellenie de Cambrai.

I. HUGUES, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'OISY, Châtelain de Cambrai, épousa *Ade*, nièce de *Richilde*, Comtesse de Hainaut, de Mons, &c., dont vinrent :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et N.... DE CAMBRAY, dite d'OISY, qui épousa N...., Seigneur de *Machon*.

II. HUGUES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OISY & de Crèvecœur, Châtelain de Cambrai, épousa *Hildegarde*, tante paternelle de *Nicolas de Chièvres*, Evêque de Cambrai. Il

fonda, avec elle, l'Abbaye de Vaucelles en 1131 & mourut peu de temps après. Leurs enfans furent :

1. SIMON, qui suit ;
2. CLÉMENCE, qui épousa *Guillaume*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Béthune*, &c., Avoué d'Arras, dont des enfans. Voy. BÉTHUNE ;
3. MAHAUT, morte fille ;
4. ERMENGARDE, qui épousa *Gérard*, dit *Malfillâtre*, Seigneur de *Busignies*, dont elle eut un fils, nommé *Gilles*, Seigneur de *Busignies* ;
5. ADELINÉ, dont on ignore l'alliance ;
6. Et MARIE, morte fille.

III. SIMON, Seigneur d'OISY & de Crèvecœur, Châtelain de Cambrai, confirma, en l'année 1150, les dons faits par ses père & mère à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy ; puis ayant épousé *Ade*, héritière de la Vicomté de *Meaux*, fille de *Geoffroy*, Vicomte de *Meaux*, & de *Constance*, son épouse, il confirma, l'an 1151, les dons faits par les père & mère de sa femme aux Moines de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Il laissa :

1. HUGUES, qui suit ;
2. GILLES, Chevalier, tué dans un combat contre Thierry, Comte de Flandres, en 1164 ;
3. HILDEGARDE, Dame d'OISY & de Crèvecœur, Vicomtesse de Meaux, qui épousa *André*, Seigneur de *Montmirel* & de la Ferté-Gaucher, dont postérité. Voy. MONTMIREL.

IV. HUGUES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OISY & de Crèvecœur, Châtelain de Cambrai, Vicomte de Meaux, épousa, 1<sup>o</sup> *Gertrude de Flandres*, fille de *Thierry d'Alsace*, Comte de Flandre, & de *Sibylle d'Anjou*, avec laquelle il est mentionné, dans des Chartres de l'an 1171 ; mais ayant été ensuite séparé d'avec elle, pour raison de parenté, il épousa, 2<sup>o</sup> *Marguerite de Blois*, veuve d'*Othon*, Comte de *Bourgogne*, & fille de *Thibaud*, surnommé *le Bon*, Comte de *Blois* & de *Chartres*, & d'*ALIX DE FRANCE*. Il mourut sans enfans en 1189, laissant sa sœur, dame de *Montmirel*, héritière de tous ses biens, & dont les descendants prirent le nom d'OISY.

Il faut qu'il y ait eu deux Maisons du nom d'OISY, ou que le Seigneur d'OISY, qui avoit épousé la sœur de GAUTHIER, III<sup>e</sup> du nom, Châtelain de Cambrai, eut déjà vu la séparation des fouches de sa Famille ; car on voit,

dans l'origine de la Maison d'*Avesnes*, qu'*Ade*, ou *Ide*, héritière de la Terre d'*Avesnes*, fut mariée avec FASTRE D'OISY, Avoué de Tournai, qui vivoit en l'an 1098, & pouvoit être frère de ce Seigneur D'OISY, mari de cette ADE DE CAMBRAI, sœur de GAUTHIER, chef des autres Seigneurs D'OISY. Ce FASTRE D'OISY, Avoué de Tournai, eut d'*Ade*, son épouse,

1. GOSVIN D'OISY, Pair de Mons, mort sans enfans de son mariage avec *Agnès de Ribemont*;
2. Et FASTRE, qui suit.

FASTRE D'OISY, II<sup>e</sup> du nom, Avoué de Tournai, eut de *Richilde*, son épouse,

GAUTHIER, dit *le Beau*, I<sup>er</sup> du nom, Avoué de Tournai, Seigneur d'*Avesnes* & de *Leuse*, lequel prit le nom d'*Avesnes*, que sa postérité a conservé. Voyez AVESNES, en Hainaut.

Cette ancienne Maison D'OISY portoit pour armes : *d'argent, au croissant de gueules*.

On trouve dans le tom. V du *Diction. des Gaules*, au mot OISY, que la Terre & Seigneurie d'*Oisy*, en Artois, fut érigée en Comté en 1665, en faveur de *Philippe de Tournai*, sans doute descendant de GAUTHIER, dit *le Beau*, mentionné ci-dessus, Chevalier, Seigneur d'*Oisy*, lequel, par son testament du 21 Mai 1678, institua pour héritier universel, son cousin, *Julien-Eustache d'Assignies*, le substituant au nom & aux armes de *Tournai*. Il étoit fils d'*Eustache d'Assignies*, Seigneur d'*Hacquedorne*, & de *Marie de Watripont*, & petit-fils d'*Antoine d'Assignies*, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de *Wafnes*, *Nurlud*, &c., lequel avoit épousé *Anne de Tournai*, & étoit né du second mariage d'*Antoine d'Assignies*, Seigneur d'*Allouagne*, &c., avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frère consanguin *Antoine d'Assignies*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Allouagne*, tige des Marquis d'*Assignies* & de *Wendi*. — *Julien-Eustache d'Assignies d'Oisy* mourut le 13 Mai 1687, & laissa postérité de son mariage avec *Françoise Taffin*, sa première femme. Voyez ASSIGNIES, en Artois.

O'KÉEFFE, en Irlande, & Isle-de-France : voici ce que nous apprend une feuille imprimée sur ce nom & inférée dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, laquelle nous a été communiquée :

CONSTANCE, ou CONSTANTIN O'KÉEFFE, E-

cuyer, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Clare*, Irlandais, demeurant à *Saint-Germain-en-Laye*, où il s'est retiré avec une pension de la Cour, a requis le Juge d'armes de France de comprendre dans les Registres publics de son office & les titres de sa noblesse & ses armoiries, attendu qu'il est noble d'extraction, & qu'étant habitué dans le Royaume, il est en droit d'y jouir de tous les privilèges attachés au Corps de la Noblesse; & en conséquence la production qu'il a faite de ses titres, justifie qu'il est frère aîné de feu ARTHUR, ou ARTHUS O'KÉEFFE, Gentilhomme Irlandais, Conseiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siège Général de la Table de Marbre du Palais à Paris, en faveur duquel Mylord Butler-Galmoye, M. de *Lessey-Roots*, les feux Sieurs *Lée* & *Dillon*, Lieutenants Généraux des Armées du Roi; le Sieur de *Nugent*, Maréchal de Camp & le Sieur *O'Donel*, Brigadier, tous anciens Colonels de Régiments Irlandais au service de France, attestèrent, par acte authentique du 9 Mai 1726, que, suivant deux Certificats, l'un de Lord *Carlisle*, Secrétaire d'Etat du feu Roi de la Grande-Bretagne *JACQUES II*; l'autre des Officiers-Majors du Régiment de *Clare*, & autres preuves incontestables, il étoit d'une ancienne & noble Famille du Royaume d'Irlande, alliée à des Maisons illustres du Pays, & en possession de la Noblesse depuis plusieurs siècles sans interruption; qu'il étoit certain que cette Famille avoit beaucoup souffert par les pertes que les Catholiques avoient faites durant les différentes Révolutions arrivées dans la Grande-Bretagne; que le père du Sieur ARTHUR O'KÉEFFE s'étant remis en possession d'une partie de ses biens de patrimoine pendant le règne de *JACQUES II*, avoit rendu de très-bons services dans les guerres d'Irlande; que cinq de ses enfans étoient venus en France avec les Troupes de sa Nation; que trois d'entr'eux étoient morts au service, l'aîné étant Capitaine dans le Régiment de *Clare*, où CONSTANTIN O'KÉEFFE, quatrième desdits enfans, servoit encore en qualité de Capitaine réformé, & que ledit ARTHUR O'KÉEFFE étoit le cinquième de ses enfans. Dès l'an 1708, le Chevalier du Bour, de la création d'Angleterre & de l'Ordre de *Saint-Jacques* en Espagne, Gentilhomme de la Chambre Secrète du Roi d'Angleterre &



son Envoyé extraordinaire en Espagne; le Lord Killeen, Pair d'Irlande, & plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes Irlandais avoient certifié avoir appris, de vive voix & par écrit, de plusieurs personnes très-dignes de foi, que le même ARTHUR O'KÉEFFE étoit fils de Messire ARTHUR O'KÉEFFE, Gentilhomme Irlandais, & l'un des Justiciers de Paix du feu Roi d'Angleterre, dans le Comté de Cork, en Irlande, lequel s'étoit signalé par son zèle pour le Roi son Maître; qu'au commencement des dernières Révolutions d'Irlande il avoit levé, habillé & fait subsister à ses propres dépens, pendant plusieurs mois, une Compagnie dans le Régiment de Lord Kilmaine; qu'il y avoit servi en qualité de Capitaine jusqu'à la fin de la guerre d'Irlande, après quoi, ne pouvant quitter lui-même le Pays, parce qu'il étoit chargé d'une nombreuse famille, il avoit envoyé sa Compagnie en France, où deux de ses fils avoient déjà passé auparavant à la tête de 60 hommes, qu'ils avoient levés à leurs frais, & qui avoient été incorporés dans le Régiment de Clare, pour lors O'Brien, où ils avoient commandé, l'un comme Capitaine, l'autre comme Lieutenant; que quelque temps après, un autre de leurs frères étoit venu les joindre, amenant avec lui 14 hommes de l'Armée commandée par Mylord Marlborough, & que tous trois avoient continué de servir dans ledit Régiment, jusqu'à la bataille de Ramillies, où le Capitaine avoit été tué & le Lieutenant estropié d'un coup de feu; que celui-ci avoit été depuis conduit prisonnier en Angleterre; qu'il y étoit encore au temps de ce certificat & que deux autres de ses frères étoient morts dans les Armées du Roi; qu'en toute occasion le père & les enfans s'étoient bien acquittés de leur devoir, à l'exemple de plusieurs braves hommes de leur Famille, qui, de tout temps, avoient donné des marques très-éfficaces de leur zèle & de leur attachement inviolables pour le service de leurs Rois, surtout dans les guerres dont la France, l'Espagne & plusieurs endroits de l'Italie étoient pour lors agités; qu'ils avoient eu un cousin germain & plusieurs autres parents tués ou blessés au service des deux Couronnes; qu'enfin, à tous ces faits, l'on pouvoit joindre la perte qu'ils avoient faite de leur patrimoine & autres biens considérables, pour

avoir toujours été très-attachés à la Religion Catholique & fidèles à leur Souverain légitime. (C'est le Produisant qui a été prisonnier en Angleterre.) Un Certificat qu'il a eu du Commandant & de plusieurs Capitaines du Régiment de Clare, dans lequel il a servi, porte qu'ayant été commandé, par ordre de la Cour, pour l'expédition d'Écosse en 1708, il fut pris sur le Vaisseau le Salisbury, que pendant 14 mois, que dura sa prison, il souffrit beaucoup, ayant été mis dans les cachots de Londres & ayant eu continuellement les fers aux pieds; qu'il a été l'espace de 42 ans dans le service & qu'il n'y a eu aucune occasion, où il ne se soit comporté en brave homme & en très-bon Officier. Outre ce certificat, il en a encore rapporté deux autres en date du 15 Novembre 1738, par lesquels Mylord de Castelconnel de Brillas, Pair du Royaume d'Irlande, & le Chevalier de Nugent, Baronnet du même Royaume, précédemment Colonel de Cavalerie au Service de S. M., attestèrent qu'il est de la véritable & très-ancienne Famille des O'KÉEFFE, du Comté de Cork, en Irlande: Famille connue noble de l'aveu de tous les Historiens & Généalogistes de ce Royaume. Le Sieur CONSTANCE O'KÉEFFE épousa, dans la ville d'Avesnes, en Hainaut, le 18 Mars 1718, MARGUERITE O'KÉEFFE-PLUNKETT, sa parente, laquelle mourut à Befançon le 19 Janvier 1735. Il en a eu

1. MARIE-HÉLÈNE JACQUELINE, née à Cambrai le 10 Juillet 1730;
2. Et MARGUERITE, née à Befançon, le 9 Décembre 1734.

ARTHUS O'KÉEFFE (frère de CONSTANCE), s'étant fait naturaliser Français, acquit une charge de Conseiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siège Général de la Table de Marbre, &, suivant le témoignage qu'en ont rendu de lui le Lieutenant Général & les Conseillers de ce Siège, il l'a exercée pendant plus de 20 ans avec beaucoup d'honneur & une grande capacité. Il fut marié, à Paris, par contrat du 20 Février 1712, avec Marie O'Doyer, sœur de Philippe O'Doyer, Gentilhomme Irlandais, qui fut tué à la bataille d'Almanza, en Espagne, étant alors Aide Major du Régiment de Berwick, & tous deux issus d'une Famille ancienne qui possède la noblesse depuis plusieurs siècles sans interruption, & qui a perdu plusieurs braves

Officiers au service, tant en Irlande qu'en France. De ce mariage il a laissé :

1. EUGÈNE, né le 7 Juin 1713 ;
2. Et MARIE, née le 24 Mai 1712.

Les armes : écartelé, au 1 d'azur, au lion rampant d'or, lampassé de gueules, les deux pattes de derrière posées sur une terrasse de sinople ; au 2 de sinople, au cavalier armé de toutes pièces, tenant de la main droite une épée d'or, posée en barre, la pointe en bas, le cheval d'argent, bridé & sellé de gueules, la selle frangée d'or, & le cheval passant sur une terrasse de sinople ; au 3 d'or, au paon rouant au naturel, & posé pareillement sur une terrasse de sinople ; & au 4 de sinople, à 3 lézards d'or, posés l'un au-dessus de l'autre en fasce. Cimier : un griffon d'or, ailé du même, & tenant de la patte dextre une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en haut. Supports : deux lions au naturel, lampassés de gueules. Devise : FORTI ET FIDELI NIHIL DIFFICILE.

‡ O'KELLY, Maison noble, originaire d'Irlande, dont est le Comte JEAN-JACQUES O'KELLY, Ministre Plénipotentiaire du Roi près le Duc de Deux-Ponts en 1777, qui a été nommé par le Roi, Ministre Plénipotentiaire près l'Electeur de Mayence, dont il a fait ses remerciements à S. M. le 25 Juillet 1779. « Il a épousé (contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 24 Novembre 1776), Louise - Marguerite - Marie - Elisabeth de Galard de Béarn, Chanoinesse & Comtesse du Chapitre noble & régulier de Saint-Louis de Metz, présentée à Leurs Majestés le 1<sup>er</sup> Décembre suivant, fille puînée de feu François-Alexandre, Comte de Galard, Vicomte de Béarn, &c., & d'Angélique-Gabrielle Joumart des Achards. Voyez. \* GALARD DE BRASSAC. »

\* OLARGUES, Baronnie, dans le Languedoc, Diocèse de Saint-Pons, qui appartient à la Famille de Thésan du Poujol. Voyez THÉSAN. — La ville d'Olargues, qui est considérable dans le Languedoc, avoit droit de députer tous les cinq ans aux Etats Généraux de la Province : son Château étoit autrefois une des plus fortes places du Languedoc.

\* OLDENBOURG, Ville de l'Empire, en Westphalie, dont la souveraineté appartient présentement au Roi de Danemark, qui est

de la Maison des Comtes d'Oldenbourg : Théodoric le Fortuné, Comte d'Oldenbourg, mourut en 1440. Il fut père de CHRISTIAN, Roi de Danemark, de Norwège & de Suède. & de Gérard le Belliqueux, qui a fait la branche des Comtes d'Oldenbourg. Antoine-Gontier, Comte d'Oldenbourg, né en Novembre 1583, décéda en 1667 sans lignée légitime. Le Roi de Danemark, & les cousins paternels, ont été héritiers des biens propres de sa Maison. Voyez DANEMARK.

\* OLIÈRES, ou OLLIÈRES, Terre & Seigneurie, en Provence, que possédoit Burgundion, dit de Trets, Vicomte titulaire de Marseille, fils de Raymond-Geoffroy, qui y vendit, en 1213, sa portion de cette Vicomté. Olières fut le partage de son troisième fils, Isnard, né de sa seconde femme, Mabille d'Agoult d'Entrevennes, dont la postérité a pris & conservé ce nom. Isnard fut le sixième aïeul de Louis d'Agoult, Baron d'Olières, mari de Dauphine de Villeneuve, dont les deux fils Balthazar & Pierre, partagèrent la Baronnie d'Olières. La postérité du premier subsiste dans les enfans de Balthazar, IV<sup>e</sup> du nom, Baron d'Olières. — Pierre d'Agoult, second fils de Louis, fut père d'Antoine, qui s'est marié à Eléonore de Valavoire, qui fut mère de Pierre, lequel épousa Marguerite de Forbin de Soliers, & fut père de Joseph, qui obtint l'érection d'Olières en Marquisat, par Lettres du mois de Mars 1689, registrées à Aix le même mois. De sa femme, Françoise de Glandevès, il a eu : 1. Auguste d'Agoult, Marquis d'Olières ; 2. Gaspard d'Agoult, qui fut reçu Chevalier de Malte, est devenu Baron & Marquis d'Olières, & s'est marié à Anne-Marguerite de Fortia de Piles, dont il eut : Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agoult, des Vicomtes de Marseille, Chevalier, Marquis & Baron d'Olières, qui s'est allié, le 27 Juin 1752, à Marie-Anne de Lannion, fille unique du Marquis de Lannion ; 3. & Thérèse. Voy. AGOULT, tom. 1<sup>er</sup>, col. 144, de ce Diction.

\* OLIERGUES. La Maison de la Tour d'Auvergne se partagea, en 1296, en deux branches, dont la seconde fut distinguée de l'autre par le nom d'Oliergues, de laquelle est issu le Duc de Bouillon. Voyez TOUR d'AUVERGNE (DE LA).

OLIOULES, ou OLLIOULES. Les Ba-

rons de ce nom font une branche des Comtes de *Vintimille* : ils ont commencé à *Bertrand de Vintimille*, 1<sup>er</sup> du nom, des Comtes de *Marseille*, Baron d'*Ollioules*, fils puîné de *Boniface II*, & de *Philippe de Sabran*, sa seconde femme. *Bertrand I<sup>er</sup>*, Baron d'*Ollioules*, se maria, en 1322. *Pierre-François-Hyacinthe de Vintimille*, des Comtes de *Marseille*, en descend au XIII<sup>e</sup> degré. Il a épousé, en 1701, *Jeanne-Elisabeth Blondel*, fille de *François*, Intendant des Bâtiments & Secrétaire du Roi. Voyez VINTIMILLE.

OLIVARI, ou OLIVIER DE CAMPREDON, Famille noble, qui, suivant l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 188, remonte, par filiation suivie, à

I. ANTOINE OLIVARI, ou OLIVIER, qualifié *Noble & Ecuyer* dans plusieurs actes, qu'il passa avant d'être pourvu de la charge de Conseiller au Parlement, dans laquelle il fut reçu le 4 Juin 1567. Il épousa N.... de *Picard*, dont

II. JEAN-PIERRE OLIVARI, reçu Conseiller au même Parlement, qui s'est marié, par contrat du 29 Juillet 1582, à *Catherine de Vitalis*. Il testa, étant Doyen de la Cour, le 29 Juillet 1633. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et HONORADE, mariée, en 1619, à *Charles de Cambe*, Seigneur d'*Orves*, Viguier de la ville d'*Hyères*.

III. PIERRE OLIVARI, Conseiller au Parlement en 1631, épousa, par contrat passé devant le *Roy*, Notaire, le 12 Novembre 1633, *Sibylle des Martins de Puylobier*, & testa le 23 Octobre 1659, devant *Citranyr*, Notaire. Ses enfans furent :

1. HENRI, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1663 ;
3. JOSEPH, Capiccol de l'Eglise de *Fréjus* ;
4. Et ALEXANDRE.

IV. HENRI OLIVARI, Sieur de *Campredon*, s'allia, en 1674, avec *Charlotte de Pontevès*, fille d'*Henri*, Seigneur de *Giens*, Conseiller à la Cour des Comptes, & d'*Anne de Pontevès-Castelar*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-PIERRE, qui fuit ;
2. JOSEPH, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1701, ensuite Commandeur de *Gap-Francis* ;
3. CHARLOTTE, qui s'est mariée à *Pierre d'Espagnet*, Conseiller au Parlement de *Provence*, dont des enfans. Voy. ESPAGNET ;
4. Et autre CHARLOTTE, qui a épousé, le 8

Mars 1704, *François de Bourgarel*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du *Colombier*, &c., dont postérité. Voy. BOURGAREL.

V. JEAN-PIERRE OLIVARI, Seigneur de *Campredon*, épousa, le 12 Novembre 1711, *Marthe-Marguerite-Elisabeth Grimaldi*, fille de *Charles*, I<sup>er</sup> du nom, Marquis de *Cagnes* & de *Courbons*, & de *Françoise de Covet de Marignane*. De ce mariage font issus :

1. HENRI-HONORÉ, qui fuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & JOSEPH, Chevaliers de *Malte* : l'un d'eux est mort, & l'autre étoit Commandeur de *Nice* en 1759 ;
4. & 5. JEAN-PAUL, & une fille, qui vivoient sans alliance.

VI. HENRI-HONORÉ OLIVARI, Seigneur de *Campredon*, a servi dans la Compagnie des *Cadets Gentilshommes*. Il a épousé, *Marie-Anne-Elisabeth de l'Evêque*, fille de *François*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Saint-Etienne*, & de *Marie-Anne de Laugier*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans de ce mariage.)

Les armes : d'azur, à 3 colombes d'argent, volantes en bande : la première tenant au bec un rameau d'olivier de sinople.

OLIVIER, à Paris & en *Nivernais*.

I. CHARLES OLIVIER, Conseiller du Roi, Greffier Civil & Criminel de la Cour des Aides, épousa *Michelle Paris*, dont :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. CHARLES, Aumônier Ordinaire du Roi & Chanoine de l'Eglise de *Chartres* ;
3. FRANÇOIS, Chanoine de la *Sainte-Chapelle* à Paris ;
4. Et MICHELLE, mariée à *Christophe Gueffier*, Auditeur de la *Chambre des Comptes*.

II. GABRIEL OLIVIER, Ecuyer, Conseiller du Roi, Greffier en chef Civil & Criminel de la Cour des Aides, épousa, le 15 Août 1675, *Anne-Madeleine Chabrey*, fille de *Benoît*, Seigneur de *Montigny*, de la *Ferté*, &c., Trésorier de l'Extraordinaire des *Guerres* aux Départemens de *Champagne*, *Lorraine*, *Alsace*, &c., & d'*Anne Gilbon*. De ce mariage font nés :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. Et BENOÎT-GABRIEL, rapporté après son aîné.

III. NICOLAS OLIVIER, Ecuyer, né à Paris le 8 Mai 1682, Seigneur du *Puy* & de *Beaujarry*, fut reçu, le 4 Octobre 1711, Chevalier des *Ordres Royaux*, *Militaires* & *Hospitatiers* de N.-D. du *Mont-Carmel* & de *Saint-*

Lazare de Jérusalem, & y fonda une Commanderie. Il épousa, le 29 Septembre 1722, *Louise Durand*, veuve de *François de l'Espinaffe*, Sieur des Pinotins.

III. BENOÎT-GABRIEL OLIVIER (frère cadet du précédent), né le 16 Février 1684, fut pourvu, par Lettres du 23 Juin 1716, de l'Office de Conseiller du Roi, Secrétaire de la Cour des Aides de Paris, créé par Edit du mois de Janvier précédent, &, en 1720, de la charge de Greffier en chef Civil & Criminel de la même Cour. Il épousa, par contrat du 23 Mars 1720, *Louise Forcet*, fille de *Léonard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Charlotte Blondel de Joigny de Bellebrune*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-GABRIEL, né le 22 Février 1722, mort en 174.;
2. CLAUDE-LOUIS, Ecuyer, Sieur de Maurepas, né le 11 Septembre 1724, qui a été Lieutenant dans le Régiment de Condé, Infanterie;
3. Et EDMÉE-NICOLE, ou ANNE-NICOLE, née le 8 Novembre 1726, qui s'est mariée, en 1744, avec N.... de *Partenay d'Ainval*, Ecuyer de main de S. A. R. Madame la Duchesse d'ORLÉANS. (*Armor. génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : *d'azur, à l'olivier d'or, mouvant d'un croissant du même, surmonté de 3 étoiles d'or, rangées en fasce.*

OLIVIER DE BOUIMEAU, Famille établie à Arles, qui porte pour armes : *d'argent, à l'olivier de finople.*

OLIVIER DU BOURDON, en Bretagne, Reffort de Saint-Briec: Famille noble, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 16 Mai 1669, a été déclarée *noble d'extrañion*. Elle remonte à

I. JEAN OLIVIER, Sieur du Bourdon, ou Bouredon, marié, en Janvier 1446, à *Françoise Gendrot*, dont il eut

II. ROBERT OLIVIER, Sieur du Bourdon, qui vivoit, en 1483, avec *Françoise Couffon*. De ce mariage vint

III. GUILLAUME OLIVIER, Sieur du Bourdon, qui se maria avec *LOUISE OLIVIER DE KERVÉGUEN*, en 1556. Leurs enfans furent :

1. VINCENT, qui suit;
2. Et YVES, qui s'est marié à *Françoise de Bosloy*, dont il eut :
  1. AMAURY, qui a épousé *Guillemette de Lesquelen*, & en eut

RAOUL, Sieur de la Fontaine, dont nous ignorons la destinée.

2. Et JEAN, partagé en 1606, lequel eut de *Marguerite Conen*,

PHILIPPE, Sieur de Launay, qui s'est marié à *Gillette de Quélen*, de laquelle il eut

PIERRE, dont nous ignorons la descendance.

IV. VINCENT OLIVIER, Sieur du Bourdon, fut marié à *Catherine Even*, laquelle étoit veuve, & tutrice, en 1583, de son fils, qui fut.

V. JACQUES OLIVIER, Ecuyer, Sieur du Bourdon, épousa *Catherine le Meur du Maugouër*, laquelle étoit aussi veuve & tutrice, en 1610, de ses enfans, qui furent :

1. VINCENT, qui suit;
2. JACQUES, marié à *Jacquette de Kermodest*. Il en eut :
  1. GUILLAUME, Sieur de Kermaria;
  2. Et JEAN.

3. Et JEANNE, qui épousa *Guillaume Ségou*.

VI. VINCENT OLIVIER, Seigneur du Bourdon, épousa *Marguerite Noël de Kerfau*, dont il eut

RENÉ, Sieur du Bourdon.

Cette Famille noble subsiste dans PIERRE-PAUL OLIVIER, Seigneur de Kerrolland, en Bretagne, Evêché de Nantes (fils de MATHURIN-RENÉ OLIVIER, Seigneur de Colledan & de Recollan, mort Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite-Renée Chambrelan*, dont le grand-père a aussi été Capitaine de Cavalerie). Il a épousé, le 30 Septembre 1772, *Henriette de Violaine*, fille de *Charles-Denis*, Chevalier, Seigneur du Bréau & de la Violette, & de *Françoise-Henriette Mancé de Chélois*, de la Généralité de Paris, près de Joigny. Il a un frère Capitaine d'Infanterie; un autre Ecclésiastique; trois sœurs, non mariées, & un troisième frère, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, qui est mort Aide de Camp du Prince de Rohan-Rochefort.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de lévrier, coupées de sable, colletées d'or, surmontées d'une quintefeuille de sable.*

OLIVIER DE CAMPREDON. Voyez OLIVARI.

OLIVIER DU CLOS, en Provence : Fa-

mille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II.

JOSEPH OLIVIER, Sieur du Clos, ci-devant Capitaine de Navire, Chevalier de Saint-Michel, Gentilhomme servant du Roi, fut confirmé dans sa noblesse par Lettres Patentes, en forme de Charte, au mois de Septembre 1726.

Les armes : *d'or, à un olivier de sinople, mouvant d'une terrasse de sable, & accompagné de 3 étoiles de gueules, rangées en chef.*

OLIVIER DE LA GARDIE. Cette Famille est aujourd'hui établie à Narbonne, en Languedoc.

I. PHILBERT D'OLIVIER, habitant de Carcassonne, eut une Commission de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied de la Légion du Languedoc : elle est datée du 20 Décembre 1534, & signée par Jean de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, Capitaine d'une bande de 1,000 hommes de ladite Légion : elle lui fut donnée *en considération de sa noblesse & de son expérience au fait des armes*. PHILBERT D'OLIVIER fit son testament le 2 Octobre 1546, & institua pour héritiers nobles PIERRE, qui suit, & ANTOINE, ses enfans.

II. PIERRE D'OLIVIER fut Avocat à Carcassonne & Docteur en Droit. Il épousa *Isabeau de Sapte*, avec laquelle il avoit été accordé le 15 Octobre 1560. Son testament est du 28 Novembre 1573 : il institua sa femme pour héritière, & ses enfans : PIERRE, qui suit, JOSEPH & GABRIEL, pour légataires.

III. PIERRE D'OLIVIER fut Conseiller au Présidial de Carcassonne, & fut accordé, le 25 Avril 1607, avec *Marie de Beauxhostes*, fille de noble *Pierre*, Seigneur d'Aigues-Vives, dans le Diocèse de Saint-Pons, & de *Marguerite de Morel*. De ce mariage il eut JOSEPH & ANTOINE, qui suit, & fit son testament le 15 Août 1622.

IV. ANTOINE D'OLIVIER épousa, *Hyacinthe d'Escouperie de la Gardie*, fille de noble *Jean*, Seigneur de la Gardie & de Pouzols : leur contrat est du 23 Février 1648. Il fit son testament le 10 Décembre 1691, & institua pour héritier JEAN, son fils aîné, qui suit.

V. JEAN D'OLIVIER avoit épousé, en 1684, *Elisabeth de Trémolet*, fille de *Jean-Louis*, Commandant de la Citadelle de Montpellier,

& de Dame *Jeanne Izarn* : leur contrat est du 20 Juillet 1684. Sur les titres que JEAN produisit à M. de Lamoignon de Bafville, Intendant en Languedoc, il fut déclaré *noble* & issu de *noble race*. De ce mariage sont venus plusieurs enfans, dont un, appelé

VI. JOSEPH-FRANÇOIS D'OLIVIER DE LA GARDIE, né le 5 Avril 1696, a été reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie au mois d'Avril 1712.

Les armes : *parti-émanché d'azur & d'argent.*

OLIVIER DE LEUVILLE, en Normandie : ancienne Maison illustrée par un Chancelier & Garde des Sceaux de France. Le premier de cette Famille, dont il foit fait mention, est

I. JACQUES OLIVIER, Seigneur de Leuville & du Coudray, près de Chartres, natif de Bourgneuf, & près de la Rochelle, qui vint à Paris, où il fut Procureur au Parlement, & mourut le 5 Mai 1488. Il eut entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEAN, l'Aîné, Evêque d'Angers le 10 Novembre 1539.

II. JACQUES OLIVIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Leuville, &c., Premier Président du Parlement de Paris le 29 Mai 1517, mourut le 20 Novembre 1519. Il avoit épousé, suivant du Chesne, Blanchard, les Additions des *Mémoires* de Castelnau, & Loifel, dans ses *Opuscules*, *Geneviève Tucleu*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Cély, & de *Philippe de Ganay*, sœur du Chancelier *Jean de Ganay*. De ce mariage vint

III. FRANÇOIS OLIVIER (a), Chevalier, Seigneur de Leuville, Licencié ès-Lois, Avocat au Parlement, fut Conseiller au Grand Conseil sur la démission de Guillaume Luillier, par Lettres du 15 Juillet 1523 ; Maître des Requêtes le 16 Janvier 1536 ; envoyé en différentes Ambassades étant Chancelier de MARGUERITE, Reine de Navarre ; à sa recommandation il obtint, le 12 Juin 1543, un office de Président à Mortier au Parlement de Paris ; fut créé Garde des Sceaux de France en 1544, en la place de Mathieu de Longuejume, & enfin

(a) Suivant le P. Simplicien & Moréri, il étoit fils de *Madeleine Luillier*, seconde femme de son père.  
(Note des Éditeurs.)

Chancelier de France, après la démission de Guillaume Poyet, le 18 Avril 1545 ; remit les Sceaux le 2 Janvier 1550 ; fut rétabli en 1559 après la mort du Roi HENRI II ; mourut à Amboise le 30 Mars 1560, dans sa 65<sup>e</sup> année, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois. Il avoit épousé, le 14 Mai 1538, *Antoinette de Cerifay*, fille de *Nicolas*, Baron de Rivière, Bailli du Cotentin, & d'*Anne Bohier*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, qui est mort, nommé Evêque de Lombez ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
4. JEANNE, qui a épousé, par contrat passé le 31 Décembre 1559, *Antoine de Monchy*, Seigneur de Sénarpont, &c., dont elle fut la première femme, & en eut postérité. Voy. MONCHY (DE) ;
5. Et MADELEINE, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 24 Janvier 1569, *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, &c., dont elle fut la seconde femme, & eut postérité. Voy. SAINTE-MAURE ; & 2<sup>o</sup> *Jean de Balsac*, Seigneur de Montagu, dont elle eut postérité. Voy. BALSAC.

IV. JEAN OLIVIER, Seigneur de Leuville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron du Hommet, mourut en 1597. Il avoit épousé, le 17 Février 1567, *Susanne de Chabannes*, fille de *Charles*, Seigneur de la Palisse, & de *Catherine de la Rochefoucauld-Barbezieux*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, en 1604 ;
3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Quentin, de Beauvais le 6 Février 1611, mort en 1636, âgé de 55 ans ;
4. ANTOINETTE ;
5. CATHERINE, qui s'est marié, le 10 Février 1586, à *Nicolas le Roux*, Seigneur de Bourgthéroulde, Président à Mortier au Parlement de Rouen, dont des enfans. Voy. ROUX (LE), en Normandie ;
6. SUSANNE, qui fut la première femme de *Sébastien le Hardy*, Seigneur de la Trouffe, Grand Prévôt de France, & duquel elle eut postérité. Voy. HARDY DE LA TROUSSE ;
7. MADELEINE, qui épousa *René Hurault*, Seigneur du Marais, &c., dont des enfans. Voy. HURAUT ;
8. MARGUERITE, qui a épousé 1<sup>o</sup> *Louis de Crevant*, Seigneur de Bauché, dont postérité. Voyez CREVANT ; & 2<sup>o</sup> *Jean de Savary-Lancosme* ;
9. MARIE, qui fut mariée, par contrat du 7

Mars 1604, à *François de Chauvigny*, Baron de Blot, dont postérité. Voy. CHAUVIGNY-BLOT ;

10. Et FRANÇOISE, qui fut accordée, le 6 Février 1604, à *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines & du Pleffis, en Touraine, dont postérité. Voy. BOIS DE GIVRY (DU).

V. JEAN OLIVIER, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Leuville & du Hommet, Gentilhomme Ordinaire de S. M., mourut le 15 Septembre 1641. Il avoit épousé, le 31 Janvier 1598, *Madeleine de l'Aubépine*, morte en 1613, fille de *Guillaume*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marie de la Chastre*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui suit ;
  2. CLAUDE, Chevalier de Malte ;
  3. CHARLES, Abbé de Fontenay & de Saint-Quentin-lès-Beauvais le 22 Juillet 1629, qui mourut le 30 Janvier 1642 ;
  4. ANNE, qui épousa, le 6 Avril 1616, *Pierre de Mornay*, Seigneur de Villarceaux, de Reuilly, &c., dont postérité. Voyez MORNAY ;
- Et plusieurs filles, Religieuses.

VI. LOUIS OLIVIER, Baron de Leuville, né en 1601, Marquis de Leuville en 1650, mourut le 5 Août 1663, Lieutenant Général des Armées du Roi. Il avoit épousé, le 23 Octobre 1636, *Anne de Morant*, fille de *Thomas*, II<sup>e</sup> du nom, Baron du Mesnil-Garnier, &c., Trésorier de l'Epargne, & de *Jeanne Cauchon de Treslon*, sa première femme. Elle est morte le 9 Septembre 1698, âgée de 79 ans. De ce mariage font nés :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et MARIE-ANNE, qui a épousé, le 22 Mai 1660, *Antoine Ruzé*, Marquis d'Effiat ; elle est morte le 22 Février 1684, âgée de 46 ans.

VII. CHARLES OLIVIER, Marquis de Leuville, Baron de la Rivière, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie en 1667, puis Cornette des Chevaux-Légers de sa Garde, mourut le 3 ou 4 Novembre 1671, âgé de 22 ans, sans laisser d'enfans de *Marguerite de Laigne*, qu'il avoit épousée le 11 Novembre 1670 ; elle est morte au mois d'Avril 1719. A leurs décès, *Louis du Bois de Fiennes*, Marquis de Givry, fils de FRANÇOISE OLIVIER, hérita du Marquisat de *Leuville*. Voy. BOIS DE GIVRY (DU).

Les armes d'OLIVIER DE LEUVILLE étoient :

*écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 6 besants d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion naissant de sable, armé & lampassé de gueules; & aux 2 & 3 d'or, à 3 bandes de gueules, celle du milieu chargée de 3 étoiles d'argent.* (*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, t. VI, p. 483 & suiv.)

OLIVIER DE MÉLIGNY, en Lorraine.

CHARLES-JOSEPH D'OLIVIER DE HADONVILLER, Baron de Mélny, Conseiller Secrétaire d'Etat du Duc Léopold, épousa en secondes noces *Charlotte-Louise de Bérauville de Villandrè*, fille de *Gabriel*, Lieutenant-Colonel au service de France & Gouverneur des Ville, Château & Comté de Ligny, & de *Marie Vaulthier*. Leurs enfans furent :

1. JOSEPH, Baron de Mélny, Général-Major des Armées de l'Impératrice-Reine & Commandant d'Hermannstadt, en Transylvanie, qui mourut à Vienne, sans alliance, le 8 Juillet 1750;
2. N.... D'OLIVIER, Seigneur de Forcelles & de Flavacourt, Baron de Mélny, après son frère, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui, de sa femme, N.... de Longeville, a eu pour fille unique N.... D'OLIVIER, Dame de Forcelles, qui s'est mariée, en 1751, au Baron de Mahuet & du Saint-Empire, Seigneur de Létrécourt;
3. Et MARIE-MARTHE, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738, qui avoit épousé, en 1726, *Jean-Charles Labbé de Rouvroy*, Comte de Couffey, &c., Secrétaire d'Etat du Roi STANISLAS & présentement Premier Président de la Cour Souveraine de Nancy. Elle fut sa première femme, & a eu postérité. Voyez LABBÉ, en Lorraine.

CHARLES-JOSEPH D'OLIVIER avoit pour sœur ANNE-GABRIELLE D'OLIVIER, qui a épousé, 1<sup>o</sup> en 1684, *Bernard de Saintignon*, Seigneur de Belleville, dont des enfans. Voy. SAINTIGNON, ou SAINT-IGNON; & 2<sup>o</sup> en 1698, à *Pierre-Charles de Levis* & de *Lomagne*, Marquis de Mirepoix, appelé d'abord *Comte de Terride*. Elle est morte à Montardit, près de Béziers, en Janvier 1708, ayant eu postérité. Voy. LEVIS (DE).

Les armes d'OLIVIER sont : *d'argent, à un olivier au naturel; au chef d'azur, chargé d'un léopard passant d'or.*

\* OLIVIER DE SÉNOZAN. Les Terres qui compoient le Comté de Briord, dans le Mâconnais, furent acquises par

I. DAVID OLIVIER, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'érection en sa faveur, sous le nom de Comté de *Sénozan*. Son fils,

II. FRANÇOIS OLIVIER, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épousa, le 26 Juin 1711, *Marie-Anne-Jeanne-Madeleine de Grolée de Viriville*, dont il a laissé :

1. JEAN-ANTOINE, qui suit;
2. Un autre garçon;
3. Et ANNE-SABINE OLIVIER DE SÉNOZAN, qui s'est mariée, le 9 Octobre 1730, à *Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Duc héréditaire, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, &c., duquel elle a été la première femme, & en eut postérité. Voyez MONTMORENCY.

III. JEAN-ANTOINE OLIVIER, Comte de Sénozan, Marquis de Rosny, ci-devant Premier Président de la quatrième Chambre des Enquêtes en 1737, ensuite Conseiller d'Etat, possesseur du Comté de *Sénozan*, a épousé, en Février 1735, *Anne-Nicole de Lamoi-gnon*, née le 6 Juin 1718, fille de feu *Guillaume*, Seigneur de Blanc-Mesnil, Malesherbes, &c., Chancelier de France, & de *Anne-Elisabeth Roujault*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE-FRANÇOIS OLIVIER DE SÉNOZAN, né le 3 Novembre 1736, qui est mort Avocat Général au Grand Conseil le 25 Mars 1759;
2. Et JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND, qui suit.

IV. JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND OLIVIER DE SÉNOZAN DE TAULIGNAN, Comte de Viriville, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 19 Avril 1761, N.... de *Vienne*, dont nous ignorons s'il a eu des enfans, faute de *Mémoire*.

A cette Famille appartient N.... OLIVIER, Receveur Général de Lyon (neveu de M. de *Montluçon*), qui a épousé N.... *Lamourous*, fille de *François*, Trésorier des Etats de Languedoc.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un olivier de sinople; aux 2 & 3 DE GROLÉE DE VIRIVILLE.*

OLLIER, ou OLIER, Famille, dont les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croissant d'or, surmonté d'un besant du même, & accompagné de 3 grappes de raisin de sable.*

OLLIER, ou OLIER, au pays Chartrain. Il y a un titre, passé à Chartres le 14 Juin 1557, entre honorables perfonnes GUILLAUME OLLIER, Sergent Royal au Bailliage de Chartres, LAURENT OLLIER, Praticien, JACQUETTE OLLIER, veuve de Maître *Jean Haye*, demeurant à Chartres.

I. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Saint-Angel, Secrétaire du Roi, le 11 Juillet 1554, Audiencier en la Chancellerie de Paris, épou-  
*sa Madeleine Molé*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Nointel*, rapportée ci-après;
3. RENÉ, Secrétaire du Roi, Grand Audiencier de France le 2 Novembre 1525;
4. Et MARIE, alliée à *Germain Renaud*, Conseiller au Parlement de Paris.

II. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & d'Ivoy, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1595, puis Maître des Requêtes le 20 Mai 1617, mourut en 1632. Il avoit épou-  
*sé Marie Dolu*, morte en 1660, fille de *Marie Dolu*, Secrétaire du Roi, Maître de la Chambre aux Deniers, & de *Marie Alléaume*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. NICOLAS-EDOUARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Maifon*, rapportée ci-après;
3. JEAN-JACQUES, Curé de Saint-Sulpice, à Paris, Fondateur & Supérieur du Séminaire de cette Paroisse, qui céda sa cure, en 1652, à Alexandre le Ragois de Bretonvilliers, & mourut en Avril 1657, âgé de 48 ans & demi;
4. Et MARIE, mariée à *Dreux d'Aubray*, Seigneur d'Offemont, Lieutenant Civil, qui fut empoisonné, en 1668, par sa fille, *Marie d'Aubray*, qui avoit épou-  
*sé, en 1651, Antoine Gobelin*, Marquis de Brinvilliers, &c., dont elle eut postérité. Voyez GOBELIN DE BRINVILLIERS.

III. FRANÇOIS OLLIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Verneuil, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes en 1633 & Président au Grand Conseil, Lieutenant des Mines de France, mourut en Mars 1644. Il avoit épou-  
*sé Marie Roger*, morte en Janvier 1665, fille de *Nicolas*, Valet de Chambre de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Jacqueline Hotman*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH, Lieutenant aux Gardes, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort sans alliance;

2. JACQUES, qui fuit;
3. Et MARIE, alliée, le 13 Juin 1660, à *Achille de Morel*, Marquis de Putanges, qui est mort en 1687, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ayant eu postérité. Voy. MOREL, ou MORELL D'AUBIGNY.

IV. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & de Maifon, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Août 1656, mourut en 1688. Il avoit épou-  
*sé, le 16 Septembre 1658, Claudine Colbert*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Saint-Pouange, Conseiller d'Etat, & de *Claude le Tellier*. Ils eurent

V. JEAN-BAPTISTE-JACQUES OLLIER, Chevalier, Marquis de Verneuil, Gouverneur de Domfront, Maître de la Garde-Robe de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, qui mourut le 27 Juillet 1711, âgé de 50 ans. Il avoit épou-  
*sé, par contrat du 22 Février 1690, Marie-Anne-Gabrielle de Malherbe*, fille de *Charles*, Sieur du Bouillon, &c., Président au Présidial de Caen, & de *Catherine du Moustier*. De ce mariage vint

VI. N.... OLLIER, Marquis de Verneuil, né en Mars 1691, dont nous ignorons la postérité.

#### BRANCHE

##### *des Seigneurs de MAISON.*

III. NICOLAS-EDOUARD OLLIER (second fils de JACQUES, & de *Marie Dolu*), Seigneur de Fontenelle & de Touquin, Grand Audiencier de France le 28 Janvier 1632, mourut en 1666. Il avoit épou-  
*sé, en 1644, Renée de Thurin*, fille de *Philibert*, Président au Grand Conseil, & de *Catherine le Picard*. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS-EDOUARD, qui fuit;
2. Et JEAN-JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Touquin*, rapportée ci-après.

IV. NICOLAS-EDOUARD OLLIER, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Seigneur de Maifon & de Verneuil, Conseiller au Châtelet le 22 Avril 1662, Conseiller au Grand Conseil le 13 Janvier 1666, mourut Doyen le 1<sup>er</sup> Avril 1710, âgé de 70 ans. Il avoit épou-  
*sé, le 29 Juillet 1671, Catherine Pecquot*, morte le 8 Décembre 1710, fille de *Pierre Pecquot de Saint-Maurice*, Greffier du Conseil Privé, & de *Catherine de Lattaignant*. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS-EDOUARD-PHILIBERT, qui fuit;
2. Et JEAN-JACQUES, Seigneur de Limay, qui mourut le 13 Avril 1749. Il fut longtemps



Abbé, & se maria ensuite à *Marie-Jeanne-Elisabeth Joffe*. (On ignore s'il en a eu des enfans.)

V. NICOLAS-ÉDOUARD-PHILIBERT OLLIER, Seigneur de Maison & de Verneuil, né le 27 Avril 1673, Conseiller au Grand Conseil le 3 Août 1695, Avocat Général audit Conseil le 29 Mars 1697, mourut le 12 Octobre 1702. Il avoit épousé, en Septembre 1696, *Marie-Catherine de Paris*, morte le 18 Mai 1718, à 41 ans, & inhumée à Saint-Paul, fille d'*Antoine de Paris*, Commissaire des Guerres, & de *Catherine Chaperon*. De cette alliance il laissa

CATHERINE-RENÉE, Dame de Maison, qui s'est mariée, le 20 Avril 1718, à *Armand-Jean de Montréal*, Marquis de Moneins, Comte de Troisvilles, &c., Enseigne des Mousquetaires Gris, Grand Sénéchal de Navarre & Gouverneur du pays de Soule. Elle est morte le 20 Septembre 1721, âgée de 24 ans, laissant une fille unique, morte peu de temps après. Voy. MONTREAL D'URTUBIE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TOUQUIN, sortie de celle de MAISON.

IV. JEAN-JACQUES OLLIER, Seigneur de Touquin (second fils de NICOLAS-ÉDOUARD, & de *Renée de Thurin*), fut Substitut du Procureur Général du Grand Conseil, puis Conseiller à la Cour des Aides en 1681, & mourut le 12 Mai 1701, laissant de son épouse, *Anne-Marie le Gras*, morte en Septembre 1710,

V. JEAN-PHILIBERT OLLIER, Seigneur de Touquin, né le 3 Mars 1695, Conseiller au Grand Conseil le 19 Juin 1717, Grand Rapporteur en la Chancellerie & Maître des Requêtes le 8 Février 1719, qui a épousé *Anne-Marguerite de Morant*, fille de *Charles-Roger*, & de *Marguerite Jacob*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-PHILIBERT, qui suit ;
2. JACQUES-PHILIBERT, né le 2 Septembre 1722, Chevalier de Malte, qui est mort en Italie étant Cornette au Régiment Dauphin ;
3. MARIE-VICTOIRE, née en 1723 ;
4. Et MARIE-LOUISE, née en 1727, qui s'est mariée à *Nicolas-François*, comte de *Gondrecourt*, dont elle n'a point eu d'enfans. Voy. GONDRECOURT.

VI. JEAN-PHILIBERT OLLIER, II<sup>e</sup> du nom, Tome XV.

Seigneur de Touquin, né en Novembre 1718, Capitaine de Carabiniers, a épousé, 1<sup>o</sup> en 1766, N.... *Amiot*, fille de *François-Pierre Amiot*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne Hattes de Montizambert* ; & 2<sup>o</sup> en Juillet 1767, *Philiberte de Thurin*, fille de *Cyprien-Philibert*, Marquis de Feton, & de *Marie-Charlotte de Bonvoust*. (Nous en ignorons la postérité.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de NOINTEL.

II. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Nointel (second fils de FRANÇOIS, & de *Madeleine Molé*), fut Secrétaire du Roi le 22 Mai 1586, Contrôleur des Ecuries, puis Trésorier Général de l'Ordinaire des Guerres, & épousa *Françoise Bouhier*, fille de N.... *Bouhier*, Sieur de Beauregard. Ils eurent :

1. EDOUARD, qui suit ;
2. LOUISE, mariée à *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Président en la Chambre des Comptes ; elle est morte en Février 1688 ;
3. Et MARIE, qui s'est alliée, par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1623, à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel, Chevalier des Ordres, dont des enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA).

III. EDOUARD OLLIER, Marquis de Nointel, Secrétaire du Roi, après le décès de son père, le 31 Janvier 1625, avoit été Conseiller au Parlement de Paris le 8 Février 1592. Il a laissé de *Catherine de Malon*, qu'il avoit épousée, en 1639, fille de *Charles de Malon*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bercy, Président au Grand Conseil, & de *Catherine Habert*,

EDOUARD, qui suit ;  
Et PIERRE, Chevalier de Malte le 12 Mai 1663.

IV. EDOUARD OLLIER, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Nointel, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Juillet 1633, mourut en 1683. Il avoit épousé *Catherine Masson*, dont vinrent :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Marquis de Nointel, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Août 1661, Ambassadeur à Constantinople mort d'apoplexie le 31 Mars 1685, sans alliance ;
2. FERDINAND, Seigneur de Glicourt, qui a servi dans le Régiment des Gardes ;
3. Et PAUL, Chevalier de Malte.

Les armes : d'or, au chevron de gueules,

chargé en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'un besant d'or, & accompagné de 3 grappes de raisin de sable; à la bordure d'azur, chargée de fleurs de lis d'or.

La branche des Seigneurs de *Maïson* portoit: écartelé, au 1 de gueules, à 2 étoiles & un croissant d'or; au 2 DE BRULART; au 3 d'azur, à l'aigle à 2 têtes d'or; coupé d'azur, à 2 truites adossées d'or; au 4 DE THURIER, & sur le tout d'OLLIER.

OLLIER DE CHAMPFORT, en Dauphiné; Famille qui porte pour armes: d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or, lampassé de gueules; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.

OLONDE, branche de la *Maïson d'Har-court*, subsistante, aînée de la branche Ducale. Voy. HARCOURT.

\* OLONNE, en Poitou: ce lieu avoit ses Seigneurs particuliers. Dans une Lettre de Geoffroy de Vendôme, il est fait mention d'HERVÉ, Seigneur d'OLONNE, qui vivoit vers le XII<sup>e</sup> siècle. Cette Seigneurie vint ensuite à la *Maïson de Mauléon*, en Poitou, dont les biens passèrent au Comte de *Thouars*. François de la *Trémoille*, Vicomte de *Thouars*, ayant eu plusieurs enfans d'Anne de *Laval*, son épouse, laissa à son fils, *Georges de la Trémoille*, les Baronnie de *Royan* & d'*Olonne*. Celui-ci eut pour successeur *Gilbert de la Trémoille*, son fils, le même en faveur duquel la Baronnie d'*Olonne* fut érigée en Comté, par Lettres du mois de Janvier 1600, enregistrées à Paris en 1602. Voyez TRÉMOILLE (DE LA). La Seigneurie de *Royan* & la Baronnie d'*Olonne* sont aujourd'hui dans la branche des *Montmorency-Boutteville*. Voy. MONTMORENCY.

\* OLONNE, Fief dans le Comtat Venaissin, érigé en *Marquisat*, par le Pape BENOÎT XIV, le 28 Mai 1755, en faveur de *Jean-Joseph-Siffrein de Tillia*, Seigneur d'*Olonne*, de *Rocans*, &c., & de ses descendants, héritiers quelconques, pour lui donner, dit le Bref d'érection, un titre convenable à sa naissance, & pour cause d'ancienneté de noblesse de la *Maïson de Tillia*, qui a été légitimement constatée dans la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome. Voy. TILLIA D'OLONNE (DE).

OLYMANT DE KERNÉGUEZ, Famille de la Basse-Bretagne.

JOSEPH OLYMANT DE KERNÉGUEZ, Ecuyer, Seigneur de Kernéguez, Kerdaniel, Kerénor, Kerourio & Kerdudal, né le 25 Juin 1691, Bailli de la Juridiction Royale de Carhaix en 1715, Maître des Eaux & Forêts des Evêchés de Cornouailles, de Léon & de Tréguier, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, par Arrêt du Conseil d'Etat du 10 Février 1717. Il épousa, le 3 Octobre 1719, *Renée-Catherine des Cognets*, dont il a eu pour fils unique,

TOUSSAINT-JOSEPH OLYMANT DE KERNÉGUEZ, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 4 Octobre 1737, & qui est mort en 1738. (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes: d'argent, à 2 fasces de gueules; au chef de sable.

‡ O'MORE, *Maïson* très-ancienne & très-illustre, du Royaume d'Irlande, qui descend, par une filiation suivie & non interrompue, des anciens Souverains de ce pays, & depuis des Comtes de *Leix*, comme il est prouvé, & comme le Roi d'Angleterre, HENRI VIII, l'a reconnu par des Lettres expédiées l'an XXXIII<sup>e</sup> de son règne, à RORIUS O'MORE, Comte de *Leix*, surnommé *Caouch*; lesquelles Lettres ont été enregistrées & reconnues dûment accordées par le Parlement d'Angleterre. La branche aînée de cette *Maïson* est restée en Irlande, & subsiste dans la personne de JACQUES O'MORE, Seigneur de *Ballina*, dans le Comté de *Kildare*, lequel étant, ainsi que tous ses pères, resté attaché à la Religion Catholique, n'a pu posséder aucune dignité en Irlande.

MURTACH-MARATIUS O'MORE, ayant toujours été très-particulièrement attaché au Roi JACQUES II, suivit cet infortuné Prince en France, & s'y est marié; il a eu des enfans qui se sont établis en Lorraine; son fils a fait les recherches en Irlande pour pouvoir prouver son origine, & on lui a envoyé, de ce pays, une Généalogie de sa Famille, revêtue de tout ce qui peut en constater la vérité, dressée & signée par le Sieur Guillaume Hawkins, Ecuyer, Roi d'armes & Héraut principal de toute l'Irlande, scellée du sceau de son Office, vérifiée par Mylord d'Har-court, Vice-Roi d'Irlande, & scellée du sceau de ses armes, avec déclaration, de sa part,

que le Sieur Guillaume Hawkins est, en vertu des Lettres Patentes scellées du grand sceau de ce Royaume, Roi d'armes & Héraut principal de toute l'Irlande, & doit tenir les Registres des armes & généalogies de toute la Noblesse de ce Royaume. La signature de Mylord d'Harcourt est attestée véritable par le Sieur Jean-Paul du Bourg, Notaire Royal à Londres, & légalisée par le Sieur Garnier, Chargé des Affaires du Roi à la Cour de la Grande-Bretagne, scellée de son cachet; par cette pièce, revêtue de toutes ces formes authentiques & usitées dans les trois Royaumes de la Grande-Bretagne, & enregistrée à la Chambre des Comptes de Lorraine, le 18 Août 1775, est établie & prouvée la filiation que nous allons donner :

I. RORIUS, surnommé CAOUCH O'MORE, Lord-Comte de Leix, a eu plusieurs enfans de *Marguerite*, fille de *Jacques de Butler*, de la Maison des Comtes d'*Ormond*; il est mort en 1578, ayant laissé plusieurs enfans, dont l'aîné,

1. CHARLES, a fait la tige des Seigneurs de *Ballina*, aujourd'hui chef de cette Famille;
2. Et EDMOND, qui suit.

II. EDMOND O'MORE, Ecuyer (troisième fils de RORIUS O'MORE, & de *Marguerite de Butler*), a eu pour femme *Marie*, fille d'*Henri O'Couot de Faley*, du Comté du Roi, de laquelle il a eu

III. GUILLAUME O'MORE DE CLONMEL, dans le Comté de Tipperary, Ecuyer, qui a pris alliance avec *Dorothee*, fille de *Fergus O'Madden de Longford*, dans le Comté de Galway, & de laquelle est issu

IV. JEAN O'MORE, Ecuyer, qui a eu pour femme *Elisabeth*, fille de *Jean Burke de Carintrille*, dans le Comté de Galway, & de laquelle est né

V. HENRI O'MORE, Ecuyer, Colonel & Seigneur de Strad-Bally, qui a épousé *Marie*, fille d'*Edmond O'Dunn de Dowregan*, dans le Comté de la Reine, de laquelle il a eu

VI. HUGH O'MORE DE BALYNAKILL, dans le Comté de la Reine, qui a épousé *Elisabeth*, fille de *Luc O'Dempsey*, de la Maison des Vicomtes *Clairmallier*, & de laquelle est issu

VII. MURTAGH O'MORE, Ecuyer, qui s'expatria avec le Roi *Jacques II*; il est Capitaine dans les Troupes du Duc de Lorraine. Il a épousé, le 9 Septembre 1710, *Françoise*, fille de *M. Jean de Caillou*, Seigneur de Val-

mont, Lieutenant-Colonel dans les Troupes Lorraines, & de Dame *Charlotte de Blair*. De ce mariage il a eu :

1. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Lieutenant-Colonel, au service de S. M. I., qui est mort sans alliance;
2. Et JEAN-CHARLES, qui suit.

VIII. JEAN-CHARLES O'MORE, Ecuyer, Seigneur de Valmont, s'est marié, le 17 Novembre 1749, à *Madeleine Forget de Barff*, fille de Messire *Jean-Henri Forget de Barff*, Seigneur d'*Hemmestroff*, & de Dame *Charlotte de Caillou*. De cette alliance sont issus :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. CHARLES, Ecuyer, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Bavière, qui est mort en 1776;
3. JEANNE-MADELEINE, Religieuse à l'Abbaye noble de Marienthal, au Duché de Luxembourg;
4. Et FRANÇOISE-VICTOIRE, née en 1774.

IX. PHILIPPE O'MORE, Ecuyer, Seigneur de Valmont, a épousé, par contrat du 19 Mai 1780, *Barbe-Christine-Marguerite de Limosin*, fille de Messire *Jean-Baptiste*, Baron de *Limosin-Dalheim*, Chevalier, & de Dame *Madeleine de Limpach*, sa première femme. De ce mariage il a eu

JEAN-BAPTISTE-EMMANUEL, Ecuyer, né le 25 Février 1781.

Les armes : de sinople, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, accompagné en chef de 3 étoiles d'or. Cimier surmonté de 3 têtes de Mores. Devise : SPES MEA DEUS.

OMS (D'), en Catalogne. N...., Marquis d'Oms, dit le Comte d'*Alais*, fils de N..... d'Oms, & de N.... de *Cambis*, a épousé, en Octobre 1766, la sœur unique du Vicomte de *Cambis*, Commandant pour S. M. à *Alais*, en Languedoc, & pays en dépendants, & Maréchal des Camps & Armées du Roi.

ONCIEU, ou ONCIEUX, en Bugey, ancienne Noblesse, qui remonte à

I. GUY D'ONCIEU, Chevalier, vivant en 1200, qui fit hommage à PHILIPPE, Comte de SAVOIE, le 1<sup>er</sup> Juin 1217, & fut père de

II. PIERRE D'ONCIEU, Chevalier, vivant en 1230, qui eut pour enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. JOSSERAND, Chevalier, auquel Sibylle, Dame de Baugé & de Bresse, fit un legs, par

son testament de l'an 1294, en le qualifiant son Chevalier;

3. Et ALIX, qui épousa Jean, Seigneur de Franchelins, vivant en 1244, & dont elle eut des enfans. Voyez FRANCHELINS.

III. PIERRE D'ONCIEU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Bailli de Bresse, vivoit ès-années 1267 & 1285, & épousa Guicharde de la Palu, fille de Guigues, ou Guy de la Palu, Seigneur de Châtillon, dont :

1. GUILLAUME, Seigneur de Douvres & d'Hières, en Dauphiné, qui n'eut point d'enfans de Pétronille, Dame de Dolure, fille de Girard, Seigneur de Dolure, & mourut, vers l'an 1330;
2. JEAN, qui fuit;
3. HUMBERT, Damoiseau, mort fans hoirs en 1316;
4. GUIGONNET, auteur de la branche des Seigneurs de Montiernoz, rapportée ci-après;
5. PIERRE, Chanoine à Genève;
6. ANSELME, Chevalier, mort fans postérité;
7. HENRI, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Rambert, en Bugey;
8. ALIX, qui épousa, en 1309, Pierre le Maistre, Seigneur de Quincieu, en Dauphiné.

IV. JEAN D'ONCIEU, Seigneur de Douvres & d'Hières, épousa Alix de Septain, dont il eut :

1. PIERRE, qui eut en partage les biens du Bailliage de Viennois en deçà du Rhône, où il alla s'établir. Il épousa, le 13 Janvier 1343, Bertione de Palagnin, & est auteur d'une branche dont nous n'avons nulle connoissance, faute de Mémoire;
2. ETIENNE, qui fuit;
3. Et BÉATRIX, femme de Pierre de la Balme, Seigneur du Tiret, en Bugey.

V. ETIENNE D'ONCIEU, Seigneur de Douvres & d'Aigrefeuille, resta dans le Bugey, & épousa, 1<sup>o</sup> le 21 Janvier 1346, Marguerite de la Baulme, fille d'Etienne, Seigneur de Fromentes, & de Huguette de Beauregard : il n'en eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> le 24 Septembre 1358, Jeannette de Corent, fille d'Etienne, Seigneur de Lionnières, & de Jeanne de Montsaugéon. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et BÉATRIX, qui épousa Lancelot de Chandée, Seigneur de Montfalcon, fils de Hugonin, Seigneur de Montfalcon, & de Jeannette de Châtillon de Michaille.

VI. PIERRE D'ONCIEU, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Douvres, épousa, le 8 Août 1374,

Guigonne de Bacin, fille de Humbert, Damoiseau, dont il eut

VII. GUILLAUME D'ONCIEU, Seigneur de Douvres en 1395, dont on ne peut pas donner la descendance, mais seulement ce qu'on a pu découvrir par hasard :

CLAUDE D'ONCIEU, Seigneur de Douvres, testa le 29 Août 1476. Il eut de son épouse, Eléonore de Châtillon de Michaille, fille de Richard, Seigneur de Châtillon de Michaille, & d'Antoinette de Gerbais,

1. ANTOINETTE, qui épousa Amédée de Montchenu, Seigneur de la Bâtie de Meillers & du Châtelard, fils de Philibert de Montchenu, Seigneur desdits lieux, & de Bonne de Rivoire;
2. Et ANNE, mariée, le 30 Août 1479, avec Amé de Viry, Chevalier, fils de Galois, Seigneur de Viry.

MATHIEU D'ONCIEU, Seigneur de Douvres, qui apparemment étoit frère de CLAUDE, ci-dessus mentionné, eut pour fils,

ADRIEN D'ONCIEU, Seigneur de Douvres, en Bugey, & de Cognac, en Franche-Comté, qui épousa 1<sup>o</sup> Antoinette de Vélières, qui lui donna un fils, mort jeune; il eut de sa seconde femme, dont le nom n'est pas connu,

1. JEAN-PHILIBERT, Seigneur de Douvres, qui se maria, le 15 Juin 1550, avec Bernarde de Bonnivard, fille d'Amblard, Seigneur de Lompnes, dont il n'eut point d'enfans;
2. GUILLAUME, qui fuit;
3. CATHERIN, Seigneur de Douvres, marié à Louise de Lambert, de la Maison de Lambert, en Savoie, dont vint, pour fille unique, MARIE, Dame de Douvres & de Cognac, qui épousa Louis, Seigneur de Moyria, fils de François, & de Claudine de Prost.

4. CLAUDINE, Dame de la Velière, qui épousa Antoine de Syon, Seigneur de Crête, en Genevois;
5. LOUISE, qui a épousé Laurent de Carron, Seigneur de Meyrieu, fils de Jean de Carron, Ecuyer;
6. Et JEANNE, Religieuse à Blye.

GUILLAUME D'ONCIEU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Douvres & de Cognac, Sénateur, puis Président au Parlement de Savoie, épousa Françoise Guillet de Belmont, fille du Seigneur de Mouton, en Savoie, dont il laissa :

1. ADRIEN, qui fuit;
2. Et JANUS, rapporté après son aîné.

ADRIEN D'ONCIEU, Seigneur de Douvres, eut pour fils,

HUGUES D'ONCIEU, Co-Seigneur de Douvres, qui s'est marié à *Françoise du Louvat*. Il en eut

GUILLAUME D'ONCIEU, Seigneur de Douvres, dont nous ignorons la postérité.

JANUS D'ONCIEU, Seigneur de Cognac & de Géniffiat (frère cadet d'ADRIEN), fut Premier Président du Parlement de Savoie, & épousa, 1<sup>o</sup> N.... de *Gerbais*, fille du Seigneur de Sonnaz, en Savoie; & 2<sup>o</sup> N.... de *Lescherraine*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Lescherraine*, en Savoie, dont il eut :

1. 2. & 3. FRANÇOIS, ADRIEN, & LANCELOT, Seigneur de Géniffiat, Baron de Saint-Denis. (Nous en ignorons la postérité.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTIERNOS.

IV. GUIGNONNET D'ONCIEU, Chevalier (quatrième fils de PIERRE, & de *Guicharde de la Palu*), vivant en 1330, épousa, vers ce temps-là, N.... de *Montiernoz*, fille & héritière de *Josceran*, Seigneur de *Montiernoz*, dont il eut pour fils unique,

V. GIRARD D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz, qui eut, entr'autres enfans,

VI. JOSSERAND D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz, mort en 1399, laissant de sa femme, *Jeannette de la Gélière*, fille de *Jean*, Seigneur de Cornaton, & de *Marguerite du Chafelard* :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. PHILIPPE, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon;
3. GUICHARD, Chevalier;
4. BARTHÉLEMY, Damoiseau;
5. Et ALIX, morte fans alliance.

VII. CLAUDE D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz, mourut en 1441. Il avoit épousé *Guyette de Bioley*, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, puis Prieur, en 1447, de Saint-Pierre, hors des murs de Mâcon;
3. CLAUDE, Religieux à Saint-Pierre de Mâcon;
4. GUILLELMINE, qui épousa *Guignonnet de Roffet*, Damoiseau;
5. CLAUDINE, mariée, le 13 Janvier 1443, à *Philibert*, Seigneur de *Salornay*, fils de *Pierre*, dit *Morelet*, Seigneur de *Salornay*, en Mâconnais;

6. Et JACQUELINE, qui se maria, le 25 Septembre 1445, avec *Antoine Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin, en Velay.

VIII. PIERRE D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz, testa en 1479. Il avoit épousé, le 22 Avril 1452, *Claudine-Antoinette de la Gélière*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *la Gélière*, & d'*Henriette de Matafelon*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. CLAUDINE, mariée à *Jean d'Andelot*, Seigneur de la Vernée, dont postérité. Voyez ANDELLOT, en Bresse;
3. Et ANTOINETTE, qui épousa *Jacques de Pelofard*, Seigneur de Langes, mort en 1478.

IX. PHILIPPE D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz, mourut en 1514. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1481, *Jacqueline de Montjouvant*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Montjouvant*, & de *Philiberte de Buijadam*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. PHILIBERTE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Aimé de Berchod*, Seigneur de Malatrait; & 2<sup>o</sup> le 22 Mai 1522, à *Pierre de Becerel*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Marlia, &c., dont des enfans. Voy. BECEREL;
3. JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1515, à *Jean*, Seigneur de *Laye*, en Beaujolais; & 2<sup>o</sup> le 12 Février 1525, à *Jean de Chacipol*, Seigneur de Léal, fils de *Jacques*, & d'*Antoinette de Marzé*;
4. Et AVERTINE, morte fans alliance.

X. ANTOINE D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz & de Saint-Aubin, épousa *Françoise de Feurs*, fille de *Georges*, Seigneur d'Estours, & d'*Hélie de Bellecombe*. Il en eut :

1. CHARLES, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur de Saint-Aubin, en Suisse, Canton de Fribourg, marié, le 18 Février 1557, à *Laurence de Richarme*, Dame du Tillet, veuve du Seigneur de *Candie de Loëze*, & fille de *Girard de Richarme*, Seigneur du Tillet, & d'*Adrienne de Mar-mont*;
3. CLAUDE, Chanoine aux Eglises de Saint-Vincent & de Saint-Pierre de Mâcon;
4. ADRIEN, Religieux à Saint-Claude;
5. Et ANTOINE, Religieux & Aumônier de l'Abbaye de Tournon, mort le 15 Juillet 1571.

XI. CHARLES D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz, de Saint-Aubin & de Mantenay, mourut en 1590. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 28 Juillet 1549, *Claudine de Lugny*, fille d'A-

mé, Seigneur de Loëze, en Mâconnais, & de *Philiberte de Chevrel*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine d'Abanton*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay. Il eut du premier lit :

1. AMÉ, Seigneur de Saint-Aubin, marié, le 5 Août 1576, avec *Claude-Marie de la Forest*, en Savoie, dont pour fille unique, URBAINÉ, qui épousa *Claude-François Druays*, Seigneur de Franclieu.
2. HIÉRONYME, qui épousa *Jean*, Seigneur de *Salornay*, fils de *François*, Seigneur de *Salornay*, & de *Marie de Ponceau*, Dame de Villeret;
3. HUGUETTE, qui épousa, le 26 Janvier 1588, *François de Becerel*, Seigneur de Marlia, son parent, dont elle eut postérité. Voyez BECEREL.

Et du second lit vint

4. LOUIS, qui suit.

XII. LOUIS D'ONCIEU, Seigneur de Montiernoz, Saint-Aubin, Mantenay & Deaux, épousa *Philiberte de Mongey*, dont :

1. FRANÇOISE, Dame de Montiernoz, qui épousa *Louis*, Chevalier, Seigneur de *Feillens*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont postérité. Voy. FEILLENS;
2. Et ESTHER, Dame aussi de Montiernoz, qui épousa *Guillaume de Champier*, Seigneur de Feillens, Bailli du Bugey, fils d'*Antoine de Champier*, Seigneur de la Faverge, & d'*Isabeau de Chabeu*, Dame de Feillens, sa première femme.

En Dauphiné, au Comté de Clermont, il y a les Seigneurs de *Mallins* & de *Saravigne*, qui portent le nom & les armes d'ONCIEU, & se disent descendus de PIERRE D'ONCIEU, Seigneur d'Hières, & de *Berlione de Palagnin*, dont il est parlé ci-devant; mais n'ayant pas assez de connaissances ni d'instructions pour donner leur Généalogie entière, voici seulement ce que nous en avons pu apprendre:

I. CLAUDE D'ONCIEU, Seigneur de Chimilin & de Mallins, en Dauphiné, mourut en 1507. Il laissa de *Guigonne de Leschallier*, son épouse, entr'autres enfans,

II. FRANÇOIS D'ONCIEU, Seigneur de Mallins, vivant en 1530, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. JEAN D'ONCIEU, Seigneur de Mallins, qui s'est marié, le 6 Janvier 1541, à *Claudine de Girin*, Dame de Saravigne, fille d'*Antoine de Girin*, Seigneur de Saravigne. Il en eut

IV. JEAN D'ONCIEU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Mallins & de Saravigne, qui s'est marié,

le 5 Mai 1582, à *Jeanne de Vaultx*, fille de *Jean*, Seigneur de *Vaultx*. Par le testament de cette *Jeanne de Vaultx*, du 19 Juillet 1624, on apprend qu'ils eurent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et HÉLÈNE, Dame de Fourg, qui s'est mariée à *Jacques Camus*, Seigneur d'Ivours, Conseiller du Roi & Lieutenant Général, Civil & Criminel au Bailliage de Bugey, Belley & Valromey, dont postérité. Voy. CAMUS, Famille originaire d'Auxonne.

V. ANTOINÉ D'ONCIEU, Seigneur de Mallins & de Saravigne, épousa une fille de la Maison de *Revol*, en Dauphiné. Il en eut 4 fils & 3 filles; mais nous en ignorons la destinée.

Les armes: *d'or, à 3 chevrons de gueules.*

O'NEILL. C'est une des premières Familles d'Irlande, toujours fort attachée à la Religion Catholique.

FÉLIX O'NEILL, dont le père fut décapité en 1632, à cause de son attachement pour la personne de CHARLES I<sup>er</sup>, épousa *Jeanne Gordon*, fille de *Georges*, premier Marquis de Huntly, & d'*Henriette Stuart*, fille de *Catherine de Balsac*, de la Famille d'*Entragues*, en France, & d'*Edme Stuart*, Duc de Lennox & de Richmond, cousin de MARIE STUART, Reine d'Ecosse, & du Comte de *Darnley*, père de JACQUES VI, Roi d'Ecosse, & premier du nom, Roi d'Angleterre, dont un fils, nommé GORDON, qui suit.

GORDON O'NEILL, dans le temps de la Révolution arrivée en Angleterre sous le règne du Roi JACQUES II, étant Gouverneur de la Province de Tyrone, en Irlande, leva, avec ses parents, qui portoient le même nom, 12 Régiments, qu'ils entretenirent à leurs dépens, pendant plus de trois mois, contre GUILLAUME III, Roi d'Angleterre. Après la Bataille d'Akrime, où plusieurs de ces Colonels furent tués, GORDON O'NEILL passa en France avec son Régiment composé de 1,400 hommes, qu'il commanda jusqu'à la paix de Ryswick, qu'il fut mis au nombre des Colonels Réformés. Il avoit donné, dans plusieurs occasions, des preuves de sa valeur & de son courage, & fut toujours très-attaché à la Religion Catholique & à JACQUES II, Roi d'Angleterre. (Nous ignorons s'il a eu postérité.)

On peut consulter, sur la Maison O'NEILL, l'*Hist. chronolog. & géneal. de la Maison de Stuart.*

\* ONFROY, ou HONFROY, Terre no-

ble & Fief de *Haubert*, dans le Comté d'Eu, qui a donné son nom, à une ancienne Famille de la Haute-Normandie, qui a produit autrefois plusieurs hommes illustres. Elle fait sa résidence près de Dieppe, en Normandie.

Dès l'an 1094, un Seigneur du nom d'ONFROY, fils de RODOLPHE, avec un autre Seigneur, nommé Cany, & d'autres pieux Chevaliers Normands, entreprirent le voyage de la Terre Sainte, & passant par l'Italie, signalèrent leur valeur au siège de Salerne. Pendant le cours de la première Croisade, ONFROY DE SURAUMONT (fils du précédent), s'empara, à la tête de 30 Normands, de Thoron, le plus fort Château de la Palestine, du côté de Nazareth, dont lui & plusieurs de ses descendants prirent le surnom.

En 1150, ONFROY, dit *Thoron*, fils de celui qui avoit emporté d'affaut cette Citadelle, commanda l'arrière-garde de l'Armée qui défendit Antioche contre le Sultan. Devenu Connétable de Jérusalem, il reprit Alexandrie; mais, mécontent d'AMAURY, Roi de Jérusalem, il se retira dans la Basse-Arménie, avec son fils, où il mourut en 1167.

ONFROY, III<sup>e</sup> du nom, dit *Thoron*, ne fut pas plus heureux que son père & que le Connétable, son aïeul. Après la mort d'AMAURY, il épousa, en 1174, sa fille cadette, nommée *Mélessante*, laquelle n'avoit alors que neuf ans; mais dans la fuite, Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, qui se distingua à cette croisade, cassa ce mariage. ONFROY de THORON, indigné de voir sa femme épouser successivement le Marquis de *Montferrat* & le Comte de *Champagne*, retourna en France pour y réclamer ses droits. Ce ne fut qu'après sa mort & celle de *Mélessante*, que les Pairs du Royaume, assemblés à Melun, rendirent, en 1227, un notable Arrêt, par lequel les enfans que *Mélessante* avoit eus de ses second & troisième mariages, furent déclarés bâtards.

ONFROY DU BORICARD, fils de THORON, & de N.... de *Boucard*, étoit trop jeune alors pour profiter de cet Arrêt. Il se qualifia *Porte-Oriflamme*, dans un dénombrement de son Fief du *Boricard*, qu'il rendit au Comté-Pairie d'Eu le 7 Janvier 1235. Il n'eut point de postérité & laissa un frère, dont un de ses descendants, le dernier du nom de *Thoron*, fut chargé, en 1343 ou environ, par PHILIPPE DE VALOIS, d'une négociation impor-

tante chez les Suisses. Il y mourut, & laissa un fils, à qui son mérite dans la guerre fit donner le surnom de *Lutin*. On lit sur son épitaphe, de l'année 1402, en l'Eglise de Puisenval, au Comté d'Eu: *En 1425, naquit ONFROY-TAUPIN, petit-fils d'ENGRAND, Ecuyer, Seigneur d'ONFROY, Puisenval, au Comté d'Eu, & Verchocq, en Boulonnais*, lequel épousa à Londres, en 1459, *Bethfi Roper*, fille aînée de *Guillaume Roper*, Docteur Luthérien, & petite-fille, par sa mère, du célèbre *Thomas Morus*. Il étoit né en 1425, dans ses Terres de Normandie, & mourut en Angleterre, où il avoit été fait prisonnier, laissant une fille & un fils, duquel est issu

GUILLAUME ONFROY-TAUPIN, marié à Londres en 1559. De cette union vinrent plusieurs enfans mâles, qui changèrent tous de nom en Angleterre, dans les troubles de Religions: la branche cadette y existe encore.

NICOLAS ONFROY, chef de la branche aînée, est mort à son Château de Verchocq, en Boulonnais, & s'appeloit *de la Barre*, nom que ses enfans & petit-enfans ont presque tous porté depuis. Il a laissé quatre enfans, tous nés en France, savoir:

1. N.... ONFROY, qui est mort Frère Convers à la Trappe, en odeur de sainteté. (Voy. le second vol. de la *Vie des Pères de la Trappe*, à l'art. ONFROY.)
2. JEAN, Curé des Ifs, en Normandie;
3. NICOLAS, qui fuit;
4. Et FRANÇOISE, qui épousa N... de *Chamilly*.

NICOLAS ONFROY, dit *de la Barre*, Ecuyer, Officier de Cavalerie, s'est marié en la ville d'Eu, avec *Claude de Villy*, dont il eut:

1. NICOLAS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'*Onfroy*;
  2. FRANÇOISE DE LA BARRE;
- Et plusieurs autres enfans.

PIERRE-ROLLAND ONFROY, Ecuyer, qui demeure actuellement à Saint-Domingue, quartier de l'Isle à Vache, est de cette Famille, laquelle porte pour armes: *d'argent, au lion d'or, au soleil levant du même*.

ONFROY, Famille de la même Province, Election de Bayeux, qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 trèfles de sinople*.

ONFROY, aussi en Normandie, Election de Caen; autre Famille dont les armes sont: *d'or, à la bande d'azur*.

ONGNIES, OGNIES, ou OIGNIES, an-

cienne Maison, connue dès le XIII<sup>e</sup> siècle, qui tire son nom de la Terre d'*Oignies*, en Artois, & dont l'héritière est de la branche aînée de sa Maison. Cette Famille a plusieurs alliances avec la Maison de *Raineval*.

I. BAUDOUIN D'ONGNIES, Seigneur d'Estrées & de Grufon, Gouverneur de Lille, avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Perrette de Guillebaut*; & 2<sup>o</sup> *Isabeau de Hallwin*, fille de *Jean*, Seigneur de Piennes, & de *Jacqueline de Ghistelles*. Du premier lit il eut

1. ANTOINE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Estrées*, rapportée ci-après, & de laquelle sont sortis les Seigneurs de *Wilverval*, de *Coupigny*, de *Beaumont* & de *Beaurepaire*;
3. MARGUERITE, qui a épousé *Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils puîné de *Philippe*, Seigneur de Croisilles & de *Marguerite de Bours*, sa première femme;
4. Et JEANNE, qui épousa *Jean de Gouffencourt*, Seigneur de Miséry, dont elle eut postérité. Voy. GOUSSENCOURT.

II. ANTOINE D'ONGNIES, Seigneur de Bruay, épousa *Jeanne de Brimeu*, Dame de Chaulnes, fille de *Jean de Brimeu*, Bailli d'Amiens, & de *Marie de Boissy*. Ils eurent, entr'autres enfans,

III. GILLES D'ONGNIES, Seigneur de Chaulnes, qui s'est marié à *Antoinette de Beauafort*. De ce mariage vint

IV. PHILIPPE D'ONGNIES, Seigneur de Chaulnes, qui se maria avec *Suzanne Luillier*, fille de *Philippe*, Seigneur de Manicamp, Gouverneur de la Bastille, & de *Gabrielle de Villiers de l'Isle-Adam*. Il en eut

V. LOUIS D'ONGNIES, premier Comte de Chaulnes, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui s'est marié à *Antoinette de Rasse*, fille de *François de Rasse*, Seigneur de la Hargerie, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Comte de Chaulnes, mort à la bataille de Saint-Denis, donnée en 1567;
2. CHARLES, qui suit;
3. ANTOINETTE, qui épousa *Jacques de Coucy*, II<sup>e</sup> du nom, &c., mort en 1600, Seigneur de Vervins, ayant eu postérité;
4. MARIE, qui épousa *Louis de Mailly*, Seigneur de Rumefnil;
5. BARBE, qui a épousé *Jean*, Seigneur d'*Haplincourt*;
6. Et FRANÇOISE, ou LOUISE, qui fut seconde

femme de *Charles de Coffé*, II<sup>e</sup> du nom, Comte, puis Duc de Brieffac, Maréchal de France & Chevalier des Ordres. Voyez COSSE-BRISSAC.

VI. CHARLES D'ONGNIES, Comte de Chaulnes, Baron de Brioff, Seigneur de Maigny, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Péronne en 1585, épousa *Anne Jouvenel des Ursins*, fille de *François Jouvenel des Ursins*, Baron de Trainel, & d'*Anne l'Orfèvre*, Dame d'Ermenonville. Elle étoit alors veuve de *Guillaume de Lannoy*, Seigneur de la Boissière. De son second mariage elle eut :

1. LOUIS, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi en 1597 & Gentilhomme de la Chambre de S. M., qui a épousé, par contrat du 28 Juillet 1585, *Anne d'Humières*, fille de *Jacques*, Sire d'*Humières*, &c., & de *Renée d'Averton*. Il est mort n'ayant pas eu d'enfans;
2. MADELEINE, qui a épousé, par contrat du 28 Juillet 1585, *Charles*, Sire d'*Humières*, &c., Chevalier des Ordres, Gouverneur de Compiègne, &c., frère de ladite *Anne*. Il n'a pas eu d'enfans. Voy. HUMIÈRES;
3. Et LOUISE, Dame de Chaulnes après son frère, laquelle s'est mariée à *Philibert d'œilly*, Baron de Picquigny, Vidame d'Amiens, fils de *Charles*, Baron de Picquigny, Vidame d'Amiens, & de *Françoise de Warty*.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs d'ESTRÉES.

II. CHARLES D'ONGNIES (troisième fils de BAUDOUIN, & d'*Isabeau de Hallwin*, sa seconde femme), fut Seigneur d'Estrées & de Grufon. Il eut, entr'autres enfans,

III. JACQUES D'ONGNIES, Seigneur d'Estrées, qui épousa *Anne de Prant de Blaesvelt*, dont vinrent, entr'autres enfans,

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et MICHELLE, qui a épousé *Louis de Lannoy*, Seigneur de la Motterie, dont postérité. Voy. LANNOY, en Flandre.

IV. CLAUDE D'ONGNIES, Seigneur d'Estrées & de Grufon, eut entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui continua la branche des Seigneurs d'*Estrées*, Baron de *Rollencourt*, en Artois. Cette branche, dont nous n'avons pas la descendance, & les Seigneurs de *Clamecy*, ont fait leurs preuves de noblesse, en ne remontant seulement que depuis l'an 1462, dit le *Nobiliaire de Picardie*;



2. FRANÇOIS, qui fuit, auteur de la branche des Comtes de *Coupigny* ;

3. Et EUSTACHE, Seigneur de Grufon, Gouverneur d'Ostende, puis de Hesdin, qui a épousé *Hélène le Baudain de Mauville*, dont, entr'autres enfans,

MADELEINE, qui s'est mariée, le 29 Janvier 1624, à *Marc de Fiennes*, Vicomte de Fruges, &c., Capitaine de Cuirassiers, dont postérité. Voy. \* FIENNES.

#### BRANCHE

##### des Comtes de COUPIGNY.

V. FRANÇOIS D'ONGNIES fut Seigneur de Coupigny, c'est à lui que la Terre & Seigneurie de *Morkhoven*, en Brabant, fut portée en mariage. Il eut, entr'autres enfans,

VI. CLAUDE D'ONGNIES, Seigneur de Coupigny, Morkhoven & Pamel, qui fut Chef des Domaines & Finances du Brabant en 1620. C'est en sa faveur que la Seigneurie de *Morkhoven* fut érigée en Comté, sous le nom de *Coupigny*, par Lettres du Roi Catholique du 6 Mai 1624 ; il est mort le 10 Janvier 1640, ayant laissé, de sa seconde femme, *Anne de Croy-Solre*, veuve de *Robert de Saint-Omer*, Comte de Moerbeek, entr'autres enfans :

1. BALTHAZAR-GUILLAUME, qui fuit ;

2. Et CLAIRE-FRANÇOISE-PAULINE D'ONGNIES DE COUPIGNY, qui a été la première femme de *Jacques-Philippe*, Comte de *Gomiecourt*, mort en 1688. Voy. GOMIECOURT.

VII. BALTHAZAR - GUILLAUME D'ONGNIES, Comte de Coupigny, Baron de Blaefvelt, &c., épousa *Agnès-Bernardine de Montmorency d'Acques*, dont, entr'autres enfans, pour fils aîné,

VIII. PHILIPPE, aliàs COSME-CLAUDE D'ONGNIES, Comte de Coupigny, &c., Chevalier de la Toison d'Or, qui épousa, en 1678, *Isabelle-Thérèse de Bournonville*, qui le rendit père, entr'autres enfans, de

IX. FERDINAND-JOSEPH D'ONGNIES, Comte de Coupigny, &c., qui a épousé *Charlotte de Berghes*, sœur du dernier Prince de ce nom. Il en a eu pour fille unique,

MAXIMILIENNE-THÉRÈSE, Dame & héritière de Coupigny, morte le 7 Juillet 1774, sans enfans de *Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre*, Duc de *Croy*, Comte de *Rœux*, &c., Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, son mari, qui est mort, le 19 Avril 1767. Voy. CROY.

A la branche des Seigneurs d'ONGNIES,

Tome XV.

établie en Flandre, appartient PHILIPPE, Seigneur d'ONGNIES & de Wattines, qui épousa *Marguerite de Habes*, Dame de Middelbourg, Vicomtesse d'Ypres, dont il eut pour fille unique,

MARGUERITE, Dame de Wattines & de Middelbourg, Vicomtesse d'Ypres, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Richard de Merode*, Seigneur de Frenz ; & 2<sup>o</sup> à *Baudouin de Montmorency*, Seigneur de Hubermont, fils puîné de *Baudouin de Montmorency*, Baron de Croisilles, & de *Catherine de Rubempré*, sa seconde femme. Ce contrat de mariage fut passé le 11 Octobre 1585, en présence d'ADRIEN D'ONGNIES, Seigneur de Willerval, Grand Bailli des Bois & Forêts du Comté de Hainaut. MARGUERITE a eu de son premier mariage *Philippe de Merode*, Comte de Middelbourg, qui a laissé une grande postérité de *Jeanne de Montmorency*, sa femme. Leur fille aînée, *Marguerite-Isabelle de Merode*, a épousé, le 9 Octobre 1611, *Philippe-Lamoral de Gand*, dit *Villain*, Comte d'Ifenghien, &c., duquel elle a eu postérité. Voy. GAND, branche des Seigneurs de *Saint-Jean-Steène*, &c.

Il y a encore d'autres branches de la Maison d'ONGNIES, de l'une desquelles est sorti ANTOINE-HENRI D'ONGNIES, Comte de Mastaing & de Merficourt, Vicomte de Cassiaux, Baron de Hérimez, Chambellan de l'Empereur CHARLES VI & de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas. (*Tablettes gén.*, part. V, p. 175.)

Les armes: *de sinople, à la fasce d'hermine.*

ONORATI. Voy. HONORATI.

\* ONS-EN-BRAY, Seigneurie qui fut érigée en Comté, en faveur de *Léon Pajot*, Contrôleur Général des Postes, par Lettres du mois de Juillet 1702, enregistrées le 15 Août 1704. Il est mort laissant cette Terre à son neveu, *Louis-François le Gendre de Lormoy*, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voyez GENDRE (LE).

\* OOMBERGHE, Terre & Seigneurie, en Flandre, qui fut érigée en Vicomté, par Lettres du Roi Catholique, du 17 Janvier 1645, enregistrées à Lille, en faveur de *Gaspard Damman*, Ecuyer, Seigneur d'*Oomberghe*, d'Effche & Velaine, chef de ladite Maison, l'une des plus nobles & anciennes de la ville de Gand. Voy. DAMMAN.

OOST-FRISE. Voy. OST-FRISE.

\* OPPÈDE, dans le Comtat Venaisfin,

L

Diocèse de Cavaillon. Ce lieu fut inféodé, par le Pape ALEXANDRE VI, en faveur d'*Accurse de Maynier*, & ensuite érigé en *Baronnie*, le 13 Mars 1529, par le Pape CLÉMENT VII. Cette Baronnie fut portée en mariage, par *Anne de Maynier*, seconde fille de *Jean*, Premier Président du Parlement de Provence, à *François de Peruzzi*, Baron de Lauris, second Président du Parlement de Provence, dont la fille unique, *Claire de Peruzzi*, fut substituée aux biens, nom & armes de *Maynier*, par le testament de son aïeul, du 2 Juin 1558, & mariée, par contrat du 25 Mars 1578, à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Fare, premier Consul de la Ville d'Aix. Voy. FORBIN.

\* OPPUERS, en Brabant : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 22 Mars 1664, en faveur de *Jean-Charles Snoy*, Ecuier, Seigneur d'Oppuers, Elsbroeck, qui est issu d'une ancienne Noblesse du Brabant.

\* ORAISON, ancienne Baronnie, érigée en *Marquisat*, qui a donné son nom à une illustre Maison de Provence. Cette Terre a été acquise, en 1720, par *Esprit Fulque*. Son fils, *Mathieu de Fulque*, a obtenu, en 1740, de nouvelles Lettres de confirmation, qui furent enregistrées dans les différentes Cours du pays. Voy. FULQUE.

La Maison d'ORAISON, dont on trouve la Généalogie, que nous allons donner, dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 185 & suiv., remonte à

I. HUGUES d'ORAISON, Seigneur dudit lieu & de Clumanc, qui suivit le parti de Raymond-Bérenger, contre la Princesse Etienne des Baux & ses enfans, dans cette fameuse guerre de l'an 1145, terminée en 1150. Il fut marié avec *Laidete de la Tour*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sigoyer, laquelle fit son testament l'an 1185, en faveur de son fils, qui suit.

II. GUILLAUME, Seigneur d'ORAISON, eut de la femme, dont le nom est ignoré,

III. IMBERT d'ORAISON, Seigneur dudit lieu & de Clumanc, Viguier, ou Lieutenant du Comte de Forcalquier en 1257, qui se maria avec *Garfende de Castellane*, dont :

RAYMOND, qui suit ;

Et une fille, mariée à *Fouquet de Pontis*, Seigneur de Pontis & du Caire.

IV. RAYMOND, Seigneur d'ORAISON & de

Clumanc, épousa *Béatrix de Saint-Maime*, fille d'*Elzéar*, Seigneur d'Uzès, dont :

JEAN, qui suit ;

Et SIBYLLE, mariée à *Elzéar de Saint-Séverin*, Seigneur de Salerne, à Naples.

V. JEAN, Seigneur d'ORAISON & de Clumanc, eut de son épouse, *Blacassone d'Agoult*,

1. ELZÉAR, qui suit ;

2. MARGUERITE, qui épousa *Pierre de Mévouillon* ;

3. Et CLAIRE, mariée à *Bertrand d'Esparron*, Seigneur de Bellegarde.

VI. ELZÉAR, Seigneur d'ORAISON, Clumanc, épousa 1<sup>o</sup> *Béatrix de Castellane d'Allemagne* ; 2<sup>o</sup> *Agnès de Sabran* ; & 3<sup>o</sup> *Catherine Eiguéfier*, fille d'*Isnard*, Chevalier, de la Ville de Marseille, & de *Huguette de Dieu-dé*. Il eut du second lit :

1. BURGUE, qui épousa *Emeric de Trian*, Seigneur de Barrême.

Et du troisième lit vinrent :

2. BAUDET, qui suit ;

3. CATHERINE, mariée à *Bermond de Pontevès*, Seigneur de Bargème, dont postérité. Voy. PONTEVÈS ;

4. FRANÇOISE, mariée 1<sup>o</sup> à *Gaspard Ricavi*, Seigneur de Fuveau ; & 2<sup>o</sup> à *Bertrand de Caradet*, Seigneur de Cadenet, Lauris & Eyguières ;

5. Et ALIX, mariée avec *Honoré de Favas*, Seigneur de Châteauneuf-les-Martigues.

VII. BAUDET d'ORAISON, Chevalier, Seigneur d'Oraison & de Clumanc, épousa, le 26 Novembre 1390, *Bellette de Venterol*, fille unique de *Pierre de Venterol*, des Vicomtes de *Marseille*, Seigneur de Venterol, Nibles, la Tour, Bevons, Barles, &c. Les enfans issus de ce mariage furent :

1. ELZÉAR, qui suit ;

2. BERTRAND, tige de la branche des anciens Seigneurs de *Clumanc*, rapportée ci-après ;

3. Et MARGUERITE, qui a épousé *Pierre de Glandevès*, Seigneur du Castelet, &c., dont postérité. Voy. GLANDEVÈS.

VIII. ELZÉAR d'ORAISON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cadenet, Piévert, Oraison & Venterol, Capitaine Général du Comté de Provence en 1382, épousa, le 29 Juin 1424, *Sibylle de Castellane*, des Seigneurs de Salerne, dont vinrent :

1. HONORÉ, qui suit ;

2. PIERRE, rapporté après son aîné ;

3. MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1449, à *Guillaume*

*d'Agoult*, Seigneur de Cabriès; & 2<sup>o</sup> à *Guil-laume de Mevouillon*, Seigneur de Ribiers;

4. Et une autre fille, mariée à *Jacques d'Aube*, Seigneur de Roquemartine & de Vi-dauban.

IX. HONORÉ D'ORAISON épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Grolée-Montrevel*; & 2<sup>o</sup> *Alix de Pontevès-Châteaurenard*, desquelles il n'eut point d'enfans.

IX. PIERRE D'ORAISON, son frère puîné, sur-nommé de *Venterol*, épousa, le 12 Mai 1461, *Briande de Glandevès*, dont pour fille uni-que,

X. LOUISE D'ORAISON, Dame dudit lieu, *Venterol*, *Bevons*, la *Tour*, *Saint-Sympho-rien*, *Barles*, la *Roquette*, *Varages*, *Nibles*, *Saint-Didier*, *Cadenet*, &c., un des plus ri-ches partis de la Province, qui épousa, le 31 Mars 1478, dans le Palais-Royal à Aix, *Phi-libert de Aqua*, ou de *Laigue*, Conseiller & Chambellan du Roi RENÉ, originaire de la ville de Bourges, en Berry, fils de *Jean*, Sei-gneur de *Chandaire*, & de *Marguerite de Laigue*. Il fut envoyé en Ambassade vers le Pape PAUL II, & établi Sénéchal du Duché de Bar, par Yolande d'Anjou, Duchesse de Lorraine & de Bar, l'an 1480. Il laissa de son mariage:

1. ANTOINE-HONORÉ, qui suit;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Evêque de Senez, de- puis 1515 jusqu'en 1545.

XI. ANTOINE-HONORÉ DE AQUA prit le nom d'ORAISON, qu'il tranfmit à ses descendants, & épousa, en 1512, *Catherine de Clermont-Lodève*, sœur du Cardinal *François de Cler-mont*, Légat du Saint-Siège, à Avignon. Il en eut:

1. ANTOINE, qui suit;
2. CLAUDE, Evêque de Castres;
3. MARGUERITE, alliée, en 1543, à *Joseph de Villeneuve*, Marquis de Trans;
4. JEANNE, qui épousa N..., Seigneur de *Rieux*, en Languedoc;
5. ANTOINETTE, mariée au Baron de *Bressieux*, en Dauphiné;
6. Et FRANÇOISE, Abbesse de Sainte-Claire d'Avignon.

XII. ANTOINE, Baron d'ORAISON, Vicomte de Cadenet, en faveur duquel *Oraison* fut érigé en *Marquisat*, par Lettres datées du mois de Mars 1588, & enregistrées le 12 Oc-tobre 1589, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, un des plus grands Seigneurs de la Province, & de-

vint Chef des Religionnaires du pays. Il épou- fa, par contrat du 29 Décembre 1542, *Mar- the de Foix*, veuve de *Claude de Graffe*, Seigneur de Bar, & fille de *Jean*, Vicomte de Meilles, &c., & d'*Anne de Villeneuve de Trans*. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ANDRÉ, tige de la branche des Comtes de *Boulbon* & de *Livarot*, rapportée ci-après;
3. Autre FRANÇOIS, Seigneur de *Venterol*;
4. MARGUERITE, mariée à *Gaspard de Glandevès*, Baron de Faucon;
5. Et CATHERINE, qui épousa, en 1542, *Gau- cher de Quiqueran*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Beaujeu, dont elle eut postérité. Voy. QUIQUERAN.

XIII. FRANÇOIS D'ORAISON, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraison en 1588, épou- fa 1<sup>o</sup> *Melchione de la Croix*, fille & héritière de *Jean de la Croix*, Seigneur de Cour- bières & de Grambois, & de *Françoise de Glandevès-Faucon*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de la Couée*. Du premier lit vinrent:

1. ANDRÉ, qui suit;
2. MARGUERITE, Dame de la Tour, qui fut al- liée, en 1604, à *Vincent-Anne de Forbin- Maynier*, Baron d'Oppède, Premier Pré- sident du Parlement de Provence, dont elle fut la première femme, & en eut pos- térité. Voyez FORBIN, branche des Sei- gneurs de la *Fare*, &c.

Et du second lit il eut

3. MARTHE, qui épousa *Alexandre du Mas*, Baron d'Allemagne.

XIV. ANDRÉ D'ORAISON, Vicomte de Ca- denet, Marquis d'Oraison, Chevalier du Saint-Esprit en 1619, avoit épousé, en 16.., *Louise de Castellane-Laval*, dont il n'eut point d'enfans.

#### BRANCHE

des Comtes de BOULBON & de LIVAROT.

XIII. ANDRÉ D'ORAISON, Seigneur de Boul- bon & de Soleilhas (fils puîné d'ANTOINE, & de *Marthe de Foix-Meilles*), Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre de Camp des Vieilles Bandes Françaises, épousa, le 10 Juin 1583, *Jeanne d'Arces*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de la Bâtie & de Livarot, en Nor- mandie, dont vinrent:

1. ALPHONSE, qui suit;
2. RENÉE, qui a épousé, le 2 Juin 1603, *Hen- ri de Brancas de Forcalquier*, I<sup>er</sup> du nom, mort en 1656, ayant eu postérité. Voy. BRANCAS;

3. Et N.... D'ORAISON, qui s'est mariée à N.... de *Pontevès-Castelar*.

XIV. ALPHONSE D'ORAISON, Comte de Boulbon, Seigneur de Soleilhas, épousa *Gabrielle de Foresta*, fille de *François*, Seigneur de Rougiers, Conseiller au Parlement, & de *Claudine de Castellane-Adhémar de Grignan*. Leurs enfans furent :

ANDRÉ, qui fuit ;

Deux garçons, Chevaliers de Malte ;

N.... D'ORAISON, qui a épousé N.... d'*Agoult de Seillons* ;

FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 17 Janvier 1647, à *Melchior de Forbin*, Marquis de la Roque, &c., Président au Parlement de Provence, dont des enfans. Voyez FORBIN, branche des Seigneurs de la Roque ;

Et LOUISE, qui s'est mariée à *Pierre de Coriolis de Villeneuve*, 1<sup>er</sup> du nom, Marquis d'Espinoufe, &c., Président à Mortier au Parlement de Provence, dont postérité. Voy. CORIOLIS.

XV. ANDRÉ D'ORAISON, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraison, Baron d'Allemagne, Seigneur du Castellet, Entrevennés, Saint-Martin, Grand Sénéchal de Provence, épousa *Gabrielle de Giannila-Roche*, de la Ville d'Avignon, dont :

1. MADELEINE, Comtesse de Cadenet & Marquise d'Oraison, qui épousa, en 1699, *Jacques-Louis d'Ancezune-Cadart de Tournon*, Chevalier, Baron de Velorgues, &c., Marquis, puis mort Duc de Caderouffe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, dont postérité. Voy. ANCEZUNE ;
2. GABRIELLE-THÉRÈSE, qui eut pour mari, *Joseph*, Marquis d'*Adhémar*, frère puiné du Comte de *Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi & son Lieutenant Général en Provence ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, qui s'est mariée à *Cofme*, Marquis de *Valbelle-Meyrargues* & de Rians, qui étoit veuve en 1727, & est morte le 14 Décembre 1752, ayant eu deux fils & une fille.

#### BRANCHE

des anciens Seigneurs de CLUMANC, cadette de la Maison D'ORAISON.

VIII. BERTRAND D'ORAISON, Seigneur de Clumanc (fils puiné de BAUDET, Seigneur D'ORAISON, & de *Bellette de Venterol*, son épouse), eut pour descendant, par divers degrés,

ANTOINE D'ORAISON, Ecuyer, du lieu de Bras-d'Affe, qui testa le 7 Décembre 1554, devant *Poncy*, Notaire. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. JEAN, qui fuit ;

2. & 3. ELZÉAR & ANDRÉ.

JEAN D'ORAISON, Seigneur en partie de Thorame-Basse, par acquisition de 1568, Avocat du Roi au Siège de Digne dès l'an 1552, épousa, le 17 Février 1559, *Honorade de Galice*, & mourut le 6 Octobre 1589, laissant :

1. ELZÉAR, qui fuit ;

2. Et ANTOINE.

ELZÉAR D'ORAISON, Seigneur de Thorame, Avocat du Roi audit Siège de Digne, épousa, le 26 Décembre 1599, *Anne de Gaudin*, & acquit la Terre d'Entrages en 1608. S. M. lui fit don de rétention de quelques maisons, composant une Isle sur le Port de Marseille. Il testa, étant pour lors Conseiller au Siège de Marseille, le 25 Septembre 1631, en faveur de son fils, qui fuit.

JEAN D'ORAISON, Conseiller d'Etat ordinaire du Roi, eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

PIERRE D'ORAISON, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, qui, d'*Anne de Lafcours*, sa femme, a laissé pour enfans :

1. N.... D'ORAISON, qui étoit, en 1759, ancien Capitaine des Galères du Roi, pensionné de S. M. & Chevalier de Saint-Louis, vivant sans alliance ;
2. N.... D'ORAISON, Capitaine, puis Major d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui est marié, sans postérité ;
3. N.... D'ORAISON, qui est Ecclésiastique ;
4. N.... D'ORAISON, qui s'est mariée à N.... de *Marquesy* ;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, morte à Brignoles le 14 Mai 1715, âgée de 32 ans, qui a épousé, par contrat passé le 20 Avril 1703, devant *Soffin*, Notaire à Marseille, *Louis-Henri de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonnette, mort le 19 Février 1743, ayant eu des enfans. Voy. GANTÈS.

Les armes D'ORAISON sont : de gueules, à 3 fasces ondées d'or, que l'héritière de la branche aînée, mère du Duc d'*Ancezune*, écarteloit : de gueules, à la fasce d'or.

\* ORANGE, Ville ancienne & célèbre, Capitale de la Principauté de son nom, unie à la Province du Dauphiné. Vers l'an 700,

la Ville d'*Orange* avoit un Comte de la qualité de ceux de ce temps-là : il se nommoit *Théofred*. Son fils porta le même nom. Il fut tué par les Sarrasins en 730, dans les guerres que firent les Français pour chasser les Sarrasins. *Guillaume*, surnommé *au court nez*, ou *au Cornet*, fut assez heureux de reprendre la ville d'*Orange*, sur un de leurs chefs. En 793, CHARLEMAGNE confia le Gouvernement d'*Orange* à ce même *Guillaume au Cornet*. On trouve que celui-ci se qualifioit encore *Comte d'Orange* en 806. *Hermibrue*, ou *Helemburge*, sa fille, lui succéda au Comté d'*Orange*, & épousa un Seigneur de Provence, dont on ignore le nom. *Hugon* & *Rogon*, leurs fils & leurs successeurs, régnèrent environ 40 ans, en paréage. *Alataïs*, fille de l'un des deux, & dont le nom du mari est inconnu, ayant eu quelques démêlés avec son fils, *Rambaud*, 1<sup>er</sup> du nom, fit des donations à l'Eglise de Saint-Florent, où elle fut inhumée en 900; *Rambaud*, 1<sup>er</sup> du nom, ne régna que 4 ans. Il eut pour successeur *Bozon*, dont l'origine & la succession sont inconnues jusqu'à *Géraud-Adhémar*, qui lui succéda & régna 20 ans. Il fut le VII<sup>e</sup> Comte d'*Orange*, & mourut vers l'an 1086. L'origine de *Rambaud* II, qui succéda à *Géraud-Adhémar*, n'est pas bien connue : on fait qu'il eut un fils, nommé *Bertrand*, qui mourut sans postérité, & ne succéda point à son père. *Tiburge*, qui fut Princesse d'*Orange*, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, succéda à *Rambaud* II, & épousa *Guillaume*, qui avoit part à la même Principauté, & qui, suivant quelques *Mémoires* manuscrits, étoit issu d'*Hugon*, ou *Hugues*, frère de *Rogon*. — *Guillaume* III, fils de *Guillaume* II, & de *Tiburge*, succéda dans la moitié de la Principauté d'*Orange*, qu'il posséda par moitié avec son frère *Rambaud* III : celui-ci mourut sans enfans, & fit héritière sa sœur *Tiburge*, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est mariée à *Bertrand des Baux*, & dont sont issus les Princes d'*Orange* de la seconde race, appelés *des Baux*, qui succéda à la première, après celle d'*Orange*. Cette seconde a possédé cette Principauté pendant 220 ans.

La troisième race, qui est celle de *Châlons*, commença en 1390 & finit en 1530. *Philibert de Châlons*, Prince d'*Orange* & de *Melfi*, succéda à son père *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, en 1502; s'attacha à CHARLES-QUINT, & ser-

vit contre la France. FRANÇOIS I<sup>er</sup> confisqua sa Principauté en 1520; cinq ans après il fut arrêté prisonnier, en passant par la France; il ne fut délivré que par le traité de Madrid en 1526 : on lui rendit alors sa Principauté. Il fut tué au siège de Florence en 1530. Sa mort ouvrit les substitutions apposées au testament de *Jean de Châlons* & de *Marie des Baux*, qui avoient substitué toutes leurs Terres aux enfans mâles de leurs enfans mâles, & au défaut des mâles aux enfans d'*Alix de Châlons*, leur fille aînée, de laquelle étoient issus les Princes d'*Orléans-Longueville*, dont le dernier, *Jean-Louis-Charles d'Orléans*, Duc de Longueville, qui étoit Ecclésiastique, fit le Prince de *Conti*, son légataire universel, & lui transféra tous les droits de ses substitutions.

*René de Nassau*, fils d'*Henri*, Comte de *Nassau*, & de *Claude de Châlons*, est auteur de la 4<sup>e</sup> race des Princes d'*Orange*, qui a fini à *Guillaume-Henri de Nassau*, Prince d'*Orange*, Stathouder des Provinces-Unies, proclamé Roi d'Angleterre en 1689; il mourut en 1702, sans postérité. Louis XIV se saisit alors de la Principauté d'*Orange* & la réunit à la Couronne, comme mouvante en Fief & hommage lige du Comté de Provence, déjà réuni. Cependant *Guillaume-Henri* avoit institué pour héritier de la Principauté d'*Orange*, *Jean-Guillaume-Frison*, Prince de *Nassau-Dietz*, qui prit le titre de *Prince d'Orange*, aussi bien que FRÉDÉRIC I<sup>er</sup>, Roi de Prusse, qui étoit le plus proche héritier, du chef de sa mère, & qui, à ce titre, céda au Roi, par le X<sup>e</sup> article du traité d'Utrecht, ses prétentions sur la Principauté d'*Orange*, s'en réservant le titre & se chargeant de donner un dédommagement au Prince de *Nassau-Dietz*.

Par Lettres Patentes du mois de Décembre 1714, le Roi donna la Principauté d'*Orange* à LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de *Conti*, pour la posséder, ainsi que GUILLAUME DE NASSAU, Roi d'Angleterre, en jouissoit, sous la réserve de la souveraineté de l'hommage & du ressort : ce Prince en jouit jusqu'à sa mort arrivée en 1727. Quatre ans après, en conséquence d'un traité signé, le 23 Avril 1731, par les Commissaires du Roi d'une part, & de l'autre par la Princesse de *Conti*, Douairière, & par le Tuteur honoraire du Prince actuel de *Conti*, alors mineur, l'In-

tendant de Dauphiné eut ordre d'aller à *Orange*, où il arriva le 27 Septembre de cette année 1731, pour y prendre possession, au nom de S. M., de la Ville & de la Principauté, qui fut alors réunie à la Province de Dauphiné, & qui depuis a cessé d'être un Etat particulier.

La première branche des Possesseurs propriétaires de cet Etat, appelée proprement *d'Orange*, portoit pour armes : *d'or, au cor de chasse de sable*; ou, comme quelques-uns prétendent, *d'or, au cornet d'azur, engüché de gueules*;

La seconde race, celle *des Baux*, portoit pour armes : *de gueules, à la comète, ou étoile, à 16 rais d'argent*;

La troisième race, celle *de Châlons*, avoit pour armes : *de gueules, à la bande d'or*;

La quatrième race, celle *de Nassau*, porte pour armes : *d'azur, semé de billettes d'or; au lion du même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout*.

ORANGE DE CANVERS (D'), Famille noble, originaire de Normandie, dont il est parlé dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1523.

JEAN D'ORANGE, Ecuyer, & *Jeanne de Chaffeguay*, sa femme, plaidoient en l'Echiquier, en 1398, contre Guillaume du Pont-Bellenger, Ecuyer.

Les armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 carreaux du même*.

\* ORBESSAN & ORNEZAN: ce sont deux Terres, dans le Comté d'Astarac, qui ont été possédées par les Seigneurs d'ORBESSAN, jusque vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, que JEANNE D'ORNEZAN, Dame dudit lieu & de Saint-Blancard, les porta à *Armand de Gontaut-Biron*, son mari, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi. Elles furent vendues à *Bernard d'Aignan*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse en 1715. Elles sont possédées aujourd'hui par *Anne-Marie d'Aignan*, ou *d'Aignan d'Orbessan*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse en 1738, Membre des trois Académies de cette Ville, de celles de Pau & de Cortone; lequel est connu dans la République des Lettres par plusieurs excellents Ouvrages, estimés des Savants. Il a droit de Patronage de la Cure (prérogative unique dans ce Pays): ce droit, acquis de temps immémorial, a été re-

connu & confirmé en 1535, par une Bulle du Pape PAUL III, en faveur de BERNARD D'ORBESSAN.

Les Seigneurs de *Saint-Blancard* quittèrent le nom *d'Orbessan* vers l'an 1390, pour prendre celui *d'Ornezan*. Cette ancienne Maison, dont il y avoit des Seigneurs *d'Orbessan* & de *Saint-Blancard* dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, a donné un Général des Galères dans

BERTRAND D'ORNEZAN, Chevalier, Seigneur d'Astarac, &c., qui servit la France en plusieurs occasions en qualité de Commandant de quelques Galères & ensuite de Vice-Amiral des mers de Provence. Il fut après pourvu de la charge de Général des Galères en 1521; fut envoyé au secours de l'Isle de Rhodes; à son retour défit, devant Toulon, l'Armée Navale de l'Empereur CHARLES-QUINT en 1523. Il vivoit encore en 1538. C'est sa petite-fille, JEANNE D'ORNEZAN, qui a porté les Terres de ce nom dans la Maison de *Gontaut-Biron*. Voyez GONTAUT-BIRON.

ARNAUD-GUILHEM D'ORNEZAN (second fils de BERNARD D'ORNEZAN, Baron de Saint-Blancard, & de *Cébellie de Cedos*), a fait la branche des Barons *d'Auradé*. Il épousa, le 14 Février 1440, *Marguerite de Barthes*, Dame d'Auradé, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

JEAN D'ORNEZAN, que sa mère chargea de porter son nom & ses armes: ce qu'ont continué ses descendants.

Le dernier mâle de cette branche fut PIERRE-ANTOINE D'ORNEZAN, Baron d'Auradé, né le 25 Juin 1569, qui est mort au mois de Février 1573.

Les armes : *d'azur, au lion d'or*.

ORCEAU DE FONTETTE, Famille de Paris, dont étoit

FRANÇOIS ORCEAU, Seigneur d'Arennes, Trésorier Général des Galères, intéressé dans la Ferme des Postes, qui épousa *Françoise-Agnès Quentin*, dont il eut

FRANÇOIS-JEAN ORCEAU DE FONTETTE, né le 14 Octobre 1718, qui a été nommé Conseiller au Parlement de Paris en 1738, Maître des Requêtes le 30 Avril 1745, Président au Grand Conseil le 2 Janvier 1750, Intendant de Caen en Août 1752, Conseiller d'Etat ordinaire & Chancelier de MONSIEUR, frère du Roi. Il s'est marié à N.... de *Linières*, veuve

de N.... de *Saint-Sauveur*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

Les armes : *d'azur, à la licorne saillante d'argent.*

ORCIN, en Provence : Famille originaire de Brignoles, qui est établie à Aix depuis près d'un siècle & demi.

I. MELCHIOR D'ORCIN, qui en est la tige, fut reçu Conseiller du Roi au Parlement d'Aix, Greffier Criminel en chef en la Cour de ce Parlement le 10 Mai 1625. Il épousa N.... de *Chazelles*, dont :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit ;
2. N.... D'ORCIN, qui fut mariée à N.... de *Micaëlis* ;
3. Et FÉLICITÉ, mariée, par contrat passé le 2 Septembre 1652, devant *Beauzin*, Notaire, avec *Armand Franc*, Médecin Ordinaire du Roi, Professeur Royal en l'Université d'Aix, duquel vint postérité. Voy. FRANC, Famille établie à Aix.

II. JEAN-JOSEPH D'ORCIN, Seigneur de Miraval, Conseiller au Parlement en 1668, épousa, 1<sup>o</sup> N.... d'*Albert*, du lieu d'Aubagne, dont quelques filles, Religieuses ; & 2<sup>o</sup> par contrat passé le 21 Janvier 1687, devant *Colla*, Notaire, *Françoise-Gabrielle de Félix*, fille de *Michel*, Conseiller du Roi, Lieutenant Général des Soumissions en la Sénéchaussée d'Aix, & de *Françoise de Gantès*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit ;
2. FÉLIX, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1744, aux lignes de Wissembourg ;
3. Et FRANÇOISE, qui épousa, en 1711, *Pierre-François de Ripert*, Baron de Monclar, Seigneur de Salonet, Procureur Général du Parlement de Provence, dont elle est veuve, & a eu postérité. Voy. RIPERT DE MONCLAR.

III. JEAN-JOSEPH D'ORCIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Miraval, succéda à l'Office de son père le 2 Mai 1713, & s'allia, par contrat passé en 1730, devant *Garcin*, Notaire, à *Françoise de Franc*, fille unique de *François*, Conseiller au Parlement, & de *Claire de Clapiers*, de la Ville de Marseille. Ils eurent, entr'autres enfans,

IV. JEAN-JOSEPH D'ORCIN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Miraval, reçu Conseiller au Parlement le 26 Juin 1756, qui a quatre frères : l'un servant sur les Vaisseaux du Roi ; deux

Capitaines au Régiment d'Enghien, dont un fut tué à la bataille d'Haftenbeck ; & le quatrième est Jésuite.

Les armes : *d'or, à lours rampant de sable.* (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 190.)

ORDRE. Voy. WICQUET (DU).

§ ORFEUILLE (D'), ancienne Noblesse, originaire du Poitou, où est située la Terre d'*Orfeuille*, en la Paroisse de Gourgé, près de Parthenay, relevant noblement du Château de Thouars : on ignore si elle a donné son nom à cette Terre, ou si elle l'en a reçu. — Sans avoir recours à la recherche d'anciens monuments, comme fondations, autres titres isolés, ou à quelques traits d'Histoire, on n'en remontera la filiation suivie que d'après les titres dont elle est en possession.

I. GIRAULT D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur d'Orfeuille & de la Guillotière, reçut, par acte passé devant *Grolatier*, Notaire à Melle, le 20 Août 1350, un hommage d'Emery Durand, pour la tierce partie d'une dime. Il épousa *Antoinette de Cazilliers*, & en eut.

II. GIRAULT D'ORFEUILLE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Foucaud & de la Guillotière, qui épousa, par contrat passé devant le dit *Grolatier*, Notaire à Melle, le 29 Juin 1406, *Marie Faydit*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, & de *Marie de Forest*. A cause de sa femme, il reçut un hommage d'Etienne Durand, par acte passé devant *Ducat*, Notaire à Lufignan, le 4 Septembre 1427. GIRAULT II eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CHARLOT, tige de la branche des Seigneurs de *Foucaud*, rapportée ci-après.

III. JEAN D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, fut du nombre des Gentilshommes convoqués au ban du Poitou, sous le règne de Louis XII, & commandoit une Compagnie de Gens de Pied, à la Mothe-Saint-Héraye. Il épousa *Marie de Saint-Gelais*, comme il appert par le partage des Terres & Seigneuries de la Guillotière, de Chey & de Villeneuve, qu'ils firent devant *Alars*, Notaire à Lufignan, le 14 Mars 1490, à leurs enfans, savoir :

1. GUYOT, qui suit ;
2. & 3. ROBERT & JACQUES ;
4. Et ANTOINETTE.

IV. GUYOT D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur

de la Guillotière, époufa, par contrat du 13 Mai 1470, paſſé devant *Fortin*, Notaire à Melle, *Antoinette Girard*, fille de Meſſire *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Beaura-paire, & de Dame *Orable de Morande*. De leur mariage vint

V. JEAN D'ORFEUILLE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, qui époufa *Louife Jay de Montonneau*, ainſi qu'il appert de la donation de ladite Dame, alors veuve de JEAN D'ORFEUILLE, à ANTOINE, ſon fils, qui ſuit, de tous ſes biens, par acte du 21 Juillet 1542, paſſé devant *Jory*, Notaire à Melle.

VI. ANTOINE D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, époufa *Catherine Jouſſeaume de Varaize*, & en eut :

1. BONAVENTURE, qui ſ'eſt mariée, par contrat du 14 Novembre 1556, paſſé devant *Audet*, Notaire à Melle, à Meſſire *Marin de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur du Chaſteigner ;
2. MARIE, qui époufa, par contrat du 13 Avril 1562, *Eutrope de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur d'Anne-Marie, &c., dont des enfans. Voy. VASSELOT (DE) ;
3. Et ISABEAU, qui ſ'eſt mariée, par contrat du 15 Février 1571, à ANDRÉ D'ORFEUILLE, ſon couſin, ci-après.

#### BRANCHE

des Seigneurs de FOUCAUD.

III. CHARLOT D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur de Foucaud (ſecond fils de GIRAULT, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marie Faydit*), fut un des Gentilshommes convoqués par LOUIS XII au ban du Poitou. JEAN D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière, ſon frère ainé, lui paſſa, le 4 Août 1475, devant *Gouin*, Notaire à Saint-Maixent, un contrat de vente du Moulin de l'Épine, Paroiſſe de Chey. Il reçut un hommage de Louis de Maintrolle, pour le Fief de Mellet, le 6 Juin 1485, ſigné : *Magort*. De *Marie Gillier*, ſon épouſe, il eut

IV. MERY D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, qui ſ'eſt marié à *Jacquette Chevalier de la Frappinière*, comme il conſte : 1<sup>o</sup> par un hommage & dénombrement rendu le 20 Août 1503, à cauſe de ladite Dame *Chevalier*, ſon épouſe, pour certaines pièces de terre, à Bruniffente de la Roche ; 2<sup>o</sup> par un autre dénombrement que MERY D'ORFEUILLE rendit le 28 Juillet 1506, du Fief des Barbeaux à l'Abbé de Saint-Maixent ; 3<sup>o</sup> par le dénombrement qu'il ren-

dit au Roi le 20 Mai 1521, de la dîme de l'Erable, dépendant de la terre de Foucaud ; 4<sup>o</sup> & enfin par le dénombrement que la Dame *Chevalier*, alors veuve, rendit au Roi, le 29 Décembre 1536, de ladite dîme de l'Erable. De leur mariage vint

V. JOACHIM D'ORFEUILLE, Ecuyer, Seigneur de Foucaud & de Chavans, qui donna ſon dénombrement de la Terre de Foucaud, au Prieuré de Fomblanche le 20 Juin 1529. Il époufa, par contrat du 2 Août 1530, paſſé devant *Touilleau & Cacaud*, Notaires à Celle-l'Évêcault, *Marie de Luens* ou *Luains d'Efnoſ* fille de Meſſire *Joachim*, Ecuyer, Seigneur de Puifant, & de Dame *Madeleine de Couhé*. Le même JOACHIM D'ORFEUILLE reçut hommage, le 2 Mai 1545, d'Honorat Eſchallard, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye à cauſe du Fief de Bois-au-Paillis, & partagea noblement, par acte paſſé devant *Labarde*, Notaire à Poitiers, le 29 Août de ladite année 1545, faiſant, tant pour lui, que pour *Marie de Luens*, ſon épouſe, avec Dame *Louife d'Acton*, veuve de *Jean de Luens*, Ecuyer, Seigneur de Puifant, les biens de la ſucceſſion de *Jean & François de Luens*. Suivant un compte de tutelle rendu, le 20 Février 1555, par ladite *Marie de Luens*, veuve de Meſſire JOACHIM D'ORFEUILLE, elle en eut pour enfans :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. LOUISE ;
3. FRANÇOISE, qui fut mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1552, paſſé devant *Brunet*, Notaire à Luſignan, à Meſſire *Jean Caſſé*, Ecuyer, Seigneur de Chaufferaye, fils de *Jean Caſſé & de Françoïſe d'Oïſy* ;
4. Et GILLETTE.

VI. ANDRÉ D'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Foucaud & de Puifant, Capitaine de 100 hommes d'armes, époufa, par contrat du 15 Février 1571, paſſé devant *Feron*, Notaire à Luſignan, ISABEAU D'ORFEUILLE, ſa couſine, fille de Meſſire ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de la Guillotière & de Chey, & de *Catherine Jouſſeaume de Varaize*. Il fit un partage noble, le 2 Octobre 1573, paſſé devant *Fromantin*, Notaire à Melle, avec Meſſire *Marin de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur du Chaſteigner, & Dame BONAVENTURE D'ORFEUILLE, ſon épouſe ; *Eutrope de Vaſſelot*, Ecuyer, Seigneur d'Anne-Marie, & Dame MARIE D'ORFEUILLE, ſa femme, pour ladite



Dame ISABEAU D'ORFEUILLE, son épouse, des biens de la succession d'ANTOINE D'ORFEUILLE & de *Catherine Jouffeaume*, leurs père, beau-père & belle-mère. Ladite ISABEAU étoit veuve lorsqu'elle donna dénombrement au Roi, le 28 Décembre 1576, pour la dime de l'Erable. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et MARC, lequel servit avec distinction dans l'Armée que commandoit GASTON DE FRANCE, frère de LOUIS XIII, en qualité d'Aide de Camp Général de l'Armée, par brevet du 4 Février 1645 ; fut ensuite Commandant de Courtrai, suivant les Lettres de GASTON DE FRANCE, du 17 Juin 1646, signées : *voire bon ami* GASTON. Il mourut sans laisser de postérité.

VII. PIERRE D'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Foucaud, Souslandeau & de Puifant, Baron de Chizé, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, entretenue par S. M., Commandant à Châtelleraut, en l'absence du Sieur de Brassac, Gouverneur, fut fait Lieutenant de Roi au Gouvernement & Forteresse de Châtelleraut, par Lettres du 8 Janvier 1616, & Mestre de Camp à la fuite de l'Infanterie, par brevet du 8 Janvier 1630. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de la Thibaudière, le 22 Juillet 1594, devant *Defmier*, Notaire Royal, *Elisabeth d'Alloue*, fille de Messire *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Château-Rouhet & de Gémozac, & d'*Anne de Fontlebon*. Ils firent un partage noble, le 30 Mars 1600, avec Messire *Charles d'Alloue*, Chevalier, Seigneur de Château-Rouhet, au sujet de la succession de Messire *François d'Alloue*, Chevalier, Seigneur de la Thibaudière, & de Dame *Anne de la Marthonie*, leurs oncle & tante. Du mariage de PIERRE D'ORFEUILLE naquirent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANNE, qui épousa Messire *Pierre de Gigou*, Chevalier, Seigneur de Vezaçay ;
3. LOUISE, qui s'est mariée à Messire *Jacques de Gréalme*, Chevalier, Seigneur des Touches-de-Périgny ;
4. Et SUSANNE, qui épousa Messire *Jean Robert*, Chevalier, Seigneur de Lézardière, en Bas-Poitou, &c.

VIII. FRANÇOIS D'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Foucaud, Puifant & de Luffaudière, épousa, par contrat du 12 Février 1635, passé devant *Oliveaux & Maudurier*, Notaires à la Roche-sur-Yon, en Bas-Poi-

tu, *Jacquette Chappot*, fille de Messire *Henri*, Ecuyer, Seigneur de la Broffardière, & de Dame *Jacquette Arnaud*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. PIERRE, mort sans postérité ;
3. Et ANNE, qui fut mariée à Messire *Pierre Thibault*, Ecuyer, Seigneur d'Allery.

IX. FRANÇOIS D'ORFEUILLE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Foucaud & de Luffaudière, Capitaine au Régiment de Navarre, par commission du 3 Février 1674, épousa, par contrat du 6 Novembre 1684, passé devant *Coudré*, Notaire à Saint-Maixent, *Anne Chevalier de la Frappinière*, fille de Messire *François Chevalier*, Seigneur de la Frappinière & d'Availles, & de Dame *Anne de la Fitte du Courteil*. Il en eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS, appelé *le Chevalier* D'ORFEUILLE ;
3. Autre LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Maisonnaire ;
4. LOUIS, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de la Granerie, qui fut marié. Sa postérité existe dans les enfans de Messire JEAN-LOUIS D'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Tourteron, & dont la branche est établie à Saint-Maixent ;
5. Et JEAN, Chevalier, Seigneur de Luffaudière. (Ils partagèrent ensemble la succession de leurs père & mère, par acte du 31 Novembre 1738, passé devant *Ray*, Notaire à Saint-Maixent.)

X. PIERRE-FRANÇOIS D'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Foucaud, servit au Régiment de Hainaut, Infanterie, fut blessé au siège de Nice, & eut ensuite une Compagnie au Régiment de Chamilly, par Commission du 3 Février 1706. Il épousa, par contrat du 5 Mai 1711, passé devant *Grenat & Girault*, Notaires à Luffignan, *Marguerite-Catherine Jourdain de Boistillé*, fille de Messire *Achille Jourdain*, Chevalier, Seigneur de Boistillé, la Cour & Maisonnais, & de *Marie-Anne de Rechignevoisin de Guron*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. CHARLES-RENÉ, Chevalier, Seigneur de Luffaudière, né le 15 Août 1718, qui s'est marié, le 25 Janvier 1752, avec *Marie-Anne-Charlotte Billaut*, fille de *Jean-Baptiste*, ancien Prévôt Général du pays d'Aunis, & de *Marie Piarron des Broses*. Il a eu plusieurs enfans, & réside près de Fontenay-le-Comte, en Poitou ;

3. Et MARIE-ANNE, appelée *Mademoiselle de Foucaud*, aînée de ses frères, née au Château de Foucaud en 1714, vivante sans alliance. (Elle a partagé, au mois de Mai 1761, avec ses frères, la succession de leurs père & mère, par acte passé devant *Palardi* & son Confrère, Notaires à Saint-Maixent.)

XI. JEAN-PIERRE, appelé *le Marquis d'ORFEUILLE*, Chevalier, Seigneur de Foucaud, Angliers, Saint-Lô & Triou, né le 8 Septembre 1716, a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 4 Janvier 1744, passé devant *Gérard* & son Confrère, Notaires à Loudun, en Touraine, *Anne-Renée de la Couture-Renon*, fille de Messire *Jean*, Chevalier, Seigneur de la *Couture-Renon*, Blond, Bellac & Moussac, en Limoufin, & de Dame *Anne-Renée de Martel*. Il acquit, conjointement avec sa femme, de M. l'Abbé de Tourny & co-héritiers, la Terre d'Angliers, près de Loudun, en Touraine, Généralité de Tours, Evêché de Poitiers, par acte passé devant *Maquiers* & *Maupetit*, Notaires au Châtelet de Paris, le 18 Août 1761. Etant resté veuf au mois de Mai 1765, le Marquis d'ORFEUILLE a épousé, 2<sup>o</sup> par contrat du 21 Juillet 1766, *Marie-Anne-Roseline Raity de Villeneuve-Trans*, veuve de Messire *François-Alexandre*, Marquis de *Castellane*; elle est morte le 11 Septembre 1773, sans laisser de postérité; & 3<sup>o</sup> par contrat du 16 Octobre 1775, passé devant *Arnault* & son Confrère, Notaires à Loudun, *Marie-Catherine-Charlotte Gay*, fille de Messire *Charles*, Chevalier, Seigneur des Fontenelles, la Malonnière, Blanzay & Chambe, en Poitou, & de *Céleste-Renée-Gabrielle de Joufferant*; il n'en eut point d'enfants. Du premier lit est issu

XII. JEAN-RENÉ-MARIE-ANNE d'ORFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Lô, né au Grand Prieuré d'Aquitaine, à Poitiers, le 2 Janvier 1756, Officier au Régiment de Guyenne, dédoublé & devenu Viennois, Infanterie, par Lettres du 14 Février 1774.

Cette Famille est alliée, par les femmes, aux Maisons de *la Marque*, de *Wignacourt*, de *Mortemart*, de *la Rochefoucauld*, d'*Harcourt*, de *Martel*, de *Zapata* (Maison Espagnole dont il y a des Grands d'Espagne), d'*Aloigny*, *Taveau de Mortemer*, de *Sanson*, de *Maridor*, de *Keradieux*, de *Lande-poustre*, de *Barbançois*, de *Bonneval*, de

*Sainte-Maure*, de *Clérambault*, de *Parthenay*, & autres.

Les armes : *d'azur*, à 3 *feuilles de chêne d'or*.

ORFÈVRE (L'), Famille dont étoit PIERRE L'ORFÈVRE, Seigneur de Pont-Sainte-Maxence, Maître des Comptes, qui a épousé *Jeanne de Laillier*, qui lui porta la Terre d'Ermenonville, fille de *Michel*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Ermenonville, &c., & de *Guillemette Jourdain*. Il en eut

PIERRE L'ORFÈVRE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ermenonville, Chambellan du Roi, Conseiller au Parlement de Paris, qui s'allia à *Geoffraïse Baillet*, & en eut

BERTRAND L'ORFÈVRE, Seigneur d'Ermenonville, qui s'est marié avec *Valentine Luillier de Manicamp*, dont vinrent :

ANNE, Dame d'Ermenonville, qui épousa *François Jouvenel des Urfins*, Baron de Trainel, Seigneur de la Chapelle, duquel elle eut postérité. Voy. JOUVENEL, &c. ; Et JEANNE, Dame de la Motte-Joufferand, qui fut femme de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, dont des enfants. Voyez HOPITAL (L'), branche des Marquis & Ducs de Vitry.

ORGE (D'), en Champagne : *d'argent*, à 3 *fascés d'azur*.

ORGEMONT (D'), Famille originaire de Lagny-sur-Marne, qui remonte à

I. PIERRE d'ORGEMONT, Bourgeois de Lagny-sur-Marne, qui eut pour fils,

II. PIERRE d'ORGEMONT, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Méry-sur-Oise & de Chantilly, Conseiller au Parlement de Paris & Maître des Requêtes en 1360, Chancelier du Dauphiné le 21 Février 1371, & le 12 Novembre 1373 Premier Président du Parlement de Paris, dont il ne fit pas longtemps les fonctions, ayant été élu Chancelier de France le 20 Novembre 1373, *par voie de scrutin*, en présence du Roi CHARLES V, dit *le Sage*, tenant son Grand Conseil au Louvre, entre les mains duquel il prêta serment le même jour. Il mourut, le 3 Juin 1389, laissant, entr'autres enfants, de *Marguerite de Voisines*, son épouse,

AMAURY, qui suit ;

Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Méry-sur-Oise*, rapportée ci-après.

III. AMAURY D'ORGEMONT, Seigneur de Chantilly & de Montjay, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1380, Chancelier du Duc d'ORLÉANS, est aussi qualifié *Chancelier du Duc de Touraine*; il fut choisi, avec l'Évêque de Noyon, le 25 Mars 1395, pour conduire en Angleterre ISABELLE DE FRANCE. Etant du Grand Conseil du Roi, il fut fait premier Maître des Comptes le 17 Novembre 1399, & mourut le 11 Juillet 1400, laissant de *Marie de Paillart*, son épouse, Dame de Thorigny & de Lizy-sur-Ourcq, entr'autres enfans,

IV. PIERRE D'ORGEMONT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chantilly, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, Echanfon du Duc de Bourgogne, & Maître des Requêtes le 23 Novembre 1414, qui mourut, à la journée d'Azincourt, le 24 Octobre 1415. Il avoit épousé, en 1404, *Jacqueline Paynel de Hambye*, fille de *Guillaume*, VI<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye, &c., & de *Jeanne Paynel de Moyon*, sa cousine; elle se remaria, en 1418, avec *Jean de Fayel*, Comte de Dammartin, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. FAYEL (DU); mais de son premier mari elle eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et MARGUERITE, qui a épousé, en 1454, *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Montmorency*, &c., Grand Chambellan de France, dont elle a été la seconde femme, & a eu postérité. Voyez MONTMORENCY.

V. PIERRE D'ORGEMONT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chantilly, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, qui mourut fort âgé, le 10 Mai 1492, sans enfans, de son mariage avec *Marie de Roye*, Dame de Guiervy, &c.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de MÉRY-SUR-OISE.

III. GUILLAUME D'ORGEMONT (troisième fils de PIERRE, Chancelier de France, & de *Marguerite de Voisines*, ou *Voisins*), Seigneur de Méry-sur-Oise, &c., fut Maître Enquêteur des Eaux & Forêts des Comtés de Blois & de Beaumont, pour le Duc d'ORLÉANS, Panetier du Duc de Bourgogne en 1386, Trésorier des Guerres du Roi le 7 Septembre 1395, Général Conseiller sur le fait des Aides de la Guerre le 5 Août 1399, Conseiller en son Grand Conseil en 1404, Capitaine & Garde du Château de Crèvecœur le 29 Juillet

1418, & mourut en 1421, laissant de sa femme, *Marguerite de Sainte-Maure*,

IV. PHILIPPE D'ORGEMONT, Seigneur de Méry, &c., Echanfon du Roi, qui assista au sacre de CHARLES VII le 17 Juillet 1429, & mourut peu après. Il avoit épousé *Marie Boucher*, fille d'*Arnoul*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Piscop, & de *Jeanne Gentien*. Ils eurent, entr'autres enfans,

V. CHARLES D'ORGEMONT, Seigneur de Méry, Chantilly, &c., Maître des Comptes & Trésorier de France en Novembre 1465, qui mourut le 9 Septembre 1511. Il épousa *Jeanne Dauvet*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Clagny, Premier Président du Parlement de Toulouze, puis de celui de Paris, & de *Jeanne de Boudrac*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. GUILLAUME, Doyen d'Angers, qui laissa des enfans naturels de *Richarde Gentien*, dont la postérité subsiste;
3. Et LOUISE, seconde femme, par contrat du 14 Février 1483, de *Rolland de Montmorency*, auquel elle porta les Terres d'Ozonville, Chantilly, &c. Voy. MONTMORENCY.

VI. PIERRE D'ORGEMONT, Seigneur de Serbonne & de Champs-sur-Marne, Trésorier de France, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VIII, mourut le 8 Juin 1510, laissant de *Sufanne de Dampierre*, son épouse,

VII. MERY D'ORGEMONT, Seigneur de Méry, &c., Chambellan & Echanfon du Roi, qui mourut, à la défaite de la Ville de Boulogne, le 7 Janvier 1551, laissant de son épouse, *Marie d'O*, entr'autres enfans,

VIII. CLAUDE D'ORGEMONT, Seigneur de Méry, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Echanfon ordinaire, qui s'est marié à *Madeleine d'Avaugour*, dont il eut :

FRANÇOIS, Baron de Méry, qui est mort sans avoir été marié;

Et deux filles : la seconde, nommée GUILLEMETTE, devint héritière de sa Maison; elle est morte en 1639, n'ayant eu de son mariage contracté avec *François Jouvenel des Ursins*, Marquis de Trainel, &c., Chevalier des Ordres, &c., qu'une fille, morte jeune. Voyez JOUVENEL. GUILLEMETTE fut la dernière de la Maison d'ORGEMONT. (Voy. le P. Anselme, tom. VI, p. 337 & suiv.)

Les armes : *d'azur*, à 3 épis d'orge d'or, mis en pal.

Il y a eu un LANCELOT D'ORGEMONT, Premier Président du Parlement en Languedoc, tenu l'an 1273, avant que le Parlement eut été rendu fédentaire : il testa en 1285, & étoit d'une autre Famille que celle du Chancelier D'ORGEMONT, dont nous venons de parler : c'est ce que dit Moréri.

\* ORGÈRES, Terre & Châtellenie qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregistrées le 17 Juin 1645, en faveur de N.... de *Boisgelin de Cucé*.

\* ORGLANDES. Cette Maison tire son nom de la Terre & Seigneurie d'*Orglandes*, située dans la très-vaste Paroisse du même nom, avec titre de *Doyenné*, à deux lieues de Valognes, dans le pays du Cotentin, en Normandie. La Maison & la Paroisse d'*Orglandes* portoient anciennement le nom d'*OGLANDES*, suivant les titres du XII<sup>e</sup> siècle : on écrivit ensuite *Oglandles*; enfin on transporta la lettre *r* après la première de l'ancien nom de cette Maison. Le nom *Oglandles* est composé de deux mots Saxons, favoir : *Og*, nom propre assez commun chez les anciens Danois, & *Land*, qui signifie pays : ainsi *Oglandles* signifioit *Terre d'Og*, nom vraisemblablement de l'un des Capitaines qui suivoient le Duc ROLLON, & auquel ce Prince assigna, dans le partage qu'il fit des Terres de Neustrie aux guerriers qui l'accompagnoient, le canton connu aujourd'hui sous le nom de *Paroisse d'Orglandes*.

La Maison D'ORGLANDES porte pour armes : *d'hermine à 6 losanges de gueules*. Cimier : *un lévrier*. Devise : CANDORE ET ARDORE. On voit au Château de Prétot, en Cotentin, deux anciens monuments où ces armes sont gravées : l'un, au portail du Château, est soutenu par deux griffons ; l'autre, sur un mausolée dans l'Eglise, est porté par des *ANGES*. Ces derniers Supports peuvent être fondés sur ce que l'anagramme de l'ancien nom d'*Oglandles* est *Los d'Ange*.

M. Clérot, Académicien de Rouen, & que la mort a empêché de faire imprimer un Ouvrage qu'il intituloit : *Bibliothèque armoriale de la Province de Normandie*, Ouvrage aujourd'hui en manuscrit dans le Cabinet de M. Camus de Pontcarré, ci-devant Premier Président du Parlement de Normandie ; M. Clérot, dis-je, a prétendu, après d'anciens Généalogistes de la Province, que

la Maison D'ORGLANDES fortoit de celle de *Reviere* (a), alliée aux Ducs de Normandie, & que le Père du Monstier, dans sa *Neustria Pia*, fait descendre de *Gerfaste*, frère de *Gonmor*, épouse de *Richard I<sup>er</sup>*, Duc de Normandie. Elle étoit native du Bessin.

M. Clérot fondeoit son opinion sur quatre raisons :

La première, que la Terre & Seigneurie d'*Orglandes* relevoit de la Baronnie de *Néhou*, appartenant aux Seigneurs du nom de *Reviere*, & que tel étoit autrefois l'usage en Normandie, que les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage ;

La seconde, que les Barons de *Néhou*, du nom de *Reviere*, avoient démembré de cette Baronnie un Fief considérable en faveur d'un de leurs parents, qui imposa son nom à ce Fief, lequel devoit être un tiers de ladite Baronnie ; car le dénombrement des Fiefs de Normandie, fait en 1202, lors de la conquête de cette Province par PHILIPPE-AUGUSTE, porte que *Richard de Vernon* tenoit la Baronnie de *Néhou* par le service de cinq Chevaliers, & que *Guillaume de Reviere* en tenoit par le service de deux Chevaliers & demi : or les Seigneurs de ce Fief de *Reviere*, & dont leur Famille portoit le nom, avoient pour armes : *six losanges de gueules en champ d'argent*, armes semblables à celles de la Maison D'ORGLANDES, à la distinction des *hermines* près, & l'on fait que les *hermines* servoient autrefois de *brisure* aux cadets. M. Clérot concluoit de-là que les Seigneurs de *Reviere*, Barons de *Néhou*, ayant donné en fief une portion de leur Baronnie à une branche cadette de leur nom, un de cette même branche avoit créé le Fief d'*Orglandes* en faveur d'un de ces cadets, qui avoit pris le nom de ce Fief, sis dans la Paroisse d'*Orglandes*, & avoit retenu les armes de *Reviere*

(a) Les Seigneurs du nom de *Reviere* étoient Comtes de Brionne, en Haute-Normandie, Barons de Crepon & Seigneurs de *Reviere*, en Bessin ; Barons de *Néhou*, en Cotentin, Comtes de Devon & d'Exeter, Barons d'Oakhampton & Seigneurs de l'Isle de Wight, en Angleterre. On voit par différentes Chartes de ces Seigneurs, rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, qu'ils prenoient indifféremment les surnoms de *Reviere* & de *Vernon*.

en les brisant *d'hermine*. Ce Fief d'*Orglandes* est différent d'une Baronnie qui porte aujourd'hui le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & qui est un tiers de l'ancienne Baronnie de *Néhou*, divisée, en 1283, entre les trois filles de *Guillaume de Vernon*. La première portion conserva le nom de *Néhou*, & fut cédée en échange, en 1366, par *Guillaume de la Haye* au Roi JEAN. (L'acte d'échange fait mention du Fief qui appartient à GUILLAUME D'ORGLANDES, & du Fief *Saint-Michel-d'Orglandes*.) La seconde portion prit le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & a passé successivement dans les Maisons d'*Ouessy*, de *Rohan*, de *Longueville*, enfin dans celle de *Matignon*. (Les Barons D'ORGLANDES avoient séance à l'Echiquier de Normandie.) La troisième portion fut appelée la *Baronnie de Langle-de-Néhou*, & a passé dans la Maison d'*Harcourt*;

La troisième raison de M. Clérot se tiroit des Chartes de fondation de l'Abbaye de Montebourg, construite & dotée par les Comtes de *Devon*, Barons de *Néhou* : on voit par une Charte, qui précéda cet établissement, que ces Seigneurs avoient fondé une Collégiale à *Néhou*, & qu'ils avoient appelé à cette fondation deux Seigneurs du nom D'ORGLANDES ; c'étoit l'usage des anciens Fondateurs, d'appeler leurs parents aux Chartes de fondation ;

La quatrième, enfin, étoit appuyée sur ce que ceux du nom D'ORGLANDES avoient reçu des avantages considérables des Comtes de *Devon*, au temps du plus haut point de la splendeur de ces Seigneurs. On en voit la preuve dans trois Chartes, rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, tom. II, p. 178 & suiv.

HENRI, Roi d'Angleterre, créa *Richard de Revers* Comte de *Devon*, & lui donna l'Isle de *Wight* & l'Eglise de *Christ*, bâtie dans cette Isle : aussitôt ce Seigneur la donna à PIERRE D'ORGLANDES, qui étoit Clerc, avec plusieurs autres Eglises, Prébendes, Terres & Chapelles ; & par une autre Charte, il donna audit PIERRE D'ORGLANDES, l'Eglise de *Surinam*, & une autre Terre dans la même Isle. Ce *Richard de Revers* étoit fils de *Baudouin*, Comte de *Brionne*, & d'*Alberède*, nièce de *Guillaume le Conquérant*. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Crepon*, Comte d'*Hereford*, cousin & Maréchal du

Roi GUILLAUME, & l'un des héros de son siècle.

Que l'on adopte ou non les conjectures de M. Clérot, il est toujours constant que la Maison D'ORGLANDES justifie une noblesse aussi ancienne qu'il soit possible de prouver ; car on ne fait guère de preuves que depuis le temps que les surnoms ont commencé d'être héréditaires dans les Familles, époque du temps de la première Croisade, commandée par Robert, Duc de Normandie, & par Godfrey de Bouillon, auquel la Couronne de Jérusalem fut déferée, au refus du Duc. Or, dès l'année 1125, il existoit deux branches de la Maison D'ORGLANDES, auxquelles ce surnom étoit héréditaire : ce qui est prouvé, non par des Titres & Mémoires particuliers, quelquefois suspects ; mais par monuments publics, conservés dans les Archives de l'Abbaye de Montebourg & de l'Evêché de Coutances.

PIERRE D'ORGLANDES, Abbé de *Surinam*, GEOFFROY D'ORGLANDES & JOURDAIN D'ORGLANDES, Seigneur d'*Urville* & de *Saint-Remy de Denneville*, étoient contemporains de *Richard de Revers*, fondateur de Montebourg. Les deux premiers furent appelés, en 1125, à la Charte, par laquelle ce Comte de *Devon* fonda au Château de *Néhou* une Collégiale, composée de cinq Prébendes, qu'il transporta, en 1135, à l'Abbaye de Montebourg ; & dans cette même année il confirma le don que JOURDAIN D'ORGLANDES fit à cette Abbaye, des dîmes de *Saint-Remy de Denneville*, conformément aux intentions d'*Aceline d'Urville*, sa tante, qui avoit embrassé la vie religieuse.

ETIENNE D'ORGLANDES, fils de JOURDAIN, ratifia cette même donation, & cette ratification fut confirmée, en 1157, par HENRI D'ANJOU, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. ETIENNE appela, lors de sa ratification, ROGER D'ORGLANDES, qui étoit d'une autre branche, & par conséquent fils de GEOFFROY, contemporain de JOURDAIN, père d'ETIENNE : c'est à ce GEOFFROY que commence la Généalogie suivie de la Maison D'ORGLANDES ; car la branche des Seigneurs D'ORGLANDES D'URVILLE, s'est éteinte dans RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, Seigneur & Patron d'*Urville*, vivant en 1350, qui est le dernier de la branche d'*Urville*, dont on ait connoissance. On remarque dans cette branche deux JEAN D'OR-

GLANDES, tous deux Chevaliers & Seigneurs d'*Urville* : l'un fut Chevalier dès 1251 & Président de la Noblesse aux Assises du Bailliage du Cotentin, tenues en 1271, & l'autre étoit vivant en 1291.

I. GEOFFROY D'ORGLANDES, Chevalier, est appelé, en 1125, au nombre des Barons convoqués par *Richard de Reviers*, pour soufcrire la fondation de la Collégiale de Néhou.

II. ROGER D'ORGLANDES est appelé à la Charte par laquelle ETIENNE D'ORGLANDES confirma, en 1157, le don fait par JOURDAIN, son père, à l'Abbaye de Montebourg.

III. GUILLAUME D'ORGLANDES est dit fils de ROGER, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Montebourg, rapportée sans date dans les Cartulaires de cette Abbaye.

IV. GUILLAUME D'ORGLANDES, II<sup>e</sup> du nom, fit à la même Abbaye une donation sans date, rapportée à la suite de celle faite par GUILLAUME D'ORGLANDES, fils de ROGER, & par un HERBERT D'ORGLANDES, dont il est parlé dans les Lettres d'HENRI II, Roi d'Angleterre, confirmatives des dons faits à cette Abbaye.

V. PIERRE D'ORGLANDES soufcrivit, en 1222, à une donation faite par Miles de Levis, Connétable du Cotentin, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VI. RICHARD D'ORGLANDES est mentionné dans le Livre noir de l'Evêché de Coutances, comme Patron & gros Décimateur pour une moitié de l'Eglise d'*Orglandes*. Ce Livre porte qu'en 1251 le Curé d'*Orglandes* avoit les dîmes entières d'une moitié, & le tiers de l'autre moitié, dont étoit Patron RICHARD D'ORGLANDES, qui avoit les deux autres tiers.

VII. PIERRE D'ORGLANDES, II<sup>e</sup> du nom, est nommé avec GUILLAUME, son frère, comme fils de RICHARD, dans deux Chartes des années 1271 & 1274, conservées dans l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VIII. RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, avec GUILLAUME, son cousin, fils de GUILLAUME, céda, en l'an 1328, au Chapitre de Coutances, une portion des dîmes de la Paroisse d'*Orglandes*. Ce GUILLAUME laissa deux filles, dont une fut mariée à *Raoul Pitard*; & l'autre à *Richard le Roux*, tous deux Ecuyers.

IX. HENRI D'ORGLANDES est dit fils de noble homme Messire RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, dans un acte de l'année 1336, par lequel

il céda, conjointement avec Dom JEAN D'ORGLANDES, Prêtre, son frère, une portion de dîmes dans la Paroisse d'*Orglandes* & le canton de Rouville, au Chapitre de Coutances. Il se trouva, en 1340, suivant l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. IV, p. 252, parmi les Chevaliers que Robert Bertrand, V<sup>e</sup> du nom, Baron de Briquibec, &c., Maréchal de France, assembla pour repousser les Anglais qui menaçoient le Cotentin d'une invasion. Il époufa, suivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de l'an 1347, l'une des filles héritières de Messire *Michel de Fontaines*, Chevalier, qui portoit pour armes : *d'or, à la bande d'azur (a)*.

X. JEAN D'ORGLANDES étoit, en 1381, suivant l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tom. III, p. 331, le premier d'une Compagnie de 100 Lanciers, composée d'Ecuyers & de Chevaliers, commandée par Jacques d'Harcourt, Baron de Montgomméry, Maréchal de France. Il époufa *Thomasse de la Mare (b)*, fille

(a). Le Livre blanc de l'Evêché de Coutances parle d'un certain RAOUL D'ORGLANDES, qui vivoit en l'an 1350 & qui possédoit le tiers des dîmes de l'une des deux portions de la Cure d'*Orglandes*; les deux autres tiers étant possédés, savoir : un tiers par le Curé, & l'autre tiers divisé en trois portions égales, dont deux appartenoient au Chapitre de Coutances & l'autre portion à *Jean de Pirou*. Ce RAOUL descendoit, comme HENRI, de RICHARD D'ORGLANDES, qui, en 1251, étoit seul Décimateur laïc en la Paroisse d'*Orglandes*, & avoit les deux tiers d'une moitié des dîmes de ce lieu. Ses successeurs formèrent diverses branches, qui partagèrent entr'elles les fiefs & les dîmes d'*Orglandes*. Le Chapitre de Coutances acheta, en 1328 & 1336, comme on l'a dit ci-devant, les portions appartenant, dans ces dîmes, à GUILLAUME & à HENRI D'ORGLANDES : les autres portions demeurèrent à ce RAOUL D'ORGLANDES & à *Jean de Pirou*; le premier est descendant en ligne masculine de RICHARD D'ORGLANDES, & le second en ligne féminine.

(b) *La Mare* portoit : *d'argent, à 3 fasces de gueules*. On croit qu'il y a en Champagne une Famille du nom de *la Marre*, qui porte à peu près les mêmes armes. Voy. MARRE (DE LA). On pense qu'il y a aussi dans la même Province une Famille du nom d'ORGLANDES, qui porte *des carreaux d'or* dans ses armes. Ces Familles, qui sont d'origine Normande, ont pu passer en Champagne à l'occasion des guerres qui s'élevèrent pour la succession d'HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, entre le Comte d'Anjou & Etienne de Blois : ce dernier ayant succombé, les Normands qui avoient embrassé son parti se virent obligés de se réfugier dans les

de *Guillaume de la Mare*, Chevalier, Seigneur de la Mare, Saint-Martin-le-Hébert, Sainte-Mère-Eglise, Malaffis & du Hommet. Il partagea ces Terres, en 1372, avec *Jeanne de la Mare*, sœur aînée de la femme. Il eut en lot, entr'autres biens, la Terre & Seigneurie de Saint-Martin-le-Hébert, qui a demeuré longtemps à sa postérité.

XI. GUILLAUME D'ORGLANDES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, confirma, en 1412, le don fait à l'Abbaye de Blanche-Lande par la Dame de Castel, & se trouva aux montres de 1416. Il épousa *Jeanne Yon*, laquelle étoit veuve de lui en 1424.

XII. GUILLAUME D'ORGLANDES, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, rendit aveu, le 6 Mai 1429, au Comte de Suffolk, Baron de Briquebec, de la Terre de Saint-Martin-le-Hébert, qu'il tenoit en partage des héritiers de *Jeanne de la Mare*. Il rendit aussi aveu au Roi, en 1433, du Fief de Prétot, plein-fief de *Haubert*, en Cotentin, à raison duquel il devoit au Roi le service d'un Chevalier pendant 40 jours. Il avoit pour sœurs PERRETTE & NICOLE D'ORGLANDES; la première s'est mariée à *Robert de Hennot*, Ecuyer; & la seconde épousa *Jean Bordet*, Ecuyer, Seigneur de Crosville. GUILLAUME avoit épousé N.... de *Thieuville*, fille d'*Henri de Thieuville*, Chevalier, & sœur de *Jean de Thieuville de Guihebert*, Chevalier, Seigneur de Claie, lequel, suivant un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1448, étoit tuteur des enfans dudit GUILLAUME D'ORGLANDES, qui en laissa trois, savoir :

1. JEAN, qui suit;
2. MARIETTE, qui épousa, en 1468, *Guillaume le Forestier*, Seigneur d'Ozeville, Capitaine de Cherbourg;
3. Et TASSINE, qui épousa *Guillaume Picquod*, Seigneur de Ruffy & de Gouberville.

XIII. JEAN D'ORGLANDES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, nommé fils de GUILLAUME, dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1453, fit preuve d'ancienne noblesse, en 1463, devant Raymond Montfaut, Commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse de Normandie. Il se trouva aux montres de 1452 & 1463,

États de la Maison de Blois, qui possédoit le Comtés de Chartres & de Champagne.

& rendit aveu au Baron de Briquebec, du Fief de Saint-Martin, tenu en partage des descendants de *Jeanne de la Mare*. Il épousa *Jeanne de Carbonnel* (a), Dame de Pleinmarais, fille de *Guillaume*, Seigneur de Brévands, & de *Jeanne d'Oueffey*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, rapporté après son aîné;
3. & 4. LUCE & JACQUELINE : la première épousa *Raoul de Tilly*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte; & la seconde, *Jean le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Raffo-ville.

XIV. JEAN D'ORGLANDES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Prétot, Auvers, le Castel, Pleinmarais, Fréville, Gaillarbois, Noyon-sur-Andelle, Baron de Quevilly, Chambellan du Duc de LORRAINE, Roi de Sicile, & Gouverneur pour ce Prince, des Villes & Châteaux d'Aumale, Lillebonne, Brionne, Harcourt & Elbeuf, reçut en don du même Prince, par Lettres Patentes de l'an 1494, la Terre & Seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il y a des actes où il est qualifié *Grand Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie*. Il épousa *Guillemette le Secq*, fille de *Robert*, & de *Marie d'Orbec*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *Jean de Caenove*, Vice-Amiral de France. Il mourut sans laisser d'enfans. On voit sa statue sur son mausolée dans l'Eglise de Prétot. Il y est représenté ayant au col un Collier de Chevalerie. L'écu de ses armes est porté par *deux Anges*, avec cette inscription : *Cy-gît noble & puissant Seigneur JEAN D'ORGLANDES, Seigneur de Prétot & d'Auvers, qui trépassa le 8 Février 1515.*

XIV. JACQUES D'ORGLANDES, Seigneur d'Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, devenu ensuite, après la mort de son aîné, ci-dessus, Seigneur de Prétot, Auvers, Fréville, Castel & Pleinmarais, Baron de Quevilly, se trouva aux montres de 1512. Il rendit aveu au Baron de Briquebec, le 25 Septembre 1499, du Fief de Saint-Martin-le-Hébert, tenu par parage, comme il est dit plus haut.

(a) La Maison de Carbonnel est très-distinguée en Normandie; l'écu de ses armes est *coupé de gueules sur azur*. La branche de Brévands le chargeoit de *trois molettes d'argent*; & celle de Canisy, qui est la cadette, de *3 besants d'argent, chargés d'hermine*. Voy. CARBONNEL.

Il époufa, par contrat du 3 Janvier 1498, *Jacqueline Aux-Epaules (a)*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & de *MADELEINE* de DREUX, fille de *ROBERT*, Vidame d'Éneval, iffue de *ROBERT*, Comte de DREUX, quatrième fils du Roi *LOUIS le Gros*. *JACQUES* mourut le 18 Octobre 1530, laiffant pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. NICOLAS, Seigneur d'ORGLANDES, Fréville, Pleinmarais & Saint-Martin-le-Hébert, mort fans poftérité, & qui aliéna vraisemblablement la Terre d'Orglandes; car on ne la voit point depuis dans les partages de cette Maifon;
3. MARGUERITE, qui époufa, 1<sup>o</sup> *Jean de Saint-Gilles*, Seigneur des Marais; & 2<sup>o</sup> *Jean de Pierrepont*, Seigneur d'Étienville, Urville & Flottemanville;
4. ANNE, qui époufa *Christophe des Moutiers*;
5. ISABELLE, qui époufa *Jacques d'Argouges*, Seigneur d'Argouges & de Rouffigny, qui découvrit, au Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, la confpiration du Connétable de BOURBON, & en reçut, pour récompense, la Châtellenie de Gavray;
6. FLORINE, qui époufa N... de *Clamorgan*;
7. Et LAURENCE, qui époufa *Robert*, Seigneur de *Franquetot* & de Saint-Jores, Vicomte de Carentan.

XV. FRANÇOIS D'ORGLANDES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Capitaine des Vicomtés & Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, Seigneur de Prétot, Auvers, Fréville, Caftel, Pleinmarais, Saint-Martin-le-Hébert & de la Sergenterie de Saint-Cyr, époufa, en 1548, *Catherine du Pont-Bel-*

(a) La Maifon d'où descendoit *Jacqueline Aux-Epaules* étoit autrefois très-illuftre; elle portoit: de gueules, à la fleur de lis d'or, & forma deux branches: la première s'est éteinte dans la perfonne de *Susanne Aux-Epaules*, fille unique d'*Henri-Robert*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, laquelle époufa *Jean-François de la Guiche*, Comte de Saint-Gérand, &c., Maréchal de France. Leur fille aînée, *Marie de la Guiche*, époufa *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & la Terre de *Sainte-Marie-du-Mont* est tombée, de la Maifon de *Levis-Ventadour*, dans celle de *Rohan-Soubife*. Voy. GUICHÉ (DE LA), LEVIS (DE) & ROHAN. La féconde branche a fini dans *Madeleine*, fille de *René Aux-Epaules*, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Nesle, Gouverneur de la Fère, laquelle époufa *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, dont descend M. le Marquis de *Nesle*. Voy. MONCHY (DE).

*lenger*, fille aînée d'*André*, Baron de Saint-Jean-sur-Couefnon, Seigneur de la Chaife, Bellefontaine, Roiffé & de Mont-Bourcher, & de *Françoife d'Harcourt*, fille de *Jean*, Baron de Briouze, Châtelain de Moulineaux, Seigneur de Fontaine-Henry, Bréville, Bény, la Rivière, Séqueville, Couvains, Pleine-Sève, Montreuil, Faverolles & Putot, & de *Jeanne de Saint-Germain*, Baronne de Rânes, Dame de Potigny. FRANÇOIS D'ORGLANDES rendit aveu au Roi, le 10 Mars 1540, des Fiefs de Prétot & d'Auvers, du dernier defquels relevoient 10 Terres nobles, & partagea, le 28 Décembre 1572, avec *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot, mari de *Renée du Pont-Bellenger*, fœur de ladite *Catherine*, les Baronnie de Briouze, Rânes, Annebecq, Saint-Jean-sur-Couefnon, & les autres Terres, des fuccelfions d'*André du Pont-Bellenger* & de *Françoife d'Harcourt*. Il mourut en Novembre 1574, laiffant pour enfans :

1. CHARLES, Seigneur d'Auvers & de Fréville, Baron de Saint-Jean-sur-Couefnon, qui mourut fans enfans, de fon mariage avec *Anne d'Auberville*, fon époufe, fille de *Charles*, Seigneur de Canteloup, du Ménil-Oger, Saint-Pierre, du Jonquet, Baron de Verbofc, Bailli de Caen, & de *Guillemette d'Harcourt*;
2. PIERRE, qui fuit;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Pleinmarais, la Chaife, Bellefontaine, Putot & de l'Honneur d'Ecajeul, qui époufa *Jeanne de Folligny*, fille de *Jean*, Seigneur de Moul, & de *Marie Paisnel*: il est mort fans poftérité;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Potigny, Diacre;
5. ANTOINE, auteur de la branche des Barons & Comtes de *Briouze*, &c., rapportée ci-après;
6. FRANÇOISE, qui fut mariée 1<sup>o</sup> à *René du Sauffay*, Seigneur de Servigny; & 2<sup>o</sup> à *Jean d'Anneville*, Seigneur de Sainte-Marie-Laumont;
7. HORTENSE, qui époufa *Jean du Sauffay*, Seigneur de Montfurvent;
8. JACQUELINE, qui époufa 1<sup>o</sup> *Nicolas Osbert*, Seigneur de Douville & de Pouppeville; & 2<sup>o</sup> *Jean Hervieu*, Seigneur de Sauxemenil;
9. ANTOINETTE, qui époufa *Pierre du Praël*, Baron de la Hogue;
10. Et RENÉE, mariée à *Gilles de Gourmont*, Seigneur de Courcy; elle fut mère de *Pierre de Gourmont*, reçu Chevalier de Malte en 1623.



XVI. PIERRE D'ORGLANDES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Prétot, Auvers & Castel, Baron de Saint-Jean-sur-Couefnon, Capitaine des Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, épousa, par contrat du 23 Octobre 1578, *Françoise de Franquetot*, fille de *Thomas*, Seigneur de Coigny, & de *Françoise de la Luthumière*. De ce mariage il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Pierre de Sainte-Marie*, Seigneur d'Esquilly & Baron d'Apres, dont sortit *Jacques de Sainte-Marie*, Chevalier de Malte, qui fut tué au combat de Négrepelisse ;
3. Et autre FRANÇOISE, qui a épousé *César de Romillé*, Marquis de la Chefnelaye, dont elle eut *Jean-Baptiste de Romillé*, qui fut Chevalier de Malte.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Prétot, Auvers, Castell & Pleinmarais, Baron de Saint-Jean-sur-Couefnon, Lieutenant Général d'Artillerie, mourut en 1621. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1602, *Marie de la Porte*, fille de *Georges de la Porte*, Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1597. Il eut de ce mariage :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, né le 20 Mai 1617 ;  
Et cinq filles, toutes Religieuses.

XVIII. JACQUES D'ORGLANDES, III<sup>e</sup> du nom, né le 29 Septembre 1611, Baron de Prétot, Seigneur d'Auvers, la Chaise, Castell & Pleinmarais, rendit veu au Roi, le 28 Juin 1638, des Terres de Prétot & d'Auvers. Il avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1640, *Marie Morin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villers, &c., Premier Président de la Cour des Aides de Normandie en 1638, & de *Gabrielle de Briqueville*. Il mourut à Paris, en 1649, sans enfans. FRANÇOIS, son frère, l'avoit précédé au tombeau, sans laisser de postérité de *Marie de la Mariouze*, son épouse. Leur succession retourna aux Dames d'Esquilly & de la Chefnelaye, leurs tantes, dont les descendants possèdent aujourd'hui les Terres d'Auvers, de Prétot & de la Chaise.

#### BRANCHE

des Barons & Comtes de BRIOUZE, Seigneurs de SAINT-MARTIN-LE-HÉBERT & autres lieux.

XVI. ANTOINE D'ORGLANDES, Baron de  
Tome XV.

Briouze, Seigneur de Saint-Martin-le-Hébert, Bellou, des Béziers & Lessard (cinquième fils de FRANÇOIS, & de *Catherine du Pont-Bellenger*), né en 1573, fut élevé Page à la Cour d'HENRI III, ensuite dans une Ecole Militaire établie à Metz, pour la jeune Noblesse. Il fut entraîné dans le parti de la Ligue, & s'enferma, avec les Seigneurs d'Auvers & de Pleinmarais, ses frères, dans la ville d'Avranches, qui soutint, en 1590, un long siège, contre l'Armée Royale, commandée par le Duc de Montpenier. Après la capitulation de cette Ville il servit sous le Duc de Mercœur en Bretagne. Il épousa, par contrat du 9 Mars 1593, *Marthe du Sauffay*, dont les armes sont : *d'hermine, au sautoir de gueules*. Elle étoit fille de *Léobon*, Seigneur de Barneville, Port-Bail & Saint-Jean-des-Rivières, Capitaine & Bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, & de *Guillemette le Sens de Reviers*. Il mourut le 19 Juin 1619, laissant pour enfans :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneurs des Béziers, mort sans alliance ;
3. FRANÇOISE, mariée à *Jean d'Ance*, Seigneur de Saint-Laurent, Quinéville & Vaudreville ;
4. CATHERINE, mariée à *Guillaume Plessart*, Seigneur de Saint-Martin-le-Hébert, qui avoit acquis cette Terre de Saint-Martin le 14 Juillet 1610, de JACQUES D'ORGLANDES, Seigneur de Prétot, auquel ANTOINE D'ORGLANDES l'avoit cédée le 14 Mai précédent ;
5. Et ANTOINETTE, morte sans alliance.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, Baron de Briouze, Seigneur du Mesnil & de Craménil, né en Avril 1603, servit, dès sa tendre jeunesse, en Hollande, ensuite au siège de la Rochelle, & fit quelques campagnes, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal de Richelieu. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1623, *Madeleine le Forestier*, fille unique de *Salomon*, Seigneur des Manoirs, & de *Madeleine de Vallomer*, Dame de Bouttemont ; 2<sup>o</sup> en 1648, *Madeleine Turgot*, fille de *Claude*, Seigneur des Tourailles, & de *Elisabeth de Verigny* ; 3<sup>o</sup> en 1652, *Louise-Isabelle de Garaby*, fille de *Bernard de Garaby*, Seigneur de la Luzerne, Montchaton & de Trois-Monts ; & 4<sup>o</sup> le 3 Janvier 1660, *Anne-Marie de Caignou* (a), fille de

(a) Caignou étoit une ancienne Noblesse, dont

*Julien*, Sieur du Boismagny, & de *Louise le Gentil*. Il eut du premier lit :

1. JOURDAINE, qui a épousé *Henri-Robert-Simon*, Seigneur de *Turqueville* ;
2. 3. & 4. FRANÇOISE, MARTHE & MARIE, Religieuses.

Et du quatrième lit sortirent :

5. NICOLAS, qui suit ;
6. ANNE-MARIE-LOUISE, qui a épousé *Gaspard-Guillaume de Chennevières*, Ecuyer, Seigneur du Haut-Bois ;
7. Et MARIE-ANNE, qui s'est alliée à *Gabriel-François Artur*, Ecuyer, Sieur du Pleffis, qui est mort le 15 Juillet 1672.

XVIII. NICOLAS D'ORGLANDES, Comte de Briouze, Seigneur du Mesnil & de Craménil, né le 18 Septembre 1665, Elevé Page à la Grande Ecurie, fut ensuite Capitaine dans le Régiment de Broglie, Cavalerie, & enfin Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, qu'il commanda depuis l'an 1701 jusqu'en Octobre 1712. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1689, *Catherine-Françoise de Savonnières*, morte en 1709, fille de *Félix*, Seigneur de Méaulne, & de *Françoise des Loges* ; & 2<sup>o</sup> le 27 Décembre 1711, *Anne-Susanne de Beauchamps (a)*, fille de *Guillaume-Alphonse*, & de *Marie-Anne Mauger*. NICOLAS mourut le 23 Novembre 1738, ayant eu du premier lit :

1. JACQUES-NICOLAS, mort jeune ;
2. Et ANNE-CATHERINE, née en 1694, qui s'est mariée, en 1714, à *René de Saint-Genys*, Baron des Hommeaux ; elle est morte le 14 Juillet 1759.

Et du second lit vinrent :

3. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE, qui suit ;
4. NICOLAS-CHARLES-CLAUDE, Religieux de la Congrégation de Clugny, Prieur du Petit-Beaulieu ;
5. RENÉ-NICOLAS-CLAUDE, né le 24 Avril 1716, Elevé Page à la Grande Ecurie, nommé le *Chevalier de Briouze*, mort le 16 Avril 1756, après avoir servi dans le Régiment Dauphin, Etranger, Cavalerie, & Aide de Camp du Maréchal de Lowendal ;
6. CHARLES-LOUIS, né le 13 Juin 1717, mort Capitaine au Régiment de Mailly, Infante-

les armes sont : *d'azur, à 3 bandes d'or. Balthazar de Caignou*, Chevalier de Malte, Commandeur de Ville-Dieu, oncle de *Julien*, combattit à la bataille de Lépante le 7 Octobre 1571.

(a) *Beauchamps* porté : *d'argent, au trophée d'armes de sable, d'où sortent 3 palmes de sinople.*

rie, en Novembre 1746, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Raucoux ;

7. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, né en Septembre 1719, Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis ;
8. NICOLAS-CHARLES, Abbé de Briouze, mort Bachelier en Théologie dans la Maïson de Sorbonne le 2 Janvier 1748 ;
9. NICOLAS-CHARLES-THÉODOSE, né en 1727, mort en Septembre 1750, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Dragons ;
10. ANNE-GILLETTE, Religieuse aux Hospitales de Pontoise ;
11. MARIE-SUSANNE, qui a épousé, le 17 Septembre 1742, *Guillaume-René-Antoine de Ronnay*, Chevalier, Seigneur de Beaulandais, la Melière, Durcet, &c., dont vinrent 12 enfans. Voy. RONNAY ;
12. CATHERINE-RENÉE, morte sans alliance ;
13. Et ANNE-CAMILLE-GILLETTE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Gabriel Gaultier*, Ecuyer, Sieur du Fresne, ancien Capitaine au Régiment Royal-Comtois, Infanterie ; & 2<sup>o</sup> le 11 Juillet 1765, à *Jacques-Antoine de Sauvigny*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

XIX. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE D'ORGLANDES, né le 21 Novembre 1712, Comte de Briouze, Seigneur du Mesnil & de Craménil, Grand Bailli d'Epée d'Alençon, épousa, 1<sup>o</sup> le 20 Août 1743, *Marie-Henriette-Cécile de la Broise*, fille unique de feu *Henri-Charles de la Broise*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, & de *Marie-Henriette-Cécile-Césarine le Bœuf* ; & 2<sup>o</sup> le 22 Août 1750, *Marie-Hélène Gaultier de Montreuil*, Dame de Montreuil, la Cambe, Louvières, Ouville, le Doux-Marais, Beaumais & Bernières, fille de feu *Jean-François Gaultier*, Seigneur de Montreuil, la Cambe, Louvières & Bernières, Capitaine au Régiment de Rohan, Dragons, & de feu *Françoise-Gabrielle-Geneviève le Verrier*, Dame de Treize-Saints, Notre-Dame-de-Boucey, du Désert, Beaumais, Ouville, le Doux-Marais & Hautteville, morte en 1766. Il eut de son premier mariage :

1. NICOLAS-CHARLES-CAMILLE, qui suit ;
2. Et LOUISE-ANNE-HENRIETTE-ADÉLAÏDE, née le 12 Juin 1746.

Et du second lit vint

Une fille, morte au berceau.

XX. NICOLAS-CHARLES-CAMILLE, dit le Comte D'ORGLANDES, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, né le 7 Juillet 1745,

s'est marié, le 12 Octobre 1765, avec *Marguerite-Etienne-Françoise-Louise du Four de Cuy*, fille unique de *Nicolas-François-Dominique du Four*, Baron de Cuy, & de feu *Susanne-Henriette-Françoise-Louise de Caulincourt*. Il est mort en 1766, & elle au milieu de l'année 1775, laissant de leur mariage,

XXI. NICOLAS-FRANÇOIS-DOMINIQUE-CAMILLE D'ORGLANDES, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, né le 9 Février 1767.

Les armes comme ci-devant.

ORIA (d'). Voyez DORIA.

\* ORIGNY, en Thiérache: c'est une Terre que la Famille de ce nom possédoit avant l'an 1126. Elle a formé 14 branches ou rameaux, qui se sont répandus dans le Bailliage du Vermandois, en Champagne, la Normandie, la Bourgogne, en Hollande, à Genève, & en diverses parties de l'Allemagne. Une Généalogie ancienne, dressée sur Titres & continuée à chaque génération, remonte cette Famille à plus de quatre siècles. Elle est extraite ici à la suite d'une mention par ordre chronologique des sujets cités dans divers Actes, particulièrement de la Picardie, &c., mais dont la liaison n'est pas toujours suivie.

ROBERT D'ORIGNY fut témoin de la confirmation faite, en 1126, par Barthélemy, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Clairfontaine, en Thiérache.

HERBERT D'ORIGNY fut un des témoins, en 1142, à la Charte de Barthélemy, Evêque de Laon, qui reçut, pour l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, des biens dont Renauld de la Fère, Chevalier, lui fit don. HERBERT D'ORIGNY doit être père d'HESCELIN, qui suit.

HESCELIN D'ORIGNY, Seigneur d'Origny, consentit, dans trois Chartes de l'an 1147, faites par Simon, Evêque de Noyon, à la donation faite par Jean de Levergies, à l'Abbaye de Clairfontaine, de la dime de Wiencourt, où il avoit intérêt, & il consentit encore à la donation faite par le même de Levergies, de cette Terre de Wiencourt, qui mouvoit de lui. Il avoit donné à l'Abbaye de Foigny la dime sur une partie des Terres qu'il possédoit au territoire de Villancet, & par une Charte du Cartulaire de ladite Abbaye, passée par Gaultier, Evêque de Laon, en 1167, il donna, du consentement de ses fils & de ses filles, la dime de toutes ses autres

Terres qu'il possédoit sur ce territoire. Il eut pour enfans :

1. ROBERT, qui suit;
2. RAOUL, rappelé dans une Charte de son frère, pour l'Abbaye de Foigny, en 1174: étant Chanoine de Laon, il signa à une Charte de Roger, Evêque de Laon, en 1183, en faveur de l'Abbaye de Clairfontaine; à une autre de Bernard, Archidiacre de Laon, de 1187, du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, & il scella de son sceau, l'an 1205, un accord entre les Eglises de Saint-Michel & de Foigny. (Cartulaire de Saint-Michel, pag. 180;)
3. PHILIPPE, nommé dans la Charte de son frère ROBERT, en faveur de l'Abbaye de Foigny, en 1174;

Et plusieurs filles, non nommées dans les Chartes de 1167 & 1174.

ROBERT D'ORIGNY, Chevalier, Seigneur d'Origny, selon la Charte de l'Abbesse d'Origny-Sainte-Benoite, en 1174, épousa *Marguerite de Apia*, qualifiée *Dame*, dans une Charte de l'Abbaye de Foigny de 1144, fol. 105. Il en eut

GUY D'ORIGNY, Chevalier, Seigneur d'Origny, suivant une Charte d'Henri, Archevêque de Reims, de 1228, du Cartulaire de Foigny, fol. 210, verso: il donna audit Monastère, un muid de froment, à prendre dans sa grange d'Origny. Cette donation est confirmée par *Alix*, sa femme, dont il avoit eu :

ROBERT, qui suit;

Et MARGUERITE, qui confirmèrent aussi cette donation.

ROBERT D'ORIGNY, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, confirma, par une Charte de 1244, du Cartulaire de Foigny, fol. 249, verso, la donation de son père, & celle de *Marguerite de Apia*, son aïeule maternelle, & par une Charte d'un petit Cartul. de Foigny, de la même année, il garantit à Thomas de Coucy, Seigneur de Vervins, les biens de Fontaine, que lui, ROBERT, avoit donnés à MARGUERITE D'ORIGNY, sa sœur, en la mariant à *Henri*, Seigneur de Château, Chevalier, & qu'il avoit vendus audit Seigneur de Vervins; en dédommagement ledit ROBERT donna à sa sœur & à *Henri*, son mari, 13 liv. de rente, à prendre sur Origny; disposition qu'elle approuva par Lettre ou Charte de la même année.

N.... D'ORIGNY fut Commissaire député par l'Evêque de Laon, en 1203, pour concier

lier les Eglises de Saint-Michel, en Thiérache, & de Bucilly. (Cartulaire de Saint-Michel, fol. 55.)

ROUSSEL D'ORIGNY signa, en 1247, une Charte d'une donation faite à l'Eglise de Sainte-Marie-des-Vignes, au Diocèse de Soissons.

Une Charte de Thomas de Coucy, du mois de Juin 1250, cite PHILIPPE D'ORIGNY, comme possesseur de fonds, près de l'Abbaye de Thénailles, en Thiérache.

JEAN D'ORIGNY, Chevalier (*de Origniac, miles*), possédoit un Fief dans la Terre de Tournan, dont Anseau, ou Ansel de Garlande reconnut, en 1257, qu'il devoit reporter l'hommage à l'Abbé de Saint-Maur-les-Fossés. (Cartul. de ladite Abbaye, fol. 125.)

ROBERT D'ORIGNY & GOBERT, dit *le Rotier*, paroissent, en Septembre 1271, dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Laon, comme tuteurs & curateurs des enfans de Marie, dite *de la Valette de Laniscourt*, veuve de Jean, dit *le Wibert d'Erlon*. Le même ROBERT D'ORIGNY est cité dans des Lettres de la veille de Saint-Remy 1276, du Bailli de Vermandois, comme possédant un Manoir dans la mouvance de Robert de Réfigny.

I. NICAISE D'ORIGNY, de la Baillie de Vermandois, servoit dans l'Armée de Flandre en 1302, &, sur sa quittance du Dimanche d'avant la Saint-Remy de cette année, il fut payé de ses gages (7 liv. 10 sols), par le Trésorier de l'Armée. Tout concourt à croire qu'il eut pour enfans :

1. HUGUES, qui suit ;
2. PIERRE, qui, en qualité d'Homme de Fief du Château de Guise, fut témoin à une Sentence rendue par le Bailli de ladite Cour en 1334, & assista, en la même qualité, en 1335, à la vente faite par Renaut de Rouvroy, &c., au Comte d'Avèfnes, du droit qu'il avoit dans les bois dudit Comté ;
3. Et WIAINT, ou WIART, qui fut attaché, en 1339, à la garde des villes de la Thiérache, & qui étoit au nombre des Hommes de Fiefs du Château de Guise, dans un acte du 16 Janvier 1348. Son fils,

NICAISE, II<sup>e</sup> du nom, étoit en 1370 Ecuyer de la Compagnie du Vidame de Chartres.

II. HUGUES, ou HUGUET D'ORIGNY, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Origny, servit sous les Rois CHARLES le Bel & PHILIPPE de Valois, & eut pour fils,

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEAN, reçu, le 11 Septembre 1386, Ecuyer de la Compagnie assemblée à Amiens par l'Evêque de Beauvais.

III. JACQUES, Seigneur d'ORIGNY, servoit sous les Rois JEAN & CHARLES V, suivant des certificats & passe-ports des années 1355 & 1367. Il laissa de *Louise de Montreuil*, son épouse,

1. LOUIS, qui se transporta en Bourgogne, & n'eut que des filles dont une porta la Terre d'*Origny* dans une Famille étrangère ;
2. PIERRE, qui, en 1387, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de Jean le Mercier ;
3. JEAN, qui suit ;
4. ADAM, qui, en 1373, eut part, avec Baudouin de Bucquoy & Jean Boutillier, &c., à un accord fait entre les Abbayes de Saint-Vincent & de Saint-Jean de Laon, qui fut confirmé par Arrêt du Parlement de la même année. Cet ADAM eut un fils, aussi nommé

ADAM, qui forma, à Reims ou aux environs, une branche de peu de durée, & qui gagna, par Jugement rendu à Reims, un procès contre des Ecclésiastiques, dont appel fut interjeté au Concile de Bâle, où il fut condamné en 1432. (*Table chronolog. de l'Hist. de Reims*, de Cocquault, in-4<sup>o</sup>, imprim. à Reims, p. 435.)

5. Et COLAS, Ecuyer, en 1418, de la Compagnie de Pierre Boniface.

IV. JEAN D'ORIGNY, I<sup>er</sup> du nom, servoit comme Ecuyer, en 1412 & en 1420, dans la Compagnie d'Ordonnance du Roi, qui fut successivement sous les ordres de MM. Amaury de Craon & Jean de Bouffier. Il fut, par son mariage avec *Jeanne de Bourg*, Seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourcq, en Champagne, & en fit aveu & dénombrement les 10 Mars 1461 & 16 Juillet 1464, & vivoit encore, fort vieux, en 1468. Il laissa pour fils,

V. JEAN D'ORIGNY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourcq, Mircocol, du Fief de Buffy, la Chappe, qui avoit servi dans les anciennes Compagnies, & à la création des Compagnies d'Ordonnances par CHARLES VII, en 1445. Il fut homme d'armes de la Compagnie de la Garde d'Ordonnance du Roi ; servoit encore dans la même Compagnie en 1468, sous la charge de M. de Soyecourt, Seigneur de Mofny, Bailli de Vermandois, & rendit, le 6 Janvier 1484, aveu

& dénombrement au Roi, de la Terre de Sainte-Marie. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Perrine de Laval*; & 2<sup>o</sup> *Françoise de Morancourt*. Il eut du premier lit :

1. HUGUES, ou HUGUET, qui suit;
2. JEAN, qui servit, en 1475, dans la Compagnie d'Ordonnance de M. Joachim Rouault, Maréchal de France. Il fut Seigneur de Mircocol, des dîmes de Buffy, & Chef d'une branche éteinte, connue sous les noms de Seigneurs de *Chalette*, *Mircocol*, *Cormont*, *Saint-Remy* & *du Tronc*, qui a formé des établissemens en Allemagne, où elle a possédé la Terre de Gelnhausen, & a donné des Officiers de distinction à nos Armées, un Chambellan de l'Electeur Palatin & un Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Anhalt. Un Rameau de cette branche, fixé en Allemagne, y a fait des alliances distinguées: N..... D'ORIGNY, qui en fortoit, a servi en Suède, & a passé, vers 1749, au service de Russie, où il avoit été avancé aux grades militaires, lorsqu'il mourut, père d'une fille, qui s'est mariée à Kazan, en Sibérie.

JEAN, II<sup>e</sup> du nom, eut de son second mariage

3. CLAUDE, Seigneur de Longchamp, Bailli, pour le Roi, de la Ville d'Épernay, qui est aussi tige d'une branche divisée en trois rameaux: le premier, connu sous les titres de Seigneurs de *Longchamp*, de *Vaux* & *des Marvitz*, a fini à la quatrième génération, par trois filles, entr'autres: ELISABETH, mariée à *Antoine de Beauvau*, Seigneur d'Arrigny & d'Arméville; le second rameau, connu sous les noms de *Vienne-la-Ville* & de *Gergeau*, est aussi éteint; le troisième existoit encore à Châlons, en Champagne, en 1765, dans la personne de PIERRE-DENIS D'ORIGNY, Seigneur de Recy & d'Effournelles, Garde du Corps du Roi.

VI. HUGUES, ou HUGUET D'ORIGNY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourcq & de Cuisles en partie, fut homme d'armes des Ordonnances du Roi. Il épousa *Marie de Saux*, dont il eut

VII. FRANÇOIS D'ORIGNY, Seigneur de Sainte-Marie, Cuisles, Bouconville & Séchault, vivant en 1539, lequel embrassa les erreurs de Calvin. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie Gourlier*; & 2<sup>o</sup> *Anne Hocart*. De la première vint

1. PIERRE, qui, ainsi que son père, se fit Protestant & se retira à Sédan, où il mourut sans alliance, vers la fin de l'année 1587,

agé d'environ 90 ans. Il est auteur d'un poème intitulé: *le Temple de Mars tout-puissant*, dédié au Roi FRANÇOIS II, & d'un autre Ouvrage qui a pour titre: *le Hérault de la Noblesse de France*, dédié à HENRI III, tous deux imprim. à Reims en 1559 & 1578.

Et de la seconde il eut :

2. ANDRÉ, Seigneur de Cuisles, Avocat du Roi au Bailliage du Vermandois, à Reims, lors de son établissement en 1523, qui mourut en 1555, laissant, entr'autres enfans,

1. 2. 3. & 4. ANDRÉ, PIERRE, NICOLAS & JÉRÔME, qui ont formé chacun une branche, éteinte: de la troisième (celle de NICOLAS), étoit issu

JEAN, qui soutenait à Reims le parti du Roi HENRI IV, & y fut assassiné par les Rebelles. (Voy. l'*Hist. de la Ville de Reims*, par le P. L.-P. Anquetil, tom. III, p. 187.)

5. NICOLE, qui a épousé *Jean Fremyn*, Prévôt Royal du Vermandois. Elle étoit cinquième aïeule de *Marie-Angélique Fremyn de Moras*, qui s'est mariée, le 14 Décembre 1709, à *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, Pair de France, &c., dont des enfans. Voy. FREMYN DE MORAS & BRANCAÏS;
6. Et PERRETTE, qui s'est mariée à *Luc de Salmove*, auquel elle porta la Terre de Cuisles, laquelle, par sa petite-fille, est passée dans la Maison de *Livron*.
3. PIERRE, qui servit dans la Compagnie d'Ordonnance de M. d'Orval, Gouverneur de Champagne. Il étoit d'un détachement qui passa en Italie, sous la charge de Jean de Maunorry, & il mourut en 1495;
4. NOEL, qui servoit dans la Compagnie de Messire Pierre de Rohan, Maréchal de Gié, commandée en Italie par Ferry de Mailly, & il fut tué au siège de Milan en 1513;
5. Et CLAUDE, qui suit.

VIII. CLAUDE D'ORIGNY, Conseiller au Siège Présidial de Reims, lors de sa création, en 1551, épousa *Jeanne Coquillard*, petite-nièce de *Guillaume Coquillard*, Official de l'Eglise de Reims en 1478, Poète célèbre en son temps. Ses enfans furent :

1. 2. & 3. PIERRE, NICOLAS & HENRI, tiges de trois autres branches, qui n'ont pas passé la troisième génération: celle d'HENRI a fini à

JEAN, Jésuite, qui mourut à Châlons, en Champagne, en 1731; il est connu dans

la République des Lettres par plusieurs Ouvrages, entr'autres par la *Vie de Saint-Remy*, Archevêque de Reims, & par celles des PP. *Canisius*, *Poffevin* & *Edmond Auger*, Jéfuites, &c.

## 4. CHARLES, dont le fils,

HENRI, Seigneur de la Forte-Maison, fut père de

NICOLAS, Seigneur de Sainte-Anne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, qui mourut fans postérité. Ceux de cette branche, en fuivant les traces de leurs pères, ont exercé la charge d'Avocat du Roi; d'autres, divers Offices de Magistrature; plusieurs ont embrassé l'Etat Ecclésiastique ou Religieux: sept ont été Chanoines de l'Eglise de Reims; deux y ont eu la dignité de Trésorier, entr'autres CLAUDE, Docteur de la Faculté de Droit, devenu Doyen de cette Cathédrale, qui fit des fondations intéressantes, & fut le premier bienfaiteur de la Maison de Charité de cette Ville.

## 5. Et CLAUDE, qui fuit.

IX. CLAUDE D'ORIGNY, II<sup>e</sup> du nom, mourut vers l'an 1601. Il eut de *Marguerite Coquebert*, son épouse, entr'autres enfans:

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. SIMON, Conseiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui eut deux filles & un fils unique, nommé

JEAN, Capitaine au Régiment Royal, qui fut grièvement blessé en 1684, au siège de Luxembourg, & est mort sans alliance.

3. Et CHARLES, qui, par son testament du 10 Juin 1635, légua 16,000 liv. pour l'Hôpital de la Charité, qui devoit s'établir, & qui le fut depuis à Reims. Ce bienfait lui fit donner le titre de *Fondateur de cette Maison*.

X. PHILIPPE D'ORIGNY, I<sup>er</sup> du nom, né en 1593, mourut en 1650. Il avoit nommé, avec *Henriette Michon*, son épouse, la cloche de l'Abbaye de Saint-Nicaise à Reims, dite *la Henriette*, qui, par une singularité remarquable, fait trembler, par son mouvement, un des piliers butant de cette Eglise. Ils eurent de leur mariage:

1. JEAN, qui fut père de

PHILIPPE, de qui vint

RIGOBERT, Conseiller au Présidial de Reims, lequel eut de *Charlotte Mailleser*, son épouse, entr'autres enfans,

HENRI-ALEXIS, qui, après avoir servi d'abord en France, en qualité de Garde du Roi, eut la permission de passer en Pays étranger; fut fait Major de Cavalerie en Danemark, où il épousa *Sophie-Charlotte de Hausen*, fille naturelle de FRÉDÉRIC V, Roi de Danemark & de Norwège, & dont la fille aînée,

CHRISTIANA, fut tenue sur les fonts de baptême au nom du Roi CHRISTIAN VII.

2. Et PHILIPPE, qui fuit.

XI. PHILIPPE D'ORIGNY, II<sup>e</sup> du nom, mort en 1686, laissa de *Marie Ravineau*, son épouse,

1. ADAM, qui fuit;
2. NICOLAS, qui fut père de

CLAUDE, Seigneur de Baujillet, Contrôleur ordinaire des Guerres, qui eut

1. & 2. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ABRAHAM & CHRISTOPHE-NICOLAS-GÉRARD.

3. Et PHILIPPE, qui fut père de

HENRI-ANTOINE, qui s'est marié à CLAUDE-NICOLE D'ORIGNY, sa cousine, dont:

1. RAOUL-ADAM, Seigneur de Monthurel;
2. Et ANTOINE-MARIE-JEAN-BAPTISTE, Lieutenant, en 1759, au Régiment de Saint-Chamont.

XII. ADAM D'ORIGNY, Seigneur de Dommartin, épousa 1<sup>o</sup> *Marie Rogier*; & 2<sup>o</sup> *Aldrette de Pinteville de Cernon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Cernon, Moncez & Dommartin, Maréchal héréditaire du Comté-Pairie de Châlons, & de *Thérèse du Fayot*. Du premier lit vint

1. RAOUL, Seigneur de Dampierre, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage & Siège Présidial de Reims, qui mourut le 5 Mars 1746, laissant de *Marie-Thérèse de Bourgogne*:

1. PHILIPPE-LOUIS-REMY, Seigneur de Courcelles, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, Commandant de Bataillon au même Régiment en 1762, qui s'est marié avec *Henriette-Hélène de Garnier*;
2. Et ADAM-PHILIPPE, marié, en 1775, avec *Jeanne Péchin*.

Et du second lit vinrent:

2. PIERRE-ADAM, Seigneur de Dommartin, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, qui a publié plusieurs Ouvrages sur l'*Hist. de l'Ancienne Egypte* : il est mort le 13 Juin 1774 ;
3. Et PHILIPPE-LOUIS, qui fuit.

XIII. PHILIPPE-LOUIS D'ORIGNY, Seigneur d'Agy, épousa, en 1726, *Marguerite de Cambray*, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES-ANNE D'ORIGNY D'AGNY, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749 ;
2. ADAM-CLAUDE, qui fuit ;
3. Et NICOLAS-PIERRE, appelé *le Chevalier d'ORIGNY*, qui fut Enseigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide Major & Capitaine le 13 Janvier 1759, Lieutenant-Colonel Commandant les Chasseurs de Turpin en Février 1760, & Chevaliers de Saint-Louis au mois d'Août suivant. Dans le Cours de la guerre de 1757, il battit plusieurs fois les ennemis, leur enleva des postes, de l'artillerie, des convois ; fit un grand nombre de prisonniers, sans jamais avoir été repoussé ; força, le 26 Mars 1761, un Bataillon de la Légion Britannique & un Escadron, qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler : pendant le pourparler, il fut blessé d'un coup de fusil, & le Roi, sur la nouvelle de cette action, le fit Colonel ; mais il mourut de sa blessure le 1<sup>er</sup> Avril suivant, âgé de 25 ans, 2 mois & 13 jours, & fut inhumé dans l'Eglise Luthérienne de Waldeck, par le Curé de Naumbourg.

XIV. ADAM-CLAUDE D'ORIGNY DE CHAUDION, Seigneur d'Agy, Braux, des Planches, Moivre & Saint-Hilaire, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, le 21 Février 1762, *Elisabeth de Berle de Maffrécourt*, Dame des Planches, Moivre, &c., dont vinrent :

1. ADAM-LOUIS-MARIE ;
2. & 3. MARIE-CHARLOTTE-CLAUDETTE & MARIE-MARGUERITE-ÉLISABETH.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une losange du champ.*

ORILLAC, Famille noble du Beauvaisis, de laquelle étoit MADELEINE D'ORILLAC, née le 7 Mars 1678, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que PIERRE D'ORILLAC, Ecuyer, Seigneur de la Lan-

delle, qui vivoit en 1514, étoit son quatrième aïeul.

Les armes : *d'argent, à 3 pals de gueules.*

ORITEL, en Bretagne. JEAN ORITEL, Sieur de la Vigne, RENÉ & JOSEPH ORITEL, Sieur de la Porte, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 30 Janvier 1669, au rapport de M. de Langle.

Les armes : *d'azur, à la croix patriarcale d'or, accompagnée, en pointe, de 2 clefs adossées d'argent, les pannetons vers le bas de l'écu.*

ORLAN DE POUYPETIT, ancienne Noblesse, établie dans le Condomois, qui, depuis plus de 700 ans, possédée, sans interruption, la Terre de *Pouypetit*. Elle a également possédée dans tous les temps deux dîmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée : l'une est située dans la Terre de Pouypetit. (Les Archevêques d'Auch ont fait, dans les siècles passés, inutilement tous leurs efforts pour les en dépouiller.) L'autre est située dans la Paroisse de Saint-Orens, Diocèse de Condom : ce sont de respectables monuments qui prouvent l'antiquité de cette Noblesse, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à plusieurs Eglises de Gascogne. — Les Comtes d'*Astarac* & d'*Armagnac*, avec lesquels elle a eu des alliances, & plusieurs autres anciens Souverains, ont rendu en sa faveur des Sentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. La Généalogie qu'on donne de cette Famille est dressée sur des Titres authentiques dont on a tiré des extraits. Le premier connu, & dont la filiation soit suivie, est

I. ALEXANDRE D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit « & d'un Fief nommé *Polignac*, en Condomois, » qui s'est marié à *Hélène de Sedirac*, dont il eut

II. PIERRE D'ORLAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Pouypetit, qui fit, en 1047, donation de la moitié de la dîme de sa Métairie d'Auloue, en faveur des Recteurs de l'Eglise de Pouypetit, afin qu'ils priaient Dieu, pour le repos de son âme, & de celles de ses père & mère, & il pria JÉRÔME & BERNARD, qui fuit, ses fils, de ne point réclamer contre sa donation. Il frappa d'anathème tous ceux qui voudraient tenter de la faire rompre : *Igitur mihi nobili PETRO DE POLIGNACO, expunxit*

*Deus in animo meo & trina Majestas, & Dei misericordia & amor de Paradiso, ut in die judicii merces mea accrescat.....* *Dono pro pretio animæ meæ, animæ nobilis ALEXANDRI DE POLIGNACO, patris mei, jam defuncti, pro redemptione animæ Helenæ de Sediraco, matris meæ.....* *Mediam partem ex integro decimæ, quæ reperitur intra limites meæ bordæ d'Auloua, ut rectores Podii parvi de ab hodiernâ die, hanc habeant, teneant & possideant, usque ad consummationem sæculorum, & ut Deo serviant & illum rogent pro animâ meâ, & pro animabus meorum Atavorum, jam à longo tempore defunctorum : Deprecor filios meos nobilis HIERONIMUM & BERNARDUM DE POLIGNACO, hic præsentem, ut nunquam reclament contra meam donationem.....* *Si quis Diabolico furore & malâ cupiditate post mortem meam conaretur rumpere donationem, quam feci Ecclesiæ ædificatæ in honorem Sancti Andree, incidat in manus Dei terribilis, atque omni tempore maledictioni subjaceat ; leprâ Naaman succumbat ; ulceribus Job dominetur ; morte Anania & Saphira moriatur ; cum Chore, Dathan & Abiron, in ima Tartara demergatur ; cum Sodomitis & Gomorrhitis in ignem perpetuum cremetur, & cum Judâ Iscariote & Angelis ejus, sine fine caucietur....* Cette donation fut approuvée par Guillaume de Copa, alors Archevêque d'Auch, en 1047.

III. BERNARD D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui s'est marié à N.... de Tauzia, eut procès avec Guillaume de Montaut, Archevêque d'Auch, qui vouloit le déposséder de sa dime inféodée, & il s'opposa à ses prétentions. Bernard, Comte d'Armagnac, & Bernard, Comte d'Asarac, cousins & amis dudit BERNARD D'ORLAN, furent choisis pour terminer leurs différends : ils prononcèrent leur Sentence arbitrale, en faveur dudit BERNARD D'ORLAN, en 1095 :.... *Et dictus dominus archiepiscopus contendeat decimam, quam dictus BERNARDUS DE POLIGNACO, possidebat in territorio Podii diœcesis Auscitanae, usurpatam fuisse Ecclesiæ Auscis ab ejus Atavis, & volebat ut dictus BERNARDUS, restitueret dictam decimam præfatam Ecclesiæ Auscis, sed præfatus BERNARDUS recusavit, obedire mandato dicti GUILLELMI, & probavit per registra antiqua quæ erant in archivis antiquis*

*suæ famillæ decimam dictam occupatam fuisse, ab antiquo tempore legitime, justè, sine fraude, tam a patre suo mobili PETRO DE POLIGNACO, quam ab aliis suis Atavis, demum partes prædictæ volentes venire ad bonam concordiam, ut tollantur jurgia....* *Concefferunt simul ut Bernardus, Comes Armaniaci, & Bernardus, Comes Astariaci, consobrini & socii BERNARDI DE POLIGNACO, essent mediatores prædictæ contestationis : post serium & diligens examen juris, quod dictus BERNARDUS, habet in suâ decimâ sitâ in territorio Podii parvi diœcesis Auscitanae, nos prædicti judices, judicamus & judicavimus, quod præfatus BERNARDUS DE POLIGNACO, continuaret legitime possidere decimam suam sicut antea....* & ledit Guillaume de Montaut, Archevêque d'Auch, confirma ce jugement. BERNARD eut pour fils,

IV. LÉANDRE D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit, qui fit, en 1145, une donation de la quatrième partie de la dime de Pouypetit, aux Recteurs de ladite Eglise, afin qu'ils priaissent Dieu, pour le salut de son âme, de celle de BERNARD, son père, & de celle de N.... de Tauzia, sa mère. Ses deux fils, LOUIS, qui suit, & HIPPOLYTE, furent présents à cette donation & la confirmèrent..... *Quod ego nobilis LEANDER DE POLIGNACO, dominus vocatus territorii Podii-parvi unâ cum consensu, & purâ voluntate filiorum meorum his omnibus vocitarum, scilicet nobilium LUDOVICI & HIPPOLYTI DE POLIGNACO.....* *donavimus Domino nostro Jesu-Christo & ejus perpetuæ & gloriosissimæ Mariæ Virginis, & Ecclesiæ dedicatæ Sancto Andree, sitæ in Podio-parvo, & domino Joanni Dulinio ejusdem Ecclesiæ rectori & omnibus ejus successoribus, quartam partem decimæ in totis pertinentiis decimæ meæ sitæ in territorio Podii-parvi, dono, inquam, in perpetuum & trado irrevocabiliter pro redemptione animæ meæ, & animæ patris mei BERNARDI DE POLIGNACO, & matris meæ de Tauziano, & omnium meorum parentum, quartam partem decimæ ut rectores dictæ Ecclesiæ Podii-parvi in æternum eam firmiter teneant sine ulla contradictione, & eam libere possideant sine ullo calomniatore ad sustentationem vitæ. Hoc donum firmaverunt filii mei LUDOVICUS & HIPPOLYTUS, quòd si aliquis de parentibus meis, amici aut vicini, sive homo, sive fœmina, contrâ hanc car-*



*tam donationis in irritum revocare tentaverit, anathematis gladio severius procellatur, cum Chore, Dathan & Abiron, maledictioni divinæ, perpetuum subjiciatur à liminibus sanctæ matris Ecclesiæ universalis longius, atque per longius sequestretur, cum Judà Iscariote particeps fiat & de omnibus excommunicatus permaneat.*

LOUIS, ou LOUIS D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, marié à N.... de Barbazan, obtint en 1192, une sentence arbitrale des Comtes de Comminges, d'Armagnac & de Fezensac, qui le maintinrent dans la possession de sa dîme, contre Bernard de Sedirac, Archevêque d'Auch, qui le menaça de l'excommunier s'il ne lui rendoit toute sa dîme de Pouypetit; mais il prouva qu'elle étoit exempte de toute juridiction Episcopale..... *Dicitur dominus Archiepiscopus dicebat & petebat omnem decimam, quam dicitur LUDOVICUS DE POLIGNACO habet in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, vi autoritatis prædicti Concilii Lateranensis, affirmabat prædictam decimam fuisse bonum ecclesiasticum, quod dependebat ab Ecclesiâ Auscitanâ : contrà verò dicitur LUDOVICUS DE POLIGNACO, affirmabat nunquam suam decimam ad Ecclesiam Auscitanam pertinuisse, dicitur Bernardus, Archiepiscopus, illum minatus est sub pœna excommunicationis, si esset pertinax decreto Concilii Lateranensis, & nisi quàm primùm restitueret prædictam decimam, dicitur LUDOVICUS DE POLIGNACO, fortiter asserbat suam decimam ab omni tempore liberam fuisse à jurisdictione episcopali, tandem prædictus dominus, Archiepiscopus Auscitanus, & dominus LUDOVICUS DE POLIGNACO, amicis communibus compromiserunt Bernardum, Comitem Convennarum, & Geraldum, Comitem Armagnaci & Fezensaci, arbitros à dictis partibus communiter electos..... nos prædicti arbitri visis & auditis rationibus, utriusque partis diligenter habito concilio peritorum & examinatis rigorosè antiquis cartis, quæ tractant de decimâ, quæ pertinet ad nobilem LUDOVICUM DE POLIGNACO, dicitur dictum nostrum, sive arbitrium in hunc modum, quod dicitur dominus Archiepiscopus nihil habeat, nec habebit, nec habere potest aliquid nec bladum, nec vinum, nec quidquam absolutè in decimâ, quam LUDOVICUS DE POLIGNACO possidet in*

*territorio Podii parvi....* LOUIS eut pour fils,

VI. HENRI D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui confirma, en 1253, la donation de LÉANDRÉ, son aïeul, faite aux Recteurs de l'Eglise de Pouypetit, & dans sa confirmation, il pria les Recteurs de ladite Eglise de prier Dieu pour le salut de son âme, de celle de son père, LOUIS, & de celle de sa mère, N.... de Barbazan, & pour la conservation de ses enfans, HECTOR, qui fuit, & PHILIPPE D'ORLAN. Il maudit tous ceux qui voudroient anéantir sa confirmation.....

*Quam donationem prædictæ Ecclesiæ ego præfactus, nobilis HENRICUS DE POLIGNACO pro me & pro omnibus meis præsentibus & futuris, laudo, concedo, confirmo & approbo bonâ fide & absque fraude supradictæ Ecclesiæ in perpetuum tenendam, atque possidendam, & si quod jus habeo, vel habere debeo, totum illud quid sit dono Deo & prædictæ Ecclesiæ Sancti Andreae, existentis in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, & ego nunc considero recompensationem bonorum & malorum. Rogo per misericordiam Dei reâorem dictæ Ecclesiæ & ejus successores ut Deum omnipotentem pro salute animæ meæ, & animæ patris mei LUDOVICI DE POLIGNACO, & matris meæ de Barbazano, & pro salute omnium meorum primogenitorum, nobilium HECTORIS & PHILIPPI DE POLIGNACO..... Si quis homo vel fœmina meam annihilare confirmationem tentaverit, in iram Dei incurrat, & Judas Iscariotes participetur in infernum, hîc & in perpetuum, & sit sicut Ethnicus & Publicanus & absorbeant eos Tartara viventes sicut Chore, Dathan & Abiron, quos terra deglutivit, & omnes maledictiones Mosaicæ veniant super ipsos, 1253.*

VII. HECTOR D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, eut un procès, en 1292, avec Amanieu, Archevêque d'Auch. Il fut rendu en sa faveur une sentence arbitrale par Arnaud, Abbé de Condom, & par Odet de Lomagne, Seigneur de Fimarcon. L'Archevêque vouloit que ledit HECTOR lui payât la quatrième partie de sa dîme, mais il le refusa conjointement avec son fils, GUILLAUME, qui fuit, & prouva que son père, HENRI, en avoit joui, étant exempte de toute charge épiscopale.... *Igitur Amaneus, Archiepiscopus Auscienfis, & HECTORUS & filius ejus GUILLELMUS DE POLIGNACO amicabiliter & communiter nos*

*elegimus pro arbitris nostris Arnaldum, Abbatem Condomiensem, & Odet de Loumagnia, dominum de Fimarcon, & approbavimus, quidquid judicabunt super nostram litem. Dicitus Amaneus voluit cogere HECTOREM & filium ejus GUILLELMUM DE POLIGNACO, sedi Archiepiscopali Ausciensi, solvere quartam partem decimæ quam possident in territorio Podii-parvi, diocesis Auscitanæ; hoc audito, præfati HECTOR & ejus filius dixerunt se minimè consentire ut sua decima tali jugo submitteretur, cum sua decima nunquam fuisset Ecclesiastica: dicitus HECTOR sustinebat & probabat, quod suus pater nobilis HENRICUS DE POLIGNACO eam semper tenuerat liberrimam ab omni jure episcopali: attentè consideratis, auditis, examinatis suprâ dictis rationibus pronuntiatis ex utràque parte, nos prædicti, arbitri, decernimus, judicamus & judicavimus & statuimus HECTOREM DE POLIGNACO, & ejus filium GUILLELMUM, non debere solvere quartam partem decimæ, quam possident in Podio-parvo; recognovimus Amaneum, Archiepiscopum, nullum jus habere in prædictâ decimâ, &c.... Si quæ sanè persona ecclesiastica contrâ prædictum judicium venire tentaverit, potestatis honorisque sui dignitate careat, reamque se divino judicio existere de perpetrata inquietate cognoscat, & à sacratissimo corpore & sanguine Dei & Domini nostri redemptoris Jesu - Christi aliena fiat.*

VIII. GUILLAUME D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, vivoit en 1323; il eut pour fils,

IX. PIERRE D'ORLAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui s'est marié à N.... de Lasseran. Par son testament de 1328, il fonda une chapelle dans l'Eglise de Saint-Orens, Diocèse de Condom. Il voulut être enterré dans la même Eglise, aux pieds de son père GUILLAUME. Il pria son fils, GÉRAUD, qui suit, d'assigner un fonds nécessaire pour la substantion du Chapelain: la Famille nomme encore à cette chapelle; N.... de Pierrefitte, ancien Curé de Pouypetit, en étoit encore Chapelain en 1761.... *Ego nobilis PETRUS DE POLIGNACO, dominus de Podio-parvo, primum dono & offero animam meam, & corpus meum omnipotenti Deo, & beatæ Mariæ Virgini; eligo sepulturam meam in Ecclesiâ Sancti Orentii, diocesis*

*Condomiensis, ad pedes patris mei GUILLELMI DE POLIGNACO, ubicumque mors attigerit me citrà mare, & volo & instituo in dictâ Ecclesiâ unam capellaniam, volo quòd filius meus nobilis, GERALDUS DE POLIGNACO, ponat & constituat unum capellanum, & quâlibet hebdomadâ, singulis annis celebrabit unam Missam defunctorum pro redemptione animæ meæ, & animæ patris mei GUILLELMI DE POLIGNACO, & animæ uxoris meæ de Lasserano, & pro salute omnium meorum parentum, & dicitus GERALDUS filius meus constituat & assignabit fundum necessarium ad substantiationem honorabilem dicti capellani.*

X. GÉRAUD D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, transigea, en 1333, avec le Comte d'Ampuymartin, comme on le voit dans le second vol. des Registres du Greffe du Parlement de Paris, intitulé: *Concordiæ*, pag. 338. Il obtint la même année des Lettres Patentes de la Prévôté de Paris, qui confirmèrent une transaction passée entre lui & Guillaume de Flavacourt, Archevêque d'Auch, qui lui disputait sa dîme inféodée; mais celui-ci prouva que son père, PIERRE D'ORLAN, & ses ancêtres, en avoient de tout temps légitimement jouis. Il promit de la faire ratifier par son fils, PIERRE, qui suit; ledit Archevêque promit aussi de la faire approuver par le Pape & par le Roi. En effet, le tout fut confirmé par un Arrêt du Parlement de Paris, en la même année 1333. Il est parlé dans l'*Hist. de Bretagne*, tom. I, pag. 317, d'un Chevalier D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, de Guyenne, qui fut tué dans la guerre contre le Duc de Bretagne, en l'an 1392.

XI. PIERRE D'ORLAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, donna, en 1401, l'autre moitié de la dîme de la Métairie d'Auloué, aux Recteurs de l'Eglise de Pouypetit, suivant la recommandation qui lui en avoit été faite par GÉRAUD, son père, avant de mourir..... *Quod ego nobilis PETRUS DE ORLANO DE POLIGNACO, considerans fragilitatem meam, & omnium meorum parentum, & futuri judicii tremorem, dignam mortem mihi appropinquantem de die in diem, dono omnipotenti Deo, & Ecclesiæ Sancti Andreae existenti in territorio Podii-parvi, diocesis Auscitanæ, aliàs duas partes decimæ bordæ meæ de Aulouâ, ad me legitime pertinenti, & facio hoc donum, sicut*

*meus pater nobilis GERALDUS DE ORLANO, mihi quondam commendaverat ante mortem suam, ut retores dictæ Ecclesiæ placarent iram Dei, & parceret ejus peccatis, & iterum dono & concedo proprio motu, tant pro me, quàm pro meis hic præsentibus, & eorum successoribus, totam decimam quam habeo in dictâ bordâ de Aulouâ, & mea voluntas est ut retores præfetæ Ecclesiæ precipiant in perpetuum omnes fructus cujuscumque generis sint dictæ decimæ, & celebrabunt unam Missam quolibet anno ob remissionem peccatorum meorum, & pro salute animæ patris mei GERALDI D'ORLANI, & pro redemptione animarum omnium meorum parentum.....* Les Curés de cette Eglise jouissent encore aujourd'hui de la dime de toute la Métairie d'Aulouë. PIERRE eut pour fils,

XII. PIERRE D'ORLAN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui épousa, en l'an 1440, *Marquise de Larroqualnis*, fille de noble *Guillaume de Larroqualnis*. Elle institua, en 1486, pour héritier, DURAND, son fils, qui suit.

XIII. DURAND D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, eut, en 1512, un procès avec François de Clermont, Archevêque d'Auch, qui vouloit que sa dime fut taxée pour les dépenses de la construction de l'Eglise Métropolitaine d'Auch; mais ledit DURAND & son fils, GUILLAUME, qui suit, refusèrent de payer la somme d'argent à laquelle ils avoient été taxés. Il rapporta que PIERRE D'ORLAN DE POUYPEPETIT & DE POLIGNAC, son père, n'avoit encore rien payé, lorsque le Parlement de Toulouse rendit un Arrêt, en 1488, qui ordonnoit que la troisième partie des dîmes de l'Archevêque seroit employée à l'édifice de ladite Eglise..... *Et dictus DURANDUS, & ejus filius GUILLELMUS..... noluerunt solvere summam pecuniæ, cui condemnat, fuerant à dicto domino Archiepiscopo, propter quod nihil omnino solverat prædictæ Ecclesiæ Auscitanæ: insuper adjicit, quod Parlamentum Tolosæ anno millesimo quadringentesimo-octavo statuisset, judicasset, decrevisset & jussisset tertiatam partem decimarum Archiepiscopi Auscitani consumendam esse, ad ædificationem prædictæ Ecclesiæ, & in illo tempore dicta, decima, quam possidebat suus pater nobilis PETRUS DE ORLANO DE POLIGNACO, fuit taxata à Francisco, Cardinali, tunc regente dictam*

*Ecclesiam, nec à suo successore Joanne de la Trémoille, Archiepiscopus Auscitan: tandem prædictus dominus Franciscus, Archiepiscopus, & præfatus DURANDUS..... transfulerunt judicium hujusmodi causæ arbitrium Joannis Marræ, Episcopi Condomienfis, & domini Sancti Andreae, primi præfidis Parlamenti Tolosani, & judices prædicti examinauerunt cartas antiquas & novas dicti DURANI, & attentè pensatis rationibus dicti Archiepiscopi, statuerunt & judicauerunt quod prædictus Archiepiscopus malè intentasset litem præfato DURANO, cujus possessio erat legitima, & immunis ab omni taxatione Archiepiscopali, & dictus Archiepiscopus nihil in posterum possit petere, & exigere.....* DURAND D'ORLAN DE POUYPEPETIT & DE POLIGNAC obtint, en l'an 1503, un brevet pour commander 500 hommes. Il eut de *Bertrande de Crabensfère*, son épouse,

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JEAN, qui obtint aussi un brevet de 500 hommes, en 1515.

XIV. GUILLAUME D'ORLAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, servit dans les Troupes du Roi, & eut ordre, en 1526, d'aller, avec des Compagnies, détachés pour lors de l'Armée, à Villefranche, pour détruire tout ce qui pourroit servir de commodité aux ennemis de S. M. En 1539, il rendit hommage au Roi, étant fondé de procuration par DURAND & *Bertrande*, ses père & mère. Il épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1531, noble *Marguerite du Boufquet*, dont il eut

XV. FRIX D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit & de Polignac, qui fut en 1560 Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes des Ordonnances du Roi. Il servit sous le commandement du Comte de Brissac, alors Colonel Général des Troupes de France. *Blaise de Montluc*, son cousin, Lieutenant Général, le chargea de se rendre à Vic-Ferezac, en Armagnac, pour empêcher le progrès de la Religion Protestante. Il eut ordre du Roi, en 1574, de lever un corps de 200 hommes de pied, pour s'opposer aux entreprises des ennemis de S. M., & pour l'entretien de ses Compagnies, il eut un autre ordre, en 1576, de faire contribuer les villes & villages des environs de Lavardac. Il eut la même année le Gouvernement de Lanapas, dans le Comté d'Armagnac. Il épousa, par contrat de l'an

née 1570, noble *Jeanne du Bouzet*, Dame du Boutet, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il en eut

XVI. JEAN D'ORLAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Pouypetit, Polignac & du Boutet, qui servit avec le Marquis de Fimarcon, & se trouva aux prises de Salces, Perpignan & autres Places. Il épousa, par contrat du 19 Mars 1623, noble *Jeanne de Seiffes*, fille de *Fabien*, Seigneur de Sirac, & de *Louise d'Esparbez*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, Capitaine, dans le Régiment de Bresse en 1646 ;
3. FRANÇOIS, Major au Régiment d'Anjou en 1650 ;
4. Et un autre FRANÇOIS, Exempt d'une Compagnie des Gardes du Corps & Aide Major de celle commandée par M. le Duc de Luxembourg en 1675.

XVII. JEAN-CHARLES D'Orlan, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, Capitaine dans le Régiment d'Anjou en 1647, testa en 1676, & laissa de *Seraïne de Mellet*, son épouse,

JEAN, qui suit ;

Plusieurs autres garçons, dont un mourut Lieutenant dans le Régiment de Guiche en 1689 ;

Et des filles, dont une fut Abeffe de la Romieu, dans le Diocèse de Condom.

XVIII. JEAN D'ORLAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, fut fait Capitaine au Régiment de Picardie en 1689. Il épousa *Marquise de Testas*, dont il eut

XIX. JOSEPH D'ORLAN, Seigneur de Pouypetit, de Polignac & du Boutet, qui s'est marié, en 1721, à noble *Marie-Louise-Françoise de Puymirol*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Martin & de Lartigue, & de N.... de *Borista*. De ce mariage font issus :

1. ANTOINE, né en 1725, Lieutenant dans le Régiment de Touraine en 1744, retiré du service par infirmité ;
  2. JEAN-MARIE, Prêtre, né en 1731, « Prieur de Beaulieu, Diocèse de Limoges, en 1768 ; »
  3. PIERRE, né en 1741 ;
  4. LOUIS, né en 1742 ;
- Et trois filles, non mariées.

Il y a une branche cadette dont est ANTOI-

NE, Comte d'ORLAN DE POLIGNAC, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, né le 21 Février 1742, qui a été admis aux Chevaux-Légers de la Garde du Roi le 22 Mars 1758.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 fasces de gueules ; au 2 de gueules, chargé d'une épée d'or, surmontée d'une couronne de France du même ; & au 3 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 4 lunels, ou croissants d'argent.* (Cet Article a été composé sur des Mémoires communiqués par la Famille, & l'Auteur n'a pas vu les Titres.)

ORLANDIN, ou ORLANDINI. Cette Famille, « qui se dit sortie des ORLANDINI d'Italie, est établie à Valence, en Dauphiné, » & a tenu depuis longtemps les principales dignités dans l'Etat de Florence. On lit, dans un Recueil manuscrit, conservé dans la Bibliothèque de M. d'Hozier, qu'aux mois d'Août 1568, Juin 1573, Août 1615 & Juillet 1641, furent élus successivement Prieurs ou Chefs de la Justice de cet Etat de Florence, PIERRE, BARTHÉLEMY, ANNIBAL & FRANÇOIS ORLANDINI. Une branche de cette Famille passa en France sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, & elle subsiste encore dans les personnes de JACQUES & CHARLES ORLANDIN.

ALEXANDRE ORLANDINI, fils de JEAN, & petit-fils de JÉRÔME, vint s'établir à Lyon ; mais comme la qualité de Gentilhomme ne pouvoit être reconnue en France sans l'autorité du Souverain, il se pourvut devant le Roi HENRI IV, & obtint, tant pour lui que pour son neveu, ALEXANDRE, qui suit, & NICOLAS, qu'il avoit amenés avec lui, des Lettres Patentes du 28 Février 1608, registrées à la Cour des Aides de Paris le 27 Octobre 1610, par lesquelles, après avoir vu l'attestation du Grand-Duc de Toscane, donnée à Florence le 20 Octobre de l'an 1606, S. M. les déclara nobles & de la même Famille que les ORLANDINI, de Florence, comme issus de JEAN & de JÉRÔME ORLANDINI, qui avoient tenus les premiers rangs entre la Noblesse, & ordonna qu'ils fussent réputés pour vraiment nobles, & qu'ils jouissent de tous les honneurs, dignités & prérogatives dont jouissoient les Gentilshommes du Royaume. Le même ALEXANDRE fit bâtir le chœur de l'Eglise des Dominicains de Lyon, & on y voit encore, sur la principale porte, les armoiries de sa Famille, avec cette inscription : *D. O. M.*

*Jesu-Christo Redemptori, Dei-Paræ Virgini, ac Sanctis hujus templi Præsitibus, Joanni-Baptistæ & Dominico, CLARISSIMUS DOM. ALEXANDER ORLANDINI, patriâ Lugdunensis, genere & nobilitate Florentinus, odeum sacri penetralis augustè ditans, gratè dicavit.*

I. ALEXANDRE ORLANDIN, neveu du précédent, épousa, vers 1611, Dame *Hilaire de Gadagne*, dont il eut :

II. CHARLES ORLANDIN, Ecuyer, qui fut baptisé le 2 Octobre 1612. Il servit plusieurs années dans le Régiment des Gardes Françaises, ensuite s'établit à Valence, en Dauphiné; y fit un codicille le 5 Janvier 1660, & mourut, avant le 29 Janvier 1687, laissant de son mariage avec *Judith de Pachtot*,

III. LOUIS ORLANDIN, Sieur de Fontlozier, qui fut baptisé le 8 Janvier 1639. Il fut Colonel Commandant de la Milice de Valence & servit avec les Nobles de Dauphiné, dans l'arrière-ban, suivant un certificat donné à Saumur, le 27 Septembre 1692, par Pierre de Lolle, Sieur de Fontchaude, Commandant la Noblesse de ladite Province. Il fit son testament le 11 Février 1702, & mourut le 21 du même mois. Il avoit épousé, le 30 Mars 1689, *Marie Teyssier*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CHARLES, rapporté après son aîné;
3. MARIE, qui a épousé, le 7 Juin 1713, *Just-Henri de Tardivon*, Seigneur du Clap, en Vivarais, &c., dont elle fut la seconde femme, & en eut postérité. Voy. TARDIVON ;
4. Et JEANNE, Religieuse Ursuline à Valence.

IV. JACQUES ORLANDIN, Ecuyer, né le 5 Juillet 1695, est, comme le fut son père, Colonel de la Milice de Valence. Il a épousé, par contrat du 15 Avril 1736, *Madeleine Chapat*, dont il eut :

CHARLES, qui suit ;

Et trois filles : l'une est nommée MARIE ; la seconde, LOUISE, est Religieuse de la Visitation à Valence, & la troisième VIRGINIE.

V. CHARLES ORLANDIN, né le 26 Avril 1740, est Capitaine au Régiment des Volontaires du Dauphiné en 1761 : nous ignorons s'il est marié & s'il a des enfans.

IV. CHARLES ORLANDIN, Ecuyer, Sieur de Fontlozier (second fils de Louis, & de *Marie Teyssier*), né le 25 Janvier 1699, Lieutenant

dans le Régiment de Ruffec, puis Prévôt du Vivarais, Velay & Gévaudan, épousa, par contrat du 21 Février 1740, *Claudine du Besset*, veuve de *Charles du Bouchet*, & fille d'*Antoine du Besset*, & de *Claudine de Monteynard*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES-CHARLES, Ecuyer, né le 22 Février 1741 ;
2. Et ETIENNE, né le 18 Janvier 1742. (Nous ignorons aussi l'état actuel de cette branche.

Les armes : *tranché, enté, nébulé d'or & de sable ; au lambel de 4 pendants de gueules en chef, & une bordure engrêlée, aussi de gueules.*

\* ORLÉANS, Ville située sur la Loire, Capitale du pays nommé *Orléanais*, qui resta longtemps sous la domination des Romains.

ATILA, Roi des Huns, assiégea la ville d'*Orléans* ; mais les Romains, secourus par les autres peuples de la Gaule, & conduits par AÉTIUS, l'obligèrent à se retirer. La ville d'*Orléans* & l'*Orléanais* ne tombèrent sous la domination des Français que du temps de CLOVIS, en 486, après la défaite de SYAGRIUS, dernier Patrice, ou Gouverneur des Romains, dans cette partie de la Gaule. Lors de la division de la Gaule, sous les enfans de CLOVIS & sous ceux de CLOTAIRE II, la ville d'*Orléans* fut la Capitale d'un Royaume particulier. Cette Ville, avec ses dépendances, fut ensuite du Royaume d'Austrasie jusqu'à la mort du jeune SIGEBERT ; c'est alors qu'elle fut incorporée au Royaume de Neustrie. Vers la fin de la seconde Race de nos Rois, les Gouverneurs s'étant appropriés leurs Gouvernements, la ville d'*Orléans* échut à HUGUES le Grand, mort en 956. Son fils, HUGUES CAPET, étant parvenu à la Couronne, réunit en 987 *Orléans* & l'*Orléanais*. PHILIPPE VI, Roi de France, connu sous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, érigea la ville d'*Orléans* en Duché, & la donna, avec les Comtés de *Valois* & de *Beaumont-le-Roger*, &c., le 16 Avril 1344, pour les tenir en *Pairie*, à son second fils, PHILIPPE DE FRANCE, mort, sans postérité, en 1375. CHARLES VI, le 4 Juin 1392, donna la même Ville, avec le même titre, à son frère LOUIS DE FRANCE, mort en 1407, & ce en échange du Duché de Touraine. CHARLES, fils aîné de LOUIS, mort en 1455, & son petit-fils LOUIS, la possédèrent successivement. Ce dernier, qui la réunit à la Couronne, fut Roi

de France en 1478, après la mort du Roi CHARLES VIII, sous le nom de LOUIS XII. FRANÇOIS I<sup>er</sup> donna, le 12 Juin 1540, les Duchés d'Orléans, d'Angoulême, &c., à CHARLES DE FRANCE, son troisième fils, pour partie de son apanage. Après la mort de ce Prince, sans alliance, arrivée le 9 Septembre 1545, le Duché d'Orléans & le Comté de Gien furent donnés, en 1569, à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, pour son douaire. CHARLES IX, au mois de Février 1573, unit la Terre & Seigneurie de *Château-Renaud* au Duché d'Orléans. Ce *Duché-Pairie* fut donné, dans le mois de Juillet 1626, avec le Duché de *Chartres* & le Comté de *Blois*, à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, frère puîné de LOUIS XIII, pour son apanage, lequel mourut en 1660, & ne laissa que des filles & un garçon mort jeune. LOUIS XIV donna encore le même titre de *Duc d'Orléans*, en Mars 1661, à son frère, PHILIPPE I<sup>er</sup>, tige de la Maison d'ORLÉANS, subsistante, dont nous parlerons ci-après.

Des premiers Ducs d'ORLÉANS sont sortis :

1<sup>o</sup> Les Comtes d'Angoulême, qui ont eu pour auteur JEAN d'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, surnommé *le Bon* (fils puîné de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans), né le 26 Juin 1404, mort le 30 Avril 1467. CHARLES d'ORLÉANS, son fils, Comte d'Angoulême, mourut le 1<sup>er</sup> Janvier 1496. Il eut de *Louise de Savoie*, Duchesse d'Angoulême & d'Anjou, entr'autres enfans, FRANÇOIS I<sup>er</sup>, Roi de France. Voyez \* FRANCE;

2<sup>o</sup> les Comtes de *Dunois*, Comtes, puis Ducs de *Longueville*, qui ont eu pour auteur JEAN d'ORLÉANS, Comtes de *Dunois* & de *Longueville*, Grand Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de *Cany*. HENRI d'ORLÉANS, II<sup>e</sup> du nom, Duc de *Longueville*, &c., eut entr'autres enfans :

1. JEAN-LOUIS-CHARLES, dit *l'Abbé*, Duc de *Longueville* & d'*Estouteville*, Comte de *Dunois* & de *Saint-Paul*, qui se fit Prêtre en 1669, & mourut en 1694. Il est le dernier mâle de cette illustre branche;
2. CHARLES-PARIS, qui suit;
3. Et ANNE-MARIE, leur sœur consanguine, qui n'eut point d'enfans d'*Henri de Savoie*, Duc de *Nemours*.

CHARLES-PARIS d'ORLÉANS, Duc de *Longueville* & d'*Estouteville*, Comte de *Saint-*

Paul, Prince souverain de *Neufchâtel*, &c., né en 1649, fut tué au passage du Rhin, près du fort de *Tolhuys*, en Hollande, le 12 Juin 1672, dans le temps qu'il alloit être élu Roi de Pologne. Il n'a pas été marié, & a laissé un fils naturel, appelé *le Chevalier de Longueville*, qui fut légitimé le 7 Septembre 1672. Voy. DUNOIS & LONGUEVILLE;

Des Ducs de *Longueville* sont issus les Marquis de *Rothelin*, qui ont eu pour auteur FRANÇOIS d'ORLÉANS, bâtard de *Rothelin*, fils naturel de FRANÇOIS d'ORLÉANS, Marquis de *Rothelin*, & de *Françoise Blosset*, Dame du *Pleffis-Paté*; celui-ci étoit fils puîné de LOUIS d'ORLÉANS, I<sup>er</sup> du nom, Duc de *Longueville*, & de *Jeanne de Bade*, Marquise de *Hochberg* & de *Rothelin*. Ils ont fini à ALEXANDRE d'ORLÉANS, Marquis de *Rothelin*, qui est mort le 15 Mai 1764, Lieutenant Général des Armées du Roi, sans laisser d'enfans de son mariage contracté, par dispense, le 29 Juillet 1716, avec *Marie-Philippe-Henriette Martel de Clère*, sa nièce, morte le 3 Février 1728, âgée de 32 ans & demi. Il s'est remarié, en Juin 1739, à *Marie-Catherine-Dorothee de Roncherolles de Pont-Saint-Pierre*, veuve de *François de Rivoire*, Marquis du Palais, dont il a eu deux filles. Voy. ROTHELIN.

Les armes de ROTHELIN sont : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'or; au lambel de 3 pendans d'argent en chef, brisés en cœur d'un bâton de gueules, raccourci du même.*

Des Marquis de *Rothelin* sont issus les Comtes de *Néaufle* & de *Rothelin*, lesquels ont commencé à FRANÇOIS d'ORLÉANS (troisième fils d'HENRI, I<sup>er</sup> du nom, Marquis de *Rothelin*, & de *Catherine-Henriette de Loménie*). Ils ont fini à FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS d'ORLÉANS, Comte de *Rothelin*, mort sans postérité, le 28 Janvier 1728, âgé de 58 ans.

*Maison d'ORLÉANS, qui subsiste.*

XXIV. PHILIPPE, fils de FRANCE, appelé MONSIEUR, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpensier (second fils du Roi LOUIS XIII & d'ANNE d'AUTRICHE), naquit au vieux Château de *Saint-Germain-en-Laye* le 21 Septembre 1640, & porta le titre de *Duc d'Anjou* jusqu'après le décès de son oncle, GASTON, Duc d'ORLÉANS, qu'il prit celui de *Duc d'Orléans*.

Ce Duché lui fut donné en apanage, avec ceux de Valois, de Chartres & la Seigneurie de Montargis, &c., pour en jouir en *Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661. Son Duché fut encore augmenté du Duché de Nemours, par Lettres du mois d'Avril 1672, & le Duché de Montpensier lui vint par un legs universel d'ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, sa cousine, fille de GASTON, morte en 1693, suivant le testament de cette Princesse, du 27 Février même année. PHILIPPE D'ORLÉANS assista au Sacre de LOUIS XIV, son frère, à Reims, le 7 Juin 1654, & y représenta le Duc de Bourgogne, premier Pair de France; fut reçu Chevalier des Ordres le lendemain; eut, en 1672, le commandement d'une Armée qui passa en Hollande, avec laquelle il assiégea Orfroy, Zutphen & autres Places; commanda le siège de Maëstricht en 1673; accompagna LOUIS XIV aux sièges de Besançon & de Dôle en 1674, de Limbourg & de Condé en 1675; réduisit, en 1676, Bouchain sous l'obéissance du Roi; prit Saint-Omer; se trouva, la campagne suivante, à la conquête de Gand & d'Ypres, aux prises de Mons en 1691, de Namur en 1692, & ne quitta S. M., que pour commander des Armées séparées. Il mourut à Saint-Cloud, d'apoplexie, le 9 Juin 1701: son corps fut porté à Saint-Denis le 20 du même mois, son cœur au Val-de-Grâce, & fut inhumé le 23 Juillet suivant. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 31 Mars 1661, HENRIETTE-ANNE, Princesse d'ANGLETERRE, fille puînée de CHARLES I<sup>er</sup>, Roi de la Grande-Bretagne, & d'HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, née à Exeter le 16 Juin 1644, morte, presque subitement, au Château de Saint-Cloud, le 30 Juin 1670. Son corps fut porté à Saint-Denis le 4 Juillet, & enterré le 21 Août suivant; son cœur déposé au Val-de-Grâce, & ses entrailles dans la Chapelle d'ORLÉANS aux Célestins; & 2<sup>o</sup> le 21 Novembre 1671, *Charlotte-Elisabeth de Bavière*, fille de *Charles-Louis*, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & de *Charlotte de Hesse*, née le 27 Mai 1652, morte à Saint-Cloud le 8 Décembre 1722, & inhumée à Saint-Denis. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPE-CHARLES, Duc de Valois, né le 16 Juillet 1664, tenu sur les fonts de baptême, le 6 Décembre 1666, par le Duc d'Enghien, au nom du Roi d'Angleterre, & par Mademoiselle D'ORLÉANS, Duchesse

de Montpensier, pour la Reine; il mourut le 8 du même mois, & fut inhumé à Saint-Denis;

2. MARIE-LOUISE, dite *Mademoiselle D'ORLÉANS*, née au Palais-Royal le 27 Mars 1662, mariée, par Procureur, dans la Chapelle de Fontainebleau, le 31 Août 1679, à CHARLES II, Roi d'ESPAGNE; elle est morte à Madrid le 12 Février 1689, sans enfans, & son corps fut porté à l'Escorial, sépulture des Rois Catholiques;
3. N.... D'ORLÉANS, morte, après sa naissance, au Château de Versailles, le 9 Juillet 1665, sans avoir été nommée;
4. ANNE-MARIE, appelée *Mademoiselle de Valois*, née à Saint-Cloud le 27 Août 1669, baptisée en 1670, morte à Turin le 26 Août 1728, laquelle avoit épousé, par Procureur à Versailles, le 10 Avril 1684, VICTOR-AMÉDÉE II, Duc DE SAVOIE, Prince de Piémont, depuis Roi de Sicile, auquel Royaume il renonça pour celui de Sardaigne, dont postérité. Voyez SAVOIE.

Et du second lit fortirent :

5. ALEXANDRE-LOUIS, Duc de Valois, né à Saint-Cloud le 2 Juin 1673, qui mourut au Palais-Royal le 16 Mars 1676: son corps fut porté à Saint-Denis & son cœur au Val-de-Grâce;
6. PHILIPPE, qui suit;
7. Et ELISABETH-CHARLOTTE, appelée *Mademoiselle de Chartres*, née à Saint-Cloud le 13 Septembre 1676, qui s'est mariée, le 13 Octobre 1698, à *Léopold-Joseph-Charles-Dominique-Agapet-Hyacinthe*, Duc de Lorraine & de Bar, mort au Château de Lunéville le 27 Mars 1729, âgé de 50 ans, & elle a testé à Commercy, en Lorraine, le 23 Décembre 1744, ayant eu nombreuse postérité. Voyez LORRAINE.

XXV. PHILIPPE, II<sup>e</sup> du nom, petit-fils DE FRANCE, Duc D'ORLÉANS, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpensier, naquit à Saint-Cloud le 2 Août 1674, porta, du vivant de son père, le titre de *Duc de Chartres*, & fut fait Chevalier des Ordres le 2 Juin 1686. Ses premières actions militaires furent au siège de Mons & au combat de Leuze le 18 Octobre 1691; se trouva à la prise de Namur en 1692; commanda un corps de Troupes au combat de Steenkerke le 3 Août de la même année, où il fut blessé légèrement; se distingua à la bataille de Neerwinden le 27 Juillet 1693, & y combattit à la tête de la Cavalerie, dont il avoit le commandement; fut fait Chevalier de la Toison d'Or par le Roi

d'Espagne, dont il reçut le Collier le 7 Août 1701; alla commander l'Armée d'Italie en 1706, après le Duc de Vendôme, qui alla commander en Flandre; fut blessé, à la levée du siège de Turin, le 7 Septembre de la même année; passa l'année suivante en Espagne pour y commander les Armées des deux Couronnes, avec lesquelles il prit la Ville & le Château de Lerida; réduisit le Royaume d'Aragon sous l'obéissance de son légitime Souverain; retourna en 1708 avec le même commandement, & se rendit maître de la ville de Tortose & de plusieurs autres Places de Catalogne. A la mort de Louis XIV, la Régence du Royaume, durant la minorité de Louis XV, lui appartenoit par sa naissance, & elle lui fut déferée par Arrêt du Parlement, rendu en présence des Princes du Sang & des Ducs & Pairs, le 2 Septembre 1715, le Roi séant en son Lit de Justice, & publié le 12 du même mois. Il établit six différents Conseils, pour y traiter les différentes matières concernant l'Eglise, la Guerre, la Marine, les Finances, les Affaires Etrangères & celles du dedans du Royaume, ressortissans tous à un Conseil suprême de Régence, où il déclara vouloir se conformer à la pluralité des suffrages, dans tout ce qui y seroit rapporté, à l'exception pourtant des Charges, Emplois, Bénéfices & Grâces, qu'il se réserva d'accorder à ceux qu'il en jugeroit plus dignes, & après avoir consulté le Conseil de Régence. Il affermit la paix avec toutes les puissances de l'Europe; représenta au Sacre de Louis XV, le Duc de Bourgogne, premier des Pairs Laïcs. Ses fonctions de Régence étant finies, à la majorité du Roi, le 16 Février 1723, S. M. le pria de l'assister toujours de ses conseils, & l'engagea ensuite de se charger du détail des affaires & des fonctions de *principal Ministre*, dont les Lettres lui furent expédiées le 11 Août de la même année; mais ce Prince mourut subitement d'apoplexie à Versailles, le Jeudi 2 Décembre 1723: il fut inhumé à Saint-Denis le 4 Février 1724, ses entrailles portées à Saint-Cloud, & son cœur au Val-de-Grâce. Il avoit épousé, à Versailles, le 18 Février 1692, FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Blois*, légitimée de France, fille du Roi Louis XIV, morte à Paris, au Palais-Royal, le 1<sup>er</sup> Février 1749, après une longue maladie, & inhumée, le 6 du même mois, dans la Chapelle du Couvent

du Prieuré de la Madeleine-de-Trefnel, Faubourg Saint-Antoine, comme elle l'avoit ordonné par son testament, & son cœur fut porté le même jour au Val-de-Grâce. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, qui suit;
2. N.... D'ORLÉANS, appelée *Mademoiselle de Valois*, née le 17 Décembre 1693, qui mourut le 17 Octobre 1694, & fut inhumée au Val-de-Grâce;
3. MARIE-LOUISE-ELISABETH, appelée *Mademoiselle*, née le 20 Août 1695, baptisée à Saint-Cloud le 29 Juillet 1696, mariée, dans la Chapelle du Château de Versailles, le 6 Juillet 1710, à CHARLES, fils de FRANCE, Duc de Berry, &c., dont elle resta veuve le 4 Mai 1714; mourut au Château de la Muette, dans le Bois de Boulogne, le 21 Juillet 1719, & fut inhumée à Saint-Denis le 24 du même mois, & son cœur porté au Val-de-Grâce. Ils eurent postérité. Voy. FRANCE;
4. LOUISE-ADÉLAÏDE, appelée *Mademoiselle de Chartres*, née le 13 Août 1698, qui prit le voile de Religieuse dans l'Abbaye de Chelles, le 30 Mars 1717, y fit profession le 23 Août de l'année suivante, sous le nom de *Sainte-Bathilde*, en fut bénite Abbessse le 14 Septembre 1719, & est morte au Couvent de la Madeleine-de-Trefnel le 9 Février 1743, où elle a été inhumée le 21, sans cérémonie, ainsi qu'elle l'avoit demandé pendant sa maladie;
5. CHARLOTTE-AGLAË, appelée *Mademoiselle de Valois*, née le 22 Octobre 1700, mariée, à Paris par Procureur, le 12 Février 1720, à *François-Marie d'Este*, Duc de Modène, &c., elle est morte à Paris en 1761, ayant eu postérité. Voy. ESTE (D');
6. LOUISE-ELISABETH, appelée *Mademoiselle de Montpensier*, née à Versailles le 11 Décembre 1709, accordée, par contrat passé à Paris le 16 Novembre 1721, à LOUIS, Prince des Asturies, depuis Roi d'ESPAGNE sous le nom de LOUIS, 1<sup>er</sup> du nom, par l'abdication volontaire du Roi PHILIPPE V, son père, en date du 15 Janvier 1724; devint, par la mort de son mari, Reine Douairière d'Espagne; elle a repassé en France, a habité le Palais du Luxembourg, où elle est morte, sans avoir eu d'enfans, en 1750, & a été inhumée à Saint-Sulpice. Voy. ESPAGNE;
7. PHILIPPE-ELISABETH, appelée *Mademoiselle de Beaujolais*, née à Versailles le 18 Décembre 1714, accordée, par contrat passé à Versailles le 25 Novembre 1722, à l'Infant DON CARLOS (aujourd'hui Roi d'ESPA-



gne), fils du Roi PHILIPPE V & d'*Elisabeth Farnèse*, Princesse de Parme, sa seconde femme. Elle est revenue en France en 1725, avec la Reine Douairière d'Espagne, sa sœur, & est morte de la petite-vérole, le 21 Mars 1734, au Château de Bagnolet, près de Paris, & a été inhumée le lendemain, sans cérémonies, au Val-de-Grâce, dans le Caveau de la Chapelle de la Reine ANNE D'AUTRICHE;

8. Et LOUISE-DIANE, appelée *Mademoiselle de Chartres*, née à Paris le 27 Juin 1716, mariée, le 22 Janvier 1732, à LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conti, &c. ; elle est morte le 26 Septembre 1736, laissant de son mariage un fils, appelé *le Comte de la Marche*. Voyez BOURBON, branche DE BOURBON-CONTI, &c.

Le Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, a eu encore plusieurs enfans naturels, entr'autres :

1. JEAN-PHILIPPE, dit *le Chevalier d'ORLÉANS*, Grand Prieur de France de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Abbé d'Hautvillers, Grand d'Espagne, Général des Galères de France, né à Paris en 1702, de *Marie-Louise-Madeleine-Vidoire le Bel*, Comtesse d'Argenton, ci-devant fille d'honneur de S. A. R. la Duchesse d'ORLÉANS; lequel fut légitimé au mois de Juillet 1706; il fit, en qualité de Volontaire, la campagne de 1644, dans l'Armée du Roi en Allemagne; alla en Provence pendant la campagne de 1747, & commanda les Galères qui étoient à Monaco & à Antibes, pour porter des secours à l'Armée du Roi dans le Comté de Nice. Il est mort à Paris le 16 Juin 1748;
2. CHARLES DE SAINT-ALBIN, né le 5 Avril 1698, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, qui fut sacré Evêque & Duc de Laon le 26 Avril 1722, Archevêque de Cambrai le 17 Octobre 1723, dont il se démit, avec un Brevet de conservation des honneurs de la Pairie, & fut ensuite nommé Abbé de Saint-Evroult;
3. Et PHILIPPE-ANGÉLIQUE DE FROISSY, née à Saint-Cloud le 9 Juillet 1705, qui fut mariée, par contrat du 10, célébration le 21 Septembre 1718, avec *Henri-François*, Comte de *Ségur*, décédé en Juin 1751, ayant eu postérité. Voy. SÉGUR.

XXVI. LOUIS, Duc d'ORLÉANS, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpensier, &c., premier Prince du sang, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, né à

Tome XV.

Verfailles le 4 Août 1703, baptisé le 3 Juillet 1710, prit séance au Parlement le 12 Août 1717, entra au Conseil de Régence le 30 Janvier 1718 & à celui de la Guerre le lendemain. Le Roi Louis XV, par une Déclaration du mois de Janvier 1719, enregistrée au Parlement le 24 du même mois, lui accorda voix délibérative dans le Conseil de Régence; & à la fin du mois d'Août de la même année, il fut fait Gouverneur du Dauphiné, dont il prêta serment le 17 Septembre suivant; fut nommé, en 1720, Grand Maître des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare: en eut les Bulles du Pape CLÉMENT XI, & en prêta serment, entre les mains de S. M., le 22 Février suivant; fut pourvu de la charge de Colonel Général d'Infanterie Française & Etrangère le 11 Mai 1721; représenta, au Sacre du Roi Louis XV, le Duc de Normandie; a été fait Chevalier des Ordres dans l'Eglise Métropolitaine de Reims; a succédé au Duc d'ORLÉANS, son père, le 2 Décembre 1723; a obtenu du Roi, par sa Déclaration du 6 Janvier suivant, en qualité de premier Prince du Sang, une Maison composée de 166 Officiers, dont un premier Gentilhomme de la Chambre, un premier Ecuyer, un premier Maître d'Hôtel, avec les mêmes privilèges des Communiaux de la Maison de S. M. Il fut chargé, en 1725, des pouvoirs du Roi, pour épouser en son nom la Princesse DE POLOGNE, fille du Roi STANISLAS; se démit, le 29 Décembre 1730, de la charge de Colonel Général de toute l'Infanterie, & au mois d'Octobre 1747, de son Gouvernement du Dauphiné. Il est mort à l'Abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, dans les exercices de la plus haute piété, le 4 Février 1752, où il est inhumé. Il avoit épousé, par contrat du 14 Juin 1724, & par Procureur, le 18 du même mois, *Auguste-Marie-Jeanne*, Princesse de *Bade*, née le 10 Novembre 1704, morte au Palais-Royal, à Paris, le 8 Août 1726, universellement regrettée, & inhumée au Val-de-Grâce. Elle étoit fille de *Louis-Guillaume*, Prince de *Bade-Baden*, Généralissime des Troupes de l'Empire, mort le 4 Janvier 1707, & de *Françoise-Sibylle de Saxe-Lauenbourg*. De ce mariage sont nés:

1. LOUIS-PHILIPPE, qui suit;
2. Et LOUISE-MADELEINE, née à Paris le 5 Août 1726, morte au mois de Mai 1728, & inhumée au Val-de-Grâce.

P

XXVII. LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, titré *Duc de Chartres* du vivant de son père, premier Prince du sang, premier Pair de France, né à Versailles le 12 Mai 1725, fut, au commencement de l'année 1730, retiré des mains des femmes; eut pour Sous-Gouverneur le Marquis de Bombelles, Brigadier des Armées du Roi : son père ayant déclaré qu'il feroit lui-même son Gouverneur. Il commença ses exercices comme Mousquetaire dans la première Compagnie; reçut les cérémonies du baptême le 2 Juin 1732, des mains de l'Abbé Jacques-Bon Gigault de Bellefonds, Aumônier du Roi de quartier; eut pour parrain & marraine le Roi & la Reine; obtint, le 27 Mars 1737, le Régiment de la Ferté-Imbault, qui reprit le nom de *Chartres* qu'il avoit porté auparavant; fut reçu, le 5 Juin 1740, Chevalier des Ordres; fit la campagne de 1742 en Flandre, où il commanda la Cavalerie; fit celle de 1743 en Allemagne, où il eut un pareil commandement; se trouva à la bataille de Dettingen sur les bords du Mein, donnée le 27 Juin 1743, contre les Troupes alliées de l'Impératrice-Reine de Hongrie, dont le succès ne fut pas favorable à l'Armée Française, commandée par le Maréchal de Noailles : le Duc d'ORLÉANS, qui n'étoit encore que *Duc de Chartres*, s'y distingua beaucoup, & chargea trois fois les ennemis à la tête de la Maison du Roi; fut fait Maréchal de Camp au mois de Juillet suivant, Lieutenant Général le 26 Juin 1744 : en cette qualité se trouva à la tranchée de la ville de Fribourg-en-Brisgau, où il commanda le 29 Octobre 1744; se trouva aux sièges de Menin & d'Ypres; fit aussi la campagne de 1745, & les sièges des Ville & Citadelle de Tournai & la bataille de Fontenoy lui fournirent de nouvelles occasions de donner des preuves de son courage & de sa valeur; il continua de servir dans la même Armée & d'y être employé, par Lettres des 1<sup>er</sup> Mai 1746 & 1<sup>er</sup> Mai 1747; obtint le Gouvernement & la Lieutenance Générale du Dauphiné, en survivance de son père, par Provisions du 8 Novembre de la même année; a pris, à la mort de celui-ci, le nom de Duc d'ORLÉANS, & a eu tous les Régiments d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons du nom d'ORLÉANS, laissant celui de *Chartres*, dont il étoit Colonel, à son fils, le Duc de ce nom, rapporté ci-après. Il a été nommé Chevalier de la

Toison d'Or le 9 Juin 1747, & a été reçu le 9 Décembre suivant; a été employé à l'Armée du Bas-Rhin, par Lettres du 1<sup>er</sup> Mars 1757; marcha, le 4 Juillet, à la tête de 23 bataillons & de 22 escadrons, pour s'emparer de Cassel que les ennemis avoient évacué. Il est veuf depuis le 9 Février 1759, de LOUISE-HENRIETTE DE BOURBON-CONTI, qu'il avoit épousée, en présence du Roi & de la Reine, le 17 Décembre 1743, fille de LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, Duc de Mercœur, &c., Gouverneur du Haut & Bas-Poitou, Grand Prieur de France, &c., & de LOUISE-ELISABETH DE BOURBON-CONDÉ, morte le 26 Septembre 1736. Leurs enfans furent :

1. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH, qui suit;
2. Une Princesse, née à Saint-Cloud le 13 Juillet 1745, où elle est morte le 14 Décembre suivant;
3. Et LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-BATHILDE, née à Saint-Cloud le 9 Juillet 1750, mariée, le 24 Avril 1770, à LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, *Duc de Bourbon*, dont est issu le *Duc d'Enghien*, né à Chantilly le 2 Août 1772. Voy. BOURBON.

XXVIII. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc de Chartres, né à Saint-Cloud le 13 Avril 1747, Colonel d'un Régiment de son nom, Infanterie, le 20 Mars 1752, Chevalier des Ordres le 30 Mai 1762, a représenté au Sacre du Roi Louis XVI, le 11 Juin 1775, le Duc de Normandie; S. M. lui a accordé, le 10 Août 1776, le Gouvernement du Poitou, vacant par la mort du Prince de Conti, & il en a prêté serment entre les mains du Roi, le 28 du même mois, en qualité de Gouverneur & de Lieutenant Général de cette Province; a été nommé Lieutenant Général des Armées Navales le 29 Janvier 1777. Il a épousé, le 5 Avril 1769, LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, née le 13 Mars 1753, fille de LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, Duc de Penthièvre, &c., Grand Amiral & Grand Veneur de France, & de *Marie-Thérèse-Félicité d'Este*; celle-ci morte le 30 Avril 1754. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-PHILIPPE, titré *Duc de Valois*, né le 6 Octobre 1773;
2. ANTOINE-PHILIPPE, titré *Duc de Montpensier*, né le 3 Juillet 1775;
3. ALPHONSE-LÉODGAR, titré *Comte de Beaujolais*, né le 7 Octobre 1779;
4. EUGÉNIE-ADÉLAÏDE-LOUISE, appelée *Made-moiselle d'Orléans*, née le 23 Août 1777;

5. Et N..... D'ORLÉANS, appelée *Mademoiselle de Chartres*, sœur jumelle de la précédente.

Les armes de la Maison D'ORLÉANS sont : *de France, au lambel d'argent.*

ORLÉANS (en latin *Aureliani, de Aureliano, ou de Aurelianis*), Famille noble, qui étoit connue (suivant l'*Hist. de la Noblesse du Comté-Venaissin*, tom. II, p. 303) dans la ville de Vicence dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Les Historiens de cette Ville ont rendu justice à son ancienneté & à sa noblesse, ainſi qu'aux hommes illustres qu'elle a fournis.

I. OCTAVIEN DE AURELIANIS, forti de cette illustre Famille, s'attacha à la Maison de Visconti, & fut fait Chambellan du Duc Philippe-Marie, par Lettres du mois de Juin 1440. Les révolutions dont l'Italie fut agitée dans ces temps-là, & les disgrâces du Duc de Milan, son Maître, l'ayant obligé de passer les monts, il alla s'établir dans le Comtat Venaissin, où il acquit, en 1446, la Seigneurie de Bedouin, d'Astorgue de Peyre, Baron de Beaumes. Il en rendit foi & hommage, la même année (dans l'acte duquel il est qualifié *noble & puissant homme*), à l'Eglise Romaine, entre les mains du Recteur du Comtat. Elevé au métier de la guerre, il entra au service du Roi CHARLES VII. On ne fait positivement à quel grade il porta les armes; mais il n'y a guère d'apparence qu'il ait suivi la Cour de ce Prince sans avoir payé de sa personne. La branche aînée s'étant éteinte, & les titres ayant passé dans des mains étrangères, on n'a pu avoir les instructions nécessaires sur ses services. Une procuration qu'il donna pour exiger les émoluments de la charge de Viguiier d'Avignon, dont il avoit été pourvu en 1471, prouve qu'il étoit Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Louis XI. Il se maria à Bourges, lorsque la Cour étoit dans cette Ville, avec *Anne Besson*, dont il eut

II. ALAIN D'ORLÉANS, Gouverneur de Vaison, Seigneur de Bedouin, qui s'est marié à Carpentras avec *Catherine de Vassadel*, fille de *Raymond*, Seigneur de Vacqueyras, au Comtat Venaissin, de Montmirail, dans la Principauté d'Orange, & de *Jacqueline de Saleiron*. Les armes de *Vassadel* sont : *d'argent, à 3 fasces de gueules*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE-VINCENTE, qui épousa *Barthéle-*

*my de Simiane*, Seigneur de la Coste, veuf de *Madeleine de Villeneuve de Beauvoisin*. Ils eurent postérité. Voy. SIMIANE (DE).

III. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Bedouin, de Villefranche & de Villebois, épousa, en 1522, *Jeanne d'Angères*, d'une Famille noble, dont les armes sont : *échiqueté d'or & d'azur de 4 traits*. Leurs enfans furent :

1. SIMON, qui suit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *la Motte*, rapportée ci-après;
3. Et MARGUERITE, mariée, après l'an 1550, à *Gabriel d'Aurel*.

IV. SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bedouin, de Villefranche & de Villebois, épousa, par contrat passé devant *Etienne*, Notaire au Bourg de Bedouin, le 23 Décembre 1749, *Catherine Filleul*, fille de *Romain*, Sieur de la Madeleine, & de *Marguerite Bonet*. Les armes de *Filleul* sont : *de gueules, à la croix de Saint-Antoine d'or, accompagnée de 3 besants mal ordonnés du même*. De ce mariage il eut, entr'autres enfans,

V. FLEURY D'ORLÉANS, Seigneur de Bedouin, lequel eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans :

- FRANÇOIS, qui suit ;  
Et une fille, qui s'est mariée à *François d'Alleman*, Seigneur de Longchamp, dont elle fut la seconde femme.

VI. FRANÇOIS D'ORLÉANS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bedouin, &c., surnommé *le Capitaine*, à cause de ses services, épousa *Marie*, fille de *Pompée Catilina*, Gouverneur des Armes du Pape à Avignon & dans le Comtat Venaissin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, issu d'une Famille distinguée, de la Ville de Rieti, en Italie. Les armes de *Catilina* sont : *d'azur, à la fasce haussée d'or, accompagnée en chef d'un croissant du même, & en pointe d'un lévrier courant d'argent*. De cette alliance naquirent entr'autres enfans :

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. Et PAUL, appelé *l'Abbé de Bedouin*, né en 1623, Chanoine & Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Carpentras, qui fut un des quatre Gentilshommes qui déposèrent dans l'Enquête des preuves de Gaspard de Raxis de Flafan, reçu Chevalier de Malte en 1661.

VII. CHARLES-JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de Bedouin, épousa, en 1640, *Lucrece de*

*Joannis*, fille de *Pierre*, Sieur de Verclos, & de *Louise Julien de Bédarrides*, de la ville d'Avignon. Il en eut :

1. ALEXANDRE, mort sans postérité en 1726;
2. Et GABRIELLE, morte, sans enfans, en 1724, laquelle avoit épousé, en 1698, *Alexandre Filleul*, Sieur du Pré-le-Comte, Capitaine au Régiment de la Marine, du Bourg de Bedouin, mort le 4 Juin 1735.

BRANCHE  
des Seigneurs de LA MOTTE,  
à Carpentras.

IV. JEAN D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte (second fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne d'Angères*), Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied & Commissaire des Guerres dans les Troupes de la Ligue en Provence, transigea avec SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bedouin, son frère, sur la succession paternelle, & eut en partage des domaines considérables dans le terroir du Bourg de Bedouin. Il épousa, par contrat du 5 Janvier 1584, *Victoire de Rafellis*, fille d'*Elie*, Seigneur de la Roque, & de *Louise de Tertulle de Bagnols*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. LOUIS, Religieux Capucin;
3. JEANNE, qui épousa *François d'André*, à Carpentras;
4. Et LOUISE, mariée, le 20 Décembre 1603, à *Jean de Galeri*, lequel se remaria, vers l'an 1610, avec *Jeanne de la Plane*.

V. GUILLAUME D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, mourut en 1659. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Marmot*, Notaire à Carpentras, le 23 Mars 1641, *Marie de Séguins*, fille de *Paul*, Seigneur de Beaumettes, & d'*Oriane Boutin de Valouze*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH, qui suit;
2. ALEXANDRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort Commandeur en 1714;
3. CHARLES, reçu Chevalier du même Ordre en 1666, mort en 1673;
4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie;
5. Et MARGUERITE, mariée le 4 Janvier 1666, à *Charles-François d'Inguibert*, Seigneur de Melve, Prémiral, &c., dont descendent les Barons de *Thèze*, à Carpentras. Voy. INGUIMBERT.

VI. JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de la

Motte, Co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, épousa, le 31 Octobre 166., *Marthe-Ursule*, fille d'*Esprit de Blégiers*, Seigneur d'Antelon, & de *Victoire de Galeri*, sa seconde femme. Les armes de *Blégiers* sont : *d'azur, au bélier passant d'argent, onglé & accorné d'or, accompagné en chef d'une étoile à 5 rais d'or*. Les enfans sortis de ce mariage furent :

1. ESPRIT-JOSEPH, qui suit;
2. PAUL, mort Capitaine d'Infanterie;
3. CHARLES, Chevalier de Malte, ci-devant Général des Galères du Pape, nommé, en 1734, Colonel des Chevaux-Légers de la Garde de S. S., à Avignon, avec une pension considérable & les émoluments de Capitaine de Galères, en récompense de ses services;
4. BALTHAZAR, Chevalier du même Ordre, ci-devant Lieutenant de la Garde Avignonnaise du Pape, qui s'est retiré à Carpentras en 1753;
5. LOUIS-FRANÇOIS-GABRIEL, né le 13 Janvier 1683, successivement Chanoine Théologal de l'Eglise de Carpentras, Grand Vicairé d'Arles & Administrateur du Diocèse de Senes, qui fut nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Notre-Dame de Sellières, au Diocèse de Troyes, en 1731, & à l'Evêché d'Amiens au mois de Décembre 1733, & sacré le 4 Juillet 1734. Il est mort en 17..;
6. ALEXANDRINE, Religieuse Bernardine à l'Abbaye de la Madeleine de Carpentras, laquelle fut nommée, par le Roi, à l'Abbaye de Sainte-Austreberthe de Montreuil-sur-Mer, en Picardie;
7. Une fille, Religieuse à l'Abbaye de la Madeleine;
8. Et une autre fille, Religieuse Urfuline à Carpentras.

VII. ESPRIT-JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, Co-Seigneur de Venasque & de Saint-Didier, mourut à Carpentras en 1734. Il avoit épousé *Anne Fouquier*, de la ville de Marseille, dont il eut

CHARLOTTE, qui s'est mariée, en 1714, avec *Louis-Hyacinthe de Raymond de Mourmoiron*, Marquis de Modène, héritier des biens de sa Maison, dont des enfans. Voyez RAYMOND, ou RAIMOND.

Les armes: *de gueules, au léopard lionné d'or; à une burelle d'azur, brochante sur le tout; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable*.

ORLÉANS DE RÈRE, Famille originai-

re de l'Orléanais, établie dans cette Province, dans la Beauce & le Berry, qui prouve une filiation suivie depuis l'an 1366. Elle est fort ancienne, dit M. d'Hozier, Juge d'armes de France, & très-distinguée dans le corps de la Noblesse. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.) On voit cette Famille non-seulement comblée de gloire par ses exploits militaires, dans les Croisades; mais encore revêtu des charges & dignités les plus honorables, puisqu'elle compte un Boutillier de France en 1106, 1107 & 1108; plusieurs Chevaliers en 1148 & 1185, & autres années postérieures, parmi lesquels: un Chevalier Banneret, un Commandant d'Armée en 1204, un Gouverneur de Sicile en 1282 & un Chevalier de Malte en 1535; cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1572, 1607, 1611 & 1617; trois Gentilshommes ordinaires de sa Chambre en 1570, 1593 & 1611; un Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1594; un Capitaine & un Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances en 1579 & 1597; un premier Ecuyer de l'Ecurie du Roi en 1575; deux Gouverneurs & Capitaines de Romorantin en 1574 & 1588; deux Gouverneurs des Ville & grosse Tour de Villeneuve-le-Roi en 1593 & 1612; un Chambellan ordinaire du Roi en 1582, &c. Trois Historiens, Robert Hubert, Aimon Proust de Chambourg & Gaspard Thaumás de la Thaumassière, ont écrit sur cette Famille, qui a formé plusieurs branches.

I. GODEFROY D'ORLÉANS, Ecuyer, Sieur de Redde, ou Rère (depuis lequel on a une filiation suivie), vivoit en 1366, & étoit frère de JEAN D'ORLÉANS, Ecuyer, Sire de Rère, Seigneur du Fief de la Bourdelle, tous deux neveux de *Jeanne de Redde*, ou *Rère*, Dame de Bastarde, Paroisse de Pruniers, en Sologne. GODEFROY épousa *Jeanne d'Autry*, dont il eut, entr'autres enfans,

II. PIERRE D'ORLÉANS, Ecuyer, Sire de Rère, Seigneur d'Aubefons & de la Cour-de-Ligny, qui épousa, le 21 Juillet 1421, *Matheline de Tranchelion*, dont vinrent six enfans, entr'autres,

III. ROBINET D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Bastarde, Rère, la Grange-de-Rère, d'Aubefons, la Cour-de-Ligny, Caulé, du Grand-Montfoucault, du Breuil & du Grand-Pré de la Bourdelle, qui s'allia, le 23 Août 1482, avec *Jeanne de Signy*, fille de *Louis*, Ecuyer,

Seigneur du Breuil, dont vinrent quatre enfans, entr'autres :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et CATHERINE, Dame du Liège, morte avant 1536, qui épousa, le 19 Septembre 1508, *Charles de la Chastre*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier Seigneur de Paray, &c., dont des Enfans. Voy. CHASTRE (DE LA).

IV. JACQUES D'ORLÉANS, 1<sup>er</sup> du nom, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Bastarde, Rère, la Bourdelle, &c., épousa, en 1523, *Jeanne Affe*, fille de *Denis Affe*, Ecuyer, Seigneur de la Ralluère. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, l'aîné fut

V. JEAN D'ORLÉANS, Seigneur de Bastarde, de Rère, &c., qualifié *haut & puissant Seigneur*, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Capitaine & Gouverneur de Romorantin, Maître des Eaux & Forêts de cette Ville & de Millançay, Ecuyer d'Ecurie des Ducs d'ORLÉANS & d'ANJOU, premier Ecuyer d'Ecurie de ce dernier par Lettres du 24 Mars 1568, & se qualifioit *premier Ecuyer d'Ecurie du Roi* le 7 Mars 1575, & son *Chambellan Ordinaire* le 9 Septembre 1582. Il épousa, par contrat du 5 Avril 1554, *Gabrielle de la Marche*, dont il eut :

1. JACQUES, Seigneur de Bastarde & de Bal-lane, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Gouverneur & Capitaine de Romorantin & de Millançay, Maître des Eaux & Forêts de ladite ville de Romorantin, Lieutenant d'une Compagnie de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, puis Capitaine de 100 Chevaux-Légers; lequel est qualifié *haut & puissant Seigneur*, & se distingua aux sièges de Romorantin & de Celles. Il avoit épousé, le 25 Février 1590, *Françoise de Prie*, dont il eut :

N.... D'ORLÉANS, mort au berceau ;  
Et deux filles.

2. LOUIS, qui suit ;
3. MADELEINE, qui épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 20 Décembre 1581, *Edme du Pé*, Seigneur de la Bruyère, Baron de Tannerre, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances; laquelle étant veuve eut la garde noble de ses enfans. Voy. § PÉ (DU); & 2<sup>o</sup> *Jean de Courtenay*, Seigneur des Salles, qui se retira en Angleterre. Elle en eut postérité. Voy. COURTENAY.
4. Et une autre fille, nommée GABRIELLE.

VI. LOUIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Rère, du Breuil, Bastarde, du Pleffis, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Gouverneur des Ville & grosse Tour de Villeneuve-le-Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, qualifié *puissant Seigneur*, commandoit en 1597, deux Régiments de gens de pied & une Compagnie de 50 Chevaux-Légers. Il épousa, en 1586, *Edmée de Montjouan*, fille de noble *Louis*, Seigneur de la Mouchetière, &c., dont il a eu, entr'autres enfans,

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du *Pleffis-de-Rère*, rapportée ci-après.

VII. PIERRE D'ORLÉANS, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Rère & de Bastarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur des Ville & grosse Tour de Villeneuve-le-Roi, Ecuyer d'Ecurie du Duc d'ORLÉANS, épousa, le 17 Février 1614, *Marie Gaillard*, dont il eut sept enfans, entr'autres,

VIII. PIERRE D'ORLÉANS, III<sup>e</sup> du nom, leur second fils, Seigneur de Rère, Tracy, Beuffray, &c., Capitaine de Cavalerie, qui se maria, le 8 Février 1648, avec *Catherine le Chat*, dont vinrent six enfans, entr'autres :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Tracy*, rapportée ci-après.

IX. JACQUES D'ORLÉANS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rère, épousa, le 11 Janvier 1684, *Elisabeth de Berthereau*, dont il eut quatre garçons & deux filles, entr'autres :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Villechauve*, rapportée ci-après.

X. JACQUES D'ORLÉANS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rère & de Montfranc, né en 1686, entra fort jeune dans le Régiment Royal, Infanterie. La Terre de *Montfranc* lui échut pour sa part dans la succession de *Pierre de Berthereau*, son oncle, Seigneur de Villechauve, Montfranc & la Turpinière, mort, sans postérité, en 1724. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 14 Avril 1714, *Marie-Catherine Midou*, fille de *Jean-Maximilien*, Ecuyer, Seigneur des Cormes, Lauroi, &c., Lieutenant des Maréchaux de France dans l'Orléanais, & de *Ca-*

*therine Durand de Villiers*, sa première femme; & 2<sup>o</sup> par contrat du 25 Janvier 1717, *Madeleine Lambert*, fille *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Sieur de Cottinville, & de *Madeleine Lambert de Cambray*. Il eut de ce second lit entr'autres enfans :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE-CATHERINE, baptisée en 1722, Religieuse.

XI. JACQUES-FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Rère, né le 20 Avril 1723, Sous-Lieutenant en second en 1738, dans la seconde Compagnie du troisième Bataillon du Régiment Royal, Infanterie, & en 1739, Lieutenant dans le même Régiment, Compagnie de Lançon, s'est marié, par contrat du 23 Novembre 1745, à *Marie-Françoise de Troyes*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président au Bailliage & Siège Présidial d'Orléans, & de *Marie Jogues*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES-GUILLAUME, Seigneur de Rère, &c., né le 8 Août 1746;
2. PIERRE, né le 15 Août 1747;
3. MARIE-BIBIANE, née le 2 Décembre 1748;
4. Et MADELEINE, née le 18 Octobre 1750.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de VILLECHAUVE.

X. PIERRE-FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Villechauve & de la Turpinière (second fils de JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Elisabeth de Berthereau*), né le 27 Octobre 1695, fut fait Capitaine, en 1725, dans le Régiment Royale, Infanterie, & le 15 Mars 1731, Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage d'Orléans; eut, pour sa part, dans la succession de *Pierre de Berthereau*, son oncle, mort sans postérité, les Terres de Villechauve & de la Turpinière. Il a eu de son mariage, accordé le 8 Janvier 1726, avec *Marie-Anne-Elisabeth Prévost de la Janès*,

1. PIERRE-AUGUSTIN, qui suit;
2. Et MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 21 Décembre 1726, qui est morte en 1745.

XI. PIERRE-AUGUSTIN D'ORLÉANS, Seigneur de Villechauve, né le 3 Septembre 1728, est Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne depuis le mois de Janvier 1745. Il a épousé N..... *Violette de Beaumarchais*, dont il a eu :

1. N.... D'ORLÉANS, né en Juillet 1757;
2. Et une fille, née en 1761.

BRANCHE  
des Seigneurs de TRACY.

IX. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Tracy (second fils de PIERRE III, & de *Catherine le Chat*), s'allia, le 1<sup>er</sup> Octobre 1696, avec *Anne Lamirault de Pliffay*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ANTOINE, né le 2 Juin 1700, Capitaine en 1734 dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis en 1745 ;
3. Et PIERRE-ETIENNE D'ORLÉANS DE CHARNAY, né le 16 Novembre 1702, Capitaine de Milice dans le Bataillon de Blois en 1752.

X. FRANÇOIS D'ORLÉANS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tracy, épousa, le 11 Avril 1727, *Marie Lamirault de Ruys*, dont il eut :

Deux garçons, qui sont morts jeunes ;  
Et MARIE-MADELEINE D'ORLÉANS DE TRACY.

BRANCHE  
des Seigneurs DU PLESSIS-DE-RÈRE.

VII. JACQUES D'ORLÉANS (second fils de LOUIS, Seigneur de Rère, & d'*Edmée de Montjouan*), fut Seigneur du Plessis-de-Rère, de la Mouchetière, &c., & partagea avec ses frères & sœurs les biens de la succession de leur père. Il avoit épousé, le 14 Septembre 1615, *Alexandrine Galland*, dont il eut cinq enfans, entr'autres,

VIII. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur du Plessis-de-Rère, de la Tartelinière, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui avoit épousé, le 6 Février 1640, *Elisabeth Carré*, Dame d'Anjouin, dont vinrent cinq enfans, entr'autres,

MARIE, qui s'est alliée, par contrat du 16 Décembre 1666, *Philippe de Vellar*, Seigneur de Paudy, Diou, Saint-Romain & Aailles, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Brigadier de la Noblesse du Berry, &c., dont postérité. Voy. VELLAR.

Les armes : *d'argent, à 3 fasces de sinople, accompagnées de 7 tourteaux de gueules, posés 3 & 3, entre les fasces, & 1 en pointe.*

BRANCHE  
des Seigneurs de CRÉCY.

Il est prouvé, par une tradition constante, que cette branche, qui porte à peu près les mêmes armes que celle des Seigneurs de Rère,

ne forme entr'elles qu'une seule & même Famille, divisée en deux branches, sorties du même tronc, quoiqu'on n'ait pu découvrir la source commune de leur origine.

I. MILES D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de la Veferie, qualifié *noble homme* le 3 Février 1538, a épousé *Laurence de la Motte*, dont il a eu six enfans. Il est le quatrième aïeul de

VI. HENRI D'ORLÉANS, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Crécy, Pierrefitte-ès-Bois, du Tremblay, Clavières, &c., né le 29 Avril 1664, qui épousa, le 8 Mai 1691, *Michelle-Huberte du Faur*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte-ès-Bois en partie, &c., & d'*Huberte de Farou*. Il en eut quatre enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et MICHEL, rapporté après son aîné.

VII. FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur en partie de Pierrefitte-ès-Bois, né le 25 Décembre 1693, étoit Garde du Corps du Roi, lorsqu'il épousa, par contrat du 11 Janvier 1741, *Marie-Louise d'Assigny*, fille de *Léon*, Ecuyer, Seigneur de Saully & de la Motte d'Ouaine, & de *Louise-Antoinette d'Assigny*. De ce mariage sont nés :

1. LÉON-FRANÇOIS-MARIE, né le 8 Novembre 1741 ;
2. JACQUES-ANTOINE, baptisé le 21 Janvier 1743 ;
3. Et LOUISE-ANTOINETTE-MARIE, née le 17 Juillet 1744.

VII. MICHEL D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur du Tremblay (troisième fils d'HENRI, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Michelle-Huberte du Faur*), né en 1696, a été Page du Comte de Toulouse, & fut fait ensuite Lieutenant dans le Régiment de ce Prince. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 6 Février 1726, *Jeanne de Las* ; & 2<sup>o</sup> le 2 Août 1737, *Charlotte des Finances*. Il a eu de ce second mariage :

1. JEAN-HENRI, né le 22 Avril 1739 ;
2. Et MARIE-HUBERTE, née le 30 Juillet 1741.

Les armes : *d'argent, à 3 fasces de sinople, surmontées de 3 tourteaux de gueules.*

ORLY, Famille noble, en Dauphiné, dont nous ne connaissons que les armes, qui sont : *de sable, à l'ours rampant d'or.*

\* ORMES-SAINT-MARTIN (LES), Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du

mois d'Octobre 1652, enregistrées le 26 Mars 1654, en faveur d'*Antoine-Martin Puffort*, Conseiller en la Cour des Aides. M. *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Seigneur & Comte d'Argenson en est le possesseur. Voy. VOYER D'ARGENSON.

ORMESSON. Voy. FÈVRE (LE) D'ORMESSON, D'EAUBONNE & DE LÉZEAU.

\* ORNACIEUX, ou ORNACIEU, Terre & Seigneurie, en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1645, registrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur de *Jean de la Croix*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chevrières, Chantemerle, Blanieu, &c., Président à Mortier au Parlement de Dijon en 1642, & à celui de Grenoble le 25 Juin 1650. Voy. CROIX-CHEVRIÈRES.

\* ORNAISON-CHAMARANDE, ancienne & illustre Maison de laquelle étoit CLAIR-GILBERT D'ORNAISON, Chevalier, Comte de *Chamarande*, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & de Sarrebourg, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, qui est mort le 3 Janvier 1691. C'est en sa faveur que la Terre de *Chamarande*, unie avec plusieurs autres Fiefs, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1685, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Avril & 25 Mai suivans. Il avoit épousé *Marie-Anne de Treslon*, dont il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et MARIE, en qui finit cette Maison ; elle a épousé, par contrat du 29 Avril 1681, *François-Hubert de Talaru*, Chevalier, Marquis de Chalmazel, &c., dont postérité. Voyez TALARU DE CHALMAZEL.

LOUIS D'ORNAISON, Comte de Chamarande, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phalsbourg, premier Maître d'Hôtel de la Dauphine, mère du Roi Louis XV, puis de la Reine en 1733, est mort le 1<sup>er</sup> Novembre 1737, âgé d'environ 77 ans. Il a eu pour héritier son neveu, *Louis de Talaru*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Chalmazel, fils de sa sœur, en faveur duquel il se démit, en 1735, de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine, & auquel le Roi donna le Gouvernement des villes de Phalsbourg & de Sarrebourg. Le Comte de *Chamarande* avoit épousé, le 7 Juin 1681, *Geneviève-*

*Scholastique d'Anglure de Bourlemont*, morte le 13 Mai 1717, fille de *Nicolas d'Anglure*, Comte de Bourlemont, Marquis de Bufancy, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Stenay & Bailli du Comté de Stenay, qui est mort le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-NICOLAS, qui est mort, sans alliance, au siège de Turin, le 7 Juillet 1706, étant Colonel du Régiment de la Reine ;
2. Et ANGE-FRANÇOIS, qui est aussi mort, sans alliance & de la petite-vérole, le 15 Septembre 1716, étant Capitaine de Cavalerie.

Les armes d'ORNAISON-CHAMARANDE sont : *de gueules, à 3 fasces ondées d'or.*

ORNANO, ancienne Maison d'Italie, qui a donné deux Maréchaux de France.

I. SAMPIETRO CORSE, dit *Bastelica*, Seigneur de Bénane, Colonel Général des Corfès, est le premier dont il soit fait mention dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 391. Il fut tué le 1<sup>er</sup> Janvier 1567, & sa tête fut portée au bout d'une lance à Ajaccio. Il eut, entr'autres enfans,

II. ALFONSE CORSE, dit *d'Ornano*, Colonel Général des Corfès, Maréchal de France, qui fut nourri & élevé à la Cour du Roi HENRI II, comme Enfant d'honneur des Princes de France. Il demeura toujours très-affectionné au parti du Roi HENRI III, après la mort duquel il suivit celui d'HENRI IV, qu'il reconnut des premiers. Il fut créé Chevalier du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595, Lieutenant Général en Dauphiné, Maréchal de France le 6 Septembre suivant, &, au mois d'Octobre 1597, il fut pourvu de la Lieutenance Générale du Gouvernement de Guyenne, & mourut de la pierre, à Paris, le 21 Janvier 1610, âgé de 62 ans. Il avoit épousé, en 1576, *Marguerite-Louise de Graffe de Pontevès de Flaffan*, dont il eut entr'autres enfans :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. HENRI-FRANÇOIS-ALFONSE, rapporté après son aîné ;
3. PIERRE, Seigneur de Mazargues, Mestre de Camp du Régiment d'Orléans, qui épousa *Hilaire de Lupé de Sanfac*, dont vinrent entr'autres enfans :

1. JACQUES-THÉODORE, Marquis d'ORNANO, qui n'eut point d'enfans de *Catherine de Bassabat de Pordiac*, veuve de



*Jean-Louis*, Comte de Roquelaure & de Beaumont. Voy. ROQUELAURE;

2. MARIE, qui s'est mariée, le 27 Février 1659, à *François de Lasseran*, Seigneur de Massencombe, &c., Gouverneur d'Orthez, dont postérité. Voy. MONTESQUIOU, branche des Seigneurs de Massencombe.

4. JOSEPH-CHARLES, rapporté après ses deux frères aînés;
5. Et MADELEINE, qui épousa *Pierre d'Esparbez*, Seigneur de Luffan, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances du Duc de Guise, dont postérité. Voyez ESPARBEZ.

III. JEAN-BAPTISTE D'ORNANO, Comte de Montlaur, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de MONSIEUR, frère de LOUIS XIII, Colonel Général des Corfès, Lieutenant Général en Normandie, Maréchal de France, naquit en Juillet 1581. Le Roi lui donna la charge de Colonel Général des Corfès, en donnant le Bâton de Maréchal de France à son père, & en cette qualité, il se signala dans les guerres de Savoie. Après la mort du Roi HENRI IV, il maintint la Guyenne & le Languedoc dans l'obéissance du Roi LOUIS XIII, qui le gratifia de la Lieutenance de Roi de Normandie & des Gouvernements particuliers de Quillebeuf & de Pont-de-l'Arche. Ce Prince, étant à Chartres le 10 Octobre 1619, lui commit le Gouvernement de la personne de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans : il s'acquitta dignement de cet emploi. N'étant pas agréable à quelques Seigneurs il fut mis à la Bastille, & de là transféré à Caen, d'où quelque temps après il fut rappelé en Cour; fut fait premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, Surintendant de sa Maison; & en reconnaissance des services importants qu'il avoit rendus, & de ses belles actions, il fut fait Maréchal de France le 7 Avril 1626. Le Cardinal de Richelieu, n'ayant pu le gagner à son parti, le rendit odieux au Roi, qui le fit arrêter une seconde fois, à Fontainebleau, & transférer au Château de Vincennes, où il mourut de poison le 2 Septembre 1626. Il avoit épousé, en 1608, *Marie de Raymond*, Comtesse de Montlaur, &c., veuve, en premières noces, de *Philippe de Montauban d'Agoult*, Comte de Sault & Baron de Grimaud, &c., desquels elle n'eut point d'enfans.

III. HENRI-FRANÇOIS-ALFONSE D'ORNANO, Seigneur de Mazargues (frère du précédent),

*Tome XV.*

Colonel Général des Corfès, premier Ecuyer de MONSIEUR, Gouverneur de Tarascon, Crest, Pont-Saint-Esprit & du Fort Saint-André de Villeneuve en 1655, fonda, avec sa femme, par acte du 17 Novembre 1644, le Couvent des Carmes de Mazargues, au Territoire de Marseille. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1615, *Marguerite de Raymond*, Baronne de Maubec, &c., sœur de la femme de son frère; elle étoit veuve de *Claude*, Comte de Grolée, dont elle n'eut point d'enfans; mais de son second mari vinrent :

1. JEAN-PAUL, qui est mort sans postérité;
2. MARGUERITE, qui fut mariée à *Louis-Gaucher d'Adhémar*, Comte de Grignan;
3. MARIE, Religieuse à Sainte-Colombe;
4. Et ANNE, à laquelle sa tante, *Marie de Raymond de Modène*, fit donation de tout son bien. Elle épousa, le 12 Juillet 1645, au Palais-Royal, en présence du Roi LOUIS XIV, *François de Lorraine*, Comte de Rieux, d'Harcourt, &c., mort le 27 Juin 1694, ayant eu des enfans. Voyez LORRAINE, branche des Comtes d'Harcourt, &c.

III. JOSEPH-CHARLES D'ORNANO, fut Abbé de Montmajor-les-Arles, puis il quitta l'Etat Ecclésiastique pour être Maître de la Garde-Robe de GASTON, Duc d'ORLÉANS, & mourut à Paris le 1<sup>er</sup> Juin 1670, âgé de 78 ans. Il eut de *Charlotte Perdriel*, Dame de Baubigny, son épouse, entr'autres enfans :

IV. GASTON-JEAN-BAPTISTE D'ORNANO, qui eut la survivance de son père pour la charge de Maître de la Garde-Robe du Duc d'ORLÉANS. Il fut Mousquetaire, puis Enseigne au Régiment des Gardes en 1664; acheta une Compagnie de Cavalerie en 1668, & mourut, sans avoir été marié, au mois de Janvier 1674, âgé de 36 ans.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la tour donjonnée d'or; & aux 2 & 3 d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.

ORNANS, en Franche-Comté : d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 coquilles d'or.

\* ORNES, au Pays Messin, Diocèse de Verdun : Village qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *Baron & Pair* de l'Evêché de Verdun.

ORNESAN, ou ORNEZAN : d'azur, au lion d'or.

ORNEZAN (d'), en Provence: *d'azur, au lévrier rampant d'argent.*

\* ORNEZAN, ou ORNESAN, en Gascogne, Diocèse d'Auch: Seigneurie qui a appartenu autrefois à la Maison d'Amboise, & ensuite à celle de Villandreau; elle appartenait (en 1767) à Anne-Marie d'Aignan d'Orbeffan, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. Voyez ORBESSAN. Cette Terre d'Ornezan donne au Seigneur Propriétaire une exemption de dime sur tous les biens qu'il possède; ils ne sont assujettis à cet égard qu'au droit en faveur du Curé, qui dime de 40 gerbes une, c'est-à-dire que sur 40 gerbes il ne lui en revient qu'une.

ORNEZAN DE SAINT-BLANCARD, en Gascogne: *d'or, à 3 fasces de gueules*

ORO, en Gascogne: Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. 1, part. 1, pag. 420.

I. PIERRE D'ORO, 1<sup>er</sup> du nom, épousa, par accord le 11 Janvier 1490, *Françoise de Montolieu*, dont

II. PIERRE D'ORO, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, vivant en 1515, qui laissa

III. BERTRAND D'ORO, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Oro, marié à *Madeleine de Niort*, dont pour fils,

IV. PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Oro, marié avec *Françoise de Léon*. De ce mariage naquit

V. BERTRAND, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Oro & de Léon, qui s'allia, le 22 Octobre 1642, avec *Marie de Baure*, fille de Jean, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Piémont, & de *Marguerite de Renesse*. Ils eurent :

VI. JEAN-BERTRAND-ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Oro & de Léon, qui se maria avec *Susanne de Saint-Martin*, Dame de Rion. De ce mariage vinrent :

JEAN-LOUIS, qui suit;

Et MARIE-ANNE & ALEXANDRINE, reçues à Saint-Cyr le 15 Novembre 1695.

VII. JEAN-LOUIS D'ORO, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 13 Janvier 1682, épousa, le 5 Janvier 1708, *Anne-Marie de Borda*, fille de *Jacques-François de Borda*, Ecuyer, Lieutenant Général Civil & de Police au Siège de Dax. Il a laissé

VIII. JEAN D'ORO, Seigneur de Saint-Mar-

tin & de Rion, né le 29 Septembre 1713, reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi le 2 Juin 1728.

C'est tout ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes sont: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 & 3 de gueules, à 3 pals d'or; & sur le tout: d'argent, à une aigle à 2 têtes au vol abaissé de sable, becquée & armée de gueules.*

OROPESA, branche de l'illustre Maison DE PORTUGAL, établie en Espagne, & qui sort des Ducs de Bragance, par

I. EDOUARD DE PORTUGAL (second fils de JEAN 1<sup>er</sup>, Duc de BRAGANCE, & de *Catherine de Portugal - Guimaraëns*), qui s'établit en Espagne. Son fils aîné,

II. FERDINAND-ALVAREZ DE PORTUGAL, dit de Tolède, Monroi & Ayala, Marquis de Fléchilla, devint Comte d'Oropesa, par la renonciation que lui en fit, en 1619, son aïeul maternel, *Jean-Alvare de Tolède*, mort à la fleur de son âge. Son fils puîné,

III. EDOUARD-ALVAREZ DE PORTUGAL, Comte d'Oropesa, fut Grand d'Espagne, Vice-Roi de Navarre, puis de Valence, & mourut en 1671. Il laissa pour fils,

IV. EMMANUEL-JOACHIM-ALVAREZ, Comte d'OROPESA, qui fut fort aimé du Roi CHARLES II; mais il se rendit odieux à la plus grande partie des Seigneurs de la Cour, par le mauvais usage qu'il fit de son crédit. Il reconnut PHILIPPE V, à qui sa conduite devint suspecte, & il fut exilé, puis se déclara pour l'Archiduc en 1706, & mourut à Barcelone en 1707. Il eut pour fils aîné,

V. VINCENT-PIERRE-FERDINAND-ALVAREZ, Comte d'OROPEZA, qui passa chez les ennemis du Roi PHILIPPE V en 1705. L'Empereur le fit son Chambellan & Chevalier de la Toison d'Or en 1712, puis Garde des Sceaux de Flandre. Il retourna en Espagne après la paix conclue en 1725, & *Marie-Catherine de Velasco*, son épouse, entra dans la possession des biens qui avoient été confisqués sur son époux, & fut admise à baiser la main du Roi & de la Reine, à la fin de Juillet 1725. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-VINCENT-ALVAREZ DE TOLÈDE & PORTUGAL, Comte d'Oropesa, &c.;
2. Et ANNE-MARIE-BERNARDINE DE PORTUGAL & TOLÈDE. (Voy. Moréri.)

ORRY, Famille établie à Paris, dont étoit

JEAN ORRY, Seigneur de Vignory, la Chapelle-Godefroy, Fulvy, &c., Président à Mortier au Parlement de Metz le 29 Décembre 1706 & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui mourut le 30 Septembre 1719. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie-Anne Ermonin* ; & 2<sup>o</sup> *Louise-Catherine Corceffin*. Du premier lit vinrent :

1. PHILIBERT, Comte de Vignory, Seigneur de la Chapelle-Godefroy, Ministre d'Etat, Conseiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi, ci-devant Contrôleur Général des Finances & Directeur Général des Bâtimens de S. M., Arts & Manufactures de France, mort sans postérité, à son Château de la Chapelle, près de Nogent-sur-Seine, le 9 Novembre 1747, âgé d'environ 59 ans, étant né le 22 Janvier 1689 ;
2. JEANNE, qui épousa, le 9 Juillet 1708, *Louis-Bénigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Préfident de la cinquième Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, qui est mort en Septembre 1745, dont postérité. Voyez BERTHIER, ou BERTIER DE SAUVIGNY.

Et du second lit il eut

3. JEAN-HENRI-LOUIS, qui suit.

JEAN-HENRI-LOUIS ORRY, Seigneur de Fulvy, né le 22 Janvier 1703, ci-devant Maître des Requêtes & ensuite Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, a eu de son mariage avec *Henriette-Louise-Hélène-Pierre de Bouffes*, son épouse, d'une Famille noble, originaire de Flandre, entr'autres enfans :

1. PHILIBERT, Ecuyer, né en 1736, qui vit sans alliance ;
2. Et LOUISE-ELISABETH, qui s'est mariée, le 16 Mai 1724, avec *Antoine-Martin Chaumont*, Marquis de la Galaisière, alors Maître des Requêtes, Chancelier & Garde des Sceaux du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, nommé, en Janvier 1776, Conseiller au Conseil Royal des Finances, dont des enfans. Elle est morte à Lunéville le 15 Septembre 1761, âgée de 52 ans. Voy. CHAUMONT DE LA GALAISIERE. (*Mercur de France* de Décembre 1747, p. 206, & *Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, pag. 421.)

Les armes : de pourpre, à un lion d'or, rampant & grimpant sur un rocher d'argent, mouvant du côté droit de l'écu.

\* ORSAINVILLE, Terre en Canada, sur

la Rivière Saint-Charles, qui fut érigée en Comté, en 1675, en faveur de *Jean Talon*, Intendant du Pays. Ses héritiers l'ont vendue à l'Evêque de Québec, qui l'a réunie à l'Hôpital Général.

\* ORSAN, en Languedoc, Diocèse d'Uzès : Seigneurie qui appartient au Vicomte de *Cambis*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour S. M. à Alais & pays en dépendants, le même dont la sœur unique a épousé, en 1766, N....., Marquis d'Oms.

ORSANS (d'), en Franche-Comté & en Bourgogne : Maison qui tire son nom d'une Châtellenie, située dans le Bailliage de Baume, près de l'Abbaye de la Grâce-Dieu, où quelques Seigneurs de cette Maison ont été inhumés. Elle a fini à ANTOINE D'ORSANS, Seigneur d'Antorpe & de Roséy, qui fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1578, & est mort sans postérité. L'office de Maréchal de l'Archevêché de Besançon étoit dans cette Maison. (Voy. le *Nobiliaire de Bourgogne*, p. 191.)

De cette Famille étoient : 1<sup>o</sup> JEAN-BAPTISTE D'ORSANS, Chevalier, Baron d'Orfans, Seigneur de Roséy, qui a épousé *Catherine Girault*, née le 11 Avril 1652, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur du Cray, &c., & de *Catherine Rose* ;

Et 2<sup>o</sup> ELISABETH D'ORSANS, qui s'est mariée à *Gabriel Girault-d'Essey*, Chevalier, Seigneur d'Essey, &c., dont des enfans. Voyez GIRAULT.

Les armes d'ORSANS sont : d'argent, au sautoir de gueules.

ORSINI. Voyez URSINS (DES).

ORTHE, ou ORTE (d'), en Champagne : Famille noble, dont étoit

LOUIS D'ORTHE, Seigneur de Falaise, qui s'est marié, en 1496, à *Nicole des Champs*.

JEAN-LOUIS D'ORTHE, Seigneur de Fontaine, épousa, en 1641, *Madeleine de Pas*, morte en 1681, fille de *Manassés*, Chevalier, Seigneur de Feuquières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun & d'Anne Arnaud.

LOUIS D'ORTHE, Seigneur de Fontaine, épousa, en 1670, *Anne-Catherine de Dompierre*, fille de *David de Dompierre*, Chevalier, Seigneur de Jonquières, Maréchal des

Camps & Armées du Roi. De ce mariage est née, le 2 Octobre 1678,

ANNE-CATHERINE, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1697.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes sont : *d'argent, au lion de gueules, chargé sur l'épaule d'une étoile d'azur.*

ORTIGUES, en Provence, de la Ville d'Apt : Famille connue depuis 300 ans, & qui a produit des sujets recommandables dans l'Eglise & dans l'Epée : JEAN D'ORTIGUES fut élu Evêque d'Apt en 1467. Son neveu,

I. JEAN D'ORTIGUES, fut député par la Viguerie d'Apt, en 1487, en qualité de *Noble*, pour assister aux Etats Généraux de cette Province, assemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la Couronne de France. Il eut pour fils,

II. PIERRE D'ORTIGUES, qui testa en 1516, & laissa

III. ROLLET D'ORTIGUES, qui fut père de

IV. PIERRE D'ORTIGUES, qui eut pour enfants :

1. VALÈRE, qui suit ;
2. ANNIBAL ;
3. Et CLAUDE, qui fut Colonel d'Infanterie, par Brevet du 7 Mars 1593.

V. VALÈRE D'ORTIGUES se maria, en 1593, à *Marguerite d'Huez*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

VI. PIERRE D'ORTIGUES, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Claire de Guigoni*, fille de N.... de *Guigoni*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde, dont vint

VII. FRANÇOIS D'ORTIGUES, qui s'est marié, par contrat du 2 Juin 1664, à *Catherine d'Allard*. Il servit dans le Régiment de Provence, Infanterie, ensuite dans celui de Guyenne en qualité de Capitaine, & dans celui de Breffay en qualité de Major. Son fils,

VIII. JACQUES D'ORTIGUES, épousa, par contrat du 15 Août 1716, *Claire de Ruffi*, de la Ville de Marseille, dont vinrent :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 11 Mars 1717, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine & Chevalier de Saint-Louis ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, né le 17 Janvier 1733, Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
3. 4. & 5. Trois autres garçons : deux font Jésuites, & le troisième est religieux de l'Ordre de Cîteaux ;

6. & 7. Deux filles, qui font Religieuses Carmélites ;

8. Et FÉLICITÉ. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 191.)

Les armes : *de gueules, à 5 besants d'or, posés en sautoir, & cantonnés de 4 étoiles à 8 rais d'argent.*

ORTY, noble & ancienne Famille de la Province du Rouergue, qui s'est alliée à la Maison de la *Boissonade*, dont elle écartèle.

Ses armes sont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la tour d'argent ; & aux 2 & 3 d'or, à 2 merlettes de sable, posées l'une au-dessus de l'autre.*

\* ORVAL, Comté en Berry, qui appartient à la Maison de *Béthune*. *Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Duc de Sully, Pair de France, Sire d'*Orval* & autres Terres, en Berry, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, né le 18 Août 1730, est fils unique de feu *Armand de Béthune*, appelé le *Comte d'Orval*, & de *Jeanne Aubery de Vatan*, & héritier présomptif du Duché de *Sully*. Voyez BÉTHUNE.

ORVILLE, Famille de Normandie, Election d'Argentan, qui porte : *de sable, au lion d'argent.*

ORVILLE D'ANGLURE, autre Famille, originaire de Normandie, établie dans le Pays Chartrain.

ADRIEN D'ORVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boulaie, Lieutenant dans le Régiment de Saint-Simon-Courtomer en 1638, puis Gendarme de la Compagnie du Cardinal de Richelieu en 1641, eut, entr'autres frères, ROCH D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur des Routis, qui fut reconnu *noble d'extraction* par Jugement des Commissaires Généraux députés pour le régallement des Tailles, dans l'étendue de la Généralité d'Alençon, du 27 Mars 1641.

CHARLES D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur d'Anglure (petit-fils dudit ADRIEN), épousa, en 1711, *Catherine-Françoise Novince*, dont il a eu des enfants. (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 422.)

Les armes : *de sable, au lion d'argent, la langue & les griffes de gueules.*

ORZALSKA, & mieux OROZLESKA, Famille d'Allemagne, dont étoit ANNE, Comtesse d'Orozleska (fille naturelle d'AUGUSTE,

Roi de Pologne), Duchesse de *Holstein-Beck*, née le 26 Novembre 1707, morte à Grenoble le 27 Septembre 1769, & enterrée dans l'Eglise Royale & Paroissiale de Saint-Louis de cette Ville, laquelle laissa de son mariage avec *Charles-Louis*, Duc de *Holstein-Beck*, *Charles-Frédéric*, Prince héréditaire, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France & Colonel du Régiment Royal-Allemand, qui est mort en 1746. Voyez *HOLSTEIN*. (*Mercure de France*, d'Octobre 1769, II<sup>e</sup> vol., p. 213.)

OSBERT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Martin-le-Hébert, Election de Valognes; Famille ancienne de Normandie, dont étoit N.... d'OSBERT DE SAINT-MARTIN, qui, après avoir servi dans les Mousquetaires de la Garde du Roi, pendant plusieurs années, a épousé N.... *Davy d'Amfreville*, fœur du Marquis d'Amfreville.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 lionceaux de sable, armés & lampassés de gueules.*

OSBERT, autre Famille de la même Province, Election de Carentan, dont les armes sont : *d'argent à l'aigle éployée de sable; à la croix de gueules, brochante sur le tout, cantonnée aux 2 derniers cantons de 2 lionceaux du second émail.*

\* OSMANVILLE, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Seigneurie composée de plusieurs Fiefs qui furent réunis en faveur de la Maison de *Briqueville*, laquelle relevoit du Roi, par une seule foi & hommage, à cause de la Vicomté de Bayeux : elle est décorée d'une haute, moyenne & basse-Justice, composée des Paroisses d'*Osmanville*, *Saint-Clément*, *Cardonville*, du Bourg & des Hamaux d'*Isigny*. Le Marquis de *Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, est Seigneur, Patron honoraire & haut-Justicier d'*Osmanville*.

OSMOND, ou OSMONT. Une des plus anciennes Familles de la Province de Normandie, qui parut avec éclat dès son établissement. Les Historiens en placent l'époque vers l'an 900, temps où *Charles le Simple* céda la Neufrie à Raoul, 1<sup>er</sup> Duc de Normandie, qui avoit un OSMOND pour un de ses Généraux; — *Rainulphe OSMOND*, Seigneur de Centeville, fut, vers l'an 944, dit-ent Mézeray, du Moulin, Masseville, &c.,

Gouverneur du jeune Duc Richard, fils de Guillaume, II<sup>e</sup> Duc de Normandie; — *DRENGOT OSMOND* passa en Italie, vers l'an 1020, avec quatre de ses frères, nommés *RAINULPHE*, *ASCLITTIN*, *RODOLPHE* & *OSMOND*, accompagnés d'une troupe de Normands. *RAINULPHE* fonda la Ville d'Averse, & en prit le titre de *Comte*; *ASCLITTIN* lui succéda : son fils, *RICHARD*, s'empara de la Principauté de Capoue, dont ses descendants ont joui pendant plus d'un siècle. Plusieurs Historiens font encore mention d'un OSMOND, Seigneur de Guéprei, qui fut tué en 1088, au siège du Château de Balon, & dont le Duc Robert fit apporter le corps dans l'Abbaye de Saint-Evroult, où on voit son tombeau. — *L'Hist. de Normandie*, imprim. à Rouen, parle aussi d'un OSMOND, Seigneur du Pont, qui combattit à côté du Duc Guillaume, dans la bataille qu'il donna, en arrivant en Angleterre, contre Harald qui lui disputoit la Couronne. — Un Livre, imprim. en Angleterre, sous le titre de *Monasticum Anglicanum*, en traitant de toutes les Eglises d'Angleterre & de Normandie, parle, au feuillet 110, d'un OSMOND, Evêque de Salisbury. — Enfin dans le Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis Raoul jusqu'en l'an 1212, fait par l'ordre de *Philippe-Auguste*, qui conquit le Duché de Normandie, on voit plusieurs Seigneurs du nom d'OSMOND, qui se font signalés. — Depuis ce temps-là ils produisent leur filiation, par contrats de mariage & autres titres; ils ont occupé des charges considérables dans le Militaire, & ne se font jamais méfaliés, ayant pris des alliances dans les meilleures Maisons, comme avec celles de *Bouquetot*, de *Franqueville*, de *Bures*, de *Tournebu*, de *Dreux*, de *Roncherolles*, de *Sabrevois*, de *Hautemer*, de *Clinchamp*, le *Veneur de Tillières*, de *Rouxel de Médavi*, de *Laval-Montmorency*, &c. — Le premier du nom d'OSMOND dont la filiation soit suivie est

I. *JEAN d'OSMOND*, Ecuyer, Seigneur de la Roque, du Castellier, &c., qui vivoit en 1361. Il laissa de sa femme, *Jeanne de Bouquetot*, Dame de Millouet, entr'autres enfans,

II. *ROBIN*, ou *ROBERT d'OSMOND*, Seigneur de Beuvillers en partie & de Creully, qui s'est marié avec *Alix de Bures*, dont

III. *LOUIS d'OSMOND*, Seigneur de Beuvillers, Millouet, Malicorne, &c., qui étoit

mort en 1495. De *Marguerite du Mesnil*, sa femme, il a laissé pour fils & seul héritier,

IV. FRANÇOIS D'OSMOND, Seigneur de Malicorne, &c., qui vivoit encore en 1530. Il avoit épousé, en 1497, *Robine Fortin*, dont il eut, entr'autres enfans,

V. JEAN D'OSMOND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Malicorne, &c., Capitaine des gens de pied & de cheval ordonnés pour la défense de la côte de la Mer, dans la Sergenterie de Saint-Julien-le-Faucon, lequel épousa, le 5 Juin 1538, *Catherine de Sabrevois*. Il en eut, entr'autres enfans,

VI. CHARLES D'OSMOND, Seigneur de Beuvillers, &c., qui s'est allié, le 3 Juin 1571, avec *Catherine de Hautemer*, qui le rendit père, entr'autres enfans, de

VII. ANTOINE D'OSMOND, Seigneur de Beuvillers, &c., qui épousa, le 4 Janvier 1598, *Françoise Rouxel de Médavi*, Dame d'Aubry-le-Panthou & de Pierrefitte, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et ANNE, qui a épousé, le 26 Octobre 1626, *Heñor de Bernart*, Chevalier, Seigneur d'Avernes, &c., dont des enfans. Voyez BERNART D'AVERNES.

VIII. GUILLAUME D'OSMOND, Seigneur d'Aubry, de Ménil-Froger, &c., mourut en 1694. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juin 1632, *Charlotte de Laval de Tartigny*, de laquelle il eut 18 enfans, entr'autres :

1. GABRIEL, qui fuit;
2. Et JEAN, rapporté après son aîné.

IX. GABRIEL D'OSMOND, Seigneur de la Fresnaie-Fayel, d'Aubry, &c., s'est allié, le 13 Août 1662, avec *Marie Doynel de Montescot*, dont la postérité masculine s'éteignit en 1690. Ils avoient eu 11 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOISE-JEANNE, qui s'est mariée, le 15 Mai 1697, avec RENÉ-HENRI, Marquis d'OSMOND, son cousin germain, ci-après, duquel elle a eu des enfans;
2. Et ANNE-GABRIELLE, morte à l'Abbaye de Montreuil le 12 Novembre 1762, âgée de 82 ans, laquelle avoit épousé, le 10 Mars 1705, *François-Dominique de Cardevac*, Marquis d'Havrincourt, dont postérité. Voyez CARDEVAC D'HAVRINCOURT.

IX. JEAN D'OSMOND, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ménil-Froger, Médavi, Boitron, &c, fut créé *Marquis de Ménil-Froger*. Il avoit épou-

sé, 1<sup>o</sup> par contrat du 25 Mai 1664, *Anne de Saint-Pierre*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Julien-sur-Calonne, &c., & de *Chrétienne de Brecey*; & 2<sup>o</sup> le 8 Juin 1680, *Renée Malart*, fille de *Léon*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Boitron, du Ménil-Guyon, &c., & de *Jeanne de Nollent*. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ-HENRI, qui fuit;
2. Et une fille.

Et du second lit fortit, entr'autres enfans,

3. EUSTACHE, auteur de la branche des Comtes de *Boitron*, rapportée ci-après.

X. RENÉ-HENRI, Seigneur d'Aubry-le-Panthou, &c., Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, fut créé *Marquis d'OSMOND* par Lettres Patentes de Mars 1719, enregistrées au Parlement de Rouen & en la Chambre des Comptes de Normandie, tant en récompense de ses services militaires, que de ceux de ses ancêtres toujours constamment attachés à la défense de l'Etat, qu'en considération de la noblesse de son extraction, qui assure à sa Maison rang parmi les plus anciennes de la Province de Normandie, & mourut le 15 Août 1731. Il avoit épousé, le 15 Mai 1697, FRANÇOISE-JEANNE D'OSMOND, sa cousine germaine, ci-dessus, dont il a eu entr'autres enfans :

1. RENÉ-JEAN, qui fuit;
2. EUSTACHE-LOUIS, né le 19 Septembre 1713, Chevalier de Malte;
3. LOUISE-AIMÉE-JEANNE, qui s'est mariée, en 1733, à *Henri d'Escorches*, Seigneur de Sainte-Croix, &c., dont postérité. Voyez ESCORCHES (p');)
4. CHARLOTTE-FRANÇOISE, qui a épousé, par contrat du 21 Janvier 1745, *Louis-Jacques-Charles-François de Perrochel*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, Moitron, &c., dont des enfans. Voy. PERROCHEL;
5. Et MARIE-CÉCILE-HENRIETTE, née le 3 Décembre 1716, qui a été reçue Chanoinesse au Chapitre de Remiremont en 1751.

XI. RENÉ-JEAN, Marquis d'OSMOND, &c., Chevalier de Saint-Louis & Gouverneur de la Ville d'Argentan depuis 1755, est mort en Novembre 1771. Il avoit épousé, en 1737, *Marie-Anne - Thérèse Turgot*, Dame des Tourailles, &c., veuve de *Pierre de Neuville*, Marquis de Cléray, &c. Il n'en a pas eu d'enfans.

## BRANCHE

des Comtes de BOITRON.

X. EUSTACHE D'OSMOND, Seigneur & Comte de Boitron, Seigneur de Médavi (fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Renée Malart*, sa seconde femme), en faveur duquel la Terre de *Boitron* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Janvier 1720, enregistrees à Rouen le 20 Novembre suivant, a épousé, le 5 Janvier 1714, *Marie-Louise de Pardieu de Maucombe*, fille de *Louis*, Marquis de Maucombe, & de *Marie le Veneur de Tillières*. Elle est veuve & a eu pour enfans :

1. BARNABÉ-LOUIS-GABRIEL, qui suit;
  2. CHARLES - ANTOINE - GABRIEL, Evêque de Comminges le 1<sup>er</sup> Avril 1764;
  3. & 4. CHARLES-EUSTACHE & EUSTACHE-LOUIS, Chevaliers de Malte;
- Et deux filles.

XI. BARNABÉ-LOUIS-GABRIEL, Comte d'OSMOND, nommé Chambellan de M. le Duc d'Orléans, a été présenté par ce Prince, au Roi, à Versailles le 7 Juillet 1763, & s'est marié à N.... de *Ferre*, dont il a eu une fille.

D'une troisième branche de cette Famille est l'Abbé N.... d'OSMOND, Chanoine de Bayeux.

Les armes : *de gueules, au vol fondant d'hermines*, ou autrement : *de gueules, à 2 ailes volantes d'argent, jointes par le bas, & semées de mouchetures d'hermine*.

OSMOND, ou OSMONT DE MOYAU, aussi en Normandie, de la Ville de Rouen; Famille qui fut maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1667, & qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 fasces d'azur; & aux 2 & 3 de gueules, au vol fondant d'hermine*.

\* OSMONT, même Province. Les Terres & Seigneuries d'*Aubry-le-Panthou*, la *Fresnaye-Fayel*, *Ménil-Froger* & *Roiville*, furent unies & érigées en *Marquisat* sous la dénomination d'*Osmont*, par Lettres Patentes du mois de Mars 1719, enregistrées au Parlement de Rouen le 4 Décembre 1720 & en la Chambre des Comptes de Normandie le 26 Février 1724, en faveur de RENÉ-HENRI d'OSMOND, Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, tant en récompense de ses services militaires, de ceux de ses ancêtres, toujours

constamment attachés à la défense de l'Etat, qu'en considération de la noblesse de son *extradition*, qui assure à sa Maison rang parmi les plus anciennes de la Province de Normandie. Le Marquis d'OSMOND, mort le 15 Août 1731, avoit épousé, le 15 Mai 1697, sa cousine germaine, FRANÇOISE-JEANNE, fille de GABRIEL d'OSMOND, dont des enfans. Voy. OSMOND, ou OSMONT.

OSMONT, ancienne Noblesse, aussi en Normandie, Vicomté & Election de Falaise, Sergenterie de Jumelles, Généralité d'Alençon. On nous a remis un *Etat* imprimé des preuves des *Généalogie* & filiation de cette ancienne Famille noble, vu, vérifié sur les titres originaux & authentiques justificatifs, par M. le Métayer, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, daté du 10 Août 1775; & M. de la Croix, Généalogiste de l'Ordre de Malte, a attesté, le 20 Septembre 1775, pour bonnes & valables, les preuves de noblesse énoncées dans cet *Etat* que nous allons suivre : il remonte à

I. MICHEL OSMONT, Ecuyer, Sieur d'Asnières, Paroisse de Mézières, Sergenterie de Jumelles, Vicomté de Falaise, qui vivoit en 1399, qu'il donna en fief à Jean Morel plusieurs héritages, situés dans la Paroisse de Mézières, fujets, entr'autres redevances, à deux chapons, un denier à Noël, une géline, dix œufs & autres rentes, charges & services, envers ledit MICHEL OSMONT, appelé, dans le titre, *Michiel*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. GUILLAUME;
2. JEAN, ou JEHAN, qui suit.

II. JEAN, ou JEHAN OSMONT partagea, avec GUILLAUME, son frère aîné, la succession de son père. Le contrat en fut passé le 10 Avril 1429, devant *Raoul de Morinière*, Tabellion Juré en la Vicomté de Saint-Silvain, & ileut pour son partage le Fief & la Sieurie d'Asnières, situés dans la Paroisse de Mézières. Il laissa de sa femme, dont le nom est aussi ignoré,

III. YON, ou YVON OSMONT, Ecuyer, Seigneur d'Asnières & de Mézières, qui fut compris parmi les Nobles de la Province de Normandie en 1463, dans la recherche faite par le Commissaire Montfaut, Président en la Cour, sous le règne de Louis XI. Il reçut

deux aëux & dénombremens : le premier, le 5 Juillet 1473, de Pierre de Jéhein, pour des héritages qui relevoient de la Seigneurie d'Asnières; & le second, de Jean Jehan, pour d'autres héritages qui dépendoient aussi de la même Seigneurie. YON OSMONT étant mort, sa veuve, *Jacqueline d'Alligny*, lors des partages des biens de son mari, retint son droit de douaire. Ses enfans furent :

1. ROGER, ou ROGIER, qui fut;
2. GUILLAUME, Sieur de Bray, qui fut marié, & vendit à ROGER, son frère aîné, la part qu'il avoit à la succession de son père;
3. JEAN;
4. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

IV. ROGER, ou ROGIER OSMONT, comme aîné & gardien de ses frères mineurs, retint, dans la succession de son père, le Fief d'Asnières & laissa à ses frères, par contrat passé le 19 Janvier 1504, devant *Michel Billard*, Tabellion Juré en la Vicomté de Falaise, au Siège de Vrigny, les autres héritages & biens de la succession de son père, qu'ils partagèrent entr'eux, quand ils furent parvenus à l'âge de majorité. Nous voyons dans cet état des preuves, que ROGER fut marié, & qu'il eut pour fils,

V. ROBERT OSMONT, duquel naquirent :

MICHEL, JEAN, NICOLAS & ROBERT, dont nous ignorons la destinée.

IV. GUILLAUME OSMONT, dit *le Jeune* (IV<sup>e</sup> fils de YON, & de *Jacqueline d'Alligny*), Ecuyer, Sieur de Mézières, passa, le 13 Septembre 1501, un contrat de Fief d'héritages, situé en la Paroisse de Mestry, qu'il reçut de Jean Guidon. Il eut de *Jeanne de Grofourdy*, son épouse,

1. JEAN;
2. ANSELME, qui fut;
3. Et MICHEL, Prêtre.

V. ANSELME OSMONT, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mestry, partagea, avec ses deux frères, les héritages & biens provenant de la succession de ses père & mère, & épousa *Jeanne le Poutrel*, de laquelle il eut :

GILLES, qui fut;  
Et CHRISTINE.

VI. GILLES OSMONT, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, laissé en minorité, fut, avec sa sœur, par Sentence du 1<sup>er</sup> Avril 1530, mis sous la tutelle de MICHEL OSMONT, *Thomas de Grofourdy* & JEAN OSMONT (chacun d'eux

en l'absence de l'un ou de l'autre). Devenu majeur, il passa un bail à ferme, le 2 Novembre 1547, devant *François Louvel & Pierre Bernard*, Tabellions Royaux en la Sergenterie des Veys, à Pierre Vauclin, d'une maison & dépendances, situées dans la Paroisse de Mestry, à lui échues par le décès de ses père & mère. De son mariage, contracté avec *Catherine l'Archer*, vinrent :

1. SÉBASTIEN;
2. ANSELME, qui fut;
3. JULIEN, qui produisit, devant les Commisaires du Roi, le 21 Mars 1624, ses titres de noblesse;
4. Et N.... OSMONT, Demoiselle.

VII. ANSELME OSMONT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fut, sur la reproduction de ses titres, déchargé de la taxe des Francs-Fiefs, par Sentence & Jugement rendus à Rouen le 28 Avril 1586. Il partagea, le 22 Septembre 1602, avec ses frères, la succession de ses père & mère, & épousa, par contrat passé à Bayeux, le 30 Décembre 1601, *Bonne le Mestaer*, aliàs *le Métayer*, fille de *Michel*, Seigneur du Mesnil, & de *Jeanne Barbey*. Elle eut en dot la somme de 33 écus, le tiers valant 1,000 liv. tournois, dont 500 liv. pour son don mobilier, & les autres 500 liv. constituées en 50 liv. tournois de rente, que le Sieur *du Mesnil* remboursa le 11 Novembre 1608. Cet ANSELME OSMONT, qui faisoit la profession d'Avocat à Bayeux, est employé au nombre des exempts de tailles, en qualité de *noble*, dans les rôles des 30 Mars 1610 & 20 Mars 1613, & fut nommé pour représenter le Corps de la Noblesse le 29 Octobre 1617 : il étoit veuf le 4 Janvier 1626, qu'il rendit compte à RICHARD & à JACQUES OSMONT, ses deux fils, des biens de la succession de leur mère.

VIII. RICHARD OSMONT, l'aîné, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, & JACQUES, son frère cadet, partagèrent, comme héritiers de *Bonne le Métayer*, leur mère, la succession de feu *Michel le Métayer*, leur grand-père, le 15 Octobre 1626, avec *François de la Rivière*, Ecuyer, époux de *Marie le Métayer*, sœur aînée de leur mère. Ce RICHARD OSMONT passa aussi, le 11 Novembre 1627, un contrat de vente de plusieurs biens qu'il avoit en la Paroisse de Magny, à Jacob Barbeville & à François Annet; constitua, le 30 Janvier 1629, une rente de 15 liv. à Michel Richer;



vendit aussi, le 25 Janvier 1635, par contrat passé devant les Notaires Royaux à Bayeux, une rente foncière à Richard le Fèvre, suivant un certificat des 28 Avril 1636 & 11 Septembre de la même année, du Duc de Beaufort, Colonel Général de la Cavalerie Légère. Il servit en qualité de *Cheveu-Léger*, dans la Compagnie du Marquis de la Luzerne, & il obtint, le 20 Septembre 1636, des Lettres d'Etat du Roi Louis XIII, qui défendirent à ses créanciers de faire aucune poursuite contre lui, tout le temps qu'il seroit employé à son service dans ses Armées. Il avoit épousé, par contrat du 10 Octobre 1628, passé devant *Pierre l'Abbey & Jean Hotot*, Tabellions Royaux à la Sergenterie des Veys, *Jeanne Selles*, fille de feu *Horace Selles*, Sieur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Tollevast*. Il étoit mort le 9 Novembre 1661, que sa veuve fut déclarée tutrice de ses enfans mineurs, qui furent :

JACQUES, qui suit ;

Et RICHARD, Ecclésiastique, qui fit donation de ses biens paternels & maternels à son frère aîné.

Dans le rôle des tailles du 11 Mai 1661, de la Paroisse de Magny, *Jeanne Selles*, veuve de RICHARD OSMONT, & ses enfans, y sont employés comme exempts, vu leur noblesse.

IX. JACQUES OSMONT, Ecuyer, Sieur du Mesnil, épousa, par contrat du 15 Mars 1663, *Suzanne Canu*, fille de feu *François Canu*, & de *Catherine l'Homme*. Pendant l'absence de son mari, qui servoit dans le Régiment de l'Éstrade, dans l'Armée du Prince de Condé, elle présenta, le 22 Juin 1672, une Requête à M. de Chamillart, Intendant de Caen, pour le supplier de faire suspendre les poursuites des créanciers de son mari, ne pouvant pour le présent les satisfaire, étant chargée de plusieurs petits enfans, dont l'aîné n'avoit pas plus de six à sept ans. Elle partagea avec sa sœur, *Catherine Canu*, la succession de Messire *Pierre Canu*, leur frère, Prêtre, le 26 Octobre 1689. Elle étoit veuve le 22 Avril 1698, qu'elle renonça à la succession de son mari. Ses enfans furent :

1. RICHARD, qui céda à JEAN, son frère cadet, tout ce qui pouvoit lui revenir de la succession de *Suzanne Canu*, sa mère ;
2. JEAN, qui suit ;
3. FRANÇOIS, mort à Avranches le 26 Décembre

Tome XV.

bre 1690, âgé de 18 ans, & inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame-des-Champs ;

4. Et RENÉ, qui fit un accord avec sa mère le 2 Octobre 1715, laquelle se retira chez JEAN, son fils, qui continue la postérité, avec lequel elle passa un acte d'*incommunité* le 5 Février 1716, où elle donna à bail plusieurs héritages provenus de son douaire, le 22 Juillet 1717, à Philippe Rouget, Sieur des Corvées, Bourgeois & Marchand de Saint-Malo ; fieffa, le 30 Novembre 1727, un banc dans l'Eglise de Ducey ; testa, le 4 Mars 1730 ; mourut âgée d'environ 90 ans, & fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Paterne de Ducey. On fit l'inventaire de ses papiers & de sa succession, en présence de JEAN OSMONT, son fils & principal héritier, le 16 Septembre de la même année.

X. JEAN OSMONT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, Employé & Contrôleur des Traités au Bourg de Ducey & Prévôt de la Seigneurie de Donville, dont il obtint un congé de Cour le 26 Janvier 1734, épousa, par contrat du 4 Août 1704, & célébration le 11 Septembre de la même année, *Judith le Sénéchal*, veuve de *David Chesnel*, Notaire, fille & seule héritière de feu *Charles le Sénéchal*, Sieur de Saint-Germain, & de *Suzanne le Couffurier*, originaire de Ducey. En considération de ce second mariage, elle fut rayée du rôle des tailles de Ducey, le 31 Octobre de la même année 1704, attendu la qualité de *noble* de JEAN OSMONT, son second mari, d'après la Requête qu'il présenta lui-même aux Habitants de cette Paroisse. Il mourut le 5 Septembre 1735, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Ducey, près du pilier de la Chapelle de la Sainte-Vierge. De son mariage vinrent :

1. JEAN-PIERRE, qui suit ;
2. LOUIS, né en 1710 ;
3. MARIE-ANNE-SUZANNE, née en 1705 ;
4. ESTHER-JEANNE-JUDITH, née en 1706 ;
5. CHARLOTTE-LAURENCE, née en 1711 ;
6. Et JEANNE-LOUISE, née en 1713.

XI. JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, né le 3 Février 1709, épousa, par contrat du 9 Février 1735, *Marie-Françoise le Vallois*, fille de Maître *Julien le Vallois*, Bourgeois & Major du Mont-Saint-Michel, & de *Marie-Françoise d'Auvel*. *Judith le Sénéchal*, veuve de JEAN OSMONT, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, a fait, le 23 Septembre 1745, un délaissement & abandon

R

don de tous ses biens à JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, son fils aîné, qui a eu pour enfans :

1. JEAN, Ecuyer, né le 22 Août 1737 ;
2. FRANÇOIS-CLÉMENT, Ecuyer, né le 10 Septembre 1738 ;
3. JACQUES-CHARLES, Ecuyer, né le 15 Septembre 1739 ;
4. Et MARIE-ANNE-JEANNE, née le 27 Août 1741.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules plein ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 fasces d'azur.*

OSORIO, ancienne Maison d'Espagne, illustre par ses dignités & par ses alliances. Le premier dont il soit fait mention est

N... OSORIO, Seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149. Cette Maison a formé plusieurs branches, favoir :

1° Les Comtes de *Traſtamare* & Marquis d'*Aſorga*, qui se sont éteints dans la personne d'ALVARE-PEREZ OSORIO, IX<sup>e</sup> Marquis d'*Aſorga*, &c., lequel est mort sans postérité, de ses trois femmes, le 21 Novembre 1659 ;

2° Les Comtes d'*Altamira* & *Monteagudo*, Marquis d'*Almazan*, qui subsistent dans ANTOINE DE MOSCOSO-OSORIO, IX<sup>e</sup> Comte d'*Altamira*, &c. ;

3° Les Seigneurs de *Villacis*, Comtes de *Villanueva-de-Cagnado*, dont étoit EMMA-NUEL-JOSEPH OSORIO-GUZMAN, Comte de *la Puebla*, &c., à cause de sa femme ;

4° Les Marquis de *Cerralvo*, qui se sont éteints dans JEAN-ANTOINE PACHECO & OSORIO, IV<sup>e</sup> Marquis de *Cerralvo*, &c., qui est mort sans postérité le 29 Juillet 1680 ;

5° Et les Seigneurs de *Valdonquillo*, qui se sont éteints dans FRANÇOIS OSORIO, IV<sup>e</sup> Seigneur de *Valdonquillo*, lequel mourut sans postérité. (Voy. Imhof, *Genealogiæ XX illustrium in Hispania Familiarum*, & Moréri.)

OSSOLINSKI, Maison de Comtes & de Princes, en Pologne, dans le Palatinat de Sandomir, qui tire son nom de la petite Ville d'*Offolin*. Celui qui en est regardé comme la souche est

ZÉGOTA, qui, en 1271, étoit Vayvode de Cracovie & Général de la Couronne. Il eut deux fils :

1. ANDRÉ, duquel sont issus les Comtes de *Tenczin*, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ;

2. Et JASONIUS, ou JEAN, qui fuit.

JASONIUS ou JEAN, fut surnommé *Owca*. De lui est sortie la branche d'OSSOLINSKI, qui prit aussi dans la fuite le titre de *Tenczin*. Son fils,

NICOLAS OSSOLINSKI étoit un des principaux Sénateurs du Royaume, lorsque JAGELLON monta sur le Trône de Pologne. Il laissa :

1. ANDRÉ, II<sup>e</sup> du nom, qui se signala dans les guerres que SIGISMOND eut avec les Hongrois, & mourut sans postérité ;
2. NICOLAS, II<sup>e</sup> du nom, Sénateur du Royaume, qui fit rebâter le Château d'*Offolin*, & mourut aussi sans laisser d'héritiers ;
3. Et JEAN, qui fuit.

JEAN OSSOLINSKI, Châtelain de Radon, fut tuteur du Prince Royal ULADISLAS, III<sup>e</sup> du nom, & Administrateur du Royaume. Un de ses fils,

NICOLAS OSSOLINSKI, III<sup>e</sup> du nom, continua la postérité. On compte parmi les descendants,

NICOLAS OSSOLINSKI, IV<sup>e</sup> du nom, qui vivoit sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : il fut Chambellan du Roi & Staroste de Radoskowiec ;

NICOLAS OSSOLINSKI, V<sup>e</sup> du nom, fut Châtelain de Pernau & Sénateur du Royaume ; JÉRÔME OSSOLINSKI fut Châtelain de Sandecz & de Sandomir ;

SBIGNEUS OSSOLINSKI fut Chancelier d'HENRI, Roi de Pologne, depuis Roi de France sous le nom d'HENRI III, ensuite Châtelain de Sandomir, enfin Vayvode de Podlachie & Staroste de Dobrzin. Il mourut en 1622, âgé de 68 ans, & laissa :

1. CHRISTOPHE, Sous-Chambellan de Sandomir, puis Châtelain de Sandecz, ensuite Vayvode de Sandomir, qui a continué la postérité ;
2. MAXIMILIEN, Grand Maréchal de la Noblesse, lors de l'Élection d'ULADISLAS IV, ensuite Trésorier de la Cour & Capitaine de Mariembourg. Il a laissé quelques garçons ;
3. Et GEORGES, qui fuit.

GEORGES OSSOLINSKI, Directeur de la Noblesse de Pologne, se distingua dans ses Ambassades aux Cours de Rome, de Florence, de Venise, d'Angleterre, de Vienne, &c. Il fut revêtu des charges de Vayvode de Sandomir, de Vice-Chancelier de la Couronne & de Grand Chancelier, & l'Empereur lui conféra la dignité de *Prince*. Son fils,

FRANÇOIS OSSOLINSKI fut Capitaine de Bidgoft en 1646. Il eut pour fils,

FRANÇOIS-MAXIMILIEN, Comte de TENCZIN-OSSOLINSKI, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du Saint-Empire, Grand Maître de la Maifon du feu Roi STANISLAS, qui fut créé Duc en France par Brevet de 1736, & mourut le 1<sup>er</sup> Juillet 1756, âgé de 80 ans. Il avoit époufé *Catherine-Dorothee*, Princesse *Jablonowska*, morte le 5 Janvier 1756, & dont vinrent :

1. JOSEPH, Comte de TENCZIN-OSSOLINSKI, Prince de l'Empire, Staroste de Sandomir;
2. THOMAS, Chevalier d'honneur de feue la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine & de Bar;
3. Et ANNE, mariée à *Jofaphat*, Comte de *Szawowski*.

\* OSSUN, en Bigorre. On ignore fi c'est la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs d'Ossun, ou s'ils l'ont donné à la Terre; quoi qu'il en foit, il n'en est pas moins incontestable que la Maifon d'Ossun a tenu depuis le XI<sup>e</sup> siècle un rang très-distingué dans le Comté de Bigorre, par ses services militaires, son admission dans l'Ordre des Chevaliers du Temple & dans celui de Saint-Jean de Jérusalem; par ses possessions, & par ses alliances directes, qu'elle a contractées, en prenant des femmes dans les Maifons nobles & illustres, des Vicomtes de *Rivière-Labatut*, de *Panassac*, *Barfun*, *Montaut de Bénac*, *Baréges*, *Arros*, *Montesquiou*, *Roquefeuil-Blanquefort*, *Espagne de Panassac*, *Durfort*, *Voifins de Montaut*, *Castelnau de la Loubère*, *Gayan de Langouft*, *Fieubet* & *Pas de Feuquières*, &c., &c. Cette Maifon a auffi donné des femmes à celles de *Montesquiou*, *Baréges*, *Barfun*, *Bégole*, *Aubarède*, *Banne d'Avéjan*, *Soréac de Villambits*, *Somolon*, *Sabaillan*, *Saint-Aunis*, *Montauban*, *Ozon de Tournous*, *Rivière-Labatut*, *Montesquiou-Sadirac*, *Durfort-Castelbajac*, *Comminges-Burniquel*, *Narbonne-Saint-Girons*, *Foucault*, *Dufaur-Saint-Christau*, *Navailles-Mirepeix*, &c., &c. Cette Maifon a encore donné à l'Eglise plusieurs Evêques & Abbés, & peut être regardée comme l'une des plus nobles & anciennes du Royaume. — On voit que, dès le IX<sup>e</sup> siècle, le Comte de Bigorre avoit droit de repas, avec tous ses Officiers & sa suite, chez les Seigneurs d'Ossun, de *Bénac*, d'*An-*

*tin*, de *Labatut*, &c.: cela est prouvé par une Charte, conservée en original au Trésor de Pau, qui contient la compilation des usages & coutumes de Bigorre, faites en l'an 1112, par le Comte Bernard, sur celle qui avoit été donnée, en 820, par Donat-Loup, IV<sup>e</sup> aïeul de Bernard, & 1<sup>er</sup> Comte héréditaire de Bigorre.

I. RAYMOND-ARNAUD D'OSSUN, dit *l'Ours*, est le premier Seigneur d'*Ofsun*, qui foit connu par titre, & il est le même qui assista, avec les Grands Seigneurs du Pays & de toute la Gascogne, à la fondation de l'Abbaye de Saint-Pé-de-Générens, faite en 1022, par Sanche, Duc de Gascogne: ce qui est prouvé par les Archives de cette Abbaye, située dans le Comté de Bigorre, & par *l'Hist. de Béarn*, par M. de Marca, liv. III, chap. 8. Bompar, fils du Fondateur du Prieuré de Madiran, eut recours à RAYMOND-ARNAUD D'OSSUN, à Guillaume Fort & à Garcie Fort de Lavedan, pour faire sa paix avec Bernard, Comte de Bigorre. On croit que ce RAYMOND-ARNAUD D'OSSUN eut pour fils,

II. GUILLAUME-RAYMOND, Seigneur d'Ossun, suivant le P. Martène dans son ouvrage intitulé *Veterum scriptorum*, tom. I, p. 505, lequel soucrivit, en 1080, à la donation, que Centolle de Bigorre, &c., fit du Monastère de Saint-Savin, en Lavedan, à l'Abbaye de Saint-Victor de la Ville de Marseille, & on remarque qu'il signa après le Seigneur de Bénac, & avant ceux de Barbazan & de Castelbajac. Son successeur,

III. RAYMOND, Seigneur d'Ossun, fit don de plusieurs biens aux Templiers de la Maifon de Bordères. Il assista, en 1096, avec Béatrix, Comtesse de Bigorre, & Gaston, Vicomte de Béarn, à la Dédicace du Monastère de Saint-Pé-de-Générens. (M. de Marca, en son *Hist. du Béarn*, p. 356, & le P. Estiennot, Bénédictin, rapportent cette cérémonie dans tout son détail.) Il eut pour enfans :

1. AUGER, qui suit;
2. ARNAUD-GUILLAUME, Evêque de Tarbes en 1175, mort en 1195;
3. RAYMOND-ARNAUD, Chevalier du Temple;
4. GUILLAUME;
5. & 6. GAILLARDE & SANGUINE.

IV. AUGER, Seigneur d'Ossun, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié *Chevalier* en 1150, fit don, aux Templiers de la Maifon de Bordères, de l'Eglise

d'Offun, de la dime du même lieu & d'autres biens. Son fils,

V. RAYMOND-ARNAUD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OSSUN, fit don, aux Chevaliers du Temple de Bordères, conjointement avec Dame *Solimane de Rivière*, son épouse, de la maison de campagne de Tachaires. Il eut pour enfans :

1. AUGER, qui fuit;
2. RAYMOND-BERNARD, Commandeur d'Ayguetinte en 1276;
3. Et FORT, Commandeur de Moret, vers le même temps.

VI. AUGER, Seigneur d'OSSUN, II<sup>e</sup> du nom, confirma, avec Dame N.... *Barrau*, sa femme, en 1218, dans l'Eglise de Tarbes, en présence de l'Evêque, du Chapitre de la ville & du Sénéchal de Bigorre, les donations que les Seigneurs RAYMOND-ARNAUD d'OSSUN, son père, AUGER I<sup>er</sup>, son aieul, & RAYMOND, son bifaieul, avoient faites successivement aux Templiers de Bordères. Il confirma aussi en Juillet 1234, la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers, par nobles Seigneurs ARNAUD d'OSSUN & Pierre de Lavedan, de la Maison de Campagne de Tachaires, & se donna lui-même à cette Maison de Bordères, avec BERNARD, son frère, qualifié *Commandant de l'Ordre des Templiers* en 1270, & en 1272 Commandeur d'Ayguetinte. AUGER eut pour fils,

VII. ARNAUD, Seigneur d'OSSUN, I<sup>er</sup> du nom, qui inféoda, en 1273, des biens à la Cure d'*Offun*, & épousa N..... Dame *de Géraude*, dont il eut

VIII. RAYMOND, Chevalier, Seigneur d'OSSUN, II<sup>e</sup> du nom, qui prêta, avec le Clergé & la Noblesse du Comté de Bigorre, serment de fidélité à Constance, Comtesse de Bigorre, en 1283. Il est encore nommé, avec les principaux Seigneurs de ce Comté, dans une Requête, qu'ils présentèrent au Roi PHILIPPE le Bel en 1290 : ces deux pièces sont en original au Trésor des Chartres de la Sainte-Chapelle. Ses enfans furent :

1. JEAN, Seigneur d'OSSUN, I<sup>er</sup> du nom, Damoiseau, qui passa, en 1310, un accord avec le Curateur des biens de l'Ordre du Temple, dans le Diocèse de Tarbes, pour raison de la maison de campagne de Tachaires, dont il est parlé ci-dessus, & mourut sans postérité;
2. AUGER, qui fuit;
3. FOULQUES, Chevalier, Seigneur de Viclé;

4. ARNAUD, dit THOMAS, qui affista, en 1306, à la confirmation que fit Guillemette de Moncade, Dame de Rivière-Basse, du Doro de Ribaute, à l'Abbaye de la Cafe-Dieu;
5. ALPAIX, mariée à *Raymond-Emeric*, Baron de *Montesquiou*, en Armagnac;
6. Et N.... d'OSSUN, mariée à *Bernard de Baréges*.

IX. AUGER, Seigneur d'OSSUN, III<sup>e</sup> du nom, reçut, par un accord fait en 1324, avec les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui avoient hérité des dépouilles des Templiers, les biens de Tachaires, donnés par ses aïeux, sous une redevance annuelle, que les Seigneurs d'OSSUN ont toujours payée depuis & payent encore actuellement au Commandeur de Bordères. On voit aussi, par une quittance de 1369, que ce même AUGER reçut 250 liv., en déduction de ce qui lui étoit dû pour son service militaire. Il vivoit encore en 1374, avec *Condesse de Panassac*, son épouse, dont il eut, entr'autres enfans,

1. ARNAUD, qui fuit;
2. JEAN;
3. Et BOURGUINE, qui s'est mariée à noble *Nérod de Barfun*, Seigneur de Barfun, en Béarn.

X. ARNAUD, Seigneur d'OSSUN, II<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, fit hommage, en 1390, pour le bien de Tachaires, à Bernard de Montagu, Commandeur de Bordères; testa en 1406, & laissa veuve noble Dame *Navarre de Barfun*, son épouse, qui lui donna pour enfans :

1. AUGER, mort sans postérité;
2. JEAN, qui fuit;
3. GUILLAUME, Abbé de Tasque en 1414;
4. ANXIETTE, mariée à *Guiche-Arnaud de Bégoles*, Seigneur Abbé Lai de la Ville de Lourdes;
5. CONDESSE, mariée, en 1433, à *Raymond de Banne d'Avejan*, Seigneur de Jaxu;
6. Et BRUNISSENDE, mariée, en 1444, au Seigneur de *Saint-Aunis*, en Rivière-Basse.

XI. JEAN, Seigneur d'OSSUN, II<sup>e</sup> du nom, servit en qualité d'Ecuyer dans les guerres de CHARLES VII, & vivoit encore en 1457. Il avoit épousé *Clarianne de Montaut de Bé-nac*, dont vinrent :

1. AUGER, qui fuit;
2. JEAN, Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Tarbes;
3. PIERRE, Protonotaire du Saint-Siège;

4. BRUNE, mariée, vers l'an 1466, à *Guiche-Arnaud de Bégole*;
5. CATHERINE, alliée, en 1465, à *Guillaume-Arnaud d'Aubarède*, Seigneur d'Aubarède;
6. BEL-ERGARD, mariée, en 1470, à *Bertrand de Sabailan*, Seigneur de Boissède & de Mirambeau, dans le Comté de Comminges;
7. & 8. MARGUERITE & CATHERINE.

XII. AUGER, Seigneur d'OSSUN, IV<sup>e</sup> du nom, fonda une Chapelle en 1468, & fit son testament le 7 Mai 1496. Il avoit épousé, en 1441, *Bourguine de Baréges*, Dame de Lanne & de Loucrup, d'une Maison très-ancienne, & fille de *Bernard de Baréges* & d'*Anglaise de Bénac*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 60 Lanciers de l'Amiral de Graville;
2. ROGER, qui suit;
3. CATHERINE, mariée à *Jean de Somolon*, Seigneur de Somolon en Béarn;
4. Et MADELEINE, mariée, vers l'an 1480, à *Bernard d'Ozon*, Seigneur de Tournous.

XIII. ROGER, Seigneur d'OSSUN, Lanne, Loucrup, Saint-Luc, Echanfon du Roi de Navarre, par Brevet du 26 Octobre 1481, porta les armes contre le Pape JULES II, au combat de Ravenne, & en fut abfous par le Cardinal Jean de Médicis, Légat du Saint-Siège, en 1512; fut homme d'armes dans la Compagnie de 50 Lanciers d'Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, Maréchal de France. Ce Seigneur le fit, en 1514, Commissaire des gens de Guerre des Ordonnances du Roi, emploi qu'on ne confioit alors qu'à des Gentilshommes très-expérimentés dans l'art de la guerre, & qui lui fut renouvelé par Thomas de Foix, Seigneur de Lescun, aussi Maréchal de France; il occupoit encore ce poste en 1532, à l'âge de 80 ans, & il s'en démit ensuite entre les mains du Roi. Quelques années auparavant il avoit engagé les États de Bigorre à donner une somme pour la rançon du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, comme on le voit par une lettre de remerciements (sans date) que lui écrivit à ce sujet Charles d'Albret, Prince de Navarre, en l'an 1537. Quoiqu'il fût très-âgé, le Clergé & la Noblesse de Bigorre le nommèrent, avec un autre Seigneur, pour être leur Syndic dans les affaires du Pays qui devoient se traiter avec des Commissaires de S. M. Il eut de *Madeleine d'Arros*, son épouse,

1. PIERRE, qui suit;

2. HECTOR, Evêque de Conferans en 1548, Prélat qui, suivant les *Annales de Toulouse*, fut tellement allier le glaive spirituel avec le temporel, que pendant qu'il vécut, aucun Huguenot n'osa mettre le pied dans son Diocèse. En 1562, la Ville de Toulouse étant menacée d'un siège, par les Huguenots, il marcha à son secours, accompagné de son frère, guerrier des plus braves, avec un corps de Troupes assez considérable. Il ne marchoit qu'à la tête d'une Compagnie de Gens d'armes, levée & entretenue à ses dépens; & chaque fois qu'il disoit la Messe, il faisoit mettre son casque sur l'une des Crédences de l'Autel & sa cuirasse sur l'autre. Il fonda, pour les pauvres, dans sa ville Episcopale, l'Hôpital de Saint-Lizier, environ l'an 1568; & en 1574, qu'il mourut, il légua, par son testament, aux Citoyens & aux Capitouls de Toulouse, toutes les armes qu'il avoit dans cette Ville;
3. MARGUERITE, alliée, le 7 Novembre 1538, à *François de Montauban*;
4. QUITÉRIE, mariée, le 1<sup>er</sup> Août 1536, à *Jean de Bégole*;
5. CATHERINE, qui épousa, en 1521, *Jean de Soréac*, Seigneur de *Villambits*;
6. Autre CATHERINE, qui épousa, le 22 Septembre 1529, *Raymond de Bégole*, Seigneur de Maure, en Béarn;
7. & 8. ISABEAU & MADELEINE.

XIV. PIERRE d'OSSUN, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Ossun, Héches, Saint-Luc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, &c., s'acquit une telle réputation de valeur, que, suivant l'*Hist. de France*, il donna lieu à ce Proverbe de son temps: *Sage comme Termes & vaillant comme Ossun*. Il commença à servir, en 1528, dans le Royaume de Naples, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de 90 Lanciers de Lautrec, Comte de Foix; en 1529 il fut le troisième des hommes d'armes de celle du Roi de Navarre, & il fut fait, en 1535, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers. Il fut de l'Armée que le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> envoya en Piémont, sous les ordres de l'Amiral Chabot. Il étoit, en 1540, un des Gentilshommes de la Chambre de CHARLES, Duc d'ORLÉANS, fils du Roi, & en 1541, il obtint le Gouvernement de Savigliano, en Piémont. La même année, il prit d'assaut, avec le Sieur de Cantal, la Ville de Querafque, & il se distingua extrêmement, en 1544, à la bataille de Cerifoles. Le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, pour mieux reconnaître

ses recommandables services (ce sont les termes de ses Lettres), le nomma, en 1545, Capitaine Général & Gouverneur de la Ville & Juridiction de Turin. HENRI II l'ayant confirmé, en 1547, dans tous ses emplois, puis nommé, en 1555, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de ses Ordonnances, & gratifié, en 1556, d'une pension de 2,500 liv., le fit encore Chevalier de son Ordre. Il est traité d'*Amé & Féal Cousin*, par les Rois HENRI II & CHARLES IX, dans des Lettres qu'ils lui accordèrent en 1559 & 1560, portant création de Foires & Marchés pour ses Terres de Miramont & de Héches. Il eut encore, en 1562, la Capitainerie du Louvre, & la même année, combattit vaillamment à la bataille de Dreux, où il faisoit les fonctions d'un des Maréchaux de Camp. Il mourut peu de temps après à Chartres, en Beauce, où il est enterré. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1549, *Jeanne de Roquefeuil*, fille de *Charles*, Seigneur de Blanquefort, & veuve d'*Antoine de la Roche*, Seigneur de Fontenilles. Il en eut :

1. ANTOINE, mort au service du Roi ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. HECTOR, tué à la bataille de Jarnac en 1569 ;
4. HENRIETTE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Antoine de la Rivière*, Vicomte de Labatut, Sénéchal de Bigorre ; & 2<sup>o</sup> à *Roger de Montesquiou*, Vicomte de Sadirac ;
5. Et MARTHE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1581, à *Annet de la Rivière-Labatut* ; & 2<sup>o</sup> à *Charles de Durfort*, Baron de Castellbajac.

XV. PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Baron d'OSSUN, Héches, Miramont, Bartrès, Saint-Luc, &c., Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, servit d'abord, en 1561 & 1562, dans la Compagnie de 100 Lanciers du Roi de Navarre ; vint en 1570, à la tête d'une Troupe bien armée, offrir ses services, en Languedoc, aux Princes de Navarre & de Condé, qui commandoient dans cette Province, & mourut en 1580. Il laissa, de *Jeanne d'Espagne (a)*, son épouse, fille de *Jacques-Mathieu*, Baron de Seyllès, Tolosanes & de Panassac, & de *Catherine de Narbonne*,

(a) Elle étoit sœur puinée de *Jeanne-Germaine d'Espagne*, qui épousa *Henri*, Seigneur de *Noailles*, trisaïeul du feu Maréchal-Duc de *Noailles*.  
(Note des Editeurs.)

1. PIERRE, qui fuit ;
2. CATHERINE-HIPPOLYTE, qui s'est mariée, vers l'an 1598, à *François-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel ;
3. & 4. JEANNE & MARIE.

XVI. PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Baron d'OSSUN, Miramont, Saint-Luc, Héches, Bartrès, &c., Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 7 Juillet 1609, *Catherine de Voifins de Montaut*, fille d'*Aimery*, Baron de Montaut & de Voifins, & de *Charlotte-Catherine de Montluc*. Il mourut en 1646, laissant :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHARLES, Baron d'Aubiet ;
3. MARC-ANTOINE, Archidiacre de l'Eglise de Tarbes ;
4. PIERRE, Seigneur d'Orleix, qui épousa *Madeleine de Voifins* ;
5. JACQUES, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1631 ;
6. JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Aimeri de Narbonne*, Vicomte de Saint-Girons ; & 2<sup>o</sup> à *Guillaume de Foucaud*, Seigneur de Saint-Martin ;
7. Et HENRIETTE, qui s'est mariée, le 8 Septembre 1642, à *Hedor de Dufaur*, Seigneur de la Rivière & de Saint-Christau.

XVII. FRANÇOIS, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Marquis d'OSSUN, Baron de Saint-Luc, &c., Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, 1<sup>o</sup> *Louise de Castellau de la Loubère*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> le 8 Juin 1648, *Cécile de Gayan de Langouft*, dont :

1. PIERRE, Chevalier, Marquis d'OSSUN, Baron d'Héches, Saint-Luc, &c., mort en 1672, sans avoir été marié ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. Et autre PIERRE, mort sans postérité.

XVIII. FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis d'OSSUN, Baron d'Héches, Saint-Luc, &c., eut, en 1674, Commission du Roi, de tenir les Etats de Bigorre ; eut ensuite ordre de joindre le Maréchal d'Albret, pour s'opposer aux Espagnols, qui avoient formé le dessein de faire, en 1690, une descente du côté de Bayonne. Après cela il eut Commission du Roi pour la charge de Lieutenant-Colonel du Régiment de Milices de Lansac, & mourut en 1691. Il laissa de *Marguerite de Fieubet*, son épouse, fille de *Gaspard*, Marquis de *Fieubet*, Premier Président du Parlement de Toulouse, & de *Marguerite de Gameville*, sa première femme,

1. GASPARD, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, en 1703, qui fut tué à la bataille de Spire ;
2. FRANÇOIS-GASPARD, qui fuit ;
3. Autre GASPARD, Capitaine au Régiment de la Couronne ;
4. CATHERINE, mariée, en 1698, à *Laurent de Navailles*, Marquis de Poueyferré, dont postérité. Voy. MIOSENS ;
5. & 6. JEANNE & HENRIETTE, Religieuses Urfulines de Tarbes.

XIX. FRANÇOIS-GASPARD, Chevalier, appelé *le Marquis d'Ossun*, Baron d'Hêches, Saint-Luc, &c., Mousquetaire de la Garde ordinaire de S. M. en 1701 & en 1702, ensuite Lieutenant, puis Aide Major & Capitaine du Régiment du Roi en 1704, fut honoré, en 1713 & 1714, d'une Commission de Louis XIV pour convoquer & tenir, au nom de S. M., les Etats Généraux de la Province de Bigorre, & mourut le 28 Janvier 1721. Il avoit épousé, le 29 Août 1707, *Marie-Charlotte de Pas de Feuquières*, née le 4 Mars 1689, morte le 4 Janvier 1759, appelée *Marquise-Douairière d'Ossun*. Elle étoit fille de *François de Pas*, dit *le Comte de Rébenac*, Lieutenant Général pour le Roi dans le Royaume de Navarre & des Provinces de Béarn & de Toul, son Ambassadeur Extraordinaire en Espagne & en Savoie & son Envoyé Extraordinaire à Rome, à Venise & dans plusieurs Cours d'Italie & du Nord, & de *Jeanne d'Esquille*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-PAUL, qui fuit ;
2. JEANNE-LOUISE, née le 11 Juillet 1709, qui s'est mariée, le 11 Janvier 1731, à *Louis-Joseph-Roger de Cahusac*, Seigneur de Caux & d'Herminis, près de Carcassonne, & de Caumont, près de Narbonne, en Languedoc, &c., appelé *le Marquis de Caux* ;
3. MARGUERITE, née le 11 Août 1710, qui s'est mariée, le 21 Juin 1736, à *François-André Sorber de Sorberio*, Conseiller & Chevalier d'honneur au Parlement de Navarre, féant à Pau ;
4. Et CATHERINE-CHARLOTTE-PHILIBERTE, née en Février 1719, non mariée.

XX. PIERRE-PAUL, Chevalier, Marquis d'Ossun, Baron de Saint-Luc & de Bartrès, en Bigorre, &, en cette dernière qualité, Baron des Etats de cette Province, Baron d'Hêches, au Comté de Comminges, & Seigneur d'Azèreix & de Montesquiou, au Comté de Lauraguais, en Languedoc, &c., né le 28 Janvier 1713, appelé *le Marquis d'Ossun*,

servit trois ans dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi ; fut successivement fait Capitaine dans le Régiment de Condé (depuis Mailly), Dragons, le 18 Novembre 1733, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1<sup>er</sup> Mai 1742, Enseigne de celle d'Anjou le 3 Décembre 1743, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry le 14 Décembre 1744, Capitaine-Lieutenant de ceux de la Reine le 1<sup>er</sup> Décembre 1745, Brigadier de Cavalerie le 18 Mai 1748, Ambassadeur Extraordinaire du Roi à Naples le 1<sup>er</sup> Janvier 1751, Chevalier de ses Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1757, admis le 29 Mai suivant, Maréchal de Camp le 20 Février 1761, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de France auprès de S. M. C. en 1759, Conseiller d'Etat d'Epée en Janvier 1762, créé Grand d'Espagne de la première Classe, pour lui & pour ses successeurs légitimes, par Diplôme de S. M. C. du 15 Décembre 1765. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 15 Octobre 1739, *Thérèse-Victoire le Mazuyer*, fille de *Marie-Joseph*, Marquis de Montégut, en Languedoc, Procureur Général du Parlement de Toulouze, & de *N... de Lafont* ; elle est morte le 24 Janvier 1741, sans enfans vivants ; 2<sup>o</sup> le 6 Janvier 1745, *Jeanne-Louise Bertin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blagny, Intendant des Ordres du Roi, Trésorier Général des Parties Casuelles, & d'*Anne Delpech* ; elle est aussi morte sans enfans le 25 Juillet 1745 ; & 3<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Février 1749, *Louise-Thérèse de Hocquart*, fille cadette de *Jean-Hyacinthe*, Seigneur de Montfermeil & autres Terres, en Brie, l'un des 60 Fermiers Généraux du Roi, & de *Marie-Anne Gaillard de la Bouexière* ; elle est sœur de la Comtesse-Douairière de *Coffé-Briffac* & de la Marquise de *Montesquiou*, & est morte le 13 Février 1750, laissant, pour fils unique,

XXI. CHARLES-PIERRE-HYACINTHE, Comte d'Ossun, né le 2 Février 1750, marié, le 26 Janvier 1766, avec *Geneviève de Gramont*, fille de feu *Antoine-Adrien-Charles*, Comte de *Gramont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, père du Roi Louis XVI, Commandant en chef dans le Royaume de Navarre & Pays Souverain du Béarn, & de *Marie-Louise-Sophie de Faoucq*. (Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage.)

Les armes : d'or, à l'ours passant de sa

ble, sur une terrasse de finople. Supports : deux sauvages armés de massues. (Généalogie extraite du *Didion. des Gaules*, tome V, au mot OSSUN, & appuyée sur des pièces authentiques, qui sont, les unes au pouvoir de PIERRE-PAUL, Marquis d'OSSUN actuel, & les autres existent en différentes Archives, tant Royales que particulières.)

\* OST-FRISE, ou OOST-FRISE, Province d'Allemagne dans la Westphalie, qui a eu ses Comtes particuliers. L'Empereur FRÉDÉRIC III la donna en fief à *Ulric Sirsenne*, l'un des principaux Seigneurs du pays.

ESMON-LOUIS, Comte d'OST-FRISE, qui rendit de bons services à l'Empereur FERDINAND III, fut fait, par ce Monarque, *Prince de l'Empire* en 1654.

Le Prince CHRÉTIEN-EBERHARD d'OST-FRISE fut reçu, en 1667, à la Diète de l'Empire; il eut pour fils,

GEORGES-ALBERT, Prince d'OST-FRISE, Comte de Rietberg, Seigneur d'Essen, Stedfeldorff & Wittmund, né en 1690, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, qui mourut en 1736. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1709, *Christine-Louise de Nassau-Idstein*, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, Prince de Nassau-Idstein; elle est morte le 13 Avril 1723, laissant

CHARLES-EDZARD, Prince d'OST-FRISE, qui mourut à Aurich la nuit du 25 au 26 Mai 1744, âgé de 28 ans, 5 mois & 7 jours. Il avoit épousé, le 25 Mai 1734, la Princesse *Sophie-Wilhelmine*, fille de *Georges-Frédéric-Charles*, Margrave de Brandebourg-Culmbach, & de *Dorothée de Holstein-Beck*. Il n'en a point eu d'enfants.

Le Roi de Prusse est en possession de l'*Ost-Frise* depuis la mort du dernier Prince de ce nom. (Voy. Imhof, *Not. Imperii*, Moréri & le *Mercure de France* de Juin 1744, p. 1241.)

OSTREL (d'), Famille noble & ancienne, établie en Artois, divisée en deux branches, nommées l'une OSTREL DE FLERS, & l'autre OSTREL DE LIÈRES; elle est connue dès le XII<sup>e</sup> siècle.

VERRIE d'OSTREL, Chevalier, est nommé dans une Charte de l'Abbaye de N.-D. de Cantimpré, à Cambrai, de l'an 1198; — SIMON d'OSTREL, Chevalier & Gouverneur de Guise & de Saint-Quentin, consentit en 1269,

à une donation faite par *Guyotte de Villers*, Dame de Belvoir, son épouse, en faveur de cette même Abbaye; mais la filiation de cette Maison n'est bien suivie que depuis:

I. GUY d'OSTREL, vivant en 1362, qui accompagna le Comte Louis de Male à la guerre qu'il fit aux Gantois, & avoit sous lui charge de gens de guerre. On lui donne pour femme *Anne du Chastel*, fille de *Jean*, & pour fils,

II. HELMAND d'OSTREL, qui suivit son père, & que Louis de Male gratifia du Château d'*Ostrel*, au Comté de Saint-Pol. Il épousa, en 1382, *Godeline d'Alle*, Demoiselle Allemande, dont il eut

III. GEORGES, Sire d'OSTREL, Chevalier, marié 1<sup>o</sup> à *Jeanne de Lescart*, & 2<sup>o</sup> à N..., fille du Seigneur de *Moreuil*, Dame du Quint de Beauval. Il eut pour fils,

IV. PIERRE, Sire d'OSTREL, Chevalier, qui, de *Marie de Ricametz*, fille de N..., Seigneur dudit lieu, au Comté de Saint-Pol, laissa

V. PHILIPPE d'OSTREL, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Ostrel, Neufmoulin, &c., qui épousa, le 28 Avril 1433, *Colette de Framcourt*, dont 20 enfans, entr'autres :

1. JEAN-HUGUES, qui suit;
2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Lières*, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, Abbé d'Anchin, près de Douai;
4. PIERRE, Abbé & Comte de la Ville de Corbie;
5. ROBERT, Prévôt du Collège Canonial de Cambrai;
6. GILLES, Abbé de Saint-Thierry, près de Reims;
7. GALOIS, Gentilhomme de la Chambre de LOUIS XI;
8. Et JEANNE, Abbesse, près de Montereau-Faut-Yonne.

VI. JEAN-HUGUES d'OSTREL épousa, dans l'Eglise d'Hesdin, le 26 Janvier 1465, *Peronne le Beuf*, fille aînée de *Martin*, Ecuyer, & de *Marie-Boneque de Poix*, de la Maison d'*Arleux*, en Picardie. De ce mariage sortit

VII. JEAN d'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Diéval & du Quint de Beauval, qui s'est marié, l'an 1507, à *Catherine de Beauafort*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Boisieux, & de *Marie de Warluzel*. Il en eut

VIII. PHILIPPE d'OSTREL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Diéval, Baillecourt & du



Quint de Beauval, qui s'allia avec *Anne-Louise de Mailly*, fille & héritière de *Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Cambigneul. Il fut père de

IX. PHILIPPE D'OSTREL, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Diéval, Baillecourt, Cambigneul & du Quint de Beauval, qui s'est marié, le 26 Juin 1571, avec *Marguerite de Croëzer*, fille de *Mathieu*, Chevalier, Echevin de Malines, & d'*Anne Schooff*, héritière de sa Famille. Il testa le 20 Août 1583, & eut pour enfans :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Seigneur de Hombecque, Diéval, &c., qui, de *Marie Jonglet*, fille de *Louis*, Seigneur de Moyenneville, eut deux filles, favoir :
  1. CATHERINE, qui épousa *Adrien de Melun*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cotte ;
  2. Et ANNE-ISABELLE, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Mai 1644, à *Philippe de Mailly-Couronnel*, Seigneur de Mernes, du Hamel & de la Porte.

Et plusieurs autres enfans.

X. ROBERT D'OSTREL, Seigneur de Flers & Cambigneul, épousa, le 2 Décembre 1602, *Bonne de Lannoy*, Dame de Buillemont, fille de *Nicolas*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Lefdain, & de *Michelle de Cottrel*, Dame d'Esplechin & de Buillemont. De cette alliance vinrent :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Cambigneul, mort sans enfans de *Léonore du Chafel*, son épouse, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Blangerval ;
2. NOEL-LAMORAL, qui fuit ;
3. GILLES, reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1629, tué dans ses caravannes fur mer, à la prise de la Grande Sultane ;
4. Et CATHERINE, mariée, le 21 Octobre 1632, à *Charles de Créquy*, Vicomte de Langles, Seigneur de Saucourt, dont postérité. Voy. CRÉQUY.

XI. NOEL-LAMORAL D'OSTREL, Seigneur de Buillemont, Haut-Capel, Baron de Flers, en Artois, par Lettres du mois de Mai 1662, enregistrées à Arras, en faveur & en considération de son ancienne Noblesse, épousa, le 12 Mai 1641, *Anne de Germès*, fille de *Gilles*, Seigneur de Jardincelles, & de *Catherine de Buillemont*. Leurs enfans furent :

1. ROBERT-LAMORAL, qui fuit ;
2. Et JEANNE-THÉRÈSE, mariée à *Ferdinand-François du Chafel*, Chevalier, Seigneur

Tome XV.

de la Hovardrie, Vicomte de Hautbourdin.

XII. ROBERT-LAMORAL D'OSTREL, Baron de Flers, Seigneur de Cambigneul, &c., épousa, le 28 Janvier 1691, *Marguerite de Boucquel*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Warlus, &c., dont vinrent :

1. ANTOINE-JOSEPH, qui fuit ;
2. PHILIPPE - LOUIS - LAMORAL, né en 1697, Chanoine gradué de la Métropole de Cambrai ;
3. CHARLES-MARIE, né en 1700, ci-devant Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est allié à *Marie-Josèphe-Antoinette Delvalle*, fille de *Don Louis*, Marquis *Delvalle* ;
4. MELCHIOR - GASPARD - BALTHAZAR, né en 1706, qui mourut à l'âge de 22 ans, Capitaine au Régiment d'Orléans ;
5. GILLES-FRANÇOIS, Chanoine de la Métropole de Cambrai ;
6. MARIE-ADRIENNE, qui fut reçue à Saint-Cyr le 2 Février 1710 ;
7. MARIE-CLAIRE-BONNE, aussi reçue à Saint-Cyr le 20 Avril 1715, laquelle s'est mariée, par contrat du 20 Février 1736, à *Louis-François-Tranquillain-Isidore de Dion*, Baron de Dion, Seigneur de Wandonne, &c., dont elle fut la troisième femme, & eut des enfans. Voy. DION (DE) ;
8. ROBERTINE, qui mourut Prieure de l'Abbaye noble de Ghislenghien ;
9. Et N.... D'OSTREL, Religieuse de Sainte-Marie à Abbeville.

XIII. ANTOINE-JOSEPH D'OSTREL, Ecuyer, Baron de Flers, né le 16 Octobre 1695, reçu, en 1709, au nombre des Gentilshommes élevés au Collège Mazarin, & reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi le 26 Mars 1714, épousa, le 24 Juillet 1720, *Marie-Josèphe-Aimée Mayoul*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE - FRANÇOIS - LAMORAL, Baron de Flers, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie ;
2. JOSEPH-GASPARD-MELCHIOR-BALTHAZAR, appelé *le Chevalier* D'OSTREL ;
3. MARIE - THÉRÈSE - JOSÈPHE, mariée, le 10 Janvier 1750, avec *Philippe-Alexandre-Joseph le Clément de Saint-Marc*, Chevalier, Seigneur de Taintignies, Guegnies, &c. ;
4. MARIE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, dite *Mademoiselle* D'OSTREL ;
5. & 6. MARGUERITE - FRANÇOISE - JOSÈPHE, Prieure de Ghislenghien, & MARIE-JOSÈPHE-AIMÉE, Religieuse de la même Maison.

S

## BRANCHE

des Seigneurs de LIÈRES.

VI. PHILIPPE D'OSTREL (second fils de PHILIPPE & de *Colette de Framécourt*), Seigneur de Neufmoulin, &c., épousa *Nicaïfîne de Griboval*, fille unique de *Guillaume & de Marie Wallins*. Il acquit, en 1490, la Seigneurie de *Lières*, en Artois, dont il prit le nom & les armes, qui sont : *d'argent, à 2 bandes d'azur*. Sa femme mourut en 1501, & lui en 1510: ils sont enterrés à Lières où est leur épitaphe. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ISABEAU, Dame de la Vicogne, mariée à *Jacques de Nédonchel*, Seigneur de Hannefscamps, dont postérité. Voy. NÉDONCHEL.

VII. JEAN D'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Lières, épousa *Marguerite de Courteheufe*, Baronne du Val, Dame de Frélinghen & de Vestreufe. Il mourut le 23 Septembre 1561 & est enterré à Lières avec sa femme. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Thierry ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. PIERRE, Seigneur de Frélinghen & de Vestreufe, souverain Bailli du Comté de Guines, marié, 1<sup>o</sup> à *Catherine de la Broye*, Dame d'Autingues ; & 2<sup>o</sup> vers 1570, à *Antoinette de Gomer*, Dame de Long-Jardin. Du premier lit vint

JEAN DE LIÈRES, Enseigne de 100 hommes d'Armes sous M. de la Meilleraye & Capitaine de Marine, lequel épousa *Jacqueline de Grifel*, fille unique de N.... de *Grifel*, Seigneur du Fay.

Et du second lit fortit

- CLAUDE DE LIÈRES, qui s'allia avec *Marie de la Cauchie*, fille de N.... de *la Cauchie*, Seigneur de Rocque.
4. CHARLES DE LIÈRES, Seigneur de Courteheufe, marié, 1<sup>o</sup> le 27 Juillet 1551, à *Antoinette de Lens*, fille de *Philippe*, Seigneur de Blandecques, & de *Claire d'Audenfort* ; & 2<sup>o</sup> à *Marie le Bourguignon*, Dame d'Haillicourt ;
  5. & 6. PHILIPPE, Chanoine de Saint-Omer, & GILLES, Chanoine de Thérouanne ;
  7. CATHERINE, qui s'est mariée à *Guy de Bar*, Seigneur de Lifencourt ;
  8. MARGUERITE, qui épousa *Jean de Crespioul*, Seigneur d'Ambricourt ;
  9. Et MADELEINE, alliée, en 1539, à *Jean de*

*Beaufort*, Seigneur de Couin & de Grincourt.

VIII. JEAN D'OSTREL DE LIÈRES, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Nédon, Baron du Val, &c., Capitaine de 200 Chevaux-Légers sous le Comte d'Égmond, enterré à Lières en 1571, avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jacqueline de Douvrin* ; & 2<sup>o</sup> *Marie d'Ollehain*, Dame de Ferfay, Auchel, la Cauchy & Marle, fille de *Philippe*, & de *Perronne de Bonnières*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. 3. & 4. ANTOINE, FRANÇOIS & FRANÇOISE.

IX. JACQUES D'OSTREL DE LIÈRES, Baron du Val, Seigneur de Lières, Nédon & Courteheufe, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'Infanterie Wallone en 1594, Gouverneur & Grand Bailli des Villes & grands Bailliages de Lillers & de Saint-Venant, épousa, le 3 Février 1574, *Marguerite de Mailly*, fille de *René*, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de *Mailly*, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil, & de *Marie de Hangard*. Il en eut :

1. GILLES, qui fuit ;
2. ANTOINE, Seigneur de Ferfay, qui, de *Jacqueline de Taccon*, Dame de Zillebeke & Montargon, eut pour enfans :

1. GILLES, ou ADRIEN, Seigneur de Ferfay, qui mourut sans enfans, en 1667, de *Marie-Valeria de Croix*, fille de *Baudouin*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Heuchin, &c., & d'*Anne de Locquenghien* ;

2. N.... D'OSTREL DE LIÈRES, Seigneur d'Herenthals, Mestre de Camp d'Infanterie Wallone, qui s'est marié à N.... de *Carnin*, fille de N.... de *Carnin*, Seigneur de Saint-Léger ;

3. JACQUES, Chanoine de Saint-Omer ;

4. JEAN D'OSTREL, Abbé de Chocques en 1639 & du Mont-Saint-Eloy ;

5. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Bertin en 1661, qui mourut en 1674 ;

6. BARBE, qui s'est mariée, en 1637, à *Philippe-Herman d'Hinnisdaël*, Seigneur de Fiemal, Lieutenant Général au Gouvernement de Namur, dont postérité. Voy. HINNISDAEL ;

7. MARIE-ANNE, qui épousa, *Joffe-François Bulteel*, Seigneur de Reninghelft ;
8. Et MARIE, Chanoinesse à Denain.

3. Et ANNE, qui s'est mariée à *Jean de Wignacourt*, Chevalier, Seigneur de Flêtre.

X. GILLES D'OSTREL DE LIÈRES, Vicomte de

Lières & Baron du Val, d'abord Capitaine de 100 Arquebusiers à cheval; ensuite Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux Cuirassiers en 1607, fut fait Bailli & Capitaine des Villes de Lens & d'Hénin-Liétard en 1627, puis Bailli & Capitaine de la Ville de Saint-Omer, & obtint de S. M. C., en considération de l'ancienneté de sa Noblesse & des bons, fidèles & agréables services qu'il avoit rendus, à l'exemple de ses ancêtres, des Lettres Patentes du 12 Août 1627, portant érection de la Terre & Seigneurie de *Lières*, en Artois, en titre de *Vicomté*. Il avoit époufé, le 24 Février 1615, *Marie-Catherine de la Tramerie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Haye, Berneville, &c., & de *Catherine le Gault*, Dame de Maliance. De cette alliance fortirent :

1. THIBAUT, qui est mort à marier ;
2. MAXIMILIEN, Comte de Saint-Venant, Vicomte de Lières, Baron du Val, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux Cuirassiers pour le service du Roi d'Espagne, Mestre de Camp d'une Terce d'Infanterie Wallone de 10 Compagnies en 1650, Bailli & Capitaine de la Ville de Saint-Omer en 1653, Conseiller du Conseil de Guerre de S. M. C. & Grand Bailli & Gouverneur de Saint-Omer; il obtint, aussi en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, qui, dès le temps des Ducs de Bourgogne, avoient porté les armés pour leurs Princes; des Lettres Patentes données à Madrid en 1655, le 17 Décembre, portant érection de la Ville de *Saint-Venant*, dans l'Artois, en titre de *Comté*. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> en 1647, *Françoise du Bois de Fiennes*, fille de *Marc de Fiennes*, Vicomte de Fruges, &c., & de *Madeleine d'Ongnies*; & 2<sup>o</sup> le 6 Juillet 1666, *Marie-Anne-Thérèse de Thiennes*, fille de *Georges*, Baron de Brouck, Conseiller du Conseil de Guerre de S. M. C. & Gouverneur, Bailli & Capitaine des Ville, Château & Bailliage d'Aire, & de *Marie-Adrienne de Lens*. Du premier lit vint

1. MARIE-MADELEINE, héritière de Saint-Venant, &c., qui a époufé *Adrien-François*, Comte de *Béthune des Planques*, Seigneur de Pennin, &c., dont des enfans. Voyez BÉTHUNE, branche des Seigneurs de Pennin, &c.

Et du second lit fortirent :

2. JACQUES-THÉODORE, Comte de Saint-Venant, baptisé le 16 Octobre 1672, Page du Roi dans sa Petite Ecurie le

20 Avril 1689, qui mourut à Condé sans enfans;

3. MARIE-CHARLOTTE-OMER, Chanoinesse de Denain le 5 Mai 1699, qui fut nommée Abbessse de son Chapitre le 3 Janvier 1730;

4. Et MARIE-JEANNE-ADRIENNE, aussi Chanoinesse à Denain.

3. CHARLES, qui suit;

4. MARIE, Chanoinesse à Denain, où elle fonda une Prébende en 1630;

5. Et MARIE-CLAIRE, qui s'est mariée, en 1655, à *Jean-Baptiste de Carnin*, Baron de Lillers, Seigneur de Nédonchel, &c., dont des enfans. Voyez CARNIN.

XI. CHARLES D'OSTREL DE LIÈRES, Baron de Berneville, époufa, par contrat passé à Saint-Omer le 9 Septembre 1643, *Anne-Marguerite de Brandt*, fille de *Godefroy*, Seigneur de la Campe, &c., & de *Marguerite de la Diennée*. Il en eut

XII. GILLES-FRANÇOIS D'OSTREL DE LIÈRES, Baron de Berneville, qui s'est marié à *Françoise de Lens*, fille de *François*, Comte de Blandecques, & d'*Eléonore de Houchin*. Il en a eu :

LOUIS-ALEXANDRE, fils unique, qui est mort sans enfans;

Huit filles, qui sont mortes Religieuses : deux furent Abbeffes, l'une après l'autre, du nouveau Cloître à Bergues-Saint-Winoc; Et N... D'OSTREL DE LIÈRES, qui époufa N... de Réance, Gentilhomme du Comté de Champagne, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine.

La Maison d'OSTREL porte pour armés : d'azur, à 3 dragons d'or, couronnés du même, lampassés de gueules, posés de profil, & vomissant des flammes du même. Cimier : une tête & un col de bélier d'argent. La branche de *Lières* prit comme ci-dessus : écartelé d'argent, à 2 bandes ou fasces d'azur.

Les preuves de cette Maison sont dans les Registres de l'Ordre de Malte du Grand Prieuré de France; dans ceux de la Maison de Saint-Cyr; du Chapitre de Denain, en Hainaut, & des Pages de la Petite Ecurie du Roi. (*Mémoire envoyé.*)

OTANE, ou AUTANE, Famille noble, originaire du Dauphiné, où CLAUDE D'OTANE jouissoit des privilèges accordés à la Noblesse, vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

PIERRE D'OTANE, Officier dans un Régi-

ment de Dragons, vint s'établir en Provence, où il se maria, le 1<sup>er</sup> Mai 1594, avec *Marguerite de Requiston*. De lui descend

FRANÇOIS D'OTANE, auteur d'une branche établie à Paris. (*Voy. l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, t. II, p. 193.)

Les armes : d'argent, à la croix de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or. Voyez AUTANE.

OTTOBONI, Maison originaire de Venise.

ANTOINE OTTOBONI, noble Vénitien & Procureur de Saint-Marc, ci-devant Général de l'Eglise Romaine, mourut le 19 Février 1720, laissant de *Marie Moretti*, son épouse, décédée au mois de Novembre 1713,

PIERRE OTTOBONI, né le 2 Juillet 1667, Cardinal de l'Eglise Romaine, Doyen du Sacré Collège, Evêque d'Osie & de Velletri, Commandeur de la Basilique de Saint-Laurent in *Damafo*, Vice-Chancelier de la Sainte Eglise Romaine, Archiprêtre de la Basilique de Saint-Jean-de-Latran, Grand Prieur d'Irlande de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Préfet des Chantres-Chapelains de la Chapelle Pontificale, Secrétaire de la Congrégation du Saint-Office ou de l'Inquisition, Protecteur de la Couronne de France à Rome, pour les Affaires Ecclésiastiques, Abbé des Abbayes de Marchiennes en 1713, de Montiérender & de Saint-Paul de Verdun, en France, &c., qui mourut à Rome le 28 Février 1740, ayant 50 ans, 3 mois & 21 jours de Cardinalat. Il a institué, par son testament, pour légataire universelle, *Dona Marie-Julie Buoncompagni*, veuve de MARC OTTOBONI, Duc de Fiano, son oncle, mort le 15 Avril 1725, laissant au petit-fils de cette Dame une pension de 1,500 écus Romains. Il avoit pour grand-oncle

PIERRE OTTOBONI, qui fut créé Pape, sous le nom d'ALEXANDRE VIII, le 16 Octobre 1689, à l'âge de 79 ans & demi, lequel Pa élevé aux premières dignités de l'Eglise. (*Mercure de France* de Mars 1740, p. 593.)

OTTOMAN, Maison qui possède l'Empire d'Orient depuis près de 450 ans. Celui que l'on fait avoir été le premier Sultan, c'est-à-dire le Seigneur Souverain des Turcs, est OTTOMAN (OTHMAN, ou OSMAN), fils d'ORTHOGROUL. Il descendoit d'une des cinq grandes Familles qui étoient forties de la Scythie,

c'est-à-dire de la Tartarie, à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Comme ils avoient de la peine à regagner leur Patrie, les Chefs partagèrent entr'eux l'Asie occidentale. OSMAN, qui n'avoit pas moins de courage que de prudence, peu content de ce que le fort lui avoit accordé, tomba sur les Terres de ses Compatriotes & s'en rendit maître. On croit devoir fixer le temps de sa suprême puissance à l'an 1301, & ses sujets ne furent pas longtemps à passer d'Asie en Europe; ils s'y rendirent l'an 1320, & se cantonnèrent dans la Chersonèse, ou presqu'Isle de Romanie; de-là ils firent des courses dans la Grèce & dans la Macédoine; ils s'y maintinrent & resserrèrent extrêmement l'Empire de Constantinople, qui étoit sur son déclin. Enfin MAHOMET II, le plus grand Prince de cette Monarchie, se rendit maître de cette Capitale de l'Empire Grec, le 29<sup>e</sup> jour de Mai 1353, après un siège de 54 jours. C'est d'OTTOMAN, & après lui de MAHOMET II, que sont descendus tous les Sultans: c'est le nom que l'on y donne au Souverain de ce vaste Empire. La puissance du Turc ne paroît plus aujourd'hui aussi redoutable qu'elle étoit autrefois, & le Prince Cantemir, dans son *Hist. de l'Empire Ottoman*, remarque, avec raison, que depuis la levée du siège de Vienne en 1682, cette Puissance est sur son déclin: on en a la preuve dans leur conduite. Ils ne peuvent soutenir en même temps la guerre contre deux Puissances, & celle qu'ils viennent d'effuyer avec la CZARINE, en est encore une preuve.

Le Sultan ACHMET III, qui fut déposé en 1730 & mourut en 1736, eut entr'autres enfans:

1. Le Sultan MUSTAPHA, III<sup>e</sup> du nom, né en 1723, qui régnoit depuis le 30 Octobre 1757, & est mort le 21 Janvier 1774. Il a eu pour enfans:
  1. Le Sultan SÉLIM-GEHANGARI, né le 24 Décembre 1761, élevé dans le Sérail;
  2. SCIAH, Sultane, née le 19 Avril 1761, qui fut fiancée 1<sup>o</sup> au Vézir *Mustapha-Pacha*; & 2<sup>o</sup> au Vézir *Emin-Mahomet-Pacha*, lesquels furent étranglés;
  3. BEY-KAM, Sultane, née le 12 Janvier 1766;
  4. HADIDJÉ, Sultane, née le 13 Juin 1768.
2. ABDUL-HAMID, qui suit;
3. SALYHA, Sultane, née en 1711, Douairière 1<sup>o</sup> de *Mahomet*, Pacha d'Alep; 2<sup>o</sup> de *Hufsein*, Pacha de Damas; 3<sup>o</sup> de *Jahia*, Pacha

d'Otchakow ; 4<sup>o</sup> du Vézir *Raghib-Pacha* ; 5<sup>o</sup> & d'*Emelek-Mahomet-Pacha*, Begler-Bey de la Roumélie. Elle a eu pour fille *Fatimé-Khanum*, Sultane, née en 1730, veuve d'*Ibrahym*, Bey, frère de feu *Jahia*, Pacha d'Otchakow ; cette Princesse a eu un fils & quatre filles vivantes, dont trois font déjà mariées ;

4. Et ESME, Sultane, née en 1724, sœur aussi du côté de la mère de ce même Sultan MUSTAPHA, laquelle est Douairière 1<sup>o</sup> de *Jacul*, Pacha de Djeddah ; & 2<sup>o</sup> du Vézir *Muffum-Oglou-Mahomet-Pacha*.

Le Sultan ABDUL-HAMID, né l'an de l'Egire 1137, ce qui correspond à l'an 1725 de notre Ere, a été proclamé Grand-Sultan le 21 Janvier 1774 & couronné le 27 du même mois ; il a pour enfans :

1. Le Sultan MAHOMET, né le 21 Août 1776 ;
2. Le Sultan ACHMET, né le 7 Décembre de la même année.

\* OUARVILLE, Seigneurie, au Pays Chartrain, dont une branche cadette de la Maison de *Prunelé* a porté le nom, laquelle s'est éteinte dans *Jacques de Prunelé*, Ecuyer, Seigneur d'*Ouarville*, &c., qui vivoit en 1528, & ne laissa de *Jeanne de Fontenil*, son épouse, que deux filles. Voy. PRUNELÉ.

OUDAN DE MONTMARSON, Famille de Champagne.

NICOLAS OUDAN, Ecuyer, Seigneur de la Cressonnière, fut maintenue dans sa Noblesse, par Ordonnance du Commissaire du Roi, départi dans la Généralité de Champagne de 1667. De son mariage accordé avec *Marie de Saulx*, font issus :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. & 3. JACQUES-NICOLAS & JEAN-BAPTISTE, Seigneurs de la Cressonnière.

NICOLAS OUDAN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Montmarson, Gribonval, Gueux, Vrigny & Coulommès, épousa *Marguerite-Thérèse Fagnier de Vienne*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur des Conardins, &c., & de *Claude Fagnier*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans,

MARIE-ANNE, qui épousa, par contrat du 3 Juin 1718, *Michel d'Aumale*, Seigneur de Branges, &c., Vicomte du Mont-Notre-Dame, dont des enfans. Voyez AUMALE, ancienne Maison de Picardie.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses, & en pointe

d'un lion, le tout d'or. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 427.)

OUDART (d'), ou DOUDART, Famille noble & ancienne de la Province de Bretagne. Quoique par des titres & Mémoires, qui font entre les mains de la Famille, on puisse remonter son ancienneté jusqu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, cependant, pour présenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par

I. OLIVIER D'OUDART, I<sup>er</sup> du nom, qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & mentionné à la Réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroisse de Guégon, Evêché de Vannes, comme on peut le voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un *Livre de Réformation, coté, au-dessus de la couverture, xbiij<sup>e</sup> ix., & daté au commencement du mois de Janvier l'an mil iiij<sup>e</sup> xxvj., folio iiij<sup>e</sup> x6 recto* ; & dans un extrait délivré par M<sup>e</sup> *Pierre Vilaine*, Conseiller du Roi, Secrétaire & Auditeur de ladite Chambre, signé de lui & d'*Yves Morice* le 16 Mai 1670, produit par les DOUDART à la dernière Réformation. Ledit OLIVIER épousa, en 1441, *Marie du Liorzou*. Le P. Lobineau parle de lui dans son *Hist. de Bretagne*, tom. II, pag. 1379 & 1587, sous le nom d'OLIVIER OUDART, auquel on ajoutoit quelquefois un D avec une apostrophe (d'OUDART), & qu'on trouve ainsi dans plusieurs titres, & qu'on a enfin négligé par la suite. Il eut un fils, nommé

II. OLIVIER DOUDART, II<sup>e</sup> du nom, aussi Seigneur de Cadoret, qui comparut aux Montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, ès-années 1479, 80, 81 & 1483, en *brigandine à 2 chevaux & un Page*, dans lesquelles Montres il est qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret*, & l'un des hoirs d'OLIVIER D'OUDART. Il épousa, en 1490, *Barbe Cherruyer*, fille du Seigneur de Malefroit, de laquelle il eut :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. OLIVIER DOUDART, III<sup>e</sup> du nom, aussi Seigneur de Cadoret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à GUILLAUME, son cadet, quoique celui-ci l'eût fait assigner à cet effet par la Cour de Vannes. Son fils,

IV. JEAN DOUDART, Ecuyer, aussi Seigneur de Cadoret, chef de nom & d'armes, donna à GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, son cousin germain, le partage qui lui étoit dû dans la succession noble de son père & de leur aïeul, comme représentant GUILLAUME I<sup>er</sup>, frère cadet d'OLIVIER, III<sup>e</sup> du nom; ledit partage montant à la somme de 220 liv. en or & argent monnoyé, & 100 sols de rente payables à la St.-Michel-Mongarganne, quitte de charges sur le Manoir de Cadoret: ledit partage fait selon l'affise du Comte GEFFROY, reconnaissant que leurs ancêtres l'avoient ainsi pratiqué; l'acte est du 29 Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille, nommée

V. FRANÇOISE DOUDART, seule & unique héritière de la branche aînée, qui porta la Terre & Seigneurie de *Cadoret* dans une Famille étrangère, qui en a fait changer le nom, dans la Paroisse de Guégon, Evêché de Vannes, où cette Terre est située. (On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de *Cadoret*.)

#### SECONDE BRANCHE.

III. GUILLAUME DOUDART, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer (fils d'OLIVIER, II<sup>e</sup> du nom, & de *Barbe Cherruyer*), ne put obtenir son partage pendant son vivant, quoiqu'il eût intenté pour cela son action par la Cour de Vannes. Il épousa, en 1520, *Françoise d'Ardon*, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et FRANÇOISE.

IV. GUILLAUME DOUDART, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat, en la Paroisse de Missiriac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-dessus, de son cousin germain, JEAN DOUDART, le partage que son père, GUILLAUME, n'avoit pu obtenir, & qui lui fut donné *noblement* par acte du 30 Septembre 1539. Il partagea lui-même sa sœur FRANÇOISE *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 21 Mai 1541; savoir: pour le *noble* les 100 sols de rente sur le Manoir de Cadoret, dûs par JEAN, son cousin germain, & 100 liv. en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin situé dans la ville de Malestroit, qui étoit roturier, dépendant de la succession de leur mère. Ce logis étoit encore possédé par M. DOUDART DE LA BARRE, lors de sa mort en 1750. GUILLAUME DOUDART épousa *Gillette*

*Loret*, de la Maison de *la Villedavy*, & eut de ce mariage:

1. CLAUDE, Ecuyer, Sieur du Prat, qui mourut sans postérité;
2. JEAN, qui suit;
3. GILLES, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. MAURICE, auteur de la quatrième branche, mentionnée ensuite;
5. ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur du Pontbilly, duquel on ne voit nulle suite;
6. Et FRANÇOISE, qui porta la Terre de *la Pacque-Dolaye*, laquelle lui étoit échue en partage, dans une Famille étrangère.

V. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu *aîné* par la mort de CLAUDE, son frère, donna partage à ses cadets, *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1615. Il épousa *Catherine de Couffy*, dont il eut:

1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, suivant le certificat de service du Maréchal de la Meilleraye, Grand Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut sans postérité, le 9 Mars 1670, à Rennes, où il étoit venu pour faire ses *preuves de Noblesse*, sans y avoir été appelé, & fut inhumé à Saint-Germain;
2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Lucé, né le 18 Octobre 1617;
3. Et BONAVENTURE, Recteur, ou plutôt Curé de Cuguen, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

#### TROISIÈME BRANCHE.

V. GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, en la Paroisse de Sérent (troisième fils de GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, & de *Gillette Loret*), épousa *Françoise Fournier*, de la Maison du *Rouzeray*, dont il eut:

1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur du Prat, baptisé à St.-Germain de Rennes le 10 Mai 1633, & s'est marié à *Louise de la Marche*, dont il n'eut que des filles;
2. JEAN, qui suit;
3. & 4. LOUISE & MARIE, qui se font alliées à des Familles de la Province.

VI. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Coteau, en la Paroisse de Varades, Evêché de Nantes, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1622, épousa *Perrine d'Estimbreuc*, dont il eut

VII. FRANÇOIS DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épousa *Charlotte de Terravet*, dont vint

VIII. LUC-GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroisse de Caro, qui s'est marié avec *Gillette le Roy*. Il est mort en 1750, âgé de 71 ans, sans postérité. (En lui a fini la branche du Prat.)

#### QUATRIÈME BRANCHE.

V. MAURICE DOUDART, Ecuyer, Seigneur de l'Isle (quatrième fils de GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, & de *Gillette Loret*), épousa *Marie de Ravenel*, née le 25 Octobre 1606, fille de *Jean de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur du Boitteilleul, & de *Jeanne Grislet*. Il eut :

1. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort sans postérité ;
2. MAURICE, Ecuyer, Sieur de la Rocrestaudière, qui s'est marié, à Savenay, en 1650, avec Mademoiselle *de la Fosse* ;
3. PAUL, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris sans postérité ;
4. SAMUEL, né en 1635 ;
5. PIERRE, qui suit ;
6. LUC, Ecuyer, Seigneur du Pleffix, né le 10 Avril 1644, qui épousa *Marguerite Prier*, dont il eut :

JEAN, né le 20 Juillet 1664 ;

Et LUC, né le 25 Octobre 1665. Ils ont passé en Angleterre pour cause de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes ; ils s'y sont établis & ont eu nombreuse postérité.

7. MARIE, née le 2 Mars 1625 ;
8. SUSANNE, née le 8 Septembre 1629, mariée, par contrat du 13 Septembre 1651, à *Charles de la Place*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, dont les enfans ont également passé en Angleterre pour la même cause ;
9. JEANNE, née le 6 Octobre 1630, mariée à N..... *Gouicquet*, Ecuyer, Seigneur du Tertre ;
10. ESTHER, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean du Rocher*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Riveul, la Haye & du Dilly ;
11. Et autre MARIE, née le 6 Avril 1642.

VI. PIERRE DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, né le 17 Décembre 1639, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, suivant son certificat, signé *le Duc de Chevreuse*, servit pendant les guerres de LOUIS XIV, & lors de la convocation des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Brieuc, sous les Ordres du Maréchal d'Estrées, dans la Compagnie de M. de Kerménou, suivant son certificat de

l'an 1697, signé *le Maréchal d'Estrées*. Il épousa, par contrat du 2 Novembre 1671, *Catherine Uzille*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Kervellec, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Espher Girard*. De cadet il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ses frères, & eut pour enfans :

1. HENRI, qui suit ;
2. DANIEL, mort jeune ;
3. PIERRE-ISAAC, Ecuyer, Seigneur des Verries, mort au Bourg de Face, dans le Maine, en 1712 ;
4. JEAN, mort au Château de la Sauldraye sans postérité ;
5. AMAURY, Ecuyer, Seigneur du Vauhamon, qui épousa Dame *Marcelle Martin*, dont vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur du Vauhamon, mort Cheval-Léger de la Garde du Roi en 1742 ;

2. EMILIE - JEANNE - MARGUERITE, aînée, héritière principale & noble par la mort de son frère, qui s'est mariée, en 1746, à *Daniel-Pierre-Etienne du Moulin*, Ecuyer, Seigneur du Brossay, &c., son cousin germain, dont des enfans. Voy. MOULIN (DU), ou MOULINS (DES) ;

3. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Jean de Plouays*, Ecuyer, Seigneur de la Grignonnois.

6. JEAN-BAPTISTE-LUC, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après ;
7. LOUIS-CHARLES-GABRIEL, né le 21 Mai 1688, & mort peu de temps après ;
8. SUSANNE, morte au Château de Lohéac, non mariée ;
9. 10. & 11. HENRIETTE, GENEVIÈVE & LOUISE-MARGUERITE, mortes aussi non mariées, la dernière étoit née le 21 Mai 1688, jumelle de LOUIS-CHARLES-GABRIEL.

VII. HENRI DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Sauldraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épousa par contrat du 13 Novembre 1699, *Françoise le Lièvre de Rosquadec*, & partagea ses cadets *en noble comme en noble*, & *en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De son mariage sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. N.... DOUDART, dite *Mademoiselle de la Sauldraye*, qui s'est mariée à *Augustin-Pelage Moisan*, Ecuyer, Seigneur de la Costière ;
3. ETIENNETTE-LOUISE, mariée à N.... *de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Lefnouan ;

4. & 5. MARIE-JEANNE & FRANÇOISE, non mariées en Septembre 1769.

VIII. JEAN-BAPTISTE DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Sauldraye, fils aîné, héritier principal & noble & chef de nom & d'armes, a partagé noblement sesdites sœurs en 1740. Il a épousé N.... *le Forestier*, fille de N.... *le Forestier*, Ecuyer, Seigneur du Jonchey, dont il a eu des enfans.

#### CINQUIÈME BRANCHE.

VII. JEAN-BAPTISTE-LUC DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes (sixième fils de PIERRE & de *Catherine Uzille*), naquit au Château de la Sauldraye, Paroisse de Landehen, Evêché de Saint-Briec, le 6 Juin 1686. Il épousa, par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle Forent*, fille & unique héritière d'*Isaac Forent*, Ecuyer, de la Province de Touraine, & de Dame *Gabrielle Pasquereau*. De leur mariage sont issus six enfans, dont il ne reste que

1. RENÉ-GABRIEL-ANNIBAL, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-DANIEL, dit *le Chevalier des Hayes*, né en 1731, qui fut pourvu, en 1755, d'une Lieutenance au Régiment de Penthièvre, Infanterie ;
3. Et MARGUERITE - MARTHE - EUGÉNIE, dite *Mademoiselle des Hayes*, née en 1722, mariée, par contrat du 9 Avril 1748, à *Jean-Baptiste de Lantivy*, Chevalier, Seigneur de *Bernac*, chef de nom & d'armes de cette branche de la Famille de *Lantivy*.

VIII. RENÉ - GABRIEL - ANNIBAL DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1720, a épousé, par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Thérèse Bertin*, fille & unique héritière de *Gilles-Julien Bertin*, Conseiller du Roi & son Procureur en la Maîtrise particulière des Eaux & Forêts de Rennes, & d'*Olive-Jeanne Malherbe*.

*Extrait de 2 Arrêts de la Chambre établie au Parlement, pour dernière Réformation de la Noblesse de Bretagne.*

RENÉ DOUDART, Sieur du Prat, demeurant en sa Maison noble du Coteau, Paroisse de Varades, Evêché de Nantes ; PIERRE DOUDART, Seigneur des Hayes & de la Haye, &c., y demeurant, Paroisse de Sérent, & LUC DOUDART, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels employés

aux rôles des Nobles des Sénéchauffées de Rennes, Nantes & Vannes, par Arrêt du 26 Août 1670, rendu au rapport de M. de Larlan, & signé *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne ;

Et CLAUDE DOUDART, Sieur de Lucé, originaire de la ville de Nantes, demeurant à Paris ; *noble & discret Messire* BONAVENTURE DOUDART, Sieur, Recteur de Cuguen, son frère ; JEAN DOUDART, Sieur du Coteau, demeurant à sa Maison de la Barre, Paroisse de Caro, Evêché de Saint-Malo, & PAUL DOUDART, Sieur de l'Isle, originaire de Rennes, furent aussi déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels employés au catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Ploërmel, par Arrêt du 24 Mars 1671, rendu au rapport de M. de Larlan, & signé *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 coquilles d'or.* (*Généalogie* dressée sur un *Mémoire envoyé*, déjà imprimé dans le tom. VII de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.)

OUDET D'ANGECOURT, Famille originaire de Lorraine, établie en Champagne.

FRANÇOIS-NICOLAS OUDET, Ecuyer, Seigneur d'Angecourt, Luzu, la Neuville, &c., ancien Officier de Dragons, né le 2 Avril 1688, étoit arrière-petit-fils de THÉODORE OUDET, Ecuyer, qui fut reconnu *noble d'extraction* par Lettres d'Henri, Duc de Lorraine, du 18 Novembre 1608. FRANÇOIS-NICOLAS épousa, par contrat du 7 Janvier 1729, *Marie-Aimée Renart de Fuchsamberg*, fille de *Charles-Albert Renart de Fuchsamberg*, Seigneur d'Arçon, de Mouffy, & d'*Aimée-Susanne de Hodencq*, & petite-fille de *Charles-Albert Renart de Fuchsamberg*, Seigneur d'Arçon, de Mouffy, Grand Maître des Eaux & Forêts aux Départements de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Luxembourg & Alsace & Gouverneur de Réthel. De ce mariage est issu

NICOLAS OUDET D'ANGECOURT, Ecuyer, né le 7 Août 1738. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux annelets cordonnés d'argent, & en pointe d'un lion morné du même.*



\* OUËSSANT, ou OIZANT, en Bretagne : Isle que Rolland de Neuville, Evêque de Léon, donna à *René de Rieux*, Seigneur de Sourdeac, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat* en 1597. La postérité de ce Seigneur, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1599 & Gouverneur de Brest, a fini en 1713. Voy. RIEUX, en Bretagne.

OUILLY, en Normandie, Bailliage de Caen, Election de Falaise : C'est une ancienne Noblesse qui a fondé les Cordeliers de Falaise ; elle a fait encore plusieurs autres fondations, entr'autres, à l'Abbaye de Barbery. Elle est non-seulement connue en Normandie, mais encore en Angleterre : nous ne pouvons donner qu'une Notice historique de cette Maison éteinte :

Parmi les Seigneurs Normands qui furent avec le Duc Guillaume à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066, est nommé le Sire d'OUILLY ; — RICHARD, Sire d'OUILLY, Chevalier, est compris dans le dénombrement des services dus aux Ducs de Normandie. — On trouve MARGUERITE d'OUILLY, mariée, vers l'an 1159, à *Henri*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Warwick*, fils d'*Henri I<sup>er</sup>*, Comte de *Warwick*, & de *Gundrede de Ravennes*, son épouse ;

Les Echiquiers des années 1316 & 1330 parlent de RAOUL d'OUILLY, Chevalier. — Il y a un Rôle de la Chambre des Comptes de 1336, qui fait mention de GUILLAUME d'OUILLY. — En l'Echiquier de Pâques tenu à Rouen en 1337, il est fait mention d'ARNOUL d'OUILLY, comme un de ceux qui y présidoient ;

RICHARD, Seigneur d'OUILLY, est compris entre les Chevaliers Normands, dans l'*Armorial* de 1363, dressé par le commandement de CHARLES V, Roi de France ; — JEAN d'OUILLY, Chevalier, est compris dans la Montre de Robert d'Harcourt, à Conches, en 1363 ; — ARNOUL d'OUILLY, Chevalier, donna aveu d'un Fief situé dans la Paroisse d'*Ouilly-le-Tesson*, en 1371 ; — *Guillaume d'Assy* épousa MARGUERITE d'OUILLY, Dame d'*Ouilly-le-Tesson*, fille de Messire RICHARD d'OUILLY, Chevalier, en 1402.

Quant à la branche d'OUILLY établie en Angleterre, Camden rapporte que *Milon Crespin* avoit épousé MATHILDE d'OUILLY, Dame de Wallingford, fille de ROBERT, & de

Tome XV.

la fille de *Wigad*, Seigneur de Wallingford ; — MARGUERITE d'OUILLY, fille d'HENRI, épousa 1<sup>o</sup> *Humfroy de Bohun*, Baron de Horworton ; & 2<sup>o</sup> *Henri*, Comte de *Warwick* ; — L'Abbaye d'Oufeney, près d'Oxford, fut fondée par ROBERT d'OUILLY, auquel, selon les Chartes de cette Abbaye, GUILLAUME le *Conquérant*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, donna les Villes d'Oxford & de Saint-Valery. Il fonda aussi la Chapelle de Saint-Georges. — Il eut un frère, nommé NÉEL d'OUILLY, Chevalier, qui eut deux fils, NÉEL & ROBERT. ROBERT d'OUILLY épousa, par l'entremise du Roi HENRI I<sup>er</sup>, *Edithe Forne*, avec laquelle il fonda le Prieuré des Chanoines Noirs d'Osne. Il laissa HENRI d'OUILLY, qui vivoit en 1072, & eut des enfans ; & ROBERT d'OUILLY, qui fit bâtir le Château d'Oxford en 1074. Il fit ensuite construire le Château de Saint-Georges avec Robert d'Ivry en 1229, & avec son père & sa mère, fut l'entrepreneur du bâtiment de l'Eglise d'Oufeney, & succéda à son oncle NÉEL, mort sans enfans. — Il y a une Charte de ce ROBERT d'OUILLY, & d'*Edithe*, sa femme, pour l'Eglise d'Oufeney, où est témoin FOULQUES d'OUILLY. — Il y a une autre Charte du même ROBERT d'OUILLY, pour les Chanoines Réguliers d'Oufeney, dans laquelle sont témoins HENRI & GILBERT d'OUILLY, ses fils. — Il y a une Charte de ROBERT d'OUILLY, III<sup>e</sup> du nom, fils d'HENRI d'OUILLY, lequel, du consentement de ROBERT d'OUILLY, son frère, confirma les donations faites aux Chanoines d'Oufeney. — Il y a une Charte d'HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, où HENRI d'OUILLY est appelé son *Frère naturel* : *Hugues de Canville* y signa comme témoin. — Et dans une autre Charte d'HENRI d'OUILLY, il appelle aussi son *Frère* ce HENRI, fils naturel du Roi HENRI ; ce qui feroit présumer qu'*Edithe Forne*, femme de ROBERT d'OUILLY, II<sup>e</sup> du nom, auroit été la maîtresse du Roi HENRI I<sup>er</sup>, dont il avoit eu pour fils naturels ROBERT & HENRI.

C'est tout ce que nous avons pu recueillir sur cette ancienne Noblesse, dont les armes sont : *d'argent, à la bande de gueules*.

\* OULCHY, nom d'une branche de la Maison de *Brienne*, laquelle a pour auteur *Antoine de Conflans*, Chevalier, dont le fils, *Eustache de Conflans*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur

& Vicomte d'*Oulchy* & autres Terres, fut, en 1570, Capitaine de la même Compagnie Française des Gardes du Corps du Roi, qu'avoit eue Louis de Talaru, Baron de Chalmazel, ensuite Pierre-Louis de Levis, Duc de Mirepoix, &c., Maréchal de France, & qui est commandée aujourd'hui par Charles-Juft, Prince de Beauvau-Craon. *Eustache* épousa *Marie de Scepy*, dont il eut postérité. Voy. BRIENNE-SUR-AUBE, branche des Vicomtes d'*Oulchy*, &c.

\* OULMES. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de l'ancienne Maison de *Vivonne* : ils ont commencé à *Ebles de Vivonne*, Seigneur d'*Oulmes*, qui vivoit en 1338, & ont fini à *Jean de Vivonne*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Oulmes*, qui ne laissa qu'une fille unique, *Renée de Vivonne*, Dame d'*Oulmes*. Voyez VIVONNE.

OULTREMAN (D'), noble & ancienne Maison de Gand, de laquelle est sorti

HENRI D'OULTREMAN, né à Valenciennes, le 22 Août 1546, dont le mérite & la science le fit admettre de bonne heure dans le Conseil de la Ville de Valenciennes & passer par toutes les charges les plus honorables, qu'il remplit toujours avec distinction; il mourut en 1605. De son épouse, *Jeanne de la Croix*, il eut :

1. HENRI, Chartreux ;
2. ADRIEN, Bénédictin ;
3. & 4. PHILIPPE & PIERRE, Jésuites. (Voy. Moréri au mot DOULTREMAN.)

\* OURCHES, Terre située sur le bord de la Rivière de Meuse, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse, qui remonte à

I. LAMBYRIN, nommé WARCHES dans un Manuscrit de Richer, Religieux de l'Abbaye de Senones & Auteur contemporain de LAMBYRIN, nom qui est le même que celui d'OURCHES, comme on le voit par les titres de cette Maison, aussi bien que par ceux de la Chambre épiscopale de l'Eglise Cathédrale de Toul. LAMBYRIN eut pour fils,

II. REMY D'OURCHES, auquel le Seigneur de

Joinville fit don, en 1229, d'une Maison qu'il avoit à *Ourches*. Son fils,

III. JEAN D'OURCHES, Seigneur de Mons & époux d'*Isabelle*, fut père de

IV. JEAN D'OURCHES, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Isabelle d'Epinal*, fille de *Jacques*, & de *Madeleine de Bar*, fondateur de la Chapelle de Saint-Jean-Baptiste & de Sainte-Marie-Madeleine, dans le portique de l'Eglise Paroissiale de Bar. De ce mariage vint

V. JEAN, Seigneur d'OURCHES, III<sup>e</sup> du nom, marié avec *Isabelle d'Apremont*, dite à la *Croix Blanche*, fille de *Gobert*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Apremont*, dont naquit

VI. AUBERT, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'OURCHES, qui laissa de sa femme *Marie d'Apremont*, dite aux *Merlettes*, ou de *Marchéville*,

VII. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OURCHES & de Villers-en-Argonne, qui, par sa femme, *Gillette de la Grange*, eut pour fils,

VIII. AUBERT D'OURCHES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villers, marié à *Jeanne de Fontenois*, dont il eut :

IX. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OURCHES & de Villers, qui se maria avec *Isabelle de Foug*, fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Ugny & Maxey-sur-Vaife, & de *Marguerite de Domremy*. Il eut, entr'autres enfans,

X. AUBERT D'OURCHES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ourches, Villers-en-Argonne, Viller, Rogéville, qui partagea la succession de ses père & mère en 1447, & fit une transaction, en 1463, avec le Chapitre de Toul, par laquelle il est prouvé qu'il descendoit de REMY D'OURCHES, fils de LAMBYRIN. Il épousa *Catherine de Mandres*, fille de *Jean*, Seigneur de *Mandres* & d'Hamonville, & de *Catherine du Fais*. Il en eut

XI. JEAN, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'OURCHES, Marainviller, Réchicourt, Vaudoncourt, Domremy, Gouffaincourt, &c., Officier dans une Compagnie d'Ordonnances au service de France (sous les ordres du Maréchal de Baudricourt), qui épousa *Annelle*, fille de *Bon de Réchicourt*, dont pour fils aîné,

XII. ROBERT D'OURCHES, Seigneur de Vau-

doncourt, Domremy & Gouffaincourt, Officier dans une Compagnie d'Ordonnances pour le service de France (commandée par Claude de Lorraine, Duc de Guife), lequel épousa *Jeanne*, fille de *Georges de Guyot*, & d'*Idron de Malaise*. Ils eurent, entr'autres enfans,

XIII. DIDIER D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, Vaudoncourt, Germiny & Heillecourt, premier Gentilhomme & Ecuyer de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, Chambellan, Maître d'Hôtel ordinaire du Duc Charles de Lorraine, II<sup>e</sup> du nom, Capitaine de Bruyères & Bailli d'Epinal. Il épousa *Alix*, fille de *Nicolas de Bildestein*, Seigneur de Germiny, Froville & Magnières, Commandant un Régiment de 700 Lansquenets pour la France, & de *Marguerite de Mézières*. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

XIV. NICOLAS D'OURCHES, Seigneur de Cercueil & d'Anthully, Conseiller d'Etat, Chambellan, Maître d'Hôtel des Duc & Duchesse de Bar, lequel se maria avec *Antoinette*, fille de *Georges de Saint-Belin*, Comte de Bielles, & de *Guillemette de Montconis*. Leur fils aîné,

XV. HENRI D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, Anthully & Saint-Vrain, en Champagne, du chef de sa femme, *Madeleine de Minette de Breuil*, commanda un Régiment du Duc de Lorraine, pour le service du Duc de Savoie, & eut de son mariage,

XVI. CHARLES D'OURCHES, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Cercueil, &c., Ecuyer de CHARLES III, Duc de Lorraine, qui se maria avec *Françoise*, fille de *Pierre Collignon de Silly*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey & Voinemont, & d'*Anne Rollet*. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

XVII. CHARLES D'OURCHES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cercueil, &c., qui mourut Lieutenant Général des Armées du Roi. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Charles le Goullon*, Seigneur de Champel, Procureur Général du Parlement de Metz, & de *Susanne Jeoffroy*. Il a laissé :

1. CHARLES, III<sup>e</sup> du nom, Comte D'OURCHES,

né en 1722, Mestre de Camp du Régiment Colonel-Général de Cavalerie ;

2. N...., dit *le Chevalier* D'OURCHES, Capitaine de Cavalerie ;

3. Et MARGUERITE-JEANNE, qui s'est mariée, en Août 1751, à *Charles-Jean de Choisy*, Marquis de Moigneville, dont elle a été la seconde femme. Voy. CHOISI-MOIGNEVILLE. (*Tablettes histor., généalog. & chronolog.*, part. VII, p. 329.)

Les armes : *d'argent, au lion de sable, couronné du même, armé & lampassé de gueules ; l'écu gerbé d'or.*

OUVRIER (D<sup>s</sup>), Famille noble du Languedoc, de laquelle étoit LOUIS D'OUVRIER, qui fut célèbre dans le siècle dernier par la beauté de son génie & par son érudition : il excelloit dans la composition des Emblèmes, Devises & Inscriptions ; c'est lui qui a fait cette fameuse Devise, si flatteuse pour le Roi LOUIS XIV : NEC PLURIBUS IMPAR, au-dessus du soleil qui en fait le corps. Il est mort en Janvier 1680.

\* OYAC, ou OUYA. Les Terres des bords de la Rivière d'*Ouya*, dans l'Isle de Cayenne, furent données à *Jean-Baptiste de Genes*, Seigneur du Bourg de Chedreuil, Chef d'Escadre sous LOUIS XIV, & furent érigées en sa faveur en Comté par Lettres du mois de Juillet 1698, enregistrées le 27 Août suivant, sous le nom d'*Oyac*.

OYENBRUGGE DE DURAS, Famille noble du Brabant, & dont étoit GÉRARD D'OYENBRUGGE DE DURAS, Baron de Fontoy, qui obtint, en considération de ses services militaires & de ceux de ses ancêtres, l'érection de la Seigneurie de *Roost*, dans le Brabant, en *Baronnie*, par Lettres du 30 Août 1651.

OYSELET. Voyez OISELET.

\* OZILLAC, Baronnie, en Saintonge, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1623, registrées à Bordeaux le 2 Mars 1624, en faveur de *Léon de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, &c., Chevalier des

Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, &c., dont le fils, *Alexis de Sainte-Maure*, décédé en 1677, ne laissa que cinq filles. L'aînée, nommée *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, porta, en 1678, le Marquisat d'*Ozillac* & le Comté de *Jonzac*, à son mari,

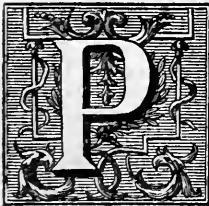
*Pierre Bouchard d'Esparbez de Luffan*, Seigneur, Comte d'Aubeterre, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, &c., dont la postérité a pris le nom de *Jonzac*. Voyez **SAINTE-MAURE, ESPARBEZ & JONZAC.**





DICTIONNAIRE  
DE  
LA NOBLESSE.

---



PAAR, en Allemagne: Famille noble dont étoit

Le Prince VENCESLAS DE PAAR, Conseiller intime actuel de Leurs Majestés Impériales & Royales, né le 7 Août 1719,

qui s'est marié, en secondes noces, à N..., Comtesse de *Trauttmansdorff*, dont sont issus:

1. VENCESLAS, qui suit;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 3 Mai 1746, qui s'est mariée, le 9 Mai 1765, à *Jean*, Comte de *Bucquoy*.

Le Prince VENCESLAS DE PAAR, Chambellan de Leurs Maj. I. & R., né le 27 Janvier 1744, a épousé, le 27 Janvier 1768, *Antoi-*

*nette*, Princesse de *Lichtenstein*, née le 13 Juin 1749, dont sont issus :

1. VENCESLAS, né le 18 Janvier 1772;
2. CHARLES, né le 15 Juin 1773;
3. Et ANTOINETTE, née le 17 Décembre 1768.

PAC (ou). Voyez DUPAC.

\* PADIÈS, Terre dans l'Albigeois, dont le chef-lieu étoit une petite Ville: les Seigneurs de *Saunhac* en étoient Co-Seigneurs avec les Seigneurs de *Roquefeuil*, lesquels en ont toujours conservé une partie & toute la Justice, depuis le mariage d'*Antoine de Roquefeuil* (second fils d'*Antoine I<sup>er</sup>*, & de *Delphine d'Arpajon*), avec *Blanche de Padiès*. Voy. ROQUEFEUIL.

PAGALDE, Famille de Normandie, qui

fut maintenue dans sa noblesse le 29 Août 1668, & dont il est parlé dans l'*Hist. de Rouen*, t. II.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules.*

PAGAN, en Languedoc, Diocèse de Toulouse. C'est, suivant un *Mémoire* envoyé en 1758, une des plus anciennes Familles nobles de la Province.

On lit dans l'*Hist. de France*, lors de la paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, que la place de Gisors, alors chef du Royaume, du côté de la Normandie, fut donnée en garde, par les deux Rois, à un Seigneur appelé PAGAN; — En 1117, HUGUES DE PAGAN & Geoffroy d'Adhémar, tous deux Gentilshommes de Toulouse, furent les premiers qui fondèrent l'Ordre des Pauvres Chevaliers, Religieux de la Sainte Cité, qui dans la suite furent appelés *Templiers*: ce HUGUES DE PAGAN, suivant l'*Hist. des Templiers*, en fut le premier Grand Maître; — Un HUGUES & BERTRAND DE PAGAN rendirent hommage au Roi, en 1170, de leurs Fiefs. — On lit dans les *Annales de Toulouse*, par la Faille, qu'ARNAUD DE PAGAN fut Capitoul de Toulouse en 1285 & 1320; que JEAN DE PAGAN l'étoit en 1313, 1330 & 1344; que RAYMOND DE PAGAN l'étoit en 1321, 1328 & 1339: ils sont nommés en Latin *Pagani, Pagano*, & en Français PAGAN; on les appeloit *Escuyers*, parce qu'ils étoient Militaires & qu'ils commandoient, dans les occasions, la Noblesse & les Armées.

La Famille DE PAGAN, aujourd'hui établie à Toulouse, qui se dit descendre de cette ancienne Noblesse, ne peut remonter sa filiation suivie qu'à

I. ARNAUD DE PAGAN, qui épousa *Marie d'Agoult*, dont il eut

II. GUILLAUME DE PAGAN, appelé le *Capitaine Riolas*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur des Pays & Terres de Saint-Dizier, Guidon de 50 Gendarmes des Ordonnances du Roi, qui se distingua à la bataille de Pampelune, donnée entre les Français & les Espagnols, laquelle décida, en 1562, du sort du Royaume de Navarre. Il avoit épousé, par contrat passé à Toulouse, devant la *Bonne*, Notaire de cette Ville, le 20 Juillet 1520, *Catherine de Gassion*, dont vint

III. DOMINIQUE DE PAGAN, connu, comme son père, sous le surnom de *Capitaine Riolas*. Il fut Capitoul de Toulouse, du rang des Nobles, en 1656, & se distingua à la bataille de Dreux. De son mariage contracté, le 20 Juillet 1572, devant *Taillefer*, Notaire à Toulouse, avec *Philippe de Custos*, il eut

IV. BERNARD DE PAGAN, Seigneur de Riolas, qui s'est marié à *Louise de Gailhac*, laquelle, suivant un contrat du 25 Novembre 1605, eut une augmentation de dot. Leur fils fut

V. PIERRE DE PAGAN, Seigneur de Castillon & de Floran, aux Diocèses d'Auch & de Lombez, qui, par contrat du 7 Mai 1643, retenu par *Cadeilhas*, Notaire de Fabas, épousa *Paule de Grenier*, de Colomiers. Il en eut

VI. BERNARD DE PAGAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Castillon, qui, par contrat du 30 Septembre 1663, retenu par *Boubée*, Notaire de Villefranche, se maria avec *Henriette de la Roque*, fille du Baron de Tilloir, dont il eut

VII. JACQUES DE PAGAN, qui a épousé, par contrat passé le 12 Mars 1717, devant *Rolland*, Notaire de Cadenac, en Quercy, *Marguerite de Pomayrols*. De ce mariage sont sortis :

1. FRANÇOIS, Baron de Jalenques, ancien Mousquetaire du Roi, qui n'étoit point marié en 1758;
2. ANTOINE, Prêtre, Bénéficiaire à Lombez;
3. JEAN-RAYMOND, Officier au Régiment de Piémont en 1758;
4. Et ANNE-PHILIPPOTTE, non mariée.

On trouve une MARGUERITE DE PAGAN, mariée, en 1305, dans la Maison de *Crussol d'Uzès*, comme on peut le voir dans Moréri, au mot CRUSSOL.

Les armes : *d'azur, à 4 barres d'argent, & 2 lions de sable, passants l'un sur l'autre, brochants sur le tout.*

PAGAN, autre Famille, établie à Avignon, qui s'est éteinte dans BLAISE-FRANÇOIS, Comte DE PAGAN, un des savants Ingénieurs du siècle passé, mort à Paris le 18 Novembre 1665, âgé de 61 ans & 8 mois, sans avoir été marié, & inhumé dans l'Eglise des Religieux de la Croix, au Faubourg Saint-Antoine. (Voy. son *Eloge* dans Moréri, & la Généalogie de sa Famille dans l'*Hist. de la No-*

*blesse du Comté-Venaisin*, tom. II, p. 310 & suiv.)

Les armes: *bandé d'or & d'azur; au chef d'hermine; l'écu bordé d'ANJOU-SICILE & DE JÉRUSALEM; de 8 pièces.*

PAGE (LE), en Normandie, Election de Lisieux; Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 coquilles d'or.*

PAGE (LE), Famille, originaire de Picardie, dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 coqs d'or.*

PAGE, ou PAIGE (LE), de Bretagne: *d'argent, à l'aigle impériale de sable, becquée & membrée de gueules.*

¶ PAGÈS, ou PAGES (DE), en latin PAGESIUS, en Languedoc. C'est une des plus anciennes Maisons & des mieux alliées, dont voici la Généalogie, dressée 1<sup>o</sup> sur un Jugement de Noblesse, rendu contradictoirement le 26 Mars 1670, par M. de Bezons, Intendant de la Province du Languedoc, Commissaire député par S. M., pour procéder à la vérification des titres de Noblesse; 2<sup>o</sup> sur divers titres, actes & documents certifiés au Roi, le 18 Janvier 1763, par M. d'Hozier, Juge d'Armes de la Noblesse de France; 3<sup>o</sup> sur un Inventaire des titres de cette Maison, fait juridiquement le 6 Mai 1767; 4<sup>o</sup> & sur un Article généalogique de cette Maison, dressé par M. d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de la Noblesse de France, le 2 Juillet 1771. Cette ancienne Noblesse remonte par titres originaux à

I. JEAN DE PAGÈS, Seigneur de Beaufort, Senhor, de Belfort, connu par deux actes, le premier du 12 Juin 1137, & le second de l'an 1160, qui portent qu'il fit donation à l'ancienne Abbaye de Moissac, où il fut inhumé, d'une partie de ses biens, ainsi que de sa dime inféodée. Il fut marié, en 1139, avec *Eudoxie de Faudoas*, de l'avis & du conseil de *Raymond-Anér*, Seigneur de *Faudoas*, son frère; il accompagna Louis VII au voyage d'Outre-Mer, en 1147. Il eut pour enfans :

1. DÉODAT, qui suit;
2. & 3. RADULPHE & GUILLAUME, qui se trouvèrent à la bataille de Bouvines en 1214, où ils furent tués.

II. DÉODAT DE PAGÈS fut comblé de bienfaits par PHILIPPE-AUGUSTE, pour avoir don-

né des preuves de la plus grande valeur à la bataille de Bouvines. Il épousa *Jeanne de Léaumont* (en latin *de Laumonte*), dont il eut :

1. GÉRAUD, qui suit;
2. HUGUES;
3. GUILHEM, ou GUILLAUME, Religieux de la Mercy-Dieu, le 1<sup>er</sup> des ides d'Avril 1239; il n'y avoit que des Nobles de race qui fussent reçus dans cet Ordre, qui alors étoit Militaire;
4. & 5. BERNARD & ARNAUD;
6. Et PONET, qui fut Gouverneur de Castille en 1213.

III. GÉRAUD DE PAGÈS, qualifié *Miles*, Chevalier, Seigneur de Beaufort, *Dominus de Belleforte*, de l'avis & du consentement de DÉODAT, son père, fit acquisition de certaines censives dans le territoire de Lamarque, par acte en latin, du 3 des Calendes de Juillet 1220, passé devant *Gibertis*, Notaire, suivant un autre acte d'achat en latin, du 10 des Calendes de Juin 1227, passé devant *Berenguerius*, Notaire. Il avoit épousé *Catherine le Tonnelier*, dont il eut :

1. BERNARD, qui suit;
2. HUGUES, qui, par acte de partage, en latin, du 5 Mai 1240, céda à BERNARD, son frère, du consentement de GÉRAUD, leur père, tous les droits qu'il avoit à prétendre dans le territoire de Beaufort;
3. 4. & 5. GUILHEM, BERNARD & ARNAUD, légataires par le testament de BERNARD, leur frère aîné.

IV. BERNARD de PAGÈS, Damoiseau, Seigneur de Beaufort, fit son testament le 2 Août 1272, par lequel il choisit sa sépulture dans l'Eglise de Beaufort, en la tombe de GÉRAUD, son père, qu'il y rappela avec *Catherine le Tonnelier*, sa mère; reconnut avoir reçu la dot de Dame *Marie de Lupé*, sa femme; fit aussi des legs à HUBERT & à RAYMOND, ses fils légitimes, & institua pour héritier universel, GÉRAUD, son aîné, qui suit: cet acte est déposé aux Archives des Religieux Carmes de la Ville de Castelfarrasin, n<sup>o</sup> 57. Dans le serment de fidélité que rendirent au Roi PHILIPPE, en 1271, les Seigneurs de la Banlieue de Verdun, lors de la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, on trouve *Bernardus de Belleforte*: cet acte, en latin, est rapporté tout entier par la Faille, dans ses *Annales de la ville de Toulouse*.

V. GÉRAUD DE PAGÈS, II<sup>e</sup> du nom, Damoi-

feu, Seigneur de Beaufort, épousa *Anne de Saint-Lary*, comme il appert de son testament en latin, du 6 Juin 1298, par lequel il fit PIERRE, qui suit, & BERNARD, ses fils, pour héritiers.

VI. PIERRE DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Beaufort, donna des Coutumes en patois aux habitants de ce lieu, par acte passé devant *Bernard Bruja*, Notaire, le 30 Septembre 1316, & fit son testament en latin, le 2 Août 1360, en présence de noble *Pierre le Tonneil*, son cousin, de Pierre de Tonneil, Chevalier, d'*Arnaud de Léaumont de Puygailhard*, Damoiseau, & autres Nobles, par lequel il nomma pour son héritier, JEAN, son fils, qui suit. Il avoit épousé, par contrat en latin, du 3 Mai 1325, *Anne de la Barthe*, dont il devint veuf, fille de noble *Bérenger de la Barthe*, Damoiseau; elle étoit cousine germaine de *Jean de la Barthe*, Seigneur de la Vallée d'Aure, qui assista, comme tel, le 20 Août 1392, au testament de JEAN DE PAGÈS, qui suit (a); ledit *Jean de la Barthe*, par acte du 16 Mars 1373, avoit été caution, avec plusieurs autres Seigneurs très-qualifiés, de la dot de *Marthe d'Armagnac*, fille de *Jean*, Comte d'*Armagnac*, qui s'est mariée à *Jean*, Duc de *Gironde*, fils aîné de PIERRE, Roi d'ARAGON.

VII. JEAN DE PAGÈS, II<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, Seigneur de Beaufort, est qualifié noble & puissant Homme dans un acte en latin du 5 Février 1361, retenu par *Thomas Anglade*, Notaire; il est mentionné sous le nom de *Jean de Beaufort*, parmi les Gentilshommes qualifiés dans les Archives de la Trésorerie de Montauban, & dans une feuille en parchemin contenant l'état de ceux qui prirent les Armes pour *Jean*, Comte d'*Armagnac*, contre le Comte de Foix; & le Comte d'*Armagnac*, en 1372, pour avoir fourni deux hommes d'armes qui étoient avec lui, donna 9 francs d'or & 9 grosses d'argent. Il fit son testament en latin, le 20 Août 1392, dans lequel il est qualifié de noble & puissant Seigneur & fils d'illustre & puissant Seigneur PIERRE DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Pourcairès, & d'illustre & puissante Dame *Anne de la Barthe*, en présence & de l'avis d'illustre & puissant Seigneur, *Bernard*, Comte d'*Armagnac*; d'illustre &

(a) Ceci est tiré du Président de Doat, dans la Bibliothèque de feu M. Colbert, Ministre d'Etat.

puissant Seigneur *Guillaume-Pierre Lascaaris*, Comte de Vintimille & de Tende; d'illustre & puissant Seigneur *Jean de la Barthe*, Seigneur de la Vallée-d'Aure; de noble Seigneur *Aiffin de Faudoas*, Chevalier; de noble Seigneur *Jean de Roquelaure*, Damoiseau; de noble Seigneur *Pierre d'Esparbez*, Chevalier, & de noble Seigneur *Jean de Léaumont de Puygailhard*, Chevalier, ses parents, *consanguineorum suorum*, dans lequel il fit mention de JEANNE sa sœur, épouse de *Guillaume-Arnaud Grimaldi*, Chevalier; il donna & légua GAUDERICO *secundo nato suo* (on présume qu'il a formé la branche de PAGÈS, ou PAGES, des Marquis de Copons, établie à Perpignan, qui jouit depuis plusieurs siècles de la Terre de *Saint-Jean-de-Pagès*, à laquelle elle a donné son nom); JOANNI *postremo nato suo*, qui fut Châtelain du Château de Millas, & JEAN DE PAGÈS, son petit-fils, qui fut Conseiller de Dom ALPHONSE IV, Roi d'Aragon, en 1455, & Vice-Chancelier de ce Monarque; il avoit un frère nommé RAYMOND, qui se maria à Toulouse avec Demoiselle *Anne*, fille & héritière universelle & donatrice d'illustre & puissant Seigneur *Arnaud-Raymond de Castelbajac*, auquel il donna la troisième partie de ses biens; il nomma héritier universel illustre & puissant Seigneur ANTOINE DE PAGÈS, Damoiseau, Seigneur de Beaufort (*de Belleforti*), de Pourcairès (*de Pourcarecho*), de Roquedols (*de Repedolsa*), *primo-genitum suum*; & voulut & ordonna que *Marguerite de Cumont*, son épouse, fut entretenue dans sa maison pendant sa viduité, suivant sa qualité, & lui légua 300 liv. de petits tournois; il élut sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Jean-de-Pagès, dans le couvent des Carmes de Castel-farrasin, que son père fit construire, & fit un legs de deux champs, le long de la Garonne, aux Ep. Carmes: ce testament, retenu par *Giraud Alamant*, Notaire public, est en original dans les Archives dedit Religieux Carmes de la Ville de Castel-farrasin, n<sup>o</sup> 13, & est annoncé dans le Jugement de la Noblesse du 26 Mars 1670, en faveur de cette Maison, rendu contradictoirement par Claude Bazin, Chevalier, Seigneur de Bezons, Intendant de la Province du Languedoc, Commissaire député par S. M. pour procéder à la vérification des titres de Noblesse, comme on le verra ci-après. JEAN DE PAGÈS mourut peu



de temps après avoir testé, puisque sa veuve donna des coutumes aux habitants de *Cumont*, le 30 Mai 1394, par acte passé devant *Guillaume de Saint-Etienne*, Notaire à Toulouse, dont l'original est dans les Archives de la Maison de PAGÈS DE BEAUFORT. On présume que la Terre de *Cumont* fut aliénée par les enfans de ladite *Marguerite de Cumont*, ou par elle-même, qui convola peut-être en secondes noccs; car on ne peut prouver qu'elle eût été possédée par la Famille DE PAGÈS qu'en 1754, que Messire FRANÇOIS DE PAGÈS DE BEAUFORT, Chevalier, Seigneur de Puech-Méja, Sabadel, &c., rapporté plus loin, à la III<sup>e</sup> branche, en a fait l'acquisition.

VIII. ANTOINE DE PAGÈS, 1<sup>er</sup> du nom, Damoiseau, rendit hommage au Roi de plusieurs Terres, en 1469, sous la dénomination de Noble ANTOINE DE BEAUFORT: ce qui est prouvé par les Archives de la Tréorerie de Montauban. Il avoit fait son testament le 9 Septembre 1456, où il est qualifié Damoiseau; institua héritier universel son fils aîné, qui fuit, & ne vivoit plus le 29 Décembre 1479, date d'un acte que passa *Jeanne Gifard*, sa veuve, de laquelle il eut:

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et BLAISE, qualifié noble dans le même acte.

IX. HUGUES DE PAGÈS, Damoiseau, connu par le testament de son père, de 1456, & par le susdit acte du 29 Décembre 1479, où il est dit que *Jeanne Gifard*, sa mère, pour l'engager à s'établir, lui fit don d'une somme de 242 écus d'or & de 14 marcs d'argent, est qualifié noble & Damoiseau dans le testament qu'il fit le 15 Juin 1504, par lequel, sans y nommer sa femme (qu'un Mémoire domestique dit être *Honorée de Montesquiou*), il institua pour héritier universel son fils aîné. Ses enfans furent:

1. ANTOINE, qui fuit;
2. HUGUES, substitué à son aîné, & reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem sur ses preuves de Noblesse faites en 1514;
3. Et JEAN, mentionné dans le testament de son aîné, du 5 Mai 1553: il est la tige de plusieurs branches, de l'une desquelles est descendue JEANNE DE PAGÈS, qui, par son testament du 22 Janvier 1684, institua pour héritier noble ETIENNE DE PAGÈS DE BEAUFORT, son cousin, avec substitution en faveur de Noble JACQUES DE PAGÈS, frère du dit ETIENNE.

Tome XV.

X. ANTOINE DE PAGÈS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pourcairès, servit à l'arrière-ban, suivant son certificat du 2 Octobre 1530, signé de *Verfeilles*, & contre-signé par *Chaudon*, Notaire, & fit son testament le 15 Mai 1553. Il avoit épousé, le 22 Avril 1544, par acte sous seings privés, noble *Jeanne Pelegrin*, fille de noble *Jean*, Seigneur de la Roque. Il en a eu:

1. CHRISTOPHE, Seigneur de Pourcairès, institué héritier universel de son père, en 1553; nommé, le 28 Juillet 1560, Gouverneur, Capitaine & Viguier pour le Roi de Navarre, de la Ville de Meyrueis, & mort sans alliance;
2. HÉRAIL, qui fuit;
3. & 4. ANTOINE & JÉRÔME, légataires de leur mère;
5. & 6. MARIE & ISABELLE, aussi légataires de leur mère.

XI. HÉRAIL DE PAGÈS, Ecuyer, Seigneur de Pourcairès, Ferrussac, Magrié, Lafond, Roquedols, &c., fut nommé par Lettres Patentes du Roi HENRI III, du 4 Mars 1579, Commandant pour son service dans la Ville de Lunel, & le Roi de Navarre le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, le 16 Janvier 1580, en considération des bons & agréables services qu'il lui avoit rendus; il eut une Commission du Vicomte de Turenne pour l'exécution des ordres militaires y contenus, en qualité de Capitaine de 100 hommes d'armes, en date du 4 Mai 1585; fit son testament le 31 Août 1585, où il nomma héritier universel le posthume qui naîtroit de sa femme, & mourut glorieusement au service d'HENRI le Grand, auquel il avoit toujours été fidèlement attaché, comme le portent les Lettres Patentes d'érection en *Baronnie* de la Terre & Seigneurie de *Pourcairès*, obtenues au mois de Décembre 1647, par PIERRE DE PAGÈS, son petit-fils. Il avoit épousé, par contrat du 13 Mars 1581, *Susanne de la Tour*, fille de feu noble *Henri*, Seigneur de la *Tour*, *Marijolet*, *Saint-Paul*, &c., & de *Susanne de Gaulejac d'Espanel*. Elle fit son testament le 23 Mars 1635, étant alors veuve, en secondes noccs, de noble *Louis de Montcalm*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Saint-Véran, &c. De son premier lit elle eut:

1. JEAN, qui fuit;
2. JEANNE, mariée à noble *Antoine de Pelegrin*, Seigneur de Catrugrolles, ainsi nom-

U

- mé dans le testament de sa belle-mère, en 1635 ;
3. MARIE, qui époufa noble *Jean d'Aldéguier*, Sieur de Luc ;
  4. Et YOLANDE, qui s'est mariée, en 1622, à noble *Pierre du Pont de Boffuges*, Seigneur d'Espinaffous. Ces deux dernières font aussi rapportées dans ledit testament de 1635.

XII. JEAN DE PAGÈS, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Pourcairès, Roquedols, &c., fut fait Capitaine, Gouverneur & Viguier pour le Roi, de la Ville de Meyrueis, par Provisions du 2 Février 1617, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, le 12 Juin de la même année, & eut encore de nouvelles Lettres de Gentilhomme ordinaire de S. M. le 11 Février 1627 ; il rendit d'importants services à l'Etat, en plusieurs rencontres, principalement lorsque les ennemis vinrent assiéger Leucate, en Languedoc, où il se trouva en armes, à la tête de 6 ou 700 hommes, tous de ses amis, qu'il conduisit au Maréchal de Schomberg : ses services font rapportés dans les Lettres d'érection en *Baronnie* de la Terre & Seigneurie de *Pourcairès* ; il fit son testament devant *Guillaume de Pelerin*, Notaire, le 6 Avril 1647. Il avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1603, *Jeanne de Blancard*, sœur de noble *Pierre*, Baron de Moiffac, tous deux enfans de *Pierre de Blancard*, Conseiller du Roi, Juge-Magistrat au Siège Présidial & Gouvernement de Montpellier, & de *Yolande de Boucaud*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. HÉRAIL DE PAGÈS DE POURCAIRÈS, Seigneur de Ferrussac, mort en Septembre 1650 ;
3. JACQUES, Seigneur de Villaret, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de Mérenville, mort au commencement d'Août 1653 ;
4. N... DE PAGÈS, qui étoit mariée, en 1647, avec N... du *Pont de Boffuges*, Seigneur d'Espinaffous ;
5. MARGUERITE, qui étoit aussi mariée, lors du testament de son père ;
6. JEANNE, qui époufa *Philippe de Berger* ;
7. & 8. ANNE & SUSANNE, vivantes en 1647, sans alliance.

XIII. PIERRE DE PAGÈS, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Pourcairès, Seigneur de Ferrussac, Roquedols, Saint-André, Tournemire, &c., Gouverneur, Capitaine & Viguier, pour S. M., de la Ville de Meyrueis, par Provisions

du 7 Octobre 1647, prenoit la qualité de Gentilhomme ordinaire du Roi le 5 Février 1655. Les services qu'il rendit, soit en qualité de Capitaine d'une Compagnie au Régiment d'Infanterie du Marquis de Fosse, soit comme Volontaire en Italie & dans le Rouffillon, sous les ordres du Comte d'Arpajon, lui méritèrent, de la part de S. M., au mois de Décembre 1647, des Lettres Patentes d'érection en *Baronnie* de sa Terre & Seigneurie de *Pourcairès*, & il fut nommé, le 4 Mars 1652, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il avoit épousé, par contrat du 25 Septembre 1634, *Susanne de Berger*, fille d'*Etienne*, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes du Languedoc, & de *Marie de Ratte*. Elle fit son testament le 22 Février 1652, & son mari fit le sien le 5 Avril 1655, par lequel il substitua tous ses biens, en cas d'extinction de mâles, aux enfans de ses filles, à la charge que celui qui les recueillerait porteroit les nom & armes de sa Maison : ces deux testaments font mention de neuf enfans qu'ils avoient eu de leur mariage, dont deux étoient morts, lors du codicille du Baron de *Pourcairès*, du 13 Octobre 1661, où il dit qu'il lui en étoit né deux autres depuis son testament ; il obtint, le 18 Mai 1665, une Sentence de la Sénéchaussée de Nîmes, qui, en déclarant ouverte à son profit la substitution appoïée au testament de Noble ANTOINE DE PAGÈS, son bifaïeul, le confirma en conséquence dans la possession de tous les biens qui avoient appartenu audit ANTOINE, & il fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par jugement de M. Bazin, Chevalier, Seigneur de Bezons, Intendant de la Province du Languedoc, rendu le 26 Mars 1670. Ses enfans furent :

1. ETIENNE, baptisé le 11 Décembre 1635, légataire de son père, en 1655, pour une somme de 11,000 liv. ;
2. JACQUES, qui fuit ;
3. JEAN, légataire de 15,000 liv., par le testament de son père ;
4. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
5. FRANÇOIS, légataire de la somme de 11,000 liv. ;
6. JEAN-PIERRE, né depuis le testament de son père, & légataire de pareille somme par son codicille de 1661 ;
7. Autre ETIENNE, auteur de la troisième branche, mentionnée en son rang ;

8. 9. 10. & 11. ANNE, MADON, OU MADELEINE; MARIE & SUSANNE, légataires de leur père, en 1655, pour la somme de 11,000 liv.

XIV. JACQUES DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Saint-André, Baron de Pourcairès, épousa, par contrat du 29 Octobre 1671, *Susanne Bonniol*, fille d'*Etienne*, Sieur de la Bastide, & de *Diane de Gabriac*. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, appelé DE PAGÈS DE BEAUFORT, dans son contrat de mariage, du 3 Octobre 1703, avec *Jeanne de Mallac*, fille de noble *Antoine* & de *Marie de Tournier* ; lequel mourut le 30 Septembre 1707, laissant pour fille unique

MARIE DE PAGÈS DE BEAUFORT, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1706, mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1733, célébration le 13 Mai 1734, à FRANÇOIS DE PAGÈS DE BEAUFORT, Vicomte de Cumont, &c., son cousin, mentionné plus loin.

3. Et CLAUDE-LOUIS, dit *le Chevalier de Saint-André*, né le 24 Janvier 1687, tué d'un coup de bombe, au siège de Douai, en Septembre 1711, étant Capitaine au Régiment de Boulonnais.

XV. JEAN DE PAGÈS, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Pourcairès, a servi 20 ans avec distinction dans le Régiment de Boulonnais, Infanterie, & est mort à la fin de l'année 1757. Il avoit épousé, par contrat du 30 Juin 1733, *Marie-Elisabeth de Fabre*, fille de noble *Jean de Fabre*, Conseiller & Garde des Sceaux au Présidial de Nîmes, & d'*Anne de Laondes*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-LOUIS, Chevalier, Baron de Pourcairès, né le 12 Août 1735, ancien Lieutenant au Régiment de Picardie, qu'il a quitté, à la mort de son père, en 1757. Il s'est marié, au mois de Février 1780 ;
2. Et CHARLES-SALOMON, Chevalier, né le 20 Novembre 1737, appelé *le Chevalier de Pagès*, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1758, qui s'est trouvé à la bataille de Minden en 1759, où il a reçu 13 coups de fabre. Il a épousé N.... de Somer, dont il a eu

N.... DE PAGÈS, né en 1773.

#### SECONDE BRANCHE.

XIV. PIERRE DE PAGÈS, III<sup>e</sup> du nom, Conseiller du Roi, Juge & Magistrat en chef en la Juridiction de Terrebasse, aux Pays d'Albigeois & Castrais (quatrième fils de PIERRE

II, Baron de Pourcairès, & de *Susanne de Berger*), fut présent au contrat de mariage de son frère aîné, JACQUES, Seigneur de Saint-André, en 1671, & par acte du 7 Novembre 1684, il transigea avec lui au sujet du patrimoine de leur père, attendu que la quittance qu'il avoit donnée de ses droits légitimaires, dans son contrat de mariage avec *Jeanne de Giscard*, ne pouvoit lui nuire, parce qu'il n'avoit renoncé à aucun des droits qui pouvoient lui revenir du chef de feu son père. Par accommodement, son frère aîné lui fit don d'une somme de 3,000 liv. à lui due par noble ETIENNE DE PAGÈS DE BEAUFORT, leur frère commun. De son mariage il laissa

XV. PIERRE DE PAGÈS, IV<sup>e</sup> du nom, Conseiller du Roi, Maire perpétuel des Ville & Juridiction de Rabastens, en Albigeois, qui épousa, par accord du 14 Avril 1695, *Jacquette de Cassagnol*, fille de feu *Jean*, & d'*Isabeau de Favarel*, dont pour fille unique

XVI. JACQUETTE DE PAGÈS, qui s'est mariée, par articles sous feings privés, du 29 Juillet 1726, reconnus en Justice le 22 Juillet 1729, à *Pierre-Hercule de Chastenet*, Comte de Puyfégur, Chevalier, Seigneur de Barraut, Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Mestre-de-Camp ; elle est morte, laissant six enfans, du nombre desquels est l'Evêque de S'-Omer. Voy. CHASTENET DE PUY-SÉGUR.

#### TROISIÈME BRANCHE.

XIV. ETIENNE DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Beaufort & autres lieux, appelé *le Baron de Pagès* (septième fils de PIERRE II, & de *Susanne de Berger*), né le 12 Novembre 1657, légataire de son père par son codicille du 13 Octobre 1661, de la somme de 11,000 liv., transigea le 20 Janvier 1684, avec JACQUES DE PAGÈS, Seigneur de Saint-André, son frère aîné, & avec noble *Jean de Lama*, son cousin, Capitaine au Régiment d'Orléans & Aide Major de Bouchain, en Hainaut, au sujet du partage de l'héritié de FRANÇOISE DE PAGÈS, laquelle, par son testament, les avoit nommés ses héritiers ; fut aussi institué héritier universel par celui de JEANNE DE PAGÈS, en date du 22 Janvier 1684, laquelle lui substitua, en cas qu'il mourut sans enfans, noble JACQUES DE PAGÈS, Seigneur de Saint-André, Baron de

Pourcairès, son frère aîné; fit aussi le sien, le 9 Mai 1686, où il déclara avoir eu de son mariage les enfans ci-après, auxquels il substitua pour ses biens, en cas d'extinction des mâles, les enfans mâles de noble JACQUES DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur, Baron de Pourcairès, son aîné : il est appelé dans cet acte, noble ETIENNE DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Beaufort & autres Places. PIERRE DE PAGÈS, Conseiller du Roi, Juge & Magistrat en la Jurisdiction de Terrebaſſe, au Pays d'Albigeois & Castrais, lui donna quittance, le 8 Avril 1692, de la somme de 3,000 liv. que noble JACQUES DE PAGÈS, Seigneur de Saint-André, leur frère commun, lui avoit donnée à prendre sur lui, dit ETIENNE, par un accord fait entr'eux, le 7 Novembre 1684. M. de Crussol d'Amboise adressa une Lettre audit ETIENNE DE PAGÈS, à Castelfarrasin, le 6 Avril 1691, par laquelle il lui donna avis, qu'ayant reçu les ordres de M. le Comte de Broglie pour la convocation du ban, & qu'étant du nombre des Gentilshommes qui devoient marcher, *il le prioit de vouloir se tenir prêt pour être en état de se rendre au meilleur équipage possible, le 1<sup>er</sup> Mai prochain, à l'endroit qui lui seroit indiqué, &c.* Il décéda le 8 Décembre 1693 & fut inhumé dans la Chapelle Saint-Jean, au Cloître des Carmes de Castelfarrasin. Il avoit épousé, par contrat du 23 Septembre 1680, célébration du 7 Décembre suivant, *Françoise de Perrin*, fille de feu noble *François*, Seigneur de Mazières, & de *Marie de Solomiac*. Elle mourut à la fin de Décembre 1701, laissant :

1. ALEXIS, qui suit;
2. FRANÇOIS, qui a formé la branche, qui subsiste dans le Diocèse de Castres, en Albigeois, & rapportée ci-après;
3. Et JEANNE, à laquelle son père légua, par son testament, 10,000 liv.

XV. ALEXIS DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Vayſſière, Beaufort, Puech-Méja, Faget, Sabadel & de Lamarque, né le 11 Octobre 1681, nommé, le 15 Octobre 1709, Capitaine dans le Régiment de Charost, Infanterie, après y avoir servi en qualité de Lieutenant; testa le 6 Mai 1760, devant *la Ferrière*, Notaire de Castelfarrasin; mourut le 1<sup>er</sup> Avril 1761, & a été inhumé dans le Cloître des Religieux Carmes de ladite Ville, en la Chapelle Saint-Jean, bâtie & fondée par ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 14 Fé-

vrier 1708, *Marie de Puibusque*, née le 29 Avril 1684, fille de noble *Jean*, Seigneur de Veilhes, & de Dame *Isabeau de Griffolet*, & arrière-petite-fille de *Jeanne de Paule*, sœur d'*Antoine de Paule*, Grand Maître de Malte. Tous les descendants d'ALEXIS DE PAGÈS & de *Marie de Puibusque*, ont droit de participer, à moins d'injustice, à la fondation faite par *Antoine de Paule*, Grand Maître de Malte, en 1635, qui donna à tous les descendants d'*Antoine de Paule*, son père, l'exemption du droit de passage, en faisant les preuves requises. Ladite *Marie de Puibusque* fit son testament le 5 Janvier 1767, par lequel elle voulut être enterrée dans la Chapelle Saint-Jean, qui est au Cloître des Religieux Carmes de la Ville de Castelfarrasin, appartenant à la Famille de son mari; chargea son héritier de faire célébrer dans la même Chapelle, pendant la vie de sondit héritier, le 8 Décembre de chaque année, une Grand'Messe de *Requiem*, pour le repos des âmes de feu Messire ETIENNE DE PAGÈS, Chevalier, Seigneur de Beaufort, & Dame *Françoise de Perrin*, ses beau-père & belle-mère, relativement à l'intention de son mari, & est morte le 22 Septembre 1770, laissant :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ETIENNE DE PAGÈS-FAGET, né le 5 Juillet 1720, fait Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal - Pologne le 5 Août 1762 & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et CLAIRE, mariée, le 22 Janvier 1739, avec *Antoine-Joseph du Puy*, ancien Mousquetaire.

XVI. FRANÇOIS DE PAGÈS, Chevalier, Comte de Beaufort, Vicomte de Cumont, Seigneur de Vayſſière, Faget, Puech-Méja, Sabadel, Lamarque, Pessoulens & de Pomaret, né le 8 Décembre 1709, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, désirant faire rentrer dans sa Maison la Terre de *Cumont*, titrée de *Baronnie*, & érigée en *Vicomté* par Lettres Patentes du Roi Louis XIII, données à Tours au mois de Mars 1616, en a fait l'acquisition, le 6 Août 1754, par acte passé devant *Latour*, Notaire de Castelfarrasin. Il a rendu hommage au Roi, le 3 Août 1756, en son Bureau des Finances de la Généralité d'Auch, pour raison de la Seigneurie & Vicomté de *Cumont*, & un pareil hommage à S. M. au Bureau des Finances & Domaines de Toulouse, le 20 Août 1765, pour

la Seigneurie directe qu'il possédoit sur divers Fiefs, situés dans les Juridictions de Castelfarrasin & de Saint-Porquier; il a renouvelé son hommage, le 23 Décembre 1776, à cause du joyeux avènement de Louis XVI à la Couronne. Il avoit épousé, le 13 Mai 1734 (contrat passé dès le 1<sup>er</sup> Octobre 1733, MARIE DE PAGÈS DE BEAUFORT, sa cousine, ci-dessus, fille de feu Noble FRANÇOIS DE PAGÈS & de *Jeanne de Mallac*. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS-CLAIR, qui suit ;
2. ANTOINE-JOSEPH, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Beaufort*, né le 11 Septembre 1746, qui fut d'abord Page du Roi, ancien Lieutenant de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, & en 1779, Capitaine dans le cinquième Régiment de l'Etat-Major de l'Armée, non marié ;
4. JOSEPH-ETIENNE DE PAGÈS DE BEAUFORT, né le 11 Octobre 1748, Chanoine de la Cathédrale de Montauban, par Brevet du Roi, du 28 Novembre 1762, suivi de Lettres Patentes du 9 Juillet 1763 ;
5. JEANNE-MARIE, Religieuse Professe aux Urfulines de Castelfarrasin, le 17 Décembre 1755 ;
6. JEANNE, née le 14 Décembre 1741, Religieuse Professe aux Urfulines de Montauban ;
7. Et MARIE DE PAGÈS DE BEAUFORT, mariée, par contrat du 7 Septembre 1765, à Noble *Vital du Cassé de Laffalles*, ancien Officier d'Infanterie, fils de feu Noble *Jean*, Capitaine d'Infanterie, & de Dame *Henriette-Hedor de Sambat*.

XVII. FRANÇOIS-CLAIR DE PAGÈS, Chevalier, Vicomte de Beaufort & de Cumont, Seigneur de Vayssièrre, Faget, Puech-Méja, Sabadel, Lamarque, Pessoulens & de Pomaret, né le 13 Juillet 1736, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, a rendu hommage au Roi, le 15 Août 1765, en son Bureau des Finances & Chambre du Domaine à Auch, pour raison de la Vicomté de *Cumont* ; a renouvelé le même hommage, le 10 Décembre 1776, à cause du joyeux avènement de Louis XVI à la Couronne, & a rendu encore deux hommages, le 20 Novembre précédent, l'un pour la Terre de *Pessoulens*, & l'autre pour celle de *Pomaret*, en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Pau, en Béarn. Il a épousé, 1<sup>o</sup> par

contrat du 23 Novembre 1763, *Antoinette-Thérèse-Marie de la Barthe de Giscaro*, fille de feu Messire *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de Médoc, Pensionnaire du Roi, & de *Jeanne-Marie de Héraut-Mauzas* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 16 Septembre 1769, *Marie-Anne-Thérèse Ancelin de Fieffe*, fille de feu Messire *Marc-Ambroise Ancelin*, Chevalier, Seigneur de la Forge, ancien Officier aux Gardes Françaises, & de *Marie-Madeleine-Angélique le Rat*, laquelle avoit été mariée, en secondes noces, avec haut & puissant Seigneur *Jacques Galway*, Vicomte de Dunkeld, Pair de la Grande-Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Le Vicomte de *Beaufort* n'a point eu d'enfans de ses deux mariages.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

XVII. ANTOINE-JOSEPH DE PAGÈS DE BEAUFORT, Chevalier, appelé *le Baron de Pagès* (second fils de FRANÇOIS, Comte de Beaufort, & de MARIE DE PAGÈS DE BEAUFORT), né le 5 Mars 1742, d'abord Garde du Corps du Roi, puis Officier au Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, par Brevet du 21 Mai 1766, a épousé, par contrat du 22 Février 1771, *Marguerite de la Barthe*, fille de haut & puissant Seigneur *Jean-Bernard*, Chevalier, Seigneur de Casaux & autres lieux, & de feu haute & puissante Dame *Marie-Anne d'Angos de Boucarrès*. Elle est morte, le 14 Juillet 1778, âgée d'environ 40 ans, & a laissé :

1. FRANÇOIS - MARIE, appelé *le Comte de Pagès de Beaufort*, né le 31 Août 1772, baptisé le 2 Septembre suivant ;
2. JEAN-FRANÇOIS-ETIENNE-MARIE, né le 30 Novembre 1774 ;
3. Et FRANÇOIS-CLAIR-MARIE, né le 27 Novembre & baptisé le 7 Décembre 1775.

DERNIÈRE BRANCHE,  
établie dans le Diocèse de Castres, en Albigeois, subsistante.

XV. FRANÇOIS DE PAGÈS (second fils d'ETIENNE & de *Françoise de Perrin*), né le 11 Avril 1683, constitué héritier particulier de son père, en la légitime telle que de droit, par son testament du 9 Mai 1686, transigea le 1<sup>er</sup> Février 1718 avec ALEXIS, Baron DE PAGÈS, son frère aîné, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Charost, au sujet du par-

tage de l'hérédité d'ETIENNE DE PAGÈS, leur père, qui, par son testament du 19 Décembre 1685, les avoit nommés les héritiers avec substitution de l'un à l'autre, en cas que l'un d'eux vînt à mourir sans enfans mâles en légitime mariage. FRANÇOIS DE PAGÈS, fait Lieutenant au Régiment d'Humières, Infanterie, le 6 Mai 1697, sous le nom de PAGÈS, mourut Lieutenant-Colonel. Il fit son testament le 26 Mars 1736, dans lequel il déclara avoir eu, de son mariage contracté, le 7 Novembre 1702, avec *Claire Fouquet*, qui fit aussi le sien le 1<sup>er</sup> Mai 1737, savoir :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. JEAN-JACQUES, Archiprêtre de Gardouch ;
3. FRANÇOIS, mort jeune, ou duquel nous ignorons la destinée ;
4. Et CLAIRE, qui s'est mariée avec noble *Abraham-Joseph de Broua de Terfo de Sainte-Colombe*, Chevalier de Saint-Louis.

XVI. Noble ETIENNE DE PAGÈS, né le 20 Décembre 1703, épousa, par contrat du 10 Novembre 1736, *Françoise-Anne Georges de Camprenant*, fille de noble *Jean Raymond de Camprenant*, Ecuyer, Seigneur de Montgiscard, Belbèze, la Balme & autres lieux, & de Dame *Anne de Cabrol*. Il transigea, le 10 Février 1739, avec noble *Abraham-Joseph de Broua de Terfo de Sainte-Colombe*, son beau-frère ; fut institué héritier universel par Messire JEAN-JACQUES DE PAGÈS, son frère, Archiprêtre de Gardouch, en date du 29 Novembre 1744 ; testa aussi le 6 Septembre 1775, & fut inhumé, dans la Chapelle du Château du Travet, le 9 Mars 1776. Il a laissé de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. CLAIRE, née le 2 Novembre 1740, qui s'est mariée avec N.... *Babonnau* ;
3. Et MARIE, née le 19 Mars 1744, qui s'est mariée, par contrat du 5 Mars 1766, avec N.... *de Lariège*.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE PAGÈS, né le 15 Octobre 1738, s'est marié, par contrat du 24 Avril 1764, avec *Rose de Revel*, dont il a eu :

1. JOSEPH-MARIE, né le 14 Mars 1768 ;
2. MATHIEU-JEAN, né le 13 Avril 1772 ;
3. Et MARIE-CLAIRE, née le 5 Novembre 1764.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'argent, l'un au-dessus de l'autre, accompagnés en chef de 2 roses tigées d'or, avec leurs épines.* — Sur le portail du Château de Roque-

dols, qui a appartenu longtemps à la Maison DE PAGÈS, on aperçoit encore les armes ci-dessus, & assez lisiblement cette Devise : NOBLESSE SANS VERTU EST UN OR BAS. Dans la Chapelle de Saint-Jean, au Cloître des Religieux Carmes de Castelfarrasin, cette même Devise subsistoit encore le 1<sup>er</sup> Avril 1761, sur la pierre qui fermoit le tombeau de noble ETIENNE DE PAGÈS DE BEAUFORT, & sur laquelle étoient sculptées les armes : *écartelé, aux 1 & 4, comme ci-dessus ; & aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules, parsemé d'étoiles d'argent* ; ces armes ont été portées par cette Famille, tantôt conjointement, tantôt séparément.

PAGÈS (DE), en Catalogne & à Perpignan. Cette Famille, qui remonte à PONET DE PAGÈS, Gouverneur de Castille en 1213, est divisée en deux branches : de la première est, en 1771,

ANTOINE-LOUIS-BARTHÉLEMY-BONAVENTURE DE PAGÈS DE COPONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-Pla-de-Cors, Montbrun & Pujols, &c., né le 23 Août 1703, qui fut reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, sur les preuves de sa noblesse faites le 1<sup>er</sup> Février 1716. Il a pour frère MICHEL DE PAGÈS DE COPONS. Ce sont eux, qui, par acte du mois de Juillet 1766, ont reconnu pour parents & issus de la même tige, MM. DE PAGÈS DE LA CALLETIÈRE & DE FALLIÈRE, dont on va parler ;

La seconde branche subsiste dans JEAN-HILAIRE DE PAGÈS DE LA CALLETIÈRE, Ecuyer, né le 2 Septembre 1718, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1751, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment Royal-Comtois, Infanterie, le 12 Avril 1760, & Commandant du bataillon dudit Régiment le 30 Janvier 1762, qui s'est trouvé dans toutes les affaires des Régiments où il a servi, & notamment aux batailles de Guastalla, Parme, Raucoux, Lawfeld & Crevelt ; aux sièges de Fribourg, Mons ; Saint-Ghislain, Namur, &c. De son mariage, célébré à l'Isle de Ré, le 31 Décembre 1763, avec *Françoise Penaud*, veuve d'*Anet-Jean de Guymard*, il a eu pour enfans :

1. PIERRE-HILAIRE, né le 19 Septembre 1764 ;
2. Et ELIE-JACQUES, né le 29 Septembre 1765.

HILAIRE-BENJAMIN DE PAGÈS DE FALLIÈRE, Ecuyer (frère de JEAN-HILAIRE), né le 21 Novembre 1719, Chevalier de Saint-Louis le

11 Mai 1735, quitta les Grenadiers Royaux le 1<sup>er</sup> Janvier 1759; fut nommé Commandant du Régiment des Recrues des Colonies le 1<sup>er</sup> Mai 1765, & a obtenu, le 12 Octobre 1766, une Commission de Lieutenant-Colonel. Il a été à toutes les opérations de guerre où se sont trouvés les différents Corps où il a servi, notamment aux sièges de Fribourg, Mons, de Saint-Ghislain, Namur, &c., & aux batailles de Raucoux, Lawfeld, Hastenbeck, Crevelt & Minden. De son mariage, célébré à Dieppe le 31 Mars 1761, avec *Marie-Anne-Charlotte du Tronchay de la Fortemaison*, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Capitaine Commandant les Compagnies d'Invalides en garnison au Château de Dieppe, & d'*Anne du Royer de Bournonville*, sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE-LOUIS-MARIE-HILAIRE, né le 6 Janvier 1762 ;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né le 30 Octobre 1763 ;
3. Et MARIE-CATHERINE, née le 14 Juillet 1765.

Les armes : *d'or, à deux merles affrontés de sable.* (Voyez l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

PAGET, nom d'une Famille d'Angleterre, dont le premier de ce nom

WILLIAM, ou GUILLAUME PAGET, fut élevé par son mérite à la dignité de Pair du Royaume. HENRI VIII le fit Clerc du Cachet du Roi & l'envoya Ambassadeur en France. EDOUARD VI le nomma aussi Ambassadeur vers l'Empereur CHARLES-QUINT. Il tomba en disgrâce sous ce même Prince, & rentra en faveur sous celui de la Reine MARIE. Il mourut en 1564, la sixième année du règne de la Reine ELISABETH. Ses enfans furent :

1. HENRI, qui mourut sans enfans mâles en 1578 ;
2. Et THOMAS, qui suit.

THOMAS PAGET, Catholique Romain, fut Favori de la Reine d'Ecosse, se retira en France, & mourut à Bruxelles. Il laissa un fils, nommé

WILLIAM PAGET, qui fut rétabli dans ses biens & ses dignités la première année du règne de JACQUES I<sup>er</sup>, & mourut en 1628, laissant pour successeur

WILLIAM PAGET, qui s'est marié avec *Françoise*, fille d'*Henri*, Comte d'*Holland*. Il en a eu, entr'autres enfans,

WILLIAM, Lord PAGET, Ambassadeur à la Porte pour le Roi GUILLAUME III. (Voy. *Moréri*.)

PAGI, Famille Patricienne & fort ancienne, originaire de l'Etat de Gènes, où elle a formé deux branches : l'une est éteinte depuis la fin du siècle dernier ; elle avoit fourni des Capitaines de Galères, des Gouverneurs de Places fortes de la plus grande distinction : c'est un PAGI de cette branche qui défendit si glorieusement la Ville de Douadé, contre l'Armée du Duc de Savoie.

L'autre branche, qui subsiste encore à Gènes, & y est pareillement inscrite dans le Livre d'or de la République, a aussi produit des personnages du plus grand mérite, entr'autres JEAN-BAPTISTE PAGI, Evêque de Brugnano, qui mourut vers le milieu du siècle passé.

En 1460, dans la guerre des Fiesque & des Fregose, contre les Doria, &c., plusieurs Nobles Génois furent proscrits pour avoir tenu le parti des Fregose, & c'est un de ces Nobles proscrits, JACQUES PAGI (& non JEAN PAGI, comme l'appelle mal-à-propos l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*), qui, étant passé dans cette Province, s'y établit, & fut le chef de la Famille de ce nom, qui y subsiste encore avec distinction.

Depuis cette époque, les PAGI de Provence ont toujours entretenu une relation de parenté & d'amitié avec ceux de Gènes, & se traitent encore aujourd'hui de *Cousins*, réciproquement dans leurs lettres. Cette Famille forme actuellement deux branches en Provence : l'aînée est établie à Lambesc, & l'autre à Aix ; la première a pour auteur

I. JACQUES PAGI, qui, proscrit de Gènes, sa Patrie, vint s'établir en Provence, comme on l'a dit plus haut. Il eut pour fils,

II. LOUIS PAGI, fondateur d'une Chapelle de Saint-Louis à Rognes, qui avoit épousé *Jeanne de Rouilla*, dont il eut

III. JEAN-FRANÇOIS PAGI, qui s'est marié avec *Antoinette de Gajot de Montfleury*. Ils eurent pour arrière-petit-fils,

VI. LOUIS-PHILIPPE DE PAGI, Seigneur de Valbonne, lequel a épousé *Françoise de Romans*, dont il a eu

VII. LOUIS-JOSEPH DE PAGI, Seigneur de Valbonne, qui s'est marié avec *Catherine de Renaud*, fille de *François-Joseph*, Lieutenant Général des Soumissions, & de *Françoise de Félix*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH-LOUIS, Seigneur de Valbonne, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, qui a fait les trois dernières campagnes de Flandre dans les Mousquetaires du Roi;
2. PIERRE, Capitaine au Régiment de Béarn, Infanterie;  
Et deux filles.

La seconde branche a pour chef JEAN-CLAUDE DE PAGI, Trésorier Général de France, fils de LOUIS, qui est mort Doyen des Trésoriers Généraux de France en la Généralité de Provence.

Nous avons parlé de cette Famille dans la prem. Edit. de notre *Dictionnaire général*; l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence* & Moréri la font aussi connoître; le P. Bougerel & autres font mention de plusieurs hommes illustres qu'elle a produits; Moréri & ses continuateurs citent avec éloge ANTOINE, JEAN-BAPTISTE, FRANÇOIS-ANTOINE II & JOSEPH-ALBERT PAGI, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Cavaillon, dont les Ecrits sont aussi connus qu'estimés; & enfin l'*Hist. pour servir aux hommes illustres de Provence* ne fait pas une mention moins honorable d'ANTOINE & de FRANÇOIS PAGI.

Les armes: *d'azur, à 3 tours d'argent, crénelées & ouvertes, & surmontées d'une couronne ducale d'or.* Supports: *deux lions.*

Nota. MM. PAGI, de Gènes, ont titre pour prouver que cette Couronne ducale a été accordée, par distinction, à OGERIO PAGI, un de leurs auteurs, & un des premiers de la République de Gènes, dans le XIII<sup>e</sup> siècle.

PAGNY, branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de Vienne, en Bourgogne, laquelle a commencé à Jean de Vienne, fils aîné de Philippe de Vienne, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pagny, & de Jeanne de Genève, sa seconde femme. Voyez VIENNE.

PAIGE (LE), Maison issue des anciens Comtes de BRIENNE, en Champagne, par la branche des Comtes de Bar-sur-Seine: le nom de BAR qu'elle prit dans le XII<sup>e</sup> siècle, fut changé ensuite en celui de LE PAIGE. Les Mémoires de cette Famille portent que GUILLAUME, Comte de BAR-SUR-SEINE, se trouva, avec le Roi SAINT LOUIS, à la Maffoure, en 1250, & lorsque la Garde de ce Prince fut entièrement dispersée, & que les Infidèles étoient prêts de fondre sur lui, il fut courageusement défendu par ce GUILLAUME DE BAR, qui lui

cria en termes gaulois: *Où que tu soies suivray toi*, Devile que sa postérité a conservée jusqu'aujourd'hui. Ce *cri* même donna lieu au changement de nom pour la postérité dudit GUILLAUME DE BAR (qui se titra ensuite LE PAIGE DE BAR, ou DE BAR, dit LE PAIGE), car SAINT LOUIS l'ayant appelé, à cause de cette belle action, son Page, ou Paige, comme on l'écrivait alors, ce nom est passé à tous ses descendants, ce qui est d'autant plus croyable, que Jacques Meyer rapporte, dans son ouvrage intitulé: *Chronicon Flandriæ*, &c., sous l'année 1250, que ledit GUILLAUME DE BAR fut tué à la même action où SAINT LOUIS fut fait prisonnier.

La Généalogie de cette Maison DE BAR-SUR-SEINE, surnommée LE PAIGE, est rapportée en extrait dans un certificat donné à Bruxelles le 22 Décembre 1775, à Messire ANTOINE-FRANÇOIS LE PAIGE, Seigneur de Cuerne, &c., sur les pièces authentiques qu'il a produites à trois Hérauts d'armes, nommés: Messire Barthélemy-Joseph Jaerens, premier & plus ancien Roi d'armes Provincial de S. M. l'Impératrice-Reine-Apostolique en ses Pays-Bas & Bourgogne, à titre de ses Province & Duché de Lothier & de Brabant & du Marquisat du Saint-Empire, &c.; le second, Philippe-Jean-Baptiste O'Kelly, Ecuyer, Roi & Héraut d'armes Ordinaire de Sadite Majesté, à titre de ses Pays, Province & Comté de Hainaut, & son Avocat d'Office pour le Département Héraldique aux Pays-Bas, & le troisième, Gillis-Ange Labiniau, aussi Roi & Héraut d'Armes de Sadite Majesté en ses Pays-Bas, à titre de la Province & Comté de Flandre. Cette déclaration, ou certificat, est enregistré au Registre des trois Hérauts d'armes à Bruxelles. D'après cette pièce authentique & le Mémoire qu'on y a joint, qui nous ont été adressés, en voici la filiation.

I. GAUTHIER, I<sup>er</sup> du nom, Comte de BRIENNE, en Champagne, épousa Eustache, Comtesse de Bar-sur-Seine (voyez le P. Anselme, tom. VI, p. 127), fille de Renaud, Comte de Bar-sur-Seine & de Tonnerre. Il fit quelques donations, du consentement de sa femme, en 1068, à l'Abbaye de Montiéramey, & se trouva nommé, avec elle & ses enfans, dans les titres de cette Abbaye & de celle de Molefme. Il vivoit encore en 1080, suivant Albéric. Ses enfans furent:



1. ERARD, 1<sup>er</sup> du nom (le P. Anselme, *ibid.*; *Spicil.*, tom. IV, p. 243), Comte DE BRIENNE, qui fut père, par sa femme, *Alix de Roucy*, de GAUTHIER, 2<sup>e</sup> du nom, Comte DE BRIENNE, Fondateur de l'Abbaye de Basse-Fontaine. Il s'est marié à *Adélaïs de Baudement* (M. Camusat, *Antiq. de Troyes*, p. 363 & 384; *Cartulaire de Marmouster*), dont il eut ERARD, 2<sup>e</sup> du nom, Comte DE BRIENNE, qui épousa *Agnès de Montfaucon*, dite de *Montbéliard*, & en eut, entr'autres enfans, JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem (Voy. le P. Anselme, *ibid.*, p. 132, & BRIENNE-SUR-AUBE);
  2. MILON DE BRIENNE, Comte DE BAR, dont nous allons donner la postérité;
  3. ENGELBERT, tige de toute la Maison de *Conflans*. Voyez BRIENNE-SUR-AUBE;
  4. GUY DE BRIENNE, nommé, avec ses frères, dans les titres de l'Abbaye de Montiéramey;
- Et quatre filles.

II. MILON DE BRIENNE, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Bar-sur-Seine, par sa mère *Eustache*, Comtesse de Bar, épousa une Dame, nommée *Mathilde*, du consentement de laquelle il donna, à l'Abbaye de Molefme, en 1116, tout ce qu'il possédoit en Seigneurie au village de la Chapelle, avec les Coutumes de Vertault & d'Essoyes & son Château de Juilly. Il fit aussi plusieurs concessions à l'Abbaye de Montiéramey en 1100 & 1108, pour l'âme du Comte GAUTHIER, son père, & celle d'*Eustache*, sa mère (le P. Anselme, *ibid.*, p. 141 & 142; du Bouchet, *Hist. généal. de la Maison de Courtenay*, liv. I, chap. III.) MILON, 1<sup>er</sup> du nom, eut de son mariage :

1. GUY, qui suit;
2. GAUTHIER DE BAR, lequel assista, en 1131, à la confirmation des biens de l'Abbaye de Brogne, au Comté de Namur (*Cartulaire de l'Abbaye de Brogne*);
3. RAINAUD DE BAR, Abbé de Cîteaux en 1133, qui mourut en 1151, suivant la *Chronique* de l'abbé Robert;
4. Et EUSTACHE, Avoué de Brogne, vivant en 1440 (Mirei, *Opera Diplom.*, tom. I, p. 93 & 689.)

III. GUY, 1<sup>er</sup> du nom, Comte DE BAR-SUR-SEINE, épousa *Pétronille*, dite *Elisabeth* (*Cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre*), fille d'*Héribrand*, Seigneur d'*Hierges*, près de Charlemont, & d'*Hodierne de Réthel*; celle-ci fille de *Baudouin de Réthel*, Seigneur de Bourg, dans le Réthémois, & d'*Ide de Bo-*

Tome XV.

*logne* (*Hist. de l'acquisition des Reliques de la Sainte-Croix*, apportée de Jérusalem, par MANASSÈS DE BAR, Seigneur d'*Hierges*; Hubner, *Tablettes généal.*, part. I, tab. 34), sœur de *Godefroy*, dit de *Bouillon*, Roi de Jérusalem. GUY, Comte DE BAR, 1<sup>er</sup> du nom, fit des donations, l'an 1139, avec sa femme & ses enfans, à l'Abbaye de Saint-Michel de Tonnerre. Il vivoit encore en 1142, qu'il fut présent, avec Saint Bernard, Abbé de Clairvaux, à la prise d'habit de Religieuses, donné par Godefroy, Evêque de Langres, à *Mahaut & Helvide de Baudement*. Il eut pour enfans :

1. MILON, Comte DE BAR, 2<sup>e</sup> du nom, qui succéda à son père après l'an 1145, & mourut en 1151. Il avoit épousé *Agnès de Baudement*, dont, pour fille unique, PÉTRONILLE, Comtesse DE BAR, mariée, en 1168, avec *Hugues du Puiset*; elle est morte sans enfans.
2. MANASSÈS, qui suit;
3. & 4. GUILLAUME & GUY, décédés sans postérité;
5. Et HERMESSINDE, qui épousa *Simon de Rochefort*.

IV. MANASSÈS, Comte DE BAR (André du Chefne, *Hist. gén. de la Maison de Montmorency*, p. 34), succéda à sa mère dans la Seigneurie d'*Hierges*, fut Seigneur de Rama, en Palestine, devint Connétable du Royaume de Jérusalem sous la Reine MELISINDE, sa parente, fille de BAUDOIN DE BOURG, Roi de Jérusalem. Il donna, en 1140, une cense qu'il avoit à Millen, près de Saint-Trond, à l'Abbaye de Saint-Gérard à Brogne, où il est inhumé avec sa femme *Elisabeth*, Comtesse en partie de *Châlon-sur-Saône* (a), fille de *Guy*, Comte de *Châlon*, par moitié (*Cartul. de l'Abbaye de Cluny*; *Cart. de Brogne*; *Généal. hist. des Maisons Souv.*, tom. IV, p. 59). Leurs enfans furent :

1. HÉRIBRAND, mort 40 jours après son père, & enterré à Brogne;
2. MILON, 3<sup>e</sup> du nom, dit d'abord de *Châlon*, puis Comte DE BAR-SUR-SEINE, après la mort de PÉTRONILLE, Comtesse DE BAR, sa cousine germaine, lequel épousa *Hélisende de Joigny* (l'Auteur des *Lignages*

(a) Elle avoit pour père *Guy*, Comte de *Châlon*, qui étoit fils de *Guillaume*, Vicomte de Thiern, & d'*Adélaïs*, Comtesse de *Châlon* en partie.

de Coucy, écrits en 1303; le P. Anselme, tom. VI, p. 142). Il en eut :

1. JEAN, mort jeune;
2. Et GAUCHER DE BAR, tué, avec son père, au siège de Damiette, en 1219, sans avoir laissé d'enfans de son mariage avec *Elisabeth de Courtenay*, fille de PIERRE II, Empereur de Constantinople. Voy. COURTENAY.
3. THIBAUT DE BAR, Seigneur de Champlost, marié à une Dame, nommée *Marguerite*, de laquelle il eut :
  1. LAURENCE DE BAR-SUR-SEINE, qui s'est mariée à *Pons*, Seigneur de *Cuseau*, laquelle transporta le droit qu'elle avoit sur le Comté de *Bar-sur-Seine* à *Thibaut*, Comte de *Champagne*;
  2. Et PÉTRONILLE DE BAR, qui porta la Terre de Champlost à *Guy de Chappes*, son mari.
4. MANASSÈS, Doyen, ensuite Evêque-Duc de Langres, Pair de France, &c.;
5. HENRI, qui suit;
6. Et ISABEAU DE BAR-SUR-SEINE, qui épousa *Anceau*, Seigneur de *Trainel*; & 2<sup>o</sup> *Thibaut*, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de *Bar*, en Barrois, dont descend toute la Maison de *Lorraine* & de *Bar* (le P. Anselme, tom. V, p. 508).

V. HENRI DE BAR, Seigneur d'Hierges, se trouve nommé, avec son frère, HÉRIBRAND, dans l'*Hist. de l'acquisition de la Sainte-Croix de Brogne* (Mss. de Nicolas de Laine, Abbé de Brogne, décédé en 1448; *Registres* de la même Abbaye, communiqués par Dom Eugène, Prieur de cette Abbaye en 1774), que MANASSÈS, son père, avoit apportée de Jérusalem. Il est aussi nommé dans le testament de celui-ci, auquel il succéda en la Seigneurie d'Hierges, & fut Avoué de Hasbaye. Il épousa *Yolande de Rumigny* (Balduini, *Chronicon Avennensis*, cap. XV, p. 19), sœur de *Hugues de Rumigny* & de *Florines*, de laquelle vinrent :

1. LOUIS DE BAR, Avoué de Hasbaye, mort sans postérité (Butkens, *Trophées du Brab.*, tom. I, p. 421);
2. GUILLAUME, qui suit;
3. Et YOLANDE DE BAR, Dame d'Hierges (Miréi, *Opera Diplom.*, tom. IV, p. 536), qui eut une fille, nommée *Mélinde*, Dame d'Hierges, qui épousa *Gérard*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Jauche*, père de *Gérard*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Jauche* & d'Hierges; & de *Mélinde de Jauche*, qui porta l'Avouerie de Hasbaye à *Gofvin de Limbourg*, son

mari (Butkens, *Trophées sacr. & prof. du Duch. de Brab.*, tom. II, p. 312 & 313); elle passa, par alliance, dans la Maison de la *Marck de Lumain*.

VI. GUILLAUME DE BAR-SUR-SEINE se croisa avec *Hugues de Florines*, son oncle, en 1197, & reprit les Villes de Joppé & de Beyrouth sur les Infidèles, suivant la relation de Meyer, dans la *Chronique de Flandres*. On lui donne pour femme *Alice d'Agimont*, fille d'*Albert*, Comte de Chiny & d'Agimont (Mantelius, *Histor. Loffensis*, &c., aucta par L. Robyns, Edit. 1717, p. 183; Mireus, in *Chronico Belgico*; Archives de l'Abbaye d'Orval, &c.). Il en eut :

1. JEAN DE BAR, dit de *Brogne*, à cause de l'Avouerie de Brogne, qui étoit passée héréditairement dans la Famille : il se fit Religieux & devint Abbé-Comte de Gembloux, dans le Brabant, en 1240;
2. Et GUILLAUME, qui suit.

VII. GUILLAUME, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de BAR-SUR-SEINE, en fut dépouillé par le Comte de Champagne, qui avoit acheté le droit que LAURENCE DE BAR, fille de THIBAUT, Seigneur de Champlost, formoit sur le Comté de *Bar-sur-Seine*. Il se croisa avec SAINT LOUIS, & fut tué à la Massoure, en 1250, comme le rapporte Jacques Meyer dans sa *Chronique de Flandres*, sous la même année. D'*Elisabeth de Noyers*, son épouse, fille de *Miles*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Noyers*, il eut

VIII. WALDFROY, OU GODEFROY DE BAR (comme Meyer le nomme), Comte titulaire de Bar-sur-Seine, dit aussi le *Comte de Brogne*, qui se trouva à la bataille de West-Cappel, en Zélande, donnée le 4 Juillet 1253, ainsi que le remarque le même Jacques Meyer, dans sa *Chronique de Flandres*, sous ladite année, Edit. anni 1538, où il en parle comme il suit : *Captis Principis filiiis Guido Johannesque, cum Comitibus Theobaldo Ghifnensi ac Godofredo Barenfi*. On s'est avisé de changer ici le nom de GODEFROY DE BAR en celui de THIBAUT DE BAR, dans la 11<sup>e</sup> Edit. de la *Chronique* de Meyer, parce qu'on a confondu la Maison de *Bar*, en Barrois, avec celle de BAR-SUR-SEINE; mais on peut remarquer en cet endroit (suivant une Lettre tirée des *Registres* du Brabant, & rapportée par le Prélat Butkens, dans les preuves du 11<sup>e</sup> liv. des *Trophées de Brabant*), que l'on avoit déjà traité de la rançon du Comte *Thibaut*

de Bar, en Barrois, au mois de Mars 1253, quelques mois avant la bataille de West-Cappel, en sorte que l'on a confondu ce GODEFROY DE BAR-SUR-SEINE, Avoué de Brogne, avec le Comte de Bar, en Barrois. D'ailleurs Veldenaer & plusieurs autres anciens Ecrivains donnent à ce Comte le titre de *Brogne* (W. Gouthoeven, *Chronyck van Holland*, I decl., p. 328, 334, 337, 338; Johan de Beke, *Chron. Episc. Traject.*, p. 74; *Chronyck van Veldenaer*, de anno 1480, p. 293; Boxhorn, *Chron. van de Graven van Zeeland*, p. 71), titre auquel ceux de la Maison de Bar, en Barrois, n'ont jamais prétendu. W. Gouthoeven & d'autres rapportent, que ce Seigneur DE BAR & de Brogne fut tué à Loenen, en Zélande, en 1287 : c'est lui qui fit construire, avec sa femme, *Adélaïs de Montagu*, fille d'*Eudes*, 1<sup>er</sup> du nom, Sire de *Montagu*, & d'*Elisabeth de Courtenay*, l'Eglise de Saint-Gérard à Brogne, suivant ces vers qu'on lisoit autrefois dans cette Eglise, comme le remarque A. Buchelius :

*Walfridus Barri, Comes inclitus atque benignus  
Bronensis terræ defensor tempore guerræ,  
Et claræ stirpis Adelfusa, nobilis uxor,  
Hoc Templum sancto simul extruxere Gerardo.*

BAUDOIN, Empereur de Constantinople, oncle maternel d'*Adélaïs de Montagu*, écrivit, en 1243, une Lettre à BLANCHE, Reine de France, mère de SAINT LOUIS, pour marier ladite *Adélaïs de Montagu*, au Sultan de Choni; mais ce mariage n'eut point lieu : on trouve cette Lettre rapportée au liv. 1<sup>er</sup> de l'*Hist. Généal. de la Maison de Courtenay*, par du Bouchet. WALDFROY DE BAR eut de son épouse,

1. RENAUD, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, Grand Bailli de Champagne, qui assista en cette qualité, l'an 1271, avec ses cousins, *Guillaume de Courtenay* & *Jean de Châlon*, au dénombrement de Champagne, donné au Roi PHILIPPE le Hardi. Il mourut sans enfans;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. Et AGNÈS, qui s'est mariée à *Sigefroy*, Baron de *Runckel* & de *Westenburg*. Elle apporta, du chef de sa mère, à la Maison de *Runckel*, les armes de PIERRE II DE COURTENAY, Empereur de Constantinople, qui sont: *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 20 petites croix du même (a)*, que

(a) Plusieurs Ecrivains ont confondu les armes de PIERRE II, avec celles des BAUDOIN,

la maison de *Westenburg* porte encore aujourd'hui.

IX. GUILLAUME DE BAR, dit de *Brogne*, III<sup>e</sup> du nom, Comte titulaire de Bar-sur-Seine après son frère & Vicomte de Brogne, est nommé Exécuteur testamentaire par *Guillaume de Courtenay*, Seigneur de Champignelles, son cousin, de qui il reçut un legs avec *Jean de Fontaines*, dont il avoit épousé la sœur. Il occupa la place de Grand Bailli de Champagne, mourut en 1293, & fut inhumé en l'Eglise de Basse-Fontaine, au milieu du Chœur, dans le tombeau de GAUTHIER DE BRIENNE, II<sup>e</sup> du nom, fondateur de cette Abbaye. Il portoit, dans sa bannière, les armes DE BRIENNE à dextre, & celles DE COURTENAY-CONSTANTINOPLE à sénestre, du chef de sa mère. Ses enfans furent :

1. HENRI, qui suit;
2. Et ISABELLE, mariée à *Guy de Châtillon*. Ils eurent pour fils, *Gaucher de Châtillon*, qui, du chef de sa mère, chargea les armes en chef de l'écusson DE BAR OU DE BRIENNE.

X. HENRI DE BAR, Vicomte de Brogne, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, épousa *Marguerite de Nanteuil*, fille d'*Erard*, & de *Marguerite de Vaudémont*, avec laquelle il vendit quelques biens à Uytkerke, en Flandre, avant l'an 1368. Il eut de son mariage :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JACQUES, lequel porta pour brisure de cadet, les armes DE BAR, *d'azur, au lion d'or*, sans les *billetes*, & fut tige de la Famille DE BAR, établie à Chaumont & à Joigne.

XI. PIERRE DE BAR, Chevalier renommé dans son temps, Comte titulaire de Bar-sur-Seine & Vicomte de Brogne, eut guerre, en 1364, contre les Bourgeois de Metz, lorsqu'il fut secouru par une Armée de 40,000 Bretons, laquelle fut défaite par celle de l'Empereur CHARLES IV, à laquelle le Duc de Lorraine avoit joint ses Troupes: c'est ce que rapporte la *Chronique* du Doyen de Saint-Thiébaud de Metz, & l'*Origine de la très-illustre Maison de Lorraine*, par le Père Benoist, de Toul. On le trouve nommé dans un Registre de la Chancellerie de France de l'an 1374. Il avoit épousé *Isabelle de Mail-*

Empereurs de Constantinople: ce ne sont que les BAUDOIN qui ont cantonné leurs armes de 4 *Badoffés*.

ly, comme il appert par une lettre, écrite en parchemin, de *Jean de Mailly*, Chevalier, donnée en faveur de son petit-fils, THIBAUT DE BAR, furnommé *le Paige*, de l'an 1420, qui sera rapportée ci-après, où il est fait mention de la guerre qu'il eut avec le Duc de Lorraine, & de ses Terres & Château de Bar, occupés par les Comtes de Champagne. De son mariage vint

XII. JEAN DE BAR, Chevalier, Comte titulaire de Bar-fur-Seine, Vicomte de Brogne, &c., qui épousa *Isabelle de Paillart*, dont il eut

XIII. THIBAUT DE BAR, Comte titulaire de Bar-fur-Seine, Vicomte de Brogne, qui traita avec *Jean de Mailly* en 1420: c'est ce qui se voit par une lettre de ce *Jean de Mailly*, écrite sur parchemin, muni d'un scel imprimé en cire verdâtre, représentant un écu à l'antique, à 3 maillets, orné d'un casque & de ses lambrequins, avec cette inscription.... MAILLY. Cette lettre est rapportée toute entière dans le Certificat des trois Hérauts d'armes dont nous avons parlé au commencement de cette *Généalogie*, & en voici la teneur: *A tous ceulx qui ces présentes Lettres verront & orront, Nous Jehans de Mailly, Chevalier, salut: savoir faisons que aujour d'huy nous avons quitté & quittons telles sommes que nous avons payés à Madame Jehanne de Paillart, Dame de Pacy, d'Espineuil & d'Espignolet-sur Seine, pour, à la requisition de Messire THIBAUT DE BAR, que l'on nomeoit le Paige, fils Messire JEHANS, & de Madame Isabelle de Paillart, & d'ou quel Monfire THIBAUT DE BAR nous avons eu la garde noble, c'est assavoir la somme de CCC liv. tournois, que Madame de Pacy lui a preité quand il fust en guerre contre le Duc de Lorraine, & une aultre somme que Madame de Paillart a donneit à Pierre de BAR, ayols Monfire THIBAUT, quand il fut Plaige pr Monsgr l'Evesque de Thoul, que nous avons racheté de Madame de Pacy, & ces somes nous avons quité, & quittons à Monfire THIBAUT, & quand il recevra & aura les Terres & son Chastel de Bar, q les Comtes de Champaigne ont occupés sur luy & sur ses ayols, il nous les payera & avons luy fait de bonne grace ceste quittance de notre pleine consentement, & de nos hoirs, qui ne pourront demander lesdictes*

*soes aultrement q dict et & debora Monfire THIBAUT DE BAR nous ayder en toutes occasions & contre.... de Mailly, & de nos Terres & Signories, quant à cela il sera requis, comme fust promis entre ses ayols & nos ayols quand Monfire PIERRE DE BAR prinist à femme nostre bonne tante Madame Ysabelle de Mailly, & quand les Signrs DE BAR seront attaqueit, leur ost sera l'ost commun, en témoing de laquelle chose nous avons fait mettre notre scel à ces Lettres, comme à Chartres, le IIII de Juing en l'an de grace M.CCCC.XX. Signé MAILLY. THIBAUT DE BAR épousa une fille de la Maison de *Bastogne*, comme on le voit par la sépulture & les quartiers d'HENRI DE BAR, son petit-fils. Il eut de son mariage:*

1. JEAN LE PAIGE DE BAR, qui s'est marié à *Jeanne de Soignies*, dont une fille, nommée CATHERINE, qui se maria, en 1489, à *Jean le Pottier*, qui épousa 2<sup>o</sup> *Josette d'Acos*, fille d'*Henri*, Seigneur de *Waleffes*, & de *Catherine de Huy*; & 3<sup>o</sup> *Jeanne de la Marck d'Arenberg*, fille de *Godefroy*, Seigneur de *Neufchâtel*;
2. Et HENRI, qui fuit.

XIV. HENRI DE BAR, furnommé *le Paige*, III<sup>e</sup> du nom, succéda à son père au titre de Bar & au Vicomté de Brogne, & épousa *Catherine de Huy*, dont il eut

XV. HENRI LE PAIGE DE BAR, IV<sup>e</sup> du nom, Comte titulaire de Bar-fur-Seine & Vicomte de Brogne, Seigneur de *Vance* & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, lequel épousa *Mar. de Houthem*, fille de *Geldoph de Houthem* & de *Jeanne de Blehen*; mourut le 15 Juin 1553, & fut inhumé en l'Eglise de *Saint-Jean* à *Liège*, avec son épouse, décédée le 13 Août 1540. On voit sur leurs tombeaux les armes de la Maison DE BAR, dite *le Paige*, qui sont: un écu à 3 annelets, surmonté d'une couronne à 7 rayons à l'antique, & au-dessus un homme posé presqu'en pleine visière, avec ses lambrequins; le heaume surmonté d'une couronne à fleurons. Cimier: un cygne ou merlette. Supports: deux *Suisses vêtus d'habits, tailladés de gueules sur or, tenant, à dextre, une bannière aux armes DE BAR-SUR-SEINE, & à sénestre une bannière aux armes DE COURTENAY-CONSTANTINOPLE. Au-dessous de l'écu est une losange portant les armes de Houthem, qui sont: de menu vair; au franc-quartier de gueules,*

chargé de 3 maillets d'or. On y lit ensuite l'inscription suivante: *D. O. M. Cy gist noble & généreux Sgr. HENRI DE BAR, dit le Paige, Ecuier, Seigneur de Vance, homme d'armes d'une Compagnie de Fantassins, décédé le 15 de Juing, M. D. LIII. ET noble Dame Mar. de Houthem, son épouse, laquelle trespassa le 13 d'Aust M. D. XL.* Les quartiers à dextre sont: LE PAIGE, BASTOGNE, HUY, LA ROCHE, & ceux à sénestre: HOUTHEN, ELDEREN, BLEHEN, AWANS. Leurs enfants furent:

1. HENRI LE PAIGE DE BAR, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, Avoué ou Vicomte de Brogne, Seigneur de Vance, qui est nommé, avec son frère, dans le contrat de mariage de JEAN LE PAIGE DE BAR, petit-fils de son frère. On croit qu'il fut tué à la guerre contre les Maures;
2. Et JEAN, qui suit.

XVI. JEAN LE PAIGE DE BAR, se trouve nommé, avec son père, dans le contrat de mariage de son petit-fils. Il épousa *Anne d'Oudermeulen*, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et CORNEILLE, décédé sans enfans.

XVII. GUILLAUME LE PAIGE DE BAR, IV<sup>e</sup> du nom, Comte titulaire de Bar-sur-Seine & Vicomte de Brogne, Seigneur de Vance, Laghe & Brouckhelst, premier Echevin des Ville & Châtellenie de Bourgogne, Commandant de ladite Ville pour le Roi d'Espagne, épousa *Catherine Struclens*, fille de *Martin* & d'*Elisabeth van den Hove*. Il est nommé, avec son père & son épouse, dans le contrat de mariage de JEAN, son fils, & eut pour enfans:

1. GUILLAUME, Seigneur de Laghe, mort sans enfans;
2. JEAN, qui suit;
3. JÉRÔME, Archiprêtre du District de Malines;
4. JOSSE, qui épousa *Marie Keyaerts*, dont une fille, Religieuse;
5. THOMAS, Ecclésiastique;
6. & 7. Et deux filles.

XVIII. JEAN LE PAIGE DE BAR succéda aux titres & prérogatives d'HENRI LE PAIGE DE BAR, son grand-oncle, Comte titulaire de Bar & Vicomte de Brogne, qui avoit passé la Mer sans retour. Il eut en avancement de son mariage, avec *Jeanne Martens*, qu'il épousa, par contrat passé à Vilvorde, le 20 Avril 1660, fille de *Marin Martens*, Ecuyer,

& de *Marie de Rycke de Bourgogne* (a), la Seigneurie de Vance & autres biens, délaissés par HENRI DE BAR, situés dans le Pays de Luxembourg. De ce mariage vint

XIX. JÉRÔME LE PAIGE DE BAR, Seigneur de Vance, qui épousa, le 15 Mai 1689, Dame *Dympne Lenaerts*, fille d'*Adrien*, Alfier au Régiment de Westerloo, & sœur d'*Anne Lenaerts*, aïeule maternelle de la Baronne de *Schneidaüer*. Il en eut

XX. FRANÇOIS-THOMAS LE PAIGE DE BAR, Président des Echevins & premier Bourgmestre de la Ville de Herenthals, où il est mort en 1763, lequel avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Marguerite Mattheis*; & 2<sup>o</sup> le 19 Mars 1727, *Anne-Cornélie Janssens de Vierfen*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Maître de la Ville & Juridiction de Herenthals. Elle est morte en 1765, & est enterrée, avec son mari, au milieu du Chœur de l'Eglise Paroissiale de Herenthals, dans le Caveau de la Famille LE PAIGE DE BAR. Du premier lit vinrent:

1. Un fils, Religieux;
- Et deux filles.

Et du second lit sont issus:

4. ANTOINE-FRANÇOIS, né en 1731, Avoué héréditaire de Brogne, Comte titulaire de Bar-sur-Seine, Seigneur des Seigneuries & Paroisses de Cuerne, Mery, Ackeren, Soëtene, Grandelle, &c., Protonotaire Apostolique, Prêtre & Licencié en Théologie en l'Université de Louvain & ci-devant Président du Collège de la Province de Malines en la même Université;
5. JOSSE-EMMANUEL, qui suit;
6. JEAN-BAPTISTE, rapporté ensuite;
7. ISABELLE, morte sans enfans de son mariage, contracté à Anvers avec l'Avocat *van den Sande*;
8. Et JEANNE-CORNÉLIE, qui s'est mariée, le 9 Décembre 1766, à *François-Alexandre-Charles van der Linden*, Ecuyer, Licencié ès-Droits, fils d'*Aimé-Florentin*, Ecuyer, & de *Catherine-Thérèse Ingelberts*, sa première femme, après la mort de laquelle il épousa *Marie-Thérèse Brandon de Sylva*,

(a) Ladite *Marie de Rycke* étoit fille d'*Arnold de Rycke* & de *Madeleine de Bourgogne*, fille d'*Henri de Bourgogne-Herlaer*, Grand Maître de la Ville de Vilvorde, & de *Barbe de Boxhorn*; celui-ci fils de *Thierry de Bourgogne*, Seigneur d'Herlaer, &c., issu de JEAN, dit *Jans Peur*, Duc DE BOURGOGNE. Voy. BOURGOGNE (DE), Seigneur d'*Herbaumer*, &c.

filles d'Edouard, Baron de Brandon de Sylva & du Saint-Empire, Colonel-Major de la Place à Bruxelles. JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE DE BAR est morte le 18 Décembre 1775, de la fuite de ses couches, & a laissé, de son mariage, Charles-Antoine-Joseph van der Linden, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1767; Constantin van der Linden, né le 17 Juillet 1774, tenu sur les Fonts de baptême par le Prince Constantin de Salm-Salm, Duc d'Hooghstraeten, & par la Princesse Christine de Salm-Salm, Duchesse-Douairière d'Hooghstraeten; & Jeanne-Christine van der Linden, née à Hooghstraeten en 1775.

XXI. JOSSE-EMMANUEL LE PAIGE DE BAR, dit le Chevalier de Bar, né en 1735, a épousé, le 11 Novembre 1761, à Anvers, Dame Marie-Catherine-Cornélie van den Steene, fille d'Edouard, Echevin de la Ville d'Anvers, & d'Isabelle Vroom. Ils eurent :

1. MARG-ANTOINE-FORTUNÉ, né le 23 Août 1765;
2. FRANÇOIS-CONSTANTIN, né le 31 Mai 1771;
3. JEANNE-THÉRÈSE, née le 2 Septembre 1768;
4. ISABELLE-JEANNE-CATHERINE, née le 18 Juin 1773;
5. Et ANNE-MARIE-JOSÈPHE, née le 8 Septembre 1774.

XXI. JEAN-BAPTISTE LE PAIGE DE BAR, dit le Chevalier de Brogne, né en 1737 (troisième fils de FRANÇOIS-THOMAS & d'Anne-Cornélie Janssens de Viersen, sa seconde femme), Maître, Chef Forestier & Justicier des ville & dépendances de Herenthals, pour les Dames Chanoinesses de Mons, & plusieurs fois premier Bourgmestre de ladite Ville, a épousé, le 4 Novembre 1766, Jeanne van der Maesen, dont il a eu :

1. JOSSE-JEAN-FRANÇOIS, né le 22 Avril 1772;
2. MANASSÈS-ANTOINE-JEAN, né le 24 Juin 1775;
3. JEANNE-CORNÉLIE-CATHERINE, née le 18 Août 1767;
4. Et MARIE-ANTOINETTE-MADELEINE, née en 1769, morte,

Quoique les propres armes de la Maison de BAR, surnommée LE PAIGE, soient celles de la Maison de BRIENNE & DE BAR-SUR-SEINE, savoir : *d'azur, au lion d'or, billeté du même*, néanmoins on trouve que la branche surnommée LE PAIGE, depuis un temps immémorial, a porté les armes des anciens Comtes de Châlon & de Mâcon, à cause de l'alliance de MANASSÈS DE BAR, Seigneur d'Hièrges, avec Elisabeth, Comtesse de Châlon, qui sont : de

gueules, à 3 annelets d'or, que quelques-uns de cette lignée ont brisé d'une merlette, ou d'un cygne, d'argent, en abîme, par rapport, comme on le prétend, au cygne qui conduisit miraculeusement un des ancêtres de MANASSÈS DE BAR, au combat contre un Comte de Saxe, ainsi qu'il est plus amplement rapporté dans les Registres de l'Abbaye de Brogne. Au reste il paroît, par la sépulture d'HENRI DE BAR, dit LE PAIGE, Seigneur de Vance, enterré en l'Eglise Saint-Jean à Liège en 1553, que ceux de cette Famille ont conservé les armes de BRIENNE, ou DE BAR-SUR-SEINE, dans la bannière tenue à dextre de l'écu par un Suisse, vêtu de ses habits, taillés de gueules sur or; & à sénestre, un Suisse habillé du même, tenant l'écu d'une main, & de l'autre une bannière aux armes de COURTENAY-CONSTANTINOPLE, comme l'Empereur PIERRE II les avoit portées, savoir : de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 20, ou de 4 petites croix du même, à cause de l'alliance de WALDFROY, Comte de BAR & de Brogne, avec Adélaïde de Bourgogne-Montagu, issue dudit PIERRE II DE COURTENAY. L'écu desdites armes de la Maison de BAR, dite LE PAIGE, est surmonté d'une couronne d'or à 7 rayons à l'antique, & au-dessus un heaume d'argent, grillé, liseré d'or, & orné de ses lambrequins d'or & de gueules; ledit heaume posé presque en pleine visière, & surmonté d'une couronne d'or à fleurons. Cimier : une merlette, ou cygne, d'argent. Cri de guerre : OU QUE TU SOIES SUIVRAY TOI.

\* PAÏLHÈS, Terre avec titre de Comté en Languedoc, Diocèse de Rieux, qui a été possédée, pendant plusieurs siècles, par la Maison de Villemur. Longtemps auparavant ce Comté avoit appartenu à la Maison de Foix, & est aujourd'hui possédé par Henri-Joseph de la Fage, Syndic Général de la Province du Languedoc, mentionné ci-après. — La Terre de Pailhès & celle de Madières, qui appartient aussi au Comte de Pailhès, sont d'une très-grande étendue : la première surtout a de beaux droits seigneuriaux; la seconde est également en Languedoc, au Diocèse de Rieux pour le temporel, & de Pamiers pour le spirituel; elle est à l'extrémité de la Terre de Pailhès, & se termine au ruisseau de Lestrique, au-delà duquel commence la Jurisdiction de Pamiers. Les Cures de Menay, ou Tourniac, de Pujagou & de Lanoux,

font des dépendances du Comté de *Pailhès*. Le Seigneur Comte a cinq hommagers, savoir : le Sieur de *Bruyères de Lanoux*, le Sieur de *Lourde de l'Amurasse*, pour un Fief appelé *Coustalet*; le Sieur de *Miglos*, pour un Fief du nom de *Roqueiran*; le Sieur de *Rumeau*, & la Communauté de *Pailhès*, pour le Fortin appelé le *Château Mascaras* : le nombre de ces hommagers étoit autrefois bien plus considérable.

Quant à la Famille de LA FAGE, il en est parlé dans l'*Hist. de la Ville de Toulouse*, par M. Raynal, au sujet de FERRÉOL DE LA FAGE, qui fut bien mériter de sa Patrie. Il n'avoit pas besoin du Capitoulat pour acquérir la noblesse : aussi est-il dit qu'il étoit d'*extraction noble*. Un de ces auteurs rendit hommage à Toulouse au Roi CHARLES VI, pour la Terre de Sajas, le 20 Décembre 1389.

JOSEPH DE LA FAGE, Seigneur de Saint-Martin, Syndic Général honoraire de la Province du Languedoc, épousa *Marie d'Adhémar de Monteil*, dont un des auteurs, *Lambert d'Adhémar*, fit hommage, en 1257, des Terres qu'il possédoit en Provence, à la Comtesse Béatrix, femme de Charles I<sup>er</sup>, Comte d'Anjou. De leur mariage est né

HENRI-JOSEPH DE LA FAGE, Comte actuel de *Pailhès*, Syndic Général de la Province du Languedoc (dont on a parlé ci-dessus), qui a épousé, 1<sup>o</sup> en 1753, *Catherine-Marie-Anne-Thérèse de Gavarret*, des anciens Vicomtes du *Gabardan* (Maïson qui a donné, entr'autres, *Sicard de Gavarret*, Grand Prieur de Malte au Grand Prieuré de Toulouse en 1331, ainsi que des Officiers militaires bien recommandables, & nommément MM. *de Gavarret*, Lieutenants Généraux des Armées Navales du Roi & Chefs d'Escadres); & 2<sup>o</sup> *Catherine-Gabrielle-Agnès du Rieu de Madron de Brie*, cousine germaine de sa première femme, & fille de *Jean du Rieu de Madron*, Seigneur de Brie, au Comté de Foix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Officier de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & de *Gabrielle de Gavarret*. De son premier mariage le Comte de *Pailhès* a eu :

ANTOINE DE LA FAGE;  
Et deux filles.

Et du second lit il n'a eu que

Une seule fille. (Extr. du *Diâion. des Gaules*, au mot PAILHÈS.)

PAILLARD, Famille de Normandie, dont étoient CATHERINE-MADELEINE DE PAILLARD d'HARDIVILLIERS, née en 1668, & JEANNE-AGNÈS DE PAILLARD DE TROSSY, née en 1676, qui furent reçues à Saint-Cyr au mois d'Avril 1686, après avoir prouvé leur Noblesse depuis ANTOINE DE PAILLARD, Seigneur du Mesnil, & *Marguerite de la Rivière*, la femme, qui vivoient en 1500.

Les armes: *d'argent, à la croix de sable, frettée d'or.*

PAILLOT, ancienne Noblesse, originaire de Picardie, dont plusieurs branches ont subsisté avec éclat dans cette Province, en Bourgogne & en Champagne; elle s'est établie dans cette dernière Province vers le XV<sup>e</sup> siècle.

I. ANTOINE PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, né en 1403, homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi, dans lesquelles on ne recevoit que des Gentilshommes, fut tué, en 1443, au siège de Dieppe fait par les Anglais. Il avoit épousé *Elisabeth de Presle*, morte en 1450, dont vint

II. JEAN PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui servit pendant toutes les guerres du Roi LOUIS XI; fut dangereusement blessé à la bataille de Guinegatte, près de Thérouanne, donnée, en 1479, contre l'Archiduc MAXIMILIEN, où il se trouva en qualité d'homme d'armes; mourut, peu de temps après, de ses blessures, à Troyes, chez son fils PIERRE, qui fuit, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Antoine de cette Ville. De son mariage, avec *Gillette le Mairat*, il eut

III. PIERRE PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui servit, comme ses prédécesseurs, en qualité d'homme d'armes, sous le Roi CHARLES VIII, mourut de ses blessures, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Antoine de Troyes. Il avoit obtenu une Sentence du Bailliage de cette Ville, le 18 Juin 1526, contre le Collecteur des Jurés, dans laquelle sa Généalogie est expliquée contradictoirement, & cette Sentence le déchargea du droit de Juré, à cause de sa noblesse. De son mariage contracté, le 15 Juillet 1510, avec *Marguerite Brayer*, il eut, entr'autres enfans,

IV. FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Barberey, qui obtint une Sentence de l'Election de Troyes, le 17 Mars 1582, contre le Fermier du droit de huitième, dont il fut déchargé à cause de sa noblesse : ce qui fut

confirmé par un Arrêt de la Cour du 25 Mai de ladite année 1582. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> en 1541, *Françoife le Martin*; & 2<sup>o</sup> le 10 Août 1556, *Catherine le Maître*; mourut le 28 Février 1590, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Jean de Troyes, à côté de fes deux femmes, defquelles il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. & 3. FRANÇOIS & LOUIS;
4. AUGUSTIN, Religieux à Clairvaux;
5. PIERRE, rapporté après fon aîné;
6. ANTOINE;
7. CLAUDE, Doyen de l'Eglise Saint-Etienne;
8. DANIEL, Religieux à Clairvaux;
9. NICOLAS, Sieur de la Chapelle-Saint-Luc, marié 1<sup>o</sup> à N..... de *Forest*; & 2<sup>o</sup> à N..... de *Mauroy*;
10. ANNE, Religieuse à Foiffy;
11. MARIE;
12. ANNE, la jeune, mariée au Seigneur de *Montgueux*;
13. CATHERINE, qui époufa 1<sup>o</sup> *Nicolas Lebé*; & 2<sup>o</sup> *Nicolas Hennequin*;
14. Et FRANÇOISE PAILLOT, Religieuse à Foiffy.

Tous les enfans vivants, au nombre de 6 du premier lit, & de 5 du fecond, furent partagés, par leurs père & mère, le 12 Décembre 1591.

V. JEAN PAILLOT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Nuifement, rendit, en 1594, au Roi HENRI IV un fervice fignalé, en faifant rentrer fous fon obéiffance la Ville de Troyes. Ce Prince fut fi fatisfait de l'intelligence, du zèle & de la bravoure avec laquelle il s'étoit comporté, qu'en fe présentant au nom des habitans pour faire le ferment de fidélité, le Roi lui dit: *Qu'une couronne d'or & de pierrieres ne fuffiroit pas pour le récompenser*; ce Monarque lui offrit des Lettres de noblefle qu'il refufa, parce qu'il étoit *Gentilhomme*, & lui accorda une gratification de 2,000 écus: ce fait eft rapporté dans l'Arrêt de la Cour des Aides du 20 Septembre 1621.

V. PIERRE PAILLOT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer (frère puîné du précédent), né le 30 Avril 1572, mourut en 1639 & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit époufé *Jeanne Huez*, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. NICOLAS, marié à *Anne Houffet*, fœur du Chancelier de MONSIEUR;
3. 4. & 5. FRANÇOIS, LOUIS & CLAUDE;
6. ANTOINE, établi à Châlons, où il époufa N.... de *Domballe*;

7. FRANÇOISE, Religieuse à Notre-Dame-des-Prés;
8. MARIE, Religieuse à Notre-Dame-aux-Nonnains;
9. MARGUERITE;
10. 11. 12. & 13. JEANNE, ANNE, autre MARGUERITE & CATHERINE. (C'est ce qui eft prouvé par le partage original fait le 3 Décembre 1639, entre 11 des enfans ci-deffus, les deux Religieuses n'y ayant point eu de part.)

VI. PIERRE PAILLOT, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 24 Juin 1602, décédé en 1666 & inhumé à Saint-Nicolas de Troyes, avoit époufé *Catherine Courtier*, dont il a eu :

1. PIERRE, qui fuit;
2. FRANÇOISE, mariée à N.... *Gallien*;
3. Et CATHERINE, morte fans alliance.

VII. PIERRE PAILLOT, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 3 Mars 1632, fut maintenu dans fa noblefle par Arrêt du Confeil, le 31 Mars 1718, enregiftré en toutes les Cours, mourut le 19 Mars 1726, âgé de 94 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit époufé, par contrat du 9 Septembre 1655, *Marie Bouillerot*, de laquelle il a eu :

1. & 2. JEAN-ARMAND & LOUIS, morts jeunes;
3. JEAN, qui fuit;
4. PIERRE, Chanoine del'Eglise Saint-Etienne;
5. NICOLAS;
6. ABRAHAM, Chanoine de Saint-Pierre;
7. CATHERINE;
8. ELISABETH, Religieuse;
9. & 10. ANNE & PERRETTE, mortes en bas âge;
11. Et ELISABETH, mariée à N.... *Olive*.

VIII. JEAN PAILLOT, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Carré, Fralignes, Fouchères, &c., mourut à Troyes le 20 Mai 1741, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Nicolas de cette Ville. Il avoit époufé, par contrat du 26 Octobre 1706, *Anne Bertrand*, morte le 29 Octobre 1737, ayant eu :

1. PIERRE, né le 20 Février 1708, mort jeune;
2. PIERRE-JEAN, qui fuit;
3. JEAN-NICOLAS, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
4. JEAN-ROBERT, mort jeune;
5. ELISABETH-ANNE, née le 7 Février 1710, mariée, par contrat du 19 Novembre 1740, à *Claude Poterat*, Chevalier, Seigneur de Thurey, Aiffenay, &c., Brigadier des Ar-



mées du Roi, mort le 13 Septembre 1766, ayant eu postérité. Voyez POTERAT;

6. CATHERINE, née le 18 Mars 1711, morte Religieuse Carmélite;
7. Et NICOLE-MARIE-ANNE, née le 12 Janvier 1715.

IX. PIERRE-JEAN PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Fouchères & Fralignes, né le 31 Janvier 1716, a épousé N.... *Berthelin*, Dame d'Allemant & du Verger, dont sont issus :

1. LOUIS-NICOLAS, qui suit;
2. MARIE-GABRIELLE, née le 6 Juin 1752;
3. MARIE-LOUISE-NICOLE, née le 10 Août 1757;
4. CLAUDE-JEANNE, née le 3 Février 1760;
5. Et CLAIRE, née le 18 Juillet 1763.

X. LOUIS-NICOLAS PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Fralignes, né le 29 Novembre 1749, a épousé, à Troyes, le 6 Août 1775, *Marie-Catherine Harlan*:

#### SECONDE BRANCHE.

IX. JEAN-NICOLAS PAILLOT, Comte de Paillot (troisième fils de JEAN III, & d'*Anne Bertrand*), Seigneur de Thennelières, Belley, Laubressel & Isle-sur-Marne, né le 9 Juin 1719, entra, au mois de Janvier 1743, en qualité de Cornette, au Régiment de Fouquet, Cavalerie; fut fait, au mois de Mai 1745, Capitaine dans celui de Royal-Cravates, Cavalerie; ensuite au Régiment de Montcalm en 1748, depuis incorporé dans celui de Colonel-Général, d'où il s'est retiré, avec la Croix de Saint-Louis & une pension. Il a obtenu, en considération des services de ses ancêtres & des siens, l'érection de sa Terre de *Thennelières* & dépendances, en Comté, sous la dénomination de *Comté de Paillot*, en sa faveur & de ses enfans & descendants mâles, par Lettres Patentes du mois de Mai 1765, enregistrées au Parlement de Paris le 7 Septembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Février 1767; elles l'ont pareillement été au Bureau des Finances de Châlons le 20 Mars même année; au Bailiage & en l'Élection de Troyes les 14 Février & 11 Mars 1769. De son mariage contracté, le 23 Avril 1766, avec *Anne-Ursule-Jeanne le Noir*, il a eu :

1. JEAN-MICHEL, né le 30 Avril 1767;
2. JEAN-ANTOINE, né le 5 Mars 1776;
3. LOUISE-ARMANDE-SOPHIE, morte le 26 Juillet 1772;
4. MÉLANIE, née le 28 Octobre 1770;

Tome XV.

5. Et LOUISE-ALEXANDRINE-PIERRE, née le 1<sup>er</sup> Août 1773.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PAILLOT, qui s'établit à Saint-Dizier, fils de FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Barberey. Il eut deux enfans :

FRANÇOIS & NICOLAS PAILLOT, Ecuyers, qui furent nommés, en récompense de leurs services, le premier, Gentilhomme de la Chambre du Roi en Janvier 1653, & le second, Maître d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi le 26 Juillet de ladite année 1653, & desquels il ne reste aucune postérité.

Les branches établies à Châlons, Chaumont & Langres, sont pareillement éteintes.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, surmonté d'une étoile d'or, & accompagné de 3 feuilles d'orme du même; au chef cousu de gueules, chargé de 3 couronnes d'or.* (Généalogie rédigée d'après les titres originaux, rapportés dans les Lettres d'érection en Comté.)

\* PAIMBŒUF, Bourg, ou gros Village, en Bretagne, Diocèse de Nantes. Le fond de ce gros Village appartenoit au Duc de *Villerois*; il appartient actuellement aux Demoiselles *Grou*, de Nantes, qui l'ont acquis. Le tout relève du Marquis de *Bruc*, fils de feu le Marquis de *Montplaisir*. (*Diçion. des Gaules*, au mot PAINBŒUF.)

PAINTEUR, ou PEINTEUR (LE), en Normandie; Famille qui fut maintenue dans sa Noblesse le 4 Mai 1666, & porte pour armes : *coupé au 1 de gueules, à 3 aiglons d'argent; & au 2 d'or plein.*

PAISNEL. Voyez PAYNEL.

PAJON, Famille noble du Berry, qui est alliée aux *Bazin de Baudeville* (dont un Maître des Requêtes), *Brachet de la Milletière*, & autres Gentilshommes de la Province & du Blaisois; elle étoit divisée en trois branches vers 1600: l'une est éteinte dans la personne de MICHEL PAJON, Ecuyer, Seigneur de Villaine, Capitaine au Régiment de Florençac, mari d'*Elisabeth Gallus de Rioubert*. — La branche aînée subsiste en la personne de PIERRE-ABRAHAM PAJON, Ecuyer, Seigneur de Moncet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. — Et la seconde dans HENRI PAJON, Ecuyer, Avocat au Parlement.

CLAUDE PAJON, ancien Bâtonnier des Avocats au Parlement de Paris, mort le 3 Février

W

1748, étoit fils de CLAUDE PAJON, célèbre par son esprit & son favior. (Voy. le *Mercure de France* de Février 1748; le second *Supplément* de Moréri, au mot PAJON, & Bayle, au mot PAJONISME.)

Les armes: d'or, au chevron d'azur, accompagnée de 3 étoiles de sinople.

PAJOT, Famille établie à Paris, dont il est parlé dans le *Mercure de France* de Septembre 1739, p. 2092.

I. NICOLAS PAJOT, demeurant en la Ville de Pont-sur-Seine, eut de son mariage avec N.... Laurenceau,

II. LÉON PAJOT, filleul de Léon Bouthillier, Comte de Chavigny, Seigneur de Pont, Secrétaire d'Etat, & employé par lui en plusieurs affaires, qui fut successivement Contrôleur Général des Postes; reçu Secrétaire du Roi le 17 Octobre 1680, & mourut en 1686. Il avoit épousé Marie-Anne Oger, Dame de Villers, Ons-en-Bray & Saint-Aubin, fille de Christophe Oger, & de Marie Penon, de la Ville de Sens. Ils eurent pour enfans :

1. LÉON, qui suit;
2. CHRISTOPHE, Conseiller Clerc au Parlement le 18 Septembre 1684, Abbé de Valfaintes, de la Chassigne en 1693 & de Saint-Jacques de Provins en 1712, qui mourut le 24 Novembre 1730, à 80 ans;
3. HENRI PAJOT DES MARCHES, Sieur du Bouchet, Secrétaire du Roi après son père le 16 Février 1686, intéressé dans la Ferme des Postes, & mort le 4 Octobre 1713, lequel avoit épousé, le 4 Août 1694, Anne Geoffroy de Coiffy, fille de Jacques, de la Ville de Chaumont-en-Bassigny, Sous-Fermier, & d'Anne Chevalier. Elle est morte le 30 Octobre 1733, laissant :
  1. ANTOINE-MARIE, Seigneur du Bouchet, Grand Maître des Eaux & Forêts de Champagne, marié à Anne-Blanche Louvet, veuve de CHRISTOPHE-JOSEPH PAJOT, Maître des Comptes, morte le 10 Octobre 1763;
  2. N.... PAJOT, Officier;
  3. Et MARIE-ANNE, alliée, le 7 Juillet 1732, à Jean-Baptiste-Robert Auget, Seigneur & Baron de Monthyon, &c., Maître des Comptes; elle est morte, laissant postérité. Voyez AUGET.
4. BERNARD, Sieur de Françay, en Beauce, intéressé dans les Postes, qui est mort le 2 Octobre 1741, à 83 ans. Il avoit épousé, vers 1712, Marthe-Marguerite de Rutant,

d'une Famille noble de Lorraine, dont il eut

CHRISTOPHE-BERNARD.

5. HENRI-GASTON, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
6. CHRISTOPHE, auteur de la troisième, mentionnée ensuite;
7. Et MARIE, mariée, en 1679, à Nicolas Phélippes, Chevalier, Seigneur de la Houffaye, Commandant à Mézières & à Charleville, mort en 1694, ayant eu des enfans. Voyez PHÉLIPPES, en Picardie.

III. LÉON PAJOT, II<sup>e</sup> du nom, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villeperrot, Villers, Saint-Aubin, Villiers, &c., Contrôleur Général des Postes & Relais de France, mourut le 23 Octobre 1708, âgé de 61 ans. Il avoit épousé, en Février 1675, Marie-Anne Rouillé, morte le 12 Avril 1694, fille de Louis Rouillé, Contrôleur Général des Postes, & de Marie Orceau. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-LÉON, Comte d'Ons-en-Bray, né le 25 Mars 1678, ancien Intendant Général des Postes & Relais de France, honoraire de l'Académie des Sciences, mort le 2 Février 1754, en sa Maison de Bercy, près de Paris, âgé de 75 ans;
2. CHRISTOPHE-ALEXANDRE, qui suit;
3. PIERRE-MAXIMILIEN, Seigneur de Villeperrot, Colonel du Régiment de Beauvaisis, Brigadier le 1<sup>er</sup> Février 1719, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Août 1734, mort le 19 Décembre 1754, âgé de 69 ans. Il avoit épousé LOUISE-GENEVÈVE PAJOT, sa cousine, dont vinrent :
  1. LOUIS-PIERRE-MAXIMILIEN;
  2. ANNE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 1<sup>er</sup> Juin 1732, mariée, le 14 Juillet 1755, à Claude-Etienne Bidal, Marquis d'Asfeld, Maréchal de Camp;
  3. Et GENEVIÈVE-ALEXANDRINE, née le 20 Octobre 1734.
4. ANTOINE, Conseiller au Parlement de Paris en 1711, mort le 3 Mai 1757, & inhumé aux Carmes Déchaux;
5. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1709, Conseiller au Parlement le 11 Juillet 1715, Abbé de Saint-Loup, mort le 11 Mai 1757, âgé de 69 ans;
6. FRANÇOIS, Seigneur d'Hardivillers, intéressé dans les Postes, qui s'est marié à Françoise Joviot, dont il a eu :
  1. ANTOINETTE-FRANÇOISE, mariée à Michel-Marie Ancelet, Aide Major des Mousquetaires, Maître de Camp de Cavalerie;

2. MARGUERITE-JULIENNE, mariée à *Pierre Langlois*, Seigneur de Courcelles, Administrateur Général des Postes;
3. Et MARIE-ANNE, qui épousa *Armand-Jean-Léon-Jacques le Douclet de Pontécoulant*, Brigadier des Armées du Roi & Major des Gardes du Corps.
7. MARIE-ANNE, mariée, le 13 Mai 1695, à *Antoine-Gaspard-François le Gendre de Lormoy*, Maître des Requêtes, Intendant de Montauban, dont le second fils, *Léon-François*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, est légataire de son oncle. Voyez GENDRE (LE);
8. Et ANNE-MARIE, mariée, le 8 Août 1703, à *Claude-Joseph le Jay*, Seigneur & Baron de Tilly, &c., Capitaine aux Gardes, mort le 12 Novembre 1735, dont postérité. Voy. JAY (LE), Famille de Paris.

IV. CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAJOT, Seigneur de Villers, Contrôleur Général des Postes & Relais de France, mourut, le 6 Septembre 1739, aux Eaux de Bourbon, à l'âge d'environ 60 ans. Il avoit épousé, le 14 Août 1713, *Anne de Mailly*, fille de feu *Nicolas de Mailly de Charneuil*, Seigneur de Franconville, Receveur Général des Finances à Tours, & d'*Anne Boutet*. Leurs enfans furent :

1. CHRISTOPHE-LOUIS, Seigneur de Villers, Gouverneur d'Arles, auquel le Roi, en considération des services de son père, a accordé, en 1739, une pension de 6,000 liv.;
2. Et MARIE, mariée, le 11 Février 1733, à *Pierre Delpech*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Cailly, Président en la Cour des Aides, mort le 20 Juin 1737, à l'âge de 26 ans, & elle le 17 Juillet 1757, ayant eu postérité. Voy. DELPECH.

#### SECONDE BRANCHE.

III. HENRI-GASTON PAJOT (cinquième fils de LÉON, & de *Marie-Anne Oger*), Secrétaire du Roi le 7 Août 1693, mourut le 6 Février 1721. Il avoit épousé, en 1693, *Anne le Boistel*, fille de *Martin le Boistel*, dont vinrent :

1. HENRI-LÉON, Conseiller en la Cour des Aides le 15 Juin 1709;
2. CHARLES, qui laissa, d'*Anne-Charlotte Carpot*,  
LOUIS-CHARLES, Mousquetaire.
3. Et FRANÇOIS, qui suit.

IV. FRANÇOIS PAJOT, Seigneur de Marcheval, Receveur du Grenier à Sel d'Orléans,

puis Receveur Général d'Alençon en 1742, mourut le 27 Août 1754. Il a épousé, en secondes noces, *Marie-Félicité-Marguerite Janfon*, morte le 29 Juillet 1745, fille de *Charles Janfon*, Conseiller Receveur des Domaines d'Orléans, & de *Marie-Marguerite Boucher*. Ses enfans furent :

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de Juvify, Receveur Général des Finances d'Alençon, puis Lieutenant de Roi du Toulouais, marié, 1<sup>o</sup> à *Adélaïde de Bois-Jourdain*, morte le 14 Juin 1759, fille de *Gabriel de Bois-Jourdain*, Ecuyer de main du Roi, & de *Marie-Félicité de Belloy*; & 2<sup>o</sup> le 19 Février 1761, à *Edmée-Louise Portail*, fille de *Claude-Mathurin*, Maître des Comptes, & d'*Edmée Payen*. Du premier lit il eut :

CHARLES-FRANÇOIS PAJOT;  
Et ADÉLAÏDE-MARGUERITE.

3. Et MARGUERITE, mariée à *Gaspard-Nicolas Brayer*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris; elle est morte le 1<sup>er</sup> Janvier 1761.

V. CHRISTOPHE PAJOT, Seigneur de Marcheval, né le 27 Avril 1724, Substitut du Procureur Général du Parlement de Paris en 1743, reçu Conseiller au Grand Conseil le 14 Septembre 1745, Grand Rapporteur en Chancellerie, Avocat Général du Conseil le 14 Décembre 1746, Maître des Requêtes le 26 Septembre 1749, Intendant de Limoges en Mars 1756 & de Grenoble le 20 Juillet 1761. Il a épousé, le 22 Juin 1751, *Hélène-Marie Moreau de Saint-Juft*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Saint-Juft & de Plancy, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne-Catherine Coignet*. De ce mariage sont issus :

1. CHRISTOPHE-FRANÇOIS;
2. CHARLES-JEAN, né en 1763;
3. Et HÉLÈNE-THÉRÈSE.

#### TROISIÈME BRANCHE.

III. CHRISTOPHE PAJOT (sixième fils de LÉON, & de *Marie-Anne Oger*), intéressé dans les Postes, fut Secrétaire du Roi le 26 Juillet 1693, Grand Audientier le 29 Mars 1698, & mourut le 26 Octobre 1739, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épousé, le 18 Février 1664, *Marie-Anne Guyon*, morte le 4 Mars 1739, âgée de 30 ans, fille de *Jacques Guyon du Chefnoy* & de *Jeanne Bouvier*. Il en a eu :

1. CHRISTOPHE-JOSEPH, qui suit;

2. Et PIERRE, Seigneur de Noifeau, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1713, Maître des Requêtes le 15 Juin 1719, Intendant de Limoges en 1724, ensuite de Montauban en 1726, puis d'Orléans en 1740, lequel s'est marié, le 5 Août 1727, à *Geneviève-Françoise de Verforis*, fille unique de *Charles*, Seigneur d'Agy, Maître des Comptes à Paris, & de *Geneviève Bourgoin de la Grange-Batelière*. Il en a eu

MARIE-GENEVIÈVE-ROSE-URSULE, mariée, 1<sup>o</sup> le 21 Avril 1749, à *Marie-Louis-Bruno-Claude Langlois de Motteville*, Seigneur de Pleinbofc, &c., Conseiller au Parlement de Rouen, puis Président aux Enquêtes du Parlement de Paris; & 2<sup>o</sup> en Janvier 1759, à *Jacques de Flecelles*, Maître des Requêtes, Président au Grand Conseil & Intendant de Moulins, de Bretagne & de Lyon.

IV. CHRISTOPHE-JOSEPH PAJOT, Maître des Comptes à Paris le 5 Décembre 1709, mourut le 5 Mars 1759, âgé de 74 ans. Il avoit épousé, le 2 Août 1718, *Anne-Blanche Louvet*, fille de *Claude Louvet*, Payeur des Rentes, depuis remariée à ANTOINE-MARIE PAJOT, Seigneur du Bouchet. Elle a eu du premier lit :

Un fils;

Et une fille, mariée, le 13 Août 1737, à *Etienne-Pierre Hallée*, Seigneur d'Airval, Conseiller au Grand Conseil.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 têtes d'aigle de sable, becquées & arrachées de gueules.*

PALAGNIN, en Dauphiné: Famille dont nous allons donner une *Notice*, d'après un Manuscrit de feu Piganiol de la Force.

FRANÇOIS, Seigneur DE PALAGNIN, en Dauphiné, vivant en 1306, épousa *Artaude de Grolée*, fille de *Joffelin*, Seigneur de *Grolée*, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Eynarde de Miribel*;

JEAN DE PALAGNIN, Chevalier, vivant en 1320, eut pour fille,

BERLIONE, mariée, le 13 Janvier 1343, à *Pierre d'Oncieu*, Seigneur d'Hières, fils de *Jean*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septain*.

SIBUET DE PALAGNIN, Chevalier, vivant en 1356, épousa *Milone d'Arloz*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Servette, & de *Matheline Laure*;

ETIENNETTE DE PALAGNIN étoit, en 1402, femme de *Perceval*, Seigneur de *Moyria*,

Bailli du Bugey & du Valromey, fils d'*André*, Seigneur de *Moyria*, & d'*Aimonnette des Echelles*, sa troisième femme;

CATHERINE DE PALAGNIN fut mariée, en 1434, à *Antoine*, Seigneur de *Grolée*, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & en eut postérité. Voy. GROLÉE;

Une autre CATHERINE DE PALAGNIN fut, en 1438, femme de *Jean*, Seigneur de *la Teyffonnière*, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu;

GUILLAUME, Seigneur DE PALAGNIN & de Siccieu, eut pour fille

BÉATRIX, Dame de Siccieu, qui s'est mariée avec *Guillaume de la Poype*, Seigneur de Saint-Julien, dont elle eut des enfants. Voy. POYPE (DE LA).

GASPARD DE PALAGNIN, Seigneur de Befemon, épousa, en 1552, *Susanne de Ferou*, & en eut,

ANNE, qui épousa, le 14 Janvier 1587, *François de la Baulme*, Seigneur de Mares, &c., dont des enfants. Voy. BAUME, ou BAULME-SAINT-AMOUR (LA).

Les armes : *d'or, à 3 bandes d'azur.*

PALATIN DE DYŒ. Voyez DIO.

PALATIN DU RHIN. Les Comtes Palatins ont succédé aux Comtes du Palais dès le commencement de l'Empire Germanique : il y en avoit en Bavière, en Saxe & en Thuringe. Les Comtes Palatins du Rhin étoient les plus considérables.

EVARD, fils de CONRAD, Duc de Franconie, & frère de CONRAD, Roi de Germanie, fut nommé *Palatin du Rhin* vers l'an 925, & mourut en 939. Le *Palatin du Rhin* a rang de huitième Electeur, & la dignité d'Architrésorier de l'Empire.

CHARLES-THÉODORE DE BAVIÈRE, né le 10 Décembre 1724, Prince de *Sultzbach* le 20 Juillet 1733, Electeur Palatin le 4 Janvier 1743, a épousé, le 17 Janvier 1742, *Marie-Elisabeth-Aloïse de Sultzbach*, sa cousine germaine, née le 17 Janvier 1721, fille aînée de *Joseph-Charles*, Prince de *Sultzbach*. Voy. BAVIÈRE.

L'Electeur Palatin est Catholique, & la plupart de ses sujets sont de la R. P. R. Ce Prince fait sa résidence à Manheim, dans le Palatinat. Il est Directeur du Cercle du Haut-Rhin, avec l'Evêque de Worms; de celui du Bas-Rhin, avec l'Archevêque de Mayence, & en qualité

de Duc de Juliers, il est alternativement avec le Roi de Prusse, comme Duc de Clèves, & Directeur du Cercle de Westphalie avec l'Évêque de Munster. (Voyez, pour la liste des *Palatins du Rhin*, depuis EVRARD jusqu'aujourd'hui, Moréri, les *Tablettes généal.*, part. I, p. 93, & le *Mémorial* de l'Abbé d'Étrées, année 1752, p. 275.)

PALERNE, en Dauphiné: *de gueules, au paon rouant d'argent; au chef du même, chargé de 3 molettes d'éperon de gueules.*

\* PALISSE (LA), en Bourbonnais, Diocèse d'Autun: Terre & Seigneurie qui fut acquise par *Jacques de Chabannes*, 1<sup>er</sup> du nom, Grand Maître de France, qui la laissa à son fils aîné, *Geoffroy de Chabannes*, Lieutenant Général de la Province du Languedoc, Capitaine Général d'Auvergne, Forez, Lyonnais, Beaujolais, Berry & Nivernais, Capitaine Général des Francs-Archers, Conseiller & Chambellan du Roi en 1462, 1469 & 1475. Il fut père de *Jacques de Chabannes*, 2<sup>e</sup> du nom, qui, sous les règnes de LOUIS XII & de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, parvint aux grands honneurs de Capitaine de 100 hommes d'armes, de Grand Maître de France, de Général des Armées & de Maréchal de France: il est nommé, par tous les Historiens du temps, le *Maréchal de la Palisse*. Voyez CHABANNES.

PALISSOT, Famille noble, originaire de Lorraine, dont voici une simple *Notice*.

I. SÉBASTIEN-SIMON PALISSOT, Intendant des Bâtimens de LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, fils de NICOLAS PALISSOT, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué au siège de Montmédy en 1657, a laissé

II. HUBERT PALISSOT, Chevalier, l'un des Conseillers d'Etat de LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, & son Avocat aux Requêtes du Palais, qui est mort à Nancy au mois de Novembre 1751. Il avoit épousé *Marguerite-Charlotte de Remyon*, arrière-petite-fille de *Nicolas de Remyon*, Colonel d'un Régiment de son nom au service de CHARLES IV, Duc de Lorraine, Commissaire Général des Troupes de ce Prince & Commandant du Château de Wildenstein. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES, qui suit;
2. NICOLAS-FRANÇOIS, né à Nancy en 1734, ancien Officier dans le Régiment de Sou-

bise, maintenant Capitaine dans celui de Senlis;

3. Et MARIE-THÉRÈSE, née à Nancy en 1736, mariée, à Paris, à *Louis Poininet de Sivry*, Auteur de la Traduction de l'*Hist. natur. de Plin* & de plusieurs autres Ouvrages estimés, en vers & en prose.

III. CHARLES PALISSOT, né aussi à Nancy le 3 Janvier 1730, Poète & Auteur comique & Membre de plusieurs Académies, est cité avec éloge, dès son enfance, dans la *Bibliothèque de Lorraine* de Dom Calmet, & est connu dans le Public par différens Ouvrages qu'il a donnés. Il a épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne de Fleury*, morte au mois de Juillet 1772; & 2<sup>o</sup> au mois d'Avril 1773, *Agnès-Caroline Radel*. De son premier mariage il a eu:

1. HUBERT-HONORÉ, Ingénieur ordinaire du Roi, né à Paris le 26 Janvier 1749;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, née aussi à Paris le 14 Mai 1750.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'une étoile d'azur. Cimier: une étoile d'azur, issante d'un armet morné, orné de son bourlet & de lambrequins aux métal & couleur de l'écu.*

PALLANT: *fascé de sable & d'or de 6 pièces.*

PALLAVICINI, Maison noble & ancienne en Italie, qui a produit diverses branches, à Rome, à Gènes & en Lombardie.

Les PALLAVICINI de Rome, dont sont sortis plusieurs Cardinaux & d'autres grands hommes, sont Princes de Civitella. Les PALLAVICINI de Gènes sont aussi en grande considération.

Il y a dans les Etats de Savoie une branche de la Maison de PALLAVICINI, Marquis de Ceva, dont étoient:

CHARLES PALLAVICINI, Ambassadeur des Ducs de Savoie en Espagne, Chevalier de l'Annonciade en 1585;

Et CHARLES-EMMANUEL PALLAVICINI, Marquis de Frabosa, Grand Chambellan & Grand Maître d'Hôtel du Duc de Savoie, Chevalier de l'Annonciade en 1648. (Voyez Imhof, en ses *Familles d'Italie*.)

PALLU, à Paris: Famille originaire du Poitou, dont étoit:

- I. ETIENNE PALLU, Ecuyer, Seigneur du Ruau & des Perriers, qui épousa *Marguerite Gauthier* (dont la sœur cadette épousa

M. le Marquis de *Razilly*, Lieutenant Général de la Province de Touraine.) Il en eut entr'autres enfans :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. FRANÇOIS PALLU, Evêque d'Héliopolis, Vicaire Général du Saint-Siège Apostolique, dont l'Archevêque de Cambrai, François de Salignac de la Mothe-Fénélon, prononça l'Oraison funèbre aux Missions Etrangères, le jour des Rois, en 1702;
3. Et FRANÇOISE, morte le 26 Mai 1703, qui avoit épousé, par contrat passé à Tours, le 28 Janvier 1648, *Alexandre Milon*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, &c., Président des Trésoriers de France dans la Généralité de Bourges, dont elle a eu postérité. Voy. MILON, originaire d'Anjou.

II. BERTRAND PALLU, Seigneur du Ruau, Secrétaire du Roi, Fermier Général, mourut le 12 Mars 1709. Il avoit épousé *Marie Varice*, dont il eut :

1. RENÉ, qui fuit;
2. Et JACQUES, Seigneur d'Andigné & d'Hérouville, Conseiller au Grand Conseil le 14 Octobre 1673, honoraire le 3 Juin 1699, qui épousa 1<sup>o</sup> *Françoise Truffier*; & 2<sup>o</sup> *Michelle Chanlatte*, morte, fille de *Nicolas Chanlatte*, Echevin de Paris, Directeur Général de la Compagnie des Indes, & de *Marie Soulet*. Du premier lit sont issues :
  1. FRANÇOISE-MICHELLE, qui s'est mariée à *Ange Pinon*, Conseiller au Parlement de Paris; elle est morte le 8 Décembre 1754, ayant eu des enfans;
  2. Et MARIE-AGNÈS.

III. RENÉ PALLU, Seigneur du Ruau, d'abord Conseiller au Châtelet en 1681, puis Conseiller en la troisième Chambre des Enquêtes le 11 Juillet 1687, monta à la Grand-Chambre en 1720, dont il étoit Doyen, quand il mourut, le 24 Mai 1740, âgé de près de 80 ans. Il avoit épousé *Catherine Barboteau*, morte en Décembre 1729, fille de *Jean*, Contrôleur au payement des gages des Officiers, domestiques de la Maison du Roi. De ce mariage vinrent :

1. BERTRAND-RENÉ, qui fuit;
2. Et MARIE-CATHERINE, qui s'est mariée, le 8 Février 1730, à *Antoine-Louis Rouillé*, Comte de Jouy, &c., Secrétaire & Ministre d'Etat, puis des Affaires Etrangères, Commandeur & Grand Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit. Voyez ROUILLÉ.

IV. BERTRAND-RENÉ PALLU, Seigneur du

Ruau, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 2 Juin 1718, puis Maître des Requêtes en 1726, Intendant de Moulins en 1734 & de Lyon en 1738, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes honoraire & Intendant Général des Clafes. Il a épousé, le 21 Décembre 1733, *Elisabeth-Cécile de la Vieuville*. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont eu postérité.)

Les armes : *d'argent, au palmier terrassé de sinople, accosté de 2 mouchetures d'hermine de sable.*

\* PALLUAU, en Poitou, Diocèse de Luçon : Terre & Seigneurie, érigée en *Baronnie*, qui fut acquise de N..... *Gouffier*, Duc de Roannez, par *Jacques de Clerembault*, Seigneur de Chantebuzain, père, par sa femme, *Louise Rigault de Mille-Pieds*, entr'autres enfans, de *Philippe de Clerembault*, en faveur duquel la Baronnie de *Palluau* fut érigée en *Comté*, par Lettres d'Avril 1622, registrées au Parlement le 30 Août 1640 & en la Chambre des Comptes le 30 Juillet 1644, lequel fut fait Maréchal de France en 1653 & Chevalier des Ordres du Roi. Il n'eut de sa femme, *Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny*, que deux fils, morts sans alliance, & une fille. Voy. CLEREMBAULT. Le Comté de *Palluau* est actuellement possédé par MM. de *Pontchartrain*. Voyez. PHÉLY-PEAUX.

PALLUAU, en Champagne, Famille originaire de Paris, dont les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 œillets, ou aubifoins d'azur, tigés de sinople.*

PALLUELLE, ou PALUELLE (DE LA), ancienne Noblesse de Normandie, Election d'Avranches, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent, chacune de 5 pointes.*

PALMES, ou PALME. Il existe en Angleterre, deux branches d'une Famille de ce nom, qui tire son origine de MANFRED DE PALMES, vivant en 1190.

Une *Généalogie*, signée Edmonson, Héraut d'armes à Londres, dont une copie, traduite de l'Anglais, est déposée à la Bibliothèque du Roi, coté 1, apprend qu'il fut le premier qui s'établit dans ce Royaume, où Milo, Seigneur de Hertford, premier Connétable d'Angleterre, lui fit donation d'une partie de

la Seigneurie de Tanton, dans le Comté de Sommerfet.

GUILLAUME DE PALMES, issu de MANFRED, fut Seigneur de Naburn, dans le Comté d'York, en 1208 ;

GUILLAUME DE PALMES, II<sup>e</sup> du nom, petit-fils de ce dernier, est qualifié *Chevalier* vers l'an 1300, & la plupart de ceux de cette Famille, dont la filiation directe est très-bien suivie, se font alliés à des Maisons nobles & connues.

Il existe aussi en France, depuis plus de quatre siècles, une Famille du même nom, recommandable par ses services & distinguée par ses alliances, laquelle paroît bien avoir la même origine, les Rois d'Angleterre ayant possédé dans ce Royaume plusieurs grandes Provinces, telles que la Normandie, la Guyenne, le Poitou, l'Anjou & une partie du Berry : c'est ce qu'on voit dans les *Histoires de France & d'Angleterre*. Mais le premier, jusqu'à présent, dont on ait connoissance par titres, est

FRANÇOIS DE PALMES, qui servoit en Languedoc sous le Gouvernement du Comte d'Armagnac, dans la Compagnie de Touzet d'Ampoly, dès le 8 Octobre 1355, comme il conste par une Montre originale de cette date, conservée à la Bibliothèque du Roi, cotée 2 ;

NIEHOLE DE PALMES est nommé dans un Mandement, donné après l'Octave de la Saint-Martin d'été l'an de grâce 1365, de par le Gouverneur du Comté de Blois, pour le payement d'une rente de 7 liv. tournois. Il y est qualifié *Monsieur*, titre qui n'étoit donné pour lors qu'aux Chevaliers ou aux Gentilshommes de haut parage. (Voy. le *Traité de la Noblesse* par de la Roque.)

PIERRE & BURGENTO DE PALMES servirent le Roi CHARLES VII dans ses Armées, & furent employés auprès de ce Prince en qualité d'*Ecuyers*, en 1441, dit un *Mémoire* manuscrit, coté 4 ;

GILLES DE PALMES, Chanoine de l'Eglise Collégiale & Séculière de Saint-Aignan, en Berry, loua une Maison, située dans la rue de France, en 1488, & institua pour ses hoirs ou héritiers, LOUIS DE PALMES, dont il sera parlé ci-après, & Jean le Conte, mari d'ANNETTE DE PALMES, sa sœur, comme il appert par les Registres dudit Chapitre de l'année 1494 ;

GUILLAUME DE PALMES, Chanoine de la

même Eglise, donna, pour le service de la *Vifitation*, le pré appelé *Baigneux* & trois liv. de rente, pour laquelle donation il y eut une Enquête l'an 1540, comme il conste par les mêmes Registres ;

ANTOINE-MARIE DE PALMES servit le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> dans les guerres de son temps. On le trouve employé en qualité d'homme d'armes de ses Ordonnances & l'un des premiers dans deux montres des années 1538 & 1539.

I. LOUIS DE PALMES, nommé héritier de GILLES, Chanoine de l'Eglise de Saint-Aignan, dont on a parlé ci-dessus, est qualifié *Ecuyer* dans différents titres, & nommé dans une quittance originale en date du 25 Avril 1509, concernant cette succession. Il servit aussi le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> dans ses Compagnies d'Ordonnance, & mourut aux guerres de Savoie, comme il paroît par le testament de GABRIEL, son fils, qui suit.

II. GABRIEL DE PALMES, *Ecuyer*, homme d'armes des Ordonnances du Roi, né en 1518, épousa, 1<sup>o</sup> en 1553, *Marie de Rennes*, fille de Jacques, Seigneur de l'Etang, Bourfier, du Parc, &c., & de Marie Hamelin, alliée à la Maison de Maillé, par le mariage de Françoise de Maillé (fille de Jean, Seigneur de Bouloire, & de Marie Barjot de la Palu), avec Claude Hamelin, Seigneur de Moulins ; & 2<sup>o</sup> Anne Binet, d'une ancienne Noblesse de Touraine. Il mourut le 1<sup>er</sup> Janvier 1591, âgé de 73 ans, laissant du premier lit, pour fils aîné,

III. JACQUES DE PALMES, I<sup>er</sup> du nom, né en 1556, lequel hérita, du chef de sa mère, de plusieurs parties de biens énoncés dans le partage de la succession du Seigneur de l'Etang, son aieul, fait & passé le 15 Août 1560. Il testa le 12 Décembre 1618, & laissa de Marie de Pillet, sa femme,

JACQUES, qui suit ;  
Et trois filles.

IV. JACQUES DE PALMES, II<sup>e</sup> du nom, partagea avec ses sœurs les biens de ses père & mère, le 28 Septembre 1638, & étoit mort en 1663, suivant un acte de la même année, où sa femme & ses enfans sont nommés. Il avoit épousé Sébastienne Berthelot, issue d'une Famille noble de Touraine, dont vinrent :

1. CLAUDE, mort sans postérité ;
2. FRANÇOIS, qui servit dans les Mousquetaires

du Roi au siège de Marfal en 1663 & à ceux de Charleroi, Tournai, Douai & Lille en 1667. Il passa ensuite au secours de Candie en 1669, avec les Troupes que Louis XIV y envoya, sous les ordres du Duc de Navailles, & y perdit la vie dans une sortie où il commandoit les Enfants perdus;

3. JACQUES, qui fuit;
4. Et MARIE.

V. JACQUES DE PALMES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Vau-de-Nuit, &c., né le 5 Janvier 1636, épousa, en 1665, *Marie-Marguerite Martini*, testa le 15 Octobre 1678, & mourut en 1680, laissant :

1. JACQUES-NICOLAS, qui fuit;
2. LOUIS, reçu Mousquetaire du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1695, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, par Commission du 4 Mars 1704, tué en 1708;
3. PIERRE, auteur d'une branche, rapportée ci-après;

Et cinq filles, l'une desquelles, nommée JEANNE, veuve en premières noces de *François de Burin*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Ricquebourg, la Neuville, &c., a épousé, 2<sup>o</sup> par contrat du 30 Janvier 1706, *Claude Thévenin*, Marquis de Toulay, &c., ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, Secrétaire du Roi, mort le 17 Septembre 1729. Elle a eu des enfans de ses deux mariages. Voy. BURIN & THÉVENIN.

VI. JACQUES-NICOLAS DE PALMES, Seigneur de Vau-de-Nuit, du Hamel, la Porte, &c., né le 19 Mars 1672, après avoir fait ses premières armes dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, fut nommé Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, par Commission du 13 Mars 1695; servit en cette qualité au siège de Venloo en 1702; fut donné en otage pendant la capitulation; devint Capitaine de Grenadiers par Lettres du 31 Juillet 1708; se distingua, pendant la campagne de cette année, à l'arrière-garde d'Audenarde; à l'attaque de Lessinghe, plus particulièrement encore à la défense de Gand, où, avec trois Compagnies de son Corps & neuf autres à ses ordres, il culbuta & battit quatre bataillons Anglais dans une sortie, & prit de sa main le Commandant de la tranchée; attaqua & battit encore les ennemis à la tête du pont d'Etrun, avec une troupe de Grenadiers à peine égale à la leur; fut blessé dangereusement à la bataille de Malplaquet en 1709; reçut la Croix de Saint-Louis de Louis XIV en 1710; fut nommé Commandant de

bataillon en 1711, Major le 22 Octobre 1712 & Lieutenant-Colonel le 14 Octobre 1719; ses services furent récompensés de la Lieutenance de Roi de Bergues-Saint-Winoc, par Brevet du 22 Août 1725; est mort Commandant dans cette Place le 13 Février 1741, & a été enterré au Couvent des Dominicains de ladite Ville. Il avoit épousé, par contrat du 26 Août 1719, *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode d'Espaing*, morte le 3 Octobre 1774, veuve d'*Henri-François de Pseud'homme d'Hailly*, Seigneur de Hannefcamps, &c., fille aînée de *Jean-Philippe de Gherbode*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Espaing, Herfaux, Mernes, Fromont, Fermont, Agnières, Givenchy en partie & autres lieux (d'une ancienne Noblesse de Flandre), & d'*Eléonore de Mailly-Couronnel*. De ce mariage sont issus :

1. CHARLES-ROMAIN, mort le 31 Mars 1768, des suites d'une longue maladie, après avoir servi le Roi pendant 14 ans, tant en qualité d'Enseigne de la Colonelle & de Lieutenant au Régiment de Bourbonnais, que dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, où il eut deux chevaux tués sous lui aux batailles de Dettingen & de Fontenoy;
2. LOUIS-PHILIPPE-MARIE, qui fuit;
3. Et JULIEN-LOUIS-PHILIPPE-ERNEST, qui mourut à Lille, âgé de 15 ans, le 1<sup>er</sup> Novembre 1748.

VII. LOUIS-PHILIPPE-MARIE, Comte DE PALMES D'ESPAING, Seigneur dudit lieu, du Hamel, la Porte, du Metz, Annezin, Beaufart & autres Terres, en Flandre, seul héritier de tous les biens de la Maison de *Gherbode*, du chef de sa mère, a été créé Comte, ainsi que PIERRE-ANDRÉ DE PALMES DE VIEUX-PRÉS, mentionné ci-après, par Lettres Patentes enregistrées au Parlement de Flandre, au Bureau des Finances & à la Gouvernance de Lille, portant concession perpétuelle dudit titre pour eux & leurs descendants, accordées par Louis XV, & de l'avis de son Conseil, en récompense de leurs services, & en considération de ceux de leurs ancêtres & de leur ancienne Noblesse. Il sert dans le Régiment des Gardes Françaises depuis le 6 Décembre 1742, qu'il fut reçu Gentilhomme à Drapeaux; a été fait Enseigne le 17 Mai 1744, Enseigne à Pique le 19 Février 1745, Enseigne de Grenadiers au camp sous Tournai le 5 Juin suivant, Sous-Lieutenant le 4 No-



vembre de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 15 Mai 1756, Lieutenant le 23 Décembre 1759, Lieutenant de Grenadiers le 21 Février 1761, Colonel d'Infanterie par Commission du 28 Juin 1766, & est Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment depuis le 14 Avril 1771. Il a épousé, par contrat du 29 Décembre 1759, *Marie-Isabelle-Henriette*, Baronne de *Goër de Herve* & du Saint-Empire, fille de *Jacques-Denis-François*, Baron de *Goër de Herve* & du Saint-Empire, Seigneur de Forêt, Haltinne, Herck, Gramptinne, Mézeroul, les Tombes, &c., Haut-Voué héréditaire de Leernes, & de Wespe, & d'*Henriette-Amélie*, Comtesse de *Hoënsbroëck de Geulle*, d'une ancienne Noblesse du Duché de Limbourg. Il n'en a point eu d'enfans.

#### BRANCHE CADETTE.

VI. PIERRE DE PALMES, Seigneur de Vieux-prés (fils puîné de *Jacques*, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marie-Marguerite Martini*), servit, ainsi que ses frères, dans les Mousquetaires du Roi, & fut depuis Inspecteur Général des Troupes de la Colonie de Saint-Domingue & des Troupes de la partie du Sud. Il épousa, en 1717, *Anne-Gabrielle de Chamborant du Boucheron*, fille de *Jacques*, Seigneur du Boucheron, & d'*Anne Guiot de la Mirande*, & issue de l'ancienne Maison de *Chamborant*, en Poitou, de la branche de *Villevert*, rameau de celle de *Droux*. De ce mariage est né

VII. PIERRE-ANDRÉ, Comte de PALMES DE VIEUXPRÉS, mentionné ci-devant, Chevalier, Seigneur de la Cormenière, en Agénois, qui commença à porter les armes dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Rochefort, où il fut reçu le 16 Janvier 1740; a été nommé Enseigne des Troupes de la Marine à Saint-Domingue le 1<sup>er</sup> Janvier 1744, Enseigne à Drapeaux au Régiment des Gardes Françaises le 25 Janvier 1746; successivement Enseigne à pique le 11 Février 1747, Sous-Lieutenant le 13 Avril 1749, Chevalier de Saint-Louis en Juin 1754, Lieutenant le 15 Janvier 1761, Lieutenant de Grenadiers le 21 Mars 1762, Colonel d'Infanterie par Commission du 17 Mai 1767 & Capitaine de Grenadiers le 15 Avril 1771. Il est mort à Paris le 6 Mars 1775, sans alliance, & a été enterré à Saint-Eustache.

Les armes : *d'or, au palmier de sinople, chargé d'un croissant d'argent*. Devise : IN ADVERSIS VIRTUS. (Extrait dressé sur titres originaux ou copies collationnées.)

PALMES, ou PALM, en Allemagne : autre Famille, qui possède de grandes Terres, & qui porte aussi pour armes un *palmier* : elle est représentée actuellement par les Comte & Baron DE PALM. On ne fait pas si elle a quelque rapport avec celle dont on vient de parler.

PALMIER, en Dauphiné : ancienne Noblesse, dont voici une *Notice*, d'après Pigniol de la Force.

JEAN DE PALMIER épousa, le 6 Janvier 1417, *Pernette de la Teyssonnière*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Teyssonnière*, & de *Catherine de Palagnin*, dont, entr'autres enfans,

GERENTON, Chanoine & Maître du Chœur de l'Eglise Cathédrale de Valence, en Dauphiné, en 1462.

ENNEMOND DE PALMIER fut Prieur de la Boisse, en Bresse, en 1464; — MATHIEU DE PALMIER, d'abord Chevalier de Malte, fut Archevêque de Matera, au Royaume de Naples; — LUCRÈCE DE PALMIER fut femme de *Claude de Baronat*, Seigneur de Polemieu, Président au Parlement de Dombes.

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Batie, Ternay & la Palu, en Dauphiné, Premier Président du Parlement de Grenoble, épousa *Méraude Paterin*, dont :

JEAN, qui suit;

Et CATHERINE, qui épousa *Jean de Chaponay*, Seigneur de Feyzin, fils de *Philibert*, Seigneur de Feyzin, & de *Françoise de Villars*.

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Batie, Ternay, la Palu & Montgaillon, épousa *Lucquette de Beauvoir*, dont vinrent :

1. MÉRAUDE, qui épousa, en 1538, *Gaspard de Chalant*, Seigneur de Montbretton, fils d'*Humbert de Chalant*, Seigneur des Fins & de *Charlotte de Clermont*;
2. ANNE, qui a épousé, en 1543, *Philibert de Gaspard*, Seigneur de Breul, & de *Marguerite de Godon*;
3. LOUISE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu & de Vatillieu; & 2<sup>o</sup> le 18 Janvier 1544, *Jean de Buffy*, Seigneur d'Eyria, Baron de Brion, dont des enfans. Voy. BUSSY, en Bugey;

4. Et LUCQUE, qui s'est mariée à *Richard*, Baron de *Jauillac*, en Velay.

On trouve FRANÇOIS DE PALMIER, Chancelier de Dauphiné, qui fut présent à l'acte par lequel le Dauphin Humbert donna le Dauphiné à CHARLES, fils DE FRANCE, depuis Roi sous le nom de CHARLES V : cet acte est du 26 Juillet 1349.

Les armes de cette ancienne Famille, que nous croyons éteinte, font : *d'azur, à 3 palmes d'or.*

PALOUSET, en Franche-Comté; Famille éteinte, qui portoit pour armes: *de gueules, à 3 losanges d'or, rangées en fasce.*

PALU, ou PALUD (DE LA). C'est une des plus anciennes Maisons de la Province de Bresse, & une de celles qui ont eu les plus belles alliances & le plus de dignités. Les titres sont entre les mains de la branche aînée, qui n'étoit plus en France lorsque Guichenon écrivoit. Voici ce que son *Histoire de Bresse & de Bugey* dit de cette Maison :

I. PIERRE DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varambon, vivoit en 1151, & épousa une fille, nommée *Clémence*, dont il eut :

1. ETIENNE, Seigneur de Varambon, mort sans hoirs ;
2. GUY, qui suit ;
3. Et GUILLAUME, Chanoine & Comte de Lyon en 1209, ce qui prouve que son père n'étoit pas le premier de sa Maison, puisqu'il falloit, dans ce temps-là, pour être reçu, faire preuve de quatre races. Il étoit mort en 1243.

II. GUY DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varambon, fit quelques dons, en 1202, à l'Abbaye de la Chaisagne. De sa femme, qui n'est point connue, il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Vienne, en Dauphiné ;
3. GUY, Chanoine, Prévôt, puis Archidiacre & Comte de Lyon en 1243 ;
4. Et ETIENNE, Chevalier, qui fut père de PIERRE DE LA PALU.

III. GUILLAUME DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varambon, Châtillon, Saint-Maurice-de-Rémens, vivoit en 1250. Il eut de son épouse, dont le nom est ignoré,

1. GIRARD, qui suit ;
2. GUIGUES, ou GUY, auteur de la branche des

Seigneurs de *Châtillon*, &c., rapportée ci-après ;

3. GUY, Chanoine, Archidiacre & Comte de Lyon en 1254 ;
4. Et MARGUERITE, qui épousa *Artol*, ou *Artaud*, Seigneur de *Buenc* en 1260, & n'en eut point d'enfans. Voyez BUENC.

IV. GIRARD DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varambon, Richemont & Bouligneux en 1260, mourut en 1300, laissant pour enfans :

1. AIMÉ, qui suit ;
2. JEAN, Chanoine & Comte de Lyon en 1284, mort en 1298 ;
3. JEAN, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Richemont, qui épousa, en 1323, *Jeanne de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*, dont il eut deux filles, l'une desquelles, nommée SIBYLLE, Dame de Richemont & de la Poipe, fut mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean*, Seigneur de *Chandieu* & de *Marenes* en 1337 ; & 2<sup>o</sup> à *Henri*, Seigneur de *Varax*, Chevalier.

4. PERCEVAL, Chanoine & Comte de Lyon en 1319, mort l'an 1332 ;
5. PIERRE, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, Docteur en Théologie & Patriarche de Jérusalem ;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Geoffroy*, Seigneur de *Gramont*, en Bugey.

V. AIMÉ DE LA PALU, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Varambon & de Bouligneux, mort en 1318. Il avoit épousé, en 1308, *Jeanne de Montbel*, fille de *Guillaume*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Montbel* & d'Entremont, & de *Marguerite de Joinville*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouligneux*, rapportée ci-après ;
3. Et SIBYLLE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Louis de Vassalieu*, Chevalier ; & 2<sup>o</sup> *Guillaume de Varax*, Seigneur de Romans.

VI. PIERRE DE LA PALU, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Varambon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douai, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, vivoit en 1336. Il épousa 1<sup>o</sup> *Eléonore de Coffonay*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> *Marie de Luyrieux*, fille d'*Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueilie. Du second lit il eut :

1. CLAUDE, Seigneur de Varambon, mort sans hoirs ;

2. AIMÉ, qui fuit;
3. LOUIS, Abbé de Tournus, en Bourgogne, en 1413, mort en 1427;
4. JEAN, Religieux au Couvent des Frères-Prêcheurs à Lyon;
5. PIERRE DE LA PALU DE VARAMBON, Chanoine & Comte de Lyon en 1382, qui mourut en 1393;
6. Et CLÉMENCE, qui s'est mariée, en 1348, à *Guillaume de la Baume*, Seigneur de l'Abbergement, &c., dont elle fut la première femme & eut postérité. Voyez BAUME-MONTREVEL (DE LA).

PIERRE DE LA PALU, II<sup>e</sup> du nom, eut encore un fils naturel, nommé

HUMBERT, qui a fait la branche des Seigneurs de la Roche, rapportée à la fin de cette Généalogie.

VII. AIMÉ DE LA PALU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Varambon & Saint-Julien en 1365, fut marié 1<sup>o</sup> à *Jeanne de la Chambre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2<sup>o</sup> à *Alix de Corgenon*, fille d'*Humbert* & d'*Einarde de Miribel*. De ce second mariage fortirent :

1. GUIGUES, qui fuit;
2. LOUIS, Abbé d'Ambronay & de Tournus en 1427, ensuite Evêque de Lausanne en 1432, puis Cardinal du titre de Saint-Anastase en 1443, lequel mourut en 1455;
3. JEAN, Prieur de Payerne en 1443;
4. GIRARD, Seigneur de Saint-Julien, mort sans hoirs en 1411;
5. HENRI, Chanoine & Comte de Lyon;
6. PIERRE, aussi Chanoine & Comte de Lyon en 1382, décédé en 1393;
7. JEAN, Religieux d'Ambronay;
8. 9. & 10. Et trois filles.

VIII. GUIGUES DE LA PALU, Seigneur de Varambon & Saint-Julien, Bailli de Bresse en 1399, fonda le Couvent de Saint-Dominique à Bourg-en-Bresse l'an 1415, & mourut en 1422. Il avoit épousé *Einarde de la Baulme*, Dame de la Baulme, en Bugey; fille d'*Humbert*, III<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Luyrieux*. Il laissa pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. PHILIBERT, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Guarentine*, Dame d'honneur de la Duchesse de Savoie, dont vinrent :
  1. LOUISE, morte sans alliance;
  2. PHILIBERTE, qui épousa l'an 1495, *Louis d'Orsans*, Seigneur de Cemboing, fils d'*Henri*;
  3. Et MARIE DE LA PALU.

3. ANTOINE, Seigneur de Toffiat, nommé vulgairement *le petit Varambon*, Conseiller & Chambellan du Duc de Savoie, lequel épousa *Claudine Raulin*, veuve de *Jacques de Montbel*, Comte d'Entremont, & fille de *Nicolas Raulin*, Seigneur d'Authume, Chancelier de Bourgogne, & de *Guigonne de Salins*: il n'en eut point d'enfans;
4. JEANNE, qui s'est mariée, en 1419, à *Mathieu de Talaru*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Grange & de Noailly, en Forez, dont postérité. Voy. TALARU;
5. ANNE, qui s'est alliée à *Amé de Chaland*, Seigneur de Varey;
6. ANTOINETTE, qui épousa *Jean de Compeys*, Seigneur de Gruffy, en Savoie;
7. LOUISE, qui s'allia à *Louis*, Seigneur de *Langins*, au Pays de Vaux;
8. CLAUDINE, mariée à *Antoine de Saffenage*, Seigneur de Montigaud;
9. MARGUERITE, qui épousa *Hugues de Saluces*, Seigneur de Carde;
10. Et AGNÈS, qui s'est alliée à *Pierre*, Seigneur de *Miribel*, en Dauphiné.

IX. FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varambon, Beaumont-fur-Vingeanne, &c., Comte de la Roche & de Petite-Pierre, fut fait Chevalier de l'Ordre de Savoie après l'an 1440. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1431, ANNE DE LA PALU, sa parente, fille unique & héritière de PIERRE, Seigneur de Bouligneux, & de *Marguerite de Montchenu*; 2<sup>o</sup> en 1432, *Marguerite de Petite-Pierre*, fille & héritière de *Burcard*, Comte de *Petite-Pierre*, & de *Gillette de Villerfexel*. *Humbert*, Comte de la Roche, Sire de Villerfexel, fils d'*Henri*, Comte de la Roche, & oncle de *Marguerite de Petite-Pierre*, lui donna ses biens en faveur de son mariage, & dès-lors FRANÇOIS DE LA PALU & ses descendants possédèrent, dans le Comté de Bourgogne, les Seigneuries de la Roche, Villerfexel, Saint-Hippolyte, Châteauneuf-en-Vennes, Abbenans, &c. FRANÇOIS épousa 3<sup>o</sup> *Louise Babin*, Dame Cyprienne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint

1. PHILIBERT-PHILIPPE, qui fuit.

Et du second lit fortirent :

2. MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur de *Verfey*;
3. Et PHILIBERTE, qui épousa *Martin de Chalengin*, Seigneur de Bonneveaux.

X. PHILIBERT-PHILIPPE DE LA PALU, Chevalier, Comte de la Roche, Seigneur de Varambon, &c., mourut en 1471. Il avoit épousé *Isabeau de Neuschâtel*, fille de *Jean*,

Seigneur de Montagu, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Marguerite de Castro*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Villerfexel, &c., Abbé de Luxeuil, qui est mort en Décembre 1533 ;
3. HENRI, Seigneur de Bouligneux, décédé fans hoirs ;
4. Et MARGUERITE, qui épousa, en 1485, *Aimé de Laubépin*, Seigneur dudit lieu & de l'Isle, en Comté.

XI. CLAUDE DE LA PALU, Comte de la Roche, Seigneur de Varambon & de Bouligneux, mourut en 1517. Il avoit épousé, en 1485, *Constance-Marie Sforza*, fille de *Louis Sforza*, Duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BOULIGNEUX.

VI. HUGUES DE LA PALU, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux (second fils d'AIMÉ, Chevalier, Seigneur de Varambon &c., & de *Jeanne de Montbel*), épousa *Françoïse de Grolée*, dont vinrent :

1. HUGUES, Seigneur de Bouligneux, qui mourut sans avoir eu d'enfans d'*Eléonore de Juys*, Dame dudit lieu, fille de *Jean*, Seigneur de *Juys*, en Dombes, qu'il avoit épousée en 1337 ;
2. Et PIERRE, qui fuit.

VII. PIERRE DE LA PALU, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux en 1387, étant devenu héritier de son frère, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. HUGUES, mort jeune ;
3. Et PIERRE.

VIII. GUILLAUME DE LA PALU, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux, fut tué, l'an 1424, à la bataille de Verneuil, contre les Anglais. Il avoit épousé, *Marguerite de Dio*, Dame de la Villardiére, fille de *Guy*, Seigneur de Fléchères. Leurs enfans furent :

- PIERRE, qui fuit ;  
Et CATHERINE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Lancelot de Chandée*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montfalcon ; & 2<sup>o</sup> *Jean de Saint-Amour*, Seigneur de Vinzelles.

IX. PIERRE DE LA PALU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bouligneux, mourut en 1445. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Falque de Montchenu*, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Pauline de*

*Bressieu*, sa première femme. Il en eut, pour fille unique,

X. ANNE DE LA PALU, Dame de Bouligneux, qui a épousé, en 1431, FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varambon, son parent, mentionné ci-dessus.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CHATILLON,  
SAINT-MAURICE, &c.

IV. GUIGUES (OU GUY) DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varambon (second fils de GUILLAUME, Seigneur de Varambon, Châtillon, Saint-Maurice, &c.), mourut en 1269, laissant :

GIRARD, qui fuit ;

Et GUICHARDE, qui épousa *Pierre d'Oncieu*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Douvres, en Bugey, dont des enfans. Voy. ONCIEU.

V. GIRARD DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Saint-Maurice-de-Rémens & Vire-Châtel, vivant en 1295, eut pour enfans :

1. GUY, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de Vire-Châtel, marié, en 1344, à *Marguerite de Chiffé*, dont une fille unique,

CATHERINE, qui épousa *Humbert de Fiti-gny*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

3. JEAN, Seigneur de Villemotier, en 1395 ;
4. Et LUCQUE, mariée à *Etienne de Portebœuf*, Seigneur de la Poipe de Corent en 1300.

VI. GUY (OU GUIGUES) DE LA PALU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châtillon, Saint-Maurice-de-Rémens, épousa, en 1307, *Agnès de Miolans*, dont vinrent :

JEAN, qui fuit ;

Et ROBERT, Seigneur de Saint-Maurice, mort sans hoirs de son mariage avec *Guye de Tholose*, Dame de Bornay, en Comté, l'an 1371.

VII. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Châtillon & Saint-Maurice, épousa *Béatrix de Grolée*, fille de *Guy*, Seigneur de Neyrieu, &c., & de *Catherine de Rouffillon*, Dame de Tullins. Leurs enfans furent :

1. GUY, qui fuit ;
2. JEAN, Prieur de Cufance, puis Abbé d'Aïsnay en 1370 ;
3. JACQUETTE, qui épousa *Jean des Verneys*, Seigneur d'Arginy, en Beaujolais ;
4. Et CATHERINE, qui s'est mariée à *Méraud*,

Seigneur de *Franchelins* en 1426, dont des enfans. Voyez *FRANCHELINS*.

VIII. GUY DE LA PALU, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Maurice, vivoit en 1340. Il épousa 1<sup>o</sup> *Catherine de Corgenon*; & 2<sup>o</sup> *Claudine du Plantay*, fille d'*Antoine*, Seigneur du *Plantay*, & de *Jeanne de Fromente*. Du premier lit il eut

1. EUSTACHE, mort fans hoirs.

Et du second lit vinrent :

2. GUY, qui suit;
3. JEAN;
4. CATHERINE, qui épousa *Guillaume*, Seigneur de *Champdivers*;
5. Et ANTOINETTE.

IX. GUY DE LA PALU, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Maurice en 1424, épousa *Alix de Charlieu*, Dame de Jarnosse, dont :

1. GUY, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Jarnosse*, rapportée ci-après;
3. Et ROBERT, Chevalier.

X. GUY DE LA PALU, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châtillon-la-Palud & de Saint-Maurice, fut marié 1<sup>o</sup> avec *Marguerite de Savigny*, Dame de Beauregard, en Comté, avec laquelle il vivoit en 1440; & 2<sup>o</sup> à *Isabelle de Cufance*, veuve de *Gaspard*, Comte de *Varax*, & fille de *Jean*, Seigneur de *Cufance*, & de *Jeanne de Beaujeu*. Il n'eut point d'enfans de ce second lit; mais du premier vint

XI. HUGUES DE LA PALU, Chevalier, Comte de *Varax*, Vicomte de *Salins*, Seigneur de Châtillon & de *Richemont*, Gouverneur & Maréchal de Savoie, Lieutenant Général en Dauphiné, en 1494, pour le Roi CHARLES VIII; il fut créé Chevalier de l'Ordre de Savoie en 1482. Il épousa 1<sup>o</sup> *Gilberte de Varax*, fille unique & héritière de *Gaspard*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Varax*, & de *Catherine de Seyffel*; & 2<sup>o</sup> *Antoinette de Polignac*, fille de *Guillaume-Armand*, I<sup>er</sup> du nom, Vicomte de *Polignac*, &c., & d'*Amédée de Saluces*; elle étoit veuve de *Claude de Montbel* & de *Bertrand-Dauphin de l'Espinasse*. Du premier lit il n'eut que

1. & 2. BARBE & FRANÇOISE, qui sont mortes fans alliance.

Et du second lit vinrent :

1. JEAN-PHILIBERT, qui suit;

2. ADRIENNE, Abbesse de St-Jean-le-Grand d'Autun;
3. GILBERTE, mariée à *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toifon d'Or & Grand Maître d'Espagne;
4. CLAUDINE, mariée à *Claude de Vaudrey*, Seigneur de l'Aigle;
5. Et PHILIPPINE.

XII. JEAN-PHILIBERT DE LA PALU, Comte de *Varax* & de la Roche, Seigneur de *Bouligneux*, &c., Chevalier de l'Ordre de Savoie en 1518, Lieutenant Général, pour le Duc de Savoie, au Gouvernement de Bresse, & son Ambassadeur au Concile de Trente, épousa, en 1506, *Blaise de Laubépin*, fille d'*Aimé*, Seigneur de *Laubépin* & de l'Isle, & de *MARGUERITE DE LA PALU*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1527, laissant tous ses biens à JEAN DE LA PALU, Seigneur de Jarnosse, son cousin, mentionné ci-après.

#### BRANCHE

des Seigneurs de JARNOSSE.

X. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Jarnosse & de *Vilereys* (second fils de *Guy*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Alix de Charlieu*, Dame de Jarnosse), épousa *Jeanne Maréchal*, fille d'*Humbert*, ou *Imbert*, Seigneur de *Meximieux*, &c., & de *Jeannette de Menthon*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. & 3. BONIFACE & JEAN, qui sont morts jeunes.

XI. ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de Jarnosse, Meilly, *Vilereys*, épousa *Agnès de Gelan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meilly, & de *Jacqueline de la Tournelle*. Elle étoit veuve de *Louis de la Vieuville*, Seigneur de *Noran*, & eut de son second mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs de *Meilly* & de *Bouligneux*, rapportée ci-après;
3. JEANNE, qui épousa *Claude du Bost*, Seigneur dudit lieu;
4. Et CLAUDINE, mariée à *Henri de Môles*, Seigneur de *Vougy*.

XII. JEAN DE LA PALU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Jarnosse & de *Vilereys*, se maria avec *Catherine de Viry*, sœur de *Claude*, Chanoine & Comte de *Lyon*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit;

2. HUGUES, Chanoine & Comte de Lyon en 1519, qui mourut en 1545 ;
3. Et JEANNE, mariée, le 30 Avril 1519, à *James de Bouvens*, Seigneur de Ciriès, etc., dont postérité. Voy. BOUVENS.

XIII. JEAN DE LA PALU, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Varax & de la Roche, Seigneur de Varambon, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fut substitué héritier par JEAN-PHILIBERT DE LA PALU, son cousin, dont on a parlé ci-dessus, & mourut en 1544. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par dispense, *Blaise de Laubépin*, veuve dudit JEAN-PHILIBERT DE LA PALU, dont il n'eut point d'enfans ; & 2<sup>o</sup> *Claudine de Rye*, fille de *Simon*, Seigneur de Balançon, & de *Jeanne de la Baume-Montrevel*, de laquelle fortirent :

1. MARIE, qui épousa *René*, Comte de *Chalant*, Souverain de Valangin, Baron de Bauffremont, Maréchal & Gouverneur de Savoie, fils de *Philibert*, Comte de *Chalant*, & de *Louise*, Comtesse d'*Arberg*. Il n'eut point d'enfans de ce mariage ;
2. Et FRANÇOISE, qui épousa *Ferdinand de Lannoy*, Duc de Boyano, Chevalier de la Toison d'Or, fils de *Charles de Lannoy*, Prince de Solmona, Vice-Roi de Naples, & de *Françoise de Montbel*. Ils n'eurent point aussi d'enfans.

La succession de ces deux filles passa à *Claudine de Rye*, leur mère, qui la porta dans la Maison de *Rye*, à la charge que ses héritiers porteroient le nom & les armes DE LA PALU. Voyez POITIERS & RYE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MEILLY & de BOULIGNEUX.

XII. ETIENNE DE LA PALU, Seigneur de Meilly (second fils d'ANTOINE, Seigneur de Jarnosse, & d'*Agnès de Gelan*, Dame de Meilly), épousa *Louise de Salins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rahon, au Comté de Bourgogne, dont il eut :

- RICHARD, qui suit ;  
Et JEAN, Chevalier, mort sans hoirs de N....  
*Bernault*, son épouse.

XIII. RICHARD DE LA PALU, Seigneur de Meilly & de Saubertier en 1542, épousa, 1<sup>o</sup> *Catherine de Foucher*, fille de *Claude*, Seigneur de Bessy, & de *Marie du Châtelet* ; 2<sup>o</sup> *Philiberte de Rye*, veuve de *Philibert de Nanton*, Seigneur de Cruzilles, & fille d'*Humbert de Rye*, Seigneur de Côte-Brune, & de *Marguerite de Chiffey* ; & 3<sup>o</sup> en 1545,

*Jeanne de Muffel*, veuve de *Denis Poillot*, Seigneur de Lailly. Il n'eut pas d'enfans des deux dernières ; mais de sa première femme vinrent :

- JEAN, qui suit ;  
Et LOUISE, mariée à *Marceau d'Odiert*, Seigneur de Vedignac.

XIV. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Meilly, Ronières & Bouligneux, épousa *Jeanne Clutin*, fille de *Charles*, Seigneur de Villeparisis & de Saint-Prix, & de *Marie Poillot*. Il en eut :

1. CHARLES, qui suit ;
2. HENRI, Seigneur de Lailly, marié à *Renée de Foucher*, fille de *Richard*, Seigneur de Bessy, & de *Louise de Lenoncourt*. Il n'en eut qu'une fille,

JEANNE, qui épousa *Charles de Clugny*, Seigneur d'Aisy & de Velogny.

3. Et JEANNE, qui épousa *Jean de Malain*, Seigneur de Vaudenay.

XV. CHARLES DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly & du Plantay, fut marié avec *Jacqueline de Saulx*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Torpes, &c., Gouverneur d'Auxonne, & de *Philiberte de Baudot de Clérambault*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. NICOLAS, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes pour le Roi de Suède, mort sans alliance ;
3. JOACHIM, Chevalier de Malte ;
4. ANTOINE, Religieux de Saint-Bénigne à Dijon, Prieur de Saint-Julien-Chapteuil ;
5. CLAUDE, Seigneur de Chaudenay, marié à *Isabelle de Salives*, Dame de Montjustin & de Poyans ;
6. Et JACQUELINE, Chanoinesse à Remiremont.

XVI. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly, du Plantay & de Lœuilley, fut élu de la Noblesse du Duché de Bourgogne en 1630, & épousa *Gabrielle Damas*, fille de *François*, Seigneur de Thianges, &c., & de *Françoise Palatin de Dio*. De cette alliance naquirent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Bouligneux, qui fut tué à la bataille de la Marfée ; il n'a pas eu d'enfans ;
2. JACQUES-CLAUDE, qui suit ;
3. ETIENNE, Seigneur de Meilly, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie ;
4. FRANÇOISE, mariée en 1657 à *Jean-François de Joux de Gramont*, Baron de Gramont & de Châillon-Guyotte, au Comté

- de Bourgogne, fils de *Jacques-Antoine de Joux*, Baron de Châtillon, & de *Jeanne-Baptiste de Gramont-Vizet*. Voyez GRAMONT, GRAMMONT, ou GRANMONT;
5. LÉONORE, Religieuse au Monastère de l'Antiquaille à Lyon;
  6. JACQUELINE, Religieuse à Bons, en Bugey;
  7. HENRIETTE, qui épousa *Pierre Rouxel*, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de Grancey & de Médavi, Maréchal de Camp, dont postérité. Voyez ROUXEL-MÉDAVI.

XVII. JACQUES-CLAUDE DE LA PALU, Comte de Bouligneux, Lieutenant des Gendarmes de la Reine-Mère, fut marié & vivoit en 1665. (Nous ignorons s'il eut postérité, faute de *Mémoire*.)

A cette branche appartient LOUIS DE LA PALU, Comte de Bouligneux, Lieutenant Général des Armées de France, qui fut tué au siège de Verrue le 14 Décembre 1704.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE LA ROCHE, bâtards de la *Maison* DE LA PALU.

VII. HUMBERT DE LA PALU (fils naturel de PIERRE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Varambon, Bailli d'Amiens, de Lillé & de Douai, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers), vivoit en 1350. Il épousa *Guyette de la Grange*, Dame de Châteaueux, fille de *Pierre*, Seigneur du Saix, & de *Gillette de la Gelière*, Dame de Châteaueux. De ce mariage il eut

VIII. THOMAS DE LA PALU, Seigneur de la Roche, en Revermont, qui mourut en 1390, laissant de *Guillemette de Majornas*, son épouse,

1. JEAN, Seigneur de la Roche, mort sans hoirs;
2. PIERRE, qui suit;
3. BARTHÉLEMY, Damoiseau;
4. 5. & 6. MARGUERITE, ANTOINETTE & BÉATRIX.

IX. PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche & de Chiloup, se maria avec *Gillette de Massona*, dont vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, Damoiseau;
3. ANTOINE, Seigneur de la Roche en 1474, mort sans hoirs, de *Gabrielle de Parpillon*, sa femme;
4. Et ANTOINETTE, mariée à *Jean de Lyobard*, Damoiseau, dont des enfans. Voy. LYOBARD.

X. JEAN DE LA PALU, Seigneur de la Roche, vivant en 1417, eut de son épouse, dont on ignore le nom,

XI. PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, qui s'est marié à *Pernette de Chambut*, fille de *Pierre*, Seigneur de Conflans, & de *Catherine de Merles de Rebé*. De cette alliance vinrent :

FRANÇOIS, qui suit;

Et GEORGETTE, qui épousa *Philippe Bourgeois*, Capitaine de Saint-Claude, en Comté.

XII. FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de la Roche, Vidame de Genève, vivant en 1482, eut pour enfans :

ANTOINE, qui suit;

Et ANNE, mariée à *Antoine de Châtillon*, Seigneur du Dorche, en Michaille;

XIII. ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, épousa, en 1536, *Pernette de Grillé*, fille d'*André*, Seigneur de la Sardière, & de *Jeanne de Boiffier*. Leurs enfans furent :

PHILIBERT, qui mourut sans hoirs;

Et LAURENT qui suit;

XIV. LAURENT DE LA PALU, Seigneur de la Roche en 1563, fut marié avec *Françoise de Montrosard*, en Dombes, de laquelle il eut :

1. ERARD;

2. RICARDE;

3. Et une autre fille, morte jeune.

Les armes : *de gueules, à la croix d'hermine*. (Voy. l'*Hist. du Comté de Bourgogne*, in-4<sup>o</sup>, par Dunod, tom. II, liv. VII, p. 223 & suiv.)

On lit dans la *Gazette de France* de Janvier 1775, N<sup>o</sup> 8 que le Comte DE LA PALU, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, a épousé, contrat signé du Roi & de la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, N.... de *Boula ae Mareuil*. (Nous ignorons s'il est de la même Maison DE LA PALU, dont nous venons de donner la *Généalogie*.)

PALUAT, ou PALLUAT DE JALAMONDES, Famille noble & ancienne, originaire de Savoie, établie dans la Bresse, & dont il est parlé dans Guichenon, Auteur de l'excellente *Hist. de Bresse & de Bugey*, ou sa Noblesse, qui remonte au moins, par titres, au XIV<sup>e</sup> siècle, est justifiée par des Extraits de la souveraine Chambre des Comptes de Chambéry, & de celle aussi de Dijon; par les Registres de la Noblesse de la Ville de Bourg, les Contrats, Actes, Brevets & recher-

ches faites par les Commissaires députés de la Cour, lors de la conquête, & ensuite de l'échange de cette Province pour le Marquisat de Saluces ; par des Certificats, de différentes dates, en bonne forme, des Syndics Généraux & Conseillers de la Noblesse de Bresse, &c. — La méfintelligence de quatre frères nommés SIMON, CLAUDE, THOMAS & GUILLAUME, qui sont mentionnés ci-après, enfans de JEAN, ont privé cette Famille des principaux titres qui prouveroient sans doute une plus ancienne origine. On trouve CHARLES PALUAT, qui suivit avec 100 hommes de pied, Amé, 5<sup>e</sup> du nom, Comte de Savoie & de Bresse, surnommé *le Comte Verd*, lorsqu'il passa en Sicile. Il mourut à Montmélian, où il fut inhumé en 1394 ; nous n'avons point d'autres preuves qu'il soit de cette Famille que son nom ; les armes & les époques, qui sont cependant des indices très-favorables pour croire qu'il en étoit, & pour établir la filiation de cette Famille, depuis CHARLES-GUILLAUME PALUAT, né à Chambéry le 22 Septembre 1391. De lui descend

I. GUILLAUME PALUAT, qui servit longtemps les Comtes de Savoie dans leurs Armées, & occupa ensuite une charge dont on n'a de connaissance que par un acte de la Souveraine Chambre des Comptes de Chambéry, en date du 9 Novembre 1499, qui garda & maintint JEAN PALUAT, dans la qualité de *noble*, à cause des charges qu'ETIENNE & GUILLAUME PALUAT, ses père & aïeul, avoient remplies. GUILLAUME PALUAT, auteur de ce degré, eût de son mariage contracté, le 4 Août 1432, avec *Jeanne de Pelapuffins*, fille d'*Etienne*, Seigneur de *Pelapuffins*,

II. ETIENNE PALUAT, Conseiller de S. A. le Comte de Savoie, & son Juge Mage dans la Principauté de Tarentaise, qui fut mériter, pour ses lumières & ses belles qualités, la confiance de ce Souverain & l'estime de ses compatriotes, dans des moments critiques : c'est ce qui est confirmé par une lettre d'Amé VII, premier Duc de Savoie, en date du 16 Décembre 1490, par laquelle S. A. le qualifie : *Nobilis ejusdem spectabilis*, &c. Par son contrat de mariage, qu'on croit de 1460, parce qu'il est presque indéchiffrable, on voit qu'il avoit épousé une Demoiselle de *Poleins*, ou *Polans* : un de *Poleins*, Seigneur de la Jachière, n'y paroît être que son parent. De ce mariage vinrent :

PIERRE, dont la postérité s'est éteinte en Piémont vers l'an 1634 ;  
Et JEAN, qui suit ;

III. JEAN PALUAT se livra, comme son père, à l'étude des Belles-Lettres ; fut Secrétaire intime d'Amé VII, premier Duc de Savoie, & ensuite du Duc Philibert, charge dans laquelle, de l'agrément de ce Prince, il commit à sa place, PIERRE, son frère aîné, par acte du 28 Janvier 1502, signé *Pugiaty*, & rectifié par S. A. de Savoie, & son Conseil *au Bar* ; & à côté signé *Marescali*. Le Prince Philibert lui donna le titre de *très-noble*, & *Secrétaire intime*. Il épousa, en 1495, *Anne de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur de la *Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapuffins*. Il eut :

1. SIMON, qui fut gradué Docteur ès-Lois, & qui ne laissa qu'une fille de son mariage avec *Virginie de Conzié*, d'une ancienne Noblesse, originaire de Savoie, dont il y a deux Evêques de cenom, d'Arras & de Saint-Omer, vivants en 1776 ;
2. CLAUDE, mort au service ;
3. THOMAS, qui suit ;
4. Et GUILLAUME, aussi mort au service.

Les discussions de ces quatre frères, pour le partage de la succession de leurs père & mère, finirent par un traité en date du 19 Janvier 1526, signé *Manmert de Cottes*, Lieutenant Général au Présidial de Bourg, & par la *Faye*, son Secrétaire : c'est une transaction, sur papier timbré, qui nous a été communiquée (ainsi que les autres originaux), & qui a été aussi collationnée par le Conseiller Secrétaire du Roi, près le Parlement de Dijon, & signée *Guyton*, sans date. Il y a aussi un autre traité de partage entre ces frères, du 5 Février 1526, qui constate la filiation de cette Famille : il est signé *de Castro*.

IV. THOMAS PALUAT, Procureur du Roi HENRI II, au Présidial de Bourg, rendit hommage à ce Prince le 5 Avril 1555, dit Guichenon, pour la Terre de *Jalamondes*, qu'il ne fut habile à posséder qu'en établissant des preuves de 100 ans de noblesse, selon les ordres des Commissaires députés de la Cour, pour recevoir l'hommage des Nobles du Pays, ce qu'il avoit déjà fait précédemment sous le règne de FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Il avoit épousé, en 1536, *Françoise de Moreau*, fille de *Claude de Moreau*, Comte du Châtelard, Seigneur du Tremblay, légataire du dernier Comte de



*Ramasse*, d'où vient la Terre de Jalamondes. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui mourut sans lignée, des suites d'une blessure reçue à la bataille de Montcontour, contre les Huguenots : il fut fort regretté du Comte de Tavannes, son Général, qui, dans une lettre qu'il écrivit à son père le 28 Décembre 1559, lui marqua : *La vaillance de votre fils étoit d'exemple. Je trouve bien à redire de lui ; car certes il étoit bon & fidèle serviteur du Roi ;*
2. Et THOMAS, qui suit.

V. THOMAS PALUAT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, Capitaine de la Ville de Cuzery, en Savoie, mourut au service du Duc Emmanuel-Philibert. Il avoit épousé, en 1580, *Richarde de Grillet*, fille de *Mathieu*, & d'*Isabelle de Saint-Trivier*, d'où vint à cette Famille le Fief des Sardières. (La Maison de *Saint-Trivier*, une des plus anciennes & des plus illustres de la Province de Bresse, est éteinte depuis longtemps, & *Isabelle de Saint-Trivier*, mère de *Richarde de Grillet*, femme de THOMAS PALUAT, à cause de la concession du Fief des Sardières, exigea que les PALUAT portaient *écartelé de Saint-Trivier*, à qui ils appartenoient par cette alliance.) De ce mariage vinrent :

1. THOMAS, qui suit ;
2. RENÉ, Baron de Sainte-Hélène-du-Lac, en Savoie, qui porta les armes dès sa jeunesse : fut Capitaine au Régiment du Boisdauid, & devint, par ses services, Aide de Camp Général, tant deçà que delà les Monts. Son Brevet est signé CHRISTINE DE FRANCE, Reine de Chypre, Régente de Savoie, & de S. A. le Duc Thomas, du 26 Octobre 1640, à la paye de 60 ducats par mois. Il fut blessé d'un coup de pique à la jambe, au siège d'Albe ; d'un coup de mousquet à l'épaule, à celui de Nice de la Paille ; d'une mousquetade à la cuisse à celui d'Asi ; reçut encore trois coups d'épée au travers du corps, peu de jours avant la reddition de Gradiska, dans une attaque qui ne réussit pas : il avoit monté un des premiers, & s'étoit défendu longtemps sur le rempart, d'où il fut jeté & porté comme mort dans la Ville. Son Brevet dit encore qu'il fut blessé d'une mousquetade au pied, & d'un coup de fabre à la bataille du Tessin. La Reine, Régente de Savoie, par la protection de Don FÉLIX DE SAVOIE & du Maréchal de Brissac, lui avoit fait espérer qu'Elle l'honoreroit du Collier de l'Ordre suprême de l'Annonciade ; mais il mourut sans en

Tome XV.

avoir été décoré. Il avoit épousé *Hyacinthe Brunet*, Baronne de Sainte-Hélène-du-Lac, dont il n'eut point d'enfans ; ceux de son frère aîné, THOMAS, ci-après mentionnés, dont il avoit été nommé tuteur, héritèrent de sa succession ;

3. Et PHILIPPE, qui fut tué au siège d'Ostende.

VI. THOMAS PALUAT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, Capitaine de la Ville de Cuzery, servit à la guerre du Montferrat, dans le Régiment d'Infanterie du Comte de *Saint-Trivier*, son parent, & ensuite le Seigneur de *Thianges*, son autre parent, le fit Officier dans sa Compagnie des Gendarmes. Il testa en 1635, & mourut au siège de Valence, sur le Pô, le 9 Février 1638. Il avoit épousé, en 1625, *Isabeau de Fautriers*, fille de *Guy*, Comte de *Fautriers*, Seigneur de Salornay, dont vinrent :

1. GEORGES, qui suit ;
2. SUSANNE, morte Religieuse à l'Abbaye Royale des Bénédictines à Lyon ;
3. Et MARIE, qui épousa *Michel de Châtillon*, Seigneur de la Poipe & de Léal.

VII. GEORGES PALUAT, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, dont il prêta foi & hommage au Roi Louis XIII, Capitaine au Régiment du Boisdauid, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, mourut, sans avoir testé, le 15 Mai 1670, à Sainte-Hélène-du-Lac : il fut inhumé dans la même Chapelle où le corps de RENÉ PALUAT, son oncle & son curateur, avoit été déposé. Il avoit épousé, le 31 Mai 1657, *Angélique de Bertrier*, fille de *Claude de Bertrier*, Chevalier, Seigneur de Migieu, dont, pour fils unique,

VIII. PIERRE PALUAT, Seigneur de Jalamondes & des Sardières, qui fut longtemps Garde du Corps de S. M. VICTOR-AMÉDÉE DE SAVOIE, qui l'avoit fait sortir du Régiment d'Infanterie de Chenevas, où il servoit depuis trois ans. Ayant été attaqué d'une maladie de nerfs, il quitta le service en 1697 ; rendit foi & hommage du Fief des Sardières, sous Louis XIV, ainsi qu'il paroît par sa procuration du 19 Juin 1700, donnée à Bénigne Vitte, Procureur en la Chambre des Comptes de Bourgogne & de Bresse, signé *Balland*, & il céda Jalamondes (en se réservant le nom pour lui & ses descendants), à la Maison de *Châtillon*, qui possède aujourd'hui cette Terre & Seigneurie. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1690, *Antoinette Aymond de Montépin* (ce qui donne à cette Famille une alliance avec *Claude-*

Y

Louis, Comte de Saint-Germain, aujourd'hui Ministre de la Guerre; 2<sup>o</sup> en 1696, N.... Tardy de la Pérouse; & 3<sup>o</sup> le 24 Février 1703, Pierrette Gallet des Belouzes, fille du Conseiller Gallet. Il n'eut point d'enfans des deux premières; mais de sa troisième femme est issu

IX. ANTOINE-PHILIBERT PALUAT DE JALAMONDES, Seigneur des Sardières, qui servit d'abord Volontaire au Régiment de Conti, alors Villeroy, sous les ordres du Seigneur de la Rochefoucauld, Comte de Marthon, depuis Duc d'Estissac; fut ensuite Garde & Cheval-Léger de S. M. Louis XV, jusqu'en 1736. Le dérangement de ses affaires, & une nombreuse famille l'obligèrent de quitter le service. Il avoit aliéné le Fief des Sardières; mais l'acquéreur qui étoit son parent, étant mort sans lignée, substitua cette Terre à un de ses fils, qui la posséda depuis peu d'années, en vertu de cette substitution. Il épousa, en 1727, N.... Tardy, fille unique de Jacques Tardy, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Léon, ensuite dans celui de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, mort à Befançon en 1724. De ce mariage font nés :

1. JOSEPH, mort à Paris en 1738;
2. LOUIS-ELISABETH, Chanoine de Bourg-en-Bresse & depuis Prieur, Curé de Cormoranche, dans la même Province;
3. CLAUDE-MARIE-CÉSAR, qui suit;
4. JACQUELINE-FRANÇOISE, vivante, sans alliance;
5. Et ANNE-MARIE, Dame à l'Abbaye de Conflans-l'Archevêque, près de Paris.

X. CLAUDE-MARIE-CÉSAR PALUAT DE JALAMONDES, Seigneur des Sardières, né le 22 Août 1737, servit d'abord Cadet dans le Régiment de la Tour d'Auvergne, où M. Gallet des Belouzes, son grand-oncle maternel, qui y étoit Capitaine, fut blessé à la bataille de Lawfeldt, ce qui le mit hors d'état de continuer son service; & le Régiment de la Tour d'Auvergne ayant été réformé en 1748, CLAUDE-MARIE-CÉSAR PALUAT retourna dans sa Famille; mais par la protection & les bontés du Seigneur de Montjouvent, il fut reçu à l'Académie de Lyon en 1754, où S. M. Louis XV paya sa pension pendant deux ans, n'étant plus d'âge pour entrer à l'Ecole Royale Militaire; servoit depuis le 1<sup>er</sup> Mars 1756, au Corps Royal des Carabiniers de MONSIEUR, frère de S. M. Louis XVI: il y a fait

toute la campagne de Hanôvre, dans les différens grades par lesquels il a successivement passé; a été démonté & blessé d'un coup de mousquet au travers de la jambe & de deux coups de baïonnette à la bataille de Minden; étoit Officier, dans ce Corps, depuis 1762, & est, aujourd'hui 1766, Capitaine-Lieutenant dans la quatrième Brigade. Il a été employé depuis le commencement jusqu'à la fin de l'Ecole de Cavalerie, établie à Saumur, par le Roi sous les ordres du Seigneur Marquis de Poyanne & du Baron de Livron. Il n'a point encore rendu foi & hommage pour son Fief des Sardières, ayant obtenu, en considération de l'absence qu'occasionnoit son service, une prolongation de la Chambre des Comptes de Dijon, jusqu'au 1<sup>er</sup> Novembre 1775. Il a épousé, par contrat du 4 Décembre 1771, Louise-Marie Guillot, fille de Basile Guillot de Montanet, ancien Président de la Cour Souveraine à Saumur. Il a eu, jusqu'à présent, de son mariage,

1. BENOÎT-BASILE-MARIE, né le 20 Septembre 1774;
2. Et MARIE-DELPHINE, née le 5 Novembre 1772. (Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

PALUAT DE JALAMONDES porte pour armes : d'or, à 3 œillets de gueules, tigés de sinople. Devise : ANIMUS ET PRUDENTIA. Les supports, qui en font l'emblème, sont : une Minerve & un lion. Voilà les armes simples de PALUAT, & ceux de ce nom portent : écartelé, au 1 de PELUSSINS; au 2 de SAINT-TRIVIER; au 3 de FAUTRIERS; au 4 de BERTRIER; & sur le tout de PALUAT.

PALUZZI, Maison de Rome, du surnom d'Albertoni, qui a donné un Gouverneur de Rome en 1413; un Podestat de Pérouse en 1431; d'autres Officiers Romains, dans le même siècle; un Gouverneur de Tivoli en 1556, & un Cardinal en 1664, dans PALUZZO PALUZZI, qui est mort en 1698. — LOUISE PALUZZI, épouse de Jacques de la Cîte, mourut, en odeur de sainteté, le 31 Janvier 1532. — Le Pape CLÉMENT X adopta la Famille de PALUZZI, & lui fit prendre le nom d'Altiéri. Voyez ALTIÉRI.

PAMFILI, ou PAMPHILE. C'est à présent un Doria qui est chargé des noms & armes de PAMFILI.

JÉRÔME, Prince PAMFILI, qui est décédé le

21 Décembre 1760, avoit pour bifaïeul le frère du Pape INNOCENT X, mort le 7 Janvier 1655. Il étoit frère d'OLYMPIE, qui est morte à 80 ans, le 10 Février 1751, veuve du 6 Novembre 1714 du Connétable *Philippe*, fils de *Marie Mancini*, & aïeul du nonce du Pape, Archevêque de Mira.

Le Pape, en Décembre 1764, a déclaré majeur le fils aîné du Prince PAMFILI, qui n'avoit alors que 18 ans; il a prêté serment pour la primogéniture des biens de la Maison PAMFILI.

Monseigneur PAMFILI, avant *Pierre*, Prince *Colonna*, frère du Nonce, Cardinal Camerlingue en 1766, & du Connétable en Octobre 1755, prit le mantelet de Prélat le 12 Juillet 1750. Il porte : *deux CC entrelacés sur un manteau reployé des émaux des armes de PAMFILI, qui font : de gueules, à la colombe d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or, rangées en fasce.*

\* PAMPHOU, Seigneurie, en Brie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres confirmatives du 31 Janvier 1670, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 5 Mai & 2 Juillet suivants, en faveur de *Jean-Baptiste-Gaston Baillet*, Seigneur de Vaugrenant & de *Pamphou*, Commissaire Général de la Marine en Normandie & Picardie.

PANASSAC : les Seigneurs de ce nom descendent de *Roger d'Espagne*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montefpan, issu de la Maison de *Comminges*. Son second fils, *Roger d'Espagne*, fut, par sa femme, Seigneur de *Panassac*, & fut Gouverneur de Hauterive depuis 1486 jusqu'en 1490. *Jacques-Mathieu d'Espagné*, arrière-petit-fils de celui-ci, Seigneur de *Panassac*, & le dernier de cette branche, testa le 25 Avril 1556. C'est de sa fille aînée, *Jeanne-Germaine d'Espagne*, Dame de *Panassac*, qui s'est mariée, le 22 Juin 1578, à *Henri*, Seigneur de *Noailles*, Comte d'Ayen, &c., que sont descendus les Ducs de *Noailles*, Pairs & Maréchaux de France. Voyez ESPAGNE, MONTESPAN & NOAILLES.

\* PANAT, Terre située en Rouergue, qui a eu ses Seigneurs particuliers du même nom, & est aujourd'hui possédée par une branche de la Maison d'*Adhémar*.

Le premier que l'on connaisse du nom de PANAT, est IZOURET, lequel fit donation au Monastère de Saint-Pierre de Clairvaux, situé dans la Vallée, qui est entre les Châteaux de *Panats* & de *Cassagnes*, pour la réédification d'icelui, de tous les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans ladite Vallée, sous la réserve de la sépulture & de tous les droits appartenants aux Fondateurs dans l'Eglise dudit Monastère, pour lui & ses successeurs, Seigneurs DE PANAT, à perpétuité. Cette donation, qui est de l'an 1060, fut faite en présence de noble homme *Alboyn*, issu du sang Royal d'Angleterre, qui étoit alors en pèlerinage audit Monastère; de *Pierre*, Evêque de Rodez; *Robert* & *Berthe*, Comte & Comtesse de Rodez, & d'*Odolin*, Abbé de Conques. L'acte de ladite fondation, souscrit par *Osdet*, Moine, est conservé dans un grand Registre, intitulé *Liber admirabilis*, lequel est aux Archives du Chapitre Royal & Abbatial de Conques, au Diocèse de Rodez. (Les Seigneurs DE PANAT, existants aujourd'hui, jouissent de tous les droits honorifiques, réservés par IZOURET DE PANAT, leur auteur, dans l'Eglise dudit Clairvaux.)

Depuis ladite époque de 1060, il y a eu une filiation suivie & prouvée par contrats de mariage & testaments desdits Seigneurs du nom de PANAT, qui se sont éteints en 1625, par la mort de *Louise de Panat*, dernière du nom, dont la petite-nièce, *Delphine de Fontanges*, porta ladite Terre de *Panats* & tous les autres biens de cette Maison, dans une branche de celle d'*Adhémar*, par son mariage, célébré en 1648, avec *René-Marc d'Azemar*, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Vaillac*. Voyez ADHÉMAR, branche des Seigneurs de *Panats*. (*Notice envoyée.*)

PANAT. Voy. CASTELPERS & BRUNET DE PUJOLS.

PANDIN, à Cognac, en Angoumois : Famille qui remonte par titres à près de 500 ans de Noblesse, suivant des Arrêts du Conseil & un Arrêt de la Cour des Aides de Paris, rendu le 23 Février 1764, en faveur de *Gaspard Pandin*, Ecuyer, Seigneur de *Romefort* & autres lieux, qui le maintint, lui & ses descendants nés en légitime mariage, dans tous les droits & prérogatives attachés à la Noblesse, tant qu'ils ne feroient acte de dérogeance.

On lit dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 430, que CHARLES PANDIN, Ecuier, Seigneur du Treuil (petit-fils de JEAN PANDIN, Ecuier, Seigneur de Beau-regard, qui fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu en 1667), épousa, en 1704, *Marie Lériget*, dont, entr'autres enfans,

JEAN-GASPARD, Ecuier, né en 1712.

A cette Famille appartient LOUIS-PHAROMOND PANDIN de ROMEFORT, Seigneur de Narcillac, Mousquetaire du Roi, qui a épousé, le 21 Mai 1766, *Elisabeth-Adélaïde Cottin*, née le 8 mars 1744.

Les armes : *d'azur, à 3 pals d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de 2 fasces d'or ; à la bande du même, brochante sur le tout.*

PANISSE, en Provence : *d'azur, à 12 épis de blé d'or, posés 6, 4 & 2.*

‡ PANTHOU, ancienne Famille noble de Normandie, dont le nom est écrit DE PANTOL, ou PANTOUL, puis DE PANTOUF, ou PANTHOUF, dans les Chartes & vieux Titres qui en font mention, suivant un *Mémoire* fourni en 1776, par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.

GUILLAUME PANTOL, Chevalier Normand, dans la vue de s'acquérir une nouvelle gloire, alla en Italie avec plusieurs autres Chevaliers de son Pays, sous les Enseignes de Robert de Grentemesnil. Robert Guiscard, fils & successeur du célèbre Tancrede de Hauteville, qui s'étoit rendu Souverain de la Pouille & de la Sicile, le reçut de la manière la plus honorable, à cause de sa bravoure & de son mérite. Il fit tout son possible pour le retenir auprès de sa personne, jusqu'à lui offrir trois villes en propriété ; mais GUILLAUME PANTOL, préférant le séjour de sa Patrie à tous les avantages qu'il pouvoit espérer en Italie, revint en Normandie dans ses Terres. Après la conquête d'Angleterre, Roger de Montgomméry, gratifié du Comté de Shrewsbury, confia à ce Chevalier la principale partie de ce Comté en 1070. L'Abbaye de Saint-Evroult le compte parmi ses bienfaiteurs, & les donations qu'elle en reçut, furent ratifiées, l'an 1074, par Roger de Montgomméry. (*Orderic Vital*, pag. 522 & 584, & *Neustria pia*, pag. 366.)

Vers l'an 1200 *Alix Bordon*, veuve de Hu-

GUES PANTOLF, fit, au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, don de deux gerbes de dîmes en la paroisse de Saint-Gervais-des-Sablons, que son père lui avoit données en mariage. Cette donation fut faite, suivant la charte, du consentement de ROBERT PANTOLF, son fils, & en considération de ce que JEAN PANTOLF, son autre fils, avoit pris l'habit Religieux dans cette Communauté. (*Cartul. de Sainte-Barbe*, fol. 19.)

GUILLAUME PANTOUF est compris au nombre des Seigneurs renommés sous PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1212, suivant Dumoulin, dans ses *Catalogues*, pag. 46 ;

GUILLAUME PANTOL, ou PANTOUL, se trouva parmi les Chevaliers & Ecuers de la Vicomté de Falaise, qui furent sommés de comparaître en armes & chevaux à Tours, dans la quinzaine de Pâques, l'an 1272, pour le service du Roi PHILIPPE le Hardi. (*La Roque, Traité du ban & arrière-ban*, pag. 83.)

I. LOUIS DE PANTHOU, Ecuier, Seigneur du Burel, Fief situé à Savenay, reçut aveu, le 22 Novembre 1300, de Colin le Harivel, pour un tenement de 11 vergées & un quartier, sis à Savenay. Il eut pour fils,

II. RICHARD DE PANTHOU, Ecuier, Seigneur du Burel & de Bénouville, qui passa un acte au Tabellionage de Caen, le 1<sup>er</sup> Août 1380, avec Denis le Cueillons de Bénouville, par lequel celui-ci reconnut devoir audit RICHARD, un appelet, nommé *quidel*, de 7 toises de long, bon & suffisant, & de bon fil, pour 4 francs. Il confessa en outre être tenu faire audit RICHARD 6 acres de sie, c'est à savoir, 4 acres d'avoine & 2 acres d'orge, entre la Saint-Pierre & la mi-Août prochain, pour le prix de 13 boisseaux de froment. Il vivoit encore le 2 Décembre 1389, date d'un aveu rendu au Roi pour la Baronnie de Thury & ses dépendances par JACQUES DE BOURBON, Seigneur de Préaux, Dangu & de Thury, dans lequel il est mentionné, ainsi que GUILLAUME PANTOUR, de Verfainville, près de Falaise, qui y est dit tenir du Roi, par hommage, quart de fief, sis en ladite Paroisse, appelé *le Fief de Pend-Larron*. RICHARD avoit épousé *Ame-line le Marchant*, dont il eut

III. JEAN DE PANTHOU, Ecuier, Seigneur du Burel & de Bénouville, auquel Pierre le Candelier, Bourgeois de Caen, par acte passé au Tabellionage de Caen le 1<sup>er</sup> Juin 1383, vendit & à ses hoirs 50 sols tournois de rente,

à percevoir dans la Paroisse de Bénouville. Il est encore employé comme Seigneur du Burel dans ce titre du 26 Septembre 1398, passé à Thury, devant *Robert Riveran*, Tabellion de la Sergenterie de Préaux, par lequel Guillaume le Brumen, de la Paroisse de Savenay, reconnut lui devoir un boisseau d'orge, & sa part & portion d'une geline de rente seigneuriale, & comme Seigneur de Bénouville, il se fit expédier, le 28 Mai 1419, par Jean Anzeray, Vicomte de Caen, la copie du sauf-conduit général accordé à tous les Nobles & non Nobles de Normandie, par HENRI, se disant Roi de France & d'Angleterre & Seigneur d'Irlande, daté de Bayeux le 12 Avril de la VI<sup>e</sup> année de son règne. Il paya 14 liv. de relief à la mort de M. de Morequin de Rouville, Seigneur des Moulineaux, Suzerain de Bénouville, comme il appert par la quittance de Pierre de Rouville, Conseiller du Roi, en date du 25 Juin 1434. De son mariage, avec *Guillemette de Pont-Audemer*, il eut :

1. HUE, qui suit ;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs du Burel, rapportée ci-après ;
3. ADRIEN, qui fut maintenu, en 1463, dans sa qualité d'ancien Noble par Montfaut ;
4. JEANNE, qui épousa *Guillaume le Rebours*, Ecuyer ;
5. CATHERINE, qui s'est mariée à *Jean de Bouffes*, Ecuyer, Seigneur de Parfouru-sur-Odon ;
6. Et ISABELLE, qui a épousé *Nicolas de Balero*, Ecuyer.

IV. HUE OU HUGUES DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur de Bénouville, est dit fils de JEAN DE PANTHOU dans un acte du 2 Février 1445, contenant la vente de 14 boisseaux de froment, d'une geline & de 10 œufs, qu'il fit à Pierre de Feugueray de Sainte-Croix-Grand-Tonne. Il acheta, le 21 Octobre 1454, de *Jean de Bouffes*, Seigneur de Parfouru-sur-Odon, & de CATHERINE DE PANTHOU, son épouse, tout le droit qu'ils pouvoient réclamer sur les successions de feu JEAN DE PANTHOU, Seigneur de Bénouville, & de *Guillemette de Pont-Audemer*, ses père & mère. Le 15 Août 1455, il céda à *Jean le Rebours*, son neveu, 11 acres & deux vergées & demie de terre dans Bénouville, à cause de la dot de sa mère, & par forme de partage. Il vivoit encore le 30 Mars, après Pâques 1472, & avoit épousé

N.... de Rantot, fille de *Jean de Rantot*, Ecuyer, Sieur de Vesly, dont vinrent :

JEAN, qui suit ;

Et GUILLAUME, qui vivoit, en 1485, avec sa femme, *Gillette Rogier*, fille de *Guilbert Rogier*, Ecuyer, demeurant à Mondeville.

V. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur de Bénouville, est qualifié fils de défunt HUGUES DE PANTHOU, Ecuyer, fils & héritier de feu JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, dans un acte du 11 Décembre 1480, par lequel il vendit à Guillaume Banouville, de ladite Paroisse, 4 boisseaux de froment de rente, mesure ancienne de Caen, pour le prix de 4 liv. 2 sols de vin. Le 26 Novembre 1492, il fit le retrait de cinq acres de terre, qui avoient été acquises par Pierre Hué, de la Paroisse de Carpiquet. JEAN DE PANTHOU, par acte du 11 Mars de la même année 1492, se dit gardien de JEAN, Ecuyer, son fils, en bas âge. On ignore si ce fils eut postérité ; mais après le décès du père, la terre de Bénouville fut acquise par *Jean Gillain*, Ecuyer, Seigneur du Port, dont les descendants l'ont possédée jusqu'à *Thérèse-Bonne Gillain de Bénouville*, laquelle l'a portée en mariage, le 5 juillet 1760, à *François Sanguin*, Marquis de Livry. Voy. GILLAIN.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs DU BUREL.

IV. LOUIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel-Savenay (second fils de JEAN & de *Guillemette de Pont-Audemer*), fit des lots & partages de la succession de son père, le 8 Octobre 1453, avec HUE & ADRIEN DE PANTHOU, ses frères. Il rendit aveu de son fief du Burel, le 8 Mars 1461, à Jean Anzeray, Ecuyer, Seigneur de Courvaudon, à cause d'Alix de Canville, sa femme. Il avoit épousé, par traité du 26 Avril 1459, reconnu le 25 Février 1460, devant Eustache Guenivet, Lieutenant du Vicomte de Caen, *Jeanne de Gaslon*, fille de *Jean de Gaslon*, Ecuyer, Seigneur d'Epron, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

V. RAOUL DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, qui est cité, comme l'aîné de ses frères, dans un aveu à lui rendu le 6 Juin 1510, par Raoul le Bas, Prêtre. Il acquit une rente en argent de Pierre & Pierre Auvray, oncle & neveu, par acte passé au Tabellionage d'outre les monts de l'Evêque, en la Vicomté de Condé-sur-Noireau, le 17

Février 1516. Il avoit épousé, par contrat du 8 Avril 1486, reconnu au même Tabellionage, le 1<sup>er</sup> Août 1487, *Jeanne du Mesnil*, fille de noble homme *Jacques du Mesnil*, Ecuyer, Sieur du Coudray, dont vinrent :

- 1. JEAN, qui fuit ;
- Et d'autres enfans.

VI. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, dit fils aîné de RAOUL, & de *Jeanne du Mesnil*, dans une production de Généalogie qu'il donna, remontant à RICHARD, Seigneur de Bénouville, son trisaïeul; remit au Greffe de M. le Bailli de Caen, le 1<sup>er</sup> Mars 1539, suivant l'Ordonnance du Roi, la Déclaration de ses Fiefs, & en reçut le même jour un certificat de Jacques d'Auberville, Chevalier, Seigneur & Baron de Verbofc, Bailli de Caen & Commissaire de S. M.; donna, le 8 Juillet de la même année, l'aveu de son Fief, Terre & Seigneurie du Burel, sis à Courvaudon, & vivoit encore 1574. Il avoit épousé, par acte du 19 Octobre 1518, reconnu devant les Tabellions de Préaux & de Thury, le 15 Juillet 1547, *Guillemette de Moges*, fille de *Jean*, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Montenay. Leurs enfans furent :

- 1. JEAN, qui fuit ;
- 2. Et FRANÇOIS, demeurant à Bonnemaïson, Sergenterie d'Evrecy, qui, avec ses fils ROBERT & FRANÇOIS DE PANTHOU, fut maintenu dans sa qualité de noble, l'an 1599, par M. de Roiffy.

VII. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, obtint un Arrêt de mainlevée des Commissaires du Roi, le 12 Mai 1576, pour son Fief du Burel, & le 4 Juillet audit an, il en rendit aveu à François Anzeray, Ecuyer, Seigneur de Bois-Normand & de Courvaudon, Conseiller au Parlement de Rouen. Il épousa, par contrat reconnu devant les Tabellions d'Argences, le 30 Juin 1555, *Renée Bsfnard*, fille de noble homme *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Bougy, & de noble Dame *Françoise de Corneville*, Dame de Marigny & de la Motte. Il en eut

VIII. GEOFFROY DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, auquel son oncle, FRANÇOIS DE PANTHOU, Ecuyer, vendit, le 7 Juin 1584, tout ce qui pouvoit lui appartenir de meubles au décès de JEAN DE PANTHOU & de *Jeanne du Mesnil*, ses aïeul & aïeule. Gaspard Pelet de la Vêrune, Bailli & Capitaine de l'arrière-

ban, donna un certificat, le 21 Août 1597, comme quoi GEOFFROY DE PANTHOU, Seigneur du Burel, s'étoit présenté lors de la convocation de l'arrière-ban, & avoit été baillé en aide par M. le Duc de Montausier, Gouverneur de Normandie, à *David Hadibert*, Ecuyer, Sieur de la Noë, son beau-père, & comme quoi l'un & l'autre avoient équipé *Jacques Hadibert*, Ecuyer, en qualité d'Homme d'armes pour le service du Roi. Ledit Seigneur du Burel produisit ses titres de Noblesse l'an 1599 devant M. de Roiffy & l'an 1624 devant les Commissaires du Roi, députés pour le régleme des tailles dans la généralité de Caen, & il fut déchargé de la taxe, attendu sa qualité de Noble. De son mariage, avec *Judith Hadibert*, fille de *David Hadibert*, Ecuyer, Sieur de la Noë, il eut :

- 1. FRANÇOIS, qui fuit ;
- 2. GILLES, vivant en 1633 ;
- 3. JEAN, tige de la branche des Sieurs du Parc, rapportée ci-après ;
- 4. Et CHARLOTTE, mariée, par contrat du 22 Juin 1620, à *Guillaume le Maigre*, Sieur de Corval.

IX. FRANÇOIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, vendit, avec GILLES & JEAN ses frères, par acte passé devant les Tabellions de Caen, le 11 Février 1632, à Pierre Heurtault, Chirurgien de Caen, un pré, sis à Courvaudon, à charge de retrait pendant trois ans, & le Seigneur du Burel en fit le retrait le 7 Novembre 1633. Il acquit, par contrat passé au même Tabellionage, le 10 Août 1633, toute & telle part que GILLES, un de ses frères, pouvoit prétendre aux successions de leurs père & mère; fut maintenu dans sa qualité d'ancien Noble, l'an 1666, lors de la recherche de M. Chamillart, Intendant de Caen, & mourut le 23 Juin 1690. Il avoit épousé *Jacqueline Boscher*, fille de *Jean*, Sieur de la Cavée, & de *Florimonde le Mercier*. Leurs enfans furent :

- 1. JEAN-BAPTISTE, mort sans enfans ;
- 2. LOUIS, qui fuit ;
- 3. Et GASFARD, Ecuyer, Sieur des Pontes.

X. LOUIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, vendit le Fief du Burel, sis ès-Paroisses de Savenay-Courvaudon & de Bonnemaïson, au profit de Charles Anzeray, Marquis de Courvaudon, par acte passé devant *Pierre de la Caine* & *Michel Suriray*, Tabellions Royaux en la Vicomté & Sergente-

rie d'Evrecy, le 22 Juillet 1648. Il eut pour fils,

XI. GASPARD DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur de Vaugonde, qui s'est marié à *Françoise de Croiffilles*, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JEAN-CLAUDE, Prêtre, Chanoine de la Cathédrale de Saint-Malo, ancien député des Etats de Bretagne, mort à Caen le 30 Avril 1770 ;
3. Et MARGUERITE, qui épousa *Guillaume de Moges*, Ecuyer, Sieur de Garancières.

XII. GUILLAUME DE PANTHOU, Chevalier, Seigneur & Patron d'Ecots, Montviette, Saint-Georges, Saint-Martin-de-Fresnay, Poix, la Gravelle, Heurtevent, du Mesnil-Bacley, Seigneur du Fief du Homme, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, est mort le 29 Avril 1768, âgé de 76 ans, sans laisser d'enfans de son épouse, noble Dame *Louise-Thérèse de la Martellière*, « qu'il avoit épousée le 19 Septembre 1763, & qui s'est remariée, le 5 Octobre 1775, à *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs de *Sommerfet*, &c. Voy. MARTELLIÈRE DE CHANÇAY (DE LA). »

**BRANCHE**  
des Sieurs DU PARC.

IX. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur du Parc (fils puîné de GEOFFROY, Ecuyer, Seigneur du Burel, & de *Judith Hadibert*), transigea avec FRANÇOIS DE PANTHOU, son frère aîné, par acte sous seings privés, du 22 Juin 1635, reconnu le 17 Septembre 1652, devant les Tabellions de Caen. Il produisit, avec son frère, ses titres de noblesse, en 1666, devant M. Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen, & fut maintenu dans sa qualité. Il acquit, le 22 Novembre 1693, une place dans l'Eglise de la Caine, pour y mettre un banc & servir de sépulture à lui & à ses descendants. De son épouse, *Marguerite Boscher*, sœur de *Jacqueline*, femme de FRANÇOIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, il eut :

1. BERNARDIN, qui suit ;
2. Et JEAN, tige de la branche des Sieurs des Prez, rapportée ci-après.

X. BERNARDIN DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur du Parc, acquit de FRANÇOIS DE PANTHOU, Ecuyer, Seigneur du Burel, & de *Jacqueline Boscher*, sa femme, plusieurs héritages sis à la Caine, à Montigny & à Préaux, le 8

Août 1665. Il partagea avec JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur des Prez, son frère, la succession maternelle, par acte passé au Notariat de Préaux, le 18 Février 1678. De *Marguerite Yvon*, il eut plusieurs enfans, entr'autres,

1. NOEL, qui suit ;
2. Et LANFRANC, rapporté après son aîné.

XI. NOEL DE PANTHOU, Ecuyer, épousa *Anne Hue de Carpiquet*, dont vinrent :

1. PIERRE, Ecuyer, Sieur des Ifs, qui mourut sans enfans de *Marie-Anne d'Aché*, son épouse ;
2. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Valcours, qui épousa *Françoise-Charlotte-Simonne de Montfiquet*, & en eut, pour fille unique, FRANÇOISE-RENÉE, mariée à *Michel du Fresne*, Ecuyer, Sieur de la Guerre.
3. MADELEINE, Professe des Nouvelles Catholiques de Caen, morte en 1753 ;
4. Et CHARLOTTE, qui a épousé *Jean-Baptiste Vidal*.

XI. LANFRANC DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur des Ifs, fit, de concert avec NOEL DE PANTHOU, son frère, le 15 Septembre 1694, le retrait des Terres vendues par leur père, à JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur des Prez & amortit, le 29 Juin 1719, une rente dont il étoit chargé envers l'Eglise de la Caine. Il avoit épousé *Madeleine Hue de Carpiquet*, sœur d'*Anne Hue*, femme de NOEL DE PANTHOU, & fille de *Guillaume Hue*, Ecuyer, Sieur de Carpiquet, & d'*Anne de la Loye*. De cette alliance il a eu :

1. NOEL, Officier Garde-Côtes, qui mourut sans enfans, de *Marie-Anne le Dars*, sa femme ;
2. 3. & 4. THOMAS, PIERRE & BERNARDIN, tous morts au service du Roi ;
5. JOSEPH-FRANÇOIS-LANFRANC, qui suit ;
6. ANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Claude-Auguste Sevestre*, Sieur de Fremefnil ; & 2<sup>o</sup> à *Louis-Eléazar de Malherbe*, Ecuyer ;
7. MARIE, qui a épousé *François-Elie de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay ;
8. Et FRANÇOISE, qui s'allia à *Pierre de Montfiquet*, Ecuyer ; elle est morte sans enfans.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS-LANFRANC DE PANTHOU, Ecuyer, épousa *Marguerite-Perline Boulin*, dont vinrent :

1. GUILLAUME-MARIE-JOSEPH, né le 4 Avril 1741, Ecuyer, Sieur des Ifs, Garde du Corps du Roi ;
2. JEAN-FRANÇOIS-LANFRANC, né le 11 Octobre

- 1742, Ecuyer, Sieur d'Harville, Capitaine au Régiment Provincial de Caen ;
3. CHARLES-HUBERT, qui fuit ;
  4. PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH, dit le *Chevalier de PANTHOU*, né le 18 Juillet 1748, Sous-Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie ;
  5. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 18 Juillet 1751, mort la même année ;
  6. FRANÇOISE-URSULE, née le 21 Octobre 1745 ;
  7. MARIE-MADELEINE, née le 5 Février 1747 ;
  8. Et MARIE-COLOMBE-FRANÇOISE, née le 18 Juillet 1749.

XIII. CHARLES-HUBERT DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur des Beaux, né le 3 Mai 1744, Lieutenant de Grenadiers Royaux au Régiment de Bretagne, a épousé, le 8 Février 1774, *Marie-Anne de Chantepie*, fille de *Jacques-Denis*, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, & de *Françoise-Elisabeth André de Sainte-Croix*.

BRANCHE  
des Sieurs DES PREZ.

X. JEAN DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur des Prez (fils puîné de JEAN, Ecuyer, Sieur du Parc, & de *Marguerite de Boscher*), fut autorisé, avec BERNARDIN, Ecuyer, Sieur du Parc, son frère aîné, par Sentence du Bailliage de Caen, le 27 Septembre 1677, à prendre l'administration des biens de son père & de la Dame, sa mère, à charge de les nourrir & bien entretenir pendant leur vie. Il donna en fief six acres de terre, sises à Montigny, à NOEL & à LANFRANC DE PANTHOU, ses neveux, par acte passé devant les Notaires de Hamars, le 15 Décembre 1694. Il épousa, par contrat passé devant les Tabellions dudit lieu, le 27 Mai 1675, *Marie le Roy*, fille de *Nicolas*, Sieur de la Croix, & d'*Elisabeth Baret*. Ils eurent

XI. BERNARDIN DE PANTHOU, Ecuyer, Sieur des Prez, qui épousa, par contrat passé devant le *Sénéchal*, Notaire d'Evrecy, le 17 Mars 1722, *Marguerite le Mercier*, fille de *René* & de *Françoise du Prey*. Ils eurent

XII. JEAN-BAPTISTE DE PANTHOU, Ecuyer, qui a épousé, par contrat du 21 Janvier 1764, *Marie - Anne le Bourgeois*, fille de *Nicolas* & de *Marie Briard*. De ce mariage il a eu OLIVIER, Ecuyer, né à Cheux le 22 Septembre 1766.

Les armes : de gueules, à 2 fasces d'argent, la première accompagnée de 4 croissants d'or.

‡ PANTIN, Famille une des plus anciennes de l'Anjou, limitrophe de la Bretagne. Si l'on en croit la tradition, elle tire son origine des anciens Seigneurs de *Pantin*, Paroisse & Châtellenie de la banlieue de Paris ; mais comme on ne peut parler avec certitude d'une transmigration faites en des temps si reculés, n'ayant d'ailleurs d'autres Titres que les apparences, nous n'en commencerons la filiation que depuis RAYMOND, le premier que l'on trouve établi en Anjou.

I. RAYMOND PANTIN, Chevalier, vivant en 1200, se croisa pour aller à la Terre Sainte au premier voyage du Roi SAINT LOUIS. Avant de partir il fit une fondation, à l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, pour la nourriture de deux Religieux, suivant un titre latin, passé la veille de la Saint-Michel 1247, par lequel les Religieux se chargeoient de prier Dieu pour lui & pour l'âme d'*Adèle de Beaumont-Bressuire*, sa femme, alors décédée, & pour ses trois enfans ; il est qualifié Chevalier dans cet acte, scellé de ses Armes. Il laissa de son mariage :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. GILLOT, marié à la Dame héritière de *Bournan*, dont la postérité prit le nom, & dont étoit descendu

THÉBAUD PANTIN, dit de *Bournan*, Seigneur de Champ-d'Oiseau, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Croissant en 1448, par RENÉ, Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il fit bâtir & fonda la Chapelle de Saint-Thébaud à Angers, où l'on voit encore plusieurs écussons de ses armés.

3. Et LUCE, qui épousa *Emery Chamailard*, Chevalier.

II. PHILIPPE PANTIN, Seigneur de la Hamelinière, rendit aveu de cette Terre en 1289 ; cet acte fait mention de ses prédécesseurs, de même nom, qui l'avoient possédée de tout temps avant lui : ce qui prouve que non-seulement RAYMOND PANTIN, son père, en étoit aussi Seigneur, quoiqu'il n'en prit pas la qualité dans le titre ci-dessus référé ; mais même qu'il y en avoit encore eu d'autres du nom de PANTIN, avant ledit RAYMOND, Seigneurs de la Hamelinière, Terre déjà décorée de fiefs & juridictions avec hommages nobles, comme il se voit par un aveu en extrait de la Terre de la Gallouère, rendu ladite année 1289 au Seigneur de Clifson, comme Seigneur de Champtoceaux. Suivant d'anciens *Mémoires*



il épousa, en 1256, *Nicole de Machecoul*, Dame de Boifrouault, fille d'*Olivier de Machecoul*, de laquelle vinrent :

1. RAYMOND, tué aux guerres de Sicile;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. EXULATE, mariée à *Guillaume*, Seigneur de *Goulaine*;
4. JEANNE, qui épousa *Emery d'Avoir*, Chevalier;
5. Et ALIETTE, Fille d'honneur de Madame Marie, Vicomtesse de Limoges, Duchesse de Bretagne; laquelle épousa dans la fuite *Robin*, Seigneur de *Coesme*.

III. GUILLAUME PANTIN, Chevalier, Seigneur de la Hamelinère, Landemont, Boifrouault, du Bois-Dessando, Gourville & autres lieux, épousa, 1<sup>o</sup> vers l'an 1300, *Marie d'Aubigné*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'*Aubigné*, & d'*Eléonore de Coesme de Lucé*; laquelle eut en dot la Terre & Fief du Breuil, en Saint-Florent, & 20 liv. de rente sur le péage de Rochefort. Il est qualifié Chevalier dans une transaction faite le mardi après *Judica me*, l'an 1304, entre Geoffroy Ourceau, Chevalier, & Jean de Gonnor, pour la succession du feu Vicomte de Gonnor, leur cousin germain. Il épousa, 2<sup>o</sup> *Baudouine de Clérembault*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Plessis-Clérembault, & de *Marie de la Plesse*. Du premier lit il eut :

1. RAYMOND, qui suit;
2. ALIETTE, qui épousa *Jean de Bouillé*, Seigneur de la Morlière.

Et du second lit vinrent :

3. OLIVIER, qui fut partagé à viage de la Terre de Boifrouault, suivant l'assise du Comte Geoffroy. Il embrassa le parti de Jean de Montfort contre Charles de Blois, & mourut sans postérité;
4. ARNAUD, Seigneur du Bois-Dessando, en Poitou, qualifié *Damoiseau*, marié avec *Comtore de Pompadour*, fille de *Ranulphe Hélié*, Seigneur de Pompadour, en Limousin, dont on ne connoît point la lignée;
5. Et PERRONNELLE, qui épousa *Geoffroy de Matheslon*, Seigneur de Lanchenaye, veuf de *Gillette de Parennes*.

IV. RAYMOND PANTIN, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de la Hamelinère, Landemont, Boifrouault, Gourville, du Breuil & autres lieux, rendit de bons services au Roi JEAN, pour lequel il fut tué à la bataille de Poitiers l'an 1356, laissant veuve, *Gillette de Montrelais*, sa femme, fille de *Renaud*, Seigneur de

*Montrelais*, & tante de *Hugues*, Cardinal de *Montrelais*, Chancelier de Bretagne, dit *le Cardinal de Bretagne*. Après la mort de son mari, elle se retira au Prieuré du Val-de-Morière, où elle mourut, en 1375, laissant pour enfants :

1. JEAN, qui suit;
2. OLIVIER, Abbé de Blanche-Couronne, au Diocèse de Nantes, qui fut nommé exécuteur testamentaire de *Gillette de Montrelais*, sa mère, en 1375;
3. AUFROY, Seigneur de Gourville, Ecuyer d'Ecurie du Roi de Sicile, qui s'est marié à *Jacquette de Maillé*, Dame en partie de Saint-Georges-du-Bois, dont il eut

JEANNE, Dame de Gourville, Fille d'honneur de la Reine de Sicile, & qui s'est mariée ensuite à *Philippe Taveau*, Baron de Mortemer.

4. HERMINE, première ou seconde femme de *Geoffroy de Vendôme*, Seigneur de Segré, en Anjou, vers 1360;
5. Et JEANNE, Dame de Landemont, mariée à *Guillaume de Beaumanoir*, Seigneur de Boisbilly, puîné de la branche des Seigneurs de *la Hardouinaye*, de la Maison de *Beaumanoir*, tige des Seigneurs & Marquis de *Lavardin*.

V. JEAN PANTIN, Seigneur de la Hamelinère, Boifrouault, du Boischandeau, du Breuil, &c., donna de son Domaine, à relever de lui, à devoir d'obéissance, comme homme pour son Seigneur, qui étoit en fief & juridiction, par acte passé après la Saint-Vincent de l'an 1378, & mourut vers l'an 1400. Il avoit épousé *Jeanne Barbotin*, fille de *Jean Barbotin*, & Dame de la Maison forte de *Barbotin* & de la Forêt-du-Parc, héritière d'une branche de la Maison d'*Ancenis*, descendue d'*Oderic d'Ancenis*, surnommé *Barbotin*, peut-être pour en avoir épousé l'héritière, frère puîné de *Guétenoc*, I<sup>er</sup> du nom, Sire d'*Ancenis*, lequel, étant vieux, se fit Moine à Marmoutiers, ayant eu pour fils *Mathieu Barbotin*, père d'autre *Mathieu Barbotin*, nommé entre les Chevaliers, témoins des donations que *Guétenoc*, II<sup>o</sup> du nom, Sire d'*Ancenis*, fit à l'Abbaye de Redon, l'an 1132, duquel étoit issu, par divers degrés de générations, ledit *Jean Barbotin*, Chevalier, Seigneur des lieux sus-mentionnés, mari de *Jeanne de la Muce*, & père de la susdite *Jeanne Barbotin*, laquelle étant veuve du Seigneur de *la Hamelinère*, se re-

maria avec *Jean*, Seigneur de *Charnacé*, Chevalier, Chambellan du Roi CHARLES VI & Gouverneur de Marseille, aussi veuf de *Raulette de Montalais*, & oncle de *Pierre*, Seigneur de *Charnacé*, dont il fera parlé dans la fuite. Les enfants de JEAN PANTIN & de *Jeanne Barbotin* furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. BLANDINE, que sa mère maria avec *Pierre*, Seigneur de *Charnacé* & de *Gallines*, Chevalier, fils d'autre *Pierre*, frère puîné du fufdit *Jean de Charnacé* & son héritier. De cette alliance fortit autre *Pierre*, Seigneur de *Charnacé*, Chevalier, qui époufa *Catherine de Teflé*; lequel vendit & transporta à Noble PIERRE PANTIN, Ecuyer, Seigneur de *Boifrouault*, tout ce qui pouvoit compéter & lui appartenir en Bretagne, à caufe de la fuccellion de Dame *Jeanne Barbotin*, leur aïeule commune, pour la fomme de 1,100 écus d'or, par tranfaction en date du 5 Octobre 1446;
3. Et GILLETTE, mariée, 1° à *Yvon de la Porte*, Seigneur de *Sermont*; & 2° à *Jean de Garguezalles*, Seigneur de *Coulaines*, Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII.

VI. PIERRE PANTIN, Seigneur de la *Hamelinière*, Landemont, *Boifrouault*, du *Boifchandeau*, du *Breuil*, la *Chauflaire*, &c., fut quelque temps fous la tutelle de *Geoffroy de Vendôme*, fon oncle. Il unit la Seigneurie de *Barbotin* à celle de la *Hamelinière*; eft compris entre les Chevaliers Bacheliers qui rendirent de bons fervices au Roi CHARLES VII, & eft auffi mentionné dans la réformation de 1427, parmi la Nobleffe de la Paroiffe de *Mouzellon*, en l'Evêché de *Nantes*. Il époufa, 1° en 1414, *Marguerite Garnier* (d'une Maifon d'ancienne Chevalerie), fille de *Maurice Garnier*, Seigneur de la *Barillère*, & de *Catherine de Rochereul*; & 2° *Guillemette de Viefque*, fille de *Thibaud*, Seigneur de *Viefque* & de la *Chaffeloire*, & de *Jeanne de Saint-Aignan*. Le Roi CHARLES VII lui accorda le droit de fortification, en 1433, ce qui fut ratifié par *YOLANDE*, Ducheffe d'Anjou, en 1434. Il mourut, vers 1440, laiffant du premier lit :

1. PIERRE, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur de *Gras-Mouton*, lequel fut partagé, à viage, de la *Terre de Boifchandeau* en 1456. Il fut un des 50 hommes d'Armes, à la double paye de la Garde du Corps de FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, dès 1460 (& il étoit encore en 1480), en-

tre lefquels étoient les plus brillants noms & qualifiés Seigneurs de la Province, la plus grande partie étant ou Chevaliers de l'Ordre de l'Hermine, ou Chambellans, ou Grands Fauconniers, ou Grands Veneurs, ou Grands Maîtres de l'Artillerie, ou Capitaines de toutes les Villes & Châteaux de la Province. Ledit JEAN PANTIN fut fait auffi Capitaine du Château de *Cliffon*, en Novembre 1477, à la place de *Raymond de Boiffy*, qui fut fait Capitaine & Gouverneur du Comté de *Montfort*. Il mourut fans laiffer de poftérité de *Guillemette de Prégéau*, fa femme, fille du Seigneur de *Loifelinière*, près de *Cliffon*;

3. JEANNE, dite *l'aînée*, fuccellivement Fille d'honneur de Madame MARGUERITE D'ORLÉANS, Comteffe d'Etampes & de *Vertus*, mère du Duc FRANÇOIS II, qui lui donna fa maifon en la ville de *Nantes* à perpétuité, pour en jouir par acte du 20 Novembre 1465. Cette Princeffe étant morte, le 24 Avril 1466, elle paffa en la même qualité de Fille d'honneur au fervice de MARGUERITE, Ducheffe de Bretagne, première femme du Duc FRANÇOIS II, qui lui fit auffi don durant fa vie de 80 liv. de rente, monnaie de Bretagne, par fes Lettres du 5 Mai 1467. Elle époufa *Alain de Lefcaroux*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie du Duc, comme il appert, par actes du 20 Septembre 1474 & du 8 Février 1481. Elle mourut fans enfans;
4. BÉATRIX, qui époufa *Guillaume de la Motte*, Seigneur de *Bourgirard* & de *Longlée*.

Et du fecond lit vint

5. JEANNE, dite *la Jeune*, auffi fuccellivement Fille d'honneur de MARGUERITE, Ducheffe de Bretagne, qui, par fon testament du 22 Septembre 1469, lui donna 200 écus neufs, auffi bien qu'à *Jeanne de Coëtlogon*, fa compagne. Cette Princeffe étant morte peu de jours après, le Duc FRANÇOIS II, fon mari, prit une feconde alliance, en 1471, avec *Marguerite de Foix*, auprès de laquelle il plaça ladite JEANNE PANTIN, en la même qualité de Fille d'honneur. Elle époufa, par contrat du 14 Mai 1438, *Edouard de Goulaine*, Seigneur de la *Berruère*, frère de *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Goulaine*; & père de *Marguerite de Goulaine*, Dame de la *Berruère*, qui époufa *Guillaume de Sefmaifons*, Seigneur de la *Sauzinière*.

VII. PIERRE PANTIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Hamelinière*, la *Chauflaire*, *Boifrouault*, du *Boifchandeau*, *Gras-Mouton*, la *Verrie*, &c., fut Capitaine & Gouverneur, pour le

Roi Louis XI, du Château de Saint-Florent-Je-Vieil-sur-Loire le 13 Décembre 1465. Il avoit épousé, vers 1450, *Catherine de Savonnières*, fille de *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bretesche, &c., Chevalier, & de *Jeanne de Saro*, laquelle eut 40 liv. de rente en partage, & la tierce partie de la grande dime de Champtoceaux. Sa tante, *Marie de Savonnières*, femme de *Jean Buor*, Chevalier, lui ayant fait un don, elle en composa avec *Jean*, son frère aîné, pour la somme de 200 écus d'or neufs, & lui en donna quittance le 7 Juillet 1458. PIERRE PANTIN fit son testament le 1<sup>er</sup> Mars 1469, par lequel il légua, entr'autres choses, à Jean de Cheverue, son page, deux de ses palefrois. Ses enfants furent :

1. PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Boifrouault, vivant en 1484, suivant l'extrait du registre de la Chancellerie de Bretagne, commençant le 1<sup>er</sup> d'Octobre de l'an susdit, dans lequel il se voit un mandement du Duc FRANÇOIS II, adressé à plusieurs hommes d'armes, entre lesquels étoit PIERRE PANTIN, Seigneur de Boifrouault, de se transporter au Loroux-Bottereau, pour sûreté de la Place, avec leurs Archers, Coutilliers, Pages, Arbalétriers & Jufarniers. Il fut depuis tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, l'an 1488, sans avoir été marié;
2. GUILLAUME, Seigneur de la Hamelinière, Landemont, la Chauffaire, la Boiffière, Gras-Mouton, la Verrie, la Fremondièrre, &c., qui s'est marié, par contrat du 25 Janvier 1478, à *Patrice Gouy*, fille & héritière de *Syvestre*, Chevalier, Seigneur du Brandais, & de *Françoise de Sefmaisons*: il mourut sans enfants;
3. JACQUES, qui suit;
4. HARDI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, qui fut tué au siège de Rhodes en 1480;
5. CHARLES, destiné aussi à être Chevalier de Rhodes, par le testament de son père. Il fut Seigneur de Gras-Mouton par usufruit, & mourut sans alliance en 1531;
6. MARIE, qui épousa *François Delbieft*, Chevalier, Seigneur de Thuaré, mort en 1503, trisaïeul de *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus, Baron d'Avaugour;
7. CATHERINE, qui s'est alliée à *Eonnet des Salles*, Seigneur dudit lieu & de la Guère: ils font morts sans enfants;
8. RENÉE, qui s'est mariée à *Rolland le Prestre*, Ecuyer, Seigneur de la Thébaudière, Jugeur des Seigneurs de la Lohière, tige

des Seigneurs de *Lezonnet*, Marquis de *Châteaugiron*;

9. JEANNE, qui épousa *Guillaume de Muçillac*, Seigneur de Vaujouer, Capitaine du Château de l'Isle;
10. Et MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 13 Avril 1483, à *Robert Gautron*, Seigneur de la Porte, puîné de la Maison du *Fleffis-Gautron*, tige des Marquis de *Robien*; 2<sup>o</sup> à *Guillaume Chenu*, Seigneur de Soucheureau; & 3<sup>o</sup> à *Jean le Gay*, Seigneur de la Bouère & de la Guimonière.

VIII. JACQUES PANTIN, Seigneur de Boifrouault par usufruit, succéda aux Seigneuries de la Hamelinière, Landemont, la Chauffaire, la Boiffière, Gras-Mouton, la Fremondièrre, la Verrie, &c., par la mort sans enfants de GUILLAUME PANTIN, son frère aîné. Il épousa *Marie des Salles*, Dame des Salles & de Lauvinière, en Mésanger, de la Guère, près d'Ancenis, & de la Chevalerie, en Couffé, devenue aussi héritière de la Maison, par la mort sans hoirs de *Charles*, Seigneur des Salles & de la Guère, son frère. Elle étoit fille d'*Eonnet*, dit aussi *Raymonet des Salles*, Seigneur des Salles & de la Guère, un des 50 hommes d'armes à la double paye de la Garde du Corps du Duc FRANÇOIS II, & d'*Annette Gerbaud*, Dame de la Gerbaudière, la Chevalerie & Lauvinière. Ledit JACQUES PANTIN mourut le 12 Février 1497, laissant pour enfants :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOISE, Religieuse & Prieure de l'Abbaye du Perray;
3. Et GILLONNE, mariée, par contrat du 4 Janvier 1512, à *Pierre Prézeau*, Seigneur de Loifelinière, la Guilletière, la Roche & Belle-Rivière.

IX. JEAN PANTIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Hamelinière, Landemont, la Chauffaire, la Boiffière, Boifrouault, la Guère, des Salles, la Fremondièrre, Gras-Mouton, la Verrie, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, par contrat du 26 Juillet 1515, *Renée de la Roche de Coron*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche de Coron & de la Boulaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Mathurine le Roux de la Roche des Aubiers*; celle-ci, fille de *Louis le Roux*, Seigneur de la Roche, des Aubiers, & de *Jeanne d'Aubigné*. De ce mariage vinrent :

1. HARDOUIN, qui suit;

2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de la Guère, rapportée ci-après;
3. JEANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à Jean du Coing, Seigneur dudit lieu, la Frémoire & du Pleffix-Mouffard; & 2<sup>o</sup> avant 1569, à noble homme Hugues de Gaffion, Seigneur du Pontet, Gouverneur des Ville & Château de Nantes, grand-oncle du Maréchal Jean de Gaffion, & chef de la branche de Gaffion, établie en Poitou, & dont il ne reste plus que deux filles;
4. CATHERINE, qui épousa, par contrat du 8 Août 1540, noble & puissant Jean de Brie, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Sorinière, Fesle & la Houffaye, veuf de François de Mathefelon, dont des enfants. Voy. BRIE DE SERRANT;
5. Et ROSE, qui s'est mariée, par contrat du 8 Avril 1541, avec noble Jean le Meignan, Ecuyer, Seigneur de l'Écorse.

X. HARDOUIN PANTIN, qualifié noble & puissant Seigneur de la Hamelinrière, Landemont, la Chauffaire, la Boiffière, des Salles, Gras-Mouton, la Fremondière, &c., comparut, en qualité d'homme d'armes, aux assemblées du ban & arrière-ban, montres & revues des Nobles du Comté de Nantes, en date des 4 Mai 1528, 15 Mai 1536 & 28 Avril 1537, & mourut le 28 Février 1539, âgé de 24 ans. Il avoit épousé Marie de Cierzay, Dame dudit lieu & du Boisboudard, fille unique & héritière de Louis, Seigneur de Cierzay, Chevalier, & de Jeanne Pierre de la Roche-Boiffeau: celle-ci fille de Jean, Seigneur de la Roche-Boiffeau, & de Louise de la Béraudière. Elle décéda le 19 Juin 1544, laissant de son mariage :

1. HARDI, qui suit;
2. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée, par contrat du 28 Octobre 1544, à Bonaventure Chauvin, Baron de la Muffe & de Ponthus, Banneret de Bretagne, Chambellan du Roi HENRI II. Ils sont aîeuls de David (tige des Marquis de la Muffe) & de Marguerite de la Muffe, femme d'Olivier de Saint-Georges, Marquis de Vérac, & eut postérité. Voy. SAINT-GEORGES DE VÉRAC.

XI. HARDI PANTIN, qualifié haut & puissant Seigneur de la Hamelinrière, Landemont, la Chauffaire, la Boiffière, Gras-Mouton, la Verrie, la Fremondière, la Cassemichère, Chevreaux, les Navinaux, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant des Gendarmes du Duc de Nevers, fut fait depuis Capitaine & Gouverneur du Château de Touffou, près

de Nantes, par Lettres du Roi HENRI III, du 18 Janvier 1576, & décéda le 29 Mai 1580. Il avoit épousé, par contrat du 2 Novembre 1561, Isabelle du Coing, Dame dudit lieu, la Frémoire & du Pleffix-Mouffard, fille aînée & héritière de Jean, Seigneur du Coing, &c., & de JEANNE PANTIN. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. PERRINE, Dame de la Chauffaire & du Fief des Salles, en Saint-Géréon, qui épousa, en 1582, Olivier du Vau, Seigneur de la Bretèche & de Millé;
3. MARGUERITE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à Robert le Gay de la Fautrière, Seigneur de la Gafnerie, puîné des Vicomtes de Sorges; & 2<sup>o</sup> à Madelon de Brie, Chevalier, Seigneur de la Renaudière, du Feu & de la Châtellenie de la Barbotière, près de Laval, puîné de la Maison de Brie de Serrant;
4. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à Jean Moreau, Ecuyer, Seigneur de la Sauffaye & de la Brelandière, Gouverneur d'Oudon; elle est morte sans enfants.

XII. LOUIS PANTIN, qualifié haut & puissant Seigneur de la Hamelinrière, Landemont, la Chauffaire, la Boiffière, le Coing, la Frémoire, Gras-Mouton, la Verrie, la Fremondière, les Navinaux, le Pleffix-Mouffard, &c., Enseigne des Gendarmes du Duc de Mercœur, épousa, par contrat du 4 Juillet 1587, Susanne de Beaucé, Dame du Pleffis-Beaucé, Beauvais, Bourgbarré, &c., fille aînée & principale héritière de Jean de Beaucé, Seigneur du Pleffis-Beaucé, des Fontenelles, du Ricord, du Désert, & de Jacqueline de la Bouexière, de la Maison de Ducé; celle-ci fille de Jean, Seigneur de Ducé, & de Marguerite de Saint-Amadour, fille de Guy, Seigneur de Saint-Amadour, & de Jacqueline de Malestroit. Il en eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. AUFRAY, Seigneur de la Chauffaire & de la Boiffière par usufruit, mort sans alliance en 1631;
3. JACQUELINE, mariée, par contrat du 5 Septembre 1609, à René du Bois, Seigneur d'Erbonne & de la Grange;
4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 7 Août 1609, à François, Seigneur de Juigné, de Laubinaye, du Parvy & de Parvilly;
5. Et SUSANNE, mariée, par contrat du 13 Avril 1610, à Hector de la Cour, Seigneur du Pleffis-Bellière, du Bois-Garnier, du Fresne & de Rablay.

XIII. CLAUDE PANTIN, qualifié haut &

puissant Baron de la Hamelinière & de Landemont, Châtelain du Coing, du Vau-de-Denée & du Pleffix-Mouffard, Seigneur de la Frémoire, Gras-Mouton, la Frémondrière, les Navinaux, le Pleffis-Beaucé, les Fontenelles, le Ricord, le Désert, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat du 11 Octobre 1622, *Marie de la Croffonnière*, Dame du Vau-de-Denée, Cossé & Mozé, fille unique & héritière de *Charles*, Seigneur de la *Croffonnière*, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie de Sévigné*; celle-ci fille de *Joachim*, Baron de *Sévigné* & d'Olivet. Leurs enfants furent :

1. SAMUEL, qui fuit;
2. MARIE, qui a épousé, par contrat du 2 Juin 1652, *Guy des Vaux de Levaré*, Chevalier, Seigneur de Loreffc & de Saint-Victor;
3. Et ELISABETH, qui s'est mariée, par contrat du 17 Août 1656, à *François de Chérité*, Chevalier, Seigneur de Voifins & de Soullé-puy.

XIV. SAMUEL PANTIN, qualifié haut & puissant Marquis de la Hamelinière, Baron de Landemont, Châtelain du Coing, du Vau-de-Denée & du Pleffis-Beaucé, Seigneur de Cossé, Mozé, Gras-Mouton, la Frémoire, le Pleffix-Mouffard, les Navinaux, le Ricord, le Désert, les Fontenelles, &c., servit le Roi dans l'Armée de Flandre, commandée par le Prince de Condé, en qualité de Volontaire, avec deux Gentilshommes auprès de lui, train & équipage, suivant deux certificats: l'un du Maréchal de Gramont, & l'autre du Seigneur du Pleffis-Bellière, Maréchal de Camp, en date du 7 Septembre 1648, & fut fait Capitaine de Chevaux-Légers en 1652. Il épousa, le 7 Février 1664, *Madeleine de Bidé*, Dame de Ranzay, laquelle, devenue veuve, se maria à *Gabriel de Beauvau*, Marquis du Riveau. De son premier lit elle eut :

1. SÉBASTIEN-PHILIPPE, Marquis de la Hamelinière, Officier de Dragons, tué en Allemagne par un Capitaine de Hussards qu'il avoit fait son prisonnier & qu'il avoit oublié de désarmer, en Septembre 1693;
2. CHARLES, dit le *Chevalier de la Hamelinière*, Garde de la Marine, sur qui fut vendue, par décret, la Terre de la Hamelinière, possédée par ses ancêtres, depuis les temps les plus reculés. Il est mort en 1720, sans laisser de postérité de *Renée du Mortier*, son épouse, fille aînée & héritière d'*Honorat du Mortier*, Chevalier, Seigneur de la Ruchefnière, & de *Renée de la Poëze*;

3. HARDI-FRANÇOIS, qui fuit;
4. MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle de la Hamelinière*, Fille d'honneur de Madame la Princesse de Conti, & morte sans alliance en 1703;
5. Et ANNE, dite *Mademoiselle de Landemont*, qui a été mariée.

XV. HARDI-FRANÇOIS PANTIN, qualifié haut & puissant, dit le *Baron de Landemont*, Brigadier des Mousquetaires de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service avec pension, est devenu Marquis de Lignièrès & Baron des Vaux, ayant succédé au Marquis de *Char-nacé*, son cousin. Il épousa, au mois d'Août 1724, Dame *Madeleine-Elisabeth Subleau de la Mauvaisinière*, fille de Messire *Louis Subleau*, Chevalier, Seigneur de la Mauvaisinière, & de Dame *Anne-Charlotte de Ricouart*. Il est mort, le 5 Août 1736, âgé de 61 ans, laissant de son mariage :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui fuit;
2. CHARLES-FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Landemont*, Enseigne des Vaisseaux du Roi au Département de Rochefort;
3. JACQUES-HARDI, dit l'*Abbé de Landemont*;
4. MADELEINE-JULIE, mariée, au mois d'Août 1751, à *Charles-Ascension de Ricouart*, Chevalier, Conseiller au Parlement de Paris, son cousin dont des enfans. Voyez RICOUART;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, dite *Mademoiselle de Landemont*.

XVI. LOUIS-ALEXANDRE PANTIN DE LANDEMONT, Chevalier, Seigneur de la Baronnie des Vaux, au Maine, né le 4 Février 1726, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bourgogne, a épousé, le 26 Janvier 1755, Dame MARIE-ANNE PANTIN DE LA GUÈRE, sa cousine au VII<sup>e</sup> degré, née le 30 Septembre 1737, rapportée ci-après. (Nous ignorons s'ils ont eu postérité.)

#### BRANCHE

##### des Seigneurs DE LA GUÈRE.

X. JEAN PANTIN, Seigneur de la Guère (fils puîné de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Hamelinière, &c., & de *Renée de la Roche de Coron*), fut partagé à viage, suivant l'affise du Comte Geoffroy, par HARDOUIN PANTIN, Seigneur de la Hamelinière, son frère aîné. Il épousa, le 20 Octobre 1553, *Antoinette de la Poëze*, Dame de l'Isle-Valin, fille de *François*, Seigneur de la *Poëze*, la Naulière, la

Bretèche, &c., & de *Perrine du Dan*, Dame de la Jonchère; laquelle, étant veuve, mère & tutrice de son fils, transigea, par acte du 20 Avril 1564, avec *HARDI PANTIN*, son neveu, Seigneur de la Hamelinière, pour la propriété de la Terre de la Guère, qu'il lui laissa, au moyen de quoi elle renonça à toutes les successions directes & collatérales échues, ou à échoir. *JEAN*, III<sup>e</sup> du nom, laissa pour fils unique,

XI. *HARDOUIN PANTIN*, Seigneur de la Guère, du Verger, de l'Isle-Valin, &c., qui épousa, le 9 Novembre 1581, Dame *Anne Chenu de Clairmont* (de la Maison des *Chenu*, Princes d'Yvetot, en Normandie), fille de *Jean Chenu*, Chevalier, Seigneur de Clairmont, Lendormière, Saint-Philbert, &c., & de *Mathurine de Breizel*; celle-ci fille de *Christophe*, Seigneur de la Seilleraye, & de *Catherine du Chaffault*. Leurs enfants furent :

1. *GILLES*, qui suit;
2. *ISABEAU*, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1603, à *Gilbert de Martel*, Chevalier, Seigneur de Palluau, la Naulière, la Pâtissière, &c.; & 2<sup>o</sup> à *Pierre du Breuil*, Chevalier, Seigneur de la Mauvaisinière, la Turmelière & Liré.

XII. *GILLES PANTIN*, Chevalier, Seigneur de la Guère, du Verger, l'Isle-Valin, &c., fut Capitaine de 100 hommes des Ordonnances du Roi & aussi de 150 hommes de pied français, au service des Etats de Hollande, Gouverneur des Ville & Château d'Ancenis en 1636. Le Roi *LOUIS XIII*, pour le récompenser de ses services, lui fit don de son droit de dixième des mines de Bretagne, pendant dix ans, en 1646, & décéda le 7 mars 1659. Il avoit épousé, le 26 Mars 1625, *Françoïse Laurens*, Dame de la Noë-Laurens, Passay & Léraudière, morte en 1681, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de la Noë-Laurens, & de Dame *Yvonne Charette*. Il en eut :

1. *JULIEN*, qui suit;
2. *CLAUDE*, Prieur de la Lande & de Saint-Amand;
3. *MICHEL*, dit *le Chevalier de la Guère*, Enseigne des Vaïsseaux du Roi, qui fut tué au siège de Candie le 25 Juin 1669;
4. *JACQUES*, tige de la troisième branche, rapportée ci-après;
5. *CLAUDE*, Lieutenant des Vaïsseaux du Roi & Capitaine d'une Compagnie;
6. Autre *JACQUES*, Chapelain des Châteaux d'Ancenis & de Varades;
7. *FRANÇOISE*, mariée, en 1651, à *Cosme de*

*Beauvau*, Seigneur de Bassé & de la Chabossière, Capitaine de Chevaux-Légers, aïeul de Madame la Marquise de *Montluc*;

8. *JEANNE*, Fille d'honneur de la Reine-Mère & Régente, *ANNE D'AUTRICHE*, en 1663, qui épousa *Claude le Rebours*, Chevalier, Seigneur de St.-Mard-sur-le-Mont, &c., depuis Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 14 Mai 1718, ayant eu des enfants. Voyez *REBOURS (LE)*, de Normandie;

9. *ELISABETH*, qui n'eut pas d'enfants de son mari, *Nicolas Boulleau*, Chevalier, Seigneur de Noëfil, petit-fils du Chancelier de Navarre de ce nom;

10. Et *CATHERINE*, qui s'est mariée au Seigneur de la *Levraudière*, & fut mère de la Comtesse de *Vincelles*, en Bourgogne.

XIII. *JULIEN PANTIN*, Chevalier, Seigneur de la Guère, la Noë, Passay, Léraudière, l'Isle-Valin, du Verger, &c., Doyen de la Noblesse des Etats de Bretagne, préféda, par élection, dans l'Ordre de la Noblesse, aux Etats de Vitry, en 1705. Il avoit épousé, le 24 Juillet 1652, *Françoïse Bonneau*, Dame de Preuil (de la Maison des Comtes de *Purnon*, en Touraine, Seigneurs de *Rubelles*, &c.), fille de *Jean Bonneau*, Seigneur de la Maison-Neuve, Preuil, la Marotière & Forzans, & de *Renée*, celle-ci fille de *François*, Seigneur de la *Noüe-Collin*, & de *Jeanne Gaultier de Launay*, fille de *Jacques Gaultier*, Seigneur de Launay, Conseiller au même Parlement. Ledit *JULIEN PANTIN*, sur le vu de ses titres, fut maintenu, lui & son fils aîné, en la qualité de *Chevalier*, & déclaré *Noble d'ancienne extraction*, par Arrêt de la Chambre de la Réformation de la Noblesse de Bretagne du 19 Août 1669. Sa femme décéda le 17 Juin 1703, & lui le 13 Octobre 1708, laissant pour enfants :

1. *JEAN-BAPTISTE-JOSEPH*, Comte de la Guère, filleul de Louis-Joseph, Duc de Vendôme, depuis Général des Armées du Roi, & de Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, depuis Duchesse de Savoie, dite Madame Royale. Il fut élevé Page du Roi, puis Enseigne de la Colonelle du Régiment Royal-Artillerie, & mourut à Paris, sans alliance, en 1695;
2. *CLAUDE*, dit *le Chevalier de la Guère*, Capitaine de Dragons dans Senneterre, qui fut tué au combat de la Marfaille le 4 Octobre 1693;
3. *JACQUES-PHILIPPE*, qui suit;
4. *FRANÇOIS*, aussi appelé *le Chevalier de la Guère*, Seigneur de Belle-Isle, Capitaine

d'Infanterie dans Froulay, qui s'est marié, en 1707, à *Urfule-Henriette de Goyon de Matignon*, fille de *Claude-Charles*, Comte de Marcé, Vicomte de Terchamp, & de *Claude-Henriette de la Muffe*, Baronne dudit lieu & de Ponthus. D'eux est issue

ELISABETH-CHARLOTTE-CÉLESTE-FRANÇOISE, mariée, le 23 Mai 1726, à *Charles-François d'Andigné*, dit *le Marquis d'Andigné*, Seigneur de Ribou, &c., ci-devant Chevalier de Malte. Voyez ANDIGNÉ.

5. Et MARIE-ANGÉLIQUE, Religieuse Urfuline à Ancenis, morte en 1715.

XIV. JACQUES-PHILIPPE PANTIN, Chevalier, Seigneur, Comte de la Guère, &c., mourut le 30 Octobre 1734. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 24 Juillet 1700, *Renée Gabart*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Rollieux, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Renée Martin des Hurlières*; & 2<sup>o</sup> le 5 Septembre 1713, *Jeanne-Guyonne Macé de la Roche*, Dame de la Pilardière, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Roche, aussi Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne-Françoise de Kergozou*. Du premier lit il a eu :

1. Un garçon, mort jeune;
2. Une fille, morte en bas âge.

Et du second lit vinrent :

3. PHILIPPE-AUGUSTE, qui suit;
4. PÉLAGIE, dite *Mademoiselle de la Guère*, morte jeune;
5. Et MARIE-ANGÉLIQUE, morte au berceau.

XV. PHILIPPE-AUGUSTE PANTIN, Chevalier, Seigneur de la Guère, &c., né le 29 Juin 1714, a épousé, 1<sup>o</sup> le 4 Octobre 1735, *Françoise de la Grée*, Dame de Briacé & de la Liottière, morte, le 17 Mars 1740, âgée de 33 ans, fille de *Louis de la Grée*, Chevalier, Seigneur de la Liottière, & de *Marie du Matz*; celle-ci fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, & de Dame *Marie de Montmorency*. Étant resté veuf, il a épousé 2<sup>o</sup> le 31 Décembre 1742, *Angélique Bouffineau*, Dame de Roualle & en partie des Hayes-Gasselin, fille de Messire *André Bouffineau*, Seigneur de la Pâtissière, & de Dame *Angélique des Cazeaux*. Du premier lit il a eu :

1. FRANÇOIS-PHILIPPE, né le 2 Mars 1740, mort le 15 dudit mois;
2. PÉLAGIE-ANGÉLIQUE, née le 23 Août 1736, morte le 22 Mai 1740;
3. MARIE-ANNE, appelée *Mademoiselle de*

*Briacé*, née le 30 Septembre 1737, mariée, le 26 Janvier 1755, à LOUIS-ALEXANDRE-PANTIN, Chevalier, Baron des Vaux, son cousin au VII<sup>e</sup> degré, rapporté ci-dessus;

4. MARIE-HENRIETTE, née le 5 Novembre 1738, morte le 4 Mai 1741.

Et du second lit sont sortis :

5. PHILIPPE-ANDRÉ, né le 13 Février 1746;
6. BERNARDIN-MARIE, né le 5 Juin 1747;
7. ANNE-ANGÉLIQUE, née le 10 Novembre 1743;
8. JULIE-FRANÇOISE, née le 4 Novembre 1744;
9. MARIE-RENÉE-HYACINTHE, née le 8 Novembre 1748;
10. Et MARIE-AIMÉ-ADELAÏDE, née le 9 Mars 1753.

### TROISIÈME BRANCHE, sortie de la précédente.

XIII. JACQUES PANTIN, Chevalier, Seigneur de la Villeraud (quatrième fils de GILLES, Chevalier, Seigneur de la Guère, & de *Françoise Laurens*), épousa *Louise Jacquolot*, Vicomtesse de la Motte, Dame de la Rouaudière, dont il eut

XIV. PIERRE PANTIN, qui, de Dame *Marguerite de la Thebaudaye*, sa femme, eut plusieurs enfants, entr'autres

XV. PIERRE-RENÉ PANTIN, Chevalier, Seigneur de la Rouaudière, qui a épousé, en 1728, *Marguerite-Marie-Paule Hay de Boutteville*, de laquelle il n'a que deux filles, non mariées en 1777.

Les armes : *d'argent, à la croix de sable, cantonnée de 4 molettes d'éperon à 5 rais de gueules*. Tenants : *deux Anges revêtus des émaux de l'écu*. Cimier : *une queue de paon, mirailée d'or, entre un vol banneret*. Cri de guerre : PANTIN, HARDI, EN AVANT. Devise : CRUX DUX CERTA SALUTIS.

PAPARIN, Famille originaire du pays de Forez. L'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 441, rapporte que PIERRE PAPARIN, dit de *Chaumont*, passa en Provence, & qu'après s'être signalé dans la profession des Armes, il se fit d'Eglise en 1570, & fut nommé par le Roi à l'Evêché de Gap, dont il prit possession en 1573;

JACQUES PAPARIN, son frère, Sieur de *Chaumont*, mérita du Roi des Lettres de noblesse, données au mois de Février 1578, & testa en 1580. Un de ses fils,

CLAUDE PAPARIN DE CHAUMONT, s'arrêta

auprès de l'Évêque de Gap, son oncle, qui le maria, en 1594, avec *Suzanne de Serre*, dont vint

CHARLES DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard & de Saint-Didier, qui commanda deux Compagnies d'Infanterie, l'une, dans le Régiment du Comte de Tallard, par Commission du 7 Septembre 1624, & l'autre, par celle du 8 Septembre 1635. Il fut commandé, en 1639, pour garder le Prince Casimir de Pologne, détenu dans la Citadelle de Sisteron. Il avoit épousé, en 1628, *Anne de Gaillard*, des Seigneurs de *Bellaiffaire*, de laquelle il eut

JOSEPH DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard & de Saint-Didier, qui fut maintenu dans sa noblesse le 3 Février 1668.

C'est ce que nous favons sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au chevron mi-parti d'or & d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'une coquille d'argent.*

PAPE DE SAINT-AUBAN. Cette Famille, originaire du Dauphiné, ne produisit ses titres en Provence, qu'à cause de la Terre d'Allan & de quelques autres domaines qu'elle avoit dans cette Province, lors de la recherche qu'on y fit de la Noblesse. Elle justifia alors qu'elle tiroit son origine de

I. JEAN PAPE, qui épousa *Catherine Aimar*, dont il eut

II. GUY PAPE, Seigneur de Saint-Auban & Co-Seigneur de Montclar, dont le nom est connu parmi les Savants & qui fut, sous les Princes Dauphins, Conseiller au Conseil Delphinal, & depuis, sous les Dauphins Rois, Président au Conseil érigé en Parlement, & Maître des Requêtes sous Louis XI, comme il est justifié par son Livre des *Décisions du Parlement de Grenoble*. Il fut envoyé Ambassadeur par ce Prince, étant encore Dauphin, au Roi CHARLES VII, son père, & au Pape NICOLAS IV. Il acquit la Seigneurie de Saint-Auban, au Diocèse de Gap, de Lancelot de Poitiers, le 29 Novembre 1439; testa en 1472, & laissa de *Louise Guillon*, son épouse,

III. FRANÇOIS PAPE, Damoiseau, Seigneur de Saint-Auban, qui s'est marié, en 1476, avec *Claude de Tholon-Sainte-Jalle*, dont vint

IV. PHILIBERT PAPE, Seigneur de Saint-

Auban, qui épousa *Claude de Béfignan*, & en eut

V. GASPARD PAPE, Seigneur de Saint-Auban, qui s'est marié, en 1545, avec *Blanche de Poitiers*, fille de *Jean*, Seigneur d'Allan, Condorcet, Ancezune, Montréal, &c., & d'*Alix de Lestränge*. Il eut Commission du Roi HENRI II, le 6 Juin 1652, de lever en Dauphiné une Compagnie de 300 hommes & de les conduire à Marseille. Il laissa, entr'autres enfants,

VI. JEAN PAPE, qui s'allia, en 1573, avec *Lucrece de Perez*, dont vint

VII. GUY PAPE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Auban, qui est mentionné dans le *Recueil des Plaidoyers*, chap. 124, par M. Expilly, Président à Mortier au Parlement de Grenoble. Il avoit épousé, en 1604, *Marie des Massues*, fille de *François des Massues d'Urre*, Seigneur de Vercoiran, Sainte-Euphémie, & Co-Seigneur de Châteaudouble, & de *Justine du Puy-Montbrun*. Leurs enfants furent :

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Vercoiran, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, par Commission du 12 Juillet 1630;
2. GUY, Seigneur de Sahune, qui commandoit un Régiment d'Infanterie en 1635; fut Brigadier de la Noblesse du Dauphiné, commandée, en 1640, pour le siège de Turin, & étoit Lieutenant-Colonel du Régiment de Lefdigières en 1642;
3. Et GASPARD, qui suit.

VIII. GASPARD PAPE épousa, en 1644, *Blanche de Périffol*, fille de *Samson*, Président à Mortier au Parlement du Dauphiné, dont vint

IX. SAMSON PAPE, Seigneur de Saint-Auban, de Sahune, Vercoiran, Sainte-Euphémie, Autanne, Allan, & Co-Seigneur de Béfignan, qui fut maintenu dans sa noblesse, par les Commissaires députés par le Roi en Provence, le 4 Juillet 1668.

C'est ce que nous favons sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la croix d'argent.* (*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. II, p. 442.)

PAPENBROECK (VAN), dans le Brabant : Famille ancienne & connue au Magistrat de Malines dès l'an 1385.

MARC VAN PAPENBROECK épousa *Marie Zéghers* dont il eut



JEAN VAN PAPENBROECK, qui, de *Marie Wouters*, son épouse, eut pour fils,

JEAN VAN PAPENBROECK, Chevalier, Conseiller au Souverain Conseil du Brabant, né à Bruxelles le 22 Novembre 1659, qui mourut le 7 Janvier 1706. Il avoit épousé, en 1684, *Anne-Marie-Catherine Fabri*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. JEANNE-MARIE-PÉTRONILLE, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685, morte le 17 Juillet 1724, qui épousa, par contrat du 4 Mars 1704, *Guillaume-François Gielis d'Hujoël*, Chevalier, Seigneur de Spormoy & Conseiller du Grand Conseil, &c., dont des enfans. Voyez GIELIS d'HUJOEL ;
2. Et ISABELLE-JACQUELINE VAN PAPENBROECK, née à Bruxelles le 24 Août 1700, & morte en 1750, veuve de *Jacques-Jean Pipenpoy*, son cousin au IV<sup>e</sup> degré, Echevin de Bruxelles, décédé le 31 Janvier 1732.

Les armes: *d'or, à six flanchis de gueules, 3, 2 & 1.*

PAPIN, en Picardie.

PHILIPPE PAPIN, Seigneur de Machy, Saint-Fourcy, & son fils, Mousquetaire du Roi, furent confirmés dans leur noblesse, attendu les Lettres de relief rapportées avec la vérification de celles de la Cour des Aides. (Voy. le *Nobiliaire de Picardie*, p. 401.)

Les armes: *d'azur, à 3 pommes de pin d'or.*

‡ PAPON, Famille originaire du Roannez. Le premier de ce nom, dont il soit fait mention, est

I. ROBERT PAPON, Seigneur du Fief noble de *Papon*, près de Cropière, qui, en 1330, étoit Grand Veneur de LOUIS I<sup>er</sup>, premier Duc de Bourbon & petit-fils de SAINT LOUIS. Ce ROBERT PAPON eut pour fils,

II. ODIN PAPON, qui fut Conseiller de ce LOUIS I<sup>er</sup>, Duc de Bourbon & Lieutenant Général du Roannez. Il laissa pour fils,

III. JACQUES PAPON, qui fut Secrétaire du Duc PIERRE, & Lieutenant Général du Roannez. Il eut de son mariage, avec sa femme, dont on ignore le nom,

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN, Conseiller du Roi à Montbrifon & son Procureur, qui s'est marié à *Jacqueline de Puy-Climaud* ;
3. ETIENNE ;
4. LOUIS, Trésorier de Notre-Dame de Montbrifon ;

Tome XV.

5. JACQUES ;
6. JEAN-GEORGES, Religieux de Cluny ;
7. 8. 9. & 10. CLAUDE, BÉRAUD, ODIN & PHILIPPE ;
11. 12. 13. & 14. ANTOINETTE, MARGUERITE, JACQUELINE & CATHERINE.

IV. PIERRE PAPON laissa pour enfants, de son mariage avec *Jeanne du Lac*,

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et PIERRE, dont la postérité s'est distinguée tant dans l'Epée que dans la Robe, & qui subsiste en Beaujolais ; mais nous n'avons pas les éclaircissements nécessaires pour en donner le détail.

V. JEAN PAPON, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Marcoux & de Goutelas, fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris, ensuite fait Chef de Justice du Forez, en 1545, par le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, & Lieutenant Général de Montbrifon, du Bailliage du Forez & du Roannez, jadis Cour Souveraine avant la Réunion à la Couronne du Comté du Forez ; il devint Maître des Requêtes de la Reine-Mère (CATHERINE DE MÉDICIS) ; rendit des services mémorables à la France pendant les troubles : on lui adressa des Mandements pour l'Assemblée de la Noblesse, & les Commissions pour commander, en qualité de Gouverneur, en l'absence de ceux qui étoient nommés aux Gouvernements du Beaujolais, Lyonnais & Forez, & illustra son nom par les nombreux & différens Ouvrages qu'il donna au Public, les plus remarquables sont, entr'autres, un *Recueil d'Arrêts* ; un *Commentaire latin de la Coutume du Bourbonnais*, & le *Parfait Notaire*. Par ces Ouvrages on voit qu'il étoit Savant dans tous les genres ; lui & les siens combattirent vaillamment contre les ennemis de l'Etat, qui commirent envers lui beaucoup d'hostilités, comme de brûler ses maisons & ses papiers ; de ravager ses biens ; de lier & rançonner ses enfans & ceux de sa Famille. (Voy. Moréri, ses Additions & Corrections, Edit. de 1732, au mot PAPON ; les *Décades* de M. Joubert en 1573, &c.) La réputation de ce savant homme étoit si bien établie, que des Auteurs même lui dédicoient leurs Ouvrages ; enfin HENRI III a fait voir le cas qu'il en faisoit, par des Lettres écrites & signées de sa main, notamment en 1576, par les assurances de sa plus grande protection, & HENRI IV la renouvela aux enfans, qu'il eut de son mariage avec *Marie Bizoton*, qui furent :

A a

1. MELCHIOR, qui fuit ;
2. ETIENNE, Seigneur de Buillon, Lieutenant Général & Criminel du Forez, qui est mort sans postérité ;
3. LOUIS, Seigneur de Marcilly, Prieur & Chanoine de l'Eglise Royale de Notre-Dame de Montbrison, qui se distingua dans les Belles-Lettres, par les Ouvrages & Traductions qu'il donna au Public ;
4. Et SIBYLLE, mariée 1<sup>o</sup> à *Michel Tounel* ; & 2<sup>o</sup> à *Gilbert Feydeau*, Seigneur de Rochefort, &c., Jurisconsulte & Châtelain de Moulins, dont postérité. Voy. FEYDEAU, septième branche.

VI. MELCHIOR PAPON, Seigneur de Marcoux & de Goutelas, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut substitué aux biens de son père, & la substitution de cette branche s'est étendue d'aîné en aîné. Du mariage de MELCHIOR avec *Jeanne du Verney*, vinrent plusieurs enfants, savoir :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. JEAN & ANTOINE, mentionnés ci-après ;
4. & 5. Autre JEAN & RENÉ-PHILIPPE ;
6. Et MARIE-FRANÇOISE.

VII. FRANÇOIS PAPON fixa seul l'attention de ses père & mère, qui suivirent l'exemple de JEAN PAPON leur père, en réitérant la substitution qu'il avoit faite en faveur de ses enfants ; il fut Seigneur de Goutelas, Marcoux, Matonge, Buillon & d'autres lieux, & eut de son mariage avec *Catherine Girard*,

Plusieurs enfants, morts au service, en qualité de Capitaines, les uns au siège de Chambéry ; les autres à la bataille de Castelnau-dary ;

EMMANUEL, qui fut Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Montbrison ;

FRANÇOIS, qui fuit ;

POMPONNE, mentionné après son aîné ;  
Et plusieurs filles.

VIII. FRANÇOIS PAPON, II<sup>e</sup> du nom, laissa pour enfant

FRANÇOIS, mort sans postérité portant le nom, & l'on croit cette branche éteinte.

VIII. POMPONNE PAPON (un des fils de FRANÇOIS, I<sup>er</sup> du nom), Seigneur de Trelins, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

IX. FRANÇOIS PAPON, Seigneur de Trelins, duquel est issue

N.... PAPON DE TRELINS, seule existante à Montbrison.

#### BRANCHE CADETTE.

VII. JEAN PAPON, I<sup>er</sup> du nom de sa bran-

che, fils de MELCHIOR, ainsi qu'ANTOINE, son frère, liés étroitement d'amitié avec la Maison de *d'Urfé*, vinrent s'établir en Auvergne, & y épousèrent *Anne & Renée du Ménial*. La postérité de JEAN n'existe plus ; mais d'ANTOINE PAPON & de *Renée du Ménial* naquirent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et JEANNE.

VIII. JEAN PAPON, II<sup>e</sup> du nom, a laissé, de son mariage avec *Anne Ladevie*,

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, Licencié en Droit Canon, Curé au Diocèse de Clermont ;  
Et plusieurs filles.

IX. JEAN PAPON, III<sup>e</sup> du nom, a eu de son mariage avec *Gilberte de Chalier*,

X. PIERRE PAPON DE RIOUX, Seigneur de Beaurepaire, établi en Bourbonnais, & qui s'est marié avec *Louise Bertrand de Fontviolent*. Il en a eu

Plusieurs enfants, qui sont dans l'Eglise, l'Epée & la Robe.

Les armes : *d'or, à la croix d'azur ; au chef denché de gueules.* (Voy. l'*Abbrégé méthodique du blason*, par le Père Ménéstrier, Jésuite.)

(Les Lettres de confirmation de Noblesse accordées à cette Famille en 1594 ; les Arrêts de maintenue en 1667 & 1670, & les tombeaux de cette Famille, que l'on voit dans les principales Eglises de Crozet, en Roannez, de Montbrison & de Marcoux, en Forez, en prouvent la noblesse.)

PARABÈRE. Voyez BAUDÉAN.

PARAGE. Le Gentilhomme de *Parage* signifioit autrefois un *Gentilhomme de par son père*, & celui-là pouvoit être fait *Chevalier*. Celui au contraire qui étoit fils d'une mère *Gentillefemme* & d'un père *Villain*, ne pouvoit pas parvenir à la Chevalerie, quoique cependant il fut Gentilhomme & pût tenir Fiefs. Ainsi Montrelet, vol. I, chap. 57, dit que *Jean de Montagu* étoit né dans la Ville de Paris, qu'il étoit fils de Madame *Girard de Montagu*, & qu'il étoit *Gentilhomme de par sa mère* ; ce qui, avec le chap. 130 des *Etablissements de Saint Louis*, & le chap. 45 des *Coutumes du Beauvaisis*, par Beaumanoir, est une preuve que la noblesse de *par les mères* avoit lieu à Paris comme dans tout le reste du Royaume.

\* PARAY-LE-FRÉSIL, Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, qui fut démembrée du Duché de Bourbonnais par ANNE DE FRANCE, & donnée, par échange d'autres Terres, à *Claude de Popillon*, son Chancelier, que sa fille porta en mariage à N.... *de Villars*, qui fut père de *Claudine de Villars*, Dame de *Paray*, qui s'est mariée à *Guillaume de la Platière*, Seigneur de Chevroux. De cette alliance naquit *Edmée de la Platière*, laquelle eut la Baronnie de *Paray*. Elle épousa, le 26 Juillet 1639, *François d'Estutt*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Tracy, en Nivernais, issu de *Gauthier d'Estutt*, Gentilhomme Ecossois, qui vint en France en 1422, en qualité d'Officier de la Garde Ecossoise du Roi CHARLES VII. *Edmée de la Platière* fut mère de *François d'Estutt*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Paray*, qui s'est marié, le 11 Août 1686, à *Catherine-Charlotte de la Magdelaine de Ragny*, dont naquit, entr'autres enfants, *Antoine d'Estutt*, Comte de Tracy, &c. Voy. ESTUTT, ou STUTT DE TRACY.

PARC (DU), Ecuier, Sieur du *Mesnil, des Crefnays*, &c., en Normandie, Election de Valognes; Famille qui porte: *d'or, à 2 fasces d'azur, accompagnées de 9 merlettes de gueules, 4, 3 & 2.*

PARC DE BOISRENOUF (DU), Ecuier, Sieur dudit lieu; Famille des mêmes Province & Election, qui a pour armes: *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent.*

PARC DE LOCMARIA (DU), Maison des plus anciennes & des plus distinguées de la Province de Bretagne, dont il est parlé avec éloge dans les *Histoires de Bretagne*, par Dom Lobineau & d'Argentré, & dans l'*Hist. du Connétable du Guesclin*. Tous ceux de ce nom ont suivi la profession des Armes, & étoient Seigneurs d'une Terre considérable qui porte le nom de *du Parc*, & qui est composée d'un Château & d'une Châtellenie. Suivant Dom Lobineau, dans la *Vie du Comte de Blois*, cette Maison est issue de celle de *Bretagne*, & elle a pour auteur *Guillaume d'Avaugour*, tige des Seigneurs DU PARC; mais la filiation suivie ne remonte qu'à

I. ALAIN, Seigneur DU PARC, I<sup>er</sup> du nom, vivant, en 1270, avec *Agnès de Coëtmen*, son épouse, & qui eut pour fils,

II. ALAIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DU PARC,

qui s'est marié à *Judith de Beaumanoir*, dont il eut

III. THOMAS DU PARC, qui épousa *Macée de Mauny*. De cette alliance vint

ALAIN, qui suit.

Il y a apparence qu'ALAIN, II<sup>e</sup> du nom, est encore (mais on n'en a point la preuve) MAURICE DU PARC, lequel fut un des 30 Champions que le Sire de *Beaumanoir* choisit pour son combat de 30 Bretons contre 30 Anglais, en 1351. Ce MAURICE DU PARC étoit Ecuier & Chambellan de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & dans le temps qu'il étoit Capitaine de Quimper & Garde de Cornouailles, il avoit prêté 10,000 écus à son maître, & quelque temps après il lui remit généreusement la moitié de cette somme, pour lui aider à payer sa rançon; mais Charles le paya peu à peu, & dans les ordres qu'il donnoit pour le faire payer, il rendoit toujours justice à sa générosité: c'est un fait rapporté par Dom Lobineau, dans le prem. vol. de son *Hist. de Bretagne*. On croit que c'est ce même MAURICE DU PARC qui, sous le règne de Jean, IV<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, dit *le Conquérant*, conduisit, en 1372, avec Alain de Beaumont, l'aile gauche de l'Armée de Bertrand du Guesclin, qui battit celles des Anglais.

IV. ALAIN DU PARC, III<sup>e</sup> du nom, connu dans les *Hist. de Bretagne*, dans l'*Hist. de Bertrand du Guesclin* & dans les Rôles de la Chambre des Comptes de Paris, aux années 1350, 60 & 1369, en l'un desquels il est qualifié *Chevalier*, fut un des 52 Seigneurs qui, en 1350, suivirent le Connétable du Guesclin dans toutes ses expéditions. Il eut, de *Plessou de Bloffac*, son épouse,

V. ROBIN, Seigneur DU PARC, qui se maria avec *Jeanne de Ploeuic*, dont vinrent:

JEAN, qui suit;

Et MARIE, qui épousa N.... *le Champion*, Seigneur de Caimbie.

VI. JEAN DU PARC, I<sup>er</sup> du nom, épousa *Isabeau de Langourla*, de laquelle vinrent:

GUILLAUME, qui suit;

Et JEANNE, qui s'est mariée à *Jean le Vicomte*, Seigneur de Pengully.

Dom Lobineau fait mention, sous l'an 1416, d'un HENRI DU PARC, qui fut grand & premier Chambellan du Duc Jean, V<sup>e</sup> du nom. Le même HENRI fut envoyé, en 1420, en Ambassade vers le Dauphin de France,

depuis Roi, sous le nom de CHARLES V. — Dans la Ligue que les Seigneurs du Duché de Bretagne firent contre les Penthièvre, un DU PARC étoit du nombre.

VII. GUILLAUME DU PARC eut de *Jeanne de Coëtgoureden*, son épouse, entr'autres enfants,

VIII. JEAN DU PARC, II<sup>e</sup> du nom, qui fut père, par sa femme, *Perronnelle de Lefverfault*, de

IX. FRANÇOIS DU PARC, Chevalier, Seigneur de Locmaria, qui s'est marié à *Claude de Bois-Eon*, Dame du Guérand, fille aînée & héritière de *Perceval*, Seigneur du Guérand, & d'*Aliette*, fille de *Maurice de Ploësquellec*, Seigneur de Bruillac, & de *Vincente de Rohan*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Keranroux*, &c., rapporté ci-après ;
2. MAURICE, mort garçon ;
4. JEANNE, qui époufa N...., Seigneur de *Mezzerneau* ; elle est morte sans enfants ;
5. Et GABRIELLE, qui s'allia, en 1588, à *René de Saint-Pern de Ligouyer*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Champalaune, dont postérité. Voy. SAINT-PERN DE LIGOUYER.

X. CLAUDE DU PARC, Seigneur & Marquis de Locmaria, dans l'Évêché de Tréguier, & du Guérand, dans la Paroisse de Plouégat, en Basse-Bretagne, époufa, 1<sup>o</sup> au mois d'Août 1575, *Jeanne de Saint-Amadour* ; 2<sup>o</sup> *Julienne du Drefnay* ; & 3<sup>o</sup> *Marie de Kerguézay*. Du second lit il n'a eu que

XI. LOUIS DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guérand, Capitaine de l'arrière-ban de la Noblesse de l'Évêché de Tégulier, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Rieux, Gouverneur de Guingamp, qui se maria, en 1506, à *Françoise*, Dame de *Coëtrédrez* & de *Kéradennec*, fille & seule héritière de *Pierre*, Seigneur de *Coëtrédrez*, du *Drefnay* & de *Kéradennec*, dont vinrent :

1. VINCENT, qui suit ;
2. GABRIELLE, qui s'est mariée à N...., Seigneur de *Kerguézay* & *Kergomar*, aujourd'hui représentée par MM. de *Goës-briand* ;
3. Et CLAUDE, qui s'est mariée au Seigneur du *Cosquer*, de *Barac'h* & de *Rosambo*, ancien Premier Président du Parlement de Paris.

XII. VINCENT DU PARC, Marquis de Loc-

maria & du Guérand, Seigneur de *Coëtrédrez*, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, présida la Noblesse aux Etats de Bretagne en 1653. Il obtint, en Mars 1637, des Lettres de *Marquifat* & d'annexe de plusieurs Terres à celle du Guérand : la vérification s'en fit au Parlement, le 15 Janvier 1639 ; à la mort du Cardinal de Richelieu, il commandoit les Gendarmes, & sa Brigade étoit toute composée de Gentilshommes, & étoit Conseiller dans tous les Conseils d'Etat & Privé de S. M. Il époufa *Claude de Névet*, fœur de *Jean*, Baron de *Névet*, & fille de *Jacques*, Baron de *Névet*, & de *Françoise de Tréal*, Dame de *Beaubois*. Il en eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JOSEPH-GABRIEL, appelé le *Comte de Locmaria* ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE. Ces deux derniers font morts sans alliance.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans les Trois-Évêchés, est mort le 14 Octobre 1709, connu d'un chacun pour avoir toujours été honorable dans sa dépense, pour son assiduité & son application au service, pour son désintéressement, & enfin par la valeur & la prudence qu'il a fait paraître dans toutes les occasions de guerre où il s'est trouvé. Il avoit époufé *Marie-Renée-Angélique de Larlan de Kercadio de Rochefort*, morte le 3 Mai 1736, s'étant remariée, le 10 Janvier 1725, avec *Henri-François de Lambert*, Marquis de *Saint-Bris*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de la Ville d'*Auxerre*. Voyez LAMBERT, en Angoumois, &c. De son premier lit elle a eu pour fils unique,

XIV. JEAN-MARIE-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guérand, qui mourut sans alliance à Paris, le 2 Octobre 1745, âgé de 37 ans : en lui s'est éteinte la branche aînée.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE KERANROUX, &c.

X. FRANÇOIS DU PARC (frère de CLAUDE), Seigneur de *Lefverfault* & de *Keranroux*, époufa *Françoise de la Forest*, Dame de *Keranroux*, dont il eut, entr'autres enfans,

- RENÉ, qui suit ;  
Et PIERRE, Seigneur de *Penanec'h*.

XI. RENÉ DU PARC, Seigneur de Keranroux, épousa *Renée le Cardinal*. Elle étoit veuve en 1637, & fut mère de

XII. FRANÇOIS DU PARC, Seigneur de Keranroux, qui s'allia avec *Marie de Clifson*, dont il eut :

OLIVIER, qui suit ;

Et CLAUDE, rapporté après son aîné.

XIII. OLIVIER DU PARC, Seigneur de Lezerdaut, Capitaine de Dragons, avoit épousé *Jeanne-Françoise de Kermel*, & mourut à Paris sans enfants.

XIII. CLAUDE DU PARC, devenu l'aîné, par la mort de son frère, épousa *Charlotte Rogon*, dont il eut

XIV. JOSEPH-GABRIEL DU PARC, Comte de Lezerdaut & de Keranroux, qui épousa *Marie-Anne-Gabrielle du Gage*, de laquelle vint, pour fils unique,

XV. CHARLES-GABRIEL DU PARC, Marquis de Locmaria, lequel, en 1745, fut légataire universel de JEAN-MARIE-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria. Il est mort le 29 Décembre 1769, sans enfants, de son mariage avec *Marie-Louise de Ploësquellec*, & sa veuve jouit de 11,000 liv. de Douaire, quitte de toutes charges.

Il y a encore une ou plusieurs branches de cette Maison qui subsistent en Bretagne.

On peut remarquer que dans les alliances que cette Maison a faites, les mères prouvent une filiation très-ancienne, savoir : *Coëtrédrez*, depuis 1089, héritière de sa Maison ; *Bois-Eon*, héritière aussi depuis 1089, parce qu'elle descend de celle de *Coëtrédrez* : un cadet de *Coëtrédrez* ayant pris, en 1400, le nom de *Bois-Eon*, en épousant l'héritière de *Bois-Eon* ; celle de *Névet*, depuis 1250 ; celle de *Dresnay*, héritière depuis 1290 ; celle de *Lesverfault*, héritière depuis l'an 1300 ; celle de *Kerimerc'h*, d'une Maison très-confidérable, descendue des Comtes de *Cornouailles* ; celle de *Coëtgoureden*, aussi héritière : on lui trouve quatre générations, & entre ces générations, trois Chambellans des Ducs de Bretagne. Pour les autres mères, leur nom seul fait connaître qu'elles étoient des plus anciennes de la Province.

Les armes de DU PARC sont : *d'argent, à 3 jumelles de gueules* ; ayant anciennement pour Support, du côté droit, *un lion*, & pour Devise de ce côté-là, ces mots : *TOUT EST BEAU* ; du côté gauche, l'écu étoit supporté par une

*aigle au naturel, portant un écu sur l'estomac* ; & pour Devise de ce côté-là, ces mots : *VAINCRE OU MOURIR*. Au-dessus du casque qui couvroit l'écu, il y avoit en Cimier *un cog au naturel*, comme chantant & tourné du côté du *lion*, & de la Devise *TOUT EST BEAU*.

Les Seigneurs de *Kergadou* & de *Kerguinou* portent : *d'argent à 3 jumelles de gueules, surmontées d'une étoile du même pour brisure*.

PARCHAPPE DE VINAY, en Champagne : Famille qui a formé plusieurs branches.

I. JEAN PARCHAPPE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Aulnay-aux-Planches & du Fresne, eut d'*Olive de Champy*, sa femme, six enfants, entr'autres :

1. NICOLAS, qui suit ;

2. TOUSSAINT, qui a formé une branche ;

3. FRANÇOIS, chef de la troisième branche, rapportée ci-après ;

4. Et LOUIS, Ecuyer, Sieur des Fossés, qui s'est marié, en 1608, avec *Catherine d'Allier*, qui fut mère de

LOUIS, 2<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi, Préfident au Grenier à sel d'Harfleur, qui fut maintenu dans sa noblesse par Lettres du 9 Juin 1654.

II. NICOLAS PARCHAPPE, Ecuyer, Sieur du Château, fut Lieutenant en la Prévôté & l'Élection d'Epernay en 1608, & se maria, en 1586, avec *Marie Vauchet*, de laquelle il eut quatre enfants, entr'autres :

1. CÉSAR, qui a continué la postérité. Cette première branche s'est éteinte dans FRANÇOIS PARCHAPPE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant en l'Élection d'Epernay, qui n'a eu qu'une fille, de son mariage avec *Madeleine Cocquart* ;

2. ROBERT, qui suit, auteur de la seconde branche ;

3. Et MEMNON, aussi chef d'une branche.

#### SECONDE BRANCHE.

III. ROBERT PARCHAPPE, qualifié *noble homme*, Greffier en chef de l'Élection d'Epernay, fut marié avec *Barbe Thuret*, dont il eut, entr'autres enfants,

IV. JEAN PARCHAPPE, Ecuyer, né en 1620, Avocat du Roi au Bailliage d'Epernay en 1645, qui eut des Lettres de vétéran le 19 Mai 1684, & mourut le 3 Mai 1711, laissant de son mariage, avec MARGUERITE PARCHAPPE, sa cousine germaine, cinq enfants : le troisième fut

V. NICOLAS PARCHAPPE, qui testa le 3 Décembre 1693, & mourut le 18 du même mois. Il avoit épousé, le 15 Janvier de la même année, *Jeanne de la Feuille*, qu'il laissa enceinte de

JEAN-NICOLAS, qui suit.

VI. JEAN - NICOLAS PARCHAPPE, Ecuyer, Sieur du Frefne, né en 1694, épousa, en 1718, *Catherine-Elisabeth Geoffroy*, & en eut plusieurs enfants, savoir:

1. NICOLAS - PIERRE-JOSEPH, Ecuyer, né en 1720, marié, par contrat du 23 Août 1748, à *Marie-Anne-Louise de Villemor*, fille de *Charles-Touffaint*, Ecuyer, Sieur de Fontvannes & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, & de MARIE-CHRISTINE PARCHAPPE;
2. JEAN-ANTOINE-PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Mousquetaire du Roi, mort en 1745, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Fontenoy;
3. JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, baptisé en 1724, marié, par contrat du 21 Juin 1749, à *Marie-Antoinette-Ursule de Lattre d'Aubigny*, fille d'*Alexandre-Firmin de Lattre*, Seigneur d'Aubigny, Conseiller du Roi, Président, Lieutenant Général du Bailliage d'Epernay, & de *Marie-Ursule Deniset*;
4. Et SUSANNE-MARGUERITE-MADELEINE, née en 1722, mariée, en 1742, à *Jacques Mopinot*, Conseiller du Roi, Elu en l'Élection de Reims.

### TROISIÈME BRANCHE.

II. FRANÇOIS PARCHAPPE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur des Noyers (troisième fils de JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, & d'*Olive de Champy*), naquit en 1571. Il servoit auprès de la personne du Roi HENRI IV en 1592, lorsque ce Prince réduisit sous son obéissance la Ville d'Epernay, & épousa *Louise Nevelet*, dont il eut quatre enfans: leur fils aîné,

III. FRANÇOIS PARCHAPPE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur des Noyers & de Vinay, né en 1605, fut confirmé dans sa noblesse par Lettres Patentes du 9 Septembre 1658. Il fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 15 Octobre 1663, & maintenu dans sa noblesse, comme Gentilhomme, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne, du 15 Septembre 1669. De son mariage accordé, par contrat du 24 Septembre 1640, avec CHRISTINE PARCHAPPE, sa cousine, naquirent:

NICOLAS, qui suit;

Et FRANÇOIS, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

IV. NICOLAS PARCHAPPE, Ecuyer, Seigneur de Vinay & des Noyers, né en 1645, fut successivement Commissaire des Guerres au Département de Champagne, Lieutenant de Roi, Commandant de la Ville d'Epernay & Bailli d'Épée au Bailliage & Siège Présidial de Châlons. De son premier mariage avec *Perrette Bennart*, naquit

1. ANTOINE, Ecuyer, Sieur des Noyers, Lieutenant de Roi de la Ville de Châlons, mort sans enfans.

Et de son second mariage avec *Marie-Madeleine Billet*, font issus plusieurs enfans, entr'autres:

2. NICOLAS PARCHAPPE DE VINAY, né en 1693, Docteur de Sorbonne, Prévôt, Sénéchal & Chanoine de l'Eglise de Reims;
3. FRANÇOIS, qui suit;
4. JEAN PARCHAPPE DE TINCOURT, tué en Allemagne dans la guerre de 1733;
5. ANNE-LOUIS PARCHAPPE DE VINAY, Procureur Général de l'Ordre des Prémontrés;
6. Et PIERRE-ANTOINE, Religieux Prémontré, Docteur de Sorbonne & Abbé de Villers-Cotterêts.

V. FRANÇOIS PARCHAPPE DE VINAY, III<sup>e</sup> du nom, servit le Roi dans ses guerres d'Italie & se trouva aux batailles de Parme & de Plaisance. Le Roi pour le récompenser de ses longs & importants services & des blessures qu'il avoit reçues à ces deux batailles, lui donna la Lieutenance de Roi & le Commandement de la Citadelle de Besançon. Il fut Bailli d'Épée au Bailliage & Siège Présidial de Châlons & Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Epernay au mois de Novembre 1734. De son mariage accordé, en 1738, avec *Marie-Elisabeth de Froment*, font issus:

1. NICOLAS-FRANÇOIS, baptisé le 17 Avril 1739;
2. PIERRE-FRANÇOIS, baptisé le 29 Avril 1742;
3. LOUIS-MARIE, né le 24 Novembre 1744;
4. MARIE-MADELEINE-LOUISE, née le 27 Mai 1740, reçue à Saint-Cyr le 21 Octobre 1748;
5. Et MARIE-GABRIELLE, baptisée le 20 Mai 1743.

### QUATRIÈME BRANCHE.

IV. FRANÇOIS PARCHAPPE, Ecuyer, Seigneur de Brouffy (second fils de FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, & de CHRISTINE PARCHAPPE, sa cousine), épousa *Marie-Angélique de Soufflier*, & en eut plusieurs enfans, savoir:

1. JEAN-BAPTISTE, Capitaine dans le Régiment de Picardie, mort sans enfants;
2. SCIPION, aussi Capitaine dans le même Régiment, tué à la bataille de Parme;
3. BENJAMIN, Capitaine dans le Régiment de Picardie, tué à l'Armée de Bavière en 1743. Il avoit épousé N.... de *Fontanien*, dont il a eu un fils;
4. Et MARIE-CHRISTINE, mariée avec *Charles-Touffaint de Villemor*, Ecuyer, Sieur de Fontvannes & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. (*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 colombes d'argent, becquées & membrées de gueules.*

\* PARCQ, ou PERCQ, Seigneurie, en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 5 Mai 1659, en faveur de *Frédéric de Marselaer*, Chevalier, Seigneur de *Parcq*, &c., issu d'ancienne Noblesse militaire.

PARDAILLAN-ARMAGNAC. BERTRAND, Baron de PARDAILLAN épousa *Ciboie de Mauvesin*, Vicomtesse de Juillac. Leur fille & héritière,

ESCLARMONDE, prit le nom d'ARMAGNAC avec celui de PARDAILLAN, suivant la convention de son contrat de mariage avec *Roger d'Armagnac*, fils puîné de *Gaston*, Vicomte de Fezenfaquet, & de *Valpurge de Rodez*, & petit-fils de *Géraud*, Comte d'Armagnac, & de *Matthe de Béarn*.

FRANÇOIS-JEAN-CHARLES DE PARDAILLAN d'ARMAGNAC, Seigneur, Comte de Panjas, Baron de *Pardaillan*, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, son Chambellan ordinaire, Mestre de Camp du Régiment de Guyenne, Gouverneur d'Eauze, Manciet, Eauzan, Bas-Armagnac & Rivière-Basse, épousa *Jeanne du Monceau de Tignonville*, Dame d'honneur de CATHERINE, Duchesse de *Bar*, sœur d'HENRI IV. Il en eut

CATHERINE DE PARDAILLAN d'ARMAGNAC, dernière du nom d'Armagnac, & qui étoit issue des Ducs de *Gascogne*. Elle s'est mariée, le 13 Novembre 1611, à *Henri de Baudéan*, Comte de Parabère, &c., &c., dont des enfans. Voyez BAUDÉAN.

PARDAILLAN-GONDRIN. On lit dans *l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne*,

qu'il y a deux Terres de *Pardaillan*, en Guyenne, l'une dans le Haut-Languedoc, Diocèse de Saint-Pons, l'autre appelée *Pardeilhan-Betbezé*, l'une des quatre plus anciennes Baronnies du Comté d'Armagnac, où elle est située, Diocèse d'Auch. L'on trouve aussi deux Maisons du nom de PARDAILLAN, PARDEILHAN, ou PERDILLAN : ce nom est écrit de ces trois différentes manières dans les titres. L'une portoit pour armes : *fascé d'argent & de gueules*, & l'autre : *fascé ondé d'argent & d'azur de 6 pièces*. On ignore si elles sortent de la même tige, & laquelle est l'aînée; mais elles sont toutes deux fort anciennes.

PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, épousa *Navarre de Lupé*, qui testa en 1070;

EUDES DE PARDAILLAN fut présent à l'hommage que Giraud, Comte d'Armagnac & de Fezenfac, fit à Simon, Comte de Montfort, des Comtés d'Armagnac & de Fezenfac, de la Vicomté de Fezenfaquet & de ce qu'il avoit à Magnoac, le 8 Juin 1215;

HUGUES DE PARDAILLAN, Evêque de Tarbes en 1227, fut élu Archevêque d'Auch en 1244, ou plutôt Vicaire Général de cette Eglise;

OTHON DE PARDAILLAN, nommé comme témoin dans les actes du mois de Mars 1253 & du cinquième jour de la *sortie* de Février en 1273, peut être le même OTHON DE PARDAILLAN, Chevalier, qui fut témoin à la vente faite au Roi d'Angleterre, de la quatrième partie de la Terre de Torrebren, par Guillaume-Raymond de Pinibus, le dixième jour du commencement d'Octobre 1275;

OTHON DE PARDAILLAN fut Conseiller Clerc au Parlement de Toulouze, lors de sa première institution, en 1303;

AMANIEU DE PARDEILHAN (*de Perdiliano*), & *Aude*, sa femme, sont mentionnés dans un acte du 13 Mai 1320;

Par titres du 6 Septembre 1307 & 1320, les Seigneurs DE PARDEILHAN sont Fondateurs & Patrons de la Maison du Temple de la Commanderie de la Cavalerie, près d'Ayguetinte, ce qui paroît par ces mots : *en l'o Domini & Jurion des Seigneurs de Pardeilhan*, avec privilège de mettre en possession les Seigneurs Commendateurs à leur première entrée. Un autre Seigneur DE PARDEILHAN fit donation d'un droit de dime inféodé à la Paroisse de Gellon, où ils ont sépulture : ils sont encore Patrons de deux Prébendes en l'Eglise Mé-

tropolitaine d'Auch, & ils y nomment lorsqu'elles sont vacantes, & d'une autre dans l'Eglise du Chapitre de Vic-Fezenfac. Les ornements de cette Eglise ont été donnés aux Prébendiers par les Seigneurs DE PARDEILHAN, & leurs armes sont gravées sur les Calices;

On trouve encore un GEORGES DE PARDAILLAN, qui assista, en 1441, en qualité de Baron, aux Etats de Languedoc, que le Roi CHARLES VII assembla en personne dans la Ville de Montauban. — Le chef des Seigneurs DE PARDAILLAN-GONDRIN, Ducs d'Antin, Pairs de France, est

I. BERNARD, Seigneur DE PARDAILLAN & de Gondrin, qui accompagna, en 1230, le Roi SAINT LOUIS, au siège de Tunis; se trouva, en 1270, à Justian, & en 1274, à une Assemblée de la Noblesse de Fezenfac, où ODET, son fils, qui fuit, fut député pour se trouver aux Etats d'Armagnac.

II. ODET, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE PARDAILLAN & de Gondrin, étoit à Justian en 1274, lorsque la Noblesse le députa pour se trouver aux Etats d'Armagnac & de Mauvezin en 1276, où Bernard, Comte d'Armagnac, mit en toute Justice les Terres de Gondrin, Montaut, Montesquiou, l'Isle, Peyruffe, Biran, Lagraulet, Marambat, Lauraët & Bonnas. Il eu de *Claire de l'Isle*, son épouse,

1. ODET, qui fuit;
2. PONS;
3. BERNARD, Seigneur de Mons, Terre qu'il acheta 475 liv. en 1324;
4. BERTRAND, Seigneur de Beauregard;
5. JEAN;
6. MABILLE, qui épousa *Pierre*, Seigneur de *Pujols*, qui fonda une Chapelle en l'Eglise de la Romieu, & y donna la Terre de Mons, qu'elle avoit eue de son frère;
7. Et JEANNE.

III. ODET, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE PARDAILLAN, de Gondrin & de la Mothe, fit hommage de *Gondrin* au Comte d'Armagnac en 1328, & donna des Coutumes à ses habitants en 1336. Il eut de *Marguerite de Biran*, sa femme,

IV. HUGUES, Seigneur DE PARDAILLAN, de Gondrin & de la Mothe en 1340, qui eut, en 1344, un grand procès, qui dura plus de 60 ans, avec le Vicomte de Castillon, pour la Maison de Ville de Gondrin. Il épousa *Brune de Montaut*, dont il eut :

ODET, qui fuit;  
Et HUGUES, rapporté après son aîné.

V. ODET, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE PARDAILLAN & de Gondrin, se maria avec *Esclarmonde de Benque*, qui fut mère de

VI. ODET DE PARDAILLAN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gondrin, qui servit Jean, Comte d'Armagnac, en la guerre qu'il eut contre Gaston-Phœbus, Comte de Foix, & fut fait prisonnier avec lui. Il testa le 8 Janvier 1370, & n'ayant point eu d'enfants de *Jeanne d'Auxion*, fille de *Pierre*, de la Maison d'*Ourte*, en Espagne, & de *Jeanne de Gollens*, il fit héritier ODET DE PARDAILLAN, son cousin germain, ci-après.

V. HUGUES DE PARDAILLAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Gondrin (fils de HUGUES & de *Brune de Montaut*), se maria avec *Paule de Montpezat*, dont il eut

VI. ODET DE PARDAILLAN, V<sup>e</sup> du nom, qui fut institué héritier par ODET IV, son cousin germain; testa le 26 Novembre 1401, & laissa 200 écus, pour la fondation de la Chapelle de Sainte-Catherine, en l'Eglise d'Eauze. Il se maria deux fois, & n'eut point d'enfants de sa première femme, *Agnès de Castillon*, fille de *Foulques*, Vicomte de *Castillon*, & d'*Esclarmonde de Langoiran*; & de sa seconde, *Anne de Gallard*, qu'il épousa en 1380, fille de *Guillaume*, premier Baron du Condomois, & de *Gillette du Maine*, il eut :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. JEANNE, qui épousa *Jean*, Seigneur de *Verduzan*;
3. Et autre JEANNE, nommée au testament de son père, qui lui légua 500 livres.

ODET eut encore pour fils naturel HUGUES DE PARDAILLAN.

On trouve vers le même temps un BERNARD DE PARDAILLAN, l'un des Ecuers de la Compagnie d'Amanieu, Seigneur de Montpezat, Chevalier Banneret, qui fit montre au Port-Sainte-Marie le 8 Octobre 1425, & à Agen les 9 Septembre & 9 Octobre 1430; & un autre BERNARD DE GONDRIN, l'un des Ecuers de la Compagnie de Raymond-Bernard, Seigneur de Montpezat & de Madaillan, Chevalier Banneret, reçu à Agen le 18 Novembre 1435.

VII. BERTRAND DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin & de la Mothe, étoit le 16 Janvier 1417 sous la tutelle de sa mère, d'*Amanieu*, Seigneur de *Montpezat*, en Agénois, & d'*Arnaud de Montpezat*, Seigneur de Lagraulet, ses oncles, lorsque les Consuls de



Gondrin lui firent ferment. Il avoit, le 25 Mai 1458, le bail & la tutelle de *Jean de Castillon*, dit de *Perdilhan*, son petit-fils, & testa le 3 Avril 1483. Il avoit épousé *Bourguine de Castillon*, fille unique & héritière de *Pons*, V<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *Castillon*, en Médoc, & de *Jeanne de Montesquiou*, & arrière-petite-fille de *Pons de Castillon* & de *Jeanne de Cazenave*. Il fut stipulé que le premier enfant porteroit le nom & les armes de *Castillon*, & succéderoit à *Pons de Castillon*, son aïeul maternel : c'est à cause de ce mariage que leurs descendants ont porté : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au château sommé de 3 tours de gueules, surmontées de 3 têtes de maures de sable, bandées d'argent*, qui est DE CASTILLON ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 fasces ondées d'azur, qui est DE PARDAILLAN. Les enfants sortis de ce mariage furent :

1. PONS, dit PONCET, qui fuit ;
2. PONS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Mothe-Gondrin* ;
3. AMANIEU, auteur de celle des Seigneurs de *Caumont*, d'*Ardenx*, rapportée ci-après, & de laquelle sont descendus les Seigneurs de *Dufort*, *Bonas*, *Las* & *la Barthe* ;
4. BOURGUINE, qui épousa *Jean de Vilhères*, Seigneur de *Lagraulas* & de *Mouchan* en 1471 ;
5. Et CLAIRMONTINE, qui épousa *Jean de Corneillan-Vernède*, Seigneur d'*Arblade-Comtal*, dont les Seigneurs d'*Arblade-Comtal*.

VIII. PONS, dit PONCET DE PARDAILLAN & de *Castillon*, Seigneur de *Gondrin*, *Justian* & *Gouts*, fut Vicomte de *Castillon*, par *Pons*, son aïeul maternel, & Seigneur de *Bruch*, par le même, à qui *Bertrand de la Motte* donna cette Ville l'an 1407, pour l'avoir délivré, par la prise de cette Place sur les Anglais, où *Ferréol*, Seigneur de *Tonneins*, l'avoit surpris, & l'avoit tenu sept ans dans une basse-fosse, sans changer d'habit ni de linge, & sans couper ses cheveux, quoiqu'il fut son parent. PONS DE PARDAILLAN se retira en Médoc, où il fit toute sa vie la guerre aux Anglais. Il assista le Comte de *Foix* au siège & à la prise d'*Acqs* & fut tué, l'an 1451, dans un combat près de *Bordeaux* & du vivant de son père, qui plaidoit, en 1462 & 1466, pour la cassation des dons que lui & sa femme, *Bourguine de Castillon*, lui avoient faits. Il avoit épousé, en 1441, *Isabelle*, aliàs *Isabeau de Lomagne*, fille de *Géraud*, Seigneur de *Fimarcon*, &c., & de *Cécile de Perilles*,

Tome XV.

filles de *Raymond de Perilles*, Vicomte de *Rodde*, en *Aragon*. Elle testa en 1471, & eut pour enfants :

JEAN, qui fuit ;

Et MARIE, qui épousa, en 1469, *Amanieu de Lasseran-Massencombe*, Seigneur de *Montluc*, qui testa en 1508. Ils eurent des enfans. Voy. MONTESQUIOU.

IX. JEAN DE PARDAILLAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Gondrin*, Vicomte de *Castillon*, Seigneur de *Bruch*, *Justian*, *Eauze*, &c., étoit jeune, lorsque son père fut tué en 1451 ; demeura sous la tutelle de sa mère & du Seigneur de *Fimarcon*, son oncle ; eut deux grands procès contre *Jean de Foix*, Seigneur de *Candalle*, & contre ses oncles, qui furent terminés par la transaction du 10 Décembre 1471 ; donna la Seigneurie de *Bufca* & toute la Justice de ce lieu à *Jean de Cassagnet*, en reconnaissance des services qu'il en avoit reçus à la guerre, à la charge de lui rendre hommage d'une paire de gants : les Consuls de *Gondrin* lui prêtèrent ferment de fidélité, & reçut plusieurs hommages en 1483 ; testa, 1<sup>o</sup> en 1477, en partant pour la guerre de *Bourgogne*, après la mort du dernier *Duc Charles*, & 2<sup>o</sup> en 1487. Il eut de sa première femme, *Marie de Rivière*, fille de *Bernard de Rivière*, Vicomte de *Labatut*,

1. JEAN, Seigneur de *Gondrin*, qui reçut hommage, l'an 1491, de *Manaud de Cassagnet*, d'une maison qu'il avoit dans la Jurisdiction de *Gondrin*. Il testa, la même année, en partant pour la guerre en 1496 ; reçut le ferment de fidélité des Consuls de *Gondrin*, & mourut sans enfans de *Jacquette de Bazillac*, fille de *Pierre*, laquelle testa en 1498 ;
2. ARNAUD, qui fuit ;
3. 4. & 5. MARGUERITE, AGNÈS & ISABELLE.

JEAN 1<sup>er</sup> eut, de sa seconde femme, *Marie d'Aspremont*, fille de *N...*, Vicomte d'*Orthez*,

6. JEAN, Seigneur de *Roques*, mort jeune ;
7. Et une fille, nommée MARIE.

MM. de *Sainte-Marthe*, *Gallia Christ.*, Edit. de 1656, tom. IV, fol. 568, parlent d'un JEAN DE PARDAILLAN, Abbé de *Lezat* en 1492.

X. ARNAUD DE PARDAILLAN, Baron de *Gondrin*, Seigneur de *Bruch*, *Justian*, *Roques* & *Gouts*, Chevalier de l'Ordre du Roi, commanda 4,000 Gascons & 1,000 Chevaux, que

B b

le Roi LOUIS XII envoya à JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, l'an 1514, pour aller contre les Espagnols, & fut envoyé trois ans après par le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, au roi de Danemark, avec un secours de 2,000 hommes. De *Jacquette d'Antin*, son épouse, fille d'*Arnaud*, Baron d'*Antin*, en Bigorre, de Bonnefont & des Attilles, & de *Catherine de Foix*, il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. GUY, Seigneur de Viela, lequel fut, le 11 Août 1554, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, qui lui donna un Gouvernement au Pays d'Armagnac. Il épousa, 1<sup>o</sup> par acte du 21 Août 1503, *Françoise de Viela* ; & 2<sup>o</sup> le 2 Novembre 1562, *Madeleine de Pouy*, Dame de Saint-Géry. Il testa & fit héritier CARBON DE PARDAILLAN, son fils, qu'il eut d'une de ses deux femmes, & est nommé au testament de son père : il mourut jeune, & il lui substitua *Carbon de Lupé*, son neveu ;
3. BERTRAND, Protonotaire Apostolique, Abbé de Ville-Dieu en 1547. Voy. *Gallia Christ.*, Edit. nouv., tom. 1<sup>er</sup>, col. 1068, où l'on trouve FRANÇOIS DE PARDAILLAN, Abbé du même Monastère en 1541 ;
4. ARNAUD, Seigneur de Gondrin, mort jeune en 1561 ;
5. Et MARGUERITE, qui épousa *Carbon de Lupé*, Baron d'Arblade en 1517 : elle eut en dot 4,000 liv. ; testa en 1568 ; fit héritier *Carbon*, son fils, & laissa 1,200 liv. à ANTOINE DE PARDAILLAN, son frère.

XI. ANTOINE DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin & de Montefpan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, servit d'abord en Italie, & fut pris à la bataille de Pavie en 1524 ; étoit, en 1526, Enseigne, puis Lieutenant de la Compagnie du Roi de Navarre, Gouverneur & Sénéchal d'Albret ; se trouva, sous Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, au siège de Naples en 1528, puis à la conquête d'Urbain avec Thomas de Foix, Seigneur de Lescun ; servit sous CHARLES IX, contre ceux de la R. P. R. avec les Seigneurs de Terride & de Montsalès, & secourut la ville de Toulouse contre les Huguenots. Montluc, blessé au siège de Rabastens, le choisit pour Chef de son Armée comme plus ancien Capitaine & de la meilleure Maison. Un jour qu'il étoit à la procession du Saint-Sacrement, un Huguenot le salua sans saluer le Saint-Sacrement, il lui donna d'un bâton ferré sur le ventre, & l'ayant renversé par terre, lui dit : *Malheureux, as-tu*

*bien l'audace de rendre à la créature ce que tu refuses au Créateur ?* Il épousa, en 1521, *Paule d'Espagne*, Dame de Montefpan, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Montefpan, & de *Madeleine d'Aure* ; laquelle vendit, avec son mari, en 1559, les Moulins de Bérat à Pantaléon Jaubert. Elle étoit veuve de *Pierre de Coaraze*, Seigneur de Bérat, fils de *Jean* & de CATHERINE DE PARDAILLAN. C'est à cause de cette alliance que leur fils porte : *écartelé, aux 1 & 4 DE CASTILLON ; aux 2 & 3 DE PARDAILLAN ; & sur le tout D'ESPAGNE-MONTESPAN, qui est : d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'azur, accompagné de 7 écussons de sinople, posés en orle, & chargés chacun d'une fasce d'or.* Les enfants nés de ce mariage furent :

1. HECTOR, qui suit ;
2. ANNE, mariée, par contrat du 8 Février 1547, à *Jean de Faudoas*, II<sup>e</sup> du nom, Baron d'Avenfac, fils de *Guy*, & d'*Anne de Vilhères* ;
3. MARGUERITE, qui s'est mariée, en 1544, à *Michel de Narbonne*, Vicomte de Saint-Girons, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Aimeri* & d'*Anne de Lomagne*, Marquise de Fimarcon ;
4. FRANÇOISE, mariée à *Carbon*, Baron du Lau ;
5. ANTOINETTE, Religieuse à Vopillon, Couvent de Filles de l'Ordre de Fontevault, au Diocèse d'Auch, près de Gondrin ;
6. JACQUETTE, Religieuse au Paravis ;
7. Et MADELEINE.

XII. HECTOR DE PARDAILLAN, Seigneur de Montefpan, Gondrin, &c., Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Capitaine des Gardes du Corps du Roi, servit en Allemagne en qualité de Cornette de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers de M. de Gramont ; fut fait prisonnier près de Péronne ; étoit Lieutenant de 100 Chevaux-Légers, à Marienbourg, sous M. de la Chapelle, aux Ursins ; servit en Piémont ; défit & tua le Comte de Curfon, avec deux de ses fils, en 1588 : il fut blessé au visage. CHARLES IX l'honora du Collier de Saint-Michel, que le Maréchal de Montluc lui donna ; fut reçu Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1585 ; obtint du Roi, le 23 Juillet 1607, un don de 18,700 liv., & mourut en 1611, âgé de 80 ans, après avoir servi sous HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII. II

fut enterré à Bonnefont, à côté de sa femme, *Jeanne d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron d'*Antin*, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, qu'il avoit épousée le 8 Décembre 1561; elle est morte en 1610. Ils eurent pour enfans :

1. ANTOINE-ARNAUD, qui fuit;
2. N.... DE PARDAILLAN, Seigneur de Maingaut;
3. Et PAULE, première femme de *Louis de Voisins*, Marquis d'Ambres, Vicomte de Lautrec, dont *Marie-Louise de Voisins*, qui épousa *Antoine de Cardaillac*, Comte de Bioule, mort sans enfans.

XIII. ANTOINE-ARNAUD DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Montefpan, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller au Conseil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances & de la première Compagnie de ses Gardes du Corps, Maréchal de Camp de ses Armées, Gouverneur de Navarre & du Béarn, Lieutenant Général au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur d'Agénois & Condomois, naquit en 1562. HENRI III lui donna, à 22 ans, une Compagnie de 50 hommes d'armes, avec laquelle il défit, avec son père, les Huguenots, près de Montauban. HENRI IV s'étant fait Catholique, il le reconnut aussitôt & rendit ses places au Duc de Nemours. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi au voyage de Franche-Comté, en fit les fonctions au siège de la Fère, où il avoit suivi ce Prince; fut pourvu de l'Office de Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & du Condomois, après la mort de Charles de Montluc, le 6 Juin 1596, & laissa pour commander l'Armée de la frontière de Picardie; fit sa charge de Maréchal de Camp dans l'Armée du Maréchal de Biron, avec lequel, après avoir jeté du secours dans Montreuil, il battit le Marquis de Varambon, Gouverneur d'Artois, qui commandoit les Troupes Espagnoles. Il joignit le Roi devant la ville d'Amiens, que S. M. avoit assiégée, & y fut blessé à la tête, sur le fossé; de là il passa en Savoie, avec le Roi, qui, en quittant l'Armée, lui en laissa le commandement jusqu'à la paix. Il battit encore l'arrière-garde du Marquis de la Force, & se retira dans ses Terres. Ce fut en sa faveur que le Roi Louis XIII érigea les Terres de *Montefpan* & d'*Antin* en *Marquisat* en 1612 & 1615, & fut reçu Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1619. Le Roi, par Arrêt du Con-

seil de l'an 1623, ordonna qu'il précéderoit le Premier Président de Navarre, en toute action publique, sans conséquence pour les autres Gouverneurs. Il mourut à Saint-Léger, près de Montfort-l'Amaury, le 28 Mai 1624; voulut être enterré aux Capucins de Gondrin, qu'il avoit fondés par son testament du 19 Décembre 1619, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de Gondrin, qui est à côté du Chœur, comme son extrait mortuaire de ladite Eglise en fait foi, sans doute parce que, quoique la fondation en fut faite en faveur des Capucins, elle n'a pas eu lieu, & il y a aujourd'hui des Récollets à leur place. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 26 Mars 1578, *Marie du Maine*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Scandillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Philippe de Fumel*; & 2<sup>o</sup> *Paule de Saint-Lary de Bellegarde*, fille de *Jean*, Baron de Termes, & d'*Anne de Villemur*, & sœur de *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, Pair & Grand Ecuyer de France. Du premier lit naquirent :

1. ANNE, Dame de Scandillac, mariée, par contrat du 3 Janvier 1611, à *Henri d'Albret*, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de Pons & de Mioffans, Comte de Marennes, dont des enfans. Voy. ALBRET;
2. Et JEANNE, mariée à *Henri-Gaston de Foix*, Comte de Rabat & de Massac, Seigneur de Fornets, &c., dont postérité. Voy. FOIX, branche des Seigneurs de *Fornets*, &c.

Et du second lit vinrent :

3. HECTOR, mort au berceau;
4. JEAN-ANTOINE-ARNAUD, Marquis de Montefpan, dit le Duc de *Bellegarde*, Maître de la Garde-Robe du Roi; il fut élevé par *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, son oncle, & fut fait Mestre de Camp du Régiment de Bourgogne, qu'il mena au siège de Montpellier; servit à la Rochelle, passa en l'Isle de Ré: il avoit eu, dès l'âge de 16 ans, la lieutenance de la Haute-Guyenne; étoit, en 1624, Lieutenant Général pour le Roi ès-Sénéchaussées d'Armagnac, Bigorre, Gaure & Comminges, & mourut à Paris le 21 Mars 1687, sans enfans d'*Anne-Marie de Saint-Lary*, sa femme, fille de *César-Auguste*, Baron de Termes, & de *Catherine Chabot de Mirebeau*, qu'il avoit épousée, par dispense, à Sens, le 14 Octobre 1643, où l'Archevêque de ce lieu lui donna la bénédiction nuptiale;
5. ROGER-HECTOR, qui fuit;
6. CÉSAR-AUGUSTE, auteur du rameau des Marquis de *Termes*, qui eut pour fils

ROGER DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis de *Termes*, mort le 2 Mars 1704.

7. HENRI, mort au berceau ;
8. JEAN-LOUIS, auteur du rameau des Comtes de *Cère*, qui a fini à son fils,

LOUIS, dit *le Comte de Gondrin*, Comte de *Cère* & de *Beaumont-Roquefort*, Marquis de *Savignac*, Sénéchal des *Lannes* & de *Bayonne*, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> en 1683, à *Jeanne-Marie-Josèphe de Baylens de Poyanne* ; & 2<sup>o</sup> en 1700, à *Marie-Félice de Cruffol*, née le 27 Août 1656, veuve, en Janvier 1694, de *François-Auguste de Pontac*, Seigneur de *Salles*, en *Guyenne*. Voyez BAYLENS DE POYANNE & CRUSSOL.

9. LOUIS-HENRI, Abbé de *Saint-Jean de Sens* & de *Saint-Orens en Auch*, Archevêque d'*Héraclée*, puis de *Sens* en 1646, qui mourut le 19 Septembre 1674 ;
10. ANNE, Chevalier de *Malte*, mort jeune ;
11. ANTOINE, aussi mort jeune ;
12. MARIE-CLAIRE, qui s'est mariée, le 26 Octobre 1645, à *Pierre Bouchard d'Esparbez de Luffan*, Marquis d'*Aubeterre*, &c., dont postérité. Voy. ESPARBEZ, &c. ;
13. LOUISE-OCTAVIE, Baronne de *Roquefort*, morte en 1690, sans avoir été mariée ;
14. ANNE-CORISANTE, ou CORISANTE, Abbesse de *N.-D. des Prés*, près de *Troyes*, morte en 1687 ;
15. Et ANGÉLIQUE, Religieuse.

XIV. ROGER-HECTOR DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis d'*Antin*, Comte de *Miélan*, Chevalier d'honneur de *Madame la Duchesse d'ORLÉANS*, Sénéchal & Gouverneur de *Bigorre*, Conseiller d'Etat par *Lettres* du 14 Janvier 1656, obtint, en reconnaissance des services qu'il avoit rendus aux sièges de *Paris* & de *Bordeaux*, un *Brevet de nomination* à l'Ordre du *Saint-Esprit*, le 23 Août 1651, avec une *Commission* au Duc d'*Uzès* & au *Maréchal de l'Hôpital*, pour ses preuves ; mais il mourut avant la promotion, qui ne se fit qu'en 1661. Il avoit épousé, par contrat du 11 Juin 1635, *Marie-Christine Zamet*, fille de *Jean Zamet*, Baron de *Murat*, *Maréchal des Camps* & *Armées du Roi*, Gouverneur de *Fontainebleau*, & de *Jeanne de Goth*. C'est elle qui porta dans la *Maison de PARDAILLAN* ses droits sur *Epernon*. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS-HENRI, qui suit ;
2. HENRI DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis d'*Antin*, qui quitta l'Etat Ecclésiasti-

que, & fut tué par le Chevalier de *Saint-Aignan*, dans le fameux duel des deux la *Frette*, *Saint-Aignan* & *Argenlieu*, contre *Chalais*, *Noirmoutier*, d'*Antin* & *Flamarens*, en 1663 ;

3. JUST, Comte de *Miélan*, mort jeune, à la guerre ;
4. Et N.... DE PARDAILLAN, dit *le Chevalier de Gondrin*, tué au siège de *Mardick* à sa seconde campagne.

XV. LOUIS-HENRI DE PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis de *Montespan*, héritier, par son aïeule paternelle, *Paule de Saint-Lary*, du Duché de *Bellegarde*, & par son aïeule maternelle, *Hélène de Nogaret*, de celui d'*Epernon*, mourut au mois de *Novembre* 1702. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1663, *Françoise-Athénaïse de Rocheschouart*, Chef du *Conseil* & *Surintendante* de la *Maison de la Reine MARIE-THÉRÈSE d'Autriche*, & fille de *Gabriel de Rocheschouart*, Duc de *Mortemart*, &c., Chevalier des *Ordres du Roi*, *Pair de France*, & *premier Gentilhomme de sa Chambre*, & de *Diane de Grandseigne*. Elle mourut aux eaux de *Bourbon* le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, ayant eu

LOUIS-ANTOINE, qui suit ;  
Et N.... DE PARDAILLAN, morte jeune.

XVI. LOUIS-ANTOINE DE PARDAILLAN DE GONDRIN, *premier Duc d'Antin*, *Pair de France*, Seigneur des Duchés d'*Epernon* & de *Bellegarde*, Marquis de *Montespan*, *Gondrin*, *Mézières*, &c., né le 5 Septembre 1665, commença de servir à 18 ans en 1683, au siège de *Courtrai*, en qualité de *Lieutenant Réformé* au *Régiment du Roi* ; fut en fuite au siège de *Dixmude*, & l'hiver d'après au bombardement d'*Audenarde* ; fut *Menin* de *M. le Dauphin* la même année ; *Colonel* du *Régiment de l'Isle de France* par *Commission* du 20 Septembre 1684 ; *Lieutenant Général* de la *Haute & Basse-Alsace* en 1606 ; servit d'*Aide de Camp* auprès de *M. le Dauphin*, au siège de *Philippsbourg* en 1688 ; eut le *Régiment de Languedoc* en 1689 ; fit la *Campagne* de 1690, en *Allemagne*, avec *M. le Dauphin* ; fut envoyé en *Italie* en 1691 ; se trouva au combat de *Steenkerke* en 1692 ; fut fait *Brigadier* en 1693 ; nommé *Maréchal de Camp* en 1696 ; fait *Lieutenant Général* en 1703 ; commanda, en 1706, à la bataille de *Ramilles*, l'*Infanterie de la gauche*, qui ne fut point

enfoucée, & qui se retira en bon ordre à Louvain, avec l'Electeur de Bavière. Le Roi lui donna, le 28 Septembre 1707, le Gouvernement d'Orléans; fut nommé Président du Conseil concernant les Affaires du dedans du Royaume le 19 Septembre 1715, puis Conseiller du Conseil Royal de Régence le 27 Mars 1718. C'est en sa faveur que le Marquisat d'Antin fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1711; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin suivant, & est mort le 2 Novembre 1736. Il avoit épousé, le 21 Août 1686, *Julie-Françoise de Crussol*, fille d'*Emmanuel*, II<sup>e</sup> du nom, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure-Montausier*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. MARIE-LOUIS, mort Mousquetaire du Roi le 10 Juillet 1707;
3. GABRIEL-FRANÇOIS-BALTHAZAR, dit *le Marquis de Bellegarde* (frère jumeau de MARIE-LOUIS), d'abord Chevalier de Malte, puis Capitaine de Vaisseau, lequel épousa, le 28 Janvier 1716, *Françoise-Elisabeth-Eugénie de Verthamon*, fille unique de *François-Michel*, Premier Président du Grand Conseil en 1697, & de *Marie-Anne-Françoise Bignon*. Elle mourut à Bellegarde le 3 Octobre 1719, de la petite vérole, & lui à Paris le 5 Décembre suivant, âgé de 30 ans, sans enfans;
4. PIERRE, Chanoine Capitulaire de l'Eglise Cathédrale de Strasbourg, Abbé de Montiéramey & de la Vieille-Lyre, l'un des 40 de l'Académie Française & de celle des Belles-Lettres et Inscriptions. Il est mort Evêque & Duc de Langres, Pair de France en 1733 ou 1734;
5. Et une fille, morte au berceau.

XVII. LOUIS DE PARDAILLAN, Marquis de Gondrin, Menin de M. le Dauphin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, mourut à Versailles le 5 Février 1712, âgé de 23 ans & sept mois. Il avoit épousé, le 25 Janvier 1707, *Marie-Victoire-Sophie de Noailles*, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoise de Bournonville*. Elle s'est remariée, le 22 Février 1723, à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouse, Prince légitimé de France. Elle est morte sur la fin de l'année 1766, ayant eu de son premier mariage :

1. LOUIS, qui suit;

2. ANTOINE-FRANÇOIS, Marquis de Gondrin, appelé *le Marquis d'Antin*, né le 10 Novembre 1709, Vice-Amiral de France & Lieutenant Général au Gouvernement d'Alsace, qui mourut le 24 Avril 1741. Il avoit épousé *Françoise-Renée de Carbonnel de Canisy*, dont il n'eut pas d'enfans. Elle s'est remariée, le 6 Mars 1742, à *Louis-Bufile de Brancas*, Comte de Forcalquier & Grand d'Espagne, mort le 3 Février 1753. Voy. CARBONNEL (DE) & BRANCAS;
3. Et CHARLES-HIPPOLYTE, Seigneur de Montcontour, mort jeune.

XVIII. LOUIS DE PARDAILLAN DE GONDRAIN, II<sup>e</sup> du nom, Duc d'Antin, dit *le Duc d'Epéron*, Pair de France, Gouverneur de l'Orléanais, &c., en survivance de son aïeul, né le 9 Novembre 1707, eut pour parrain M. le Duc de Bourgogne, & est mort le 9 Décembre 1743. Il avoit épousé, par contrat du 29 Octobre 1722, *Françoise-Gillette de Montmorency-Luxembourg*, l'une des Dames du Palais de la Reine, née le 1<sup>er</sup> Juillet 1704, fille puînée de *Charles-François-Frédéric de Montmorency*, Duc de Luxembourg, de Piney & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, &c., & de *Marie-Gillette Gillier de Clérembault*. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS, qui suit;
2. JULIE-SOPHIE-GILLETTE, née le 1<sup>er</sup> Octobre 1725, appelée *Madame d'Epéron*, qui fut nommée, vers le 15 Mai 1765, Abbesse de Fontevault, dont elle étoit Grande Prieure; elle a reçu la Bénédiction dans l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, de l'Evêque de Chartres, premier Aumônier de la Reine;
3. MARIE-FRANÇOISE, née le 13 Août 1728, morte le 1<sup>er</sup> Juin 1764, l'une des Dames de Madame Adélaïde de France, puis Dame d'Atours de Madame, laquelle avoit épousé, le 14 Mai 1747, *François-Aimery de Dürfort*, appelé *Marquis de Civrac*, dont des enfans. Voyez DÜRFORT;
4. Et MADELEINE-JULIE-VICTOIRE, née le 20 Mars 1731, qui s'est mariée, le 8 Janvier 1753, à *François-Emmanuel*, Duc de Crussol, Pair de France, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, dont postérité. Voy. CRUSSOL.

XIX. LOUIS DE PARDAILLAN DE GONDRAIN, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Gondrin, né le 15 Février 1727, Duc d'Antin, en Guyenne, Pair de France, Seigneur de l'ancien Duché-Pairie d'Epéron, au Pays Chartrain, par succession de la Maison de *Nogaret*, ainsi que de l'ancien Duché-Pairie de Bellegarde, aujourd'

d'hui Marquifat, Marquis de Montespan, en Guyenne, Baron de Moncontour & autres Terres, en Poitou, a été tenu sur les fonts baptismaux par le Roi & par feu la Comtesse de Toulouse, & baptisé dans la Chapelle du Château de Versailles par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, le 25 Juillet 1728. Il a été Gouverneur de l'Orléanais & d'Amboise, par la mort de son père, le 9 Décembre 1743, & Colonel du Régiment de Picardie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 3 Octobre 1746, & Maréchal de Camp le 25 Août 1749. Il est mort, dernier Duc d'Antin, sans alliance, en Allemagne, le 14 Septembre 1757.

Les armes: *d'argent, à 3 fasces onnées d'azur.*

Il y a plusieurs branches cadettes de cette Maison, sur lesquelles on peut consulter l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, entr'autres celle des Seigneurs de Caumort, qui subsiste dans l'Abbé de Pardaillan-Gondrin. Nous allons en donner la Généalogie, sur un *Mémoire* qui nous a été envoyé. C'est de cette branche des Seigneurs de Caumort qu'est sortie celle des Seigneurs d'Ardenx & de Bonas.

On trouve encore les Seigneurs de Maguarran, du nom de Pardaillan, branche dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

La Maison Ducale de Pardaillan-Gondrin n'est elle-même qu'une branche cadette du nom, qu'une héritière de la Terre de Pardaillan porta, en 1524, dans l'ancienne Maison des Barons de Gerdereft, du nom de Béarn. Il y a une maintenue de noblesse en faveur d'Antoine de Pardaillan-Gondrin, qui est mort sans laisser postérité d'Angélique de Montequiou, son épouse, donnée le 7 Juillet 1701, par M. le Gendre, Intendant de Montauban.

La Généalogie de cette Maison, qu'on lit dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 192 & suiv., a été extraite des productions faites devant les Intendants de Guyenne en 1666 & 1667, & de Montauban en 1700 & en 1701: ces productions se trouvent dans le Cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CAUMORT.

VIII. AMANIEU DE PARDAILLAN (troisième

fil de BÉRTRAND, Seigneur de Gondrin, & de Bourguine de Castillon), fut Seigneur de Caumort & d'Ardenx, qui lui furent cédés, pour sa légitime, sur Castillon & Gondrin, Bruch, Justian, Gouts, &c., par acte du 7 Juillet 1469, & passa, le 4 Janvier 1471, un bail, où il est qualifié *noble & puissant Seigneur*. Il épousa, la même année, Agnès, aliàs Agnette de Lau, fille de noble Thibaud de Lau, Chevalier, & de Jeanne du Lin, aliàs d'Averon, Dame desdits Lin & Averon. Il en eut

IX. BÉRTRAND DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, en Armagnac, qui fut sous la tutelle de JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, & de noble Bertrand du Lin, aliàs d'Averon, lesquels, en cette qualité, requièrent, le 14 Juillet 1487, PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de la Mothe, de laisser rentrer leur Pupille dans la Terre d'Espayroux, qui lui avoit été vendue à faculté de rachat, par AMANIEU, son frère, à quoi ledit PONS DE PARDAILLAN se refusa sous divers prétextes, entr'autres que les héritiers & les curateurs n'étoient pas venus dans le temps & dans le terme fixé pour le rachat. BÉRTRAND DE PARDAILLAN épousa, le 23 Mai 1503, Catherine de Biran, fille de Jean, Seigneur de la Mothe, en Fimarcon, près de la Sauvetat, & de Riquette de Sérillac ou de Sedilhac. De ce mariage il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. BÉRTRAND, Seigneur de Bonnefont, qui eut un procès pour sa légitime avec AMANIEU DE PARDAILLAN, son neveu: ce différend fut terminé par l'arbitrage d'HECTOR DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Montespan, & de Jacques de Cassagnet, Seigneur de Baulac, le 13 Septembre 1564. Il étoit, le 24 Avril 1568, dans la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi, sous le Seigneur d'Arné. Il épousa, le 21 Janvier 1560, Anne de Massencomme, fille de Jean, & de Marthe de Cassagnet;
3. BERNARD, tige de la branche des Seigneurs de Granchet, d'où sort celle des Seigneurs de Las, qui subsiste dans PIERRE, appelé le Comte de Pardaillan, Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de Guyenne, qui s'est marié, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 16 Février 1774, à N.... de Vézian;
4. Et JEAN, dit le Cadet de Caumort, auteur de la branche des Seigneurs de Sieurac, dont la postérité est rapportée dans l'*Hist.*

*des Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 190.

X. JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, époufa, 1<sup>o</sup> le 9 Avril 1532 (acte passé par *Barrère*, Notaire de Gondrin), *Anne de Cassagnet*, fille de *Jean*: BERTRAND DE PARDAILLAN, son père, assista au contrat de mariage, l'autorisa, & institua le fils aîné dudit noble JEAN DE PARDAILLAN, pour héritier, & à défaut d'icelui, substitua ses biens au plus proche parent de la ligne. Ledit JEAN époufa, 2<sup>o</sup> par contrat du 15 Décembre 1546, *Anne d'Astugue*. Du premier lit naquirent :

1. AMANIEU, qui suit;
2. BERNARD, qui fut tué en Allemagne en 1552.

Et du second lit vinrent :

3. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs d'Ardenx, &c., dont la postérité s'est éteinte dans son arrière-petit-fils, N... DE PARDAILLAN, dit *le Marquis de Bonas*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, qui est mort, sans alliance, en Avril 1751;
4. Et un autre BERTRAND.

XI. AMANIEU DE PARDAILLAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, eut deux procès considérables : le premier contre BERTRAND DE PARDAILLAN, Sieur de Bonnefont, frère de JEAN I<sup>er</sup>, pour raison de la légitime due audit Sieur de *Bonnefont*, en la Maison de Caumort, & aussi pour raison de certaines sommes de deniers que ledit BERTRAND disoit avoir prêtées à JEAN DE PARDAILLAN, père dudit AMANIEU, pour certaines fournitures & réparations que ledit BERTRAND disoit avoir fait faire en ladite Maison de Caumort, depuis le décès dudit JEAN : ledit AMANIEU demandoit aussi, audit BERTRAND, compte de l'administration qu'il avoit faite de la Maison de Caumort. Leurs différends furent remis à l'arbitrage de noble HECTOR DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin & Seigneur de Montspan qui, ayant servi, comme on l'a dit, sous six de nos Rois, fut fait Chevalier des Ordres par HENRI III, en 1585, & à *Jacques de Cassagnet*, Seigneur de Baulac, qui rendirent leur Sentence arbitrale le 13 Septembre 1564, dont il seroit trop long de rapporter ici les articles; mais il est expressément porté, vu la proximité des Parties, qui sont oncle & neveu, que c'est pour les garder de procès & les maintenir en paix. Le second procès qu'AMANIEU eut,

fut contre noble BERTRAND DE PARDAILLAN, son frère, demandeur, pour raison de la troisième partie des biens & hoitiers des feux nobles BERTRAND & JEAN DE PARDAILLAN, leur aïeul & père : ce procès fut remis à la décision de cinq arbitres, parmi lesquels étoit JEAN DE PARDAILLAN, oncle des deux Parties; par la Sentence arbitrale prononcée le 30 Octobre 1574, il fut ordonné qu'AMANIEU DE PARDAILLAN délaisseroit & délivreroit à BERTRAND, son frère, la Terre, Place & Seigneurie d'Ardenx, moyennant quoi ledit BERTRAND satisferoit, ainsi que bon lui sembleroit, BERTRAND DE PARDAILLAN, son frère du même lit. AMANIEU DE PARDAILLAN, II<sup>e</sup> du nom, époufa, le 19 Juillet 1578, *Catherine de Montlezun-Montcassin*, fille de *Bernard de Montlezun* & d'*Hélène de Nogaret*. Il testa le 3 Septembre 1590, & déclara pour héritier universel & général JEAN-MATHIEU, son fils aîné, qui mourut sans postérité, & réserva les droits de légitime paternelle pour noble PHILIPPE-ANTOINE, son second fils, qui suit.

XII. PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, époufa *Anne de Montlezun*, fille de feu *Arnaud de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Poutge, & de noble *Odette du Lin* : leur contrat de mariage est du 23 Novembre 1617. JEAN-MATHIEU DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, frère de PHILIPPE-ANTOINE, assista à son mariage, & de son avis, PHILIPPE-ANTOINE fit donation au premier enfant mâle qu'il auroit, & au cas que le premier vint à décéder sans enfans la donation appartiendroit au second, &c. PHILIPPE-ANTOINE mourut le 6 Avril 1664, & laissa :

1. JEAN-LOUIS, qui suit;
2. JEAN-AMBROISE, Seigneur de Tauriac, mort sans alliance;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 23 Février 1650, à noble *François-Bernard du Lau*, Comte dudit lieu, Seigneur de Perchède, fils de feu noble *Hector du Lau*, Comte dudit lieu, & d'*Anne de Tajan*.

XIII. JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, Séailles, Saint-Jean-Poutge & autres lieux, ayant été recherché sur sa noblesse, remit ses titres devant M. de Lartigue, Commissaire, qui lui en accorda acte le 7 Décembre 1666. Ensuite Vialet, Fermier des Domaines, ayant formé contre lui demande du droit de franc-fief, il se défendit, & fonda

son relaxe sur les mêmes titres qu'il avoit produits en 1666, devant M. de Lartigue, à la vue desquels le Fermier ayant déclaré qu'il n'avoit rien à répliquer contre la vérité & l'authenticité desdits titres, & sur ses conclusions, M. de Foucault, Intendant de la Généralité de Montauban, rendit son Ordonnance par laquelle il relaxa ledit JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, de la demande faite par Vialet, du dit droit de franc-fief : cette Ordonnance est datée du 31 Août 1674. En la même année il commandoit la Noblesse d'Armagnac, à l'arrière-ban mandé à l'Armée du Maréchal d'Albret, assemblée sur l'Adour. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 8 Février 1660, *Anne de Maynard de Lestang*, fille de *Christophe*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de feu *Marguerite de Pins* : PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, son père, assista à ce contrat de mariage, & lui fit donation ; il n'y eut point d'enfans de ce mariage ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1672, *Madeleine du Casse*, fille de *Pierre*, Président & Juge Mage d'Armagnac, & de *Madeleine de Calvière de Saint-Côme*. Par ce contrat, il fit donation de la moitié de ses biens présents & à venir en faveur des enfans mâles sortis de son mariage, dont il se réserva la nomination, & fit son testament le 17 Février 1684, dans lequel il déclara qu'il avoit eu trois enfans de ladite *Madeleine du Casse*, son épouse. Il nomma PIERRE-APULÉE, son fils, pour recueillir la donation par lui faite dans son contrat de mariage avec ladite Dame *du Casse*, & le nomma & institua pour héritier universel & général en tous ses biens le 6 Novembre de la même année 1684 ; il fit un codicille où il rappela toute la disposition contenue dans son testament en faveur de ses enfans ci-après nommés, & déclara que depuis son testament il demeurait parfaitement instruit que la Dame *du Casse*, son épouse, étoit enceinte ; il fixa les droits du posthume, & voulut au surplus que sondit testament fut observé dans ses clauses, conditions & termes y énoncés. Ledit Seigneur codicillant décéda le 7 Novembre 1684, & fut enterré le lendemain dans l'Eglise de Séailles, laissant :

1. PIERRE-APULÉE, qui suit ;
2. N.... DE PARDAILLAN, posthume, qui mourut peu de temps après sa naissance ;
3. MADELEINE, qui s'est mariée à noble *Nicolas-Dieudonné-Thierry de Languibert*, Capitaine de Cavalerie ;

4. Et LOUISE, qui s'est mariée à *Jean-Jacques de Batz*, Seigneur de la Plagne.

XIV. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN, Baron de Séailles, Caumort, Seigneur de Saint-Jean-Poutge, né le 7 Octobre 1673, eut procès avec MADELEINE DE PARDAILLAN, Dame de Languibert, sa sœur, au sujet de la légitime à elle léguée par le testament de leur père : ce procès fut remis à l'arbitrage & médiation de MM. de Costa, de Bojat & de Malaret, Conseillers au Parlement de Toulouse ; ces Magistrats dressèrent un projet de transaction, sous signature privée ; mais la Dame de *Languibert*, mourut à Toulouse avant d'avoir pu signer ladite transaction, & elle avoit fait son testament par lequel elle institua pour héritier universel PIERRE DE PARDAILLAN DE GONDRIN D'ANTIN, Capitulaire & Comte de Strasbourg, Grand Vicaire de Toulouse, qui depuis fut Evêque & Duc de Langres, comme on l'a dit plus haut. Ledit Seigneur de Séailles & de Saint-Jean-Poutge renouvela avec lui l'accordement commencé, qui fut fini le 8 Avril 1720, & signé DE GONDRIN DE SÉAILLES, consentant, & DE GONDRIN D'ANTIN, acceptant. En conséquence, le lendemain 9 Avril 1720, ledit Seigneur-Abbé de Gondrin d'Antin, comme héritier fidéjusseur de MADELEINE DE PARDAILLAN, Dame de *Languibert*, donna procuration à M<sup>e</sup> Pierre Lassus, Juge de Montréjeau, & lui donna pouvoir de consentir que la transaction, dont on vient de parler, fût rédigée en acte public, & pour, en ce faisant, recevoir le paiement de 10,000 liv., dues à la succession de ladite Dame de *Languibert*, & au moyen de ce, donner toute quittance & consentir aux renonciations portées dans ladite transaction. Un des principaux articles de cette transaction étoit, que la Dame de *Languibert* consentoit à la renonciation que ledit Seigneur-Baron de *Séailles* avoit faite de la succession de feu JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, leur père commun, reconnaissant qu'il étoit fondé à la faire, & en conséquence consentoit, ainsi que les Arbitres l'avoient décidé, que les substitutions apposées au testament de feu PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, leur aïeul paternel, & d'*Arnaud de Montlezun*, leur aïeul maternel, fussent dès lors ouvertes en faveur dudit Sieur son frère ; qu'il fût & demeurât maintenu au bien en dépendant, avec restitution de fruits. Comme la Terre de Caumort étoit comprise dans la



substitution faite par PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, & qu'elle étoit venue au Sieur de *Séailles*, par succession de ses ancêtres, depuis AMANIEU, premier auteur de la branche de *Caumort*, ledit Sieur de *Séailles*, qui s'étoit obligé de payer incessamment ladite somme de 10,000 liv., à la succession de sa sœur, ne trouva pas d'autre moyen que de vendre ladite Terre de *Caumort* au Duc d'*Antin* : cette vente fut faite par contrat du 2 Août 1720, passé par *Faugnier*, Notaire à Bonnefont; c'est ainsi que cette Terre, dont les descendants d'AMANIEU avoient toujours porté le nom, passa en la branche Ducale de PARDAILLAN-GONDRIN. En 1724, ledit Sieur de PARDAILLAN vendit encore la Terre de Saint-Jean-Poutge, qui lui étoit venue par la succession de JEAN-LOUIS, son père, & d'*Arnaud de Montlezun*, son aïeul maternel; le prix de cette Terre ne fut pas suffisant pour payer toutes ses dettes : il lui en resta beaucoup de considérables, & entr'autres un grand procès avec sa sœur cadette & son mari, Seigneur de *la Plagne*, avec lesquels il plaidoit en 1705, au sujet des droits légitimaires de cette Dame; ce procès se poursuivoit encore vivement dans le temps de la mort dudit Sieur de *Séailles*; c'est son fils & son héritier, dont il sera parlé ci-après, qui, pour le terminer, a été contraint d'employer une bonne partie de la valeur de la Terre de *Séailles*, qui étoit le seul objet qui lui resta de la succession de ses ancêtres. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN testa le 10 Décembre 1742, & institua pour héritière universelle & générale, *Hélène de Castéras de Seignan*, son épouse, à la charge de rendre l'hérédité à un de ses enfants mâles, & non à deux, lorsqu'il aura atteint l'âge de 25 ans, ou qu'elle le jugera à propos, & à défaut de mâle à telle de ses filles qu'il lui plaira, & au cas que ladite Dame héritière vint à décéder sans avoir disposé de ses biens, ledit testateur voulut & entendit que ledit JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN, son fils aîné, fut & demeura son héritier universel & général en tous & chacun de ses biens. Ledit Sieur de *Séailles* décéda, dans ces dispositions, le 15 Janvier 1749, & fut enterré le lendemain dans l'Eglise dudit lieu. Le procès, dont on a parlé, fut toujours poursuivi vivement par la Dame de *la Plagne*; c'est ce qui engagea la Dame de *Seignan*, veuve de PIERRE-APULÉE, dont les reprises étoient considérables, pour n'en

Tome XV.

pas faire confusion, & conserver au moins ses droits pour ses enfans, de renoncer, en 1752, à l'institution universelle faite en sa faveur, par le susdit testament : au moyen de ce, JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN demeura héritier universel & général du Seigneur, son père, en vertu de la clause apposée au testament. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN épousa, le 9 Mai 1728, noble *Hélène de Castéras de Seignan*, fille de noble *Jean-Bertrand*, Major du Régiment d'Albigeois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de feu Dame *Catherine de Batz*. De cette alliance il eut :

1. JEAN-BERTRAND, qui suit;
2. JOSEPH, né le 20 Janvier 1736, qui mourut sans alliance, ayant été tué à la bataille de Minden, le 1<sup>er</sup> Août 1759;
3. MARGUERITE, morte en bas âge;
4. ANTOINETTE, née le 25 Décembre 1731, morte au berceau;
5. LOUISE, née le 29 Mai 1733, mariée, le 12 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade de Barbotan*, Ecuyer, fils de *Jean d'Arblade*, Citoyen noble de la ville de Perpignan, Seigneur de Barbotan & de Birac, & de Dame *Marie-Rachel Barthouil*;
6. MARGUERITE, née le 6 Août 1734, Religieuse Professe au Couvent de Sainte-Claire de Nérac, depuis le 16 Octobre 1759;
7. Et JEANNE, née le 19 Avril 1741, qui s'est mariée, le 3 Mai 1774, à noble *Abraham-Joseph de Roques de Réchou*, Ecuyer, fils de noble *Abraham de Roques de Réchou*, & de Dame *Anne de Tartanac de Genfac*.

XV. JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN-GONDRIN, né le 25 Juillet 1729, ci-devant Seigneur de *Séailles*, le dernier des mâles de la branche de *Caumort*, issue d'AMANIEU II DE PARDAILLAN, a embrassé, dès son jeune âge, l'Etat Ecclésiastique : il fut pourvu, à simple tonsure, par son Archevêque, d'un Canonat dans la Collégiale de Nogaro, petite ville d'Armagnac, au Diocèse d'Auch, dont il prit possession le 2 Octobre 1751. Le parti de l'Eglise qu'il embrassa (son frère cadet n'étant point d'un âge à pouvoir prendre sa place), le détermina à donner à LOUISE DE PARDAILLAN, sa sœur aînée, qui étoit déjà nubile, la Terre de *Séailles* & ses dépendances; & en outre la mère lui fit donation de tous ses biens présents & à venir, le tout sous une modique pension de 200 liv. pour chacun d'eux, pendant leur vie, & d'une modique légitime pour chacun des autres enfans, à la charge de payer leurs dettes & hypothèques, qui furent ex-

C c

primés à la faveur de cette donation. LOUISÉ DE PARDAILLAN s'est mariée & s'est, avec son mari, chargée de tout; les choses ont été réglées par son contrat de mariage le 23 Septembre 1754. Par là JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN s'est vu dépouillé de tout ce qui lui restoit des biens de ses ancêtres, dont il n'a plus que le nom & la qualité. Il fut fait Prêtre à Montauban le 20 Septembre 1755, & fut ensuite pourvu d'un Canoniat dans la Cathédrale par M. de Verthamon, alors Evêque de cette Ville, dont il prit possession le 29 Avril 1757: l'air de Montauban ne convenant point à sa santé, il n'a gardé que très-peu de temps ce Canoniat; au mois d'Avril 1758, il s'en est démis, & depuis ce temps a résidé à Nogaro. S. M. LOUIS XV, par Brevet du 3 Avril 1768, lui a accordé une pension de 1,500 liv. sur l'Abbaye de Saint-Sever, de l'Ordre de Saint-Benoit, Congrégation de Saint-Maur, au Diocèse d'Aire. L'obtention de cette grâce l'ayant mis à portée de pouvoir abandonner le Canoniat de Nogaro, dont le service altéroit sa santé, il l'a résigné, le 29 Juillet suivant, sous la réserve d'une pension de 360 liv.

Ledit JEAN-BERTRAND DE PARDAILLAN, pour prévenir ceux qui, dans les suites, voudroient, par usurpation, prendre son nom & se dire de sa Famille, comme provenus d'AMANIEU II DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, par JEAN - MATHIEU, PHILIPPE - ANTOINE, JEAN-LOUIS, JEAN-AMBROISE ou PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN, descendants en ligne directe dudit AMANIEU II, a déposé au Greffe de la Cour des Aides de Montauban, les titres de sa filiation à la Maison Ducale de PARDAILLAN-GONDRIN d'ANTIN, par AMANIEU 1<sup>er</sup>, auteur de ladite branche de Caumort, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour du 28 Juillet 1767, qui lui a donné acte de la représentation desdits titres & ordonné le dépôt, & qu'ils ne pourront servir qu'à lui personnellement pendant sa vie, ou à ses sœurs germaines: il y a déposé aussi un *Mémoire* étendu, concernant sa *Généalogie* & les faits ci-dessus; ensemble la Requête par lui présentée pour être reçu à faire le susdit dépôt, dans laquelle ses motifs sont amplement déduits; & du tout il fut dressé Procès-verbal le même jour, par-devant un Conseiller en ladite Cour, qui fut à ce député. Depuis le dépôt dont on vient de parler, il en a fait encore deux autres de quelques

pièces qui lui restoit, relatives à sa filiation, entre les mains de M<sup>es</sup> *Bevière* & *Augot*, son confrère, Notaires au Châtelet de Paris, suivant qu'il conste de leurs Procès-Verbaux des 18 Mai & 6 Août 1770, en vertu de deux procurations des 22 Avril & 12 Juin précédents, qu'il a consenties, dans lesquelles ses motifs sont aussi amplement expliqués, & toujours aux fins de prévenir l'usurpation dont il a été parlé plus haut. C'est à ces trois susdits dépôts que les curieux ou les intéressés peuvent avoir recours.

Les armes de cette branche sont: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable, donjonnée de 3 pièces, surmontées de 3 têtes de maures de sable, mises de profil & tortillées d'argent; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 fasces ondées d'azur*: c'est ainsi que les porte M. l'Abbé DE PARDAILLAN-GONDRIN, vivant en 1776.

Les Seigneurs DE PARDAILLAN-GONDRIN, de la branche de *Caumort*, ont toujours porté leurs armes telles qu'on vient de les décrire, jusqu'à PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN, l'avant-dernier Seigneur de cette branche, qui les porta (par inadvertance ou ignorance du fait, ainsi qu'il est prouvé par acte passé devant *Bevière*, Notaire au Châtelet de Paris, le 16 Août 1773), de la manière suivante: *écartelé, au 1 d'argent, au lion de gueules; à la bordure de sinople, chargée de 7 petits écussons d'or, mis en orle, bordés de gueules; au 2 d'or, à 3 pals de gueules; au 3 d'argent, à 3 fasces ondées d'azur; au 4 d'argent, à 3 pals flamboyants d'azur; & sur le tout: d'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable, donjonnée de 3 pièces, surmontées de 3 têtes de maures de sable, mises de profil & tortillées d'argent.*

(Sur la Maison DE PARDAILLAN-GONDRIN, distinguée par les dignités & les emplois dont elle a été honorée & par les services qu'elle a rendus à la Couronne & à l'Etat, on peut consulter l'*Hist. de Saint Louis*, par Joinville; Favin; Dupleix; M. de Marca, *Hist. de Béarn*; les *Mémoires de Castelnau*; l'*Hist. de Foix*; *Notitia utriusque Vasconia*; les *Mémoires des Révolutions de Suède*; l'*Hist. général. & chronol. des Grands Officiers de la Couronne*, &c., &c.)

\* PARDIAC, ancien Comté, en Gascogne, Diocèse d'Auch, qui est situé entre ceux de Fezenfac & de Bigorre, & a donné son nom

à une ancienne Maison, issue des Comtes d'*Astarac*, & ces derniers des Ducs héréditaires de *Gascogne*. *Bernard d'Astarac*, surnommé *Pélagos*, fut le premier Comte de *Pardiac*, par donation que lui en fit *Arnaud II*, Comte d'*Astarac*, son père, vers 1025. Le dernier de ces Comtes fut *Arnaud-Guilhem de Montlezun*, IV<sup>e</sup> du nom, qui est mort en 1377. Sa fille, *Anne de Montlezun*, Comtesse de *Pardiac*, porta en dot ce Comté, le 6 Juin 1373, à son mari *Géraud d'Armagnac*. Voy. MONTLEZUN (DE) & ARMAGNAC.

PARDIEU, Maison connue en Normandie depuis plus de 500 ans, & dont les Seigneurs d'*Avremesnil* font une branche.—Le premier de cette Maison, dont on ait connoissance, est

HENRI DE PARDIEU, Chevalier, qui, avec *Jeanne d'Ailly*, sa femme, fonda, en l'an 1260, les Cordeliers d'Evreux; ils sont inhumés, avec JEANNE DE PARDIEU, leur fille, devant le Grand Autel de cette Eglise. Voy. l'*Hist. de l'Ordre des Franciscains*, par François de Gonzague, leur Général, imprim. en 1587, édit. de Rome, in-fol., p. 565. — Suivant le Registre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noster*, fol. 193, JEAN DE PARDIEU paroît dans une montre d'armes en 1271. — Il est fait mention d'un nommé EUSTACHE DE PARDIEU dans les Croisades de la Terre Sainte. — Le Carpentier, dans son *Hist. du Cambrésis*, liv. II, p. 183, parle de PIERRE DE PARDIEU, vivant au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle: il le qualifie de *vaillant Colonel*. — On trouve dans la *Généalogie* que le Comte de *Boulainvilliers* a fait de cette Maison, ROBERT DE PARDIEU, 1<sup>er</sup> du nom, & *Marie de Bonneval*, son épouse, vivants en 1316. — Cette Maison s'est partagée, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, en plusieurs branches, par les enfants de

I. NICOLAS, OU COLLARD DE PARDIEU, Gouverneur des Ville & Comté d'Eu. HENRI V, Roi d'Angleterre, lui rendit, en 1419, les biens qui lui avoient été confisqués, comme on le voit par la Charte qui en fait mention. Il épousa, en 1400, *Perrette d'Assigny*, dont il eut:

1. ROBERT, qui suit, chef de la branche des Seigneurs d'*Assigny*;
2. NICOLAS, auteur de celle des Seigneurs de *Maucombe*, rapportée ci-après;
3. Et MARTIN, tige de la branche des Sei-

gneurs de *Boudeville* & d'*Ecotigny*, aussi rapportée après celle de *Maucombe*, & de laquelle sont sortis les Seigneurs d'*Avremesnil*, qui subsistent feuls aujourd'hui.

## BRANCHE

des Seigneurs d'ASSIGNY.

II. ROBERT DE PARDIEU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Assigny, épousa, vers l'an 1421, N... de *Mainville*, dont vint

III. JEAN DE PARDIEU, Seigneur d'Assigny, qui épousa, en 1456, *Guillemette Rouffel*, & en eut

IV. DAVID DE PARDIEU, Gouverneur d'Eu, Capitaine de gens de pied en 1505, qui s'est allié à *Marie de Vaudricourt*, dont il n'eut que des filles: l'aînée épousa, le 23 Juin 1521, *Jean de Mailloc*.

## BRANCHE

des Seigneurs de MAUCOMBLE.

II. NICOLAS DE PARDIEU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Thil (second fils de NICOLAS, OU COLLARD, & de *Perrette d'Assigny*), épousa, en 1426, *Colette d'Estrimont*, Dame de Gratte-Panche, dont il eut

III. NICOLAS DE PARDIEU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Thil & de Gratte-Panche, qui s'est marié, en 1448, à *Marguerite le Moine*, Dame du Forestel & de Sourdeval, fille de *Nicolas le Moine* & de *Marguerite de Floques*. De ce mariage vint

IV. ANTOINE DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur du Thil, Gratte-Panche & du Forestel, qui s'est marié à *Guillemette du Croc*, qui lui apporta la Terre de *Maucombe* en 1505. Il eut de cette alliance

V. ANTOINE DE PARDIEU, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Maucombe & de Gratte-Panche, qui épousa, en 1522, FRANÇOISE DE PARDIEU, sa cousine, fille de NICOLAS, Seigneur de Boudeville, & d'*Austreberte de Pisseleu*. Il en eut

VI. ADRIEN DE PARDIEU, Ecuyer, Seigneur de Maucombe, Gratte-Panche, Bailly-en-Rivière, Semeule, &c., Capitaine du Port de Mer de Criel, qui s'est marié, le 25 Juin 1557, à *Marguerite de Bucy*, fille de *René*, Seigneur de Fréville, Gournay & Hénouville, & de *Jacqueline de Chantelou*. Leurs enfants furent:

1. JACQUES, qui suit;
2. MADELEINE, mariée à *Antoine de Grouches*,

Chevalier, Seigneur de Morcourt & de Bacouel, &c., dont postérité. Voyez GROUCHES DE CHÉPY;

3. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à N... des Effarts, Seigneur d'Aubigny.

VII. JACQUES DE PARDIEU, Ecuyer, Châtelain de Bailly-en-Rivière, Seigneur de Maucombe, Gratte-Panche & Saint-Aignan, Lieutenant des Gendarmes du Comte de St.-Pol, épousa, 1<sup>o</sup> Diane, fille de Jean de la Haye, Seigneur de Chanteloup; elle est morte sans enfans; & 2<sup>o</sup> le 7 Juillet 1606, Françoise du Bec, Dame de Vaudancourt, fille de Georges du Bec-Crépin & de Marie Jubert. Il en eut :

1. FRANÇOIS, Mestre de Camp de Cavalerie, qui est mort à l'Armée d'Italie en 1644, sans être marié;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et MARGUERITE, qui s'est mariée le 12 Mars 1624, à Jean de Boulainvilliers, Marquis de Saint-Saire, dont postérité. Voy. BOULAINVILLIERS, Seigneurs de Saint-Saire, &c.

VIII. JACQUES DE PARDIEU, II<sup>o</sup> du nom, Marquis de Maucombe, Baron de la Heuze, Châtelain de Bailly-en-Rivière, Seigneur de Gratte-Panche, Saint-Aignan & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, rendit de grands services au Roi, suivant des certificats des années 1642, 1644 & 1650. Il épousa, le 3 Novembre 1647, Marie-Gabrielle de Fauteureau, fille de Nicolas, Marquis de Mefnières, Baron de Villers, & de Marie de Preteval. Leurs enfans furent, entr'autres,

IX. LOUIS DE PARDIEU, Marquis de Maucombe, Seigneur de Bailly-en-Rivière & de Gratte-Panche, qui s'est marié, le 16 Avril 1687, à Marie le Veneur, fille d'Henri, Comte de Tillières & de Carouges, & de Claude de Rouault de Gamaches. Il eut :

MARIE-CATHERINE, qui s'est mariée, le 10 Mai 1703, à Henri-Charles-Marquis le Veneur, Seigneur de Catteville, son cousin, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates;

Et MARIE-LOUISE, qui s'est mariée, le 5 Janvier 1714, à Eustache d'Osmond, Comte de Boitron, Seigneur de Médavi, dont des enfans. Voy. OSMOND, ou OSMONT (D').

#### BRANCHE

des Seigneurs de BOUDEVILLE & d'ECOTIGNY.

II. MARTIN DE PARDIEU, Chevalier (troisième

me fils de NICOLAS, ou COLLARD, & de Perrette d'Assigny), étoit mort en 1456. Il avoit épousé Marie de Sorent, fille unique de Robert, Chevalier, Seigneur de Boudeville & de Montebourg, & d'une héritière de l'ancienne Maison de la Heuse, du chef de laquelle MM. DE PARDIEU eurent la Baronnie d'Ecotigny, après la mort du fameux Jean de la Heuse, dit Baudran, qui étoit Capitaine des Gentilshommes du Bailliage de Caux. De ce mariage vint

III. ROBERT DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur de Boudeville, de Mézy & Baron d'Ecotigny, qui mourut le 27 Novembre 1477, & est enterré, avec sa femme, aux Feuillants d'Ouille, en Caux, où l'on voit leur épitaphe. Il épousa, vers l'an 1456, Jeanne d'Ufel, fille unique d'Heñor d'Ufel, Seigneur de Mézy-sur-Seine, près de Meulan, un des principaux Seigneurs de Normandie, qui se distinguèrent à la descente qui se fit, en 1458, à Sandwich, en Angleterre, sous Pierre de Brézé, Sénéchal de Normandie. Il en est parlé dans l'*Hist. de France* du P. Daniel, t. VII, p. 305. Leurs enfans furent :

1. HECTOR, mort sans postérité de son mariage avec Jacqueline Andame;
2. NICOLAS, qui suit;
3. GILLETTE, mariée à Jean de Sandouville, Seigneur d'Honneville;
4. Et JEANNE, qui vivoit en 1497; elle s'est mariée avec Antoine de la Granche, dit de Cuisy, Ecuyer, Seigneur de Dracy, en Pui-faye, Gouverneur de Courtenay.

IV. NICOLAS DE PARDIEU, Chevalier, Baron de Boudeville & d'Ecotigny, Seigneur de Mézy, Montebourg, &c., qualifié, dans des actes de 1522 & de 1524, noble & puissant Seigneur, qualité que ses descendants ont toujours portée, épousa 1<sup>o</sup> Antoinette Sanguin, sœur d'Antoine Sanguin, dit le Cardinal de Meudon, premier Grand Aumônier de France, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toulouse; & 2<sup>o</sup> Aufrberte de Piffelleu, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavaganne, & de Jeanne de Dreux, de la Maison de France. Ces deux femmes étoient tantes d'Anne de Piffelleu, Duchesse d'Etampes. Il eut du premier lit :

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée, en 1522, à ANTOINE DE PARDIEU, Seigneur de Maucombe, son cousin, ci-dessus.

Et du second lit il eut

3. NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs d'Avremesnil, rapportée ci-après.

V. CHRISTOPHE DE PARDIEU, Baron de Boudeville & d'Ecotigny, époufa, le 10 Octobre 1530, *Anne de Clère*, fille de *Georges*, IV<sup>e</sup> du nom, Sire & Baron de *Clère*, & d'*Ifabeau de Mailly*, fa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. MADELEINE, mariée, en 1554, à *Pierre du Fay*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Méfange, Carifis, &c., dont postérité. Voy. FAY (DU), en Normandie ;
3. ANNE, mariée, en 1559, à *Pierre du Tot*, Seigneur de Gonfreville ;
4. Et CLAUDE, mariée à *François de Quiévreumont*, Seigneur d'Heudreville.

VI. FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Boudeville, d'Ecotigny & de Balingan, mourut le 11 Octobre 1590. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> le 14 Novembre 1550, *Marie le Lieur*, fille d'*Antoine le Lieur*, Seigneur de Brametot ; & 2<sup>o</sup> *Jourdaine de Pellevé*, sœur du Cardinal *Nicolas de Pellevé*, Archevêque-Duc de Reims, & fille de *Charles de Pellevé*, Seigneur de Jouy, & d'*Hélène du Fay d'Athies*. Du premier lit il eut, entr'autres enfants,

VII. CENTURION DE PARDIEU, qui est mort en 1614, âgé de 45 ans, étant Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Boudeville, d'Ecotigny & de Balingan. Il avoit été marié à *Judith de Clermont d'Anjou*, fille de *Georges de Clermont*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Gallerande, & de *Marie-Clutin de Ville-Paris*. De cette alliance il avoit eu :

FRANÇOIS & LÉONOR, qui sont morts en 1633, fans avoir été mariés.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'AVREMESNIL & autres lieux.

V. NICOLAS DE PARDIEU, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mézy, Socquence ou Choquense, Avremesnil, Villepoix, Bouelle, &c. (second fils de NICOLAS, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Austreberte de Piffeleu*), fut Ecuyer Tranchant & Echanfon de Madame MARGUERITE, sœur unique du Roi HENRI II ; fut un des Seigneurs qui défendirent Metz, en 1552, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut

jeune dès 1556. Il avoit époufé, à la fin de l'année 1544, *Françoise de Chenevelles*, Dame de Bouelle & de Nesle, près de Neufchâtel-en-Bray, & n'en eut que

VI. GUY DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur de Mézy, Bouelle, Nesle, Avremesnil, la Motte-Aubretton ; il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi dès 1603, suivant un certificat du Duc de Guise, daté de Montargis en 1587 ; se trouva aux combats de Vimory & d'Auneau, & mourut le 17 Décembre 1625. Il avoit époufé, le 25 Août 1583, *Marie du Moucel*, Dame d'Avremesnil, qui lui porta en dot la Terre d'Avremesnil. Elle étoit fille de *Jean du Moucel*, Vicomte héréditaire de Bloffeville, & de *Marie Jubert*. Il fut père de

VII. FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur d'Avremesnil, Batiste, la Motte-Aubretton, Bouelle & Nesle, chef de la Noblesse du pays de Caux en 1649, qui est mort le 20 Septembre 1662. Il avoit époufé, le 4 Juin 1624, étant alors Capitaine d'Infanterie, *Marie de Bailleul*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie Martel*. Ils eurent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Motte ;
3. ANDRÉ, Seigneur de Catteville, mort au service du Roi en 1668 ;
4. JACQUES, Seigneur de Franquefnay, premier Lieutenant de Roi dans l'Isle de Saint-Domingue, où il donna de grandes preuves de valeur ; il y fut tué, le 21 Janvier 1691, dans un combat contre les Espagnols ;
5. Et MARGUERITE, mariée, en 1668, à *Jean Dyel*, Ecuyer, Seigneur de Clermont.

VIII. CHARLES DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremesnil, Seigneur de Bouelle, Batiste & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, Elu de la Noblesse du pays de Caux le 10 Mai 1674, mourut le 18 Novembre 1680. Il avoit époufé, le 7 Juin 1661, *Constance-Hippolyte de Montigny*, fille de *Philippe*, Chevalier, Vicomte de Dreux, Baron de la Coudraie, Seigneur de Longpré, Hangeft, &c., Maître d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine des Gardes de M. le Duc de Longueville, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne de Dangeul*. Leurs enfants furent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. GUILLAUME, dit *le Chevalier d'Avremesnil*, Officier dans la Marine ;
3. JOSEPH, Capitaine de Cavalerie ;
4. Et ANNE, qui s'est mariée, en 1683, à *Jean*

de Clercy, Chevalier, Seigneur d'Angiens, Silleron, &c.

IX. PHILIPPE DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremefnil, Seigneur de Bouelle, Blanc-Mefnil, la Motte-Aubreton, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, mourut le 15 Mars 1746. Il avoit époufé, le 20 Avril 1696, *Geneviève du Mefniel de Sommery*, fille de *Louis du Mefniel*, Chevalier, Marquis de Sommery, & de *Geneviève Bigot de Graveron de la Turgère*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, Mousquetaire de la Garde du Roi, qui est mort en 1723; fans être marié;
2. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH, qui fuit;
3. Et CONSTANCE - GENEVIÈVE - CATHERINE - LOUISE, qui s'est mariée, en 1724, avec *Louis-Augustin de Canonville*, Marquis de Raffetot, Seigneur du Plessis-Chivray, Gœurs, Vignacourt, &c., dont postérité. Voy. CANONVILLE.

X. FRANÇOIS - LOUIS - JOSEPH DE PARDIEU, Comte d'Avremefnil, Chevalier de Saint-Louis, Inspecteur des Côtes Maritimes de la Haute-Normandie, époufa, le 17 Février 1738, *Gabrielle-Elisabeth de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, & de *Marie-Madeleine de Brancas*, fille de *Louis-François*, Duc de Villars. Leurs enfants furent :

LOUIS-ELISABETH, qui fuit ;  
Et CHARLOTTE-CANDIDE, morte jeune.

XI. LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PARDIEU, Colonel aux Grenadiers de France le 21 Mai 1766, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1771 & Colonel du Régiment Provincial d'Alençon en Août fuivant, a époufé, contrat signé le 21 Juin 1763, célébration le 27, *Elisabeth d'Arquiflade de Saint-Fulgent*, présentée, le 23 Décembre 1764, par la Marquise de Brancas. De cette alliance font issus :

1. LOUIS-JOSEPH-ELISABETH-CENTURION, dit le *Vicomte DE PARDIEU*, né le 8 Octobre 1767;
2. CHARLES-GABRIEL, dit le *Baron DE PARDIEU*, né le 2 Décembre 1768;
3. CHRISTOPHE-VALENTIN-MARIE, appelé le *Chevalier DE PARDIEU*, né le 3 Février 1770;
4. Et VICTOR-ANTOINE-ELISABETH, né le 6 Mai 1772.

Il y a eu en Flandre une branche de la Maison DE PARDIEU, qui s'y est fort distinguée par les exploits militaires. Les deux Sei-

gneurs les plus connus de cette branche font :

JEAN DE PARDIEU, Seigneur de la Motte, en Artois, Surintendant des Fortifications, qui a eu longtems commandement de gens à cheval & de pied, tant de l'Empereur CHARLES-QUINT, que du Roi PHILIPPE II. Il est mort le 24 Décembre 1554 & fut inhumé dans la Chapelle Sainte-Catherine de l'Eglise des Religieux Dominicains de Saint-Omer, où l'on voit son épitaphe ;

Et VALENTIN DE PARDIEU, son fils, Chevalier, Seigneur de la Motte, Comte d'Esquelbecq, qui devint Grand Maître de l'Artillerie d'Espagne, Mestre de Camp Général de toute l'Infanterie Flamande, Gouverneur de Gravelines, &c., & fut tué à l'attaque de Doullens le 16 Juillet 1595, âgé de 65 ans, fort regretté des Espagnols qu'il commandoit. Son corps fut d'abord transporté à Arras, ensuite à Saint-Omer, auprès de son père, & enfin à Gravelines, dont il avoit été 22 ans Gouverneur, & y fut enterré avec pompe dans le Chœur de Saint-Willibrord, où on voit son épitaphe au bas d'un superbe Mausolée de marbre blanc, environné de huit écussons, représentant ses armes & celles de ses alliances. M. de Thou; les *Mémoires de Sully*; le P. Daniel, & l'*Hist. des guerres de Flandre*, par le Cardinal de Bentivoglio, font mention de ce Seigneur de la Motte, qui a fondé le Collège de la Motte à Douai, pour les enfants de Gravelines & ceux de ses Terres.

Les armes : d'or, au lion couronné de gueules.

PAREY, Ecuyer, Seigneur de Combray, en Normandie, Election de Lisieux; Famille qui porte pour armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent; au chef du même, chargé de 3 trèfles de sable.

¶ PARFAIT, Famille établie à Paris, qui a pour auteur

I. JEAN PARFAIT, vivant dès 1440, qui époufa, le 23 Juillet 1469, *Denise Meunier*. Il fit plusieurs présents en cuivre & orfèvrerie à l'Eglise de Saint-Paul en 1496, & fit construire la Chapelle des PARFAIT, en la même Eglise, le 25 Octobre 1500. De son mariage il eut 6 fils & 9 filles, entr'autres :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et JEANNE, née le 15 Avril 1471, qui s'est mariée à *Jean le Paumier*, mort, fans en-

fants, le 13 Août 1521, & elle le 8 Septembre 1525.

II. JEAN PARFAIT, né le 6 Mars 1484, obtint du Cardinal du Bellay l'érection de sa Chapelle en titre de bénéfice à sa nomination; fut Echevin de Paris en 1539, & mourut le 23 Août 1554. Il avoit épousé *Jeanne Huot*, morte le 4 Novembre 1543, & en eut 8 garçons & 8 filles, entr'autres :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. DENISE, née le 20 Mai 1522, Religieuse au Val-de-Grâce;
3. MARIE, née le 8 Février 1524, qui s'est mariée, en 1543, à *Pierre Poulain*, Secrétaire du Roi; morte sans enfans;
4. Et CATHERINE, née le 10 Février 1529, qui s'est mariée à *Claude Godefroy*, dont des enfans.

III. GUILLAUME PARFAIT, né le 11 Avril 1520, Echevin de Paris, mourut le 11 Janvier 1592. Il avoit épousé, le 24 Novembre 1546, dans l'Eglise du Saint-Sépulcre, *Marie Jacquemin*, laquelle fonda le logement & la sépulture du Chapelain, & mourut le 7 Août 1612. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. PIERRE, rapporté après son aîné;
3. GUILLAUME, auteur d'une branche, mentionnée ensuite;
4. JACQUES, né le 5 Juillet 1561, Président en la Cour des Monnaies le 2 Juin 1594, mort le 25 Novembre 1629, qui avoit épousé *Madeleine Mallet*, décédée le 20 Novembre 1612, laissant

JACQUES, Seigneur de Saint-Souplet, Contrôleur Général des Ponts & Chaussées de France, dont des enfans.

5. Et CLAUDE, née le 13 Avril 1556, qui s'est mariée à *Pierre du Moulin*, Trésorier de France à Paris.

IV. CLAUDE PARFAIT, né le 12 Novembre 1550, obtint, du Roi HENRI IV, la noblesse & la permission de porter dans ses armes *une fleur de lis d'or*, par Lettres Patentés de 1603, & mourut le 1<sup>er</sup> Août 1623. Il avoit épousé, le 12 Avril 1580, *Marguerite Perrochel*, sœur du Grand Audiencier *Valerand*, Contrôleur de la Maison de MARIE DE MÉDICIS, & de *Guillaume*, Doyen de la Chambre des Comptes. Elle fit, avec son mari, de nouvelles fondations dans leur Chapelle, & mourut le 23 Décembre 1649. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, né le 3 Mars 1584, Contrôleur Gé-

néral de la Grande Chancellerie, Echevin & Conseiller de Ville en 1628, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Rachel Lescuyer*; & 2<sup>o</sup> à *Marie Midorge*: il mourut sans enfans en 1658;

3. ANTOINE, né le 6 Juin 1586, Chanoine de Verdun;
4. CHARLES, né le 22 Février 1594, Receveur Général des Décimes du Clergé, qui épousa *Anne Poulet*, dont il eut :

1. NICOLAS, Chanoine de Verdun;
2. CHARLES, Receveur Général des Finances, mort sans enfans;
3. MARIE, qui épousa *Antoine de Morus*, Seigneur de Fouronges & de Saint-Martin-du-Boschet, Capitaine de Cavalerie, dont des enfans;
4. Et ANNE, qui s'est mariée à *François Chevalier*, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi, mort sans enfans, dont le père, l'aïeul & le bis-aïeul ont été Conseillers au Parlement de Paris.

5. CLAUDE, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1606, Capucin, dit *le Père Archange*, célèbre Prédicateur, mort âgé de plus de 80 ans;
6. JEANNE, née le 6 Septembre 1587, morte Religieuse à Longchamp, le 8 Juillet 1667, après 62 ans de profession;
7. CATHERINE, née le 23 Mai 1590, qui s'est mariée à *Pierre Marchand*, Receveur des Tailles en Brie; morte sans enfans;
8. Et MADELEINE, née le 9 Septembre 1602, qui s'est mariée à *Etienne Deschamps*, Trésorier du Marc d'Or & Payeur des Rentes, dont postérité. Voy. DESCHAMPS, à Paris.

V. GUILLAUME PARFAIT, né le 21 Février 1583, Auditeur des Comptes, épousa *Madeleine de la Haye*, & en eut 8 enfans, entr'autres :

1. JACQUES, né le 9 Octobre 1627, Capitaine, au Régiment de Navarre, mort au service;
2. MARIE, née le 10 Septembre 1616, Religieuse aux Carmélites de la rue Chapon, à Paris;
3. MARGUERITE, née le 20 Août 1617, Annonciade à Saint-Denis;
4. MADELEINE, née le 11 Janvier 1619, Carmélite dans la rue Chapon;
5. FRANÇOISE, née le 18 Septembre 1620, Religieuse Cordelière au Faubourg Saint-Marceau;
6. Et ANNE, née le 27 Décembre 1622, Annonciade à Saint-Denis.

IV. PIERRE PARFAIT (second fils de GUILLAUME, & de *Marie Jacquemin*), né le 22 Février 1551, fut Greffier en l'Élection de Paris

& Echevin de la Ville; ce fut sous son Echevinage, en 1608, que la Cour de l'Hôtel de Ville fût bâtie. Il avoit épousé, en Septembre 1572, *Marie Drouare*, d'une Famille noble, qui a sa Chapelle & sa Sépulture à Saint-Merry; il en eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. MARIE, qui épousa N.... *le Vasseur*, Correcteur des Comptes, mort sans enfants ;
3. MARGUERITE, qui s'est mariée à *Jean Michault*, Seigneur du Val-Durand & de Beuvillers, dont des enfants ;
4. RENÉE, qui s'est alliée avec *Guillaume le Mire*, Sénéchal du Bailliage d'Evreux ;
5. MADELEINE, qui épousa *Jacques Rioult*, Seigneur de Douilly ;
6. ELISABETH, qui s'est mariée à *Jean Thieulin*, Seigneur des Isles, Officier de la Reine ANNE D'AUTRICHE ;
7. JEANNE, dite *la Mère des Anges*, qui contribua beaucoup à l'établissement des Religieuses de Mantes & de celles de Gisors, dont elle fut Supérieure ;
8. Et ANNE, Urfuline, à Sainte-Avoie de Paris, qui en fut Supérieure, & mourut âgée de 82 ans.

V. PIERRE PARFAIT, II<sup>e</sup> du nom, fut Contrôleur Général de la Maison d'HENRI DE BOURBON, Prince du Sang, & mourut sans postérité de son mariage avec *Jeanne Nicolardot*.

#### SECONDE BRANCHE.

IV. GUILLAUME PARFAIT (troisième fils de GUILLAUME, & de *Marie Jacquemin*), né le 2 Septembre 1558, Conseiller d'Etat & Contrôleur Général de la Maison du Roi, chéri d'HENRI IV, fut employé dans plusieurs Commissions; rendit aussi des services aux sièges de Laon, la Fère, Amiens & dans les Armées de Franche-Comté & de Savoie. Le Roi lui permit de joindre à ses armes *une fleur de lis* par Lettres du mois d'Août 1609, enregistrées en la Chambre des Comptes le 29 Décembre de la même année & en la Cour des Aides le 13 Septembre 1625, confirmées par Arrêt du Conseil le 17 Juin 1669; il fonda une Messe pour HENRI IV, avec un service de Trépassé, & mourut le 9 Juin 1625. Il avoit épousé, le 2 Septembre 1582, *Louise Perrin*, née le 4 Juillet 1562, nièce de *Jean Perrin*, Seigneur de Parpaille. De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. GUILLAUME, rapporté après son aîné ;
3. GENEVIÈVE, née le 23 Mars 1585, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> le 13 Septembre 1605, à *Jean de*

*la Boiffière*, Seigneur de Chambors, Conseiller au Parlement; & 2<sup>o</sup> le 4 Décembre 1617, à *Jacques Buiſſon*, Seigneur de Sainte-Juliette, aussi Conseiller au Parlement: elle eut des enfants de ces deux mariages;

4. CLAUDE, née le 28 Mai 1586, Religieuse à Longchamp ;
5. ANNE, née le 25 Juillet 1592, qui s'est mariée à *Nicolas de Baugy*, Seigneur du Fay, Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Allemagne, Flandre & Hollande ;
6. Et autre ANNE, née le 11 Janvier 1596, Religieuse à Vernon.

V. ETIENNE PARFAIT, né le 30 Juin 1583, Conseiller en tous les Conseils & Contrôleur Général de la Maison du Roi, épousa, 1<sup>o</sup> le 11 Février 1610, *Marie l'Advocat*, fille de *Nicolas*, Conseiller au Grand Conseil, puis Conseiller d'Etat & Intendant de la Maison d'ANTOINE DE BOURBON, fils naturel d'HENRI IV; & 2<sup>o</sup> le 16 Janvier 1637, *Anne Vaillant de Guélis*, veuve de *Guillaume Feydeau*, Seigneur de Sauville. Du premier lit vinrent :

1. NICOLAS, Abbé de Bouzonville, Chanoine de l'Eglise de Paris, qui fonda une Messe haute tous les ans le 18 Avril, en l'honneur de SAINT PARFAIT, Martyr à Cordoue ;
2. GUILLAUME, Prédicateur, Capucin, sous le nom de *P. Ange* ;
3. HONORÉ, qui fuit ;
4. ETIENNE, Lieutenant au Gardes, tué à Armentières, sans alliance ;
5. FRANÇOIS, né le 18 Août 1625, Contrôleur ordinaire de la Maison du Roi, qui augmenta de 500 liv. la fondation de la chapelle, pour une Messe faite par HONORÉ PARFAIT, son neveu ;
6. LOUIS, né le 11 Novembre 1623, Lieutenant de Galère, mort le 15 Juin 1669, laissant de son mariage contracté avec N.... *Nazare*, LOUISE, Religieuse Urfuline à Argenteuil.
7. GASPARD, mort Capitaine d'Infanterie, sans alliance ;
8. MARTHE, Religieuse à Montmartre ;
9. MARIE, qui épousa, en 1632, *Edme Renault*, Seigneur de Duchy & de Rebourceaux, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 4 Juin 1649, & elle le 26 Janvier 1651, ayant eu une fille. Voy. RENAULT.

Et du second lit fortirent :

10. JEAN, qui s'est marié à *Geneviève Mallet*, dont il eut :  
NICOLAS ;  
Et GENEVIÈVE.
11. GUILLAUME, né le 9 Août 1640, Page de la



Grande Ecurie, Mousquetaire, puis Capitaine dans les Troupes du Roi d'Espagne contre le Portugal, qui se signala dans une bataille où il reçut un coup d'épée en dégageant M. de Charny de dessous son cheval, dont il mourut le 10 Mars 1677. De son mariage contracté, à Paris, le 22 Janvier 1671, avec *Anne Pelet*, morte le 20 Mai 1677, il laissa

ANNE-CATHERINE, née le 15 Mai 1673.

12. Et ANNE, née le 27 Octobre 1641, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> le 5 Mai 1665, à *Benoît de Savoye*, Seigneur d'Essernay, Trésorier Général des Fortifications en Champagne & dans les Trois-Evêchés; & 2<sup>o</sup> à *Jean-François-Paul de l'Escalopier*, Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires. Elle est morte le 3 Février 1735, âgée de 94 ans, & a eu des enfants de ses deux maris.

VI. HONORÉ PARFAIT, Seigneur de Crépon, Albret, Garancières, Conseiller & Contrôleur Général de la Maison du Roi, né le 15 Mai 1617, mourut le 16 Octobre 1676. Il avoit épousé, le 26 Avril 1646, *Louise-Elisabeth de Francini*, dont vinrent :

1. HONORÉ, Contrôleur Général de la Maison du Roi, Lieutenant aux Gardes, né le 18 Mars 1647, qui s'est trouvé à trois batailles, & fut tué à l'attaque de la Citadelle de Cambrai le 11 Avril 1677, sans alliance. Il a laissé 6,000 liv. à la Chapelle des PARFAIT, pour la fondation d'une Messe;
2. Autre HONORÉ, né le 24 Août 1648, qui s'est marié, le 1<sup>er</sup> Avril 1681, à *Louise-Zacharie de Lourdet* (veuve 1<sup>o</sup> de *François Palou*, Marquis de la Thibaudière; & 2<sup>o</sup> de *Claude Gouffier*, Comte de Caravas, Mestre de Camp de Cavalerie), fille de N.... de *Lourdet*, Capitaine au Régiment des Gardes;
3. Un troisième HONORÉ, qui fuit;
4. TIMOLÉON-GUILLAUME, rapporté après son aîné;
5. LOUISE, Religieuse à Argenfoles;
6. Et ANNE-HYACINTHE, Religieuse au Cherche-Midi, morte le 11 Octobre 1684.

VII. HONORÉ PARFAIT, né le 5 Janvier 1650, Receveur Général du Lyonnais, épousa, à Lyon, le 24 Février 1683, *Marie-Anne Mazuyer*, fille de N.... *Mazuyer*, Président des Trésoriers de France à Lyon, & de *Jeanne Berthaud*. Ils ont eu des enfants.

VII. TIMOLÉON-GUILLAUME PARFAIT, Seigneur de Fontenay, né le 10 Février 1659, mort en 1754, avoit épousé, le 2 Février 1697, *Madeleine Audibert*, morte le 19 Mars 1740,

Tome XV.

à 69 ans, fille de *Pierre Audibert*, Seigneur de Favas, & de *Catherine Sire*. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS, né le 10 Mai 1698, mort le 29 Octobre 1753, laissant une fille alors âgée de 12 ans. Il a travaillé avec son frère à différents Ouvrages pour les Théâtres;
2. CLAUDE, née le 2 Novembre 1706;
3. Et SUSANNE-LOUISE, née le 2 Janvier 1711.

V. GUILLAUME PARFAIT (second fils de GUILLAUME, & de *Louise Perrin*), Seigneur des Tournelles, né le 16 Septembre 1587, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Juillet 1610, épousa, le 21 Novembre 1611, *Marie le Gros*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. MARIE, morte le 15 Janvier 1645, qui avoit épousé, le 10 Janvier 1633, *Etienne Foulle*, Seigneur de Pruneaux, Maître des Requêtes, Intendant des Finances, dont des enfants. Voyez FOULLÉ;
3. ANNE, Religieuse à Pontoise;
4. GENEVIÈVE, Religieuse à Montmartre;
5. MARTHE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean de Vion*, Seigneur d'Oinville, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi & Gentilhomme ordinaire, mort sans enfants; & 2<sup>o</sup> à *François Mauléon de Savailan*, Capitaine au Régiment des Gardes, mort aussi sans enfants;
6. & 7. LOUISE & JEANNE, Religieuses à Pontoise;
8. ELISABETH, Religieuse à Montmartre;
9. CATHERINE, Religieuse Urfuline, Supérieure de Sainte-Avoie, puis des Madelonnettes;
10. Et MADELEINE, qui épousa *François Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Montebise, dont 1. *François*, Enseigne aux Gardes; 2. & *Guillaume Bernard*. Voyez BERNARD-MONTEBISE.

VI. GUILLAUME PARFAIT, Seigneur des Tournelles, épousa *Marie Chaumejan de Fourilles*, fille de *Michel-Denis*, Marquis de Fourilles, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes & Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 2 Avril 1667, & inhumé à Saint-Paul. Ils eurent

MARIE-MADELEINE-MICHELLE, qui s'est mariée, le 19 Mai 1683, à *Louis de Melun*, Marquis de Maupertuis, Capitaine de la première Compagnie des Mousquetaires.

Les armes : *d'argent, à 2 bandes d'azur, au centre desquelles sont 3 flammes de gueules; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

D d

\* PARFOURU, ou PARFOURRU, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre & Seigneurie qui dépendoit de la Haute Justice de Torigni pour les cas ordinaires, & du Bailliage de Bayeux pour les cas Royaux. Elle appartient à l'héritier d'*Hervé-Joseph le Cordier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Parfouru-l'Eclin*. Il en résulte plusieurs Fiefs avec de beaux droits. Elle a donné le nom à l'ancienne Maison de PARFOURU, qui se prétend, par tradition, issue d'un Prince de France, ce qui s'appuie par ses armes, qui sont: *d'azur, à la fleur de lis d'or*. La maison forte qu'elle avoit à *Parfouru, fermée de mottes & de pont-levis*, fut prise & ruinée par les Anglais sous le règne des Valois. Elle perdit alors tous les biens, titres & Chartes, de sorte qu'il ne lui est resté presque plus d'anciennes preuves.

I. JEAN DE PARFOURU, Seigneur dudit lieu, du Mesnil-Sigard & Couvains, vivoit en 1391. Il avoit épousé *Jeanne de Pierrefitte*, de laquelle il eut cinq enfants, qui tous firent preuve de noblesse en 1463; l'aîné, nommé

II. GUILLAUME, Seigneur de PARFOURU, épousa *Catherine le Verrier*, Dame d'Athy, dont quatre enfants: le premier

III. JEAN DE PARFOURU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Parfouru, d'Athy & de Tournay, épousa *Marie de Sainte-Marie*, Dame d'Outreleau, & en eut

IV. AMAURY DE PARFOURU, Seigneur d'Athy, qui s'est marié, en 1519, à *Jeanne l'Archer*. Ils fondèrent un *Obit* dans l'Eglise Saint-Jean de Caen en 1520, & rendirent aveu de la Terre d'Athy en 1623. Ils eurent pour enfants :

JEAN, qui suit ;  
Et deux filles.

V. JEAN DE PARFOURU, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Parfouru, d'Athy & autres lieux, comparut auban & arrière-ban. Il épousa, en 1552, *Jeanne de Saint-Gilles*, & en eut beaucoup d'enfants, entr'autres :

1. ROLLAND, qui suit ;
2. LOUIS, rapporté après son aîné ;
3. Et CHARLES, Chanoine.

VI. ROLLAND DE PARFOURU, Seigneur d'Athy, épousa *Gabrielle le Peinteur*, Dame de Lefnault, dont :

NICOLAS, qui suit ;  
Et CHARLES, Seigneur & Curé de Tournay.

VII. NICOLAS DE PARFOURU, Seigneur de Lefnault, épousa MARIE DE PARFOURU, sa cousine, ci-après, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée

MARIE, Dame de Lefnault, qui épousa, en 1638, *Charles Radulph*, Seigneur de Beaumont & de la Sellerie, &c., dont postérité. Voy. RADULPH.

VI. LOUIS DE PARFOURU (frère puîné de ROLLAND) épousa *Marie de Bourgueville*, Dame de Tilly-la-Campagne, dont vinrent :

1. & 2. CHARLES & ROLLAND ;
3. & 4. GASPARD & GUILLAUME, ce dernier époux de *Marie de Masquerel* ;
5. Et MARIE, qui épousa NICOLAS DE PARFOURU, Seigneur de Lefnault, son cousin ci-dessus.

C'est ce que nous favons de cette Famille dont parle de la Roque, & à qui Chevillard donne les armes ci-devant rapportées.

\* PARFOURU-SUR-ODON, en Normandie, même Diocèse de Bayeux: Seigneurie mouvante du Roi pour un quart de Fief de Haubert, qui a été possédée, pendant plus de 400 ans, par une Famille noble du nom de *Bouffel*. Le dernier Seigneur de ce nom, Chevalier de Saint-Louis, Pensionnaire du Roi, mourut en 1761, après avoir servi S. M. pendant plus de 40 ans, en qualité de Capitaine-Aide-Major de Dragons.

\* PARIS, Capitale du Royaume de France, qui avoit anciennement les Préfets, Comtes & Vicomtes, qui rendoient eux-mêmes la Justice: *Mommol* est le plus ancien des Préfets de Paris dont on ait connaissance ; il vivoit en 584 ; — *Erchinoald*, Préfet de Paris & Maire du Palais, vivoit en 651 ; — *Erchenbald*, Préfet, quitta ce titre en 665, pour prendre celui de *Comte de Paris* : il fut depuis Maire du Palais ; — *Guérin*, le second des Comtes de Paris, vivoit en 679 ; — *Conrad le Vieux*, IX<sup>e</sup> Comte de Paris & Duc de Bourgogne, vivoit en 850 ; — *Robert le Fort* étoit Comte de Paris & Duc de France en 861 ; — *Eudes*, son fils, XII<sup>e</sup> Comte de Paris & III<sup>e</sup> Duc de France, devint Roi de France en 888 ; — HUGUES CAPET, fils de HUGUES le Grand, XV<sup>e</sup> Comte de Paris & VI<sup>e</sup> Duc de France, aussi Duc de Poitou, devint Roi de France en 987, & réunit le Comté de Paris à la Couronne. — Aux Préfets & Comtes de Paris, d'abord chargés du soin de la

Police & de rendre la justice au peuple, & qui insensiblement se rendirent indépendants comme Souverains, ont succédé les Prévôts de Paris, & le premier qui en ait pris le nom, est *Etienne*, qui vivoit en 1060. (Voy. l'*Hist. de la Ville de Paris* & beaucoup d'autres Ouvrages.)

PARIS (DE). De cette Famille étoit

LOUIS DE PARIS, Administrateur de l'Hôpital Général, qui épousa *Marguerite Thomas*, dont il eut

NICOLAS DE PARIS, né à Paris le 10 Mai 1657, qui fut reçu, le 5 Juillet 1686, en l'Office de Conseiller du Roi, Substitut de M. le Procureur Général: il s'y distingua par l'affiduité de son travail & la simplicité de ses mœurs, jusqu'à sa mort arrivée le 15 Octobre 1730. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1691, *Marie-Elisabeth de Bréban*, morte en 1694; & 2<sup>o</sup> en 1713, *Marie-Anne Bonnet*, morte le 21 Septembre 1714, veuve, en premières noces, de *Joseph Thomasseau*, Seigneur de Cursay & de la Landrie, &c., Conseiller, Médecin Ordinaire du Roi & de la Faculté de Paris, dont elle a eu des enfants. Voy. THOMAS-SEAU. Du premier lit vint

SIMON, né en 1692, qui est mort en 1709, sans postérité.

Et du second est issu

LOUIS-NICOLAS, qui suit.

LOUIS-NICOLAS DE PARIS, Ecuyer, né à Paris le 4 Septembre 1714, reçu Conseiller, Correcteur des Comptes, le 17 Juin 1740, s'est marié, le 11 Juillet 1735, à *Marie-Anne Ameline de Quincy*, fille d'*Anne-Daniel*, Conseiller, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Anne Accart*, & sœur d'*Anne-François Ameline de Quincy*, aussi Conseiller, Correcteur des Comptes. De ce mariage sont sortis:

1. PIERRE-NICOLAS, né le 9 Mai 1736, qui est mort à Florence en 1772;
2. Et MARIE-ANNE, née le 17 Mai 1739, qui est morte le 5 Mai 1757.

Les armes : *de sinople, à l'ancre d'argent, dont la trabe est croisetée par les deux bouts, surmontée de 2 étoiles d'argent.*

PARIS, en Bretagne: Famille noble du Ressort de Nantes, qui remonte à GUILLAUME PARIS, vivant en 1300 avec *Etiennette de Saffré*, son épouse.

Ceux de ce nom, au rapport de M. le Feb-

vre, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Novembre 1668.

A cette Famille appartient CLAUDE-RENÉ DE PARIS, appelé le Comte de Soulanges, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, qui s'est marié, contrat signé le 23 Août 1755, à *Hyacinthe-Gabrielle de Cosnoul de Saint-Georges*, Dame de Mefdames, & nièce de la Baronne de *Montmorency*, dont il a eu une fille, nommée

LOUISE-MARIE, qui fut baptisée le 26 Janvier 1762; elle a eu pour parrain M. le Dauphin & pour marraine Madame LOUISE.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 lionceaux affrontés du même.*

PARIS DE BRANSCOURT, Famille originaire de Reims, en Champagne, de laquelle étoit

NICOLAS DE PARIS, Seigneur de Brancourt, Machault, du Pasquis, Unchair, &c., Conseiller au Parlement de Paris, qui mourut le 13 Mars 1714, âgé de 55 ans. Il avoit épousé *Charlotte Rolland*, décédée le 1<sup>er</sup> Avril 1713, âgée de 49 ans, ayant eu :

1. FRANÇOIS, né le 30 Juin 1690, Ecclésiastique, qui est mort Diacre le 1<sup>er</sup> Mai 1727;
2. NICOLAS-JÉRÔME, qui suit;
3. Et MARIE, qui a épousé *Michel-Louis de la Grange*, Seigneur d'Hauteville, en Gatinais & Conseiller au Parlement de Paris.

NICOLAS-JÉRÔME DE PARIS, Vicomte de Machault, Seigneur de Brancourt, Muire & Romain, Conseiller au Parlement de Paris en la première Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 12 Février 1717, mourut à l'âge de 44 ans, le 16 Août 1737. Il avoit épousé *Claude-Françoise Boucot*, morte le 3 Octobre 1719, après 5 ou 6 mois de mariage, à l'âge de 19 ans; fille unique & héritière de *François Boucot*, Garde des Rôles des Officiers de France, & de *Claude Douet*; & 2<sup>o</sup> N.... *Rogier*, veuve en secondes noces de N.... *l'Espagnol*; il n'en a point eu d'enfants, & a laissé pour héritière de ses biens, qui sont considérables, MARIE DE PARIS, sa sœur, ci-dessus. (*Mercur de France* d'Août 1737, p. 1889.)

Les armes : *de gueules, au sautoir dentelé, cantonné de 2 quintefeilles & de 2 besants, les quintefeilles en chef & en pointe, & les besants aux flancs, le tout d'or.*

PARIS DE LA BROSSE, Famille originaire de Paris, dont étoit

I. NICOLAS DE PARIS, Maître des Comptes, qui épousa *Marie Dreux*, dont il eut, entr'autres enfants :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et MARIE, première femme de *Charles de la Grange*, Seigneur de Trianon, &c., Maître des Comptes. Voy. GRANGE-TRIANON (DE LA).

II. FRANÇOIS DE PARIS, Seigneur de la Brosse, de Montceaux, Neuilly, Guerchy, &c., Président de la Chambre des Comptes, mourut le 15 Février 1695, âgé de 77 ans. Il avoit épousé *Marie du Fos*, décédée le 17 Octobre 1705, dont il eut

III. ANNE-FRANÇOIS DE PARIS, Seigneur de la Brosse, de Montceaux, &c., Président honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, qui mourut en son Château de la Brosse, près de Montreau-Faut-Yonne, en Décembre 1741, âgé d'environ 81 ans. Il avoit été d'abord reçu Conseiller au Parlement de Metz le 3 Avril 1686, ensuite Président en la Chambre des Comptes le 5 Mars 1689, dont il se démit en 1739, après 49 ans d'exercice. Il avoit épousé *Angélique-Thérèse Collin*, veuve de *Philippe-Jérôme de Chefnel*, Marquis de Meux, en Saintonge, Seigneur de Ponceaux, &c., Mestre de Camp du Régiment Colonel-Général de la Cavalerie Légère de France, & fille de *César Collin*, Seigneur de Liancourt & de Lefart, Conseiller Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France & de ses Finances, & l'un des Fermiers Généraux des Fermes unies de S. M., & de *Geneviève le Sellier*. Elle est morte le 21 Juillet 1722, ayant eu

IV. ANNE-CÉSAR-FRANÇOIS DE PARIS DE LA BROSSE, Marquis de Montceaux, Seigneur de Campremy, Président en la Chambre des Comptes, qui fut reçu en cette qualité, en survivance de son père, le 10 Juillet 1719, ensuite admis au service par sa démission en 1739, & auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 6 Mai 1716 ; mourut le 13 Avril 1762, & fut inhumé aux Grands-Augustins. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 5 Juin 1723, *Marguerite-Elisabeth Trudaine*, morte le 24 Juin 1729, âgée de 27 ans, fille de *Charles Trudaine*, Maître des Requêtes, puis Prévôt des Marchands & Conseiller d'Etat, & de *Renée Rambouillet* ; 2<sup>o</sup>

le 8 Janvier 1730, *Anne-Elisabeth Brayer*, morte le 5 Mai 1758, fille de *Gaspard*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Elisabeth de Chennevières* ; & 3<sup>o</sup> *Louise Robert de Septeuil*, veuve de *Hugues-François Jacquier de Bobigny*, & fille de *Pierre Robert*, Seigneur de Septeuil, Président en la Chambre des Comptes. Il eut du second lit :

1. ANNE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARIE-ANNE, née en 1732, qui s'est mariée à *Charles-François l'Escalopier*, Capitaine dans le Régiment Royal-Cravates, dont postérité. Voy. ESCALE (L') ;
3. Et ANNE-ELISABETH, née en 1735, qui s'est mariée, en 1758, à *Jacques-Louis le Boulanger*, Conseiller au Parlement ; elle est morte le 15 Février 1765.

V. ANNE-FRANÇOIS DE PARIS DE LA BROSSE, Marquis de Montceaux, né le 23 Mai 1737, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Avril 1758, Président en la Chambre des Comptes, après son père, en 1762, a épousé, le 31 Août 1763, *Marguerite Boula de Montgodfroy*, fille de *Antoine-François*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Marguerite Fenel*. De ce mariage il a eu un fils, né en Juillet 1765. (*Mercure de France* de Décembre 1741, p. 2962.)

Les armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 roses d'or, & en pointe d'une tour du même.

PARIS DE MONTBRUN, Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France* d'Avril 1746, p. 201, & de laquelle étoit feu NICOLAS-JOSEPH DE PARIS DE COUTES, Evêque d'Orléans depuis l'année 1723. Son frère,

FRANÇOIS DE PARIS DE COUTES, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, mourut en Avril 1730. Il avoit épousé, *Marie-Catherine le Jongleur de Remilly*, morte le 8 Septembre 1741, & dont il a eu

FRANÇOIS-JOSEPH DE PARIS, Marquis de Montbrun, qui a épousé à Paris, le 17 Avril 1746, âgé de 34 ans, *Marie-Marguerite-Louise de Bragelongne*, âgée de 21 ans, fille de *Jean-Baptiste-Camille*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Claude-Françoise Guillois*.

PARIS DE MONTMARTEL. De cette Famille étoit N.... PARIS, qui eut entr'autres enfants :

1. ANTOINE, Comte de Sampigny, qui a obtenu, le 2 Mars 1730, que la Terre & Seigneurie de *Dagonville*, située dans le Bailliage de Bar, fut unie aux Villages de *Coufances-aux-Bois*, *Triconville* & *Salmagne*, pour ne faire qu'un même Fief, & érigée en *Baronnie*; cette Baronnie appartient aujourd'hui, aussi bien que le Comté de Sampigny, à son frère JEAN, ci-après;
2. N.... PARIS, dont la fille, ANNE-EMILIE-JUSTINE PARIS DE LA MONTAGNE, a épousé, le 18 Mars 1734, *Maximilien-Jean de Choiseul*, Marquis de Meuse, duquel elle a eu postérité. Voy. CHOISEUL;
3. Et JEAN, qui fuit.

JEAN DE PARIS, Seigneur de Montmartel, Marquis de Brunoy & de Toucy, Comte de Sampigny & de Châteaumeillant, Baron de Dagonville, &c., mourut le 10 Septembre 1766. Il avoit épousé, en secondes noces, le 17 Février 1746, *Marie-Armande de Béthune*, née le 24 Juillet 1709, dont il a eu pour fils unique

ARMAND-LOUIS-JOSEPH PARIS, appelé *le Marquis de Brunoy*, né le 25 Mars 1748, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui s'est marié, contrat signé le 8 Juin, célébration le 15 dudit mois 1767, avec N.... *de Pérusse d'Escars*, présentée le 15 Juillet par la Marquise d'Escars.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une pomme d'or, feuillée & tigée de sinople.*

PARISOT, en Champagne.

JEAN-EDME PARISOT, Ecuyer, Sieur de Plefmont, né le 7 Septembre 1713, destiné d'abord à l'Etat Ecclésiastique, s'est marié, le 30 Décembre 1749, avec *Jeanne Lallemant*, fille de *Claude*, & de *Jeanne-Catherine Baudin*, dont il a eu :

1. CLAUDE-MARIE-VICTOR, né le 2 Juillet 1752;
2. JOSEPH-BON-HILAIRE, né le 13 Janvier 1755;
3. ANGADRÈME-MAMÈS-ADÉLAÏDE, née le 4 Décembre 1755;
4. Et AGNÈS-JACQUETTE-BÉATRIX, née le 30 Juillet 1757.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent & une étoile du même, posée au premier canton.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

PARISOT DE BERNÉCOURT (DE), en Lorraine.

I. JEAN PARISOT, originaire de Mirecourt, vivant en 1598, eut pour fils,

II. ELOI-FRANÇOIS PARISOT, Grand Gruyer dans toute la Prévôté d'Arches en 1662 & Bailli de Ruaux en 1667, duquel vint

III. CHARLES PARISOT, qui fut créé *Baron*, par Lettres Patentes du Duc de Lorraine, du 7 Septembre 1707, Chevalier du Saint-Empire, Conseiller d'Etat, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut employé dans plusieurs négociations par le Duc de Lorraine. Il avoit épousé, le 18 Août 1671, *Marie-Dieudonnée Gaucher*, veuve de *Louis Beault*, de laquelle il eut

IV. DIDIER-CHARLES, BARON DE PARISOT & de Bernécourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc LÉOPOLD & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde, qui épousa, le 28 Avril 1709, *Jeanne-Françoise des Colfons de Domprey*, fille d'*Antoine des Colfons* & d'*Anne de Domprey*. De cette alliance sont issus :

1. JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, qui fuit;
2. CHARLES-NICOLAS-FRANÇOIS, qui fut tué au siège de Prague en 1742;
3. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, qui épousa *Henri*, Marquis de *Moufay*.

V. JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, BARON DE PARISOT & de Bernécourt, Seigneur de Gore, Salley, Sanzey & Mandres, Gentilhomme ordinaire de Madame la Duchesse-Douairière de Lorraine, mère du père de l'Empereur régnant, a épousé, le 14 Juillet 1739, *Anne-Jeanne-Lamberte du Bosquet*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Bouvron, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt; morte en 1752. De ce mariage sont sortis :

1. CHARLES-LOUIS-JEAN, BARON DE PARISOT & de Bernécourt, né le 23 Décembre 1741;
2. JOSEPH-CHARLES, né le 12 Décembre 1751;
3. JEANNE-ANNE, née le 17 Novembre 1744;
4. MARIE-THÉRÈSE, née le 11 Janvier 1746;
5. Et MARGUERITE, née le 20 Novembre 1750. (*Tabl. généalog.*, part. VIII, p. 464.)

\* PARME & PLAISANCE, Villes célèbres de l'Émilie, qui furent du nombre de celles qu'ODOACRE, Roi des Hérules, conquit en Italie l'an 476. Elles passèrent ensuite sous la domination des *Goths*, qui les possédèrent jusque vers la fin de leur Monarchie. Elles retournèrent après aux *Romains*, leurs anciens maîtres. Après l'extinction du Royaume des Lombards, en 774, *Parme & Plaisance* devinrent une partie des conquêtes de CHARLEMAGNE. Comme il seroit trop long de racon-

ter en détail les différentes révolutions que ces deux Villes éprouvèrent dans la fuite, il suffit de dire ici qu'en 1545 le Pape PAUL III donna à PIERRE-LOUIS FARNÈSE, son fils, l'investiture des Etats de *Parme* & de *Plaisance*, pour lui & ses descendants mâles à perpétuité. Sa postérité a fini à FRANÇOIS & ANTOINE FARNÈSE (fils de RANUCE, II<sup>e</sup> du nom, Duc de *Parme*, & de *Marie d'Este*, sa troisième femme), morts sans enfants de leurs mariages. Voy. FARNÈSE. — DON CARLOS, Infant d'Espagne, né le 20 Janvier 1716, fils du Roi PHILIPPE V & d'ELISABETH FARNÈSE, sa seconde femme, se porta, en 1731, héritier de *Parme* & de *Plaisance*, en vertu du traité conclu le 30 Avril 1725, à Vienne, entre l'Empereur CHARLES VI & le Roi d'Espagne, & la Princesse DOROTHÉE, veuve du Duc FRANÇOIS, prit possession, au nom de DON CARLOS, de ces Duchés, le 29 Décembre 1731, entre les mains du Comte Stampa, Plénipotentiaire de l'Empereur, qui lui fit livrer les clefs de la Capitale, & ordonna aux Troupes Impériales de se retirer le 30 du même mois. Jacques Oddi, Commissaire du Pape, fit ses protestations publiquement, pour mettre en sûreté les droits du Saint-Siège. Cette protestation se renouvelle encore tous les ans le 29 Juin, la Cour de Rome s'étant obstinée, jusqu'à nos jours, à ne point reconnaître l'Infant pour Duc de *Parme*, & se contentant de lui donner le titre de *Grand Prieur de Castille*. En 1732, l'Infant DON CARLOS (aujourd'hui Roi d'Espagne), fit son entrée à Florence le 9 Mars, à *Parme* le 9 Octobre, & à *Plaisance* le 23 du même mois. Ce Prince ayant conquis le Royaume de Naples au mois d'Août 1734, donna, le 5 Janvier 1737, sa renonciation aux Duchés de *Parme* & de *Plaisance*, conformément au Traité du 30 Avril 1725, & en 1748, par le Traité de paix signé le 18 Octobre à Aix-la-Chapelle, les Duchés de *Parme*, *Plaisance* & *Guastalla*, furent cédés, par l'Impératrice-Reine de Hongrie, à DON PHILIPPE, Infant d'Espagne, pour lui & ses héritiers mâles, avec clause de réversion, à défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce Prince parviendrait au Trône des Deux-Siciles ou à celui d'Espagne. — DON PHILIPPE, Duc de *Parme*, Infant d'Espagne, né le 15 Mars 1720 (second fils du Roi PHILIPPE V & d'ELISABETH FARNÈSE), arriva à *Parme* le 7 Mars 1748 & prit possession de ses nouveaux

Etats. Il avoit épousé, le 26 Août 1738, LOUISE-ELISABETH DE FRANCE, fille de LOUIS XV & de MARIE LECZINSKA; elle est morte à Versailles de la petite vérole le 6 Décembre 1759. Le même genre de maladie trancha les jours de son époux, le 18 Juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie, où il en fut attaqué. Ce Prince a donné des preuves de sa valeur en Savoie dans les années 1744, 45 & 1746, & a fait le bonheur de ses sujets par sa bienfaisance. Il a laissé :

1. FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, qui suit;
2. ISABELLE, née le 31 Décembre 1741, mariée, le 6 octobre 1760, à l'Archiduc JOSEPH DE LORRAINE, aujourd'hui Empereur; elle est morte le 27 Novembre 1763, ayant eu postérité. Voyez LORRAINE;
3. Et LOUISE-MARIE-THÉRÈSE, née le 9 Décembre 1751, qui s'est mariée, le 4 Septembre 1765, à CHARLES-ANTOINE-PASCAL, &c., Prince des Asturies, dont postérité. Voy. ESPAGNE.

DON FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, né le 20 Janvier 1751, Duc de *Parme*, *Plaisance* & *Guastalla* après son père, en 1765, a épousé, le 27 Juin 1769, à Colorno, MARIE-AMÉLIE-JOSÉPHINE-JEANNE-ANTOINETTE DE LORRAINE, Archiduchesse d'Autriche, née le 26 Février 1746, sœur de l'Empereur régnant, dont :

1. LOUIS, Prince héréditaire de *Parme*, né le 5 Janvier 1773;
2. CAROLINE-MARIE-THÉRÈSE, née le 22 Novembre 1770;
3. MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHINE-ANNE-LOUISE-VINCENTE-MARGUERITE-CATHERINE, née le 28 Novembre 1774;
4. Et CHARLOTTE-MARIE-FERDINANDE-THÉRÈSE-ANNE-JOSÉPHE-JEANNE-VINCENTE-ROSALIE, née le 1<sup>er</sup> Septembre 1777.

\* PAROY, Seigneurie, en Brie, qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres de Juin 1685, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686, en faveur de *François de Mascrani*, Seigneur d'Hermé, &c. Voy. MASCRANI. Ce Marquisat est possédé par *Guy le Gentil*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de *Paroy*, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, Grand Bailli d'Épée des Villes & Comtés de Provins & de Montereau-Faut-Yonne, Lieutenant pour le Roi des Provinces de Brie & de Champagne, Chevalier de

l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, en faveur duquel & de sa postérité la Seigneurie de *Paroy* a été de nouveau érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes données à Verfailles en Novembre 1754, enregistrées au Parlement le 18 Juin 1755 & à la Chambre des Comptes le 13 Avril 1756, en considération de ses services & de la noblesse de la Famille, une des plus anciennes de la Province de Bretagne, ainsi qu'il est énoncé dans lesdites Lettres Patentes. De son mariage avec *Louise-Elisabeth de Rigaud de Vaudreuil* (fille de *Louis-Philippe de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Lieutenant Général des Armées Navales & Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & de *Catherine-Elisabeth le Moine de Sérigny*), il a eu plusieurs enfants. Voyez GENTIL (LE).

PAROYE, Maison éteinte depuis longtemps, & une des plus anciennes & illustres de Lorraine, qui tire son nom du Village de *Paroye*, situé près de la Rivière de Sanon, entre Einville-au-Jard & la Garde. L'épithape de VARY DE SAVIGNY, fils d'ANDRÉ DE PAROYE, enterré dans l'Abbaye de Beaupré, porte que *les Seigneurs de Paroye descendoient directement des Comtes de Metz, de Lunéville & de Dachsbourg, premiers Fondateurs de cette Abbaye*, laquelle en effet fut fondée, en 1135, par *Folmar*, Comte de Metz & de Lunéville. La Maison DE PAROYE a été alliée à la Maison DE LORRAINE.

SIMON DE PAROYE, 1<sup>er</sup> du nom, accompagna Godefroy de Bouillon à la Terre Sainte; — SIMON II, dont on trouve le sceau avec celui d'autres Seigneurs à une donation de MATHIEU 1<sup>er</sup>, Duc DE LORRAINE, en faveur de l'Abbaye du Tart, suivit le Roi LOUIS le Jeune, à la Croisade, l'an 1202; — SICARD DE PAROYE vivoit en 1130; — SIMON DE PAROYE en 1170; — ODVIN DE PAROYE, fils de SIMON, & frère de SIMON & d'ALBERT, vivoit en 1176; — SIMON DE PAROYE l'Ancien, & SIMON le Jeune, son fils, avec sa femme Pétronille, en 1178; — SIMON DE PAROYE, encore, en 1204 & 1212.

Bertrand, Evêque de Metz, confirma une donation que Messire SIMON DE PAROYE, III<sup>e</sup> du nom, avoit faite à l'Eglise de Sainte-Marie de Vaux-en-Ornois, Ordre de Cîteaux, de 30 liv. de rente; ce SIMON étoit père d'AGNÈS DE PAROYE, qui s'est mariée à *Philippe*, Seigneur de Gerbéviller, frère de *Ferry*, II<sup>e</sup>

du nom, Duc de Lorraine. Enfin *Philibert du Châtelet*, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, &c., qui ne vivoit plus en 1478, eut pour première femme CLAUDE DE PAROYE.

Les armes: *de gueules, à 3 lions d'or; à la bordure engrêlée d'azur.*

PARPILLON, en Bugey. Suivant Pierre de Saint-Julien, dans ses *Mélanges histor.*, cette Famille tire son origine de la Ville d'Arbent, en Bugey.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiseau, testa le 20 Avril 1404, laissant de sa femme *Ancelise*,

1. HENRI, qui suit;
2. JEAN, Damoiseau, mort sans lignée;
3. HUMBERT, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude, en Comté;
4. Autre JEAN, Licencié ès-Lois;
5. GUICHARD, Chanoine de l'Eglise de Saint-Nizier de Lyon;
6. Et JEANNE, qui épousa *Jean de Coucy*, Seigneur de Rignat, en Bresse: quelques *Mémoires* le nomment *Pierre*. Il étoit fils puîné de *Jean de Coucy*, Seigneur de Géniffiat & de Rignat, & de *Marguerite de la Balme*.

HENRI DE PARPILLON, Damoiseau, testa le 6 Août 1446. On apprend par son testament, qu'il eut pour femme, *Marie du Saix*, fille de *Claude*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*. De ce mariage vinrent:

1. CLAUDE, Chevalier, mort sans avoir été marié;
2. ANDRÉ, qui suit;
3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude, en Comté;
4. HUMBERT, Religieux en la même Abbaye;
5. JEAN, Damoiseau;
6. Et GABRIELLE, qui épousa *Antoine de la Palu*, Seigneur de la Roche, en Revermont, en 1474, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. PALU, ou PALUD (DE LA).

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiseau, testa le 17 Octobre 1469, ne laissant, pour fille unique, que

CLAUDINE, qui a épousé *Perceval*, Seigneur de *Dortans*, &c., Ecuyer, Grand Chambellan de *Philibert* & de *Charles*, Ducs de Savoie & Gouverneur de Verceil, dont des enfants. Voyez DORTANS.

Les Seigneurs de *Chapelle*, en Michaille, portant le nom de PARPILLON, se disent fortis de JEAN DE PARPILLON, Damoiseau, dernier des enfants d'HENRI DE PARPILLON, mentionné

ci-dessus, & que ce JEAN DE P ARPILLON eut un fils qui se retira à Seyffel, & fut père de PIERRE DE P ARPILLON, Seigneur de Chapelle, dont ils sont descendus; ce qui n'est pas hors d'apparence, tant à cause de la conformité du nom, que parce que les anciennes armes de P ARPILLON, de Seyffel, qui sont: *de gueules, à 3 papillons d'argent, mirailés de sable*, étoient pareilles à celles de P ARPILLON, d'Arbent; ce qui se reconnoît encore en la sépulture des Seigneurs de *Chapelle*, aux Augufins de Seyffel. Néanmoins, comme on n'en a aucunes preuves essentielles, on n'ose point l'affurer vu que les P ARPILLON DE CHAPELLE portent aujourd'hui pour armes: *de gueules, à une colombe d'argent, becquée & membrée de sable, tenant en son bec un rameau d'olivier d'or; au chef d'or, chargé de 3 tourteaux: 2 de gueules & celui du milieu d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or*, lesquelles armes furent données à PIERRE DE P ARPILLON, par le Duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, le 18 Novembre 1563.

PIERRE DE P ARPILLON, Seigneur de Chapelle, auteur des Seigneurs de *Chapelle*, demeura longtemps à Rome, & pour les notables services qu'il rendit au Saint-Siège, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Pierre, par le Pape PIE, IV<sup>e</sup> du nom, en 1560. Il épousa, le 15 Mai 1565, *Françoise de Porquier*, d'une Famille noble de Genevois, dont il eut :

1. ERASME, qui suit;
2. HECTOR, rapporté après son aîné;
3. DIANE, qui épousa *Philibert de Coyfia*, que d'autres nomment *Claude-Jacques*, fils de *Philibert de Coyfia*, Chevalier, Gentilhomme Savoisien;
4. Et MARGUERITE, mariée, 1<sup>o</sup> au Seigneur *d'Urrières*, en Savoie; & 2<sup>o</sup> au Seigneur *de Montolivet*, Président des Finances au même Pays.

ERASME DE P ARPILLON, Seigneur de Chapelle, épousa *Perronne Oddinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Réoux, en Valromey, & d'*Anne de Vaux*, dont, pour fils unique,

CLAUDE-GASPARD DE P ARPILLON, Seigneur de Chapelle, qui laissa :

1. & 2. JEAN-MARIE & JOSEPH;
3. 4. 5. & 6. MARIE, NICOLE, ANTOINETTE & CHARLOTTE.

HECTOR DE P ARPILLON, Ecuyer (second fils de PIERRE & de *Françoise de Porquier*), épousa *Antoinette de Regard*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanay, dont vinrent :

1. 2. & 3. JEAN-PHILIBERT, JOSEPH-MAURICE & JEAN-LOUIS-AMÉ;
4. 5. 6. & 7. LOUISE-MARIE, PERRONNE-MARIE, THÉRÈSE-MARIE & MADELEINE. (Nous ignorons si cette Famille subsiste.)

Les armes: comme ci-devant.

PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE. L'opinion la plus commune sur cette ancienne & illustre Maïson, quoiqu'en dise le Laboureur, dans ses *Annotations sur les Mémoires de Castelnau*, est qu'elle est sortie de celle de *Lusignan*. La *brisure d'une bande* sur ses armes est assez la marque d'un cadet. Le Père *Etienne de Lusignan* dit que la séparation s'en est faite à *Gilles*, VI<sup>e</sup> du nom, fils de *Hugues*, dit *le Brun*, Seigneur de *Lusignan*, IV<sup>e</sup> du nom: à cause de l'antiquité des temps, on ne peut pas en avoir une véritable preuve; mais *Besly* & du *Chefne*, auxquels s'est joint le Laboureur, remontent l'origine de cette Maïson à *Joscelin*, Archevêque de Bordeaux, lequel eut pour fils, ou tout au moins pour neveu,

I. GUILLAUME, Seigneur de PARTHENAY, le premier de cette Maïson dont on ait une véritable connaissance, qu'on croit fils de ce *GILLES DE LUSIGNAN*, mentionné ci-dessus, & qui vivoit es-années 1100 & 1130, & eut pour fils,

II. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de PARTHENAY, vivant en 1169, lequel fut père de

III. HUGUES, Seigneur de PARTHENAY, vivant en 1180, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. & 2. GUY & SIMON, qui furent tués en Chypre, dans le temps des Croisades;
3. Et HUGUES, qui suit.

IV. HUGUES DE PARTHENAY fut d'abord Archevêque de Bordeaux en 1205; mais étant devenu Sire de *Parthenay*, par la mort de ses frères, il obtint, avec la protection du Roi Louis VIII, dispense du Pape, pour se marier, ce qu'il fit avec *Ifabeau de Mathefelon*, à la charge cependant que ses successeurs mâles porteroient le nom de *l'Archevêque*, & les filles le nom de PARTHENAY seulement, & pour *cimier*, sur les armes, *une mitre pontificale*. De ce mariage vint, entr'autres enfants,

V. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, III<sup>e</sup> du nom, Sire de PARTHENAY, qui se trouva à l'Assemblée des Barons de France en 1225, & laissa :

HUGUES, qui suit;



Et JACQUETTE DE PARTHENAY, qui épousa *Geoffroy de Pérusse*, Seigneur de Saint-Bonnet, vivant encore avec elle en 1256. Il étoit fils de *Louis de Pérusse* & de *Laure de Chabanais*.

VI. HUGUES L'ARCHEVÊQUE, III<sup>e</sup> du nom, Sire DE PARTHENAY, de Vouvant & Mervent, épousa *Valence de Lusignan*, Dame desdits lieux, que quelques-uns nomment aussi *Eustache*, fille de *Geoffroy de Lusignan*, dit à *la Grand<sup>e</sup> Dent*, Seigneur de Vouvant & de Mervent, dont vinrent :

JEAN, qui fuit ;

Et ALIX DE PARTHENAY, qui épousa *Hugues de Maingot*, Seigneur de Surgères.

VII. JEAN L'ARCHEVÊQUE, I<sup>er</sup> du nom, que quelques-uns nomment GUILLAUME, Sire DE PARTHENAY, Vouvant & Mervent, épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Montfort*, avec laquelle il vivoit en 1275 ; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Thouars*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit ;

2. GUY, auteur de la branche des Seigneurs de *Soubise*, rapportée ci-après ;

3. ISABEAU DE PARTHENAY, qui a épousé, selon quelques-uns, *Louis*, Vicomte de *Rochechouart*, ce qui paroît douteux ; mais du moins ensuite, le 22 Juillet 1315, *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Comte d'*Harcourt*, &c., Capitaine de Rouen, dont des enfants. Voyez HARCOURT ;

4. MARIE DE PARTHENAY, qui épousa *Gérard Chabot*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Retz, &c., dont postérité. Voy. CHABOT, en Poitou ;

5. Et LÉTICE DE PARTHENAY, qui s'est mariée à *Maurice de Harpedane*, Seigneur de Belleville.

VIII. JEAN L'ARCHEVÊQUE, II<sup>e</sup> du nom, Sire DE PARTHENAY, Saint-Christophe & Semblançay, épousa *Marie de Beaujeu*, fille de *Guichard*, Baron de *Beaujeu*, & de *Jeanne de Genève*. Ils eurent, entr'autres enfants,

IX. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, IV<sup>e</sup> du nom, Sire DE PARTHENAY, Saint-Christophe & Semblançay, qui épousa *Jeanne de Mathéfelon*, fille de *Thibaut*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de *Mathéfelon* & de *Duretal*, &c., & de *Béatrix de Dreux*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;

2. JEANNE, Dame DE PARTHENAY, après son frère, qui s'est mariée à *Guillaume*, Vicomte de Melun, &c. ;

3. Et MARIE DE PARTHENAY, qui épousa, en 1370, *Louis de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre.

Tome XV.

X. JEAN L'ARCHEVÊQUE, III<sup>e</sup> du nom, Sire DE PARTHENAY, Mathéfelon, Vouvant & Mervent, se maria avec *Bruniffende de Foix*, Vicomtesse de Limoges, dont il n'eut point d'enfants : il laissa ses sœurs héritières de tous ses biens.

#### BRANCHE

#### des Seigneurs de SOUBISE.

VIII. GUY L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise (second fils de JEAN L'ARCHEVÊQUE, I<sup>er</sup> du nom, Sire DE PARTHENAY, &c., & de *Jeanne de Montfort*, sa première femme), épousa, 1<sup>o</sup> *Guyonne de Laval*, fille d'*André*, Seigneur de Châtillon, & d'*Eustache de Bauçay* ; & 2<sup>o</sup> en 1329, *Jeanne d'Amboise*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont-sur-Loire, & de *Jeanne de Saint-Vérain*. Du second lit il eut :

1. LOUIS, qui fuit ;

2. MARGUERITE DE PARTHENAY, qui épousa *Geoffroy*, dit *Brideau de Châteaubriand*, Seigneur des Roches-Baritaud, &c. ;

3. Et JEANNE DE PARTHENAY, qui s'allia à *Jean de Champdenier*, Seigneur de Dampierre.

IX. LOUIS L'ARCHEVÊQUE, Sire de Soubise & de Taillebourg, épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Surgères*, fille de *Guillaume de Maingot*, Seigneur de Surgères, & de *Jeanne de Chabanais*, sa première femme ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Beaumont*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

2. GUY, rapporté après son aîné ;

3. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, mort sans postérité ;

4. BERTHELOT, aussi mort sans enfants ;

5. JEANNE DE PARTHENAY, qui s'est mariée à *René de Jousseaume*, Seigneur de la Forest ;

6. Et PERRONNELLE DE PARTHENAY, qui épousa *Jean de Mortemer*, Seigneur de Couhé.

X. JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, épousa 1<sup>o</sup> *Anne de Mareuil* ; & 2<sup>o</sup> *Louise d'Anduze*, Vicomtesse de Comborn. Il n'eut point d'enfants de ses deux femmes, & laissa héritier son frère du second lit, GUY, qui fuit.

X. GUY L'ARCHEVÊQUE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Soubise, succéda à son frère en 1395, & épousa, en 1416, *Louise du Plantis*, dont vinrent :

1. BERTRAND L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, qui mourut sans hoirs de son mariage avec *Jeanne Rabasteau* ;

E c

2. LOUIS, qui suit;
3. FRANÇOISE DE PARTHENAY, qui s'est mariée à *Jean Pouffard*, Seigneur de Péré;
4. 5. 6. & 7. JEANNE, ANDRÉE, LOUISE & MARIE DE PARTHENAY, dont on ignore les alliances.

XI. LOUIS L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise & de Taillebourg, que quelques-uns nomment aussi JEAN, vivoit en 1461; il épousa *Jeanne de Montberon*, veuve 1<sup>o</sup> de *Don Martin Henriquez de Castille*, Chevalier Espagnol; & 2<sup>o</sup> de *Louis Chabot*, Seigneur de Jarnac; elle étoit fille de *François*, II<sup>e</sup> du nom, Sire de *Montberon*, Vicomte d'Aunay, & de *Jeanne de Vendôme*. Il eut pour fils,

XII. BERTRAND L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, qui épousa *Marie de Bretagne*, dont vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, Chevalier, marié à *Philippe de la Fresnaye*;
3. PHILIPPE DE PARTHENAY, qui épousa *Jacques*, Seigneur de *Fresne*;
4. ET ANNE DE PARTHENAY, mariée, en 1533, à *Antoine*, Sire de *Pons*.

XIII. JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, épousa *Michelle du Fresne*, dont, entr'autres enfants,

XIV. JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubise, l'un des héros des Calvinistes au XVI<sup>e</sup> siècle, qui mourut en 1566. Il avoit épousé, en 1553, *Antoinette Bouchard*, fille de *François*, II<sup>e</sup> du nom, Baron d'Aubeterre, & d'*Isabeau de Saint-Seine*, sa première femme. Il eut, pour fille unique,

CATHERINE DE PARTHENAY, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Charles du Queleneq*, Baron de Pont; & 2<sup>o</sup> le 10 Septembre 1575, à *René*, Vicomte de *Rohan*, auquel elle porta la Terre de *Soubise*, dont les descendants font en possession, & dont le Maréchal-Prince de *Soubise* porte le nom. Voy. ROHAN.

On trouve encore un HUGUES L'ARCHEVÊQUE de cette Maison DE PARTHENAY, qui se maria avec *Isabeau de Néelle*, fille de *Raoul de Clermont*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Néelle, &c., Connétable de France, & d'*Alix de Dreux*. (Manuscrit de Piganiol de la Force.)

Cette Maison éteinte portoit pour armes : burelé de 10 pièces d'argent & d'azur; à la bande brochante de gueules.

PARTYET. N.... PARTYET, Directeur & Intendant des Invalides, s'est marié avec N....

*Hébert du Buc*, fille de *Pierre-Paul*, Maître des Requêtes honoraire, & de N.... *Lalle-mant de Betz*, sa première femme.

PARTZ DE PRESSY, en Artois. Suivant les *Tablettes général.*, part. VIII, p. 63, c'est une ancienne Noblesse, qui est alliée aux Maisons les plus considérables de cette Province.

FRANÇOIS-JOSEPH DE PARTZ, Chevalier, Seigneur d'Equire, de Pressy & autres lieux, obtint l'érection de ses Terres en *Marquisat*, par Lettres Patentes de 1712, enregistrées en l'Élection & au Conseil Provincial d'Artois. Il avoit épousé, en 1702, *Jeanne-Isabelle de Beaufort*, fille de *Antoine-Joseph*, Chevalier, Seigneur de Laffus, &c., & d'*Antoinette-Adrienne du Mont-Saint-Eloy*. Leurs enfants furent :

1. EMMANUEL-AMBROISE, qui suit;
2. N.... DE PARTZ, dit le *Chevalier de Pressy*, Capitaine au Régiment de la Marine, mort à Pisek, en Bohême, en 1748;
3. FRANÇOIS-JOSEPH-GASTON, né en 1712, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Ham, en Picardie, sacré Evêque de Boulogne le 11 Août 1743;
4. MARIE-CATHERINE-JOSÈPHE, veuve avec plusieurs enfants, de *François d'Alsace-Hénin-Liétard*, Marquis d'Alsace, Seigneur de Dion-le-Val, &c., dont des enfants. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD;
5. DOROTHÉE, dite *Mademoiselle d'Equire*;
6. & 7. Deux autres filles; l'une appelée *Mademoiselle de Herlin*, & l'autre *Mademoiselle de Pressy*.

EMMANUEL-AMBROISE DE PARTZ DE PRESSY, Marquis d'Equire, a épousé, en 1743, N.... *de Fontaines*, fille de *François*, Mestre de Camp du Régiment de Piémont, Cavalerie, dont plusieurs enfants.

\* PAS, Terre & Seigneurie en Artois, & l'une des principales *Baronnies* du Comté de Saint-Pol, qui a donné son nom à une des plus anciennes & des plus illustres Maisons du pays, qui est celle des Marquis de *Feuquières*. — DANIEL & GÉDÉON DE PAS furent tués au service du Roi, l'un devant Paris, & l'autre devant Doullens.

I. FRANÇOIS DE PAS, Marquis de Feuquières, premier Chambellan du Roi HENRI IV, fut tué à la bataille d'Ivry le 14 Mars 1590, & avoit été Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il avoit épousé, le 11 Avril 1578,

*Madeleine de la Fayette*, fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain, &c., & de *Marie de Suze*. Ils eurent pour fils,

II. MANASSÈS DE PAS, Marquis de Feuquières, né à Saumur le 1<sup>er</sup> Juin 1590, qui fut un des plus grands hommes qui avoient porté les Armes dans le XVII<sup>e</sup> siècle, & mourut prisonnier de guerre à Thionville le 4 Mars 1640. Il eut d'*Anne Arnaud*, son épouse, recommandable par son mérite & sa probité,

1. ISAAC, qui suit;
2. CHARLES, dit le Comte DE PAS, Mestre de Camp & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à l'Armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans;
3. HENRI, qui prit aussi la qualité de Comte DE PAS, après la mort de son frère; fut Maréchal de Camp, Gouverneur de Toul & Chevalier d'honneur au Parlement de Metz. Il épousa, en 1663, *Julienne-Pétronille*, Comtesse de *Limbourg-Styrum* & de *Bronkhorst*, fille de *Bernard-Albert*, Comte de *Limbourg-Styrum*, & d'*Anne-Marie*, Comtesse de *Bergues*. Il en eut plusieurs enfants;
4. FRANÇOIS, Abbé de Relec, Grand Doyen de Verdun, qui est mort en 1691, âgé de 72 ans;
5. LOUIS, Comte de Feuquières, Maréchal de Camp, mort en 1670, laissant de *Diane de Poix*, Dame de Mazancourt,  
LOUIS, Seigneur de Mazancourt;  
Et FRANÇOIS, Capitaine des Vaisseaux du Roi.
6. MADELEINE, qui épousa *Louis*, Baron d'*Orthe*, morte en 1681;
7. SUSANNE, mariée à *Antoine de Batilly*, Maréchal de Camp & Gouverneur de Neufchâteau, en Lorraine;
8. Et JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Louis d'Aumale*; & 2<sup>o</sup> en 1671, à *Jean de Montmorency*, Marquis de Villeroy; morte en 1695.

III. ISAAC DE PAS, Chevalier, Marquis de Feuquières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat Ordinaire, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun & Pays Verdunois, Lieutenant Général de l'Evêché & Province de Toul, mourut Ambassadeur Extraordinaire du Roi en Espagne, le 6 Mars 1688. Il avoit épousé, le 26 Juin 1647, *Anne-Louise de Gramont*, fille d'*Antoine*, II<sup>e</sup> du nom, Duc de *Gramont*, & de *Claude de Montmorency-Boutteville*. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;

3. CHARLES, Chevalier de Malte, Capitaine d'un Vaisseau du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis, près de Mons, en 1678;
4. HENRI, aussi Chevalier de Malte & Capitaine de Vaisseau, tué d'un coup de canon en Sicile, en 1676;
5. JULES, Comte de Feuquières, Lieutenant Général pour le Roi dans la Province de Toul, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort à Paris, le 10 Octobre 1741, âgé de 87 ans, sans enfants, de son mariage avec *Catherine-Marguerite Mignard*, fille du célèbre *Pierre Mignard*, premier Peintre du Roi;
6. PHILBERT-CHARLES, Docteur de Sorbonne, Abbé de Cormeilles & Evêque d'Agde;
7. SIMON, dit le Chevalier de Feuquières, Capitaine de Vaisseau du Roi, mort au Havre-de-Grâce des blessures reçues au combat de la Manche, en 1692, où il eut une cuisse emportée;
8. Et LOUISE-CATHERINE, qui épousa *Gabriel-Ignace de la Vie*, Maître des Requêtes; morte en 1692.

IV. ANTOINE DE PAS, Marquis de Feuquières, Gouverneur de Verdun, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis & Lieutenant Général en 1693, servit, en cette qualité, en Italie, jusqu'à la paix, & mourut le 27 Janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épousé, en Janvier 1694, *Marie-Madeleine-Thérèse-Geneviève de Monchy*, fille & héritière de *Georges*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Molé*. Ils eurent entr'autres enfants :

ANTOINE-CHARLES, qui suit;  
Et PAULINE-CHRYSANTE, mariée, le 29 Janvier 1720, à *Joachim-Adolphe de la Seiglière*, Marquis de Soyecourt, &c., dont des enfants. Voyez SEIGLIÈRE (DE LA).

V. ANTOINE-CHARLES DE PAS, Marquis de Feuquières, Mestre de Camp du Régiment de Bourgogne, Infanterie, épousa, le 31 Juillet 1727, *Marguerite-Paule de Grivel d'Ourover*, fille de *Paul de Grivel*, Comte d'Ourover, & de *Marguerite-Françoise de Bourgoing de Faulain*.

IV. FRANÇOIS DE PAS, Seigneur d'Harbonnières, dit le Comte de *Rebenac*, par son mariage (second fils d'ISAAC, Marquis de Feuquières, & d'*Anne-Louise de Gramont*), Capitaine au Régiment du Roi, Lieutenant Général de Navarre & de Béarn & de l'Evêché de Toul, Sénéchal du Béarn, Envoyé de S. M. à l'Armée du Roi de Suède, en Poméranie

nie, commandée par le Comte de Königsmarck, puis aux Cours de Danemark, Zelle & Brandebourg, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, à la place de son père, & en Savoie, & enfin Envoyé extraordinaire chez tous les Princes d'Italie, mourut le 22 Juin 1694, âgé de 45 ans. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1672, *Jeanne d'Esquille*, fille aînée de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Président à Mortier au Parlement de Navarre, & de *Louise Dibos*. De ce mariage vinrent :

1. CATHERINE-CHARLOTTE, morte le 13 Juillet 1739, qui avoit épousé, le 19 Février 1698, *Louis-Nicolas le Tellier*, Marquis de Sourvré, &c., Maître de la Garde-Robe du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Navarre & de Béarn, &c., dont des enfants. Voy. TELLIER DE LOUVOIS (LE);
2. MARIE-CHARLOTTE-CHRYSANTE, qui fut mariée, en 1694, à *Jean-Charles du Bouzet*, Marquis de Sainte-Colombe ;
3. MARIE-CHARLOTTE, née le 4 Mars 1689, morte le 4 Janvier 1759, qui avoit épousé, le 29 Août 1707, *François-Gaspard*, Chevalier, appelé *le Marquis d'Offun*, Baron d'Hêches, &c., Capitaine du Régiment du Roi, dont postérité. Voy. OSSUN ;
4. Et N.... DE PAS DE FEUQUIÈRES DE REBENAC, qui s'est mariée à *Mathieu d'Abadie d'Oroignen*, Président à Mortier au Parlement de Navarre, dont elle eut deux filles : l'une s'est mariée à *Armand-Jean de Montréal*, Marquis de Moneins, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voyez MONTRÉAL d'URTUBIE; & la cadette a épousé *Pierre-Ignace*, Marquis de Lons, Lieutenant de Roi en Navarre & en Béarn, dont elle a eu postérité. Voyez LONS.

(Pour un plus long détail sur l'origine de cette Maison, on peut consulter le *Nobil. de Picardie*, p. 401 & suiv.)

Les armes : *de gueules, au lion d'argent*.

‡ PAS DE LA CHARAUDIÈRE (DU), Famille de Bretagne, dont étoit MICHEL DU PAS, Seigneur de la Charaudière, Maître des Comptes, qui a été maintenu en conséquence des privilèges de sa charge, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 31 Décembre 1668, avec rapport de M. Descartes.

Les armes : *d'argent, à 3 pals d'azur; au chef d'or, chargé d'une hure de sanglier de sable, arrachée & allumée de gueules*.

‡ PAS DE CRÉVY (DU), Famille de la même Province, Reffort de Nantes, & dont

étoit LOUIS DU PAS, Seigneur de Crévy, Maître des Comptes, qui fut maintenu, en vertu des privilèges de sa charge, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 17 Décembre 1668, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un sanglier passant de sable, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un croissant d'argent*.

PASCAL, en Languedoc : *d'azur, à l'agneau pascal d'argent*.

PASCAL, autre Famille, qui a donné dans ETIENNE PASCAL un Conseiller au Grand Conseil le 24 Septembre 1485, puis Maître des Requêtes, qui fut père de

THOMAS PASCAL, Conseiller au Parlement & Président des Enquêtes, qui mourut en 1535.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roses du même*.

PASCAL, en Languedoc, dont une branche établie en Bretagne, en la personne de JOSEPH PASCAL, Ecuyer, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Limoufin, Chevalier de Saint-Louis, Pensionné du Roi, qui épousa, en 1726, *Marie-Françoise Lambert*, & mourut le 9 Juin 1762. Il a laissé pour enfants :

1. JOSEPH, né en 1727, Capitaine au Régiment de Limoufin & Chevalier de Saint-Louis ;
2. FRANÇOIS-NICOLAS PASCAL DE KERANVÉYER, né en 1729, premier Capitaine-Aide-Major du Régiment de Limoufin & Chevalier de Saint-Louis ;
3. BARTHÉLEMY, mort enfant ;
4. JEAN-BAPTISTE, dit *le Chevalier PASCAL*, né en 1736, Capitaine au Régiment de Limoufin ;
5. TANNEGUY-FRANÇOIS-MARIE PASCAL DE CHATEAULORENT, né en 1738, Capitaine au Régiment de Limoufin ;
6. EUGÈNE-HYACINTHE, né en 1740, Enseigne des Vaisseaux du Roi au Département de Brest ;
7. FLORENTIN-MARIE PASCAL DE KERMEUR, né en 1742, Lieutenant au Régiment de Limoufin ;
8. Et MARIE-JEANNE, qui s'est mariée, en 1763, à N.... de Villancourt, en Lorraine, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, Infanterie.

Les armes : *de gueules, à l'agneau pascal immolé d'argent, portant une croix d'or, à*

la bannière d'argent; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accolé de 2 étoiles d'or.

PASCAL DE MÉRINS & DU ROURE, en Dauphiné; Famille dont les armes sont: d'azur, à l'agneau pascal d'argent, le guidon croisé de gueules.

PASCAL DE SAINT-JUÉRY, en Languedoc; Famille qui porte: d'azur, à 2 boudons de pèlerin d'or, passés en sautoir & surmontés d'une étoile d'argent.

PASCAL DE SATOLAS, en Dauphiné; Famille qui porte: d'azur au singe rampant d'or.

\* PASCALÉ, dans le Brabant. De cette Famille est FRANÇOIS DE PASCALÉ, du Conseil de Guerre de S. M. C., Général de son Infanterie & Commandant de la Ville de Bruxelles, qui a obtenu, en considération de ses services, le titre de *Marquisat*, par Lettres du 6 Janvier 1709, applicable sur quelque Terre dans les Pays-Bas Catholiques

PASQUET DU BOUSQUET, Famille d'Angoumois, dont la Noblesse a été constatée par la vérification qui a été faite des titres en 1701, par les Commissaires départis.

PIERRE PASQUET, Ecuyer, Sieur de Clou-las, marcha, en 1703, au nombre des 200 Gentilshommes qui furent assemblés sur les côtes de la Charente. Son fils,

HENRI PASQUET DU BOUSQUET, entra, en 1701, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Barville, & est mort en 1750, Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. De son mariage, avec *Marie Renaud de Taponnat*, est sorti

PIERRE PASQUET DU BOUSQUET, mort en 1769, Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui a laissé de son mariage, avec *Suzanne Maret*:

1. FRANÇOIS PASQUET DU BOUSQUET;
2. HENRI PASQUET DE SAINT-PROJET;
3. Et MATHIEU PASQUET DE LA REVENCHÈRE. (Ils sont tous trois au service.)

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, accolé de 2 étoiles du même, & en pointe d'une sphère d'argent, posée sur un pied d'or; l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'argent & d'azur.

PASQUIER, en Champagne.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi en 1596 & Conseiller d'Etat par Brevet, épousa *Catherine Ancel*, dont il eut:

FLORENT, qui suit;

Et MADELEINE, qui s'est mariée, en 1601, à *Germain le Rebours*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villiers, &c., Procureur Général du Grand Conseil en 1602 & Conseiller d'Etat, dont des enfants. Voy. REBOURS (LE), en Normandie.

FLORENT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Mai 1614, Commissaire aux Requêtes du Palais le 14 Novembre 1616, Procureur Général du Grand Conseil le 5 Mars 1622, Conseiller d'Etat par Brevet du 17 du même mois, dont il prêta serment le 7 Février 1623, mourut en 1637. Il avoit épousé, par contrat du 13 Avril 1624, *Elisabeth Budé*, fille d'*Eustache*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Florette*. De ce mariage vinrent:

1. FLORENT, Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment du Roi, mort au service;
2. JEAN;
3. GILBERT, qui suit;
4. FRANÇOIS, Seigneur de la Honville, Lieutenant au Régiment de Gefvres, maintenu dans sa noblesse au mois de Juin 1668, lequel avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1660, *Anne de Népoux*, morte en 1662, dont

ANNE-ANTOINETTE, née le 13 Août 1661.

5. & 6. MARC & GABRIEL, Lieutenants au Régiment d'Auvergne;
7. Et ANDRÉ, Lieutenant au Régiment d'Espèpiès, mort au service.

GILBERT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Capitaine au Régiment du Prince de Condé, épousa, par contrat du 31 Mai 1655, *Antoinette de Népoux*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Launoy*. Elle étoit veuve au mois de Juin 1668, qu'elle fut maintenue dans sa noblesse avec son beau-frère. Ses enfants furent:

1. FLORENT, né le 12 Février 1657;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 4 Avril 1660;
3. Et GABRIELLE-ANNE, née le 1<sup>er</sup> Décembre 1662.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent.

PASQUIER, à Paris; Famille, qui porte pour armes: de gueules, au chevron d'or,

*accompagné en chef de 2 croissants d'argent, & en pointe d'un buste de licorne du même.*

PASQUIER, en Picardie : Famille dont étoient CHARLES PASQUIER, dit *Fouilloz*, Seigneur de Blin, Prévôté de Montdidier; LOUIS & PIERRE PASQUIER, ses frères, Capitaines aux Régiments des Vailleaux, de Provence & du Roi, qui justifiaient des Lettres d'anoblissement accordées par HENRI IV, à JEAN PASQUIER, leur aïeul, le 6 Novembre 1591, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Octobre 1609.

Cette Famille subsiste & porte pour armes : *d'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef de 2 croissants & en pointe d'une étoile, le tout du même.*

PASQUIER, en Bretagne, Ressort de Plœrmel : Famille qui remonte à RAOUL PASQUIER, Seigneur de la Villeblanche, vivant en 1513. Elle a été, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 30 Avril 1669, au rapport de M. le Jacobin, déclarée *noble d'extraction*.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de daim arrachées de fable.*

PASQUIER DE FRANCLIEU, Famille établie dans l'Isle-de-France.

FRANÇOIS-MICHEL PASQUIER, Ecuyer, Sieur des Bergeries, Franclieu & Lavau, né le 10 Avril 1626, descendoit, au cinquième degré, de CHARLES PASQUIER, Ecuyer, Sieur de Franclieu, Archer & homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de MM. de Montmorency. Il fut maintenu dans sa noblesse par Sentence des Elus de Melun le 18 Juin 1665 & fut successivement Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la Ville de Condé, en Flandre, & nommé Brigadier d'Infanterie le 11 Septembre 1706. Il avoit été auparavant Maréchal de Bataille des Armées du Roi, premier Capitaine & Major du Régiment de Broglie, Infanterie. De son mariage, avec *Charlotte de Chamoy*, sont issus trois garçons & MADELEINE-CHARLOTTE, qui s'est alliée, en secondes noces, le 27 Décembre 1705, à *François de Crussol d'Uzès de Montauzier*, dit *le Comte d'Uzès*, Lieutenant Général & Gouverneur d'Oleron. Voy. CRUSSOL.

CHARLES PIERRE PASQUIER, Ecuyer, Seigneur de Franclieu (frère aîné dudit FRANÇOIS-MICHEL), naquit le 24 Avril 1625, fut

Maréchal de Camp, commanda dans le Château & le Duché de Bouillon & fut ensuite Gouverneur de Dinan. Il mourut en l'année 1709. Son fils,

JACQUES-LAURENT-PIERRE-CHARLES PASQUIER DE FRANCLIEU, Seigneur de Cauffade & d'Estirac, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne du 30 Janvier 1719 & Gouverneur de Fraga, dans le Royaume d'Aragon, le 18 Décembre 1723, épousa, par contrat du 2 Novembre 1720, *Marie-Thérèse de Busca*, Dame de Lafcazères, d'Estirac, &c., dont vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-MADELEINE-ISIDORE-CHARLES-LAURENT PASQUIER DE FRANCLIEU, Ecuyer, né en la Cité de Fraga, au Royaume d'Aragon, le 5 Avril 1724;
2. LOUIS-FRANÇOIS-CATHERINE PASQUIER DE LASCAZÈRES, Ecuyer, né à Lafcazères le 4 Septembre 1729;
3. JEAN-FRANÇOIS-ANSELME PASQUIER DE CAUSADE, né le 21 Avril 1735;

Et sept filles, dont une est mariée (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 têtes de maure de fable, tortillées d'argent, & en pointe de 3 fleurs d'or, appelées paquerettes, terrassées du même, celle du milieu supérieure.*

PASSAC, ancienne Famille noble, originaire de la Marche, où elle possédoit, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la Forteresse de Vieille-vigne & la Terre de la Crouzette. — En 1377, PHILIPPE PASSAC, Seigneur de Vieille-vigne (fils de GAUCHER DE PASSAC), inhumé dans l'Abbaye de la Prée, près d'Issoudun, en Berry, où l'on voit son tombeau, épousa *Flore de Guéret*, fille du Seigneur de *Guéret*, dans la Province de la Marche, laquelle lui apporta en dot la Terre du Chêne-lès-Salvis, en Sologne, qui est encore possédée par l'aîné de la Famille, qui a fait des alliances avec les Maisons de *la Chastre*, *Culant*, *Savary*, *Estampes*, *Villelume*, *d'Aligny*, &c. Elle a donné, en 1514, un Chanoine-Comte de Lyon. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*, sur cette ancienne Noblesse, qui subsiste.)

Les armes : *écheté d'argent & d'azur, à 3 pals de gueules, brochants sur le tout.*

\* PASSAGE (LE), Terre érigée en *Comté*, qui est possédée par la Maison de *Gelas de Leberon*. Voy. GELAS.

PASSART, à Paris : Famille de Robe, qui a donné plusieurs Conseillers & Présidents au Grand Conseil & des Maîtres des Comptes. La Terre de *Saint-Aubin*, qui étoit dans cette Famille, a passé à *Jean-Philippe de Cordouan*, Marquis de Langey, substitué au nom de *Passart*, par l'Abbé PASSART, son grand-oncle maternel; *Philippe de Cordouan*, son père, ayant épousé, en 1694, *Hardouine-Françoise de Broffin de Meré*, fille de *Georges* & de *Marie Passart*.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable*.

PASSAVANT, ancienne Noblesse, qui a eu des alliances, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, avec la Maison du *Châtelet*, par le mariage de *Gillette de Passavant*, fille de *Wichart*, Seigneur de *Passavant*, avec *Jean*, Sire du *Châtelet*, 1<sup>er</sup> du nom. La Maison de *Passavant* a été en grande considération : c'est ce qu'on reconnoît par un grand nombre d'actes des Seigneurs de ce nom, conservés dans le Cartulaire de Champagne, qui font à la Bibliothèque du Roi. Elle tiroit son nom d'un Bourg, situé dans le Bailliage des Vosges & ne doit pas être confondue avec les autres du même nom, toutes très-illustres : l'une originaire du Poitou, l'autre du Comté de Bourgogne. Celle de Lorraine, ou des Vosges, dont nous parlons ici, est éteinte depuis longtemps, dit D. Calmet, dans sa *Généalogie de la Maison du Châtelet*.

Les armes : *d'or, à 2 fasces de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, mises en orle, 4, 2, 2 & 1*.

PASSERAT DE SILANS : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un lion léopardé de gueules, & accompagnée en pointe de 2 vols de Passerat d'or*.

PASTÉ, Maison ancienne, dont il est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, pour avoir donné un Maréchal de France, un Ambassadeur & un Evêque de Chartres. Le premier que l'on connoisse est

FERRY PASTÉ, Seigneur de Challerange, Taissy & Saint-Pierre-à-Arne, qui fut envoyé en Ambassade en Flandre, en 1226, avec Raoul de Mello, pour recevoir de Jeanne, Comtesse de Flandres, le Château de Douai & autres Places, & est nommé Maréchal de France dans un acte du 2 des Calendes de

Décembre 1240, & en trois Chartres du Tréfor de l'an 1244. Cette Famille a formé quatre degrés & s'est éteinte dans la personne de JEAN PASTÉ, Seigneur du Bois-Malesherbes & de Challerange, qui servoit en Flandre en 1352, avec trois Ecuyers, & es-guerres de Normandie en 1354, avec deux Ecuyers. Il mourut le 3 Février 1374.

On trouve encore PIERRE PASTÉ, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Péan & du Bois, au Bailliage d'Evreux, auquel HENRI, Roi d'Angleterre, donna, à Rouen, le 30 Octobre 1438, un délai d'un an pour en faire foi & hommage, parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre.

Les armes de la Maison PASTÉ étoient : *de.....; au chef palé de plusieurs pièces*.

PASTEL, en Normandie, Ecuyers, Seigneurs des Minières, Election de Conches; Famille dont les armes sont : *d'argent, à une colonne de gueules, posée en bande & côtoyée de 3 trèfles de sinople*.

PASTEY (DE), Ecuyers, Seigneurs d'Ouville, Election de Verneuil; Famille de la même Province, qui porte : *d'azur, à 3 demi-vols d'or, posés en paire, & chargés en cœur d'une rose de gueules*.

PASTIZ (DU), Ecuyers, Sieurs de Montcolin, même Province, Election de Mortain; Famille noble, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'ancre de sable en pal; & aux 2 & 3 d'azur, à 3 fasces d'or*. Il y a une branche de cette Famille établie à Mortagne, au Perche.

PASTOUR, en Bretagne, Ressort de Lanion : Famille qui remonte à JEAN PASTOUR, Seigneur de Kerjan, vivant, avec *Jeanne Gourmelon*, son épouse, dans le XV<sup>e</sup> siècle.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 31 Janvier 1669, au rapport de M. de Lefrat, ceux de ce nom ont été déclarés nobles d'ancienne extraction.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de 5 billettes d'azur, posées en orle*.

PASTOUREAU, en Picardie. Suivant le *Nobiliaire* de cette Province, p. 413, JEAN PASTOUREAU, Seigneur de Lambercy, demeurant à Danizy; FRANÇOIS & EDMOND PASTOUREAU, ses oncles, de l'Election de Laon, firent

preuve de leur noblesse depuis l'an 1547, que vivoit JACQUES PASTOUREAU, leur bifaïeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 2 étoiles d'or en chef, & d'une coquille du même en pointe.*

PASTOUREL DE BEAUX, Noblesse des plus anciennes du Velay, distinguée par ses alliances & les services qu'elle a rendus de tout temps à l'Etat, & à laquelle nos Rois ont accordé, en reconnaissance, plusieurs sauvegardes, portant exemption du ban & arrière-ban. Elle remonte, par pièces probantes, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, & subsiste dans les enfants de feu

LOUIS-JOSEPH-ARMAND D<sup>E</sup> PASTOUREL, Chevalier, Seigneur de Beaux, Boislong, le Bouchet, &c., ancien Officier au Régiment d'Auvergne, qui, de son mariage, avec *Marie-Etiennette de Charbonnel* (fille de *François*, Comte de *Charbonnel*, Seigneur de *Bets*, &c., & de *N....*, sa première femme), a laissé

1. MARIE-JOSÈPHE-THÉRÈSE-LOUISE, née le 27 Juin 1757, qui s'est mariée, le 17 Mars 1779, à *Henri-François-Joseph de Valadoux*, Chevalier, Marquis de Valadoux, Baron d'Alogne, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Mamert, la Bouchardière, &c., Lieutenant des Chasseurs au Régiment de Provence, Infanterie ;
2. Et MARGUERITE, née en 1764, qui fut reçue Chanoinesse-Comtesse du Chapitre noble de Notre-Dame de Coise, à l'Argentière, Diocèse de Lyon, sur ses preuves faites au mois d'Avril 1778, visées par MM. les Comtes de Lyon, conformément aux Lettres Patentes de S. M., accordées audit Chapitre en Juin 1777.

Il y a encore de cette Maison *N.... de Pastourel*, appelé *le Chevalier de Beaux*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la Ville du Puy, ancien Commandant de bataillon au Régiment d'Auvergne.

\* PASTOURELLE (LA), en Artois : Fief noble & Seigneurie foncière, tenue du Roi, à cause de son Château d'Aire, & qui consiste en plusieurs rentes foncières & Seigneuriales, dues par chacun an, au jour de Saint-Jean-Baptiste, lesquelles se prennent sur les Terres situées près de la porte d'Arras de la ville d'Aire, au lieu dit *les Bas-Champs* ; & il appartient au Seigneur toute Justice & Seigneurie foncière sur ces tenements, avec tous les droits attachés à semblable Justice, pour

l'exercice de laquelle ledit Seigneur a Bailli, Lieutenant, hommes Cottiers, Greffier & Sergent. Cette Seigneurie de *la Pastourelle* fut longtemps possédée par les Seigneurs de *Hannedouche de Rebecque*, & appartient, en 1776, à Messire *Robert-Antoine de Gantès*, Seigneur de Saint-Marc, &c., Gouverneur de Saintes en survivance, Chevalier de Saint-Louis, l'un des Gentilshommes du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois. Son oncle, *Jean-François*, Marquis de *Gantès*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui est mort à Paris le 3 Avril 1776, & est inhumé au pied du Maître-Autel de la Paroisse Saint-Sulpice, a, par son testament, reçu en cette Ville le 7 Février précédent, nommé pour légataire universel Messire *François-Ignace-Marie de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Ablainville, son petit-neveu, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne. Voy. GANTÈS.

PASTURE (DE LA), en Picardie. CLAUDE DE LA PASTURE (dit *le Nobil. de Picardie*), Baron de Courfet, demeurant à Montreuil-sur-Mer ; ANTOINE, ISAAC & CHARLES DE LA PASTURE, Seigneurs de Londesfort, la Roque & Offrethun, demeurant à Etaples & à Montreuil, tous frères de CLAUDE, firent preuve de noblesse depuis le 5 Octobre 1519, que vivoit PIERRE DE LA PASTURE, Baron de Courfet, leur trifaïeul.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de 6 losanges d'or.*

PATENOSTRE, en Bretagne : Famille qui remonte à GUILLAUME PATENOSTRE, Seigneur de la Vallée, vivant en 1441, avec *Jeanne Goures*, son épouse. — Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. le Jacobin, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de la Noblesse, le 4 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 6 roses d'or, 3, 2 & 1.*

PATHAY, ou PATAY, Seigneurs dudit lieu, en Beauce, & de Claireau, en Gâtinais : ancienne Noblesse qui subsiste dans une branche établie en Lorraine. Ses principales alliances sont avec les *Prunelé*, *Saint-Simon*, *Théligny*, *la Ferté-Aloffe*, *d'Orval*, *Beaufils*, *Longueau*, *d'Avantois*, *Beaumont*, du



*Lac, Cugnac, Maillé, &c.* Elle a donné deux Evêques, l'un d'Orléans & l'autre d'Arras.

Les armes : *d'hermine, à l'écuiffon de gueules en abîme.*

PATORNAY, en Franche-Comté. Suivant le *Nobil. des Sires de Salins*, tom. II, p. 190, cette Famille remonte à

I. NITHIER PATORNAY, de la ville de Salins, que CHARLES le *Hardi*, Duc de Bourgogne, mit au nombre de ses Conseillers, par ses Lettres du 25 Juillet 1476. Après la mort de ce Duc, il fut député par ses Concitoyens, vers LOUIS XI, qui venoit d'occuper le Comté de Bourgogne : ce Prince le reçut favorablement, lui conserva l'emploi dont il jouissoit & lui donna celui de Maître des Requêtes de son Hôtel, par Lettres Patentes du 21 Avril 1482. L'Archiduc PHILIPPE, Souverain de cette Province, le nomma Avocat Fiscal du Parlement qu'il rétablit à Dôle en 1500. Il épousa 1<sup>o</sup> *Pernette Marchant* ; & 2<sup>o</sup> *Claudine de Gilley*, veuve de *Bienaventureux de Falletans*, Ecuyer. Il eut du premier lit

II. CLAUDE PATORNAY, employé avec succès dans les plus importantes affaires de la ville de Salins, qui épousa *Jeanne de Falletans*, dont entr'autres enfants,

PHILIPPE, qui fuit ;

Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. PHILIPPE PATORNAY épousa, en 1548, *Jeanne*, fille de *Hugues Prevostet*, Ecuyer, de la ville de Salins. Il testa en 1566, & laissa, entr'autres enfants,

IV. NITHIER PATORNAY, Ecuyer, Contrôleur des Sauneries de Salins, marié à *Anne de Lalys*, dont vinrent :

1. ANTOINE, qui fuit ;

2. PHILIPPE, Religieux Minime, ensuite Suffragant de Ferdinand de Rye, Archevêque de Befançon ;

3. DENIS, Prêtre de l'Oratoire ;  
Et trois filles.

V. ANTOINE PATORNAY, Ecuyer, Grand Juge en la Grande Judicature de St-Claude, épousa, en 1619, *Rose Mathon*, & en eut :

1. HUGUES-FRANÇOIS, qui fuit ;

2. PHILIPPE, Chanoine de St-Anatoile ;  
Et trois filles, qui se font mariées.

VI. HUGUES-FRANÇOIS PATORNAY, Ecuyer, Seigneur du Fied, eut de son mariage avec *Antoinette-Françoise Richier*, Dame de Varras,

Tome XV.

1. BERNARD-FRANÇOIS, qui fuit ;

2. NICOLAS-JOSEPH, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris ;

3. GEORGES-FRANÇOIS, Doyen de St-Michel de Salins & Prévôt de l'Eglise de St-Maurice ;

Et une fille, Religieuse.

VII. BERNARD-FRANÇOIS PATORNAY, Conseiller au Parlement de Befançon en 1695, s'allia, en 1698, avec *Jeanne-Philippe Boy*, Dame de Saubief, dont vinrent :

1. CHARLES-EMMANUEL, Seigneur du Fied & de Varras, né en 1700 ;

2. ANTOINE-MARIE, Chanoine de St-Anatoile ;

3. GEORGES-FRANÇOIS ;

Et trois filles. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche.)

#### SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE PARTONAY, Ecuyer (quatrième fils de CLAUDE, & de *Jeanne de Falletans*), fut pourvu, en 1561, de la charge de Trésorier du Roi à Dôle, & épousa *Denise Doroz*, dite *Pélerin*, dont il eut :

FRÉDÉRIC, qui fuit ;

Et LÉONARD, Jésuite, Auteur de plusieurs Ouvrages contre les Protestants.

IV. FRÉDÉRIC PATORNAY, Ecuyer, servit le Roi d'Espagne dans ses Armées, en Flandre, & ce Prince lui donna, en 1592, la charge de Gruyer des Forêts & Salines de Salins. Il épousa, en 1599, *Etiennette Huot*, de laquelle vint, entr'autres enfants,

V. PIERRE PATORNAY, Ecuyer, qui servit en Allemagne dans les Cuirassiers du Seigneur de Vaugrenans, & fut fait Capitaine, en 1636, de 200 hommes d'Infanterie dans le Régiment d'Aval : sa Compagnie ayant été défaite par le Maréchal de Gassion, il en obtint une autre, en 1638, dans le Terce du Commandeur de Saint-Mauris. Il avoit épousé, en 1633, *Marie Boitouzet*, & en eut plusieurs enfants, entr'autres,

VI. CLAUDE-CHARLES PATORNAY, Ecuyer, qui servit en Flandre, à l'armée du Roi d'Espagne, dans le Terce du Comte de Saint-Antour, y fut blessé, ensuite fait prisonnier & conduit au Château de Vincennes. Il obtint dès-lors une Compagnie dans le Régiment d'Aval, & épousa, le 3 Août 1666, *Bonne-Ignace de Montureux*, fille de *Jean*, & de *Christine de Falletans*. Ils eurent, entr'autres enfants,

VII. PHILIPPE-ALEXIS PATORNAY, qui s'est

F f

marié avec *Thérèse-Alexis Wuillin*. Leurs enfants furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, Curé de Quingey ;
2. JULES-CHARLES-JUST, Chanoine de St-Ana-toile de Salins ;
3. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Capitaine au Régi-ment de Champagne ;
4. & 5. PIERRE & CHARLES ;

Et cinq filles, dont trois Religieuses. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, d'après le *Nobiliaire* ci-devant cité, faute de *Mémoire* sur son état actuel.)

Les armes : d'azur, à une quintefeuille d'or, accompagnée de 3 croissants d'argent 2 & 1.

PATROCLE DE TOISY, ancienne No-bleffe, originaire de Bourgogne.

NOEL DE PATROCLE, Chevalier, Seigneur de Toisy, Gouverneur Général des Isles de la Martinique, Saint-Christophe, la Guade-loupe, &c., dont il est parlé dans l'*Hist. gé-nérale des Antilles*, du P. du Tertre, étoit père de

MARIE-ANGÉLIQUE, qui mourut le 3 Mai 1729, dans la 83<sup>e</sup> année de son âge : elle étoit née à la Martinique en 1647. Sa mère la ramena en France, en 1648, avec Mademoiselle d'Aubigné, dont le père étoit mort en ce Pays. (*Mercure de France* de Mai 1729, p. 1036.)

PATRY-CALOUIN. Voici ce que nous apprend un *Mémoire*, dressé sur titres originaux communiqués, de cette ancienne Mai-son de Chevalerie, originaire du Bailliage de Caen, en Normandie: ce *Mémoire* ne remonte qu'à

GUILLAUME PATRY, Seigneur de Calay, ou plutôt Culey, nom qu'ont conservé les deux branches qui subsistent en Normandie, lequel aumôna, en 1229, la dîme de Saint-Georges, de Culey, dont il étoit Seigneur, aux Moines de ce Prieuré. Mais cette Maison, suivant un Manuscrit de Piganiol de la Force, remonte plus haut, comme on le verra à la fin de cette *Généalogie*.

On trouve (dit le *Mémoire* cité que nous suivons), dans le *Traité de la Noblesse*, par de la Roque, qu'en 1271, GUILLAUME PATRY, qualifié *Chevalier*, servit pendant 40 jours au ban & arrière-ban de la Baillie du Cotentin, avec Jean de Villiers & Hugues de Befu, Chevaliers, au lieu & place de Jean d'Har-court; que le même GUILLAUME servit de suite

à raison de son Fief à l'Armée de Norman-die; qu'enfin un autre GUILLAUME PATRY étoit au nombre des Seigneurs Normands.

Cette ancienne Maison a produit plusieurs branches: on en trouve encore deux en Nor-mandie portant le même nom & les mêmes armes, dont l'Auteur du *Mémoire* marque ne pouvoir rien dire, faute de titres, & il se contente de parler de celle qui s'est successi-vement établie en Anjou & en Languedoc, qui prit d'abord, suivant l'ancien usage, le nom de *Calay* ou *Calain*, de la Terre qu'elle pos-sédoit en Normandie, & qui, vers le commen-cement du XVI<sup>e</sup> siècle, changea ce dernier nom en celui de *Calouin*: c'est ce qui résulte des titres authentiques qui nous ont été pré-sentés, & sur lesquels a été dressée la *Généa-logie* ci-après. Ensuite nous donnerons la *Notice* de Piganiol de la Force, sur les bran-ches établies en Normandie.

I. GUILLAUME PATRY, vivant vers 1240, peut-être le même qui aumôna la dîme de sa Terre de Calay, eut entr'autres enfants :

1. JEAN, qui suit ;
2. SALVIE, mariée à *Guillaume de Tilly*, au-teur, par femmes, des *Dyel*, *Vassy*, *Ori-gny*, *Vançay*, *Préteval*, *Courbon*, *Rechi-gnevoifin*, *Sommere*, &c. ;
3. Et TOINETTE, qui s'est alliée à *Robert de Préteval*, duquel elle eut postérité. Voy. PRÉTEVAL. D'eux vinrent, également par femmes, les *Sillans*, *Postel*, *Barville*, *Tudert*, *Faoucq*, *Villereau*, *Saint-Paul*, *Tarragon*, &c.

II. JEAN PATRY DE CALAY épousa *Anne Rosel*, d'une ancienne Maison de Norman-die, veuve de *Robert des Moustiers*, tige des Seigneurs d'*Aisy*: ils vivaient vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, & furent enterrés dans l'E-glise de Calay. De leur mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JEAN ;
3. GUILLAUME-MARIE, Seigneur de Saint-Ger-main, marié à *Hélis de Laval*, dont il eut postérité, inconnue à l'Auteur du *Mémoire* ;
4. ROLLAND, Sieur de Calay ;
5. Autre JEAN, dit le *Jeune*, Aumônier du Comte d'Anjou ;
6. Et GERMAINE, alliée à *Roger de la Haye*, Seigneur d'Arondel, tige des Seigneurs de la *Haye*.

III. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, prit le nom de CALAY-PATRY: c'est peut-être le même dont parle de la Roque, au rôle de 1304, qui

fut homme d'armes du Comte d'Anjou & fit des acquisitions dans cette Province, notamment de la Terre de Bonpas, près de Martigné-Briand, & lui donna le nom de *la Calaynière*, suivant l'usage d'Anjou. Il avoit épousé *Mathilde des Roches*, inhumée dans la Chapelle du Château de la Calaynière, où ils avoient fixé leur résidence, & il testa le quatrième jour avant l'Annonciation en 1345, devant *Hugoné*, Notaire de la Cour du Comte d'Anjou. Ses enfants furent :

1. ROLLAND, qui suit;
2. MATHURIN, Ecuyer du Sire de Bourbon, qui s'est marié à *Zabeth de Courcy*, dont il eut :

ELÉONORE, qui épousa *Guillaume de Caingnou*, Seigneur de la Métairie, &c., dont postérité. Voy. CAIGNOU;

Et JEANNE, qui s'est mariée à *Jean Abot*, auteur des Seigneurs de *Gournay*.

3. LOYSE, qui épousa *Rolland de Parfouru*, en Normandie;
4. Et JEANNE, alliée à *Pierre Thesart*, dans la même Province, d'où viennent les *Thesart* & les *Parfouru*.

IV. ROLLAND DE CALAY-PATRY, Sieur de la Pinarderie, Fief près de Martigné-Briand, fut tué à l'Ost de Flandre en 1345, & laissa de *Béatrix de Poilvilain*, son épouse,

1. GUILLAUME, qui suit;
2. AUGUSTIN-BERNARD-ISIDORE-THOMAS, mort sans alliance, après avoir fait une substitution de ses biens;
3. JEANNE, qui épousa *Pierre de Poillou*, dont postérité. Voy. POILLOUE;
4. ELÉONORE, qui s'est alliée à *Pierre*, Seigneur de *Préteval*, &c., dont postérité. Voy. PRÉTEVAL;
5. Et MARGUERITE, qui entra dans la Famille de *la Roche des Aubiers*, & dont postérité.

V. GUILLAUME DE CALAY, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Calaynière, épousa *Madeleine Binet*, d'une ancienne Famille d'Anjou, dont étoit une autre *Madeleine Binet*, qui s'est mariée, dans le XVI<sup>e</sup> siècle, à *Guillaume de Bernuy*, Seigneur de Villeneuve, en Lauraguais. GUILLAUME eut de son mariage :

1. ROLLAND, qui suit;
2. ANTOINE, Sieur de CALAY, qui épousa *Jeanne du Tertre*, dont il eut

ROLLAND, Co-Seigneur de la Calaynière, qui s'est marié à *Salvie de la Roche*, de laquelle il eut :

1. ROLLAND, Chanoine à Doué;

2. Et ANTOINE, qui s'est marié à *Loyse Durand*, dont il eut

JACQUES, qui épousa *Jeanne le Tellier*. Ils firent ensemble une nouvelle fondation à la Chapelle des CALAYN, dans l'Eglise Paroissiale de Doué, fondée précédemment par leur premier auteur commun, & eurent de leur mariage :

1. ROLLAND, Chanoine à Doué après son grand-oncle;
2. Et MATHURIN, Sénéchal à Doué, qui épousa *Jargine Pilife*, dont il eut quelques enfants mâles, morts sans lignée, &

1. THOMAS, Prêtre & Curé de Bran, Co-Seigneur de la Calaynière, Syndic & Secrétaire au Monastère de Prouille;
2. MATHURIN, Prêtre & Curé de Fanjeaux;
3. RENÉE, qui épousa *Emmanuel de Boisset*;
4. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Jean Menez*.

Cette branche étoit établie à Coron & à Concourson, & avoit hérité des bâtards de la branche aînée, mentionnés ci-après.

3. MARIE, qui épousa *Roger du Mont*;
4. ELÉONORE, qui s'est mariée à *Claude Salmon du Léhon*;
5. MADELEINE, qui laissa postérité de *Jean de la Motte-Fouqué*, son mari;
6. Et MARGUERITE-BERTRANDE, qui s'est mariée à *Guillaume Gérard-Rouffière*.

VI. ROLLAND DE CALAYN-PATRY, II<sup>e</sup> du nom, Sieur de la Pinarderie, épousa *Léonore de Courcy*, d'une ancienne Noblesse de Normandie, dont vinrent :

1. MATHURIN, qui suit;
2. Autre MATHURIN, Aumônier de Madame la Duchesse d'Anjou;
3. ANTOINE, Sieur de Beaugard;
4. & 5. LOUISE & JEANNE.

ROLLAND, II<sup>e</sup> du nom, eut encore pour fils naturel

THOMAS, qui eut postérité, & dont les biens ont passé à la branche cadette, éteinte.

VII. MATHURIN DE CALAY, Seigneur de la Calaynière, Villeneuve, Ville-Pelée, &c., Ecuyer de Madame d'ANJOU, Reine d'Angleterre, épousa *Jeanne Errault de la Panne*, dont il eut :

1. MATHURIN, qui fuit ;
2. JACQUES, homme d'armes servant à l'Armée d'Italie ;
3. RAYMOND, Prêtre ;
4. ROLLAND, Licencié ès-Droits ;
5. CATHERINE, qui épousa *Jean de Gauville*, Seigneur de Chenonville, &c., dont des enfants. Voy. GAUVILLE ;
6. ELÉONORE, qui s'allia à *Antoine de Courcy*, Chevalier ;
7. Et MARGUERITE, mariée à *Jean de la Roche*, Ecuyer.

VIII. MATHURIN DE CALAY, II<sup>e</sup> du nom, Sieur de Patry, Ecuyer de MARGUERITE d'ANJOU, homme d'armes servant à l'Armée d'Italie, épousa, par contrat du 16 Février 1463, *Germaine de Préaux*, fille de *Guillaume*, Chevalier, & de *Louise Brillouet de Riparfont*, & cousine germaine d'*Etienne*, tige des Seigneurs de *Préaux*. Leurs enfants furent :

1. THOMAS, qui fuit ;
2. 3. & 4. MATHURIN, JACQUES & ROLLAND ;
5. 6. & 7. THOMASSE, JEANNE & ELÉONORE ;
8. Et ANTOINETTE, mariée à *Nicolas le Tourneur de la Tessonnière*, lequel fit, en 1471, un testament, qui n'eut point d'effet, parce qu'il vécut longtemps.

IX. THOMAS DE CALAYN, Chevalier, servit en Piémont & y mourut. Il avoit épousé, vers 1500, *Perrine d'Aubigné*, fille de *Joseph-François*, Chevalier, Seigneur du Coudray, & de *Marguerite de Bignon*, de la même Maison que Madame de *Maintenon* & Madame la Maréchale de *Noailles*. Il en eut :

1. ROLLAND, qui fuit ;
2. JACQUES, Sieur de Patry, Ecuyer du Roi de Navarre ;
3. Autre JACQUES, Sieur de la Pinarderie ;
4. Une fille, qui épousa N...., Seigneur de la *Garde* ;
5. Et une autre fille, qui s'est alliée au Seigneur de la *Pasquière*.

X. ROLLAND DE CALAYN, OU CALOUYN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Calaynière, Ville-Pelée, la Barre & la Planne, Ecuyer de MARGUERITE DE VALOIS, Duchesse d'Alençon & Reine de Navarre, fut le premier qui substitua le nom de *Calouyn* à celui de *Calayn*.

En vertu d'une procuration faite par *Germaine de Préaux*, son aïeule, le 25 Juillet 1520, il contracta mariage avec *Françoise de Pellé*, fille de *Paul-Antoine*, Seigneur de Boncœur, & de *Jeanne de Bautru*, grand'tante des Comtes de *Serrant* & de *Nogent*, des Duchesses de *Biron* & d'*Estrées*. Ses enfants furent :

1. MATHURIN, Seigneur de Ville-Pelée, mort sans lignée ;
2. DENIS, Sieur de Beauregard, tué au siège de la Rochelle ;
3. THOMAS, qui fuit ;
4. Autre THOMAS, Gentilhomme du Cardinal DE BOURBON, que la Ligue nomma Roi, sous le nom de CHARLES X. Ce Cardinal l'employa souvent & l'envoya même à Rome pour les Affaires de la Ligue. Fondé de procuration par JACQUES DE CALAYN-PATRY, son oncle, il transigea avec THOMAS DE CALOUYN, son frère, & mourut sans postérité ;
5. ROLLAND, Sénéchal de Doué, qui s'est marié à *Jeanne du Tertre*, dont vinrent :
  1. ROLLAND, Docteur ès-Droits, mort sans alliance ;
  2. ELÉONORE, qui épousa *Sébastien de Bernabé*, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereufe, &c., dont postérité. Voyez BERNABÉ ;
  3. Et JEANNE, Elève des Dames de Bourbon à Fontevrault, qui s'y fit Religieuse & devint Grande Prieure de l'Ordre après JEANNE DE BOURBON, place toujours occupée par des Dames de la première distinction. Elle y mourut en odeur de sainteté & sa mémoire y est dans une singulière vénération.
6. MATHURIN, Chanoine à Doué, Aumônier & Secrétaire de Madame ELÉONORE DE BOURBON, Abbesse de Fontevrault, & son Procureur fondé pour régir ses affaires en l'absence de THOMAS, son frère ;
7. ANTOINE, Ecuyer de la même Princesse ;
8. FRANÇOISE, alliée à *Claude de Signy*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulévrier, dont descendant, par femmes, les Seigneurs de *Saint-Offange* ;
9. & 10. MARGUERITE & ELÉONORE, reçues Religieuses à Prouille en 1559, en présence de THOMAS, leur frère, Gouverneur de Prouille & Procureur fondé à ce par *Françoise de Pellé*, leur mère ;
11. Et JEANNE, qui épousa N...., Seigneur de *Châteauneuf*.

XI. THOMAS II DE CALAYN DE PATRY & DE CALOUYN, qualifié *Chevalier, très-noble & très-illustré Seigneur*, Seigneur de la Calaynière, ou Calouynière, en Anjou, Ecuyer

d'HENRI, Prince de Navarre, depuis Roi de France sous le nom d'HENRI IV, fut choisi pour aller commander dans Prouille, en qualité de Gouverneur, pour le Roi & pour Madame MADELEINE DE BOURBON, Prieure dudit Prouille, contre les Ligueurs & les Huguenots, sous les ordres du Duc de Joyeuse, Commandant en Languedoc.

Cet honorable choix, qui prouve que THOMAS DE CALOYRN s'était déjà fait connoître par ses talents militaires, le fit venir en Languedoc en qualité de Gouverneur de Prouille, pour le Roi & pour Madame DE BOURBON, suivant 1° un acte passé devant *Malbuisson*, Notaire, le 10 Juin 1559, entre ledit THOMAS DE CALOYRN & autre THOMAS DE CALOYRN, Gentilhomme du vieux Cardinal DE BOURBON; 2° une procuration donnée devant le même Notaire le 2 Septembre 1561, par ledit THOMAS à MATHURIN DE CALOYRN, son frère, Aumônier de Madame ÉLÉONORE DE BOURBON, pour intervenir dans certains arrangements de famille en Anjou; 3° un autre acte passé devant le même Notaire le 15 Février 1571, par lequel il ratifia ce que son frère avait fait en vertu de sa procuration; 4° & une infinité d'autres actes. Non content de pourvoir à la sûreté du Monastère, il porta ses vues jusqu'à la défense de tous les Châteaux & Domaines qui en dépendoient. Leur nombre, leur mauvais état, ni leur éloignement ne l'arrêtrèrent pas, & l'évènement justifia non-seulement le choix qu'on avait fait de lui, mais qu'il auroit encore été capable de plus grandes choses. On eut même tant de confiance en lui, qu'on le laissa maître despotique de ses opérations & libre dispensateur des revenus du Monastère. La guerre étant suspendue en 1569, il crut devoir profiter du calme pour se rendre en Anjou, soit pour voir sa famille, soit pour aller présenter ses hommages à Madame ÉLÉONORE DE BOURBON, Abesse de Fontevrault, qui avait succédé à Madame MADELEINE, au Prieur de Prouille, & qui l'honorait de l'amitié la plus décidée, suivant qu'il paroît par les Lettres originales de cette Princesse qui sont encore dans la Famille; mais à peine y fut-il arrivé que la guerre se ralluma plus vivement que jamais. Il parti donc, muni d'un passeport d'HENRI DE NAVARRE, Lieutenant Général du Royaume, dans lequel ce Prince ne le désigne que par cette qualification remarquable, *le Seigneur de la*

*Calouynière*, ce qui prouve qu'il étoit certainement une personne bien connue & bien distinguée: ce passeport est daté de Niort le 28 Janvier 1569. De retour en Languedoc, il continua ses opérations avec d'autant plus de succès, qu'outre les Troupes entretenues pour la défense de Prouille & de ses dépendances, il avoit à ses ordres une des Légions des Troupes Provinciales, dont il avoit été nommé spécialement Capitaine, par une Commission de S. M., signée CHARLES, & datée de la Rochelle le 16 Septembre 1565. Les services signalés qu'il rendit à la Maison de Prouille, engagèrent Madame ÉLÉONORE DE BOURBON & la Communauté, à aliéner en sa faveur, à titre de donation gratuite, le Château de *Montalivet*, avec ses dépendances, par acte passé devant *Libéral Valette*, Notaire à Fanjeaux, le 28 Février 1579; mais comme il s'agissoit de l'aliénation d'un bien Ecclésiastique, on crut devoir motiver cette cession ce qui fut exécuté par acte passé devant le même Notaire, le même jour, dans lequel, comme dans le précédent, il est qualifié de *noble homme, noble Thomas DE CALOYRN, Seigneur de la Calouynière, &c.*, & l'on y trouve le détail de ses services. Malgré son activité, les Religionnaires désespérant de s'emparer de Prouille à main armée, faillirent s'en rendre maîtres par trahison, & au moyen des intelligences qu'ils s'y procurèrent par des partisans cachés. Le Duc de Joyeuse, Commandant en Languedoc, en fut instruit, & il se hâta d'en donner avis à THOMAS DE CALOYRN, par sa Lettre du 17 Janvier 1590, aujourd'hui conservée en original dans la Famille, dans laquelle il le qualifie de *son meilleur ami*, & le rendit personnellement responsable de la conservation d'un poste si important. THOMAS DE CALOYRN se tint donc sur ses gardes & parvint à la fin de cette cruelle guerre avec l'avantage d'avoir conservé sains & saufs tous les Domaines du Monastère, suivant qu'il paroît par la seconde donation qui lui fut faite du *Château de Montalivet* dont nous avons déjà parlé. La paix étant enfin bien cimentée, il songea sérieusement à quitter le Languedoc, où il n'avoit jamais prétendu s'établir. En vain Madame DE BOURBON, le Monastère de Prouille & les Seigneurs des environs le sollicitèrent d'y rester. Il se dispoit décidément à partir, lorsque le Cardinal de Joyeuse, Commandant pour-

lors dans la Province & qui l'honoroit d'une sincère amitié, entreprit de l'arrêter; il lui représenta si vivement & à plusieurs reprises, & particulièrement par sa dernière Lettre, conservée en original aujourd'hui dans la Famille, du 10 Août 1593, combien sa présence était nécessaire dans cette Province, qu'il changea ses résolutions, & se fixa à Villafavary. Se voyant possesseur de plusieurs biens fonds & de quelques Fiefs, il se fit nommer Secrétaire de la Reine de Navarre, par Lettres de Provisions du 22 Décembre 1588, qui furent enregistrées au Parlement, & se procura par ce moyen des Lettres de *commitimus* aux Requêtes du Palais. En 1601, Madame ÉLÉONORE DE BOURBON le nomma son Procureur fondé, pour ses affaires d'intérêts, par acte passé devant *René le Riche*, Notaire à Fontevault le 29 Juin 1601. Quelque temps après il nomma *Sébastien de Bernabé*, son neveu, Baron de la Haye-Fougeuse, son Procureur fondé pour intervenir au partage des biens de feu Madame de la Pasquière, entre lui, les siens, ledit *Bernabé*, Messire *Claude de Signy*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulévrier, & autres ayants droit & cause des CALOUYN, suivant qu'il paroît par l'extrait de ce partage, &, le 25 Avril 1605, il donna quittance, pour ce sujet, audit Sieur son neveu. A peine fut-il placé en Languedoc, qu'il y attira plusieurs de ses parents: MARGUERITE & ÉLÉONORE DE CALOUYN, ses sœurs, furent reçues Religieuses à Prouille, par Madame MADELEINE DE BOURBON, & se trouvèrent, en qualité de votantes, lors de la nomination de Madame d'Ambres, Prieure dudit Monastère, du 25 Octobre 1595. THOMAS, MATHURIN & autre THOMAS DE CALOUYN, ses parents collatéraux, furent pourvus successivement par lesdites Dames de Bourbon, des Cures de Bran & de Villafavary, suivant qu'il paroît par plusieurs actes. Enfin THOMAS DE CALOUYN passa le reste de ses jours en Languedoc, où il étoit estimé & considéré des personnes de la première distinction, suivant qu'il paroît par les Lettres originales de MM. de Joyeuse, des Evêques de Mirepoix & de Saint-Papoul, des Dames d'Ambres, du Puy, de Baschi, &c., & ses armes furent placées aux vitraux du sanctuaire de l'Eglise de Villafavary, où elles existent encore aujourd'hui, selon une attestation donnée par la Communauté dudit lieu le 27 Août 1769.

Il testa, par acte passé devant *Pierre Riberran*, Notaire de Villafavary, le 5 Janvier 1611, et mourut peu de temps après la même année. Il avait épousé, par contrat retenu, le 30 Septembre 1578, par *Valette*, Notaire de Fanjeaux, *Bérenghère de Caires* (a), veuve de *Jean du Bosc*, & fille de feu noble homme *Jean de Caires* & de *Jeanne de Costa*. Elle testa, par acte passé devant *Thomas du Clerc*, Notaire de Fanjeaux, le 24 Août 1617, & vivoit encore en 1629, comme il paroît par la donation qu'elle fit, par acte passé devant *Jean Montaudrie*, Notaire de Villefpy, le 1<sup>er</sup> Mai de la même année. De ce mariage vinrent :

1. MATHURIN, qui suit;
2. MARIE, qui épousa *Grégoire de Couffin*, ou *Couffinière*, Capitaine Châtelain de Vignonet, duquel descendent, par femmes, les du *Faur d'Encuns*, les *Vendômois*, Seigneurs de *Belflou*, les *d'Orbessan*, &c.;
3. JEANNE, qui s'est alliée à *Joseph de Saint-George*, ou *Georgie*, Seigneur de Sibra, dont postérité. Voy. GEORGIE. D'eux descendent les *Péguilhan*, Seigneurs de *Queilhe*;
4. MADELEINE, morte sans alliance;
5. & 6. ELÉONORE & MARGUERITE, Religieuses à Prouille.

XII. MATHURIN III DE CALOUYN, & encore CALAYN, Seigneur de la Calouynière, en Anjou, & de Montalivet, en Languedoc, servit dès sa première jeunesse, ayant été demandé par le Commandeur de Montmorency, qui lui donna l'Enseigne-Colonelle de son Régiment de 1,000 hommes, & lui procura bientôt la Commission de Capitaine, ainsi qu'il paroît par un passeport donné par le Comte d'Angoulême le 21 Septembre 1621, & par l'attestation d'une enquête faite à Villafavary en 1624. Il s'y distingua au point qu'il obtint dudit Comte une sauvegarde qui n'a peut-être point d'exemple : en effet ce Seigneur ne se contenta pas de déclarer les biens de MATHU-

(a) Elle étoit sœur de *Paule de Caires*, qui s'est alliée à *Barthélemy de Calmels*, Famille fondue dans celle de *Voisins de Brugairrolles*. *Bérenghère* laissa de son premier mari, une fille, appelée *Jeanne du Bosc*, qui s'est mariée à *Jean de Polastre de Vignonet*, dont descendent les *Bertand de Molleville*, les *Serve*, de Pamiers, les *Cambon*, les *la Motte*, les *Aiguesvives*, de Toulouse, les *Sanche-Cumès* & les *Raymond-Nogardé*, de Castelnaudary.

RIN exempts de toute espèce de charges; mais encore de toute espèce de charges & même Royales, les lieux & Communautés de Villafavary, Cazalrenoux, Bran, la Cassagne, Verdun & tous autres dans lesquels ledit MATHURIN se trouveroit posséder des biens fonds: cette sauvegarde est datée du 9 Novembre 1621. Une discussion de préséance, arrivée en 1624, donna lieu à une enquête faite devant les Consuls de Villafavary en 1624, dans laquelle il fut déclaré *notoirement noble, originaire d'Anjou, d'une Maison relevée en sa qualité, & Seigneur de la Calouinière, château & maison forte, aux armes & marques d'ancienne Seigneurie & forteresse*; il se trouva au siège de la Rochelle, & s'y montra avec beaucoup de distinction; servit encore dans les Volontaires de Mirepoix; se trouva au combat de Castelnaudary, où fut pris le Duc de Montmorency, suivant une Lettre originale du Marquis de Mirepoix du 9 Août 1632, dans laquelle ce Seigneur, après lui avoir témoigné la plus grande confiance en ses talents, *le pria de se tenir prêt à marcher de suite contre les ennemis du Roi & de l'Etat*; se trouva au siège de Leucate, où il fut blessé dangereusement, & fit un testament militaire le 22 Octobre 1636, qui n'eut point d'effet à cause de sa guérison; servit encore en 1639 en la qualité de Capitaine dans les Milices de Mirepoix, ainsi qu'il paroît par un ordre du Maréchal de Schomberg, du 4 Août audit an, qu'il fit signifier, en ladite qualité, aux Consuls de Fanjeaux le 19 du même mois. Suivant une Lettre originale du 9 Août 1628, il paroît qu'il avoit été invité, en qualité de *Gentilhomme*, par M. d'Ambres, à se trouver à la réception de Sénéchal du Lauragais; fut appelé à l'Assemblée des proches parents, tenue pour la nomination des tuteurs des enfants du Seigneur d'Aubigné, en Anjou, comme issu de *Perrine d'Aubigné*, son aïeule; s'accorda, avec le Seigneur de *la Boulaye*, dans la même Province, au sujet de la Terre de *la Calouinière*, qui fut cédée aux *la Boulaye*, & mourut peu après 1640 *ab intestat*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Jean Rouyre*, Notaire, de Viviers-lès-Montagnes, le 11 Juin 1623, *Anne d'Auriol*, fille de noble *Raymond*, Seigneur de Boïllezon, Saint-Affrique, &c., & de Dame *Françoise de Thorenc*, Dame de Naves, & issue, par ses aïeules, de *Bonassié*, *Capriol*, *Montredon*, *Lau-*

*trec*, &c. *Anne d'Auriol* comptait au rang de ses aïeules les *Toulouse-Lautrec*, *Montfa*, *Aliès*, &c. Elle se remaria, étant veuve, à *Jean Ribeiran*, Ecuyer; testa, par acte passé devant *Perrier*, Notaire à Villefsy, le 30 Mars 1660, & mourut peu de temps après, ayant eu de son premier mari :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. GRÉGOIRE, tige de la branche des Seigneurs de *Tréville*, &c., rapportée ci-après;
3. JEAN-MARC, Seigneur de Laurion, qui suivit le parti des armes; fut Cornette & Lieutenant au Régiment de la Reine-Mère, Cavalerie, où il avoit déjà 10 ans de service en 1664, suivant qu'il paroît par un certificat original du Maréchal de Turenne, du 20 Décembre 1664; passa ensuite dans les Gardes du Corps, où il servit en 1668, ainsi qu'il paroît par un certificat original du Duc de Gesvres, du 16 Août 1668; avoit obtenu le 16 Mai 1668, en cette qualité, des Lettres de *Committimus* aux Requêtes de l'Hôtel, & avoit été nommé, par acte passé devant *Vacquier*, Notaire, le 24 Octobre 1664, Procureur fondé de tous ses frères, pour aller terminer en Anjou les affaires d'intérêt qu'ils avoient à raison des Terres de la Calouinière & la Planne. Il fut ensuite Maire perpétuel de Villafavary, & fit, en cette qualité, donation de tous ses biens, en faveur de JEAN, Seigneur de la Calouinière, son neveu, par acte passé devant *Jean Surbin*, Notaire, le 20 Mai 1701, qu'il ratifia par autre passé devant *Jean Toulza*, Notaire de Villafavary, le 26 Janvier 1708, en faveur d'un mariage que devoit contracter ledit JEAN. Il mourut peu de temps après sans postérité;
4. JEAN-SAUVEUR, tige de la branche des Seigneurs de *Montalivet*, rapportée ci-après;
5. JEAN, Seigneur de Villebaudon, qui entra dans les Gardes du Corps, où il avoit déjà deux ans & demi de service en 1668, suivant un certificat du Duc de Gesvres du 16 Août audit an, & mourut à l'Armée peu de temps après;
6. JOSEPH, décédé mineur, peu après la mort de son père, ainsi qu'il paroît par le partage des biens demeurés après le décès de ce dernier, passé devant *Arnaud Valette*, Notaire de Fanjeaux, le 13 Janvier 1659;
7. CHARLOTTE, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Valès*, Notaire de Plagne, le 13 Janvier 1659, à noble *Jean-François de Cabagnel*, Ecuyer, Seigneur de Cahuzac;
8. MARIE, mariée, 1<sup>o</sup> à noble *David de Sévèrac*, Seigneur de Ladevèze; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant ledit *Valès*, Notaire de Pla-

gne, le 9 Septembre 1684, à noble *Jacques de Médrane-Layau*, Seigneur de Caladroy, Major de Cavalerie, avec lequel elle vivoit encore en 1690, suivant l'accord qu'ils passèrent ensemble par acte reçu par *Bertrand Pine*, Notaire de Lezat, le 23 Mars de cette année;

9. ANNE, Religieuse à Prouille, où elle mourut, après avoir testé, par acte passé devant *Germain Simant*, Notaire de Fanjeaux, le 19 Janvier 1655;
10. FRANÇOISE-ELÉONORE, Religieuse au même Monastère, où elle mourut après avoir testé, par acte reçu le 20 Mai 1645, par *Thomas du Clerc*, Notaire de Villafavary;
11. & 12. CLAIRE & MADELEINE, Religieuses à Castres & à Lavaur, comme il paroît par une transaction passée, devant *Henri la Vabre*, Notaire de Castres, le 25 Mai 1720, entre RAYMOND DE CALOUIN & MM. de Villeneuve.

XIII. Noble FRANÇOIS DE CALOUIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Calouinière, *aliàs* CALAIN, Seigneur de la Calainière, entra dans le Régiment de la Reine-Mère, en qualité de Cornette, où il fut fait Lieutenant avant 1664, époque à laquelle il avoit déjà quatre ans de service, suivant un certificat original du Maréchal de Turenne, du 20 Décembre de cette année; avoit partagé avec ses frères & sœurs en 1659, & céda à JEAN-SAUVEUR, son frère, par acte passé devant *Vacquier*, Notaire, le 8 Janvier 1672, spécialement le Fief de Montalivet. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Madeleine de Rouch*; & 2<sup>o</sup> *Françoise des Guillots de Saint-Julien d'Andaure*, fille de *Sébastien*, & de *Françoise de Durban*, très-anciennes Familles du Languedoc, alliées avec les *Villeneuve, Durfort, Grave, l'Estendard*, &c. Du premier lit vint

1. JEAN, qui suit.

Et du second lit fortirent :

2. FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villebaudon, né estropié & mort sans alliance;
3. GRÉGOIRE, mort au service;
4. MARIE, qui épousa, par contrat passé devant *Jean Toulza*, Notaire de Villafavary, le 19 Mars 1713, RAYMOND DE CALOUIN, 1<sup>er</sup> du nom, son cousin germain, rapporté ci-après;
5. FRANÇOISE, qui s'est mariée à N.... de Monerie;
6. Et autre MARIE, qui a épousé N... de Montaut.

XIV. JEAN DE CALOUIN, Sieur de la Calouinière, né le 20 Janvier 1658, donataire de

JEAN-MARC, son oncle en 1701 & 1708, servit dès sa première jeunesse; fut fait Aide des Camps & Armées du Roi en Catalogne, en 1689, sous le Maréchal de *Noailles*, Seigneur qui, à l'exemple de son père, protégeoit & aimoit infiniment les CALOUIN; Lieutenant du Régiment de Franquières, par Lettres du 18 Janvier 1702. Le Maréchal de Tessé ayant pris le commandement des Armées, le Roi accorda à JEAN DE CALOUIN de nouvelles Lettres de service, en qualité d'Aide de Camp, le 17 Février 1706; lui donna, en 1712, la Lieutenance de Roi de Villefranche, avec Brevet de Commandant dans Conflens & la Cerdagne, ainsi qu'il paroît par le renouvellement de ses Commissions du 12 Décembre 1718, & le nomma Chevalier de St-Louis, par Lettres du 14 Janvier 1719. Il testa par acte passé devant *Joffre*, Notaire de Perpignan, le 27 Juin 1729, en faveur de GRÉGOIRE DE CALOUIN, II<sup>e</sup> du nom, son neveu, ci-après, & mourut sans alliance, peu de temps après. (En lui finit la branche des CALOUIN DE LA CALOUINIÈRE.)

#### BRANCHE

*des Seigneurs de TRÉVILLE, &c.*

XIII. GRÉGOIRE, Sieur DE CALOUIN & de Montalivet (fils puîné de *MATHURIN*, III<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne d'Auriol*), servit le Roi, comme ses frères, dans le Régiment de la Reine-Mère, Cavalerie, en qualité de Cornette & de Lieutenant. Il conftit, suivant un certificat original donné par M. le Maréchal de la Ferté-Senneterre, le 1<sup>er</sup> Août 1669, qu'il avoit déjà fait huit campagnes avec distinction, & qu'au siège de Mouzon il fit prisonnier de guerre l'Officier qui commandait la principale fortie que firent les ennemis; il fut donataire & héritier de sa mère & de sa sœur MARIE. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Boiffadel*, Notaire de Soulé, le 1<sup>er</sup> Août 1659, dans lequel il est qualifié de *Seigneur direct de Villafavary*, noble *Jeanne de Bedos*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de *Tréville*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Tréville*, & de *Gabrielle de Saint-Hilaire*. Son mariage lui procura une infinité de très-bonnes alliances: *Jeanne de Bedos* étoit, par elle-même, d'une très-ancienne Maison, qui subsiste encore près de Pézénas, & descendoit par ses mère & aïeules des *Vernioles, Aliès, Rouffet, Amiel, Hébrail, Montmoure, Lu-*



gan, Rigaud de Vaudreuil, Vignoles, Cardailiac de Bioule, Guérin, Beaufort-Canillac, Toulouse-Lautrec, Beaulac, Hautpoul, Goth de Rouillac, Villeneuve de la Croisille, Simiane, Arpajon, Châteauneuf, &c. Il fut inquiété sur sa noblesse en 1669, mais la commission de M. de Bezons ayant été suspendue avant le Jugement définitif, il fallut se pourvoir devant les Commissaires Généraux de la Province, qui, sur la production, prononcèrent contradictoirement qu'il étoit noble & issu de noble race & lignée, & comme tel le déchargèrent du Franc-fief, ainsi qu'il paroît par ledit Jugement en date du 26 Octobre 1675. Il avoit rendu, le 14 Juillet 1672, aveu & dénombrement de sa Terre de Tréville, qui fut dûment jugé, blâmé & confirmé. En 1698, les Traitants le firent assigner de rechef en paiement de Franc-fief; mais il en fut encore déchargé par un autre Jugement rendu contradictoirement le 12 Janvier de la même année; enfin en 1702, les Commis à la recherche ordonnée par le Roi, sous M. de Lamoignon de Bafville, Intendant en Languedoc, tentèrent encore de querreller sur sa noblesse; mais il y fut maintenu & définitivement confirmé par Jugement rendu contradictoirement le 2 Mars de cette même année, par lequel il fut déclaré noble, issu de noble race & lignée, &c. Il rendit encore hommage de sa Terre de Tréville en 1691, & fut déchargé du service personnel du ban & arrière-ban, à cause de ses enfants qui étoient au service, par Jugements rendus les 25 Octobre 1694 & 1<sup>er</sup> Septembre 1696. Il mourut en 1706, après avoir fait un testament mutuel, avec la Dame son épouse, par acte passé devant Pierre Cabanis, Notaire d'Issel, le 10 Décembre 1693; & leur succession fut partagée entre leurs enfants par acte du 2 Avril 1715. Leurs enfants furent :

1. JEAN-MARC, alias MARC-GUILLAUME, né en 1660, qui servit dans le Régiment Royal-Vaisseaux, dont il fut Sous-Lieutenant par Lettres du 6 Juillet 1687, suivant un certificat de M. de Mailly, du 17 Juillet 1689, & mourut en garnison à Damville le 3 Janvier 1690;
2. JEAN-MATHIAS, qui servit aux Cadets Gentilshommes, suivant un certificat de M. du Refuge, en date du 29 Mai 1688, d'où il passa dans le Régiment de Senneterre, suivant la décharge du ban ci-dessus citée du 25 Octobre 1694. Il mourut sans alliance,

Tome XV.

laissant ses biens à GRÉGOIRE DE CALOUIN, II<sup>e</sup> du nom, son neveu;

3. RAYMOND, qui suit;
4. & 5. MADELEINE & MARIE, Religieuses à Prouille, où elles firent profession en 1700, suivant le contrat de dotation passé devant D. Surbin, Notaire, le 14 Mai 1700, & où elles font mortes dans un âge avancé depuis 1750;
6. & 7. MARGUERITE & CATHERINE, mortes sans alliances.

XIV. Noble RAYMOND DE CALOUIN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Tréville & de Combazonne, né en 1667, a servi le Roi toute sa vie; marcha plusieurs fois au ban & arrière-ban, & notamment en 1689 & 1690, suivant un certificat du Marquis de Crussol, du 19 Septembre 1689, la convocation ordonnée par M. de Broglie le 17 Avril 1690, & un certificat du Vicomte de Paulo du 3 Septembre audit an; l'année suivante, 1691, il fut fait Aide de Camp du Maréchal de Noailles, & servit longtemps en cette qualité, étant chargé des affaires les plus importantes: ce qui est prouvé par deux passeports, qui lui furent donnés par Charles du Bouquet, Subdélégué à Toulouse, & PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, Généralissime des Armées des deux Couronnes, les 6 & 14 Juin 1710. La même année, le Duc de Noailles le chargea de l'approvisionnement général de tout ce qui pouvoit être nécessaire à la fameuse marche forcée que fit l'Armée pour aller chasser les Anglais du Port de Cette, dont ils venoient de s'emparer; ce Général fut si satisfait des opérations dudit RAYMOND DE CALOUIN, qu'il ne se contenta pas de lui donner les éloges les plus flatteurs, il lui fit encore présent des portraits en grand de tous les Seigneurs distingués de la Maison de Noailles, & y ajouta même ceux de la Maison Royale. (Tous ces portraits sont encore au pouvoir de MM. DE CALOUIN DE TRÉVILLE.) Il fut pourvu, le 1<sup>er</sup> Avril de la même année 1710, d'une Commission de Capitaine au Régiment de Champagne; peu après se sentant hors d'état de servir en campagne, il demanda à être placé dans l'Etat Major de Girone, ce qu'il obtint; de-là il fut transféré aux Citadelle & Ville de Perpignan, & nommé Chevalier de St-Louis par Lettres du 31 Janvier 1735. Il épousa, par contrat passé, le 19 Mars 1713, devant Toulza, Notaire, MARIE DE CALOUIN, sa cousine germaine, fille de FRANÇOIS,

G g

1<sup>er</sup> du nom, & de *Françoise des Guillots*, rapportés ci-dessus. Il testa, par acte passé devant *Jean Mondy*, Notaire de Perpignan, le 25 Août 1751, en faveur de son fils unique, qui suit, & mourut peu de temps après.

XV. Noble GRÉGOIRE DE CALOUIN, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tréville & de Combazonne, fut destiné au service; passa une partie de sa jeunesse auprès du dernier Maréchal de *Noailles*, qui continua à cette Maison la protection & l'amitié dont ses collatéraux & prédécesseurs l'honoroient, comme il paroît par les Lettres de recommandation des Duc & Cardinal de *Noailles*, aux Intendants & Commandants en Languedoc, & aux Evêques de Saint-Papoul; fut destiné à être Aide de Camp de ce Maréchal (à qui il avoit l'honneur d'appartenir par les *d'Aubigné*), à sa première campagne, qui lui donna une Cornette dans son Régiment de Cavalerie; mais, soit par raison de santé, soit parce qu'il étoit l'unique & seul espoir de toute sa Maison, on l'empêcha de servir. Il épousa par contrat du 10 Novembre 1723, expédié par le Greffier de la Sénéchaussée, *Charlotte de Vernès*, fille & unique héritière de noble *Pierre*, Conseiller au Sénéchal du Lauraguais, & de Dame *Sylvie d'Olmieres*. La Maison de *Vernès*, qui étoit dans la Robe depuis quatre générations, étoit originaire de Guyenne, & s'établit près de Revel, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, où elle posséda quantité de Fiefs, & notamment les Terres du *Falga & Mauroux*, & a été maintenue dans sa Noblesse par plusieurs Arrêts rendus contradictoirement. Elle comptoit au rang de ses aïeules, les *Dumas*, *Villeroux*, *Roi-la-Rouquette*, *Martin-Cambiac*, *Durand*, *Garaud*, *Boyer*, les *Lorde*, les *Paülo*, &c., ce qui forma une quantité de bonnes alliances. Il fut émancipé par acte reçu par *Valette*, Notaire, le 10 Mars 1730. Il vit en 1771, & a pour enfants :

1. JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS, qui suit;
2. BERNARD, rapporté après son aîné;
3. PIERRE, destiné d'abord à la Robe, & qui dédia des *Thèses générales de Philosophie* au dernier Maréchal-Duc de *Noailles*, qui, pour témoigner sa bienveillance, envoya sa planche pour placer son portrait à la tête des *Thèses*. Il fut présenter lui-même sa Thèse au Maréchal, qui, le trouvant alors disposé à servir le Roi, lui promit la première Cornette vacante dans son Régiment & le prochain agrément d'une Com-

pagnie de Cavalerie, à la taxe; mais feu M. le Comte de Marfan l'ayant pris en amitié, le força d'accepter une Lieutenance dans son Régiment, où il fit les campagnes de Westphalie, de Bohême & la première de Bavière, pendant laquelle il mourut de ses blessures, suivant l'attestation donnée par ce Régiment en 1769;

4. JEAN, né le 5 Juillet 1730, qui servit d'abord, âgé de 14 ans, au siège de Fribourg, en Brisgau, en qualité de Lieutenant au Régiment de Bouzols, par Lettres du 10 Août 1745; fit tout le reste de la guerre; fut pourvu d'une Compagnie au Régiment de Mailly, par Commission du 20 Mars 1748, & après quelque temps de service, s'en est retiré, pour entrer à la Chartreuse de Castres, dont il est aujourd'hui Coadjuteur sous le nom de D. JEAN-SÉBASTIEN;
5. RAYMOND, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Calouinière, né le 12 Novembre 1736, Chevalier de St-Louis, qui fut fait, avant 11 ans, Lieutenant dans la Compagnie de JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS, son frère aîné, par Lettres du 1<sup>er</sup> Mars 1747, & a été nommé Capitaine au Régiment de Guyenne, par Commission du 1<sup>er</sup> Mai 1756, dans lequel il sert encore aujourd'hui; sans alliance;
6. ANNE-LAURENCE, née le 6 Février 1726, qui s'est mariée, par contrat du 13 Octobre 1763, à *Jean-Baptiste-Touffaint de Bonefoy*, Chevalier, Seigneur de Pucheric, dont postérité. Voyez BONNEFOY, en Languedoc;
7. CATHERINE, née le 13 Avril 1729, qui s'est mariée, par contrat du 13 Décembre 1748, à noble *Balthazar de Gouzens de Fontaines*, Seigneur de Montalivet, son cousin, dont des enfants. Voyez GOUZENS;
8. Et MARGUERITE, actuellement Religieuse au Monastère de Prouille.

XVI. Noble JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS DE CALOUIN, Chevalier, Seigneur de Combazonne, né le 17 Février 1727, eut une Lieutenance au Régiment de Navarre; mais M. le Comte de Marfan, qui exigea qu'il allât rejoindre son Régiment en Bavière en 1742, étant venu à décéder, sans avoir fait expédier ses Lettres & Commissions, il fut obligé de servir près d'un an & demi en qualité de Volontaire, & se trouva, avec les Grenadiers de son Régiment, à l'affaire d'Ingelfingen & à la retraite de Bavière; fut successivement Sous-Lieutenant & Lieutenant au même Régiment par Lettres du 28 Juin 1743 & 19 Juin 1744; prêta serment de fidélité le 13 Décembre 1746, pour une Compagnie de nouvelle levée, dont il avoit été pourvu par com-

mission du 31 Octobre 1746, & a quitté à la grande réforme. Il a épousé, par contrat passé le 12 Avril 1768, devant *Castel*, Notaire à Castelnaudary, *Gabrielle de Courtiade*, fille de *François*, Conseiller du Roi, Docteur en la Faculté de Médecine de Montpellier, & de *Marie d'Audibert*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE-CHARLES-MARGUERITE, né en 1771 ;
2. JEAN-ESPRIT-MARIE, né en 1772 ;
3. MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE, née le 19 Juillet 1770 ;
4. LOUISE-CATHERINE, née en 1774.

XVI. Noble BERNARD DE CALOUIN, Chevalier, Seigneur de Tréville (fils puîné de GRÉGOIRE II, & de *Charlotte de Vernès*), a servi dans le Régiment de Mailly, où étoient ses frères, & dont il fut fait Lieutenant par Lettres du 18 Août 1747 ; fut Aide Major par Brevet du 1<sup>er</sup> Mai 1756 & Capitaine par Commission du 5 Mars 1757 ; se trouva à la bataille de Rosbach, où il fut blessé, pris prisonnier & conduit à Berlin, d'où il revint sur sa parole en 1759, comme il paroît par le passeport du Roi de Prusse du 30 Octobre 1759 ; a passé à une Compagnie en 1761, suivant ses Lettres de passe du 10 Avril de cette année, & s'est retiré du service. Il a été maintenu comme *noble & issu des anciens CALAY-PATRY*, par Arrêt du Parlement de Toulouse du 9 Juillet 1773. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Arnaud Verdier*, Notaire de Trèves, le 1<sup>er</sup> Juillet 1763, *Louise-Rose de Grave*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur des Palais, Coustouge, St-Martin-de-Toques, & de *Marie-Anne des Moulins*. De ce mariage font issus :

1. GRÉGOIRE, mort âgé de 2 ans ;
2. 3. & 4. HYACINTHE, JACQUES & JEAN, encore jeunes en 1776 ;
5. Et CHARLOTTE, née en 1764, morte en 1769.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTALIVET, éteinte.

XIII. JEAN-SAUVEUR DE CALOUIN, Sieur de Pecalvel, Seigneur de Montalivet (quatrième fils de MATHURIN III, & d'*Anne d'Auriol*), servit le Roi dans le Régiment de la Reine-mère, où il avoit déjà fait quatre campagnes en 1664, ainsi qu'il paroît par le certificat du Maréchal de Turenne du 20 Décembre de cette même année. Il devint Seigneur de Montalivet, par la cession que lui en fit FRANÇOIS DE CALOUIN, 1<sup>er</sup> du nom, son frère aîné, par acte passé devant *Vacquier*, Notaire, le 8

Janvier 1672, en représentation de ses droits légitimes. Il avoit épousé *Françoise des Guilots*, fille de *Sébastien*, Seigneur de St-Julien, & de *Françoise de Durban*. De ce mariage font issus :

1. JEAN, Seigneur de Fontaurié, qui servit dans les Dragons en qualité de Cornette, & fut tué en Catalogne, ainsi qu'il est constaté par un acte de notoriété ;
2. FRANÇOIS, Seigneur du Bois-Gaillard, qui servit dans le même Corps, & fut tué le jour même qu'arriva la Commission de Capitaine, comme il est prouvé par ledit acte de notoriété ; une requête par lui présentée le 6 Septembre 1702, & un passeport du Duc de Noailles ;
3. N..... DE CALOUIN, Seigneur de la Capelle, Lieutenant de Dragons, tué à la même affaire que le Seigneur de *Fontaurié*, son aîné, comme il paroît par le même acte de notoriété ;
4. GRÉGOIRE, Seigneur de Montalivet, qui servit quelque temps, & mourut sans alliance, après avoir testé, en 1740, en faveur de *Balthazar de Gouzens*, son neveu ;
5. GABRIELLE, qui s'est mariée à noble *Joseph de Gouzens*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Fontaines, dont des enfants. Voy. GOUZENS ;
6. Et FRANÇOISE, décédée sans enfants : en elle finit la branche des CALOUIN DE MONTALIVET.

La Famille des CALOUIN a l'avantage d'avoir constamment servi le Roi & l'Etat, selon sa fortune, & il est à remarquer que depuis 200 ans, on n'y trouve que deux feuls sujets qui n'aient pas dévoué leur vie au service de S. M. : l'un desquels ne put le faire, parce qu'il étoit né estropié, & l'autre, parce que sa santé étoit pour-lors très-faible, & qu'il étoit d'ailleurs l'unique espoir des trois branches de la Famille : un pareil dévouement n'a peut-être pas d'exemple. Elle a encore l'avantage d'avoir fourni, sans interruption, des Religieuses au noble Monastère de Prouille depuis deux siècles. Leurs alliances en Anjou font avec les *Pellé, Bautru, Bernabé, de la Boulaye, Signy*, Seigneurs du Pernay, *Saint-Offange, Courcy, Préaux*, &c.

Toutes ces branches ont toujours conservé leurs armes primitives, qui sont : *de gueules, à 3 quintefeuilles d'argent*. Elles se voient encore aux vitraux de l'Eglise Paroissiale de St-Pierre de Villafavary, en Languedoc, où elles furent placées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

On les voyoit écartelées, au 1 DE PRÉAUX; au 2 D'AUBIGNÉ; au 3 DE PELLÉ; au 4 DE BAUTRU. Elles étoient au Château de la Calouinière, avant que les *la Boulaye* n'y fissent placer les leurs. Les CALOUIN d'Anjou y joignoient pour Devise : GLORIA, DECUS, HONOR PATRY. Cimier : un dextrochère d'argent, armé d'un cimenterre de gueules. Supports : deux sauvages, l'un ayant la massue levée, l'autre l'ayant posée à terre.

Voilà pour les branches établies en Anjou & en Languedoc. Celles qui subsistent en Normandie & qui sont probablement les aînées, portent simplement : de gueules, à 3 quintefeuilles d'argent; l'écu graineté d'or, ou plutôt fleuroné. Ceux qui y subsistent remontent à

I. GUILLAUME PATRY, 1<sup>er</sup> du nom, qui, selon Piganiol de la Force, vivoit en 1103, laissa, GUILLAUME, qui suit;

Et ROBINE, qui épousa *Philippe de Clinchamp*, Chevalier, en 1155.

II. GUILLAUME PATRY, Chevalier, 2<sup>e</sup> du nom, est mentionné dans l'*Histoire* de Matthieu Pâris, sous les années 1168 & 1174. Il eut pour fils,

III. GUILLAUME PATRY, 3<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Culey-le-Patry, qui aumôna, en 1229, la dime de la Paroisse de Culey, & fut du nombre des Chevaliers qui accompagnèrent le Roi SAINT LOUIS en son voyage de Tunis. Il eut, entr'autres enfants,

IV. ROBERT PATRY, Chevalier, Seigneur de Culey-le-Patry en 1253, qui épousa *Jeanne de Brucourt*, veuve de *Philippe de Varennes*, dont vinrent :

JEAN, qui suit;

Et GUILLAUME, Chevalier, lequel fut un de ceux qui accompagnèrent Geoffroy d'Harcourt, Amiral de France, en son voyage de Mer en 1318.

V. JEAN PATRY, Seigneur de Culey-le-Patry, épousa *Alix d'Estouteville*, veuve de *Jean de Preure*, Seigneur de la Prée, & fille de *Robert d'Estouteville*, Seigneur de Rames, &c., & de *Marguerite de Séricourt*. De ce mariage vinrent :

1. RAOUL, qui suit;
2. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Croisilles*, rapportée ci-après;
3. Et THOMAS, Chevalier, Seigneur de Gray, lequel fut un des Chevaliers qui suivirent le Roi CHARLES VI dans les guerres de Flandre, en 1382.

VI. RAOUL PATRY, Seigneur de Culey-le-Patry, transporta à *Alix d'Estouteville*, sa mère, en 1395, 100 liv. de rente à prendre sur le Seigneur de Bréauté, & est aussi dénommé en deux Arrêts de l'Echiquier des années 1396 & 1413. Il épousa *Jeanne le Bœuf*, fille du Seigneur de Fresnes & de Thubœuf, dont, entr'autres enfants,

VII. JEAN PATRY, 2<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Culey-le-Patry, qui s'est marié à *Guillemette Suhard*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Rupalay, & de *Raoulette de Bloffeville*. Il en eut :

JEAN, Seigneur de Culey-le-Patry, mort sans alliance;

Et RICHARD, qui suit.

VIII. RICHARD PATRY, Seigneur de Culey-le-Patry après son frère, épousa *Marie de Rabestan*, fille de *Jean*, Seigneur d'Avenay, & de *Bertrande le Gris*. Ils eurent :

GEOFFROY, qui suit;

Et ISABEAU, qui épousa *Sinon Anzeray*, Seigneur de Bois-Normand.

IX. GEOFFROY PATRY, Seigneur de Culey-le-Patry, épousa *Marie de Murdrac*, & en eut, pour fille unique,

JEANNE, qui épousa, en 1442, *Pierre Davy*, Chevalier, Seigneur de St-Pierre-Azif.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de CROISILLES.

VI. BERNARD PATRY, Seigneur de Croisilles en 1395 (second fils de JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, & d'*Alix d'Estouteville*), épousa *Jeannette d'Aigneaux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Breville, & de *Catherine de Fontaines*. Il eut pour fils,

VII. GUY PATRY, Seigneur de Croisilles, marié à *Jeanne de Sully*, fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur de *Sully*, & de *Jeanne de Hotot*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit;

2. & 3. OLIVIER & GUILLAUME, qui embrassèrent l'Etat Ecclésiastique;

4. Et HENRI, rapporté après son aîné.

VIII. JEAN PATRY, Seigneur de Croisilles, épousa *Jeanne de Hotot*, de la postérité duquel on n'a nulle connaissance, ni du temps qu'elle est éteinte.

VIII. HENRI PATRY, Seigneur de Villeray & de Courtomer (frère du précédent), partagea avec ses frères en 1488, & épousa *Catherine de Saint-Germain*, dont vinrent :

ROLLAND, qui fuit ;  
Et ANNE, qui épousa *Jean de Percy*, Seigneur de Montchamp, fils de *Pierre*, Seigneur de Montchamp, & de *Jacqueline d'Assy* : ils vivoient encore en 1556.

IX. ROLLAND PATRY, Seigneur de Villera y & de Croifilles (ce qui fait croire que la branche de *Croifilles* finit bientôt après), eut de la femme, dont le nom est ignoré,

X. JEAN PATRY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villera y & de Croifilles, qui épousa *Marguerite du Fresnel*, Dame de Montigny, Maisonnelle-sur-Oise & Maltot, dont il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. PIERRE, Seigneur de Gomes ;
3. JEAN, Seigneur de Bandofne ;
4. Et ROLLAND, Seigneur du Bois, qui s'est marié, en 1588, à *Madeleine de Croifilles*, fille de *Guillaume de Croifilles*, Chevalier.

XI. JACQUES PATRY, Seigneur de Villera y & de Croifilles, partagea avec ses frères l'an 1597, & épousa *Renée de Renty*, fille de *Jacques de Renty*, Baron de Landelles, dont, pour fille unique,

MADELEINE, qui épousa, le 6 Juin 1634, *Jean-Antoine de Franquetot*, Comte de Coigny & de Saint-Georges, Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE, dont postérité. Voy. FRANQUETOT.

De cette même Maison étoit RAOUL PATRY, Seigneur du Mesnil-Patry, qui épousa *Marie de Hotot*, veuve de *Guillaume Tesson* ; — ROBERT PATRY, vivant en 1160, qui fut marié, en secondes noces, à *Philippe de Clinchamp*, Dame des Mesferets, fille de *Hugues*, Seigneur de *Clinchamp* ; — GUILLAUME PATRY fut un des Chevaliers qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, en son voyage de Mer, l'an 1295 ; — Autre GUILLAUME PATRY, Chevalier, est dénommé dans un Arrêt du Parlement de l'an 1315. — Dans l'Echiquier de l'an 1341, il est fait mention de ROBERT PATRY ; — SIMON PATRY étoit Vicomte d'Evreux l'an 1509.

Dans les *Armoriaux* de Normandie, il y avoit trois branches de cette Maison, dont l'aînée avoit pour chef RAOUL PATRY, qui portoit les armes pleines ; ROBERT PATRY, qui portoit une *hermine* sur la première raie de ses armes ; & RAOUL PATRY, qui portoit un écusson de *Bonnebofc*. (C'est tout ce que nous pouvons dire des branches de Normandie, sur lesquelles nous attendons un *Mémoire*.)

PAUL, Famille noble, dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 196.

I. GUILLAUME PAUL, Maître d'Hôtel de CHARLES, Roi de Sicile, vivoit encore sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle avec *Barthelemie de Remezan*, son épouse, de laquelle il eut :

RAYMOND, qui fuit ;

Et LOUIS, auteur d'une branche établie à Marseille, qui avoit donné cinq premiers Consuls de cette Ville, & plusieurs Officiers de Vaiffeaux : elle s'est éteinte vers la fin du dernier siècle, par la mort de PIERRE & D'ANTOINE PAUL.

II. RAYMOND DE PAUL continua la postérité à Brignoles, où il vécut honorablement, comme il conste par des titres de l'an 1296, communiqués à l'Auteur de l'Ouvrage cité. Il eut de N.... de Bompar, sa femme,

III. EYRIÈS DE PAUL, Ecuyer, qui s'est marié avec *Honorade de Galé*, des Seigneurs de *Saint-Mandrier*. Il étoit premier Consul de Brignoles en 1585, temps des guerres civiles qui désoloient la Provence, servit le Roi en cette qualité ; & dans une sortie qu'il fit, à la tête des habitants de Brignoles, contre le Marquis de Vins, son parent, chef des Ligueurs, il reçut une blessure, dont il mourut quatre ans après. Par une dévotion singulière qu'il avoit à Saint Paul, premier Hermite, il changea ses armes, qui étoient : *coupe d'azur & d'or, Paçur chargé d'un lion naissant d'or, lampassé & armé de gueules*, & prit un *palmier de gueules dans un champ d'argent*. Ses enfants furent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. HONORÉ, auteur d'une branche établie à Montfort, qui alloit s'éteindre en 1759 ;
3. Et ESPRIT, mort sans postérité.

IV. JEAN-BAPTISTE DE PAUL, Ecuyer, épousa, par contrat passé devant *Minuti*, Notaire à Brignoles, le 11 Septembre 1616, N.... de Petra, fille de *François de Petra*, Ecuyer, dont il eut

V. FRANÇOIS DE PAUL, Ecuyer, qui fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Provence le 2 Juin 1646. Il épousa, le 13 Juin 1641, *Madeleine Duranty*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade & Saint-Antonin, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, & de *Madeleine de Rémusat*. De ce mariage vint

VI. JOSEPH DE PAUL, qui épousa *Claire de*

*Rafféls de Broves*, des Seigneurs de *Broves* & de *Tourtour*, par contrat passé devant *Rey*, Notaire à Draguignan, le 28 Juillet 1675. On a de lui une *Relation* en Vers Provençaux, fort estimée, de *l'invasion du Duc de Savoie*, en Provence, lors du siège de Toulon. Son fils,

VII. JEAN-BAPTISTE DE PAUL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, fut maintenu dans son ancienne noblesse, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Provence du 8 Mars 1731, sur la production des titres de sa Famille, & testa le 11 Janvier 1752, devant *Goujon*, Notaire. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1730, *Madeleine de l'Enfant*, fille de *Louis*, Commissaire Provincial & Ordonnateur des Troupes en Provence, Chevalier de Saint-Louis & Intendant de Monaco, & d'*Anne de Berlier*. Leurs enfants sont :

1. JÉRÔME-ANTOINE, Officier des Vaisseaux du Roi en 1759;
2. Et JEAN-BAPTISTE-PIERRE.

Les armes : *d'argent, au palmier de gueules.*

PAUL DE LAMANON, autre Famille, originaire de Florence, établie à Salon depuis le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

I. JACQUES DE PAUL obtint des Lettres de noblesse du Roi CHARLES IX, enregistrées aux Archives de S. M., en Provence, le 13 Mars 1773, & fit l'acquisition, dans la fuite, de la Terre de *Lamanon*. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1539, *Marie de Camaret*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Cordes*. Du premier lit vinrent :

1. RICHARD, qui suit;
2. PIERRE, allié à *Lionne de Châteauneuf*, morte sans postérité;
3. ALEXANDRE, marié, en 1578, à *Madeleine de Marc de Tripoli*, fille d'*Antoine*, & d'*Honorade de Vintimille*. Cette branche est éteinte;

Et trois filles, mariées.

Et du second lit fortit

7. ETIENNE, Président aux Enquêtes, mort sans postérité.

II. RICHARD DE PAUL, Seigneur de Lamanon, épousa, en 1577, *Laudune de Bouchon*, aliàs *Boche*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Cays*. Leurs enfants furent :

PIERRE, qui suit;

Et JEAN, rapporté après son aîné.

III. PIERRE DE PAUL, Seigneur de Lama-

non & de Rouffet, Chambellan d'HENRI II, Duc de Lorraine, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine des Gardes Mousquetaires de ce Prince, Introduceur des Ambassadeurs, fut envoyé en différentes Cours de l'Europe & principalement en Flandre, pour les affaires de la Religion, & devint Commandant de Nancy & ensuite d'Entrevaux. Il épousa, 1<sup>o</sup> à Nancy, en 1613, *Philippe de Georges*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Beaufort*; & 2<sup>o</sup> *Blanche de Bouliers*, dont un fils, duquel la branche est fondue dans la Famille de *Gervasi de Rouffet*. Voy. GER-VASI. PIERRE eut de son premier mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. HENRI, Jésuite;
3. CHARLES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandre, mort sans alliance à Nancy;
4. Et ELISABETH, Fondatrice du Couvent de Sainte-Elisabeth à Metz.

IV. FRANÇOIS DE PAUL, Seigneur de Lamanon, se maria avec *Pierre d'Aube*, fille de *Robert*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Eléonore d'Isnard*, dont il eut

V. JEAN-BAPTISTE DE PAUL, Seigneur de Lamanon, qui épousa, en 1691, *Anne de Treffemanes*, fille de noble *André*, Seigneur de Chasteuil & de Brunet, & de *Françoise de Suffren*. Des enfants fortis de ce mariage quatre existent, savoir :

1. PIERRE, qui a servi dans les Troupes de l'Empereur;
2. & 3. JEAN-BAPTISTE & AUGUSTE, qui ont servi dans le second Bataillon de Milice de Provence, l'un Capitaine & l'autre Lieutenant;
4. Et JOSEPH, Chanoine de l'Eglise d'Aix.

III. JEAN DE PAUL (second fils de RICHARD, & de *Laudune de Boche*), épousa, en 1634, *Blanche Duranty*, dont vint

IV. JEAN-BAPTISTE DE PAUL, II<sup>e</sup> du nom, qui se maria, en 1664, à *Françoise de Vidalon*, & en eut

V. GASPARD DE PAUL DE LAMANON, qui s'est marié à *Anne de Mondésir*, en 1697. Leurs enfants furent :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

Et GASPARD, mort Officier au Régiment de Provence.

VI. JEAN-FRANÇOIS DE PAUL DE LAMANON s'allia, à Salon, avec une des filles de *Claude de Baldoni*, Ecuyer, de ladite Ville.

On ne fait pas, dit l'Auteur de l'*Hist. hé-*

*roïque de la Noblesse de Provence*, pour-  
quoi JACQUES DE PAUL, premier nommé dans  
cette Généalogie, accepta des Lettres de no-  
blesse, ses prédécesseurs ayant toujours pris  
les qualifications de *noble & d'Ecuyer*, &  
se disant issus d'une Famille noble de Flo-  
rence : apparemment qu'il n'avoit pas ses ti-  
tres & que ce sont ses successeurs qui les ont  
recouverts depuis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné d'un croissant du même en pointe.*

PAULE, ou PAULO, autre Famille, ori-  
ginaire de Florence, d'où elle passa à Mar-  
seille il y a plus de 200 ans. Voy. *l'Etat de  
la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé  
Robert de Briançon, tom. II, p. 447, sur  
cette Famille, dont les armes sont : *d'azur,  
à une montagne de 6 coupeaux d'or, sur-  
montée d'une étoile du même.*

PAULMIER DE LA BUCAILLE, Fa-  
mille noble, originaire de Normandie, dont  
étoit PIERRE PAULMIER DE LA BUCAILLE, Sei-  
gneur de Préteval, qui mourut à Rouen, le  
7 Mai 1734, laissant de *Geneviève Marette*,  
son épouse,

1. GENEVIÈVE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalière, Hauville, &c., Conseiller au Parlement de Normandie; & 2<sup>o</sup> en Décembre 1731, *Jean-Baptiste-Elie Camus de Pontcarré*, Seigneur de Viarmes, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi. Elle est morte le 20 Décembre 1734, laissant postérité de ses deux maris. Voyez MAIGNARD & CAMUS;
2. Et CHARLOTTE, qui mourut le 25 Janvier 1754; elle avoit épousé, le 30 Août 1733, *Pierre-Jacques-Louis de Bec de Lièvre*, Marquis de Cany & de Quevilly, dont des enfants. Voy. BEC DE LIÈVRE.

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or; au chef du même, chargé de 3 tourteaux de gueules.* (*Mercure de France* de Mai 1734, p. 1031.)

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (LE), en Normandie, Election de Valognes; Fa-  
mille qui porte pour armes : *d'azur à 3 pal-  
mes d'or.*

\* PAULMY, en Touraine : Terre & Sei-  
gneurie qui appartient à la Maison de *Voyer  
d'Argenson*, qui en a pris le furnom. Il y a

un Parc fermé de murailles, dont l'enceinte  
est de deux lieues, commencé en 1449, par  
*Pierre de Voyer*, Chevalier, &c. Quelques-  
uns font descendre cette Maison d'un Che-  
valier Grec, nommé *Bafile Voyer*, qui étoit  
en grande réputation sous le règne de CHAR-  
LES le Chauve. Quoi qu'il en soit, il y a  
déjà longtemps que cette Maison, également  
ancienne & respectable, ne cesse de bien mé-  
riter de l'Etat & de la Patrie. Voy. VOYER  
D'ARGENSON.

PAULO, ou PAULE (DE), Famille, ori-  
ginaire de Gènes, de laquelle est forti

I. AIMERIC DE PAULO, qui vint s'établir à  
Toulouse en 1475, & servit le Roi CHARLES  
VIII dans les guerres d'Italie. Son petit-fils,

III. ANTOINE DE PAULO, fut Conseiller au  
Parlement de Toulouse en 1540, ensuite Pré-  
sident à Mortier le 29 Novembre 1554. Ce  
sage Magistrat vécut sous les règnes de HENRI  
II, FRANÇOIS II & CHARLES IX. Il avoit épou-  
sé 1<sup>o</sup> *Jacquette de Beaulac*, issue des anciens  
Seigneurs de *Saint-Géry*, en Albigeois; &  
2<sup>o</sup> *Marie Binet*, nièce du Cardinal de *Joyeu-  
se*. Du premier lit il eut

1. JEAN, qui fuit.

Et du second vinrent entr'autres enfants :

2. Autre JEAN, rapporté après son aîné;
3. MICHEL, Seigneur de Grandval, qui prit le  
parti des Huguenots sans pourtant changer  
de Religion;
4. FRANÇOIS, Seigneur de la Faurie, Capitaine  
de 50 hommes d'armes, qui mourut sans  
enfants;
5. SIMON, Seigneur de Gratentour, Capitou  
de Toulouse en 1589 & 1590;
6. LOUIS, mentionné après ses deux frères;
7. Et ANTOINE, LV<sup>e</sup> Grand Maître de Malte,  
qui est mort le 4 Juin 1636.

IV. JEAN DE PAULO succéda à son père dans  
la charge de Président à Mortier & fut Sei-  
gneur de Roques. Il avoit épousé, en secon-  
des noces, *Catherine de Chalevet*. Du pre-  
mier lit il eut

N... DE PAULO, mort jeune, & qui n'eut pas  
d'enfants de sa femme, *Jeanne Dangereux  
de Beaupuy*, de la Maison de Maille.

Et du second lit vint

N... DE PAULO, qui, par la mort de son frère,  
devint héritière des Terres de Rouis & de  
Roques.

IV. JEAN DE PAULO, II<sup>e</sup> du nom (frère de  
JEAN), eut pour fils,

V. ANTOINE DE PAULO, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Escalquens, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui, de son épouse, *Madeleine le Pelletier*, n'eut que deux filles.

IV. LOUIS DE PAULO (sixième fils d'ANTOINE), prit le nom de Seigneur de Grandval, & eut

V. ANTOINE DE PAULO, III<sup>e</sup> du nom, qui embrassa le parti des Armes, fut blessé au siège de Dôle; eut depuis le commandement de la Noblesse au secours de Leucate, & mourut le 15 Mai 1695, âgé de 100 ans. Son fils aîné,

VI. JEAN-FRANÇOIS DE PAULO, commanda quatre fois l'arrière-ban du Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épousé, en 1678, *Antoinette le Brun*, Dame de Saint-Hippolyte, sa cousine, dont vinrent, entr'autres enfants,

1. ANTOINE-FRANÇOIS, Comte de PAULO;
2. Et PIERRE, Capitaine de Dragons.

Les armes : *de gueules, à la gerbe d'or, sommée d'un paon rouant du même; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

\* PAVILLY, en Normandie, Diocèse de Rouen : Bourg qui a donné son nom à une des plus anciennes Familles Neustriennes, éteinte au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

AMALBERT DE PAVILLY, Seigneur de ce Bourg, homme illustre & puissant (*vir illustris & potens*), vivant vers l'an 664, fit bâtir & fonda un Monastère en faveur de SAINTE AURÉE, sa fille, qui vouloit se faire Religieuse : il en donna la conduite à SAINT PHILIBERT, premier Abbé de Jumièges. Il établit pour première Abbessé Sainte Austreberte, dont la sainteté est encore vénérée en ce même lieu, & dont la Rivière qui y passe, & que l'on prétend qui s'appeloit autrefois *Efne*, a retenu le nom. Cette sainte retraite fleurit pendant tout le VIII<sup>e</sup> siècle : dans le IX<sup>e</sup> les Barbares du Nord ayant ravagé la Normandie & presque tout le Royaume, ce Monastère subit la destinée de beaucoup d'autres. Il demeura détruit pendant tout le X<sup>e</sup> siècle, & sur la fin du XI<sup>e</sup>, THOMAS DE PAVILLY le fit rebâtir, & donna à l'Abbé & au Couvent de la Trinité du Mont-Sainte-Catherine, près de Rouen, de l'Ordre de Saint-Benoît, les mêmes héritages qu'AMALBERT DE PAVILLY, un de ses ancêtres, y avoit autrefois aumônés, afin d'y établir un Prieuré & des Religieux.

Dans les Echiquiers de 1453, il est parlé des Prieurs de ce lieu, comme Bénéficiaires

assez considérables. Ces Seigneurs avoient tant de piété qu'un autre de cette même Maison, appelé RENAUD DE PAVILLY, fonda l'Abbaye de l'Isle-Dieu en 1187, & son fils, nommé GUILLAUME, en augmenta les revenus en 1225. On voit encore leurs armes, qui sont : *d'azur, à la croix fleuronée d'or*, dans l'Eglise de cette Abbaye & dans celle de *Pavilly*. — Les Seigneurs de ce nom sont nommés au célèbre passage d'Angleterre en 1066, & aux premières Croisades des Princes Chrétiens, où un RENAUD DE PAVILLY mourut à Acre, laissant deux fils. Le même est mentionné dans la Charte des Privilèges accordés aux habitants de Rouen, environ l'an 1175; dans une autre d'HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, par laquelle il confirma toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Jumièges; dans une autre, du même Prince, par laquelle il donna des biens considérables à l'Abbaye de Notre-Dame du Vœu, appelée communément *du Valace*; dans une de l'Impératrice MATHILDE, donnée à l'Abbaye de Mortemer, où ROGER DE PAVILLY signa comme témoin; dans une autre Charte donnée à l'Abbaye de la Trinité du Mont, où THOMAS DE PAVILLY est au rang des premiers Barons de la Province. — Dans la liste des Chevaliers Bannerets & dans l'ancien Catalogue de ceux qui possédoient des Fiefs au Bailliage de Rouen, les Seigneurs DE PAVILLY sont nommés avec les Barons députés pour faire l'information des patronages laïcs de la Province, sous PHILIPPE-AUGUSTE, en 1205, dont les principaux étoient le Comte de Boulogne; Henri d'Estouteville; Guillaume de Tancarville, Chambellan; Roger de Meulan, de l'illustre Maison d'Harcourt, & Foulques Paifnel. — Dans un ancien Mémoire intitulé *Scriptum de servitiis quæ debentur Duci Normaniæ*, ROGER DE PAVILLY est nommé en deux endroits devant marcher avec deux Chevaliers, & en envoyer quatre autres à la garde de Lions, en Normandie, pendant le tiers de l'année. — En 1236, RENAUD DE PAVILLY fut averti de se trouver au rendez-vous pour le service du Roi, & en 1242, de même, pour marcher contre Hugues de Lusignan, Comte de la Marche. — On voit dans le Cloître de St-Ouen de Rouen le tombeau de MARGUERITE DE PAVILLY, morte en 1280. — Le dernier qu'on voit paroître est HUE DE PAVILLY, mentionné dans un rôle de la Chambre des Comp-



tes de Paris de l'an 1313. — Enfin cette ancienne & illustre Maison, après avoir fleuri plusieurs siècles, s'est fondue, en 1280, dans celle d'*Esneval*, par le mariage de *Robert d'Esneval* avec MARGUERITE DE PAVILLY, héritière de sa Maison, & avant qu'on eut détruit la célèbre Abbaye du Mont-Sainte-Catherine, près de Rouen, on y voyoit leurs tombeaux au milieu du Chœur, placés devant le pupitre, avec leur épitaphe en ces termes : *Cy-gist Messire ROBERT D'ESNEVAL, Chevalier, Sire de Pavilly & Vidame d'Amiens, qui trépassa le 4 Décembre 1306, & auprès de lui la Dame de PAVILLY, son épouse, qui trépassa en 1304, &c. Voy. ESNEVAL.*

PAYAN, ou PAYEN (DE), au Comtat Venaissin & en Dauphiné : Famille (a) divisée en plusieurs branches, & maintenue dans son ancienne Noblesse en 1670, par M. Bazin de Bezons, Intendant de Languedoc.

De la première est JEAN-ANTOINE PAYAN DE L'HÔTEL, Ecuyer, Co-Seigneur de la Garde-Paréol, né à Orange le 20 Mai 1718, qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage du 28 Avril 1758, avec *Marie-Louise-Thérèse de Gordon*, fille de *Maurice de Gordon du Pin*, ancien Officier de Dragons, & de *Marie-Anne de Bouchon*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-FRANÇOIS-ANTOINE-AURICE, né à Orange le 9 Août 1761 ;
2. JEANNE-MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née à Mondragon, le 1<sup>er</sup> Mars 1760 ;
3. Et ADÉLAÏDE, née à Sainte-Cécile, dans le Comtat Venaissin, le 4 Avril 1763.

De la seconde étoit JOSEPH DE PAYAN DE L'ESTANG, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 3 Juillet 1711, qui entra au service de Russie en 1735 ; fut capitaine en 1740, passé ensuite au service de France, fut Colonel Commandant des Croates Français, à la tête desquels il fut tué au mois d'Août 1746. Il a laissé de son mariage contracté, à Dresde, le 17 Mars 1744, avec *Marie-Thérèse*, Baronne de *Beauffier*, fille d'*Antoine*, Baron du

(a) La Chenaye-Desbois, tom. VI, pag. 90 de la prem. Edit., dit : Famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir dans cette Province vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, & qui subsiste dans LOUIS-JEAN-ANTOINE DE PAYAN, Seigneur de Saint-Martin, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence le 11 Mai 1758. Il a trois sœurs, dont deux sont Religieuses, & une est mariée.  
(Note des Editeurs.)

Saint-Empire, & de *Madeleine de Bezaudin*,

MARIE-ANNE-HENRIETTE, née à Dresde en Décembre 1744, mariée le 13 Juillet 1761, avec *Marc-François de Ribere d'Entremont*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

De la troisième est FRANÇOIS DE PAYAN, Ecuyer, Vice-Bailli, Juge Royal, Civil & Criminel du Bailliage de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux du 23 Mars 1752. Il a de son mariage, contracté le 29 Janvier 1753, avec *Marthe Ijoard*, fille de noble *Etienne-Daniel*, Trésorier de France en la Généralité de Dauphiné, & de *Marthe Lagier* quatre garçons & une fille.

Et de la quatrième & dernière branche est JOSEPH-FRANÇOIS DE PAYAN-CHAMPIER, Avocat au Parlement de Dauphiné, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 3 Novembre 1719, marié le 2 Septembre 1748, avec *Marie-Madeleine-Thérèse de Turc des Arenes*, fille de *Joseph*, & de *Marie-Elisabeth du Mas*. Il en a eu deux garçons & cinq filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes du même.* (Il en est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

PAYEN, Seigneurs d'*Epieds*, *Cloyes* & *Montpipeau*, en Orléanais : ancienne Noblesse éteinte, qui remonte à

I. GEOFFROY PAYEN, surnommé *le Chien*, à cause de son ardeur pour la chasse, qui vivoit en 1220 : on croit qu'il étoit fils de *RENAUD PAYEN*, Chevalier, Sire de *Cloyes*, vivant en 1190. GEOFFROY eut pour fils,

II. JEAN PAYEN, Chevalier, Seigneur d'*Epieds* & Sire de *Montpipeau*, à cause de sa femme, mourut vers l'an 1270. Il avoit épousé *Marie d'Orléans*, qui vivoit encore veuve en 1280, Dame de *Montpipeau*, fille unique de *Jean d'Orléans*, *cevaillant Chevalier*, dit *Joinville*, qui portoit la Bannière à l'armée du Roi SAINT LOUIS, & se noya malheureusement à *Manfourah* en 1250, & de *Marguerite de Montpipeau*, Dame dudit lieu & la dernière de son nom. Ils eurent pour fils unique,

III. JEAN PAYEN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Montpipeau*, qui eut de *Mahaut*, sa femme, GEOFFROY, qui suit ;  
Et JEANNE, morte Abbesse de N.-D. de *Voinfins* en 1333.

IV. GEOFFROY PAYEN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de Montpipeau, obtint du Roi PHILIPPE VI, en 1340, trois charretées de bois par semaine, à prendre dans la forêt de Gomas, pour bâtir & conommer dans son Château de Montpipeau ; mourut en 1342 & fut inhumé dans l'Abbaye de Voisins, Ordre de Cîteaux, où il avoit élu sa sépulture & fondé une Chapelle. Il eut d'*Halois*, son épouse, morte en 1335,

1. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montpipeau & d'Épiéds, dont il rendit aveu au Duc d'ORLÉANS, à cause de son Château de Beaugency, le Vendredi avant la Purification de l'an 1353. Il commandoit, en 1347, une Compagnie de Gendarmes, en qualité de *Chevalier Bachelier*, sous la Bannière de Pierre de Beaumont, Seigneur de Charney, & mourut sans alliance, vers l'an 1355, laissant pour principal héritier son frère ;
2. GEOFFROY, III<sup>e</sup> du nom, qui devint Seigneur de Montpipeau, par la mort de son frère aîné, fut du nombre des Seigneurs proposés pour être donnés en otage au Roi d'Angleterre, pour l'exécution du traité de Bretigny de l'an 1360, & mourut sans laisser d'enfants de sa femme, *Marguerite de Vieuxpont*, laquelle se remaria avec *Adam le Brun*, Chevalier, Seigneur de Palaiseau ;
3. 4. & 5. BOCHART, RAOUL & RAOLIN, morts en guerre, sans hoirs ;
6. AMAURY PAYEN (aussi nommé PÉAN, ainsi que JEANNE, sa sœur, dans la *Généalogie de Rochechouart*), Chanoine de l'Eglise de Chartres en 1353, qui devint Seigneur de Montpipeau, par la mort de tous ses frères & même de sa sœur, pour lesquels, ainsi que pour ses père & mère, il fonda, vers l'an 1370, par acte passé devant *le Barbier*, Notaire à Orléans, un anniversaire dans l'Eglise de St-Laurent des Orgeries-lès-Orléans. Il donna, en 1380, sa Terre de Montpipeau à *Jeanne d'Angle*, sa nièce, en faveur de son mariage avec *Aimery de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Mortemart, & mourut, le dernier de sa Famille, après 1388 ;
7. Et JEANNE PAYEN, aussi nommée PÉAN, mariée à *Guichard d'Angle*, Chevalier, dont elle eut *Jeanne d'Angle*, donatrice d'AMAURY PAYEN, son oncle, & seconde femme d'*Aimery de Rochechouart*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, & à cause d'elle, de Montpipeau, qui a donné le nom à une branche cadette de sa postérité. V. ROCHECHOUART.

Les armes : d'or, à 6 fusées de gueules, aboutées en roses.

PAYEN, en Normandie : noble & ancienne Famille, qui se dit être une branche de la Maison de *Vassy*, une des plus anciennes & des plus illustres de la Basse-Normandie. Lors de la recherche de la Noblesse, faite par le Commissaire Montfaut, en 1463, sous le règne & par l'ordre de LOUIS XI, JEAN PAYEN, Seigneur de Campagnolles, & JEAN PAYEN, son frère, Seigneur de la Garanderie, dont il sera parlé ci-après, prouvèrent, conjointement avec *Olivier de Vassy*, Seigneur de la Forêt, & *Richard Mahias*, ou *Mahéas*, Seigneur de Tourville, être tous descendus de *Guillaume Mahias*, ou *Mahéas*, frère puîné de Messire *Richard Mahéas*, Chevalier, Seigneur & Baron de *Vassy*. La Roque dit aussi, dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, que les PAYEN sont une branche de la Maison de *Vassy*. Quoi qu'il en soit,

I. JEAN PAYEN, Seigneur de la Garanderie, la Pichonnière & du Plantis, qui fit ses preuves, comme on vient de le dire, avec son frère, épousa *Gillonne de la Broïse*, dont il eut :

1. PIERRE, Sieur du Plantis, allié à N... *Bau-ra*, dont une fille, nommée  
JEANNE, qui épousa N.... de *Taillefer*.
2. MICHEL, marié, sans postérité, à *Jeanne du Homme* ;
3. GUYON, qui suit ;
4. GUILLAUME, Prêtre ;
5. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Mitaudière*, rapportée ci-après ;
6. Et JEAN, Prêtre.

II. GUYON PAYEN, devenu l'aîné par la mort de ses deux frères, épousa *Cécile le Foulon*, dont il eut :

JACQUES, qui suit ;  
Et GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaulinge*, &c., rapportée ci-après.

III. JACQUES PAYEN, tige des Seigneurs de *Montchauvet* & de *Saint-Sauveur*, épousa 1<sup>o</sup> *Colasse de Rouffel* ; & 2<sup>o</sup> *Françoïse de Murdrac*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui n'eut point de postérité de N.... *Trochon de Chafnay* ;
2. GILLES, Religieux Bénédictin ;
3. MARTIN, qui n'a point laissé de postérité
4. RENÉ, qui suit.

Et du second lit il eut :

5. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Sauveur*, rapportée ci-après ;
6. Et JACQUES, qui n'a pas eu de postérité.

IV. RENÉ PAYEN épousa *Renée de la Hautonnière*, de laquelle il eut

V. RENÉ PAYEN, II<sup>e</sup> du nom, marié à *Antoinette Fortin*, dont vint

VI. RENÉ PAYEN, III<sup>e</sup> du nom, marié à *Jeanne Trochon*. Leurs enfants furent :

RENÉ, qui n'eut qu'une fille, morte aux Urfu-  
lines ;

Et ESTHER, mariée à *Julien le Grand de Saint-Trey*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-SAUVEUR.

IV. JEAN PAYEN (fils de JACQUES, & de *Françoise de Murdrac*, sa seconde femme), épousa *Anne de la Hautonnière*, dont il eut

V. JACQUES PAYEN, Conseiller au Parlement de Rouen, qui s'est marié à N.... *Baudry*, de laquelle sortirent :

1. CHARLES PAYEN DE SAINT-SAUVEUR, dont la branche est éteinte ;
2. NICOLAS ;
3. JACQUES, qui fuit ;
4. PIERRE, auteur de la branche des PAYEN du *Pontcel*, rapportée ci-après ;
5. JEAN, tige de celle des Seigneurs de *la Garanderie*, mentionnée ensuite ;
6. Et un autre JACQUES, dont les descendants sont répandus en diverses Provinces.

VI. JACQUES PAYEN épousa *Marguerite Gérard*, & en eut :

JEAN-FRANÇOIS, qui fuit ;

Et ANDRÉ-ROGER, rapporté après son aîné.

VII. JEAN-FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de Saint-Sauveur, épousa *Jeanne - Marie de Carbonnel*, de laquelle il eut :

1. 2. & 3. NICOLAS, CLAUDE & AUGUSTE, morts jeunes ;
4. Et JACQUES, qui fuit.

VIII. JACQUES PAYEN, Seigneur de Saint-Sauveur, s'est marié, en 1730, à *Geneviève du Hamel du Ripault*, dont :

Trois enfants, morts au berceau ;

Et MARIE - RENÉE, qui vivoit en 1743 : on ignore si elle s'est mariée, & s'il y a eu d'autres enfants de ce mariage.

VII. ANDRÉ-ROGER PAYEN (frère puîné de JEAN-FRANÇOIS), s'est marié avec *Renée-Jeanne de Carbonnel*, dont il a eu trois garçons

& quatre filles, tous morts en bas âge, à l'exception d'une fille, qui s'est mariée à Mef-  
fire *Marc-Marie-Antoine des Isles*, Seigneur de Cambernon.

#### BRANCHE

des PAYEN DU PONTCEL.

VI. PIERRE PAYEN, Sieur du Pontcel (qua-  
trième fils de JACQUES, & de N.... *Baudry*),  
se maria à *Renée Gérard*, dont il eut :

JACQUES-JEAN, qui fuit ;  
Et cinq filles.

VII. JACQUES-JEAN PAYEN, Sieur du Pont-  
cel, épousa *Marguerite de Gaalon*, dont  
vinrent :

CHARLES-PHILIPPE & JACQUES-JEAN.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA GARANDERIE.

VI. JEAN PAYEN, Sieur de la Garanderie  
(cinquième fils de JACQUES), Conseiller au  
Parlement de Rouen, épousa *Louise de  
Gaalon de Dorière*, dont il eut

VII. CHARLES-SIMÉON PAYEN DE LA GARAN-  
DERIE, qui s'est marié à *Jeanne-Aimée de  
Vaufleury*. Il en eut

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. NICOLAS & JEAN ;
4. JACQUES-FRANÇOIS, rapporté après son ai-  
né ;
5. Et LOUISE-JEANNE.

VIII. FRANÇOIS PAYEN DE LA FRENAYE a  
épousé *Marie Taurin*, dont sont issus :

1. 2. & 3. PIERRE-REMY, JEAN-PATIENT &  
CHARLES-ANTOINE ;
4. & 5. MARIE & JEANNE.

VIII. JACQUES-FRANÇOIS PAYEN (troisième  
fils de CHARLES-SIMÉON, & de *Jeanne-Ai-  
mée de Vaufleury*), s'est marié à *Anne-An-  
toinette de Gaalon de Dorière*, dont

FRANÇOIS PAYEN, né en 1736.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BEAULINGE.

III. GILLES PAYEN, Seigneur de Beaulin-  
ge, Chavoy, Noyant & Mézières (second fils  
de GUYON, & de *Cécile le Foulon*), épousa,  
en 1544, *Marie Bonnart*, dont il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JULIEN, Seigneur de Noyant ;
3. Et JACQUES, Seigneur des Bruttes.

IV. PIERRE PAYEN, Seigneur de Beaulinge,

eut de son mariage, contracté en 1578, avec *Anne le Roy*,

V. LÉONARD PAYEN, Seigneur de Beaulinge, qui épousa, en 1603, *Marguerite de la Broïse*, dont fortirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Noyant*, rapportée ci-après ;
3. & 4. FRANÇOIS & JULES, morts au service sans postérité.

VI. JEAN PAYEN, Seigneur de Beaulinge, eut de *Renée de Gouvais*, son épouse,

FRANÇOIS, qui suit ;  
Et LOUIS-ROBERT, mort au service, sans enfants.

VII. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de Beaulinge, épousa *Marie Chevalier*, dont vinrent :

CLAUDE-BERNARD, qui suit ;  
Et FRANÇOIS PAYEN DE LA VARANGÈRE, mort sans enfants mâles, & qui n'eut qu'une fille, Religieuse.

VIII. CLAUDE-BERNARD PAYEN, Seigneur de Beaulinge, s'est marié avec *Françoïse Ernault de Benaudeville*, dont il eut :

JEAN-CHARLES, qui suit ;  
Et JEAN, qui n'étoit point marié en 1743.

IX. JEAN-CHARLES PAYEN DE BEAULINGE s'est marié à *Marguerite Pinson*, dont font fortis :

LOUIS-JEAN ;  
Et plusieurs filles.

#### BRANCHE

des Seigneurs de NOYANT.

VI. PIERRE PAYEN, Seigneur de Reffuveille, Chavoy & Noyant (second fils de LÉONARD, & de *Marguerite de la Broïse*), épousa *Hélène Vivien de la Champagne*, dont il eut :

1. ALEXANDRE, Curé de Chavoy ;
2. RENÉ, Curé du Luot ;
3. PIERRE ;
4. Et BRUNO-PIERRE, qui suit.

VII. BRUNO-PIERRE PAYEN, Seigneur de Noyant & de Chavoy, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, épousa 1<sup>o</sup> *Catherine-Jeanne le Moine* ; & 2<sup>o</sup> *Louïse Duval*. Du premier lit font fortis :

1. PIERRE-JACQUES, qui suit ;
2. GILLES-AUGUSTIN, rapporté après son ainé ;
3. ESTHER-ROLLAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Chavoy*, rapportée ci-après ;

4. PIERRE-BENOÎT, appelé *le Chevalier de Chavoy*, Major de la Louisianne, mort à Avanches, en 1765, sans postérité, après avoir été marié à *Anne du Manoir*.

Et du second lit font issus :

5. PAUL-RENÉ ;
6. Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Mézières*, rapportée plus loin.

VIII. PIERRE-JACQUES PAYEN DE NOYANT, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Canada, a épousé *Catherine Daillebouft de Mautet*, dont vinrent :

PIERRE-LOUIS, mort au service en 1760 ;  
Et N.... PAYEN, qui s'est mariée à N.... de *Repentigny*.

VIII. GILLES-AUGUSTIN PAYEN (second fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*), appelé *le Chevalier de Noyant*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi à la Louisianne, a épousé *Jeanne du Manoir*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE PAYEN DE NOYANT, Capitaine de Cavalerie, réformé à la paix de 1762, qui s'est marié, en 1766, à *Catherine de la Frenière* ;
2. PIERRE-BENOÎT, mort en bas âge ;
3. LOUIS-ROLLAND, Enseigne de Vaisseau en 1763 ;
4. Et MARIE-ANNE-JEANNE, mariée à Messire *Mallet de Puyvalliers*, Enseigne de Vaisseau.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CHAVOY.

VIII. ESTHER-ROLLAND PAYEN, Seigneur de Chavoy (troisième fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*), Capitaine de Vaisseau, ensuite Lieutenant au Corps Royal d'Artillerie, Commissaire ordinaire d'Artillerie, a épousé *Anne-Françoïse d'Arthur de la Villarmois*. Il est mort en Novembre 1769, & a laissé :

1. N.... PAYEN, qui suit ;
2. N.... PAYEN, Officier au Régiment de Lyonnais ;
3. Et N.... PAYEN DE CHAVOY.

IX. N.... PAYEN DE CHAVOY, Seigneur de Chavoy, s'est marié à N.... de *Verdun*, fille de N.... de *Verdun de la Cour du Bois*, Seigneur de Cormeray, & de N.... de *Gouin*, Dame de Montgothier. Il a de son mariage une fille, vivante en 1770.

## BRANCHE

des Seigneurs de MÉZIÈRES.

VIII. PIERRE PAYEN (fils de BRUNO-PIERRE, & de sa seconde femme *Louise Duval*), a épousé *Anne de la Houffaye*, de laquelle sont sortis :

1. JACQUES, qui fuit;

2. FRANÇOIS;

Et trois filles, dont une de l'Ordre de Saint-Augustin & Supérieure de l'Hôpital Royal d'Avranches.

IX. JACQUES PAYEN DE MÉZIÈRES, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Briqueville, s'est établi à Cambrai, & a des enfants de son mariage.

## BRANCHE

des Seigneurs de LA MITAUDIÈRE.

II. FRANÇOIS PAYEN (cinquième fils de JEAN, Seigneur de la Garanderie, & de *Gillonne de la Broïse*), eut pour fils,

III. DENIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudière, qui épousa *Anne Rogeron*, d'une ancienne Famille noble de Normandie, éteinte, dont vint

IV. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudière, qui s'est marié à *Marguerite d'Auray*, de l'ancienne Maison de *Saint-Poix*, Diocèse d'Avranches, qui subsiste avec éclat, & de laquelle il eut

V. JEAN PAYEN, Seigneur de la Mitaudière, demeurant en l'Élection de Mortain, qui fut maintenu dans sa noblesse par M. de Chamillart en 1666, & n'eut que des filles, mariées à Paris.

Ces différentes branches portent pour armes : *d'argent, à 3 tourteaux de sable, le premier chargé d'une rose d'or*. Supports : *deux athlètes, & un en cimier*. Devise & Cri de guerre : IN ARDUIS FORTIOR.

On trouve dans l'Isle-de-France plusieurs branches de PAYEN, originaires de Normandie, qui, par transmutation, ou changement d'émaux, comme cadets, portent : *d'azur, à 3 besants d'or*. Supports : *deux athlètes, & un en cimier*. Devise & Cri de guerre : IN ARDUIS FORTIOR.

Une de ces branches a embrassé le parti de la Robe : elle s'est alliée aux Maisons d'*Estrées, de Lionne, le Féron, Albert de Chaulnes, le Maître, &c.*, & a une Chapelle dans l'Eglise des Filles de Saint-Thomas, rue Vivienne à Paris.

La première branche qui s'est établie à Paris a pour souche PAYEN DE LA CHAUFFRAYE, en 1420 : c'est de lui qu'est descendu GUILLAUME PAYEN, qui fit bâtir les maisons de la rue Payenne, à laquelle il donna son nom. — Les plus anciens Auteurs de Normandie font mention des Seigneurs du nom de PAYEN, qui tous ont tenu le plus haut rang dans cette Province : THIBAUT PAYEN, Comte de Gisors, fut, dans le XI<sup>e</sup> siècle, à la conquête de la Terre-Sainte, avec d'autres Seigneurs Normands, sous Godefroy de Bouillon; — PAYEN DE MONTMUSE commandoit l'Armée de RICHARD, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. — On en trouve à chaque siècle de distingués. — La Chapelle aux *Payen*, au Château de Vire, est fondée depuis plus de 500 ans. — On voit sur la muraille de la Chapelle du Trésor à Mont-Saint-Michel, dans l'aile droite, le nom & les armes d'un PAYEN, qui, en 1400, aida à conserver cette Place contre les Anglais. Les armes des différents nobles qui s'y conservent, sont une preuve de l'ancienneté & de la valeur des Gentilshommes qui s'y portèrent volontairement.

PAYEN DE LA LANDE-VAUMONT étoit une branche que l'on croit éteinte, & qui étoit séparée des autres, ainsi que celle des PAYEN DE CARDEU, longtemps avant la recherche de Montfaut.

\* PAYENS, en Champagne : Terre & Seigneurie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1665, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 17 & 21 Août suivant, en faveur de *Michel-François Colbert de Villacerf*, Mestre de Camp du Régiment de Berry, Cavalerie, Maître d'Hôtel de la Reine, en survivance, en 1681, & Inspecteur Général de la Cavalerie en 1691, tué d'un coup de canon, au siège de Furnes, le 5 Janvier 1693. Voyez COLBERT.

PAYNEL, ou PAISNEL. C'étoit, sans contredit, une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie, qui a de tout temps possédé la Terre de *Hambye*, située dans le Bailliage du Cotentin, sur les bords de la Mer, vers Mont-Saint-Michel. Orderic Vital parle de

1. GUILLAUME PAYNEL, Sire de Hambye, Chevalier, l'un des plus illustres Seigneurs de Normandie, qui fut, avec le Duc GUILLAUME

le *Bâtard*, en 1066, à la conquête du Royaume d'Angleterre. Il mourut en 1087, laissant :

GERVAIS, qui suit ;

Et GEOFFROY, auteur de la branche des Comtes de *Huntley*, rapportée ci-après.

II. GERVAIS PAYNEL, Sire de Hambye en 1093, épousa *Philis Dudley*, fille & héritière d'*Althefson Dudley*, Sire de Somrery, Baron Dudley, dont il eut

III. GUILLAUME PAYNEL, II<sup>e</sup> du nom, Sire de Hambye, qui signa à la Charte d'HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Saint-Evrout, en 1118. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. FOULQUES, qui suit ;
2. AMAURIE, qui épousa *Raoul de Neufbourg*, Baron d'Annebecq ;
3. Et LUCE, qui s'est mariée à *André*, Seigneur de *Vitré*.

IV. FOULQUES PAYNEL, I<sup>er</sup> du nom, Sire & Baron de Hambye, passa de Normandie en Angleterre en 1170, mourut en 1182, & laissa de la Dame de *Bréhal*, son épouse,

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. HUGUES, Seigneur d'Hauterive & de Fontenay-le-Pefnel en 1210, qui s'est marié, vers l'an 1230, à *Alix d'Achey*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Sire d'*Achey*, & de *Marie de Chaourfes*. Ils eurent

THOMAS, Baron d'Hauterive en 1270, qui vendit à Pierre, Comte d'Alençon & du Perche, sa Baronnie d'Hauterive. Sa postérité nous est inconnue.

3. Et RAOUL, Chevalier Banneret en 1203, qui assista à l'accord fait à Rouen, entre les Laïcs & le Clergé, en 1205.

V. GUILLAUME PAYNEL, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye, Sire de Bréhal en 1185, épousa *Philippe* ou (selon d'autres) *Jeanne de Courcy*, dont il eut :

1. FOULQUES, qui suit ;
2. GUILLAUME, Seigneur de Bricqueville-sur-Mer, mort sans hoirs ;
3. JEAN, Chanoine de l'Eglise du Mans ;
4. PHILIPPINE, qui épousa N...., Seigneur de *Champagne* ;
5. TIPHAINÉ, qui épousa, en 1236, *Jean de Villiers*, Baron de Coulonces, fils d'*Enguerand*, Seigneur de *Villiers-sur-Port*, & d'*Isabeau de Coulonces* ;
6. Et MAHAUT, qui épousa *Robert*, I<sup>er</sup> du nom, Sire de *Briqueville*, dont postérité. Voy. BRIQUEVILLE.

VI. FOULQUES PAYNEL, II<sup>e</sup> du nom, Baron

de Hambye & de Moyon, Seigneur d'Orville, Bréhal, du Mesnil-Roger, la Haye-Pefnel, Tanville, Langrune, Boucel, Heugueville, &c., fut député, avec plusieurs autres Chevaliers, pour informer des droits des Ducs de Normandie sur le Clergé, en 1205. Il assista ensuite à l'Echiquier tenu à Caen ès-années 1207 & 1224, & eut pour femme, *Jeanne de Bigars*, héritière de Fumechon, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. JEANNE, qui épousa *Raoul de Creully*, fils de *Richard*, III<sup>e</sup> du nom, Sire de *Creully*, & d'*Isabeau de Tillières* ;
3. NICOLE, qui s'allia à *Raoul de Villiers*, Baron de Coulonces, fils de *Guillaume*, Baron de Coulonces, & d'*Aliénore de Vitry* ;
4. Et AGNÈS, morte fille.

VII. GUILLAUME PAYNEL, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye, de la Haye-Pefnel, &c., épousa, en 1265, *Jeanne de Norgot*, & en eut :

1. FOULQUES, qui suit ;
2. OLIVIER, Baron de Moyon, qui s'est marié, en 1320, à *Isabeau de Mailly*, dont il eut :
  1. OLIVIER, Chevalier, II<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1350, *Isabelle de Meullent*, Dame de Milly, en Gâtinais, fille de *Valeran*, Baron de Neubourg, & de *Jeanne de Bouville*. Ils eurent :

GUILLAUME, Sire de Milly & de Concreffault, qui épousa *Marie d'Harcourt*, héritière de la Terre de *Beaumesnil* vers 1400, fille de *Robert d'Harcourt*, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de Beaumesnil & Maréchal de France, & de *Marguerite de Mauvoisin-Rofny*. De cette alliance vint

MARIE, qui épousa *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbeuf & de Blangy, auquel elle porta la Baronnie de *Beaumesnil* ; mais *Jean de Tournebu* la vendit, en 1458, à *Jean de Lorraine*, Comte d'Harcourt. Elle est restée dans cette Maison jusqu'à *Charles de Lorraine*, Duc d'Elbeuf, qui vendit cette Baronnie à *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, par contrat du 1<sup>er</sup> Juillet 1604, qui depuis la fit ériger en *Marquisat*.

2. GUILLAUME, Chevalier ;
3. Et JEANNE, qui s'est mariée, en 1343, à *Pierre*, Baron de *Mathéfelon* & de *Duretal*, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. CHAMPAGNE.

3. GUILLAUME, Seigneur de Fumechon, qui fut, avec son frère aîné, au voyage de Mer en 1295;
4. Et MARIE, qui épousa *Ferrand de Brucourt*, Chevalier.

VIII. FOULQUES PAYNEL, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye, Moyon & la Haye-Pesnel, fut, avec GUILLAUME PAYNEL, Seigneur de Fumechon, son frère, du nombre des Chevaliers, qui suivirent Jean d'Harcourt, Amiral de France, à son voyage de Mer, en 1295, & eut de son mariage, avec *Agnès de Chanteloup*, fille & héritière de *Robert*, Seigneur de *Chanteloup*,

1. GUILLAUME, qui suit;
2. FOULQUES, Seigneur de Chanteloup, mort sans lignée;
3. RAOUL, Seigneur de Cucuras, Chevalier, en 1352;
4. ROBERT, Evêque de Tréguier en 1354, puis de Nantes en 1360;
5. JEAN, Archidiacre de Penthièvre;
6. GUILLAUME, Chanoine d'Avranches;
7. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Briqueville*, rapportée ci-après;
8. JEANNE, qui épousa *Raoul de Meullent*, Sire de Courfeulles;
9. MARIE, qui s'allia à *Jean de Villiers*, Baron du Hommet;
10. ALIX, Abbesse de Maubuisson, près de Pontoise;
11. ANNE, Prieure de l'Abbaye de la Trinité de Caen;
12. Et LOUISE, Religieuse au même Monastère.

IX. GUILLAUME PAYNEL, V<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye, la Haye-Pesnel & Olonde, épousa *Jeanne de Bertrand*, héritière de la Baronnie de *Briquebec*, fille de *Robert*, V<sup>e</sup> du nom, Baron de *Briquebec*, Maréchal de France, & de *Marie de Sully*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, Seigneur de Hambye & de *Briquebec*, qui s'est marié à *Marie de Bertrand*, Vicomtesse de *Fauguernon*, dont il n'eut point d'enfants;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. FRANÇOIS, Seigneur de *Cucuras*, mort sans hoirs;
4. BERTRAND, Seigneur d'Olonde, qui vivoit en 1397, & s'est marié à *Jeanne de Garancières*, fille de *Jean*, Sire de *Garancières*, &c., & de *Marie de Bertrand*. Il fut tué à la bataille d'*Azincourt* en 1415, laissant :
  1. JACQUES, Seigneur d'Olonde, qui servit de Grand Panetier au festin royal, lors-

qu'*HENRI IV*, Roi d'Angleterre, se fit couronner Roi de France en Novembre 1431. Il épousa *Jeanne de Lezeaux*, dont vinrent :

1. PHILIPPE, Dame d'Olonde, qui épousa *Guy*, Baron de *Mareuil*, &c., en 1484. Elle fut mère de 1. *Françoise de Mareuil*, Dame d'Ecouché, qui épousa, en secondes nocces, *Philippe d'Harcourt*, Chevalier, auquel elle porta cette Terre; 2. & *Marguerite de Mareuil*, Dame d'Olonde, qui s'est mariée, en 1493, à *Guy Bouchard d'Aubeterre*. Ils eurent, entr'autres enfants, une fille, nommée *Elisabeth Bouchard d'Aubeterre*, Dame d'Olonde, qui a épousé *Jacques d'Harcourt*, frère puîné de *Philippe*, ci-dessus. Ils ont eu postérité. C'est par ces deux alliances que les Terres d'Ecouché & d'Olonde sont entrées dans la Maison d'*Harcourt*. Voy. BOUCHARD D'AUBETERRE & HARCOURT;
2. Et MARGUERITE, qui vivoit en 1500.
2. Et JEANNE, qui épousa *Louis d'Estouteville*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du *Bouchet*, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. ESTOUTEVILLE.
5. AGNÈS, qui s'est mariée à *Robert le Baveux*, Baron de *Tillières*, fils de *Guy de Garancières*, dit le *Baveux*, Baron de *Tillières*, & de *Jeanne le Conte*;
6. Et JEANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à N..., Seigneur de *Fontenay*, en Bretagne; & 2<sup>o</sup> à *Robert de Malet*, Sire de *Graville*, fils de *Jean*, III<sup>e</sup> du nom, & d'*Eléonore de Châtillon*. Ils ont eu des enfants.

X. GUILLAUME PAYNEL, VI<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye & de *Briquebec*, après la mort de son frère aîné, est mis dans le rôle des Seigneurs ayant des Compagnies de Gendarmes, en 1382, & dans le compte de *Jean le Flament*, Trésorier des Guerres, avec *JEAN* & *HENRI PAYNEL*, ses cousins, en 1387. Il épousa *JEANNE PAYNEL*, Dame de *Moyon*, sa cousine, fille & héritière de *OLIVIER*, Baron de *Moyon*, & d'*Isabelle de Meullent*. Il en eut :

1. GUILLAUME, VII<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye, *Briquebec* & *Moyon*, mort sans alliance, suivant *Piganiol de la Force*; mais quelques *Mémoires* disent qu'il épousa *Marguerite d'Avaugour*, fille d'*Henri*, III<sup>e</sup> du nom, Sire d'*Avaugour*, & de *Marie de Beaumont*: il n'en eut point d'enfants;

2. FOULQUES, qui suit;
3. NICOL, rapporté après son aîné;
4. JEAN, Seigneur du Menil-Serrant & de Saint-Clair, en Auge, en 1414, mort sans hoirs;
5. JEANNE, qui épousa *Jean Tesson*, Seigneur du Grippon;
6. Et JACQUELINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1404, à *Pierre*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Orgemont* & de Méry, dont des enfants. Voy. ORGEMONT; & 2<sup>o</sup> en 1418, à *Jean de Fayel*, Comte de Dammartin, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. FAYEL (DE) ou (DU).

XI. FOULQUES PAYNEL, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de Hambye & de Briquebec, après la mort de son frère aîné, fut Capitaine du Fort de Saint-James de Beuvron en 1390, & épousa, en 1398, *Marguerite de Dinant*, fille du Seigneur de Châteaubriant, dont il eut, pour fille unique,

JEANNE, Dame de Hambye & de Briquebec, qui fut fiancée, en 1416, avec *Gilles de La-val*, Baron de Retz, Maréchal de France; mais elle mourut un jour avant ses noces.

XI. NICOL PAYNEL, Seigneur de Chanteloup, puis de Hambye & de Briquebec, après la mort de ses frères & de sa nièce, épousa *Jeanne de Champagne*, Baronne de Gacé, fille de *Jean*, Seigneur d'Avrilly, & d'*Agnès du Merle*, Dame de Gacé. Il n'eut aussi qu'une fille unique, nommée

JEANNE, Dame de Hambye, Briquebec, Moyon, Chanteloup & Gacé, qui fut la plus riche héritière de son temps. Elle porta tous ces grands biens en mariage à *Louis*, Sire d'*Estouteville*, Valmont, &c., Grand Bouteiller de France, Grand Sénéchal & Gouverneur de Normandie. Ils eurent postérité. Voyez ESTOUTEVILLE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BRICQUEVILLE.

IX. NICOLAS PAYNEL, Seigneur de Bricqueville-sur-Mer (septième fils de FOULQUES, III<sup>e</sup> du nom, & d'*Agnès de Chanteloup*, Chambellan du Roi, épousa, en 1396, *Jacqueline de Varennes*, veuve de *Raoul Tesson*, Seigneur du Grippon. Ils eurent

X. NICOL PAYNEL, Seigneur de Bricqueville-sur-Mer, marié à *Jeanne de Hunkerke*, en Basse-Bretagne, de laquelle vint, pour fils unique,

XI. JEAN PAYNEL, Seigneur de Bricque-

ville-sur-Mer, qui épousa *Jeanne de Cambray*, & en eut

XII. GUILLAUME PAYNEL, Seigneur de Bricqueville, qui s'est marié à *Marie de Vieuxpont*, fille de *Laurent*, & de *Marie de Hufson*. Ils eurent

XIII. JACQUES PAYNEL, Seigneur de Bricqueville, qui épousa, en 1463, *Marie Martel de Bacqueville*, de laquelle fortit

XIV. JACQUES PAYNEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bricqueville, qui s'est marié à *Joa-chime de Varignies*, qui lui donna pour fils & successeur,

XV. RENÉ PAYNEL, Seigneur de Bricqueville, qui s'allia avec *Jeanne du Mesnil-dot*. (Nous ignorons s'il en eut postérité.)

#### BRANCHE

des Comtes de HUNTLEY.

II. GEOFFROY PAYNEL, Chevalier (second fils de GUILLAUME, I<sup>er</sup> du nom, Sire de Hambye), fut créé *Comte de Huntley*, par GUILLAUME le Roux, Roi d'Angleterre, & eut pour fils,

III. HUGUES PAYNEL, Chevalier, dit *Aux-Blanches-Mains*, Comte de Huntley, Sénéchal du Royaume d'Angleterre, lequel ne laissa qu'une fille unique, nommée

AMICIE, qui épousa, en 1153, *Robert de Meulent*, dit *le Bossu*, Comte de Leicester, Sénéchal & Grand Maître du Royaume d'Angleterre & de Normandie.

Il y avoit encore plusieurs branches de ce nom établies en Angleterre, qui même avoient changé d'armes, & avoient pris *deux léopards*. On voit une Charte de GUILLAUME PAYNEL, pour le Prieuré de Saint-Nicolas de Drax, où RAOUL PAYNEL, Hugues du Bois & autres, sont témoins; — FOULQUES PAYNEL adresse une Charte à Roger, Archevêque d'York, faisant des fondations au même Prieuré de Drax, du consentement de *Leffeline*, son épouse. — Il est fait mention, dans une Charte d'Energie de Romeilly, d'un *Robert de Gaut* & d'ALIX PAYNEL, son épouse. — Un ADAM PAYNEL est témoin à une Charte d'Agnès, fille de Vautier d'Escot. — GERVAIS PAYNEL & *Isabelle*, Comtesse de *Northampton*, son épouse, firent une Charte pour l'Eglise de Saint-Martin de Newport, où il est parlé de FOULQUES PAYNEL, son aïeul, de RAOUL PAYNEL, son père, de GUILLAUME PAYNEL & autres, ses prédécesseurs. — Dans



une Charte de FOUQUES PAYNEL, pour l'Eglise de Bridgewater, de Somersfet, il est parlé de GUILLAUME PAYNEL, son père; de *Julienne de Brahantune*, sa mère; d'*Ade*, sa femme; de GUILLAUME & FOUQUES PAYNEL, ses fils; de JULIANE & de CHRISTINE PAYNEL, ses filles: à laquelle Charte furent témoins GUILLAUME PAYNEL, son frère, *Etienne & Albert de Brahantune*. — Dans une Charte du même FOUQUES PAYNEL, pour l'Eglise de N.-D. de Newport, sont témoins GERVAIS PAYNEL, la Comtesse *Isabelle de Northampton*, son épouse; ROBERT PAYNEL, leur fils, & GUILLAUME PAYNEL, frère dudit FOUQUES. — Il y a deux Chartes de HAUVISE PAYNEL (sœur de GERVAIS PAYNEL): la première, comme femme de *Roger de Berkele*, & la seconde Charte, étant alors femme de *Jean Sumery*; — GUILLAUME PAYNEL signa à une Charte où FOUQUES PAYNEL DE BRANTÔME, son père, fit une donation à Guillaume de Brinere. — Enfin, dans une Charte donnée à Newport en 1187, pour les Moines de Tixford, GERVAIS PAYNEL fit des donations pour l'âme de ROBERT PAYNEL, son père: à cette Charte ont signé, comme témoins, FOUQUES & GUILLAUME PAYNEL, frères, avec GUILLAUME & BERNARD PAYNEL, son fils. Ces notices de Chartes que nous venons de donner, d'après Piganiol de la Force, sont connoître en quelle considération étoient les PAYNEL d'Angleterre en ce Royaume.

Quant aux PAYNEL établis en Normandie, outre la filiation que nous avons donnée, on trouve encore MARIE PAYNEL, veuve de *Guillaume de Tournebu*, en 1360; — HENRI, JEAN & NICOLAS PAYNEL sont mentionnés dans un compte de Guillaume d'Anfernet, Trésorier des Guerres, l'an 1382, & dans un autre de l'an 1383; — JEAN PAYNEL étoit Chevalier Banneret, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1205. — Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent Mont-Saint-Michel contre les Anglais, en 1423, est un PAYNEL. — Dans l'Echiquier de l'an 1453, il est fait mention de la Damoiselle, femme d'ALAIN PAYNEL, Seigneur de la Morlière, & de GUILLAUME PAYNEL, héritier de *Guillemette*, sa mère.

Les armes : d'or, à 2 fasces d'azur, accompagnées de 9 merlettes de gueules, rangées en orle.

\* PAYS-BAS. Ces Provinces, qui ont été la première demeure des Français, après

Tome XV.

qu'ils eurent passé le Rhin, sont remplies d'une grande & illustre Noblesse, qui ne s'estime pas moins que beaucoup de Têtes couronnées; quelques-unes ont possédé en titre des Principautés de ces belles Provinces : celles qu'on y distingue depuis longtemps, sont les Maisons de *Ligne, d'Arenberg, d'Arfchot, de Berghe, de Rubempré & Westerlo, d'Egmond, de la Marck, de Bournonville, de Croy, de Hornes, de la Tour & Taxis*, & plusieurs autres, dont il y en a d'origine Française, & presque toutes ont eu des alliances avec beaucoup de Maisons souveraines.

PAZÉRY, en Provence.

FRANÇOIS PAZÉRY, reçu Secrétaire du Roi le 15 Octobre 1702, se maria avec N.... de *Ravel*, sœur de *Pierre*, de la Ville de Marseille, dont, entr'autres enfants,

PIERRE-CLAUDE PAZÉRY, Seigneur de Thorame-Haute, habile Jurisconsulte, Aïeffeur d'Aix, Procureur du Pays ès-années 1722, 23, 32 & 1733, qui a laissé de son mariage avec *Marguerite de Cavaillon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée d'Aix,

1. PIERRE-SYMPHORIEN, qui suit;
  2. N.... PAZÉRY, Avocat au Parlement;
  3. N.... PAZÉRY, qui a épousé N.... d'*Astier*;
  4. N.... PAZÉRY, qui s'allia à *Jean-Joseph Eymar de Nans*, Procureur du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, dont des enfants. Voy. EYMAR;
- Et d'autres filles.

PIERRE-SYMPHORIEN PAZÉRY, Seigneur de Thorame-Haute & de Pourcieux, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 22 Janvier 1742, a eu des enfants de N.... de *Lordonet*, son épouse.

Les armes : d'azur, à la croix d'or, cantonnée aux 2 & 3 de 2 étoiles du même.

PAZZI, Maison originaire de Florence, qui a produit plusieurs grands hommes : FRANÇOIS PAZZI fut un des principaux Chefs de la conspiration contre les Médicis en 1478; — COSME PAZZI fut Archevêque de Florence en 1508; — MADELEINE PAZZI, Religieuse Carmélite, morte en 1607, fut béatifiée par le Pape URBAIN VIII, en 1626, & canonisée, en 1669, par le Pape CLÉMENT IX. (Voy. Moréri.)

PÉ (DU), en Bretagne, Reffort de Nantes :

Famille qui fut déclarée noble d'ancienne extraction, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 17 Décembre 1768, au rapport de M. Descartes. Elle remonte à

I. HERVÉ DU PÉ, Seigneur de Launay, Marquis d'Orvault, qui s'est marié, par contrat passé à Nantes, le 9 Septembre 1467, avec *Jeanne l'Epervier*, fille aînée de *Jean*, Seigneur d'Orvault. Il en eut :

1. GUILLAUME, tige de la branche aînée, qui subsiste;
2. JEAN, qui suit;
3. Et RAOUL DU PÉ.

II. JEAN DU PÉ, Ecuyer, Seigneur de Chastillon, est qualifié *Seigneur, Baron de Tannerre*, dans un acte d'hommage que lui rendit Guy le Roy, Seigneur de Grand-Champ, le 19 Juillet 1521. Il avoit épousé, par contrat du 28 Septembre 1504, *Antoinette de Thoisy*, laquelle étoit veuve en 1528, & eut la garde noble de ses enfants, favoir :

1. PIERRE, qui suit;
2. HERVÉ, rapporté après son aîné;
3. Et EDMÉ, à laquelle ses frères donnèrent la somme de 20,000 livres en mariage.

III. PIERRE DU PÉ, Baron de Tannerre, Chevalier de l'Ordre du Roi & un des cent Gentilshommes de sa Maison, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 26 Juin 1549, *Jeanne d'Arpajon*, fille de haut & puissant Seigneur, Messire *René d'Arpajon*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 15 Septembre 1564, *Melchior de la Chastre*, fille de haut & puissant Seigneur *Joachim de la Chastre*. Il n'eut point d'enfants de ses deux mariages.

III. HERVÉ DU PÉ, son frère, Ecuyer, Seigneur de la Bruyère, Lieutenant de la Garde Ecoffaïse du Roi, épousa, 1<sup>o</sup> une Demoiselle *de Courtenay*, morte sans enfants, issue en ligne directe de Louis le Gros, Roi de France; & 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Mai 1556, *Claude Stuart*, fille de *Jean*, sœur de *Claude*, Seigneur de Vezinnes, Cadet de la Maison Royale d'Ecoffe, & nièce de *Robert Stuart*, Comte d'Aubigny, Maréchal de France, Capitaine de la Garde Ecoffaïse. Il eut de cette alliance

IV. EDMÉ DU PÉ, Seigneur de la Bruyère, Baron de Tannerre & de Louesme, Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances. Par Lettres Patentes du Roi HENRI IV, en forme de Provisions, datées du Camp devant Rouen, le 4 Avril 1592, ce Prince, content de ses bons

services, le créa pour commander sous son autorité & en l'absence des Gouverneurs des Provinces de Bourgogne & d'Orléans, & le fit Gouverneur de l'Auxerrois & de la Ville de Gien. Il avoit épousé, par contrat du 20 Septembre 1580, *Madeleine d'Orléans*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de sa Chambre. Etant veuve, par actes des 7 & 18 Août 1596, elle eut la garde noble de ses deux fils :

1. EUSTACHE, mort sans enfants de son mariage avec *Anne d'Hallwin*, ou *Halluin*;
2. Et EDMÉ-FRANÇOIS, qui suit.

V. EDMÉ-FRANÇOIS DU PÉ, Baron de Tannerre & de Louesme, épousa, par contrat du 21 Octobre 1633, *Marthe de Hume*, d'une Maison des plus anciennes du Royaume d'Ecoffe, dont les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons. Ceux de cette Famille, qui portent le même nom, sont Comtes & Pairs d'Ecoffe. Le premier qui passa en France, sous le règne de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, fut un des Gentilshommes de sa Garde Ecoffaïse, aux Ordres de *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France, Prince de la Maison Royale d'Ecoffe. Cette *Marthe de Hume*, devenue veuve, se remaria à *Jean de Courtenay*, dont elle n'eut point d'enfants; mais de son premier lit vint

VI. FRANÇOIS DU PÉ, Chevalier, qualifié *Marquis de Louesme* dans ses Brevets, Seigneur de Vezinnes, Cenfy, en Bourgogne, & de Saint-Aubin, en Touraine, qui eut pour tuteur son beau-père. Il fut Capitaine de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi; commanda le ban & arrière-ban de la Généralité d'Orléans & de Blois, & épousa, en 1662, *Claude Bouchard*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et CHARLES-ANTOINE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & premier Commandant au Régiment de Sainte-Aldegonde, Cavalerie, vivant non marié en 1760.

VII. PIERRE DU PÉ, Chevalier, Marquis de Louesme, Seigneur du Parc-Vieil, &c., ancien Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, a épousé *Françoise-Marguerite de la Verne de Gamaches*, dont vinrent :

1. PIERRE-EDME, Chevalier, Comte de Louesme, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine;
2. LOUIS, dit *le Chevalier* DU PÉ, ancien Ca-

pitaine au Régiment de la Marine, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ;

3. LOUIS-MICHEL, Ecclésiastique ;
4. CATHERINE-GABRIELLE, qui s'est mariée à *Charles de Vielchastel de Montalan*, dont elle n'eut point d'enfants. Voyez VIEL-CHASTEL ;
5. MARGUERITE, non mariée, en 1763 ;
6. Et THÉRÈSE-JULIE, Religieuse aux Hospitales de Saint-Gervais de Paris.

La branche aînée, dite *des Seigneurs d'Orvault*, qui a pour auteur GUILLAUME (fils aîné d'HERVÉ DU PÉ & de *Jeanne l'Epervier*), subsiste dans ARMAND DU PÉ, Chevalier, Marquis d'Orvault, Seigneur, Baron d'Aubigny, Thorigny, Norges, premier Commissaire des Etats de Bretagne, veuf depuis le 18 Janvier 1763, de *Marie-Charlotte de Réals de Mornac*, fille de *César-Léon*, Comte de Mornac, & de laquelle il a eu :

1. ARMAND-CHARLES-MARIE, Capitaine de Dragons au Régiment Colonel-Général ;
2. LOUIS-LÉON, dit *le Chevalier d'Orvault*, Officier de la Marine du Roi ;
3. & 4. FÉLICITÉ-MARIE-CHARLOTTE-MICHELLE & CONSTANCE-AIMÉE, non mariées en 1763 ;

Et deux autres filles, non aussi mariées en 1763.

Il y a une troisième branche qui subsiste dans N.... DU PÉ, Chevalier, Seigneur de Lagraulet, Saubion, Guiche, &c., Commandant des Troupes Gramontaises à Bayonne, & qui s'est marié à N... de *Biaudos de Castéja*, dont il a eu :

N... DU PÉ, nommé *M. de Biaudos*, en bas âge en 1763 ;

Et cinq filles, non mariées.

Les armes : *de gueules, à 3 lions d'argent.*

PÉAN, en Orléanais.

I. AMAURY PÉAN, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, Paroisse de Tillay-le-Peneux, en Beauce, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. DENIS PÉAN, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, qui prit à vie des Terres du Chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, par bail de l'an 1481. Il épousa *Jeanne de Vieillard*, & en eut

III. JEAN PÉAN, Ecuyer, Seigneur de Corbuchon, qui s'est marié à N.... *Hatton*, dont vint

IV. JEAN PÉAN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sei-

gneur de la Cour, en la Paroisse de Saint-Sigismond, qui épousa, par contrat du 15 Juin 1552, *Françoise Marcelot*, Dame de la Cour-Gauthier, & en eut, entr'autres enfants,

PAUL, Seigneur de la Cour-Gauthier & de Fay-aux-Loges, Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi, Maréchal de Camp, mort âgé de 100 ans, n'ayant laissé de ses deux femmes que trois filles, non mariées ;

Et ÆNÉAS, qui fut.

V. ÆNÉAS DE PÉAN, Chevalier, Seigneur de Corbuchon, épousa, par contrat du 17 Janvier 1595, *Marguerite de Foyal*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, & de *Jeanne d'Aucoih*, Dame de Fay-aux-Loges. Ils eurent, entr'autres enfants,

VI. JACQUES DE PÉAN, Chevalier, Seigneur de Villevillon, &c., qui s'allia avec *Marie de la Porte*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Poulaine (fils d'*Amador de la Porte*, Seigneur d'Issertieux, en Berry), & de *Madeleine de Courault*. Il a eu des enfants.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent, mises en pal, la pointe en bas.*

PÉAN, en Bretagne : *d'or, à 3 têtes de Maure de sable.*

§ PECAULD, ou PECAUD, Famille noble, originaire de la Franche-Comté, où elle est établie de temps immémorial dans la Ville d'Arbois. Cette Province fut désolée & ravagée, en 1479, par les guerres, principalement la Ville d'Arbois qui fut enlevée par le Seigneur d'Aubijoux, qui, après l'avoir rançonnée, la laissa piller & saccager, tellement que les habitants l'abandonnèrent. En 1492, la Ville se remit sous l'obéissance des anciens Maîtres, & fut reprise & pillée de nouveau, en 1595, ce qui occasionna, entr'autres accidents, la perte des papiers & registres des dépôts publics : ce qui fait que les Registres des Paroisses & les Actes du Greffe ne peuvent remonter sans interruption qu'à cette époque. Ce sont ces désordres qui nous empêchent d'établir une filiation suivie de la Famille des PECAULD, de ces temps-là ; ils occupèrent successivement des emplois distingués dans la Maison de Bourgogne : on trouve, dans un rôle en parchemin, de 1462, un JEAN PECAULD, dans les premiers Officiers du Duc de Bourgogne ; dans un autre rôle, de 1480, N.. PECAULD, de même dans les Officiers des Sou-

verains du Pays, & dans un troisième rôle, de 1475, un ROBERT PECAULD, au nombre des Officiers de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne. Le premier connu, & par où commence la filiation de cette Famille, est

I. JUST PECAULD, Ecuyer, dont les ancêtres avoient occupé des charges considérables dans la Maison des Ducs de Bourgogne, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. DÉSIRÉ PECAULD, Ecuyer, qui tenoit plusieurs Fiefs, entr'autres la Tour de Vellefaux, un des Châteaux forts de la Ville, & qui est encore en la possession d'une des branches de la Famille. On voit par les *Chroniques de la Ville d'Arbois*, que pendant le siège qu'elle soutint en 1595, ce DÉSIRÉ PECAULD étoit Procureur Fiscal au Bailliage & Secrétaire de Leurs Alteffes Sérénissimes commandoit les habitants de cette Ville, & se distingua comme leur Capitaine, ainsi que N... PECAULD, Chanoine, qui fit preuve de bravoure & de patriotisme. Il avoit épousé 1° N... de Pontaillier; & 2° Barbe Colin, fille de noble Hugues Colin, par contrat passé devant Dumoulin, Notaire, le 18 Janvier 1593, d'un desquels mariages il eut pour fils,

III. JUST PECAULD, Ecuyer, II<sup>e</sup> du nom, né & baptisé le 5 Juillet 1594, qui épousa Pernette Sombarde, fille de François, & de Louise Coquelin, par contrat passé devant Tifot, Notaire à Salins, le 24 Janvier 1610; de ce mariage font sortis :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et PHILIPPE, tige de la deuxième branche, rapportée ci-après.

IV. GUILLAUME PECAULD, Ecuyer, eut de son mariage avec Thérèse-Alexis Sachaud :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PHILIPPE, mort sans postérité mâle.

V. CLAUDE-FRANÇOIS PECAULD, Ecuyer, Seigneur d'Ivrey & de Combelles, Officier au Régiment du Perche, Infanterie, épousa N... PECAULD, de laquelle il eut :

1. JUST, Seigneur d'Ivrey;
2. LAURENT, Seigneur de Provenchère, Lieutenant-Colonel de Dragons, Chevalier de Saint-Louis & pensionné du Roi pour ses actions;
3. Et JOSEPH, Seigneur de Combelles, aussi Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Dragons, mort de la fuite de ses blessures.

#### DEUXIÈME BRANCHE.

IV. PHILIPPE PECAULD, Ecuyer, né & bap-

tifié le 29 Septembre 1616 (second fils de JUST, II<sup>e</sup> du nom, & de Pernette Sombarde), se distingua au service d'Espagne, & eut un coup de fusil au travers du corps, en passant le Pô à la nage, à la tête de sa Compagnie de Cuirassiers de 100 chevaux; & dans une autre action, il enleva à l'ennemi, de sa propre main, un étendard qui est conservé dans sa famille. Il épousa Claudine-Françoise Voiturier, fille de Jean, Ecuyer, & d'Alexis Bancenel, par contrat passé devant Jacques Louvet, Tabelion à Arbois, le 17 Mars 1650. De ce mariage font issus :

1. GUILLAUME-GABRIEL-FRANÇOIS, qui suit;
2. JUST, tige de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. PHILIPPE, Lieutenant de Cavalerie;
4. LÉONCE, Lieutenant d'Infanterie; tués, un à l'assaut de la ville de Budes, & l'autre à la bataille du Pont d'Esley, avec leur cousin germain, N... Voiturier de Chargey;
5. LOUIS-GILLES, tige de la quatrième branche, rapportée en son rang;
6. Et SABINE, qui s'est mariée à N... de Moréal de Moiffey, Ecuyer, Capitaine de Dragons.

V. GUILLAUME-GABRIEL-FRANÇOIS PECAULD, Ecuyer, né le 2 Février 1654, servit quelque temps dans les Troupes d'Espagne, en qualité d'Adjudant-Major du Prince de Waldeck, & mourut Gouverneur pour le Roi, de la Ville d'Arbois. Il avoit épousé Jeanne-Claude de Bontemps, fille de noble François, Ecuyer, & de Louise Dutter, par contrat passé devant François Panier, Notaire à Arbois, le 11 Novembre 1680. De ce mariage vinrent :

1. JUST, mort jeune, Lieutenant au Régiment de Damas;
2. PHILIBERT, Lieutenant au Régiment de Toulouse, tué au siège de Landau;
3. REMY, qui suit;
4. N... PECAULD, qui a épousé CLAUDE-FRANÇOIS PECAULD, Seigneur d'Ivrey & de Combelles, rapporté ci-dessus;
5. N... PECAULD, qui s'est alliée à N... de Mance de la Tour, Ecuyer;
6. N... PECAULD, qui s'est mariée à N... Robert du Hamel du Deffert, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie;
7. CLAUDINE-THÉRÈSE, qui épousa, le 5 Août 1727, Antoine-Ignace de Froissard, Ecuyer, Seigneur de Berfaillin, &c., &c., veuf de Françoise-Bernardine de Dortans. Ils ont eu postérité. Voy. FROISSARD;
8. N... PECAULD, qui se maria à Jacques Louvet, Ecuyer, Chevalier des Ordres de St-

Lazare de Jérusalem & de N.-D. du Mont-Carmel ;

9. Et N... PECAULD, qui s'allia à *Gabriel de Gillaboꝝ*, Ecuyer.

VI. REMY PECAULD, Ecuyer, Seigneur d'Andelot & de Longevelle, baptisé le 31 Mai 1696, a servi quelque temps en qualité de Lieutenant dans Chambonas, Cavalerie, & est mort Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle & Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de St-Lazare de Jérusalem. Il avoit épousé *Marie-Charlotte de Patornay*, par contrat du 17 Octobre 1715, de laquelle il eut :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et ANTOINE-IGNACE, rapporté après son aîné.

VII. CLAUDE-FRANÇOIS PECAULD, Ecuyer, Seigneur de Longevelle, s'est marié à *Jeanne de la Rochelle*. Il fut blessé dangereusement à la bataille de Rocoux, & mourut Chevalier de Saint-Louis & Capitaine au Régiment de Nice.

VII. ANTOINE-IGNACE PECAULD, Ecuyer (frère du précédent), Capitaine dans le Régiment de Nice, a laissé de son mariage

VIII. CLAUDE-ADRIEN PECAULD, Ecuyer, qui s'est marié à N... *Coillot*.

#### TROISIÈME BRANCHE.

V. JUST PECAULD, Ecuyer (second fils de PHILIPPE, & de *Claudine-Françoise Voiturier*), Capitaine au Régiment Dauphin, reçut trois bleffures considérables, & servit avec distinction en Hongrie, dans le corps des Volontaires Français du Prince de Ligneville, où ses deux frères furent tués. Il eut de son mariage avec N... *Laborey de Salans*,

1. PHILIPPE-PAUL, qui fuit ;
2. Et BERNARD, mort sans postérité, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Enghien.

VI. PHILIPPE-PAUL PECAULD, Ecuyer, Capitaine au Régiment d'Enghien, a laissé de son mariage :

1. REMY, qui fuit ;
2. EMMANUEL, reçu à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier Novice de St-Lazare & Capitaine au Régiment de Dauphiné ;
3. FERDINAND, mort Lieutenant au Régiment d'Artois, Infanterie ;
4. Et FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Dauphiné.

VII. REMY PECAULD, Ecuyer, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Enghien, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 20 Février 1770, *Jeanne-Charlotte-Emmanuelle de Bontemps*, née le 8 Août 1750.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

V. LOUIS-GILLES PECAULD, Ecuyer (cinquième fils de PHILIPPE, & de *Claudine-Françoise Voiturier*), fut tué, en 1706, à l'attaque des retranchements de Ninuos, près de Lérida, où il servoit comme Capitaine commandant les Carabiniers du Régiment de Germignon. Il avoit épousé *Bonaventure Doroz*, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. THÉOPHILE-PHILIPPE, rapporté après son aîné ;
3. Et FRANÇOISE, qui a épousé *Michel de Villers la Faye*, Baron de Vaugrenans.

VI. GUILLAUME PECAULD, Ecuyer, Seigneur du Larderet, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, mourut en 1778. Il avoit épousé N.... *Aubert de Réfie*, dont font issus :

1. ETIENNE, qui fuit ;
  2. MICHEL, reçu à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier Novice de Saint-Lazare & Capitaine au Corps Royal d'Artillerie ;
  3. THÉOPHILE, Prêtre ;
- Et cinq filles, dont deux furent reçues dans la Maison Royale de Saint-Cyr.

VII. ETIENNE PECAULD, Ecuyer, reçu à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier Novice de Saint-Lazare & Capitaine au Corps du Génie, a épousé N.... *Philpin de Piépape*, fille d'un Conseiller d'Etat.

VI. THÉOPHILE-PHILIPPE PECAULD, Ecuyer (second fils de LOUIS-GILLES & de *Bonaventure Doroz*), ancien Capitaine au Régiment de Montboissier, Chevalier de Saint-Louis, a eu de son mariage

VII. LOUIS PECAULD, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Lanans, Dragons, qui a épousé N.... *Bolard*, Baronne de Rigny.

Les armes : *d'or, au cheval effrayé d'azur ; à la champagne d'argent, chargée d'un fautoir écoté & alésé de gueules.*

(*Généalogie* dressée sur un Mémoire, & certificat de M. d'Hozier de Sérigny.)

\* PECHPEYROU, Village, avec une petite Paroisse, entre Cahors & Lauzerte, appartenant au Baron de *Beaucaire*, aîné de

la Maison DE PECHPEYROU : c'étoit anciennement une Ville, dont on trouve encore des vestiges considérables, avec les fondements du Château restés en leur entier. Le plus ancien Seigneur DE PECHPEYROU, dont on ait connaissance, est GAILLARD, 1<sup>er</sup> du nom, qui vivoit au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, que l'on croit avoir fait bâtir une Ville & un Château, qui prirent dans la fuite son nom. La branche aînée de cette Maison, marquée entre les plus nobles de la Province du Quercy, subsiste dans

JEAN-ANTOINE, Seigneur DE PECHPEYROU, Baron de Beaucaire, qui épousa, en 1708, *Marie-Thérèse de la Roche de Gensac*, de la Maison de *Fontenilles*, dont sont issus :

FABIEN & GILLES-GERVAIS, morts : le dernier est décédé le 1<sup>er</sup> Janvier 1776.

Les Seigneurs de *Guitaud* sont une branche de cette Maison : ils ont pour auteur

PONS DE PECHPEYROU (second fils d'HENRI), qui s'est marié, le 13 Février 1593, à *Françoise de Comminges*, fille & unique héritière de *François de Comminges*, Seigneur de *Guitaud*, & de *Catherine de Touges*, à condition que celui des enfants qui jouiroit des biens de ladite *de Comminges*, porteroit, lui & les siens, à perpétuité, le nom & les armes de *Comminges*, ajoutées à celles de PECHPEYROU ; condition cependant qui cesseroit d'avoir lieu, au cas que les enfants issus de ce mariage devinssent les aînés du nom DE PECHPEYROU. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES DE PECHPEYROU-COMMINGES, connu sous le nom de *Commandeur de Guitaud*, qui servit avec distinction en qualité de Capitaine de Vaisseau, & se trouva à l'attaque des Isles de Sainte-Marguerite, en 1637, dont il fut Gouverneur ;
3. GASPARD, mort au berceau ;
4. MICHEL, tué en Savoie à la retraite de Saint-Maurice ;
5. Et une fille.

LOUIS DE PECHPEYROU DE COMMINGES, Seigneur de *Guitaut*, avoit épousé *Jeanne d'Eygua de Saint-Martial*, dont il eut, entr'autres enfants,

GUILLAUME DE PECHPEYROU DE COMMINGES, Comte de *Guitaut*, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, Gouverneur de Châtillon-sur-Seine & des Isles de Saint-Honorat, lequel mourut Chevalier des

Ordres du Roi, le 27 Décembre 1685. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 21 Mai 1661, *Louise de la Grange*, Marquise d'Espoisses, fille d'*Achille*, Comte de Maligny, &c., & de *Germaine-Louise d'Ancienneville*. Elle est morte sans enfants en 1667 ; & 2<sup>o</sup> le 15 Octobre 1669, *Elisabeth-Antoinette de Verthamon*, de laquelle il eut entr'autres enfants :

1. LOUIS-ATHANASE, qui suit ;
2. ANTONIN-CYPRIEN DE PECHPEYROU-GUITAUD, Prêtre & Doyen de l'Eglise de Tours, Docteur en Théologie à Valence, en Dauphiné, qui mourut à Tours, à la fin de Novembre 1736, âgé d'environ 53 ans ;
3. Et FRANÇOISE-MÉLANIE DE PECHPEYROU DE COMMINGES DE GUITAUD, appelée *Mademoiselle d'Espoisses*, morte à Paris le 9 Mai 1742, âgée de 60 ans.

LOUIS-ATHANASE DE PECHPEYROU DE COMMINGES, Comte de *Guitaud*, Marquis d'Espoisses, né en 1678, a été fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1702, puis de celui de Rouergue en 1706, Brigadier le 29 Mars 1710, Inspecteur Général d'Infanterie en 1712, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719, Lieutenant Général le 1<sup>er</sup> Août 1734, & est mort le 10 Juillet 1748. Il avoit épousé, le 19 Septembre 1719, *Madeleine-Elisabeth de Chamillart*, fille de *Clément*, Seigneur de *Villette*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Madeleine-Bénigne de Luffé*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES-GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. Deux autres garçons ;
4. Et MARIE-MADELEINE, qui a épousé, le 9 Juillet 1754, *Jean-Charles-François*, Comte de *Lavaulx*, &c., Guidon de Gendarmerie & Chambellan du Roi de Pologne. Voy. LAVAULX.

CHARLES-GUILLAUME DE PECHPEYROU DE COMMINGES, Comte de *Guitaud*, Marquis d'Espoisses, après avoir été Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, acheta, en Septembre 1754, le Guidon des Gendarmes Anglais & passa, le 5 Août 1758, à celui des Ecoisais ; étoit, en 1760, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, dits depuis de Berry, lors de la réforme des Chevaux-Légers, puis Capitaine des Gendarmes d'Artois & Grand Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & est mort de la petite vérole, à Paris, en Janvier 1763. Il avoit épousé, en Juin 1758, *Louise-Adélaïde Du-*

*rey de Mefnières*, née le 14 Février 1741, dont il a eu :

CHARLES DE PECHPEYROU DE COMMINGES ;  
Et une fille.

Les armes de la Maison DE PECHPEYROU font : *d'or, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules*. La branche de *Guिताud* porte : *écartelé, aux 1 & 4 DE PECHPEYROU ; & aux 2 & 3 DE COMMINGES*. (Voy., pour la *Généalogie* de cette Maison, l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 207 ; Moréri, tom. VIII, Edit. de 1759.)

PÉCOIL, à Lyon.

CLAUDE PÉCOIL, Prévôt des Marchands de Lyon, acheta la Seigneurie de *Septême*, en Dauphiné, qui avoit été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1686, enregistrées au Parlement du Dauphiné le 9 Septembre suivant, en faveur de *Camille d'Hofturn de la Tivolière*, Comte, puis Duc de Tallard. CLAUDE PÉCOIL mourut le 14 Décembre 1719, âgé de 93 ans, ayant eu de son mariage,

CLAUDE PÉCOIL, Marquis de Septême, Seigneur de Villedieu, Maître des Requêtes en 1695, qui mourut avant son père. Il avoit épousé *Catherine-Marie le Gendre*, morte en Novembre 1749, dont il eut

CATHERINE, née le 5 Mars 1707, morte le 2 Mai 1770, qui s'est mariée, le 22 Octobre 1720, à *Charles-Timoléon-Louis de Coffé*, VI<sup>e</sup> Duc de Briffac, Grand Panetier de France, dont postérité. Voy. COSSÉ - BRISAC.

Les armes : *fascé d'or & de sable*.

PECQUOT DE SAINT-MAURICE. PIERRE PECQUOT, Seigneur de Saint-Maurice, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Secrétaire & Greffier ordinaire des Conseils d'Etat & Privé de S. M., auparavant Receveur Général des Finances du Berry & Garde des Rôles des Offices de France, mourut le 23 Septembre 1697, laissant de *Catherine de Lattaignant*, son épouse, décédée, le 7 Février 1709, cinq garçons & une fille, entr'autres pour fils aîné,

PIERRE PECQUOT, Seigneur de Saint-Maurice, né le 31 Octobre 1658, Conseiller honoraire de Grand'Chambre au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 11 Février

1684, après avoir été Conseiller au Châtelet de Paris depuis 1676, mourut à Paris le 16 Avril 1735. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1686, *Marie-Claude Dapouigny*, fille de *Claude*, Seigneur de Jambville & de Sérincourt, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & Fermier Général des Fermes de S. M., & de feu *Claude Brachet*. Il en a eu :

1. PIERRE-CLAUDE, qui suit ;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, née le 7 Février 1703, qui a épousé, le 10 Septembre 1725, *Antoine Huet*, Seigneur d'Ambrun, &c., Gentilhomme de Normandie, Chevalier de Saint-Louis & Mestre de Camp de Cavalerie, veuf d'*Anne Froment de Villeneuve*. Ils ont eu des enfants. Voy. HUET.

PIERRE-CLAUDE PECQUOT, Seigneur de Saint-Maurice, né en 1687, lequel a été successivement Substitut du Procureur Général du Parlement de Paris, Conseiller au même Parlement, Maître des Requêtes en 1720, & Président en la Chambre des Comptes de Paris en 1722. Il a épousé, en Juillet 1719, N... *Chaumont*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Ivry-sur-Seine, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de *Marie-Catherine Barré*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'arbre de finople ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 merlettes de sable*.

\* PÉGUILHAN, ou PÉGULHAN DE BELBÈZE DE LARBOUST, écrit dans les titres latins DE PEGULANO & PEGULHANO, Maison d'ancienne Chevalerie, l'une des premières du pays de Comminges, Châtellenie de l'Isle-en-Dodon, où sont situés les Château & Seigneurie de son nom. — La branche aînée des Seigneurs DE PÉGUILHAN a fini au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, que la Terre & Baronnie de *Péguilhan* étoit possédée, par indivis, par le Comte de *Comminges* & par les Seigneurs de *Montpezat* & de *Coaraze*, jusques vers l'an 1380, qu'elle appartenoit à *Bernard de Coaraze*, Chevalier. *Jeanne de Coaraze* la porta en mariage, par contrat du 23 Septembre 1440, à *Aimeric de Comminges*, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de *Mondilhan*, *Saint-Lary*, *Rieulles*, *Martisserre*, &c. *Roger de Comminges*, II<sup>e</sup> du nom, un de ses descendants, fit ériger la Terre de *Péguilhan* en *Comté*, par Lettres Patentes d'Avril 1612.

Il avoit épousé CATHERINE DE BOURBON-MA-LAUSE, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Andrée de Comminges*, qui porta en mariage le Comté de *Péguilhan*, par contrat de l'an 1632, à *Annet de Villemur*, Baron de Pailhès. Voy. COMENGE. Il appartient aujourd'hui à *Jacques-Philippe du Haget*, Comte de Vernon, Colonel d'Infanterie, qui s'est marié avec *Louise-Anne-Vidoire-Charlotte de Gontaut-Biron de Saint-Blancard*. — Le premier Seigneur DE PÉGUILHAN, qui soit connu par titres, est

I. AUSTORG, Chevalier, Seigneur DE PÉGUILHAN, né vers l'an 1125, qui soucrivit la Charte de donation faite par Bernard, Comte de Comminges, & par Bernard & Fortanier, ses frères, à l'Abbé & aux Religieux du Monastère de Bonnefont, Ordre de Saint-Bernard, en 1157. Dans le même temps vivoit DULFORT DE PÉGUILHAN, qui assista à la fondation du Couvent de Saint-Laurent, en Comminges, faite par Roger de Noé, Evêque, en 1151. AUSTORG fut pleige & caution du don fait à Arnaut, Abbé de Berdoues, par Bernard, Comte de Comminges, en 1160. Le même AUSTORG & ARNAUD, son fils, avec Arnaut-Pons de Noé & Jourdain de l'Isle furent témoins à l'acte de donation de la terre de Taran, faite au Château de Saint-Blancard, par le Comte de Comminges, & par Godefroy & Fortanier, ses frères, en faveur du Monastère de Berdoues en 1174. Il fit don, en 1196, à Odon, Abbé, & aux Religieux de Bonnefont, de la Terre d'Appas & des droits qu'il avoit sur la rivière de Garonne, ensemble des Isles, eaux, rivages, terres incultes et droits de pâturage dans ses Terres de la Cascarre, Gras, Aucumessa, la Jonquière, Castans, Sainte-Cave & Arnaut-Guilhem. AUSTORG DE PÉGUILHAN eut entr'autres enfants:

1. ARNAUD, qui suit;
2. & 3. CALVET & AUSTORG.

II. ARNAUD, Chevalier, Seigneur DE PÉGUILHAN, mentionné avec son père, dans l'acte du don fait à l'Abbaye de Berdoues en 1174, eut pour enfants:

- CALVET, qui suit;  
Et RAYMOND, lequel accorda des libéralités à l'Abbaye de Bonnefont en 1204.

III. CALVET, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE PÉGUILHAN & de Thermes, étoit mort en 1227. Il avoit épousé N.... de la Bartère, sœur de

*Cavalier de la Bartère*, bienfaiteur de l'Abbaye de Bonnefont. Il en eut:

- RAYMOND, qui suit;  
Et GUILLAUME-ARNAUD, père de BERNARD.

IV. RAYMOND DE PÉGUILHAN, Chevalier, Seigneur en partie de Péguilhan & de Thermes, au Pays de Magnoac, Ilhet, Claret, Anéran, confirma les dons faits à l'Abbaye de Bonnefont par le Seigneur de la Bartère, son oncle; & conjointement avec GUILLAUME-ARNAUD DE PÉGUILHAN, son frère, il fit don, à la même Abbaye de Bonnefont, de 100 sols de rente, sur sa Terre d'Anéran, & fonda des prières pour ses père & mère, par acte du 3 des Calendes d'Avril 1225. Il est dit fils de CALVET, dans l'acte de donation & d'engagement qu'il fit, du consentement de *Contours*, sa femme, de CALVET & de RAYMOND DE PÉGUILHAN, ses enfants, à l'Abbaye de Nifors, de toutes les Terres, droits, Fiefs, honneurs & rentes qui lui appartenoient depuis la Rivière de Gimone jusqu'à la Save, & depuis les lieux de Laffitte & de Lunax, jusqu'à ceux de Gensac, *Péguilhan* & Anéran, par acte, passé sur le Pont du Château de Thermes, près de Péguilhan, au mois de Novembre 1227, en présence de BERNARD, fils de GUILLAUME-ARNAUD DE PÉGUILHAN. Il accorda encore tous droits d'usage & de franchises dans toutes ses Terres & Forêts, à l'Abbaye de Bonnefont en 1235. Il avoit épousé *Contours de la Barthe*, fille d'*Arnaud-Guilhem*, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte de la Barthe, & seconde femme de *Bernard*, Comte de *Comminges*. De ce mariage vinrent:

- RAYMOND, qui continua la branche aînée des Seigneurs de *Péguilhan*, éteinte, comme on l'a dit, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle;  
Et CALVET, qui suit.

V. CALVET DE PÉGUILHAN, 2<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Thermes, est dit fils de RAYMOND DE PÉGUILHAN, Chevalier, dans la Charte des Loix & Coutumes qu'il donna à ses vassaux de sa Terre de Thermes, de l'an 1270. Il épousa, en 1250, *Jeanne de Roquefeuil*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Bonvoisin & de Blanquefort, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

VI. RAYMOND DE PÉGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Thermes, mentionné dans un acte de l'an 1283, avec Raymond-Atton d'Aspet & Raymond de Benque, Chevaliers. Il eut, entr'autres enfants,



GUILLAUME-ARNAUD, qui fuit ;  
Et OLIVIER, Religieux de l'Abbaye de Nifors,  
Ordre de Saint-Bernard.

VII. GUILLAUME-ARNAUD DE PÉGUILHAN, Damoiseau, Seigneur de Thermes, fit donation, vers l'an 1330, à OLIVIER, son frère, Religieux de l'Abbaye de Nifors, devant *Vital de Forfan*, Notaire, de 25 liv. de rente de fiefs en grain & argent, & autres droits à prendre sur certains habitants du lieu de Thermes & de la Ville de Boulogne. Il eut, entr'autres enfants,

VIII. ARNAUD DE PÉGUILHAN, Damoiseau, Seigneur de Thermes, né vers l'an 1330, qui étoit majeur de 14 ans, lorsqu'il ratifia, conjointement avec son père, par acte du treizième jours après la Sainte-Catherine 1349, le don fait à OLIVIER DE PÉGUILHAN, son oncle. Les habitants de Thermes & de Boulogne ayant refusé de payer lesdits fiefs, ils y furent condamnés par Ordonnance du Juge des Terres du Comté d'Armagnac, de l'an 1353, & ils s'obligèrent & promirent de les payer à l'avenir, du consentement de GUILLAUME-ARNAUD & d'ARNAUD DE PÉGUILHAN, père & fils, Seigneurs de Thermes, par acte passé devant *Pierre Caube*, Notaire, le 5 Mars de la même année. ARNAUD DE PÉGUILHAN, servit dans les guerres contre les Anglais en 1374 & 1376, & eut pour enfants :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Belbèze*, Vicomtes de *Larboust*, rapportée ci-après ;
3. Et BERTRAND, mentionné dans un acte de 1391.

IX. JEAN DE PÉGUILHAN, Damoiseau, Seigneur de Thermes & de la Lalanne, au Pays de Magnoac, rendit hommage de ses Terres à Bernard, Comte d'Armagnac & Baron de Montléon, en 1407. Il eut, entr'autres enfants

X. BERNARD DE PÉGUILHAN, Seigneur de Thermes & de la Lalanne, qui épousa, par contrat de l'an 1461, *Marie de Villambits*, fille d'*Auger*, Seigneur de *Villambits*, en Bigorre, dont, entr'autres enfants,

CATHERINE, mariée, en 1483, à *Jean de la Barthe*, Seigneur de Gifcaro, &c. ;  
Et JEANNE, qui fuit.

XI. JEANNE DE PÉGUILHAN, Dame héritière de Thermes, porta en mariage, en 1482, une partie de cette Terre à *Jean de la Barthe*, neveu du précédent. Il fut père, entr'autres

Tome XV.

enfants, de *Paul de la Barthe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, qui mourut le 6 Mai 1562, ayant institué pour héritier *Roger de Saint-Lary*, son neveu, Seigneur de Bellegarde, depuis Grand Ecuyer & Maréchal de France, qui fut Seigneur de *Thermes*, Terre qui a successivement passé, par mariage, dans les Maisons de *Pardaillan d'Antin*, & de *Crusfol d'Uzès*. Voy. ces noms, & BARTHE (DE LA) & SAINT-LARY.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BELBÈZE, Vicomtes  
de LARBOUST.

IX. ARNAUD DE PÉGUILHAN, Damoiseau (fils puîné d'ARNAUD, Seigneur de Thermes), Seigneur de Belbèze & Co-Seigneur de Thermes, fut présent aux privilèges accordés à la Ville de Montléon, par *Jean*, Vicomte de *la Barthe*, le 14 Mai 1391, lequel lui fit don de la Terre de *Casterets*, par acte de l'an 1392, & de tous les droits, revenus & juridiction qui lui appartenoient dans la Terre de *Belbèze*, par acte de l'an 1393. Il étoit mort en 1408, & eut pour fils,

X. BERTRAND DE PÉGUILHAN, Ecuyer, Co-Seigneur de Thermes, Seigneur de Belbèze, *Casterets*, lequel fit foi & hommage à Bernard, Comte d'Armagnac, de sa Terre de Belbèze en 1409. Il servit dans la guerre contre les Anglais en 1425 & 1430, &c., & eut pour fils,

XI. ARNAUD-GUILLAUME DE PÉGUILHAN, Ecuyer, Co-Seigneur de Thermes, Seigneur de Belbèze, *Casterets*, qui servit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne, & mourut vers l'an 1500, laissant pour enfants:

1. BERNARD, qui fuit ;
2. ODET, Ecuyer, Seigneur de Loubaut, marié, en 1508, à *Blanche de Villambits*, veuve d'*Espain de la Mothe*, Seigneur de Saint-Christaud ;
3. JACQUES, Ecclésiastique en 1484 ;
4. JEANNE, mariée, en 1478, à *Bérenger de Pas*, Seigneur de Sarp, en la Vallée d'Aure ;
5. AGNÈS, alliée aussi en 1478, à *Gaillard de Pas*, frère dudit Seigneur de Sarp ;
6. AGNETTE, mariée par son père, au Château de Belbèze, en 1489, à *Raymond-Emery d'Eaux*, Seigneur de Xaintrailles, au Pays de Magnoac ;
7. COMTESSE, mariée à *Sanche de Saint-Paf-*

J j

tour, Seigneur de Sales, lequel donna quittance de sa dot en 1499;

8. Et ISABEAU, mariée, en 1497, à *Roger de Humaud de Lanta*.

XII. BERNARD DE PÉGUILHAN, Ecuier, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, &c., servit dans les guerres d'Italie; reçut le Serment de fidélité des habitants de Belbèze, le 29 Juin 1504, & fit son testament devant *de Burgio*, Notaire de Castelnau-Magnoac, le 8 Avril 1512. Ses enfants furent, entr'autres,

1. BERTRAND, lequel transigea avec les habitants de Belbèze au sujet des bois & autres droits, par acte passé devant *Riucort*, Notaire, en 1517, & mourut sans postérité;
2. PIERRE, qui suit;
3. ARNAUD;
4. RAYMOND, auteur d'une branche établie d'abord dans le Conserans, puis dans le Diocèse de Mirepoix, connue sous les noms des Seigneurs de *Queilhe, Belloc & Laval*, rapportée ci-après;
5. 6. 7. 8. & 9. Autre BERTRAND, VINCENT, MANAUD, JEAN & FRANÇOIS;
10. MARIE;
11. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Goirans*, Seigneur d'Hachan, lequel donna quittance de partie de sa dot en 1527.

XIII. PIERRE DE PÉGUILHAN, Ecuier, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, servit en Italie, avec le Maréchal de Lautrec & le Baron de Montmorency, en 1519, 23 & 1526. Il plaida, au Parlement de Toulouse, avec ses frères & sœurs, au sujet des biens de leur père, & étoit mort en 1545, temps auquel sa veuve transigea avec eux, & au nom de son fils pupille. Il avoit épousé, par contrat du 13 Août 1527, *Ifabeau de Comminges*, fille d'*Arnaud-Guilhem*, Seigneur de Guitaud, &c., & de *Marguerite de Lamezan*. Il en eut

XIV. FRANÇOIS DE PÉGUILHAN, Ecuier, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, Seigneur de Nizan, Casterets, Montaner, &c., lequel servit dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous les Maréchaux de *Thermes* & de *Bellegarde*, ses parents. Il épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Pan 1565, noble *Catherine d'Abadie*; donna quittance de sa dot le 10 Août 1572; fit son testament à Belbèze le 7 Décembre 1614, & un codicille l'année suivante. Ses enfants furent :

ANTOINE, qui suit;

Et CÉSAR, appelé *le Baron de Belbèze*, Seigneur de Poigny, d'abord Page du Roi HENRI IV, puis Ecuier, Commandant de la Grande Ecurie & Gouverneur de Montfort-l'Amaury.

XV. ANTOINE DE PÉGUILHAN, Co-Seigneur de Thermes, Baron de Belbèze, Seigneur de Nizan, Ariès, Montaner, Casterets, Saint-Brice & Taurignan, élevé Page du Roi HENRI IV en 1599, fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes par Brevet l'an de 1615, & commanda les Bandes Gasconnes au siège de Nérac; rendit hommage au Roi pour la Baronnie de Belbèze en 1634, & fit son testament le 19 Novembre 1656. Il avoit épousé, par contrat du mois de Novembre 1623, *Marguerite d'Espagne*, fille de *Charles*, Baron de Ramefort, & de *Jeanne de Saman*. Il en eut :

1. CÉSAR, qui suit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de la Serre;
3. CATHERINE;
4. Et FRANÇOISE, mariée, le 8 Février 1648, à *Pierre de Baron*, Seigneur de Gadechat.

XVI. CÉSAR DE PÉGUILHAN, Chevalier, Baron de Belbèze, Seigneur de Thermes, Ariès, Montaner, Casterets, Saint-Brice & Taurignan, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Montfort-l'Amaury, rendit hommage au Roi de la Baronnie de Belbèze le 17 Juin 1663. Il avoit épousé, en Janvier 1650, *Ifabeau d'Astorg*, fille de *Corbeyran*, Seigneur de Montbartier, &c., & de *Marguerite de Gelas d'Ambres*. Le Roi Louis XIII ayant donné, par droit de confiscation, au Comte d'*Astorg*, frère de ladite *Ifabeau*, la Vallée & Vicomté de *Larbouff*, il en prit les nom & armes & légua ladite Vicomté à sa sœur, à la charge de la rendre à un des enfants mâles du Seigneur de *Belbèze*, à condition de porter les nom & armes des Vicomtes de *Larbouff*: c'est à ce titre que tous les descendants d'*Ifabeau d'Astorg* ont pris & porté le nom de *Larbouff*. CÉSAR DE PÉGUILHAN eut de son mariage

XVII. FRANÇOIS DE PÉGUILHAN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Baron de Belbèze, Vicomte de Larbouff, Seigneur de Nizan, Thermes, Ariès, Montaner, Casterets, Saint-Brice & Taurignan, qui fut obligé de quitter le service après 12 ans, ayant eu la cuisse cassée d'un coup de feu. Il épousa, en 1695, *Ga-*

*brielle de Noé*, fille de *Roger*, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Noé, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Jeanne du Pouy*. Il eut pour enfants :

1. URBAIN, qui fuit;
2. MARIE, alliée, 1<sup>o</sup> en 1717, à *François*, Baron de *Lhez*, Gouverneur des Ville & Château de Castellon, qui mourut Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne, ayant eu des enfants; & 2<sup>o</sup> à Don *Joseph Manrique*, Colonel du Régiment de Séville, Maréchal des Camps & Armées de S. M. C. & Inspecteur Général de l'Infanterie Espagnole, dont elle a eu aussi des enfants;
3. ANNE, mariée à N.... de *Castéras*, Seigneur de *Gayan*;
4. Et ISABEAU, qui épousa *Etienne de Coufol*, Seigneur de la *Peyrie*, en *Armagnac*.

XVIII. URBAIN DE PÉGUILHAN, Chevalier, Vicomte de *Larbouff*, Baron de *Belbèze* & de *Nizan*, Seigneur de *Thermes*, *Ariès*, *Montaner*, *Casterets*, *Saint-Brice* & *Taurignan*, a épousé, en 1724, *Anne de Pillotte*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de *Saint-Clément*, Chevalier de *Saint-Louis*, Commandant pour le Roi au Fort des Bains, en *Rouffillon*, & de *Jeanne de Portalès*. Il a eu pour enfants :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. DENIS, Abbé de *Saint-Chinian*, Ordre de *Saint-Benoît*, en *Bas-Languedoc*, & du *Breuil*, Maître de l'Oratoire du Roi, Conseiller d'Etat;
3. PHILIPPE-GABRIEL, rapporté après son aîné;
4. JOSEPH-ANDRÉ, Enseigne des *Vaisseaux* du Roi au Département de *Toulon*, retiré du service;
5. MARIE-LOUISE, Religieuse au *Paravis-lès-Condom*;
6. ISABEAU, mariée, en 1755, avec *Joseph de Méritens*, Chevalier, Seigneur de *Rozès* & de *Montégut*;
7. CHARLOTTE;
8. ANNE, Religieuse au Couvent de *Sainte-Marie* de *Saint-Gaudens*;
9. Et ROSE.

XIX. FRANÇOIS DE PÉGUILHAN, appelé le Comte de *Thermes*, Chevalier de *Saint-Louis*, ancien Capitaine au Régiment de *Noailles*, retiré du service en 1758, est marié, sans enfants.

XIX. PHILIPPE-GABRIEL DE PÉGUILHAN, son frère, Chevalier, titré Vicomte de *Larbouff*, ancien Capitaine au Régiment de la

Reine, Cavalerie, & Ecuyer Commandant de la Petite Ecurie du Roi, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juin 1775, N.... de *Mercier*, fille du Chef d'Escadre de ce nom.

#### BRANCHE

des Seigneurs de QUEILHE, de BELLOC & de LAVAL.

XIII. RAYMOND DE PÉGUILHAN (fils puîné de *Bernard*, Seigneur de *Belbèze*), passa un acte de reconnaissance le 9 Mars 1529, & eut pour enfants :

JEAN, Seigneur de *Beaux*, mort, sans enfants mâles de son mariage avec *Barbe de Berry*; Et GUILLAUME, qui fuit;

XIV. GUILLAUME DE PÉGUILHAN testa le 20 Août 1571. Il avoit épousé *Marthe la Dorie*, dont,

XV. PIERRE DE PÉGUILHAN, marié, le 3 Juin 1560, avec *Louise de Liffac*, fille de *Tristan*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE PÉGUILHAN, Seigneur de *Queilhe*, *Belloc* & *Laval*, qui épousa, le 30 Avril 1598, *Jeanne de Liffac*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Tour*, dont

XVII. PIERRE DE PÉGUILHAN, Seigneur de *Queilhe*, *Belloc* & *Laval*, allié, le 10 Septembre 1632, avec *Madeleine de Saint-Georges*. Il testa le 20 Novembre 1686, & eut de son mariage,

XVIII. GRÉGOIRE DE PÉGUILHAN, Seigneur de *Queilhe*, *Belloc* & *Laval*, qui épousa, le 8 Juillet 1717, *Anne de Maurian de Lauzil*, dont

XIX. JACQUES DE PÉGUILHAN, Seigneur de *Queilhe*, *Belloc* & *Laval*, marié, le 24 Mars 1747, à *Marie de Boulanger*, dont des enfants.

Les armes de la Maison DE PÉGUILHAN sont : de gueules, à 3 épées d'argent, garnies d'or, posées en pal, les pointes en bas. Et pour les alliances : écartelé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de sable, qui est d'ASTORG DE MONTBARTIER; au 2 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable; au 3 losangé d'or & de gueules, qui est de NOÉ; au 4 d'azur, à la levrette, rampante d'argent, colletée & bouclée de gueules; au 5 d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'azur; à l'orle de 7 écussons de finople, qui est d'ESPAGNE DE MONTESPAN; au 6 de gueules, à 4 otelles d'argent, qui est de COMMINGES; & sur le

tout: *contr'écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion rampant de gueules; au 2 de gueules, à la croix d'argent; au 3 d'argent, à l'arbre arraché de sinople; & sur le tout DE PÉGUILLAN, comme ci-dessus.*

La branche des Seigneurs de *Queilhe, Belloc & Laval* porte pour armes: *de gueules, à 3 épées d'argent, posées en bande.* (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, dont extrait est au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit.)

PÉHU, Famille de Picardie, dont étoit ELISABETH DE PÉHU, née le 23 Mars 1683 (du mariage de FRANÇOIS DE PÉHU, Ecuyer, Sieur de la Faloise, & d'Anne d'Avise), laquelle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1693, après avoir prouvé que JEAN DE PÉHU, Ecuyer, qui, en 1529, épousa *Ifabeau de Thory*, étoit son quatrième aïeul.

Les armes: *d'argent, à une croix de gueules, chargée de 5 besants d'or.*

\* PEILLE, Comté en Savoie, qui a donné son nom à un rameau sorti des Seigneurs du *Castellar & de la Brigue*, au Comté de Nice, branche de la Maison des Comtes de *Vintimille*, du surnom de *Lascaris*, & duquel étoit *Jean-Baptiste Lascaris du Castellar*, Comte de *Peille*, qui étoit neveu de *Jean-Paul Lascaris*, des Comtes de *Vintimille*, Grand Maître de Malte, mort en 1657. Ce *Jean-Baptiste Lascaris*, Comte de *Peille*, fut père de *Jean-Paul Lascaris*, Commandeur de *Lucera*, & aïeul d'*Alexandre Lascaris*, Chevalier de Malte, aujourd'hui Comte de *Peille*, après la mort de ses deux frères aînés. Voy. LASCARIS-LASCARIS & VINTIMILLE.

PEIRENC, ou PEYRENC DE MORAS, Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France* de Juillet 1738, p. 1659, & d'Octobre 1735, p. 2334. De cette Famille étoit N... PEYRENC DE MORAS, qui eut pour enfants:

1. ABRAHAM, qui suit;
2. Et LOUIS, rapporté après son aîné.

ABRAHAM PEIRENC, Seigneur de Moras, en Brie, &c., Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, mourut le 20 Novembre 1732. Il avoit épousé *Anne-Marie-Joséphine de Fargès*, dont il eut:

1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit;

2. LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de St-Priest, &c., Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais le 5 Février 1743.

3. Et ANNE-MARIE PEIRENC DE MORAS, qui a épousé, en Février 1750, *Charles-Louis de Merles de Beauchamp*, appelé le Comte DE MERLES, Ambassadeur de France à Lisbonne. Elle est morte ayant eu postérité. Voy. MERLES.

FRANÇOIS-MARIE PEIRENC DE MORAS, Seigneur dudit lieu, &c., Ministre & ancien Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, ci-devant Contrôleur Général des Finances, a épousé *Marie-Jeanne-Catherine Moreau de Séchelles*, dont il n'a pas eu d'enfants.

LOUIS PEIRENC, Marquis de Saint-Cyr (frère d'ABRAHAM), ci-devant Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mourut à la Terre de Saint-Cyr, près de Meaux, en Brie, en Juillet 1738. Il avoit épousé *Marie-Jeanne Barberie de Courteilles*, morte, à l'âge de 24 ans, le 17 Juin 1723, n'ayant eu qu'une fille unique, nommée

JEANNE-MARIE-DOMINIQUE PEIRENC DE SAINT-CYR, qui a épousé, le 14 Septembre 1735, *Jean-Baptiste-François de Barral de Montferrat*, Comte de Barral, Marquis de la Bastie d'Arvillard, &c., Président à Mortier au Parlement de Grenoble. Elle est morte peu de mois après son mariage, n'ayant eu qu'un enfant, mort au berceau. Voy. BARRAL.

On lit dans la *Gazette de France* que MARIE DE PEIRENC est morte le 13 Février 1773. Elle avoit épousé, le 9 Novembre 1724, *Alexandre de Saint-Quintin*, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant, pour S. M., des Ville & Citadelle de Berg-op-Zoom, qui est mort le 23 Février 1748. Voy. SAINT-QUINTIN DE BLET.

PEIROU DE BAR (DEL), en Limoufin: Famille établie dans la Vicomté de Turenne.

JACQUES-PAULIN DEL PEIROU, Ecuyer, Seigneur de Bar, Hauteffage, Garel & Bassignac (dont le trisaïeul, ANTOINE DEL PEIROU, Seigneur de Bar & Garel, vivoit en 1540), servit en qualité de premier Brigadier dans l'arrière-ban de la Vicomté de Turenne en 1690. De son mariage, accordé le 22 Octobre 1659, avec *Luce d'Audubert*, sont nés six enfants, entr'autres:

1. JEAN, Ecuier, Sieur de Murat, Aide Major de la Brigade des Chevaux Légers de la Garde du Roi, qui fut fait Chevalier de S<sup>t</sup>-Louis le 1<sup>er</sup> Mai 1738;
2. Et PIERRE, qui fuit.

PIERRE DEL PEIROU, Ecuier, Seigneur de Garel, Bar, Jarrijoux, Bassignac & Hautefage, épousa, le 5 Juillet 1710, *Lucie de Graffeuil*, fille de *Guy*, Co-Seigneur & Châtelain de Marcillac, & de *Marguerite d'Audubert*. De ce mariage sont issus :

1. ETIENNE, Ecuier, Sieur de Bar, né le 26 Octobre 1717, Cadet dans la Compagnie des Gentilshommes à Metz le 6 Mai 1733, puis Chevalier-Léger le 21 Février 1736;
2. JOSEPH, Ecuier, né le 28 Février 1730;
3. GUILLAUME, Ecuier, né le 29 Juillet 1731;
4. PIERRE, Ecuier, né le 24 Avril 1734;
5. LUCE, née le 21 Août 1722;
6. MARIE, née le 11 Août 1724;
7. MARGUERITE, née le 18 Janvier 1733, reçue à Saint-Cyr en 1740;
8. Et LUCE, née le 18 Août 1735. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. II).

Les armes : de gueules, à la bande d'or; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

PEIROUX (du). Voy. PEYROUX (du).

PELAFOL, en Dauphiné : d'or, au lion de gueules.

PELAGRUE, aliàs PELLEGRUE. C'est une des plus anciennes & illustres Maisons de Guyenne, originaire du Bazadais, dont l'origine se perd dans l'obscurité des temps. La branche de PELLEGRUE-MONTAGUDET, la seule qui subsiste, est établie dans le Quercy, au Château de *Montagudet*, depuis neuf générations. On voit la preuve de ses qualifications dans le *Fadum* fait à l'occasion du procès qu'il y eut pour savoir à qui appartenoient les biens de feu Messire GUILLAUME DE PELAGRUE, Baron d'Eymet, qui s'est marié avec Dame *Jeanne de Caumont-Lauzun*, le 20 Avril 1519 : cette pièce est dans les Archives de cette Maison, & a été vérifiée par M. de Beaujon, alors Généalogiste de la Cour. Elle a donné un Cardinal, que le Pape CLÉMENT V appelle son neveu, dans son testament qui est à la Bibliothèque du Roi. Dans les *Ades* de Rymer on voit cinq PELAGRUE, dont un prit la qualité de *Chevalier d'Aquitaine*; deux reçurent des Lettres d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, en récompense de leurs services, &

deux autres rendirent, dans les XI<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècles, hommage de la Terre & Baronnie d'*Eymet* & autres Seigneuries.

ARNAUD DE PELAGRUE, ainsi qu'ARMAND & RAYMOND DE PELAGRUE, rendirent hommage, le 13 Mars 1273, de la Terre de *Pellegrue* & d'autres Seigneuries : on trouve encore des hommages rendus par ceux de ce nom, du règne d'HENRI, Roi d'Angleterre;

ARNAUD DE PELAGRUE, créé Cardinal en 1305, par le Pape CLÉMENT V, du nom de *Goth*, fut envoyé, quelque temps après, par S. S., en Italie, en qualité de Légat; défit, en 1309, les Vénitiens à la bataille de Francolin & reprit la Ville de Ferrare, qu'on avoit soumise après la mort d'Azon d'Este. Il revint ensuite à Avignon; mais CLÉMENT V le rappela à Rome, où il couronna l'Empereur HENRI VII, le 29 Juin 1312, & il mourut à Avignon en 1335. Il avoit marié CÉCILE DE PELAGRUE, sa sœur, avec *Philippe de Gourgue*, Grand Porte-Étendard de la Couronne, en 1317, & avoit fondé deux Chapellenies dans l'Eglise de Chartres, où il avoit été Archidiacre, comme il est prouvé par des Chartes de l'an 1336.

I. GAILLARD DE PELAGRUE, probablement frère du Cardinal, est nommé dans un procès que RAYMOND, son fils, qui fuit, eut, le 22 Juin 1329, avec Bérard d'Oify, Seigneur d'Albret.

II. RAYMOND DE PELAGRUE, Chevalier, rendit hommage, dans l'Eglise de Saint-André de Bordeaux, le 15 Juillet 1364, à EDOUARD, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il eut pour enfants :

GUILLAUME, qui fuit;

Et AMANIEU, ou NAMANYO, *Donzel*, c'est-à-dire *Damoiseau*, Seigneur de Roquecorn, qui reçut l'aveu d'Etienne de Lart, tant en son nom que d'Arnaude Delclans, sa femme, habitants de Roquecorn, de plusieurs Terres, situées dans les Paroisses de Ferrussac, Sauloneras & Saint-Martin-d'Ampremont, qu'il tenoit en Fief de lui, à cause de la donation que lui en avoit faite la noble comtesse d'*Aspremont*, son épouse.

III. GUILLAUME DE PELAGRUE, Chevalier, Seigneur d'Eymet, est qualifié de *Monseigneur, haut & puissant Seigneur & haut Baron*, dans une transaction que *Jeanne d'Aspremont*, sa seconde femme, passa, le 20 Janvier 1394, avec noble Dame d'*Aspremont*,

fa sœur, femme d'AMANIEU DE PELAGRUE, son frère, au sujet des héritages, par portions égales, de *Jean d'Aspremont*, Chevalier, frère des sœurs Dames. GUILLAUME DE PELAGRUE, nommé aussi GUILHEM, servit sous JEAN DE BOURBON, Comte de Clermont, Capitaine Général ès-guerres du Pays de Languedoc & Duché de Guyenne. Il y a plusieurs quittances de ce GUILLAUME, scellées du sceau de ses armes, entr'autres une donnée à Toulouse, le 26 Décembre 1404, pour ses frais, au Pays du Bordelais, en allant près des Seigneurs de Monfégur, de Lauzun, de Gavaudun, où le Comte de Clermont l'avoit plusieurs fois envoyé, pour faire avec eux des Traités, & pour cet effet ils jurèrent & promirent d'être bons & loyaux Français, & obéissants au Roi, à l'encontre de ses adversaires d'Angleterre, & pour ses bons services. Il eut de *Jeanne d'Aspremont*, sa seconde femme, pour fils,

BERTRAND, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de *Roquecorn* & de *Miramont*.

La postérité de GUILLAUME DE PELAGRUE, auteur de la branche d'*Eymet*, & de sa première femme, s'est éteinte dans la personne de GUILLAUME DE PELAGRUE, Sire & Baron d'Eymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui fut marié, le 20 Avril 1519, avec *Jeanne de Caumont-Lauzun*. Il testa le 20 Juillet 1530, & n'eut que

1. LOUISE, qu'il maria, en 1534, avec *Germain-Gaston de Foix*, Comte de Gurfon, &c., auquel elle porta la Baronnie d'Eymet, à la charge par lui de prendre les nom & armes de la Maison DE PELAGRUE. Voy. FOIX, branche des Vicomtes de *Meilles*, &c. ;
2. Et PHILIPPE, qu'il maria aussi avec N... de *Colonges*, Seigneur de Bourdeilles, en Périgord, & à laquelle il substitua ses biens aux mêmes conditions.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE ROQUECORN & DE MIRAMONT.

IV. BERTRAND DE PELLEGRUE, qualifié noble & puissant Baron, Seigneur de *Roquecorn* & de *Miramont*, épousa noble Dame *Catherine de Durfort*, & testa le 26 Juillet 1464. Il se dit, dans son testament, natif d'Eymet, Terre dont GUILLAUME DE PELAGRUE, son père, étoit Seigneur; fit plusieurs legs pieux à l'Eglise d'Eymet pour 50 Messes

de *Requiem*, & légua à *Catherine de Durfort*, son épouse, l'usufruit de la moitié de ses biens. Leurs enfants furent :

1. JEHAN DE PELLEGRUE D'ASPREMONT, Damoiseau, qui fit accensement au nom de BERTRAND, son père, le 26 Janvier 1455; prit le nom d'*Aspremont*, de son aïeule, & fut institué héritier universel par le testament de son père, avec substitution en faveur de BERNARD, son fils aîné. Sa postérité, sous le nom d'*Aspremont*, a fini dans la personne de FINETTE DE PELLEGRUE D'ASPREMONT, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à Messire *Jacques de Pontac*, Seigneur de Haut-Brion, &c., dont elle eut *Marguerite de Pontac*, qui fut la première femme, le 12 Avril 1584, de CÉSAR DE BOURBON, Comte de Buffet, &c., & duquel elle n'eut pas d'enfants. Voy. BOURBON, branche de BOURBON-BUSSET; et 2<sup>o</sup> le 16 Août 1574, *Ogier de Gourgue*, Vicomte de Julhiac, Roquecorn, &c., Conseiller d'Etat, dont des enfants. Voy. GOURGUE (DE).
2. ARNAUD, qui fuit;
3. JEHAN, dit *le Jeune*, Damoiseau, légataire d'une somme d'argent par le testament de son père;
4. GUILLAUME, Damoiseau, aussi légataire de son père;
5. JEANNE, légataire de son père, qui s'est mariée à noble *Amanieu de Beuvilla*, ou *Beauville*, appelé *Armand de Beauville* dans un *Arbre généalogique* de la Maison DE PELLEGRUE;
6. CATHERINE, mentionnée dans le testament de son père pour un legs, & qui s'est mariée à noble *Raymond de Rozette*, Damoiseau;
7. Et ELIS, ou ALPAÏS, aussi légataire d'une somme d'argent par le testament de son père; laquelle épousa noble *Guillaume de Tournisfel*.

V. ARNAUD DE PELAGRUE, Seigneur de Montagudet, institué héritier universel par le testament de son père, & spécialement de la Terre de *Miramont*, en Quercy, épousa, 1<sup>o</sup> *Catherine de Rozette*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé à Montagudet le 7 Janvier 1462, devant *Pierre Viguier*, Notaire Royal de Lauzerte, noble *Jehanne de Boiffet*, dite de *Montagudet*, fille de noble *Jehan*, & sœur de noble *Bernard de Boiffet*, tous les deux Seigneurs de Montagudet. ARNAUD DE PELAGRUE fit son testament à Châlon, en Bourgogne, le 25 Septembre 1477, par lequel il demanda à être inhumé dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville; fit

divers legs pieux, & légua à *Jehanne de Montagudet*, sa seconde femme, la jouissance de ses biens pendant sa vie. Il étoit mort le 5 Avril 1505, & laissa du premier lit :

1. JEHAN, qui fuit ;
2. Une fille, qui s'est mariée à N...., Comte de *Fumel*.

Et du second lit vinrent :

3. HUGUES, ou HUE, tige de la branche des Seigneurs de *Montagudet*, rapportée ci-après ;
4. Une fille, qui épousa *Louis de Réalville*, nommé exécuteur testamentaire de son beau-père ;
5. Et MADELEINE, nommée dans le testament de son père.

VI. JEHAN DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, épousa *Catherine de Séguier*, dont vinrent :

ANTOINE, qui fuit ;

Et ANTOINETTE, mariée, le 15 Mars 1547, avec Messire *Pierre de Ségur*.

VII. ANTOINE DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, mourut sans enfants mâles, ainsi qu'il est prouvé par le décret de sa Terre, en 1550, par autorité du Parlement de Toulouse.

De cette branche des Seigneurs de *Roquecorn* & de *Miramont*, est sortie celle des Seigneurs de *Casseneuil*, *Razac* & *Mauvezin*, qui s'est éteinte dans la personne de Messire FRANÇOIS DE PELLEGRUE, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui eut deux frères, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. De *Jeanne de Balaguer*, Dame de Salvagnac, qu'il épousa le 7 Mai 1549, il ne laissa que cinq filles :

1. ANNE DE PELLEGRUE DE CASSENEUIL, mariée, 1<sup>o</sup> le 26 Février 1572, à *Robert de Jean de Saint-Projet*, Seigneur de Montefquiou ; & 2<sup>o</sup> le 28 Octobre 1579, à *Jean de Salignac*, Seigneur de la Mothe-Fénélon, en Périgord, & de Mareuil, en Quercy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, dont postérité. Voyez SALIGNAC DE FÉNELON ;
2. CLAIRE, mariée, le 26 Septembre 1572, à *François de Montferrand*, Vicomte de Foucaud, Baron de Cancon, premier Baron de Guyenne ;
3. ANTOINETTE, qui épousa, en 1579, *Claude*, Seigneur de *Plas*, fils de N.... de *Plas* & de *Marie d'Estampes* ;
4. N.... DE PELLEGRUE, qui épousa Messire N.... de *Secondat*, en son vivant Général de Guyenne ;

5. Et BENQUE, qui s'est mariée, en secondes noces, à Messire *Julien de Timbrune de Valence*. (Elle porta la Baronnie de *Cambe* dans cette Maison.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTAGUDET.

VI. HUGUES, ou HUE DE PELLEGRUE (fils d'ARNAUD, Seigneur de Montagudet, & de *Jehanne de Boiffet de Montagudet*, sa seconde femme), obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse, contre JEHAN, son frère aîné du premier lit, touchant 20 liv. de cens & rente, dont il lui étoit redevable. Il épousa, par acte sous seings privés, reconnu devant *Pierre Lygnire*, Notaire à Toulouse, le 12 Mars 1508, noble *Philiberte de Saint-Félix de Mauremont*, fille de noble *Arnaud de Saint-Félix*, Seigneur de Clapiers, Conseiller au Parlement de Toulouse. *Bernard de Boiffet*, Seigneur de Montagudet, son oncle, lui fit don, en faveur de ce mariage, de tous ses biens présents & à venir, sous la réserve de l'usufruit sa vie durant. HUGUES DE PELLEGRUE testa le 28 Décembre 1525 ; demanda à être inhumé dans l'Eglise de Saint-Sulpice de Montagudet, & étoit mort le 1<sup>er</sup> Septembre 1539. Il laissa pour enfants :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. CHARLES, nommé dans le testament de son père ;
3. BERTRAND, Seigneur de Pénix, en Quercy, qui fut marié & n'eut que trois filles ;
4. CATHERINE, légataire d'une somme d'argent par le testament de son père ;
5. CLAUDE, aussi légataire de son père ; elle épousa noble *Jehan d'Arpajon*, fils de noble *Antoine d'Arpajon*, Vicomte d'Arpajon & Seigneur de Folmont, en Quercy ;
6. JEANNE, mariée, le 30 Juillet 1543, avec noble *Rigal du Châteigner*, Seigneur de Sainte-Foy, Capitaine de Cavalerie. Voy. CHASTEIGNIER ;
7. Et MARGUERITE, nommée ailleurs ANNE, rapportée aussi dans le testament de son père, pour 10 liv. tournois de pension. Elle étoit Prieure du Monastère de l'Hôpital de Beaulieu, en Quercy, de l'Ordre de Malte, en 1524.

VII. LOUIS DE PELLEGRUE, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Montagudet, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par acte passé dans la Paroisse de Saint-Pierre de Belpech, Jurisdiction de Puymirol, en Agénois, le 3 Septembre 1537, devant *Antoine Carrie*, Notaire Royal de la

Ville de Puymirol, *Foi de la Combe*, fille de noble *Jean-Bernard*, Seigneur de Viron, & de *Guiraud de Pujols*. Il testa au Château de Mauremont, en Lauraguais, le 2 Juin 1581; demanda à être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, & mourut le 6 Avril 1595, laissant de son mariage :

1. RIGAL, Maître d'Hôtel de la Reine, qui s'est marié, par acte du 7 Novembre 1581, & mourut le 3 Mai 1640, sans postérité de son épouse, noble *Marguerite du Châteigner de la Châteigneraye*, sa cousine germaine, laquelle étoit veuve de *François de Buffon*, Seigneur de Mongairal, en Périgord. Voy. CHASTEIGNIER, branche des Marquis de *Sainte-Foy*;
2. PONS, qui fuit;
3. MARGUERITE, nommée & dite veuve dans le testament de son père, de feu N... de *Mongairal*;
4. JEANNE, qui s'est mariée, par acte passé au Château de Montagudet, le 25 Avril 1571, devant *Cuffol*, Notaire Royal, avec noble *Jean-Jacques d'Amblard*, veuf de *Madeleine de Cuiras*;
5. LOUISE, légataire d'une somme d'argent par le testament de son père;
6. CLAUDE, aussi légataire de son père, laquelle s'est mariée à *Jean de Bosredon*, dont elle n'eut pas d'enfant mâle;
7. MARGUERITE, Religieuse à l'Hôpital de Beaulieu, en Quercy, en 1543, de l'Ordre de Malte;
8. Et HENRIETTE-MARIE, aussi légataire de son père, laquelle a épousé, le 12 Juin 1590, *François de Bosredon*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Barry, &c., dont postérité. Voy. BOSREDON.

VIII. PONS DE PELLEGRUE, Seigneur de Montagudet, légataire d'une somme d'argent par le testament de son père, obtint de la Reine de Navarre, le 8 Février 1584, un Brevet de la charge d'un des Gentilshommes servants de sa Maison, & épousa, 1<sup>o</sup> par acte passé devant *Pierre Vaulx*, Notaire Royal à Toulouse, *Jeanne de Dangereux*, en Gascogne; & 2<sup>o</sup> par contrat passé au Château de Marnac, au Comté de l'Isle-Jourdain, Diocèse de Toulouse, le 10 Septembre 1612, *Catherine du Fau de Marnac*, laquelle testa le 15 Mars 1660, fille de noble *Guillaume du Fau*, Seigneur de Marnac, & de *Françoise de Saint-Etienne de Marres*. Du premier lit vinrent :

1. MARGUERITE, qui porta à son mari la Seigneurie de *Serres*;
2. JEANNE-FRANÇOISE, mariée, suivant une

transaction qu'elle passa, le 3 Mai 1642, avec ses frères consanguins & ses sœurs, touchant les successions de ses père, mère & aïeul;

3. ANTOINETTE, Religieuse à Lévignac.

Et du second lit fortirent :

4. LOUIS, qui fuit;
5. Et un autre garçon, mort au service.

IX. LOUIS DE PELLEGRUE, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Montagudet, Capitaine de Cavalerie, transigea à Toulouse le 3 Mai 1642, devant *Antoine Bessière*, Notaire Royal dudit lieu, avec JEANNE-FRANÇOISE DE PELLEGRUE, sa sœur du premier lit, sur procès mû entr'eux, pendant au Parlement de Paris, touchant la substitution apposée au testament de LOUIS, leur aïeul, en faveur des mâles, & la donation de la moitié des biens faite par feu PONS DE PELLEGRUE, leur père, par son contrat de mariage avec *Jeanne de Dangereux*, sa première femme; sur lequel procès il avoit été rendu un Arrêt par ladite Cour le 30 Juin 1640, qui avoit déclaré ladite substitution ouverte au profit de LOUIS DE PELLEGRUE, 1<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Montagudet. Il avoit épousé, par acte passé, au Château de Granel, le 22 Novembre 1643, devant *Jean Caulet*, Notaire Royal de la Jurisdiction de Mondenar, noble *Françoise de Montagu de Granel*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Granel, & d'*Antoinette de Clermont*. Il obtint du Roi, le 10 Novembre 1651, une Commission de Capitaine de Chevaux-Légers de nouvelle levée; testa, le 30 Décembre 1660, au Château de Montagudet, devant *Roux*, Notaire Royal de Lauzerte, & demanda à être inhumé dans l'Eglise de Montagudet, au tombeau de ses prédécesseurs. Il laissa à son épouse l'usufruit de tous ses biens, tant qu'elle vivroit en viduité; institua son fils aîné héritier universel, & lui substitua, en cas de mort, ses autres enfants, par ordre de primogéniture. De son mariage il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JACQUES, mentionné dans le testament de *Catherine du Fau*, son aïeule, du 15 Mars 1660, & légataire d'une somme de 2,000 liv. par celui de LOUIS, son père, du 30 Décembre de la même année;
3. JEAN-GABRIEL, mort au service;
4. GABRIEL, mort sans postérité;
5. MARGUERITE, mariée avec *Marceau de la Gardelle*, Seigneur de Malherbe;
6. Autre MARGUERITE, Religieuse à Lévignac;
7. CATHERINE;



8. Et MARIE, mariée avec N.... de Roumé-goux, dont elle n'eut pas d'enfants;

Tous ces enfants furent légataires d'une somme d'argent par le testament de leur père.

X. FRANÇOIS DE PELLEGRUE, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Montagudet, Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, institué héritier universel par le testament de *Catherine du Fau de Marnac*, son aïeule, & par celui de son père, fut assigné, le 27 Juin 1666, à la Requête de M<sup>e</sup> Nicolas Catel, Commis à la recherche de la véritable & fausse Noblesse, pour produire ses titres devant M. de Rabastens, Commissaire Subdélégué de M. Pel-lot, Intendant de Guyenne : cette première maintenue est du 12 Octobre de ladite année 1666 ; il en eut une seconde sur Jugement rendu par M. le Gendre, Intendant de la Généralité de Montauban, le 20 Février 1700. Il avoit épousé, par contrat passé sous seings privés, le 13 Juin 1670, reconnu le lendemain devant *Bretoux*, Notaire Royal de la ville de Moissac, en Quercy, *Marie de la Broue*, fille de *Blaise*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jacqueline de Catelan*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & JEAN, Prêtres & Bénéficiers du Chapitre de Moissac ;
4. CHARLES, ancien Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie, depuis Régiment d'Eu, ci-devant Gouverneur de Moissac, en Quercy, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1773 ;
5. 6. & 7. Trois filles : la première, mariée à N.... de *Levezou de Vézins*, Seigneur de Charry, en Quercy ; la seconde, à *François de Montagu de Granel*, & la troisième à N.... de *Brassac* ;
8. 9. & 10. Trois filles, Religieuses, dont une à Toulouse, & les deux autres à Lauzerte ; Et six autres filles, mortes sans alliance.

XI. FRANÇOIS DE PELLEGRUE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montagudet, épousa, le 26 Novembre 1703, du vivant de son père, qui signa son contrat de mariage, au Château des Vignes, Paroisse d'Almayrac, passé devant *Ribeç*, Notaire Royal de Lauzerte, en Quercy, *Elisabeth de Lantrom*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert & autres lieux, Conseiller du Roi & son Procureur Général en la Généralité de Montauban, & de Dame *Marguerite de la Boissière*. Il fit son testament olographe à Toulouse, le 24 Février

Tome XV.

1738 ; fit aussi un codicille le 29 Juillet 1751 après le décès de son épouse ; ordonna que son testament du 24 Février 1738 fut exécuté, & demanda à être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs. De son mariage il a laissé :

1. ARNAUD-SYLVESTRE, qui suit ;
2. PIERRE, Prieur de Montagudet ;
3. CHARLES, appelé *le Comte de PELLEGRUE*, Chef de Bataillon au Régiment d'Eu, aujourd'hui Nivernais, & Chevalier de Saint-Louis ;
4. MATHURIN-JOSEPH, premier Factionnaire au même Régiment & Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à N.... de *Boisse*, en Quercy ; & 2<sup>o</sup> en 1774, à N.... d'*Escayrac* ;
5. FRANÇOISE, mariée & veuve d'*Hyacinte Jean-Louis de Gorreault*, Sieur du Mont, reçu Page du Roi, & mort Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, qui a laissé deux filles : *Cécile de Gorreault*, l'aînée, qui s'est mariée à N.... de *Testas*, Seigneur de Saint-Pantaléon & de Folmont ; & *Madeleine de Gorreault*, qui s'est mariée, en 1775, à *Jean-Baptiste Blanchard*, Marquis du Bois de la Musse, ancien Préfident aux Enquêtes du Parlement de Rennes ;
6. 7. 8. & 9. MARGUERITE, MARIE, ANGÉLIQUE & MADELEINE, nommées, ainsi que leurs frères, dans le testament de leur père.

XII. ARNAUD-SYLVESTRE DE PELLEGRUE, Chevalier, Seigneur de Montagudet, en Agenois, & de Pern, en Quercy, ancien Capitaine au Régiment d'Eu, Chevalier de Saint-Louis, institué héritier universel par le testament de son père, a épousé, par contrat sous seings privés, passé au Château de Pern, le 30 Janvier 1744, reconnu le 14 Décembre de la même année, devant *Pons*, Notaire Royal, au Château de Montagudet, Juridiction de Lauzerte, *Françoise des Lacs de Pern*, fille de *Jacques des Lacs*, II<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne d'Escayrac*, lesquels, en faveur de ce mariage, lui ont fait don de tous leurs biens meubles & immeubles, présents & à venir, sous la réserve de l'usufruit tant qu'ils vivoient. Ils ont eu de leur mariage

XIII. FRANÇOIS DE PELLEGRUE, III<sup>e</sup> du nom, dit *le Marquis de PELLEGRUE*, Chevalier, né le 7 Septembre 1750, d'abord Aide de Camp dans le Régiment de Rouergue, dont son oncle, le Baron d'*Arcambal*, est Colonel Général, & ensuite Capitaine de Dragons dans la Légion de Corse en 1770, qui a épousé, en 1772, N.... de *Barberie*, fille de N.... de *Bar-*

K k

*berie*, Seigneur de la Motte à Estain, près de Saint-Denis. De leur mariage sont issus :

Un fils, mort ;

Et une fille, née en Août 1774.

Les principales alliances de la Maison DE PELLEGRUE sont avec celles de *Salignac de la Mothe-Fénélon, de Plas, Secondat, Timbrune de Valence, Montferrand, d'Estampes, Bofredon, Ségur, Apremont, Caumont-Lauzun, Foix, Durfort, Boisset de Montagudet, Fumel, Séguier, Saint-Félix de Mauremont, Arpajon, Châteigner de la Châteigneraye, du Fau de Marnac, Montagu de Granel, Clermont, la Broue, Lantrom, Puch*, en Périgord ; *Cardaillac, Joufferant*, en Poitou, & plusieurs autres distinguées.

Cette Maison est si illustrée, qu'on croit que *Marie d'Albret*, sœur d'*Alain*, Sire d'*Albret* (suivant une note du Généalogiste des Ordres du Roi en 1775), fut aïeule de FRANÇOIS DE PELLEGRUE, & tante du Roi de Navarre, & aussi aïeule de *Jeanne d'Albret*, mère du Roi HENRI IV. Les PELLEGRUE ont de tout temps porté les armes depuis le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, tant au service des Rois d'Angleterre, souverains possesseurs de la Guyenne, que sous les Rois de France, auxquels ils ont été très-attachés.

Les armes : *d'azur, à la grue d'argent.*

\* PELAPUSSINS, en Franche-Comté : Famille qui tire son origine du Comté de Bourgogne, où est située la Seigneurie de *Pelapuffins*.

I. LOUIS, SEIGNEUR DE PELAPUSSINS, DAMOISEAU, vivoit en 1350. Dans son testament du 6 Mai 1380, sont nommés GUY, ou GUYOT, son fils, & JEANNE, sa fille.

II. GUY, ou GUYOT DE PELAPUSSINS, époufa, 1<sup>o</sup> le 21 Janvier 1380, *Jeanne de Tramelay*, fille de *Renaud*, Seigneur de Préfilly & de Beaufort, en Comté, & de *Guigonne de Montluel* ; & 2<sup>o</sup> en 1410, *Agnès de Vaugrigneuse*, fille de *Détriofus*, Seigneur de *Vaugrigneuse*, & de *Marguerite de Luyrieux*. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, mort sans alliance ;
2. JACQUES, mort jeune ;
3. GUYE, morte sans avoir été mariée.

Et du second lit vinrent :

4. LANCELOT, qui fuit ;
5. ANTOINE, Chevalier ;

6. Et ANTOINETTE, qui époufa *André*, Seigneur de la *Vernée*.

III. LANCELOT DE PELAPUSSINS, DAMOISEAU, époufa, en 1464, *Louise du Molard*, fille de *Guillaume*, Seigneur du *Molard*, dont il eut

IV. GUILLAUME DE PELAPUSSINS, ECUYER, qui testa le 14 Août 1532. Il avoit époufé, le 22 Février 1513, *Léonarde de Dortans*, Dame de Champagne, en Comté, fille de *Louis*, & de *Jeanne de la Touvière*. Il laissa pour enfants :

1. HILAIRE, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Religieux à l'Abbaye de Baume-les-Messieurs, en Comté ;
3. Et FRANÇOISE, qui époufa, le 9 Octobre 1551, *Claude de la Beyvière*, Seigneur du dit lieu, dont des enfants. Voy. BEYVIÈRE (LA).

V. HILAIRE DE PELAPUSSINS, SEIGNEUR DE Champagne, s'allia avec *Marguerite de la Teyssonnière*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Feillens*. Elle testa le 26 Juillet 1586, & laissa :

CLAUDE, qui fuit ;

Et CLAUDINE, dont l'alliance est ignorée.

VI. CLAUDE DE PELAPUSSINS, SEIGNEUR DE Champagne, vivoit en 1603, avec *Guillemette de Grandchamp*, son époufe, fille de *Jean*, dont il eut :

BENOÎT, qui fuit ;

Et JEANNE-PHILIBERTE & LOUISE.

VII. BENOÎT DE PELAPUSSINS, SEIGNEUR DE Montrachier, rendit de notables services à la Province de Bresse, depuis l'ouverture de la guerre avec les Comtois. Il époufa, le 8 Mai 1618, *Jeanne de la Teyssonnière*, fille d'*Antoine*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite de Seyturier*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE-PIERRE, Capitaine au Régiment d'Uxelles ;
2. CLAUDE, Capitaine au Régiment de Tavanès ;
3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'un de ses frères ;
4. Et NICOLE.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes sont : *de gueules, à la fleur de lis d'or.*

PELET, en Artois : Famille maintenue dans la noblesse en 1666, par M. Colbert, Intendant d'Amiens, de Soissons, d'Artois,

&c., & qui a formé deux branches : de la seconde est

ANTOINE-JOSEPH-IGNACE PELET, Ecuyer, né le 27 Mai 1703, marié, par contrat du 10 Septembre 1739, avec *Marie-Josèphe-Alexandrine Mariffal*, fille d'*Antoine-Josèph*, Avocat au Conseil d'Artois, & de *Thérèse-Josèphe Parisis*. Il en eut :

1. ANTOINE-JOSEPH-CORNEILLE, Ecuyer, né le 24 Octobre 1747 ;
2. CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE, né le 20 Janvier 1749 ;
3. PIERRE-JOSEPH-AMBROISE, né le 17 Avril 1750, & mort le 1<sup>er</sup> Août suivant ;
4. IGNACE-GUILAIN-JOSEPH, né le 13 Mars 1753 ;
5. THÉODORE - MAXIMILIEN - JOSEPH, né le 2 Juin 1754 ;
6. AMBROISE-XAVIER-JOSEPH, né le 30 Juillet 1755 ;
7. MARIE-LOUISE-JOSÈPHE, née le 8 Septembre 1744 ;
8. Et ANTOINETTE-JOSÈPHE-ALEXANDRINE, née le 5 Mars 1746.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, & une bordure engrêlée du même. Cimier : une lance avec un croissant d'or au bout. Supports : deux lions. (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. V, part. II.)*

PELET. Voy. \* NARBONNE.

PELICOT, ou PELLICOT, Famille de Grasse, en Provence, qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 poires d'or, tigées & feuillées du même.*

PELLISSIER DE CHANTEREINE, Famille de la même Province, & dont les armes sont : *de gueules, au pélican d'argent, avec sa piété, dans son aire.*

PÉLISSIER DE FÉLIGONDE : *d'azur, au pélican ou héron d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermine de sable.*

PELLARD, ancienne Noblesse du Poitou.

Dans les différentes Ordonnances de maintenue de plusieurs branches connues, qui subsistoient lors des recherches, elle ne remonte qu'à OUDIN DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny, du Monceau & de Lolinville, qui vivoit en 1400. Il ne reste aujourd'hui de la branche aînée que

HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, Chevalier,

Seigneur de Montigny & de l'Epiardièrre, qui épousa *Louise-Céleste le Bœuf*, dont il eut :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Montigny, l'Epiardièrre, le Bois-Lambert, &c., né à Touvois, Evêché de Nantes, en Bretagne, le 15 Avril 1756 ;
2. JULIE-THÉRÈSE, née le 14 Décembre 1754 ;
3. LOUISE-FRANÇOISE, née le 20 Avril 1757 ;
4. Et ROSE-ELISABETH, née le 7 Avril 1758.

Ces enfants demeurent à l'Epiardièrre, près de Machecoul, en Bretagne.

Cette branche a été maintenue dans son ancienne noblesse, le 10 Décembre 1667, par Ordonnance de M. de Barentin, Intendant & Commissaire du Roi à cet effet en Poitou ; par une autre Ordonnance du 9 Juillet 1699, rendue par M. de Maupeou, Intendant de la Généralité de Poitiers, & par une troisième Ordonnance du 19 Mars 1715, rendue par M. de Richebourg, Intendant de la même Généralité de Poitiers : ces Ordonnances ont été rapportées dans les preuves faites par HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, pour sa réception de Page du Roi.

Il y a encore deux autres branches de cette Famille : de la première étoit BERNARD DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray, Baron de Loury, vivant en l'Élection de Pithiviers, qui fut maintenu dans sa noblesse ancienne, par ordonnance du 4 Juillet 1668, de M. de Machault, Intendant d'Orléans, reconnaissant pour cousins germains BERNARD DE PELLARD, alors Lieutenant de Roi à Mouzou, depuis transféré à Metz, & PIERRE DE PELLARD, Lieutenant de Roi à Sedan. Il avoit épousé, le 6 Février 1659, *Marie de Laigle Houx*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goinville, &c., & de *Marie de Gratte-Mesnil*. Ils eurent pour fils,

CHARLES-JOSEPH DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray, qui mourut en 1707. Il avoit épousé *Marie-Barthélemie Thuillières*, Dame de Bonnée, morte à Orléans. De ce mariage vinrent :

1. L'abbé PELLARD DE MONTIGNY, Chanoine à Orléans ;
  2. Le Chevalier DE PELLARD, retiré du service ;
- Et deux filles.

Et de la troisième branche, qui subsiste à Bernay, en Normandie, étoit CLAUDE-PIERRE DE PELLARD, Sieur du Portail, qui fut

maintenu dans son ancienne noblesse, par ordonnance des Commissaires Généraux du Conseil, du 14 Février 1700, & dans laquelle est détaillée la filiation, prouvée par les partages, garde-noble & autres actes concernant les biens d'ODIN DE PELLARD, tige des différentes branches de cette Famille : toutes pièces qui nous ont été communiquées ainsi que les maintenues de noblesse. CLAUDE-PIERRE eut pour fils,

CHARLES-PIERRE DE PELLARD, qui mourut en 1742. Il avoit épousé *Anne-Thérèse Arvillon du Sofay*, dont il eut

GASPARD-CHARLES DE PELLARD.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules. L'Écu surmonté d'un casque de Comte. Cimier: une aigle naissante éployée. Supports : deux aigles.*

PELLAS DE MAILLANE, en Provence. JEAN-JOSEPH DE PELLAS, Ecuyer, Seigneur de Maillane & des Milles, en Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de la Cour de Latran & du Palais Apostolique, Général & Provincial des Monnaies en Languedoc, fut marié, par contrat du 29 Mars 1712, avec *Rose de Bonnieux*, dont il n'a point eu d'enfants. Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

Les armes : *de gueules, au lion d'or, couronné d'argent, foulant aux pieds 3 croissants du même; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

‡ PELLEGARS DE MALORTIE. Famille noble de Normandie, dont on ne peut affirmer l'origine : ses titres avec les chartes ayant été brûlés par les Anglais qui désolèrent cette Province; on croit cependant qu'elle est sortie d'Italie. Il paroît que le nom de MALORTIE, qu'elle a joint au sien, lui vient d'une alliance faite par ROBERT DE PELLEGARS avec une Demoiselle de *Malortie*, ce qui fait que, dans la plupart des actes, ceux de cette Famille sont nommés PELLEGARS, dit MALORTIE. Elle est divisée en deux branches : la première fait sa résidence sur la Terre de la Rivière, Election de Pont-Audemer, en Roumois; la seconde, sur la Terre du Mirouët, Election de Pont-l'Évêque. Le premier, dont on ait connaissance, est

I. NICOLAS DE PELLEGARS, Seigneur de Corneville, qui fut fait prisonnier par les An-

glais, & envoyé en Angleterre; ayant payé sa rançon, il fut renvoyé chez lui, & peu de temps après son retour, il eut le malheur de voir sa maison brûlée par les Anglais en 1447 & 1448, avec tous ses titres, chartes, écritures & les meubles qui s'y trouvèrent. Il épousa *Jacqueline de Bardouil*, & en eut :

1. ROBERT, qui fut;
2. Et CHARLES.

Ces deux frères, voyant la plus grande partie de leurs effets perdus dans l'incendie & par le pillage des Anglais, eurent recours à leurs parents & amis qui les firent entrer au service, où ils se concilièrent l'estime & la bienveillance de S. M. & des Princes, tant par leur conduite que par leur bravoure, qu'ils signalèrent aux batailles de Verneuil, du Perche, Monthéry, Perpignan, à Paris contre les Bretons & les Bourguignons, & dans plusieurs autres occasions : CHARLES fut tué à la bataille de Perpignan.

II. ROBERT DE PELLEGARS, Chevalier, fut, en récompense de ses services & de sa valeur, fait Chambellan du Roi CHARLES VII, qui écrivit à l'Évêque de Lisieux pour lui faire épouser *N.... de Malortie*, Demoiselle de la Motte, fille de *Cardot de Malortie*, qui étoit un Seigneur très-distingué; & par considération pour ledit *Cardot*, son beau-père, il en prit le nom & les armes. Il fut continué dans sa qualité de Chambellan sous Louis XI, qui le fit Chevalier, Comte de Conches, de Breteuil, Baron de la Tour-du-Pin, en Dauphiné, & Seigneur de Guirrier; il obtint encore plusieurs Terres titrées : c'est ce qui est prouvé par des Lettres Patentes, écrites en latin, signées & scellées de cire rouge, en date du 28 Octobre 1463. Il épousa 2<sup>o</sup> une Dame du Dauphiné, nommée *de Vernay*: on n'a pas connaissance qu'il en ait eu des enfants. Il mourut le 25 Mai 1472, & fut inhumé dans le Chœur de l'Abbaye de Conches, où l'on voit sur son épitaphe qu'il est qualifié *Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi, Comte de la Barrantine, en Viennois, de Conches & de Breteuil, Baron de la Tour-du-Pin & Seigneur de Guirrier*. De son premier mariage il eut

III. RICHARD DE PELLEGARS, dit MALORTIE, Seigneur de la Rivière, au Baillage de Pont-Audemer, qui fut d'abord élevé à la Cour du Roi, ensuite nommé son Ecuyer d'Ecurie, en considération de ses services & de ceux de

les ancêtres, par brevet donné au Pleffis-du-Parc, le 22 Mai 1472, signé *J. Damerfin*, & cellé d'un cachet de cire rouge. De son mariage, avec *Jeanne de Vallée*, vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, qui servit longtemps & mourut sans alliance;
3. & 4. JEAN & RICHARD, morts sans enfants.

IV. GUILLAUME DE PELLEGARS, élevé dans la Maison de BOURBON, se trouva à plusieurs batailles, entr'autres à la prise d'Arras, où il se distingua. Lui & ses trois autres frères obtinrent du Pape LÉON X, la 8<sup>e</sup> année de son Pontificat, une Bulle, le 22 Juillet 1521, qui leur accôrdoit & à toute leur postérité, pour eux, leurs femmes & à celles de leurs descendants, des indulgences très-étendues & d'autres prérogatives, en reconnaissance des services qu'ils avoient rendus au Saint-Siège, tant par les armes que pour leurs charités & libéralités. Ces quatre frères, persuadés de l'incompatibilité des biens spirituels avec les temporels, pour acquérir les premiers, se défirent des derniers en faveur de la Basilique de Rome. Le Saint-Père, aussi piqué de générosité, leur ouvrit sans mesure les trésors célestes. On assure qu'ils y puisèrent abondamment l'esprit de désintéressement qui se perpétuera jusqu'à la fin de leur race. Ledit GUILLAUME DE PELLEGARS épousa, le 10 Octobre 1484, *Marthe du Bois*, & en eut

V. JEAN DE PELLEGARS, qui fut élevé dans la Maison du Seigneur de la Trémoille, Gouverneur de Bourgogne. Il servit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, & fut fait prisonnier à la bataille donnée devant Paris, où le Seigneur de la Trémoille fut tué. De son mariage contracté, le 30 Septembre 1530, avec *Georgette d'Angerville*, naquit

VI. GUILLAUME DE PELLEGARS, II<sup>e</sup> du nom, homme d'armes des Ordonnances du Roi, qui épousa, le 11 Février 1556, *Marguerite de Franqueville*, dont vinrent :

1. EUSTACHE, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, lequel obtint, en 1637, une décharge de la contribution de l'arrière-ban, à cause des services qu'il avoit rendus en Lorraine. De N.... de Longueval, son épouse, il eut

CHARLES & ALEXANDRE, qui servirent dans les Gardes du Roi, sous les ordres du Maréchal de Montesquiou, & ne laissèrent point d'enfants.

VII. EUSTACHE DE PELLEGARS servit quelque temps, & épousa, en 1585, *Marthe des Hayes*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, mort sans alliance;
2. LOUIS, qui suit;
3. Et autre JEAN, aussi décédé sans enfants.

VIII. LOUIS DE PELLEGARS servit longtemps avec ses deux frères, & épousa, le 15 Mai 1628, *Marie de Naguet*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ETIENNE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. & 4. AMBROISE & HENRI, morts sans enfants. (Ces quatre frères servirent en qualité d'Officiers, tant dans la Cavalerie que dans l'Infanterie.)

IX. FRANÇOIS DE PELLEGARS, Officier de Cavalerie, obtint, avec ses frères, une maintenance de Noblesse, le 27 Octobre 1661, qui les reconnut d'*ancienne race*, & elle fut confirmée en 1668, par M. Barrin de la Galiffonnière. Il avoit épousé, le 8 Juin 1653, *Anne du Pin*, & en eut

X. HENRI DE PELLEGARS, qui, après avoir servi, se maria, le 21 Janvier 1689, avec *Anne Fossard*, dont vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. ANTOINE, lequel servit 16 ans en qualité d'Officier dans le Régiment de Colonel-Général, Cavalerie, & décéda sans enfants;
3. PAUL, Prêtre & Curé de Saint-Léger-du-Gennetey, en Roumois, mort;
4. JACQUES, décédé sans alliance;
5. Et HENRI, marié deux fois & sans enfants; vivant en 1777.

XI. CHARLES DE PELLEGARS épousa, le 26 Décembre 1717, *Madeleine Boisselle*, de laquelle est issu

XII. PAUL-HENRI DE PELLEGARS, Chevalier, Seigneur de la Rivière, dans le Bailliage de Pont-Audemer, qui a servi longtemps dans le Régiment de Touraine, Infanterie, tant en qualité de Lieutenant, que de Capitaine. Il est entré au service en 1742, s'est trouvé aux batailles de Dettingen, Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, & à tous les sièges qui furent faits dans les campagnes de Flandre, sous les ordres du Maréchal de Saxe; fut aussi de l'affaut de Berg-op-Zoom; continua son service, & obtint, le 3 Octobre 1758, une commission de Lieutenant de M.M. les Maréchaux de France, au Bailliage de Pont-Audemer. Il a épousé, le 21 Novembre

1754, *Barbe-Marie-Madeleine de la Rocque de Buzenval*, dont vint

XIII. LOUIS-PAUL DE PELLEGARS, Ecuyer, né le 5 Septembre 1755, reçu Page de S. A. S. le Prince de Condé, au mois de Janvier 1768, actuellement Officier au Régiment de Bourbon, Infanterie.

#### SECONDE BRANCHE.

IX. ETIENNE DE PELLEGARS (second fils de LOUIS, & de *Marie de Naguet*), servit en qualité d'Officier, tant dans la Cavalerie que dans l'Infanterie, & épousa, le 12 Septembre 1652, *Marie-Esther Apparoc*, avec laquelle il vint s'établir en la Terre du Mirouët, Election de Pont-l'Evêque, Terre qu'elle lui apporta en dot. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et ETIENNE, Capitaine dans le Régiment d'Angoumois, tué au Service.

X. FRANÇOIS DE PELLEGARS, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, après avoir servi longtemps comme son frère, épousa, le 9 Novembre 1694, *Catherine de Lannoy de Boislouvét*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ETIENNE, rapporté après son aîné ;
3. Et ALEXANDRE, Chevalier de Saint-Louis & Commandant de Bataillon, qui fut tué par le tonnerre, sans avoir été marié.

XI. FRANÇOIS DE PELLEGARS, II<sup>e</sup> du nom, a servi longtemps dans le Régiment de Louvigny, en qualité d'Officier, & a épousé, le 4 Février 1731, *Jeanne de Brevedent*, dont il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine dans les Troupes du Roi, aux Indes Orientales, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. LÉON-JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
3. Et THOMAS, Capitaine d'Infanterie, mort sans alliance.

XII. LÉON-JEAN-BAPTISTE DE PELLEGARS a servi dans la Cavalerie & sert en qualité d'Officier dans l'Infanterie. Il a épousé, en Janvier 1762, *Angélique-Elisabeth de Mire du Langdoet*, dont vinrent :

FRANÇOIS, PASCAL & DOMINIQUE, encore jeunes.

XI. ETIENNE DE PELLEGARS (second fils de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Catherine de Lannoy de Boislouvét*), a épousé, le 4 Mars 1726, *Catherine de Loifnel*, de laquelle font issus :

1. JEAN-ETIENNE, mort Prêtre & Curé de la Paroisse de Sainte-Opportune ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Prêtre, aussi décédé ;
3. JEAN-JACQUES, qui fuit ;
4. Et ETIENNE-DOMINIQUE, rapporté après son aîné.

XII. JEAN-JACQUES DE PELLEGARS a obtenu, avec JEAN-ETIENNE, son aîné, le 3 Novembre 1766, une Lettre du Roi, par laquelle S. M. ordonna au Conseil supérieur de la Martinique d'enregistrer les titres de sa Noblesse, & de le faire jouir de tous les privilèges accordés à celle-ci. Il a épousé, à la Martinique, N... *Havre*, dont il n'a point eu de descendants mâles.

XII. ETIENNE-DOMINIQUE DE PELLEGARS (frère puîné du précédent) sert depuis le mois de Mars 1757, tant en qualité de Lieutenant que de Capitaine dans l'Infanterie. Il a épousé, le 3 Octobre 1769, *Jeanne-Marie-Madeleine-Charles de Brevedent de Saint-Nicol*, dont il a eu :

JOSEPH-ETIENNE-DOMINIQUE & CHARLES-JEAN-BAPTISTE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 merlettes de sable ; & aux 2 & 3 d'azur ; à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 dards d'argent, la pointe en bas.*

PELLEGRUE. Voy. PELAGRUE.

\*PELLENBERG, Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 2 Juin 1655, en faveur de *Jean de Wiffekercke*.

PELLEPORC DE GOURDAS. Voy. LA-FITE (DE).

PELLERIN DE GAUVILLE (LE), en Normandie. MARC-ANTOINE-FRANÇOIS LE PELLERIN, Chevalier, Marquis de Gauville (à quatre lieues de Laigle) & de la Chartre, Lieutenant Général, Commandant le second Bataillon des Gardes Françaises, Gouverneur de Neuf-Brisach le 29 Octobre 1761, né le 15 Septembre 1703, s'est marié, par contrat du 30 Octobre 1740, à *Madeleine le Gendre*, nièce de feu Madame *Crozat*, & aïeule des Duchesses de *Choiseul* & Maréchale de *Broglié*, Princesse du Saint-Empire. Il en a eu :

1. MARC-ANTOINE, né le 22 Août 1741, Colonel du Régiment de Cambrésis en 1762 ;
2. Et MARGUERITE, née le 13 Juin 1743.

PELLETIER (LE), Famille de Norman-

die, de laquelle étoit ANTOINETTE-ELISABETH LE PELLETIER DE LONGUEMARE, née le 14 Février 1675, aux Andelys, qui fut reçue à Saint-Cyr en Septembre 1686, après avoir prouvé que ROBERT LE PELLETIER, Seigneur de la Bonne-Mare, & *Gillette Michel*, sa femme, qui vivoient en 1470, étoient les cinquièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 coquilles de sable.*

PELLETIER (LE), Ecuier, Sieur de la Fosse, même Province, Election de Vire; Famille dont les armes sont : *d'azur, à 3 losanges d'argent; au chef du même, chargé de 3 roses de gueules.*

PELLETIER, ou PELETIER (LE), Famille originaire du Mans, illustre dans la Magistrature, & qui a pour auteur PIERRE LE PELLETIER, vivant en 1508, avec *Jeanne le Royer*, son épouse.

La branche aînée a fini dans AUGUSTINE-HÉLÈNE LE PELLETIER, qui s'est mariée à *Pierre Godart*, Marquis de Belbeuf, qui mourut le 1<sup>er</sup> Juin 1742, & elle le 21 Août 1746. De la seconde branche est sorti, au III<sup>e</sup> degré,

III. JEAN LE PELLETIER, Avocat au Parlement, où il parut avec une très-grande distinction, mourut le 22 Novembre 1588. Il avoit épousé, le 6 Février 1583, *Madeleine Chauvelin*, dont il eut pour fils unique,

IV. LOUIS LE PELLETIER, qui fut d'abord Commis de Charles de Beauclerc, Seigneur d'Achères, qui fut nommé Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre le 5 Février 1624; fut fait, dès le 31 Décembre de ladite année, Conseiller d'Etat, & prêta serment, en cette qualité, le 1<sup>er</sup> Juin 1625; dans la fuite, il fut encore Secrétaire du Roi, Président des Trésoriers de France en la Généralité de Grenoble, & mourut, dans la première de ces deux charges, en 1651. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 1626, *Marie-Louise Leschaffier*, fille de *Jean*, Conseiller au Châtelet de Paris, & de *Marie Pithou*, fille du célèbre & savant *Pierre Pithou*. Il resta de ce mariage :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. JÉRÔME, qui fut reçu Conseiller au Parlement le 7 Juin 1656, & mourut le 17 Octobre 1696, Conseiller d'Etat ordinaire & Conseiller d'honneur au même Parlement;

3. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs *des Forts*, &c., rapportée ci-après;

4. Et LOUISE, d'abord Religieuse Bénédictine au Couvent de la Ville-l'Evêque à Paris, ensuite Abbessé de N.-D. de Troyes, en Champagne, morte le 16 Mars 1699, dans le Couvent où elle avoit fait profession, ayant remis son Abbaye.

V. CLAUDE LE PELLETIER, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, Montmeillant, Mortefontaine, &c., né le 28 Juin 1631, Conseiller au Parlement de Paris en 1652, y fut encore, dans la fuite, Conseiller d'honneur. Un goût décidé qu'il avoit pour les Belles-Lettres, lui procura dès-lors l'honneur d'être connu de GASTON, Duc d'ORLÉANS, Oncle du Roi, qui, en mourant, le chargea de la tutelle de trois jeunes Princesses, qu'il laissoit de sa seconde femme; fait Président aux Enquêtes en 1662, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris en 1668 (a), Conseiller d'Etat en 1673, Contrôleur Général des Finances & Ministre d'Etat en Septembre 1683, après la mort de M. Colbert, jusqu'en Septembre 1689, Président à Mortier au Parlement de Paris le 24 Mai 1686, & Surintendant des Postes en 1691: il se démit de tous ces emplois en 1697, pour vivre dans la retraite, & conserva le titre de Président honoraire, ainsi que celui de Ministre d'Etat jusqu'à sa mort arrivée le 10 Août 1711, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épousé, en 1656, *Marguerite Fleuriau*, veuve de *Jean de Fourcy*, Conseiller au Grand Conseil, & fille de *Charles Fleuriau*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Lambert*, sa première femme. Elle mourut le 4 Octobre 1671, âgée de 33 ans, laissant :

1. MICHEL; né le 14 Août 1661, sacré Evêque d'Angers en Novembre 1692, Evêque d'Orléans en Février 1706, mort le 9 Août de la même année;
2. LOUIS, qui fuit;
3. CLAUDE, mort, sans alliance, en 1685;
4. CHARLES-MAURICE, né le 23 Août 1665, Abbé Commendataire de Saint-Aubin d'Angers, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, mort le 7 Septembre 1731;
5. FRANÇOISE, née le 15 Mars 1660, mariée,

(a) C'est sous sa Prévôté, qui dura jusqu'en 1676, que fut construit le Quai, appelé de son nom *Quai le Pelletier*.

le 31 Janvier 1677, à *Jean-Pierre d'Argouges*, Seigneur de la Chapelle & de Fleury, Conseiller au Parlement de Paris, ensuite Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat. Elle est morte le 4 Janvier 1745, ayant eu postérité. Voyez ARGOUGES (D) ;

6. MARIE-MADELEINE, qui s'est mariée, le 3 Avril 1684, à *Etienne d'Aligre*, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Président à Mortier au même Parlement. Elle est morte le 19 Septembre 1702, ayant eu des enfants. Voy. ALIGRE ;
7. & 8. Deux filles, Religieuses à la Ville-l'Evêque, dont une Abbesse de N. - D. de Troyes en 1688 ;
9. & 10. Et deux autres filles, Religieuses aux Hautes-Bruyères, dont une Abbesse, en 1724, du Parc-aux-Dames, en Valois.

VI. LOUIS LE PELLETIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villeneuve-le-Roi & de Montmeillant, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1684, puis Conseiller au Parlement de Paris, Président à Mortier, en survivance, le 28 Novembre 1689, en exercice en 1697 ; Premier Président en Avril 1707, dont il se démit en Janvier 1712 & mourut le 31 Janvier 1730. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 29 Janvier 1688, *Geneviève-Josèphe du Cosquer*, fille unique de *Josèphe du Cosquer*, Seigneur de Rosambo & autres Terres, en Bretagne ; morte le 10 Septembre 1693 ; & 2<sup>o</sup> le 27 Décembre 1694, *Charlotte-Henriette le Mairat de Verville*, fille unique de *Jean-Jacques le Mairat*, Seigneur de Verville, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marie Sallé*. Du premier lit vint

1. LOUIS, qui suit ;

Et du second lit il eut :

2. JACQUES-LOUIS, Marquis de Montmeillant, Mortefontaine, &c., né le 25 Juillet 1700, Conseiller au Parlement de Paris le 29 Août 1719 ; Président des Requêtes du Palais en 1726 ; Président de la seconde Chambre des Enquêtes le 7 Janvier 1727, qui se démit en Avril 1738 ; a été fait Conseiller d'honneur en 1741, & est mort le 9 Juillet 1770. Il avoit épousé, le 11 Avril 1726, *Marie-Louise Feydeau*, fille d'*Henri-Charles*, Président des Enquêtes, & de *Marie-Louise Croiset*. Il en a eu

LOUIS LE PELLETIER DE MORTEFONTAINE, né le 6 Avril 1730, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Septembre 1749, Maître des Requêtes en 1754, Intendant de la Rochelle en Juillet 1764,

puis de Soissons en 1765. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 7 Septembre 1754, *Catherine-Charlotte du Cluzel de la Chabrierie*, morte le 9 Décembre 1756, fille de *Léonard du Cluzel*, Fermier Général, & de *Thérèse Touzard* ; & 2<sup>o</sup> le 20 Septembre 1768, N.... de la *Cropte de Bourzac*, fille de *François-Isaac*, Seigneur de Belleville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Conti. Du premier lit est issue

LOUISE-CHARLOTTE-LÉONARDE, née le 7 Mai 1756.

3. CHARLES-ETIENNE LE PELLETIER DE BEAUPRÉ, Marquis de Fruncé, &c., né le 27 Juillet 1702, Conseiller au Parlement le 28 Janvier 1722, Maître des Requêtes le 11 Septembre suivant, Intendant de Châlons en 1730, Conseiller d'Etat en Janvier 1749 & Premier Président du Grand-Conseil en 1753, pendant 4 ans. Il a épousé, le 26 Février 1729, *Marie-Suzanne de Cotte*, fille de *Jules-Robert*, Intendant & Contrôleur Général des Bâtiments & Jardins du Roi à Paris, Directeur de la Monnaie des Médailles, & de *Suzanne de Lannay*. Leurs enfants furent :

1. Un garçon, mort à six ans ;
2. Une fille, morte Religieuse ;
3. Et LOUISE-SUSANNE, née le 7 Décembre 1737, morte le 20 Février 1762, laissant des enfants de son mariage contracté, le 10 Février 1755, avec MICHEL-ETIENNE LE PELLETIER, Baron de Saint-Fargeau, &c., rapporté ci-après.

4. Et LOUISE-FRANÇOISE, qui s'est mariée, en Décembre 1726, à *Gabriel-Jacques de Salignac*, Marquis de Fénélon, Chevalier des Ordres, Conseiller d'Etat d'Epée, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Quefnoy, Ambassadeur en Hollande, dont des enfants. Voy. SALIGNAC DE FÉNÉLON.

VII. LOUIS LE PELLETIER, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, d'Ablon, près de Paris, de Rosambo, Barac'h, &c., né le 11 Octobre 1690, fut d'abord Avocat du Roi au Châtelet, ensuite Conseiller au Parlement en 1709, Président à Mortier le 17 Février 1712, Premier Président le 20 Mai 1736, se démit en Septembre 1743, & est mort le 20 Janvier 1770. De *Thérèse Hennequin d'Ecquevilly* (a), morte le 25 Février

(a) La Famille *Hennequin*, est presque l'unique des Familles honorées de la Magistrature



1746, âgée de 58 ans, & qu'il avoit épousée le 28 Janvier 1717 (fille d'*André Hennequin*, & de *Madeleine-Thérèse-Euphrasie de Marillac*), il a laissé :

LOUIS, qui suit ;

Et FRANÇOISE-THÉRÈSE-MARTINE, qui s'est mariée, le 13 Juin 1741, à *Joseph-Maurice-Annibal de Monmorency-Luxembourg*, Comte de Luxe, &c. Elle est morte le 15 Décembre 1750, âgée de 30 ans, ayant eu postérité. Voy. MONTMORENCY.

VIII. LOUIS LE PELLETIER, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rosambo, Baron de Pouffey, &c., né le 27 Octobre 1717, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1735, Président à Mortier le 26 Juillet 1736, mourut le 9 Août 1760. Il avoit épousé, le 13 Mars 1738, *Marie-Claire-Aimée de Mesgrigny*, fille de *Charles*, Comte d'Aunay, Grand Bailli d'Épée de Troyes, Lieutenant Général & Commandant de Dunkerque, & de *Marie-Cécile Raguier de Pouffey*. Elle est morte, le 10 Juillet 1761, âgée de 43 ans, laissant :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES-LOUIS-DAVID, Chevalier de Malte, né le 27 Octobre 1750 ;
3. MARIE-LOUISE-MARTINE, née le 20 Août 1748 ;
4. Et LOUISE-MARIE, née le 25 Février 1753, morte le 27 Février 1758.

IX. LOUIS LE PELLETIER, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rosambo, &c., né le 2 Septembre 1747, Conseiller au Parlement le 31 Août 1765, Président à Mortier le 12 Novembre suivant, a épousé, le 30 Mai 1769, *Marguerite de Lamoignon*, née le 6 Février 1756, fille de *Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes*, ci-devant Premier Président de la Cour des Aides, & depuis la fin de 1775, Ministre & Secrétaire d'État, & de *Françoise-Thérèse Grimod de la Reynière*.

#### BRANCHE

des Seigneurs des FORTS & de SAINT-FARGEAU.

V. MICHEL LE PELLETIER, Seigneur de Souzy (quatrième fils de LOUIS, & de *Marie-Louise Leschaffier*), né le 12 Juillet 1640,

dans les premiers temps de l'institution du Parlement de Paris: on y trouve son nom, dit M. l'Abbé d'Éstrées, dès le règne de PHILIPPE DE VALOIS, & elle s'y est toujours soutenue avec une grande réputation de probité. Voy. HENNEQUIN.

Tome XV.

eut le même goût que son frère aîné pour les Lettres, & ne s'acquies pas moins de considération que lui dans les Confeils de S. M., fut Avocat du Roi au Châtelet en 1661, Conseiller au Parlement le 23 Août 1666, Intendant de Franche-Comté en Février 1668, de Lille au mois de Juin suivant, Conseiller d'État en 1683, Intendant des Finances en Janvier 1684, Directeur Général des Fortifications du Royaume en Août 1691, Conseiller au Conseil Royal des Finances en Octobre 1702, Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres la même année ; membre du Conseil de Régence & du Conseil particulier des Finances en Novembre 1715, & il y demeura jusqu'à la suppression des Confeils en Octobre 1718 ; mourut Doyen du Conseil d'État, le 10 Novembre 1725. Il avoit épousé, en Août 1669, *Marie-Madeleine Guérin*, morte le 21 Septembre 1691, & inhumée à Saint-Paul, fille d'*Etienne Guérin*, Seigneur des Forts, Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller d'État, & de *Marie Bruneau*. Leurs enfants furent :

MICHEL-ROBERT, qui suit ;

Et MARIE-CLAUDE, morte le 13 Mai 1711, laissant des enfants de son mariage contracté, le 26 Février 1688, avec *Jacques-Etienne Turgot*, Seigneur de Soufmont, Avocat Général des Requêtes de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes, &c. Voy. TURGOT.

VI. MICHEL-ROBERT LE PELLETIER, Seigneur des Forts & de Saint-Fargeau, né le 24 Avril 1675, Conseiller au Parlement de Metz le 29 Avril 1695, au Parlement de Paris le 3 Février 1696, Maître des Requêtes le 27 Février 1698, Intendant des Finances, en survivance, le 20 Décembre 1700, titulaire en Juin 1701, Conseiller d'État en Juin 1714, du Conseil des Finances en Novembre 1715, du Conseil de la Régence en Janvier 1719, Commissaire des Finances le 7 Juin 1720, Contrôleur Général le 14 Juin 1726, Ministre d'État le 30 Décembre 1729, dont il se démit le 19 Mars 1730, Gouverneur & Grand Bailli de Gien, en Orléanais, en Février 1729, & mourut le 11 Juillet 1740 (a).

(a) Il avoit mis dans sa Famille la Terre de *Ménil-Montant*, près de Paris, avec l'ancien Comté de *Saint-Fargeau*, dans l'Orléanais, qui fut érigé en *Duché-Pairie*, pour la Maison de BOURBON-MONTPENSIER, en Avril 1575, & donné, par Mademoiselle de *Montpensier*, en 1685, à

Il avoit épousé, le 14 Septembre 1706, *Marie-Madeleine de Lamignon*, morte le 8 Août 1744, âgée de 57 ans, fille de *Nicolas*, Comte de Launay-Courfon, &c., Conseiller d'Etat, & d'*Anne-Louise Bonnin du Chalucet*. Il en a eu

VII. LOUIS-MICHEL-ROBERT LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU, né en 1713, Avocat du Roi au Châtelet en 1732, Conseiller au Parlement de Paris le 1<sup>er</sup> Avril 1735, qui mourut le 4 Juillet 1739. Il avoit épousé, le 21 Février 1735, *Marie-Catherine*, fille d'*Etienne d'Aligre*, IV<sup>e</sup> du nom, Président à Mortier au Parlement, & de *Madeleine-Catherine de Boivin de Bonnetot*, sa troisième femme. De ce mariage font issus :

MICHEL-ETIENNE, qui suit ;

Et MALELEINE-CHARLOTTE, qui s'est mariée, le 25 Avril 1754, à *Thomas-Alexandre-Marc d'Alsace-Hénin-Liétard*, Prince de Chimay, &c., dont postérité. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD.

VIII. MICHEL-ETIENNE LE PELLETIER, Baron de Saint-Fargeau, &c., né le 10 Mars 1736, d'abord Avocat du Roi au Châtelet en 1754, puis Avocat Général au Parlement de Paris le 6 Septembre 1757 & Président à Mortier le 23 Août 1764, à épousé, 1<sup>o</sup> le 10 Février 1755, LOUISE-SUSANNE LE PELLETIER DE BEAUPRÉ, morte le 20 Février 1762, âgée de 28 ans, fille de CHARLES-ETIENNE, Seigneur de Beaupré, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, & de *Marie-Suzanne de Cotte* ; & 2<sup>o</sup> le 26 Décembre 1764, N.... *Randon*, fille d'*Elie Randon de Maffanne*, Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances. Il a eu des enfants de ces deux mariages, entr'autres, du premier lit,

IX. LOUIS-MICHEL LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU, Avocat du Roi au Châtelet le 12 Juin 1777 ; S. M. a rélévé la charge de Président à Mortier au Parlement, dont il a fait ses remerciements le 11 Janvier 1779.

Les armes : *d'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules ; sur la traverse 2 molettes d'épéron de sable, & en pointe, au-dessous du*

*Antoine Nompars de Caumont*, Comte, depuis Duc de Lauzun ; mais redevenu simple *Baronnie* comme forti de la ligne de ceux en faveur de qui la première érection en *Comté* avoit été faite en Février 1542.

*chevron, une rose de gueules, boutonée d'or.*

PELLETIER DE LA HOUSSAYE (LE), Famille originaire de Mantes, distinguée dans la Magistrature.

II. MARTIN LE PELLETIER (fils de CHARLES, & de *Marie Bouguier*), vint, sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle, s'établir à Paris, & fut Maître des Comptes. De son mariage avec *Marie de Fayet*, fille de *Nicolas*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Diane Sublet*, il eut

III. NICOLAS LE PELLETIER, Seigneur de la Houffaye, Maître des Comptes en 1630, qui se maria avec *Catherine Vialart*, fille de *Michel*, Président des Enquêtes, Ambassadeur en Suisse, & de *Charlotte de Ligny*. Leurs enfants furent :

JACQUES, qui suit ;

Et NICOLAS, rapporté après son aîné.

IV. JACQUES LE PELLETIER, Seigneur de la Houffaye, Conseiller au Parlement de Paris le 7 Janvier 1645, mourut sans enfants de son mariage avec *Marie Ardier*, fille de *Paul*, Seigneur de Beauregard, Président en la Chambre des Comptes, & de *Louise Ollier*.

IV. NICOLAS LE PELLETIER, II<sup>e</sup> du nom (frère puîné du précédent), Seigneur de la Houffaye, Conseiller au Parlement de Paris le 19 Février 1653, Maître des Requêtes le 19 Décembre 1660, mourut le 10 Janvier 1674. Il avoit épousé *Catherine le Picard*, morte le 2 Mars 1720, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Périgny, Maître des Requêtes, & de *Catherine Talon*. Leurs enfants furent :

1. FÉLIX, qui suit ;

2. CLAUDE-HENRI, rapporté après son aîné ;

3. Et CATHERINE, morte le 16 Mai 1703, qui avoit épousé, en Juin 1679, *Michel AmeLOT*, Marquis de Gournay, &c., Conseiller d'Etat & Ambassadeur en Espagne, dont des enfants. Voy. AMELOT.

V. FÉLIX LE PELLETIER, Seigneur de la Houffaye, Signy & Châteaupoilly, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 26 Février 1687, Maître des Requêtes en 1690, Intendant de Soissons en 1697, de Montauban en 1699, de Hainaut en 1702 & d'Alsace en 1706, Conseiller d'Etat en 1708, Chancelier & Garde des Sceaux du

Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, en Mars 1719, Contrôleur Général des Finances le 10 Décembre 1720, Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Esprit le 25 Mai 1721, donna sa démission de Contrôleur Général le 10 Avril 1722; mourut le 10 Septembre 1723, âgé de 60 ans, & fut inhumé aux Feuillants. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1687, *Marie-Madeleine du Bois de Gueudreville*, fille de *Sébastien du Bois*, Maître des Requêtes & Président au Grand Conseil, & de *Marie Thiersfaut*. Elle est morte, le 21 Août 1746, âgée de 81 ans, laissant :

FÉLIX-CLAUDE, qui fuit;  
Et FRANÇOISE-CATHERINE.

VI. FÉLIX - CLAUDE LE PELLETIER DE LA HOUSSAYE, Seigneur de Signy, né le 5 Janvier 1692, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Août 1715, Maître des Requêtes le 18 Mai 1719, Intendant des Finances en Mars 1722, Conseiller d'Etat en Mai 1741, mourut le 6 Décembre 1748, & fut inhumé aux Feuillants. Il avoit épousé, le 6 Novembre 1719, *Charlotte-Marie Lallemant de Léviguen*, fille de *Charles-Louis*, Receveur Général des Finances & Fermier Général, & de *Catherine-Charlotte Troisdames*. Leurs enfants furent :

1. CLAUDE-JACQUES-CHARLES, qui fuit;
2. MADELEINE-LOUISE-CHARLOTTE, mariée, le 3 Mai 1740, à *Paul-Esprit de la Bourdonnaye de Bloffac*, Maître des Requêtes; elle est morte en Avril 1764;
3. Et ANNE-LOUISE-CHARLOTTE-FÉLICE, qui s'est mariée, le 13 Décembre 1746, à *Cardin-François-Xavier le Bret*, Avocat Général au Grand Conseil, Premier Président du Parlement d'Aix en survivance, dont des enfants. Voy. BRET (LE).

VII. CLAUDE-JACQUES-CHARLES LE PELLETIER, Seigneur de la Houssaye & de Signy, né le 26 Janvier 1726, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Août 1745, est mort Maître des Requêtes en 1750.

V. CLAUDE-HENRI LE PELLETIER, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine aux Gardes (second fils de NICOLAS, II<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine le Picard*), épousa *Elisabeth-Michelle de Guiry*, morte le 27 Mars 1741, âgée de 70 ans, fille d'*André*, Marquis de *Guiry*, Seigneur du Perchay, & d'*Anne-Suzanne l'Amy*. De ce mariage il a eu :

1. NICOLAS-JOSSE LE PELLETIER DE LA HOUSSAYE, Abbé de Hambye en Décembre 1720, mort le 28 Avril 1740, âgé de 44 ans;
2. MICHEL, Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes, mort le 14 Mai 1737. Il avoit épousé, le 7 Février 1726, *Angélique du Gué*, fille de *François*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Françoise de Paris*;
3. PAUL-AUGUSTIN, mort à Paris le 18 Janvier 1722, âgé de 19 ans;
4. Et CLAIRE-ELISABETH, mariée, en 1720, à *Alexandre-Edme le Riche*, Seigneur de Chevaigné, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfants.

Les armes : *d'argent, au chêne arraché de sinople, accompagné de 3 roses de gueules, 2 aux côtés & 1 en pointe.*

PELLETIER DE MARTAINVILLE d'ESTOUTEVILLE (LE), Famille noble, établie à Rouen depuis plusieurs siècles, & qu'on croit originaire de Paris.

I. JACQUES LE PELLETIER, Seigneur de Martainville, Thiouville, Hue-le-Prévôt, du Quesnay, Eudemare, Estouteville, St.-Aubin, Salmonville, St.-Maclou-de-Folleville, la Pierre, Lorey, du Thil-Edouart, la Vacquerie, St.-Maurice, St.-Remy, Pierreval, Maudétour, du Vieux-Manoir, du Mont-Poignant, Faucon-les-Angles, &c., épousa, par contrat du 9 Août 1506, *Ifabeau Luillier*, fille d'*Eustache Luillier*, Seigneur de Saint-Mesmin, Prévôt des Marchands de Paris. Voy. Moréri au mot LUILLIER. Ils eurent :

JACQUES, qui fuit;

Et RICHARD, Seigneur de Martainville & autres lieux, marié à *Marguerite de Montmorency*, Dame d'Aumont; il est auteur de la branche des Seigneurs de Martainville, de laquelle nous n'avons nulle connaissance. Voy. Moréri, au mot MONTMORENCY.

II. JACQUES LE PELLETIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Estouteville, épousa *Aliénore Langlois de Motteville*, & eut pour fils,

III. RICHARD LE PELLETIER, qui fut fait prisonnier de guerre. Il obtint, en 1571, avec RICHARD, son oncle, Seigneur de Martainville, des Lettres Patentes du Roi, qui leur permirent de changer leur nom de LE PELLETIER en celui de MARTAINVILLE, sous lequel ils étoient plus connus. Il épousa *Madeleine de Marle*, fille de *Guillaume de Marle*, Seigneur du Tillay, dont, entr'autres enfants,

IV. CHARLES LE PELLETIER DE MARTAINVILLE, 1<sup>er</sup> du nom, qui fut fait prisonnier de guerre avec son père en 1595; fut reçu Ecuier de la Petite Ecurie en 1602, & épousa, en 1616, *Anne du Metz*. Il obtint, en 1655, des Lettres Patentes, en récompense de ses services, scellées *gratis*, par lesquelles le Roi érigea sa Terre en *Marquisat*, sous le nom d'*Eudemare*. De son mariage il eut

V. LOUIS LE PELLETIER DE MARTAINVILLE, Capitaine aux Gardes Françaises & Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, 1<sup>o</sup> en 1657, à *Adrienne de la Ferté*, veuve de *Robert Miron*, morte sans enfants; & 2<sup>o</sup> le 19 Avril 1664, à *Anne de Mailly*, fille de *Philippe*, Marquis d'Haucourt, &c., & de *Guislain de Biez*. Il en eut, entr'autres enfants,

VI. ANTOINE LE PELLETIER DE MARTAINVILLE, qui fut Lieutenant-Colonel au Régiment du Maine, & épousa, en 1695, *Marguerite Féry*, dont vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. ANTOINE-JOSEPH, Seigneur & Patron de Bierville & de Pierreval, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon, âgé de 70 ans en 1769;
3. Et MARGUERITE-ANGÉLIQUE, laquelle n'est point mariée.

VII. CHARLES LE PELLETIER DE MARTAINVILLE, 2<sup>e</sup> du nom, a servi dans la Maison du Roi, & a épousé, par contrat du 20 Janvier 1740, *Marie-Louise-Pétronille Brinon*, Dame d'Ourville, Meulers, Rosay, Vaudichon & autres lieux. De ce mariage est issu

VIII. CHARLES-JÉRÔME LE PELLETIER DE MARTAINVILLE, né le 25 Avril 1749, Marquis d'Eudemare, Baron, Haut Justicier d'Ourville, Patron des Paroisses d'Estouteville, du Vieux-Manoir, Saint-Aubin, Salmonville, Meulers, Rosay, &c., qui a servi en qualité de Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa première Compagnie, & est connu, ainsi que ses ancêtres, sous le nom de *Marquis d'Estouteville*. Il a épousé, le 1<sup>er</sup> Septembre 1767, *Marie-Louise-Charlotte de Bailleul*, fille de *Charles-Pierre*, Président à Mortier au Parlement de Normandie, & de N.... *Brinon*. De ce mariage il a eu un garçon & deux filles.

Ceux de ce nom ont leur sépulture dans une Chapelle de la Paroisse de Saint-Cande-les-Jeune à Rouen.

Les armes: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de 3 besants d'or*. Supports: *deux sauvages*. Devise: *ADVERSIS MOVERI NEFAS*.

PELLEVÉ, ancienne Maison de la Province de Normandie, qui a donné un Cardinal, Archevêque-Duc de Reims, dans NICOLAS DE PELLEVÉ, qui prit le parti de la Ligue contre HENRI IV, & mourut en Mars 1594, âgé de 77 ans. Il étoit oncle d'ANNE DE PELLEVÉ, qui s'est mariée, le 12 Décembre 1581, à *François Auber*, fils de *Guillaume*, Seigneur de Vertot & d'Aubeuf, &c., & de *Catherine Toustain*, Dame de Corneville & de Bléville. Ils ont eu postérité. Voy. AUBER, ou AUBERT d'AUBEUF. Cette Maison remonte à GUILLAUME DE PELLEVÉ, qui vivoit du temps de GUILLAUME le Conquérant, Roi d'Angleterre; — JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur d'Aubigny, vivoit en 1339. La branche aînée a fini à JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur de Jouy & de Hauteville, dans le Comté de Valognes, &c., qui vivoit en 1510, & ne laissa qu'un fils, nommé PIERRE DE PELLEVÉ, 3<sup>e</sup> du nom, mort sans alliance. Il étoit neveu du Cardinal DE PELLEVÉ & des Evêques de Pamiers & d'Amiens. Ses trois sœurs, FRANÇOISE, ROBERTE & CHARLOTTE, furent ses héritières.

Les Seigneurs de *Flers* étoient d'une branche cadette & descendoient de JEAN DE PELLEVÉ, 2<sup>e</sup> du nom (quatrième fils de THOMAS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Aubigny, &c., & de *Guillemette d'Odeville*), qui servit sous CHARLES VIII, dans les guerres contre les Anglais; — LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de *Flers*, Baron de Larchamp, Seigneur de Tracy & de la Landelle, Vicomte de Condé-sur-Noireau, mort le 23 Avril 1722, en descendoit au IX<sup>e</sup> degré. Il avoit épousé, au mois de Mars 1696, *Madeleine-Angélique-Françoise de Gaureault du Mont*, décédée le 27 Septembre 1734, âgée d'environ 55 ans, dont il a eu

HYACINTHE-LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de *Flers*, Baron de Larchamp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry en 1718, Gouverneur de Meudon, en survivance de son aïeul maternel; il est mort en Avril 1736, sans enfants de son mariage contracté, en 1724, avec *Marie-Angélique de la Chaize d'Aix*, fille aînée & principale héritière de feu *Antoine de la Chaize d'Aix*, Capitaine des Gardes de la Porte de S. M.

ANTOINETTE-JOURDAINE DE PELLEVÉ, héritière du Comté de *Flers*, y a fait réunir la Baronnie de *Larchamp* & la Châtellenie de *la Lande-Patri*, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1737, enregistrées à Rouen. Elle est morte, le 5 Février 1738, & a laissé des enfants de son mariage contracté, le 11 Juin 1717, avec *René-Philippe de la Motte-Ango*. Voy. ANGO.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une tête humaine d'argent, chevelée & hérissonnée d'or, qui est de PELLEVÉ; & aux 2 & 3 d'argent, semé de fleurs de lis de sable, qui est du FAY d'ATHIES.*

PELLEY (LE), Ecuyer, Sieur de Manne-tot & du Bois, en Normandie, Election de Valognes; Famille qui porte pour armes : *d'argent, au pal de sable, accosté de 2 demi-vols de gueules; au chef d'argent.*

PELLEY (LE), autre Famille de la même Province, Election de Bayeux, Ecuyer, Sieur de Saint-Loup & de Baugy, qui a pour armes : *d'azur, à 3 casques d'argent, panachés d'or.*

PELLISSIER, ou PELLISSIER, en latin PELLISSERII, au Comtat Venaissin & en Dauphiné : « Famille noble & illustre, originaire du Languedoc, établie depuis trois siècles au lieu de Simiane, dans le Comté de Sault, au Diocèse d'Apt, en Provence. » Cette Famille, une des plus anciennes du Comtat Venaissin, connue sous le nom de SAINT-FERRÉOL, dont elle a longtemps possédé la Terre, a formé plusieurs branches, dont la plupart sont éteintes. « Les Chartes des Comtes de Toulouse nous font connaître la Maison DE PELLISSIER, *aliàs PELLISSERII*, pour avoir donné des premiers Officiers à la Cour de ces Comtes. BERTRAND PELLISSERII, depuis lequel on déduit une filiation suivie & prouvée par titres authentiques, vivoit l'an 1125, puisqu'il assista au grand partage fait entre Raymond-Bérenger, Prince de Barcelone, & Alphonse-Jourdain, Comte de Toulouse, gendres de Gilbert, Comte d'Arles & de Provence, & qu'il y signa parmi les Seigneurs de la Cour du Comte de Toulouse. Le Comtat Venaissin étant échu, par ce partage, à Alphonse, ce Prince, en reconnaissance des services militaires de BERTRAND, lui inféoda, entr'autres, le Château, auquel il donna son nom de PELLISSIER, dans

le val de *Bueire, in Boriá*, au Pays *Tricastin* (a), où il paroît, par la charte des biens des Templiers, conservée en original à la Chambre Apostolique de Carpentras, que 18 PELLISSIER, tous oncles, frères ou neveux, avoient été reçus Chevaliers du Temple, depuis l'an 1128 jusqu'en 1214, dans la seule Commanderie de Richerenches. Cette même charte, découverte depuis peu par les soins du Baron DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, Président de ladite Chambre, qui l'a fait vidimer avec toutes les formalités requises, en présence du Procureur Général de S. S., donne des éclaircissements très-intéressants pour plusieurs anciennes & illustres Maisons, tant du Comtat que du Languedoc, du Dauphiné & de la Provence; elle constate surtout le rang de celle-ci, non-seulement en faisant voir que les PELLISSIER étoient, dans ces temps reculés, confrères des Simiane, des Pontevès, des Porcellets, des Vèze, des Baumont d'Autichamp, des Adhémar de Monteil, des Grignan, des Podio, des Yzarn, & d'un fils même du comte de Toulouse; mais encore en justifiant que les individus nombreux que la Maison DE PELLISSIER a fournis à cet Ordre antique, s'appellent tous indifféremment, PELLISSERII, PELLISSER, PELLICARII, PELLIPARII, PELLICAR & PELLIPAR : identité de noms, qui, appuyée du témoignage du sieur Bouche, prouve que la Commanderie de Richerenches n'est pas la seule des Templiers qui ait eu des Chevaliers de la Maison dont il s'agit, puisque cet Auteur, à la pag. 331, du tom II in-fol. de son *Hist. de Provence*, parlant des 48 Chevaliers du Temple que l'on put saisir dans cette Province, cite, parmi ceux détenus à la Forteresse de Pertuis, *frater PETRUS PELLIPARII, Domus Arearum.*

I. BERTRAND DE PELLISSIER, 1<sup>er</sup> du nom, connu par le grand partage de l'an 1125, possédoit, en franc-aleu en toute justice, le Château DE PELLISSIER, appelé dans les anciens titres du XIII<sup>e</sup> siècle *Aلودus de PELLISSERIIIS*, ou *PELLISSERIORUM, cum Turre*,

(a) Le territoire porte encore le nom de *Quartier de Pellissier*, ainsi qu'il conste par un acte solennel de division de territoire, entre les Communautés de la Ville de Vaifon & de Séguret, reçu par *Esprit Bailli*, Notaire de Carpentras, le 4 Juin 1585, où on désigne deux grandes pierres posées pour bornes dans le *Quartier de Pellissier*.

*Furno & Tenemento in Boriá*, qui fut totalement détruit, vers l'an 1330, par les Vauchois, ou par les gens d'armes du Comte de Turenne. C'est à ce BERTRAND que rapportent leur origine commune : 1° les PÉLISSIER, passés (d'Auvergne où ils possédoient très-anciennement un autre Château de leur nom), en Espagne : un d'eux ayant accompagné le Roi ALPHONSE à la conquête de la Sicile, fut créé Chevalier, par Diplôme de ce Prince, l'an 1428; il y est dit issu d'une ancienne Famille Française, noble & illustre dans l'Auvergne; sa postérité subsiste avec éclat, & l'un de ses descendants, connu en Sicile sous le nom de *Baron de Saint-Jacques*, qui est en relation avec les PELLISSIER de France, commande pour son Souverain dans la Vallée de Noto ; 2° les Barons DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, rapportés ci-après; 3° les PELLISSIER qui ont donné à la Ville de Montpellier deux Evêques, dont l'un, favori de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, fut envoyé en Ambassade chez les Vénitiens, en 1540, & qui vint s'éteindre faute de mâles; 4° les PELLISSIER établis d'abord en Dauphiné, & fixés dans la suite en Bretagne, où ils sont connus sous le nom de *Chavigné*; & 5° les PELLISSIER DES GRANGES, rapportés ci-après.) BERTRAND DE PELLISSIER eut pour fils,

II. ROBERT DE PELLISSIER, Chevalier, Seigneur de Pellissier, qui, de noble N.... *de la Baume*, eut pour fils :

1. ROSTAING, qui suit;
2. & 3. GUILLAUME & FRÉDÉRIC PELLISSIERII, commandant une Compagnie de Croisés à la suite de Raymond & Alphonse, Comtes de Toulouse, dans la croisade qu'ils furent contraints de lever contre les Infidèles, pour obtenir du Pape le pardon d'avoir favorisé l'hérésie des Albigeois, en 1211.

III. ROSTAING, Chevalier, Seigneur DE PELLISSIER en 1220, fut marié avec la Dame *Alymnefe*, de la Maison de *Mourmoiron* (*de Murmurione*). Il eut de ce mariage :

1. BERTRAND, qui suit;
2. ROSTAING, Chevalier du Temple;
3. ALYMESE, mariée avec *Raymond de Beauvoisin* (*de Bellovicino*);
4. Et CONSTANCE, mariée à *Bérenger de Vénasque* (*de Venasca*.)

IV. BERTRAND DE PELLISSIER, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé en latin *Bertrandus Pellifferii, Miles*, dans

l'hommage général rendu par les habitants du Comtat Venaissin aux Commissaires du Pape GRÉGOIRE X, lors de la rémission que le Roi PHILIPPE III, dit *le Hardi*, lui en fit en 1274, se distingua dans les croisades contre les Albigeois & autres guerres de son temps; passa encore en Afrique, contre les Maures, à la VI<sup>e</sup> & dernière croisade de SAINT LOUIS, à la suite d'ALPHONSE, Comte de Poitiers, frère de ce monarque; se trouva au siège de Tunis en 1270, & à cette occasion, il avoit fait son testament, en 1268, où il nomma pour exécuteurs testamentaires nobles GIRARD DE PELLISSIER, *Isnard de Mourmoiron* & *Bertrand Atanulphi*, Damoiseaux. Il laissa de son mariage avec *Rixede de Maulsang* (*Malifanguinis*), d'une Maison illustre du Comtat, aujourd'hui éteinte,

1. ROSTAING, qui suit;
2. & 3. RICHARD & RAUL.

V. ROSTAING DE PELLISSIER, II<sup>e</sup> du nom, Damoiseau, *Domicellus*, prêta hommage pour la Terre de *Pellissier*, en 1290. Il eut pour femme, noble *Alasacie de Meoillon* (*de Medullione*.) Il donna quittance, en 1290, de 4,000 *foldis Raymundensibus*, à nobles *Guidon* & *Raymond de Meoillon*, Damoiseaux, frères de son épouse, de laquelle il eut

VI. BERTRANDET DE PELLISSIERII, *Domicellus*, qui fit, en 1330, une rémission de ses biens à sa femme, pour les rendre à ses enfants; mais il réserva pour ETIENNE DE PELLISSIER, son fils aîné, le Château de *Pellissier* avec toutes ses appartenances & dépendances, *cum omnibus appenditiis suis*, par préciput : dans cet acte de rémission, noble THÉODIN DE PELLISSIER & JEAN, son fils, qui y signèrent comme témoins, sont qualifiés ses parents & substitués à ses biens. BERTRANDET avoit épousé noble *Raymonde de Podio-Almerassi de Pyméras*, dont il eut :

1. ETIENNE, qui suit;
2. 3 & 4. JEAN, THÉODE & RAUL.

VII. ETIENNE DE PELLISSIER fit un établissement en Dauphiné, sans aliéner les biens qu'il possédoit au Comtat Venaissin & en la Principauté d'Orange; testa en 1388, & laissa de son mariage avec *Dulcie de Rosans*, des Seigneurs dudit lieu,

1. RODULPHE, qui suit;
2. JEAN. Il y eut partage de biens entre lui & son aîné en 1418, par lequel RODULPHE eut les biens du Dauphiné;

3. BERTRAND ;

4. 5. & 6. JEANNE, BÉATRIX & DOUCE.

VIII. RODULPHE DE PELLISSIER vivoit en 1400; il eut pour sa part les biens du Dauphiné : les branches sorties de lui, & aujourd'hui éteintes, y ont possédé diverses Terres, tenu un rang distingué dans cette Province, y ont fait de très-belles alliances, & ont donné deux Evêques à l'Eglise d'Orange. Il épousa, 1<sup>o</sup> noble *Alausie de Teste*, dont il n'eut pas d'enfants; & 2<sup>o</sup> le 22 Octobre 1407 (écrivant *Jean Petri*, Notaire Dauphinois), à Saint-Ferréol, *Dauphine de Rémusat (Remusata)*, fille de *François*, Seigneur de Terrandol & en partie de Saint-Ferréol, & de *Catherine de Bellon (Belloni)*, Dame du Pègue, veuve d'*Amédée de Montchenu (Monteycheni)*, lesdits *François de Rémusat & Catherine de Bellon* mariés, le 18 Avril 1372, par contrat passé devant *Raymond de Monte-Alto & Augier Lecchi*, Notaires Dauphinois, en présence de nobles & puissants *Amédée de Rosans*, Chevalier (*de Rosano, Milite*), de *Raymond de Chanouffe*, Chevalier, & de *Raymond de Vesc (Vaesco)*, de Dieulefit. BERTRAND DE PELLISSIER est nommé frère de RODULPHE dans le contrat de mariage de ce dernier. Les Maisons de *Rémusat & de Bellon* étoient des plus anciennes du Dauphiné : celle de *Rémusat* s'éteignit par la mort des enfants de *Jean de Rémusat*, fils de *François*, dans les PELLISSIER, qui en prirent le nom, & les biens de cette Maison passèrent à celle-ci par une transaction du 8 Juin 1446 (reçue par *Pierre Reymondi*, Notaire de Nyons), & passée entre noble *Béatrix d'Aspres (de Asperis)*, veuve de *Jean de Rémusat*, & femme, en secondes noces, de *Rodulphe de Thèse (de Theso)*, & héritière des enfants de son premier mari, d'une part, & noble ETIENNE DE PELLISSIER (*Pellisserii*), fils & Procureur de noble RODULPHE & *Dauphine*, ses père & mère, d'autre part, à qui le rés tant des Fiefs & Terres de Saint-Ferréol, Eyroles, Valouse, dont RODULPHE & *Dauphine* avaient déjà une partie, fut cédé, & ETIENNE DE PELLISSIER donna quittance à ladite Dame d'*Aspres* de la dot de *Dauphine de Rémusat*, sa mère. Il est rapporté dans cette transaction, que, peu auparavant, le Château de Saint-Ferréol avoit été pris & saccagé par les Gendarmes du Vicomte de Turenne; à l'occasion de quoi ladite Dame d'*Aspres*, qui

l'avoit meublé de nouveau à ses frais, demandoit des indemnités. En 1420, & le 14 Juin (écrivant *Jacques Castelli*, Notaire de la Ville de Nyons), Noble *Catherine de Bellon* fit donation entre vifs à *Dauphine de Rémusat*, femme de Noble RODULPHE DE PELLISSIER, de tous les cens, services & droits seigneuriaux & féodaux qu'elle avoit dans les lieux d'Eyroles & de Valouse, en présence de *Dalmas d'Urre*, Co-Seigneur de Valouse, & autres Gentilshommes. En 1425, & le 28 Décembre (écrivant *Marin Chapussi*, Notaire de St<sup>e</sup>.-Jalle), noble *Dauphine de Rémusat*, femme dudit RODULPHE, & donataire de *Catherine de Bellon*, fit procuration à Noble *Jean d'Urre*, Seigneur de Mollans, *Einarde de Renard* & ETIENNE DE PELLISSIER, son fils, & à chacun d'eux, pour prêter hommage noble de ses Fiefs. En 1428, le 21 Août (écrivant *Jean Perrin*, dit *Buffetellier*, Notaire de Die), l'hommage de la Terre & Seigneurie de Saint-Ferréol fut prêté par *Jean d'Urre*, Seigneur de Mollans, Procureur de ladite *Dauphine de Rémusat*, pour ladite Dame, à Monseigneur Jean de Poitiers, Evêque de Die & de Valence. Et en 1429, & le 6 mars (écrivant *Jean Amaury*, Notaire des Pilles), noble Jean de Lattier (*Laterii*), Châtelain de Bourdeaux & de toute la Vallée, en qualité de Procureur dudit Jean de Poitiers, Evêque & Comte de Die & de Valence, haut Seigneur de St-Ferréol, donna investiture à nobles RODULPHE & FERRÉOL DE PELLISSIER, père & fils, de plusieurs cens, services directs & droits seigneuriaux, qu'ils avoient acquis à l'enchère des biens de feu noble Ailemande, veuve de noble Gouet Porreti, dans le lieu de St-Ferréol (écrivant ledit *Amaury*, Notaire), le 3 Mars 1428. RODULPHE eut de son mariage :

1. ETIENNE, qui suit;
2. FERRÉOL, qui mourut sans postérité connue;
3. DULCIE, qui épousa le Seigneur *Rasmad-Dalmas*, & fit une renonciation, moyennant la dot qui lui avoit été constituée, à tous ses droits paternels & maternels, en faveur de noble ETIENNE, son frère aîné, par acte passé au Château de Saint-Ferréol (écrivant *Laurent Maji*, Notaire Delphinois, le 16 Août 1431), en présence de ses père & mère, & des Seigneurs *Barthélemy & Roslang de Vesc*, Seigneurs de la Motte, &c.;
4. Et SIBYLLE, qui épousa, le 20 Janvier 1435 (écrivant *Raymond Trebalhi*, Notaire de

Nyons), *Honoré d'Arnaud (de Arnaudo)*, & fit le même jour & du consentement de son mari, pareille renonciation que sa sœur, en faveur d'ETIENNE & FERRÉOL, ses frères. Son mari fit quittance de sa dot le 18 Octobre 1440 (écrivain *Elzéar Médice*, Notaire de Nyons), à ETIENNE DE PELLISSIER, stipulant pour noble RODULPHE, son père.

IX. ETIENNE DE PELLISSIER, II<sup>e</sup> du nom, qui prit le nom de *Rémusat*, du chef de sa mère, Seigneur de Saint-Ferréol, Eyroles, Valoufe, &c., est qualifié Damoiseau (*Domicellus*), dans un hommage qui lui fut prêté noblement par noble Didier de Rastel (*de Rastello*), d'un arrière-fief qu'il possédoit dans le lieu de Saint-Ferréol, le 9 Février 1452 (écrivain *Bertrand Adulphi*, Notaire de Nyons). Il avoit contracté mariage, le 2 Janvier 1430 (écrivain *Marin Chapussi*, Notaire de Sainte-Jalle), avec *Catherine de Luot*, *Loti*, fille de noble *Bertrand de Luot*, Famille noble, établie à Malaucène, au Comtat Venaissin, & éteinte. En 1434, & le 14 Septembre (écrivain *Philippe Durotti*, Notaire de Buis), RODULPHE fit une procuration à ETIENNE, son fils, pour l'administration de tous les biens qu'il avoit au-delà de la Rivière d'Aygues, *ultra Riperiam Icaris (a)*. ETIENNE DE PELLISSIER transigea dans le Palais Episcopal de Carpentras le 1<sup>er</sup> Juin 1437 (écrivains *Lantelme Payani* & *Jean de Variponte*, Notaires de cette Ville), avec Henri Corenhi d'Aubignan, sur l'héritage de Dame Allemande, à lui obtenu du chef de sa femme, *Catherine de Luot*, par la médiation de Pierre Sadaroni & de Bertrand Alaufoni, comme Commissaires nommés par les Parties, qui donnèrent dans le même acte leur sentence arbitrale. En 1449, & le 16 Avril (écrivain *Barthélemy Haroli*, Notaire de Die), ETIENNE DE PELLISSIER prêta en personne hommage noble du Fief & Terre de Saint-Ferréol à Louis de Poitiers, Evêque & Comte de Die & de Valence, & eut qualité de Procureur de noble *Dauphine de Rémusat*, sa mère, en présence de *Bertrand d'Urre*, Doyen de l'Eglise de Die & Prévôt de celle de Vaison, d'*Einard de Renard*, de *Jacques de Pinchinat* & autres. ETIENNE eut de son ma-

(a) *Saint-Ferréol, Eyroles & Valoufe* font en-deçà de cette Rivière : il est à supposer ensuite d'un pareil acte que RODULPHE DE PELLISSIER avoit des biens considérables au-delà.

riage quatre fils qu'il fit ses héritiers par égales parts, & fit des substitutions entr'eux & à leurs enfants mâles, à l'exclusion des filles, comme il conte dans une transaction, ci-après citée, du 13 Mars 1509, Notaire *Jean Eschaffin*, de Nyons. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eyroles*, &c., rapportée ci-après ;
3. ANTOINE, tige de celle des Seigneurs de *Coftechaude* & de *Saint-Tronquet*, mentionnée ensuite ;
4. GUILLAUME DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, Co-héritier de son père, qui fut Sacristain de l'Eglise d'Orange, Protonotaire Apostolique, Vicaire Général de Monseigneur Jean d'Ancezone de Caderouffe, Archevêque d'Embrun, & ensuite Evêque d'Orange en 1510, & le dernier de ceux qui ont été élus par le Chapitre de la Cathédrale (a) ;
5. MARGUERITE, qui s'est mariée à noble *Pierre de Chomat de Buis*, qui fit quittance de partie de sa dot à ETIENNE DE PELLISSIER, son beau-père, aux actes de *Bertrand Adulphi*, Notaire de Nyons, le 19 Juin 1449.

X. JEAN DE PELLISSIER, I<sup>er</sup> du nom, « qualifié *Miles*, » Co-Seigneur de Saint-Ferréol, Eyroles, Valoufe, &c., qualifié *Chevalier*, ainsi que FRANÇOIS, son frère, dans le contrat de mariage de *Jean de Bruyères-le-Châtel*, Chevalier, avec *Honorée de Vesc de Comps*, du 4 Janvier 1470 (écrivain *Hugues Limojéon*, Notaire de Nyons), fut Capitaine de 100 hommes d'armes & co-héritier de son père, pour un quart, avec FRANÇOIS, ANTOINE & GUILLAUME, ses frères. Il fut marié à *Gabrielle*

(a) Son élection souffrit des contradictions : le Pape JULES II nomma Jean le Franc à cet Evêché ; mais Philiberte de Luxembourg, Princesse d'Orange, mère & tutrice de Philibert de Châlons, jeune Prince d'Orange, soutint l'élection du Chapitre, & mit en possession des fruits de l'Evêché GUILLAUME DE PELLISSIER, par Arrêt de son Parlement. Le Pape, irrité, mit en interdit la Ville d'Orange ; mais enfin il le leva, après 18 mois de troubles & de contestations, & consentit à l'élection de GUILLAUME, moyennant une pension de 400 ducats pour Jean le Franc. GUILLAUME resta donc paisible possesseur de l'Evêché : ce fut un des plus grands Prélats qui aient été sur ce Siège ; il mérita l'estime & la confiance du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, qui l'honora de ses bonnes grâces & l'employa en diverses négociations. Ce Roi lui accorda la Coadjutorerie de son Evêché pour LOUIS DE PELLISSIER, son neveu.



du *Puy-Montbrun*, Maison de la plus grande ancienneté & des plus illustres du Dauphiné, & dont étoit *Raymond du Puy (de Podio)*, premier Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem (a). De ce mariage vinrent :

1. MARTIN, qui suit ;
2. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Co-Seigneur d'Eyroles & de Valoufe, qui prêta hommage au Pape d'une petite portion de ces Fiefs, à la Chambre Apostolique, par-devant Monseigneur Jean-André Grimaldi, Evêque de Grasse, Lieutenant Général de M. le Cardinal-Légitat d'Avignon & Recteur du Comtat Venaissin, en présence de Révérend M. Pierre Teiffon, Vicair Général de Carpentras, de Bertrand de Rostagny & de Balthazar des Achards (écrivaint *Elzéar Raphaelis*, Secrétaire de la Chambre), le 1<sup>er</sup> Octobre 1490 ;
3. THÉDIN, ou THÉODIN, tige de la branche des Co-Seigneurs de la *Garde-Paréol* & des Seigneurs de la *Cofte*, rapportée ci-après ;
4. LOUIS, Evêque d'Orange après GUILLAUME, son oncle.

XI. MARTIN DE PELLISSIER, Seigneur de Saint-Ferréol, Eyroles, Valoufe, Co-Seigneur de Condorcet, fit alliance avec *Benoîte de Gramont-Vachères*, ancienne Maison du Dauphiné, dont est le Marquis de *Gramont-Vachères*. Il prêta hommage au Pape des Terres de Valoufe & d'Eyroles, le 21 Février 1506, à la Cour de la Chambre Apostolique, par-devant Monseigneur François de

(a) On trouve, fol. 4 des Ecritures de M. Picardi, Notaire d'Orange, une Sentence rendue, le 19 Janvier 1467, par le Régent de la Principauté d'Orange, à la poursuite de M. le Procureur Général de ladite Principauté, contre nobles JEAN & FRANÇOIS DE PELLISSIER (PELLISSIER), Seigneurs de Saint-Ferréol, de ce qu'étant Vassaux du Prince, possédant des Fiefs & biens dans ladite Principauté, ils avoient osé prendre les armes contre leur Souverain, & avoient voulu, au moyen d'Echelles & autres engins, à la tête de leurs Gendarmes, escalader & s'emparer de la Ville d'Orange ; & dans la même Sentence il est dit que les Seigneurs DE PELLISSIER feroient absous des fins & prétentions dudit Seigneur Procureur Général, que les Fiefs & biens qui leur avoient été confisqués leur feroient rendus, de même que les fruits, & qu'ils rentreroient dans la grâce du Prince, &c. Cette accusation, quoiqu'injuste, marque assez combien la Maison DE PELLISSIER étoit alors puissante & en crédit, & quel rang distingué elle tenoit dans la Province.

Stagno, Vice-Légitat d'Avignon & Recteur de Carpentras, d'*Accurse de Maynier*, Docteur ès-Droits, & d'*Olivier de Seytres*, Co-Seigneur de Caumont. Il passa transaction, le 30 Janvier 1509 (écrivaint *Raymond Filioli*, Notaire de Carpentras), avec *Aymond d'Urre*, Seigneur de Ventérol & de Teyssières, par la médiation de RAYMOND-GUILLAUME DE PELLISSIER, alors Protonotaire & Grand Vicair d'Embrun, & de *Charles de Seytres*, Co-Seigneur de Noveizan, parents & amis des Parties, au sujet de la Terre de Valoufe, dont la moitié avoit été vendue à ETIENNE & à ANTOINE DE PELLISSIER, père & fils, par *Dalmas d'Urre*, aïeul d'*Aymond*, qui prétendoit la racheter en vertu d'un pacte de rachat stipulé en faveur de *Jean d'Urre*, fils de *Dalmas*, & père d'*Aymond*, & au sujet des droits dotaux de *Dauphine d'Urre*, femme d'ANTOINE DE PELLISSIER, & de ceux de feu noble BERTRAND, qui pouvoient être dûs audit MARTIN & à ANTOINE DE PELLISSIER, dont MARTIN lui fit quittance, & promit de lui faire tenir quitte, & ledit *Aymond d'Urre* lui céda tous les droits sur Valoufe ; au moyen de quoi MARTIN s'assura cette Terre en pleine propriété. Il eut de son mariage :

1. JACQUES, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, mort sans alliance connue ;
3. PIERRE, Chanoine de Mende, qui fut nommé tuteur des enfants de JACQUES, son aîné, dans son testament du 14 Février 1546 (Notaire *Guillaume Bruffeti*) ;
4. CLAUDE, qui fut substitué dans le premier des susdits testaments de JACQUES, son frère, à ses enfants, en cas de mort sans enfants ;
5. MADELEINE, qui s'est mariée avec noble *Noël le Blanc (Albis)*, de Vifan, qui fit quittance de partie de la dot de sa femme à MARTIN DE PELLISSIER, son beau-père, le 10 Juin 1521 (écrivaint *Guillaume Longamini*, Notaire de la Garde-Paréol, Substitut de *Perrin Payani*, Notaire de Vifan, Diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux) ;
6. CLAIRE, Prieure du Prieuré de Saint-Céfaire de Nyons, qui fit une procuration à JACQUES, son frère, Seigneur de Saint-Ferréol, pour les affaires de son Prieuré, le 8 Mars 1539 (écrivaint *Pons Adulphi*, Notaire de Nyons) ;
7. Et CLAUDINE, qui s'est mariée avec le Seigneur de *la Recoufe*, & est nommée dans le testament de JACQUES, son frère, du 22 Janvier 1554, Notaire *Michel Chabert*, de Nyons ;

XII. JACQUES DE PELLISSIER, Seigneur de Saint-Ferréol, Valoufe, Eyroles, Rocheblave, en partie de Sahune, &c., contracta mariage avec *Françoise de Gandelin (Gandellini)*, fille de *Pierre*, Seigneur des Pilles & de Châlançon, & de *Louise de Rémusat*, cités dans le testament ci-après mentionné de ladite FRANÇOISE. JACQUES & *Françoise* firent un testament le même jour 14 Février 1546 (écrivaint *Guillaume Bruffeti*, Notaire Royal & Delphinal). Dans celui de JACQUES il est qualifié *noble & généreux Seigneur*. Il ordonna qu'on fassé venir 50 Prêtres à Saint-Ferréol à ses funérailles; fit des legs pies considérables, ainsi qu'aux pauvres de ses Terres, qu'il nomma *ses Sujets*, & divers autres legs à *noble & généreuse Benoîte de Gramont*, sa mère; à *Françoise de Gandelin*, sa femme, & à ses filles; & fit CLAIRE, une de celles-ci, son héritière. JACQUES fit ensuite un autre testament, écrivaint *Michel Chabert*, Notaire de Nyons, le 22 Janvier 1554. En 1540, & le 23 Mars, il avoit donné le dénombrement des Fiefs & biens nobles qu'il possédoit, à la Cour de la Chambre des Comptes du Dauphiné, à Grenoble, où ils furent admis & vérifiés. JACQUES DE PELLISSIER ne laissa de son mariage que

1. LOUISE, Religieuse au Monastère de Saint-Céaire de Nyons, à qui son père laissa une pension dans son testament;
2. CHARLOTTE, qui s'est mariée à *Guy de Retz de Breffolles*, Seigneur de Cheminades, habitant de Mende;
3. JEANNE, qui s'est mariée à *François du Puy-Montbrun*, Seigneur de Rochefort, par contrat reçu par....., Notaire, le 12 Juin 1577, de qui sont descendus les Marquis de *Rochefort & du Puy-Montbrun*, père & fils, aujourd'hui vivants, qui ont obtenu pour Mademoiselle *du Puy-Montbrun*, leur fille & petite-fille, respectivement, une Prébende dans le Chapitre de Remiremont;
4. Et CLAIRE, héritière de son père, qui s'est mariée, le 25 Juin 1556, à *Jean de Morges*, Seigneur de l'Epine, Moydans, Rofans, Saint-Genis, &c., écrivaint *Michel Chabert*, Notaire de Nyons, & *Claude Alméras*, Notaire de Serre, dont postérité. Voyez MORGES.

(Ainsi finit la 1<sup>re</sup> branche de cette Maison.)

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'EYROLES, éteinte.*

X. FRANÇOIS DE PELLISSIER, Chevalier, Mi-

les, Co-Seigneur d'Eyroles (fils & co-héritier d'ETIENNE, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Luot*), contracta mariage avec noble *Jeanne de Vétéris*, comme il conste dans une transaction entre MICHEL DE PELLISSIER, fils de RODULPHE & petit-fils de FRANÇOIS-MARTIN DE PELLISSIER, & autres, du 13 Mars 1509 (écrivaint *Jean Eschaffin*, Notaire de Nyons). Il mourut *ab intestat*, & eut de son mariage:

1. RODULPHE, qui suit;
2. ETIENNE, mort sans alliance & *ab intestat*;
3. Et CATHERINE, qui s'est mariée à *Jacques de Olla*, comme il conste dans la même transaction.

XI. RODULPHE DE PELLISSIER, 11<sup>e</sup> du nom, prêta hommage des Co-Seigneuries d'Eyroles & de Valoufe à la Chambre Apostolique, pour le Pape, le 1<sup>er</sup> Octobre 1490 (écrivaint *Elzéar Raphaelis*, Secrétaire de la Chambre. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. MICHEL, qui suit;
2. Et BENOÏTE, qui s'est mariée à *Christophe de Marcel (Marcelli)*, ancienne Maison du Dauphiné, qui subsiste dans les Marquis *du Poët*.

XII. MICHEL DE PELLISSIER prêta hommage au Pape pour une portion de la Terre d'Eyroles, le 21 Février 1506, à la Chambre Apostolique, par-devant Monseigneur François d'Estaing, *de Stagno*, Vice-Légit d'Avignon & Recteur du Comtat Venaisin, en présence de Monseigneur Pierre de Valetariis, Evêque de Carpentras; de noble & généreux Gaucher de Brancas, *Brancafii*, Seigneur de Céreste; d'Olivier de Seytres, *Sextoris*, Co-Seigneur de Caumont, & d'Accurse de Maynier, Docteur ès-Droits. Il paroît qu'il mourut sans alliance. Le 13 Mars 1509 (écrivaint *Jean Eschaffin*, Notaire de Nyons), le Lieutenant de noble Jacques de Laugier, Juge de Condorcet, députa pour curateur à noble MICHEL DE PELLISSIER, fils de RODULPHE, majeur de 20 ans, & moindre de 25, noble *Pierre de Gandelin*, Seigneur des Pilles, son parent, du consentement & en présence de Révérend Père GUILLAUME DE PELLISSIER, Sacristain d'Orange, qui en fut ensuite Evêque; de noble *Isnard de Gramont*, Seigneur de Vachères, & de ses autres parents, & en conséquence, sous l'autorité de son curateur & en présence de ses parents, il passa le même jour 13 Mars 1509 (Notaire ledit *Jean Eschaffin*), de même que CATHERINE, sa tante; BENOÏTE,

sa sœur, assistées de leurs maris, & *Jeanne de Vétérin*, veuve de FRANÇOIS DE PELLISSIER, sa grand'mère, la transaction dont il a été parlé ci-devant, avec MARTIN DE PELLISSIER, à qui MICHEL abandonna tous les droits qu'il pouvoit avoir sur les Fiefs, Terres & Seigneuries de sa Maison, pour de l'argent, de même que ses tantes, sœur & grand'mère, attendu que MARTIN fut regardé comme le tronc & le chef de sa Famille, que l'on vouloit soutenir toujours dans son ancien éclat. MICHEL, étant ensuite majeur, ratifia cette transaction le 6 Mai 1514 (écrivant ledit *Jean Eschaffin*.)

## BRANCHE

*des Seigneurs de COSTECHAUDE & de SAINT-TRONQUET.*

X. ANTOINE DE PELLISSIER (fils d'ETIENNE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Luot*), surnommé *Saint-Ferréol*, Seigneur de la Bâtie, Costechaude, Curnier, Saint-Tronquet, fut co-héritier de son père pour un quart avec ses frères; acheta les Terres & Seigneuries de la Bâtie, Costechaude & Curnier des héritiers d'Antoine Adhémar, d'Eyroles, le 10 Avril 1480, écrivant *Martial Boneti*, Notaire de Carpentras; il eut, à l'occasion du Fief & Château de Saint-Tronquet, dans le Comtat Venaissin, un procès avec le Baron de Sérignan, à la Cour de la Reclotie de Carpentras, & il y a dans les Ouvrages du fameux Jurisconsulte Etienne de Bertrand (*Bertrandus*), qui étoit Président de la Chambre Apostolique, un conseil pour ANTOINE DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, à l'occasion du procès sur ce Fief, qu'il possédoit en vertu d'un acte passé à ses auteurs le 19 Novembre 1426, écrivant *Nicolas de Breheri*, Notaire, acte qui est énoncé dans ledit procès. Il avoit épousé *Dauphine d'Urre* (d'une des plus anciennes Maisons du Dauphiné), fille de *Dalmas*, Seigneur de Ventérol, Teyssières & en partie de Valoufe, &c., qui vendit cette dernière Co-Seigneurie le 24 Décembre 1449 (écrivant *Pierre Raymondi*, Notaire de Nyons), à ETIENNE & à ANTOINE DE PELLISSIER, père & fils, qui en reçurent investiture de noble *Elzéar de Gandelin*, Seigneur des Pilles, en qualité de Châtelain dudit lieu, pour le Pape, en présence d'Antoine de Tholon, Seigneur de Sainte-Jalle; d'Antoine de Fabry, Châtelain de Condorcet, & de Pierre de Chaumat. ANTOINE eut pour fils,

XI. LOUIS DE PELLISSIER, qui est qualifié *Damoiseau (Domicellus)*, dans un acte de compromis que les Communautés des lieux de Mazan & de Mormoiron, au Comtat Venaissin, lui firent, & à noble & illustre Joseph de Saint-Roman, pour régler leurs limites: acte qui est conservé dans les Archives de la Communauté de Mazan, en date du 2 Décembre 1492, écrivant *Claude Montebruno*, Notaire de Mazan. (On ignore si Louis a eu des enfants).

## BRANCHE

*des Co-Seigneurs de LA GARDE-PARÉOL & des Seigneurs de LA COSTE.*

XI. THÉDIN, ou THÉODIN DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL (troisième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & de *Gabrielle du Puy-Montbrun*), légataire de son père, eut en partage, en paiement de ses droits, des biens assez considérables que son père avoit acquis à Vifan & à Tulette, pendant son séjour à Orange, où il résidoit ordinairement. THÉDIN s'établit à Vifan, petite Ville du Comtat Venaissin, à 4 lieues d'Orange, & du Diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, & à une demi-lieue de Tulette. Il avoit épousé, à Vifan, *Marie le Blanc (de Albis)*, Famille noble & très-ancienne du Comtat, « qui fournit aussi des Chevaliers à l'Ordre du Temple, » fille de *Louis*, & de *Marguerite de Champier (de Champerio)*, autre Famille noble du Pays. Ce mariage se fit en présence de nobles *Pierre de Montaignu (de Monte auço)*, *Jean de la Baune (de Balmis)*, Seigneur de Saint-Roman-de-Malegarde, *André & Pierre Dauphin (Delphini)*, parents des parties. Leurs enfants furent :

1. CLAUDE, qui suit « auteur de la branche des Seigneurs des Granges; »
2. GUILLAUME, qui continua la branche des Co-Seigneurs de la Garde-Paréol, &c., rapportée ci-après;
3. MARIN, auteur de la branche établie à Tulette, éteinte, mentionnée plus loin;
4. Et JEAN, mort sans enfants au service, Officier dans les Troupes du Roi.

En 1486, & le 12 Avril (écrivant *Mathieu Poyani*, Notaire à Vifan), ces quatre frères signèrent un compromis pour l'estime des biens & pour la liquidation des droits qu'ils avoient respectivement sur les biens de Noble THÉDIN, leur père, dont les deux premiers étoient héritiers.

BRANCHE  
des Seigneurs DES GRANGES.

XII. CLAUDE DE PELLISSIER (fils aîné de THÉDIN), Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, eut de noble N... de *Borgueresse*, avec laquelle il s'étoit allié à Pont-de-Beauvoisin, plusieurs enfants : l'aîné, ayant été établi par son père, au lieu de sa naissance, fut la tige de la branche établie à Grenoble & fondue, par une fille, dans la Famille de *Quenneville*, dont il ne reste qu'une fille, vivante à Paris, qui est la Marquise de *Thoirigny*. Elle avoit donné un Procureur Général au Parlement de Dauphiné. Il est aussi auteur de la branche de *Chavigné*, établie en Bretagne, & dont étoit GEORGES DE PELLISSIER, Seigneur de *Chavigné*, qui s'est marié à *Françoise du Parc*, & fut déclaré noble d'*extraction* par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Janvier 1671, au rapport de M. de Lefrat. Il portoit pour armes : *d'azur, au lion d'argent; à la bande d'or, brochante sur le tout.* CLAUDE DE PELLISSIER, afin de procurer à son fils aîné un mariage avantageux, lui avoit donné la plus grande partie de ses biens, & s'étoit ensuite retiré, avec ses deux cadets, ANTOINE, qui suit, & SÉRIS DE PELLISSIER, auprès de *Charles de Podio*, son oncle, par son aïeule, & le quatrième de la filiation de *du Puy-Montbrun*, en possession du Prieuré de l'Eglise de Simiane-lès-Apt, en Provence, qui les engagea à s'y fixer. SÉRIS DE PELLISSIER succéda au Bénéfice de *Charles de Podio* le 8 Octobre 1558; la même année, l'Abbaye de Valfaintes, Ordre de Cîteaux, étant venue à vaquer, les députés du Parlement d'Aix la mirent en séquestre entre les mains de SÉRIS, qui l'administra dignement jusqu'en 1561, que Benoit Buonijisti en fut pourvu.

XIII. ANTOINE DE PELLISSIER, Ecuyer, fut Capitaine de 100 hommes des Ordonnances du Roi CHARLES IX, ainsi qu'il paroît par une quittance concédée à ses héritiers le 7 Décembre 1581. Son père le maria, par contrat passé devant *Ribot*, Notaire à Sault, le 21 Novembre 1543, à noble *Jeanne de Trappard*, fille de Messire *Simon*, & de noble Dame *Antoinette de Villeneuve*, des Seigneurs & Marquis de *Trans*. Il en eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. ANNIBAL, auteur de la branche des Sei-

- gneurs de *Pierrefeu*, rapportée ci-après;
3. « VINCENT, dont la postérité subsiste dans la personne de Messire » FRANÇOIS-BARTHÉLEMY-CASIMIR DE PELLISSIER, « Seigneur de Roquefure, Conseiller à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, » qui, de la Dame *Marie-Marthe-Thérèse-Rose de Gantès de Valbonnette*, qu'il avoit épousée, à Brignoles, le 14 Janvier 1765, « a plusieurs enfants en bas âge : » il étoit fils de JEAN-BARTHÉLEMY DE PELLISSIER & de feu Dame *Marthe de Venerosi de Pisciolini*, des Comtes de Tredo, « par laquelle il se trouve allié aux Barons de *Lauris* & aux Marquis de *Sabran-Baudinar*; »
4. Et JEAN, qui, « en considération de son mérite personnel, des services de ses auteurs & de ceux de CLAUDE II, son frère, » fut nommé, par HENRI le Grand, à l'Evêché d'Apt, en 1607, « & son Aumônier, en 1608 : il occupa dignement son Siège » jusqu'en 1629 qu'il mourut, « & eut pour successeur *Modeste de Villeneuve des Arcs*, son cousin. »

XIV. CLAUDE DE PELLISSIER, II<sup>e</sup> du nom, « Ecuyer, » se distingua durant les guerres de la Ligue; « ses services, en qualité de Capitaine de 100 hommes des Ordonnances des Rois HENRI III & HENRI IV, sont prouvés par une lettre du Duc de Guise, Commandant en chef en Provence, du 2 Décembre, datée de Sisteron, & par une autre de la Comtesse de Sault, datée de Paris le 29 Décembre 1595, après la réduction du lieu de Montfalier, que le Capitaine PELLISSIER avoit aidé le Capitaine Bermond à conquérir pour le Roi. » Il s'étoit allié, le 22 Janvier 1595, avec *Jaumette de Silve*, « leur contrat de mariage se trouve enregistré au Greffe de Sault, le 30 Mars 1604. Il testa le 22 Mai 1618, *Rière du Maître*, Notaire à Simiane : il résulte de cet acte & d'un autre passé par le même CLAUDE, qu'il étoit Capitaine depuis 35 ans. » Il eut pour fils :

1. VINCENT, qui suit;
2. « Et ETIENNE, Docteur en Théologie & Prieur de Simiane, par résignation de JEAN DE PELLISSIER, Evêque & Prince d'Apt, son oncle. »

XV. VINCENT DE PELLISSIER, « Ecuyer, fut marié 1<sup>o</sup> le 17 Février 1630, devant *Amoureux*, Notaire à Vachères, avec *Louise de Bermond*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Vachères, & de Dame *Gasparde de Saffalin*, des Seigneurs de *Lincel* & de

*Saint-Martin*; & 2<sup>o</sup> le 23 Septembre 1645 (*Rière Ponsson*), avec la Dame *Ifabeau de Solle*, veuve de noble *Pierre d'Exéa*, Baron de Talairan, en Languedoc. » Il eut de son premier mariage :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. « Et ANNE, mariée à Messire *Melchior de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & par là aïeule de trois Chevaliers de Malte. »

XVI. CLAUDE DE PELLISSIER, III<sup>o</sup> du nom, « Ecuyer, épousa, le 28 Décembre 1654, devant de *Gadret*, Notaire à Apt, *Ifabeau Maffe*, fille de noble *François*, Seigneur de Rustrél, & de Dame *Louise d'Orcel*, des Seigneurs de *Bezaure*, &c. » Il en eut :

1. ETIENNE-JOSEPH, qui fuit ;
2. « Et VINCENT, qui fut pourvu du Prieuré de Simiane le 2 Juillet 1676. »

XVII. ETIENNE - JOSEPH DE PELLISSIER, « Ecuyer, fut Capitaine d'Infanterie sous le règne de Louis XIV, & commanda les Milices de la Province, sous les ordres du Comte de Grignan, Commandant en chef en Provence. » Il s'étoit allié, « le 19 Juin 1679, » avec *Elisabeth de Pontevès d'Eyroux*, des anciens Seigneurs de *Gévaudan* & de la *Route*, fille de noble *Jean*, Gouverneur pour S. M. de la Ville de Forcalquier, & de la Dame *Elisabeth de Lauthier*, d'une Maison qui a donné des Brigadiers des Armées du Roi, & qui possède la Terre d'*Aubenas*. Il eut de son mariage

XVIII. JEAN-JOSEPH DE PELLISSIER, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie « au Régiment de Murat, réformé à la paix de 1714, Commandant à Simiane & à Saint-Christol, lors de la peste, en 1720, Garde du Corps du Roi, où il étoit entré pour diriger ses fils, depuis 1735 jusqu'en 1747, qu'il eut les Invalides à cause de ses blessures, & une pension du Roi. Détaché au Château d'If, de là à Aigues-Mortes & enfin à N.-D.-de-la-Garde à Marseille, jusqu'en 1765, qu'il vint mourir à Simiane le 24 Juin. Il fut maintenu dans sa noblesse de nom & d'armes, sur la production de ses titres, par deux Arrêts de la Cour Souveraine du Parlement de Provence, le 27 Novembre 1716 & le 14 Juin 1755, ce dernier, rendu en contradictoire défense, occupa 19 entrées & contient les titres que produisit Messire DE PELLISSIER pour prouver sa noblesse, et les efforts que fit inutilement son

adverfaire pour la détruire. » JEAN-JOSEPH eut de la Dame *Marie-Anne de Brouchery*, qu'il avoit épousée, « devant *Borel*, Notaire de Reveft-du-Bion, » le 22 Avril 1716,

1. BARTHÉLEMY-JOSEPH-IGNACE, qui fuit ;
2. Messire ETIENNE-VINCENT-AUGUSTIN, « Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, » Brigadier des Gardes du Corps du Roi, « retiré du service, & qui vit sans alliance ; »
3. Et MARIE-MADELON, née en 1722, qui s'est mariée, en 1770, à N.... d'*Yse*, Ecuyer, d'une ancienne Noblesse de Provence.

XIX. BARTHÉLEMY-JOSEPH-IGNACE DE PELLISSIER DES GRANGES, « Chevalier, est aujourd'hui le chef de sa famille. » Il commença à servir, en Avril 1735, dans les Gardes du Corps du Roi en qualité de Sous-Brigadier, Capitaine de Cavalerie, par Commission du 1<sup>er</sup> Septembre 1751, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis le 23 Septembre 1752. Il se maria, le 15 Février 1753 « (sur des articles signés au Château de l'Orme, en Brie, & rédigés en contrat public, le 3 Août suivant, par *Vaugine*, Notaire, de Simiane), avec noble Dame *Catherine-Louise Aguenin-le-Duc*, fille de feu Messire *Nicolas*, Sieur de l'Orme, & de Dame *Louise-Marguerite Vitard de Passy*. « Son mariage n'interrompt point ses services, » il devint successivement Exempt des Gardes du Corps de S. M., « dans la Compagnie de Villeroy, en 1767 ; » fut élevé au grade de Mestre de Camp de Cavalerie le 5 Février 1769, « se retira le 1<sup>er</sup> Mai 1770, avec 2,700 liv. de pension de retraite, tant sur le trésor que sur la cassette. » Plus de trois mois après, S. M. daigna joindre, à tant de grâces, le Gouvernement de la grosse Tour de Toulon, vacant par la mort de M. le Duc de Villars. « Les titres de la Maison DE PELLISSIER DES GRANGES viennent encore nouvellement d'être mis sous les yeux du Tribunal de Nosseigneurs les Maréchaux de France, qui, après les avoir dûment examinés, ont accordé, en Mai 1781, la commission de leur Lieutenant au Département de la Ville d'Apt, à Messire BARTHÉLEMY-JOSEPH-IGNACE, qui eut le malheur, le 21 Novembre 1772, de perdre son épouse, » avec laquelle s'est éteinte l'illustre & très-ancienne Maison des *Aguenin*, originaire de Tonnerre, en Bourgogne, qui, entr'autres

personnages remarquables, avoit donné au Parlement de Paris un Procureur Général en 1412, deux Présidents à Mortier en 1420; plusieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont un fut pourvu de la Commanderie de Coulommiers, en Brie, le 9 Novembre 1592, & en prit possession le 14 Juin 1595; elle tenoit par les alliances aux meilleures Maisons de Paris & de la Cour. Messire BARTHÉLEMY-JOSEPH-IGNACE a eu d'elle 10 enfants, entr'autres :

1. JOSEPH-LOUIS, qui suit;
2. 3. & 4. MARIE-ANNE-HENRIETTE, LOUISE-FÉLICITÉ & ADÉLAÏDE-VICTOIRE, née le 2 Février 1772; toutes les trois élevées dans la Maison Royale de Saint-Louis, à Saint-Cyr, « après avoir fait, devant M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, leurs preuves de noblesse, en conformité des Ordonnances relatives à cet établissement, » l'aînée y est entrée le 31 Octobre 1766, & la seconde le 22 Février 1771.

XX. JOSEPH-LOUIS DE PELLISSIER DES GRANDES, Chevalier, fut reçu à l'Ecole Royale Militaire, « après avoir prouvé sa Noblesse par-devant M. d'Hozier de Sézigny, Juge d'Armes de la Noblesse de France, » le 2 Septembre 1765; en sortit, en Juillet 1772, pour être Sous-Lieutenant, puis Lieutenant au Régiment des Dragons de Jarnac, « aujourd'hui Deux-Ponts; » fut décoré de la Croix des Ordres Royaux, Hospitaliers & Militaires de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, « par M. le Comte de Provence, Grand Maître desdits Ordres, en 1774, & fait Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont le 4 Juin 1782. » Son père l'avoit marié, le 31 Janvier 1777, avec noble Marie-Françoise de la Font, dont la sœur de père avoit épousé le Marquis des Porcellets de Maillanne, & la sœur de mère, le Marquis de Grille des Porcellets. De ce mariage est issu

XXI. JOSEPH-MARIUS-AUGUSTE DE PELLISSIER, né le 3 & baptisé le 4 Août 1778, « qui forme le XI<sup>e</sup> degré, à compter de CLAUDE I<sup>er</sup>, qui vint s'établir à Simiane-les-Apt, & le XXI<sup>e</sup> depuis BERTRAND DE PELLISSIER, premier du nom, qui passa du Languedoc au Pays Tricastin. »

#### BRANCHE

des Seigneurs de PIERREFEU.

XIV. ANNIBAL DE PELLISSIER (second fils

d'ANTOINÉ, & de Jeanne de Trappard), se retira à Arles, où il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XV. SAUVEUR DE PELLISSIER, qui se maria, en 1626, avec Catherine Contard, dont il eut :

1. ANDRÉ, Prêtre;
2. CLAUDE;
3. Et JEAN, qui suit;

XVI. JEAN DE PELLISSIER, naquit à Arles, le 4 Mai 1631; épousa, le 16 Janvier 1653, Anne de Gueidan, & mourut en 1701. Il eut, de son mariage,

XVII. DOMINIQUE DE PELLISSIER, qui mourut le 11 Août 1739. Il avoit épousé, le 24 Décembre 1687, Marguerite Troin, dont il eut

XVIII. DOMINIQUE DE PELLISSIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pierrefeu, qui épousa, au mois de Janvier 1723, Elisabeth de Dieudé, fille de Balthazar, & d'Anne de Gueidan. Il a eu pour fils,

XIX. DOMINIQUE-PAMPHILE DE PELLISSIER, qui s'est marié, le 1<sup>er</sup> Mai 1753, à Elisabeth-Sibylle de Foresta, fille de Jean-Paul, Marquis de la Roquette.

« L'infortunée Marquise de Spadara, qui a péri, dans le désastre de la Sicile, en 1783, victime de la piété maternelle, & dont tous les papiers publics se sont fait un devoir d'immortaliser le nom, étoit de cette branche. »

Les armes de cette branche & de la précédente sont : *coupe de gueules & d'azur, par une triangle d'or, brochante sur le tout; le gueules chargé d'un pélican, avec sa piété d'argent, ensanglanté de gueules, & l'azur chargé de 3 potences ou équerres d'or, 2 en chef affrontées, & 1 en pointe.* Devise : SEMPER IMMACULATUS ERO. « Supports : deux Anges, l'un avec la mitre & l'autre avec le heaume, désignant que cette Famille a toujours tenu dans l'Eglise & dans l'Epée. »

Suite de la branche des Co-Seigneurs de LA GARDE-PARÉOL & de LA COSTE, au Comtat Venaisin, connus sous le nom des Barons DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL.

XII. GUILLAUME DE PELLISSIER (second fils de noble THÉDIN, & de noble Marie le Blanc (Albis), adopta le surnom de Baron de Saint-Ferréol, Terre que RODULPHE DE PELLISSIER, son trisaïeul, avoit eu de sa femme Dauphine de Rémusat. Il suivit la profession des Ar-

mes ; servit avec honneur sous les règnes de CHARLES VIII & de LOUIS XII, & se maria avec *Claire de Barbançon*, d'une ancienne & illustre Maison de Picardie, comme il conste dans le mariage de son fils, passé devant *Perrin Payen*, Notaire de Vifan. De ce mariage il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ETIENNE, mort sans alliance à la guerre ;
3. ANTOINE, mort Prêtre ;
4. Et MARIE, qui s'est mariée, en 1512 (Notaire *Jean Devarenne*), à noble *Jean de Guigues, Guignonis*, Famille noble & ancienne, originaire du Dauphiné, où elle a possédé des Terres & Seigneuries.

XIII. PIERRE DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, épousa, le 29 Juin 1529 (écrivait *Perrin Payani*), après la mort de ses père & mère, *Madeleine de Beudonis*, fille de *François* & de Dame *Catherine d'Antolin (de Antolini)*. Leurs enfants furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et JEAN, Prêtre ;

XIV. CLAUDE DE PELLISSIER se maria, par contrat du 3 Juin 1572 (écrivait *Jacques de Champerio*, Notaire à Vifan), avec noble *Jeanne de Raimonis*, fille d'*Antoine*, & de *Gabrielle Dauphin*. La Famille *Raimonis* se fonda, une génération après celle-ci, dans la Maison de *Nanton*, par le mariage de l'héritière de cette Famille, *Catherine de Raimonis*, avec *Pierre de Nanton*, Seigneur de *Merzé, Chaintré, &c.* Il eut, pour fils unique,

XV. ELZÉAR DE PELLISSIER, qui s'est marié, par contrat du 28 Avril 1607, reçu par *Claude Bauchoni*, Notaire à Vifan, à *Antoinette de Gaudibert*, fille de *Jean*, & de *Finette de Guinrandi*. De cette alliance vinrent :

1. CLAUDE, Prêtre & Curé de l'Eglise & Paroisse de Vifan, qui fit des biens infinis & de grandes fondations dans cette Eglise, où sa mémoire est encore aujourd'hui en vénération ;
2. MICHEL, qui suit ;
3. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Coste*, rapportée ci-après ;
4. N... DE PELLISSIER, qui s'est mariée à noble *Pierre d'Hugues* ;
5. Et JEANNE-MARIE, qui s'est mariée 1° à *Jean de Riffarde* ; & 2° à N... de *Varennes*.

XVI. MICHEL DE PELLISSIER, « qualifié noble & illustre Seigneur, Ecuyer, » fut marié,

le 16 Février 1670, à *Susanne Joubert* (Famille noble du Languedoc), fille de *Guillaume*, & de *Susanne de Galibert*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARGUERITE, qui s'est mariée à noble *Joseph-Marie de Fiance* ;
3. MARIE-ANNE, qui s'est mariée à noble *Dominique d'Anglezi*, dont un fils unique, *Esprit-Antoine*, Marquis d'*Anglezi*, Comte de *Motteville*, seul existant d'une Maison noble & ancienne, originaire d'Avignon ;
4. Et SUSANNE, qui s'est mariée à *Georges d'Isnard*, dont une fille unique, N... d'*Isnard*, qui a épousé N... du *Breuil-Héliou*, Seigneur de *Combes*, Gentilhomme établi à *Pont-Saint-Esprit*, & dont la Maison noble & ancienne est originaire du Poitou.

XVII. FRANÇOIS DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, « Chevalier, » né le 30 Mars 1673, fut marié à noble *Constance du Claux de Molestre*, « des Seigneurs de *Bésignan*, » veuve de noble *Jean d'Hugues* ; elle étoit fille d'*Esprit du Claux*, Sieur de *Molestre*, & de *Madeleine de Lopès de Pilebaud*. Ce mariage fut célébré, & ils reçurent la bénédiction nuptiale le 7 Février 1705, mais les articles de leur mariage n'ont été rédigés en contrat public que le 3 Novembre 1746 (écrivait *Maurice Jancel*, Notaire Apostolique du lieu de *Richerenches*, au Comtat Venaissin), en présence de leurs enfants. FRANÇOIS avoit fait son dernier testament (écrivait *Pierre Guigou*, Notaire de Vifan), le 15 Septembre 1746, & mourut le 19 Novembre suivant. *Constance du Claux* lui survécut & mourut le 9 Avril 1753, à *Carpentras* : elle étoit née le 26 Mars 1669, & son dernier testament est du 3 Août 1751, écrivait ledit *Pierre Guigou*. De ce mariage font nés :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et CHARLES-FRANÇOIS, né le 2 Mars 1709, ci-devant Chanoine & Grand Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de *Carpentras* & Vicaire Général du Diocèse pendant 22 ans ; est aujourd'hui Evêque de *Vaison*, en 1764, depuis son sacre, fait à Rome, par S. A. R. Monseigneur le Cardinal-Duc d'*York*, dans l'Eglise des SS. Apôtres, le 27 Décembre 1758, en présence & avec l'assistance de Monseigneur *Georges Lafcaris*, Archevêque de *Théodosie*, & de Monseigneur *Joseph Vignoli*, Evêque de *Carpentras*.

XVIII. JOSEPH DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, « Chevalier, Co-Seigneur de la

Garde-Paréol, Baronnie du Comtat, » des anciens Barons & Seigneurs de Saint-Ferréol & d'Eyroles, &c., ainsi qualifiés dans les Brefs du Pape, Auditeur ordinaire de la Rote d'Avignon, Président unique de la Cour de la Chambre Apostolique du Comtat Venaissin, né le 9 Avril 1709, s'est marié, le 22 Juillet 1743, par contrat reçu par *François Martin*, Notaire à Carpentras, à Dame *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoise de Lopyès*, Baronne née du Saint-Empire Romain, par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, concédé le 29 Octobre 1642, à ses auteurs, & qui transmit ce titre à toute la postérité masculine & féminine. Il a prêté hommage au Pape de la Co-Seigneurie de la Garde-Paréol, ainsi que les autres Barons de cet Etat, le 23 Mars 1754, à la Cour de la Chambre Apostolique, & y a obtenu un Jugement d'Etat définitif & solennel, sur son ancienne Noblesse, contre l'Avocat & Procureur Général de S. S., du 1<sup>er</sup> Juin 1756, & a aussi obtenu une Ordonnance de M. l'Intendant du Dauphiné, au vu des pièces, qui le maintint dans sa noblesse, du 12 Juillet 1757; & le Pape BENOÎT XIV a donné en sa faveur deux Brefs fort honorables, l'un du 22 Avril 1755 & l'autre du 27 Septembre de ladite année, qui lui accordèrent des grâces & privilèges distingués pour sa Maison avec des éloges sur ses services & les qualifications que le Pape ne donne qu'aux gens de qualité. Il a eu

1. ALEXIS-CHARLES, appelé *le Baron de PELLISSIER*, né le 4 Juillet 1749, mort le 4 Avril 1768;
2. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-PIERRE, qui suit;
3. MARIE-JEANNE-CATHERINE-FRANÇOISE, Religieuse au Couvent de la Visitation Sainte-Marie à Carpentras;
4. Et MARIE-GABRIELLE-MADELEINE-CONSTANCE, qui s'est mariée, à Vifan, dans le Comtat, à N... *de Ripert*.

XIX. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-PIERRE DE PELLISSIER, né le 23 Juin 1757, « Baron né du St.-Empire Romain, dit *le Baron de PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL*, ancien Officier au Régiment du Perche, Infanterie, a épousé noble N... *Alfanti*, Dame d'Arène, Vicomtesse de Soucanton, du Pin, Vals, Baujac & autres Places, dont il a plusieurs enfants, en bas âge.»

#### BRANCHE

*des Seigneurs de LA COSTE.*

XVI. ANTOINE DE PELLISSIER (fils d'ELZÉAR,

& d'*Antoinette de Gaudibert*), naquit le 6 Août 1626. Il a épousé, par contrat du 13 Janvier 1668, reçu par M<sup>e</sup> *Girard*, Notaire à Bourg-Saint-Andéol, noble *Marie de Serres*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Coutel*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. ANNE, qui s'est mariée à noble *Esprit de Brunel*, Seigneur de Vachères, Gentilhomme du Vivarais;
3. Et MARGUERITE, morte sans alliance.

XVII. PIERRE DE PELLISSIER, Seigneur de la Coste, né le 22 Avril 1681, fit acquisition, vers l'an 1720, du Fief & Seigneurie de Véronne & de la Co-Seigneurie de Vinfobres, de la Maison de Bélan, & il les revendit ensuite quelques années après. Il avoit épousé, par contrat du 29 Mai 1702, reçu par *Joseph Beraud*, Notaire de Vifan, *Anne-Marguerite de Martinel*, fille de *Jean-Claude*, & de *Marie de Bard*, du Bourg de Vifan. De ce mariage vinrent :

1. ANDRÉ-AUGUSTIN, Prêtre, qui mourut dans des exercices de charité, le 31 Décembre 1749, jour de l'ouverture du Jubilé de l'an 1750, à Rome où il étoit allé en dévotion & pour le gagner;
2. JOSEPH-AIMARD, qui suit;
3. MARIE-ANNE, veuve sans enfants de noble *Joseph-Gabriel de Fiance*, Sieur de Saint-Estève;
4. MARGUERITE, vivante sans alliance;
5. & 6. MADELEINE & SUSANNE, Religieuses au Monastère du Saint-Sacrement à Bollène.

XVIII. JOSEPH-AIMARD DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, Seigneur de la Coste, né le 19 Mars 1714, est veuf, depuis 1768, de *Marguerite-Félicité de Nanton de Merzé*, qu'il avoit épousée le 19 Mars 1744, par contrat reçu par *Claude Martinel*, Notaire Apostolique; elle étoit fille de *Joseph-Ignace de Nanton*, Seigneur de Merzé, Chaintré, &c., (ancienne Maison du Beaujolais, qui a donné des Comtes de Saint-Jean au Chapitre de l'Eglise de Lyon), & de feu *Marie-Jeanne-Sabatier de Bavenne*, nièce de feu l'Evêque d'Amiens de ce nom. Leurs enfants furent :

1. AUGUSTIN-JOSEPH, qui suit;
2. ANTOINE-FRANÇOIS-XAVIER, né le 3 Octobre 1760, mort en 1766;
3. 4. & 5. MARIE-LOUISE-FÉLICITÉ, ANTOINETTE-MARIE-ANNE & THÉRÈSE-PÉLAGIE.

XIX. AUGUSTIN-JOSEPH DE PELLISSIER DE LA



COSTE, né le 27 Août 1753, reçu en 1768, dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, & Lieutenant-Aide-Major du Régiment Mestre-de-Camp, Dragons, & est Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne. Il n'étoit point marié en 1783. »

BRANCHE

établie à Tulette, éteinte.

XII. MARIN DE PELLISSIER (fils de THÉDIN, & de *Marie le Blanc*), s'établit à Tulette, en Dauphiné, lieu qui est comme enclavé dans le Comtat Venaissin, & fut marié 1<sup>o</sup> à N...; & 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Janvier 1488, reçu par *Mathieu Payani*, Notaire à Vifan, à *Huguette de Régis*, fille de *Thibaud*, & veuve d'*Antoine Chabroli*, du lieu du Buiffon. De sa première femme il eut :

1. BERTRAND, qui suit;
2. Et André, mort sans enfants, qui est nommé dans le Testament d'ETIENNE, son neveu, ci-après, & où il est nommé exécuteur testamentaire de ses volontés avec le Curé de Tulette.

XIII. BERTRAND DE PELLISSIER passa contrat de mariage le même jour que son père se maria avec *Huguette de Régis* (écrivant le même Notaire), avec *Claudine de Chabroli*, qui n'avoit pas encore 12 ans, fille de feu *Antoine de Chabroli*, & de ladite *Huguette de Régis*. Ses enfants furent :

1. ETIENNE, qui suit;
2. & 3. GUILLAUME & ANTOINE, morts sans enfants, qui sont nommés par ETIENNE, leur frère, dans son testament, tuteurs de leurs neveux & substitués à leurs biens.

XIV. ETIENNE DE PELLISSIER fit son testament le 24 Octobre 1540, reçu par *Guillaume Rimoni*, Notaire de Vifan, testament fort honorable par les legs pies & autres, où il donna à sa femme l'administration & l'usufruit de ses biens. Il avoit épousé *Munde de Luel* (*Munda Luella*), & en eut :

1. & 2. Nobles CLAUDE & PIERRE, qui furent héritiers de leur père & substitués l'un à l'autre;
3. Et FRANÇOISE, à qui son père, par son testament sus-énoncé, constitua sa dot & l'appela à la substitution de ses biens, au cas que ses frères vinssent à mourir sans enfants naturels & légitimes.

On ignore s'ils eurent des enfants & s'ils s'établirent ailleurs; on fait seulement qu'ils

Tome XV.

n'ont point laissé de descendants à Tulette, lieu de leur résidence.

« Parmi les personnages illustres que cette Famille a produits dans ses différentes branches, aujourd'hui éteintes en partie, ou inconnues, pour s'être transplantées, on compte JEAN PELLISSIER, Conseiller des Comtes de Toulouse, connu par les derniers traités entr'eux & les Rois de France, pour avoir procuré la réunion de ce Comté à la Couronne, en 1228; deux Evêques d'Orange, GUILLAUME & LOUIS, oncle & neveu; un autre GUILLAUME, Evêque de Montpellier, & GUILLAUME, son neveu, Evêque de la même Ville : le premier avoit été Ambassadeur de FRANÇOIS 1<sup>er</sup> chez les Vénitiens; JEAN DE PELLISSIER, Aumônier du Roi HENRI le Grand, nommé par lui à l'Evêché d'Apt, dont il étoit Coadjuteur en 1607; CHARLES-FRANÇOIS DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, actuellement Evêque de Vaïson; SIMON PELLISSIER, mentionné dans les actes d'Avignon, Commissaire pour recevoir les hommages de cette Ville, dont la moitié appartenoit au Comte de Toulouse; dix-huit Chevaliers du Temple : JEAN DE PELLISSIER DE LA ROQUE fut Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1510; JACQUES DE PELLISSIER fut reçu Procureur Général au Parlement du Dauphiné en 1576; JEAN & FRANÇOIS DE PELLISSIER, Seigneurs de St.-Ferréol, en 1467, qualifiés de Chevaliers, furent accusés d'avoir voulu, à la tête de leurs gens d'armes, escalader & s'emparer de la Ville d'Orange, & en conséquence, proçessé pour crime de félonie par le Procureur Général de la Principauté : ils furent absous & rentrèrent dans la grâce du Prince, dont ils étoient Vassaux. Tous ces traits marquent le rang que cette Famille tenoit dans les lieux qu'elle habitoit. »

On a vu que les cadets de cette Maison ont tous été pourvus de Bénéfices considérables, ou servi leurs Princes dans des grades distingués. « Les filles ne sont pas moins recommandables par les alliances qu'elles ont contractées avec les Maisons de *Rémusat*, qui s'y est fondue & lui a transmis son nom; de *Bernus*, anciens Seigneurs de *Lioux*, *Rivettes-des-Beaux-Orange*, Barons des Etats du Comtat Venaissin; » de *Thomas*, Seigneurs de *Gignac* & de *Roquefure*; de *Bernond*, Seigneurs de *Vachères*, du *Castellard*, *St.-Martin*, &c.; de *Blancheti*, Famille Patri-

N n

cienne de Bologne; d'*Yse*, des Seigneurs d'*Yfia*, anciens Seigneurs de *Monaco*, la *Turbie*, *Mérindol*, *Berre*, &c.; les du *Puy-Montbrun* & de *Rochefort*; les d'*Urre-Ventérol*; les *Gramont-Vachères*, aujourd'hui Ducs de *Caderouffe*; les *Marcel*, les *Gandelin des Pilles*, les *Montbel*, Seigneurs de la *Recoufe*; les *Retz de Bressolles*, Seigneurs de *Cheminades*, en Gévaudan; les *Morges-Ventavon* & de *l'Epine*; les *Barbançon*, les *Serres*, Marquis de *Gras*; les *Brunel-Vachères*, les Marquis d'*Anglezi*, Comtes de *Motteville*; les *Villeneuve*, les *Bruyères-Saint-Michel*, les *Nanton-Merzé*; les *Bellon*, Seigneurs de *St.-Lambert* & du *Pègue*; les *Lopès*, Marquis de la *Fare*, &c.; les *Servan*, les *Valleton*, & autres.

Il y a des preuves de Chevalerie & de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, où cette Famille est entrée plusieurs fois.

Les armes des branches éteintes et des Seigneurs de *Saint-Ferréol* & de la *Coste* sont: d'or, au lion rampant de sinople, armé & lampassé de gueules, surmonté d'une étoile de gueules. Supports: deux lions. Cimier: un lion issant. Devise: VIRTUTE NON DOLO. Cri de guerre: STELLA DUCE.

Consultez, sur la Maison DE PELLISSIER (PELLISSERII), les Archives de l'Hôtel de Ville de Toulouse; les *Annales* de la même Ville, par la Faille & Durofoi; l'*Hist. génér. du Languedoc*, par D. Vaissète; les *Hist. des Villes de Montpellier, d'Orange & de sa Principauté*; les *Pièces fugitives pour servir à l'Hist. de France*, par le Marquis d'Aubaïs; *Gallia Christiana*, de Sainte-Marthe; les Archives de la Révérende Chambre Apostolique de Carpentras; de l'Evêché de Die; de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, à Malte & au Grand Prieuré de Saint-Gilles; celles de la Maison Royale de St.-Louis, à St.-Cyr, & de l'Ecole Royale Militaire; celles de la Chambre des Comptes de Grenoble; l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, & son *Supplément*, p. 82 & suiv., par Artefeuil; l'*Hist. de la principale Noblesse de Provence*, par Maynier; le *Diâ. des Gaules*, sous les noms des différentes Terres que cette Famille posséde.

PELLOT, ou PELOT, en Normandie: Famille dont étoit ELISABETH PELLOT, morte en Mars 1742, qui s'étoit mariée, en Juin 1666,

à *Paul-Gabriel de Mauléon de Foix*, Vicomte de Conferans. Elle avoit pour neveu N... PELLOT, Conseiller de Grand'Chambre, qui a eu pour fils,

CLAUDE-ANNE-FRANÇOIS-PELLOT, Comte de Trévières, en Normandie, qui s'est marié, le 4 Février 1759, à *Claude-Louise-Elisabeth-Sophie de Polignac*, née le 5 Août 1740.

\* PEMBROKE, en Angleterre: les Comtes de ce nom font fortis de l'ancienne Maison DE CLARE, par GILBERT DE CLARE, Comte de *Pembroke*, (second fils de GILBERT II, Comte DE CLARE, & d'*Alix de Clermont*, en Beauvaisis), qui suivit la Cour d'HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, après le décès duquel il tint le parti d'Etienne, Comte de Blois, & mourut, en 1148, laissant d'*Elisabeth de Meullent*, sa femme,

1. RICHARD DE CLARE, Comte de *Pembroke*, qui n'eut que GAUTHIER, mort jeune, & ISABELLE DE CLARE, Comtesse de *Pembroke*, qui s'est mariée à *Guillaume Maréchal*, surnommé *le Vieux*, qui fut, à cause d'elle, Comte de *Pembroke*: leur postérité a fini à *Guillaume Maréchal*, dit *le Jeune*.
2. Et BASILIE DE CLARE-PEMBROKE, mariée à un Seigneur Irlandais.

PENANCOËT DE KEROUAZLE, en Bretagne: Maison ancienne & illustre, qui se nommoit anciennement PENHOET, ou PENHOAT, & étoit une des quatre premières de l'Evêché de Léon, suivant l'ancien Proverbe, fort commun dans la Basse-Bretagne: *Antiquité* DE PENHOET; *Vaillance de Chastel*; *Richesse de Kerman*, & *Chevalerie de Kergournadec'h*. Cette Maison fut déclarée noble d'ancienne extraction, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de Bretagne, le 8 Juin 1669, au rapport de M. le Jacobin, & GUILLAUME DE PENANCOËT, qui vivoit alors, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*.

FRANÇOIS DE PENHOAT (fils de RENÉ, qui vivoit en 1280), fut marié, le 10 Mai 1330, avec *Jeanne de Penancoët*, Dame de *Kerrouazle*, & en vertu d'une clause expresse de son contrat de mariage, ses enfants prirent le nom & les armes de leur mère, que leurs descendants ont conservé depuis. Il est le neuvième aïeul de

GUILLAUME DE PENANCOËT, Comte de *Kerrouazle*, Seigneur de *Kerbaronnou*, la *Ville-neuve* & *Chef-du-Bois*, Commandant de l'ar-

rière-ban de l'Evêché de Léon, qui mourut en 1690. Il avoit époufé, le 27 Février 1645, *Marie-Anne de Plœuc du Timeur*, qui est morte, en Janvier 1709, ayant eu :

1. SÉBASTIEN, dit le *Comte de Kerouazle*, Lieutenant de Vaisseau, qui fut nommé Capitaine de Vaisseau pendant le siège de Candie, & mourut, au retour de ce voyage, âgé de 22 ans, fans avoir été marié;
2. LOUISE-RENÉE DE PENANCOET DE KEROUAZLE, Baronne de Petersfield, puis Duchesse de Portsmouth, en Angleterre, & d'Aubigny, en France, qui mourut à Paris, le 14 Novembre 1734, âgée de 85 ans et 2 mois. Elle fut d'abord Fille d'honneur d'HENRIETTE-ANNE STUART, première femme de PHILIPPE, fils de France, Duc d'ORLÉANS, qu'elle accompagna au voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670. Après la mort de cette Princesse, arrivée le 30 Juin de la même année, elle repassa en Angleterre, où elle fut faite d'abord Fille d'honneur de CATHERINE DE PORTUGAL, Reine d'Angleterre, & ensuite Dame de son Palais. CHARLES II, Roi d'ANGLETERRE, la créa Baronne de *Petersfield*, puis Duchesse de *Portsmouth* en 1673, &, à la prière de ce Prince, LOUIS XIV la créa Duchesse d'*Aubigny*, en Berry, par Lettres Patentes du mois de Décembre de la même année, enregistrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674 & en la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683. Par d'autres Lettres Patentes du mois de Janvier 1684, cette Terre d'*Aubigny* fut encore érigée en sa faveur & celle de son fils, en titre de *Duché-Pairie*; mais ces dernières Lettres ne furent point enregistrées. (Ces pièces sont rapportées dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, article des Duchés non enregistrés, tom. V, p. 920, & sont suivies de la *Généalogie* de la Maison DE PENANCOET.) Il y a dans la ville d'*Aubigny* un Couvent de Religieuses Hospitalières, fondé par cette Duchesse de *Portsmouth*, qui a laissé pour fils *Charles de Lennox*, Duc de Richmond & d'Aubigny, Pair d'Angleterre. Voyez AUBIGNY-RICHMOND. (*Mercur* de France de Novembre 1734, p. 2533);
3. Et HENRIETTE-MAURICETTE, qui a époufé, 1<sup>o</sup> *Philippe Herbert*, Comte de Pembroke; & 2<sup>o</sup> le 11 Mai 1685, *Jean-Timoléon Gouffier*, Chevalier, Marquis de Thoix, &c., Gouverneur de Blois, dont des enfants. Voy. GOUFFIER. Elle est morte à Paris, le 12 Novembre 1728, âgée de 73 ans.

Les armes : *fascé d'argent & d'azur de 6 pièces.*

PENE, ou PENA DE LA BORDE, Seigneurs de *Valbonnet* & de *Saint-Louis* : Famille établie en Provence & en Normandie, qui a formé plusieurs branches.

Les armes : *d'azur, à un demi-vol d'argent, surmonté d'une fleur de lis d'or, & accompagné de 3 grenades, tigées du même, posées deux en flancs & une en pointe.*

\* PENNES (LES), en Provence, Diocèse de Marseille : Terre qui a été possédée par les Comtes de Provence, aussi longtemps que leur Comté : CHARLES, Duc DU MAINE, le dernier de ses Souverains, la démembra, par l'inféodation de la Terre de *Septèmes*, qu'il fit en faveur de *Jamone Merciere* & de *Basque d'Arhuc*, son mari, en 1481, sous la réserve de la cense de six émines de blé; cette inféodation eut lieu peu de jours avant la mort du même CHARLES. Par le testament qui réunit à jamais la Provence à la Couronne de France, CHARLES DU MAINE légua à *François de Luxembourg*, son cousin germain, la Vicomté de *Martigues*, avec les Terres des *Pennes* & de *Châteauneuf* : c'est de ce même *François*, ou de son fils (qui portoit apparemment le même nom), que *Charles Vento*, Viguier de la Ville de Marseille, acquit la Terre des *Pennes* le 28 Décembre 1552. Elle est encore possédée par la même Famille, & a été érigée, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1678, enregistrées à Aix le 18 Mars 1682, en *Marquisat*, en faveur de *Louis-Nicolas Vento*, Baron de Peyruis, &c. (*Diction. des Gaules*, tom. V, p. 614.) Voy. VENTO DES PENNES.

PENNIER, Ecuyer, Sieurs d'Angerville & du Val-David, en Normandie, Election de Caen; Famille qui porte pour armes : *de sable, à une ancre d'argent, accostée de 2 besants du même, & surmontée d'un croissant entre 2 étoiles, le tout d'or.*

\* PENTHIÈVRE (a), Comté qui fut d'abord possédé par les cadets des anciens Comtes de Bretagne, jusque vers l'an 1235, qu'il

(a) PENTHIÈVRE est une grande Terre composée de quatre membres principaux, savoir : *Guingamp*, qui en est la Capitale, dans l'Evêché de Tréguier; *Lamballe*, *Moncontour* & la *Roche-Efnard*, dans le Diocèse de Saint-Brieuc, à quoi sont joints tous les droits & devoirs d'entrée sur toutes les boissons & marchandises qui entrent par la Manche ou par la grande Mer, &

fut confisqué sur *Henri II*, Comte de *Penthièvre*, & donné, par le Duc *Pierre*, à sa fille *Yolande*, en la mariant avec *Hugues XI*, dit *le Brun*, Sire de *Lusignan*, Comte de la Marche & d'Angoulême. Il revint à la Maison de *Bretagne*, & fut, en 1318, le partage de *Guy de Bretagne*, qui s'est marié à *Jeanne d'Avaugour* (fille aînée & principale héritière d'*Henri*, IV<sup>e</sup> du nom, Baron d'*Avaugour*, & de *Jeanne d'Harcourt*), & en eut une fille, nommée *Jeanne*, Duchesse de *Bretagne*, Comtesse de *Penthièvre*, qui fut mariée, le 4 Juin 1337, à *Charles de Blois*, ou de *Châtillon*, dit *le Saint*, tué au combat d'Auray, le 24 Septembre 1364, en disputant ce Duché contre *Jean de Bretagne*, dit de *Montfort*, son compétiteur. Sa postérité a joui du Comté de *Penthièvre*, jusqu'en 1437, que *Nicole de Blois*, héritière de *Jean de Blois*, dit de *Bretagne*, Comte de *Penthièvre*, son oncle, porta ce Comté dans la Maison de *Brosse*, par son mariage avec *Jean de Brosse*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sainte-Sévère; leur arrière-petit-fils, *Jean de Brosse*, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de *Penthièvre*, Duc d'Etampes, mourut le 27 Janvier 1564, sans enfants d'*Anne de Pisseleu*, Duchesse d'Etampes. *Charlotte de Brosse*, dite de *Bretagne*, sa sœur, qui s'est mariée à *François de Luxembourg*, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Martigues, hérita de ses biens : c'est ainsi que le Comté de *Penthièvre* a passé dans la Maison de *Luxembourg*. C'est en faveur de *Sébastien de Luxembourg*, leur fils, & de ses hoirs, tant mâles que femelles, que ce Comté fut érigé en *Duché-Pairie*, en Septembre 1569, par Lettres Patentes du Roi *Charles IX*, enregistrées au Parlement la même année. *Marie de Luxembourg*, fille & héritière de *Sébastien*, qui fut tué au siège de St.-Jean-d'Angély, porta le Duché de *Penthièvre* à son mari, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. *Françoise de Lorraine*, leur fille unique & héritière, épousa *CÉSAR DE BOURBON*, Duc de Vendôme, fils

qui ensuite sont transportées dans les Terri-  
toires, Ports, Hâvres, Villes & autres lieux,  
entre les Rivières de Couesnon & Arguenon;  
excepté cependant les marchandises qui entrent  
à Saint-Malo, & même celles qui en sortent, à  
moins qu'elles ne soient transportées de Saint-  
Malo dans les Pays entre Couesnon & Argue-  
non.  
(Note des Éditeurs.)

naturel & légitime du Roi *HENRI IV*, à qui elle porta les biens de ses père & mère. Le Duc de *Vendôme* mourut en 1665, & elle en 1669. Leur fils, *LOUIS DE BOURBON*, Duc de *Vendôme*, étant mort aussi en 1669, le *Duché-Pairie de Penthièvre* fut démembré, & cette Terre vendue à *MARIE-ANNE DE BOURBON*, légitimée de *FRANCE*, veuve de *LOUIS-ARMAND DE BOURBON*, Prince de *Conti*, qui la revendit à *LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON*, Prince légitimé de *FRANCE*, Comte de *Toulouze*, Grand Amiral de France, en faveur duquel & de ses hoirs & successeurs, tant mâles que femelles, elle fut de nouveau érigée en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1697, enregistrées au Parlement en 1698. Il avoit épousé, le 22 Février 1723, *Marie-Victoire-Sophie de Noailles*, veuve de *Louis de Pardailhan d'Antin*, dont il eut

*LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON*, Duc de *Penthièvre*, Pair de France, premier Baron de Bretagne, né le 16 Novembre 1725, qui a été fait Amiral de France le 1<sup>er</sup> Janvier 1734, entré en exercice le 1<sup>er</sup> Décembre 1737, nommé Chevalier de la Toison d'Or le 27 Avril 1738, reçu le 27 Janvier 1740, Chevalier des Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1742, reçu le 2 Février suivant; Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Colonel & Mestre de Camp de deux Régiments de son nom. Il avoit épousé, le 29 Décembre 1744, *Marie-Thérèse-Félicité d'Este*, morte le 30 Avril 1754, sœur aînée de *Fortunée-Marie d'Este*, Princesse de *Conti*. Il en a eu :

1. *LOUIS-ALEXANDRE - JOSEPH - STANISLAS*, qui suit;
2. Et *LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE DE BOURBON*, née le 13 Mars 1753, qui s'est mariée, le 5 Avril 1769, à *LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS*, Duc de Chartres. Voy. \* *ORLÉANS*.

*LOUIS - ALEXANDRE - JOSEPH - STANISLAS DE BOURBON*, Prince de Lamballe, né le 6 Septembre 1747, Grand Veneur de France en Mai 1754, Chevalier des Ordres le 2 Février 1763, est mort le 6 Mai 1768, sans avoir eu d'enfants. Il avoit épousé, par procuration à Turin, le 17 Janvier 1767, *Marie-Thérèse-Louise*, Princesse de *Savoie-Carignan*, quatrième fille de *Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie*, Prince de Carignan, & de *Christine-Henriette de Hesse-Rhinfels*. Elle a été nommée, en 1775, Surintendante de la Maison de la Reine de France.

Le Duc de *Penthièvre* porte: DE FRANCE; *au bâton de gueules, péri en barre. Couronne Ducale surmontée d'une ancre*, marque de la dignité de Grand Amiral de France.

PENTHIÈVRE D'AVAUGOUR: Voyez AVAUGOUR.

PÉPIN DE BOIS-HERPIN, Famille noble, dont étoit MADELEINE-PERRINE PÉPIN DE BOIS-HERPIN, fille unique de PIERRE, Vicomte de Bois-Herpin, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & petite-fille de JEAN PÉPIN, Maître des Comptes à Paris, laquelle épousa, le 24 Juillet 1738, *Claude-François de Renouard*, Comte de Villayer, Seigneur de Fleury, &c., dont elle fut la seconde femme, & a eu postérité. Voy. RENOUARD, ou REGNOUARD.

\* PÉQUIGNY, ou PICQUIGNY, en Picardie: Seigneurie à laquelle est attaché le Vidamé d'Amiens. Elle appartient, depuis plusieurs siècles, à une branche de la Maison d'Albert, qui est la seconde des Ducs de Chaulnes: c'est même en faveur de cette branche que la Terre de Péquigny a été érigée en Duché en 1762. Le Duc de Péquigny actuel, *Louis-Joseph-Marie d'Albert d'Ailly*, Duc de Chaulnes après son père, né le 18 Novembre 1741, a épousé sa cousine, *Marie-Paule-Angélique*, fille de feu *Marie-Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes & de Chevreuse, Gouverneur de Paris. Voyez ALBERT DE LUYNES.

PÉRACHON, ou PERRACHON, Comtes de *Varax*, en Dauphiné: Famille dont étoit JACQUES-MARIN-ALEXANDRE PÉRACHON DE VARAX, Comte de Bury, Maître de Camp de Dragons réformés, qui a épousé, le 27 Août 1727, *Marie-Elisabeth Frotier de la Messelière*, fille de *Bonaventure*, Seigneur & Marquis de la Messelière, Maréchal de Camp, & de *Marie-Anne Forest*, qui se maria à N... de la Poype de Vertrieux. Voy. FROTIER.

Les armes: *coupé d'azur & d'or; à l'autruche de l'un à l'autre.*

PERCAVAL (DE), en Normandie, Election de Bayeux; Famille dont les armes sont: *de gueules, à la croix potencée d'or, cantonnée de 4 roses d'argent.*

\* PERCHE (LE), petite Province, maintenant comprise dans le Gouvernement du

Maine, qui a eu ses Comtes, issus de ceux d'Alençon. *Warin*, ou *Guérin*, Seigneur de Domfront, Mortagne & Nogent, l'un des enfants de *Guillaume*, 1<sup>er</sup> du nom, Comte d'Alençon & de Bellesme, fut la tige des Comtes du *Perche*: il vivoit au commencement du XI<sup>e</sup> siècle; *Rotrou*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Mortagne, premier Comte du *Perche*, passa en Espagne, pour combattre les Sarrafins en 1089; *Thomas*, Comte du *Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, continua le bâtiment de l'Abbaye des Clairats, commencé par sa mère. Commandant l'Armée du Prince LOUIS DE FRANCE, il aima mieux se faire tuer que de se rendre prisonnier à la bataille de Lincoln, donnée le 19 Mai 1217. Il ne laissa point d'enfants. — De ces anciens Comtes du *Perche*, sont sortis les Vicomtes de *Châteaudun*, par *Hugues de Mortagne* (second fils de *Rotrou* 1<sup>er</sup>, Vicomte de *Châteaudun*), qui eut ce Vicomté en partage, & dont la postérité prit le nom: *Geoffroy*, IV<sup>e</sup> du nom, dernier Vicomte de *Châteaudun*, partagea ses biens entre ses deux filles, avant de suivre SAINT LOUIS en son voyage de la Terre Sainte en 1248. — *Yvon de Bellesme* (troisième fils d'*Yves*, Comte d'Alençon & de Bellesme), est cru, avec quelque espèce de probabilité, tige des Seigneurs de *Châteaugontier*: il vivoit en 1037. Le dernier de ces anciens Seigneurs est *Jacques*, Seigneur de *Châteaugontier*, mort avant 1263, lequel ne laissa que deux filles: *Renaud de Châteaugontier*, son fils, étant mort jeune. — Les Comtés de *Mortagne & du Perche* furent réunis à la Couronne par LOUIS VIII. En 1296, ils firent partie de l'apanage de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, dont le deuxième fils, CHARLES II DE VALOIS, les eut en partage en 1326, avec celui d'Alençon, &, par l'extinction de sa postérité, en 1525, ils ont été réunis à la Couronne.

PERCIN DE MONTGAILLARD (DE), Maison originaire d'Angleterre, qui passa en Guyenne, au XIV<sup>e</sup> siècle, avec le Prince de Galles, depuis Roi sous le nom d'EDOUARD IV, & qui, depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, possède, en Gascogne, de mâle en mâle, & sans interruption, la Seigneurie de *Montgaillard* & autres Terres. On prétend qu'elle est la même, ou que c'est une branche de la Maison DE PERCY, rapportée ci-après. Elle tire son origine

d'ARNAUD DE PERCIN, puissamment établi, dès l'an 1272, dans le Fezenfac, pays de Gascogne. Après cet ARNAUD, on trouve un vide dans la suite généalogique des Seigneurs DE PERCIN, dont quelques titres furent enlevés par les guerres qui agitèrent la Guyenne. Celui dont on trouve la filiation, constamment prouvée, est

GUICHARNAUD DE PERCIN, Seigneur de la Grue & autres lieux, dans le XV<sup>e</sup> siècle. De lui est issu, au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> degré,

CLAUDE DE PERCIN, Marquis de Montgaillard, &c., qui mourut en 1701. Il laissa de *Marguerite de Bassabat de Pordiac*, son épouse,

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. CLAUDE-MAURICE, Docteur en Sorbonne ;
3. ANNE, Religieuse de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Toulouse ;
4. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à N...., Comte de *Saint-Amant*.

ALEXANDRE DE PERCIN, Marquis de Montgaillard, Seigneur de la Barthe, Maumouffon, Céran, &c., fut substitué, en 1708, aux nom & armes de *Nogaret de la Valette*, par *Gabrielle-Eléonore de Nogaret de la Valette*, veuve de *Gaspard de Fieubet*, Premier Président du Parlement de Toulouse, laquelle lui laissa tout son bien à la charge de porter son nom.

Cette Maison a donné, dans BERNARD DE PERCIN DE MONTGAILLARD, un des grands Prédicateurs de son siècle, qui, de l'Ordre des Feuillants, passa dans celui de Cîteaux ; fut pourvu de l'Abbaye d'Orval, par l'Archiduc ALBERT ; y mit la réforme, & y mourut le 8 Juin 1628, âgé de 65 ans.

A cette Famille appartient CHARLES-BERNARD-JOSEPH DE PERCIN, Marquis de Montgaillard, qui s'est marié à *Madeleine-Antoinette-Charlotte de Gontaud de Saint-Blancard*.

PERCY, Maison, l'une des plus illustres & des plus anciennes d'Angleterre, qui a possédé longtemps les premières dignités de ce Royaume. Les Seigneurs de cette Maison, plus connus dans l'*Histoire* sous le nom de *Comtes de Northumberland*, passèrent en Guyenne avec le Prince de Galles, depuis Roi sous le nom d'EDOUARD IV. Ils ont tenu un rang distingué à la Cour des Rois d'Ecosse & d'Angleterre : plusieurs, sous les derniers règnes, ont été Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière.

Cette branche s'est éteinte, en Angleterre, sur la fin du siècle passé. Cette Maison tire son origine de

MAINFRED DE PERCY, lequel vint de Danemark en Normandie, avant l'expédition du fameux ROLLON dans ce pays-là ; GUILLAUME & SERLON DE PERCY accompagnèrent GUILLAUME *le Conquérant*, en Angleterre, l'an 1066 ; — THOMAS DE PERCY-NORTHUMBERLAND fut Sénéchal de la Rochelle & du Poitou en 1369 ; il passa, peu auparavant & par ordre de CHARLES, Roi d'Angleterre, dans le Comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance ;

ALGERNON, Baron DE PERCY, X<sup>e</sup> Comte de *Northumberland*, qui fut fait Chevalier de la Jarretière par le Roi CHARLES I<sup>er</sup> & Grand Amiral d'Angleterre, puis Duc de *Northumberland*, mourut le 13 Octobre 1668, ne laissant que

JOSSELIN DE PERCY, qui lui succéda dans ses biens & dignités, & mourut le 21 Juin 1670. Il eut :

HENRI, mort jeune ;

Et ELISABETH DE PERCY, mariée, 1<sup>o</sup> en 1679, à *Henri Cavendish*, Comte d'Ogle ; & 2<sup>o</sup> en 1682, à *Charles Seymour*, Duc de Somerset.

Il y a en Normandie une branche de cette Maison, qui subsiste & de laquelle étoit

ROBERT, Chevalier, Seigneur DE PERCY, qui épousa *Huguette de Chiffrevast*, & en eut, pour fils aîné,

GUILLAUME DE PERCY, Chevalier, qui épousa, suivant un contrat de 1429, *Marie de Crennes*, Dame de Montchamp, fille & héritière de *Guillaume de Crennes*. De cette alliance est venu, en ligne directe,

ANTOINE-GUILLAUME DE PERCY, Seigneur de Montchamp, Baron de Montchauvet, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toscane, qui s'est marié, le 3 Mars 1719, à *Françoise du Puy d'Igny*, fille de *François*, Seigneur de Boismarfias, & de *Charlotte de Selve*, dont des enfants.

Les armes DE PERCY DE MONTCHAMP sont : *de sable, au chef denché d'or*.

PERDRIEL, en Normandie, Election d'Alençon ; Famille dont les armes sont : *d'azur, à 2 perdrix affrontées d'or, surmontées d'une molette d'épéron du même*.

PÉRÉFIXE : *d'azur, à 9 étoiles d'argent, 3, 3, 2 & 1*.

PÉRENNO (DU), Famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. FRANÇOIS DU PÉRENNO, Seigneur de Penvern & de Perſquen, dans l'Evêché de Vannes, en Bretagne, fut élu, en 1666, Capitaine de la Compagnie de 60 Cavaliers, faisant la cinquième Compagnie du ban de l'Evêché de Vannes, ce qui fait une grande preuve de sa qualité. S. M. ayant établi à Rennes une Chambre pour la recherche de la Noblesse, il y fut déclaré *noble & issu d'extradition noble*, avec pouvoir aux aînés de prendre la qualité de *Messire & de Chevalier*, par Arrêt du 11 Avril 1669, sur les titres qu'il produisit alors, qui remontent le nom de DU PÉRENNO jusqu'en l'an 1376; mais dont M. d'Hozier ne donne une filiation suivie que depuis GUILLAUME DU PÉRENNO, OU LE PÉRENNO, son septième aïeul, qui vivoit en 1426. FRANÇOIS DU PÉRENNO fut marié, en 1659, avec *Marie-Madeleine Descartes*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Brétaillière, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Marguerite de Chohant de Coët-candec*. Il en eut, entr'autres enfants,

II. JOACHIM DU PÉRENNO, Seigneur de Penvern, qui épousa, en 1693, *Marie-Anne le Diouguel*, Dame de la Terre de Kerjean, dont sont nés :

FRANÇOIS, qui suit;  
Et PAUL-ROMAIN.

III. FRANÇOIS DU PÉRENNO, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Penvern & de Perſquen, épousa, par contrat du 23 Juin 1721, *Thérèse-Fortunée du Bahuno*, Dame de Kerolain, fille puînée de *Guy du Bahuno*, Seigneur de Kerolain, de la Demiville & de Kermadehoa, & de *Thérèse du Vergier*. Leur fils,

IV. JACQUES-FRANÇOIS DU PÉRENNO, né en 1723, a été reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 18 Novembre 1739, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur, à la fleur de lis d'argent, accompagnée de 3 poires d'or, tigées & feuillées du même, les queues en haut.*

PÉRIER (DE), en Provence : « nom qui y est très-connu par deux anciennes Familles nobles, nommées PÉRIER; il en est parlé dans l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 450 & suiv. » La première, qui s'établit à Aix, « fut maintenue dans sa noblesse en 1667, »

& sa *Généalogie*, dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 207, commence à

I. BALTHAZAR DE PÉRIER, qui fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix en 1586, & testa, en 1598, en faveur de *Lucrece de Coriolis*, son épouse, de laquelle il eut

II. JULIEN DE PÉRIER, Seigneur de Clumanc, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1599, & mourut Doyen de la même Cour. Il avoit épousé, en Décembre 1590, *Françoise de Demandols*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Palu, &c., & d'*Esprite de Villeneuve-Torenc*. Il fit son testament le 28 Juillet 1634. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. FRÉDÉRIC, qui s'est marié, le 12 Mars 1648, à *Claire l'Evêque*, Dame de Fontcouverte;
3. LUCRÈCE, qui épousa, par contrat du 17 Avril 1616, *Antoine de Gautier*, Seigneur de Mimet, &c., Doyen du Parlement de Provence, dont postérité. Voy. GAUTIER d'ARTIGUES;
4. Et N.... DE PÉRIER, qui s'est alliée à N.... de *Séguiran d'Auribeau*.

III. FRANÇOIS DE PÉRIER, Marquis de Flayosc en 1678, Baron de Fos-Emphoux & Seigneur de Clumanc, fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 16 Octobre 1634, & s'est marié, en 1644, avec *Victoire des Porcellets*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Ubaye, Avocat Général au même Parlement, & d'*Esther de Meyran*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH, qui suit;
2. 3. & 4. Trois autres fils, reçus Chevaliers de Malte;
5. Et HORTENSE, qui s'est mariée à *André de Joannis*, Seigneur des Aigalades & de la Brillanne, dont postérité. Voy. JOANNIS, branche des Seigneurs de la Brillanne.

IV. JOSEPH DE PÉRIER, Marquis de Flayosc, Seigneur de Clumanc, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1685, épousa la sœur aînée de *Joseph l'Enfant*, aussi Conseiller en la même Cour, de laquelle il laissa :

1. JULIEN-SIMON, qui mourut Conseiller au Parlement d'Aix, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec *Marie-Anne de Ranché*;
  2. PIERRE, qui suit;
  3. Et JOSEPH, vivant sans alliance.
- V. PIERRE DE PÉRIER-FLAYOSC, Seigneur

de Clumanc, second Consul d'Aix en 1738, a épousé *Marthe-Clémence de Fortis*, fille de noble *Boniface*, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, & d'*Anne de Payan*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-DENIS DE PÉRIER-FLAYOSC;
2. & 3. JEAN-ANDRÉ-JULIEN & JOSEPH-ARMAND;
4. Et ANNE-CHARLOTTE.

Ils étoient encore jeunes lors de l'impression de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, en 1759.

Cette Famille portoit pour armes, lorsque l'Abbé Robert écrivoit : *d'or, au poirier de sinople, fruité d'argent; au chef de gueules, chargé d'une étoile à 8 rais d'argent. Devise : AD SIDERA RAMOS.* Elle a ajouté, aux branches qui subsistent en Provence, à ses armes : *une aigle éployée d'or, couronnée, becquée & membrée d'or, posée sur le fût de l'arbre, & chargée en cœur d'un écusson de sable, surchargé d'une fleur de lis d'or.* Supports : *une aigle de sable à dextre, becquée & membrée d'or, & un lion d'or à sénestre, armé & lampassé de gueules.* Cimier : *une aigle naissante de sable, ou bien un cygne d'argent.* Aujourd'hui, suivant Artefeuil, cette branche porte : *d'or, au poirier de sinople, fruité d'or; à l'aigle couronnée de sable, brochante; & au chef de gueules, chargé d'une molette à 8 rais d'argent.*

« De cette ancienne Noblesse, mentionnée par l'Abbé Robert de Briançon & par l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, il subsiste encore une branche, reconnue Noble par le Parlement d'Aix le 3 Novembre 1701, & qui a été, sur des titres & pièces justificatives, confirmée dans son ancienne Noblesse le 21 Juin 1726. » Voici l'état actuel de cette branche, qu'on nous a fait passer

LOUIS DE PÉRIER, Ecuyer, Sieur de Rives, Comte Palatin, a épousé, en Décembre 1678, *Ursule de Vivet*, dont il a eu :

1. LOUIS, qui suit;
2. ESPRIT-JACQUES, rapporté après son aîné;
3. Et CLAIRE DE PÉRIER.

LOUIS DE PÉRIER a épousé, le 27 Avril 1711, *Marie de Michel*, dont il a eu :

1. HENRI-JOSEPH, qui suit;
2. Et MARIE-ANNE.

HENRI-JOSEPH DE PÉRIER, Co-Seigneur de

Laval, a épousé *Suzanne de Saint-Martin*, dont sont issus :

1. LOUIS-MARTIN-JOSEPH, Sieur de Laval, né le 17 Juin 1746;
2. & 3. JEAN-BAPTISTE & LOUIS-SERVÈRE;
4. Et MARIE-THÉODORE.

ESPRIT-JACQUES DE PÉRIER (second fils de GILLES, & d'*Ursule de Vivet*), a épousé, en 1714, *Marie-Antoinette de Piellat*, de la Ville de Vifan, cousine germaine de *Marie-Thérèse de Piellat*, qui s'est mariée à *Alexandre de Cheylus*, mort, en 1744, Chef d'Escadre des Armées Navales de S. M. De ce mariage sont nés :

1. ROCH-LOUIS, qui suit;
2. JOACHIM-DOMINIQUE, Prêtre, fixé depuis plusieurs années en Normandie, à Cambes, près de Caen, Diocèse de Bayeux, & nommé en dernier lieu par le Roi, au Bénéfice de Cormolain, même Diocèse;
3. ESPRIT-JOSEPH;
4. PHILIPPE, mort à Rome, Officier de la Garde du Pape;
5. Et MARIE-ANNE, qui s'est mariée à N.... Lambert.

ROCH-LOUIS DE PÉRIER, Ecuyer, Sieur de Rives, a épousé *Thérèse-Madeleine d'Amphoux*, veuve de Messire *Jacques des Roys de Brescou*, de la Ville de Beaucaire. De ce mariage sont nés :

1. PAUL DE PÉRIER DE RIVES, ancien Officier dans le Régiment de Lyonnais;
2. Et une fille.

Cette branche porte les mêmes armes que ci-dessus, c'est-à-dire : *d'or, au poirier de sinople, fruité d'argent; au chef de gueules, chargé d'une étoile à 8 rais d'argent.* Devise : AD SIDERA RAMOS. Il n'y a de différence de ces armes, avec les précédentes, que pour les émaux & quelques pièces ajoutées. (*Article* dressé d'après les Auteurs ci-dessus, & d'après la note qui nous a été adressée.)

Cette branche a été établie quelque temps dans le Comtat Venaissin, d'où elle a passé en Dauphiné, à la réserve d'un de ses descendants, qui est sans postérité, & un autre en Languedoc.

PÉRIER (DU). Voy. PERRIER (DU), &c.

PERIERS, Seigneurs de Courcy, en Normandie, Election de Bernay; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 molettes d'éperon d'or, & accolée de 2 merlettes de sable.*



PÉRIÈS (DES), en Provence; Famille éteinte, qui portoit pour armes : d'or, au poirier de sinople, fruité d'argent, accolé de 2 étoiles d'azur, & soutenu par un croissant de gueules.

\* PÉRIGNAN, *Baronnie*, en Languedoc, qui fut érigée en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Fleury*, en Mars 1736, en faveur de *Jean-Hercule de Rosset*, Marquis de Rocozel. Voy. ROSSET DE FLEURY.

\* PÉRIGNY, en Bourgogne: Seigneurie possédée par la Famille *Gagne*. Voy. GAGNE.

\*PÉRIGORD, Province de France, avec titre de *Comté*, située entre le Limousin, l'Angoumois, la Saintonge, le Quercy & l'Agénois : sa Capitale est Périgueux. Elle a eu autrefois ses Comtes particuliers. *Archambaud*, IV<sup>e</sup> du nom, dit le *Vieux*, Comte de *Périgord*, perdit ce Comté par confiscation, pour crime de félonie, le 17 Avril 1398. CHARLES VI donna, le 24 Janvier 1399, le Comté de *Périgord* à son frère, LOUIS DE FRANCE, Duc d'ORLÉANS, pour en jouir, par augmentation d'apanage, & le tenir en *Pairie*. CHARLES, Duc d'ORLÉANS, son fils, le vendit, le 4 Mars 1437, 16,000 réaux d'or, pendant sa prison en Angleterre, à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthievre : ce dernier mourut sans enfants. *Guillaume de Bretagne*, son frère, Vicomte de Limoges, laissa, entr'autres enfants, *Françoise de Bretagne*, Vicomtesse de Limoges & Comtesse de *Périgord*, qui, de son mari, *Alain*, Sire d'*Albret*, laissa *Jean d'Albret*, Comte de *Périgord*, qui s'est marié à CATHERINE DE FOIX, Reine de Navarre, dont vint HENRI d'ALBRET, Roi de Navarre, Comte de *Périgord*. Sa fille, JEANNE, Reine de Navarre, Comtesse de *Périgord*, épousa, ANTOINE DE BOURBON, dont elle eut Henri IV, qui réunit, au Domaine de la Couronne, le Comté de *Périgord*. Voy. ALBRET & FRANCE.

Les armes des anciens Comtes de *Périgord* étoient : de gueules, à 3 lions couronnés d'or. Les Princes de *Chalais*, du nom de *Talleyrand*, qui y rapportent leur origine, portent les mêmes armes. Entre 1398 & 1437, les Princes d'ORLÉANS possédant le *Périgord*, avoient, dit-on, pour armes : semé DE FRANCE, au lambel d'argent.

PERILLOS, PERRELOS & PERILLEUX : d'or, à 3 poires de sable.

Tome XV.

PERNES d'EPINAC : d'or, au pal d'azur, chargé d'une croix ancrée d'argent. Ou : d'azur, à la croix ancrée d'argent, entre 2 pals d'or.

PERNET, en Lorraine : Famille noble, dont nous n'allons donner ici qu'un extrait, nous réservant d'en rapporter la *Généalogie*, dressée sur titres, dans notre *Supplément*. Richier, dit Clermont, Auteur de la *Recherche du Bailliage de Saint-Mihiel*, fait mention de plusieurs titres, qui prouvent qu'en 1329 la Maison DE PERNET tenoit un rang distingué en Lorraine, & qu'elle étoit alliée à celles de *Choiseul*, *Bassompierre*, *Tilly*, &c.—GEORGES PERNET obtint, le 22 Mai 1532, des Lettres d'ANTOINE, Duc de LORRAINE, portant confirmation de noblesse, comme étant issu de noble lignée : ces Lettres furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 23 Juin de ladite année 1532. (Voy. le *Nobiliaire de Lorraine* & Dom Calmet.)

I. NICOLAS DE PERNET, Seigneur des Champs, Colonel de Cavalerie en Autriche, obtint, le 23 Février 1649, de l'Empereur FERDINAND III, un Diplôme de *Baron*, pour récompense de ses services, & ce Prince lui donna pour devise : VIVIT POST FUNERA VIRTUS. De son mariage avec *Christine de Rosenberg*, il eut pour fils

II. GEORGES, BARON DE PERNET, Seigneur de Récourt & de Blercourt, Capitaine au Régiment de Vandy & ensuite Commandant sur la Meuse, qui eut d'*Anne de Bouilly*, son épouse,

NICOLAS, qui suit ;

Et ANTOINE, rapporté après son aîné. (Ils sont auteurs, chacun, d'une branche, qui subsiste.)

III. NICOLAS, BARON DE PERNET, Seigneur de Récourt, Brigadier des Armées du Roi, mort Major Général à Saint-Domingue, laissa, de son mariage contracté avec *Anne de Romillé*, pour fils,

IV. CHARLES-NICOLAS, BARON DE PERNET DE RÉCOURT, qui a été successivement Lieutenant de Roi de Fort-Dauphin, du Port-de-Paix, du Cap Français, & Chevalier de Saint-Louis. De son mariage, avec *Marie-Elisabeth le Fèvre*, il a eu pour fils unique,

V. CHARLES-LOUIS-MARIE, BARON DE PERNET DE RÉCOURT, Capitaine d'Infanterie, qui

O o

a épousé *Madeleine-Françoise de Bouchaud*, fille de *Charles de Bouchaud*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, dont il a eu plusieurs enfants.

BRANCHE CADETTE.

III. ANTOINE, Baron DE PERNET-BLERCOURT, Seigneur de Waly, servit dans les Gardes du Corps du Roi & fut Lieutenant au Régiment d'Imécourt, Cavalerie. Il épousa *Angélique de Grandchamp*, fille de N... de *Granchamp*, Seigneur de Vandelincourt, Commandant de Bataillon au Régiment du Cambrésis & Chevalier de Saint-Louis, de laquelle sont issus :

CHARLES-FRANÇOIS, Ecclésiastique ;  
Et GEORGES, qui suit.

IV. GEORGES, Baron DE PERNET-BLERCOURT, Capitaine de Dragons au Régiment aujourd'hui Jarnac, Chevalier de Saint-Louis & Pensionnaire du Roi, a épousé *Brigitte de Michelot*, & en a eu six enfants, dont trois vivants, savoir :

1. JACQUES, qui suit ;
2. PIERRE-JEAN, Ecclésiastique ;
3. Et MARIANNE-BRIGITTE, mariée à N... de *Challemaison*, Chevalier, Seigneur de Montmachou, Lécherolles, Poitiers, ci-devant Porte-Étendard de la première Compagnie des Mousquetaires (d'une des premières Maisons de Brie).

V. JACQUES, Comte DE PERNET-BLERCOURT, Seigneur de Lisle, Châtelain de Bar-sur-Seine, Gouverneur de Méry, d'abord Capitaine au Régiment de Jarnac, Dragons, a été fait Chevalier de Saint-Louis à 21 ans, pendant le siège de Gœttingue ; a eu la permission du Roi, en conservant ses pensions, de passer Colonel de Cavalerie au service Palatin, & est ensuite devenu Général-Major. Il a obtenu, en 1768, un Diplôme de *Comte*, & n'est pas encore marié.

Les armes : *d'argent, à une tête d'Égyptien au naturel, couronnée d'or à l'antique*. Supports : deux griffons.

PÉRONNE, en Picardie. Des anciens Seigneurs DE PÉRONNE sont sortis les Seigneurs DE HAMEL-BELLENGLISE DE GRAND-RULLECOURT, en Artois, comme on le verra ci-après.

I. ROBERT DE PÉRONNE est qualifié fils de *Bernard*, Comte de *Senlis*, dans le *Traité des Nobles, &c., de la Maison de Coucy*, par

François de l'Allouette. Il étoit Seigneur en partie de la ville de *Péronne*, de Bray-sur-Somme & de Cappy en 1028. Dans plusieurs Chartes des Comtes de Vermandois, il est qualifié *Prince de Péronne*. Selon Claude Héméré, dans son *Augusta Viromanduorum*, p. 112, il comparut en 1035, comme *Prince de Péronne*, sous le Comte Othon, Comte de Vermandois, avec les illustres personnages de ce Comté, & ses trois fils. Il fit approuver, en 1028, par ROBERT, Roi DE FRANCE, la restauration de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, porte l'*Hist. de la Maison de Béthune*, par André du Chefne, pag. 95, & avec deux de ses fils, ROBERT & YVES, il confirma, en 1040, la donation qu'il y fit, dit Claude Héméré, pag. 112. Sa femme est nommée *Adelise* dans divers titres. (Voy. les *Antiquités de Saint-Quentin*, pag. 112, par le même Auteur.) Leurs enfants furent :

1. EUDES, qui suit ;
2. ROBERT, II<sup>e</sup> du nom, qui fut apanagé de la Seigneurie de *Péronne*, parce qu'EUDES, son frère aîné, mourut du vivant de son père. Il fut aussi Seigneur en partie de Bray-sur-Somme & de Cappy, selon l'*Histoire de la Maison de Béthune*, pag. 95, 96 & 97, & n'est plus nommé que *Comte de Péronne* dans différentes Chartes. Il eut deux enfants :

EUDES, qui se fit Religieux en l'Abbaye de Cluny & fut ensuite Prieur de Longpont ;

Et ADELISE, héritière de son frère, & qui épousa *Robert*, IV<sup>e</sup> du nom, surnommé *le Gros*, Seigneur de *Béthune*, auquel RAOUL, Comte de Vermandois, de la Maison Royale DE FRANCE, reprit, en 1106, la Seigneurie de *Péronne* ; mais il la rendit aux descendants d'EUDES, son oncle.

3. Et YVES, Châtelain de Nesle.

II. EUDES DE PÉRONNE fut apanagé de la Châtellenie de Saint-Quentin & de plusieurs autres Terres, titre que ses descendants ont toujours porté ; il mourut du vivant de son père, & laissa :

1. ROGER, qui suit ;
2. Et HUGUES, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin.

III. ROGER, Châtelain DE PÉRONNE, se trouve ainsi qualifié dans une Charte rapportée dans la *Gallia Christiana*, p. 1105, & dans différents titres de l'Abbaye du Mont-Saint-

Quentin, près de Péronne. Il eut pour fils,  
IV. PIERRE, Châtelain DE PÉRONNE, Seigneur de Bray-sur-Somme, Cappy & Clairy, qui, selon la *Gallia Christiana*, p. 1105 & 1109, vivoit en 1170. Il fut père de

V. GAUTIER, Châtelain DE PÉRONNE, Seigneur de Bray-sur-Somme, Cappy, Clairy, Frefne, Jumencourt & Barifis; il fut aussi Châtelain de la Ville de Braifne, dit l'*Hist. de Hainaut*, par Michel de Lewarde, Prêtre de l'Oratoire, t. III, liv. 7. En 1185, au temps de Pâques, la trêve entre le Roi de France & les Comtes de Flandre n'étant pas encore finie, une affaire fâcheuse la fit rompre, & GAUTIER, Châtelain DE PÉRONNE, rendit hommage au Roi de France du Château de Braifne, qui relevoit du Comte Philippe, en qualité de Comte de Vermandois; mais celui-ci vint pour en faire le siège, & PHILIPPE-AUGUSTE, pour s'opposer à ses entreprises & défendre cette Place, vint camper à Bonneville-sur-Somme. Ce fut en 1210, que GAUTIER, Châtelain DE PÉRONNE, vendit, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, la ville de Bray-sur-Somme, & eut en échange les Terres de Boucly, ou Boely, & Hamel: cette vente est rapportée dans l'*Hist. de la Maison de Béthune*, p. 160. Il eut pour enfants :

1. JEAN, qui suit;
2. Et LUPART, auteur de la branche des Seigneurs de Hamel, &c., rapportée ci-après.

VI. JEAN, Châtelain DE PÉRONNE, 1<sup>er</sup> du nom, épousa *Elisabeth de Lille*, qui devint héritière de cette Châtellenie; il mourut peu de temps après son mariage, & laissa JEAN, qui suit. (Voy. *van der Haer*, Auteur de l'*Hist. des Châtelains de Lille, en Flandre*, liv. 2, p. 199.)

VII. JEAN DE PÉRONNE, 11<sup>e</sup> du nom, étoit mineur, lorsque LUPART, son oncle, exerça pour lui, en 1210, la Châtellenie de Péronne, sous le titre de *Gouverneur de la Ville de Péronne*, ainsi qu'il résulte des Archives de la Maison DE HAMEL-BELLENGLISE, déposées au Château de Grand-Rullecourt, en Artois. Il y est fait mention que les habitants de Péronne, charmés de la douceur & de la justice de LUPART, lui élevèrent, en son honneur, une tour dans le Château de PÉRONNE. JEAN DE PÉRONNE, 11<sup>e</sup> du nom, son neveu, Châtelain de Péronne & de Lille, par sa mère, devenu majeur, vendit à Guillaume de Longueval, sa Châtellenie & Seigneurie de Pé-

ronne; mais le Roi SAINT LOUIS la retira de ses mains & l'acheta en 1266. C'est ce que nous apprennent l'*Hist. de Saint Louis*, & l'*Hist. de la Maison de Béthune*, p. 161 des *Preuves*. Il ne paroît pas que JEAN DE PÉRONNE, 11<sup>e</sup> du nom, ait été marié; ainsi la branche aînée de cette Maison a fini dans sa personne. Elle portoit pour armes : *de gueules; au chef d'or*.

SECONDE BRANCHE,  
*Seigneurs de ou DU HAMEL, &c.*

VI. LUPART, Sire DE HAMEL & de Bellenglise, près de Saint-Quentin (fils puiné de GAUTIER, Châtelain DE PÉRONNE), apanagé des Terres de Boucly, ou Boely, & de Hamel, que son père avoit eues en échange, du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, fut aussi Seigneur de Clairry, Chaulnes, Frefne, Jumencourt & Barifis. Il prit le nom DE HAMEL, que sa postérité continue de porter. On fait, qu'en 1223, les Familles commencèrent d'avoir des surnoms héréditaires, & les Seigneurs & Gentilshommes les prenoient le plus souvent des Terres qui leur étoient tombées en partage : c'est le sentiment des plus célèbres Historiens Français, entr'autres de Mézeray. LUPART DE HAMEL fut Gouverneur de Péronne & Châtelain en 1210; il se trouva, en 1214, à la bataille de Bouvines, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & y fit de si belles actions de guerre, qu'il chargea ses armes de 3 molettes d'éperon de sable à 5 pointes, qui sont à enquerre, ainsi qu'on le voit dans la *Science héraldique*, par Vulfon de la Colombière. Ses enfants furent :

1. GÉRARD, qui suit;
2. Et HUGUES, partagé des terres de Boucly, Chaulnes & en partie de Hamel, qui est auteur d'une branche, éteinte dans la Maison des Seigneurs de *Manancourt* & de *Brimieu*. Son fils, JEAN, Chevalier, confirma, par acte du mois d'Octobre 1274, la fondation de la Chapelle d'Izel, faite par Hugues d'Izel.

VII. GÉRARD DE HAMEL fit différentes donations à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai & à celle du Mont-Saint-Martin, comme il est prouvé par le Cartulaire de cette Abbaye, Chartes 212 & 220. Ces parties de biens sont situées à Hamel, à Boucly & à Cappy. Il eut pour enfants :

1. WATIER, qui suit;

2. N... DE HAMEL, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, près de Péronne (*Gallia Christiana*, p. 1109 & 1110);
3. Et BERTHAULD, Seigneur de Clairly, dont la postérité a subsisté jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

VIII. WATIER, Seigneur DE HAMEL & en partie de Boucly, Fresne, Jumencourt & Barifis, épousa *Marie de Coudun*, Dame d'Elincourt-Sainte-Marguerite, près de Compiègne, & de Bellenglise, près de Saint-Quentin (d'une Famille qui a donné, dans *Raoul de Coudun*, le 63<sup>e</sup> Evêque de Soissons, qui fut fondateur du Prieuré d'Elincourt-Sainte-Marguerite, dit Claude Dormay, Chanoine de cette Eglise, dans son *Hist. de la ville de Soissons*, p. 280). Ces deux Terres sont restées dans la Maison DE HAMEL-BELLENGLISE, jusqu'au mois d'Avril 1661, qu'elles ont été vendues par décret du Parlement de Paris. WATIER & son épouse vivoient encore en 1270, & eurent pour enfants :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et COLLARD.

IX. JEAN DE HAMEL, Seigneur de Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite & Lignières, & COLLARD, son frère, passèrent une transaction, en forme de partage, au mois de Juillet 1315, avec Pierre de Boucly, dit Chaulnes, Chevalier, pour régler les droits de leurs Terres. JEAN DE HAMEL eut pour fils,

X. SIMON DE HAMEL, Chevalier, qui commandoit une Compagnie d'hommes d'armes, que le Pays de Vermandois fournissoit au Roi. On conserve la quittance qu'il donna aux Etats du Pays en 1348, pour ses appointements & ceux de sa Compagnie. Il épousa *Isabeau le Bouteiller-de-Senlis*, veuve de *Jean de la Tournelle*, & en eut

XI. ROBERT DE HAMEL, Chevalier, Seigneur de Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite, Gomicourt & Lagnicourt, en Artois, qui fournit au Roi, le 17 Avril 1383, le dénombrement de sa Terre de *Hamel*, après avoir fait ses déclarations & actes de reliefs par-devant le Prévôt de Péronne les 8 Octobre 1376 & 24 Mai 1379. Il eut

1. JEAN, Sieur de Bellenglise, qui rendit avec au Roi de sa Terre de Hamel le 12 Juin 1411, & fut tué à la bataille d'Azincourt, en Artois, le 25 Octobre 1415, sans laisser de postérité ;
2. Et GILLES, qui suit.

XII. GILLES DE HAMEL, Chevalier, Sieur de Bellenglise, Fresne, Jumencourt, Barifis, Lignières, Elincourt-Sainte-Marguerite, héritier de JEAN, son frère, épousa, en 1405, *Marie de Caix*, dont vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Cambrai, mort en 1469 ;
3. Et MARIE, qui s'est alliée, par contrat passé le 12 Octobre 1425, devant *Collard Carette & Jean Courbet*, Notaires de Saint-Quentin, avec *Jean du Carieul*, dit *Martellet*. Elle eut en dot, entr'autres biens, la Terre de Lagnicourt, en Artois.

XIII. LOUIS DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont, près de Gournay, Fresne, Jumencourt, Barifis, Lignières, Douai, Appilly, près de Noyon, Monacu, près de Péronne, &c., fournit, le 16 Mai 1438, le dénombrement d'un Fief situé à Hamel, mouvant de Simon d'Estourmel, Seigneur de Templeux. Il épousa, en 1444, *Jeanne d'Amerval*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villers-Carbonnel, & de *Marguerite d'Ailly*. Il en eut

XIV. ANTOINE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu & d'Erches, en Santerre, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui se maria, en 1476, à *Marie de Chepor*, fille de *Perceval*, Seigneur dudit lieu, Vicomte de Clugny, & de *Jeanne de Rubempré*. Il acquit, conjointement avec sa femme, au mois de Juin 1498, la Mairie d'*Appilly*, mouvante en fief du Chapitre de Noyon. On voit leur Mausolée dans le Chœur de l'Eglise d'Elincourt-Sainte-Marguerite. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GUILLAUME, Seigneur d'Appilly, Prévôt de l'Eglise Cathédrale d'Amiens, où il fut inhumé le 3 Janvier 1543; on y voit son Mausolée ;
3. Et MARIE-JEANNE, qui épousa *Antoine de Bazincourt*, Seigneur de Courtigny.

XV. JACQUES DE HAMEL, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, de Saint-Thaurin, Hancourt, Hattencourt, Douai, Appilly, Lignières, &c., Gouverneur de Rieux, Fondateur en partie de la Chartreuse du Mont-Saint-Louis, dite le Mont-Renault, épousa, en 1508, *Marie de Boubers*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Rambures*. Leurs enfants furent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. ANTOINE, Gentilhomme de l'Archiduc ALBERT & Colonel d'un Régiment Namurois, mort à Bruxelles ;
3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Appilly*, rapportée ci-après ;
4. Et NICOLE, Dame d'honneur de MARIE STUART, Reine d'Ecosse.

XVI. CLAUDE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, Bellenglise, Elincourt, &c., fut Gouverneur de Corbie, Lieutenant Général de Picardie & Gentilhomme de la Chambre du Roi. Il épousa *Barbe de Ravenel*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fouilleuse & de Rantigny, en Beauvaisis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Brie*. Après la mort de son mari, elle se remaria à *Anne de Gourlay*. Les enfants de son premier lit furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. CHARLOTTE, mariée à *François des Effars*, Seigneur de Meigneux, Sainte-Segrée, Hammelet, Marlers, Marefcaut, Gouverneur de Montreuil-sur-Mer ;
3. Et BARBE, qui s'est mariée à *Antoine de Gourlay*, Seigneur de Jumel.

XVII. ANTOINE DE HAMEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, Bellenglise, &c., Maréchal de Camp, épousa *Vulganne de Baudoché*, fille de *François*, Seigneur de Souverain-Moulin, Grand Sénéchal de Lorraine, & d'*Isabeau d'Anglure*. Il vendit, du consentement de son épouse, la Terre de *Hamel*, dont ses ancêtres avoient pris le nom, par contrat passé à Péronne le 7 Avril 1595, au profit de Gallois de Blécourt, Seigneur de Neuville, Oignies & Tincourt, & de Sufanne d'Auxy, son épouse. Ses enfants furent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte en 1601. Dans les preuves de ses quartiers se trouvent les Maisons de *Croy*, du *Bec*, &c. ;
3. Autre CHARLES, Abbé Commendataire de Sainte-Elisabeth de Genlis, Ordre des Prémontrés, & Prieur Commendataire de Sainte-Marguerite d'Elincourt, Ordre de Cluny ;
4. CLAUDE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Anne des Jardins*, fille de *Jacques*, Seigneur des Marquais, & d'*Elisabeth Chevalier* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 20 Septembre 1623, à *Catherine d'Arlin*. Il eut de ce second mariage :

ANTOINE, qui succéda dans toutes les Abbayes, Prieurés & Bénéfices de CHARLES DE HAMEL - BELLENGLISE, son oncle ;

Et quatre filles, dont une, nommée RENÉE, se fit Religieuse aux Annonciades de Roze au mois de Novembre 1632.

5. Et ELISABETH, Dame de Saint-Taurin, Liencourt, Hattencourt, &c., qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Charles du Pleffier*, Seigneur de Biaches, près de Péronne ; & 2<sup>o</sup> à *Philippe de Hémin-Liétard*, de la Maison des Comtes de ce nom.

XVIII. CHARLES DE HAMEL, Seigneur de Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite, &c., fut tué au siège de Casal en 1630, où il fit des prodiges de valeur, & laissa, de son mariage contracté, en 1625, avec *Jeanne des Achards de Valobres*, pour fille unique & héritière,

XIX. ANNE-CLAIRE-EUGÉNIE-ELISABETH DE HAMEL, née en 1629, Dame de Bellenglise, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont, Haucourt, Sorel, &c., morte & inhumée aux Dames de Saint-Chaumont à Paris, le 14 Novembre 1712, laquelle avoit épousé, le 24 Avril 1645, *Antoine de la Vieffville*, Marquis d'Orvillers ; Baron de Sermaise, qui fut Député de la Noblesse de Picardie aux Etats Généraux, & mourut en 1656, dont il y a postérité, entr'autres le Bailli de la *Vieffville d'Orvillers de Wignacourt*, son petit fils, qui est aujourd'hui Grand Prieur de Champagne. Cette ANNE-CLAIRE-EUGÉNIE-ELISABETH DE HAMEL, Marquise de la *Vieffville*, vendit la Terre de *Bellenglise*, près de Saint-Quentin, au mois d'Avril 1661, dont le retrait lignager fut exercé par GILLES-FRANÇOIS DE HAMEL, rapporté ci-après, son cousin, ainsi qu'il résulte d'une Sentence rendue par les Officiers de Saint-Quentin le 26 Septembre 1661.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'APPILLY & des Vicomtes de BEAUMONT.

XVI. JACQUES DE HAMEL-BELLENGLISE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Appilly, Douai, Saint-Taurin, Erches & Haucourt (second fils de JACQUES I<sup>er</sup>, & de *Marie de Boubers*), épousa, en 1537, *Marie d'Ollehain*, Dame de Grand-Rullecourt, Ferfay, Cauchy, Nédon, Auchel, Beaurain, &c., fille de *Jean*, & d'*Antoinette de Maricourt*, celle-ci fille de *Jean*, Baron de Mouchy-le-Châtel, en Beauvaisis, &c., & de *Jacqueline d'Aumoy*, fille de *Philippe*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Louvres-en-Parisis, & de *Catherine de Montmoren-*

cy, Comtesse de Trefmes & de Silly. Elle fe remarqua avec *Jean d'Ostrel*, Vicomte de Lières. Du premier lit elle eut :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. ANTOINE, rapporté après son aîné;
3. Et MARGUERITE, mariée, le 1<sup>er</sup> Juin 1577, à *Charles de Forceville*, Seigneur dudit lieu, en Vimeux, fils de *Jean*, & de *Marie de Riencourt*.

XVII. PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE, Seigneur d'Appilly, Douai, Gomicourt, &c., époufa, 1<sup>o</sup> *Blanche de Paillart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Choqueufe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Beauvais & du Beauvaisis; & 2<sup>o</sup> *Jeanne des Effarts*. De ce second mariage il eut :

1. BARBE, Chanoinesse de Denain, en Hainaut, en 1599, qui époufa, 1<sup>o</sup> *Charles d'Amerval*, Seigneur de Fins, Affervilliers, &c., dont postérité. Voy. AMERVAL; & 2<sup>o</sup> *Gédéon de Béthisy*, Marquis de Mézières, Seigneur de Cavermont;
2. ANNE, Chanoinesse au même Chapitre de Denain en 1599, qui y mourut, & on y voit son Maufolée;
3. & 4. FRANÇOISE & ANTOINETTE.

XVII. ANTOINE DE HAMEL-BELLENGLISE (frère puîné du précédent), Seigneur de Grand-Rullecourt, Beaurain, Liencourt, Erches, en Santerre, Saint-Taurin, Bouret-sur-Canche, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, époufa, en 1579, *Marie de Forvy*, fille d'*Henri*, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Crupilly, Averdoingt, &c., & de *Joffine de la Hache*. Leurs enfants furent :

1. PHILIPPE, qui fut plusieurs fois Député du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, & signa, en cette qualité, la Capitulation de la ville d'Arras en 1640. Son père & lui furent nommés successivement Chevaliers d'honneur du Conseil d'Artois, par Brevets du Roi LOUIS III. Ce PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE époufa *Anne de Collan*, Dame de Dampierre, fille de *Boniface*, & de *Marie de Maily*. Il en eut, pour fils unique,

CHARLES-PHILIPPE, qui est mort, non marié, après avoir rempli les mêmes dignités que son père.

2. Et ROBERT, qui fuit.

XVIII. ROBERT DE HAMEL-BELLENGLISE, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-sur-Canche, Crupilly, &c., fut Capitaine de Cuirassiers, & époufa,

en 1620, *Jérômette d'Esclaibes*, fille d'*A-drien*, Comte de Clermont, en Cambrésis, & de *Michelle de Hornes*, Dame de Coyghem, fille de *Jean*, & de *Marie de Melun*. De ce mariage vinrent :

1. GILLES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'est mariée, en 1654, à *Georges-François de Beaulaincourt*, Comte de Marles, Seigneur de la Beuvrière, &c.

XIX. GILLES-FRANÇOIS DE HAMEL-BELLENGLISE, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-sur-Canche, Crupilly, Liencourt, Berlencourt, Denier, Fay-Saint-Pierre, &c., époufa, en 1656, *Marie de la Houffoie*; fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Blimont*. Ils eurent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et MARIE-JÉRÔMETTE, qui s'est mariée, par contrat du 16 Juillet 1689, à *Jean-Baptiste de Dion*, Seigneur de Wandonne & de Coupelle, en Artois, &c., dont elle eut des enfants. Voy. DION (DE).

XX. JEAN-FRANÇOIS DE HAMEL-BELLENGLISE, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Coutiches, &c., époufa, en 1676, *Marie-Cécile de Bonmarchiet*, Dame de Lannoy, Givenchy, Prayelle, Orlecourt, la Neuville, Noulette, Aflembourg, Varennes, Ellignies, &c., fille de *Jacques*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & de *Marie-Jeanne d'Assignies d'Allouagne*, femme, en secondes nocces, de *Charles-Alexandre de Nédonchel*, Baron de Ravensbergh; mais elle n'eut point d'enfants de ce second mariage. Ceux de JEAN-FRANÇOIS DE HAMEL furent :

1. FRANÇOIS-JÉRÔME, qui fuit;
2. ROBERT, Prêtre, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Cambrai;
3. ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Isenghien, mort non marié;
4. MARIE-JEANNE, qui a épousé *François de Valory*, frère du Marquis de Valory, Gouverneur du Quefnoy; elle est morte sans postérité;
5. Et ERNESTINE-ROBERTINE, décédée sans alliance.

XXI. FRANÇOIS-JÉRÔME DE HAMEL-BELLENGLISE, Seigneur de Grand-Rullecourt, &c., époufa, 1<sup>o</sup> *Françoise-Dominique de Guines de Bonnières*; & 2<sup>o</sup> *Marie-Louise-Hermeline de Dion*, sa cousine germaine, fille de

*Jean-Baptiste*, & de MARIE-JÉRÔMETTE DE HAMEL. Du premier lit il a eu un fils, mort en bas âge, & du second est issu, pour fils unique,

XXII. ANTOINE - CONSTANT, Marquis DE HAMEL - BELLENGLISE, Seigneur de Grand-Rullecourt, Roclincourt, Dinville, Halle, le Saulchoy, Coutiches, Bouret-sur-Canche, Beau-Frémé, Bailleul, Noulette, Assembourg, Liencourt, Mazicourt, &c., qui a obtenu des Lettres Patentes du Roi, données à Versailles, au mois de Novembre 1759, pour lui & les aînés mâles de ses descendants, nés & à naître en légitime mariage, qui lui donnent le titre & la qualité de *Marquis*, avec la faculté d'en appliquer le nom sur telles de ses Terres & Fiefs que bon lui semblera, & de joindre à ses armes la *Couronne de Marquis*. Il a épousé, en 1739, *Marie-Louise-Charlotte de Dion*, fille de *Louis-François-Tranquillin-Isidore*, Seigneur de Wandonne, Coupelle, &c., & de *Marie-Cécile de Salperwick*, fille de *François*, Marquis de Grigny, &c., & de *Marie-Charlotte de Harchies*. Ils eurent :

1. PAUL-JOSEPH, qui suit;
2. LOUIS-ROBERT-CONSTANT, dit *le Chevalier DE HAMEL-BELLENGLISE*, Chevalier de Malte, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie;
3. JEAN-FRANÇOIS-JÉRÔME, dit *l'Abbé DE HAMEL*;
4. JEAN-ANTOINE-CONSTANT, né en 1761;
5. CHARLOTTE-CONSTANCE - RENÉE, nommée *Mademoiselle de Grand-Rullecourt*;
6. HENRIETTE-CONSTANCE, appelée *Mademoiselle de Liencourt*;
7. & 8. JOSÉPHINE-CONSTANCE & MARIE-LOUISE-JOSÉPHE-CONSTANCE.

XXIII. PAUL-JOSEPH, dit *le Comte DE HAMEL-BELLENGLISE*, Seigneur de Coutiches, Ellignies, Prayelle, &c., ancien Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, a épousé, en Janvier 1770, *Marie-Josèphe-Françoise-Caroline de Monaldy*, fille aînée de *Josèph-Gabriel*, Marquis de *Monaldy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ci-devant Lieutenant pour le Roi du Château Royal de la Bastille, & de *Marie-Eugénie-Caroline d'Aigneville de Millencourt*.

Les armes : *de gueules; au chef d'or, chargé de 3 molettes d'éperon, à 5 pointes de sable.* (On les trouve ainsi blasonnées dans *Vulson de la Colombière*, p. 182.)

PÉRONNE, ou PERRONNE, Ecuyers, Sieurs de Grainville, en Normandie, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 roses du champ, & accompagné de 3 croissettes de sable.*

PÉROTTÉ, Famille qui a servi avec distinction, & qui subsiste dans trois frères, tous les trois Chevaliers de Saint-Louis : deux fervent dans l'Infanterie & le troisième dans les Troupes Légères.

PÉROUSE. N...., dit *l'Abbé DE PÉROUSE*, Conseiller Clerc au Parlement de Grenoble, a été nommé, à l'Evêché de Gap, en Juillet 1754.

PÉROUSE (DE), en Bretagne: *coupé au 1. d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules; & au 2 d'argent, au croissant de gueules.*

PEROUSE (DE LA). Famille noble, qui s'est alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de *PIERRE DE LA PEROUSE*, Ecuyer, Seigneur des Colmiers, Capitaine d'Infanterie, avec *Jacquette Girault*, troisième fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Récourt en partie, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, & de *Marie de Récourt*. Voy. GIRAULT.

Les armes DE LA PEROUSE sont : *écartelé, au 1 d'azur, à une étoile d'argent; aux 2 & 3 aussi d'azur, à 3 feuilles de chêne d'or; à la bordure du même; au 4 d'azur; & sur le tout une étoile d'argent.*

PERRACHE, en Provence, Seigneurs d'*Ampus* & de *Villehaute*: Famille qui descend de

I. FRANÇOIS de PERRACHE, Conseiller du Roi, Maître des Ports de Provence dès l'an 1555, & Seigneur de Villehaute en 1557, qui testa le 19 Juin 1582. Il avoit épousé, le 21 Avril 1555, *Marguerite de Chabaud*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et PIERRE DE PERRACHE.

II. JACQUES DE PERRACHE, Co-Seigneur de Villehaute & d'*Ampus*, s'allia, le 21 Février 1610, à *Claire de Chabert*, fille de *Jules*, & d'*Antoinette Martin*, Dame en partie d'*Ampus*. Il testa le 15 Novembre 1654, ayant eu

1. PIERRE, qui fuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & BALTHAZAR.

III. PIERRE DE PERRACHE, Seigneur d'Ampus & de Villehaute, époufa, le 7 Février 1655, *Anne de Raffélis*, fille de *Melchior*, Seigneur de Broves, & de *Gabrielle de Demandols-Trigance*. Il en a eu

IV. JEAN DE PERRACHE, Seigneur d'Ampus, qui, de *Véronique de Marin*, fon époufe, a laiffé plusieurs enfans ; l'aîné,

V. N... DE PERRACHE, Seigneur d'Ampus, s'est marié, « en 1759, » à N... de *Gazan*, de la ville de Toulon, dont il a eu des enfans. (*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, t. II, p. 208.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la grue d'argent ; & aux 2 & 3 d'or, au serpent tortillé de finople, mis en pal ; au chef de gueules.*

PERRACHE, à Marfeille : autre Famille, qui porte les mêmes armes que la précédente, & dont est chef noble FRANÇOIS DE PERRACHE, Seigneur de Pierrerie, « qui fut reçu Secrétaire du Roi le 11 Mai 1743, après le décès de noble ANDRÉ DE PERRACHE, fon père, Seigneur de Pierrerie, Avocat au Parlement, lequel avoit été pourvu de la même charge, le 4 Avril 1732, par la démission de noble Claude Boyer, Seigneur de Trébillanne. » FRANÇOIS a époufé N... de *Ripert*, fœur de *Pierre-François*, Baron de Montclar, &c., Procureur Général au Parlement de Provence, & de laquelle il n'a eu que des filles. (*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, t. II, p. 209.)

PERRAULT DE MONTREVOST, au Bailliage de Châlon-sur-Saône : Famille noble, qui remonte à

I. COLLIN PERRAULT, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, des Tourelles, la Morlais, la Magnanne & autres lieux, dépendants des Paroiffes de Saint-Aubin, Chafné & Gahard, Evêché de Rennes, lequel vivoit dès 1390 ; testa dans fa Maifon de Gahard le 12 Mai 1432, & voulut être inhumé dans l'Eglife de Gahard, fous la tombe de pierre de fa femme. Il avoit époufé *Bertrande Gouyon*, morte avant lui, & dont vinrent :

1. GUILLAUME, Recteur d'Effindic, nommé, comme premier hoir, dans le testament de fon père ;
2. JEAN, auffi rappelé dans ce testament, au-

teur de la branche des Seigneurs de *Lau-nay, la Morlière, &c.*, au Diocèse de Rennes, dont un rameau finit en 1680, dans la perfonne de FRANÇOISE PERRAULT, Dame d'*Andouillé, du Haut-Pleffix & de Romelin* (fille de CHRISTOPHE, Seigneur defdits lieux, & d'*Andrée d'Argentré*, laquelle s'étoit mariée à *Robert de la Haye*, Seigneur du Rocher. Un autre rameau de cette branche fubfiftoit encore, en Septembre 1677, dans CHARLES PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de *la Sablonnière*, réfident en la ville de Mamers, Election du Mans, comme il fe voit dans le renvoi de M. Voifin, Maître des Requêtes, Commiffaire lors de la recherche générale de la Nobleffe de France, par lui rendu le 7 Septembre 1667 ;

3. Et ETIENNE, qui fuit.

II. ETIENNE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chafné, Villemois, le Verger, &c., étoit abfent de la Province de Bretagne en 1432, fuivant le testament de COLLIN, fon père, qui recommanda à GUILLAUME, Recteur d'Effindic, fon premier hoir, de faire droiture ès autres, d'autant qu'ETIENNE PERRAULT (fon troifième fils) étoit abfent, & n'en avoit point fu de nouvelles depuis qu'il étoit à Vement avec François, Duc de Bretagne. Cet ETIENNE PERRAULT, rendit foi & hommage le 2 Juillet 1450, pour fes Terres & Seigneuries de Villemois & du Verger ; vint s'établir à Givry, en Bourgogne, & fe maria, à Saulieu, avec *Simonne Bouchard*, fille de noble homme *Guillaume Bouchard*. Il est rappelé dans le contrat de mariage d'ANTOINE, fon fils, qui fuit.

III. ANTOINE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chafné, fut Conseiller de CHARLES le *Hardi*, Duc de Bourgogne, en fon Parlement, féant à Beaune & à Saint-Laurent de Châlon, felon Palliot, fol. 17, qui dit qu'il affifta au Parlement en 1474. Il époufa, par contrat du 24 Septembre 1472, paffé devant *Breme*, Notaire à Givry, *Catherine Despotot*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Surpois, Fondar & Villaine (d'une Famille ancienne & diftinguée, qui a donné un Premier Préfident des deux Bourgognes dans le XV<sup>e</sup> fiècle), & de *Jacqueline de Villers*. Il eut de fon mariage :

- JEAN, qui fuit ;  
Et MARIE, laquelle fit une donation à fes deux neveux, enfans de JEAN, fon frère, le 7 Mars 1555, acte reçu par *Augin*, Notaire.



IV. JEAN PERRAULT, Ecuyer, tranfigea, pour son père, le 8 Mars 1507, au fujet de quelques dîmes; testa le 1<sup>er</sup> Février 1515, & avoit époufé, par contrat du 5 Juin 1507, *Philiberte de Saint-Julien*, à laquelle il laiffa la tutelle & garde noble de fes enfans:

CLAUDE ;

Et GUILLAUME, qui fuit.

V. GUILLAUME PERRAULT, Ecuyer, auquel MARIE, fa tante, fit une donation, eft la tige des Seigneurs de *Montrevost* & de *Sailly*. Il époufa, en 1530, *Guye de Macheco*, & eft rappelé avec elle dans le contrat de mariage de leur fils, qui fuit.

VI. PHILIBERT PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & enfuite de *Montrevost*, Capitaine au fervice du Roi, eft compris au Rôle ou Catalogue des Gentilshommes qui affiftèrent aux Etats de Bourgogne, ès-années 1572 & 1577, fol. 11 & 13, fous les deux dénominations de *Montrevost* & de *la Chapelle*. Il époufa, par contrat reçu de *Mucie*, Notaire, le 20 Avril 1556, *Marie Julien*, fille de noble homme *Nicolas Julien*, de Givry, dont pour fils unique,

VII. Noble HUBERT PERRAULT, Seigneur de Villeneuve, Marcy, la Chapelle & *Montrevost*, qui rendit foi & hommage pour la Seigneurie du Petit-Pont de *Montrevost*, à la Chambre des Comptes de Dijon, le 26 Mars 1602; fut homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes du Seigneur de Nagny de Varennes, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur des Ville & Comté de Mâcon. Ledit HUBERT & M. *Julien*, fon cousin, comme principaux & des plus diftingués de la ville de Châlon-sur-Saône, reçurent une Lettre du Roi HENRI IV, datée du 8 Octobre 1594, que l'on conferve dans la Famille, par laquelle ce Monarque les encouragea à maintenir la ville de Châlon dans le devoir qui lui étoit dû. Il avoit époufé, par contrat reçu de *Poncelet*, Notaire à Saint-Gengoux, le 1<sup>er</sup> Juin 1592, *Rose Bourgeois*, d'une Famille qui a donné des Confeillers au Parlement de Bourgogne, & dont les armes font : *d'azur, à 3 annelets d'or, entaffés, 2 & 1*. Il constitua la Seigneurie & le Fief de *Montrevost* à fon fils, qui fuit, & fit la recette du Terrier de *Montrevost* des années 1593, 94, 95 & 1596, figné de lui, qu'il remit à *Rose Bourgeois*, fa femme.

Tome XV.

VIII. Noble CHARLES PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de *Sailly*, en Mâconnais, *Montrevost*, *Vergennes*, la *Chapelle*, *Bouix* & *Fortunet*, rendit foi & hommage, en la Chambre des Comptes de Dijon, de fa Seigneurie de *Montrevost*, & en donna l'aveu & dénombrement, qui y fut reçu le 22 Avril 1616. Il époufa, par contrat passé devant *Chevane*, Notaire à Autun, le 4 Septembre 1618, *Elisabeth du Bourg*, fille de noble *Jean du Bourg* & *d'Anne Tixier*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIBERT, qui fuit ;
2. ANNE, qui s'est mariée à *Jacques Armet*, Seigneur de la Motte-sur-Deune ;
3. Et ROSE, qui époufa *Philibert Gravier*. Son père lui constitua en dot la Terre de *Vergennes*. De ce mariage descendent : *Jean Gravier*, Chevalier, Marquis de *Vergennes*, Seigneur d'Ormes, Baron de *Thé-nard*, Préfident en la Chambre des Comptes de Bourgogne, &c. ; & *Charles Gravier*, Comte de *Vergennes* & de *Toulangeon*, &c., Ambassadeur de France à la Porte, où il a réfidé en cette qualité depuis 1755 jusqu'en 1769, Ambassadeur en Suède en 1771, &c. Voy. GRAVIER DE VERGENNES.

IX. PHILIBERT PERRAULT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de *Sailly*, *Chérizet*, *Montrevost*, *Fortunet*, Gendarme de la Garde dans la Compagnie du Duc d'ANJOU, frère unique du Roi, ferve avec diftinction pendant les guerres de Franche-Comté, comme il appert par plusieurs certificats qui lui furent accordés, entr'autres un du 8 Décembre 1639, de M. de Vernoble, Lieutenant des Ville, Château & Comté de Saint-Amour, comme il avoit été détaché avec 40 Mousquetaires de la garnifon de Candalle, avec lesquels il drefsa une embuscade aux ennemis, qu'il combattit avec tant de valeur & de jugement, qu'il leur fit quitter prise de quantité d'hommes & de bestiaux dont ils s'étoient emparés, en tua un bon nombre fur la place & mit le refte en fuite : dans cette action il fut fi grièvement bleffé d'une mousquetade, qu'il eut la permission de fe retirer chez lui pour fe faire guérir. Il époufa, par contrat passé devant *Rouger*, Notaire à Estiveaux, le 25 Janvier 1653, *Elisabeth Gravier*, fille de noble *Théophile*, Seigneur de *Laye* & de *Drambon*, & de *Marie de Saumaise*, fille de *Bénigne*, Confeiller au Parlement de Bourgo-

P p

gne, & sœur du fameux Docteur de *Sau-maise*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, Seigneur de Saily, qui sortit du Royaume lors de la révocation de l'Edit de Nantes, & s'établit en Angleterre ;
2. ISAAC, qui fuit ;
3. LAZARE, lequel servit dans les Gendarmes de la Garde, & obtint du Roi l'envoi de possession des biens de CHARLES, son frère aîné, par Brevet du 24 Novembre 1688. Il passa dans la fuite en Pays étranger ;
4. & 5. Deux filles, qui fortirent du Royaume & s'établirent à Genève, lors de la révocation de l'Edit de Nantes ;
6. ELISABETH, qui épousa, en Bourgogne, en 1692, *Claude-Marie*, Comte de *Fautriers-Courcheval*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Plessis, Baron d'Aloigné, dont postérité. Voy. FAUTRIERS ;
7. Et MARIE, qui épousa aussi en Bourgogne, *Isaac le Sage*, Seigneur de Commune. Ils n'eurent qu'une fille, qui s'est mariée à *Henri de Truchis*, Ecuyer, Seigneur du Mosle, dont sont issus MM. de *Muzy-Vozelle & Magnien de Chailly*, Chevaliers.

X. ISAAC PERRAULT, Ecuyer, fit ses premières armes en Hollande, d'où il passa au service d'Angleterre, & y devint Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'ARMAND DE BOURBON, Marquis de Miremont, par Commission du 15 Mars 1694 ; touché de se trouver engagé au service étranger, & désirant rentrer dans la Religion Catholique, il repassa en France, fit abjuration entre les mains de M. Fyot, Abbé de St-Etienne de Dijon, le 13 Août 1695, & rentra dans la Seigneurie de Montrevost, dont il reprit de fief à Dijon, le 3 Août 1697. Il avoit épousé, par contrat passé le 22 Août 1696, devant *Guinet*, Notaire à Paray, *Marie de la Baille*, fille de *Philibert de la Baille*, Seigneur du Monceau, dont il a eu

XI. THÉODORE-PHILIBERT PERRAULT, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevost, qui fit la reprise de fief de cette Seigneurie en la Chambre des Comptes de Dijon, le 19 Juin 1731. Il a épousé, contrat reçu de *Charrollet*, Notaire à Buxy, le 2 Mai 1729, *Anne Dalleray*, de laquelle sont issus :

1. CHARLES-MARIE, Ecuyer, né le 19 Janvier 1730, ancien Lieutenant au Régiment de Cambrésis, qui s'est marié, en 17.., à N... de Sol.
2. CLAUDE-CHARLES-PHILIBERT, né le 19 Janvier 1739, qui a servi dans les Troupes de

la Maison du Roi, & s'est marié, par contrat passé devant *Pin-Chevalier*, Notaire à Cuifery, le 30 Juillet 1767, à *Marie-Madeleine Ernest*, fille de *Jean-Thomas*, de Munster, Capitaine au Régiment de la Marck, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Lawfeldt, & de *Madeleine Desmier des Effarts*, d'Embrun.

3. CLAUDE-MARIE-PHILIPPE, qui fuit ;
4. & 5. Deux filles, Religieuses aux Ursulines de Beaune ;
6. Et MARIE-FRANÇOISE, qui a épousé, par contrat passé devant *Pin-Chevalier*, Notaire à Cuifery, le 20 Juin 1761, *Raymond de Thésut*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Orléans, Alcade de la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne & Elu de celle du Mâconnais, en 1771, dont elle a été la seconde femme. Voy. THÉSUT (DE).

XII. CLAUDE-MARIE-PHILIPPE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevost, né le 15 Janvier 1741, ancien Lieutenant au Régiment de Nice, Infanterie, est rentré & a été reçu aux Etats de Bourgogne, ainsi que son père, après une interruption occasionnée tant par les troubles & les guerres de la Ligue & de la Religion, que par les dispersions de quelques-uns de leur Famille hors du Royaume. Il a épousé, par contrat passé, le 31 Mars 1764, devant *Naits & Décologne*, Notaires à Beaune, *Catherine-Julienne-Henriette-Jeanne-Baptiste Loppin*, fille d'*Etienne-Elisabeth*, Ecuyer, Seigneur de Masse, & de *Françoise de la Marre*.

De cette Famille étoit JEAN PERRAULT, Préfident en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier, Seigneur & Baron d'Angerville, Milly, Romilly, Chagny, Souday, Glatigny, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Patron de l'Eglise Collégiale de Saint-Georges à Châlon-sur-Saône.

Les armes : *parti, au 1 d'azur, à la croix patriarchale d'or, accompagnée en pointe de 3 annelets du même ; & au 2 d'azur, à 3 bandes d'or.*

\* PERRAY (LE), Terre considérable, agréablement située, à trois lieues de la Ville de Nantes, entre la Loire & l'Erdre, dans la Paroisse de Saint-Mars-du-Désert, avec un Château, consistant en un corps de logis, deux aîles et quatre pavillons, accompagné de deux Chapelles domestiques, l'une joignant ce Château, l'autre appelée *la Chapelle de la Seri-*

*ferais*, où il y avoit autrefois un Couvent de Cordeliers, & cette Chapelle étoit leur Eglise. Cette Terre, où il y a un beau Parc, appartient à M. *Jean-Baptiste Menardeau*, Conseiller au Grand Conseil, qui est aussi Seigneur de la *Charodière*, Terre située sur les frontières de l'Anjou, à quatre lieues de Nantes, qui fut portée dans la Famille par *Anne du Pas de la Bourdinière*; de la Terre de la *Haute-Ville*, qui s'étend jusque dans la Ville de Pont-Château; de la *Bothinière*, petite Terre qui fut acquise d'un Gentilhomme de ce nom, mort sans enfants, & réunie à la Terre du *Perray*; de la *Hazaie*, Terre considérable, dans l'Evêché de Saint-Brieuc, qui a fief & rentes féodales, & plantée de deux jolis bois de futaie, ce qui est rare dans ce pays, à cause du voisinage de la Mer; de la *Hacmorès*, Terre qui avoit autrefois un Château fort, flanqué de tours, que M. *Joseph-Avoie de la Bourdonnaye de la Bretefche*, alors Conseiller au Parlement de Bretagne, aujourd'hui Premier Président du Grand Conseil, a fait démolir : ces deux dernières Terres, ainsi que *Bréfillet*, sont entrées dans la Famille MENARDEAU, le 18 Septembre 1764, par le mariage de *Jeanne-Sidonie-Louise de la Bourdonnaye*, fille aînée dudit *Joseph-Avoie*, Seigneur de la Varenne, &c., & de N... *Gibon du Pargo*, Dame de la Bretefche, avec JEAN-BAPTISTE MENARDEAU, Chevalier, Conseiller au Grand Conseil, mentionné ci-dessus. (Extrait d'un *Mémoire général* de la Famille MENARDEAU.) Voy. MENARDEAU.

PERRELLE (LA), en Normandie, Election de Falaise; Famille qui porte pour armes : *de sable, à la fasce d'or, accompagnée de 3 coquilles du même*.

PERRENEY DE GROSBOIS, Famille dont étoit NICOLAS-CLAUDE PERRENEY, Seigneur de Grosbois, Président à Mortier au Parlement de Dijon en 1720, qui s'est marié à *Anne-Marie Aymeret de Gazeau*, dont :

1. JEAN-CLAUDE-NICOLAS, qui suit;
2. Et LOUISE, qui a épousé, le 11 Septembre 1752, *Claude de Thésut*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aumont, &c., Lieutenant-Colonel d'Infanterie, dont postérité. Voyez THÉSUT (DE).

JEAN-CLAUDE-NICOLAS PERRENEY DE GROSBOIS, Seigneur de Valmont, a été reçu Premier Président du Parlement de Besançon en 1761.

Les armes : *d'azur, semé d'étoiles d'or*.

\*PERRENOT, ou PERNOT, en Brabant: ancienne Famille noble de Bourgogne, dont étoit

NICOLAS PERRENOT, Seigneur de Granvelle, Chancelier de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui acheta, avec sa femme, *Nicole de Bonvalot*, la Seigneurie de Cantecroy, en Brabant, laquelle passa à leur fils cadet. Ils eurent entr'autres enfants :

1. ANTOINE, dit le *Cardinal de Granvelle*, Archevêque de Befançon, premier Ministre de l'Empereur CHARLES-QUINT;
2. Et THOMAS, qui suit.

THOMAS PERRENOT, Chevalier d'Alcantara, Ambassadeur du Roi Catholique à Vienne, en France & en Angleterre, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II érigea *Cantecroy* en Comté, l'an 1570. Il eut de sa femme, *Hélène de Brederoode*, entr'autres enfants,

FRANÇOIS PERRENOT, Comte de Cantecroy, qui mourut sans enfants en 1607, ayant institué pour héritier *Thomas-François d'Oiselet*, fils de sa sœur PERRONNE, & d'*Antoine d'Oiselet*, Baron de la Villeneuve. Voy. OISELET.

Cette Famille est représentée par Messire NICOLAS-REMY PERNOT, Seigneur du Buat, Lieutenant Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. Il a pour frères & pour sœurs :

1. THOMAS PERNOT DU BUAT, ancien Envoyé à Gênes & en différentes Cours;
2. LOUISE-CATHERINE PERNOT DU BUAT, qui a épousé, le 29 Octobre 1738, *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans, Comte de Turrettes, Baron de Mons, &c., dont des enfants. Voyez VILLENEUVE;
3. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE PERNOT DU BUAT, qui s'est mariée, le 3 Juin 1743, à *Michel Bégon*, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils & au Parlement de Metz, Intendant de Justice, Police & Fortifications de la Marine, aux Départements de Flandre & de Picardie, & particulièrement de la Marine, à Dunkerque. Elle est morte le 4 Août 1745, ayant eu postérité. Voyez BÉGON.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 bandes de sable; au chef cousu d'or, chargé d'une aigle éployée & issante de*

*fable; & aux 2 et 3 d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, au lambel du même en chef, qui est de BREDERODE.*

\* PERRIEN, Château & Terre, dans l'Evêché de Tréguier, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse de Bretagne, qui remonte à

ALAIN DE PERRIEN, qui épousa, vers 1434, *Tiphaine du Chastel*, dont il eut

GUILLAUME DE PERRIEN, qui vivoit, en 1454, avec *Isabeau de Coëtgoureden*, son épouse.

Ceux de ce nom, qui sont des Restorts de Saint-Brieuc & de Lannion, ont été déclarés nobles d'ancienne extraction, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 9 Janvier 1671, au rapport de M. Raoul. Cette Famille est divisée en deux branches : de la première est

CLAUDE-CHARLES, dit *l'Abbé de PERRIEN*, Seigneur & Chef des nom & armes de sa Maison, Chanoine, Archidiacre & Vicaire Général de l'Evêché de Tréguier, qui a eu deux frères aînés : le premier, nommé GABRIEL, Comte de PERRIEN, est mort sans enfants ; & le second, nommé JEAN-BAPTISTE, dit *le Chevalier de PERRIEN de CRÉNAN*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Penthièvre, Infanterie, est mort à Paris sans avoir été marié.

De la seconde branche est CHARLES-BONAVENTURE, Comte de PERRIEN, Chevalier, Seigneur de Lannouan & autres Terres, fils de LOUIS-BONAVENTURE DE PERRIEN, Chevalier de Crénan, & arrière-petit-neveu de PIERRE DE PERRIEN, Marquis de Crénan, Grand Echançon de France, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Casal. Le Comte de PERRIEN a épousé, en 1763, *Bonne-Josèphe de Kerboudel de la Courpéan*, fille & unique héritière de *René-Josèphe de Kerboudel*, Chevalier, Seigneur & Comte de la Courpéan, & de *Louise de Bégasson de la Lardais*. De ce mariage sont issus :

JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE, né en 1764;

Et APOULINE-SOPHIE-CHARLOTTE, née en 1766.

Cette noblesse est d'ancienne Chevalerie, & sa Généalogie présente les plus belles alliances avec les premières Maisons de Bretagne. (*Notice envoyée.*)

Les armes : d'argent, à 5 fusées de gueules en bande.

‡ PERRIER (DU), DU PERIER, DE PÉ-

RIER, DE PERIÉ, DU & DE PERER, ainsi qu'il est indistinctement dans les titres, & en latin DE PERERIO. (Le château du *Perrier* fut assiégé en 1394 par le Connétable de *Cliffon*, ainsi que celui de *la Roche-d'Iré.*) Cette Maison est sans contredit une des plus anciennes & des plus illustres de la Province de Bretagne : elle est fortie incontestablement des anciens Rois, Comtes & Princes de Bretagne, de la branche cadette des Comtes de *Cornouailles*, qui avoit une origine commune avec les Rois, Comtes & Ducs de Bretagne. Voy. Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, f<sup>os</sup> 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 & 20, où il établit que Gerenton, Prince d'Albanie, fut, suivant Ingomar, père de Conan, qui, ayant fui le tyran Maxime dans les Gaules, l'an 383, fut gratifié par cet usurpateur d'une portion de l'Armorique: c'est de ce Conan, reconnu généralement pour le premier auteur de la Maison des Rois, Princes, Comtes & Ducs de Bretagne, que sont sortis, suivant Dom Morice, fol. ci-dessus cités, les Comtes de *Cornouailles*, les Comtes de *Léon*, les Seigneurs de *Châteauneuf* & de *Noyon-sur-Andelle*, fortis de ceux-ci; les Comtes de *Vannes*, de *Rennes* & de *Nantes*, d'où sont sortis, les Comtes de *Penthièvre*, auteurs des Comtes de *Quintin*, & les Comtes de *Porhoët*, auteurs des Vicomtes de *Rohan*. *Budic*, I<sup>er</sup> du nom, Comte de *Cornouailles*, suivant Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, fol. 14, fut père de *Budic*, ou *Benedic* II, Comte de *Cornouailles*, mort très-âgé, vers l'an 980, & qui avoit eu *Benedic*, Comte de *Cornouailles*, & *PERIOU*, ou *PERRIER*, que l'on croit l'auteur de la Maison du *PERRIER*, qui a pris son nom de la Sirie du *Perrier*, premier Fief du Comté de *Cornouailles*, où cette terre est située; comme *Geoffroy* II, fils d'*Alain*, I<sup>er</sup> du nom, Comte de *Penthièvre*, & *Deladis*, sa quatrième femme, prit le nom de *Quintin*, ayant eu, en partage la Seigneurie de *Quintin*, que sa postérité a continuée de prendre jusqu'au moment que cette branche de Bretagne, issue des Comtes de *Penthièvre*, a fondue dans la Maison du *PERRIER*, par le mariage de *Plérou de Quintin*, avec *Geoffroy*, Sire du *PERRIER*. (Voy. Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, fol. 18); comme l'ont fait les Seigneurs de *Châteauneuf* & de *Noyon-sur-Andelle*, issus des Comtes de *Léon*, aussi de la Maison de Bretagne (Dom Morice, liv.

I<sup>er</sup>, fol. 16); comme enfin l'ont fait les Comtes de *Porhoët*, issus pareillement de la Maison de *Bretagne*, & les Vicomtes de *Rohan* qui en sont sortis. (Voy. Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, fol. 20.) D'après des faits aussi notoires, il n'est donc point étonnant que le fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, Comte de *Cornouailles*, ait pris, vers 940, le nom du premier Fief ou Juveigneurie du Comté de *Cornouailles*, où la Terre du *Perrier* est située, & qu'il se soit appelé PERIOU ou PERRIER. Le fait est que ce PERIOU étoit fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Cornouailles* (Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, fol. 12, & le même liv., p<sup>o</sup> 849); il en est fait mention dans les Cartulaires de l'Eglise de Quimper, dans les dons faits à cette Eglise par les Comtes de *Cornouailles*: ces actes sont cités par Dom Morice, liv. III, p<sup>o</sup> 378, où PERIOU est dit fils de *Benedic*, Comte de *Cornouailles*, & GUEGON, fils de PERIOU, dans les mêmes donations faites à l'Eglise de Quimper par les Comtes de *Cornouailles* (voy. Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, fol. 376, 77, 78 & 379). Ce GUEGON vivoit vers 980, & en l'an 1000 mourut HUDRAN, le premier qualifié Sire DU PERRIER, que l'on avoit regardé, jusqu'aujourd'hui, comme le premier comparateur de cette Maison, n'ayant point pu découvrir encore s'il étoit fils de GUEGON ou de PERIOU, reconnu si authentiquement être fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Cornouailles*, descendant des Rois ALAIN, JUDICAEL, SALOMON II, NOEL II, NOEL III, enfin de tous les Rois de l'*Armorique* & de la *Bretagne*, comme l'Histoire l'a établi, & que la *Généalogie* des Rois, Comtes & Ducs de *Bretagne*, dans Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, fol. 13 & 14, le prouve incontestablement. Le fils cadet de *Budic*, ou *Benedic*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Cornouailles*, qui existoit vers 940, est nommé PERIOU ou GUEGON, qui vivoit vers 980, est reconnu pareillement pour être le fils de PERIOU, dans un siècle surtout où tous les cadets des branches cadettes de la Maison de *Bretagne* ont tous pris le nom de leurs apanages, & des armés différentes: témoins les Comtes de *Penthièvre*, de *Goëlle* & d'*Avaugour*, & les Comtes de *Quintin*, sortis des *Penthièvre*; les Comtes de *Léon*, qui ont produit les Seigneurs de *Château-neuf* & de *Noyon-sur-Andelle*; les Comtes de *Vannes*, de *Rennes* & de *Nantes*, qui ont

produit les Comtes de *Porhoët*, & de ceux-ci les Vicomtes de *Rohan*; mais d'autres preuves aussi fortes que celles-ci vont établir plus vivement ce que nous avançons. Le Bourg de la Seigneurie du *Perrier*, qui est le premier Fief du Comté de *Cornouailles*, est une Sinerie considérable, dont HUDRAN, Sire DU PERRIER, frère ou fils de GUEGON, jouissoit l'an 1000. Depuis cette époque, où les noms se sont francisés, sortant d'un siècle barbare, & très-peu connu, cette Maison a toujours été qualifiée de Sire DU PERRIER & de *cousin* par les Ducs de *Bretagne*; elle a joui dès ces premiers temps de la plus grande considération dans la Province: & quoique PIERRE DE DREUX, dit *Mauclerc*, en parvenant au Duché de *Bretagne* par son mariage, en 1213, avec ALIX, héritière de *Bretagne*, ait travaillé toute sa vie à abattre les grands Vassaux du Duché, & notamment les branches cadettes de la Maison souveraine, dont il venoit d'en épouser l'héritière, encore voyons-nous celle de DU PERRIER se maintenir toujours dans ce degré de considération que lui donnoit sa haute naissance, formant toujours les premières alliances, & épouser *Plézou de Quintin*, héritière de la branche cadette de *Bretagne*, & fille unique de *Geoffroy*, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de *Quintin*, descendant au VI<sup>e</sup> degré de *Geoffroy II*, fils d'*Alain*, I<sup>er</sup> du nom, Comte de *Penthièvre*, & de *Déladis*, sa quatrième femme; il est aisé de s'imaginer que si GEOFFROY, Sire DU PERRIER, n'avoit pas été descendant, comme *Plézou de Quintin*, de la Maison de *Bretagne*, qu'on ne lui auroit pas donné une aussi riche héritière & de ce rang (Dom Morice, liv. I<sup>er</sup>, fol. 18); mais il l'étoit incontestablement, comme le dit JEAN, Duc de BRETAGNE, en 1420, en accordant le droit de *menée* à la Cour de Guingamp, à JEAN, Seigneur DU PERRIER, qu'il traita de *cousin*, en disant qu'il tenoit ses fiefs, héritages & terres, des Ducs de *Bretagne*, prochement (Dom Morice, liv. IV, fol. 1048 & 1049). Le Duc PIERRE le dit encore d'une manière bien plus forte, en 1451, en créant pour TRISTAN DU PERRIER, Comte de *Quintin*, une Baronnie des Etats du nombre des neuf premières Baronnies, qui étoient les Pairies de Bretagne; nous rapportons les dispositions de cette érection: PIERRE, par la grâce de Dieu, Duc de *Bretagne*, Comte de *Montfort* & de *Riche-*

mont. A tous ceux qui ces présentes lettres verront: SALUT. Comme à nous de nos droits souverains, royaux & ducaux appartient, &c. Savoir faisons, que nous, bien certains du degré & parenté, dont notre très-cher & très-ami cousin & féal TRISTAN, Seigneur de Quintin, nous atteint, lequel est extrait & consanguin proche de notre Maison, &c. (Voy. à la Bibliothèque du Roi, d'Argentré, du Paz, Lobineau & Dom Morice, liv. IV, fol. 1562 & 1563, où ce titre d'érection en Baronnie est rapporté en son entier.) Voy. le même Dom Morice, liv. IV, fol. 1565, sur le débat qui vint à mouvoir aux Etats ou Parlement, tenu à Vannes, le Mardi 25 Mai 1451, en présence du Duc, sur la préséance que TRISTAN DU PERRIER prétendoit sur les Maisons de Derval & de Malestroit, créés Barons avant lui. Ne prétendait-il pas qu'elle lui étoit due, étant anciennement le premier Banneret de Bretagne? Qu'a dit Pierre le Baud, Historien presque contemporain? Ne dit-il pas, pag. 526 de son *Hist. de Bretagne*, qui est à la Bibliothèque du Roi: que ledit Sire de Quintin avoit été mal conseillé de se faire créer Baron, car auparavant lui & ses prédécesseurs s'étoient nommés Comtes, par privilège de la noblesse qu'ils avoient d'être aussi descendus en droite ligne légitime de la génération des Rois, Ducs & Princes de Bretagne, ainsi que avoient, d'ancienne coutume, tous ceux qui en étoient extraits? Du Pas dit la même chose, fol. 181, à la Bibliothèque du Roi; le Duc PIERRE DE BRETAGNE l'auroit-il dit aussi, si cela n'avoit pas été? Le Baud, Historien contemporain, l'auroit-il avancé si le fait n'étoit point notoire? A-t-il été contredit par personne? D'après cela il est donc prouvé que la Maison du PERRIER descend par PERIOU, vers 940, de la Maison de Bretagne, & que la Sirerie du Perrier aura été une juveigneurie de la Maison des Comtes de Cornouailles, Juveigneurs de la Maison de Bretagne; qu'elle est d'une origine des plus illustres, & qu'elle possédoit cette Sirerie du Perrier, déjà dans le X<sup>e</sup> siècle & au commencement du XI<sup>e</sup>, & l'a possédée encore plus de 450 ans après que l'héritière de la branche aînée l'a portée dans la Maison de Laval, ainsi que le Comté de Quintin, créé Baronnie, aujourd'hui Duché de Lorges; la Terre du Pleffis-Baliffon & de Questembert,

& nombre d'autres, situées aussi en Bretagne, avec celle de la Roche-d'Iré, en Anjou, & plusieurs autres Seigneuries considérables, qui, de la Maison de Laval, ont passé dans celles de la Trémoille, de Rohan, de Montmorency & de Rieux, où elles sont encore en grande partie. — Elle a produit, dans ses différentes branches, plusieurs Officiers de mérite, des Ambassadeurs, de grands Magistrats, un Maréchal de Bretagne & nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & de différents Ordres; tous les Historiens de Bretagne en parlent avec le plus grand avantage, tels que le Baud, du Paz, d'Argentré, Dom Lobineau, Dom Morice & autres; Marca Olhagaray, Oihenart & le Cahier des Etats, pour la branche établie en Béarn; l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*; le P. Anselme, dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*; Moréri; le *Diction. de la Noblesse*, à la Généalogie de Rohan & à celle de Goyon-Matignon & autres, où elle a donné & pris des filles en mariage, & qui sont comprises dans les vol. précédents. Le premier de ce nom, dont la descendance est établie, est

I. HUDRAN, Sire du PERRIER, mort l'an 1000, & qui paroît, suivant toutes les présomptions, être fils ou frère de GUEGON, vivant vers l'an 980, & petit-fils de PERIOU, dans le langage gothique, ou PERRIER, en français, fils puîné de BUDIC, ou BENEDIC II, Comte de Cornouailles, auquel HUDRAN on donne pour fils,

II. GRASLON, Sire du PERRIER, qui épousa, l'an 1030, Guyonne du Quélenec, fille du Sire du Quélenec, dont

III. EON, Sire du PERRIER, Chevalier, vivant en 1065, qui s'est marié à N.... de Morfan, fille du Seigneur de Morfan. De ce mariage vint

IV. MORVAN, Seigneur du PERRIER, mort en 1091, qui, d'Annette de Kerlec'h, son épouse, fille d'Audran de Kerlec'h, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Tristanne de la Mothe, laissa, entr'autres enfants,

V. YVON, Seigneur du PERRIER, Chevalier, auquel Marguerite de Rohan fit donation de 500 liv. par son testament du 14 Décembre 1096 (Dom Morice en fait mention, liv. II de son *Hist. de Bretagne*, pag. 776 & 777). Il mourut en 1122, & avoit épousé Sibylle de Niblemont, fille de N.... de Niblemont,

Seigneur de la Roche-Marie, & de *Marguerite de Dolus*. Ils eurent

VI. MAURICE, Seigneur du PERRIER, mort en 1150, qui, de *Marie du Pont*, son épouse, fille du Seigneur du Pont, & de N.... de *Kervé*, laissa

VII. HERVÉ, Seigneur du PERRIER, Chevalier, mort en 1181, qui avoit épousé *Anne de Kulec*, & en eut

VIII. CONAN, Seigneur du PERRIER, Chevalier, qui, suivant un acte déposé à la Chambre des Comptes de Nantes, dès l'an 1200, cité par Dom Lobineau, liv. II, pag. 429 ou 439, devoit fournir des Ecuyers & Chevaliers d'Ost au Duc de Bretagne. Il ne vivoit plus en 1236, & avoit épousé *Eléonore de Plédran*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Plédran*, Chevalier, & de *Robine de la Mouffaye*. Il laissa, entr'autres enfants,

IX. HERVÉ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du PERRIER, qui fit à la mi-Août 1294 une reconnaissance au Duc de Bretagne pour un Chevalier d'Ost : c'est ce dont fait mention Dom Morice, tom. 1<sup>er</sup>, liv. 3, pag. 1110, 11, 12 & 1113. Le Duc de Bretagne ayant assemblé, le 19 Août 1294, son Parlement, où Ost de Bretagne, parmi les Seigneurs qui s'y trouvèrent, est compris le Sire du PERRIER, qui l'accompagna aussi en Gascogne pour joindre ses forces à EDOUARD, Roi d'Angleterre, contre le Roi de France. (Voy. l'*Hist. de Bretagne*, par Dom Lobineau, liv. 1<sup>er</sup>, f<sup>o</sup> 282.) De son mariage contracté avec *Sibylle de Faru*, fille de *Jean*, Seigneur de *Faru*, Chevalier, & de *Marie du Pont*, il eut

X. ALAIN, Chevalier, Sire du PERRIER, Maréchal de Bretagne, contre lequel un ajournement fut donné devant le Duc de Bretagne, par PHILIPPE, Roi de France, à l'occasion d'un procès contre Rolland de Dinan de Montafilant, qui avoit appelé d'un Jugement, en cas civil, rendu au profit dudit ALAIN du PERRIER, Chevalier, le 23 Août 1304, comme le rapporte Dom Morice, tom. 1<sup>er</sup>, liv. 3, f<sup>o</sup> 1191. Il obtint, en 1322, contre le même Rolland de Dinan, Seigneur de Montafilant, un Arrêt qui occasionna des différends, lesquels furent portés devant le Roi de France, dit Dom Lobineau, liv. 1<sup>er</sup>, pag. 203, & mourut, très-âgé, après avoir rendu de grands services à son Prince. Il avoit épousé *Julienne de Lancelot*, fille du Seigneur de *Lancelot*, Chevalier, dont :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. SALOMON, auteur de la branche établie à Aix, en Provence, depuis 400 ans, rapportée plus loin;
3. Et JEAN, Ecuyer, qui donna quittance, en 1347, au Trésorier Chauvel de 21 liv. & 12 sols Tournois, pour sa Compagnie d'Ecuyers & de Sergents; fut envoyé en Ambassade en Angleterre en 1352; signa & scella de son sceau les lettres que la Duchesse de Bretagne adressa à EDOUARD, Roi d'Angleterre, pour traiter de la délivrance de Charles de Blois (Voy. Dom Morice, tom. 1<sup>er</sup>, liv. 3, fol. 1465 & 1486), & comparut dans la Montre du Capitaine Geoffroy de Kerimel, qui avoit 4 Chevaliers & 26 Ecuyers, lors du siège de Brest, par le Connétable de Bretagne, en 1375. Dans une Révolution survenue en cette Province, en 1379, où se forma une ligue de la Noblesse en faveur du Duc, se trouva ce JEAN, Sire du PERRIER, Chevalier, lequel fut aussi du nombre des Chevaliers Bretons, qui, la même année, promirent au Duc de l'accompagner dans la guerre qu'il se proposoit de faire au Roi de France; il se trouva encore au siège de Carthagène avec nombre d'autres Seigneurs Bretons, & y mourut en 1390. (Voy. Dom Lobineau, liv. 1<sup>er</sup>, pag. 346, 407, 21, 25 & 472.)

XI. GEOFFROY DU PERRIER, Comte de Quintin, Seigneur du Perrier, épousa *Plézou de Quintin*, fille unique & héritière de *Geoffroy IV*, Comte de *Quintin*, dernier mâle de la Maison de *Bretagne*, de la branche cadette des Comtes de *Penthièvre*, & de *Robine de Québriac*, & dont le frère, *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Quintin*, avoit épousé, en 1372, *Marguerite*, fille aînée de *Jean*, Vicomte de *Rohan*, nommé dans le testament dudit Vicomte comme son gendre. (Voy. Dom Morice, liv. IV, fol. 657.) Leurs enfants furent :

1. ALAIN, Sire du PERRIER, qui fut présent à la Montre de Bertrand du Guesclin le 1<sup>er</sup> Août 1371 & à celle du 1<sup>er</sup> Octobre suivant, comme Chevalier Bachelier, dit Dom Morice, tom. 1<sup>er</sup>, liv. 3, pag. 1654, 57 & 1658; assista, le 26 Avril 1379, ainsi que ses frères, à l'association de la Noblesse, pour empêcher l'invasion des ennemis dans le pays, au rapport du même Historien, tom. II, pag. 214. Ledit ALAIN, Chevalier, avec GUILLAUME DU PERRIER, Ecuyer, ratifièrent à Guimgamp, le 30 Avril 1381, le Traité fait entre le Roi de France & le Duc de

Bretagne, comme il est dit, tom. II, pag. 278 de cette *Histoire*. Ce fut lui qui obtint, en 1383, de ce Prince, de rebâtir son Château du *Perrier*, à condition cependant qu'il ne serviroit point de retraite aux ennemis du Duché de Bretagne. Il est représenté armé de toutes pièces, ayant son sceau à la main gauche : *d'azur*, à 10 *billetes d'or*, telles que cette Maison les porte encore aujourd'hui, & les bannières de Bretagne, en plein, avec l'écusson de Bretagne à droite, & de *Rochefort* ou de *Rieux* à gauche, & autour du médaillon il est écrit : S : DALAIN : SIRE DU PERRIER : ET DU PLESEIZ : BALICSON : ET : DE : QUESTEMBERT ; & au-dessous, ALAIN DU PERRIER, 1387, tel qu'il est représenté ci-dessous :

CCLXXXI.



ALAIN DU PERRIER.

1387.

(Voy. Dom Morice à la feuille ou planche 17 des armes, liv. II; D. Lobineau; les divers enregistrements faits à la Chambre des Comptes de Bretagne; l'*Armor. génér.* à la Bibliothèque du Roi; le P. Anselme; les *Tablettes histor. & génér.*, &c.) Selon D. Lobineau, liv. I<sup>er</sup>, pag. 446 & 459, le Duc convoqua, la même année, au mois de Juin, les Etats de la Province à Vannes, & parmi les Seigneurs qui s'y trouvèrent, fut ledit ALAIN DU PERRIER. Dom Morice, tom. II, pag. 461, ajoute qu'il s'étoit tenu à Rennes un Parlement en 1384, pour la cause de Dame Aliénore de Kergorlay, contre Messire ALAIN, Sire du PERRIER. Il fut du nombre des Seigneurs Bretons, qui, le 28 Novembre 1393, jurèrent au Duc de vivre & mourir plus proche à lui qu'à aucun autre,

en foi de bonté, gentillesse, & comme loyaux Chevaliers : c'est ce que rapporte Dom Lobineau, liv. I<sup>er</sup>, pag. 486. (On ne voit point qu'il ait été marié);

2. Et GEOFFROY, qui fuit.

XII. GEOFFROY DU PERRIER, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Quintin, Seigneur du Perrier, compris, en 1370, dans la Montre de Pierre, Sire de la Hunaudaye, où il est qualifié Ecuier, selon Dom Morice, tom. I<sup>er</sup>, liv. 3, pag. 1646, eut son Château pris & rasé par le Connétable de Clifson en 1394, qui faisoit la guerre aux Ducs de Bretagne pour le Roi CHARLES VI. (Voy. l'*Hist. de France*, par Villaret, tom. XII, p. 198; D. Morice, D. Lobineau, d'Argente, du Paz & le Baud). Il avoit épousé *Suzanne de Kergroas*, fille de *Jean*, Seigneur de *Kergroas*, & de *Marie de Trogoff*. Leurs enfants furent :

1. GEOFFROY, qui fuit;

2. Et HENRI, qui s'établit en Béarn en 1380, & est auteur de la branche qui y subsiste, & rapportée ci-après.

XIII. GEOFFROY DU PERRIER, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Quintin, Seigneur du Perrier, de la Roche-d'Iré & du Plessis-Balifson, fit une donation, en 1405, pour la fondation d'une Eglise Collégiale à Quintin, en présence de son neveu JEAN DU PERRIER, fils aîné d'HENRI, son frère, établi en Béarn : cet acte est scellé du sceau de DU PERRIER, par GEOFFROY, & de celui de *Robien* par JEAN son neveu; ce qui fait croire qu'HENRI, père de JEAN, ayant épousé une héritière de *Robien*, en auroit pris les armes, qui doivent être sans doute les mêmes que sa postérité aura continué de porter, ainsi que la branche établie en Béarn, & il falloit que GEOFFROY n'eût point encore de garçon, puisqu'il appelle JEAN, son héritier. Il fut un des principaux Seigneurs qui signèrent avant l'Amiral de Bretagne, & promirent fidélité au Duc dans les Etats tenus à Vannes le 16 Octobre 1410; suivit ce Prince en 1425 dans sa poursuite contre les Anglais en Normandie; se trouva au siège de Pontorson & à celui de Pouancé. (Voy. D. Morice, tom. I<sup>er</sup>, p. 1015); ratifia, en 1427, avec *Alain de Rohan*, Comte de Porhoët; *Charles de Rohan*, Seigneur de Guémené, Guingamp, & autres Chevaliers, le Traité de paix que le Duc de Bretagne fit avec les Anglais; assista, le 22 Juillet 1439, à Saint-Mâlo, avec les autres Seigneurs Bretons, au supplice d'un



Normand qui avoit voulu livrer la Ville de Saint-Malo, aux Anglais; fut tué au siège de Saint-James : ces faits font rapportés dans D. Morice, tom. II, pag. 754, tom. III, pag. 792 & 793, & D. Lobineau, liv. I<sup>er</sup>, pag. 567 & 568. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Ifabeau de la Motte*, fille unique & héritière de *Louis*, Seigneur de Boffac, Kerdavid & Sourdéac, & de *Marguerite Auger*; 2<sup>o</sup> *Philippine de Montauban*; & 3<sup>o</sup> *Tiphaine de Kerandraon de Keranraiz*, Dame de Coëtcanton & de Kernaffer, laquelle se remaria à *Robert le Borgne*, Ecuyer, & en eut *Marguerite le Borgne*, qui s'est mariée, en 1457, à *Rolland du Liscoët*, Chevalier, Chambellan du Roi, Seigneur de Kerispertz, Grand Veneur de France, veuf de *Thomine Péan*. Le Comte de *Quintin* eut de sa première femme :

1. TRISTAN, qui fuit;
2. MARGUERITE, aliàs ANNE, qui s'est mariée à *Sylvestre de la Feuillée*, Vicomte de Pléhédel, dont il est parlé à la *Généalogie de Rohan*, dans ce *Diàionnaire*;
3. MATHURINE (mentionnée dans le P. Anselme & Moréri, comme étant issue des anciens Comtes de *Quintin*), qui s'est mariée à *Jean de Tournemine*, III<sup>e</sup> du nom, Sire de la Guerche, fils puiné de *Jean de Tournemine*, Sire de la Hunaudaye: elle fut, en 1506, première Dame d'honneur d'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, & eut cinq aunes trois quarts & demi de drap noir pour le deuil de CHARLES VIII, Roi de France, au rapport de D. Morice, tom. III, pag. 792 & 793, & de tous les Historiens du temps; elle avoit assisté au sacre de la même Reine, à Saint-Denis, en qualité de première Dame d'honneur, comme on le voit dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*; à la Bibliothèque du Roi, & dans toutes les Relations dudit Sacre.

De la seconde femme vint

4. JEAN, Seigneur du Pleffis-Baliffon, qui, suivant un cinquième compte rendu par Olivier Baud, Trésorier des Guerres en 1455, fut payé pour sept mois de gages de ses 8 hommes d'armes & 205 Archers. Il fut marié, 1<sup>o</sup> en 1409, à *Olive de Rougé*; & 2<sup>o</sup> en 1428, à *Constance Gaudin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Martigné, & de *Jeanne Reboul*, Dame d'Assé & de Lavadin : ce peut être le même qui, selon D. Lobineau, liv. I<sup>er</sup>, p. 696, étoit en 1485 du nombre des Chevaliers qui servoient en France dans l'Armée du Duc de Bretagne.

Tome XV.

Il n'eut de chacun de ses mariages qu'une fille, savoir: du premier

MÀRIE, qui épousa *Rolland de Dinan*, Seigneur de Beaumanoir & Montafilant, mort sans postérité. (Voy. le P. Anselme, t. VIII, p. 579, à la *Généal. de Dinan*, & Moréri, tom. III, p. 219.)

Et du second vint

JEANNE, qui s'est mariée, par contrat du 20 Septembre 1441, à *Bertrand de Goyon*, IV<sup>e</sup> du nom, Sire de Matignon, Baron de Thorigny, auquel elle porta 300 liv. de rente. C'est d'elle que descendent les Comtes de *Matignon*, les Ducs de *Valentinois* & les Princes de *Monaco* d'aujourd'hui. Et de ce mariage font fortis, par les *Matignon*, les Ducs d'*Harcourt*, les Marquis de *Carbonnel de Canisy*, les Ducs de *Coigny*, les Comtes de *Marfan*, de la Maifon de *Lorraine*, les Marquis de *Seignelay*, les Marquis de *Balleroy*, les Ducs de *Fitz-James*, les Marquis de *Trainel*, &c. Voyez GOYON DE MATIGNON, dans le *Diàion. de la Noblesse*, dans le P. Anselme & à la Bibliothèque du Roi.

Et de la troisième femme il eut

5. JEAN, qui passa en Guyenne, & que l'on croit auteur de la branche de DU PERRIER DE LILLEFORT & de LARSAN, établie à Bordeaux, & rapportée à son rang.

XIV. TRISTAN DU PERRIER, Chevalier, Comte de Quintin, Seigneur de la Roche-d'Iré, du Pleffis-Baliffon & du Perrier, assista au ferment prêté à LOUIS XII, Roi de France, par les Barons à ses Ambassadeurs, en 1477; fut témoin au ban de la Baronnie d'Avau-gour, fait par le Duc à son fils naturel en 1480, & fut excusé de ne s'être pas trouvé au Parlement tenu à Rennes, en 1482, parce qu'il étoit, disent les Historiens Bretons, à Saint-Jacques. Il fut exécuteur testamentaire de *Jean de Montauban*, son beau-frère, Amiral de France, en 1476; donna quittance au Seigneur de *Montauban*, son beau-père, le 14 Avril 1448, d'une somme de 5,000 liv. faisant partie de la dot de sa femme; fut caution de Jean de Rieux, auprès du Duc de Bretagne en 1476, & parut à la Montre de la Noblesse dans l'Archidiaconné de Dinan le 24 Juin 1481. Il avoit épousé *Isabelle de Montauban*, fille de *Guillaume*, Sire de *Montauban*, & de *Bonne Visconti*, dite de *Milan*, fille de *Charles Visconti*, Seigneur de Parme, &c., & de *Béatrix d'Armagnac*: c'est

Q q

ce que disent D. Morice, tom. II, p. 1412, & tom. III, p. 43, 123, 314, 68, 92, 93 & 394; le *Didion. de la Noblesse*, article ROHAN, & D. Lobineau, dans son *Hist. de Bretagne*. Il n'eut de ce mariage qu'une fille unique, nommée JEANNE, qui fut; & quoiqu'il fut créé *Baron* par le Duc de Bretagne, il continua à se titrer *Comte*, comme ses auteurs, par droit de naissance & comme descendant des Rois & Princes de *Bretagne*.

XV. JEANNE DU PERRIER, Comtesse de Quintin, Dame du Perrier, de la Roche-d'Iré, héritière de cette branche aînée & Dame d'honneur de la Duchesse de Bretagne en 1480, selon Lobineau, liv. 2, p. 1466, épousa, 1<sup>o</sup> Jean de Laval, Baron de la Roche-Bernard & de Belle-Isle, fils puîné & héritier de Guy, XIV<sup>e</sup>, dit XV<sup>e</sup> du nom, Comte de Laval, & d'Isabelle de Bretagne; & 2<sup>o</sup> Pierre de Rohan, Seigneur de Pont-Château, dont elle fut la première femme. De son premier lit elle eut Guy, XVI<sup>e</sup> du nom, Comte de Laval, de Quintin & du Perrier, Seigneur de Vitré, Gouverneur & Amiral de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à Charlotte, Princesse de Tarente, fille aînée de FRÉDÉRIC, Roi d'ARAGON & de Sicile, & d'Anne de Savoie: il n'en eut que des filles, mariées dans les Maisons de la Trémoille & de Montmorency; & 2<sup>o</sup> à Anne de Montmorency, de laquelle il n'eut encore que des filles, dont l'aînée fut mariée à Louis de Rohan, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Guémené, Montbazou, &c., auquel elle porta la Terre du Perrier, & l'on croit que cette Maison la possède encore. (Voy. LAVAL, TRÉMOILLE (DE LA), MONTMORENCY & ROHAN.) Par ce détail, l'on voit que les Maisons de Laval, de la Trémoille, de Montmorency & de Rohan descendent toutes aujourd'hui, par femmes, de cette héritière DU PERRIER, & par elles toutes les premières Maisons du Royaume. Nous ajouterons encore que la Maison de Laval, depuis que l'héritière DU PERRIER y est entrée, a eu l'honneur de s'allier à la Couronne de France, par le mariage de Jeanne de Laval de Montfort, avec Louis DE BOURBON, Comte de Vendôme, V<sup>e</sup> aïeul direct d'HENRI IV.

BRANCHE  
établie en Béarn.

XIII. HENRI DU PERRIER, qualifié de Mes-

fire, d'Ecuyer, de haut & puissant Seigneur (fils puîné de GEOFFROY, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Quintin, & de Suzanne de Kergroas), comparut à Caen, le 1<sup>er</sup> Octobre 1371, à la Montre de la Compagnie du Connétable du Guefclin, qui étoit de 3 Chevaliers Bannets, 22 Chevaliers Bacheliers, & de 175 Ecuyers, & où il faisoit ses premières armes, en qualité d'Ecuyer, sous son oncle, ALAIN DU PERRIER, Chevalier Bachelier, frère de son père, GEOFFROY DU PERRIER, Comte de Quintin (Dom Morice, liv. III, fol. 1657 & 1658). Il fut du nombre des 12 Chevaliers que le Duc de Bretagne mena avec lui, en 1377, au service du Roi d'Angleterre, avec 187 Ecuyers, lorsqu'il se mit à son service (Rymer, tom. 7, pag. 174, & Dom. Morice, liv. IV, pag. 178 & 179). Il se distingua au service du Roi d'Angleterre, qui le fit son Lieutenant en Aquitaine, & s'établit en Béarn vers 1380. Le nom de sa femme est ignoré; cependant il est à présumer qu'il avoit épousé une héritière de la Maison de Robien, puisqu'un de ses fils, nommé JEAN, comme on l'a dit, & qu'on croit même auteur de la branche des Seigneurs de Sourdéac, scella des armes de Robien la donation que fit, en 1405, GEOFFROY DU PERRIER, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Quintin, tandis que celui-ci la scella des armes de DU PERRIER: cette différence dans l'oncle & le neveu ne laisse guère à douter qu'HENRI n'ait épousé une Robien. En sa qualité de Lieutenant d'Aquitaine, le même HENRI DU PERRIER permit, par ses Lettres scellées de son sceau, datées du Château de Mauléon-Soule, limitrophe du Béarn, en 1393, à Louis de Servilho, Ecuyer, du Royaume d'Aragon, d'assigner dans le Duché de Guyenne le Sire d'Allemant de Queralt, Chevalier du même Royaume, pour combattre à toute outrance avec ledit Louis de Servilho, promettant d'être le Juge de ce combat: ces Lettres se trouvent dans les Archives de l'Hôtel de Ville d'Orthez, en Béarn. Il fit son testament le 20 Mars 1396, & substitua, en faveur de GASSIOT, ou PIERRE-GASSIOT, son fils puîné, tous les biens qui lui étoient échus comme puîné de la Maison DU PERRIER, des Comtes de Quintin, en Bretagne. On ignore le temps de sa mort; mais il laissa pour enfants:

1. RAYMOND, dont la postérité nous est inconnue, qui nomma, le 26 Février 1428, Gailard de Serre, à une Prébende dans l'Eglise

de Nay : on ne fait si c'est par droit d'acquisition ou de fondation d'HENRI, son père, ou de sa femme, ou des auteurs de celle-ci ; c'est ce qui appert d'un extrait des premiers registres de la collation des bénéfices à Lescar ;

2. JEAN, qui étant appelé en Bretagne par son oncle, s'y fixa, devint Seigneur de Sourdéac, & y fut tige de la branche des Seigneurs de *Sourdéac*. Il eut trois enfants :

1. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sourdéac, qui, selon D. Morice, t. II, pag. 1722, reçut, en 1457, quinze écus d'Olivier le Roux, Trésorier, Receveur Général du Duc de Bretagne ; fut du nombre des Chevaliers qui servirent dans l'Armée du Duc de Bretagne en France, en 1465, dit D. Lobineau, liv. I<sup>er</sup>, p. 696 : ce peut être le même qui fut nommé Commissaire, en 1485, avec le Chancelier de Bretagne, le Boutillier & les Ambassadeurs du Duc, pour juger le Ministre Landais, qui fut condamné à être pendu ; il fut aussi du nombre des Seigneurs Bretons, qui prirent, en 1487, le parti de la France, contre leur Duc (D. Lobineau, liv. I<sup>er</sup>, p. 764 & 765 & D. Morice, t. II, p. 1759). On croit que de ces Seigneurs de *Sourdéac* est sortie une branche, éteinte en Normandie, & dont l'héritière, MARIE DU PERRIER, Comtesse de Cisaï, Baronne d'Amfreville, fut mariée, le 29 Septembre 1636, à *Odet d'Harcourt*, Comte de Croisy, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi, à qui elle porta tous les biens de sa branche, qu'on croit avoir pris le parti de la Robe, le père de cette héritière ayant été Président à Mortier au Parlement de Normandie. (Voy. la Généalogie de la Maison d'*Harcourt*, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, dans Moréri & notre *Didionnaire*) ;

2. & 3. GUILLAUME & ALAIN, qui assistèrent, l'un & l'autre, le 19 Septembre 1467, à la prise de possession des Fortereses du Comté de Ponthieu, & dont GUILLAUME fut Capitaine.

De ces trois frères, JEAN, GUILLAUME ALAIN, l'un d'eux fut, à ce que l'on croit, auteur d'une branche qui a existé en Basse-Bretagne : elle a donné des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; a justifié de son ancienne noblesse lors des recherches faites en 1683, & étoit connue sous les noms de

Seigneurs *du Ménez & de Kermelven* : on ignore si elle subsiste encore.

3. GASSIOT, ou PIERRE-GASSIOT, qui suit ;

4. Et PASCAL DU PERRIER.

XIV. GASSIOT, ou PIERRE-GASSIOT DU PERRIER, Chevalier, nomma, le 31 Décembre 1438, en sa qualité de Patron, à la Prébende de Nay, vacante par la mort de PASCAL, son frère puîné, JEAN DU PERRIER, que l'on croit être le même que JEAN, Seigneur de Sourdéac, en Bretagne, ainsi qu'il appert de l'extrait des registres des collations des Bénéfices à Lescar. Le nom de sa femme est ignoré ; mais il en eut

XV. PÉÉS, ou PIERRE DU PERRIER, ou DU PERER, selon l'idiome Béarnais, Chevalier, Panetier du Roi, Seigneur de la Tire, Conseiller d'Etat du Roi de Navarre, FRANÇOIS-PHÆBUS, & de CATHERINE, sa sœur, & premier Juge de Béarn, charge de Magistrature alors équivalente à celle de Premier Président, assista dans le Château de Pau, le 24 Novembre 1482, au serment fait par le Roi de Navarre en sa Province de Béarn, &, après la mort de ce Prince, il fut député par la Reine CATHERINE, qui lui succéda au Royaume de Navarre, en qualité de Commissaire & de Juge de Béarn, pour régler les péages de cette Province, par acte passé à Pau le 7 Octobre 1484 : c'est ce qu'apprend le Livre intitulé *Compilation des anciens Privilèges & Règlements du Béarn*, que l'on trouve partout en Béarn, & notamment dans les Archives des Etats du Béarn, séant à Pau ; à la feuille du serment qu'a fait FRANÇOIS-PHÆBUS, Roi de Navarre, à la Province de Béarn. Il paroît qu'il a été marié deux fois, sans que l'on sache encore si JEAN, qui signa, le 4 Décembre 1489, comme son héritier, une quittance donnée par les Généraux, Conseillers du Roi, sur le fait & gouvernement de ses Finances, tant en Langue d'Oil qu'en Langue d'Oc, de la somme de 25 livres, en récompense de certains voyages faits par Messire PIERRE DU PERRIER, en son vivant, l'un des Généraux de la Cour de Justice des Aides, séant à Montpellier, étoit le seul fils du premier lit, comme il y a lieu de le présumer, & nous feroit croire, qu'en quittant l'Office de Panetier du Roi pour prendre le parti de la Robe, il fut nommé un des Généraux de la Cour de Justice, ci-dessus, où il se fera marié, & en aura eu JEAN, & que

de là il repassa au service du Roi de Navarre, dont il étoit né sujet en Béarn; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, suivant ces mêmes Lettres en original, en parchemin, signées *Briçonnet*, & scellées d'un sceau en cire vermeille, dont il en reste encore quelques traces, il ne vivoit plus le 4 Décembre 1489, que son fils JEAN donna quittance. Nous ignorons encore ce qu'est devenu ce JEAN, qui, étant son héritier du premier lit, a dû faire souche, & emporter avec lui, les biens & les titres de sa Maison, & en priver la branche cadette, encore subsistante; mais de son second mariage, avec *Marie d'Artiguelouve*, il eut :

1. PIERRE-RAYMOND, qui fuit;
2. Et MARIE, Dame de Momas & de Sévignac, qui s'est mariée, par contrat du 14 Juillet 1523, à *Jean*, aliàs *Thomas de Terride*, d'une très-ancienne Maison, subsistante en Béarn, & dont elle eut des enfants. Voy. LOMAGNE, branche des Seigneurs de *Barinque*, &c.

XVI. PIERRE-RAYMOND DU PERRIER, qualifié de *Messire* & de *Chevalier*, prit d'abord le parti des armes, & fut, le 25 Novembre 1496, homme d'armes dans la Compagnie de 120 hommes d'armes & Archers du Seigneur Robert de Balsac, suivant la Montre que nous avons en original, de la date ci-dessus : ladite Compagnie toute composée de la première Noblesse du Languedoc, du Béarn, de l'Agénois & de la Guyenne; il passa de là, comme son père, dans la haute Magistrature en Béarn; fut Conseiller d'Etat & Juge d'Appaux de Bigorre; il jouit, après le décès de son père, de la substitution faite par HENRI DU PERRIER, son bifaïeul. Le Roi de Navarre le nomma Arbitre & Ambassadeur auprès de Louis XII, Roi de France, pour régler, de concert avec Pierre de Biaux, Conseiller du Roi de Navarre; Etienne Poncher, Evêque de Paris, depuis Garde des Sceaux de France, & Pierre de la Bernade, Conseiller d'Etat (ces deux derniers nommés par le Roi de France), le différend qui subsistoit entre la France & la Navarre pour le Béarn : l'acte en fut passé à Blois, en 1512, tout à l'avantage du Roi de Navarre, suivant un titre en parchemin intitulé : *le Procès-Verbal fait par-devant les Arbitres, sur la cassation de l'Arrêt de Béarn*, déposé au Trésor des Chartres du Roi à Pau, ainsi que plusieurs

autres titres, cotés 9, 12 & 16, au chapitre des Sentences, Lettres Patentes du Béarn, de l'inventaire troisième : on doit les trouver aussi à la Bibliothèque du Roi. (Voy. aussi Marca, *Hist. de Béarn*.) Ledit PIERRE-RAYMOND, par son testament, substitua 300 écus d'or à Messire GUILHEM-ARNAUD DE PERRIER, son fils, à la charge de les faire passer au second fils qui proviendrait du mariage dudit GUILHEM-ARNAUD avec Dame *Jeanne de Béarn*, & cela, dit-il, pour imiter la coutume qu'ont eue depuis si longtemps ses ancêtres. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut

XVII. GUILHEM-ARNAUD DU PERRIER, Conseiller du Roi de Navarre, qui acquit au territoire d'Orthez, en Béarn, le 10 Octobre 1517, beaucoup de terres, bordes, vignes, côteaux, &c., d'honorable homme *Johanicot de Peré*, Abbé de Legugnon, au Diocèse d'Oloron, pour la somme de 200 écus de 18 sols pièce, par acte passé devant *Dagos & Vergez*, Notaires de Pau; acquit encore de Louis du Plaa & de Gratiane, sa femme, une vigne blanche & un verger, situés au terroir de Jurançon, pour le prix de 26 écus valant 18 sols pièce, par acte passé devant *François Dagos & Jean Dheriter*, Notaires de Pau, depuis 1530 jusqu'en 1533 : ces deux actes sont déposés aux Archives de l'Hôtel de Ville de Pau, cotés 10 & 12. Il assista, comme parent & ami, au contrat de mariage de *Jean de Béarn* avec *Bertrande de Poey*, passé le 1<sup>er</sup> Septembre 1532, & il y signa après Charles de Gramont, Archevêque de Bordeaux, & avant Etienne de Poylaud, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Guilhem de Baylens, Jean de Poyanne, Jean Damou, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & Noble Etienne de Caunar, Chevalier : la minute de ce contrat de mariage est déposée au Greffe de la Cour de Dax, dans les papiers de *Gérard du Bois*, en son vivant Lieutenant Général & Notaire en la Prévôté de cette Ville. GUILHEM-ARNAUD DU PERRIER avoit épousé *Jeanne de Béarn*, de l'illustre Maison de ce nom, descendue des anciens Souverains du Béarn, & en eut plusieurs enfants : l'aîné nous est inconnu, & l'on croit qu'il porta ses biens dans la Maison d'*Arriçaut* & de *Moncaup*, dont l'héritière est entrée dans celle de *Montesquiou-Fezenjac*, & se disoit Dame & héritière DU PERRIER, ou DE PERER, en Béarnais; le second fils fut MARTIN, qui fuit.

XVIII. MARTIN DU PERRIER, Conseiller de la Reine JEANNE D'ALBRET, assista, comme témoin, à l'accord passé entre Noble homme Jehan de Secondat, Seigneur de la Roque, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire de la Reine, portant revente en faveur de la Reine des Terres & Seigneuries de Roquefort, Sévignac, Montequieu, Segounhac, Pleyssac ou Pleffac, Goulard & Cuq : l'extrait de ce titre, en parchemin, est déposé au trésor des Chartes du Roi à Pau, coté 5, au chapitre des reçus & documents d'Armagnac de l'Inventaire 3°. Il fit son testament olographe le 8 Février 1571, scellé de plusieurs sceaux en lacs de soie jaune, représentant les mêmes armes que sa postérité porte encore aujourd'hui & que sa Maison a toujours porté en Bretagne, qui sont : *d'azur, à 10 billetes d'or* ; il y rappelle la substitution ouverte sur la tête de haut & puisant Seigneur HENRI DU PERRIER, Lieutenant d'Aquitaine, son quatrième aïeul, comme puîné de la Maison DU PERRIER, des Comtes de *Quintin*, de Bretagne : la substitution de celui-ci, du 21 Mars 1396, en faveur des puînés de sa descendance, qui, après avoir passé de GASSIOT, son fils, à Messire PÉÉS, ou PIERRE, son petit-fils, prit fin sur la tête de Messire PIERRE-RAYMOND DU PERRIER, Conseiller du Roi, son arrière-petit-fils & aïeul de lui MARTIN, lequel PIERRE-RAYMOND ayant substitué 300 écus d'or à son fils, GUILHEM-ARNAUD, Conseiller du Roi, & aux puînés de sa descendance, ladite substitution s'étoit ouverte sur sa tête, & comme un bienfait, qui est dit-il depuis si longtemps dans sa Famille, ne sauroit trop se perpétuer ; il laissa & légua à Messire JEAN DU PERRIER DE BENTAYOU, Ecuyer, son fils puîné, outre & au-delà de sa légitime & des avantages qui lui ont été faits dans son contrat de mariage, les 300 écus d'or qui lui ont été légués & baillés par Messire PIERRE-RAYMOND DU PERRIER, son aïeul, voulant qu'ils soient pris du plus clair de son bien en bonnes obligations ou argent comptant, s'il s'en trouve après son décès, avec la prière qu'il fit d'en laisser, après sa mort, la jouissance à Noble JEAN, son fils aîné, pour être transmis à son fils puîné, s'il lui en venoit, &c. Il avoit épousé *Catherine de Cassaber*, & en eut plusieurs enfants, dont deux vivoient lors de son testament, savoir :

1. DANIEL, homme d'armes du Roi de Na-

varre, depuis HENRI IV, & institué héritier général & universel de son père. On ignore s'il laissa postérité, & où ses biens sont passés ;

2. Et JEHAN, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de *Bentayou*.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de BENTAYOU, &c.*

XIX. JEHAN DU PERRIER, Seigneur de Bentayou, fut homme d'armes du Roi de Navarre, depuis HENRI IV, & est employé comme Capitaine, le 23 Février 1593, dans le rôle de 50 Chevaux-Légers, de la Compagnie de M. Jean d'Alouzier, toute composée de noblesse & de plusieurs Capitaines ; il est qualifié de *noble, Messire & d'Ecuyer*, & eut le malheur d'embrasser les erreurs de Calvin, avec une telle force, qu'il se fit chef de parti & devint Ministre de la R. P. R., & fit embrasser à son fils, avec la même force, les mêmes erreurs. Ce sont les différentes révolutions arrivées en Béarn contre la Religion, qui ont été cause de la ruine & de la décadence de cette branche ; & le peu de biens que JEHAN DU PERRIER avoit fut ravagé & incendié ; cependant il paroît par deux lettres que l'on conserve, d'HENRI IV, Roi de France, & de CATHERINE, sa sœur, datées de Paris du 1<sup>er</sup> Décembre 1601, qu'il en étoit fort estimé. Il avoit épousé *Marguerite de Lagarrigue*, dont vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *la Hitole*, rapportée ci-après ;
3. DANIEL, servant dans la Marine, sous LOUIS XIII, marié à l'Abbaye de Peyraube, & mort sans postérité ;
4. Et PIERRE, mort au château de Bentayou, sans alliance, après avoir fait son testament le 24 Décembre 1631.

XX. JEAN DE PERRIER, II<sup>e</sup> du nom, nommé indistinctement dans les actes DU PERRIER, DE PERRIER & DE PERER, comme ses ancêtres, fut le premier qui prit le *de* au lieu de *du* avant son nom, ce que sa postérité a continué de faire jusqu'à ce jour ; il est qualifié de *noble, de Messire & d'Ecuyer*, & fut homme d'armes du Roi dans la Compagnie de 60 hommes de guerre à cheval, du Comte de la Rochepot, toute composée de personnes nobles ou qualifiées, suivant le rôle que nous avons du 12 Janvier 1596. Il n'eut de son père qu'une médiocre succession, & épousa, le 24

Novembre 1610, *Jeanne de la Marque d'Uffau* (de la même Maison que N.... de Marca, Historien du Béarn & Archevêque de Paris), fille d'*Arnaud*, Seigneur d'Uffau, Ministre de la Religion Protestante, & sœur de *Jean de la Marque*, qui, de son mariage avec *Jeanne de la Fargue*, fille du Procureur Général à la Chambre des Comptes, n'eut qu'une fille unique, *Jeanne*, Dame d'Uffau, qui s'est mariée à *Jacques de Béarn* (descendant des anciens Souverains du Béarn): c'est par le décès du petit-fils de celui-ci, nommé *Jean-Jacob de Béarn*, Baron d'Uffau, que la Baronnie d'Uffau & tous les biens appartenant au dernier mâle de la Maison de Béarn, ont passé dans celle de DU PERRIER: les Terres de *Béarn-Saint-Maurice* ont passé dans la Maison de *Galard*, vers 1510, qui en a pris le nom, & la branche de *Béarn de Gerdereft*, dans celle de *Béarn-Mioffens*, par le mariage de *François de Béarn*, Baron de Mioffens, Sénéchal de Marfan, avec *Catherine de Béarn de Gerdereft*, dont il n'y a eu qu'une fille, *Françoise de Béarn*, héritière des Baronnies des états du nom de *Mioffens* & de *Gerdereft*, qui fut mariée à *Etienne-Arnaud d'Albret*, dont la fille unique du feu Maréchal d'Albret a porté tous les biens dans la Maison de *Lorraine*, & les a laissés, à sa mort, en 1692, sans postérité, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marfan, son mari, au préjudice des *Béarn*, Baron d'Uffau, seuls mâles existants & représentant la Maison de *Béarn*, & au mépris de l'avitin, qui est la substitution de la Province du Béarn, & qui ne permet point de disposer des biens possédés par trois degrés, qui forme l'avitin, & les fait retourner à la souche d'où ils sont sortis; de manière que les Baronnies de *Mioffens* & de *Gerdereft*, ainsi que tous les biens de la branche de *Béarn-Mioffens* portés dans la Maison d'Albret, & de celle-ci dans la Maison de *Lorraine*, devoient retourner de droit, en 1692, au décès de l'héritière d'Albret, sans postérité, malgré son testament fait en faveur de *Charles de Lorraine*, Comte de Marfan, son mari, à la branche de *Béarn*, Barons d'Uffau, représentée aujourd'hui par le Baron DE PERRIER D'USSAU, héritier du dernier mâle de cette branche, qui subsistoit, par mâle, du nom de *Béarn*; les *Béarn* d'Espagne étant représentés par les Ducs de *Medina-Celi*.... JEAN DE PERRIER eut de son mariage :

1. DANIEL, Capitaine au Régiment de Tonneins, tué en Italie;
2. JACOB, Enseigne Colonel du Régiment de Béthune, tué à la bataille des Dunes;
3. THÉOPHILE, qui fuit;
4. Et ESTRINGUE, mariée au Sieur de *Benquet*.

XXI. THÉOPHILE DE PERRIER, Seigneur de Bentayou, Sieur de Claverie, Capitaine au Régiment d'Hocquincourt, qualifié dans ses actes de *Messire*, de *Noble* & d'*Ecuyer*, se retira en 1659, après avoir servi fort longtemps sous les ordres du Maréchal-Vicomte de Turenne, & s'être trouvé à différents sièges & batailles, où il reçut plusieurs blessures; eut ordre du Duc de Gramont, Gouverneur de la Province, de se tenir prêt avec la Noblesse, pour marcher au premier ordre à l'arrière-ban, avec armes & bagages, comme il convient à un Gentilhomme de son rang; tant qu'il vécut, il assista aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Noblesse; fournit son dénombrement en 1682; fit son testament; rentra dans le sein de l'Eglise Catholique & Romaine, & mourut fort âgé. Il avoit épousé, le 24 Février 1659, *Anne de Lauboye*, fille de Noble *Henri de Lauboye* & d'*Anne d'Arros*, celle-ci fille de *Jacques d'Arros*, Baron de Viven (d'une ancienne Noblesse qui subsiste, & qui a donné nos jours un Lieutenant Général des Armées du Roi, dans la personne d'*Armand*, Comte d'*Arros*, mort depuis peu; un Capitaine des Vaisseaux du Roi, & dont est le Baron d'*Arros*, encore vivant: l'héritière de la branche d'*Arros-Viven* est fondue dans la Maison de *Mesplez*, qui n'a laissé qu'une fille, mariée, à Bordeaux, avec M. de *Verthamon*, Président à Mortier), & d'*Anne de Béarn*. THÉOPHILE eut de son mariage :

1. HENRI, qui fuit;
  2. DANIEL, appelé le *Chevalier* DE PERRIER, auteur d'une branche établie à Saint-Jean-de-Luz, rapportée ci-après;
- Et plusieurs filles.

XXII. HENRI DE PERRIER, Seigneur de Bentayou, Sieur de Claverie, qualifié de *Messire*, *Noble* & *Ecuyer*, fut Lieutenant au Régiment de Navarre; quitta de bonne heure le service; assista toute sa vie à l'Assemblée des Etats de la Province dans le corps de la Noblesse; reçut une lettre du Gouverneur pour marcher avec lui pour le service du Roi, & se trouver à Pau à l'entrée du Duc de Guiche

dans la Province, & mourut jeune. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 21 Décembre 1696, *Jeanne de Salinis de Morlaas*, morte sans enfants, le 11 Juillet 1709, qu'elle institua pour héritier; & 2<sup>o</sup> par contrat du 20 Avril 1711, N.... de *Lauboye*, sa cousine germaine, nièce du Baron *Philippe d'Espoey des Bordes*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis & Gouverneur de Philippsbourg où il fut tué, & frère de plusieurs *Lauboye*, Officiers très-distingués par leurs services & leur valeur. De ce mariage sont issus :

1. N.... DE PERRIER DE CLAVERIE, mort Lieutenant au Régiment de Navarre ;
2. Et PIERRE, qui suit;

XXIII. PIERRE DE PERRIER DE CLAVERIE, qualifié de *Messire & Chevalier*, Seigneur de Bentayou, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre & Chevalier de St-Louis, commença à servir dans les Cadets Gentilshommes de Strasbourg; fit toutes les guerres de Bohême & autres pendant près de 40 ans; assista toute sa vie, ainsi que son frère aîné, à l'Assemblée des Etats dans le Corps de la Noblesse; eut la douleur de perdre son oncle, le Baron *Philippe d'Espoey des Bordes*, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui l'avoit appelé auprès de lui pour en faire son héritier; mais il eut le malheur d'être tué, peu de jours après son arrivée à Philippsbourg, ce qui fit passer sa succession à son neveu, le Marquis de *Jaffes*, Président à Mortier au Parlement de Navarre, d'une des premières Maisons de la Province du Béarn, qui jouit, dans ce moment, de la Terre d'*Espoey*. Il mourut en 1756, à Rennes, sans alliance, à la veille d'être placé avantageusement. Par son décès la Seigneurie de *Bentayou* passa à Messire MARTIN DE PERRIER, Baron d'Uffau, son cousin germain, ci-après.

#### BRANCHE

des Barons D'USSAU, établie à Saint-Jean-de-Luz.

XXII. DANIEL DE PERRIER, Chevalier (fils puîné de THÉOPHILE, Chevalier, Seigneur de Bentayou, & d'*Anne de Lauboye*), commença à servir dans les Cadets Gentilshommes; fut successivement Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, Capitaine dans celui de Picardie & Commandant du Fort de Socoa, près de Saint-Jean-de-Luz. Il étoit mort en

1710, fort jeune, & a été inhumé dans la sépulture de la Maison d'*Harneder de Salabérinéa*, en l'Eglise de Saint-Jean-de-Luz, ne laissant à sa veuve & à ses enfants qu'une simple pension de 100 écus, que Louis XIV lui avoit faite, reversible sur la tête du dernier de ses enfants. Il avoit épousé, le 3 Janvier 1704, *Marie d'Harneder*, héritière de *Miritcinénéa* & de *Salabérinéa*, de la même Famille des *Harneder*, dont étoit la mère du Vicomte de *Belfunce*, mort Lieutenant Général des Armées & Gouverneur Général de St.-Domingue, & de laquelle sont les d'*Harneder*, Vicomtes de *Macaye*, encore subsistants. De son mariage il a eu :

1. THÉOPHILE, mort jeune;
2. MARTIN, qui suit;
3. Autre MARTIN, né en 1709, Prêtre, mort & inhumé dans la Cathédrale de Bayonne;
4. JEANNE, née en 1706, morte Religieuse Ursuline à Saint-Jean-de-Luz;
5. Et autre JEANNE, née en 1710, vivante sans alliance.

XXIII. MARTIN DE PERRIER, Chevalier, Baron d'Uffau, Seigneur de Bentayou, Abbé Lai de Saint-Armou & d'Anos, né le 17 Mars 1708, tenu sur les fonts de baptême par THÉOPHILE DE PERRIER, Seigneur de Bentayou, Capitaine au Régiment d'Hocquincourt, son aïeul paternel, & par la Dame d'*Harneder*, son aïeule maternelle; passa à la Guadeloupe très-jeune, où il se maria; devenu héritier de la branche aînée de sa Maison, en 1756, par le décès de Messire PIERRE DE PERRIER DE CLAVERIE, mort Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre & Chevalier de Saint-Louis, il repassa en France en 1760, & devint aussi, par le testament de Messire *Jean-Jacob de Béarn*, Baron d'Uffau, dernier mâle de la Maison de Béarn, en qualité de plus proche parent, héritier de tous les biens de cette Maison, & héritier aussi des Domaines d'Ornoague, Harria & des autres biens situés en Basque, que la Dame d'*Amou*, sa cousine, fille du Baron d'*Amou d'Ornoague*, avoit transmis à sa fille, la Dame de *Galtier*. Après la mort de celle-ci, il prêta foi & hommage au Parlement de Pau pour la Terre & Seigneurie de Bentayou, qu'il vendit depuis au Sieur Baron de Maure, pour acquitter les dettes de son cousin; prêta aussi foi & hommage au même Parlement pour la Terre, Seigneurie & Baronnie

d'Uffau & l'Abbaye de Saint-Armou & d'Anos; se fixa & rentra en Béarn, où sa branche étoit établie depuis 1380, époque de la fortie de la Province de Bretagne; testa au château d'Uffau le 7 Février 1776; est mort le 14 du même mois, & a été inhumé dans la Chapelle de la Paroisse d'Uffau, Eglise de Tadouffe, auprès du Baron de Béarn d'Uffau, son cousin. Il avoit épousé, à la Guadeloupe, en 1742, *Christine Courtois*, dont vinrent :

1. MARTIN-LOUIS, qui suit;
2. MARIE-CLAIRE, née en 1744, qui s'est mariée, à Bordeaux, en 1765, à Messire *Marcel-Guillaume de Marin*, Chevalier, ancien Officier de Marine, Gouverneur de Rieux, fille de Messire N... de Marin, Commissaire Ordonnateur & Intendant de l'Isle de la Guadeloupe, & de N... de Lagarrigue de Savigny, & sœur d'un Chef d'Escadre, vivant encore, & d'un Capitaine de Vaisseau;
3. Et JEANNE-CHRISTINE, née en 1754, qui s'est mariée, à l'Isle de la Guadeloupe, le 5 Août 1771, à Messire *Lazare Labbé de Talsy*, Chevalier, Chef de Brigade dans le Corps du Génie, Colonel & Chevalier de Saint-Louis.

XXIV. MARTIN-LOUIS DE PERRIER, Chevalier, Baron d'Uffau, Abbé Lai de Saint-Armou & d'Anos, né le 16 Août 1745, a commencé à servir dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi; a été fait, en 1771, Capitaine de Dragons au Régiment Royal; Gouverneur de Saint-Jean-de-Luz & de Cibourg en 1778 & Colonel du Régiment de Nassau, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1782; a prêté foi & hommage au Parlement de Pau, pour sa Seigneurie & Baronnie d'Uffau; fournit son dénombrement, & a été admis, comme tous ses ancêtres l'ont été, aux Etats de la Province, dans le Corps de la Noblesse. Il a épousé, le 22 Mars 1772, à Bordeaux, Dame *Jeanne-Marie de Bataillard*, veuve du Comte de *Thalas*, dont font issus jusqu'à présent :

1. MARIE-LOUIS-MARTIN-AUGUSTE-THÉOPHILE-MARCEL-CÉSAR, Comte DE PERRIER, Chevalier, Baron d'Uffau, né à Saint-Jean-de-Luz le 6 Décembre 1772, tenu sur les fonts de baptême par Messire MARTIN DE PERRIER, Chevalier, Baron d'Uffau, son aïeul paternel, & par MARIE-CLAIRE DE PERRIER, Dame de *Marin*, sa tante paternelle;
2. BLANCHE-SOPHIE-ADRIENNE-CHRISTINE-ES-

PRITE-MARIE-ALEXANDRINE, dite *Mademoiselle DE PERRIER*, née au Château d'Uffau le 2 Décembre 1773, tenue sur les fonts baptismaux par Messire *Esprit-Marie-Alexandre de Caton*, Comte de *Thalas*, son frère utérin, & par JEANNE-CHRISTINE DE PERRIER, Dame de *Talsy*, sa tante paternelle;

3. JEANNE-DOROTHÉE-CHARLOTTE-HENRIETTE-NICOLAS-OTHON, dite *Mademoiselle d'Uffau*, née à Bordeaux le 3 Décembre 1774, tenue sur les fonts baptismaux par le Prince de *Nassau-Siegen*, Colonel du Régiment Royal-Allemand, Cavalier, Chevalier des Ordres de l'Aigle Blanc & de Saint-Stanislas de Pologne, & par Demoiselle DE PERRIER, sa grand'tante paternelle;
4. Et ANNE-MARIE-HORTENSE-AGLAÉ-GUILAUMETTE-THÉOPHILE-LOUISE-JEANNE-CLARRISSE, née à Saint-Jean-de-Luz le 30 Septembre 1777, tenue sur les fonts baptismaux par *Guillaume-Théophile de Livins*, Chevalier, Baron de *Donop*, cousin issu de germain paternel, ancien Capitaine des Gardes du Landgrave de Hesse-Cassel, Gouverneur & Droffart de Schwalenberg, d'Oldenbourg & de Stappelberg, & par Dame MARIE-ANNE DE PERRIER DE LA HITOLE, Douairière de *Heiderstädt*, ancienne Dame d'honneur de la Princesse de Lippe, cousine maternelle de l'enfant. (Cette branche a été dressée sur titres originaux communiqués.)

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de LA HITOLE.

XX. JEAN DE PERRIER, III<sup>e</sup> du nom (fils puîné de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Bentayou, & de *Marguerite de Lagarrigue*), épousa, le 28 Avril 1608, *Catherine de Laurus de Nay*, & en eut

XXI. DAVID DE PERRIER, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, qui s'est marié, en 1656, à N... de *Belard*, fille de N... de *Belard*, Seigneur de Bordes, la Hitole & Castillon, laquelle lui porta en dot la Seigneurie de *la Hitole*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et THÉOPHILE, tige de la branche établie en Prusse, subsistante en Allemagne, rapportée ci-après.

XXII. JEAN DE PERRIER, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, épousa, en 1687, CATHERINE DE PERRIER DE BENTAYOU, sa cousine au III<sup>e</sup> degré, fille de Messire THÉOPHILE DE PERRIER, Seigneur de Bentayou,



Capitaine au Régiment d'Hocquincourt, & d'Anne de Lauboye. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et HENRI, qui passa au service du Roi de Naples, devenu depuis Roi d'Espagne : il l'y suivit, & est auteur d'une branche qui y subsiste encore ; mais dont la filiation nous est inconnue. On croit qu'elle a donné un Colonel de Dragons, qui s'est marié à une Dame du Palais de la Reine d'Espagne, dont le fils ou petit-fils, Don JOSEPH DE PERRIER, Gouverneur de Costa-Rica, dans le Mexique, vit encore dans son Gouvernement : il doit avoir des frères, & l'on ignore s'ils sont mariés.

XXIII. JEAN DE PERRIER, V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hitole, Capitaine au Régiment de Bassigny, épousa, en 1727, Marie de Pémartin, & en a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, Seigneur de la Hitole, qui n'a point été marié ;
2. HENRI-DANIEL, qui suit ;
3. Et ALEXANDRE, Prêtre, Curé de Saint-Armou & d'Anos, y ayant été nommé par le Baron de PERRIER, son cousin.

XXIV. HENRI-DANIEL DE PERRIER DE LA HITOLE, Ecuyer, s'est marié, le 9 Février 1773, & a pour enfants :

1. JEAN-HENRI ;
2. Et MARIE-THÉRÈSE.

*BRANCHE  
établie en Prusse.*

XXII. THÉOPHILE DE PERRIER DE LA HITOLE, Chevalier (fils puîné de DAVID, & de N... de Belard), quitta la France pour cause de Religion, après la révocation de l'Edit de Nantes, sur la fin du dernier siècle, & s'établit à Berlin ; fut Capitaine dans les Grands Mousquetaires & Chef d'un Escadron de la Gendarmerie de S. M. Prussienne ; mourut dans sa garnison à Lebendorf, près de Halle, dans le Duché de Magdebourg, en 1713. De son mariage contracté avec Marie-Anne de Gerlaise-Couffy, il laissa :

1. THÉOPHILE, qui suit ;
2. DAVID, Lieutenant au service de Prusse, qui repassa à celui de France, où il mourut Lieutenant-Colonel & Adjudant Général du Maréchal de Belle-Isle ;
3. EMILE, Capitaine de Grenadiers au service des Etats Généraux, mort à Maëstricht le 13 Avril 1757 ;
4. ARMAND, Capitaine de Cavalerie dans les Troupes de Hesse, qui fut tué au camp de Stade en 1757, sans postérité ;

*Tome XV.*

5. SUZETTE, née à Berlin le 13 Février 1713, reçue Dame d'honneur de la Princesse Régente de Lippe, puis qui s'est mariée, le 13 Septembre 1725, à Adolphe-Maurice, Baron de Donop, Seigneur de Ludershof & Droffart de S. M. Britannique pour le Comté de Sternberg ; morte à Ludershof le 6 Mars 1773. Elle a eu de son mariage :
  1. Guillaume de Donop, premier Lieutenant au service de Prusse, tué en 1759 à la bataille de Kunerdorf, donnée contre les Russes ;
  2. Simon de Donop, Aide de Camp & Lieutenant Quartier-Maître pour le Roi de Prusse, mort au quartier général de S. M. Prussienne, à Hilsdorf, en Saxe, en 1760 ;
  3. Auguste de Donop, Enseigne au service de Prusse, tué à la chasse à Ludershof en 1754 ;
  4. Georges-Frédéric-Louis de Donop, mort depuis peu ;
  5. Frédéric-Charles, Lieutenant Prussien, qui a eu d'abord les deux jambes emportées d'un coup de canon, & fut tué à la bataille de Lissa, en Silésie, en 1759 ;
  6. Guillaume-Théophile de Donop, Seigneur de Ludershof, né le 19 Juillet 1741, qui a servi dans les Armées Prussiennes, & s'est retiré en 1769, étant Capitaine dans les Gardes de Hesse-Cassel ; il est Droffart des Bailliages de Schwalenberg, d'Oldembourg & de Stappelberg, & a épousé une de ses cousines du même nom, dont il a eu plusieurs enfants, reçus dans les Chapitres nobles d'Allemagne ;
  7. & Marie-Antoinette de Donop, aînée des trois derniers, qui s'est mariée à Messire de Swerde, Seigneur d'Oberhausen ; elle est morte en 1765, sans postérité ;
6. MARIE-ANNE, née en 1709, reçue Dame d'honneur de la Princesse de Lippe, mariée, le 29 Septembre 1731, à Auguste de Heiderstadt, Droffart du Bailliage de Barntrou, veuve sans enfants, & vivante en 1778 ;
7. Et LOUISE, née en 1713, vivante à la terre de Bourg-Solms.

XXIII. THÉOPHILE DE PERRIER DE LA HITOLE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Wurtemberg, dans les Troupes Impériales, mort jeune, n'a laissé qu'un fils, décédé peu après lui, sorti de son mariage avec une Baronne de Minnigerode.

*BRANCHE  
des Seigneurs de LILLEFORT, &c., établie  
en Guyenne.*

XIV. Noble JEAN DU PERIER, 1<sup>er</sup> du nom, que l'on dit être le même que celui qui étoit fils de GEOFFROY DU PERRIER, III<sup>e</sup> du nom,

R r

Comte de Quintin, & de *Tiphaine de Kerandraon de Keranraiz*, sa troisième femme, & qui, suivant Dom Lobineau, liv. 1<sup>er</sup>, pag. 696, fut du nombre des Chevaliers qui servoient en France, dans l'Armée du Duc de Bretagne & en Guyenne, où il avoit épousé, en secondes noces, *Marguerite de Léon*, fille de noble *François de Léon*, & de *Catherine de Noailles*. Ce mariage est prouvé : 1<sup>o</sup> par une tranfaction du 20 Août 1487, passée par-devant *Dubasco*, Notaire, dans laquelle JEAN DU PERIER transige avec les Sieurs & Demoiselles de *Léon*, ses beaux-frères & belles-sœurs; 2<sup>o</sup> & par une procuration du 24 Février 1530, passée par-devant *Peyra*, Notaire, que donna *Marguerite de Léon*, veuve de JEAN DU PERIER, à noble ARNAUD DU PERIER, son fils (ces deux actes sont à la garde-note de Bordeaux, en original). De ce mariage est issu

XV. Noble ARNAUD DU PERIER, Sous-Maire de la Ville de Bordeaux en 1539, charge qui a été toujours occupée par la première noblesse; il soutint le parti du Roi. Ses maisons, tant de ville que de campagne, ayant été saignées, le Roi lui donna, en considération de ses services & de son désintéressement, la somme de 2,400 écus sol, ce qui appert par deux ordonnances, signées de *Hauticilien & Montmorency*, lesquelles furent produites & inventoriées lors de la recherche de la noblesse en 1666. Il épousa *Marguerite de Boudier*, ce qui est prouvé par son testament du 3 Juillet 1552, retenu par *Laffon*, Notaire, par lequel il institua pour héritiers généraux & universels, BERNARD, GERMAIN, JOSEPH & FRANÇOIS DU PERIER; il voulut être enterré dans l'Eglise des Récollets de Bordeaux, en la chapelle de sa Maison. De son mariage sont issus dix enfants, dont sept garçons & trois filles: GERMAIN en a continué la postérité.

XVI. GERMAIN DU PERIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Lillefort & de Larfan, épousa *Armoise de Thibaud*. De ce mariage est issu

XVII. PIERRE DU PERIER, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Lillefort & de Larfan, qui épousa, par contrat passé devant *Bernarge*, Notaire Royal, le 20 Août 1582, *Marie de la Rivière*, & se dit, dans ledit contrat, fils de GERMAIN DU PERIER, & de feue *Armoise de Thibaud*. De ce mariage sont issus;

PIERRE, qui fuit;

Et GERMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Larfan*, rapportée ci-après.

XVIII. PIERRE DU PERIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lillefort, épousa, par contrat passé devant *Dugus*, Notaire, le 2 Mai 1621, *Jeanne de Joufferant*, fille de *Pierre de Joufferant*, Marquis de Génissac, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage est issu

XIX. JEAN DU PERIER DE LILLEFORT, qui épousa, par contrat passé devant *Marchais*, Notaire Royal, le 22 Février 1654, *Charlotte Dubreuil*, fille d'*Alain Dubreuil*, Chevalier. De ce mariage est issu

XX. ALEXIS DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Lillefort, qui épousa, par contrat passé devant *Poupris*, Notaire Royal, le 16 Mai 1699, *Jeanne de Lauvergniac*, fille de *Jean de Lauvergniac*, Chevalier. De ce mariage est issu

XXI. PIERRE DU PERIER, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Lillefort, qui épousa, par contrat passé par-devant *Fauga*, Notaire Royal à Bordeaux, le 11 Mars 1736, *Marguerite de la Molère*, fille de *Bernard de la Molère*, Ecuyer. De ce mariage sont issus :

1. RAYMOND, qui fuit;
2. 3. 4. 5. & 6. GUILLAUME, JOSEPH, GUILLAUME, JEAN-MARIE & RAYMOND;
7. 8. 9. 10. 11. & 12. JEANNE, JACQUETTE, BÉATRIX, MADELEINE, JEANNE & FRANÇOISE.

XXII. RAYMOND DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Lillefort, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvaisis, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Pensionnaire du Roi, a épousé, par contrat passé le 13 Janvier 1778, *Marie-Jeanne Burel*, fille de *Jean-Touffaint Burel*, Officier d'Artillerie. De ce mariage sont issus :

1. RAYMOND-PIERRE DU PERIER DE LILLEFORT, né le 24 Février 1779;
2. Et MARGUERITE, née le 15 Novembre 1781.

#### BRANCHE

des DU PERIER DE LARSAN, issue de la précédente.

XVIII. GERMAIN DU PERIER, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Larfan, épousa, le 7 Mai 1622, par contrat passé devant *Gautier*, Notaire en Guyenne, N.... du *Créan*, dont est issu

XIX. PIERRE DU PERIER, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Larfan, qui épousa, par contrat passé devant *Bayer*, Notaire Royal à Bordeaux, le 24 Avril 1647, *Catherine de Lavergne*, dont il a eu

XX. GERMAIN DU PERIER, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Larfan, qui épousa, par contrat passé devant *Bonnet*, Notaire de Bordeaux, le 26 Février 1683, *Serene de Sauvage*, dont vint

XXI. JEAN DU PERIER, Seigneur de Larfan, qui épousa, par contrat passé devant *Dufaut*, Notaire à Bordeaux, *Marie de Gères de Montignac*, dont est issu

XXII. MARC-ANTOINE DU PERIER, Chevalier, Seigneur de Larfan, Livrau, la Romaniogue, la Mothe, Guérin, la Bernède, &c., ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, ancien premier Jurat Gentilhomme, Gouverneur de la Ville de Bordeaux, Grand Sénéchal & premier Baron de Guyenne & de Libourne, qui épousa, par contrat passé devant *Terfac*, Notaire de Bordeaux, le 19 Juin 1749, *Marie de Verthamon de Saint-Fort*, dont sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE-GERMAIN, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 17 Juin 1757, reçu Chevalier de Malte en 1780, ayant produit dans ses quartiers les Maisons de *Verthamon, de Gères, de Gascq*, Page de Monseigneur le Prince de Conti & Sous-Lieutenant au Régiment de Conti, Dragons ;
3. LOUIS, aussi Chevalier de Malte, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, né le 7 Septembre 1758 ;
4. JEANNE, née le 8 Septembre 1750, qui s'est mariée, le 4 Juin 1778, à *Jean*, Marquis de *Galaré*, Seigneur de Saldebru, dont postérité. Voy. GALARD DE BRASSAC ;
5. MARIE-SERENE, née le 6 Avril 1752 ;
6. JEANNE, Religieuse au Couvent du Paradis, Ordre de Fontevault, née le 8 Juin 1753 ;
7. Et MARIE, née le 3 Août 1750.

XXIII. JEAN-BAPTISTE-GERMAIN DU PERIER, Chevalier, né le 28 Octobre 1754, est entré, en 1771, dans la Compagnie des Chevaux Légers de la Garde du Roi, a été Sous-Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Reine en 1773, retiré en 1783, aussi Chevalier de Malte. Il s'est marié, en 1785, à ..... & a obtenu du Grand Maître la permission de conserver la Croix de Malte, quoique marié.

« BRANCHE

*établie à Aix, en Provence, depuis plus de 400 ans, formée au X<sup>e</sup> degré, & rapportée dans Robert de Briançon & dans Artefeuil.*

XI. SALOMON DU PERIER (fils d'ALAIN, Chevalier, Sire DU PERRIER, Maréchal de Bretagne, & de *Julienne Lancelot*), eut de son mariage, avec *Julienne de Quelen*,

XII. ISNARD DU PERIER, qualifié *Damoiseau*, qui étoit Syndic & Consul de la Ville d'Aix en 1337, & s'établit en Provence.

XIII. PHILIPPE DU PERIER fut, en 1351, député des Etats de Provence, en qualité d'Ambassadeur auprès du Roi & de la Reine de Naples ; en considération de ses services, le Roi de Naples lui fit donation d'un Domaine considérable, situé à Brignoles, de la valeur de 20 onces d'or. Son fils,

XIV. BERTRAND DU PERIER, Chevalier, obtint la confirmation de ce don aux années 1379 & 1380. » On trouve dans le registre d'Aix, SIMON DU PERIER, qui fut présent avec plusieurs Gentilshommes de la Ville, pour l'union du Bourg de S<sup>t</sup>.-André avec la Ville Comtale.

XV. « LOUIS DU PERIER, Chevalier, fils de BERTRAND, fut pourvu de l'office de Visiteur Général des Gabelles, par Lettres de CHARLES VIII, données à Amboise, le 4 Décembre 1486, charge, qui pour lors n'étoit occupée que par des personnes de qualité, puisqu'il succédoit à Louis de Villeneuve & à Raymond d'Agoult. Il eut de son mariage avec *Anne Tesé* :

1. GASPARD, qui suit ;
2. Et JACQUES, Chevalier de Rhodes, qui fut tué au siège de cette Place en 1580.

XVI. GASPARD DU PERIER fut Conseiller au Parlement de Provence, lors de son institution par LOUIS XII, l'an 1501, testa en 1530, & eut de *Sibylle du Pré*, sa femme, entr'autres enfants,

XVII. LAURENT DU PERIER, Chevalier, qui s'est marié avec *Anne de Murotte*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et CLAUDE, qui eut plusieurs enfants, morts sans postérité, parmi lesquels CHARLES DU PERIER, auteur de plusieurs Poésies.

XVIII. FRANÇOIS DU PERIER fut Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI le

*Grand* en 1607; c'est à lui que *Malherbe* adressa les Stances qui commencent par ce vers: *Ta douleur, DU PERIER, sera donc éternelle?* Il se maria avec *Catherine d'Etienne*, l'an 1584, dont il eut

XIX. SCIPION DU PERIER, Procureur de la Province, en 1637, qui se maria, en 1609, avec *Sibylle de Garnier*, des Seigneurs de *Montfuron*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit; »
2. JEAN-BAPTISTE;
3. & 4. FRANÇOISE & MARIE.

XX. « FRANÇOIS DU PERIER, II<sup>e</sup> du nom, se maria à *Marguerite de Duranty de Saint-Louis*, dont il eut :

1. SCIPION, qui fuit; »
2. JEAN-BAPTISTE;
3. « FRANÇOIS, Capitaine de Cuirassiers, ensuite Consul d'Aix & Syndic de la Noblesse en 1698; »
4. & 5. MELCHIOR & LOUIS;
6. Et ANNE DU PERIER.

XXI. « SCIPION DU PERIER, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, prit le parti de la Robe, & fut Conseiller au Parlement de Provence. Il s'est marié avec *Gabrielle de Fabri*, fille de *Claude*, Marquis de Rians, & en eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort jeune;

XXII. JEAN-BAPTISTE DU PERIER, Chevalier, Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, s'est marié avec N.... de *Boyer d'Argens*, dont il a eu, entr'autres enfants,

XXIII. FRANÇOIS DU PERIER, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Officier de Marine, qui s'est marié avec N.... *Hamard de Chevrigny*, dont

XXIV. CHARLES-PHILIPPE, Chevalier, Marquis DU PERIER, Seigneur de Hondainville, &c., ancien Officier au Régiment des Gardes Françaises & ci-devant Ecuyer de main des Rois LOUIS XV & LOUIS XVI, demeurant à Paris, lequel s'est marié, en 1768, avec *Irène de Villeneuve de Vence*, fille de *Jean-Alexandre-Romé*, Marquis de Vence, Maréchal de Camp, & d'*Angélique-Louise de la Rochefoucauld-Surgères*. »

Un des descendants de cette branche, établi actuellement en Picardie, N.... DU PERIER, cousin de CHARLES-PHILIPPE, a mis au jour un Ouvrage fort estimé. Il eut pour enfants :

1. N.... DU PERIER DE MOURIÈS, qui fuit;
2. N..... DU PERIER DE MOURIÈS, Abbessé de Fervacques;

3. Et N.... DU PERIER, qui épousa N...., Baron de *Schomberg*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandant en Corse.

N...., Comte DU PERIER DE MOURIÈS, actuellement Commandant à Cherbourg, a été fait en dernier lieu Brigadier des Armées du Roi.

Moréri & Bayle parlent beaucoup de PERIER & de DU PERIER dans leurs *Didionnaires*, où il semble qu'ils les croient fortis de la même tige, principalement ce dernier auteur. Ils s'accordent tous deux à faire connoître qu'ils ont toujours eu un goût décidé pour la Robe & la Littérature, où ils se sont distingués, & qu'ils ont eu dans tous les temps une liaison particulière avec les gens de Lettres de leur siècle. Le Poète *Malherbe*, qui étoit contemporain & ami d'un de leurs descendants, lui envoya une belle Epître, dont l'adresse est à un Gentilhomme Provençal, & dont nous avons donné plus haut le premier vers.

Les alliances de cette ancienne Maison font avec les premières de la Province de Bretagne & du Royaume, telles que *du Quélenec*, *Morsan*, *Kerlec'h*, *Niblemont*, *du Pont*, *le Kulec*, *Plédran*, *Lancelot*, *Kergroas*, *Bretagne-Quintin*, *la Motte-Bossac*, *Malestroit*, *Montauban*, *Kerandraon de Keranraiz de Coëtcanton*, *Gaudin*, *Goyon de Matignon*, *Rougé*, *Dinan de Beaumanoir*, *le Borgne*, *Langan*, *la Feuillée*, *Tournemine*, *la Guerche*, *Beaumanoir-Lavardin*, *Rohan*, *Laval*, *Visconti*, *Ducs de Milan*; *Montmorency*, *la Trémoille*, *Rieux*, *la Roche-Bernard*, *d'Artiguelouve*, *Lomagne de Terride*, *Béarn*, *Cassaber*, *Lagarrigue*, *la Marque d'Ussau*, *Lauboye*, *Harneder*, *Marin*, *Labbé de Talsy*, *Gervaise-Coufy*, *Minnigerode*, *Donop*, *Heiderslâdt*, *de Boure*, *Coëtmén*, *Quélen*, *du Ménez*, *Kermellec*, *Kergrist*, *Kerpri-gent*, *la Cour*, *de Perrien*, *du Châstel de Kerlec'h*, *la Bourdonnaye*, *Cliffon de Keralio*, *Kermelven*; dans la branche de Provence: *d'Etienne*, *Garnier*, *Duranty*, *Fabri de Rians*, *Boyer d'Argens*, *Hamard de Chevrigny*, *Villeneuve de Vence*, *de Mouris*, *Belloy*, *Perry-Hautteville*, *Schomberg*; dans la branche de Guyenne: *Noailles*, *Joufferant de Genissac*, *Dubreuil*, *Lauvergniac*, *Gères de Montignac*, *Verthamon de Saint-Fort*, & plusieurs autres;

dont le détail feroit trop long à rapporter; ce qui donne aujourd'hui à la Maison du PERRIER des alliances directes avec les plus grandes Maisons de France, quelques-unes des pays étrangers, & même des Souverains.

Les armes : d'azur, à 10 billettes d'or, 4, 3, 2 & 1.

La branche de Béarn écartèle, au 1 d'or, à 2 vaches passantes de gueules, colletées, accornées & clarinées d'azur, qui est de BÉARN; aux 2 & 4 d'argent, au lion de gueules, couronné d'or, qui est de LÉON; au 3 d'azur, à la tour crénelée d'argent, qui est de CASTILLE; & sur le tout : d'azur, à 10 billettes d'or, 4, 3, 2 & 1, qui est du PERRIER. Supports : deux lions, tenant à leur patte, chacun un étendard, le premier aux armes de BRETAGNE, & le second aux armes de DU PERRIER, comme le portoit, en 1387, ALAIN DU PERRIER, petit-fils d'ALAIN, Maréchal de Bretagne. Devise : NI VANITÉ, NI FAIBLESSE. Couronne de Comte, ou de Baron indistinctement.

La branche de Provence écartèle, aux 1 & 3 d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une tête de lion, arrachée & couronnée d'or, lampassée de gueules; & aux 2 & 4 de DU PERRIER, d'azur à 10 billettes d'or. Supports, Cimier & Devise, de même. (Voy. le Martyrologe des Chevaliers de Malte, par Gouffencourt, t. II, p. 94.)

Et la branche de Guyenne porte : écartelé, aux 1 & 3 d'azur, à 3 poires feuillées & tigées d'or, à un épervier, perché sur un bâton en abyme, du même; & aux 2 & 4 de DU PERRIER, d'azur, à 10 billettes d'or. Supports, Cimier & Devise, de même.

PERRIÈRE (DE LA), ancienne Noblesse originaire du Nivernais, établie depuis plus d'un siècle en Aunis & en Saintonge, où elle a possédé, entr'autres Terres, celles de Billy, Frafnay-le-Ravier, Saint-Franchy-en-Archère, Chiffort, la Boue, Saint-Michel-en-Longue-Salle, les Veaux, Monde-Prye, & un Fief de la Perrière, mouvant du Comté de Château-Chinon. Elle s'est alliée, dans cette Province, avec les Maisons de Trousebois, Courvol, Maumigny, la Platière, le Prestre de Vauban, Bar de Buranlure, Remigny, la Tournelle, Montmorillon, Las, Seigneurs de Valotte, &c.; Jaucourt, Seigneurs de Plancy, &c.; le Tort,

Seigneurs de Chiffort; Pontailier, &c. Cette Famille a produit plusieurs branches, qui toutes sont tombées en quenouille, excepté celle de SIMON DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur des Veaux, Monde-Prye, qui épousa Jeanne de Las, fille de noble N... de Las, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte, & de N.... Savinienne de Giverlay d'Asy, dont la postérité s'est depuis près d'un siècle établie en Saintonge & dans le pays d'Aunis, où elle possède les Terres de Roiffé, les Tafnières, Tesson, &c. Suivant un acte du 30 Avril 1443, noble homme PHILIBERT DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, étoit alors Seigneur de Billy, de Chaignon-aux-Maillots.

Un acte de transaction & de partage du 23 Février 1503, justifie que noble GIBAUT DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Billy, avoit épousé Marguerite Augier, du chef de laquelle noble CLAUDE DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Billy, & LÉONARDE & CATHERINE DE LA PERRIÈRE, leurs enfants, héritèrent, par le décès de noble Louis Augier, Ecuyer, leur oncle maternel, des Terres de Frafnay-le-Ravier & de Saint-Franchy-en-Archère;

Un autre acte en latin du 9 Avril 1513, marque qu'Imbert de la Platière, Evêque de Nevers, oncle & parrain d'Imbert de la Platière, Maréchal de France, connu sous le nom de Maréchal de Bourdillon, fut Tuteur & Curateur de GABRIEL & de MARIE DE LA PERRIÈRE, enfants mineurs de feu noble CLAUDE DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Frafnay-le-Ravier, & d'Anne de Rouffet; lesquels enfants mineurs étoient neveu & nièce dudit Evêque de Nevers, à cause de LÉONARDE DE LA PERRIÈRE, sa mère;

Et dans un quatrième acte du 5 Mai 1575, signé Bailli, Notaire, on voit que noble & puissant Seigneur Messire GABRIEL DE LA PERRIÈRE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Billy, Frafnay, Bazoches & du Bouchet, & noble Dame Charlotte de Montmorillon, son épouse, fondèrent une Chapelle & un Hospice audit Frafnay. Dans son testament du 7 des mêmes mois & an, il nomma au nombre de ses enfants SIMON DE LA PERRIÈRE, qui, par partage noble entre ses frères & lui, du 22 Octobre 1580, devant le même Notaire Royal, eut dans son lot, entr'autres Terres, Bazoches, les Veaux, &c. — Par tous ces titres, il résulte que

I. Noble PHILIBERT DE LA PERRIÈRE, E-

cuyer, étoit en 1443 Seigneur de Billy & du Chaignon, & qu'il eut pour fils,

II. GIBAUT DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Billy, qui épousa *Catherine Augier*, sœur de noble *Louis Augier*, Ecuyer, Seigneur de Frafnay, Saint-Franchy, &c., dont

1. CLAUDE, qui suit;
2. & 3. LÉONARDE & CATHERINE.

III. CLAUDE DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Billy, hérita, en 1503, des Terres de Frafnay-le-Ravier, Saint-Franchy, &c., du chef de sa mère. Il épousa *Anne de Rouffet*, dont vinrent :

1. GABRIEL, qui suit;
2. ET MARIE DE LA PERRIÈRE.

IV. GABRIEL DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Billy, Frafnay, Saint-Franchy, Bazoches, les Veaux, le Bouchet, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qualité qu'il prit dans les titres de fondations qu'il fit & dans son testament des 5 & 7 Mai 1475, fut Lieutenant pour S. M. au Pays & Duché de Nivernais, & Député, en 1576, aux premiers Etats de Blois, pour la Noblesse du Pays & Duché de Nivernais. Il épousa *Charlotte de Montmorillon*, dont il eut, entr'autres enfants, nommés dans son testament & dans le partage noble de sa succession, du 22 Octobre 1580,

V. SIMON DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur des Veaux, Monde-Prye, &c., qui eut pour son partage, entr'autres Terres, celle de Bazoches, laquelle a passé dans la Maison *le Prestre*, par N.... DE LA PERRIÈRE, aïeule du Maréchal de *Vauban*. Il épousa *Jeanne de Las*, sœur de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte. De ce mariage vint

VI. CHARLES DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur des Veaux & de Monde-Prye, en Nivernais, né le 20 Mars 1625, qui fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. de Caumartin du 14 Avril 1670. Il épousa, par contrat & acte d'épousailles du 14 Janvier 1647 (en présence de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de Valotte, son oncle maternel, chargé de la procuration de *Jeanne de Las*, mère dudit CHARLES, du 24 Décembre 1645), *Marie de Gard*, fille de noble *David de Gard*, Seigneur de Lancy, & eut de son mariage

VII. JEAN-BAPTISTE DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur des Veaux, en Nivernais, & de Lancy, né le 19 Octobre 1655, qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 Février 1715, par Ordonnance de M. de Beauharnais, Intendant de la Rochelle, servit en qualité de Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Duras, Cavalerie, & épousa, par contrat du 16 Août 1696, *Susanne de Ferrières*, fille de Messire *Samuel de Ferrières*, Chevalier, Seigneur de Roiffé, d'une Famille noble, originaire de Provence, alliée à celles de *Belzunce*, de *Bauyn*, Seigneurs de *Bersan*, *Jalais*, *Angervilliers* & *Péreuse*. De ce mariage vint pour fils unique,

VIII. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur des Veaux, en Nivernais, & de Roiffé, en Aunis, né le 28 Décembre 1698, qui rendit, le 2 Août 1730, hommage de son Fief de Roiffé, relevant du Prieuré de Surgères, comme membre de la Sainte-Trinité de Vendôme, & de celui de son Fief du Petit-Bois, relevant de la Baronnie de Surgères, le 12 Juillet 1726; a, par Sentence de l'Élection de la Rochelle, fait enregistrer l'Ordonnance de maintenue du 15 Février 1715, & autres, avec ses titres de noblesse, au Greffe de l'Élection; & par Ordonnance du 25 Juillet 1734, rendue par M. Bignon, Intendant de la Rochelle, il a été déchargé des francs-fiefs, tant du chef de son père, que de celui de sa mère. Par décision du Conseil du 14 Mars 1738, signée par ampliation *Hermant & Barentin*, il a été déchargé du droit de confirmation, comme noble de race, & par transaction du 12 Septembre 1758, il est venu du chef de sa mère, à partage de la succession de Messire Prosper André Bauyn, Chevalier, Seigneur de Jalais, avec M. le Marquis de Péreuse, Lieutenant Général des Armées du Roi, & il y a réservé son droit d'aînesse sur ses co-héritiers, comme représentant l'aînée des *Ferrières*. Il est Auteur d'une nouvelle *Physique céleste & terrestre*, imprim. à Paris en 1766, en 3 vol. in-12. Il épousa, par contrat du 26 Avril 1717, *Marguerite-Elisabeth de Gastello*, morte en 1753, fille de Messire *Gaspard*, Chevalier, Seigneur des Tafnières, l'Effors, &c., d'une ancienne Noblesse de Saintonge & du Poitou, & d'*Elisabeth Gadouin*. De ce mariage font nés :

1. JEAN-BAPTISTE-GASPARD, qui suit;

2. HENRI-CHARLES, rapporté après son aîné;
3. Et JACQUES, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris & Prieur des Eglises d'Argenteuil, au Diocèse de Saintes.

IX. JEAN-BAPTISTE-GASPARD DE LA PERRIÈRE, Chevalier, Seigneur des Tafnières, du Bouchet, Tesson, &c., Lieutenant des Maréchaux de France pour la Ville & le Ressort de St.-Jean-d'Angély, & ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, a, par partage noble du 2 Juin 1753, partagé avec HENRI-CHARLES, son frère puîné, tous leurs biens paternels & maternels, sur le délaissement que leur en avoit fait ledit Seigneur, leur père. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1747, *Françoise-Elisabeth Molein de la Vernède*, fille de Messire *Charles-François*, Chevalier, Seigneur de Rochebrune, Raimbaut, Beauviel & autres lieux, & de *Charlotte de Caulaincourt*, d'une ancienne & noble Maison d'Auvergne, alliée à celles d'*Adam*, de *Loftanges*, de *Montvallat*, de *Chavagnac d'Aubepeyre*. Ils ont eu pour enfants vivants :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et FRANÇOISE-ÉLISABETH, née le 10 Mars 1750, qui s'est mariée avec N... *Gaillard*, Gentilhomme de Saintonge.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIÈRE, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de la Vergne, né le 10 Mars 1752, étoit, en Septembre 1771, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie, & est Lieutenant des Maréchaux de France pour la Ville de Saint-Jean d'Angély. Il a épousé, en 1773, Dame *Jeanne-Thérèse Turpin de Jouhet*, de laquelle il a une fille en bas âge.

IX. HENRI-CHARLES DE LA PERRIÈRE, Chevalier, Seigneur de Roiffé, du Petit-Bois & de la Maison-Neuve, &c. (second fils de JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, & de *Marguerite-Elisabeth de Castello*), Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier au Régiment de Guyenne, Infanterie, pensionné du Roi & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France pour la Rochelle & le Pays d'Aunis, depuis 1763, a épousé, par contrat du 10 Août 1751, *Marie-Renée Charpentier de Laurière*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. JACQUES, dit le *Chevalier DE LA PERRIÈRE*, né le 18 Décembre 1756, Sous-Lieutenant au Régiment de Boulonnais;
3. HENRI-MARIE-JOSEPH, né le 18 Décembre

- 1760, qui est dans la Compagnie des Gardes Anglaises;
4. FRANÇOIS, né le 28 Mars 1762, Aspirant Garde de la Marine au Département de Rochefort;
5. Et MARIE-MADELEINE, née le 18 Décembre 1765.

X. CHARLES DE LA PERRIÈRE, Seigneur de Roiffé, né le 28 Janvier 1753, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, a été reçu & élevé au nombre des Gentilshommes de l'École Royale Militaire, sur les preuves de sa Noblesse, comme le justifie le certificat signé *par duplicata* de M. *d'Hoziere de Sérigny*, le 18 Octobre 1764, est actuellement (1771), Officier pensionné dans le Régiment de Boulonnais.

(*Généalogie* dressée d'après un *Mémoire*, fait sur les titres communiqués par M. DE LA PERRIÈRE, Seigneur des *Veaux* & de *Roiffé*, le père.)

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, abaissée sous 3 têtes de léopard du même, lampassées & couronnées d'or.* (On les voit en sculpture dans les Eglises & Châteaux de Billy, Frafnay & Riégeot; sur la Chaire du Réfectoire du Prieuré Royal de la Fermeté-sur-l'IXeure, & encore sur un étendard suspendu à la voûte du Chœur de l'Eglise de Frafnay.)

\* PERRIÈRE (LA), Ville & chef-lieu d'une Châtellenie de son nom, au Perche, Diocèse de Sées. Il paroît que *la Perrière* appartenoit à une Maison à laquelle elle donna son nom : GUILLAUME DE LA PERRIÈRE se joignit à ROBERT DE NORMANDIE, lorsqu'il se brouilla avec GUILLAUME, son père. La position de *la Perrière* fit naître le projet d'en faire un lieu très-fort. Cette place étoit en effet située à l'une des extrémités de la Forêt de Bellême, au sommet d'une montagne fort escarpée, au pied de laquelle étoit un vaste étang. Orderic Vital nous apprend que c'étoit une des forteresses de *Robert de Bellême*. HENRI I<sup>er</sup> la prit en 1113, & la donna à ROTROU II, son fils. ROTROU III la rétablit, & y fit de nouvelles fortifications. GEOFFROY III, son successeur, donna aux Religieux de Chêne-Galon, un dernier à prendre par jour sur son Château de *la Perrière*. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte du Perche, en 1225 ou 1226, LOUIS VIII le donna, soit en garde, soit en propriété, à PIERRE DE DREUX, surnommé

*Mauclerc*, Duc de Bretagne, avant de partir pour son expédition contre les Albigeois. PIERRE ayant pris les armes contre le successeur de LOUIS VIII, fortifia de son mieux *la Perrière* & Bellême; mais il se réconcilia avec le Roi. Au mois de Mars 1227, le mariage de sa fille YOLANDE fut arrêté avec le Prince *Jean*, qui n'avoit que 8 ans. Le Roi lui donna à perpétuité, pour lui & ses descendants, *la Perrière* avec ses dépendances; mais PIERRE s'étant de nouveau révolté, SAINT LOUIS, accompagné de la Reine, sa mère, vint au cœur de l'hiver assiéger Bellême, alors une des plus fortes places du Royaume, & s'en rendit maître au mois de Janvier 1229. La trêve se conclut au mois de Juin 1231, & la paix au mois de Novembre 1234. C'est par cette paix que PIERRE renonça à toutes ses prétentions sur Bellême & *la Perrière*, &, en 1268, SAINT LOUIS donna *la Perrière* à PIERRE, son dernier fils. Après sa mort elle fut réunie au Domaine. Elle devint, en 1290, partie de l'apanage de CHARLES, Comte de Valois, d'Alençon & du Perche. Celui-ci, en 1312, assigna *la Perrière* aux enfants de sa troisième femme. PHILIPPE DE VALOIS, son fils aîné, & CHARLES II, depuis Comte d'Alençon, jurèrent sur les Evangiles d'observer ses volontés. En 1319, *la Perrière* fut assignée pour partie du partage accordé au Prince LOUIS, fils de la troisième femme de PHILIPPE DE VALOIS; mais par les partages que le même PHILIPPE fit le 23 Avril 1326, à CHARLES, Comte d'Alençon, il se réserva le Château de *la Perrière* & celui de Bellême, & le droit de prendre dans la forêt de Bellême les bois nécessaires pour l'usage de ses Châteaux. Il est assez vraisemblable que *Mahaut de Saint-Paul*, veuve de CHARLES, jouit en douaire de ces deux Châteaux, ou qu'ils lui furent cédés dans ce temps par le même PHILIPPE DE VALOIS. Ils ne firent point partie des biens qui revinrent à CHARLES après la mort de LOUIS. On voit cependant que dans la fuite le Château de Bellême & celui de *la Perrière* se trouvent dans la Maison d'ANJOU. On ignore en quel temps & par quel événement le Château de *la Perrière* a été entièrement détruit. Il eut toujours les mêmes Seigneurs que le Comté du Perche. HENRI d'ALBRET, Roi de Navarre & Comte du Perche, à cause de MARGUERITE DE FRANCE, son épouse, prétendit le droit de guet & de garde

sur les habitants de *la Perrière*, de la même façon qu'il étoit dû au temps que ce Château subsistoit; mais par Arrêt du Parlement de Paris, du 1<sup>er</sup> Mars 1535, il fut décidé qu'ils ne devoient plus de droit. Il y a encore à *la Perrière* plusieurs branches de la meilleure Noblesse du Perche. (*Dict. des Gaules*, tom. V, p. 653 et suiv.)

\*PERRIÈRE (LA), autre Seigneurie, située près d'Auxonne, qui fut érigée en *Marquisat* en faveur de N.... *Lamy*, Secrétaire du Roi, par Lettres du mois de Décembre 1724, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 19 du même mois.

PERRIERS (DE), Famille noble, originaire d'Anjou, qui est alliée à celle de *Hellaut de Vallière*, de la même Province, par le mariage de RENÉ DE PERRIERS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dans la Paroisse de Blou, Election de Saumur, avec *Jacquine de Hellaut*, par contrat passé en la Cour de la Roched'Iré, devant *Bellanger*, Notaire d'icelle, le 26 Avril 1528; elle étoit fille puînée de *Maurice de Hellaut*, Ecuyer, Seigneur de Vallière, &c., & de *Françoise d'Avoine*. Voy. HELLAUT DE VALLIÈRE.

Les armes de PERRIERS sont : *d'azur, semé de larmes d'or; au lion du même, armé, lampassé & couronné de gueules, brochant sur le tout.*

PERRIN, anciennement PERIN, PIERRIN, ou PAIRIN, Famille ancienne, issue de noble race & lignée, établie à Castres, en Languedoc, & divisée en plusieurs branches. Suivant un *Mémoire*, ou une *Notice envoyée*, sur cette ancienne Noblesse, au Libraire, & qui nous a été remise le 15 Juillet 1775, marque qu'elle est aujourd'hui divisée en quatre branches subsistantes, & qu'elle tire son origine de celle de *la Baulme-Saint-Amour*, Seigneur de la Balme-sur-Cerdon, en Bresse, qui subsistoit en 1086. La filiation suivie de cette Famille commence à

I. DÉODAT DE PERRIN, Sieur de la Balme, qui vivoit en 1116, & se maria à *Huguette de Beauregard*, Dame de Fromentes & de Mirabel. Ils eurent entr'autres enfants,

II. RAYMOND DE PERRIN, lequel fut, à ce que l'on croit, père, entr'autres enfants, de

III. GUILLAUME DE PERRIN, qui fit donation, le 7 Mars 1196, de grands biens à l'Abbaye



de Valmagne, Diocèse d'Agde : cette donation fut confirmée par son fils, qui fuit.

IV. PICTAVIN DE PERRIN laissa RAYMOND, qui a continué la postérité.

V. RAYMOND DE PERRIN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, se trouva à Bordeaux le 31 du mois de Mai 1283, par ordre de Philippe de Mons, Sénéchal de Carcassonne, comme un des principaux Vassaux de la Sénéchaussée, pour être présent à l'arrivée du Roi en cette Ville, à l'occasion du combat entre CHARLES, Roi de Sicile, & PIERRE, Roi d'Aragon, & leurs Chevaliers : c'est ce que rapporte l'*Hist. générale du Languedoc*, t. IV, p. 41. RAYMOND fut père de

VI. GUILHEM, ou GUILLAUME DE PERRIN, Damoiseau, qui se trouva, le 22 Janvier 1306, à la convocation de la Noblesse de la Sénéchaussée de Carcassonne, suivant le savant D. Vaissette, historien du Languedoc. Il avoit épousé, suivant un acte du 6 des Ides du mois de Janvier 1286, *Angèle de Mons*, dont

VII. AIMERIC, ou AMAURY DE PERRIN, Chevalier, Seigneur de la Balme, en Bresse, qui suivit Gaston, Comte de Foix, à la guerre que la France avoit dans ce temps-là contre l'Angleterre; rendit de très-grands services à Gaston dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Vicomtes de Lautrec, après que le Roi PHILIPPE VI lui eut cédé en 1337 une portion de ladite Vicomté. En reconnaissance de ses services militaires, Gaston le fit son Lieutenant & Gouverneur des Forts de Lautrec & du Lauraguais, & lui donna des Fiefs & une maison franche & allodiale dans Lautrec, dont ses descendants jouissent encore. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Géralde de Voisins*; & 2<sup>o</sup> à Lautrec, Ville du Haut-Languedoc, *Rique de Castelnaud*. Du premier lit il eut

1. HUBERT, qui continua la postérité en Bresse.

Et du second lit vinrent :

2. ARNAUD, qui fuit;

3. Et PIERRE, rapporté après son aîné.

VIII. ARNAUD DE PERRIN & son frère PIERRE furent co-héritiers ensemble par testament de leur père du 16 Mai 1368. ARNAUD fut Gouverneur de Lautrec après la mort de son père, & il épousa, le 13 Juillet 1359, *Raymonde de Rabastens*, dont il eut

PONS, Seigneur de la Roque, qui vécut longtemps & mourut sans postérité.

Tome XV.

VIII. PIERRE DE PERRIN, ou PIERRIN (frère d'ARNAUD) fut marié, le 22 Septembre 1364, à *Fleury de Cabanac*, qui descendoit d'une ancienne & bonne Noblesse, dont les armes sont : *d'argent, à 3 pals de sable*. Il eut de ce mariage :

1. PIERRE, qui fuit;

2. Et JAQUETTE, Religieuse au Prieuré de la Salvetat, situé dans le Diocèse de Castres.

IX. PIERRE DE PERRIN, II<sup>e</sup> du nom, fut aussi Gouverneur de Lautrec, & épousa, le 13 Février 1386, *Bérengère des Roches*, sœur de *Pons des Roches*, qui servit, en 1357, sous les ordres du Comte de Foix, pendant la prison du Roi JEAN, pour le soutien de CHARLES, Dauphin de France & Régent du Royaume. Leurs enfants furent :

1. GALAN, qui fuit;

2. Et SICARD, Religieux Bénédictin de Saint-Pons de Thomières.

X. GALAN DE PERRIN épousa, par contrat du 5 Juillet 1405, *Guiraud de la Font de Feneyrolles*, issue d'une ancienne Noblesse, dont les armes sont : *d'argent, à la bande de gueules*. Le Marquis de *Saint-Projet* d'aujourd'hui est de cette Famille. GALAN fut père de

1. PONS, qui fuit;

2. Et CATHERINE, qui s'est mariée à *Pierre de Montagut*.

XI. PONS DE PERRIN, Seigneur de la Roque, rendit hommage, le 23 Mars 1452, au Comte de Foix, des Fiefs qu'il possédoit dans la Vicomté de Lautrec, & épousa, le 9 Mai 1437, *Raymonde des Guillots*, fille de *Bérenger*, Seigneur de Ferrières, & petite-nièce de *Bérenger des Guillots*, Archevêque d'Auch en 1468. Il en eut :

1. ISARN, qui fuit;

2. SICARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Bus* & de *Mareuil*, rapportée ci-après;

3. Et RIXENDE, Religieuse à l'Abbaye de Viemur, Diocèse de Castres.

XII. ISARN DE PERRIN, Chevalier, Seigneur de la Roque & de la Roquette, s'est marié, du vivant de son père, par contrat du 16 Février 1463, avec *Alix d'Hautpoul*, fille de *Jean*, Seigneur d'Hauterive. Il testa, le 24 Novembre 1498, en faveur de RAYMOND & de FRANÇOIS, qui furent co-héritiers, & laissa aussi plusieurs enfants naturels. De ce mariage vinrent :

S s

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. JEAN & SIMON, Prêtres ;
4. RAYMOND, mort sans postérité ;
5. TORIVE, qui s'est mariée au Seigneur de *Florentin* ;
6. Et BÉATRIX, morte jeune.

XIII. FRANÇOIS DE PERRIN, Seigneur de la Roque & de la Fabrié, donna, le 8 Octobre 1530, devant le Sénéchal de Carcassonne, le dénombrement de ses biens nobles & de ses fiefs, & testa le 28 Octobre 1540 faisant pour héritier de ses biens son fils aîné, qui fuit. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mai 1499, *Laurence de Lautrec*, de la Maison des Comtes de *Toulouse*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ; lequel suivi toujours le parti du Roi dans les guerres civiles ;
3. Et GEORGETTE, Religieuse à Prouille, Diocèse de Saint-Papoul.

XIV. FRANÇOIS DE PERRIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Fabrié & de la Roque, fut Capitaine Commandant des Château & lieu de Saint-Juéry, & donna, le 4 Octobre 1551, le dénombrement de ses fiefs & biens nobles qu'il possédoit, tant par succession de FRANÇOIS, son père, que du chef de RAYMOND, son oncle. Il avoit épousé, le 17 Octobre 1540, *Astrugue de la Roche*, fille de *Jean*, & de *Marie de la Palu*, qui étoit fille de *Guillaume de la Palu*, Sénéchal de Castres en 1522, & de *Louise d'Armagnac*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Paulinie*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs de *Lengary* & de *Cabrilles*, mentionnée à son rang ;
4. ALEXIS, Chef de celle des Seigneurs de *Montpignier* & de *Brassac*, aussi rapportée ci-après ;
5. Et JEANNE, qui s'est mariée deux fois.

XV. LOUIS DE PERRIN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Roque, la Fabrié, Latrape & la Bessière, Capitaine de Cavalerie par Commission du 15 Juin 1580, servit longtemps dans les guerres de Religion ; assiégea & prit *Lautrec* : son Château de la Bessière fut assiégé par l'Armée de la Ligue ; rendit hommage de ses Fiefs au Roi le 27 Octobre 1600, & par son testament du 8 Juillet 1606, il fit pour principal héritier, son fils aîné, qui fuit. Il avoit

épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1571, *Gabrielle de la Caze*, sa cousine, fortie d'une ancienne Maison, alliée aux Comtes d'*Armagnac* & de *Comminges* ; elle étoit fille unique & héritière d'*Audinet de la Caze*, Seigneur de la Bessière, & de *Catherine de la Palu*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ESTHER, qui s'est marié à *Jean de Nupces*, Seigneur de Rouffiac ;
3. Et MADELEINE, morte jeune.

XVI. JEAN DE PERRIN, Seigneur de la Bessière, Capitaine de Cavalerie sous les ordres du Duc de Rohan, par Commission du 26 Juin 1621, étoit auparavant Sénéchal de la Ville & du Comté de Castres par Lettres patentes du Roi du 6 Septembre 1612, fut confirmé dans sa Noblesse par Jugement du 5 Octobre 1638, & testa le 16 Juillet 1630. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1614, *Isabeau de Narbonne-Caylus*, fille de *Jean*, Baron de Faugères, Lunas & Rocozels, & d'*Antoinette du Caylar*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fut tué au combat que donna M. le Maréchal de Schomberg ;
2. ALEXIS, qui fuit ;
3. LOUIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lunas ;
4. 5. & 6. TOINETTE, MARGUERITE & ESTHER, toutes trois mariées.

XVII. ALEXIS DE PERRIN, Chevalier, Seigneur de la Roque & de la Bessière, héritier, après la mort de son frère, par le testament de son père), servit longtemps en qualité de Capitaine de Cavalerie, sous les ordres du Maréchal de Rohan, & obtint, avec ses cousins, la confirmation de noblesse par Jugement du 4 Janvier 1670. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1651, *Claire de Durfort de Castelbajac*, fille de *Godefroy*, Marquis de Castelbajac, premier Baron de Bigorre, & d'*Isabeau d'Astarac*. Il en eut :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. HENRI, Capitaine au Régiment de Navarre ;
3. MICHEL, auteur du rameau de *la Bessière*, rapportée ci-après ;
4. AUGUSTIN, Capitaine au Régiment Royal de la Marine ;
5. MARGUERITE, Religieuse à Fargues ;
6. & 7. MARIE & ISABEAU.

XVIII. LOUIS DE PERRIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bessière, servit en qualité de Ma-

réchal des Logis au ban des Gentilshommes, & époufa, le 8 Mars 1692, *Rofe de la Vaiffe*, dont vinrent :

1. ALEXIS, qui fuit ;
2. CLAIRE, qui s'est marié à *Joseph d'Affier de Pomérols* ;
3. Et MARGUERITE, Religieufe à Fargues.

XIX. ALEXIS DE PERRIN DE DURFORT, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Beffière, Latrape & autres lieux, a fait ouvrir une fubftitution en fa faveur, de la Maifon de *Durfort*, du chef de *Claire de Durfort de Caftelbajac*, fa grand'mère, aux conditions d'en porter lui & les fiens les nom & armes. Il a époufé, le 9 Mai 1748, *Elifabeth de Prud'homme*, dont des enfants, entr'autres

LOUIS DE PERRIN DE DURFORT, né le 16 Février 1749.

#### RAMEAU de LA BESSIÈRE.

XVIII. MICHEL DE PERRIN, Chevalier, connu fous le nom de *Chevalier de la Beffière* (troisième fils d'ALEXIS, & de *Claire de Durfort de Caftelbajac*), a fervi 53 ans dans le Régiment de Rouergue, dont 23 en qualité de Lieutenant-Colonel, & mourut le 8 Décembre 1735, étant Lieutenant & Commandant pour le Roi à Villefranche-de-Conflent & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit époufé, à Gray, en Franche-Comté, le 18 Février 1709, *Charlotte du Jard de Montarlot*, dont il a eu :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. HENRI, Chevalier de Saint-Louis, Major au Régiment de Rouergue ;
3. ALEXIS, Prêtre & Chanoine de Caftres ;
4. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui s'est marié, à Caftres, le 26 Janvier 1758, à *Marguerite d'Albier*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de la Serre, Cambounet. Il n'en a pas eu d'enfants ;
5. Et JEANNE-LOUISE, Religieufe aux Dames Annonciades de Fargues, à Albi.

XIX. LOUIS DE PERRIN DE LA BESSIÈRE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Lieutenant-Colonel du Régiment de Rouergue dès 1760 & Chevalier de Saint-Louis, s'est marié, le 1<sup>er</sup> Janvier 1755, à Bar-le-Duc, en Lorraine, avec *Jeanne de Vaffart d'Ancemont*, originaire de Lorraine, fille de N... de *Vaffart*, Seigneur d'Ancemont & de Tannois, Chevalier

de Saint-Louis, & de Dame N... de *Rozeau*. Leurs enfants furent :

1. NICOLAS-CHARLES-LOUIS, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1755, Lieutenant au Régiment de Normandie ;
2. JEAN, né le 22 Novembre 1758, Elève à l'Ecole Royale Militaire depuis 1766 ;
3. HENRIETTE, née le 28 Juillet 1762 ;
4. Et PAULINE-DOROTHÉE, née en 1764, actuellement à l'Abbaye Royale de St.-Cyr, en 1776.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA PAULINIE, éteinte.

XV. PIERRE DE PERRIN, Seigneur de la Paulinie (second fils de FRANÇOIS, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Astrugue de la Roche*), mourut avant fes père & mère. Il avoit été marié à *Anne de Molinier*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Tourrens & de Navès, Confeiller en la Chambre de l'Edit de Caftres, & en a eu :

PIERRE, Chanoine au Chapitre de Burlats ;  
Et DENIS, qui fuit ;

XVI. DENIS DE PERRIN mort jeune, fit héritière fa fille, en cas que fa femme ne fut point enceinte d'un enfant mâle, & fubftitua à LOUIS DE PERRIN, Seigneur de la Beffière, & à fes enfants mâles, &, à leur défaut, à CHARLES DE PERRIN, frère dudit LOUIS, ou à fes enfants mâles, & ainfi après aux plus proches parents de fon nom & de fa tige. Il fut marié à *Charlotte du Faur de Pibrac*, iffue de la Maifon des Comtes de *Pibrac*, & laiffa, pour fille unique,

CHARLOTTE, qui époufa, le 11 Juillet 1614, *Louis de Nupces*, Seigneur de Mauffans. Voy. NUPCES.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LENGARI & de CABRILLES.

XV. CHARLES DE PERRIN, 1<sup>er</sup> du nom, Sieur de la Perrine (troisième fils de FRANÇOIS, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Astrugue de la Roche*), fervit longtemps dans la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Aubijoux ; rendit hommage au Roi le 19 Septembre 1608 des fiefs & biens nobles qu'il poffédoit, comme fuccédant à la Maifon de *Lengari*. Il avoit époufé, le 31 Janvier 1590, *Françoife de Lacam*, héritière de *Lengari*, aux conditions qu'un de fes descendants en porteroit les nom & armes. Ils eurent pour enfants :

1. GUILLAUME, qui fuit ;

2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabrilles* & de la *Brassaguié*, rapportée ci-après;
3. CHARLES, auteur de celle des Seigneurs de *Molaires*, éteinte, mentionnée plus loin;
4. LOUIS, qui fut tué dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules;
5. OLIVIER, Docteur en Théologie & Chanoine de Saint-Pierre de Burlats;
6. ANNE, Religieuse à l'Abbaye de Vielmur, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Castres;
7. Et CLAIRE, qui s'est mariée à *Jean de Lavedan*.

XVI. GUILLAUME DE PERRIN fut chargé, par testament du 13 Mars 1626, de porter les nom & armes de *Lacam de Lengari*, qui sont : *d'azur, à 6 jumelles d'or, dont 3 sont chargées de 5 lofanges de gueules*; servit longtemps le Roi dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules; leva, en 1628, une Compagnie de Cavalerie, par Commission de M. le Prince de Condé, Lieutenant Général pour le Roi en Languedoc; fut rejoindre M. le Maréchal de Schomberg pour aller au secours de la Ville de Perpignan, & rendit hommage au Roi le 17 Juillet 1647. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1628, *Hélène d'Hereteri*, dont vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. OLIVIER, Seigneur de Baulens, qui s'est marié à *Hélène de Grandis*, dont il eut  
JEAN, qui mourut sans alliance.
3. CLAIRE, qui s'est mariée à *Jean du Til*;
4. & 5. MARIE & CATHERINE;
6. CATHERINE, qui s'est mariée à *Marc-Antoine de Bosquat*;
7. Et HÉLÈNE, qui s'est mariée à *Louis de Malhol*.

XVII. CHARLES DE PERRIN DE LENGARI, II<sup>e</sup> du nom, servit dans la Compagnie des Gendarmes de la Reine, & obtint la confirmation de sa noblesse par Jugement souverain du 4 Janvier 1670, commun avec ses cousins. Il avoit épousé, le 26 Avril 1654, *Diane de Landes de Saint-Palais*, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. MARC-ANTOINE, rapporté après son aîné;
3. Et OLIVIER, Prêtre, Chanoine & Présentateur du Chapitre de Lautrec.

XVIII. GUILLAUME DE PERRIN DE LENGARI, héritier par testament de son père du 12 Août 1699, avec substitution faite en faveur de MARC-ANTOINE, son frère, & de ses enfants mâles, servit longtemps dans les Mousquetai-

res Gris, & se trouva au siège de Valenciennes en 1677. Il épousa, le 15 Janvier 1684, *Marguerite de Ratte*, fille d'*Etienne*, Avocat Général à la Cour des Aides de Montpellier. Il est mort sans postérité, au Château de Lengari, en 1739.

XVIII. MARC-ANTOINE DE PERRIN DE LENGARI (frère du précédent), Major au Régiment de Vivarais, testa le 28 Octobre 1717. Il avoit épousé, le 24 Janvier 1710, *Madeleine de Ratte*, dont il eut :

1. GUILLAUME-HYACINTHE, qui suit;
2. MARGUERITE, Religieuse à l'Isle-d'Albi;
3. Et CLAIRE-CATHERINE, qui s'est mariée, en 1739, à *Jérôme de Bénavent-Rodez*, ancien Capitaine au Régiment de Champagne & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité.

XIX. GUILLAUME-HYACINTHE DE PERRIN, Seigneur de Lengari, recueillit les biens de sa Maison, après la mort de GUILLAUME, son oncle, & en vertu d'une substitution; servit dans les Cadets Gentilshommes, & ensuite fut Lieutenant de Dragons au Régiment du Roi, où il a fait la campagne de 1742 en Bohême. Il avoit épousé, en 1740, *Catherine de Roux*, de laquelle il est veuf, & dont il a eu des enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CABRILLES & de  
LA BRASSAGUIÉ.

XVI. FRANÇOIS DE PERRIN, Seigneur de Mazières (second fils de CHARLES, I<sup>er</sup> du nom, & de *Françoise de Lacam*), servit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules, fut député pour la Noblesse du Diocèse de Castres aux Etats Généraux du Languedoc en 1629, avec son frère CHARLES, & fut tué, au siège de Leucate, en Rouffillon, le 29 Septembre 1637, où il avoit marché avec toute la Noblesse du Languedoc. Il avoit épousé, le 19 Avril 1613, *Marie de Solomiac*, aliàs *Solignac*, Dame de Cabrilles, & en eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. CLAUDE, mort jeune;
3. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Etienne de Pagès de Beaufort*.

XVII. JACQUES DE PERRIN, Seigneur de Cabrilles & de la Brassaguié, a servi plusieurs fois au ban, à raison des Fiefs qu'il possédoit; a obtenu, lors de la recherche générale, la confirmation de noblesse, par Jugement,

commun avec ses cousins, du 4 Janvier 1670. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1665, *Hélène de Morlas*; & 2<sup>o</sup> le 13 Avril 1679, *Esther de Batigne de la Grèze*. JACQUES, qui testa le 1<sup>er</sup> Février 1716, eu du premier lit

1. GUILLAUME, qui suit;

Et du second lit vinrent :

2. JOSEPH, rapporté après son aîné;
3. ETIENNE, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant du Régiment de Chartres;
4. & 5. MARIE & FRANÇOISE.

XVIII. GUILLAUME DE PERRIN DE CABRILLES, Seigneur de la Brassagué, mourut avant son père. Il avoit épousé, le 13 Février 1700, *Hélène de Barrau*, dont il laissa :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Champagne;
3. Et MARIE, morte jeune.

XIX. JEAN-FRANÇOIS DE PERRIN DE CABRILLES, Seigneur de la Brassagué, fut héritier de son père, par testament du 8 Octobre 1706; fut Lieutenant au Régiment de Champagne; testa, le 22 Août 1746, en faveur de ses deux enfants, de l'un à l'autre, & à JEAN DE PERRIN, son frère, & mourut le 4 Septembre 1747. Il avoit épousé, le 9 Janvier 1742, *Eléonore de Bénavent du Cayla*, dont vinrent :

1. & 2. JEAN-ANTOINE & JÉRÔME.

XVIII. JOSEPH DE PERRIN DE CABRILLES, Seigneur & Vicomte de Varagne (fils de JACQUES, Seigneur de la Brassagué, & d'*Esther de Batigne de la Grèze*, sa seconde femme), fut Capitaine au Régiment de Chartres, se maria, le 16 Août 1713, à *Françoise de Batigne de Cestayrols*, issue d'une ancienne Noblesse, qui portoit pour armes: *d'argent, à 3 fasces de gueules; écartelé de gueules, à 2 besants d'or*. De ce mariage font issus :

1. JACQUES-JOSEPH, qui suit;
2. ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Richelieu, Infanterie, qui fut tué au siège de Philippsbourg en 1734;
3. OLIVIER, qui fut tué étant Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Artois, à l'affaire de l'Affiette, en 1747;
4. & 5. ETIENNE & PIERRE, Lieutenants au Régiment de Chartres, qui furent tués à l'affaire de Dettingen;
6. CHARLES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Chartres, Infanterie;

7. HONORÉ, Chanoine de Castres;
8. MARIE-MARGUERITE, qui s'est mariée à *Pierre de Bayard*, Baron de Ferrières;
9. MARIE-CHARLOTTE, Religieuse à Prouille, Diocèse de Saint-Papoul;
10. Et MARIE-FRANÇOISE.

XIX. JACQUES-JOSEPH DE PERRIN DE CABRILLES, Vicomte de Varagne, a fait les campagnes d'Italie des années 1734 & 1735, & s'est marié, le 23 Août 1755, à *Jeanne de Goudon de Malviès*, dont des enfants.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MOLAIRES, éteinte.*

XVI. CHARLES DE PERRIN, Seigneur de Molaires (troisième fils de CHARLES, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Françoise de Lacam*), servit longtemps dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Vieules; fut héritier de LOUIS, son frère, qui fut tué dans ladite Compagnie, en vertu d'un testament mutuel du 30 Mai 1630; fut Député par la Noblesse aux Etats Généraux du Languedoc, en 1629, lorsque le Cardinal de Richelieu en eut banni les Barons; obtint la confirmation de noblesse par Jugement souverain rendu en sa faveur & commun avec ses cousins, & testa en 1682. Il fut marié, le 12 Avril 1646, à *Antoinette de la Treille*, nièce de *Jean de Foffé*, Evêque de Castres. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, mort jeune;
2. JEAN, Chanoine de Lautrec;
3. CLAIRE, qui a vécu jusqu'à l'âge de 80 ans, & est morte en odeur de sainteté;
4. & 5. LOUISE & ANNE, mortes sans alliance;
6. Et MARIE, qui s'est mariée, le 7 Août 1692, à *Marc-Antoine du Lac*, Seigneur de Bellegarde, dont une fille unique.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MONTPIGNIER & de BRASSAC.*

XV. ALEXIS DE PERRIN, 1<sup>er</sup> du nom (quatrième fils de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Fabrié, & d'*Astrugue de la Roque*), porta les armes pendant les guerres de Religions, & suivit toujours le parti du Roi. Il avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1601, *Claude de Brassac de Montpignier*, à condition d'en porter le nom & les armes, ainsi que ses descendants. De ce mariage il eut, entr'autres enfants,

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Jacques de Bonne*, Seigneur de Gourjade.

XVI. LOUIS DE PERRIN DE BRASSAC, Seigneur de Montpignier, fut marié, le 3 Novembre 1630, à *Françoise de Rauchin*, dont vinrent, entr'autres enfants,

1. ALEXIS, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Montmille, Capitaine d'Infanterie ;
3. Et PIERRE, Seigneur de la Valette, aussi Capitaine d'Infanterie.

XVII. ALEXIS DE PERRIN DE BRASSAC, II<sup>e</sup> du nom, épousa, le 26 Octobre 1679, noble *Louise le Roy*, de laquelle il eut

XVIII. GODEFROY DE PERRIN DE BRASSAC, qui épousa, en 1692, *Susanne de Mauzy*, dont pour fils unique,

XIX. PIERRE-ALEXIS DE PERRIN DE BRASSAC, Seigneur de Montpignier, qui servit longtemps en qualité de Capitaine d'Infanterie, & est mort en 1768. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 14 Août 1714, *Gabrielle d'Alari de Tanus*, sœur de N.... *d'Alari de Tanus*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; elle est morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> le 29 Septembre 1756, *Gabrielle-Victoire de Capriol*, de laquelle il a laissé trois garçons & une fille : l'aîné

FRANÇOIS, Vicomte DE PERRIN DE BRASSAC, Seigneur de Montpignier, est né le 21 Août 1757.

Les armes : *de gueules, à 3 fasces d'or.* Au-dessous de l'écusson, on voit un faisceau lié d'un feuil lien, avec cette Devise : UN. LI. SU. TEN.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de BUS & de MAREUIL, en Picardie.*

XII. SICARD DE PERRIN (second fils de PONS, Seigneur de la Roque, & de *Raymonde des Guillots*), testa le 20 Décembre 1510. Il épousa, le 29 Janvier 1484, *Anne-Antoinette du Puy*, d'une Maison, qui a donné un Grand Maître de Malte dans *Raymond du Puy*. Il eut de ce mariage :

1. PIERRE-ANTOINE ;
2. GARNIER, qui fuit ;
3. & 4. JEAN & FRANÇOIS, légataires de leur père ;
5. Et SABINE, aussi légataire de son père.

XIII. GARNIER DE PERRIN marcha avec la Noblesse en Picardie, lorsque le Roi d'Angleterre fit une descente en France en 1513. Il se maria dans ce pays, 1<sup>o</sup> à *Jacqueline de*

*Lannoy*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> en 1527, à *Florence de Parent*, nièce d'un Chevalier de Malte & Commandeur de Liège. De ce second mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et PIERRE, qui fut longtemps homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Vaudémont.

XIV. JEAN DE PERRIN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Bus & de Mareuil, fut tué, en l'an 1552, devant la Ville d'Ardrès, étant Gendarme de la Compagnie de M. de la Rochepot, dans l'armée de M. de Vendôme. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1547, *Geneviève de Mouchy*, issue d'une Famille du Vermandois, dont il eut :

1. WALERAND, qui fuit ;
2. NICOLAS ;
3. Et MARIE-RENÉE, qui s'est mariée à *Pierre d'Argillières*, Seigneur d'Infuals.

XV. WALERAND DE PERRIN, Seigneur de Bus & de Mareuil, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc d'Humières ; obtint un jugement des Députés du Roi pour le régleme des Tailles, & réformation des abus commis en Picardie, du 1<sup>er</sup> Août 1599, par lequel il fut maintenu en ses preuves de noblesse, & conserva le titre d'*Ecuyer* : ledit jugement rappelle le contrat de mariage de SICARD, chef de cette branche, avec *Anne-Antoinette du Puy*, du 29 Janvier 1484. Il se maria, le 15 Juillet 1574, avec *Jossine de Hangeß*, sortie d'une bonne Famille de Picardie, qui porte pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.* De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Seigneur de Bus & de Mareuil, qui mourut ayant eu postérité ;
2. LOUIS, qui fut reçu Chevalier de Malte le 20 Août 1602 ;
3. Et JACQUETTE, Religieuse.

Le Chevalier DE PERRIN, Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie, est sorti de cette branche, qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée de 3 lionceaux de sable.*

Cette ancienne Noblesse, qui de tout temps a servi le Roi & l'Etat par les armes, a pris des alliances dans les Maisons de *Mons, de Castelnau, Rabastens, Cabanac, des Roches, de la Font de Feneyrolles, des Guillots, d'Hautpoul, du Puy, de Toulouse-Lautrec, de la Roche, Mouchy, de la Caze,*

*Hangeſt, Lacam de Lengari, du Faur de Pibrac, de Braſſac de Montpignier, Narbonne-Caylus, Ranchin, Solignac de Cabrilles, la Treilhe, Durfort de Caſtelbajac, de Landes de Saint-Palais, d'Affier de Pomérols, de Vaſſart d'Ancemont, Ratte, Prud'homme, de Bénavent-Rodez, &c., &c.*

PERRIN, en Lorraine; Famille qui s'est alliée à la Maifon *Martinet*, de la même Province, & qui porte pour armes : *d'azur, à trois arbalétriers en défenſe d'argent, 2 & 1.*

PERRIN, à Arles, en Provence : Famille dont étoit *Jacques Perrin*, de la Ville d'Arles, qui obtint de *Louis XIV* des Lettres de nobleſſe, au mois de Mars 1653, enregiſtrées aux Archives du Roi le 26 Novembre de l'année ſuivante. De lui naquit un fils, Conſeiller du Roi & Lieutenant Particulier au Siège d'Arles, où il ſe maria. Ses descendants y ſoutinrent leur nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or; au chef d'argent, chargé de 3 roſes de gueules.* (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 209.)

PERRIN, en Bourgogne : Famille noble, dont étoit

*Joseph-Louis Perrin*, Seigneur de Cipierre, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui s'est marié à *Madeleine Villin*, morte le 18 Août 1727, laiſſant

*Jean-Claude-François Perrin*, Seigneur de Cipierre, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 18 Janvier 1747, Grand Rapporteur en la Chancellerie de France la même année, Maître des Requêtes le 2 Septembre 1749, Préſident au Grand Conſeil le 2 Janvier 1757 & Intendant d'Orléans le 26 Mai 1760. De ſon mariage, avec *Florimonde Parat*, fille de *Jérôme-Louis Parat de Montgeron*, Receveur Général des Finances de Lorraine, & de *Marie-Antoinette du Mas*, il a eu

N... PERRIN, né à Orléans en 1762.

Les armes : *d'or, au lion de fable, rampant contre une colonne de gueules à ſéneſtre.*

PERRIN DE LA CORÉE, autre Famille, noble & ancienne (mais nous ignorons de quelle Province), & de laquelle étoit *Louise*

*Perrin de la Corée*, qui s'est mariée avec *Hector de Tréméolles*, Chevalier, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur à 3 étoiles d'or.*

PERRINET. *David-Pierre Perrinet*, Seigneur du Pezeau, Receveur Général des Finances de Flandre, Hainaut & Artois, eut pour fille

*Marie-Louise Perrinet du Pezeau*, qui a épouſé, le 15 Janvier 1754, *Charles-Claude Andrault*, Marquis de Langeron, dont poſtérité. Voy. *ANDRAULT*.

Elle a pour tante paternelle *Marie-Anne Perrinet*, qui a épouſé *Etienne-Claude Fiſeau de Clémont*, dont la fille unique, *Marie-Anne-Etiennette Fiſeau de Clémont*, a épouſé, le 4 Octobre 1757, *Louis-Marie Athanaſe de Loménie*, Comte de Brienne. Voy. *LOMÉNIE*.

PERROCHEL, Famille noble, originaire de l'Isle-de-France, & établie au Maine en 1500, où elle poſſède, depuis ce temps, la Terre de *Grandchamp*, qui eſt reſtée à la branche aînée. La ſeconde branche poſſède, dans la même Province, la Terre de *Saint-Aubin*, par le mariage de

1. *Etienne-Louis-François de Perrochel*, dit *le Chevalier de Grandchamp*, élevé Page du Roi, enſuite Mousquetaire, qui paſſa en Eſpagne avec le Duc d'Anjou, *Philippe V*, y fut Enſeigne dans ſes gardes, puis Brigadier de ſes Armées. Il épouſa, par contrat du 8 Mai 1710, *Marie-Anne-Françoise de Maudet*, fille & héritière de *Jacques de Maudet*, Chevalier, Seigneur du Verger, *Saint-Aubin-de-Locquenay*, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Françoise de Menjot*. Leurs enfants furent :

1. *Etienné*, élevé Page, enſuite fait Gentilhomme à Drapeau dans le Régiment des Gardes, mort en 1739;
2. *Louis-Jacques-Charles-François*, qui ſuit;
3. *Pierre-François*, qui a ſervi dans l'Artillerie, non marié;
4. *Etienné-Conſtance*, lequel a ſervi dans le Régiment de *Fiennes*, Cavalerie. auſſi non marié;
5. *Marie-Françoise*, morte ſans enfants de ſon mariage avec *Claude de Palierne de l'Eclufe*, du Bourbonnais, Major du Régiment *Commiſſaire-Général*;
6. Et *Marie-Louise*, morte en bas âge.

II. LOUIS-JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE PERROCHEL, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, Moitron, Saint-Germain-de-la-Coudre & Coulombiers, ancien Officier au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, par contrat du 21 Janvier 1745, *Charlotte-Françoise d'Osmond*, fille de Messire *René-Henri*, Marquis d'*Osmond*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoise-Jeanne d'Osmond*. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS, mort en bas âge à Paris;
2. RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE, qui suit;
3. LOUIS-FRANÇOIS, Sous-Lieutenant de Dragons en 1767, Sous-Aide-Major en 1769 & Capitaine en 1775, à la fuite du Régiment des Dragons de MONSIEUR;
4. Et HENRI-FRANÇOIS-CONSTANCE, entré Sous-Lieutenant en 1768 & Lieutenant au même Régiment depuis 1773.

III. RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE DE PERROCHEL, Mousquetaire, ensuite Sous-Lieutenant & Lieutenant dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & depuis 1773, Capitaine de Dragons dans le Régiment de MONSIEUR, a épousé *Henriette-Rose le Vicomte*, fille de N... *le Vicomte*, Marquis de Blangy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de N... *le Berceur*.

Cette Famille a donné un Evêque de Boulogne en 1644.

Les armes : *d'azur, à 2 croissants d'or en chef, & une étoile aussi d'or à la pointe de l'écu.*

PERROIS (DES), Noblesse de Normandie, établie près de Lifleux, dont étoit MARGUERITE DES PERROIS DU BOUCHAU, née le 7 Mars 1673, reçue à Saint-Cyr, au mois de Janvier 1687, laquelle prouva qu'elle avoit pour quatrième aïeul, JEAN DES PERROIS, Seigneur de Cirfontaine, vivant en 1541.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes ancrées du même; au chef cousu de gueules, chargé de 3 molettes d'or.*

PERRONNE. Voy. PÉRONNE, en Normandie.

§ PERROT, à Paris. NICOLAS-CHARLES PERROT, Auditeur des Comptes, qui mourut en 1747, a laissé de *Marguerite Martin*, son épouse,

ANTOINE-NICOLAS PERROT, né le 26 Juillet 1737, Conseiller au Grand Conseil par Lettres du 29 Mai 1761 & reçu le 26 Juin sui-

vant, lequel a épousé, le 27 Novembre 1769, *Adélaïde-Marie le Marié d'Aubigny*, fille de *Jérôme le Marié d'Aubigny*, Maître des Comptes, & d'*Angélique-Jeanne Coufinet*; elle est morte des suites de ses couches, le 17 Novembre 1770, laissant

AUGUSTIN-JEAN-BAPTISTE, né le 26 Octobre de la même année.

Les armes : *coupé d'azur & d'argent; l'azur chargé d'un mouton passant d'argent, & l'argent chargé d'un demi-pal ondé, qui joint une fasce aussi ondée, l'un & l'autre de gueules: la fasce chargée au milieu d'un anneaulet d'argent.*

§ PERROT, Seigneurs de *Saint-Dié*: autre Famille, qui a donné des Conseillers au Parlement de Paris, un Prévôt des Marchands & un Président, &c., « & qui subsiste, en Provence, dans *Antoine-Joseph de Perrot du Bourguet*, Lieutenant de Vaisseau au Département de Toulon (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 209 & 210). » Cette Famille a formé deux branches: de la première étoit

FRANÇOIS-HENRI PERROT, Marquis de Fer-court, Capitaine de Cavalerie, qui s'est marié, par contrat du 19 Décembre 1721, à *Marie-Antoinette-Léonore de Créquy*, fille de *François-Léonor*, & de *Marie-Antoinette de Schoutheete*. Il est mort, laissant des enfants. »

De cette même branche il y a eu un Gouverneur des Isles & Côtes d'Acadie, dans la Nouvelle-France, lequel, de sa femme, *Madeline de la Guide*, morte en 1698, a laissé postérité.

Le dernier de la seconde branche étoit CHARLES PERROT, Seigneur de la Malmaison, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Avril 1632, qui n'a eu de son mariage, avec *Françoise de l'Aubépine*, que

1. NICOLAS, Seigneur de la Malmaison, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans alliance;
2. Et MADELEINE, qui s'est mariée à *Jacques-Honoré Barentin*, Premier & ancien Président du Grand Conseil, dont postérité. Voy. BARENTIN.

Les armes : « *d'azur, à 2 croissants d'argent, l'un sur l'autre, celui d'en bas renversé; au chef d'or, chargé de 3 aiglettes de sable.* »



PERROTIN DE BARMONT, Famille originaire du Berry, établie dans cette Province, & dont il est parlé dans l'*Armor. général de France*, reg. I, part. I, p. 430.

FRANÇOIS PERROTIN, Ecuyer, Sieur de Barmont, fut maintenu dans sa noblesse, qu'il avoit justifiée par titres, depuis CHARLES PERROTIN, son quatrième aïeul, Ecuyer, Sieur d'Artigny, vivant avant 1499, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Bourges, du 13 Avril 1667. Il a eu, entr'autres enfants,

JACQUES PERROTIN, Ecuyer, Seigneur de Barmont, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Contrôleur Général de la Marine, des Galères & des Fortifications des Places maritimes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1729, qui s'est marié, en 1701, avec *Catherine-Etiennette Gineffe*, dont il a eu :

1. PHILIPPE-JACQUES, Ecuyer, Conseiller du Roi, Contrôleur Général de ses Finances en la Généralité de Paris, pourvu en 1729;
2. ANGE-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Barmont, du Courbois, &c., Conseiller du Roi, Contrôleur Général triennal de la Marine, des Galères, Fortifications & réparations des Places maritimes, pourvu de cette charge en 1735, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel a épousé, le 7 Janvier 1750, *Marie-Marguerite-Félicité d'Hoziér*, née le 15 Novembre 1722 & morte le 15 Mai 1752; elle étoit fille aînée de feu *Louis-Pierre d'Hoziér*, Juge d'armes de France, Maître des Comptes, & de *Marie-Anne de Robillard*;
3. ANGÉLIQUE-REINE, mariée, en 1731, avec *Jérôme le Marié*, Sieur d'Aubigny, Conseiller du Roi, Auditeur, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes;
4. Et CATHERINE-CLAUDE, mariée, en 1734, à *Charles-Henri Bernard*, Ecuyer, Seigneur du Chemin, en Brie.

Les armes : *d'argent, à 3 cœurs de gueules.*

PERROTIN DE BELLEGARDE, en Dauphiné : Famille noble dont est MARGUERITE DE PERROTIN DE BELLEGARDE, qui s'est mariée, en 1759, à *Claude-François d'Antour*, Chevalier, dont postérité. Voy. DANTOUR.

Les armes : *de gueules, à 2 épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir; au croissant d'argent en chef.*

\* PERROUSSEAU, Terre & Seigneurie, qui a été possédée par une branche cadette

Tome XV.

de la Maison de Montholon. Voy. MONTHOLON.

\* PERROUX, au Bailliage de Châlon, en Bourgogne : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1644, enregistrées le 4 Mai suivant, en faveur de N... de Galois. — *Louis Gontier*, Conseiller au Parlement de Dijon, qui depuis posséda ce *Comté*, obtint de nouvelles Lettres d'érection, en sa faveur, au mois de Septembre 1714, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 7 Août 1722.

PERSIL, Famille de Touraine, dont étoit BONNE-ANGÉLIQUE DE PERSIL (fille de MICHEL DE PERSIL, Chevalier, Seigneur de Loché & de la Renardière, & de *Marie d'Alès*), née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé qu'ANDRÉ DE PERSIL, Seigneur des Genets, qui, en 1480, épousa *Jeanne de Beauvollier*, étoit son cinquième aïeul.

Les armes : *d'hermine, à 3 tourteaux d'azur.*

PERSONNE (DE LA), en Picardie : Famille dont étoit MICHEL DE LA PERSONNE, Vicomte d'Huify, Election de Soissons, qui produisit des titres de cinq races depuis l'an 1530.

Les armes : *de gueules, à 3 pattes de griffon d'or, posées en pal.*

PERSONNE (DE LA), autre Famille du même nom, originaire du Pays d'Artois, & d'où sont sortis les Seigneurs de *Verloing* & de *Renansart*, lesquels ont rendu de notables services à la Couronne, suivant Monstrelet & d'autres Auteurs.

Les armes : *de sinople, à la bande d'argent.*

PERTHUIS, ou PERTUIS, comme il se voit dans les titres, sous les trois premiers degrés, de cette ancienne Famille noble, originaire de Provence, établie en Beauvaisis, & non dans le Soissonnais, comme nous l'avions annoncé; elle a été maintenue deux fois dans sa Noblesse sur la représentation de ses titres : 1° par M. Dorieu, Intendant de Soissons, le 27 Septembre 1667; & 2° par M. de Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris, par Jugement du 10 Décembre 1700. La tradition est que depuis 500 ans elle existe à Chambly, près de Beaumont-sur-Oise, & a la Terre de *Champagne*, dont elle possède la Seigneurie,

T t

à titre d'hérédité, depuis près de 350 ans. Elle ne peut remonter sa filiation au-delà de l'époque de 1443, faute de titres, parce que la branche qui a conservé la Terre de Champagne est cadette, & l'aînée est éteinte.

I. PIERRE DE PERTHUIS, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié *noble & Ecuyer*, Seigneur de Champagne, dans l'acte de foi & hommage qu'il fit de cette Terre au Seigneur de Perfan, le 2 Juillet 1443, eut deux fils, favoir :

JEAN, Ecuyer, duquel on ignore le fort. Il se peut qu'il soit le chef de la branche de MM. DE PERTHUIS DE JUIGNÉ. On vient de voir que PIERRE 1<sup>er</sup> existoit en 1443 : JEAN, le premier connu des PERTHUIS DE JUIGNÉ, vivoit en 1471, & les noms de JEAN, de PIERRE & DE ROLLAND, sont communs dans les deux branches; celle dite de *Champagne* a adopté un *h* dans son nom; l'autre, dite de *Juigné*, n'en a point;

Et PIERRE, qui suit;

II. PIERRE DE PERTHUIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Champagne, transigea, ainsi que son frère, le 3 Août 1506, avec Charles de Villiers, Seigneur de l'Isle-Adam, pour raison de deux arrière-Fiefs relevant du leur, dans lequel acte il sont qualifiés de *nobles PIERRE & JEAN*, dits les PERTUIS, *Ecuyers, frères*. On ne connoît à PIERRE II, pour enfants, que

JEAN, qui suit;

Et NICOLAS, Curé de Saint-Gilles-de-Cretot, au Pays de CAUX, connu par une déclaration faite au Roi, en 1543, de la Terre de Champagne, dont sans doute il étoit Co-Seigneur.

Un partage du 17 Mars 1558, entre les enfants d'un noble PIERRE DE PERTHUIS, Ecuyer, Seigneur de Chambly en partie, & de *Marguerite de Dampont*, sa femme, dont plusieurs étoient hommes d'armes, fait voir qu'à cette époque il y avoit différentes branches existantes. Ce PIERRE n'est pas le même que celui rapporté ci-dessus; car le partage ne fait aucune mention de la Seigneurie de Champagne.

III. JEAN DE PERTHUIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Champagne, qualifié *noble, Ecuyer & homme d'armes*, dans un grand nombre d'actes, notamment des années 1518, 19 & 1546, épousa *Jeanne de Saint-Méry*, & en eut :

1. JEAN, qui suit;
2. CHARLES, mort au service;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Champagne;

4. MARIE, alliée avec *Louis de Dhuifon*, Seigneur de Mont-Chevreuil;
5. JEANNE, mariée à *André de Laray*, Seigneur de la Queue;
6. Et N... DE PERTHUIS, mariée à *François de Garges*, Seigneur de Villers-Saint-Ge-neft.

IV. JEAN DE PERTHUIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Vosseaux, partagé par son père, le 15 Février 1550, fit un échange le 27 Janvier 1551, & une acquisition le 5 Avril 1556 : il fut homme d'armes, suivant plusieurs Commissions qu'il eut pour le service du Roi, & fut marié avec *Antoinette de Cambot*, dont sortit, entr'autres enfants,

V. NICOLAS DE PERTHUIS, Seigneur des Vosseaux, Laillevault & Champagne en partie, Chambly, Amblaincourt & Petit-Musse, qui fut nommé Député de la Noblesse du Bailliage de Beaumont le 4 Août 1588, pour assister aux Etats tenus à Blois le 15 Septembre suivant, obtint du Roi HENRI IV une Lettre de Sauvegarde, lors du Camp de Beaumont, & eut en don les trois quarts des fruits du Prieuré de Saint-Aubin de Chambly, par Brevet du 3 Novembre 1591, dans lequel il est qualifié de *Capitaine* près le Sieur d'Humières. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Madeleine de Turquant*, fille de *Jean de Turquant*, Seigneur d'Aubeterre; & 2<sup>o</sup> en 1567, *Antoinette le Maître*. De ces deux mariages il eut 15 enfants, entr'autres :

1. CHARLES, Seigneur des Vosseaux, Hodenc, & Edouville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui s'est marié à *Charlotte de Saint-Simon de Vermandois*, fille de *Jean de Saint-Simon* & de *Geneviève de Montmorency*. Il paroît être mort sans enfants mâles : on ne lui connoît que
  1. FRANÇOISE, qui épousa *Jean-Pierre de Pasley*, dont naquirent : *Philippe de Pasley*, qui épousa *Anne de Villiers*, & fut père d'*Anne de Pasley*, qui a épousé *Pierre de Vinx*, Seigneur de la Gadelière, au Perche, la Nave, &c. ; & *Charlotte de Pasley*, qui s'est mariée à *Jean le Normand*, Baron d'Héry, près de la Charité-sur-Loire, le 31 Août 1647;
  2. Et N... DE PERTHUIS, qui fut mariée à *Antoine de Belloy*, auquel elle porta la Terre des Vosseaux.
2. JEAN, qui suit;
3. ROLLAND-FRANÇOIS, dit *Cramoisy*;
4. ROLLAND, Seigneur de Chambly;

5. ANTOINETTE, mariée à *Georges de Fresnoy*, Seigneur de Bornel ;
6. MARIE, qui épousa N..., Marquis de *Saint-Simon* ;
7. FRANÇOISE, mariée à *Christophe du Crocq*, Seigneur de Viarmes ;
8. & 9. Et deux filles, Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, &c.

VI. JEAN DE PERTHUIS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Laillevault & de Champagne en partie, partagea, par actes des 6 Juin 1612 & 2 Mars 1628, les biens de ses père & mère, avec ses frères & sœurs : on a encore de lui plusieurs autres actes. Il avoit épousé, le 18 Juin 1617, *Elisabeth des Roches*, laquelle, veuve de lui le 11 Juillet 1635, accepta la garde noble de ses enfants, entr'autres,

VII. FRANÇOIS DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, qui fut Aide de Camp le 21 Juin 1645 ; nommé Député de la Noblesse du Bailliage de Beaumont le 25 Mai 1651, pour assister cette année aux Etats convoqués à Tours, & étoit mort le 6 Octobre 1654. Il avoit épousé, le 10 Mai 1641, *Eléonore de Coulon*, fille de *Raoul de Coulon*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine & de Méhéron, dont :

1. EDME, qui fuit ;
2. ANNE, qui s'est mariée à *Roger de Raffée*, Seigneur de Landrimont, Major de Douai, &c. ;

Et six autres enfants, dont trois garçons tués au service. Par acte du 10 Novembre 1654, leur mère fut élue tutrice dans une assemblée de parents, où comparut *Jean le Couturier*, Conseiller d'Etat, grand-oncle maternel.

VIII. EDME DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, né le 17 Février 1644, maintenu dans sa noblesse, sur ses preuves faites le 27 Septembre 1667 & le 10 Décembre 1700, eut Commission de Capitaine au Régiment Royal-Vaisseaux, étant alors âgé de 26 ans, & de Lieutenant dans le même Régiment : un de ses frères lui succéda dans sa Lieutenance. Deux blessures considérables qu'il reçut, l'une à la tête & l'autre à la jambe, l'obligèrent de quitter le service en 1680. Il avoit épousé, le 15 Février 1630, *Anne Postel*, qui fut élue tutrice de ses enfants le 27 Juillet 1717. L'inventaire des biens de son mari fut fait le 5 Août même année. De leur mariage ils eurent :

1. EDME, mort, sans enfants, en 1749 ;

2. LÉON, qui fuit ;
3. LUCIEN, Seigneur de Laillevault, & de Champagne en partie, mort, sans enfants, en 1770 ;
4. JULIEN-THÉRÈSE, tige de la branche des Seigneurs de *Nandy, Villebouvet*, &c., rapportée ci-après ;
5. Et THÉRÈSE, mariée à *Claude-Gabriel de Bouju*, mort, sans enfants, en 1763.

IX. LÉON DE PERTHUIS, Seigneur de Laillevault & de Champagne, dit *le Chevalier de Saint-Léon*, partagea les biens de ses père & mère, avec ses frères & sœur, le 17 Juin 1724. De *Marie de Bargue*, qu'il a épousée, en 1717, fille de *Georges de Bargue*, font issus :

1. JACQUES-LÉON, Grand Chantre de la Ste.-Chapelle de Paris & Abbé Commandataire de l'Abbaye de Montpeyroux, Diocèse de Clermont, en 1768 ;
2. REMY, qui fuit ;
3. LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR, rapporté après son aîné ;
4. Et MARIE-ANNE, non mariée.

X. REMY DE PERTHUIS, Chevalier, Seigneur de Laillevault, de Champagne en partie & de Margicourt, a épousé, le 15 Janvier 1754, *Catherine-Nicole Claudin*, fille de *Sébastien*, & de *Marie-Anne Chéron*. Leurs enfants furent :

1. SÉBASTIEN-REMY-LÉON, né le 15 Octobre 1754, qui fait son Droit à Paris ;
2. Et LÉON, né le 9 Avril 1757, fait Lieutenant en second dans le Corps Royal du Génie en Janvier 1776.

X. LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR DE PERTHUIS, Chevalier, Seigneur de Launoy, les Faifeaux & la Perreuse (troisième fils de LÉON, & de *Marie de Bargue*), né le 29 Août 1735, est entré au Bataillon de Soucy, Artillerie, le 11 Octobre 1752, & a été fait Capitaine dans le même Corps le 26 Juin 1767. Il a épousé, en Février 1773, *Aglaé Poan*, veuve de *François-Daniel le Grand de Meilleray*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & fille de Messire *Louis-Pierre Poan*, & de défunte Dame *Marie-Marguerite Brillon du Perron*. De leur mariage ils ont eu

AGLAÉ-LOUISE, née le 26 Juillet 1774.

BRANCHE  
des Seigneurs de NANDY, VILLEBOUVET,  
&c.

IX. JULIEN-THÉRÈSE DE PERTHUIS, I<sup>er</sup> du

nom, Chevalier, Seigneur de Menneville, Benoît-des-Ventes, Vigneueil, Chavençon, Nandy, Villebouvét, Avrigny, Champlâtreux, &c. (quatrième fils d'EDME, Seigneur de Laillevault & de Champagne, & d'Anne *Postel*), décédé le 21 Août 1762, avoit époufé, le 25 Novembre 1733, *Anne-Louise de Tiffandier*, de laquelle il a laiffé :

1. JULIEN-THÉRÈSE, qui fuit ;
2. NICOLAS-ÉMILIE, rapporté ci-après ;
3. Et REINE-MODESTE, morte en 1773, fans enfants de *Thomas-Marie, Comte de Fresnoy*, fils du Marquis de *Fresnoy*, ci-après.

X. JULIEN-THÉRÈSE DE PERTHUIS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Nandy, Villebouvét, Avrigny, Champlâtreux, Chavençon, &c., a fervi dans la première Compagnie des Mousquetaires, & est décédé le 29 Décembre 1773. Il avoit époufé, le 12 Février 1761, *Louise-Félicité de Fresnoy*, seconde fille de Messire *Marie, Marquis de Fresnoy*, Seigneur de Neuilly-en-Thelle & autres lieux, & de Dame *Charlotte Rivié*. De ce mariage font issus :

1. LUCIEN-JULIEN, né le 15 Février 1766 ;
2. LOUISE - FÉLICITÉ, née le 15 Septembre 1763 ;
3. Et EMILIE, née le 3 Juillet 1768.

X. NICOLAS-ÉMILIE DE PERTHUIS, Chevalier, Seigneur de Champagne en partie, né le 5 Juillet 1743 (fils de JULIEN-THÉRÈSE, I<sup>er</sup> du nom, & d'Anne-Louise de *Tiffandier*), Page de la Petite Ecurie du Roi & ancien Gendarme de la Garde, a époufé, le 29 Avril 1772, *Reine-Victoire de Billaud*, fille de Messire *François de Billaud*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes du Corps, issu des Comtes de *Bauvais*, & de Dame *Catherine Péliiffon*. De cette alliance il a eu :

FRANÇOISE-CATHERINE-ÉMILIE-VICTOIRE, née le 13 Juillet 1773.

Les alliances de cette ancienne Noblesse font avec les Maisons d'*Abancourt, de Belloy, Briçonnet, Bouju, Bertin, Baranjon, Cambot, Vinx, Garges, des Roches, du Crocq, du Sart, des Vieux, de Hacqueville, Fresnoy, Fougeu d'Ecures, Fabri, Godéfroy, Gaillarbois, Jaffaud, Joigny, le Normand d'Héry, Laray, le Maître, la Luzerne de Beuzeville, la Vieuville, la Mare, le Fèvre, le Bel, de Pastey, Pallu, Pont, Pouffemotte, Raffée, Saint-Simon-Ver-*

*mandois, Saint-Méry, Sainte-Beuve, Turquant, Tardieu, Villiers de l'Isle-Adam, &c.*

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée & cléchée d'argent.*

PERTUIS, ou PERTHUIS, en Normandie. Le premier que l'on connoisse de cette Famille, dont il est parlé dans l'*Armor. général de France*, reg. II, est

I. JEAN DU PERTUIS, Seigneur de la Franchise, au Pays de Gisors, & de la Goulardière, près de Châtillon-sur-Loing, Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1471, & homme d'armes du nombre des 100 Gentilshommes de la Garde du corps de S. M. Son fils,

II. JEAN DU PERTUIS, Ecuyer, Seigneur d'Eragny, Gadancourt, &c., s'allia, le 25 Juin 1515, à *Catherine Mignot*, dont

III. ROLLAND DU PERTUIS, Seigneur d'Eragny, &c., qui époufa, le 9 Février 1544, *Marie-Louise Lombard*, dont il eut

IV. CHARLES DE PERTUIS, Ecuyer, Seigneur d'Eragny, &c., qui époufa le 9 Novembre 1581, *Joffine de Canonville de Raffetot*, & en eut

V. PIERRE DE PERTUIS, Chevalier, Seigneur d'Eragny, Gentilhomme Ordinaire d'HENRI DE BOURBON, II<sup>e</sup> du nom, premier Prince du Sang, qui laiffa de fa femme, dont le nom est ignoré,

VI. GUY DE PERTUIS, Seigneur de Bérengeville & de la Rivière, puis de Baons-le-Comte, au Pays de Caux, Conseiller ordinaire du Roi en tous fes Conseils, Grand Bailli, Gouverneur & Commandant des Ville, Citadelle & Châtellenie de Courtrai, Gouverneur de Menin & Lieutenant Général des Armées du Roi, qui se maria, le 14 Mai 1669, avec *Angélique-Elisabeth-Adrienne de Canonville de Raffetot*, dont fortit

VII. ANTOINE-CHARLES DE PERTUIS, Vicomte de Baons, qui époufa, le 8 Avril 1714, *Claude-Louise de Betz de la Harteloire*. De ce mariage est issu

VIII. ANTOINE-GUY DE PERTUIS, Vicomte de Baons-le-Comte, Capitaine de Cavalerie, appelé *le Marquis de Pertuis*, qui a époufé, le 24 Mars 1753, *Louise-Léonine-Gabrielle le Clerc de Juigné*, morte le 19 Août 1754, fille de *Samuel-Jacques le Clerc*, Marquis de Juigné, Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guastalla le

19 Septembre 1734, & de *Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles*. (Extrait du *Mercur de France* d'Août 1753, p. 207.) De ce mariage il n'a laissé que

CLAUDE-GABRIELLE, née le 6 Août 1754, qui s'est mariée, le 18 Août 1772, à *Léonor-Claude de Pracomtal*, mort le 7 Décembre 1776, laissant deux garçons & une fille. Voy. PRACOMTAL, ou PRACONTAL.

Les armes : d'azur, à 3 écussons d'argent.

PERUSSE DES CARS. Voy. ESCARS.

PERUZZI, PERUZZIS, ou PERUSSI, Maison des plus illustres & des plus anciennes de la Toscane, connue, depuis les premiers temps de la République de Florence, par les charges qu'elle y a exercées, ses alliances & les monuments considérables qui subsistent encore dans cette Ville.

Elle a pour auteur, GUY ou GUIDO PERUZZI, vivant en 1100. Les factions des Guelfes & des Gibelins forcèrent cette Maison à se diviser :

FRANÇOIS PERUZZI, noble Florentin, fut obligé de quitter sa patrie, où sa Maison avoit occupé les premières charges : dès l'établissement de la République de Florence il étoit venu se réfugier dans le Comtat Venaissin. Son fils,

JULIEN DE PERUZZIS, Seigneur du Puget & d'Orsan, premier Consul d'Avignon en 1527, eut, entr'autres enfants,

FRANÇOIS DE PERUZZIS, Conseiller, depuis Président à Mortier au Parlement d'Aix en 1558, qui obtint, en 1552, que la Seigneurie de *Lauris*, en Provence, fut érigée en *Baronnie*. Il avoit épousé *Anne de Maynier*, dont, entr'autres enfants,

CLAUDE DE PERUZZIS, deuxième Président à Mortier au Parlement d'Aix, qui, étant mort sans postérité, la Baronnie de *Lauris* passa, par substitution, à son cousin germain,

PAUL DE PERUZZIS, qui fut trisaïeul de

JACQUES-JOSEPH, Marquis DE PERUZZIS, Baron de Barles, qui mourut en 1750. Il avoit épousé, en 1701, *Marie de Banne d'Avéjan*, morte le 20 Juillet 1730, ayant eu :

1. LOUIS-ELISABETH, qui suit ;
2. CHARLES, Chanoine & Chantre de l'Eglise Cathédrale d'Alais, député par la Province de Narbonne à l'Assemblée du Clergé de France, tenue en 1730 ;
3. CHARLES-JEAN, nommé, en 1742, à l'Ab-

baye du Lieu-Restauré, ordre des Prémontrés, au Diocèse de Soissons ;

4. LOUISE, qui a épousé, le 15 Février 1732, *Jean-Scipion de Bérard de Montalet*, Vicomte d'Alais, &c., dont des enfants. Voy. \* MONTALET ;

Et quatre autres filles, Religieuses.

LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PERUZZIS, Baron de Barles, Chevalier de St.-Louis, fut nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Lieutenant Général en Décembre 1748 & Gouverneur d'Ardres. Il est mort en 1771, ayant fait pour héritière sa sœur LOUISE.

(On trouve la *Généalogie* de cette Maison, amplement détaillée, dans l'*Hist. de la Noblesse du Comté-Venaissin*, tom. II, p. 376 & suiv. Nous y renvoyons. Voy. les *Tablettes généal.*, part. IV, p. 398.)

Les armes : d'azur, à 3 poires d'or, tigées & feuillées du même.

PESCHIN (DU) : coupé d'argent & d'azur, à la croix ancrée de gueules sur l'argent, & d'argent sur l'azur.

\* PESMES, ancienne Baronnie & Terre considérable, en Franche-Comté, où elle a un Bourg & un Château sur l'Oignon, entre Befançon & Gray. Elle a eu longtemps des Seigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts Barons de cette Province : ils contribuèrent à la fondation de l'Abbaye d'Accey, Ordre de Cîteaux, qui est dans le voisinage de *Pesmes*. GUILLAUME, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire DE PESMES, n'eut de son mariage, avec *Huguette de Courcelles*, qu'une fille unique, appelée JEANNE, qu'il nomma pour héritière universelle par son testament de l'an 1327. Elle étoit mariée, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, à *Othenon de Grandson*, Chevalier, dont elle eut postérité. Voy. GRANDSON. Cette Terre de *Pesmes* a passé, de la Maison de *Grandson*, dans celle de la *Baume-Montrevel*. (Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA). L'héritière de la branche puînée des Marquis de *Saint-Martin, Diane-Gabrielle de la Baume*, a porté, le 1<sup>er</sup> Septembre 1755, la Baronnie de *Pesmes*, à *Claude-Antoine-Cléridus de Choiseul*, son mari, appelé le *Marquis de Choiseul-Beaupré*, dont elle a eu postérité. Voy. CHOISEUL.

Les anciens Sires DE PESMES étoient du

nombre des Seigneurs du Comté de Bourgogne, dont l'origine paroît avoir été la plus illustre. Les Auteurs contemporains, qui nous ont conservé les noms des principaux Gentilshommes qui se croifèrent en l'an 1201, pour le voyage de la Terre Sainte, parlent avec éloge de GUY & d'AIMÉ DE PESMES, frères, qui prirent la Croix à Cîteaux. On trouve dans une charte de l'Eglise de Befançon, de l'an 1222, une alliance conclue entre Renaud, Comte de Bourgogne, & l'Archevêque Anferic, pour s'opposer aux entreprises de GUILLAUME, Sire de PESMES, & de ses Vaffaux. Les grandes mouvances de la Baronnie de *Pesmes* multiplièrent les Vaffaux des Seigneurs de cette Terre; parmi les nobles qui marchoient sous leurs bannières, ils en virent d'aussi puissants qu'eux : tels étoient les Sires de *Rupt*, de *Valay* & de *la Risle*; un usage constamment suivi les faisoient combattre sous le chef d'une Maison qu'ils regardoient comme la tige de la leur : en effet ces trois Maisons, & celle de *Bougey*, étoient des branches de celle de PESMES; celle de *Rupt* en conserva les pleines armes, & après l'extinction du tronc, dont elle étoit issue, elle en releva la gloire par les actions & la puissance de ses Seigneurs : elle finit elle-même au XV<sup>e</sup> siècle dans la Maison de *Rye*. *Matthée*, fille de *Guyot de Rye* & de *Marie de Rupt*, porta la Terre de *Rupt* dans la Maison de *Goux*, qui en prit le nom & les armes; celle-ci s'éteignit au siècle suivant, dans la Maison de *Clermont*, d'Anjou. (Voy. l'*Hist. général. des Sires de Salins*, tom. I, p. 338, note 47, & CLERMONT, en Anjou.)

PESTALOZZI. CÉSAR-HIPPOLYTE DE PESTALOZZI, ci-devant Commandant la Compagnie Générale des Suisses & Grisons, a été créé Lieutenant Général des Armées du Roi, le 16 Avril 1767.

PESTELS: d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 sautoirs du même, trois au-dessus, 2 & 1, & trois au-dessous, 1 & 2.

PESTIVIEN (DE), Ressort de Carhaix, en Bretagne : Famille dont étoit FRANÇOIS DE PESTIVIEN, déclaré noble d'extraction, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 29 Juillet 1669, au rapport de M. Raoul.

Les armes : vairé d'argent & de sable.

PETIT : il y a beaucoup de Familles de ce nom, répandues dans diverses Provinces du Royaume; nous allons faire connoître celles sur lesquelles nous avons reçu des Mémoires :

PETIT, Seigneurs de *Passy*, *Villeneuve*, *Ravanne*, *Etigny* & *Leudeville*, Famille divisée en plusieurs branches, connue & distinguée dans Paris depuis plus d'un siècle, tant par les différents états qu'elle a remplis que par les alliances : elle tire son origine de

I. FRANÇOIS PETIT, premier Commis de M. Michel Particelli, Seigneur d'Emery, Intendant & Contrôleur Général des Finances; qui fut reçu Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris en 1632 & Secrétaire du Roi en 1637. Il avoit acquis les Terres & Seigneuries de *Passy*, *Villeneuve*, *Ravanne* & *Etigny*. De son mariage, qu'il avoit contracté, en 1621, avec *Madeleine de Louvencourt*, fille d'*Antoine*, Maître d'Hôtel du Roi & Trésorier Général de la Maison, & de *Marguerite de Flecelles*, il a eu :

1. ANTOINE, Seigneur de *Passy*, *Sérilly* & *Hébécourt*, mort Doyen du Parlement de Metz en 1704, laissant d'*Anne de la Forest*, qu'il avoit épousée en 1661, plusieurs enfants, entr'autres :

1. ANTOINE PETIT DE PASSY, Conseiller au Parlement de Paris en 1689, mort sans alliance;
2. FRANÇOIS - NICOLAS PETIT DE PASSY, Lieutenant Général d'Épée au Bailliage & Prédial de Sens, dont la postérité masculine est éteinte. Il avoit épousé *Jacqueline-Marguerite Richer*, & en eut, entr'autres enfants,

CLAUDE-FRANÇOISE-JACQUELINE PETIT DE PASSY, morte le 27 Avril 1739, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Jacques-Etienne Canaye*, Maître des Requêtes, dont elle n'eut pas d'enfants; & 2<sup>o</sup> le 3 Novembre 1734, *Charles de Marnais de Saint-André*, Comte de Verceil, Lieutenant Général, dont postérité. Voy. MARNAIS.

3. MADELEINE PETIT DE PASSY, qui s'est mariée à *Claude le Blanc*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, mort en 1728, dont une fille unique, *Louise-Madeleine le Blanc*, qui a épousé, le 24 Mai 1717, *Claude-Conflant-Esprit Jouvenel de Harville des Urfin*, Marquis de Trainel, dont des enfants. Voy. HARVILLE.

4. Et ANNE PETIT DE PASSY, qui s'est mariée à *Claude Boucher*, Président de la Cour des Aides de Paris en 1699, puis Intendant de Bordeaux, mort en 1752, ayant eu *Marie-Anne Boucher de Livry*, qui a épousé *Anne-François*, Marquis, puis Comte de *Harville*, Maréchal de Camp, dont postérité. Voy. HARVILLE, branche des Seigneurs de la Selle, &c.
2. MICHEL PETIT DE RAVANNE, Président, Trésorier de France à Paris, qui, de son mariage, avec *Marguerite du Fautray*, a eu :
  1. JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Villeneuve, qui s'est marié à *Anne-Perrette de Molard du Pleffis*, dont, pour fils unique,
 

JEAN PETIT DE VILLENEUVE, Conseiller au Parlement, mort sans postérité le 5 Août 1731.
  2. GABRIEL-MICHEL PETIT DE RAVANNE, Prêtre & Grand Vicair de Strasbourg, mort Conseiller d'Etat en 1747;
  3. Et ANNE-MARGUERITE PETIT DE RAVANNE, qui épousa *Paulin de Pronde*, Seigneur de Guermantes, mort Président de la Chambre des Comptes de Paris en 1723, dont des enfants. Voy. PRONDE.
3. GABRIEL, Chanoine de l'Eglise de Paris, mort Conseiller de Grand'Chambre du Parlement de Paris en 1701;
4. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
5. NICOLAS PETIT D'ETIGNY, Seigneur de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, mort Doyen du Grand Conseil le 1<sup>er</sup> Avril 1732. De *Catherine le Clerc de Grandmaison*, son épouse, il n'est resté que
 

ANGÉLIQUE PETIT D'ETIGNY, qui a épousé 1<sup>o</sup> *Thomas Bailly*, mort Doyen des Maîtres des Comptes; & 2<sup>o</sup> FRANÇOIS PETIT DE VILLENEUVE, son cousin, rapporté ci-après, & auquel elle a porté en dot la Terre de *Leudeville* & dépendances.
6. MADELEINE, qui s'est mariée avec *Etienne de Chabenat*, Seigneur de Bonneuil, &c., Introdacteur des Ambassadeurs, dont postérité. Voy. CHABENAT;
7. MARIE, qui épousa, le 19 Septembre 1650, *Nicolas Méliand*, mort Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris le 13 Février 1696, dont des enfants. Voy. MÉLIAND;
8. ELISABETH, qui s'est mariée, le 7 Février 1656, à *Pierre Gilbert*, IV<sup>e</sup> du nom, Sei-

gneur de Voifins, mort Conseiller de Grand'Chambre en 1679, ayant eu postérité. Voy. GILBERT DE VOISINS;

Et neuf autres enfants, qui sont morts sans postérité ou en religion : plusieurs filles ont fait profession aux Religieuses Annonciades de Popincourt, où la Famille a une Chapelle & sa Sépulture.

#### SECONDE BRANCHE.

II. FRANÇOIS PETIT DE VILLENEUVE, II<sup>e</sup> du nom (quatrième fils de FRANÇOIS, & de *Madeleine de Louvencourt*), Seigneur de Ravanne, Conseiller en la Cour des Aides, mourut en 1705. Il avoit épousé *Marie-Anne Foucault*, sœur du Conseiller d'Etat de ce nom, de laquelle il a eu :

1. JOSEPH-FRANÇOIS PETIT DE VILLENEUVE, Prêtre, mort Conseiller Clerc au Parlement en 1711;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Et NICOLAS PETIT DE VILLENEUVE, mort Président de la Cour des Aides en 1710, qui avoit épousé *Marie-Anne Neyret*, dont est issue une fille unique,

MARIE-ANNE PETIT DE VILLENEUVE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Maître des Requêtes; & 2<sup>o</sup> en 1735, à *Louis-Gabriel des Acres*, Marquis de l'Aigle. Elle est décédée en 1735, sans postérité. Voyez ACRES (DES).

III. FRANÇOIS PETIT DE VILLENEUVE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, reçu Conseiller en la Cour des Aides en 1713, puis Président de la même Cour le 4 Août 1718, est mort en 1731. Il avoit épousé ANGÉLIQUE PETIT D'ETIGNY, Dame de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, sa cousine, fille de NICOLAS, & de *Catherine le Clerc de Grandmaison*, rapportés ci-dessus. De ce mariage sont issus :

1. CLAUDE-THÉOPHILE, qui suit;
2. FRANÇOIS-NICOLAS PETIT DE BRESSONVILLIERS, Conseiller en la Cour des Aides, mort sans postérité le 28 Septembre 1745;
3. ARMAND-JEAN PETIT DE LA HONVILLE, qui a été Conseiller au Châtelet & siège Présidial de Paris le 11 Avril 1755;
4. ANNE-MARIE PETIT DE LEUDEVILLE, qui s'est mariée le 1<sup>er</sup> Mars 1743, à *Claude-Hyacinthe Guillemeau de Fréval*, Seigneur de Saint-Soupplets, Conseiller au Grand Conseil, dont des enfants. Voy. GUILLEMEAU DE FRÉVAL;
5. Et ANGÉLIQUE-MARIE, qui s'est mariée, le

28 Avril 1750, à *Pierre-François Ogier d'Herville*, reçu Conseiller au Parlement le 3 Juillet 1739, & frère du Président *Jean-François Ogier*, Ambassadeur en Danemark.

IV. CLAUDE-THÉOPHILE PETIT, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breffonvilliers, reçu Conseiller en la Cour des Aides le 20 Mars 1744, a épousé, le 22 Septembre 1479, *Elisabeth Richard*, fille de *Jean-Louis*, Conseiller du Roi, Greffier en Chef Criminel du Parlement de Paris & Trésorier de la même Cour, & de *Marie-Elisabeth d'Arboulin*. Leurs enfants sont :

1. ALEXANDRE-THÉOPHILE PETIT DE LEUDEVILLE, né le 27 Mai 1755;
2. ANGÉLIQUE-LOUISE, née le 6 Décembre 1750;
3. Et MARIE-CLAUDE PETIT DE LEUDEVILLE, née le 2 Septembre 1753.

Les armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces; au chevron d'or, brochant sur le tout & chargé sur la pointe d'un écusson d'azur, surchargé d'une fleur de lis d'or.*

PETIT, ancienne Noblesse, qui est originaire de Normandie, suivant les titres, légalisés par le Juge des lieux, qu'on nous a fait passer. Elle est issue de l'ancienne Maison de *Moulines*, & est divisée en deux branches : l'une, établie à Paris, sous le nom de PETIT DES LANDES, & l'autre, dans le Palatinat, sous le nom de PETIT DE MAUBUISSON. Cette Famille a pour auteur :

I. JEAN PETIT, Ecuyer, cadet de la Maison de *Moulines*, au pays de Caux, qui s'attacha au service de Bouchard, Comte de Vendôme & de Castres, dont il fut Gentilhomme servant en 1259. Il eut pour fils

II. CLAUDE PETIT, I<sup>er</sup> du nom, qui fut aussi Gentilhomme servant du Comte de Vendôme. Son fils,

III. LOUIS PETIT, Ecuyer, attaché de même à la Maison du Comte de Vendôme, fut père de

IV. CLAUDE PETIT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Gentilhomme servant de Jean, Comte de Vendôme & de Castres. Il eut :

1. PIERRE, mort à Lyon;
2. ANTOINE, qui suit;
3. Et MARTIN, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique.

V. ANTOINE PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de Louis, Comte de Vendôme, & de Jean, son fils, en 1400, eut pour enfants :

HENRI, qui suit;

Et FRANÇOIS, Ecuyer, qui passa en Italie, au service du Duc de Milan, où il mourut.

VI. HENRI, ou HERNE PETIT, Ecuyer, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, avec Louis, Comte de Vendôme, & mené en Angleterre, succéda à ANTOINE, son père, dans la charge de Sommelier du Corps de Jean, Comte de Vendôme; mourut en 1477, & eut pour fils,

VII. MATHURIN PETIT, Ecuyer, Sommelier du Corps de François, Comte de Vendôme & de Castres, dont les enfants furent :

NICOLAS, qui suit;

Et PHILIPPE, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem ou de Malte, de la Langue de France, qui assista, en 1522, au dénombrement pour la défense de l'Isle de Rhodes, contre le fameux siège entrepris par les Turcs. (Voy. l'*Hist. de Malte*, par l'Abbé de Vertot, tom. VII, p. 425.)

VIII. NICOLAS PETIT, Ecuyer de Charles, premier Duc de Vendôme, en 1513, eut pour fils,

IX. LOUIS PETIT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vaudourière, où il passa presque toute sa vie. Il épousa *Jeanne Gingot*, de la Ville de Tours, dont vint

X. JACQUES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Vaudourière, qui servit quelques années sous ANTOINE, Roi de Navarre, & épousa *Françoise Bouchard*, fille de *François*, Seigneur du Tremblay, de laquelle il eut plusieurs enfants, entr'autres,

XI. CHARLES PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Rouffière & des Landes, dont il prit le furnom le 3 Octobre 1564, à cause de ce Fief, situé au terroir des Roches-l'Evêque, Paroisse de Lunay, en Vendômois, qu'il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Lannay*, laquelle avoit été nourrice de JEANNE D'ALBRET; cette Princesse lui avoit donné, en reconnaissance, ledit Domaine, par Lettres Patentes du 21 Juillet 1554 : donation confirmée par Lettres d'ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, du 12 Septembre 1560, & encore par ladite JEANNE D'ALBRET, pour lors sa veuve, le 7 Juin 1563. CHARLES PETIT DES LANDES épousa *Anne de Loynes*, fille de *Claude*, Seigneur de Parassy, d'une Famille noble de Bourges, & de *Marie Chalopin*, dont, entr'autres enfants,

XII. JACQUES PETIT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer,



Seigneur des Landes, reçu Cheval-Léger de la Garde du Roi à sa création, qui servit 30 années en cette qualité, sous le commandement de MM. de la Curée & de Luxembourg. Il obtint des Lettres d'honneur de Louis XIII, le 7 Juin 1633, enregistrées en la Cour des Aides de Paris le 3 Août suivant, dans lesquelles ce Prince le nomme *Ecuyer*. Il mourut & fut inhumé, dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le 7 Février 1640. Il avoit épousé *Marguerite l'Empereur*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Bourfier*. Etant veuve, elle fit faire l'inventaire des meubles & effets de son mari, par *Ferret* & son Confrère, Notaires à Paris, le 14 Mars 1645. Elle fut déclarée tutrice de MARIE PETIT, sa fille mineure, en présence de son fils, GILBERT, qui suit, alors majeur, & elle partagea, avec ces deux enfants, les biens de son mari, le 23 Juin de ladite année, par-devant les mêmes Notaires. Elle mourut le 21 Septembre 1680, à Paris, & fut inhumée, le 23 du même mois, en l'Eglise de Saint-Jean-en-Grève. Elle eut un autre fils, nommé JEAN PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, qui fut tué fort jeune, étant Lieutenant au Régiment de Champagne. MARIE PETIT, sa sœur, épousa, du vivant de sa mère, par contrat passé devant ledit *Ferret* & son Confrère, Notaires, le 1<sup>er</sup> Juillet 1645, *Louis Longuet*, Seigneur de Vernouillet, en Brie, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & Trésorier Général de ses Finances en la Généralité de Paris.

XIII. GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Roussière, baptisé en l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois le 20 Janvier 1629, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & signa l'acte d'union de la Noblesse, fait le 4 Février 1651. Il épousa, par contrat passé à Paris devant *Ferret* & son Confrère, Notaires, le 23 Avril 1656, *Marie de Bourges*, fille de noble homme *Claude de Bourges*, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, ancien Echevin de la Ville de Paris, & de *Madeleine de Noberat*. Elle étoit sœur de *Claude de Bourges*, Ecuyer, sur les biens & effets duquel *Etienne Galliot*, Commissaire au Châtelet de Paris, apposa les scellés les 10 Avril & jours suivants 1665, à la Requête de GILBERT PETIT, Ecuyer, Seigneur des Landes, en qualité de son beau-frère, en ayant

Tome XV.

épousé la sœur. Il mourut âgé de 66 ans, & fut inhumé en l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, le 19 Janvier 1685. Sa veuve mourut le 9 Novembre 1705, & fut inhumée le 11 à Saint-Merry. De ce mariage vinrent :

1. CÉSAR, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche établie dans le Palatinat, & connue sous le nom de PETIT DE MAUBUISSON, rapportée ci-après;
3. & 4. MARIE & MARIE-ANNE: cette dernière fut mariée à *Nicolas*, Marquis de *Brilhac-Tachainville*; elle est morte en 1768, sans enfants, & laissa pour héritiers & légataires CHARLES-FRANÇOIS DE PAULE PETIT DES LANDES & CHARLES-LOUIS-ANNIBAL PETIT DE MAUBUISSON, selon les extraits des Registres du Greffe des Insinuations laïques du Bureau de Chartres, du 20 Janvier 1768. Elles étoient majeures à la mort de leur père. L'inventaire des biens & effets de leur mère fut fait devant *le Masle* & son Confrère, Notaires à Paris, le 13 Novembre 1705 & jours suivants, tant à la Requête de CÉSAR, son fils aîné, du Procureur du Roi au Châtelet, pour l'absence de FRANÇOIS, son second fils, que de ses deux filles.

XIV. CÉSAR PETIT, Ecuyer, Sieur des Landes, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, reçu en 1692, étoit en bas âge quand son père vendit le Fief & Domaine des Landes; mais il ne cessa point d'en porter le nom. Il lui resta le domaine situé dans le Duché d'Enghien, au village de Tours, que *Marguerite l'Empereur*, son aïeule, avoit apporté à JACQUES PETIT, 11<sup>e</sup> du nom, son mari, & il est encore possédé par ses descendants, qui sont regardés comme les plus anciens Gentilshommes de ce Duché: ce qui est justifié par les Registres du Greffe & du Tabellionage du lieu. CÉSAR mourut Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, le 17 Janvier 1741. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reste que

1. ANTOINE-CÉSAR, Ecuyer, Conseiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, qui n'est point marié;
2. Et CHARLES-FRANÇOIS DE PAULE, qui suit.

XV. CHARLES-FRANÇOIS DE PAULE PETIT DES LANDES, Ecuyer, Conseiller du Roi, d'abord Auditeur, puis Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épousé, le 21 Décembre 1745, *Elisabeth le Maître*, fille de

U u

feu *Charles*, Doyen des Substituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louise Guyon*, sa veuve. Il en a eu :

1. CHARLES-JEAN PETIT DES LANDES, Ecuyer;
2. & 3. Et MARIE-ELISABETH & CHARLOTTE-LOUISE.

*BRANCHE*

*des PETIT DE MAUBUISSON, établie dans le Palatinat.*

XIV. FRANÇOIS PETIT, Ecuyer, Sieur de Maubuisson, né le 16 & baptisé en l'Eglise de Saint-Merry, à Paris, le 17 Avril 1663 (second fils de GILBERT, & de *Marie de Bourges*), passa en Allemagne, où il s'établit; fut Conseiller au service de S. A. S. l'Electeur Palatin, Bailli de Veldenz, où il mourut, & fut inhumé, en la Paroisse de Saint-Remy de Dufemont, au Comté de Veldenz. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1704, *Claudine Brocard de Vandelin*, fille de *Jacques*, Gentilhomme Franc-Comtois, & de *Marie-Anne de Valansart*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, qui suit;
2. CÉSAR-HERMAN-FRANÇOIS, Chanoine Régulier de Saint-Augustin, Abbé Commandataire, en 1776, de Schwabenheim;
3. Et PHILIPPE-GILBERT, Ecuyer, qui prit le nom de *Baron de Boffeck*, entra, à l'âge de 14 ans, dans le Régiment Royal-Suédois, en qualité de Lieutenant, & a été tué, la première année de son service, au dernier siège de Philippsbourg, en 1734.

XV. CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC PETIT DE MAUBUISSON, Ecuyer, né le 29 Février, & baptisé le 5 Mars 1705, a été, comme son père, Conseiller au service de S. A. S. l'Electeur Palatin, Bailli de Veldenz; est mort le 14 Août 1740, & a été enterré en la Paroisse de Saint-Remy de Dufemont, au tombeau de son père. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1735, *Hélène-Philippine*, Baronne d'*Ufflingen*, fille d'*Henri*, Baron d'*Ufflingen*, Lieutenant-Colonel au service de l'Empire d'Allemagne, & d'*Henriette-Albertine*, Baronne de *Gaugreben*, mariés le 26 Décembre 1703. De cette alliance sont issus :

1. CHARLES-LOUIS-ANNIBAL, qui suit;
2. CLAUDINE-CÉCILE, qui s'est mariée à N.... de la Ville, Major de Lauterbourg;
3. Et une autre fille.

XVI. CHARLES-LOUIS-ANNIBAL PETIT DE MAUBUISSON, Ecuyer, né le 26, & baptisé le 27 Décembre 1739, est entré, en 1763, au

service de S. A. S. l'Electeur Palatin, en qualité de Fiscal & de Prêteur d'Oggersheim, puis Conseiller actuel à la Régence & à la Chambre des Comptes dans l'Electorat Palatin; fut nommé, en 1771, premier Commissaire Général des Péages, Douanes & Accises dans tout le Pays; a eu, en 1772, la Commission générale des Domaines, & a été encore nommé, en 1773, Commissaire Général des Ponts, Chaussées & Commerce. Il a épousé, par contrat du 29 Avril 1764, *Marie-Anne de Geisweiler*, fille de *Louis-Angé*, Conseiller actuel de la Régence au service de S. A. S. l'Electeur Palatin, & de *Françoise de Schumme*. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit;
2. JOSÈPHE, née le 5 Août 1767;
3. THÉRÈSE, née le 3 Mai 1771;
4. DOROTHÉE, née le 6 Août 1773;
5. MADELEINE, née le 29 Mars 1775;
6. Et ELISABETH, née le 5 Juillet 1776.

XVI. FRANÇOIS-LOUIS PETIT DE MAUBUISSON, Ecuyer, baptisé le 12 Avril 1765, a été déclaré en survivance, par l'Electeur Palatin, en 1772, Prêteur d'Oggersheim, dans la résidence Electorale.

Les armes de PETIT DES LANDES & de PETIT DE MAUBUISSON sont : *d'azur, à 3 coquilles, oreillées d'or.*

PETIT, Seigneurs de la Marnotte, originaires de Champagne, Diocèse de Langres : Famille maintenue dans sa noblesse par M. de Caumartin, Intendant de cette Province, en Février 1669, qui subsiste & remonte à

Noble ODOT PETIT, Ecuyer, Lieutenant à la Garde des Clefs de la Ville de Langres en 1364.

THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de la Marnotte, & par sa femme, Seigneur de Vonceurt & de Savigny, a épousé, le 25 Janvier 1683, *Marguerite Girault de Vonceurt*, morte le 16 Juillet 1722, ayant eu

THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Vonceurt, qui mourut en 1759, âgé de 68 ans. Il avoit épousé *Marguerite d'Hémery*, dont il a eu

THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Vonceurt, Officier dans le Régiment de Champagne, qui est marié & a un fils.

Les armes : *de gueules, au rencontre de cerf d'argent, ramé d'or.*

PETIT (LE), en Normandie, Election de

Caen; Famille dont est N.... LE PETIT, Ecuyer, Sieur du Vivier, dont les armes sont : *de gueules, au lion passant d'or; au chef coufu d'azur, chargé de 3 étoiles du second émail.*

PETIT (LE), Ecuyers, Seigneurs de *Castillon*, Election de Lisieux; Famille de la même Province, & qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles du même, & en pointe d'une molette d'éperon d'argent.*

PETIT (LE), Seigneurs de Bellaunay, en Basse-Normandie : Famille originaire de l'Election de Caen, & dont sont :

1<sup>o</sup> JEAN LE PETIT, Seigneur de Bellaunay, né le 25 Juillet 1739 (fils de JEAN-BAPTISTE, Auditeur des Comptes de Rouen, & de *Françoise-Marie-Barbe Néel*), qui a été reçu Conseiller au Grand Conseil le 5 Septembre 1764;

2<sup>o</sup> Et LOUIS-MARIE LE PETIT (fils de JACQUES-GEORGES, Secrétaire du Roi, puis Commissaire des Guerres), Conseiller au Châtelet de Paris, & ensuite Lieutenant Général de Nemours, qui mourut en 1751.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, sommée d'un léopard d'or.*

PETIT (LE), en Bretagne, Ressort de Nantes : Famille qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 27 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes : *de sable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, armé & lampassé d'or.*

PETIT DE LA BORDE, Famille noble, originaire des Cévennes, aujourd'hui établie dans la Beauce, recommandable par ses services militaires & par ses alliances.

I. HÉLIE PETIT, Sieur de la Borde, épousa *Louise Bironis*, de la Ville de Montauban, & en eut

II. PIERRE PETIT, Chevalier de St.-Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine Général des Guides de France, qui acheta, en 1606 ou 1607, la *Terre de la Montagne*, en Beauce; servit plus de 56 ans, sous la Cornette Blanche, auprès de la personne du roi; s'est trouvé aux batailles de Coutras & d'Ivry; aux combats d'Arques & de Fontaine-Française; aux retraites de Pont-

Arcy & d'Aumale; aux affauts des Villes de Sens, où il fut blessé d'un coup de pique sur la brèche, & de Melun, où il monta le premier sur un des ravelins, & dont il obtint le Gouvernement pour récompense de sa valeur, quoiqu'il n'en ait jamais joui; s'est aussi trouvé à nombre de sièges, entr'autres à celui d'Amiens, où, dans une grande sortie, il marcha trois pas devant le Roi pour parer les Arquebusades, & mourut en 1641, après avoir été employé en différentes négociations, tant au dedans qu'au dehors du Royaume. Il avoit épousé *Marie Garrault*, petite-fille de *Jean Garrault*, lequel fut confirmé dans sa noblesse par Lettres Patentes de 1609, & de *Jacquette d'Anneau*, qui descendoit de *Jean d'Anneau*, qui obtint des Lettres de maintenue de noblesse en 1438, après qu'il eut fait prisonnier le Général Talbot à la bataille de Patay. Leurs enfants furent :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. JACQUES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Brosse, Capitaine au Régiment du Tot, qui fut tué à la bataille de Fribourg;
4. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Borde, Enseigne au Régiment de Rambures, qui fut tué à la bataille de la Guiche;
5. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Rotignon, Cornette du Marquis de Genlis, qui fut blessé d'un coup de Mousquet à la cuisse, ce qui le mit hors d'état de continuer son service militaire;
6. MARIE, qui s'est mariée en Touraine;
7. ANNE, qui s'est mariée, le 21 Janvier 1657, à *Jacques de Viart*, Seigneur de la Villette & de la Véronnière, Lieutenant Colonel, dont des enfants. Voy. VIART (DE);
8. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Jacques Lhuillier*, Sieur de la Chapelle.

III. ANDRÉ PETIT, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de la Montagne, Gentilhomme servant du Roi, épousa, en 1638, *Perrine Gouffard*, fille d'un Commissaire des Guerres, dont vinrent :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. CLAUDE, Ecuyer, Sieur du Bouchet, Capitaine au Régiment Royal-Infanterie, & Ingénieur, qui est mort sans postérité;
3. JACQUES-HENRI, Ecuyer, Sieur de Champlain, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, qui a perdu un bras au siège de Doesburg, & mourut sans postérité;
4. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Borde, Com-

miffaire ordinaire d'Artillerie, qui fut tué au fiége de Puycerda en 1678;

5. NICOLAS, Ecuyer, Sieur de Rotignon, Commandant d'un bataillon au Régiment de Brie, qui eft mort au fervice du Roi;
6. Et MADELEINE, qui s'eft mariée à N.... *Fufée*, Ecuyer, Sieur de Bierville; elle eft morte fans enfans en 1744.

IV. ANDRÉ PETIT, II<sup>e</sup> du nom, époufa, en 1676, *Renée Bérard*, fille du Baron de Migennes, dont il eut

V. JACQUES PETIT, qui eft mort Page de S. A. R. Madame la Ducheffe Douairière d'Orléans, & c'eft en lui qu'a fini cette branche ainée.

#### SECONDE BRANCHE.

III. JACQUES PETIT, Ecuyer, Sieur de Mézières (fecond fils *Pierre*, & de *Marie Garrault*), fut Gentilhomme ordinaire du Roi, & auparavant Capitaine au Régiment d'Angoulême; fut fait prifonnier en 1642 & quitta fa Compagnie après 19 ans de fervice, & s'être trouvé au fiége de Gravelines, où il reçut un coup de fufil à la tête, dont il fut trepané, ce qui le mit hors d'état de continuer fes fervices militaires. Il avoit époufé, en 1653, *Noëlle Foudrier*, fœur d'*Isaac Foudrier de Boisvaux*, Lieutenant d'Artillerie, & tante de MM. *de Saint-Perier*, dont un eft mort à Douai, en 1749, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis. Il a eu de fon mariage :

1. N.... PETIT, qui a embraffé l'Etat Eccléfiastique, & eft mort Curé;
2. ISAAC, Ecuyer, Sieur de Mézières, Capitaine au Régiment de Saulx, qui fut bleffé à l'épaule d'un coup de Mousquet dans la Vallée de Peyroufé; il eft mort peu de temps après, fans poftérité, des fuites de fa bleffure, en l'an 1690;
3. LOUIS-ETIENNE-CÉSAR, qui fuit;
4. ETIENNE, Ecuyer, Sieur de la Broffè, Sous-Lieutenant au Régiment du Pleffis-Bellièvre, qui fut tué à la bataille de Stafarde;
5. JACQUES, rapporté après fon frère ainé;
6. Et NOELLE-CATHERINE, qui s'eft mariée, en 1713, à *Claude Thibout de Berry*, Ecuyer, Sieur de Choify; elle eft morte, fans enfans, en 1757.

IV. LOUIS-ETIENNE-CÉSAR PETIT, Lieutenant de Vailleau, Aide Major des Armées Navales, eft mort au fervice en 1700. Il avoit

époufé, en 1695, *Anne de Graffe de Montauroux*, dont il a eu :

1. GABRIEL, Ecuyer, Sieur de Mézières, Lieutenant au Régiment de Sourches, qui eft mort fans poftérité;
2. Et HENRI, Ecuyer, Sieur de Mézières, Lieutenant de Vailleau, & Chevalier de St.-Louis, qui eft mort fans enfans.

IV. JACQUES PETIT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de la Borde (frère de LOUIS-ETIENNE-CÉSAR), penfionnaire du Roi, Chevalier de St.-Louis, ancien Major, Commandant de bataillon au Régiment de Sourches, Infanterie, a fervi plus de 30 ans; s'eft trouvé à 20 fiéges & à trois batailles & à une infinité d'autres rencontres, dans plufieurs defquelles il a été bleffé, entr'autres au fiége de Barcelone, en 1697, où il a eu une jambe caffée par plufieurs coups de fufils, & eft mort en 1726. Il avoit époufé, en 1711, *Catherine Pefchard (a)*, fille de *Florentin*, Ecuyer, Sieur de l'Epinau, & de *Claude-Hémard*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES PETIT DE MÉZIÈRES, Prêtre, Chef & Grand Chantre de N.-D. d'Etampes;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit;
3. ALEXANDRE, Ecuyer, Sieur de Mézières, Chevalier de St.-Louis, Commiffaire Provincial d'Artillerie, qui a construit des batteries à Versailles en 1737, pour l'instruction de M. le Dauphin; s'eft trouvé à 17 fiéges & 5 batailles, auxquels il a reçu plufieurs bleffures, & eft mort au fervice en 1751;
4. FLORENTIN PETIT DE LA BORDE, Ecuyer, Sieur d'Huilay, Lieutenant de la Compagnie d'Ouvriers d'Artillerie de M. *du Brocard*, fon oncle maternel à la mode de Bretagne, lequel eft mort d'une fluxion de poitrine, pendant la retraite de Prague, à Fraga, en 1743;
5. CÉSAR PETIT DE LA BORDE, Lieutenant des Vailleaux de la Compagnie des Indes, né en 1723;
6. Et CATHERINE-FRANÇOISE, morte fille en 1749.

V. CLAUDE-FRANÇOIS PETIT, Ecuyer, Sieur de la Borde, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, fut bleffé d'un coup de canon à la bataille de Lawfeld; mourut quatre jours

(a) Le nom de *Pefchard* eft celui que porte une famille de Bretagne, qui eft alliée aux *Craon*, *Rohan* & autres grandes Maifons de cette Province.

après, & avoit servi 21 ans & 6 mois. Il avoit épousé *Anne Roland*, de la Ville de Grenoble, en 1743, & en a eu :

1. FRANÇOIS-JACQUES PETIT DE LA BORDE, né le 4 Janvier 1744, élevé à l'Ecole Royale Militaire, qui est entré, en 1760, Lieutenant dans le Régiment Royal-Lorraine ;
2. Et ALEXANDRE, dit *le Chevalier de la Borde*, né le 29 Août 1747, aussi Elève de l'Ecole Royale militaire.

Les armes : *de gueules, au dragon d'argent, langué de gueules, la queue nouée en sautoir, d'où sortent 3 têtes de serpent d'argent.*

PETIT DE BRESSEY, à Dijon : Famille qui remonte à

JEAN PETIT, *aliàs* TAUPIN, anobli par Lettres Patentes de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, du 4 Février 1459, pour services rendus tant par lui que par ses ancêtres au Duc & aux Etats de Bourgogne.

HENRI PETIT, Seigneur de Ruffey-lès-Dijon, un de ses descendants au IV<sup>e</sup> degré, fut confirmé dans sa noblesse par Lettres Patentes du Roi HENRI IV, le 29 Mars 1696. Sa postérité subsiste dans

PHILIPPE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Bressefey, puis du Bassin, qui s'est marié, au mois de Mai 1747, à *Louise Bérard de Collonges*, dont des enfants. Il a pour frère

PIERRE-FRANÇOIS-MARIE PETIT, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé *Marie-Nicole Aubertot* (veuve de *Gabriel de Leczey de Changey*, Seigneur de Monveignan, &c.), dont il n'a point eu d'enfants.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

‡ PETIT DE LAVAUX, Famille noble, originaire de Champagne, dont la branche aînée, subsistante, est établie à Saint-Dizier; de la seconde il ne reste plus qu'une fille, dans laquelle cette branche est éteinte, comme on le verra ci-après. Suivant les titres produits au mois de Janvier 1668, devant M. le Fèvre de Caumartin, Intendant de la Province, cette Famille remonte à

I. GUYOT PETIT, Ecuyer, qui s'est marié à *Gillette de Montarby*, de laquelle il eut

II. DIDIER PETIT, Ecuyer, Seigneur de Beugnon, qui épousa, par contrat du 26 Juin 1504, passé devant *Jean-Claude & Pierre Maffon*, Notaires, Tabellions Jurés au Bail-

liage de Langres, résidants à Herbigny, *Bonne de Giey*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Briecourt, & de *Collette Hennequin*. Leurs enfants furent :

1. GILLES, qui suit ;
2. GUY, Ecuyer, Seigneur de Villiers-sur-Suize ;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Bois-Garnier, Maître des Eaux & Forêts du Bailliage de Chaumont, tige de la branche des PETIT DE BOIS-GARNIER, de laquelle étoient FRANÇOIS-THOMAS, FRANÇOIS & NICOLAS PETIT DE BOIS-GARNIER, qui, sur le vu de leurs titres, obtinrent un Arrêt de confirmation de leur noblesse, au Conseil d'Etat du Roi, le 11 Juin 1667 ;
4. Et NICOLAS, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Langres.

III. GILLES PETIT, Ecuyer, Seigneur de Beugnon & de la Neuvelle, d'abord Enseigne de la Compagnie de gens de pied du Baron de Roucy, pour le service du Roi, puis Lieutenant de ladite Compagnie, partagea noblement avec ses frères, les successions de leurs père & mère, par acte du 20 Septembre 1540, passé devant *Claude le Gros*, Notaire & Tabellion en la Prévôté de Coiffy; donna son dénombrement, le 14 Février 1542, à cause des Terres de Beugnon & de la Neuvelle, mouvantes du Seigneur de Bourbonne, & obtint Sentence, le 19 Janvier 1544, pour raison des droits Seigneuriaux, contre différents particuliers. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1531, passé devant *Chevry & Minet*, Notaires Jurés au Bailliage de Gondrecourt, résidants à Bienville, *Catherine d'Ourches*, fille de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Brouffey, & de *Guillemette le Berger*. Ils eurent

IV. CLAUDE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Beugnon & de la Neuvelle, qui donna les dénombremens de ces Terres le 22 Juin 1568 & le dernier des mêmes mois & an, par actes passés devant *Gruy*, Notaire, & en fit foi & hommage le 4 Juillet 1570, par acte passé devant *Mongenault*, Notaire. Il fit trois acquisitions d'héritages, par actes des 30 Décembre 1573, 22 Juin 1579 & 29 Novembre 1588, passés devant *Mance & Saint-Didier*, Notaires Royaux en la Châtellenie de Nogent-le-Roi; *Labaune & Aubry*, Notaires Royaux au Bailliage & Prévôté de Chaumont, & *Delaume*, Notaire en la Prévôté de Poulangy. Il avoit épousé, par contrat du 6

Juillet 1564, passé devant *Guillemin & Gil-lequin*, Notaires Jurés en la Prévôté d'An-delot, *Geneviève de Brunet*, fille de *Didier*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, homme d'armes des Ordonnances du Roi, sous M. le Duc de Guise, & de *Nicole de Saulcières*. De leur mariage vint

V. BENJAMIN PETIT DE LAVAUX, Ecuyer, Seigneur de Lavaux, Fays & Donnemarie, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, qui fut émancipé, par acte du 25 Juin 1597, passé devant *Meton*, Commis au Greffe du Bailliage de Langres, assisté de ladite *Brunet*, sa mère, & de ses autres parents. Il acquit avec sa femme, par acte du 8 Mai 1599, passé devant *Chrestien*, Notaire au Bailliage de Chaumont, la Terre de *Vesaignes*, qu'il échangea, par acte du 15 Février 1601, passé devant *Montherot & Gillet*, Notaires Royaux audit Bailliage, pour celle de *Donnemarie*, dont il fit foi & hommage le 26 Mars 1601, par acte signé *Pionnier*, Greffier en la Prévôté d'Isse, & acquit encore, le 4 Juillet 1606, quelques portions de ladite Terre & Seigneurie de Donnemarie, pour lesquelles il rendit aussi foi & hommage le 4 Septembre suivant, devant *Viart*, Greffier en ladite Prévôté d'Isse. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1598, passé devant *Gourdot & Breton*, Notaires à Gondrecourt, *Marie de Vassan*, fille d'*Alain*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Chonville, & de *Catherine Roze*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Rizaucourt*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et CATHERINE, femme de *Gaspard Paillette*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Blumery, Humbercin, & du Petit-Serain.

VI. LOUIS PETIT DE LAVAUX, Ecuyer, Seigneur de Donnemarie, Lieutenant au Gouvernement des Ville & Château de Nogent-le-Roi, transigea, le 10 Novembre 1637, devant *la Bonne & Norel*, Notaires au Bailliage de Chaumont, avec CLAUDE, Ecuyer, son frère, sur le partage des biens de leurs père & mère. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1627, passé devant *Hanuts*, Notaire au Bailliage de Langres, résidant à Foulain, *Marguerite de la Desmerie*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de la Loge & Latrecey, & de *Claude Richard*. De leur mariage ils eurent :

1. BENJAMIN-CLAUDE, qui suit ;
2. ALEXANDRE, Ecuyer, Brigadier de la Compagnie de la Reine ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, Enseigne au Régiment de Piémont.

VII. BENJAMIN-CLAUDE PETIT DE LAVAUX, Ecuyer, Seigneur de Donnemarie, successivement Capitaine au Régiment de Mazancourt, puis Lieutenant de la Mestre-de-Camp au Régiment de Coislin, Cavalerie, épousa, par contrat du 16 Avril 1653, passé devant *Jacquinet & Crossard*, Notaires à Nogent-le-Roi, *Anne de Mance*, fille de *Nicolas de Mance*, Seigneur d'Ollon, Conseiller du Roi & son Procureur en la Prévôté dudit Nogent-le-Roi, dont il a eu des enfants. Leur postérité subsiste à Saint-Dizier, dans

M. PETIT DE BRAUVILLIERS, ancien Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, qui a deux enfants : le fils vient de faire ses preuves pour l'Ecole Royale Militaire, & la fille est destinée pour être reçue à Saint-Cyr.

BRANCHE  
des Seigneurs de RIZAUCOURT &  
de MATHAUX.

VI. CLAUDE PETIT DE LAVAUX, Ecuyer, Seigneur de Rizaucourt (second fils de BENJAMIN, Ecuyer, Seigneur de Donnemarie, & de *Marie de Vassan*), d'abord Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Treilly, puis Capitaine & Major au Régiment du Marquis de *Vezein*, son oncle, fut maintenu dans sa noblesse avec LOUIS PETIT DE LAVAUX, son frère, sur la production de leurs titres, par trois jugements rendus : le premier, le 11 Juillet 1635, par M. de Choisy ; le second, du 17 Avril 1641, par M. de Gremonville, tous deux Intendants en Champagne ; & le troisième, du 18 Juillet de ladite année 1641, par les Commissaires députés pour l'exécution des déclarations, touchant le droit de francs-fiefs & nouveaux acquêts. Il fut encore maintenu dans sa noblesse sur le vu des mêmes titres, par Arrêt de la Cour des Aides du 20 Février 1664, signé *Dumoulin*, contradictoire avec le Procureur Général & Thomas Bouffeu. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1638, passé devant *Sandrey*, Notaire à Brienne, *Marie Berbier du Metz*, fille de *Jacques*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur du Metz, & de *Marguerite de Vassan*. De leur mariage naquirent :

1. FRANÇOIS-GABRIEL, Ecuyer, Capitaine au Régiment d'Epagny;
2. GASPARD-ANTOINE, Enseigne au même Régiment;
3. PIERRE;
4. LOUIS, qui fuit;
5. & 6. CATHERINE & ELISABETH.

VII. LOUIS PETIT DE LAVAUX, Ecuyer, Seigneur de Rizaucourt, épousa, le 6 Mai 1681, *Brice-Marguerite du Ru*, en la Paroisse de St.-Leu & de St.-Gilles à Paris, de laquelle il eut six enfants : cinq sont morts sans postérité; le sixième,

VIII. GÉDÉON-CLAUDE PETIT DE LAVAUX, Chevalier, Seigneur & Baron de Mathaux, né le 14 Juin 1702, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, Grand Bailli d'Epée de la Ville de Chaumont, est mort, en son Château de Mathaux, le 9 Mai 1777. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Août 1744, *Charlotte-Jeanne de Poireffon*, fille de feu *Adrien-François*, Ecuyer, Marquis de Chamarendes, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Chaumont, & d'*Anne-Louise le Moyne*. De ce mariage ils ont eu cinq enfants : quatre sont morts jeunes; il ne reste plus que

IX. MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE PETIT DE LAVAUX, née à Mathaux, le 12 Juin 1746, héritière de sa branche, qui s'est mariée, par contrat du 4 Novembre 1764, à Messire *Galliot-Jean-Marie Mandat*, Chevalier, Baron de Nully, Seigneur de Thil, Grancey & Bouron, en Champagne, Chevalier de St.-Louis, Grand Bailli de la Ville de Chaumont, dont postérité. Voy. MANDAT.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 glands d'or; & aux 2 & 3 d'or, semé de trèfles de sable, au lion de sable, armé & lampassé de gueules; au chef de gueules, chargé de 3 croissants d'or.* (Généalogie rédigée sur les titres qui ont été produits en 1668, devant M. Le Fèvre de Caumartin, alors Intendant de Champagne.)

PETIT DE MARIVATS, à Paris & dans les Comté & Duché de Bourgogne : Famille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, rég. II, part. II.

NICOLAS PETIT, Ecuyer, Sieur de la Galanderie, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial & Contrôleur ordinaire des Guerres du Berry & de l'Orléanais en 1673, mourut Grand Référendaire en la Chancellerie, &

laissa de *Marie Creney*, son épouse, entr'autres enfants,

NICOLAS-PASCAL PETIT, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'est marié, le 24 Août 1719, à *Marie-Marthe Mauffon*, fille de *Thomas Mauffon*, Ecuyer, Seigneur de Candé, &c. De ce mariage sont issus :

1. NICOLAS-MARIE-THOMAS, qui fuit;
2. ANTOINE-JULES, Ecuyer;
3. MARIE-FRANÇOISE, qui a épousé *Gilles de Canteil*, Seigneur de Condé;
4. ANNE-ÉLISABETH PETIT DE DRACY;
5. LOUISE-ÉLISABETH PETIT DE FOIX;
6. ET MARIE-CHARLOTTE PETIT DE MARIVATS, qui a épousé, le 1<sup>er</sup> Août 1749, *Achille du Motet*, Seigneur d'Arthé, &c., dont postérité. Voy. MOTET, ou MOTTET (DU).

NICOLAS-MARIE-THOMAS PETIT DU BOIS-D'AUNAY, Ecuyer, Seigneur du Dracy, &c., né le 3 Mars 1726, Lieutenant au Régiment Royal-Vaisseaux en 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, a épousé, le 3 Février 1757, *Madeleine-Hyacinthe du Motet*, sœur d'*Achille*, ci-dessus.

Les armes : *d'azur, au chevron vivré d'or, accompagné de 3 étoiles du même, surmontées chacune d'une couronne ducal d'argent.*

PETITCŒUR, Ecuyer, Sieur de Saint-Vaast & de Beauvallon, en Normandie : Famille noble, établie dans l'Élection de Bayeux, & qui porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, chargé sur l'épaule d'un cœur d'or.*

PETITEAU, en Bretagne : Famille dont étoient

PIERRE PETITEAU, Seigneur du Cléré, Auditeur des Comptes, déclaré noble, en vertu des privilèges de sa charge, par Arrêt rendu, en la Chambre de la réformation, le 17 Août 1669, au rapport de M. de Bréhan;

Et PIERRE PETITEAU, Sieur du Chefne, qui le fut pareillement, par autre Arrêt du 26 Août 1669, au rapport du même M. de Bréhan.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles du même, & en pointe d'une aigle de sable, membrée & becquée de gueules.*

PETITY, originaire de Florence : Famille

noble, qui subsiste aujourd'hui en deux branches : de la première étoit N... DE PETITY, qui eut pour enfants :

1. HENRI-HYACINTHE, qui suit ;
2. JEAN-FRANÇOIS-ROCH, Chanoine de Saint-Paul-Trois-Châteaux ;
3. Et ROSE, qui s'est mariée à N... *Dianous*.

HENRY-HYACINTHE DE PETITY s'est allié à *Marie de Vesc*, dont il a eu deux garçons & deux filles.

Et la seconde branche subsiste dans JEAN-RAYMOND DE PETITY, Prédicateur de la Reine en 1757, qui a pour frère

RAYMOND DE PETITY, Major du Régiment Royal-Rouffillon, qui s'est marié, en 1762, à *Marie-Claude Blanchet*.

Les armes : *d'or, à une aigle éployée de sable, armée & languée de gueules. Couronne de Comte.*

PETREMAND DE VALAY porte pour armes : *d'azur, à pommes de pin renversées d'or.*

¶ PEVREL, en Français, & en Anglais PEWRELL, ancienne Famille noble, originaire d'Angleterre, dont un cadet alla s'établir en Normandie, comme nous le dirons ci-après. Il en est parlé dans les ouvrages des Héraults d'armes d'Angleterre, Registres où l'on voit les Etats des illustres Familles de ce Royaume. GUILLAUME le *Bâtard*, Duc de Normandie, donna le Comté de *Nottingham* à GUILLAUME PEWRELL, que Camden, Historien Anglais, croit avoir été son fils naturel. Ce GUILLAUME PEWRELL, 1<sup>er</sup> du nom, en laissa la possession à GUILLAUME, son fils, 2<sup>e</sup> du nom, & celui-ci laissa ce Comté à GUILLAUME III, son successeur ; mais HENRI II, Roi d'Angleterre, confisqua tous les biens de ce GUILLAUME III, après l'avoir convaincu d'avoir empoisonné Ranulphe de Mastinez, Comte de Cestres ; mais ses biens furent rendus à MARGUERITE PEWRELL, sa fille, en faveur de *Robert de Ferrières*, qu'elle avoit épousé. Ce *Robert de Ferrières* étoit fils d'*Henri de Ferrières*, Seigneur de Livarot, auquel le Roi GUILLAUME avoit donné le Comté de Derby & le Château de Sutesbec, où étoient des carrières d'Albâtres, & plusieurs autres possessions dans la Province de Stafford ; & ce *Robert de Ferrières* eut de son mariage avec MARGUERITE PEWRELL, *Guillaume de Ferrières*, qui fut Comte de Derby & aussi

de *Nottingham*, par sa mère. Ce Comté de *Nottingham* a passé dans la Maison d'*York*, ainsi qu'on le voit dans l'*Hist. d'Angleterre*. C'est un nommé HUVELINE PEVREL, cadet de sa Maison, qui vint s'établir en Normandie en 1094 : il fut Gouverneur d'Argentan & du Château du Homme, dit l'*Hist. de Normandie*. Il avoit un frère, GUILLAUME PEVREL, qui accompagna, en 1112, HENRI 1<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, qui passa à l'Abbaye de Saint-Evrout, la visita & fit signer avec lui ce GUILLAUME PEVREL & les autres Seigneurs qui l'accompagnoient, les privilégiés qu'il confirma à cette Abbaye. JEAN DE PEVREL, 1<sup>er</sup> du nom, eut deux fils, savoir :

1. JEAN II, dont nous parlerons en son lieu ;
2. Et GUILLAUME DE PEVREL, Sire de Montérollier, connu par sa valeur sous le nom de *grand Pevrel, père des Cauchois*. Il fut tué au siège d'Harfleur, en 1436, sous le Duc de Somersét, ou Sombreset. Il y a encore trois croix plantées entre les Paroisses de Nétreville, Valliquerville & Caudebec, appelées vulgairement *les croix du grand Pevrel, père des Cauchois*.

Cette Famille a possédé aux Pays de Caux & d'Evreux, dans la même Province, les Terres, Fiefs & Seigneuries d'*Offranville, Varengeville, Montérollier, Bennecourt, Hotot, Lauvray, Nogent-le-Sec, Neufboisc, Beaumesnil, Martonil, Saint-Martin-d'Erblane, Bois-Guéard, le Porquet, Pelletot & Saint-Aubin-de-Crétot* : ce qui est prouvé par les aveux & dénombrements rendus au Roi, avec les foi & hommages dédits Fiefs, en sa Chambre des Comptes de Paris, par les Seigneurs DE PEVREL, pour le serment de fidélité de services dûs à S. M., & ratifiés par 9 ou 10 des chefs de cette Famille. On n'y comprend pas les aveux qui ont été perdus dans les guerres des Anglais avec la France, lesquels ont été maîtres de la Normandie pendant l'espace de plus de 30 années. Ces aveux, cependant, pourroient encore se recouvrer à la Chambre des Comptes de Paris, avant la réduction de la Province de Normandie, en 1450. JEAN, RENÉ, GUILLAUME & LOUIS DE PEVREL furent maintenus le 10 Avril 1669, lors de la recherche de la Généralité de Rouen, par M. Barrin de la Galiffonnière.

1. Il nous reste à présent à donner la filiation de cette Famille, qu'on peut remonter,



comme on l'a dit, à JEAN, I<sup>er</sup> du nom, qui eut deux fils :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, qui est ce *grand Pevrel, père des Cauchois*, Sire de Montérollier, connu par sa valeur, tué devant Harfleur, en 1435, après avoir chassé les Anglais pour la seconde fois.

II. JEAN DE PEVREL, II<sup>e</sup> du nom, obtint du Roi d'Angleterre, le 27 Juin 1448, en donation, les Fiefs du *Porquet* & de *Varengeville*, pour les services importants qu'il avoit rendus à ce Prince. Il épousa *Thomasse de Tournebu*, fille de *Jean de Tournebu*, Ecuyer, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, dont nous ignorons la descendance. Ils furent tous les deux Seigneurs de Bennecourt, Varengeville, Offranville, Hotot, Lauvray, & autres Terres & Seigneuries : ce qui est justifié par plusieurs partages des biens de *Jean de Tournebu*, avec *Jean le Gris*, Ecuyer, Baron d'Echauffour, qui avoit épousé, la seconde fille dudit *de Tournebu*, Seigneur de Bennecourt & de Marbeuf (a).

III. JEAN DE PEVREL, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Bennecourt, Varengeville, Offranville, Hotot, Lauvray, &c., épousa *Etienne Martel*, fille de N... *Martel*, Seigneur de Marguerite & de Bacqueville, en Caux, dont

IV. ROBERT DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur d'Offranville, Champdolent & Bennecourt, qui fut tué au siège de Gerberoy, ainsi qu'il est dit dans l'*Hist. de Normandie*, sous le nom de *Sire de Montérollier*. Il s'étoit marié, en 1456, à *Raoulaine de Caux*, Dame de Montérollier, dont vint

V. GUILLAUME DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur de Montérollier & de Bennecourt, qui se maria avec *Jeanne de Gourlay*, dont il eut :

1. ANTOINE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui mourut sans postérité, au service du Roi ;
2. LOUIS, qui fut Prêtre, Abbé de Saint-Victor, en Caux, & Aumonier du Roi ;
3. RENÉ, mort sans hoirs ;

(a) Il est bon de remarquer ici, qu'à-peu-près dans le même temps, un PEVREL avoit armé sur mer, pour l'Angleterre, qu'il pensa périr avec sa Flotte, & que le lieu de ce passage se nomme encore aujourd'hui *le pas de PEVREL*.

Tome XV.

4. JEAN, Seigneur de Montérollier, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des cent Gentilshommes de sa Maison ; il épousa *Elisabeth de Caurify*, dont il eut

FRANÇOIS, Seigneur de Montérollier, qui se maria avec *Françoise de Monchy*, de la branche de *Senarpont*, tué au siège de Gravelines, Enseigne d'une Compagnie de Gendarmes.

5. Et ANNE, qui fuit.

VI. ANNE DE PEVREL, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bennecourt, d'abord Page du Roi, servit jusqu'à l'âge de 60 ans. En 1540, la Noblesse du Royaume fut recherchée, & ANNE DE PEVREL produisit ses titres de noblesse, pour lui & pour JEAN DE PEVREL, son petit-neveu, Seigneur de *Montérollier*, laquelle Terre a passé, par mariage, dans la Maison de *Tilly-Blaru*, & ANNE DE PEVREL épousa, en 1547, *Charlotte de Fumichon* ; laissa de son mariage, EME, ou AIMÉ, qui fuit, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Bennecourt, sous une tombe de pierre, sur laquelle sont détaillés ses services militaires.

VII. EME, ou AIMÉ DE PEVREL, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bennecourt, se maria, le 28 Décembre 1581, avec *Geneviève le Monnier*, dont il eut

VIII. EME, ou AIMÉ DE PEVREL, II<sup>e</sup> du nom, qui se maria, le 4 Mars 1612, avec *Marguerite de Moucheron*, de laquelle il eut

IX. LOUIS DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Bennecourt, qui fut maintenu comme *ancien noble*, par M. de Marle, en l'Élection de Conches, en 1666. Il avoit épousé, en 1646, *Marguerite de la Barre*, de Verdun, fille de Meffire *Daniel de la Barre*, & de Dame *Marie de la Clie*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui fuit ;
2. Et PIERRE, qui fut Capitaine de Cavalerie pendant 16 ans, dans le Régiment de Picardie ; ensuite Gouverneur de Squerpen, dans l'Électorat de Cologne, en 1689, & nommé Capitaine de 70 Grenadiers, au siège de Bonn, par le Cardinal de Furstenberg ; commanda en 1679, à Lève, près de Maëstricht ; passa en Angleterre, en 1688, avec l'Ambassadeur de France, sous le nom seul DE PEVREL, dans lequel temps les Anglais commencèrent à se soulever contre le Roi JACQUES, par l'intrigue du Prince d'Orange. Les Mylords du nom DE PEVREL lui firent un grand accueil & beaucoup

V▼

d'amitié, & tentèrent en vain à le faire entrer dans leur parti contre la France & le Roi JACQUES, & malgré leurs sollicitations, il passa d'Angleterre en Hollande; se rendit à Bonn, où le Cardinal de Furstenberg, qui y commandoit, sur sa réputation & sur le témoignage de M. d'Asfeld, Gouverneur de la Place, lui donna le Commandement de 70 Grenadiers. PIERRE DE PEVREL, de retour en France, fut assassiné à Paris, par des voleurs, qui lui prirent 1,600 Louis d'or, qu'il avoit gagnés dans son Gouvernement du Fort de Squerpen, par les contributions qu'il tiroit des pays circonvoisins. Il étoit brave & intrépide & Officier estimé parmi ceux de son temps. Louis XIV, instruit de cet assassinat, en fit informer, tant au Châtelet de Paris, qu'en la juridiction de Passy-sur-Seine, regrettant beaucoup ce brave Officier, qu'il venoit de perdre.

X. LOUIS-ALEXANDRE DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Bennecourt, épousa, en 1698, *Marie-Charlotte le Doux de Brosville*, fille de Messire *Claude le Doux*, & de *Marthe le Maréchal*, par contrat passé à Evreux, le 7 Septembre 1698, devant *Gervais Pourru & Pierre Ravault*, Notaires. Il en eut

XI. LOUIS-FRANÇOIS DE PEVREL, Chevalier, Seigneur & Patron de Bennecourt, qui se maria avec *Gabrielle Martel*, dont il eut :

1. N... DE PEVREL, mort sans hoirs, en 1762, Cornette de Dragons au Régiment d'Apchon;
2. MARIE-GABRIELLE, qui suit;
3. Et N... DE PEVREL, qui s'est mariée à N... de *Nervet*, d'une ancienne Famille d'Evreux, dont postérité.

XII. MARIE-GABRIELLE DE PEVREL a épousé, en 1732, Messire *Louis de Saint-Aignan*, Seigneur de Boisrèves & de Montailles, &c., dont postérité. Voyez SAINT-AIGNAN.

Les armes de PEVREL, Famille qui vient de s'éteindre & s'est fondue dans la Maison de *Saint-Aignan*, au Diocèse de Sées, sont : d'or, au lion issant de gueules, fretté d'azur.

\* PEYRAUD, Terre qui, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, fut portée, par une héritière de cette Famille, dans la Maison de *Fay*, en Velay. Elle a été le partage d'une branche cadette formée, vers l'an 1420, par un petit-fils de *Guillaume de Fay*, Grand Bailli du Velay, du Vivarais & du Forez. Voy. FAY (DE), en Velay.

PEYRE. Voyez \* MORET, Comtes de *Peyre*.

PEYRENC. Voyez PEIRENC, ou PEYRENC DE MORAS.

\* PEYROLLES, dans la Viguerie d'Aix, en Provence : Terre & Seigneurie possédée par *Pierre de Laurens*, IV<sup>e</sup> du nom, Avocat Général au Parlement de Provence, qui fut reçu Président à Mortier au même Parlement en 1766. Il a épousé, en 1752, *Marguerite de Laurens de Brue*, sa cousine, fille de *François*, Marquis de Brue & de Saint-Martin, & de *Louise-Antoinette-Thérèse de Melun*. Il en a des enfants. Voy. LAURENS, Famille originaire du Duché de Tofcane.

\* PEYROUX (LE), Terre & Seigneurie, située dans la Haute-Marche, près de la Ville de Chénérailles, qui a appartenu à l'ancienne Famille du *Peyroux*, originaire de cette Province, jusqu'en 1646, qu'elle fut vendue par trois frères. Voy. ci-après la *Généalogie* de cette Famille.

PEYROUX (DU), ancienne Famille noble, originaire de la Province de la Marche, du lieu appelé *le Peyroux*, où il y a une Paroisse & un Château, dont elle tire son nom, soit pour l'avoir donné, soit pour l'avoir reçu : ce qui prouve son ancienneté, puisque, suivant les Historiographes, les Familles anciennes & illustres ont donné leur nom à leur Terre, ou l'en ont tiré. Cette Noblesse étoit connue dès le XI<sup>e</sup> siècle, comme il paroît par une Charte en latin, du 29 Mai 1097, contenant cession des droits de GILBERTE DU PEYROUX, veuve de *Jean de Rochedragon*, au profit de LOUIS DU PEYROUX, son frère, qui y est qualifié *Damoiseau*. La Terre & Seigneurie du *Peyroux*, située dans la Haute-Marche, près de la Ville de Chénérailles, appartenoit à cette Famille, suivant une transaction, portant partage entre *Gilbert de Rochedragon*, d'une part, & FRANÇOIS DU PEYROUX, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur dudit lieu, d'autre part, du 12 Juin 1510. Au XVI<sup>e</sup> siècle a eu lieu la séparation des branches qui se sont formées, ainsi qu'il paroît par un article du contrat de mariage de CHARLES DU PEYROUX, 1<sup>er</sup> du nom, avec *Gabrielle de Montmorin*, du 8 Août 1525, qui porte que FRANÇOIS DU PEYROUX, son frère germain, lui

donna 2,300 liv. pour sa portion dans la Seigneurie du *Peyroux* & autres biens, & plus par une vente faite à FRANÇOIS DU PEYROUX, fils de FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du 10 Juillet 1545. La Terre du *Peyroux* a appartenu à cette Famille jusqu'en 1646, qu'elle fut vendue par FRANÇOIS, LÉONNET & GILBERT DU PEYROUX, tous les trois frères. Les preuves d'antiquité de cette Famille ne sont point suspectes. Il existe dans l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Province de la Marche, un Cartulaire en latin, du mois d'Août 1200, où l'on trouve une donation faite par ARNAUD DU PEYROUX & sa femme, à cette Abbaye, d'un droit de dîmes sur les héritages d'un Village voisin de la Seigneurie du *Peyroux*, & appelé les *Peyroux-Vieux*: les Religieux de cette Abbaye possèdent encore aujourd'hui cette dîme. On trouve aussi dans les Archives de l'Abbaye de Bonlieu un acte daté du lendemain de St.-Michel 1361, contenant donation du Village de las Courbasse, par lequel PIERRE DU PEYROUX, Chanoine de Saint-Nicolas de Montluçon & Chancelier du Duc de Bourbon, donna pouvoir à *Pierre Murat*, ou *Murau*, Garde du Scel des Châtellenies d'Aubusson, d'Ahun & de Felletin, de recevoir cette donation. On voit encore aujourd'hui dans l'Eglise Paroissiale du *Peyroux* un tombeau qui dépose de l'ancienneté de cette Famille, où les armes sont, avec un autre écusson accolé; ce tombeau est d'avant 1400, & l'on connoît depuis cette époque dans cette Famille, les armes de celles avec lesquelles elle a pris des alliances; mais malgré l'antiquité de son nom, prouvé par de très-anciens titres, où il est fait mention des *du Peyroux*, comme des personnes qualifiées, on ne peut en donner une filiation suivie, & vérifiée par titres originaux, que depuis

I. HENRI DU PEYROUX, appelé *Damiellus* dans un vieux titre latin, lequel vivoit au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, & eut pour fils,

II. PIERRE DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, lequel épousa *Marie de Goudez*, dont:

1. HENRI, mort jeune;
2. JEAN, qui suit;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Jean d'Anglars*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'*Anglars*, d'une très-ancienne Famille, origi-

naire d'Ecoffe, qui a donné son nom à une Terre, près d'Uxelles, en Haute-Auvergne, & qui subsiste encore aujourd'hui en Berry. Ils eurent postérité. Voy. ANGLARS (b').

III. JEAN DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Jeanne l'Evêque*, de la même Maison que *Jean l'Evêque de la Casfière*, Grand Maître de Malte. Un acte de vente, sur parchemin & en latin, du 3 Août 1440, apprend qu'elle étoit veuve & que pendant son veuvage elle habitoit le château du *Peyroux*. Son fils,

IV. JEAN DU PEYROUX, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Jeanne de Malleret*, d'une ancienne Maison, qui subsiste encore dans les Provinces de la Marche & du Bourbonnais. Leurs enfants furent:

1. ANTOINE, qui suit;
2. ANTOINETTE, mariée à *Guillaume de Saint-Giron*, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Boucherand;
3. Et ANNE, mariée à *Armand de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de l'Eclaufe, &c., dont des enfants. Voy. BIENCOURT.

V. ANTOINE DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa, le 17 Mars 1488, *Dauphine de Rochedragon*, fille de *Philibert*, Baron de *Rochedragon (a)* & de *Marguerite de Barbançois*. Ils eurent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Prêtre & Prieur Commendataire d'Arfeuille;
4. Et LÉONARDE, mariée, par contrat du 31 Janvier 1522, à *Léonard de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de Bédéjun, St.-Maurice, &c., dont des enfants. Voy. BIENCOURT.

VI. FRANÇOIS DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qualifié *Messire*, épousa, le 2 Mai 1520, *Marguerite de Luchapt de Parsac*, d'une ancienne Maison, qui existe dans le Duché de Montpensier, dont ceux de ce nom sont Seigneurs de *Mauriffa*. De ce mariage sortirent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée 1<sup>o</sup> à *Pierre de*

(a) *Philibert de Rochedragon* fit don, le 31 Mars 1489, de ladite Terre de *la Rochedragon*, à *Dauphine*, sa fille, laquelle avoit eu en dot une partie de la Terre des *Maisons*.

(Note des Editeurs.)

*Neyret*, Ecuyer, Seigneur de Briaille; & 2° à PIERRE DU PEYROUX, son cousin germain, auteur de la branche établie en Haute-Marche, rapportée en son rang.

VII. FRANÇOIS DU PEYROUX, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, las Varennas & la Spouze, rendit au Roi, à cause de son Domaine du Bourbonnais, foi & hommage, avec l'aveu & dénombrement pour la Terre de *la Spouze*, qu'il avoit acquise en 1548 de MM. d'Anglars. Il se présenta, le 25 Novembre 1551, devant le Sénéchal de la Marche, pour servir le Roi au ban de la Noblesse de cette Province, où il paroît avoir marché plusieurs fois, & fut blessé dans la campagne de Flandre en 1552. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 6 Août 1545, *Louise de Bosfredon*, fille de *Jean*, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Louise de Chalus*; & 2<sup>o</sup> en 1573, *Marguerite de Passat*, morte sans enfants, veuve de *Jean de Fougières*, Chevalier, Seigneur de Fougières. Du premier lit vint

VIII. LOUIS DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Spouze & des Maisons, qui se maria, le 11 Avril 1582, à *Louise de la Chassignole*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont sortirent :

1. LOUIS, qui suit;
2. GILBERT, nommé, le 21 Janvier 1611, par le testament de son père, au Prieuré & Bénédicte simple de la Tour-Saint-Austrille (à présent de nomination royale), à condition de faire inhumer son père, à ses frais, dans le tombeau de ses ancêtres, & de payer 1,000 écus d'or à sa sœur naturelle;
3. JEAN, Religieux Bernardin à Bonlieu;
4. FRANÇOIS, mort fort âgé, sans postérité;
5. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, Brigadier des Gardes du Corps, marié, le 21 Janvier 1625, à *Marguerite de Potière*, dont

FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, marié, le 20 Juillet 1661, à *Eléonore de Jonas*, dont, pour fille unique,

JEANNE, héritière des Terres du *Pouyaud* & de *Thiollet*, qui s'est mariée, le 25 Avril 1697, à GILBERT DU PEYROUX, duquel il fera parlé plus loin.

IX. LOUIS DU PEYROUX, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de las Varennas, la Spouze & des Maisons, épousa, le 16 Juillet 1604, *Claudine de Lestrangle*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Magnac, & de *Louise Brachet*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, des Maisons, marié, le 19 Février 1635, à *Marguerite Hautier de Villemontée*, fille de N.... *Hautier*, Seigneur de Barmontel, dont il n'eut que des filles, entr'autres,

N.... DU PEYROUX, qui s'est mariée à *François de Bonneval*, Chevalier, cadet de la branche de *Chastain*, dont la postérité s'est éteinte dans N.... de *Brechard*, laquelle, devenue veuve, a vendu la Terre des Maisons en 1748.

2. LÉONNET, qui suit;
3. Et GILBERT, marié, le 23 Janvier 1656, à *Catherine de la Gastine*, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de Lombeau, & de *Marguerite de Châtillon*. Ils eurent

LÉON, Gendarme de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance en 1714.

Ces trois frères, comme on l'a dit ci-dessus, furent les derniers qui possédèrent la Terre du Peyroux. Elle fut faisie réellement pour une affaire personnelle arrivée à FRANÇOIS. Ses deux cadets consentirent, pour leur portion, qu'elle fut vendue à *Antoine Eyraud*, Châtelain de Chénérailles, qui leur rendit la somme de 45,000 liv., avec la Seigneurie de *Manaly*, qui fut réunie à la Terre de la Spouze & à celle des Landes, pour tenir lieu de la dot de leur mère.

X. LÉONNET DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, épousa, le 18 Février 1632, *Gilberte de Potière*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur du Pouyaud, & de JEANNE DU PEYROUX. Leurs enfants furent :

1. JULIEN, qui suit;
2. PIERRE, auteur de la branche établie en Hollande & en Suisse, rapportée ci-après;
3. Et GILBERT, dont on ignore la destinée, & qui fut maintenu, avec ses frères, dans la noblesse d'ancienne extraction, par Jugement du 24 Décembre 1667, rendu par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins, & Commissaire député à cet effet.

XI. JULIEN DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze & de Manaly, épousa, 1<sup>o</sup> en 1662, *Marguerite de la Verinne*; & 2<sup>o</sup> en 1671, *Jeanne de Jonas*. Il eut du premier lit.

1. FRANÇOIS, mort en bas âge.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN, qui suit;
3. MARIEN, tué étant Gendarme de la Garde;
4. Et une fille, mariée à N.... de la *Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Servières & de Boucheron.

XII. JEAN DU PEYROUX, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, de Manaly & de la Forêt, épousa, le 5 Mars 1696, *Anne de Maußfabré*, d'une ancienne Noblesse du Berry & de Touraine, dont :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. SYLVAIN, Chevalier, Seigneur de Manaly & de la Brosse, Lieutenant réformé au Régiment de Bourgogne en 1735, mort en 1758, sans alliance;
3. JEANNE, mariée à N.... de *Taquet*, Ecuyer, Seigneur du Cros;
4. Et ANNE, héritière de ses frères, devenue Dame, par leur mort, des Terres de la *Spouze* & de *Manaly*, qu'elle a vendues le 1<sup>er</sup> Mai 1765.

XIII. GUILLAUME DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Portetendard des Gardes du Corps, Chevalier de Saint-Louis, épousa, le 15 Mai 1752, *Agathe de Poute de la Roche-Armon*. Il est mort en 1756, sans postérité.

#### BRANCHE

*établie en Hollande & en Suisse.*

XI. PIERRE DU PEYROUX (second fils de LÉONNET, & de *Gilberte de Potière*), se voyant réduit à une légitime très-médiocre, par le contrat de mariage de JULIEN, son frère aîné, après avoir servi dans la Cavalerie, sous prétexte de Religion, passa en Hollande, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, ensuite à Surinam, dans la Colonie Hollandaise, où il fit un établissement avantageux, dont jouit sa postérité. Il eut de son mariage, avec *Anne Planteau*,

1. JACQUES, mort sans avoir été marié;
2. JEAN, qui fuit;
3. PIERRE, rapporté après son aîné;
4. Et MARIE, établie en Hollande.

XII. JEAN DU PEYROUX épousa, en Avril 1625, *Marie Coudert*, fille de *Jacques*, & de *Marie Walraven*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, mort sans postérité;
  2. JEAN-BENJAMIN, qui fuit;
  3. DANIEL, mort enfant;
  4. JOSEPH, mort en bas âge;
- Et trois filles, mariées avec enfants.

XIII. JEAN-BENJAMIN DU PEYROUX, établi en Hollande, a épousé, le 17 Avril 1757, *Sophie-Petronella Schoten*, fille de *Jean-Agges*, Seigneur d'Achat, & de *Petronella Ogenberg*, dont un garçon & deux filles. Le

garçon, nommé PIERRE-ALEXANDRE, est en bas âge à Amsterdam.

XII. PIERRE DU PEYROUX (second fils de PIERRE, & d'*Anne Planteau*), a épousé, le 9 Janvier 1725, *Lucie Droilhet*, fille de *Jean*, & de *Bénigne Walraven*. Il est mort à Surinam, & a laissé de son mariage

XIII. PIERRE-ALEXANDRE DU PEYROUX, retiré à Neuchâtel, en Suisse, lequel s'est marié, en 1769, à *Henriette-Dorothee de Pury*, fille d'*Abraham*, Conseiller d'Etat du Roi de Prusse.

#### BRANCHE

*établie en Auvergne.*

VI. CHARLES DU PEYROUX (second fils d'ANTOINE, & de *Dauphine de Rochedragon*), s'est toujours qualifié de *puissant Chevalier* & de *Baron* en partie de la Rochedragon & des Maisons. Il se distingua étant Chef d'une Lance dans la Gendarmerie, & fut fait Chevalier à l'Armée d'Italie, en 1521, par le Vicomte de Lautrec. Il s'établit en Auvergne, où les aînés de sa branche habitent encore, & épousa, le 8 Août 1525, *Gabrielle de Montmorin*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & autres lieux, & d'*Antoinette de Chalus*. De ce mariage vinrent :

1. GILBERT, qui fuit;
2. ANNET, dit de *Saint-Hilaire*, Chevalier de Malte le 2 Octobre 1546;
3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Ribière, qui perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé, sans postérité;
4. JEAN, Chevalier, Seigneur de Buffière-Vieille & de Monxalan, qui fut fait, pour ses services militaires, Gouverneur des Villes & Forts de Gannat & d'Ebreuil, en Bourbonnais, ainsi qu'il résulte de son testament du 5 Octobre 1592, par lequel il fit des legs considérables à *Anne Maffon*, sa femme, de laquelle il n'eut point d'enfants, & à MM. de *Salvert*, ses neveux;
5. PIERRE, auteur de la branche établie dans la Haute-Marche, rapportée ci-après;
6. Et CLAUDINE, mariée à *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Boucheron, en Berry.

VII. GILBERT DU PEYROUX, qualifié *haut & puissant Chevalier*, Seigneur de Saint-Hilaire, la Rochedragon & la Chaux-Brandon, servit dans la Gendarmerie par Lettres de convocation, & eut un passeport du Roi du 29 Décembre 1572, pour port d'armes, lui cinquième, avec chevaux & arquebuses pour

la sûreté & tuison de sa personne, disent ces Lettres. Il avoit époufé, le 25 Janvier 1546, *Catherine de Chamborant*, fille de *puiffant Seigneur Martin de Chamborant*, Chevalier, Seigneur du Tereil, de Jouillat & de Puimont, & d'*Honorée de Bernard*. Leurs enfans furent :

1. ANNET, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche établie en Berry, rapportée ci-après ;
3. JEAN, auteur de la branche établie dans le Bourbonnais, auffi rapportée ci-après ;
4. Et HÉLÈNE, qui s'est mariée, le 21 Août 1558, à *François de Salvert*, en Auvergne, Chevalier, Seigneur du Ludeix & de Vergeas.

VIII. ANNET DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & de la Chaux-Brandon, époufa, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Juillet 1578, *Louise d'Anglars*, fille de *Jacques* ; & 2<sup>o</sup> le 26 Juillet 1584, *Gilberte de Cordeboeuf de Beauverger*. Il eut du premier lit

1. FRANÇOIS, qui fuit.

Et du fecond vint

2. Et CLAUDINE, mariée, en 1602, à *Guillaume de Pannevère*, Chevalier, Seigneur de la Rochette.

IX. FRANÇOIS DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, &c., époufa, le 12 Février 1612, *Antoinette des Aix*, fille de N... *des Aix*, Ecuyer, Seigneur de Mérinchal, dont :

1. ANNET-GILBERT, qui fuit ;
2. SYLVAIN, rapporté après fon aîné ;
3. 4. & 5. ETIENNE, HENRI & GILBERT, tués à la guerre, fans avoir été mariés.

X. ANNET-GILBERT DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, &c., époufa, le 6 Janvier 1633, *Antoinette de Neuville*, fille du Seigneur de *Larboulerie*, dont

XI. GILBERT DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, qui s'est marié, le 3 Avril 1659, à *Gasparde d'Astorg*, dont trois filles, lesquelles ont partagé la Terre de *Saint-Hilaire*, qui appartient aujourd'hui, en 1772, à titre fuccessif, à N... *de Maffe*, Ecuyer.

X. SYLVAIN DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plamont (frère cadet d'ANNET-GILBERT), fervit longtemps, en qualité d'Officier, fur les Vaisseaux du Roi, & époufa, le 7 Septembre 1661, *Claudine de la Roche*, fille de *Gaf-*

*pard*, Chevalier, Seigneur du Château, & de Dame *Ifabeau de la Barge*. Il en eut

XI. GILBERT DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plamont & de la Barge, qui fut appelé en 1696, & fervit au ban de la Noblesse d'Auvergne. Il époufa, le 2 Octobre 1691, *Gilberte de Brouffe*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Salmagne, & de *Charlotte de Chany*. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. SYLVAIN, qui, étant jeune encore, suivit fon frère aîné au service dans le Régiment Royal-Marine, & fut tué à la bataille de Denain ;
3. Et GILBERTE, mariée à *René de Bouche-reaux*, Chevalier, Seigneur de Paugnat, en Auvergne.

XII. ANTOINE DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Barge & de Salmagne, blessé à Denain dans le Régiment Royal-Marine, quitta le service en 1721, & époufa, le 11 Septembre 1723, *Claudine-Charlotte de Valon*, dont :

1. GILBERT, mort Volontaire en 1745, dans le Régiment de Levis, Cavalerie ;
2. Et MICHEL, qui fuit.

XIII. MICHEL DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de Salmagne, &c., a époufé, le 26 Mai 1760, *Anne-Marine de la Rochette*, fille d'*Amable*, Ecuyer, Seigneur de la Besse, & de *Marie la Ville*. Ils ont eu :

1. PIERRE-CLAUDE, âgé de 3 ou 4 ans en 1764 ;
2. & 3. CLAUDE-GILBERT & CHARLES-FRANÇOIS-MARIE.

#### BRANCHE

établie en Berry, dont parle la *Thaumaffière*.

VIII. FRANÇOIS DU PEYROUX (second fils de GILBERT, & de *Catherine de Chamborant*), Chevalier, Seigneur de la Chaux-Brandon & des Mazières, époufa, le 14 Juillet 1573, *Claudine de la Chastre*, veuve de *François de la Garde*, Ecuyer, Sieur des Granges. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur du Vernet & du Chêne, & de *Catherine de Vernage*. Elle apporta à fon second mari les Terres des Mazières & des Granges. Leurs enfans furent :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. Et TIBURCE, auteur du premier rameau, établi en Berry, rapporté ci-après.

IX. JOSEPH DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Dragons, &

dont la postérité s'est établie en Lorraine, a épousé, 1<sup>o</sup> le 16 Janvier 1602, *Anne de Breschard*, d'une ancienne Maison du Berry; & 2<sup>o</sup> *Philippine de Thiange*, fille de N... de *Thiange*, Chevalier, Seigneur du Creuzet, de la même Maison qu'*Amable de Thiange*, Grand Prieur de Malte de la Langue d'Auvergne en 1752. Du premier lit vinrent :

Deux filles, qui se font mariées, l'une, en 1625, à *Jean de Bonneau*, & l'autre, en 1629, à N... des *Ages*.

Et du second lit il eut

FRANÇOIS-GILBERT, qui suit;

X. FRANÇOIS-GILBERT DU PEYROUX, Seigneur des Granges & du Vernet, épousa *Marie Denis*, dont il eut

XI. GILBERT DU PEYROUX, Seigneur des Granges, du Vernet & de Laleux, qui s'est marié à *Anne des Ages*, d'une ancienne Maison du Berry. Leurs enfants furent :

1. JOSEPH, qui suit;
2. Et GILBERT, Prêtre, qui, ayant un Prieuré considérable, se dévoua au service des pauvres malades, lors de la peste à Marseille, où il mourut en odeur de sainteté.

XII. JOSEPH DU PEYROUX, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur des Granges, Laleux & de la Lande Fonteny, en Berry, Capitaine de Dragons au Régiment de Bonnel, Chevalier de Saint-Louis & qualifié de *Marquis* par le Roi, épousa 1<sup>o</sup> N... *Garraux*, qui lui apporta une partie de la Terre de la *Lande Fonteny*, & dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> *Madeleine Carré*, fille de N... *Carré*, Commissaire des Guerres de Dijon, de laquelle il a eu

XIII. GUY DU PEYROUX, Chevalier, Marquis des Granges, de la Forêt & de la Lande Fonteny, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons. Il eut une jambe emportée à l'affaire d'Oyat en 1758, commandant un piquet, à la tête duquel il arrêta pendant plus d'une heure une colonne de Hanovriens. Etant à peine guéri de sa blessure, il continua de servir, & fut tué, à la tête de sa Troupe, en 1760. Il avoit épousé à Epinal, en Lorraine, au mois de Décembre 1748, *Suzanne de Bertrand*, dont il a laissé deux enfants, qui furent placés à l'Ecole Royale Militaire : le plus jeune y est mort, & l'aîné, nommé

XIV. JEAN-GUY DU PEYROUX, forti de l'E-

cole Royale Militaire, est Chevalier de Saint-Lazare & sert dans le Régiment de Cuffine, Dragons.

PREMIER RAMEAU  
établi en Berry.

IX. TIBURCE DU PEYROUX, Seigneur des Mazières (second fils de FRANÇOIS, & de *Claudine de la Chastre*), épousa, le 1<sup>er</sup> Mars 1620, *Anne de Breschard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Françoise de Beaucaire*. Il en eut

X. GILBERT DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur des Mazières, Capitaine d'Infanterie, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Juillet 1641, à *Jeanne d'Assy*, fille de *Joseph*, Seigneur de la Tourratte, & de *Marie de Saint-Maur de Lourdoueix*; & 2<sup>o</sup> à *Anne de Griseux*, veuve d'*Henri d'Assy*, Ecuyer, Seigneur de Chandénay. Du premier lit vinrent :

1. TIBURCE, qui suit;
2. FRANÇOIS, qui fut reçu, le 3 Janvier 1663, Chevalier de Malte & mourut Commandeur de Lormettaux;
3. CHARLES, dit *des Mazières*, reçu à Malte le 27 Novembre 1686;
4. Et GILBERT, auteur du second rameau, établi en Berry, rapporté ci-après.

XI. TIBURCE DU PEYROUX, II<sup>e</sup> du nom de ce rameau, Seigneur des Mazières, épousa, le 4 Février 1676, *Madeleine d'Assy*, dont vinrent :

1. GILBERT, Ecuyer, Seigneur des Mazières, qui s'est marié, le 23 Mai 1712, à *Catherine-Sylvie de Bigny*, fille d'*Henri*, Chevalier, dit *le Marquis de Margival*, Seigneur de Chavenon, & d'*Eléonore-Charlotte de Gamaches*. De cette alliance font issus :
  1. FRANÇOIS, Seigneur des Mazières, mort Capitaine;
  2. CLAUDE, aussi Seigneur des Mazières, mort Lieutenant au Régiment de la Couronne;
  3. Et MARGUERITE-SYLVIE, qui leur a succédé, & s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Février 1740, à PIERRE DU PEYROUX, rapporté ci-après.
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Et autre FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

XII. FRANÇOIS DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bassigny, tué au débarquement de Dantzick en 1734, avoit épousé, en 1722, *Marguerite Panévinon*, dont

XIII. PIERRE DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix, en Berry, qui a épousé, le 4 Mai 1756, *Eléonore le Borgne de Montchenin*, d'une ancienne Maison du Bourbonnais, dont il a des enfants.

XII. FRANÇOIS DU PEYROUX, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Mazières, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, avec Brevet de Lieutenant-Colonel, Chevalier de Saint-Louis, s'est marié, fort âgé, en 1744, avec *Catherine de Lafons*, fille d'un Conseiller au Parlement de Metz, dont est issu

XIII. IGNACE-LOUIS DU PEYROUX, Seigneur des Mazières, Chevalier de Saint-Lazare, Elève de l'Ecole Royale Militaire & en 1772 Lieutenant au Régiment de la Couronne.

SECOND RAMEAU,  
aussi établi en Berry.

XI. GILBERT DU PEYROUX (quatrième fils de GILBERT, & de *Jeanne d'Affy*), devint Seigneur du Pouyaud & de Thiollet, par son mariage, du 15 Avril 1697, avec JEANNE DU PEYROUX, fille unique de FRANÇOIS, Seigneur de Châte-nay, & d'*Eléonore de Jonas*, dont il a été parlé plus haut. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte le 3 Septembre 1702, & mort Commandeur de S<sup>te</sup>-Anne;
3. PIERRE, rapporté après son aîné;
4. Et autre PIERRE, Prêtre & Prieur, par nomination du Roi, du Château de Bourges.

XII. FRANÇOIS DU PEYROUX, Seigneur du Pouyaud, épousa, en Décembre 1716, *Michelle de Loubens de Verdalle*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

JEANNE, héritière de la Terre du Pouyaud, qui s'est mariée à *Paul de Chauffecourte*, d'une ancienne Maison de la Marche, qui a donné nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte.

XII PIERRE DU PEYROUX, appelé *le Chevalier du Pouyaud*, Seigneur de Thiollet, &c., Chevalier de Malte le 1<sup>er</sup> Décembre 1725, Capitaine au Régiment de la Marche, quitta la Croix, & épousa, le 1<sup>er</sup> Février 1740, MARGUERITE-SYLVIE DU PEYROUX, fille de GILBERT, & de *Catherine-Sylvie de Bigny*, dont il a été parlé ci-devant. Devenue veuve, elle a acquis la Terre de *la Tour de Bouëx*, ci-devant appartenant à la Famille *Bertrand*. De ce mariage sont issus :

1. PIERRE, qui suit;

2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte de minorité le 10 Mai 1750, mort en 1752;

3. Et JEAN-FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte après avoir fait ses preuves & ses caravannes, qui est entré au Régiment du Roi, Cavalerie, où il est (en 1772) Sous-Aide-Major.

XIII. PIERRE DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Tour de Bouëx, Thiollet, Sauzet, le Poirier, &c., forti des Pages de feu Madame la Dauphine, est aujourd'hui Sous-Aide Major du Régiment de Belfunce, Dragons, & il a le bon pour une Compagnie. Il s'est marié, le 3 Janvier 1769, avec *Louise de la Roche-Breschard*, d'une ancienne Famille du Bourbonnais, qui lui a porté la Terre d'*Urçay*, où il réside.

BRANCHE

établie dans le Bourbonnais.

VIII. JEAN DU PEYROUX (troisième fils de GILBERT, & de *Catherine de Chamborant*), Chevalier, Seigneur de la Coudre, épousa, le 17 Février 1586, *Gilberte de Frapillon*, dont il a eu

IX. ANTOINE DU PEYROUX, Seigneur de la Coudre; qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 29 Août 1608, à *Perronnelle de Rolland*; & 2<sup>o</sup> à *Charlotte Androdias*, d'une Famille noble d'Auvergne. Il a eu du premier lit

1. PHILIBERT, mort Chevalier de Saint-Louis & Ecuyer de M. le Prince de Conti.

Et du second lit vint

2. CLAUDE, qui suit.

X. CLAUDE DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur des Ecures, a épousé, le 29 Juin 1659, *Anne de Rollat de Puy-Guillon*, d'une Maison illustre du Bourbonnais, dont vint

XI. ANTOINE DU PEYROUX, II<sup>e</sup> du nom de cette branche, Seigneur des Ecures, qui s'est allié à *Marie de Gaulmin*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

XII. ANTOINE DU PEYROUX, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur des Ecures, épousa, le 11 Février 1728, *Antoinette Robert de Chambarande*, dont il a eu

XIII. JEAN-LOUIS DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié, le 4 Mars 1764, à *Louise-Elisabeth de Rollat de Puy-Guillon*, nièce d'*Anne de Rollat*, femme de CLAUDE DU PEYROUX, rapportés ci-dessus. Il en a eu deux filles.



XII. FRANÇOIS DU PEYROUX, Sieur de la Croifette (second fils d'ANTOINE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Gaulmin*), épousa *Marie de Jadon de Saint-Cirgues*, d'une noble extraction, en Auvergne, dont

CLAUDE, qui sert dans le Corps Royal d'Artillerie.

BRANCHE

établie dans la Haute-Marche.

VII. PIERRE DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de SOURDOUX (cinquième fils de CHARLES, & de *Gabrielle de Montmorin*), servit longtemps dans la Gendarmerie, & se maria 1<sup>o</sup> le 16 Mai 1565, à sa cousine germaine MARGUERITE DU PEYROUX, fille de FRANÇOIS, & de *Marguerite de Luchapt de Parsac*; & 2<sup>o</sup> le 12 Février 1572, à *Léonarde de Chabanier*, fille de *Jean*, Seigneur de Collandre & d'Orgnac, & de *Françoise du Marc*; elle étoit veuve de *Léonnet de Fournoux*, Seigneur de la Bregière & de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle lui porta en dot la Terre du *Croft*, Paroisse de Boulandon, en Poitou. Il eut du premier lit

1. JEAN, Page du Roi, mort sans postérité.

Et du second lit vint

2. ANNET, qui fuit.

VIII. ANNET DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur du *Croft* & de *Sourdoux*, épousa, le 13 Janvier 1594, *Antoinette de Ligondès*, fille de *Léonnet*, Chevalier, Seigneur de *Saint-Domet*, & de *Marguerite de Saint-Domet*. Leurs enfants furent :

1. LÉONNET, qui fuit;

2. JACQUES, auteur du premier rameau établi dans la Haute-Marche, rapporté ci-après;

3. Et GILBERT, Seigneur des Moreaux, Capitaine d'Infanterie, tué à l'Armée Royale de Perpignan, laissant de sa femme, *Léonarde de Vauchauffade*,

FRANÇOIS, qui s'est marié, le 21 Avril 1664, à *Anne de Bonneval*, dont est issu

FRANÇOIS, qui est mort sans alliance en 1734, après avoir servi deux fois au Ban de la Noblesse de la Marche.

IX. LÉONNET DU PEYROUX, Seigneur de *Sourdoux*, épousa, le 3 Juin 1624, *Claire Habert*, dont il eut

X. FRANÇOIS DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de *Sourdoux* & de *Saint-Prix*, qui s'est marié, le 19 Juillet 1657, à *Françoise Magistry*, dont vint

Tome XV.

XI. GEOFFROY DU PEYROUX, Seigneur de *Sourdoux* & de *Saint-Prix*, qui s'est marié, le 8 Février 1709, à *Anne Boclard*, de laquelle est issu

XII. LOUIS DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de la *Buxière* & de *Gouttières*, Lieutenant réformé des Dragons de *Grassin*, où il a été blessé deux fois dangereusement. Il a épousé, le 12 Juillet 1760, *Françoise Grailot*, dont il a

LOUIS-GILBERT, âgé de 3 à 4 ans en 1764.

PREMIER RAMEAU

établi dans la Haute-Marche.

IX. JACQUES DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur du *Chezaupert* & du *Mas de Luffat* (second fils d'ANNET, Seigneur du *Croft* & de *Sourdoux*, & d'*Antoinette de Ligondès*), fut Capitaine au Régiment de Bourbonnais, depuis il s'attacha à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & leva pour son service une Compagnie : c'est ce qui paroît par une Lettre de ce Prince, datée de Bourges le 7 Décembre 1637, dans laquelle il l'appelle *son ami*. Il épousa, le 26 Août 1627, *Marguerite de Saint-Yriex*, fille & héritière de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de *Jardon*, & de *Gilberte de Cézar*. Leurs enfants furent :

1. LÉONNET, qui fuit;

2. GILBERT, qui s'est marié, le 10 Octobre 1655, à *Gabrielle de Châteaubodeau*, dont une fille;

3. Et FRANÇOIS, auteur du second rameau établi dans la Haute-Marche, rapporté ci-après.

X. LÉONNET DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de *Jardon*, la *Vergnolle* & de *Lage*, fut Maréchal des Logis du Ban de la Noblesse de la Marche, & épousa, le 23 Février 1648, *Sylvie de Noblet*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de *Jarnagette*, & de *Jacquette de Fricon*. Ils eurent :

1. SYLVAIN, Seigneur de *Jardon* & de *Saint-Fargeol*, qui n'a point laissé de postérité masculine;

2. CLAUDE-LOUIS, qui fuit;

3. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de *Jarnagette*, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de *Saint-Louis*, qui ne s'est point marié;

4. 5. & 6. Et trois autres frères, Lieutenants au Régiment de la Marche, tous trois tués dans la guerre d'Espagne.

XI. CLAUDE-LOUIS DU PEYROUX, Ecuyer,

W W

Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette réformée en 1684 au Régiment de Languedoc, Dragons, se maria, le 16 Juillet 1688, à *Isabelle de Chavanat*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne de Toutedeville*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. Et PIERRE, mort après avoir été inscrit le 1<sup>er</sup> Décembre 1705, pour être reçu Chevalier de Malte.

XII. RENÉ DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, époufa, le 19 Juin 1721, *Elisabeth de Beaufranchet*, fille de *Gilbert-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'ayat, & de *Marie-Josèphe de Servières*. Leurs enfants furent :

1. AMABLE-ANTOINE-RENÉ, qui fuit ;
2. RENÉ, Prêtre & Prieur d'ars ;
3. GILBERT, mort Religieux Bénédictin à Ebreuil ;
4. JOSEPH, Seigneur de Lage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne ;
5. Et JEAN, Religieux de Cluny à l'Abbaye du Moutier-d'Ahun, Bachelier de Sorbonne, Prêtre & Prieur Commandataire de Mothé en l'Isle, près de Bar-sur-Aube.

XIII. AMABLE-ANTOINE-RENÉ DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemonteix, Bonneau, la Varenne, Montréal, Marçais, ancien Capitaine au Régiment qui est aujourd'hui Guyenne, & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, le 29 Avril 1753, *Marie-Thérèse des Rièges*, fille de *Guillaume-Henri*, Chevalier, Seigneur de Villemonteix, & de *Marie-Madeleine de Bonneau*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE-GILBERT, né en 1755, Page du Roi de la Grande Ecurie ;
2. JOSEPH, né en 1757, Chevalier de Malte, forti, en Juin 1771, des Pages du Grand Maître de Malte, où il étoit entré le 17 Septembre 1770 ;
3. RENÉ-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte de minorité sur les preuves de son frère, par brevet du 18 Février 1770 ;
4. Et ANTOINETTE-HENRIETTE, née en 1760.

#### SECOND RAMEAU

*établi dans la Haute-Marche.*

X. FRANÇOIS DU PEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial (troisième fils de Jacques, & de *Marguerite de Saint-Yriex*), fut Capitaine au Régiment de Laonnais, &

époufa, le 4 Février 1660, *Sébastienne de la Porte*, dont il a eu

XI. LÉONARD DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial & de Bézu, Capitaine au Régiment de Santerre & Chevalier de St.-Louis, qui a époufé, le 21 Février 1713, *Madeleine Menechet*, d'une Famille noble de Picardie, de laquelle est issu

XII. FRANÇOIS DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, qui s'est marié, le 8 Avril 1750, à *Gabrielle de Sarrazin*, fille de N..... de *Sarrazin*, Chevalier, Seigneur des Portes, Grand Bailli de Combrailles, dont

XIII. JEAN-LOUIS DU PEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, qui s'est marié à N..... *Galard*, dont plusieurs enfants en 1772.

Les armes : *d'or, à 3 chevrons d'azur ; au pal du même, brochant sur le tout. Supports : deux lions. (Généalogie dressée sur les titres, & envoyée par M. DU PEYROUX, Seigneur de Jardon, Chevalier de St.-Louis).*

\* PEYRUIS, en Provence, Diocèse de Sisteron : Terre & Seigneurie acquise, en 1689, par *Paul de Fortia*, 11<sup>e</sup> du nom, Gouverneur du Château d'If & des Isles de Marseille, & dont la postérité subsiste. Voy. FORTIA.

PEYRUSCA, Sieurs de *Basignan* ou de *Besignan*, Chevaliers : ancienne & noble Famille établie en Gascogne, & y possédant, depuis un temps infini, des Terres en toute Justice. Le chef de cette Famille, FRIX DE BASIGNAN, Seigneur de Cauzia, &c., est Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, à la Commanderie d'Agen, en Guyenne. Il lui reste, de son mariage contracté, en 1736, avec *Marguerite de Redon*, cinq enfants, dont trois garçons, qui sont au service : l'aîné est, depuis 1762, Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie. Cette Noblesse Militaire, étant moins connue sous le nom de PEYRUSCA, que sous celui de BASIGNAN, ou BESIGNAN, nous en avons parlé plus amplement en son rang, à la lettre B, d'après les titres qui nous ont été communiqués ; nous nous bornons à dire ici qu'elle est une des plus anciennes de la Province de Gascogne : GUILLAUME, Sieur de BESIGNAN, Chevalier, l'un des ancêtres de FRIX, fit hommage au Roi JEAN, de 200 liv. tournois de rente, sur le trésor (*Layette homagia*, 14, 28. C.), le 23 Mars 1355, ainsi que

le rapporte du Tillet, au titre de l'inventaire, fol. 79, verso, dans son *Recueil des Rois de France*, leur Couronne & Maison, Chapitre des guerres & Traités d'entre le Roi JEAN & les Anglais. Voy. † BESIGNAN, ou BASIGNAN (DE).

PEYSSONNEL, en Provence : Famille fortie de celle DE PISCICELLI, de Naples, disent l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II ; le *Supplément à cette Hist.*, p. 86 & suiv., & un *Mémoire général.*, écrit sur papier timbré, légalisé par le Lieutenant Civil de la Ville de Marseille, sur le vu de toutes les pièces qui lui ont été produites : c'est d'après ce *Mémoire* que nous allons en donner la *Généalogie*. Cette Famille, qui a produit plusieurs hommes illustres dans l'Eglise, la Robe & les Lettres, est une branche de celle DE PISCICELLI, de Naples, l'une des plus anciennes & des plus illustres de ce Royaume, qui a contracté les plus brillantes alliances, & occupé les principales charges de cet Etat ; qui a donné deux Cardinaux, un très-grand nombre d'Archevêques & d'Evêques, & une infinité de Chevaliers & de Grands Officiers de l'Ordre de Malte. Elle a été maintenue dans sa Noblesse par ordonnance de M. le Bret, Intendant de la Province, & par Arrêt de la Cour des Comptes de Provence, & a prouvé qu'elle étoit originaire du Royaume de Naples.

I. ANDRÉ PISCICELLI, dit *Andreano*, est qualifié *Chevalier*, dans l'Indult donné en 1380, par la reine JEANNE I<sup>re</sup>, au sujet des contestations qui s'étoient élevées parmi les Chevaliers Napolitains. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. OTINELLO PISCICELLI, qualifié *Chevalier*, qui s'est marié à *Isabelle*, ou *Belluccia Caraccioli*, dont

III. ANDRÉ PISCICELLI, II<sup>e</sup> du nom, qui fut dans les bonnes grâces du Roi LADISLAS & de la Reine JEANNE, sa sœur, qu'il servit avec beaucoup de fidélité. Lorsque JACQUES, Comte DE PROVENCE, mari de la Reine JEANNE II, partit du Royaume de Naples pour aller en Provence, ANDRÉ fut du nombre des Chevaliers Napolitains qui l'accompagnèrent. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> à Naples *Béatrix Latro*, fille de *Floridaſſo Latro*, illustre Capitaine de ce temps-là & Vice-Roi de Naples pour le Roi LADISLAS. ANDRÉ se fixa en Dauphiné &

s'y maria, 2<sup>o</sup> l'an 1420, avec *Sibylle d'Albon*, & mourut à Vienne, où son testament fut publié le 18 Août 1437. Dans cette Province du Dauphiné, il eut le surnom de *Peyssonneau*, qui, en idiome Dauphinois & Provençal, signifie *petit-poisson*, traduction exacte du nom de PISCICELLI. Il est qualifié *très-illustre Seigneur* ANDRÉ PISCICELLI, dit PEYSSONNEAU, aliàs PEYSSONNEL, dans le testament de JACQUES, son arrière-petit-fils, enregistré à la Chambre des Comptes de Provence. Du premier lit il eut :

1. & 2. OTINELLO & FLORIDASSO ;

3. Et GODEFROY PISCICELLI, dont la postérité se perpétua dans le Royaume de Naples : Carlo de Lellis en donne la filiation suivie jusqu'à FABRICIO PISCICELLI, qui vivoit vers le milieu du dernier siècle, temps où cet Auteur a écrit.

Et du second lit vint

HENRI, qui suit.

IV. HENRI PISCICELLI, Chevalier, conserva encore le nom de ses pères & le surnom de *Peyssonneau*, & se maria, l'an 1445, à *Michelle du Terrail*, tante du fameux *Pierre du Terrail*, dit *le Chevalier Bayard*, si célèbre sous le règne de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, & qui fonda pour les descendants d'HENRI PISCICELLI, une pension annuelle, qui a subsisté jusqu'à JACQUES, son petit-fils. HENRI eut de son mariage

V. JEAN PEYSSONNEAU, Chevalier, qui quitta le nom de PISCICELLI, & s'allia, le 5 Novembre 1500, à *Jeanne de Guiffrey*, dont

VI. JACQUES PEYSSONNEAU, aliàs PEYSSONNEL, Chevalier, qui vint à Lorgues, en Provence, & se maria, à Carignan, le 29 Septembre 1529, avec *Blanche de Fluxas*, sœur de *Bernard de Fluxas*, Chevalier, & testa à Lorgues le 9 Mai 1544. De ce mariage sortit

VII. HENRI DE PEYSSONNEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui fut déshérité par le testament de son père ; il fut fait prisonnier de guerre, à la tête d'un détachement qu'il commandoit, par les Troupes de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, en 1590, & fut conduit au Château des Arcs, où il mourut peu de temps après. Il avoit épousé à Lorgues, le 29 Janvier 1555, *Honorade Legars*, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;

2. JEAN-BAPTISTE, mort sans postérité ;

3. AMBROISE, qui prit le parti des Armes, & fut tué dans un combat qu'il y eut près de Manosque, en 1590. Il avoit épousé une Demoiselle de *Ruffy*, & n'en eut point d'enfants;
4. BALTHAZAR, tige de la branche établie à Marseille, rapportée ci-après;
5. Et une fille.

VIII. JACQUES DE PEYSSONNEL, II<sup>e</sup> du nom, épousa, 1<sup>o</sup> le 29 Décembre 1590, *Françoise de Laugier*; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Verforis*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. ESPRIT, Seigneur de Roquebrune, qui eut pour fils :
  1. N.... DE PEYSSONNEL, Seigneur de Roquebrune, qui épousa N.... du *Puget*, dont vinrent :
    1. N.... DE PEYSSONNEL, qui s'est mariée à *Jean de la Tour*, Seigneur de Romoules, dont nombreuse postérité. Voy. TOUR-ROMOULES (LA);
    2. Et N.... DE PEYSSONNEL, qui épousa, 1<sup>o</sup> N.... d'*Abran*; & 2<sup>o</sup> N.... de *Commendaire*, Seigneur de Tardaudeau.
  2. N.... DE PEYSSONNEL, Seigneur de Calas, qui fut Officier de Marine à Toulon, & mourut sans postérité;
  3. Et N.... DE PEYSSONNEL, qui fut Chanoine à Fréjus.

Et du second lit vint

3. Et N.... DE PEYSSONNEL, qui s'allia, par articles signés le 7 Mai 1640, avec *Jean-Baptiste de Gauffarde*, Seigneur de Saint-Mandrier.

IX. JEAN DE PEYSSONNEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Fuveau (Terre de Provence, qui est encore aujourd'hui possédée par ses descendants), s'établit à Aix & fut Procureur du Pays. Il épousa, le 4 Mars 1625, à Draguignan, *Marguerite de Raimondis*, dont vinrent :

1. JACQUES, III<sup>e</sup> du nom, Procureur du Pays en 1676 & 1683, qui laissa de Dame *Louise d'Etienne*, son épouse,
  1. ANNE, qui s'est mariée, le 17 Décembre 1674, à *Honoré d'Etienne*, III<sup>e</sup> du nom, de la Ville d'Aix, dont postérité. Voy. ETIENNE;
  2. Et JEANNE, qui s'est alliée, le 5 Décembre 1683, à noble *Joseph d'André*, Ecuier, de la même Ville.
2. JEAN, qui fuit;

3. AMBROISE, mort, sans alliance, dans un combat singulier;
4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Fuveau* & de *Saint-Savournin*, rapportée ci-après;
5. SAUVEUR, Colonel du Régiment de *Peyssonnel*, Dragons, mort Maréchal de Camp & Inspecteur Général de la Cavalerie, après avoir commandé plusieurs fois en Allemagne, & servi très-longtemps avec tant de distinction, que LOUIS XIV lui donna le surnom de *brave Peyssonnel*;
6. Et une fille, morte Religieuse.

X. JEAN DE PEYSSONNEL, III<sup>e</sup> du nom, épousa, le 13 Décembre 1671, Dame *Marie de Bayard*, de laquelle il eut :

JEAN, qui fuit;  
Et JEANNE, qui s'est mariée, le 8 Décembre 1700, à Messire *Jean de Gassendy*, Seigneur de Campagne, Co-Seigneur de Riez, Conseiller en la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix.

XI. JEAN DE PEYSSONNEL, IV<sup>e</sup> du nom, servit dans la Cavalerie, & épousa, le 26 Avril 1703, *Marguerite de Guérin*, sœur du Chevalier *Charles de Guérin*, Commandeur d'Aix. De ce mariage il a eu :

1. SAUVEUR, Officier de Dragons, mort sans postérité;
2. JACQUES, qui fuit;
3. AUGUSTE, Officier au Régiment de Vibraye, Dragons, ci-devant *Peyssonnel*, tué à Aix, dans un combat singulier;
4. Et ROSE, décédée sans alliance.

XII. JACQUES DE PEYSSONNEL, IV<sup>e</sup> du nom, servit d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Metz, dont il fut Aide Major, & ensuite dans le Régiment Royal, Infanterie. De *Marguerite du Trouffet*, qu'il a épousée en 1739, il n'a eu qu'une fille, appelée

CHARLOTTE DE PEYSSONNEL.

#### BRANCHE des Seigneurs de FUYEAU & de SAINT-SAVOURNIN.

X. FRANÇOIS DE PEYSSONNEL (quatrième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite de Raimondis*), Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, lors de son établissement, fut second Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1686. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1666, *Marie-Thérèse d'Hugolen*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. JACQUES, dit de *Beaumont*, Officier dans

le Régiment de *Peyssonnel*, qui se retira du service après avoir reçu plusieurs blessures en Allemagne, & mourut sans alliance;

3. Et ELÉONORE, morte fille.

XI. JEAN DE PEYSSONNEL, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de *Peyssonnel*, épousa, le 19 Octobre 1699, *Marie-Barbe d'Epingueu*, de laquelle font issus :

1. FRANÇOIS-BIENVENU, qui suit;

2. JEAN, non marié;

3. Et MICHELLE, qui épousa *François de Cipriani*, Seigneur de Saint-Savournin, après la mort de laquelle la Terre de *Saint-Savournin*, dont elle avoit hérité de son mari, est passée dans la Famille DE PEYSSONNEL. Ils n'ont point eu d'enfants. Voy. CIPRIANI.

XII. FRANÇOIS-BIENVENU DE PEYSSONNEL, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, a épousé, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Août 1741, N... *d'Albert*, dont il n'a point eu d'enfants; & 2<sup>o</sup> le 13 Septembre 1751, *Rose de Gazan*, de la Ville de Toulon, de laquelle il a eu :

JEAN-MARIE-BIENVENU, né le 14 Juin 1753; Et trois filles.

#### BRANCHE établie à Marseille.

VIII. BALTHAZAR PEYSSONNEL (quatrième fils d'HENRI, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Honorade Legars*), faisoit ses études à Toulouse, lorsqu'il perdit son père & tous ses biens. Il s'adonna à la Littérature, à la Physique & à l'Astronomie, & devint un des plus savants hommes de son siècle. Son fils & son petit-fils eurent le même goût, & ils se distinguèrent tous les trois dans les Sciences & dans les Lettres, & ont mérité, par leurs savants Ouvrages, d'être mis, par Moréri, Ruffy & d'autres Auteurs, au nombre des hommes illustres de la Ville de Marseille. BALTHAZAR s'y établit, & épousa, le 18 Octobre 1596, *Marguerite d'Esparre*, fille d'*Honoré*, Lieutenant Général de la Ville de Brignoles, & de Dame *Isabelle d'Arbaud*. Il en eut

IX. JEAN DE PEYSSONNEL, qui s'adonna, comme son père, à la Littérature, & épousa, le 14 Avril 1641, *Catherine Carré*, dont vint

X. CHARLES DE PEYSSONNEL, lequel eut le même goût pour les Sciences que son père & son aïeul. Il épousa, le 7 Octobre 1699, *Anne Isoard*, de laquelle naquirent :

1. JEAN-ANDRÉ, Ecuyer;

2. CHARLES, qui suit

3. CATHERINE, morte sans alliance;

4. CLAIRE, morte Religieuse;

5. MARIE, qui épousa *Pierre Dupré*, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Forest, Pensionnaire du Roi;

6. Et THÉRÈSE, qui s'est mariée à noble *Félix de Gibert*, Ecuyer, de la Ville d'Aix.

XI. CHARLES DE PEYSSONNEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Consul de France à Smyrne, Chargé d'Affaires du Roi à la Porte Ottomane, Pensionnaire de S. M., Associé de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris & de celle de Marseille, a été maintenu dans sa noblesse d'origine, par un Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Juin 1743, & est mort en 1757. Il avoit épousé, le 24 Octobre 1726, *Anne du Four*, dont :

1. CHARLES-CLAUDE, qui suit;

2. LOUIS, dit le Chevalier DE PEYSSONNEL, Capitaine-Aide-Major au Régiment Royal, Infanterie;

3. MADELEINE - BIENVENUE, mariée à *Jean-Louis de Clairembault*, Ecuyer, Consul de France à Seyne, en Provence, décédée en 1761;

4. Et MARGUERITE, morte en bas âge.

XII. CHARLES-CLAUDE DE PEYSSONNEL, Chevalier, Consul de France à Smyrne, Associé & Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris & de celle de Marseille, a épousé, par contrat du 9 Septembre 1765, *Thérèse-Marguerite d'Albert*, fille de Messire *Joseph-Antoine*, Colonel du Corps Royal-Artillerie, & de Dame *Marguerite de Varages d'Allemagne*.

Les armes : *d'azur, au poisson d'argent, nageant sur une mer du même; au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

‡ PEYZAC-DUMAS (& mieux DU MAS DE PEYZAC), ancienne Famille du Limousin, noble de race & d'extraction, & dont les armes sont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la tour d'argent, maçonnée de sable; & aux 2 & 3 de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 fleurs de lis du même.* Supports : *deux griffons.* Cimier : *un griffon d'or.*

\* PEZAY, Terre & Seigneurie possédée par *Alexandre-Frédéric-Jacques de Mafson*, Mestre de Camp de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, appelé le *Marquis de Pezay*, qui en a hérité de Dame *Marie Boifnier*, sa mère. Voy. MASSON, en Dauphiné.

\* PEZÉ, au Maine : Baronnie portée, en 1480, dans la Maison de *Courtavel*, par *Anne de Pezé*, Dame du Bouchet & de *Pezé*, à *Ambroise de Courtavel*, Chevalier, quatrième aïeul de *René*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en faveur duquel la Terre de *Pezé* fut érigée en *Marquisat*, avec établissement de Foires & Marchés, par Lettres du mois d'Avril 1658, registrées le 3 Août 1663. Voyez COURTARVEL.

\* PÉZÉNAS, en Languedoc : Ville qui étoit anciennement une Châtellenie, que le Roi JEAN érigea en *Comté*, en faveur de CHARLES D'ARTOIS, en 1361. Dans la fuite, ce *Comté* entra dans la Maison de *Montmorency*, & le Connétable de ce nom y fit bâtir la *Grange des prés* (sur le bord de l'Hérault, à une petite distance Nord-Est de *Pézénas*), la plus belle Maison du Languedoc. Ce *Comté* passa au Prince de *Condé*, par la mort du Duc de *Montmorency*, son beau-frère, & est depuis échu en partage aux Princes de *Conti*, cadets de la Maison DE BOURBON-CONDÉ. (*Diçtion. des Gaules*, tom. V.)

\* PÉZÈNES, même Province, Diocèse de Béziers : Terre & Baronnie, qui, après avoir été possédée par les Maisons de *Narbonne* & de *Lauzières-Thémines*, passa, en 1640, à la Famille de *Beaulac*, d'où sont sortis plusieurs Conseillers & Présidents de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier. Cette Famille de *Beaulac* s'étant éteinte en la personne de *François de Beaulac*, petit-fils de l'acquéreur, la Terre de *Pézènes* fut vendue par décret, & acquise, au mois d'Août 1745, par *Pierre-Maurice-Emmanuel de Girard*, Seigneur de St.-Jean-de-Vidas, &c., Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, &c., Chevalier de Saint-Louis : c'est en considération de ses services, que S. M. unit à cette Baronnie celle de *Montesquieu* & les Seigneuries de *Vasnac*, *Pouffet*, *la Brogne* & *Roudanergue*, & les érigea en titre de *Marquisat*, sous le nom de *Pézènes*, par Lettres du mois d'Août 1750, registrées au Parlement de Toulouse le 11 Décembre même année, & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Janvier de l'année suivante. Voyez GIRARD, Famille du Languedoc.

\* PHALSBOURG, Ville forte, au Pays

Messin, avec titre de *Principauté*, qui fut construite, en 1570, par *Georges-Jean*, Prince *Palatin*, dans le Comté de la Petite-Pierre, & vendue, peu de temps après, en 1583, à la Maison de *Lorraine*, qui la céda ensuite à la France par le Traité de 1661, & définitivement par celui de Paris de 1718. Louis XIV fit fortifier cette Ville en 1679, sur les plans du Maréchal de Vauban. Il y avoit un ancien Château qui fut incendié en 1713 & dont il ne reste plus que les fouterains.

PHELIPPES, ou PHELIPPE, Seigneurs de la Houffaye, en Picardie.

NICOLAS PHELIPPES, Chevalier, Seigneur de la Houffaye, Commandant pour le Roi dans Mézières & Charville, mourut en 1694. Il avoit épousé, en 1679, *Marie Pajot*, dont :

NICOLAS-LÉON, qui suit ;

Et MARIE-ANNE, femme, le 7 Avril 1709, & veuve, sans enfants, au mois d'Octobre suivant, d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conti, Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. C'est en faveur de cette veuve que la Terre de *Faronville* & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de son contrat de mariage, a été érigée en *Comté*, sous le même nom de *Faronville*, par Lettres Patentes du mois d'Août 1754, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre suivant.

NICOLAS-LÉON PHELIPPES, Seigneur de la Houffaye, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Maubeuge, mourut en 1763. Il a laissé d'*Henriette-Thérèse Simonnet*, sa femme,

1. CLÉMENT-NICOLAS-LÉON, qui suit ;
2. ANNE-LÉON, destiné à l'Etat Ecclésiastique ;
3. Et GENEVIÈVE, qui s'est mariée, le 20 Décembre 1757, à *Henri-Louis de Fredi*, Conseiller au Parlement de Paris, dont *Marie-Louise-Scholastique-Geneviève de Fredi*, née le 11 Février 1759, & plusieurs autres enfants. Voy. FREDI.

CLÉMENT-NICOLAS-LÉON PHELIPPES, dit le Comte de la Houffaye, Capitaine de Cavalerie, a épousé, en Décembre 1760, *Louise-Thérèse Aubin*, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Planoy, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Louise Barré*.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 glands & de 3 olives de finople : un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

PHÉLYPEAUX, Maison originaire de Blois, dont le nom, connu depuis plus de 400 ans, a été illustré, depuis près de deux siècles, par un Chancelier de France, onze Secrétaires d'Etat & plusieurs Grands Officiers Commandeurs des Ordres du Roi. Moréri, tom. VIII, Edit. de 1759, en remonte la Généalogie à

I. JEAN LE PICARD, dit PHÉLYPEAUX, Seigneur de la Brosse-Gastée en 1399 & 1400, qui possédoit encore plusieurs autres Fiefs. De *Marguerite Thierry*, son épouse, fille de *Jean Thierry*, Capitaine de la Ville de Blois, il laissa

II. JEAN PHÉLYPEAUX, Seigneur de Ville-Sablon, mort en 1461, & enterré dans le chœur de l'Eglise des Jacobins à Blois, suivant son épitaphe. Il avoit épousé, en 1450, *Catherine Artault*, dont, entr'autres enfants,

III. GUILLAUME PHÉLYPEAUX, Seigneur de Ville-Sablon en 1469, marié, avant l'an 1500, avec *Perrette Cottereau*. Il en eut

IV. RAYMOND PHÉLYPEAUX, Seigneur en partie de la Vrillière en 1535, qui avoit épousé, l'an 1521, *Robine de Lutx*, dont

V. LOUIS PHÉLYPEAUX, Seigneur de la Cave & de la Vrillière, Conseiller au Présidial de Blois en 1553, qui avoit épousé, par contrat du 22 Août 1557, *Radégonde Garraut*, fille de *Jean Garraut de Quantes* & d'*Isabelle Paris*. Leurs enfants furent :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. SALOMON, Seigneur des Landes, Auditeur des Comptes en 1592, ensuite Maître des Comptes à Paris depuis le 12 Juillet 1594 jusqu'en 1603, mort le 2 Octobre 1655, dans la 82<sup>e</sup> année de son âge, sans avoir été marié ;
3. PAUL, tige de la branche des Comtes de *Pontchartrain*, rapportée ci-après ;
4. JACOB, Abbé de Bourgmoien & de l'Esterpe en 1614, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1601, mort le 23 Octobre 1647 ;
5. JEAN, Seigneur de Villefavon, Comte de Buzançais, Secrétaire des Commandements de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Maître des Comptes & Conseiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1660. Il avoit eu d'*Isabelle Blondeau*, son épouse,

ANNE, mariée, le 20 Mai 1627, à *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny, Secrétaire & Ministre d'Etat, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi ; elle est morte le 3 Janvier 1694, âgée de 81 ans, ayant eu des enfants. Voy. BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

6. JACQUELINE, mariée, le 13 Août 1586, à *Isaac Robert*, Seigneur de Beauregard, Conseiller à Blois ;
7. SUSANNE, qui épousa *Paul Ardier*, Trésorier des Parties Casuelles, puis Trésorier de l'Epargne, morte le 1<sup>er</sup> Février 1651 ;
8. Et MARGUERITE, qui a épousé *Daniel de Laignay*, Seigneur de la Ravinière, Trésorier de France à Tours.

VI. RAYMOND PHÉLYPEAUX, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Herbault, la Vrillière & du Verger, né à Blois en 1560, successivement Secrétaire de la Chambre du Roi le 27 Août 1590, Trésorier des Parties Casuelles en 1591, Trésorier de l'Epargne en 1599, succéda à PAUL PHÉLYPEAUX, Seigneur de Pontchartrain, son frère cadet, dans la dignité de Secrétaire d'Etat, le 5 Novembre 1621, & mourut à Suze, en Piémont, le 2 Mai 1629. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1594, *Claude Gobelin*, fille de *Balthazar*, Trésorier de l'Epargne, puis Président en la Chambre des Comptes de Paris, & d'*Anne de Raconis*. Leurs enfants furent :

1. BALTHAZAR, qui suit, auteur de la branche des Seigneur d'Herbault ;
2. LOUIS, tige de la branche des Marquis de la Vrillière, rapportée ci-après ;
3. ANTOINE, Seigneur du Verger, reçu Conseiller au Parlement le 19 Juillet 1624, ensuite Intendant de Justice en Bourbonnais, puis Conseiller d'Etat, mort le 19 Mars 1665. De *Marie de Villebois*, son épouse, fille de *Jacques de Villebois*, Maître d'Hôtel du Roi, morte en Mai 1701, âgée de 79 ans, il laissa :
  1. RAYMOND-BALTHAZAR, Seigneur du Verger, Lieutenant Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, Envoyé Extraordinaire à Cologne, ensuite Ambassadeur Extraordinaire à Turin, nommé Gouverneur Général des Isles de l'Amérique, par Provisions du 1<sup>er</sup> Janvier 1709, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Avril 1712, qui mourut sans alliance, à la Martinique, le 21 Octobre 1713 ;
  2. Et JACQUES-ANTOINE, nommé Evêque

de Lodève en 1690, mort dans son Diocèse en Avril 1732.

4. ANNE, qui épousa *Henri de Buade*, Comte de Palluau & de Frontenac, Mestre de Camp du Régiment de Navarre, morte en 1633 ;
5. FRANÇOISE, qui épousa *Henri de Neufville-Villeroy*, Comte de Bury, dont elle n'eut pas d'enfants, & après la mort duquel elle se fit Religieuse Carmélite à Paris ;
6. CLAUDE, mariée, en 1627, à *Jacques du Blé d'Uxelles*, Gouverneur de Châlons ; morte le 18 Juillet 1642 ;
7. Et ISABELLE, morte la même année, femme de *Louis de Crevant*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis d'Humières, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi & Gouverneur de Compiègne, qu'elle avoit épousé le 18 Juillet 1627, & dont elle eut des enfants. Voyez CREVANT.

## BRANCHE

des Seigneurs d'HERBAULT.

VII. BALTHAZAR PHÉLYPEAUX, Chevalier, Seigneur d'Herbault, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 18 Février 1618, Trésorier de l'Epargne & Conseiller d'Etat, mourut le 15 Février 1663. Il avoit épousé, en 1620, *Marie le Féron*, fille de *Raoul*, Maître des Requêtes, & de *Renée Hennequin*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. BALTHAZAR, Abbé de Bourgmoyn & de Saint-Laurent, près de Cosne, mort le 27 Février 1688 ;
3. Et ELISABETH, mariée, le 6 Octobre 1665, à *Antoine de France*, Seigneur de la Tour, Ecuyer du Roi, Gouverneur de Saint-Dizier & de Ribemont ; elle est morte au mois d'Avril 1700, âgée de 89 ans.

VIII. FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Conseiller au Parlement, épousa *Anne Loifel*, fille d'*Antoine*, III<sup>e</sup> du nom, aussi Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger*. Elle est morte le 26 Mars 1705. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS-BALTHAZAR, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694, Abbé du Thoronet, Diocèse de Fréjus, en 1697, Agent Général du Clergé en 1701, & nommé Evêque de Riez en 1713 ;
3. HENRI, Capitaine de Vaiffeau, tué au combat naval, près de Malaga, le 24 Août 1704 ;
4. Et MARIE-ANNE, morte fille en 1688.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Intendant Général de la

Marine, mourut à Malaga, le 16 Octobre 1704, de la blessure qu'il avoit reçue sur le Vaiffeau *Amiral*, au combat où son frère fut tué. Il avoit épousé, le 5 Mai 1695, *Jeanne Gallon*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Suzanne Rigoli*. Il en eut, entr'autres enfants,

GEORGES-LOUIS, qui suit ;

Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 17 Juillet 1725, avec *Gabriel-Bertrand du Guefclin*, Seigneur de Beaucé, &c., dont postérité. Voy. GUESCLIN (DU).

X. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX, Comte d'Herbault, &c., reçu Conseiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1719, s'est démis de cet Office, & a été pourvu de celui de Lieutenant de Roi du Gouvernement de l'Orléanais au Département du Blaisois, pour lequel il prêta serment le 22 Mars 1727, est mort le 1<sup>er</sup> Novembre 1742, en son Château d'Herbault, & a été inhumé en l'Eglise Paroissiale de Neuvy-sur-Beuvron. Il a laissé de son mariage avec *Marie-Anne-Louise de Kerouartz*, qu'il avoit épousée le 26 Janvier 1729,

1. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX d'HERBAULT, Abbé de l'Abbaye Royale du Thoronet, dont il s'est démis, qui fut nommé & sacré Archevêque de Bourges le 20 Novembre 1757, puis Abbé Commandataire de Saint-Lucien de Beauvais & de Saint-Benoît-sur-Loire, Prélat Commandeur, Chancelier & Surintendant des Finances de l'Ordre du Saint-Esprit ;
2. LOUIS-BALTHAZAR, Chevalier de Malte, mort Garde-Marine à Brest ;
3. JEAN-FRÉDÉRIC, qui suit ;
4. Et HIÉRONYME-ROSALIE-FÉLICITÉ, morte femme de *Pierre-Armand-Claude du Vigier*, Procureur Général, en survivance, du Parlement de Bordeaux, qu'elle avoit épousé le 10 Janvier 1752. Voy. VIGIER (DU).

XI. JEAN-FRÉDÉRIC PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Mestre de Camp du Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Blaisois, Vendômois & Dunois, a épousé, le 6 Octobre 1761, *Marie-Adélaïde de Sturm*, Allemande, dont il n'a point encore eu d'enfants.

## BRANCHE

des Marquis de LA VRILLIÈRE.

VII. LOUIS PHÉLYPEAUX, Seigneur de la Vrillière & de Châteauneuf-sur-Loire, Baron d'Hervy, &c. (second fils de *RAYMOND*, II<sup>e</sup> du nom, & de *Claude Gobelin*), Conseiller d'E-



tat le 20 Décembre 1620, Secrétaire d'Etat, après la mort de son père, le 26 Juin 1629, Commandeur, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi le 1<sup>er</sup> Avril 1643, mourut le 25 Mai 1681, âgé de 83 ans. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Août 1635, *Marie Particelli*, morte le 23 Août 1670, fille de *Michel*, Seigneur d'Hémery & de Thorey, Surintendant des Finances, & d'*Anne le Camus*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, reçu en survivance Secrétaire d'Etat en 1654, dont il se démit en 1669;
2. BALTHAZAR, qui suit;
3. MICHEL, Conseiller au Parlement, Abbé de Nieul, de Saint-Lo & de l'Abbie, nommé Evêque d'Uzès le 22 Novembre 1664, & Archevêque de Bourges en 1676, mort subitement à Paris, le 28 Avril 1694, âgé de 52 ans;
4. AUGUSTIN, Chevalier de Malte en 1647, Capitaine de Galères, mort sur son bord, près de Vigo, en Espagne, en 1673;
5. RAYMOND, Comte de Saint-Florentin, Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général, Dragons, mort à Mons, le 9 Août 1692, des blessures qu'il reçut au combat de Steenkerke;
6. PIERRE, Baron d'Hervy, Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp du Régiment Royal-Dauphin, Etranger, mort en 1691;
7. MARIE, qui épousa *Jean-Claude de Rochechouart*, Comte de Tonnay-Charente & de l'Isle-Dieu, Colonel du Régiment de la Marine, & mourut le 15 Février 1681, ayant eu postérité. Voy. ROCHECHOUART;
8. Et AGNÈS, morte en bas âge.

VIII. BALTHAZAR PHÉLYPEAUX, Marquis de Châteauneuf, Tanlay, Thorey, &c., d'abord Aumônier du Roi, Abbé de l'Abbie & de Quincy, Conseiller au Parlement, puis reçu Secrétaire d'Etat, en survivance de son père, en 1669, sur la démission de son frère aîné, commença d'exercer en 1676. Il avoit obtenu, par Commission, en 1671, celle de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, dont il fut pourvu en titre en 1683; mourut en sa Terre de Châteauneuf, allant aux Eaux de Bourbon, le 27 Avril 1700. C'est lui qui avoit obtenu que la Seigneurie de *Châteauneuf-sur-Loire* soit érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1671. Il avoit épousé, par contrat du 20 Décembre 1670, *Marie-Marguerite de Fourcy*, morte le 11 Avril 1711, fille de *Jean de Fourcy*, Seigneur de Chessy, Conseiller au Grand Con-

Tome XV.

feil, & de *Marguerite Fleuriau*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. BALTHAZAR, Chanoine Régulier de Saint-Augustin de la Congrégation de Sainte-Genève, nommé Abbé de Nieul en 1693;
3. Autre BALTHAZAR, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi & Colonel de Dragons;
4. Et CHARLOTTE-THÉRÈSE, qui s'est mariée, le 8 Mai 1692, à *Louis*, Vicomte d'Aubusson, Duc de la Feuillade, &c., Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Dauphiné; elle est morte, sans enfants, le 5 Septembre 1697, âgée de 21 ans. Voy. AUBUSSON.

IX. LOUIS PHÉLYPEAUX, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Marquis de la Vrillière, Châteauneuf, Tanlay, Comte de Saint-Florentin, Baron d'Hervy, &c., né le 14 Avril 1672, Secrétaire d'Etat, après la mort de son père, le 10 Mai 1700, Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi le 18 du même mois, mourut le 7 Septembre 1725. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Septembre 1700, *Françoise de Mailly*, fille de *Louis*, Comte de Mailly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*, Dame d'Atours de Madame la Dauphine. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. ANNE-MARIE, née le 25 Novembre 1702, morte en Avril 1716;
3. MARIE-JEANNE, née en Mars 1704, mariée, le 19 Mars 1718, à son cousin, JEAN-FRÉDÉRIC PHÉLYPEAUX, Comte de Maurepas, mentionné plus loin;
4. Et LOUISE-FRANÇOISE, alliée, le 21 Mai 1722, à *Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan*, Comte de Plelo, Mestre de Camp de Dragons & Ambassadeur en Danemark, qui est mort le 27 Mai 1734, & elle le 3 Mars 1737, ayant eu postérité. Voy. BRÉHAN, tom. IV, col. 40 & suiv. de ce *Diâonn*.

X. LOUIS PHÉLYPEAUX, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Saint-Florentin, Marquis de la Vrillière & de Châteauneuf-sur-Loire, Baron d'Hervy & autres Terres, né le 18 Août 1705, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat & des Commandements & Finances de S. M., en survivance & sur la démission du Marquis de la Vrillière, son père, par Lettres du 17 Février 1723, dont il prêta serment le lendemain entre les mains du Roi; fut pourvu encore, par Lettres du 3 Août 1736, de la charge

X x

de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, sur la démission de M. Chauvelin, Garde des Sceaux de France; fut fait Chancelier de la Reine, après la mort du Marquis de Breteuil, par Lettres du 17 Février 1743; élu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1740; Ministre d'Etat le 15 Août 1751; pourvu, le 27 Juin 1756, de la charge de Commandeur, Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & de Surintendant des Deniers des mêmes Ordres, vacante par le décès de l'Abbé de Pomponne; a fait ses preuves de noblesse, le 7 Juillet suivant, devant le Duc de Villeroy, Pair de France, & le Marquis de Beringhen, premier Ecuyer du Roi, Chevaliers & Commandeurs desdits Ordres, Commissaires à ce députés, qui en firent rapport au Chapitre, tenu dans le Cabinet du Roi à Versailles, le 1<sup>er</sup> Janvier 1757. Au mois de Février de la même année, il a été élu, par l'Académie des Belles-Lettres, pour remplir la place d'Académicien honoraire, vacante par la mort du Marquis d'Argenson. Il a été connu, jusqu'en 1770, sous le nom de *Comte de Saint-Florentin*, qu'il a quitté, pour prendre celui de *la Vrillière*, par érection de ses Terres en *Duché* en 1770. Il s'est démis de toutes ses charges en 1775, & n'a point eu d'enfants de son mariage contracté, le 10 Mai 1724, avec *Amélie-Ernestine*, née Comtesse de *Platen*, morte le 10 Mai 1767, âgée de 66 ans, & fille d'*Ernest-Auguste*, Comte du St.-Empire, de *Platen* & de *Hallermund*, Grand Chambellan & Ministre d'Etat de S. M. Britannique, Grand Maître héréditaire des Postes des Etats de Brunswick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline-Eve-Antoinette d'Offeln*. Le Duc de *la Vrillière* est mort à Paris le 27 Février 1777.

## BRANCHE

## des Comtes de PONTCHARTRAIN.

VI. PAUL PHÉLYPEAUX, Seigneur de Pontchartrain (troisième fils de LOUIS, & de *Radégonde Garraut*), né à Blois en 1569, entra dans les Affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588, fut pourvu, par HENRI IV, de la charge de Secrétaire d'Etat des Commandements de la Reine MARIE DE MÉDICIS, qu'il remplit avec tant de zèle & de capacité, que cette Princesse lui procura celle de Secrétaire d'Etat, à la place de M. Forget du Fresne, & il entra en exercice le 21 Avril 1610, peu de temps avant la mort du Roi. Le Gouverne-

ment étant tombé entre les mains de la Reine, sa bienfaitrice, il aida, par ses sages conseils, à maintenir l'autorité de la Régente & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui survinrent dans la suite, & surtout celles de la Religion, passèrent par ses mains. Il travailla aux Réglemens qui furent faits dans l'Assemblée des Notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au Traité de paix conclu, l'an 1619, avec la Reine-Mère, peu après son évafion de Blois. Les mouvemens féditieux des Huguenots qui refusèrent, en 1620, de se séparer à Loudun, & qui convoquèrent, la même année, une Assemblée illicite à la Rochelle, furent réprimés par ses soins. Il tomba malade au siège de Montauban, où il avoit accompagné le Roi, en 1621; se fit transporter à Castellarasin, & y mourut le 21 Octobre de ladite année. Il avoit épousé, le 11 Juin 1605, *Anne de Beauharnais*, morte le 20 Janvier 1653, fille de *François*, Seigneur de Miramion, &c., & de *Madeleine Bourdineau*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. MARIE, qui épousa *Anne Mangot*, Seigneur de Villarceaux, &c., Maître des Requêtes; elle est morte le 15 Avril 1650, ayant eu postérité. Voy. MANGOT, en Loudunois;
3. CLAUDE, morte le 11 Mai 1682, qui avoit épousé *Pierre Hodic*, Seigneur de Marly, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conseiller de Grand'Chambre;
4. Et CHARLOTTE, qui épousa *Louis Frère*, Seigneur de Crolles, Maître des Requêtes & Premier Président du Parlement de Grenoble, dont elle fut la première femme. Voy. FRÈRE.

VII. LOUIS PHÉLYPEAUX, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Seigneur de Pontchartrain, âgé de 8 ans lors de la mort de son père, néanmoins gratifié de la charge de Secrétaire d'Etat, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par RAYMOND PHÉLYPEAUX, son oncle, en faveur duquel il s'en démit dans la suite. Après avoir été Conseiller au Parlement en 1637, il fut reçu Président de la Chambre des Comptes le 23 Août 1650, & mourut le 30 Avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Marie-Susanne Talon*, morte le 1<sup>er</sup> Octobre 1653, fille de *Jacques Talon*, Avocat Général au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat, & de *Catherine Gueffier*. De leur mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. JEAN, Conseiller d'Etat, né le 12 Mars 1646, Conseiller au Grand Conseil en 1682, Maître des Requêtes en 1686, Intendant de la Généralité de Paris en 1690, dont il se démit en 1709, Conseiller d'Etat le 23 Novembre 1693, mourut le 19 Août 1711. Il avoit épousé, le 16 Septembre 1683, *Marie-Anne de Beauharnais*, sa cousine, morte le 8 Août 1723, fille de *François*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Grillière, &c., Lieutenant Général au Bailliage d'Orléans, & de *Charlotte de Buggy*, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Montlhéry, né le 9 Janvier 1688, d'abord Avocat du Roi au Châtelet, puis Conseiller au Parlement, qui quitta le parti de la Robe pour embrasser celui de l'Epée : fut Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, successivement Colonel de Cavalerie, & est mort à Paris le 12 Septembre 1763 ;
2. FRANÇOIS, Seigneur d'Outreville, né le 28 Avril 1689, reçu Conseiller au Parlement le 9 Décembre 1709, puis Maître des Requêtes, qui mourut de la petite vérole le 19 Décembre 1715, dans sa 26<sup>e</sup> année, laissant de *Marie-Catherine Voisin de Saint-Paul*, qu'il avoit épousée le 13 Août 1710,

Un garçon mort jeune ;

Et un autre, mort de la petite vérole en Juillet 1723, âgé de 12 ans.

3. Et MARIE-CATHERINE, qui s'est mariée, le 13 Janvier 1736, à *Charles-Antoine Gouffier*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Heilly, &c., Maréchal de Camp, dont postérité. Voy. GOUFFIER.
3. SUSANNE, morte le 24 Mars 1690, qui avoit épousé *Jérôme Bignon*, II<sup>e</sup> du nom, Avocat Général au Parlement, puis Conseiller d'Etat, dont des enfants. Voy. BIGNON ;
4. Et MARIE-CLAUDE, morte le 23 Janvier 1661, sans enfants de son mariage contracté avec *Louis-Henri Habert*, Seigneur de Montmort, Conseiller au Parlement.

VIII. LOUIS PHÉLYPEAUX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Comte de Pontchartrain, né le 29 Mars 1643, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 11 Février 1661, à l'âge de 17 ans, exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1677, que Louis XIV le choisit, le 27 Août, pour remplir la place de Premier Président du Parlement de Bretagne : c'est en sa faveur que la Terre de *Pontchartrain* a été

érigée en *Comté* avec réunion de la Baronnie de *Maurepas* en 1679 ou 1680 ; il fut pourvu de l'office d'Intendant des Finances en 1687 ; succéda, le 20 Septembre 1689, à M. le Pelletier, dans la charge de Contrôleur Général des Finances, fut fait, le 5 Novembre 1690 ; Secrétaire d'Etat : réunit à cette charge le soin & la direction des Académies, qui en avoient été détachées, & particulièrement de celle qui est à présent connue sous le nom d'*Académie des Belles-Lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme ; fut fait Chancelier & Gardes des Sceaux de France en 1699, & nommé, peu après, Commandeur des Ordres du Roi. Ayant servi l'Etat 15 années comme Chancelier, il demanda au Roi la permission de se retirer : S. M. la lui ayant accordée avec peine, lui conserva tous les honneurs attachés à la première dignité du Royaume & le gratifia d'une pension considérable. Il se retira dans la Maison de l'Institution des Pères de l'Oratoire, où il faisoit d'abondantes aumônes, & Louis XV, par respect pour sa vertu, l'honora une fois de sa visite dans sa retraite. Il mourut en son Château de Pontchartrain, au milieu de sa Famille, le 22 Décembre 1727, & fut inhumé, comme il l'avoit ordonné, sans aucune pompe, dans l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. Il avoit épousé, en 1668, *Marie de Maupeou*, morte le 12 Avril 1714, fille de *Pierre*, III<sup>e</sup> du nom, Président aux Enquêtes, & de *Marie Quentin de Richebourg*. Il en eut pour fils unique,

IX. JÉRÔME PHÉLYPEAUX, Comte de Pontchartrain & de Palluau, Baron de Maurepas & autres Terres, né au mois de Mars 1674, qui fut reçu Conseiller au Parlement le 29 Mars 1692, Secrétaire d'Etat, en survivance de son père, le 19 Décembre 1693, & mis en exercice, sur la démission de son père, en Septembre 1699, Commandeur & Prévôt des Ordres du Roi en Octobre 1709 ; s'est démis, en Novembre 1715, de la charge de Secrétaire d'Etat, & est mort le 8 Février 1747. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 28 Février 1697, *Eléonore-Christine de la Rochefoucauld de Roye*, morte le 13 Juin 1708, âgée de 27 ans, fille de *Frédéric-Charles de Roye de la Rochefoucauld*, Comte de Roye, &c., & d'*Isabelle de Durfort-Duras* ; & 2<sup>o</sup> le 31 Juillet 1713, *Hélène-Rosalie-Angélique de l'Aubépine*, fille d'*Etienne-Claude*, Marquis de Verde-

ronne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne de Festard*. Il a eu du premier lit :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Comte de Maurepas, né le 9 Mai 1700, mort le 23 Janvier 1708;
2. JEAN-FRÉDÉRIC, qui suit;
3. PAUL-JÉRÔME, Marquis de Chef-Boutonne, appelé d'abord *le Chevalier*, puis *le Marquis de Pontchartrain*, né le 25 Avril 1703, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré de France, le 4 Août de la même année, qui fut nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1<sup>er</sup> Février 1719, puis Capitaine-Lieutenant de celle des Gendarmes Anglais le 12 Septembre 1726; fait Brigadier des Armées en 1734, ensuite Maréchal de Camp, Lieutenant Général des Armées du Roi & au Gouvernement de la Rochelle, d'Aunis, &c., le 1<sup>er</sup> Mai 1745, & Inspecteur Général de la Cavalerie; s'est démis de cette dernière place, & a été nommé, le 28 Septembre 1754, Gouverneur des Ville & Château de Ham, en Picardie;
4. CHARLES-HENRI, né le 14 Juin 1706, qui fut aussi reçu de minorité Chevalier de Malte, au Grand Prieuré de France, le 12 Août suivant. Depuis il a embrassé l'Etat Ecclésiastique, obtint l'Abbaye de Royaumont, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Beauvais, le 26 Novembre 1728; fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 2 Avril 1732, & le Roi le nomma à l'Evêché de Blois le 23 Mai 1734; mais il mourut le 24 Juin suivant;
5. MARIE-FRANÇOISE-CHRISTINE, née le 17 Janvier 1698, morte le 21 Septembre 1701.

Et du second lit vinrent :

6. MARIE-LOUISE-ROSAIE, née au mois de Juin 1714, qui s'est mariée, le 12 Mai 1729, avec *Maximilien-Emmanuel de Watteville*, des Comtes d'*Altorf*, Marquis de Conflans & d'Illiers, Comte de Buffelin, Baron de Châteauvilain, Foncine, Sirod & du Chêne-Doré, Seigneur de Chargey, Dompierre, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. WATTEVILLE;
7. Et HÉLÈNE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née au mois de Mai 1715, Dame du Palais de la Reine, qui s'est mariée, le 8 Décembre 1730, avec *Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazari-ni*, Duc de Nivernais, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c., &c., dont des enfants. Voy. MANCINI.

X. JEAN-FRÉDÉRIC PHÉLYPEAUX, Comte de Maurepas & de Pontchartrain, Baron de

Beines, né le 9 Juillet 1701, reçu Chevalier de Malte de minorité, au Grand Prieuré de France, le 4 Août 1703, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1715, entra en exercice, avec dispense d'âge, le 30 Mars 1718; fut reçu Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences en 1720; Greffier Commandeur des Ordres du Roi le 26 Mars 1724, ensuite Grand Trésorier & Commandeur desdits Ordres le 2 Août 1736; Membre honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres la même année; nommé Ministre d'Etat le 9 Janvier 1738; s'est démis de la charge de Grand Trésorier & Commandeur des Ordres en Novembre 1747, & de celle de Secrétaire d'Etat le 24 Avril 1749, & à l'avènement de Louis XVI à la Couronne, il a été appelé par S. M., au mois de Mai 1774, pour être de son Conseil. Il a épousé, le 19 Mars 1718, MARIE-JEANNE PHÉLYPEAUX DE LA VRILLIÈRE, sa cousine, sœur du Duc de *la Vrillière*, née en Mars 1704, dont il n'a point eu d'enfants.

Les armes de PHÉLYPEAUX, Seigneurs de *la Vrillière*, *S<sup>t</sup>-Florentin* & *Châteauneuf*, sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, semé de quartefeuilles d'or; au franc-canton d'hermine*, qui est PHÉLYPEAUX; & *aux 2 & 3 d'or, à 3 maillets de sinople*, qui est DE MAILLY; — La branche des Seigneurs de *Pontchartrain* & de *Maurepas* porte pour armes : *d'azur, semé de quartefeuilles d'or; au franc-quartier d'hermine*; — Et celles de la branche des Seigneurs de *Montlhéry* & d'*Ou-trueville*, sont : *écartelé, aux 1 & 4 de PHÉLYPEAUX; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 lézards de sinople*, qui est DE COTTEREAU.

PHILBERT, dans la Lorraine Allemande.

I. DIDIER DE PHILBERT, 1<sup>er</sup> du nom, Capitaine du Château de Gondreville, épousa *Claude de Hédault*, qui fut la 3<sup>2</sup>e nourrice de CHARLES, Duc de Lorraine, & la seule qui put élever ce Prince. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. DIDIER, qui suit;
2. Et CHRÉTIEN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. DIDIER DE PHILBERT, II<sup>e</sup> du nom, fut Seigneur de Haraucourt-lès-Marfal, & mourut en 1600, laissant de sa femme, *Louise de Fournier de Maxéville*, entr'autres enfants,

III. AIMÉ DE PHILBERT, Conseiller d'Etat

du Duc de Lorraine, qui, de *Claude Courcol*, sa femme, eut, entr'autres enfants,

IV. DIDIER DE PHILBERT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pagny-sous-Prény, qui fut père, entr'autres enfants, de

1. PIERRE-CHARLES-MARTIN, qui suit;
2. Et FRANÇOISE-ANTOINETTE, qui est veuve de *Michel-Jérôme de Ponze*, Envoyé Extraordinaire de CHARLES DE LORRAINE, Electeur de Trèves, près le Duc LÉOPOLD.

V. PIERRE-CHARLES-MARTIN DE PHILBERT, Seigneur des Terre & Château de Bidestroff, Gouverneur des Pages de S. A. R. de Lorraine, en faveur duquel la Terre de *Bidestroff*, ou *Biderstroff*, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Metz, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 19 Avril 1722; il est mort le dernier de son nom, & n'a pas eu d'enfants de N.... de *Ramberviller*, son épouse.

#### SECONDE BRANCHE.

II. CHRÉTIEN DE PHILBERT (frère puiné de DIDIER, II<sup>e</sup> du nom), fut Seigneur de Gérardcourt & Secrétaire d'Etat de Lorraine. Il eut pour petit-fils,

IV. EDMONT-CHRÉTIEN DE PHILBERT, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc LÉOPOLD, qui épousa *Anne du Han*, sœur de *François*, Comte du *Han* & d'*Hemestroff*, & en eut

V. FRANÇOIS-PHILIPPE DE PHILBERT, qui fut créé *Baron de Gérardcourt*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, du 1<sup>er</sup> Mars 1722, & est mort, en Moravie, le 6 Janvier 1753, étant Lieutenant Général des Armées de l'Impératrice-Reine, Colonel d'un Régiment de Dragons & Commandant en Moravie. (*Tablettes généal.*, part. VII, p. 355 & suiv.)

Les armes : *d'azur, à 3 festons (ou couronnes de fleurs) d'or.*

PHILIPPE, en Normandie, Election de Bayeux : Famille qui fut confirmée dans sa Noblesse par un Brevet du Roi donné le 16 Mars 1671.

PIERRE PHILIPPE, Ecuyer, acquit, par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de *Marigny*. Il fut père de

LOUIS PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de *Marigny*, qui, par sa femme, *Jeanne Halley* (sœur du célèbre *Pierre Halley*, Restaurateur de l'Ecole de Droit Canonique à Paris), fut père de

1. JEAN-BAPTISTE PHILIPPE DE GRAVILLE, Abbé Commendataire de Puy-Ferrand, Chanoine & Chancelier de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, Vicaire Général de ce Diocèse, qui mourut en 1749;
2. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE PHILIPPE, Seigneur de *Marigny*, décédé en 1760, laissa plusieurs enfants, dont l'aîné,

PIERRE-LOUIS est Seigneur de *Marigny*.

M. de *Tourville*, ancien Officier, qui a, par ses services, mérité la Croix de St.-Louis, appartenait à cette Famille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant & d'une étoile d'argent, & en pointe d'un cygne du même.*

\* PHILIPPEVILLE, en Hainaut: Ville qui fut cédée à la France par la paix des Pyrénées. Ce n'étoit qu'un Bourg, appelé *Coubigny*, lorsqu'en 1555 MARIE, Reine de Hongrie, sœur de l'Empereur CHARLES-QUINT & Gouvernante des Pays-Bas, le fit fortifier, & lui donna le nom de son neveu PHILIPPE II.

PIARRON DE CHAMOUSSET, Famille établie à Paris, dont étoit

MARTIAL DE PIARRON DE CHAMOUSSET, Conseiller au Parlement, qui s'est marié à *Claude Berthelot*, Dame de Saint-Thibault, de laquelle sont issus :

1. CLAUDE-HUMBERT, Seigneur de Chamouffet, Maître des Comptes en 1737;
2. Et ANNE-SIMON, qui suit.

ANNE-SIMON DE PIARRON, Seigneur de Chamouffet, né le 21 Mai 1719, a été Conseiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1739, Maître des Requêtes le 17 Mai 1748, Président au Grand Conseil le 17 Novembre 1752, & est mort le 31 Mai 1753. Il avoit épousé, en Février de la même année, *Elisabeth-Louise-Eléonore de la Cour de Balleroy*, fille de *Jacques-Claude-Augustin*, Marquis de Balleroy, Lieutenant Général des Armées du Roi & premier Ecuyer de M. le Duc D'ORLÉANS, & de *Marie-Elisabeth Goyon de Matignon*.

Les armes : *de gueules, à 3 pals d'argent, chargés chacun d'un diamant de sable, en losange; au chef coufu d'azur, chargé de 3 besants d'or.*

\* PIBRAC, en Languedoc, Diocèse de Toulouse : Terre & Seigneurie possédée par la seconde branche de l'ancienne Noblesse des du *Faur*. Voyez FAUR (du), en Armagnac.

PIC DE LA MIRANDOLE. La Maison des Ducs de la *Mirandole* & Comtes de *Concordia*, en Italie, Princes de l'Empire, &c., est très-ancienne & étoit célèbre dès l'an 1110 : il en est sorti une branche, aujourd'hui établie à Montréal, en Guyenne, qui a pour auteur SCIPION PIC DE LA MIRANDOLE, rapporté ci-après. On ne remonte la *Généalogie* de cette Maison qu'à

FRANÇOIS PIC, qui fut honoré du titre de *Vicaire de l'Empire*, dans la Ville de Modène, par l'Empereur LOUIS IV, & fut tué, avec deux de ses fils, en 1321, par Passerin Bonacolfi. De lui descend, au XIX<sup>e</sup> degré,

FRANÇOIS-MARIE PIC, Prince de la *Mirandole*, né le 30 Septembre 1688, qui fut sous la tutelle de la Princesse BRIGITTE, sa grand-tante, qui, pendant la guerre d'Italie entre l'Empereur & PHILIPPE V, Roi d'Espagne, fit entrer, en Décembre 1701, les Troupes Allemandes dans la Ville de la *Mirandole*. L'Empereur ayant depuis vendu les Etats de la *Mirandole* au Duc de Modène, le Prince de la *Mirandole*, dès qu'il fut majeur, prit en 1704, le parti de la France & de l'Espagne, passa à Madrid, & fut fait Grand Ecuyer du Roi d'Espagne en Mai 1715. Il épousa, le 14 Juin 1716, *Marie-Thérèse Spinola*, fille de *Philippe-Antoine*, Marquis de los Balbases, laquelle fut noyée malheureusement en sa maison par un orage survenu à Madrid le 15 Septembre 1723.

LOUIS PIC DE LA MIRANDOLE (fils d'ALEXANDRE PIC, II<sup>e</sup> du nom, Duc de la *Mirandole* & de *Concordia*), Cardinal de la création du Pape CLÉMENT XI le 18 Mai 1712, mourut Rome, le 10 Août 1743, âgé de 74 ans & mois.

#### BRANCHE

*établie en Guyenne.*

I. SCIPION PIC DE LA MIRANDOLE, appelé le *Capitaine* SCIPION PIC, qui passa en France avec un Corps de Soldats Italiens, qu'il commanda au service du Roi CHARLES VII, ce qui lui fit donner le nom de *Capitaine* SCIPION. Il monta avec sa Troupe à l'assaut donné, vers l'an 1452, pour la reprise de la Ville de Blaye, sur les Anglais, y fut blessé

aux deux pieds, & ses blessures l'obligèrent de rester en France. En reconnaissance de ses services, Louis XI lui accorda des Lettres de naturalité, données à Bordeaux le 15 Mai 1462, où il est qualifié fils légitime du Comte de la *Mirandole* : dans ces Lettres sont mentionnés & les bienfaits reçus du Prince & ses services, ainsi que l'acquisition qu'il fit du Domaine & de la Seigneurie de *Blays*, dont ses descendants ont conservé le nom, avec celui de PIC DE LA MIRANDOLE. Il avoit épousé *Catherine Girard*, fille de *Jacques Girard*, Ecuyer, Seigneur de Monléon, & en eut pour fils unique,

II. NICOLAS PIC DE LA MIRANDOLE, qui fut père de

ARNAUD & ROMAIN, qui suit.

III. ROMAIN PIC DE LA MIRANDOLE laissa pour enfants :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et ROMAIN PIC DE LA MIRANDOLE.

Ces deux frères obtinrent du Roi CHARLES IX, que les Lettres de naturalité, accordées par LOUIS XI, à SCIPION PIC DE LA MIRANDOLE, leur aïeul, fussent confirmées par d'autres Lettres, données, au Château de Saint-Germain-en-Laye, au mois de Janvier 1574. Ils obtinrent encore du Roi HENRI III d'autres Lettres de confirmation, données à Poitiers au mois de Septembre 1577, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 27 Octobre 1578 : ces trois Lettres Patentes reconnoissent & avouent aussi le Capitaine SCIPION PIC, fils légitime du Comte de la *Mirandole* & de *Concordia*, en Italie, & ROMAIN & PIERRE, frères, descendus en ligne directe & masculine de lui; en conséquence leur permettent, ainsi qu'à leurs frères, oncles, cousins, neveux, tant mâles que femelles, nés & à naître, de continuer de porter les mêmes armes de la Maison PIC DE LA MIRANDOLE, que portoit le Capitaine SCIPION PIC, leur premier auteur en France, & leurs autres ascendants en Italie, tant en considération de ses services que des leurs, & de jouir ensemble, leur postérité, à perpétuité, des privilèges, immunités, libertés, exemptions, honneurs, prérogatives, droits, &c., attachés à la Noblesse.

IV. PIERRE PIC DE LA MIRANDOLE fut Secrétaire de la Duchesse de Lorraine, & laissa pour fils unique,

V. CHARLES PIC DE LA MIRANDOLE, qui eut pour enfants :

ALEXANDRE, qui suit, & BERNARD.

VI. ALEXANDRE PIC DE LA MIRANDOLE fut père de

VII. JEAN PIC, né à Saint-Loubouer, petite Ville de France, en Gascogne, au Duché d'Albret, qui vint s'établir à Montréal, au Diocèse de Condom, en Guyenne, en 1672. Il laissa :

1. JEAN, décédé sans alliance;
2. JOSEPH, qui suit;
3. Et PIERRE, qui mourut Major au Régiment de Choiseul & Chevalier de Saint-Louis.

VIII. JOSEPH PIC DE LA MIRANDOLE, Capitaine au Régiment de Choiseul, mourut en 17... Il a laissé de son mariage :

JEAN-BERTRAND, qui suit;  
Et JOSEPH, dit le *Chevalier Pic*, Maire de la Ville de Montréal, par Brevet de LOUIS XV.

IX. JEAN-BERTRAND PIC DE LA MIRANDOLE, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Isle-de-France & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Il y avoit une branche établie à Blaye, qui est éteinte, & dont étoit NICOLAS PIC, Écuyer, qui s'est marié à *Jeanne de Belordre*. Après sa mort, sa veuve obtint des Lettres Patentes de LOUIS XIII, données à Paris le 17 Mars 1615, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 2 Décembre de la même année, qui la maintint dans les droits & privilèges accordés aux veuves des Gentilshommes du Royaume, ainsi que les enfants issus en loyal mariage dudit NICOLAS PIC & d'elle. Cette branche a obtenu plusieurs Arrêts de maintenue de Noblesse, qui, avec d'autres pièces, en prouvent l'origine & l'extraction.

La branche établie en Guyenne, porte les mêmes armes que la Maison PIC DE LA MIRANDOLE en Italie, favior : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'aigle de sable, couronnée, membrée & becquée d'or, qui est DE LA MIRANDOLE; aux 2 & 3, fascé d'argent & d'azur; au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or, brochant sur le tout, qui est DE CONCORDIA; l'écartelure divisée par une fasce en divise de gueules; sur le tout: échiqueté d'argent & d'azur, qui est PICO ou PIC; & sur tous les quartiers: au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, couronnée, membrée & becquée de gueules, qui est de l'EMPIRE. Le heaume couronné d'or. Cimier: un griffon naissant, volant d'or.*

PICARD (LE), Famille dont il est parlé

dans le *Nobiliaire de Picardie*, qui fut anoblé par Lettres Patentes du Roi HENRI III, de 1588, & maintenue dans la Noblesse, au Conseil, le 13 Décembre 1668.

Les armes : *d'azur, à 2 haches d'armes d'argent, emmanchées d'or, chacune surmontée d'une merlette d'argent.*

PICARD (LE), en Basse-Normandie : Famille de l'Élection de Coutances. LOUIS XIV accorda, en 1652, des Lettres de noblesse, au Sieur LE PICARD DE LONGCHAMP, un des Chevaux-Légers de la Garde, Gentilhomme servant de S. M. & Maréchal des Logis de la Reine-Mère, tant pour ses services militaires que pour les négociations importantes dont il s'étoit acquitté avec distinction, comme il est rapporté dans lesdites Lettres qui nous ont été communiquées en original. Il n'y a qu'une branche de cette Famille qui subsiste dans : 1° ROBERT-EUSTACHE LE PICARD DE LONGCHAMP, qui est Avocat du Roi au Bailliage de St.-Sauveur-Lendelin; 2° JACQUES-ANDRÉ LE PICARD DE LONGPRÉ, qui sert dans la Marine; & 3° BON-FRANÇOIS-NICOLAS LE PICARD, Prêtre, qui est appelé *l'Abbé de Manneville*: ils sont frères.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, & surmonté d'un lambel d'argent. Cimier: un casque d'argent.*

\* PICARDIE, Province qui passa de la domination des Romains sous celle des Français, & fut un des premiers pays des Gaules où les Français s'établirent: on veut même que CLODION ait fait d'Amiens la Capitale de ses Etats, & que son exemple ait été suivi par MÉROVÉE & CHILPÉRIC I<sup>er</sup>. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins constant que, dès les premiers temps de la Monarchie, la *Picardie* fut du Domaine de la Couronne & qu'elle continua de lui être unie jusqu'à Louis le Débonnaire: ce Prince établit, vers l'an 818, dans les divers Pays qui composent aujourd'hui la *Picardie*, des Comtes, qui, dans la suite, ne reconnurent plus ses successeurs. Il y eut des Comtes de *Ponthieu*, d'*Amiens*, de *Vermandois*, de *Boulogne*; des Seigneurs de *Guise*, &c., & aux environs, des Comtes d'*Artois*, de *Guines*, de *Saint-Pol*, de *Soissons*, du *Vexin*, de *Valois*, &c. En 1435, le Roi CHARLES VII avoit engagé au Duc de Bourgogne plusieurs des Villes situées le long de la Somme; mais LOUIS XI les retira en

1463, & depuis cette époque la *Picardie* est demeurée constamment unie à la Couronne.

PICART (LE), en Bretagne, Ressort de Rennes : Famille qui fut déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 5 Février 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, accompagné de 3 merlettes du même.*

PICART, ou PICARD d'ESTELAN (LE), en Normandie. Cette ancienne Noblesse, qui pour auteur JEAN LE PICART, Secrétaire du Roi en 1455, a donné dans GUILLAUME LE PICART, Chevalier, Seigneur d'Estelan, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli & Capitaine de Rouen, Général des Finances, Capitaine d'Apperville, un Gouverneur de toute l'Artillerie de France, qui fut en grand crédit à la Cour du Roi LOUIS XI, & vivoit encore en 1484. Cette Maison a fini à

GEORGES LE PICART, Seigneur de Radeval, Porte-Enseigne d'une Compagnie de 40 Lances, sous M. de Créquy, en 1552. De *Françoise de Saint-Simon* & de *Louise de la Motte-Blequin*, ses deux femmes, il ne laissa que

1. PERRONNE LE PICARD DE RADEVAL, qui épousa, le 15 Juin 1566, *Gabriel de Chambray*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, dont elle n'eut point d'enfants. Voy. CHAMBRAY;
2. LOUISE, qui a épousé, en 1572, *Christophe*, II<sup>e</sup> du nom, Baron de *Bassompierre*, Colonel de 1,500 Reîtres, dont elle eut des enfants. Voy. BASSOMPIERRE;
3. Et MADELEINE, qui épousa *Jean de la Haye*, Seigneur de Chanteloup, Crétot, &c.

Les armes : *de gueules, à 3 fers de pique d'argent.*

PICAUD, Famille des Ressorts de Rennes, de Plœrmel, de Nantes, &c., qui remonte à JEAN PICAUD, Sieur de Morfouace, qui vivoit, en 1485, avec *Perrine de la Rivière*, son épouse.

Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 28 Novembre 1668, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'argent, fretté de gueules de 6 pièces; au chef du même, chargé de 3 trèfles d'or*

PICCOLOMINI, Maison originaire de

Rome, qui s'établit, dans le VIII<sup>e</sup> siècle, à Siene, où elle eut part au Gouvernement de la République. Elle a donné des Papes, des Cardinaux & des Evêques à l'Eglise, & dans OCTAVE PICCOLOMINI d'ARAGON, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Général des Armées de l'Empereur & Chevalier de la Toison d'Or, un des plus grands Capitaines de son siècle.

INIGO PICCOLOMINI d'ARAGON, Duc d'Amalfi, chef de sa Maison, ne laissa qu'une fille unique,

CONSTANCE PICCOLOMINI d'ARAGON, Duchesse d'Amalfi, qui s'est mariée à ALEXANDRE PICCOLOMINI d'ARAGON, Marquis d'Iliceto, son cousin.

Les autres branches de la Maison PICCOLOMINI sont :

1<sup>o</sup> Les Barons de *Scaffata*, Comtes de *Celano*, Princes de *Valle-Réale*, qui subsistent dans ALFONSE PICCOLOMINI d'ARAGON, prince de *Valle-Réale*, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1695;

2<sup>o</sup> Les Marquis d'*Iliceto*, qui se sont éteints dans ALEXANDRE PICCOLOMINI d'ARAGON, Marquis d'*Iliceto*, Duc d'*Amalfi*, mort sans postérité;

3<sup>o</sup> Les Seigneurs de *Montemarciano* & de *Camporsevoli*, qui se sont éteints dans ALFONSE PICCOLOMINI d'ARAGON, Seigneur de *Montemarciano* & de *Camporsevoli*, qui mourut en 1591, ne laissant qu'une fille unique;

4<sup>o</sup> Les Seigneurs de *Castiglione*, qui se sont éteints dans ALEXANDRE PICCOLOMINI, qui fut père d'un fils naturel, nommé ENÉAS, duquel sont descendus les PICCOLOMINI de Venise;

5<sup>o</sup> Et les Seigneurs de *Sticciano*, Ducs d'*Amalfi* & Princes de l'Empire, qui subsistent dans les enfants de LAURENT PICCOLOMINI d'ARAGON, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire & Seigneur de Nachodin, en Bohême. (Voy. Moréri.)

PICHON, Famille originaire du Languedoc, qui a donné au Parlement de Bordeaux plusieurs Conseillers & Présidents, & a été maintenue dans la noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, le 20 Octobre 1668.

I. DENIS PICHON vint à Paris au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. On le trouve qualifié *noble* dans un acte de partage du 15 Octobre 1644, passé devant *Vaultier* & *Fucques*, Notaires au Châtelet de Paris, Il épousa *Ma-*



rie de Gaumont, grand'tante de *Jean-Baptiste de Gaumont*, Conseiller d'honneur au Parlement, Maître des Requêtes & Conseiller au Conseil des Finances. Ses enfants furent :

1. DENIS, qui fuit;
2. JEAN-JACQUES, Conseiller au Châtelet de Paris, ensuite au Parlement, qui s'est marié, par contrat passé le 10 Octobre 1649, devant *Vaultier & le Noir*, Notaires au Châtelet, à *Marie Hantecourt*, dont, pour fille unique,  
MARGUERITE, qui épousa *Charles de Benoïse*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris.
3. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. MARIE, qui épousa *Florent le Comte*, Ecuyer, Secrétaire du Roi;
5. Et MARGUERITE, mariée, le 15 Janvier 1640, à *Guy Sevin*, Maître des Comptes.

II. DENIS DE PICHON, II<sup>e</sup> du nom, Trésorier de France, épousa, par contrat passé devant le *Caron & Vaultier*, Notaires, le 22 Septembre 1652, *Marguerite Doublet*, tante de *Nicolas Doublet de Persan*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Il en eut :

DENIS-CLAUDE, qui fuit;  
Et MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée, en 1686, à *Pierre-Antoine de la Mouche de Beauregard*, Conseiller au Parlement de Paris, dont postérité. Voy. MOUCHE (DE LA).

III. DENIS-CLAUDE PICHON, Maître des Comptes, épousa *Marie de Rouillé*, dont :

MARIE-CATHERINE, mariée, le 29 Juin 1727, à *Pierre-Barthélemy Rolland*.

#### SECONDE BRANCHE.

II. NICOLAS PICHON (troisième fils de DENIS, I<sup>er</sup> du nom, & de *Marie de Gaumont*), fut Maître des Comptes, & épousa, par contrat passé le 20 Septembre 1666, devant *Rallu & Mousnier*, Notaires, *Marie Boyetet*, d'une des meilleures familles d'Orléans, d'ou viennent les *Boyetet*, Conseillers à la Cour des Aides de Paris. De ce mariage vint

III. NICOLAS-ROBERT PICHON, Maître des Comptes, qui épousa *Marie de Lestang de Ry*, fille de *François de Lestang de Ry*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Landebaudière, Langebaudière, du Bourg-Neuf. Elle mourut avant son mari, & en eut :

CHARLES, qui fuit;  
Et un autre garçon, âgé de 4 ans.

Tome XV.

IV. CHARLES PICHON, Conseiller au Châtelet de Paris en 1715 & au Parlement en 1718, mourut le 17 Janvier 1773. Il avoit épousé *Anne-Vincent Jacob de Cerisy*, fille de *Nicolas Jacob*, Ecuyer, Seigneur de Cérify, dont

JEANNE-ADÉLAÏDE, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie de Chaillot-lès-Paris;

Et CHARLOTTE-JULIE, mariée, le 13 Mars 1751, avec *Pierre de Testart*, Chevalier, Comte de la Guette, Seigneur des Grand & Petit-Monblin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Directeur & Commandant du Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, &c., mort, sans postérité, le 21 Mars 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon du même, & en pointe d'un agneau passant d'argent, surmontant un croissant d'or*. Supports : deux griffons.

PICHON, autre Famille, dont étoit FRANÇOIS DE PICHON, reçu Conseiller au Grand Conseil le 7 Août 1601, Maître des Requêtes le 18 Mars 1608, puis Président à Mortier au Parlement de Bordeaux en 1611. Il eut pour fils FRANÇOIS DE PICHON, Conseiller au Grand Conseil en 1632.

Les armes : *d'argent, à 3 coquilles de sable*.

PICHON, autre Famille, à laquelle Du-buiffon donne pour armes : *d'azur, au chevron échiqueté d'argent & de gueules; au chef échiqueté des mêmes émaux*.

PICORRY, Ecuyers, Sieurs de *Villers*, en Normandie, Election de Conches; Famille dont les armes sont : *de gueules, à 2 fasces d'or, la première, accompagnée de 3 roses d'argent*.

PICOT, ou PICQUOD, Ecuyers, Sieurs de *Sainte-Honorine*, en Normandie, Election de Valognes; Famille qui est aussi connue sous le nom de *Russy*, & qui porte pour armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent*.

PICOT, Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches, suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. MICHEL PICOT, I<sup>er</sup> du nom, né le 30 Mai 1556, s'est marié, en Juillet 1581, avec *Jeanne Cochin*, & descendoit, au VI<sup>e</sup> degré, d'OLIVIER PICOT, nommé dans deux rôles des

Y y

Montres & Revues générales des Nobles & Sujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, l'un du 15 Juin 1477, & l'autre du 8 Janvier 1479. Il eut de son mariage

II. MICHEL PICOT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Malabry, qui s'est marié, en 1613, avec *Bertranne Groult*, de laquelle fortirent :

MICHEL, qui suit ;

Et ETIENNE, chef de la branche des Seigneurs de *Préménil*, rapportée ci-après.

III. MICHEL PICOT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Clofrivière, né le 16 Février 1620, épousa, le 5 Octobre 1648, *Marie Joliff*, Dame des Fontaines. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit ;

2. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauchefne*, mentionnée ci-après ;

3. Et ETIENNE, Sieur de Lournais.

IV. PIERRE PICOT, Seigneur de Clofrivière, né le 25 Juillet 1650, fut d'abord Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, puis Conseiller, Secrétaire du Roi & Audiencier en la Chancellerie de Bretagne le 29 Mai 1692. Il mourut en 1710, laissant de *Julienne Eon*, sa femme, trois enfants, entr'autres,

1. MICHEL-JULIEN, qui suit ;

2. Et MARIE PICOT DE CLOSRIVIERE, morte en Octobre 1761, qui avoit épousé, le 4 Janvier 1715, *Louis de Mascrani*, Marquis de Paroy, &c., Président du Grand Conseil, dont des enfants. Voy. MASCRANI.

V. MICHEL-JULIEN PICOT, Sieur de Clofrivière, né le 19 Avril 1695, a épousé, le 2 Août 1732, *Thérèse Trublet de Nermont*, dont sont issus :

1. MICHEL-ALAIN, Ecuyer, né le 18 Juillet 1734 ;

2. PIERRE-JOSEPH PICOT DE KÉHÉRIAC, Ecuyer, né le 29 Juin 1735 ;

3. 4. & 5. JEANNE-ROSE-MICHELLE PICOT DE CLOSRIVIERE, THÉRÈSE PICOT DE SAINT-BUC & MARIE PICOT DE KÉHÉRIAC.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BEAUCHESNE.

IV. MICHEL PICOT, IV<sup>e</sup> du nom, Sieur de Beauchefne (second fils de MICHEL, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marie Joliff*), né le 31 Janvier 1652, mourut revêtu d'un Office de Secrétaire du Roi, dont il avoit été pourvu le 23 Juillet 1695. Il épousa 1<sup>o</sup> *Françoise Joliff* ; & 2<sup>o</sup> *Marie Vivien*. Du premier lit est sorti

FRANÇOIS-LOUIS, qui suit.

Et du second vint

MICHEL, rapporté après son aîné.

V. FRANÇOIS-LOUIS PICOT, Sieur de Beauchefne, né le 21 Avril 1703, épousa *Marie-Raphaële du Fresne*, dont :

BERNARD-FRANÇOIS-BERTRAND, Ecuyer, né le 29 Mars 1734.

V. MICHEL PICOT, V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer (fils de MICHEL, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Marie Vivien*, sa seconde femme), né le 14 Janvier 1712, a épousé, le 23 Avril 1733, MARIE PICOT, sa cousine, issue de la branche des Seigneurs de *Préménil*, dont il a eu :

1. MICHEL-MARIE, Ecuyer, né le 13 Mars 1734 ;

2. JEAN-MARIE, Ecuyer, né le 21 Décembre 1735 ;

3. Et ETIENNE-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 4 Mai 1739.

#### BRANCHE

des Seigneurs de PRÉMÉNIL.

III. ETIENNE PICOT, Sieur de Préménil (second fils de MICHEL, II<sup>e</sup> du nom, & de *Bertranne Groult*), né le 28 Mai 1630, fut Lieutenant-Aide dans la Fauconnerie de France. De son mariage accordé, le 31 Octobre 1672, avec *Perrine le Fer*, Demoiselle du Prêclo, il eut, entr'autres enfants,

IV. MICHEL PICOT, VI<sup>e</sup> du nom, né le 17 Décembre 1683, Secrétaire honoraire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Bretagne, marié, le 15 Février 1710, avec *Jeanne-Elisabeth Noël*, fille de *Jean Noël*, Sieur des Antons. De ce mariage sont issus :

MICHEL PICOT, VII<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, né le 23 Septembre 1715 ;

Et MARIE PICOT DE PRÉMÉNIL, qui épousa MICHEL PICOT, V<sup>e</sup> du nom, son cousin, mentionné ci-dessus.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 haches d'armes d'argent, posées en pal ; aux 2 & 3 d'argent à trois léopards de gueules, l'un sur l'autre.

PICOT DE COMBREUX, Famille, originaire de Champagne, dont il est parlé dans le *Merucire de France* de Janvier 1772.

JACQUES-FRANÇOIS PICOT DE COMBREUX, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ancien Commandant des Vaisseaux de la Religion & son Ambassadeur Extraordinaire en 1759, auprès du Roi des Deux-Siciles, Commandeur des Commanderies de Colinière & de Castelnauary, ci-devant Chargé d'Affaires de la Cour de France, auprès

du Grand Maître, est mort à Malte le 3 Septembre 1771.

PIERRE PICOT, Marquis de Dampierre, Capitaine aux Gardes Françaises, est mort Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> N... le *Prestre de Châteaugiron*; & 2<sup>o</sup> *Marie-Louise-Catherine de Rogres de Champignelles*, née en 1703 & morte le 3 Février 1775, au Château de Dampierre, en Champagne. Du premier lit est issue

EMILIE-LOUISE, qui a épousé, en 1766, *Ange-René de Brisay*. Voy. BRISAY.

Et du second lit il eu des enfants, entr'autres,

AUGUSTIN-HENRI-MARIE, qui suit.

AUGUSTIN-HENRI-MARIE PICOT DE DAMPIERRE, Officier au Régiment des Gardes, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, N... PICOT DE COMBREUX, sa parente.

N... PICOT, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Dampierre*, Lieutenant de Vaisseau, est frère de PIERRE PICOT, ci-dessus, Marquis de Dampierre.

JACQUES-ACHILLE PICOT, Marquis de Combreaux, Sury-aux-Bois, &c., Chevalier de St.-Louis, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, est mort le 4 Novembre 1777, âgé de 59 ans. Il étoit neveu du feu Bailli de *Combreaux*, & étoit de la seconde branche;

Et N... PICOT, Comte de *Moras*, Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial de Salins, est de la troisième branche.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 falots du même, allumés de gueules; au chef du dernier émail.*

PICQUET, Famille noble & ancienne, originaire de Picardie, dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*; dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, en plusieurs endroits; dans l'*Hist. du Cambrésis*, par Jean le Carpentier, où il est fait mention, pag. 475, de JEAN PICQUET, Chanoine de Cambrai, en 14.., qu'il dit être *Gentilhomme Picard* : le même Auteur, pag. 507, rapporte que cette Famille a donné de ses biens à l'Abbaye d'Honnecourt, près de Cambrai. Dans les *Antiquités d'Amiens*, par Adrien de la Morlière, & dans l'*Hist. d'Amiens*, par le Père Daire, on trouve JACQUES PICQUET, mort Maire de la ville d'Amiens en 1349; on y trouve encore JEAN PIC-

QUET, d'abord Lieutenant d'Oudart, Sire de Ham, Bailli d'Amiens, puis Bailli d'Abbeville en 1343, qui devint Sénéchal de Ponthieu en 1348 jusqu'en 1352, que lui succéda Robert, Sire de Hévens (voy. l'*Hist. du Comté de Ponthieu*.) Les branches subsistantes de cette ancienne Noblesse, tant en Picardie, qu'en Normandie & en Provence, remontent, par titres, à

I. JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Quesnel, mentionné dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Fuscien de l'an 1385, comme Gouverneur de Boves, qui rendit, en cette qualité, une Sentence le 23 Décembre 1400. Suivant un autre Cartulaire de la même Abbaye, il avoit été Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1392. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut pour enfants :

JEAN, qui suit;

Et ANTOINE, auteur de la branche des Marquis de *Méjanès*, en Provence, rapportée en son rang.

II. JEAN PICQUET, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Quesnel & de la Galhandise, obtint, en 1404, du Roi CHARLES VI, un Mandement en sa faveur, où il est dit fils aîné de JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Quesnel, Gouverneur de Boves. Il étoit Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1413, suivant une Sentence rendue par lui, en cette qualité, le 12 Juillet de la même année, & fut père de

III. CHARLES PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Quesnel, la Galhandise, &c., Capitaine de Domart, qui donna, le 4 Mars 1485, sa procuration, à l'effet de la vente de sa Seigneurie de *la Galhandise*, au profit de Colart de Fouquesolles Ecuyer. Il fut père de

1. ADRIEN, qui suit;

2. Et JEANNE, seconde femme de *Pierre Louvel*, Ecuyer, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Houffoye, en Beauvaisis, & de *Gillette Taillant*.

IV. ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveslesges, du Quesnel & de Chauffoy, obtint une Sentence des Juges du Présidial d'Amiens, le 4 Novembre 1518, & une autre du Prévôt de Vimeux, le 8 Avril 1533. Il laissa de *Jeanne Rohault*, son épouse,

1. JEAN, qui suit;

2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Dourier*, rapportée ci-après;

3. Et MARGUERITE, femme, sans enfants, de *Pierre de Blottefière*, Seigneur de Bierval.

V. JEAN PICQUET, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveslges, du Quesnel & de Chaufloy, partagea avec son frère CHARLES, le 8 Août 1537, & fournit le dénombrement de la Terre d'Aveslges à M. le Duc de Croy, Seigneur d'Araines, le 10 Mai 1541; servit longtemps en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Pont-Remy, de l'illustre Maison de Créquy; fut fait *Chevalier*, en 1546, par le Maréchal du Biez, pour s'être distingué à la bataille de S<sup>t</sup>-Etienne, & comparut, avec son frère CHARLES, à la convocation de la Noblesse, le 15 Septembre 1557. De *Jeanne de Baugy*, son épouse, fille de *Charles de Baugy*, Chevalier, Seigneur de Bosquel, il laissa :

1. ADRIEN, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aigumont* & de *Belloy*, rapportée ci-après;
3. Et LOUIS, Chanoine de Boulogne.

VI. ADRIEN PICQUET, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveslges, &c., homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Senarpont, partagea avec JEAN & LOUIS, ses frères, les biens de MARGUERITE PICQUET, femme de *Pierre de Blottefière*, Seigneur de Bierval, conjointement avec ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Dourier, représentant CHARLES PICQUET, son père, par acte du 24 Juillet 1572. Il avoit comparu à la rédaction de la Coutume du Bailliage d'Amiens en 1567; signa la Ligue Catholique, avec son frère JEAN, en 1576, & assista, parmi les Nobles, aux grands jours du Comté d'Eu. De sa femme, *Françoise de Courcelles*, Dame de Bois-Ricard, au Comté d'Eu, & de Sains, en Artois, d'une ancienne Noblesse d'Artois, alliée à la Maison de *Wignacourt*, il eut :

1. GÉDÉON, qui suit;
2. ADRIEN, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois-Ricard*, qui fut maintenue dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie en 1665, & subsiste en cette Province, en 1776, dans N.... PICQUET, Chevalier, Seigneur de *Bois-Ricard* & autres lieux, qui est marié & n'a que deux filles;
3. Et LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Méricourt*, mentionnée ci-après.

VII. GÉDÉON PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveslges, Métigny & autres lieux, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur de Brosse

& Gouverneur d'Aumale, fut maintenu dans sa noblesse le 19 Décembre 1598, par les Commissaires du Roi, députés pour le Règlement des Tailles. Il a épousé, par contrat passé le 24 Janvier 1591, devant *François Tétart* & *François de Ponthieu*, Notaires d'Abbeville, *Marie-Jeanne le Roy*, fille et héritière d'*André*, Chevalier, Seigneur d'Huville & autres lieux, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Abbeville, & de *Jeanne Turpin*. De ce mariage vinrent :

GEOFFROY, qui suit;

Et BALTHAZAR, auteur de la branche des Seigneurs d'*Huville*, qu'on croit encore subsister, & qui a fait des alliances avec les Maisons d'*Acheu*, de *Sarcus* & d'*Hémond*.

VIII. GEOFFROY PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveslges, Métigny, Famechon & autres lieux, fournit le dénombrement de la Terre d'Aveslges le 24 Novembre 1638, aux Officiers de la Châtellenie d'Araines; fut maintenu dans sa noblesse le 20 Novembre 1666, par M. Colbert, Intendant de Picardie, & eut de sa femme, *Jeanne Rouffel*,

JEAN, Seigneur d'Aveslges, mort sans postérité dans un âge très-avancé;

Et FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Famechon, Métigny, &c., épousa à Abbeville, par contrat du 16 Décembre 1662, passé devant *Antoine Sanguier*, Notaire à Vimeux, Dame *Marie Bernard de l'Equipée*, veuve de *Philippe de Lozengier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, fille & héritière de *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de l'Equipée, &c., & de *Marguerite Manesfier*. Ils eurent :

JACQUES, mort sans lignée;

Et FRANÇOIS, qui suit.

X. FRANÇOIS PICQUET, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Aveslges, Métigny, Auwillers, &c., fut maintenu dans sa noblesse par M. Bignon, Intendant de Picardie, le 24 Décembre 1698, & épousa, le 30 Septembre 1714, CHARLOTTE PICQUET, sa cousine, fille d'ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Haut, &c., & d'*Antoinette de Saint-Suplix*. Leurs enfants furent :

1. N.... PICQUET, mort Mousquetaire dans la guerre de 1743;
2. MAXIMILIEN-GABRIEL, qui suit;
3. Et une fille, qui s'est mariée à *Jean-Charles Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Beau-

mont, dont une fille, N... *le Vaillant*, qui épousa N... *de Milleville*, Chevalier, Seigneur de Boiffay, en Normandie, & Cheval-Léger de la Garde du Roi.

XI. MAXIMILIEN-GABRIEL PICQUET, Chevalier, Seigneur d'Avelesges, Epaumesnil, Auvillers, &c., a servi dans le Régiment de Monaco, Infanterie, & a épousé, en Novembre 1758, *Catherine du Belloy*, fille du premier lit de *Jean-Philippe-Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Villeroy, de Contes & de Guefchart en partie, & de *Marie-Catherine de Queux*.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de MERICOURT & de HAUT.*

VII. LOUIS PICQUET, Ecuyer (troisième fils d'ADRIEN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avelesges, &c., & de *Françoise de Courcelles*), fut Seigneur de Méricourt, & épousa, par contrat du 13 Juin 1598, *Françoise de Bouffart*, dont plusieurs enfants, entr'autres,

VIII. GÉDÉON PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, Vaudricourt & de Haut, Cornette d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Monclos, puis Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment de Fouquesolles. Il épousa, par contrat du 7 Novembre 1631, *Marie de Bacouel*, fille d'*Antoine de Bacouel*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Saigneville, dont :

LOUIS, qui fuit ;  
Et ANTOINE, rapporté après son aîné.

IX. LOUIS PICQUET, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Méricourt & de Vaudricourt, Capitaine au Régiment de Mont-de-Jeux, épousa, par contrat du 24 Novembre 1664, *Anne de la Marche*, dont il eut :

1. CHARLES, né le 16 Décembre 1674, qui servit dans les Gardes du Corps du Roi, fuyant un certificat, qui lui fut délivré par le Maréchal-Duc de Noailles, du 27 Janvier 1699 ;
2. FRANÇOIS, né le 17 Mai 1678 ;
3. Et MARIE, née le 16 Juin 1668.

IX. ANTOINE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. (frère de LOUIS, II<sup>e</sup> du nom), fut maintenu dans sa noblesse le 18 Février 1702, par M. Bignon, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 19 Décembre 1679, *Antoinette de Saint-Suplix*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Croquoison, Epaumesnil, &c., & de *Charlotte de Biencourt*, dont vinrent :

CATHERINE, CHARLOTTE, ELISABETH & MARIE : ladite CHARLOTTE a épousé, le 30 Septembre 1714, son cousin, FRANÇOIS PICQUET, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Avelesges, &c., mentionné ci-devant.

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'AIGUMONT & de BELLOY.*

VI. JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont (fils puîné de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avelesges, & de *Jeanne de Baugy*), fut homme d'armes des Ordonnances du Roi ; signa la Ligue Catholique en 1576, & eut de *Françoise d'Héricourt*, son épouse, d'une ancienne Noblesse du Soissonnais, originaire d'Artois,

1. BALTHAZAR, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Bonnainvillers*, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, seconde femme, par contrat du 26 Janvier 1610, de *haut & puissant Seigneur Messire Etienne de Rouvrois de Saint-Simon*, Chevalier, Baron de Saint-Léger & veuf de *Gilberte de Boffles*. Elle en eut postérité. Voy. ROUVROY-SAINT-SIMON ;
4. Et ISABEAU, ou CHARLOTTE, qui s'est mariée à N... *le Prévost*, Ecuyer, Seigneur de Pendé, dont une fille, qui a porté cette Terre dans la Maison de *Saint-Blimond*.

VII. BALTHAZAR PICQUET, qualifié *haut & puissant Seigneur d'Aigumont*, fut aussi Seigneur de Belloy-sur-Somme, Campignolles & Proyard en partie, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp & Lieutenant pour le Roi de la Ville d'Amiens ; fut choisi entre tous les Gentilshommes convoqués, en 1614, aux Etats Généraux, pour défendre les droits du Corps de la Noblesse, ce qui ne se fait que par des Gentilshommes bien qualifiés & d'ancienne extraction. Il épousa, par contrat du 14 Janvier 1586, *Marie le Prévost*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Pendé & autres lieux, & de *Catherine de Damiette*. Ils eurent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. GILLES, connu par le testament de sa mère, de 1620 ;
3. MADELEINE, mariée, par contrat du 31 Août 1610, à *Charles Rouillard*, Ecuyer, Seigneur de l'Hermitage ;
4. Et ANNE, qui épousa *Pierre de Blondel*, Ecuyer, Seigneur de Frefne, dont, entr'autres enfants, *Jeanne de Blondel*, qui s'est mariée, par contrat du 12 Avril 1652, passé

devant de *Femy & de Hagues*, Notaires à Chauny, à *Claude d'Aumale*, Chevalier, Seigneur de Bugny, &c., dont postérité. Voy. AUMALE, en Picardie.

VIII. JACQUES PICQUET, Seigneur de Belloy, d'Aigumont, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1652, avoit épousé, par contrat passé à Amiens le 11 Avril 1623, devant *Saint-Fuscien*, Notaire, *Françoise le Blond*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de l'Etoile, &c., & d'*Antoinette de Forceville*. Leurs enfants furent :

CLAUDE, qui suit ;  
Et MARIE, MADELEINE, CATHERINE & FRANÇOISE.

IX. CLAUDE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c., maintenu dans sa noblesse en 1666, par M. Colbert, Intendant de Picardie, avoit épousé, à Abbeville, le 14 Février 1661, *Madeleine Maillart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Olincourt, Gentilhomme de la Grande Vénerie du Roi, & de *Marguerite de Moyenneville*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CLAUDE, mort Capitaine au Régiment de Saintonge ;
3. Et BARBE, mariée à N... de *Beurains*, Ecuyer, Seigneur de Burelles.

X. JACQUES PICQUET, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c., maintenu dans sa noblesse le 4 Février 1706, par M. Bignon, Intendant de Picardie, avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Louise Prévoft*, fille de *Médard*, Seigneur de la Fosse, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *Barbe-Thérèse du Bus*, dont des enfants, morts sans lignée ; & 2<sup>o</sup> *Marie-Madeleine Postel*, de laquelle font issus :

1. & 2. JACQUES, né le 8 Août 1698, & LOUIS, né le 18 Mai 1703, tous les deux morts ;
3. CLAUDE, qui suit ;
4. Et BALTHAZAR, rapporté après son aîné.

XI. CLAUDE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c., né le 20 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis & ancien Brigadier des Gardes du Corps dans la Compagnie de Villeroy, vit sans alliance en 1776.

XI. BALTHAZAR PICQUET, dit *le Chevalier de Belloy-Picquet* (frère du précédent), ancien Commandant de Bataillon de Grenadiers Royaux & Chevalier de Saint-Louis, vit aussi sans alliance.

## BRANCHE

des Seigneurs DE BONNAINVILLERS.

VII. JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Bonnainvillers (fils puîné de JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & de *Françoise d'Héricourt*), épousa, 1<sup>o</sup> *Marie Morel de Becordel*, morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 16 Février 1609, passé devant *Sénéchal*, Notaire à Ancre, *Marie de Vilain*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Bertrancourt, & de *Jeanne de Mailly*. Il en eut plusieurs enfants, entr'autres,

VIII. CHARLES-JÉRÔME PICQUET, Seigneur de Bonnainvillers, Officier au Régiment de Picardie, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666, par Jugement de M. Colbert, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 7 Avril 1649, *Antoinette de la Gache*, fille de *François de la Gache*, Ecuyer, Seigneur de Noyelle-en-Chaussée, & de *Marie Voyel*, ou *du Royer*. De ce mariage vint, entr'autres enfants,

IX. LÉONOR-JOSEPH PICQUET, Chevalier, Seigneur de Bonnainvillers & de Noyelle-en-Chaussée, Lieutenant au Régiment de Piémont le 10 Mars 1670, Capitaine audit Régiment le 25 Janvier 1673, Capitaine de Grenadiers le 19 Avril 1689, Commandant de Bataillon le 24 Janvier 1692, Sergent-Major le 27 Novembre 1693, Lieutenant-Colonel du même Régiment le 10 Février 1695, ensuite Inspecteur des Troupes de Milices & des Côtes ; il a été maintenu dans sa noblesse, le 18 Avril 1701, par M. Bignon, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 6 Février 1689, passé devant *le Fèvre*, Notaire à Abbeville, *Françoise de Beauvarlet*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bomincourt, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, & de *Françoise Crignon*. Ils eurent plusieurs enfants, entr'autres,

X. CHARLES-LOUIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Bonnainvillers, Noyelle, &c., ancien Capitaine au Régiment de Piémont & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé, 1<sup>o</sup> N... *le Boucher de Frémontier*, morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> en 1758, N... *Tillette de Bugny*, dont une fille, non encore mariée en 1776.

## BRANCHE

des Seigneurs de DOURIER.

V. CHARLES PICQUET (fils puîné d'ADRIEN,

Ecuyer, Seigneur d'Avelesges, &c., & de *Jeanne Rohault*), Seigneur de Dourier-sous-Airaines, du Quesnel & de Chauffoy, Conseiller du Roi au Bailliage & Siège Présidial d'Amiens, puis Lieutenant Particulier audit Bailliage & Siège Présidial, fut reçu au relief du Fief de Chauffoy, comme légataire de son père, le 9 Août 1537; partagea avec JEAN PICQUET, son frère aîné, le 18 Août de la même année, & comparut à l'Assemblée de la Noblesse en 1557. Il avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1529, passé devant *Nicolas Hérenguier & Pierre de Montenescourt*, Notaire à Amiens, *Catherine d'Ault*, fille de *Jean d'Ault*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & le Wardieu, dont plusieurs enfants, entr'autres,

ADRIEN, qui fuit;

Et ANTOINE, Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux.

VI. ADRIEN PICQUET, I<sup>er</sup> du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Quesnel & de Chauffoy, Conseiller du Roi en ses Conseils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Présidial d'Amiens, partagea, le 24 Juillet 1572, les biens de MARGUERITE PICQUET, sa tante, femme de *Pierre de Blotefière*, Seigneur de Bierval, conjointement avec ses cousins germains, ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Avelesges; JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & LOUIS PICQUET, Chanoine de Boulogne; fut reçu au relief du Fief de Chauffoy, le 4 Février 1573, & maintenu dans sa noblesse d'extraction, le 25 Février 1581, par les Commissaires du Roi députés pour le fait des francs-fiefs. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1563, passé devant *Martin Miraulmont & Pierre de Veringues*, Notaires à Amiens, *Françoise Scourion*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, &c., & d'*Hélène le Quiou*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, mort sans alliance;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de *Becquigny*, fondue dans les Maisons de *Thierry, de la Rue & de Herte*;
4. INNOCENT, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens;
5. ADRIENNE, première femme de *Jean le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renancourt & de Vraignes;

6. CATHERINE, alliée à *Robert Fournel*, Ecuyer, Seigneur de Bougainville & de Wanast;

7. Et MARGUERITE, qui épousa *Charles de Louvencourt*, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrecluet, dont postérité. Voy. LOUVENCOURT.

VII. ANTOINE PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Quesnel & de Chauffoy, Conseiller du Roi en ses Conseils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Présidial d'Amiens, fut repris dans deux donations de ses père & mère, l'une du 3 Avril 1593, & l'autre du 7 Octobre 1595. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 29 Octobre de ladite année 1595, passé devant *Antoine Castelet & Jean Martin*, Notaires à Amiens, *Jeanne Petit*, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> par contrat du 5 Janvier 1613, passé devant *Bacq & de Saint-Fuscien*, Notaires à Amiens, *Marie du Bos*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Hurt & de Drancourt, & de *Jacqueline de Louvencourt*. De ce second lit vinrent :

1. ADRIEN, qui fuit;
2. CHARLES, Chanoine & Grand Vicaire d'Amiens, Archidiacre du Ponthieu;
3. ANTOINE, aussi Chanoine d'Amiens;
4. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauchamps*, rapportée ci-après.

VIII. ADRIEN PICQUET, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Présidial d'Amiens, fit, le 20 Avril 1649, le retrait lignager de plusieurs immeubles vendus, le 13 Août 1648, par GEOFROY PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Avelesges, son cousin; fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt de la Cour des Aides, le 7 Août 1663, & par M. Colbert, Intendant de Picardie, le 15 Novembre 1666. De *Marie Mouret*, qu'il avoit épousée, par contrat du 26 Mai 1641, passé devant *Jean Richard*, & *Philippe de Piennes*, Notaires à Amiens, il eut :

1. ADRIEN, qui fuit;
2. MARGUERITE, mariée, le 21 Novembre 1667, à son cousin, *Jacques le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renancourt & de Vraignes;
3. Et ANNE, alliée, le 17 Janvier 1671, à *Nicolas de Herte*, Ecuyer, Seigneur de Hailles, &c.

IX. ADRIEN PICQUET, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Quesnel, Cambrou, &c., fut, comme ses ancêtres, Conseiller du

Roi en fes Confeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Préfidal d'Amiens. Il époufa, par contrat du 9 Septembre 1664, paſſé devant *Jean d'Aix & Pierre Lagrené*, Notaires de ladite Ville, *Catherine Berthe*, dont :

1. ADRIEN, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chanoine & Prévôt de la Cathédrale d'Amiens ;
3. ANTOINE, dit *le Chevalier de Dourier*, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi des Villes & Citadelles de Mézières & de Charleville, mort fans poſtérité en 1742 ;
4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Queſnel*, &c., rapportée ci-après ;
5. JOSEPH, tué au ſiége de Douai, en 1712 ;
6. CHARLES, Chanoine Régulier de l'Ordre des Prémontrés & Prieur de l'Abbaye de Sept-Fontaines, près de Mézières ;
7. PIERRE, appelé *M. de Cambron*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre & Brigadier des Armées du Roi, mort fans alliance ;
8. MADELEINE, qui époufa *Antoine Castelet*, Seigneur de Chériennes ;
9. MARIE-CATHERINE, qui époufa *Jean-Baptiſte le Marié*, Seigneur d'Aubigny, Maître des Comptes à Paris ;
10. MARIE-ADRIENNE, qui époufa 1<sup>o</sup> *Adrien le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renancourt & de Vraignes, fon couſin, qui lui laiffa la Terre de *Vraignes* ; & 2<sup>o</sup> *Louis-Joſeph-Maximilien de Hallencourt*, Chevalier, Seigneur de Boulainvilliers, St.-Aubin, &c., Chevalier de St.-Louis & de l'Ordre de St.-Lazare, ancien Lieutenant aux Gardes Françaiſes, Colonel d'Infanterie. Elle lui a porté la Terre de *Vraignes*, & eſt morte à Paris le 20 Mars 1754, laiffant de ce ſecond lit une fille unique, N... de *Hallencourt*, qui s'eſt mariée, en Septembre 1748, à *Anne-Gabriel-Henri Bernard*, Seigneur de Saint-Saire, &c., & à cauſe d'elle, de *Boulainvilliers*, *Saint-Aubin & Vraignes*, Grand' Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis & Prévôt de Paris, dont elle a été la ſeconde femme, & en a eu des enfants. Voy. BERNARD-COUBERT ;
11. 12. & 13. Et trois filles, Religieufes : l'une à l'Abbaye du Paraclét à Amiens, & les deux autres à l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

X. ADRIEN PICQUET, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier & Trouvarnier, Conſeiller du Roi en fes Confeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Préfi-

dial d'Amiens, fut maintenu dans fa nobleſſe, le 10 Janvier 1699, par M. Bignon, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1694, paſſé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, *Elifabeth le Boucher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-Haut-Clocher, & de *Marie-Gabrielle de Sachy*. De ce mariage font iſſus :

1. ADRIEN, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, tué d'un coup de canon étant Enſeigne de Vaiffeau ;
3. LOUIS, mort fans alliance ;
4. Et MARTHE-FRANÇOISE, Religieufe à l'Abbaye Royale du Paraclét à Amiens, vivante en 1776.

XI. ADRIEN PICQUET, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, &c., Conſeiller du Roi en fes Confeils & Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Préfidal d'Amiens, a épouſé, en 1738, MARGUERITE PICQUET, ſa couſine, fille de CHARLES, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, &c. : ils ſont morts l'un & l'autre, fans enfants, en 1743.

#### BRANCHE

des Seigneurs du QUESNEL & de DOURIER, ſortie de la précédente.

X. FRANÇOIS PICQUET (quatrième fils d'ADRIEN, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, & de *Catherine Berthe*), fut Sei-du Queſnel, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Doullens. Il hérita la Terre de *Dourier*, par la mort de fon neveu, ADRIEN PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, arrivée le 8 Septembre 1743, & eut de *Marie-Geneviève de Mareuil*, ſon épouſe,

XI. ADRIEN-FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier & du Queſnel, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant de Roi, après fon père, des Ville & Citadelle de Doullens, dont il avoit la ſurvivance ; il a épouſé, le 18 Avril 1742, *Marguerite-Françoife de Gand*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui fuit ;
2. GENEVIÈVE-FRANÇOISE, née le 26 Janvier 1743, ſeconde femme de N.... *Vaujours de Châtillon*, Seigneur d'Harponville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi ; Adjoint des Ville & Citadelle de Doullens ;
3. MARGUERITE-ANGÉLIQUE, née le 12 Juin 1746, alliée à N.... *le Prévost*, Chevalier,



Seigneur de Glimont, ancien Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, & Lieutenant des Maréchaux de France au Département de Montdidier;

4. Et AMÉLIE-JOSÉPHINE, née le 25 Juin 1747, non encore mariée.

XII. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, du Quesnel, &c., né le 6 Août 1744, ancien Officier au Corps des Grenadiers de France, & depuis Capitaine au Régiment Provincial de Péronne, a épousé N.... *Vaujours de Châtillon*, fille du premier lit de N.... *Vaujours de Châtillon*, Seigneur d'Harponville, mentionné ci-devant, dont il a eu plusieurs enfants.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de BEAUCHAMPS, éteinte.*

VIII. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer (quatrième fils d'ANTOINE, Seigneur de Dourier, &c., & de *Marie du Bos*, sa seconde femme), Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, fut maintenu dans la noblesse le 15 Novembre 1666, par M. Colbert, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 13 Septembre 1655, passé devant *Jean d'Aix & Bénigne Magdelaine*, Notaires à Amiens, *Jeanne de Court*, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> par contrat du 4 Janvier 1663, passé devant *Philippe Castelet & son confrère*, Notaires à Amiens, *Geneviève de Bailly*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Noyencourt*, rapportée ci-après;
3. Et ANTOINE, Archidiacre du Ponthieu, Chanoine & Grand Vicaire d'Amiens, qui fit, le 1<sup>er</sup> Décembre 1719, le retrait lignager de la Terre de *Drancourt*, vendue, le 12 Octobre précédent, par Messire *Honoré du Bos*, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, à M<sup>e</sup> Jacques Senaut, Greffier de la Maréchaussée de Picardie.

IX. FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps & de Buiffy, maintenu dans la noblesse le 3 Janvier 1699, par M. Bignon, Intendant de Picardie, avoit épousé, par contrat du 4 Janvier 1689, passé devant *François Caron*, Notaire à Amiens, *Honorée de Villers de Rouffeville*, de laquelle il a eu :

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. HONORÉ, qui suit;
3. ANTOINE, aussi mort jeune;
4. FRANÇOISE, mariée, en 1725, à *Jean-Baptiste-Guy Mouret*, Seigneur d'Espagny;

Tome XV.

5. Et MARGUERITE, alliée, en Septembre 1731, à *Claude Briet*, Chevalier, Seigneur de Formanoir & du Perchois.

X. HONORÉ PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps, Buiffy & autres lieux, est mort, sans alliance, en 1773.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de NOYENCOURT.*

IX. CHARLES PICQUET (fils puîné de FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Beauchamps, & de *Geneviève de Bailly*, sa seconde femme), Seigneur de Noyencourt, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1688 jusqu'en 1693, fut maintenu dans la noblesse le 4 Décembre 1700, par M. Bignon, Intendant de Picardie, & devint Seigneur de Drancourt en 1724, par la donation que lui en fit son frère ANTOINE, en avancement d'hoirie & de succession. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1696, passé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, *Madeleine-Françoise de Louvencourt*, dont :

1. CHARLES-FLORENT, né le 21 Mars 1699, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1720, âgé de 21 ans;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. ANTOINE, né le 30 Juillet 1709, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Amiens en 1725, mort le 1<sup>er</sup> Mai 1772;
4. ADRIEN, né le 2 Novembre 1712, mort le 22 Octobre 1718;
5. CHARLES, né le 4 Février 1715, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, mort en 1737, âgé de 22 ans;
6. MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Novembre 1697, Religieuse aux Ursulines d'Amiens;
7. Et MARGUERITE, née le 8 Septembre 1707, morte le 24 Novembre 1743; elle avoit épousé, en 1738, son cousin, ADRIEN PICQUET, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, mentionné ci-devant.

X. FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, &c., né le 12 Juillet 1703, mourut le 9 Septembre 1750. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1748, passé devant *Jean-Baptiste Machart*, Notaire à Amiens, *Marie-Françoise Mouret d'Espagny*, fille & héritière de *Jean-Baptiste-Guy Mouret*, Seigneur d'Espagny, &c., & de FRANÇOISE PICQUET DE BEAUCHAMPS, dont il a été parlé plus haut. De ce mariage sont issus :

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-MARIE, né le 15 Août

Zz

1749, Mousquetaire de la première Compagnie de la Garde du Roi en 1766, mort, sans alliance, le 24 Juillet 1771;

Et GUY-ANTOINE, qui suit.

XI. GUY-ANTOINE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, Hérifart, &c., né posthume le 6 Novembre 1750, a servi depuis 1768 jusqu'en 1774, en qualité d'Elève & d'Officier dans le Corps Royal de l'Artillerie, qu'il a quitté pour entrer dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, où il a été admis, la même année, par M. le Duc d'Aiguillon, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, sur ses preuves de noblesse, vérifiées par M. Chérin, Généalogiste des Ordres du Roi. Il n'est point encore marié en 1776.

#### BRANCHE

*des Marquis de MÉJANES, en Provence.*

II. ANTOINE PIQUET, Ecuyer, Seigneur de Liancourt en partie (fils puîné de JEAN PIQUET, Ecuyer, Seigneur du Quefnel, Gouverneur de Boves), fut père de

III. GUILLAUME DE PIQUET, qui quitta son Pays à cause des guerres qui avoient désolé la Picardie, & alla s'établir à Arles, en Provence; il y épousa, en 1466, *Madeleine d'Eiguésier de Férand*, & testa en 1482. De son mariage vinrent, entr'autres enfants,

ANTOINE, qui suit;

Et HONORÉ, qui n'eut de *Jeanne de Lombard*, sa femme, que

MARGUERITE, qui s'est mariée à *Pierre des Porcellets*, Chevalier, Seigneur de Mailanne, &c., dont des enfants. Voy. PORCELLETS (DES).

IV. ANTOINE DE PIQUET fut mis au rang de la Noblesse de la Ville d'Arles, en 1517, comme *noble d'extraction*, & mourut à Avignon, où il avoit fait son testament en 1524, laissant de *Delphine de Cuers*, son épouse, des Seigneurs de *Cogolin*,

V. CHARLES DE PIQUET, qui fonda, par son testament, en 1576, une Chapelle à Chateaurénaud. Il avoit épousé, en 1526, *Pierrette de Conflance*, de la Ville d'Orange, dont

VI. JEAN-BAPTISTE DE PIQUET, Seigneur de Vions, marié, en 1560, à *Françoise des Porcellets*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Fos, & de *Madeleine de Quiqueran*. Il en eut

VII. CHARLES DE PIQUET, II<sup>e</sup> du nom, qui fut élu premier Consul d'Arles en 1593, d'où

il fut obligé de sortir avec les autres Gentilshommes qui soutenoient le parti du Roi HENRI IV. Il avoit épousé, en 1585, *Louise de Capeau*, de la Ville de St.-Remy, dont vint

VIII. GILLES DE PIQUET, qui fut Officier dans la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guise, Gouverneur de Provence, & mourut en 1637. Il avoit épousé, en 1625, *Alix de Grille*, fille de *Valentin*, & de *Madeleine de l'Estang*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, qui suit;
2. ANTOINE, Officier dans le Régiment de Montpezat, Aide de Camp des Armées du Roi en 1652, qui mourut de ses blessures à Casal en 1656;
3. Et JACQUES, Enseigne de la Mestre-de-Camp du Régiment de Castellan, qui fut tué au siège de Turin.

IX. CHARLES DE PIQUET, III<sup>e</sup> du nom, Capitaine au Régiment de Maillanne en 1635, se trouva à la reprise des Isles de Lérins & de Sainte-Marguerite en 1637, & fut élu premier Consul d'Arles en 1655. Il avoit épousé, en 1642, *Catherine de David*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. & 3. MARC-ANTOINE & GUILLAUME, morts, sans alliance, après avoir servi le Roi avec distinction en qualité de Capitaine & de Major.

X. JEAN-BAPTISTE DE PIQUET, Capitaine au Régiment de Conti, épousa, en 1679, *Pierrette d'Aiguières de Méjanès*, d'une ancienne & illustre Maison de Provence, & en eut :

GUILLAUME, qui suit;

Et PIERRETTE, qui s'est mariée, le 11 Novembre 1717, à *Joseph Barrême*, Seigneur de Manville & de Saint-Véran, dont postérité. Voy. BARRÊME.

XI. GUILLAUME DE PIQUET, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Méjanès, acquit, en 1740, les Terres du Baron & de Saint-Vincent; servit quelque temps dans la Marine, en qualité d'Enseigne, & se distingua, pendant la contagion, étant alors Commissaire Général de la Ville d'Arles. Ce fut en récompense de ses services rendus au Roi en cette occasion, & de ceux de ses ancêtres, que S. M. érigea, en 1723, la Terre de *Méjanès* en *Marquisat*, pour lui & ses descendants. Il est mort, en 1747, laissant d'*Anne-Thérèse d'Aubergue*, qu'il avoit épousée en 1724,

1. JEAN-BAPTISTE-MARIE, qui suit ;
2. THÉRÈSE-CATHERINE, qui s'est mariée, le 2 Juin 1749, à *Joseph-Etienne de Meyran de Lacetta*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de la Goy, Seigneur de Nans & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans ;
3. Et MARIE-CÉCILE, alliée, en 1760, à noble *Louis d'Arquier*, Seigneur de Barbegal.

XII. JEAN-BAPTISTE-MARIE DE PIQUET, Chevalier, Marquis de Méjanes, Seigneur du Baron & de Saint-Vincent, né en 1729, a époufé, en 1759, *Marie-Gabrielle de Massilian*, fille unique de noble *Joseph de Massilian*, Chevalier, Seigneur de Beauchamp, qui a rempli, à Avignon, les charges de Viguier & de premier Conful, & de *Marquise de Justamond*. Il en a eu un fils, mort jeune.

Cette Famille portoit autrefois (ainfi que JEAN PICQUET, I<sup>er</sup> du nom, Gouverneur de Boves, mentionné au premier degré) pour armes : *d'azur, à la bande de gueules, chargée de 3 vases d'or, & accompagnée de 6 trèfles du même* : ces armes, au rapport d'Adrien de la Morlière, se voyoient en plusieurs endroits de la Cathédrale d'Amiens. Elle porte aujourd'hui : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 merlettes de sable*. Supports : *deux lévriers* ; — Les branches de *Beauchamps* & de *Noyencourt* brisoient, comme cadets, *d'un croissant de gueules*, ainfi qu'on le voit dans leurs maintenues de noblesse, par M. Bignon, Intendant de Picardie, en date des années 1699 & 1700 ; mais depuis l'extinction des Seigneurs de *Beauchamps*, la branche de *Noyencourt* a quitté cette brisure. — La branche des Marquis de *Méjanes* a quitté auffi les armes de fon origine ; elle porte : *d'azur, à la pique de sable, ferrée d'argent, accompagnée de 3 étoiles d'or, & surmontée d'un chevron d'argent*.

PICQUIGNY. Voyez PÉQUIGNY.

PICQUOT DE MAGNY, en Normandie, Eleétion de Lisieux ; Famille qui porte pour armes : *tiercé en fasces, au 1 d'azur, à 2 macles d'or ; au 2 de gueules, denché par le bas ; & au 3 d'or, à la macle d'azur*.

PICTET, à Genève. C'est une des plus anciennes & illustres Maisons de cette République, & dont l'origine se perd dans l'obscurité des temps : au XII<sup>e</sup> siècle vivoit un PICTET, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de St.-Pierre. On en voit plusieurs de ce nom, dans

les XIII<sup>e</sup> & XIV<sup>e</sup> siècles, occuper des places très-considérables & des plus importantes. — Depuis la Réformation, cette Famille, une des plus distinguées de la République de Genève, y a constamment, & sans interruption, exercé les principaux emplois de l'Etat, & l'ancienneté de sa Noblesse y a été reconnue par l'Arrêté des Conseils, du 11 Février 1651, qui qualifie noble AMÉ PICTET, Seigneur, premier Syndic de la République, de *Vir quondam nobilis*. Elle a non-seulement fourni à l'Etat & à l'Eglise un grand nombre de sujets très-distingués, elle en a encore eu, dans plusieurs Cours étrangères, qui ont été honorés de la confiance des Princes auxquels ils se font attachés, & ils en ont obtenu les grâces & les emplois, auxquels leur fidélité & leur naissance les appeloit :

ISAAC PICTET étoit, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur Palatin ; & son fils,

FRANÇOIS PICTET, l'a été de l'Electeur de Brandebourg, par Lettres du 10 Novembre 1687 ; il fut ensuite Conseiller Privé de ce même Prince (premier Roi de Prusse) & son Envoyé Extraordinaire, près le Louable Corps Helvétique, le 21 Septembre 1721.

Souvent employés, par leur Patrie, dans différentes Négociations & Missions publiques en France, en Savoie & en Suisse, ils s'en font acquittés avec zèle & honneur. ANDRÉ PICTET, Envoyé Extraordinaire de la République, en 1659, près le Roi LOUIS XIV, fut gratifié par ce Monarque, d'une chaîne d'or & de son portrait. Portés par leur naissance & leur inclination à l'Etat Militaire, plusieurs s'y font fait connoître avantageusement, & ont reçu, de différents Souverains, des marques de satisfaction de leurs services. C'est à ce titre, & en considération de la noblesse de sa naissance, que JACQUES PICTET, aujourd'hui Général-Major au service de S. M. Sarde, a mérité de CHARLES-EMMANUEL, Roi de Sardaigne, par ses Lettres Patentes, en date du 5 Novembre 1756, le titre & toutes les attributions de *Comte*, pour lui & les premiers nés de sa postérité, à perpétuité. Son frère,

CHARLES PICTET est Colonel de Leurs Hautes Puissances les Etats Généraux des Provinces-Unies ;

GABRIEL PICTET est Chevalier de l'Ordre des SS. Maurice & Lazare & Colonel-Com-

mandant de la Légion de Troupes Légères au service du Roi de Sardaigne;

PIERRE PICTET, Seigneur de Sergy, en France (fils de feu JEAN-LOUIS PICTET, Conseiller d'Etat & Seigneur Syndic de la République, & de *Catherine de Gallatin*), est Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire & Colonel d'Infanterie Suisse, en France, au service du Roi LOUIS XVI, qui, en reconnaissant *la noblesse de son origine*, par ses Lettres Patentes, données en son Conseil, le 26 Septembre 1777, l'a admis à jouir dans son Royaume de toutes les prérogatives & privilèges des Gentilshommes Français. PIERRE a pour parents :

1° ISAAC PICTET (fils du Comte JACQUES PICTET), qui a été nommé Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, par Lettres du 2 Juillet 1776;

2° & 3° JEAN-LOUIS & ANDRÉ PICTET, qui sont : le premier, Conseiller d'Etat; & le second, Commissaire Général de la République de Genève;

4° Et JEAN-FRANÇOIS PICTET, qui est Doyen du Clergé.

Les alliances de cette Famille, qui ont toujours répondu au rang qu'elle tenoit & tient encore dans la République, sont avec les Maisons de *Seve, del Pozzo, Turrettini, Calendrini, Micheli, Burlamaqui, Budé, Lullin, Buiffon*, &c.; & de nos jours, elle s'est alliée quatre fois avec les *Gallatin*, Maison très-ancienne, qui jouit des honneurs de la Cour de France, & dont les services militaires sont bien connus; elle a fait des preuves, dont la filiation remonte à *Faucher Gallatin*, Chevalier, vivant en 1258. Cette Maison de *Gallatin*, originaire de Savoie, a possédé les emplois les plus distingués auprès des Ducs, ses Souverains, ainsi que les premières charges de la République de Genève, où elle est établie depuis 300 ans : son ancienne Noblesse a été reconnue par les Ducs de Savoie, par les Empereurs & par les Lettres Patentes de LOUIS XV, du mois de Janvier 1771, enregistrées au Parlement, qui reconnoissent les quatre branches existantes de cette Maison, pour être d'*ancienne race & extraction noble*. — L'on est entré dans quelques détails sur cette dernière alliance, par la raison que PIERRE PICTET, Seigneur de Sergy, qui a obtenu des Lettres Patentes de reconnaissance d'*ancienne no-*

*blesse*, du 26 Novembre 1777, est fils de *Catherine de Gallatin*, & frère de CAMILLE PICTET, mère de *Jean-Louis*, Comte de *Gallatin*, Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire, Colonel du Régiment Royal-Deux-Ponts & Chambellan du Prince Palatin, Duc régnant de Deux-Ponts. Voy. GALLATIN. — Nous espérons donner, dans notre *Supplément*, la *Généalogie* de cette Maison de *Gallatin*, d'après les titres originaux qu'elle a produits devant le Généalogiste des Ordres & le Juge d'Armes de France.

Les armes de PICTET sont : *de sinople, à un pan de muraille d'argent, maçonné de sable; au lion issant d'or*. Devise : SUSTINE ET ABSTINE. C'est en parlant de ces armes, qu'un Certificat du Conseil d'Etat de Genève, donné le 14 Février 1776, à cette Famille, au pied de son *Arbre généalogique*, légalisé par cet Acte, s'exprime ainsi : *Cognationum stemma & insignia gentilitia seu arma hic apposita, seu esse quibus antiquitus usi sunt, & nunc utuntur qui sunt ex illa gente*. (Article rédigé d'après les titres & les preuves produits au Conseil du Roi & devant M. Chérin, par PIERRE PICTET DE SERGY, en demande de Reconnaissance de noblesse, laquelle est énoncée dans les Lettres Patentes ci-devant citées; lesquelles Lettres nous ont été communiquées en original. (Il est parlé de cette Famille dans Moréri & dans le *Dictionnaire généalogique* Allemand de Lew, au mot PICTET.)

PIDANSAT DE MAIROBERT. N.... PIDANSAT DE MAIROBERT, eut pour enfants :

1. FRANÇOIS-PIERRE, qui suit;
2. Et JEAN-NICOLAS, Écuyer, Seigneur de la Malassise, Contrôleur Général des Maisons & Finances de feu LOUISE-ELISABETH D'ORLÉANS, Reine & seconde Douairière d'Espagne, Contrôleur Général de la Maison de feu S. A. R. Madame, Duchesse D'ORLÉANS, & Maître d'Hôtel aujourd'hui de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans.

FRANÇOIS-PIERRE PIDANSAT DE MAIROBERT, décédé le 8 Mai 1737, avoit épousé *Nicole Picardat*, dont il eut :

1. MATHIEU-FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS-MARIE, ancien Trésorier de Champagne;
3. ANNE, fille majeure, vivante en 1764;
4. MARIE-CLAIRE-JOSÈPHE, vivante aussi en 1764, qui s'est mariée à *Nicolas Parisot*;

5. Et N... PIDANSAT DE MAIROBERT, qui a époufé N... *Martin*, Seigneur du Tronchet; elle est morte ayant eu un fils & deux filles.

MATHIEU-FRANÇOIS PIDANSAT DE MAIROBERT, Ecuyer, Conseiller & Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, est né le 20 Février 1727. Il a un fils & deux filles, Religieuses.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, & en pointe d'une gerbe d'argent.*

PIÉDEFER, en Champagne & en Touraine : Famille originaire du Beauvaisis. Cette ancienne Noblesse remonte à

ROBERT DE PIÉDEFER, Seigneur de Saint-Juft, qui fut reçu Président à Mortier au Parlement de Paris le 27 Février 1435;

ROBERT DE PIÉDEFER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Guyencourt, & *Perrette de Braque*, sa femme, vivoient en 1548. Leur fils,

ROBERT DE PIÉDEFER, III<sup>e</sup> du nom, époufa, en 1500, *Madeleine Simon*, dont il eut, entr'autres enfants,

JEAN, qui fut reçu dans l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem le 12 Juin 1536.

ROBERT DE PIÉDEFER, IV<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement de Paris, époufa, en 1533, *Jeanne Briçonnet*;

ROBERT DE PIÉDEFER, V<sup>e</sup> du nom, époufa, en 1573, *Lucrèce de Prunelé*;

ROBERT DE PIÉDEFER, VI<sup>e</sup> du nom, époufa, en 1594, *Louise de Bérulle*, dont il eut

FRANÇOIS, qui fut reçu dans l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem le 14 Novembre 1623.

Enfin on trouve CHARLOTTE-JEANNE DE PIÉDEFER, née le 12 Juillet 1676, reçue à Saint-Cyr en Novembre 1686.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

PIEDELLOU, en Bretagné, Ressort de Hédé : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 26 Août 1669, au rapport de M. de Langle.

Les armes : *d'or, à 3 pieds de loup de sable.*

‡ PIÉDOUE (DE), anciennement PISDOË & PIDOË, suivant les titres : Famille noble & ancienne, & très-bien alliée, originaire de Paris, & qui a donné plusieurs Prévôts des Marchands de ladite Ville, entr'autres, en

1281, dans GUILLAUME DE PISDOË, qui tenoit à Paris un rang fort considérable, & fut premier Ecuyer du corps & Maître de l'Ecurie du Roi PHILIPPE le Long, le 12 Juillet 1316. Cette Famille, établie aujourd'hui en Normandie, Election de Caen, a formé trois branches, & remonte par filiation suivie & par actes authentiques, présentés & admis au Conseil, le 3 Février 1717, à

I. GUILLAUME DE PIÉDOUE, Seigneur de la Marre, qui est connu par un aveu qu'on lui rendit le 19 Juillet 1452, aussi par une procuration qu'il donna le 14 Octobre 1454, & par un contrat d'acquêt qu'il passa le 1<sup>er</sup> Mai 1461. Il laissa pour fils,

II. JEAN DE PIÉDOUE, Ecuyer, Seigneur de la Marre & de la Moissonnière, qui reçut l'aveu de Dom Jean Nicole, Prieur du Couvent de Notre-Dame du Boulay, le 5 Janvier 1489, & celui de noble homme Antoine de Batarnay, le 6 Juin 1492. Il époufa, le 10 Mars 1497, *Françoise Barat*, d'une Famille maintenue dans la Noblesse le 4 Avril 1667, & rendit, comme héritière de son père, aveu au Roi, le 15 Mai 1497. Il laissa sa femme veuve avec un fils, nommé

III. ROLLAND DE PIÉDOUE, Sieur de la Marre & de la Moissonnière, qui fut mis sous la garde de sa mère & de *Guillaume Barat*, son oncle maternel, par acte de tutelle du 30 Septembre 1533. Il comparut à la montre des Gentilshommes du Bailliage de Caen, le 4 Juillet 1553, & rendit aveu au Roi le 1<sup>er</sup> Mars 1565. Il avoit époufé, par contrat passé le 20 Avril 1543, devant *Dumesnil & Gentil*, Notaires à Falaise, *Catherine Pollin*, fille de *Michel*, dont il eut :

1. MICHEL, qui suit ;
2. RICHARD, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique ;
3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Héritot*, mentionnée ci-après.  
(Ces trois frères partagèrent, le 19 Mars 1579, devant *François Eve & Fleury Bernard*, Notaires de Saint-Pair, comme héritiers de défunts ROLLAND & *Catherine Pollin*, leurs père & mère.)
4. Et une fille, mariée au Sieur *des Hagues*.

IV. MICHEL DE PIÉDOUE, Ecuyer, Sieur de la Moissonnière, époufa, le 4 Janvier 1590, *Françoise le Canu*, & laissa

V. JEAN-MICHEL DE PIÉDOUE, qui présenta une Requête à la Chambre des Comptes de

Rouen, sur laquelle intervinrent deux Arrêts des Commissaires de la Cour des Aides, députés par le Roi, les 24 Novembre 1664 & 20 Avril 1665, qui, d'après l'examen des titres produits, maintinrent JEAN-MICHEL PIÉDOUE, en sa qualité de *Noble d'ancienne race*, & dans tous les droits & privilèges à elle accordés. Il avoit épousé 1° *Marie du Moustier*; & 2° *Marie de la Rivière*, le 27 Septembre 1659. Du premier lit vinrent :

1. ANNE, qui épousa, en 1650, *Salomon du Thon*, Seigneur des Moulineaux & de Beny;
2. RENÉE, qui épousa, le 10 Mai 1657, *Henri de Beaurepaire*, Seigneur de Louvagny & de Jort.

Et du second lit il eut :

- 3 GABRIEL-FRANÇOIS, qui suit ;
4. Et DOMINIQUE, mort sans postérité, de son mariage contracté, le 25 Octobre 1683, avec N.... *le Sens*.

VI. GABRIEL-FRANÇOIS DE PIÉDOUE, Ecuyer, Vicomte d'Evrecy, fut maintenu dans les privilèges de son ancienne Noblesse, par Arrêt du Conseil, rendu le 30 Juin 1716, & avoit épousé, en 1686, *Anne Bellet*, dont vinrent :

1. JEAN-CHARLES, père de deux filles, mortes sans avoir été mariées ;
2. JEAN, qui n'a point laissé de postérité ;
3. GABRIEL-FRANÇOIS, Vicomte d'Evrecy, qui n'eut point d'enfants avec N.... *Bellet*, apparemment nièce de la femme de son père ;
4. N.... DE PIÉDOUE, qui s'est mariée avec N.... *de Fribois*, Seigneur de Bénéauville-la-Campagne, Billy, dont elle n'eut point d'enfants ;
5. N.... DE PIÉDOUE, Dame de Fontaine, dont descendent les Sieurs de *Manoury* ;
6. Et N... DE PIÉDOUE, qui a épousé N....., Sieur des *Plaines de Ranville*.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'HÉRITOT, aujourd'hui devenue l'aînée.

IV. PHILIPPE DE PIÉDOUE, Ecuyer, Sieur de la Marre & de la Moissonnière (troisième fils de ROLLAND, & de *Catherine Pollin*), partagea avec ses frères, par acte passé devant les Notaires de Saint-Pair, le 19 Mars 1579, les Terres & les biens de leurs père & mère, & épousa, par contrat du 20 Novembre 1598, *Marie Jean*, fille de *Marin*, d'une Famille noble de la Province, dont vinrent :

1. CHARLES, mort sans alliance ;
2. JESSÉ, qui suit ;
3. FRANÇOIS, mort au service & qui laissa de son mariage avec *Anne d'Aumefnil*,  
FRANÇOISE, qui épousa *Henri de Fribois*, Ecuyer, Sieur de Bénéauville, dont des enfants.
4. JEAN, rapporté après son aîné ;
5. Et ARCHANGE, auteur de la branche des Seigneurs des *Chapelles*, rapportée ci-après.

V. JESSÉ DE PIÉDOUE, Seigneur de Monde-route, épousa, le 29 Août 1624, *Jacqueline de Graindorge*, dont vint

VI. PHILIPPE DE PIÉDOUE, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Ecuyer, Sieur de Nerval, qui se maria avec *Claude de Morel de Putanges*, le 22 Juin 1658, & dont naquit

VII. CLAUDE-JACQUELINE DE PIÉDOUE, qui se maria, par contrat du 11 Juin 1692, à *Michel Hermerel*. (Nous en ignorons la postérité.)

#### Suite de cette seconde Branche.

V. JEAN DE PIÉDOUE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Launay, Charigné (quatrième fils de PHILIPPE, & de *Marie Jean*), partagea, le 25 Février 1631, avec ses frères CHARLES, JESSÉ, FRANÇOIS & ARCHANGE, tous héritiers de feu PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de la Marre, & de *Marie Jean*, leurs père & mère. Il épousa 1° *Anne Bruet*; & 2° par contrat du 28 Novembre 1645, *Marie Huet*, fille de *Daniel*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Pillon*, & nièce du célèbre Savant *Pierre-Daniel Huet*, ancien Evêque d'Avranches. Il rendit aveu, le 8 Octobre 1657, au Marquis de la Ferté-Senneterre, & laissa de son premier mariage :

1. JESSÉ, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après son aîné ;
3. PIERRE-DANIEL, Seigneur de Launay, Cha-noine à Bayeux ;
4. MARIE-ANNE, qui épousa *Laurent-Eustache Heudine*, Ecuyer, Sieur de Braucourt ;
5. Et N.... DE PIÉDOUE, qui s'est marié à N.... *Petit des Ifs*, d'une Famille qui subsiste près d'Argentan.

VI. JESSÉ DE PIÉDOUE, Seigneur de Launay, épousa, le 24 Septembre 1663, *Françoise le Bernier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Longpré, & de *Bonne le Normant*. De ce mariage vint

MARIE, qui épousa, le 19 Juin 1696, *François de Marefcot*, Ecuyer, Sieur de Montmirel.

VI. JEAN-BAPTISTE DE PIÉDOUE, Ecuyer, Seigneur de Charigné, Héritot & Hernetot (second fils de JEAN, & le premier de *Marie Huet*, sa seconde femme, nommée tutrice de ses enfants mineurs, par acte du 30 Octobre 1662, & qui transigea le 31 Mars 1664, où ce JESSÉ DE PIÉDOUE fut majeur du premier lit de JEAN PIÉDOUE, 11<sup>e</sup> du nom, son mari), servit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Fontenay, Infanterie, par Commission du 30 Mai 1689, & épousa, le 2 Août 1697, *Catherine de Cauvigny*, fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Clinchamp, du Breuil, &c., dont vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. MICHEL-GABRIEL, « dit l'*Abbé de Charigné*, Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de l'Abbaye de St.-Etienne de Fontenay, Diocèse de Bayeux, qui est mort à Caen, le 24 Janvier 1775, dans la 73<sup>e</sup> année de son âge ; »
3. ELISABETH-DANIELLE, qui épousa *René-Etienne-Nicolas Marquier*, Ecuyer, Sieur de Crux & de Villion ;
4. Et ELISABETH-ISIDORE, dite *Mademoiselle de Charigné*, qui est morte en 1777, sans avoir été mariée.

VII. JEAN-BAPTISTE-DANIEL DE PIÉDOUE, Ecuyer, Seigneur d'Héritot, Hernetot, &c., né le 12 Décembre 1703, a servi en qualité de Lieutenant au Régiment de Louvigny, & épousa, le 1<sup>er</sup> Juillet 1734, *Catherine-Françoise-Charlotte de Chafot*, fille d'*Anne-Jean-Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, & de feu noble Dame *Françoise Martin des Cofils*. De ce mariage font nés :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, appelé *le Chevalier d'Héritot*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres ;
3. JEAN-BAPTISTE-GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Charigné, ancien Officier de Cavalerie dans le Régiment Commissaire-Général ;
4. MARIE-GABRIELLE-CATHERINE, Religieuse Carmélite à Caen ;
5. Et BARBE, dite *Mademoiselle d'Héritot*, morte sans alliance.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE PIÉDOUE, Ecuyer, Seigneur d'Héritot, Hernetot, Harcourt, &c., né le 13 Mai 1735, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi & Ecuyer de S. M. jusqu'en 1774, a épousé, le 2 Août 1773, *Adélaïde-*

*Flore-Clotilde de Nollent*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Frénouville & d'Harcourt, & de noble Dame *Olive-Claude-Monique de Nollent*. D'eux est né

CHARLES-AUGUSTE-FRANÇOIS, mort en 1774.

#### BRANCHE

*des Seigneurs DES CHAPELLES.*

V. ARCHANGE DE PIÉDOUE, Ecuyer, Seigneur des Chapelles (cinquième fils de PHILIPPE, Sieur de la Marre, & de *Marie Jean*), partagea, le 25 Février 1631, avec ses frères, & épousa, par contrat du 30 Janvier 1635, *Marie de James*, fille de N.... de *James*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jores. De ce mariage font nés :

1. MICHEL, qui suit ;
2. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lieu, mort au service, sans enfants ;
3. Et CHARLES, aussi mort au service, sans postérité.

Ces trois enfants furent mis sous la tutelle de leur mère, par acte du 15 Juin 1658, laquelle rendit aveu en leur nom, le 18 Décembre 1663.

VI. MICHEL DE PIÉDOUE, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, baptisé le 8 Mai 1642, Lieutenant de Cavalerie, épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Mai 1675, *Elizabéth le Coutelier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANTOINE, appelé *le Chevalier des Chapelles*, baptisé en 1688, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance ;
3. CLAUDE-MICHEL, baptisé en 1696, marié à N.... *le Magnan*, dont il a eu

MICHEL-RENÉ, Mousquetaire de la Garde du Roi, mort sans enfants.

4. Et CLAUDINE, baptisée le 26 Septembre 1704, qui s'est mariée à *Benediã de Foullognes*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean.

VII. LOUIS DE PIÉDOUE, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, baptisé le 13 Juin 1695, épousa *Renée-Marguerite du Vernay*, fille de *Georges du Vernay*, Ecuyer. De ce mariage vint

VIII. CHARLES-LOUIS-CLAUDE DE PIÉDOUE, qui s'est marié avec *Charlotte-Louise de Godefroy*, fille d'*Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Presles. De ce mariage font sortis :

1. JEAN-CHARLES-LOUIS, Garde du Corps de S. M. ;

2. LOUIS-HERVÉ, qui a embrassé l'Etat Ecclésiastique;
3. ANTOINETTE-JEANNE-CATHERINE-LOUISE, qui s'est mariée avec *Gabriel-Amant-Léonor le Harivel*;
4. 5. & 6. MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE-LOUISE, ANTOINETTE-CHARLOTTE-LOUISE & ANNE-ELÉONORE: nous ignorons la postérité de ces filles.

Les armes : *d'azur, à 3 pieds d'oie d'or.* Les Seigneurs de la *Moissonnière* portent : *d'or, à 2 pieds d'oie, passés en fautoir, de sable.*

(*Généalogie* rédigée sur les Arrêts de la Cour de Rouen de 1664 & 1665, & sur ceux du Conseil rendus en 1716 & 1717.)

PIEL, en Bretagne, Ressort de Rennes : Famille qui fut déclarée *noble d'extradion*, au rapport de M. Saliou, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 15 Mai 1669.

Les armes : *d'argent, à l'aigle impériale de sable, becquée & membrée de gueules.*

PIENNE, ancienne Noblesse de Normandie, Election de Coutances, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 6 billettes, rangées du même.*

\* PIENNES, Terre & Seigneurie, en Artois, qui passa, dans le XIV<sup>e</sup> siècle, de la Maison de *Saint-Omer* en celle de *Hallwin*, par l'alliance de *Peronne de Saint-Omer*, avec *Wauthier*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Hallwin*, qui, en 1360, fut un des otages du Roi JEAN. Son petit-fils, *Josse de Hallwin*, eut cette Terre en partage, & épousa, en 1449, *Jeanne de la Trémoille*. Il fut le quatrième aïeul de *Louise de Hallwin*, qui s'est mariée à *François de Brouilly*, Seigneur de *Mesvillers*, tué à la bataille de *Senlis* en 1589, auquel elle avoit porté la Seigneurie de *Piennes*, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1668, enregistrees en la Chambre des Comptes le 17 Décembre suivant & au Parlement le 16 Août 1669, en faveur de *Charles de Brouilly*, son fils, Seigneur de *Piennes*, *Lannoy*, &c. Voyez BROUILLY.

PIERMANS, Famille noble & ancienne de la Ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de *l'Arbre de lignage* de la Mai-

son *van Coudenbergh*, l'une des sept nobles Familles de la même Ville.

PIERRE PIERMANS, Ecuyer, Seigneur de la Flécherie, épousa *Marie Ryckewaërt*, fille de *Philippe*, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de *Tyberchamps*, & de Dame *Catherine Mastelyn*. Il en eut, entr'autres enfants,

ALBERT PIERMANS, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Flécherie, qui épousa *Régine-Béatrix de Fierlant*, fille de *Simon*, Chevalier, Chancelier de Brabant & Conseiller du Conseil Suprême & d'Etat de S. M., & de Dame N.... *Reynegom*. Leurs enfants furent :

1. JUSTUS, Ecuyer, Seigneur de la Flécherie;
2. ALBERT, qui suit;
3. Et ANNE-MARIE, qui s'est alliée avec Don *Joseph-Charles Brambilla*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, fils de Don *Carlos Brambilla*, aussi Chevalier dudit Ordre, & de Dame *Jeanne-Marie van Eyck*. Ils ont laissé postérité. Voy. BRAMBILLA.

ALBERT-PIERRE, Baron de PIERMANS, Vicomte de la *Waftine*, Seigneur d'*Opperseel*, a été marié trois fois : sa troisième femme fut *Catherine-Alexandrine-Thérèse d'Arazola d'Onate*, dont il a eu postérité.

Les armes : *coupé : au 1 d'argent, à la hure de sanglier de sable, défendue du champ; au 2 d'azur, à 3 châteaux de sable.*

PIERRE (LA). Les Seigneurs de ce nom, Marquis de *Montfrin*, font une branche de la Maison de *Monteynard*, originaire & établie en Dauphiné, & connue dès le X<sup>e</sup> siècle. Voy. MONTEYNARD.

PIERRE (LA), en Normandie, Election de Vernon; Famille qui porte : *d'azur, à 3 bandes ou cotices d'argent.*

PIERRE (DE), en Latin PETRI. La Maison de PIERRE DE BERNIS tire son origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de *Ganges*, en Languedoc, du nom de PIERRE (*Petri*), dont elle est issue : ce qui est reconnu & établi par le procès-verbal des preuves de noblesse faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal de *Bernis*, en 1748, & inférées, par extrait, dans ses preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, lesquelles établissent, par actes originaux, sa filiation jusqu'à PIERRE DE PIERRE, Seigneur de *Ganges*, qui vivoit sur la fin du XI<sup>e</sup> siècle. — Les Seigneurs de PIER-



RE, Barons de *Ganges*, font connus dès le XI<sup>e</sup> siècle, & notamment dans la première Croisade, au siège d'Antioche en 1098. GUILLAUME DE PIERRE, que Dom Vaissète, Historien du Languedoc, croit père de PIERRE DE PIERRE, Baron de Ganges, joua un rôle considérable dans ce siège. (Voy. l'*Hist. génér. du Languedoc*, tom. II, p. 309.) Ces Seigneurs étoient Vassaux des Comtes Souverains de Melguel, ou Mauguio, pour une partie de la Baronnie de *Ganges*, érigée depuis en *Marquisat*; ils le furent ensuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melguel au Domaine de l'Evêché de Maguelonne, transféré à Montpellier en 1536, par le Pape PAUL III.

Les Seigneurs DE PIERRE, outre la Seigneurie des Ville & Château de *Ganges*, possédoient encore, dans les XII<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> siècles, les Terres de *Sumène*, *Brissac*, *Popian*, *Montolieu*, *Londres*, *Cazillac*, *Soubeiras*; les Villes de *Gignac* & de *Molières*, & les Baronnies de *Pierrefort*, *Castries*, *Montfrin* & *Hierle*: cette dernière étoit composée de 23 Paroisses. Ils étoient doublement alliés à la Maison de *Toulouse*, par le mariage de *Vierne d'Anduse*, avec RAYMOND I<sup>er</sup> DE PIERRE, Baron de Ganges, & par celui d'ALZACE (*Alzacia*), fille de RAYMOND III DE PIERRE, Seigneur de Ganges, laquelle épousa, en 1253, *Pierre-Bermond II d'Anduse*, Seigneur de Sauve & d'Alais, Comte de Gévaudan. (Voy. l'*Hist. génér. du Languedoc*, tom. III, p. 477.) — Les degrés de filiation de la Maison DE PIERRE étant insérés dans le *Diçionnaire* de Moréri, Edit. de 1759, avec beaucoup d'exacritude, on y renvoie le Lecteur : on se contentera d'indiquer ici l'époque de la séparation des branches de cette Maison, subsistantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal de *Bernis*.

II. PONS II DE PIERRE, Baron de Ganges (fils aîné & principal héritier de RAYMOND I<sup>er</sup> DE PIERRE, Seigneur de Ganges), prit en inféodation, en 1175, assisté de *Vierne d'Anduse*, sa mère, les Fief & Terre de *Molières*, de *Bernard d'Anduse*. Il donna, en 1204, à PIERRE, Roi d'ARAGON, l'aveu de la Seigneurie de *Popian*, qu'il reprit en Fief de ce Prince, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit, par son testament, en 1218, plusieurs fondations confidé-

rables, confirma celles qu'avoit faites son père, RAYMOND DE PIERRE; donna à *Egline*, sa femme, la jouissance de la plus grande partie de ses Terres, & institua RAYMOND II, son fils aîné, qui suit, héritier des Terres de Ganges, de *Brissac* & de plus de 40 Paroisses. Il donna à PONS DE PIERRE, son second fils, la Ville de *Gignac* & le Château de *Popian*; ordonna que GUILLAUME DE GIGNAC, son troisième fils, fut reçu Chevalier, & destina ses deux derniers fils, BERNARD-RAYMOND & GUILLAUME DE PIERRE, rapporté après son aîné, à être Chanoines de *Maguelonne*, ne léguant, à chacun d'eux que 500 fols *Melgoriens*. (Les actes de 1175, 1204 & 1218 se trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.)

III. RAYMOND II DE PIERRE, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de PONS II, dont on vient de parler, continua la branche aînée des Barons de *Ganges*, laquelle fonda, selon l'opinion de Dom Vaissète, Historien du Languedoc, avant l'an 1330, dans la Maison de *Gilbert de Pierrefort*, dont les enfants portèrent le nom de PIERRE, & continuèrent la branche des Barons de *Ganges*, jusqu'en 1508, qu'elle tomba en quenouille, par deux sœurs héritières, dont l'une, appelée FRANÇOISE DE PIERRE, Dame d'*Hierle*, *Pierrefort* & *Brissac*, épousa, en 1522, *Jean de Béziers*, Baron de *Vénéjan*; & l'autre, nommée aussi FRANÇOISE DE PIERRE, épousa, peu après, *Balthazar de Saint-Etienne*, père d'*Henri de Saint-Etienne*, Baron de Ganges, qui, de *Fulcrande de Costes*, eut pour fille & héritière, *Jeanne de Saint-Etienne*, qui s'est mariée, le 18 Janvier 1629, à *Jean-Pons de Vissac de la Tude*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel descendent les Barons & Marquis de *Ganges* d'aujourd'hui. Voy. VISSEC DE LA TUDE.

RAYMOND II DE PIERRE, Baron de Ganges, épousa, en secondes nocces, comme il est prouvé par les actes conservés au Château de *Bernis*, la fille aînée de *Pierre de Bernis*, Seigneur de *Nages* & de *Soulorges*, qui lui apporta en dot la Seigneurie de *Bernis*, Diocèse de *Nîmes*, sur laquelle Seigneurie GUILLAUME DE PIERRE, cinquième fils de PONS II, & frère cadet dudit RAYMOND II, Seigneur de Ganges, conserva, ainsi que ses descendants, des droits, en vertu desquels leur postérité a pris jusqu'aujourd'hui, dans ses actes, la qualité de

*Seigneurs de Bernis*. La Terre de *Bernis*, qui avoit passé successivement dans différentes Maisons, est possédée aujourd'hui par celle de *la Rochefoucauld*. Voyez ROCHEFOUCAULD (DE LA).

III. GUILLAUME DE PIERRE, cinquième fils de PONS II, Baron de Ganges, destiné, par le testament de son père, de l'an 1218, à être Chanoine de Maguelonne, ne se soumit pas à cette disposition; il acquit, conjointement avec son frère, BERNARD-RAYMOND, dont on a parlé ci-dessus, & *Guillaume de Caunes*, leur oncle maternel, la Seigneurie & directe de la maison où ils habitoient alors, dans la Ville de Melguel, ou Mauguio, suivant un acte de 1245. Ce même GUILLAUME DE PIERRE étoit établi à Nîmes avant 1250. Il y acquit de nouvelles possessions en Fiefs & en franc-alleu, par acte de 1286; fut Ecuyer du Roi PHILIPPE le Bel & Châtelain d'Aigues-Mortes, suivant des actes de 1294 & de 1295, qui prouvent qu'il fut père de BERTRAND, qui suit, auteur de toutes les branches de cette Maison, subsistantes aujourd'hui. — (Les actes de 1245, 86, 94, 1295, ainsi que tous ceux qui établissent la filiation des différentes branches de la Maison DE PIERRE DE BERNIS, jusqu'à ce jour, se trouvent en original dans les Archives du Comte de *Bernis*, Seigneur des Ports, près de Lunel, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis de *Bernis*, Seigneur de Saint-Marcel, en Vivarais, frère du Cardinal de ce nom.)

IV. BERTRAND DE PIERRE, 1<sup>er</sup> du nom, avoit épousé *Ermeffinde*, laquelle étant veuve dudit BERTRAND 1<sup>er</sup>, retrocéda, par acte de 1315, à BERTRAND II, son fils, tous les biens contenus dans la donation que fondit fils lui en avoit ci-devant faite. Leurs enfants furent :

1. BERTRAND, qui suit;
2. Et PIERRE, 11<sup>e</sup> du nom, dont la postérité a subsisté plus de deux siècles à Beaucaire.

Ledits BERTRAND II & PIERRE DE PIERRE, frères, procédèrent, en 1329, au partage des biens de BERTRAND 1<sup>er</sup>, leur père, consistant en Terres nobles & allodiales, en Fiefs & Directes, tant dans le territoire de Nîmes que dans celui de Saint-Geniès & de plusieurs autres Paroisses.

V. BERTRAND DE PIERRE, 11<sup>e</sup> du nom, qualifié *Damoiseau*, dans des actes de 1344 & 1347, avoit épousé *Hélis de Roy*, qualifiée de Dame Madame (*Domina Domina*), dont :

PONS, qui suit;

Et GUILLAUME DE PIERRE, comme il est prouvé par des actes de 1348, 83 & 1396.

VI. PONS DE PIERRE, 11<sup>e</sup> du nom, *Damoiseau* de Nîmes, fut père de BERNARD, qui suit, comme il est prouvé par l'acte de donation que GUILLAUME DE PIERRE, établi à Nozières, au Diocèse d'Uzès, fit en 1383, à BERNARD DE PIERRE, son neveu, fils de PONS III DE PIERRE, en présence & sous l'autorité d'*Hélis de Roy*, mère dudit GUILLAUME, & aïeule de BERNARD, de tous les droits que le même GUILLAUME pouvoit prétendre sur les biens tant paternels que maternels de BERNARD, son neveu, moyennant la somme de 200 florins d'or, sauf & réservées les substitutions.

VII. BERNARD DE PIERRE, qualifié *Damoiseau* de Nîmes, Seigneur de Bernis & de Sauzet, Diocèse d'Uzès, épousa, le 30 Septembre 1380, *Catherine de Saint-Marcel*, fille de *Léger de Saint-Marcel*, *Damoiseau*, & de *Perrine de Mirabel*. La filiation de *Léger de Saint-Marcel*, remonte par titres originaux, jusqu'en 1220, dans lesquels tous ses ancêtres sont qualifiés *Damoiseaux* ou *Chevaliers*. Ils sont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs de *Saint-Marcel-d'Ardèche*. Cette alliance apporta à BERNARD DE PIERRE, la principale portion de la Seigneurie de la Ville de *Saint-Marcel*, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une possession non interrompue depuis 1380, ont passé de mâle en mâle aux descendants de BERNARD DE PIERRE, & ont été érigées, par Lettres Patentes de 1751, en titre de *Marquisat*, sous la dénomination de *Pierre-Bernis*, en faveur de PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, frère du Cardinal de *Bernis*. BERNARD DE PIERRE eut pour fils :

JACQUES, qui suit;

Et BERTRAND DE PIERRE.

VIII. JACQUES DE PIERRE, Seigneur en partie de Sauzet, St.-Etienne de Dions, St.-Julien du Colombier, &c., rendit hommage, en 1443, conjointement avec son frère BERTRAND, desdites Terres, à Guillaume de Poitiers, Evêque de Viviers. Il avoit épousé *Aigline de Sarrazin*, & fit son testament en 1462, par lequel il déclara vouloir être enterré à Sauzet, dans le tombeau de ses ancêtres. Il y fit plusieurs fondations pieuses;

institua pour héritier universel JEAN, son fils, qui suit, & lui substitua, en cas de mort sans enfants légitimes, le fils aîné de BERTRAND DE PIERRE, son frère, qu'il appelle *Bernis*.

IX. JEAN 1<sup>er</sup> DE PIERRE, conjointement avec BERNIS DE PIERRE, son cousin germain, rendit hommage des Terres de Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions & St.-Julien du Colombier, à Claude de Tournon, Evêque de Viviers en 1501; fit son testament en 1517, par lequel il institua pour héritier, LOUIS, son fils aîné, & lui substitua, en cas de mort sans enfants légitimes, ses deux autres fils. Il avoit épousé, en 1482, *Jeanne de Molette*, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiès, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui a formé la branche des Seigneurs *des Ports*, établie à Lunel, dont fortirent celle des Seigneurs de *Loubatières*, établie à Nîmes, & celle des Seigneurs d'*Arènes*, dont l'héritière, ANNE-ELISABETH DE PIERRE, Dame d'*Arènes* & d'*Antignargues*, a été mariée, en 1723, à *Louis-Charles de Cambis*, Seigneur d'Orfan, Marquis de Lagnes, dont elle a eu postérité. Voy. CAMBIS;
2. BERTRAND, qui suit;
3. Et JACQUES, dont on ignore la postérité.

X. BERTRAND DE PIERRE, III<sup>e</sup> du nom, rendit hommage, en 1549, à Charles de Tournon, Evêque de Viviers, des Seigneuries de St.-Marcel, St.-Etienne de Dions, St.-Julien du Colombier, St.-Just, &c., & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épousa, en dernières noces, le 31 Janvier 1557, *Louise d'Artiffet*, fille de *Louis*, Seigneur de Jonquières & de Bagnols, & d'*Isabeau de Barjac*. C'est *Louise d'Artiffet*, qui obtint du Comte d'Acier, que la Ville de Saint-Marcel ne fut point faccagée, lorsque ce Chef des Religioneux en faisoit le siège en 1567. BERTRAND III DE PIERRE servit avec distinction sous les règnes d'HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, & eut de son mariage,

XI. JEAN DE PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, qui hérita non-seulement des Seigneuries de St.-Marcel, St.-Etienne de Dions, St.-Julien du Colombier, St.-Just, &c., mais encore de celles que possédoit la branche des Seigneurs de *Bernis*, formée, en 1440, par BERTRAND DE PIERRE, second fils de BERNARD DE PIERRE & de *Catherine de Saint-Marcel*. Il prit

aussi le nom & la qualité de *Seigneur de Bernis*, que ses descendants ont toujours conservée. Il avoit épousé, en 1588, *Catherine de Béziers*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine de Béziers*, Maison illustre, à laquelle le Roi PHILIPPE-AUGUSTE avoit donné la Baronnie de Vénéjan, & qui possédoit en même temps celle de Bagnols, composée d'un grand nombre de Paroisses. Il rendit hommage à Jean de l'Hôtel, Evêque de Viviers, en 1597, & fit au Roi le dénombrement de ses Terres la même année. Il fut, en 1591, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi HENRI IV, de la somme de 1,200 écus, pour les bons & fidèles services qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne cessoit de lui rendre, comme il est prouvé par des Lettres Patentes de 1595 & de 1597. JEAN II fit son testament le 18 Septembre 1604, & nomma pour héritier JEAN-JACQUES, son fils, qui suit.

XII. JEAN-JACQUES DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, St.-Marcel, St.-Etienne de Dions, St.-Julien du Colombier, &c., eut une Compagnie de 100 hommes de guerre dans le Régiment de Chambley par Commission de 1619, & une autre Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Phalsbourg par Commission de 1629. Il fut tué, au service du Roi, en Juin 1636, d'une blessure qu'il reçut devant la Forteresse de Fontanette, en Milanais, étant pour lors Mestre de Camp dudit Régiment de Phalsbourg. Par son testament de 1635, il institua pour héritier universel JEAN-LOUIS, son fils aîné, & légua à ses autres enfants leurs légitimes sur tous ses biens. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1621, *Anne de Louet de Calviffon de Nogaret*, dont naquit

XIII. JEAN-LOUIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, St.-Marcel, Co-Seigneur de Bagnols, &c., qui fut Cornette des Chevaux-Légers du Duc de Mercœur en 1650; servit utilement le Roi lors de la révolte, qu'on appelle, dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à 6,000 hommes, dont le Chef fut puni de mort & sa tête exposée sur les murs d'Aubenas. Il épousa, le 17 Septembre 1661, *Isabeau de Blou-Laval*, fille de *Jean-Antoine II*, Seigneur de Laval, Mestre de Camp d'Infanterie, issu d'une très-ancienne Maison, alliée à celles de *la Ferté-Senneterre*, *Gourdon*,

*Laval-Montmorency-Loué, Rohan & Albret.* JEAN-LOUIS fut maintenu dans sa noblesse par un Jugement contradictoire rendu, en 1668, par M. de Bezons, Commissaire du Roi pour la vérification des titres de noblesse des Maisons du Languedoc, & prouva sa filiation, par contrats de mariage & par testaments, jusqu'en 1344. Son épouse fit le sien en 1681, dans lequel elle est qualifiée de *haute & puissante Dame, Madame*, femme de *haut & puissant Seigneur* JEAN-LOUIS DE PIERRE DE BERNIS, & laissa, entr'autres enfants,

XIV. JOACHIM DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de BERNIS, St.-Marcel, St.-Etienne de Dions, St.-Julien du Colombier & de St.-Just, Baron de Châteauneuf & de Préfailles, qui fut Page du Roi en sa Grande Ecurie, après avoir prouvé sa noblesse, par filiation suivie, jusqu'en 1344; fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeu par Commission de 1688; testa le 8 Janvier 1743; nomma PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, son fils aîné, pour héritier universel; légua FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE DE BERNIS, aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude, dont il sera parlé ci-après, & à ses autres enfants leurs droits de légitime, tels qu'ils seroient réglés par leurs parents & amis. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Janvier 1697, *Marie-Elisabeth du Chastel*, fille de *haut & puissant Seigneur Guillaume du Chastel*, Baron de Condres, Châteauneuf, &c., d'une très-ancienne Maison, alliée à celles d'*Apcher, de Fay de la Tour-Maubourg, de Polignac, de la Tour-d'Auvergne, &c.* De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. FRANÇOIS-JOACHIM, rapporté après son aîné ;
3. FRANÇOISE-HÉLÈNE, qui s'est mariée, le 8 Septembre 1728, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Seigneur & Baron de Salgas, &c., dont des enfants. Voy. NARBONNE ;
4. GABRIELLE-ELISABETH, Religieuse Ursuline à Bagnols ;

Et huit autres enfants, morts en bas âge.

XV. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Marcel, &c., Marquis de Pierre-Bernis, Baron de Châteauneuf & de Préfailles, substitué aux biens, nom & armes des Maisons de *Blou-Laval* & des Vicomtes de *Gourdon*, Page du Roi dans sa Petite Ecurie en 1729, a remonté ses preu-

ves de noblesse, ainsi que l'avoit fait son père, jusqu'en 1344, & fut ensuite Cornette au Régiment Royal-Pologne. C'est en sa faveur que le Roi a uni, à la Seigneurie de *St.-Marcel*, les Fiefs de *St.-Etienne de Dions, St.-Julien du Colombier, St.-Just, la Batie, Baladun, &c.*, & les a érigés en *Marquisat*, sous la dénomination de *Pierre-Bernis*, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1751. Le Marquis de *Bernis* a épousé, le 1<sup>er</sup> Juin 1746, *Renée d'Arnaud*, Baronne de la Caflagne & du Pouget, dont sont issus trois garçons & une fille, qui sont morts peu après leur naissance.

XV. FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE DE BERNIS, appelé *le Cardinal de Bernis*, second fils de JOACHIM, & de *Marie-Elisabeth du Chastel*, né le 22 Mai 1715, fut reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1<sup>er</sup> Décembre 1739, sur ses preuves faites de 16 quartiers, suivant l'usage de cette Eglise; fut reçu à l'Académie Française au mois de Décembre 1744; Chanoine & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749, sur ses preuves faites devant ce Chapitre, en établissant sa filiation jusqu'à l'an 1116; nommé Ambassadeur du Roi à Venise au mois d'Octobre 1751; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Arnoul de Metz le 22 Juin 1755; Ambassadeur Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi, en Espagne, au mois de Septembre de la même année; Ministre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Versailles, qu'il a signé, en cette qualité, le 1<sup>er</sup> Mai 1756; Conseiller d'Etat d'Eglise le 27 Juin suivant; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soissons le 25 Août suivant, en remettant l'Abbaye de Saint-Arnoul de Metz; Ambassadeur près de L. M. Imp. en Octobre même année; fait Ministre d'Etat le 2 Janvier 1757; Secrétaire d'Etat & des Commandements au Département des Affaires Etrangères au mois de Juin suivant; Prieur & Seigneur de la Charité-sur-Loire en Octobre même année; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines, au Diocèse de Châlons-sur-Marne, en Février 1758; a été reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 14 Mai suivant. Par le Procès-Verbal de ses preuves, rapportées devant le Roi, il est établi qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & testaments originaux, sans aucune mésalliance, le Chapitre

de Lyon a reconnu que ledit FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE descendoit, par une filiation non interrompue, des anciens Seigneurs de *Ganges*, depuis l'an 1116. A ces avantages il joint l'honneur inestimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui sont amplement rapportées dans le Procès-Verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il a été nommé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine le 2 Octobre 1758; Archevêque d'Albi le 1<sup>er</sup> Juin 1764, sacré à Sens par le Cardinal de Luynes, le 5 Août suivant, ferment prêté le même mois, & peu après a été nommé Ambassadeur près du Saint-Siège à Rome, où il réside depuis plusieurs années.

On voit par cet Abrégé généalogique que la Maison DE PIERRE DE BERNIS est divisée en trois branches : de la première, les Seigneurs *des Ports*, établie à Lunel, étoit ANDRÉ DE PIERRE, Chevalier, Seigneur *des Ports*, qui épousa, en 1732, *Anne-Thérèse de Nigri*, issue d'une ancienne & illustre race, & dont il eut

1. FRANÇOIS, Seigneur des Ports, Garde de la Marine, qui est mort à Louisbourg en 1756;
2. Et PONS-SIMON-FRÉDÉRIC, qui fuit.

PONS-SIMON-FRÉDÉRIC DE PIERRE, Comte de Bernis, Chevalier, Seigneur *des Ports*, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, avoit faites preuves, en 1755, pour être reçu Chevalier de Malte. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1755, *Marie-Hélène-Elisabeth-Hyacinthe de Narbonne-Pelet*, morte le 10 Avril 1756, n'ayant pas eu d'enfants. Elle étoit fille de *Claude*, Seigneur & Baron de Salgas, &c., &c., & de FRANÇOISE-HÉLÈNE DE PIERRE DE BERNIS, mentionnés plus haut.

De la seconde branche, Seigneurs de *Loubatières*, établie à Nîmes, étoit FRANÇOIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de *Loubatières*, &c., Capitaine au Régiment de Médoc, qui épousa, en 1742, *Anne-Renée d'Arnaud de la Cassagne*, sœur aînée de la Marquise DE PIERRE DE BERNIS. Leurs enfants furent :

1. PONS-SIMON, qui fuit ;
2. FRANÇOIS ;
3. & 4. FRANÇOISE & ANNE-RENÉE.

PONS-SIMON DE PIERRE, appelé *le Vicomte DE PIERRE-BERNIS*, Chevalier, Seigneur de *Loubatières*, Colonel d'Infanterie dans les Troupes de S. M., au service de France, a épousé, à Rome, le 6 Mai 1776, *Jeanne-Françoise-Hippolyte-Sophie du Puy-Mont-*

*brun*, fille aînée de *Jacques du Puy*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis du Puy-Montbrun, &c., Maître de Camp de Cavalerie, & de *Marie-Thérèse-Catherine de Narbonne-Pelet de Salgas*. Ils ont reçu la bénédiction nuptiale des mains du Cardinal de *Bernis*, leur oncle. Voy. PUY-MONTBRUN (DU).

Et la troisième branche a pour chef PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval, Vicomte de Gourdon, &c.; lequel a pour frère, comme on l'a dit plus haut, FRANÇOIS-JOACHIM, appelé *le Cardinal de Bernis*.

Si la Maison DE PIERRE DE BERNIS n'a pas aujourd'hui autant de puissance ni de richesses qu'en avoient les anciens Seigneurs de *Ganges*, dont elle descend, elle a du moins l'avantage d'avoir servi nos Rois pendant près de 300 ans, dans des emplois distingués & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances; d'avoir conservé la pureté de son origine, & de prouver sa noblesse, par des actes vérifiés, depuis plus d'un siècle, par les Commissaires du Roi; par les différents Généalogistes de sa Maison & de ses Ordres; par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La possession non interrompue de la Seigneurie de *Saint-Marcel*, depuis 400 ans, est un titre aussi incontestable qu'il est rare aujourd'hui.

La Maison DE PIERRE DE BERNIS porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un lion du même, armé & lampassé de gueules*. Cimier : *un lion issant, tenant une épée*. Cri & Devise : ARMÉ POUR LE ROI.

§ PIERRE (DE LA), ancienne Famille, originaire de Valleraugue, Diocèse d'Alais, en Languedoc.

JEAN DE LA PIERRE, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, en la Chancellerie, près de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, né le 14 Septembre 1716, s'est marié, par contrat reçu par M<sup>e</sup> *Carlet*, Notaire, le 5 Juillet 1741, avec *Jeanne de Pieyre*, Dame de la Valette & Bauvert, Dame en partie du Rey, Mandagout & autres lieux, originaire aussi de Valleraugue, lesquels ont eu pour enfants :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et MARIE, née le 20 Décembre 1742, qui s'est mariée à noble *Antoine-François de la*

*Cour*, Sieur de la Bessède, sur des pactes, du 13 Mai 1767, enregistrés le 20 Octobre 1768, par M<sup>e</sup> Fosguet, Notaire à Valleraugue.

FRANÇOIS DE LA PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la *Valette*, Bauvert, Seigneur en partie de Favières, du Rey, Mandagout & autres lieux, né & baptisé le 17 Juillet 1744, s'est allié, par contrat du 25 Avril 1772, reçu par M<sup>e</sup> Martin, Notaire de la Ville d'Uzès, avec *Louise Verdier*, de ladite Ville, dont sont issus :

1. JEAN-LOUIS-FRANÇOIS, né le 10 Mars 1773;
2. JEAN, né le 24 Septembre 1774;
3. FRANÇOIS-LOUIS-PAULIN, né le 14 Juillet 1782;
4. Et MARIE-JEANNE-CLOTILDE, née le 27 Septembre 1776.

Les armes : d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 losanges du même. (Notice rédigée sur un Mémoire certifié du Juge du lieu, dans lequel il constate que les actes & titres susdits, lui ont été communiqués, ainsi que les Lettres Patentes, délivrées par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, portant attribution & règlement des Armoiries.)

PIERRE DE BOUSIES (DE LA). HENRI-THÉODORE DE LA PIERRE, Marquis de Bousies, Pair du Cambrésis, Banneret du Hainaut, Seigneur de Forest, Hemelveerdeghem, &c., est mort, au Château de Bousies, près de Landrecies, en Hainaut, le 18 Juillet 1756, âgé de 71 ans. Il avoit épousé *Marie-Angélique de Grassi*, née Baronne de Nokeren, & morte le 9 Mai 1752, ayant eu

JEANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE-COLETTE DE LA PIERRE DE BOUSIES, qui épousa, en 1729, *François-Marie le Danois*, Marquis de Cernay, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de St.-Louis. Elle est morte, le 2 Mars 1756, au Château de Raismes, près de Valenciennes, âgée de 46 ans, & ayant eu postérité. Voy. DANOIS (LE). (*Mercur de France* d'Octobre 1756, p. 236.)

\* PIERRE-BUFFIÈRE. C'est une des premières Baronnie du Limoufin, qui a été l'apanage des cadets des Vicomtes de Limoges. Elle a été possédée par des Seigneurs du nom de PIERRE-BUFFIÈRE, jusqu'en 1626, que MARGUERITE DE PIERRE-BUFFIÈRE épousa *Charles-Antoine de Ferrières*, Marquis de Sauvebœuf. Son petit-fils, *Jean-Nicolas de*

*Ferrières-Sauvebœuf*, étant mort sans alliance, sa sœur, *Anne-Thérèse de Ferrières-Sauvebœuf*, épousa *Charles*, Marquis de *Vassan*, &c., d'une très-noble & ancienne Famille du Valois. Il ne reste de ce mariage que *Marie-Geneviève de Vassan*, qui s'est allié, le 11 Avril 1743, à *Victor de Riquetti*, Chevalier, Marquis de Mirabeau, &c., issu d'une Maison noble de Toscane, & bien plus noble encore lui-même par son talent & par son zèle, que par son origine, quel'ancienne qu'elle soit. Voy. VASSAN & RIQUETTI, ou RIQUETY.

Une branche de la Maison DE PIERRE-BUFFIÈRE subsiste en Berry, près d'Argenton, dans la personne de N...., Marquis de PIERRE-BUFFIÈRE, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Apchon & Chevalier de Saint-Louis, retiré du service, qui s'est marié, à Paris, avec N.... de *Machault*, dont il a eu trois filles.

Le Marquis DE PIERRE-BUFFIÈRE a aussi deux frères : l'un, connu sous le nom de *Chevalier* DE PIERRE-BUFFIÈRE, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Major du même Régiment d'Apchon, & est retiré du service; l'autre, appelé *M. de Prunjet*, est Capitaine d'une Compagnie d'Invalides : ils n'ont point fait d'alliance. Ils avoient un autre frère, nommé *M. de Chabenet*, mort sans avoir été marié, après s'être retiré du service de Mer; & une sœur, qui est morte. Elle avoit épousé N.... *Couraud*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chevreux, dont elle a eu un garçon & une fille.

Dubuisson, dans son *Armorial*, donne à la Maison DE PIERRE-BUFFIÈRE pour armes : de sable, au lion d'or.

PIERRE DE FRÉMEUR (DE LA), Marquis dudit lieu, Seigneurs de *Talhouët*, en Bretagne. De cette Maison étoit

JEAN-TOUSSAINT DE LA PIERRE, Marquis de Frémeur, Seigneur de Kermadio & autres lieux, en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Montmédy, Commandant pour S. M. dans l'Isle de Minorque, où il est décédé le 2 Avril 1759. On voit l'Épitaphe suivante en marbre, dans l'Eglise paroissiale de Minorque où sa veuve & sa Famille ont fondé, à perpétuité, une Messe de *Requiem*, pour le 2 Avril de chaque année : *Cy-gît haut & puissant Seigneur* JEAN-TOUSSAINT DE LA

PIERRE, Marquis de Frémur, Seigneur de Kermadio, Rosnerho, Pendreff & autres lieux, situés en Bretagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées de S. M. Très-Chrétienne, Gouverneur de Montmédy, Commandant pour le Roi dans l'Isle de Minorque, où il est décédé le 2 Avril 1759, dans la 62<sup>e</sup> année de son âge. Ce marbre a été posé sur la tombe, par les ordres du Roi Louis XV, pour honorer & conserver la mémoire d'un sujet vertueux & fidèle.

Le même Monarque & la Famille Royale signèrent, le 15 Avril 1762, le contrat de mariage de N..., Marquis de Mirville, & de N... de la Pierre de Frémur.

Les armes : d'or, à 2 fasces de gueules.

\* PIERREFEU, en Provence, Diocèse de Toulon : Terre & Seigneurie, qui fut acquise par PIERRE DEDONS, II<sup>e</sup> du nom, rapporté ci-après, & qui fut érigée, en sa faveur, en Marquisat, par Lettres du mois de Novembre 1682. — Il y a des titres des années 963 & 1096, où il est fait mention des DEDONS, qui sont compris, dès ces temps-là, parmi les principaux Nobles du Pays de Provence.

I. HUGUES DEDONS, *Damoiseau*, fut Député, en 1285, pour transiger sur un procès que les habitants d'Istres avoient avec les Prieurs prébendés de l'Eglise d'Aix. Il eut pour descendant, au VII<sup>e</sup> degré,

VII. HUGUES DEDONS, qui fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 28 Juin 1554. Il eut, entr'autres enfants,

VIII. PIERRE DEDONS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur en partie d'Istres & de Mimet, Conseiller au Parlement de Provence le 20 Octobre 1581, & l'un des plus grands Magistrats de son temps, lequel avoit épousé, *Diane d'Arbaud*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. LOUIS-HUGUES, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Lis. Voy. DEDONS.

IX. LOUIS-HUGUES DEDONS laissa pour enfant

X. PIERRE DEDONS, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Pierrefeu*, Conseiller au Parlement d'Aix en 1650, qui épousa 1<sup>o</sup> *Sibylle de Toron d'Artignosc*, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> le 3 Février 1671, *Madeleine de Louet de Murat de Nogaret de Calvifson*, fille de

*Jean-Louis de Louet de Nogaret*, Marquis de Calvifson, & de *Françoise du Caylar de Saint-Bonnet*. Du second lit vinrent :

LOUIS-HUGUES, qui suit;  
Et FRANÇOISE, qui épousa, en 1690, *Joseph de Coriolis*, Baron de Limaye, &c., Président en la Cour des Comptes de Provence, dont des enfants. Voy. CORIOLIS.

XI. LOUIS-HUGUES DEDONS, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Pierrefeu*, épousa, le 28 Septembre 1694, *Gabrielle d'Albert*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Provence, dont :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui suit;
2. ESPRIT, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Camps & Armées du Roi;
3. Et JEAN-PIERRE, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise d'Aix & l'un des Vicaires Généraux de l'Archevêque de cette Ville.

XII. FRANÇOIS-HYACINTHE DEDONS, Marquis de *Pierrefeu*, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1747, 48 & 1749, &c., se maria, le 16 Janvier 1723, à N.... de *Martin du Puget*, dont vinrent :

1. MARC-ANTOINE, né le 15 Octobre 1729;
2. Et IGNACE, Cornette dans le Régiment de Montcalm, Cavalerie.

Les anciennes armes de la Famille de DEDONS sont : d'azur, à 3 fasces d'or; on y avoit ajouté dans la suite un besant d'or en chef, accolé de 2 étoiles aussi d'or, & en pointe une étoile du même; mais à présent ceux de ce nom ont repris purement les trois fasces d'or en champ d'azur, comme leurs prédécesseurs les avoient toujours portées, dit l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon. On lit dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, Ouvrage plus moderne, impr. en 1757, que cette Famille porte : d'azur, à 3 fasces d'or, surmontées d'un besant, accolé de 2 étoiles, & en pointe aussi d'une étoile, le tout d'or. (Voy. la *Généalogie* de DEDONS dans les deux Ouvrages cités.)

PIERREFEU, branche de l'ancienne Maison de *Thomas*, en Provence, qui a pour tige *Honoré de Thomas*, fils de *Pierre II*, marié, en 1568, à *Lucrece de Vintimille*. Sa postérité subsiste dans *Louis de Thomas*, Seigneur de *Pierrefeu*; *Jean*, *François* & *Melchior*, Chevaliers de Malte. Voy. THOMAS.

\* PIERREFITTE, Prévôté, dans le Duché de Bar, qui avoit été supprimée par l'Edit de Juin 1751, & a été rétablie sur l'ancien pied, par Arrêt du Conseil des Finances de Lorraine du 19 Mai 1753 & par Lettres Patentes du 3 Juin, suivant lesquels les divers Seigneurs de la Terre y font rendre la Justice, chacun pendant un temps proportionné à leurs portions, ce qui s'accomplit dans une révolution de 48 mois, après lesquels la même période recommence. Le sceau de cette Prévôté porte les armes de Bar; il est très-ancien, & la légende, en caractères gothiques, est très-difficile à lire : on peut conjecturer qu'il est du temps où une partie de la Terre de *Pierrefitte* passa de la Maison du *Châtelet* dans celle de Bar.

PIERREFITTE, branche de la Maison du *Châtelet*, en Lorraine, qui a commencé à *Guillaume du Châtelet*, Seigneur de *Pierrefitte*, qui mourut probablement à la bataille donnée devant Nancy, le 5 Janvier 1477. Elle a fini à *Charles-Antoine du Châtelet*, Chevalier, Marquis de *Pierrefitte*, qui mourut Lieutenant Général des Armées du Roi, le 18 Avril 1680, n'ayant eu qu'une fille unique, qui porta *Pierrefitte* dans la branche des Comtes de *Lomont*. Voyez CHATELET (du).

\* PIERREFITTE, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Fief & Seigneurie qui appartient à une branche de la Maison de *Mathan*. Voy. MATHAN.

PIERREFITTE, Famille de la même Province, Election de Falaise, qui porte pour armes : *d'argent, à 4 cotices d'azur; à la bordure de gueules.*

PIERREPONT (DE), Ecuycers, Sieurs du *Manoir* & de la *Cerverie*, en Basse-Normandie : ancienne Noblesse des Elections de Carentan & de Bayeux, & dont les branches sont établies dans les Elections de Valognes & de Bayeux. Il y a une branche dans l'Election de Valognes, dont il y a des enfants : le lieu de leur résidence est Amsreville. Celui qui en est le chef a longtemps servi dans les Gardes du Corps & a obtenu la Croix de Saint-Louis. Voici ce qu'on lit dans le *Mercur de France* de Juin 1729, p. 1471 :

JACQUES-ALEXANDRE DE PIERREPONT a eu de *Catherine du Fay de Vergetot*, son épouse, ROBERT, Marquis DE PIERREPONT, Baron

Haut Justicier de Lieuray, Seigneur & Patron de Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Baudreville, Ourville, Beauchamps, &c., qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 2 Juin 1729, avec *Anne-Victoire de Saint-Chamans*, fille de *François*, Comte de *Saint-Chamans*, Chevalier, Marquis de Mery, Seigneur de Meriel-sur-Oise, Saucourt, Montubois, &c. (d'une Maison originaire de la Province du Limoufin, où est la Terre de ce nom), & de *Bonne de Chastelus*. Elle est décédée le 15 Mai 1734, & le Marquis DE PIERREPONT a épousé, 2<sup>o</sup> le 20 Mars 1738, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy*, troisième fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, le Petit-Val, &c., Trésorier Général des Ponts & Chaussées de France, & de *Marie-Louise Vacherot*. (Extrait du *Mercur de France* de Mars 1738.)

Par un *Mémoire*, qui a été communiqué à l'Auteur du *Mercur*, à l'occasion du premier mariage du Marquis DE PIERREPONT, on voit, dit-il, que cette Maison est établie en Basse-Normandie dès le temps de *ROLLON*, premier Duc de Normandie, & que dès ce même temps il y a une Terre de ce nom qui fut érigée en plein fief de *Haubert*, &c., & que possède M. le Marquis DE PIERREPONT : il est neveu & héritier de M. DE PIERREPONT, Lieutenant des Gardes du Corps, Gouverneur de l'Isle de Ré, & de feu M. DE PIERREPONT, Seigneur de Beauchamps, &c., & aussi neveu & héritier, du côté maternel, du Marquis de *Vergetot*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Ce *Mémoire* apprend aussi que le Marquis DE PIERREPONT ci-dessus, & qui s'est marié, en premières noces, le 2 Juin 1729, reste seul de sa Maison en France.

En Angleterre il y a une branche de cette Maison, qui est connue sous le nom des Ducs de *Kingston*, dont un cadet commença l'établissement en 1066, dans le temps que les Normands firent la conquête de l'Angleterre sous le fameux Duc GUILLAUME. *Kingston* est une petite Ville, sur la Tamise, assez près de Londres.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 lions du même, les deux du chef affrontés.*

A cette Famille appartient JEAN-LOUIS DE PIERREPONT, Marquis des Biards, qui épousa *Coline de Géraldin*, dont il eut

MARGUERITE-ANNE-LOUISE, qui a épousé,



contrat signé le 3 Décembre 1758, célébré le 8 Janvier 1759, *Jacques-Gabriel-Robert*, Marquis d'Oilliamson, Mestre de Camp de Cavalerie, dont postérité. Voy. OILLIAMSON.

*La Gazette de France* de Janvier 1775, porte que PIERRE, Comte de PIERREPONT, Capitaine au Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, en Janvier 1775, *Louise-Marie-Rose Mesnard de Chouzy*.

PIERPONT, autre Famille, dont étoit JEAN DE PIERREPONT, Conseiller au Grand Conseil, puis Maître des Requêtes le 18 Janvier 1491 & Evêque de Meaux vers l'an 1501.

Les armes: *d'azur, au pont d'argent, maçonné de sable*.

PIERPONT : *d'azur, à 3 pals d'or; au chef cousu de gueules*.

PIERPONT, Famille dont les armes font : *de gueules, au chef denché d'or*.

\*PIERPES, en Normandie, Election de Vire : Seigneurie où il y a haute Justice, qui est aussi pour les Paroisses de *Vaudry* & de *Vieffoix*; elle appartient au représentant de *Michel de Banville*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Pierres* & de *Ronfeugerai*, & Seigneur des Fiefs de *Grifgallon* & d'*Isigny*, qui nomma à la Cure de *Pierres* le 21 Août 1665; & c'est le sieur *le Cordey*, Ecuyer, qui est Seigneur, Patron & Haut Justicier de *Pierres*.

PIERPES, Ecuyers, Seigneurs de *la Poterie, Thuiley*, en Normandie, Election d'Argentan; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à 2 clefs d'argent, passées en sautoir, & cantonnées de 4 losanges d'or*.

PIERRIÈRE (LA) : *d'azur, à 2 moutons affrontés d'argent, soutenant entre leurs pattes de devant un soleil d'or, & posés sur une terrasse de sinople*.

PIÉTREQUIN, Famille noble, originaire de Bourgogne, établie en Champagne, en Bourgogne & en Lorraine dès avant 1400. Elle remonte, par filiation suivie, à

I. GUYON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, qui épousa *Marie Hennequin*, dont vinrent :

FRANÇOIS, qui fuit ;

Et JEAN, dit *Linot*, tige de la branche des Seigneurs de *Mont-sous-Aigremont*, &c., rapportée en son rang.

Tome XV.

II. FRANÇOIS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, fut homme d'armes de la Compagnie de CHARLES VI, Roi de France, en 1412, & épousa *Anne d'Aureville*, fille de *René d'Aureville*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, de laquelle il eut :

1. LÉON, qui fuit ;

2. 3. & 4. JEAN, CHARLES & MARIE.

III. LÉON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, Lieutenant du Seigneur d'Affey, Capitaine de 50 hommes d'armes, s'allia avec *Anne d'Autricourt*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de *Marmesse*, & de *Marie de Léumont*, dont trois enfants :

1. ANTOINE ;

2. JEAN, qui fuit ;

3. Et FRANÇOIS.

IV. JEAN PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur d'Auzon, homme d'armes de la Compagnie du Roi, &c., épousa *Claude de Courcelles*, fille de Messire *Philippe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de *Saint-Liébault*, & d'*Oudette de Beaucaire*. Il en eut :

1. JEAN, qui fut maintenu dans sa *Noblesse* par

Sentence des Elus de Troyes, confirmée par Arrêt de la Cour des Aides du 2 Mai 1511 ;

2. 3. 4. 5. & 6. CHARLES, GUY, FRANÇOIS, CLAUDE & LÉON ;

7. NICOLAS, qui fuit ;

8. 9. 10. & 11. PIERRE, LOUIS, ETIENNE & ANTOINE ;

12. GUYON, qui fut s'établir à Troyes ;

13. ROBERT, Docteur de la Société de Navarre ;

14. & 15. GABRIEL & PHILIBERT ;

16. ANDRÉ, Chevalier de Malte & Commandeur de *Mennouveaux* ;

17. & 18. JACQUES & REMY.

V. NICOLAS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Auzon en partie, épousa *Jeanne Huguenin*, fille d'*Alexandre*, Ecuyer, Conseiller au Bailliage & Siège Présidial de *Chaumont*, & de *Jeanne de Picart*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui fuit ;

2. ETIENNE ;

3. CLAUDE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;

4. PIERRE, Chanoine de *Saint-Jean de Chaumont* ;

5. CLAIRE, mariée à *Robert de Beaupoil* ;

6. Et BRIGIDE, qui épousa *Jean Pêcheur*, Ecuyer.

VI. JEAN PIÉTREQUIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer,

B b b

Seigneur de Millières, époufa *Perrette Sauvage*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur d'Angoulevant, & de *Bernarde Thibaut*. Ils eurent :

1. GABRIEL, qui fuit ;
2. JEAN ;
3. BERNARDE, qui s'est mariée, par contrat du 26 Février 1592, à *Jean de Poirreſſon*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Chamaran-des, &c., Avocat du Roi au Bailliage de Chaumont, dont des enfants. Voy. POIRRESSON ;
4. MARIE, alliée, par contrat du 10 Février 1602, à *Nicolas Guenichon*, Ecuyer, Seigneur d'Arrentières ;
5. Et JEANNE, mariée, par contrat du 9 Février 1597, à *Jacques de Sain*, Ecuyer, Seigneur de Brouſſéval, Licencié en Droit & Avocat en Parlement.

VII. GABRIEL PIÉTREQUIN, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Elu en l'Élection de Chaumont, mourut en 1617. Il avoit épouſé *Jeanne de Maignen*, fille ainée de *Jean*, Ecuyer, Avocat du Roi à Chaumont, & de *Marguerite Thomaffin*. Il en eut :

JEAN, né en 1607 ;  
Et BERNARDE, née en 1612. (On ignore s'ils eurent poſtérité.)

#### SECONDE BRANCHE.

VI. CLAUDE PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur de la Voivre (troisième fils de *Nicolas*, & de *Jeanne Huguenin*), fut Lieutenant de la Compagnie de M. de Guife, & épouſa *Jeanne le Gros*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Varennes & de la Mothe, & de *Bonne de la Mothe*. Il en eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN ;
3. Et JEANNE.

VII. PIERRE PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Vullaines, créé *Chevalier* de l'Ordre de Saint-Marc de Veniſe, par Lettres du 15 Septembre 1616, fut maintenu dans ſa *Nobleſſe* par Sentence des Préſidents, Lieutenants & Elus de Sens, du 3 Juin 1634. Il avoit épouſé, 1<sup>o</sup> *Eléonore d'Abonde*, fille de *Jules-Jean*, Chevalier, Seigneur de Vullaines, & de *Françoïſe Piédeſer* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 28 Janvier 1629, *Claude de Huet*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Corus, & de *Marguerite de Condé*. (Nous ignorons s'il laiffa des enfants.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONT-SOUS-AIGRE-MONT, &c.

II. JEAN PIÉTREQUIN, dit *Linot*, Ecuyer (ſils puiné de *GUYON*, Ecuyer, Seigneur d'Auzon, & de *Marie Hennequin*), reſté jeune ſans père ni mère, fut Sergent d'armes de *PHILIPPE*, Duc de Bourgogne, ainſi qu'il ſe voit par un gros Regiſtre en parchemin, contenant les comptes de la Maïſon du Duc de Bourgogne, des années 1421, 22 & 1423, par *Mathieu Renault*. Il épouſa, vers 1430, *Jeannette Nocher*, fille de *Jacques Nocher*, Ecuyer, Seigneur de Coclois-sur-Aube, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PERRIN, Ecuyer, lequel fut père de
  1. & 2. GUILLAUME & FRANÇOIS ;
  3. Et CLAUDINE.
3. GUILLAUME, mort en 1485 ;
4. Et ADELINÉ, mariée à N... d'Amoncourt.

III. JEAN PIÉTREQUIN, II<sup>e</sup> du nom de ſa branche, Ecuyer, vivant dès 1460 & en 1490, épouſa *Anne Hennequin*, de la branche des Seigneurs d'Auzon, dont :

ETIENNE, qui fuit ;  
Et ROBERT, duquel on ignore la deſtinée.

IV. ETIENNE PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur en partie d'Auzon, mourut le 8 Mars 1545. On a des actes de lui des années 1515, 18, 20, 38 & 1540. Il eſt dit, dans ſon contrat de mariage & dans pluſieurs titres, ſils de JEAN PIÉTREQUIN & d'*Anne Hennequin*. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1528, *Jeanne de la Vallée*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Cufey, & de *Marie de Fumelſon* ; elle mourut le 22 Février 1574. Ils ſont tous deux enterrés dans l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Pierre de Langres. De leur mariage fortirent :

1. FRANÇOIS, né le 17 Octobre 1529 ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. CLAUDE, né le 27 Avril 1536, qui s'établit à Gex, où il forma une branche, aujourd'hui éteinte ;
4. GABRIEL, né le 23 Mai 1338, mort au ſervice du Roi ;
5. CLAUDE, Docteur de la Société de Navarre ;
6. Et LOUISE, née le 21 Janvier 1531, & morte en 1581, qui s'étoit mariée à *Philibert Rouſſeau*, Ecuyer, Capitaine d'Artillerie.

V. JEAN PIÉTREQUIN, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, né en Juin 1533, Seigneur en partie d'Au-

zon, fut tué, le 5 Juin 1589, devant la porte du Marché de la Ville de Langres, où il combattoit pour le Roi, en qualité de Capitaine-Commandant de ladite Ville, contre les ennemis de S. M. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 1560, *Anne Rouffart*, fille de *François*, Ecuyer, demeurant à Langres, & de *Guyette Gastebois*. Il en eut :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Gilley, la Borde, &c.*, rapportée ci-après ;
3. NICOLAS, Chanoine, Chantre & Promoteur de l'Eglise Cathédrale de Langres ;
4. MATHIEU, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie du Marquis de Resnel, tué à Rolampont, à deux lieues de Langres, en combattant contre les ennemis du Roi, en 1615. Il avoit épousé *Anne du Bois de la Rochette*, dont il n'eut point d'enfants ;
5. JEAN, Prieur Commendataire de Saints-Geosmes, près de Langres, qu'il permuta pour l'Abbaye de Chalivoy. Il voyagea beaucoup, & fut enterré en l'Eglise des Dominicains de Langres, où il avoit fait ériger le Maufolée qu'on y voit, tant pour lui que pour sa Famille ;
6. PIERRE, Chanoine de l'Eglise de Langres ;
7. MARGUERITE, mariée, par contrat du 26 Octobre 1589, à *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Millières ;
8. Et ANNE-MARIE.

VI. ETIENNE PIÉTREQUIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mont-sous-Aigremont, mourut en 1610. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1603, à Badonviller, au Comté de Salm, *Marie Jacquemar*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Badonviller, & d'*Anne Martin*. Elle se remaria à *Abraham du Puis*, dont elle eut *Jacques du Puis*, Ecuyer, vivant en 1640, & se disant aussi Seigneur de *Mont*. De son premier lit vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. ETIENNE, tué au service, à Bois-le-Duc, en 1630 ;
3. Et ANNE, morte en 1612.

VII. JEAN-BAPTISTE PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur de Mont, Cheval-Léger dans les Troupes du Roi, épousa, 1<sup>o</sup> *Marie Heudelot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Champ, & de *Marie de Dampierre*, de laquelle il ne laissa point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 11 Novembre 1640, *Anne de Brabant*, fille de feu *Abdemelech*, Ecuyer,

Seigneur de Marault, & d'*Esther de Louvière*, Douairière de *Brabant*. De ce second mariage naquirent :

- JEAN-BAPTISTE, qui suit ;  
Et ANTOINE-ISAAC PIÉTREQUIN DE BRABANT, Seigneur en partie de Mont, Gentilhomme de l'Ambassade de Rome en 1688, puis Envoyé en Bavière pour les Affaires de S. M., & mort, sans alliance, le 14 Avril 1698.

VIII. JEAN-BAPTISTE PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, né en 1649, fut Garde du Corps du Roi, & mourut le 27 Juillet 1721. Il avoit épousé, par contrat du 21 Novembre 1671, *Susanne-Frédérique de Lavaulx*, fille de Messire *Erard*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Vrécourt, & d'*Anne Lespine*, Dame de St.-Ouen. Elle est morte le 16 Février 1721, ayant eu de son mariage :

1. JOSEPH, mort à Langres, pendant ses études ;
  2. FRANÇOIS-NICOLAS, qui suit ;
  3. GEORGES, né en 1691, mort en 1765 ;
  4. MARIE-DIEUDONNÉE, née le 21 Avril 1683, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694 ; elle est morte en Juillet 1754 ;
  5. CHARLOTTE, née en 1686, décédée, sans alliance, le 14 Octobre 1719 ;
- Et neuf autres enfants, morts jeunes.

IX. FRANÇOIS-NICOLAS PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, Gilley, Torcenay, Prangey & Vefvres, né en 1678, fut d'abord élevé à Rome, au Collège Clémentin ; servit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, ensuite dans les Dragons du Régiment de Peyzac, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Coëtquen, jusqu'en 1709, qu'étant à Mont, il fut pris en otage pour son père, par un parti de Traerbach, & y resta trois ans & demi prisonnier ; a été reçu aux Etats de Bourgogne le 5 Mai 1727, & est mort le 5 Février 1749. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1713, BERNARDE PIÉTREQUIN, sa cousine, héritière de la branche de *la Borde*, & rapportée ci-après. De ce mariage ils ont eu :

1. JEAN-BAPTISTE-PIERRE, qui suit ;
2. PHILIBERT-CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Prangey, &c.*, rapportée ci-après ;
3. MARGUERITE, née en 1723, Religieuse Carmélite à Dijon ;
4. 5. & 6. BERNARDE, GENEVIÈVE & GABRIELLE, mortes jeunes.

X. JEAN-BAPTISTE-PIERRE PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont & de Gilley, né le 29 Juin 1715, a épousé, par contrat du 2 Octobre 1741, *Marguerite Girault*, née le 29 Janvier 1724, fille aînée de *Claude-Joseph Girault de Vitry*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Essey, Donnemarie, Genevrières, Belfond, &c., & d'*Anne-Marie*, Baronne de *Fauge*, sa première femme. Ils ont eu de leur mariage :

1. CLAUDE-JOSEPH-BERNARD, Chevalier, né le 20 Août 1742, qui a été Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie; a fait la campagne de 1761, & est mort le 20 Septembre 1762;
2. FRANÇOIS-NICOLAS, né le 23 Mars & décédé le 21 Septembre 1746;
3. LOUIS-MARIE, né le 1<sup>er</sup> Novembre 1748, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Langres;
4. PHILIBERT-CHARLES, né le 19 Février 1752, qui a été Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie;
5. ROSE, qui suit;
6. Et BARBE-GABRIELLE, née le 16 Mars 1756.

XI. ROSE PIÉTREQUIN, née le 14 Décembre 1749, a été mariée, contrat reçu par *Garnier*, Notaire Royal à Ray, le 20 Juin 1773, à Messire *Charles-Angélique*, Comte de *Trestondan*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Piffeloup, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du Fort Griffon de Besançon. Voy. TRESTONDAN.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de PRANGEY, &c.*

X. PHILIBERT-CHARLES PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Prangey & de Vefvres, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1721 (second fils de FRANÇOIS-NICOLAS & de BERNARDE PIÉTREQUIN DE LA BORDE), a servi dans le Régiment de Souvré, Infanterie, & a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1752. Il a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Janvier 1746, *Rose-Gabrielle des Barres*, fille de *Claude*, Chevalier, Comte des *Barres*, & de *Claudette de Lecey*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 17 Juillet 1769, *Marie-Henriette de Minette de Beaujeu*, fille de *Philippe-César*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, & d'*Henriette Plusbel de Saules*. Du premier lit il a eu :

1. CLAUDE-BERNARD, qui suit;

2. JEAN-BAPTISTE, né & mort en 1751;
3. PHILIBERT, né le 14 Avril, & mort le 24 Mai 1753;
4. FRANÇOIS-PHILIBERT, né le 29 Janvier 1757, décédé la même année;
5. MARGUERITE-NICOLE, née le 20 Mai 1749, morte en Mai 1759;
6. MARIE, née en 1755.

Et du second lit est issu

7. CLAUDE-HENRI, né en Juillet 1770.

XI. CLAUDE-BERNARD PIÉTREQUIN DE PRANGEY, Chevalier, Seigneur de Prangey, Vefvres & en partie de Marac, né le 12 Mai 1747, ci-devant Officier au Corps des Grenadiers de France, a épousé, contrat reçu par *Collier*, Notaire à Langres, le 22 Janvier 1771, *Rosalie Girault*, troisième fille de *Claude-Joseph*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Essey, Genevrières, Belfond, &c., & de *Barbe-Nicole Plusbel de Saules*, sa seconde femme. Il en a eu :

1. BARBE-CHARLOTTE-CLOTIDE, née le 20 Juin 1773;
2. Et CLAUDE-JOSÈPHE-ELISABETH, née le 31 Août 1774.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de LA BORDE, &c., éteinte.*

VI. PHILIBERT PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur de Gilley & la Villeneuve-aux-Frênes (second fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne Rouffart*), fut Conseiller du Roi, Lieutenant Général au Siège Royal de Langres, & mourut en 1634. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1599, *Claire Brotte*, fille de *François*, Seigneur de Covisier & de la Villeneuve-aux-Frênes, & d'*Anne Fagotin*. Leurs enfants furent :

1. PHILIBERT, qui suit;
2. JEAN, Prieur Commendataire de Saints-Geosmes & Chanoine de l'Eglise de Langres;
3. ANNE, qui épousa *René le Tondeur*, Ecuyer;
4. GABRIELLE, mariée à *Antoine du Thyfac*, Ecuyer, Seigneur de la Rochère; elle est morte en 1635;
5. & 6. CATHERINE & CLAIRE, Religieuses Ursulines;
7. & 8. ELISABETH & MARGUERITE, mortes sans alliance.

VII. PHILIBERT PIÉTREQUIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Gilley, la Villeneuve-aux-Frênes, la Borde, &c., confirmé dans sa noblesse par Arrêts de la Cour des Aides de

1664 & du Conseil du 20 Juillet 1671, fut Conseiller du Roi, Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Présidial de Langres. Il épousa, par contrat du 25 Mars 1642, *Bernarde Bouvot*, fille d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur en partie de Rosoy, Président au Présidial de Chaumont, & de *Marguerite Bourrelrier*. Elle mourut en 1718, âgée de 69 ans, ayant eu de son mariage 12 enfants, entr'autres :

1. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Gilley, Sacquenev, Montormentier, &c., Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Présidial de Langres, mort, sans alliance, en 1718 ;
2. PHILIBERT, qui suit ;
3. ANTOINE, Chanoine de l'Eglise de Langres & Archidiacre du Dijonnais en 1671 ;
4. JEAN, Docteur en Théologie & Chanoine de l'Eglise de Langres en 1666 ;
5. MARIE, qui épousa *Gilles d'Hémery*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Jorquenay, &c., dont des enfants. Voy. HÉMERY (D'), en Champagne ;
6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Lecey*, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Président au Présidial de Langres ; elle est morte en 1733, ayant eu postérité. Voyez LECEY (DE) ;
7. Et ELISABETH, décédée jeune.

VIII. PHILIBERT PIÉTREQUIN, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, Vefvres, Torcenay, Courcelles - Val - d'Es-noms, d'abord Chanoine de Langres, fut reçu, en 1682, aux Etats de Bourgogne, comme Seigneur de Prangey, puis Capitaine de Dragons au Régiment de Runes en 1685 ; Lieutenant Général d'Epée au Bailliage de Châtillon-sur-Seine ; premier Chevalier d'honneur à celui de Langres, & est mort le 11 Février 1726. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 28 Janvier 1685, *Claudette Humbelot*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Aissey, & de *Bernarde Robin*, sa seconde femme ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 14 Avril 1703, *Geneviève Gilles de la Londe*, morte en 1728, fille de *Pierre Gilles*, Ecuyer, Sieur de la Londe, & de *Marie Arnault*. Du premier lit il a eu plusieurs enfants, dont il n'est resté que

BERNARDE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

Deux filles, mortes jeunes.

IX. BERNARDE PIÉTREQUIN, Dame de Gilley, Prangey & Vefvres, a porté ses Terres à

FRANÇOIS-NICOLAS PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, son cousin, qu'elle a épousé, par contrat du 14 Février 1713. Elle est morte, le 3 Février 1750, âgée de 65 ans, laissant postérité.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix recroisettées, au pied fiché du même.*

PIFFAULT, ou PIFFAUT, Seigneurs de la *Houffaye*, en Normandie, Election d'Alençon ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

PIGACE, ancienne Noblesse de la même Province, originaire du Bailliage d'Alençon, dont voici une *Notice*, d'après Piganiol de la Force.

RICHARD PIGACE se trouve mentionné dans les Registres de la Chambre des Comptes de l'an 1236 ; il y a un Arrêt de l'an 1272, au mois d'Août, comme Richard de Miffy eut agréable la donation faite par Nicolas de Villiers, Chevalier, à RICHARD PIGACE, Ecuyer ;

JEAN PIGACE, Seigneur de Broussel, épousa, en 1418, *Colette d'Achey*, fille de *Jean*, dit *le Galois*, & de *Jeanne de Courtemblay* ;

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais, en 1425, sont compris deux du nom de PIGACE ;

JEANNE PIGACE fut mariée, en 1463, à *Guillaume de Chantelou*, Seigneur de Vergereul, fils de *Mathieu de Chantelou*, Seigneur dudit lieu ;

MICHEL PIGACE, Seigneur de Carentonne, épousa *Claude de l'Hôpital*, dont sortit

JEANNE, qui épousa, le 12 Octobre 1526, *Jean de Maimbeville*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Launay & d'Omonville, dont postérité. Voy. MAIMBEVILLE.

JEAN PIGACE, Seigneur d'Apres, est mentionné dans un titre de l'an 1529 ;

CATHERINE PIGACE fut mariée, le 2 Mai 1603, avec *Louis de Hellenvilliers*, Seigneur d'Aurilly, fils de *Valeran*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne le Brun*, & dont postérité. Voyez HELLENVILLIERS ;

FRANÇOISE PIGACE étoit femme, le 29 Mai 1562, de *Jean d'Anfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Jean*, & de *Susanne du Pont-Bellenger* ;

JEAN PIGACE, Seigneur de Frefney-le-Vieux,

épousa *Gabrielle de Saint-Germain*, fille du Seigneur du Post, dont fortit

JULIEN, Seigneur de Frefney-le-Vieux.

Les armes : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon du même.*

PIGACHE, aussi en Normandie, Famille qui a pour armes : *d'argent, à 3 cornets de gueules.*

PIGAULT DE L'EPINOY, Famille noble, originaire de Bretagne, dont la branche aînée a été maintenue dans sa *noblesse d'Extraction*, & de temps immémorial, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de cette Province, le 23 Juillet 1670.

La seconde branche descend de SAMUEL PIGAULT, fils puîné de RAOUL, qui, selon cette maintenance & les actes y relatés, comparut, ès-années 1553, 57, 62 & 1573, aux Montres de la Noblesse de cette Province, dans l'équipage convenable à sa qualité, & dont les ancêtres avoient toujours partagé leurs successions, suivant l'affiette du Comte Geoffroy, de l'an 1185. Ledit SAMUEL, exhéredé par RAOUL, son père, par acte existant de l'an 1554, fut Gendarme dans la Compagnie du Vidame de Chartres; se trouva à la conquête de Calais sur les Anglais, par le Duc de Guise, & se fixa en cette Ville, où il épousa, le 20 Mars 1573, *Jeanne Hamilton*, fille de noble *Jacques*, Garde du Corps du Roi d'Angleterre, & de *Polly Mortemer*. De lui descendoit au V<sup>e</sup> degré,

GUILLAUME-ALEXANDRE PIGAULT, Seigneur de Saint-Tricat & du Bois-Rabbé, qui, de *Jeanne-Antoinette de Ricqson*, son épouse, a eu quatre fils vivants : deux sont Capitaines au service du Roi, & les deux autres sont dans la Robe; l'aîné, nommé

GUILLAUME-ANTOINE-HIPPOLYTE PIGAULT DE L'EPINOY, Seigneur de la Mélatière, Beymont & Brouchamp, Conseiller du Roi, Président de ses Droits, Juge, Voyer, ancien Maire, Lieutenant Général de Police de la Ville & Gouvernement de Calais, a huit enfants de *Marie-Louise-Antoinette de l'Epino*, son épouse. Le Pape CLÉMENT XIII, par sa Bulle du 5 Juin 1764, l'a décoré du titre de *Patrice Romain*, de Comte de Lattran & de Chevalier de l'Eperon d'Or. L'Empereur JOSEPH II, régnant, l'a créé *Chevalier* & Membre du Corps de la Noblesse immé-

diante de l'Empire, par Diplôme du 13 Janvier 1769, avec rétroaction de quatre degrés de Chevalerie, & la permission d'ajouter à ses armes (qui sont : *d'azur, à la croix ancrée & guivrée d'argent*), *deux casques d'argent, portant au col une chaîne & une médaille d'or, surmontés chacun d'une couronne de Marquis, d'où partent à dextre deux vols d'aigle de sable, & à sénestre une aigle d'argent, accompagnée de deux bannières à ses armoiries.*

\* PIGNAN, Seigneurie, dans le Diocèse de Montpellier, qui étoit partagée autrefois en trois portions, possédées par différents Seigneurs : elle se trouva réunie par l'alliance d'*Isabeau de Ricard*, Dame de Sauffan, &c., du chef de *François de Ricard*, son père, contractée le 1<sup>er</sup> Septembre 1678, avec *Henri de Baschi du Caila*, Seigneur de Rigoles, qui acquit de N..... de *Bragelongne*, la troisième portion de *Pignan*. Son fils cadet, *Henri de Baschi*, obtint du Roi l'érection de cette Terre en *Marquisat*, avec celle de *Sauffan*, par Lettres du mois d'Avril 1721. Voy. BASCHI.

PIGNATELLI, Maison des plus illustres du Royaume de Naples, par son ancienneté, sa noblesse & les titres d'honneurs dont elle est décorée dans toutes ses branches. Il paroît, par la possession de ses Fiefs, que ceux de cette Maison étoient comptés parmi les Barons du Royaume, dès le temps des Rois Normands. — Dans un Diplôme de l'an 1190, rapporté par Charles Borelli, dans un Ouvrage intitulé : *Vindex Neapolit. Nobilit.*, p. 125, est mentionné JEAN PIGNATELLI parmi les Décurions, appelés *Connétables*, qui gouvernoient l'Etat de Naples; — PIERRE PIGNATELLI fut, au rapport de Marchesi, un de ceux qui allèrent, au nom de la Ville de Naples, offrir les clefs de cette Ville au Roi CHARLES I<sup>er</sup> d'ANJOU.

I. RICHARD PIGNATELLI, qui vivoit en 1280, fut père de

II. JACQUES PIGNATELLI, Vice-Roi de la Pouille en 1326, qui eut pour fils,

III. THOMAS PIGNATELLI, Majordome du Roi ROBERT, qui fut père de

IV. ANGE PIGNATELLI, qui servoit sous CHARLES III, & eut pour fils,

V. THOMAS PIGNATELLI, qui fut connu, dit Hubner, sous le nom de *Marzello*, ou de *Ma-*

*laffon*, vivant en 1400. De sa seconde femme, *Cécile Philomarini*, il eut, entr'autres enfants,

ETIENNE, CHARLES & PALAMÈDE, rapportés l'un après l'autre, & qui formèrent trois branches principales. Celle d'ETIENNE, l'aîné, s'est subdivisée en plusieurs autres, qui sont celles des Marquis de *Casal-Nuovo*, des Ducs de *Rocca*, de *Tolve*, d'*Alliste*, de *Monte-Calvo* & des Princes de *Strongoli*.

VI. CHARLES PIGNATELLI (frère d'ETIENNE) a fait la première branche des Ducs de *Monteleone* & de *Terranova*, Grands d'Espagne, qui sont rentrés, par alliance, dans la postérité de PALAMÈDE PIGNATELLI.

VI. PALAMÈDE PIGNATELLI (deuxième frère d'ETIENNE) fut père de

VII. JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de *Noja* & de *Cerchiaro*, qui eut pour enfants :

1. FABRICE, rapporté ci-après ;
2. Et SCIPION, qui fuit.

VIII. SCIPION PIGNATELLI eut pour fils,

IX. ASCANIUS PIGNATELLI, qui fut créé, suivant *Imhof*, Duc de *Bifaccia*, en 1600. Sa postérité est établie en France, & porte le nom & les armes d'*Egmond*, à cause du mariage de NICOLAS PIGNATELLI, Duc de *Bifaccia*, Gouverneur Général des Armées au Royaume de Naples, avec *Marie-Claire-Angélique*, devenue, en 1707, héritière de sa Maison, & de son frère, *Procope-François*, Comte d'*Egmond*, Prince de *Gavre* & du *Saint-Empire*, &c. De ce mariage naquirent

1. PROCOPE-CHARLES-NICOLAS-AUGUSTIN-LÉOPOLD PIGNATELLI, Duc de *Bifaccia*, Comte d'*Egmond*, &c., dont la postérité subsiste dans un de ses fils, CASIMIR PIGNATELLI d'*Egmond*, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voy. *EGMOND* ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 29 Mars 1711, à *Léopold-Philippe-Charles-Joseph de Ligne*, Duc d'*Arenberg*, &c., Prince du *Saint-Empire*, Grand d'Espagne, Feld-Maréchal & Général en chef de la Cour de *Vienne*, &c., dont des enfants. Voy. *LIGNE*.

VIII. FABRICE PIGNATELLI (fils aîné de JACQUES) fut créé premier Marquis de *Cerchiaro* l'an 1556. Sa postérité s'est subdivisée en trois branches par ses fils, nommés

1. JULES, dont on parlera ci-après ;
2. MARTIO, qui fuit ;
3. Et LUCIO, mentionné ensuite.

IX. DE MARTIO PIGNATELLI est sortie la

branche des Marquis de *Spinazzola*, remarquable surtout par l'honneur qu'elle a eu de donner à l'Eglise un Chef, encore plus illustre par ses vertus que par ses dignités, dans la personne d'ANTOINE PIGNATELLI, le dernier des fils de FRANÇOIS, quatrième Marquis de *Spinazzola* & premier Prince de *Mondorvino*. Il fut exalté au mois de Juillet 1691 ; prit le nom d'INNOCENT XII, & se conduisit toujours en véritable père commun, sans prédilection, sans partialité, & ne reconnut que les pauvres pour ses parents. Ce Pontife fit une Bullé expresse pour abolir le *Népotisme*, fonda plusieurs Hôpitaux, & mourut, comblé de mérites & de bénédictions, le 27 Septembre 1700.

IX. LUCIO PIGNATELLI (troisième fils de FABRICE) a eu, pour arrière-petit-fils,

XII. JÉRÔME-MARIE PIGNATELLI, Prince de *Marfico-Nuovo*, qui mourut en 1700, laissant, de sa seconde femme, *Julie-Cécile Conti*, fille de *Charles*, Duc de *Poli*,

XIII. JEAN-BAPTISTE PIGNATELLI, XI<sup>e</sup> Prince de *Marfico-Nuovo*, qui a épousé MARIE-EMMANUELLE PIGNATELLI, Duchesse d'*Hijar*, fille & héritière de FERDINAND, Duc d'*Hijar*, Grand d'Espagne, Vice-Roi de *Galice* & d'*Aragon*, mort en 1729, & de *Jeanne-Pétronelle de Silva*, Duchesse d'*Hijar*, morte en 1710.

IX. JULES PIGNATELLI, II<sup>e</sup> Marquis de *Cerchiaro* (fils aîné de FABRICE), fut père de

X. FABRICE PIGNATELLI, II<sup>e</sup> du nom, qui fut créé, en 1600 Prince de *Noja*. Il laissa

1. & 2. JULES & JACQUES, rapportés l'un après l'autre, & qui ont formé deux branches.

XI. JULES PIGNATELLI, II<sup>e</sup> du nom, eut, pour fils aîné,

XII. FABRICE PIGNATELLI, III<sup>e</sup> du nom, qui fut Vice-Roi d'*Aragon*, Chevalier de la *Toison d'Or*, & devint V<sup>e</sup> Duc de *Monteleone*, par son alliance avec HIERONYME PIGNATELLI. Leur petite-fille,

XIV. JEANNE PIGNATELLI, VII<sup>e</sup> Duchesse de *Monteleone*, épousa, en 1679, son grand-oncle, DON NICOLAS PIGNATELLI, frère de FABRICE-d'AGUEL, III<sup>e</sup> du nom, Prince de *Monte-Corvino*, Duc de *S<sup>t</sup>-Maure*, & de FRANÇOIS PIGNATELLI, Archevêque de *Naples*, qui fut créé Cardinal en 1703, & mourut en 734. Ledit DON NICOLAS PIGNATELLI, VIII<sup>e</sup> Duc de *Monteleone* & de *Terranova*, Vice-

Roi de Sicile & de Sardaigne, Conseiller d'Etat, Chevalier de la Toison d'Or, est mort le 30 Mars 1730, laissant pour enfants de ladite JEANNE PIGNATELLI :

1. DON DIÈGUE, qui fuit ;
2. DON FERDINAND, qui s'est allié à LUCRÈCE PIGNATELLI, Princesse de *Strongoli* ;
3. DON ANTOINE, qui a épousé *Françoise de Moncayo*, fille aînée du Marquis de Coscojuela, & de laquelle sont issus :

JOACHIM & VINCENT PIGNATELLI.

4. DON FABRICE, mort sans alliance ;
5. MARIE-THÉRÈSE PIGNATELLI D'ARAGON DE MONTELEONE, qui épousa, le 4 Septembre 1701, *Jean-Philippe-Eugène*, Comte de *Merode* & du Saint-Empire, Marquis de *Westerloo*, dont elle a été la première femme & a eu postérité. Voy. *MERODE* ;
6. STÉPHANIE, veuve, en 1727, de *Joseph de Saint-Séverin*, Prince de *Bisignano* ;
7. CATHERINE, qui a épousé le Comte d'*Acera* ;
8. Et ROSALIE, qui s'est alliée à *Antoine Spinelli*, Prince de la *Scala*.

XV. DON DIÈGUE PIGNATELLI, IX<sup>e</sup> Duc de *Monteleone*, Protonotaire du Royaume de Naples en 1721, s'est marié, 1<sup>o</sup> avec *Jeanne Caraccioli*, fille de *Marin*, Prince d'*Avellino* ; & 2<sup>o</sup> avec MARGUERITE PIGNATELLI, Duchesse de *Belrisguardo*, ci-après, & de laquelle il a eu :

1. FABRICE, qui fuit ;
2. & 3. MARIE-FRANÇOISE & JEANNE.

XVI. FABRICE PIGNATELLI, IV<sup>e</sup> du nom, né en Septembre 1714, a épousé, en 1735, *Constance de Médicis*, née en Janvier 1717, fille de Don *Joseph*, Prince d'*Ottojano*, Grand d'Espagne, & d'*Anne de Gaëtan*, issue des Ducs de *Sermonetta*.

XI. JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de *Cafal-Nuovo* (second fils de FABRICE II, Prince de *Noja*), devint Duc de *Belrisguardo* par son alliance avec *Florence Vaëz*, & en eut, entr'autres enfants,

XII. FABRICE PIGNATELLI, qui fut père de  
XIII. JACQUES PIGNATELLI, qui eut pour enfants :

1. DOMINIQUE, qui fuit ;
2. Et MARGUERITE, Duchesse de *Belrisguardo*, seconde femme de DON DIÈGUE PIGNATELLI, ci-dessus.

XIV. DOMINIQUE PIGNATELLI, premier Marquis de *Saint-Vincent*, Capitaine Général

d'*Eframadure*, Vice-Roi de Navarre & de Guipuzcoa, puis de Galice, épousa *Anne d'Aymerich*, Marquise d'*Aymerich*, fille & héritière de Don *Bernard*, Marquis d'*Aymerich* & de *Cruillas*, dont :

1. DON ANTOINE, qui fuit ;
2. DON FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
3. Et MARIE-ANNE, née le 26 Juillet 1689, qui s'est mariée, le 12 Février 1709, à *Michel-Ange*, Comte d'*Althann* & du Saint-Empire, Grand Ecuyer de l'Empereur CHARLES VI, mort le 26 Mars 1722, laissant cinq enfants.

XV. DON ANTOINE PIGNATELLI, II<sup>e</sup> Marquis de *St.-Vincent*, Prince du *St.-Empire* & de *Belmont*, Général de Cavalerie au service de l'Empereur, retiré à présent dans le Royaume de Naples, s'étoit marié, le 2 Juin 1722, à *Anne-Françoise Pinelli-Ravafschieri*, Princesse de *Belmont*, Duchesse d'*Acerenza*, dont sont sortis :

1. 2. 3. 4. 5. & 6. ANTOINE-FRANÇOIS, MICHEL, JANVIER, DOMINIQUE, JEAN & VINCENT ;
7. 8. & 9. MARIE-ANNE, ELISABETH & THÉRÈSE-YOLANDE.

XV. DON FRANÇOIS PIGNATELLI D'AYMERICH, Baron de *Linas*, se maria, 1<sup>o</sup> avec *Anne de Clèves* ; & 2<sup>o</sup> avec *Marie-Françoise Rubi*, Baronne de *Linas*, fille du Marquis de *Rubi*, Gouverneur d'*Anvers*. Du premier lit est né

1. DOMINIQUE, Colonel du Régiment de Galice, Infanterie.

Et du second lit sont issus :

2. JOSEPH-FRANÇOIS, Marquis de *Rubi*, Capitaine d'Infanterie, qui est mort à *Barcelone* en 1742 ;
3. ANTOINE, ci-devant Colonel du Régiment de *Farnèse*, Cavalerie, à présent Chevalier de *Malte* & Chanoine de *Malaga* ;
4. GOÉTANCLE, Marquis de *Rubi*, Baron de *Linas*, Colonel du Régiment de Naples, Infanterie ;
5. Et MARIE-ANNE, qui s'est mariée, à *Sarragosse*, avec *Pierre d'Ozzies*.

De cette Maison étoit DON JOACHIM PIGNATELLI Y ARAGON, Comte de *Fuentès*, Marquis de *Mora y Coscojuela*, &c., Grand du Royaume d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, du *St.-Esprit*, de *St.-Jacques* & Gentilhomme de la *Manche de S. M. C.*, qui mourut à *Madrid*, le 13 Mai 1776, âgé de 52 ans. Il avoit été Conseiller d'Etat, Président



du Conseil des Ordres & Ambassadeur dans les Cours de Turin, Londres & Versailles (*Gazette de France* de 1776, N° 50, article MADRID.)

Les armes de la Maison PIGNATELLI sont : *d'or, à 3 pots, ou pignates de sable, les 2 du chef affrontés.* — Les Marquis PIGNATELLI d'AYMERICH portoient l'écu de PIGNATELLI sur un écartelé au 1 d'ARAGON-SICILE; au 2 d'azur, à la croix pleine d'argent; au 3 de gueules à 24 croix d'or, rangées en fasce par 6; au chef palé de 12 pièces d'or & d'azur; & au 4 d'argent, à 3 pommes de pin de sable. (Voy. le *Mercur de France* de Novembre 1751; Imhof, *Familles illustres d'Italie; les Général. histor. des Maisons souveraines*, par Chafot de Nantigny, t. II, p. 663, &c.)

PIGUELAIS (DE LA), en Bretagne, Refforts de Rennes & de Hédé, & dont étoit GEORGES DE LA PIGUELAIS, Seigneur du Chefnay, fils de JEAN, qui épousa, en Octobre 1471, *Françoise de Gaulay*.

Cette Famille a été déclarée noble d'ancienne extraction, au rapport de M. Barrin, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 4 Juillet 1669.

Les armes : *d'argent, à l'épervier au naturel, armé & becqué d'or, longé, grillé & perché de gueules.*

\* PILES (LES), au Comtat Venaissin, Diocèse de Sisteron : Terre & Seigneurie qui fut acquise par le Seigneur d'Andrée, qui est aussi Co-Seigneur de *Venasque* & de *Saint-Didier*.

PILEUR (LE), Ecuyers, Seigneurs d'Apligny : Famille dont étoit N... LE PILEUR, qui eut pour enfants :

1. JEAN, qui suit;
2. Et THOMAS, Conseiller du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris, qui épousa *Anne l'Empereur*, nièce de *Françoise le Marchand*, première femme de *Louis Boucherat*, Chancelier de France, qui mourut le 2 Septembre 1699. Il en eut une fille, nommée

ANNE, qui épousa *Pierre Musnier*, Sieur de Mauroy & de Saint-Augustin, Conseiller du Roi & Correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris. Ils eurent postérité.

JEAN LE PILEUR, Sieur de Grand-Beaune, Tome XV.

Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris & Maître des Requêtes de la Reine-Mère ANNE D'AUTRICHE, mourut le 27 Avril 1657. Il avoit épousé *Catherine Heudebert du Buiffon*, sœur de *Nicolas Heudebert*, Sieur du Buiffon, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, puis Intendant des Finances, qui est décédé le 11 Octobre 1715. Leurs enfants furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. N... LE PILEUR, qui eut pour enfants :
  1. AUGUSTIN, Seigneur de Brevannes, Conseiller au Parlement de Paris & en la seconde Chambre des Enquêtes, où il fut reçu le 15 Juillet 1718;
  2. Et MARIE-ANNE-CATHERINE, qui s'est mariée, 1° le 3 Février 1717, à *Charles-Hyacinthe Paviot*, Seigneur du Bouillon, &c., Conseiller du Roi & son Procureur Général du Parlement de Rouen en 1716; & 2° en 1727, à *Louis-Guillaume Faure*, Seigneur de Saint-Genoul. Elle est morte sans enfants, le 20 Novembre 1738, âgée d'environ 40 ans.
3. HENRI-AUGUSTIN, Abbé de Bonnevaux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vienne, en Dauphiné & de l'Abbaye d'Eprenay, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Reims, qui fut nommé à l'Evêché de Saintes le 5 Avril 1711 & dont il donna sa démission au Roi au mois de Janvier 1716. Il est mort le 25 Avril 1726;
4. CATHERINE, morte le 1<sup>er</sup> Mars 1728, âgée d'environ 77 ans, & veuve de *Charles Paviot*, Seigneur de Muffegros, Bézu-la-Forêt, Mefnil-Verclives, &c., Conseiller du Roi & Procureur Général de sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie;
5. Et MARIE, Prieure du Prieuré de Saint-Jacques des Andelys, qui fut nommée, au mois de Janvier 1713, Abbesse du Monastère de N.-D. de Meaux, Ordre de Saint-Augustin.

JEAN-FRANÇOIS LE PILEUR d'APLIGNY, Ecuyer, mourut le 9 Mai 1741, âgé de 89 ans. Il avoit épousé, le 4 Mai 1723, *Madeleine-Thérèse Musnier de Mauroy*, sa cousine germaine, fille de *Pierre Musnier* & d'*Anne le Pileur*, rapportés ci-dessus. Il l'a laissée veuve & mère de

1. HENRI-AUGUSTIN, né le 15 Septembre 1728;
2. Et JEANNE-MADELEINE, née le 4 Septembre 1726.

Outre les alliances ci-dessus énoncées, MM. LE PILEUR en ont encore de directes avec

MM. *Aimeret de Gazeau, Malingre, Poncet, Portail, &c.* (*Mercure de France* de Juin 1741, p. 1255.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de 3 pélicans de sable.*

PILLAVOINE. C'est, suivant l'opinion commune des Généalogistes, une branche de l'ancienne Maison de *Trié*.

Sur une lame de cuivre, trouvée dans la Chapelle souterraine de l'Eglise de Saint-Martin du Coudray, on lit cette inscription : *Anno M. CCCC. LX. restituit hoc altare Martinus, dictus Panis Avenarum, Dominus de Jeufosse & de Villarceaux, ex voluntate patris & avi DE TRIE, dicti Lohier; ce qui donne lieu de croire que MARTIN, dit PILLAVOINE, étoit de la Maison de Trié. On trouve quelques-uns de ses descendants nommés indifféremment DE TRIE & DE PILLAVOINE, lesquels portoient pour armes : d'or, à la bande d'azur, mais comme le surnom de PILLAVOINE est plus fréquent dans les titres de cette branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec les Seigneurs DE TRIE, nous allons la rapporter d'après l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 679 & suiv.*

I. MARTIN, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Jeufosse, qualifié fils & petit-fils de N.... DE TRIE, dit *Lohier*, mentionné dans l'inscription ci-dessus, épousa *Jeanne de Trié*, Dame du Coudray & de Villarceaux, fille de *Jacques*, Seigneur de Rolleboise, & de *Catherine le Jay de Fleurigny*. Etant veuve, elle fit donation, le 29 Août 1487, à GUILLAUME & à JEAN DE PILLAVOINE, ses fils, d'une rente de 120 liv. Elle eut encore une fille, nommée ROBINE-THOMASSE, dite PILLAVOINE, qui épousa *Guillaume de Goullay*, lequel partagea avec GUILLAUME, dit PILLAVOINE, son beau-frère, le 1<sup>er</sup> Octobre 1487.

II. GUILLAUME, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Villarceaux, du Boulay-Thierry, &c., Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, partagea, le 6 Novembre 1489, avec *Guillaume de Goullay*, son beau-frère, les biens qui leur étoient échus par la mort de *Jeanne de Trié*, leur mère & belle-mère; testa le 19 Janvier 1503, & mourut en 1508, ayant eu de *Marie Hamelin*, son épouse,

1. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Seigneur de Villarceaux, Omerville, &c., qui fit rebâtir l'Eglise du Prieuré de Villarceaux, sur le

vitrage de laquelle il est représenté armé, le visage découvert, à genoux sur un Oratoire, tenant d'une main une Eglise qu'il offre à Dieu : derrière lui sont une femme & quatre filles à genoux. Par Arrêt du Parlement de Paris, du 5 Juin 1674, il fut ordonné que les Prieur & Religieux de Villarceaux y rétablissent cette figure & les armes : *d'or, à la bande d'azur*, qui en avoient été ôtées. Il étoit mort en 1544;

2. NICOLAS, mort, sans enfants, après l'an 1527;
3. PHILIPPE, qui partagea, avec ses frères & sœurs, la succession de leur père, & mourut, sans enfants, en 1527;
4. PIERRE, Curé d'Omerville, mort en 1550;
5. HECTOR, mort jeune;
6. RICHARD, qui suit;
7. MADELEINE, qui s'est mariée, le 29 Novembre 1522, à *Jacques de Mornay*, Seigneur d'Ambleville, &c., Grand Louvetier de France, auquel elle porta les Terres de *Villarceaux, Omerville, Chaussy & Jeufosse*, dont elle hérita, à l'exclusion de ses neveux, suivant la Coutume de Senlis, & eut postérité. Voy. MORNAY, en Berry;
8. ANNE, femme de *Robert de Cantiers*, Ecuyer, Seigneur de Rueil;
9. MARIE, morte fille le 25 Août 1525, & inhumée à Omerville, où l'on voit son Épitaphe;
10. JEANNE, qui épousa *Etienne de la Garenne*, Ecuyer, Seigneur des Noës;
11. Et une autre fille, morte sans alliance.

III. RICHARD DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Merrey, &c., mourut en 1527. Il avoit épousé, en 1520, *Antoinette de Gaudechart*, Dame de Boutancourt, Bachivilliers, &c., fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Bachivilliers, & d'*Antoinette de Chaumont-Quitry*. Elle eut la garde noble de ses enfants, & mourut en 1550, laissant :

1. QUENTIN, Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, qui transigea avec ses deux frères & sa sœur, le 1<sup>er</sup> Octobre 1550, & fut tué, à la bataille de Jarnac en 1569. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1555, *Antoinette de Marolles*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Cléré & de Longaulnay, & d'*Anne de Château-Châlon*. Elle se remaria, le 11 Juin 1576, à *Jean de Gourdon*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De son premier mari elle n'eut qu'une fille,

ANNE, qui s'est mariée à *Richard de Morteaux*, Seigneur de Vigny & de Bois-

Jérôme, dont un fils, *Jacques de Mor-teaux*, vivant en 1623.

2. BARTHÉLEMY, qui fuit ;
3. GUY, qualifié Seigneur du Deffend, dans une tranfaction du 1<sup>er</sup> Octobre 1550 ;
4. Et MARGUERITE, qui époufa *Richard de Collogon*, Seigneur de Thoury, qui fut affaffiné en 1555.

IV. BARTHÉLEMY DE PILLAVOINE, Seigneur de Boisfemont, du Coudray, &c., Gouverneur & Lieutenant, pour le Roi, de la Ville de Vernon, dès le 27 Novembre 1568, obtint de CHARLES IX, des Lettres, le 18 Janvier 1570, qui lui confirmèrent le droit de francufage dans la Forêt de Lyons, accordé, dès l'an 1355, par CHARLES, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, Comte de Poitou, aux Seigneurs *du Coudray*, pour toujours & à perpétuité ; fit hommage du Fief *du Coudray*, movant de la Seigneurie de Gifors, à Ifambert, Seigneur du Bois-d'Ennebout & de Gifors, le 25 Juin 1574 ; fut un des deux Députés de la Noblesse du Bailliage de Gifors le 25 Juillet 1577, pour se trouver à la Réformation de la Coutume de Normandie ; fut nommé, par François de Brézé, veuve de Robert de la Marck, IV<sup>e</sup> du nom, Duc de Bouillon, un de fes exécuteurs testamentaires ; est qualifié *Seigneur de Boisfemont* fur l'infcription d'une des cloches du Coudray, qu'il avoit tenue & nommée, & vivoit encore lors du mariage de fon fils. La Roque, dans son *Hift. de la Maison d'Harcourt*, tom. 1<sup>er</sup>, p. 192, dit que depuis que la Terre de *Boisfemont* est paffée dans la Maison de *Pillavoine*, elle a pris les armes de *Boisfemont*. BARTHÉLEMY époufa, le 4 Avril 1551, *Léonore d'Estivaux*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon-sur-Bar & de la Neuville, & d'*Antoinette des Laïres*. Elle étoit morte lors du mariage de fon fils, & eut pour enfants :

1. RICHARD, mort fans hoirs ;
2. GEORGES, qui fuit ;
3. CATHERINE, mariée, le 28 Juin 1572, à *Louis Velu*, Ecuyer, Seigneur du Buiffon, l'un & l'autre morts en 1595 ;
4. Et JEANNE, mariée, le 17 Février 1597, après le décès de fes père & mère, & du consentement de fon frère GEORGES, à *Charles d'Auffeville*, Ecuyer, Seigneur de Bellefèffe.

V. GEORGES DE PILLAVOINE, Seigneur de Boisfemont, nommé GEORGES DE TRIE, dit

*Lohier, Seigneur du Coudray & de Leome-ny*, dans l'infcription de la cloche tenue par fon père, fit un achat d'héritages le 3 Décembre 1593 ; comparut à l'Assemblée des Etats tenus à Rouen le 14 Novembre 1611, au nom de la Noblesse de Gifors, qui l'avoit député le 14 du même mois ; mourut à Evreux le 9 Octobre 1618, & fon corps fut transporté à Boisfemont, lieu de fa fépulture. Il avoit époufé, par contrat du 31 Août 1582, *Catherine de Salemanque*, fille d'*André*, Seigneur de Lormaye, dont vinrent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. EDME, tige de la branche des Seigneurs de *Boisfemont*, rapportée ci après ;
3. CLAUDE, qui partagea, avec fes frères, le 30 Octobre 1619 ;
4. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs *du Deffend*, mentionnée enfuite ;
5. MARIE, vivante en 1629 ;
6. Autre MARIE, qui fit une donation à *Georges*, Seigneur *du Deffend*, fon neveu, le 31 Mars 1663 ;
7. Et LÉONORE, mariée, par contrat du 6 Juillet 1618, à *François Quesnon*, Ecuyer, Seigneur de la Sanfonnière, fils de *François*.

VI. PHILIPPE DE PILLAVOINE, Seigneur du Coudray, Frenelles & du Fief de Fontenil, partagea, avec fes frères, le 30 Octobre 1619 ; fut nommé, le 7 Novembre 1630, par les Nobles du Bailliage de Gifors, pour comparoître en leur nom à la tenue des Etats de Normandie, convoqués à Rouen, & étoit mort lors du mariage de fon fils aîné. Il avoit époufé, par contrat du 12 Novembre 1609, *Anne Boutier*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Châteaudacy, & de *Claude de Villetain*. Elle fut nommée, le 20 Septembre 1637, tutrice de fes enfants, favoir :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS, Religieux, Prieur de Saint-Nicolas de Breteuil, chargé, par fa mère, d'assister au contrat de mariage de fon frère aîné ;
3. CHARLES, auffi présent à ce contrat de mariage, comme cadet, & depuis Religieux de l'Abbaye de Saint-Vincent-aux-Bois, de l'Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Chartres ;
4. CATHERINE ;
5. MARIE, Religieuse Ursuline aux Andelys ;
6. ANNE, Religieuse Ursuline à Gifors ;
7. Et MARGUERITE, qui époufa *Louis de Que-noville*, Ecuyer, Seigneur de Faverolles & de la Vallée, dont elle étoit veuve en 1666.

VII. FRANÇOIS DE PILLAVOINE, Ecuyer, Sei-

gneur du Coudray, est qualifié Lieutenant au Régiment du Baron de Danneveux dans son contrat de mariage, ensuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lannoy le 16 Mars 1638, & dans celui de Bretagne le 8 Mars 1641; reçut un aveu le 14 Juillet 1666, comme Seigneur & Patron du Coudray & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer, & étoit mort le 29 Octobre suivant. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Décembre 1637, *Catherine Sublet*, fille de *Jean*, Seigneur de Vivaret, Major du Régiment de Navarre, & de *Barbe Ullard*. Elle fut établie tutrice, avec la garde noble de ses enfants, par Acte passé, au Bailliage de Gisors, le 29 Octobre 1666; produisit ses titres de noblesse devant M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, & ses enfants furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Ordonnance du 5 Décembre 1668. Elle ratifia le contrat de mariage de CHARLES, son fils, le 7 Février 1672, & eut pour enfants :

1. FRANÇOIS, qualifié *Seigneur de Bréauté*, qui vendit, le 2 Octobre 1669, le Fief du *Coudray*, à CHARLES, son frère, dont il ratifia le contrat de mariage le 21 Janvier 1672, & mourut, sans alliance, en 1695;
2. CHARLES, qui suit;
3. PHILIPPE, mineur en 1666, qui ratifia, sous le titre de *Chevalier du Coudray*, le contrat de mariage de son frère, le 20 Avril 1672;
4. GEORGES, Ecuyer, mineur en 1666, qui épousa *Marie Lizarde*, dont il eut :
  1. PIERRE, Garde du Corps du Roi, qui n'étoit point marié en 1707;
  2. MICHEL, Curé d'Enencourt-le-Sec, près de Chaumont;
  3. MARIE, baptisée le 20 Septembre 1683, reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1695 : elle étoit pensionnaire de Villarcieux en 1722;
  4. Et MARIE-GABRIELLE, baptisée le 20 Août 1686, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1694 : elle n'étoit point mariée en 1707.
5. JEAN, mort au service;
6. GILLES, mort Prêtre en 1707;
7. CATHERINE, mariée, la même année, à *Jean de Mailly*;
8. Et ANTOINETTE, vivante, sans alliance, en 1707.

VIII. CHARLES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray & du Sudoyer, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment des Cuirassiers

du Roi, l'un des 200 Chevaux-Légers de sa Garde, eut Commission de Capitaine Réformé dans le Régiment d'Infanterie sous le nom du Pape, pour le service de Candie, le 11 Septembre 1669, & reçut un aveu de David d'Aussy, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, le 9 Juillet 1682. Il avoit épousé, par contrat du 14 Octobre 1671, *Geneviève Mareuil*, morte au mois de Septembre 1699, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. FRANÇOIS, Curé de Velizy-sur-Urfine, dans le Parc de Meudon, qui céda, à son frère aîné, tous ses droits successifs maternels, & renonça à tous droits de légitime, du chef de son père, sur la Terre du Coudray, le 12 Avril 1703 : il vivoit encore en 1730;
3. JACQUES, Garde de la Marine, qui fut tué à la bataille de Vigo, au mois d'Avril 1703;
4. GEORGES-AMBROISE, Curé du Coudray, puis Chanoine en l'Eglise Collégiale des Andelys, vivant en 1730;
5. CHARLES, Curé du Coudray, aussi vivant en 1730;
6. PIERRE, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur,
7. MICHEL, dit *le Chevalier du Coudray*, rapporté après son aîné;
8. ANGÉLIQUE-GENEVIÈVE, née le 1<sup>er</sup> Juin 1676, reçue à Saint-Cyr le 9 Mars 1686, & qui s'est mariée, en 1698, à *Damien le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de Loriot;
9. Et MARIE-GENEVIÈVE, baptisée le 29 Octobre 1678, reçue à Saint-Cyr, avec sa sœur, & depuis Religieuse aux Ursulines de la rue Saint-Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

IX. CHARLES DE TRIE-PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer, baptisé le 28 Septembre 1672, a repris, avec ses frères & sœurs, les nom & armes de TRIE; a été Sous-Brigadier des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie Ecossoise, puis Chevalier de St.-Louis; reçut neuf blessures à la bataille de Ramillies en 1706, ce qui l'obligea de se retirer du service, avec 600 liv. de pension du Roi, & vivoit en 1730. Il avoit épousé, par contrat du 12 Avril 1703, *Elisabeth Lallemand*, dont pour fille unique,

MARIE-CATHERINE-ELISABETH, dont nous ignorons la destinée, faute de *Mémoire*.

IX. MICHEL DE TRIE-PILLAVOINE, dit *le Chevalier du Coudray*, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie (frère puîné du précédent), se maria, le 10 Février 1722,

avec *Catherine le Mofnier*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Seigneur de Nanteuil, Sous-Brigadier des Mousquetaires du Roi dans sa seconde Compagnie. Il en eut :

MICHEL-NICOLAS, né aux Andelys le 13 Avril 1723 ;

Et JACQUES-MAXIMIN, né au mois d'Août 1724.

(Faute de *Mémoire* nous ignorons si cette branche subsiste.)

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de BOISEMONT.

VI. EDMÉ DE PILLAVOINE, Seigneur de Boifemont (second fils de GEORGES, & de *Catherine de Salemanque*, eut Commission du Roi, le 19 Mai 1635, pour lever une Compagnie de 100 Mousquetaires à Cheval, sous les ordres du Sieur de Mahé, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de 500 Mousquetaires. Il étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Rambervillers en 1637, & Capitaine de Dragons lorsqu'il obtint des Lettres d'Etat les 7 Octobre 1637 & 23 Février 1638, contre CHARLES DE PILLAVOINE, qui pourfuivoit l'adjudication de la Terre de Boifemont : il passa depuis en Portugal en qualité de Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le service du Roi ; &, durant les guerres civiles, il servit dans les Troupes du Parlement & de l'Hôtel de Ville de Paris, selon deux Commissions : l'une, du 15 Février 1649, pour aller commander au Château d'Amblainvilliers, vers Longjumeau, & l'autre, du 20 Mars suivant, pour aller commander au Château d'Orville, près du Bourg d'Orville, à deux lieues de Montmirel. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 28 Février 1621, *Anne Regnard*, morte peu après, fille de *Nicolas*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Trésorier de France & Général des Finances à Paris, & de *Catherine Jacquard* ; & 2<sup>o</sup> avec dispense, par contrat passé à Paris le 27 Février 1623, *Claude Regnard*, sœur de sa première femme. Du second lit vinrent :

1. & 2. PHILIPPE & ANTOINE, morts jeunes ;
3. NICOLAS, qui suit ;
4. ANNE, dite de *Boifemont*, qui fut présente, en cette qualité, au contrat de mariage de CHARLES, Seigneur du Coudray, son cousin, le 14 Octobre 1671, & morte sans alliance ;
5. CATHERINE, présente au même contrat, & depuis mariée à N... de *Pougues*, Ecuyer, Seigneur de Fay & de Villandry, Commandant en la basse ville de Calais ;

6. Et MARIE, morte sans alliance.

VII. NICOLAS DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Boifemont, mourut en 1686. Il avoit épousé, par contrat du 30 Septembre 1665, *Marguerite le Courtois*, fille & héritière en partie de *Jean*, Conseiller du Roi, & de *Marguerite Moiffon*. Elle est morte, à Bois-Préaux, près d'Écouis, en Vexin, le 30 Décembre 1725, âgée de 88 ans, ayant eu de son mariage :

1. & 2. Deux garçons, tués au service ;
3. CHARLES-PIERRE, qui suit ;
4. Et GENEVIÈVE, qui épousa N... *Gonord*, & fut mère de *Jean-Marc-Antoine Gonord*, baptisé le 27 Février 1693, Maître des Comptes à Rouen.

VIII. CHARLES-PIERRE DE PILLAVOINE, Chevalier, Seigneur de Bois-Préaux, ancien Capitaine au Régiment du Soissonnais, vivant en 1726, a épousé *Elisabeth de Fouilleuse*, Dame de Bois-Préaux, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & d'*Elisabeth de Fontet*. (Nous ignorons s'il a postérité.)

#### BRANCHE

##### des Seigneurs du DEFFEND.

VI. CHARLES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Deffend (quatrième fils de GEORGES, Seigneur de Boifemont, & de *Catherine de Salemanque*), étoit âgé de 17 ans en 1613, & fut déclaré exempt du droit de franc Fief par Jugement des Commissaires Généraux députés en la Généralité de Rouen le 11 Mars 1641. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1629, *Elisabeth Pognant*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Folleville & de Beldaux, Avocat au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Durand*. Il en eut

VII. GEORGES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Deffend, baptisé le 30 Novembre 1629, & émancipé en 1649, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, le 5 Décembre 1668, & avoit épousé, le 9 Octobre 1664, *Marie de Mahaut*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville, & de *Louise de Hanivel*. De ce mariage vint

VIII. GUILLAUME DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Deffend & de Montperreux, baptisé le 18 Janvier 1677, qui fut tué le 25 Avril 1707, à la bataille d'Almanza, en Espagne, étant Capitaine de Dragons dans le Régiment

de Mornay. Il avoit épousé *Antoinette de Cougny*, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, & de *Françoise du Bus*. Leurs enfants furent :

1. ELIE, Ecuyer, Seigneur du Deffend ;
2. Et MARIE, née le 22 & baptisée le 27 Février 1697, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1707, puis Religieuse à Gomerfontaine.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur*, selon le P. Anfelme & le P. Ange, son continuateur. Voy. TRIE.

PILLE (DU), dans la Marche. De cette Famille étoit

JACQUES-ANDRÉ DU PILLE, Ecuyer, Vicomte du Monteil, dans la Marche, Seigneur de Sarfeuillette, Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres & des Troupes de la Maifon du Roi, mourut le 17 Mai 1740. Il avoit acheté d'*Anne-Henriette Chabot*, Princesse de Berghes, la Baronnie de *la Broffe*, dans le Vexin, que sa mère, *Marie-Elisabeth du Bec*, porta en dot à son mari, *Louis de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan. — Ce JACQUES-ANDRÉ DU PILLE avoit épousé, en 1712, *Marie-Anne-Christine*, fille d'*Etienne Rollet de la Tour*, Trésorier Général de Madame la Dauphine de Bavière, & de *Marie de Maily du Breuil*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES-ANDRÉ-LOUIS, d'abord Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, puis Trésorier des Guerres & des Troupes de la Maifon du Roi, après la mort de son père, auquel il a succédé dans la Baronnie de *la Broffe* ;
2. AUGUSTE, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Fiennes, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en 1757, par la démission de son frère aîné ;
3. LOUIS, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment alors Rozen, aujourd'hui Dampierre ;
4. Et ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-CLAUDE, mariée, le 30 Mars 1740, avec *François-Louis du Pouget*, Comte de Nadaillac, &c., dont postérité. Voyez POUGET DE NADAILLAC (DU).

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croissants d'argent, & en pointe d'un globe cintré d'or*.

PILLIER, ou PILLIERS, Seigneurs de *Gentilly* & de *la Coudrelle*, en Normandie, Election de Verneuil ; Famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur*.

PILLOTE, aliàs PILLOTTI, ancienne Noblesse, originaire d'Italie, établie en Languedoc & en Champagne, & dont étoit

JEAN-BAPTISTE DE PILLOTE, Chevalier, Seigneur de Saint-Clément, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, qui épousa *Jeanne de Portalès*, & en eut

DENIS DE PILLOTE, Chevalier, Marquis de Saint-Clément, ancien Capitaine de Cavalerie, qui est mort le 21 Février 1770. Il avoit épousé *Jeanne-Gabrielle de Pons de Bourneuf*, fille de *Claude-Louis de Pons*, Chevalier, Seigneur de Bourneuf, de Pons & de Neuville, Lieutenant Colonel & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite de Scoriot*. Leur fils,

LOUIS-DENIS DE PILLOTE, Chevalier, Marquis de Saint-Clément, ancien Mousquetaire de la première Compagnie, dans laquelle il avoit été reçu le 16 Octobre 1753, a été présenté au Roi & à la Famille Royale le 16 Juin 1746, & n'est pas encore marié.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 2 piliers d'or, mouvants de la pointe de l'écu, surmontés chacun d'une étoile du même ; aux 2 & 3 d'argent, à un vaisseau de sable, sur une mer de sinople, mouvante aussi de la pointe de l'écu*.

PIMENTEL : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 fasces de gueules ; aux 2 & 3 de sinople, à 5 coquilles d'argent, passées en sautoir*.

PIMODAN. Voyez VALLÉE DE RARÉCOURT (DE LA).

PIN DE CHENONCEAUX (DU). CLAUDE DU PIN DE CHENONCEAUX, Fermier Général, eut de sa seconde femme, *Marie-Madeleine Fontaine*,

ARMAND-JACQUES DU PIN DE CHENONCEAUX, qui s'est marié, le 8 Octobre 1749, à *Louise-Alexandrine-Julie de Rochechouart*, née le 10 Janvier 1730, fille de *Bertrand*, appelé le *Vicomte de Rochechouart*, & de *Julie-Sophie de Rochechouart-Jars*.

PINA : *de gueules, à l'arbre d'or, accosté de 2 griffons d'argent*.

PINA (DE), en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 croisettes de sable*.

PINAULT, en Flandre : Famille noble, dont étoit

CHARLES-LOUIS-JOSEPH PINAULT, Seigneur

des Jaunaux, Comte de Thenelles, né le 5 Novembre 1693 (fils de MATHIEU PINAULT, Seigneur des Jaunaux, Président à Mortier au Parlement de Flandre le 3 Décembre 1695), qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 28 Mars 1722, Honoraire le 9 Juin 1732, Président à Mortier au Parlement de Flandre, en survivance, dès le 14 Octobre 1723. De sa femme, dont le nom est ignoré, il a laissé

CHARLES-ADRIEN PINAULT, Comte de Thenelles, Avocat Général au Parlement de Flandre le 20 Octobre 1749, Maître des Requêtes en 1755, qui mourut le 1<sup>er</sup> Août 1764, de la petite vérole. Il avoit épousé, en 1759, *Marie-Madeleine-Henriette du Noyer des Touches*, morte aussi de la petite vérole le 19 Août 1764, fille de *Claude-Louis du Noyer*, Seigneur des Touches, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Françoise-Henriette Berthelot de Montchefne*. Il en a eu un fils & une fille, nommée MARIE-CHARLOTTE-HENRIETTE, née le 4 Juin 1760.

Les armes : *d'azur, à 3 pommes de pin d'or.*

PINCUIT, ou PAINCUIT, branche de la Maison *d'Espinay-Saint-Luc*, qui est sortie de celle de *Vaux*. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC.

PINCZON, en Bretagne, Ressort de Rennes : Famille qui remonte à JEAN PINCZON, Secrétaire du Roi en Bretagne en 1500.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 14 Novembre 1668, au rapport de M. le Febvre, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*; dans cet Arrêt sont compris : JEAN PINCZON, Sieur de la Bordière (fils de BRIAND PINCZON, Sieur de la Fontaine, & de *Charlotte le Loup*, mariés en 1620), lequel épousa, en Février 1640, *Louise Ferron de Champtocé*; & EUSTACHE PINCZON, Sieur du Rocher, qui épousa, en 1654, *Renée de la Falgue*.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, cantonnée de 4 merlettes du même.*

PINEAU DE VIENNAY, Seigneurs de *Lucé*; Famille de Robe, établie à Paris, dont il est parlé dans le *Mercur de France* de Mai 1739, p. 1635, & de laquelle étoit

JACQUES PINEAU, Seigneur de Viennay, la Pichellerie, *Lucé*, &c., Conseiller au Parlement de Paris, &c., & Doyen de la première Chambre des Enquêtes, qui mourut le 24 Avril 1739. Il avoit épousé, le 26 Mars 1709,

*Marguerite de Gennes*, morte, le 24 Avril 1739, à 61 ans, fille unique de *Pierre*, Ecuier, Conseiller & Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Siège Præfidial du Mans, & de *Marguerite de Cordouan*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE-CHARLES, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Turpenay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Tours, depuis 1733;
3. ANTOINE-MARIE, Enseigne au Régiment des Gardes Françaises en 1733, puis Capitaine audit Régiment, qui s'est marié & a laissé trois enfants en bas âge;
4. ANNE-GENEVIÈVE, qui s'est mariée, le 11 Juin 1736, à *Michel Rolland des Escotais*, Seigneur de Chantilly, en Anjou;
5. Et MARGUERITE-CATHERINE-JACQUETTE, enterrée le 23 Avril 1754, qui avoit épousé, le 17 Novembre 1738, *Louis-Gabriel de Rouroy*, Marquis de St.-Simon, dont des enfants. Voyez ROUVROY-SAINT-SIMON.

JACQUES PINEAU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Lucé*, né le 28 Novembre 1709, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Février 1730, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 21 Juillet 1737, Président au Grand Conseil le 18 Avril 1739, Intendant de Tours en 1743, du Hainaut en 1745, d'Alsace en 1753, Conseiller d'Etat en Octobre 1761, mourut en 1764. Il avoit épousé, le 25 Avril 1743, *Marie-Charlotte-Françoise de la Live de Bellegarde*, fille de *Louis-Daniel de la Live*, Seigneur de Bellegarde, la Chevrette & Epinay, Fermier Général, & de *Marie-Josèphe Prouveur*, celle-ci morte le 18 Septembre 1743. Elle s'est remariée, le 20 Août 1767, à *Claude*, dit *le Vicomte de la Chastre*, Cadet des Seigneurs de *Breuillebaut* & de *Paray*, dont postérité. Voyez CHASTRE, ou CHATRE (DE LA). Elle a eu de son premier lit :

Un fils, mort sans alliance;  
ANNE-MARIE-LOUISE PINEAU DE LUCÉ;  
Et une autre fille.

Les armes : *d'argent, à 3 pommes de pin de finople.*

PINEL, Ecuers, Sieurs *des Hayes*, en Normandie, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules; au lion de sable, brochant sur le tout.*

PINEL, autre Famille de la même Province, Eleſtion d'Argentan, dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir d'or.*

PINELLI. C'eſt une des 28 nobles Maisons de la Ville de Gènes, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magiſtrats :

AUGUSTIN PINELLI fut élu Doge en 1555, & un autre AUGUSTIN PINELLI en 1609; — JEAN-VINCENT PINELLI, célèbre par ſa profonde érudition, mourut à Padoue en 1602, & le Cardinal DOMINIQUE PINELLI mourut Doyen des Cardinaux en 1611, âgé de 70 ans. (Voy. Moréri.)

PINETON DE CHAMBRUN, Famille noble, établie dans la Marche & le Gévaudan, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 436.

ALDEBERT DE PINETON DE CHAMBRUN, Seigneur de Pommiers, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Carignan, fut déclaré noble & iſſu de noble race, avec CHARLES, ſon frère, depuis l'an 1491, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Montpellier, du 29 Janvier 1669. Son fils,

ALDEBERT DE PINETON DE CHAMBRUN, Ecuier, Seigneur de l'Emperi, Recoulettes, Pommiers, le Villeret & Cénaret, Major du Régiment de la Ferté-Imbault, Infanterie, Gentilhomme de M. le Duc d'ORLÉANS, Chevalier de St.-Louis & des Ordres Militaires & Hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérufalem, épouſa, en 1725, *Catherine de Baud*, dont ſont iſſus :

1. ETIENNE-TROPHIME-ALDEBERT, né en 1730;
2. LOUIS-CLAUDE, né en 1731;
3. ANTOINE, né en 1732;
4. MARIE-URSULE, née en 1725, reçue à St.-Cyr, où elle eſt morte en 1741;
5. Et MARIE-THÉRÈSE, née en 1727.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 pommes de pin d'or, feuillées de ſable, les queues en haut, qui eſt de PINETON; & aux 2 & 3 d'argent, à l'aigle de ſable, le vol abaiffé, qui eſt de GRANGERS.*

\* PINEY, ou PIGNEY, Ville, avec titre de Duché, en Champagne. C'étoit une ancienne Baronnie, qui, avec les Seigneuries de *Ramerupt* & de *Montangon* & leurs dépendances, ſituées tant au Comté de Chaumont-en-Baſſigny, qu'en celui de Troyes, fut érigée en Duché, ſous le nom de *Piney*,

en faveur de *François de Luxembourg*, Comte de Rouſſy, &c., & de ſes hoirs, ſucceſſeurs mâles & femelles, & ayants cauſe, par Lettres d'HENRI III, du mois de Septembre 1576. Ce Duché fut encore, au mois d'Octobre 1581, érigé en *Duché-Pairie*, en faveur du même *François de Luxembourg* & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles. Voyez LUXEMBOURG, branche des Ducs de *Piney*. — Léon d'Albert, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg (frère du Connétable de *Luyneſ*), mari, le 5 Juillet 1620, de *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, petite-fille de *François*, Duc de *Piney*, obtint, du Roi Louis XIII, le 10 Juillet 1620, des Lettres Patentes pour être reçu au Parlement, en qualité de Duc de *Piney*, Pair de France. Il mourut le 25 Novembre 1630, & ſa veuve ſe remaria à *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, qualifié *Duc de Luxembourg*. — En 1660, *Henri-Léon d'Albert*, dit *de Luxembourg*, renonça au Duché de *Piney*, en faveur de ſa ſœur utérine, *Madeleine-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, à laquelle ſa mère, *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, céda le Duché de *Piney*, à condition que ſon gendre porteroit le nom & les armes de *Luxembourg*; & elle épouſa, le 17 Mars 1661, *François-Henri de Montmorency*, Comte de Boutteville, &c., connu depuis ſous le nom de *Maréchal de Luxembourg*: Louis XIV, en confirmant ſon contrat de mariage, lui transféra le nom & les armes de *Luxembourg*, pour jouir du *Duché-Pairie de Piney*. Voy. MONTMORENCY, branche des Seigneurs de *Hallot*, &c.; ALBERT DE LUYNES, & CLERMONT, en Dauphiné.

PINGON. Un *Mémoire* domeſtique, qui a été envoyé, dit qu'il paroît par pluſieurs titres que la Maifon DE PINGON, en Savoie, eſt une branche cadette de celle DE PINGON, d'Aix, en Provence, & qu'ils ont de tout temps porté les mêmes armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'or, juſqu'à PIERRE DE PINGON*, frère puîné de LOUIS, qui prit différence dans ſes armes *de deux girons d'argent, à la faſce d'or*, à l'exemple d'HENRI DE PINGON, ſon oncle, en ſon vivant Gouverneur & Lieutenant de Valence & de Die, pour Amé, Comte de Savoie, environ l'an 1340. Cette branche cadette, établie en Savoie, a continué ces armoiries, avec cette différen-



ce, jusqu'à l'extinction de la première lignée, que le transport du droit de les porter à la *fasce d'or*, leur fût remis par MADELEINE DE PINGON, Chevalier, Citoyen de la Ville d'Aix, en Provence, comme vrais & légitimes successeurs desdites pures armoiries, les priant de les accepter & retenir désormais, pour la mémoire & l'honneur de l'ancienneté de leur Maison, comme il se voit par le traité du 21 Juin 1566, reçu & signé par *Delphin du Pays*, Notaire de ladite Ville, dûment légalisé & scellé. Cette Maison possède une partie de ses biens en Savoie, de même qu'en France, où elle est établie depuis un siècle ou environ. Elle subsiste aujourd'hui en la personne de N.... DE PINGON, qui eut pour enfants :

1. HYACINTHE, qui suit ;
2. GASPARD, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine & Comte de Lyon en 1742, Vicaire Général du Diocèse de Vienne, en Dauphiné ;
3. Et FRANÇOIS-MARIE-HYACINTHE, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, ancien Capitaine de Galère du susdit ordre, Commandeur de la Commanderie des Feuillet, en Breffe.

HYACINTHE DE PINGON s'est marié à N.... de *Malyvert de Conflans*, dont la postérité consiste en

Un fils, nommé GASPARD ;  
Et trois filles.

La Maison DE PINGON a l'honneur d'appartenir à la Maison Souveraine DE SAVOIE par deux endroits : 1° MARIE DE SAVOIE est entrée dans la Maison de la *Chambre*, qui s'est éteinte dans celle de *Vautravers*, dont l'héritière a épousé un PINGON : cette *Généalogie* se trouve dans Guichenon, & elle est conforme à l'*Arbre généalogiq. de Charles-Auguste de Sales*, où, dans le côté maternel, qui est une PINGON, on voit une alliance avec la Maison de *Bourgogne* ; & 2° *Guillaume de Luyrieux*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier de l'Annonciade, épousa CATHERINE DE SAVOIE. Les deux héritières de la Maison de *Luyrieux* ont épousé, l'une, *Melchionne*, en 1563, LOUIS, Seigneur de PINGON, en Savoie, & de Cusy, en Genevois, & dont les descendants possèdent la Terre de *Prangin*, qu'elle lui avoit portée ; & l'autre, *Philiberte de Luyrieux*, a épousé *Symphorien d'Angeville*, Seigneur de Montveran, &c., par sa femme. Voy. LUYRIEUX.

Tome XV.

A cette Famille appartenoit JACQUES-LOUIS DE PINGON, Seigneur de Prangin, qui a épousé *Françoise de Pollod*, Dame de St.-Agnin, en Dauphiné, laquelle s'est remariée, le 9 Janvier 1636, à *Claude-Antoine de Malyvert*, Seigneur de Conflans, &c., dont elle a eu des enfants. Voy. MALYVERT.

PINGRÉ, en Picardie : Famille qui remonte à

HENRI PINGRÉ, Trésorier de France à Amiens, qui fut anobli par Lettres de 1594, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Juillet 1646.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PINGRÉ, Seigneur de Farinvilliers (fils d'HENRI, Secrétaire du Roi en 1634, & d'*Isabelle Raguenet*), qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 8 Septembre 1648, honoraire le 8 Mai 1684, & mourut en Février 1706. (Nous ignorons s'il a laissé postérité.)

Une *Notice* que nous avons sur cette Famille, lui donne pour armes : *d'argent, au chêne arraché de sinople, englanté d'or* ; mais le *Nobil. de Picardie*, pag. 417, dit qu'elles sont : *d'argent, au pin de sinople, chargé de plusieurs pommes de pin de gueules, & surmonté d'une grive de sable*.

PINHA, aliàs PINHAC, en Languedoc : *de gueules, à 2 épées d'or, passées en sautoir ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

PINON, Famille noble, qu'on croit originaire du Berry, illustre par ses alliances, & dans la Robe, par les premières charges de la Magistrature qu'elle occupe dans le Parlement, & dont il y a encore des Magistrats de ce nom ; laquelle a produit des Officiers distingués & des Chevaliers de Malte, & a donné, dès le commencement du XV<sup>e</sup> siècle, un Evêque d'Auxerre. Nous attendons un *Mémoire*, dressé sur les titres, dont nous ferons usage dans notre *Supplément*. Cette Famille subsiste aujourd'hui en trois branches :

Le chef de la première est ANNE-LOUIS PINON, Vicomte de Quincy, en Berry, &c., Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, & Président à Mortier au Parlement de Paris le 5 Septembre 1758, qui a épousé, le 30 Juin 1751, *Agnès-Catherine le Boulanger de Montigny*, fille de *Nicolas-Louis*, Maître des Comptes à Paris, dont vinrent :

D d d

1. ANNE-LOUIS, né le 15 Février 1755, Conseiller audit Parlement;
2. AGNÈS-CATHERINE, née le 19 Avril 1752;
3. Et GENEVIÈVE-CATHERINE, née le 16 Janvier 1754.

LOUIS-PAUL PINON (oncle unique du précèdent), ancien Maître des Requêtes, s'est marié à *Marie-Claude Pinson*, sœur de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Argentier Proviseur de la Petite Ecurie de S. M. & de celle de Madame la Dauphine. Il en a eu :

1. ANNE-LOUIS, qui suit, chef de la seconde branche;
2. Et LOUIS-VINCENT, rapporté après son aîné, & chef de la troisième branche.

#### SECONDE BRANCHE.

ANNE-LOUIS PINON, Marquis de St.-Georges, Brigadier de Cavalerie, Mestre de Camp, Commandant une Brigade de Carabiniers, est Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a épousé *Marie-Angélique-Julie Ferrand*, fille de N.... *Ferrand* & de N.... *de Violaine*.

#### TROISIÈME BRANCHE.

LOUIS-VINCENT, appelé *le Chevalier PINON*, ancien Capitaine au Régiment de Caraman, Dragons, est Chevalier de St.-Louis.

(Nous ignorons l'état actuel de ces trois branches.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 pommes de pin du même.*

PINS (DE), Maison originaire du Comté de Comminges, près de Muret, en Guyenne, dont une branche est venue s'établir en Picardie.

Elle a donné deux Grands Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, savoir : — ODON DE PINS, élu à Limosin, en Chypre, en 1297, mort en 1300, venant à Rome; & ROGER DE PINS, aussi Grand Maître du même Ordre, appelé *le Père des pauvres*, élu à Rhodes en 1355, & mort le 28 Mars 1365; — GÉRARD DE PINS fut Vicaire Général du même Ordre, en l'absence du Grand Maître, selon le Martyrologe & l'Histoire de cet Ordre, en 1321 : voyant venir l'Armée Navale d'ORCAN, fils du Grand-Seigneur OTHOMAN, composée de 80 Voiles, pour assiéger l'Isle de Rhodes, il ne trouva pas bon de l'attendre, & alla au devant de lui, seulement avec

10 Galères & 20 Vaisseaux; investit cette puissante Armée, & l'attaqua avec tant de valeur & de résolution, qu'il remporta sur elle une victoire signalée; mais non pas sans perte de plusieurs braves Chevaliers, qui y perdirent la vie en s'y distinguant par leur courage;

BERTRAND DE PINS, Chevalier du même Ordre, fut tué dans un combat naval, donné contre les Turcs en 1557, où François de Lorraine, Grand Prieur de France & Général des Galères de la Religion fut fort blessé;

JEAN DE PINS, Chevalier de Malte, fut tué par les Huguenots en 1629, au siège de Privas, en Vivarais, & deux de ses frères, Chevaliers du même Ordre, furent pareillement tués par les Religioneux, l'un sur les Galères en 1622, & l'autre à Montauban en 1629; ce qui fait voir un service presque continué dans l'Ordre de Malte par ceux de ce nom;

ROGER DE PINS, Seigneur de Longuebrune, Lieutenant, pour le Roi, en la Ville & Gouvernement de la Capelle, demouroit, en 1693, au Plessis sous Rocquancourt, en Picardie. (*Nobil. de Picardie*, p. 418.) Nous ignorons si cette Famille subsiste.

Les armes : *de gueules, à 3 pommes de pin d'or.*

PINTEREL, ancienne Famille noble, originaire de Champagne, qui subsiste dans

OGER DE PINTEREL, Sieur de Neufchâtel, Greffier en Chef Criminel du Parlement de Paris, qui épousa *Madeleine-Françoise Jabin*, morte le 6 Avril 1762. Leurs enfants furent :

1. OGER-CHARLES-ISIDORE DE PINTEREL DE NEUFCHATEL, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris;
2. Et ISIDORE-CATHERINE DE PINTEREL DES BIEZ, qui s'est mariée, le 25 Juin 1739, à *Gabriel-Simon de Maneville*, Seigneur de Vaux, &c., Conseiller au Grand Conseil, qui a été replacé à la Cour des Aides, & dont des enfants. Voy. MANEVILLE.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 tours & en pointe d'un lion, le tout d'or.* (Nous attendons sur ce nom un *Mémoire*.)

PINTEVILLE, en Champagne : *d'argent, au sautoir de sable, chargé d'un lion d'or, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

PIO, en Savoie. La Maison des Princes de *Carpi*, très-illustre en Italie, porte aussi le nom & les armes de SAVOIE, par aggrégation faite par LOUIS, Duc de SAVOIE, qui reçut de grands services d'ALBERT PIO, Seigneur de Carpi, dans la guerre qu'il eut contre François Sforza. En cette considération, & de ce qu'il tiroit son origine de la Maison de Saxe, il lui permit, & à GALÉAS PIO, son frère, ainsi qu'à MARC & à LOUIS PIO, leurs neveux, & à leurs descendants mâles, de porter le nom & les armes de Savoie, par Lettres du 27 Janvier 1450. Leurs descendants furent Princes de *Carpi* : ALBERT PIO perdit cette Principauté & mourut à Paris ; — LIONELLO PIO, son frère, y rentra, & sa postérité la perdit encore. Cette Maison a donné deux Cardinaux. (Voy. Guichardin & Moréri.)

PIOCHARD DE LA BRULERIE, nom d'une des plus anciennes Familles de la Ville de Joigny, & dont étoit

ETIENNE PIOCHARD, Sieur de la Brûlerie & de Beauchêne, ancien Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Vassé, depuis Espinay, & ensuite Vibraye, qui mourut, le 24 Septembre 1729, laissant de *Marie-Anne Guérin*, son épouse, décédée le 24 Décembre 1740, âgée de 71 ans :

1. JEAN-ETIENNE, qui suit ;
2. ELISABETH-MARIE-ALEXANDRINE PIOCHARD DE LA BRULERIE, née le 8 Août 1697 ; restée fille ;
3. Et ANGÉLIQUE-JULIE PIOCHARD DE BEAUCHÊNE, née le 22 Août 1698, mariée, en 1730, avec *Louis-François Cholet*, Avocat en Parlement & Lieutenant Général de la Ville de Joigny, dont des enfants.

JEAN-ETIENNE PIOCHARD, Sieur de la Brûlerie, né le 31 Mai 1696, entra Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie le 25 Juillet 1713, après avoir été un an Enseigne de la Colonelle du Régiment de Piffon, Infanterie ; a été décoré de la Croix de Saint-Louis en Juillet 1736, étant le deuxième reçu de cette Famille ; fut fait Sous-Brigadier le 1<sup>er</sup> Juillet 1737 ; a obtenu, au mois de Mars 1743, de LOUIS XV, des Lettres de noblesse, tant en faveur des services de son père, que des siens & de ceux de son fils ; en 1744, une pension de 300 livres ; fut fait Brigadier le 17 Août 1746 ; Maréchal des Logis le 1<sup>er</sup> Novembre 1752 ; eut Brevet de Mestre de Camp de Cavalerie en Juin 1753, & s'est retiré, le

1<sup>er</sup> Juillet 1756, avec 1,500 liv. de pension, jointes aux 300 liv. qu'il avoit ci-devant obtenues. Il a servi, tant sous LOUIS XIV que sous LOUIS XV, pendant 44 ans consécutifs. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 24 Décembre 1727, *Louise-Jeanne de Bouteville*, morte, âgée de 33 ans, le 31 Juillet 1734, fille de feu *Jean-Edmond*, Chevalier, Seigneur de Cumières-sur-Meuse & de Villers-devant-Mouzou, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Soissonnais, Infanterie, &c., & de *Marguerite Habert* ; & 2<sup>o</sup> par contrat passé à Paris le 17 Juin 1743, & exécuté à Joigny le 24 du même mois, *Marie Chaudot*, fille d'*Antoine*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Dôle, en Franche-Comté, & de *Florence Arnould*. Du premier mariage il a eü cinq enfants, dont il ne reste plus que

PIERRE-LOUIS-NICOLAS, qui suit.

Et du second lit il a eu

MARIE-LOUISE-JULIE, née le 24 Août 1747.

PIERRE-LOUIS-NICOLAS PIOCHARD, Sieur de la Brûlerie, né le 8 Octobre 1728, reçu Mousquetaire dans la première Compagnie le 8 Octobre 1740, obtint du Roi une pension de 200 liv. en Avril 1749 & la Croix de Saint-Louis en Juillet 1759, que le Maréchal de Belle-Isle ne lui fit donner que le 8 Octobre 1760, parce qu'il n'avoit point ses 20 ans complets de service, & le quitta un an après. Il avoit épousé, par contrat passé à Auxerre le 23 Avril 1759, *Marie-Charlotte-Marthe Graffet*, fille de feu *François-Hubert*, Avocat au Parlement, & de *Françoise-Charlotte Gaudier*. De ce mariage ils ont eu des enfants. (*Mercure de France* de Décembre 1740, p. 2962.)

PIOGER, en Bretagne, Ressort de Rennes : Famille, qui a produit de tout temps de bons serviteurs, très-attachés à leurs Souverains, & a été déclarée noble d'extrañion, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1<sup>er</sup> Mars 1669, au rapport de M. le Jacobin : dans cet Arrêt est compris JULIEN PIOGER, Sieur des Chambrettes. Elle remonte à

I. GUILLAUME PIOGER, Seigneur de la Châudronnais, qui vivoit au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Il eut pour fils

II. THOMAS PIOGER, qui fut père de

III. JEAN PIOGER, Seigneur de la Châudronnais, qui eut pour fils

IV. GUILLAUME PIOGER, II<sup>e</sup> du nom, qui

s'est marié à *Marguerite du Pouëz*, dont vint

V. GUILLAUME PIOGER, III<sup>e</sup> du nom, qui fut père de

VI. MACÉ PIOGER, Seigneur du Boiffauvé, qui s'est marié à *Renée Salmon du Verger*, de laquelle vint

VII. CHARLES PIOGER, Seigneur du Boiffauvé, qui épousa *Colasse de la Haye du Chantier*, & en eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié à *Marie de Joly*, dont, entr'autres enfants,

CHARLES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Santeuil.

A cette branche appartient GUILLAUME DE PIOGER, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur des Prés, la Pointe & autres lieux, qui a eu, entr'autres enfants, pour fille, ANGÉLIQUE-LOUISE, qui a épousé *Pierre-Jean-François-Anne de Saint-Denis*, Seigneur de la Touche, &c., dont elle a eu un fils posthume. Voy. SAINT-DENIS.

3. Et RENÉ, Seigneur de Grigné.

VIII. FRANÇOIS PIOGER DU BOISSAUVÉ épousa *Jacqueline le Songeux de Beauchefne*, & en eut

IX. GILLES PIOGER, qui s'est marié avec *Guillemette Morquié de la Placette*, & fut père de

X. GILLES PIOGER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Placette, qui s'est marié à *Martine des Loges de Clofdorière*, &c.

Les armes : *d'argent, à 3 écrevisses de gueules en pal; l'écuillon timbré.* (Voy. le Catalogue de la Sénéchaussée de Rennes.)

PIOLENC, Maison ancienne & illustre du Languedoc, où elle a formé plusieurs branches, qui sont éteintes : de trois qui y subsistoient encore en 1759, deux étoient sur le point de finir. Ces diverses branches ont fait des alliances honorables, & ont fourni un grand nombre d'Officiers au service du Roi. Selon l'Auteur de *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 213, cette Maison conserve dans ses archives de vieux Manuscrits, par lesquels il conste qu'elle descend des anciens Comtes de *Poitou*. Quoi qu'il en soit de cette origine, il n'en commence la filiation qu'à

I. Noble GIRARD DE PIOLENC, qui fit un partage de biens avec PONTIA-BARNERIE & GARIOSE DE PIOLENC, ses sœurs : dans cet acte

en parchemin, avec un sceau de plomb, en date du 15 Février 1133, il conserva une maison dans la Ville du Pont-Saint-Esprit, qui est encore possédée par une branche de cette Famille, établie dans ladite Ville, & qu'on connoît aisément à sa façade gothique. De *Rosmonde*, sa femme, indiquée par l'acte ci-dessus, on ignore combien il eut d'enfants; mais par d'autres titres authentiques, on lui connoît pour fils,

II. GUILLAUME DE PIOLENC, qui vivoit en 1160, & fut père de

III. RAYMOND DE PIOLENC, qui s'est marié, l'an 1198, avec *Hermessinde de Gutin*, dont :

1. GUY, qui suit ;
2. & 3. CHARLES & GÉRARD, morts sans enfants.

IV. GUY DE PIOLENC épousa, en 1223, *Pernette de Cornillan*, & en eut

V. RAYMOND DE PIOLENC, II<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié, en 1247, avec *Rixende de Vermeilles*, de laquelle vinrent :

1. GIRAUD, qui suit ;
2. RAYMOND ;
3. Et GUILLAUME DE PIOLENC.

VI. GIRAUD DE PIOLENC signa, avec ses deux frères, à l'acte de fondation du Pont de Saint-Esprit sur lequel leurs armes furent sculptées en relief, & mises sur les vitres de la Chapelle construite sur ledit Pont, ainsi qu'il conste par différents Historiens & par la Charte de la fondation du Pont, qu'on trouve dans le Monastère des Religieux de Saint-Esprit, datée de la veille des Ides de Septembre 1265. GIRAUD DE PIOLENC n'eut que

VII. RAYMOND DE PIOLENC, III<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1288, *Pélagrine de Truc*, Dame de Saint-Julien, Peyroles & Saint-Paulet-de-Caiffon. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & BERNARD.

VIII. JEAN DE PIOLENC, Seigneur des Terres de Saint-Julien, Peyroles & Saint-Paulet-de-Caiffon, fut marié, le 15 Septembre 1322, avec *Raymonde de Châteauneuf*, dont, entr'autres enfants,

IX. RAYMOND DE PIOLENC, IV<sup>e</sup> du nom, qui s'est marié à *Phise-Airine d'Etienne*, de laquelle fortirent :

1. DÉODAT, qui suit ;
2. RAYMOND, marié à *Ifabeau de Pons*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

SIMONETTE, qui épousa noble *Thomas de Cliou de Livron*, en Dauphiné.

3. 4. & 5. Et trois filles.

X. DÉODAT DE PIOLENC, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Paulet & Montaigu, fit hommage de ses Terres en 1365, & vivoit encore en 1391. Il avoit épousé *Garfende de Montaigu*, & en eut :

GUILLAUME, qui suit ;

Et NICETTE, qui épousa noble *Ennemond de Cordier*.

XI. GUILLAUME DE PIOLENC, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Montaigu, Saint-Julien & Saint-Paulet, fit son testament le 11 Mars 1458, & eut d'*Isabeau de Claire*, son épouse,

XII. GUILLAUME DE PIOLENC, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Montaigu, Saint-Julien & Saint-Paulet, dont il prêta hommage au Roi, lequel avoit été marié, 1<sup>o</sup> à *Catherine de la Martinière*, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> avant 1503, à *Claude de Genas*, de laquelle il laissa :

1. THOMAS, qui suit ;

2. JEAN, qui demeura à Pont-Saint-Esprit, où il fit branche ;

3. Et SIGISMOND, mort jeune.

XIII. THOMAS DE PIOLENC prêta hommage pour les Terres de ses ancêtres le 21 Février 1519, vint s'établir en Provence, & fut fait seul Procureur Général au Parlement d'Aix, Office que lui donna le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> par ses Lettres du 27 Mars 1539. Il épousa *Perrette Filholi*, nièce de l'Archevêque d'Aix, & en eut :

1. RAYMOND, qui suit ;

2. JEAN, marié à *Catherine de Jean*, & qui fit branche ;

3. MICHEL, qui fut tué aux Armées d'Italie ;

4. CHARLES, marié avec *Françoise de la Gorce* ;

5. CLAUDE, Prieur de Sainte-Tulle ;

6. GUILLAUME, mort sans postérité ;

7. ANTOINE, qui épousa *Isabeau Blancard*, & fit branche ;

8. FRANÇOISE, qui épousa noble *Heñor de Pertuis*, de Montélimar ;

9. CATHERINE, décédée sans alliance ;

10. JEANNE, Religieuse à Tarascon ;

11. Et PIERRETTE, qui s'est mariée, en 1560, à noble *Gabriel des Isnards*, de la Ville de Carpentras, Conseiller au Parlement d'Orange. Voy. ISNARD, d'ISNARD, ou DES ISNARDS.

XIV. RAYMOND DE PIOLENC, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Cornillon,

d'abord Procureur Général le 18 Avril 1554, ensuite reçu Président à Mortier au Parlement d'Aix le 26 Avril 1588, avoit épousé, par acte du 31 Décembre 1557, *Marguerite de François*, dont vinrent :

1. THOMAS, mort sans postérité ;

2. CLAUDE, Prieur de Sainte-Tulle ;

3. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Saint-Julien, qui s'est marié, en 1607, à *Jeanne de Rudolf* ; il fit branche à Pont-Saint-Esprit ;

4. FRANÇOIS, mort jeune ;

5. CÉSAR-AUGUSTE, décédé en bas âge ;

6. REYNAUD, qui suit ;

7. LOUISE, qui s'est mariée, le 14 Juin 1597, à *Laurent de Coriolis*, Président à Mortier au Parlement d'Aix, dont des enfants. Voy. CORIOLIS ;

8. Et HONORADE, qui épousa, le 16 Février 1595, *Claude Gautier*, Seigneur de Grambois & de Roquefante, dont postérité. Voy. GAUTIER DE GRAMBOIS.

XV. REYNAUD DE PIOLENC resta en Provence à cause des biens de sa mère, dont il fut héritier, & les agrandit considérablement en achetant ceux qui avoient appartenu au Premier Président Guillaume du Vair. De *Marguerite de Coriolis*, son épouse, il eut :

1. HONORÉ, qui suit ;

2. GASPARD, Prieur de Sainte-Tulle ;

3. MARQUISE, mariée à *César de Milan*, Seigneur de Cornillon, &c., Conseiller au Parlement, dont postérité. Voy. MILAN ;

4. LOUISE, qui épousa *Henri de Boiffon de la Salle* ;

5. GABRIELLE, Religieuse à Aix ;

6. Et SIBYLLE, Religieuse à Pertuis.

XVI. HONORÉ DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoisin, d'abord Conseiller en la Chambre des Comptes, puis au Parlement d'Aix, épousa, en 1634, *Louise de Bernier*, dont :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ;

2. THÉRÈSE, qui s'est mariée, en 1656, à *Jean-François de Coriolis*, Baron de Limaye & de la Bastide-des-Jourdans, Conseiller au Parlement, dont postérité. Voy. CORIOLIS ;

3. LOUISE, qui épousa *Jules de Ricard*, Conseiller au même Parlement, dont postérité. Voy. RICARD DE JOYEUSE-GARDE ;

4. Et MARIE, Religieuse à Saint-Barthélemy à Aix.

XVII. JOSEPH-FRANÇOIS DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoisin, Conseiller au Parlement de Provence le 20 Décembre 1673, mourut à Paris en 1688, ayant l'agrément

d'une charge de Président à Mortier au même Parlement. Il avoit épousé, en 1673, *Madeleine de Forbin-Maynier*, seconde fille d'*Henri*, Baron d'Oppède, Seigneur de la Fare, &c., Premier Président du Parlement de Provence & Conseiller d'Etat, & de *Marie-Thérèse de Pontevès*. De cette alliance il eut :

1. HONORÉ-HENRI, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, mort Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
3. JOSEPH-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Grand-Croix dudit Ordre, Commandeur de Bordeaux & de la Capelle & Grand Prieur de Saint-Gilles, mort à Paris le 17 Juin 1757, âgé de 76 ans ;
4. AUGUSTIN, aussi Chevalier de Malte, Commandeur de Bordère & Grand Prieur de Saint-Gilles depuis le décès de son frère ;
5. MARIE-ANNE, morte femme d'*Alexandre de Roux de Gaubert*, d'abord Conseiller au Parlement d'Aix, puis Premier Président de celui de Pau ;
6. & 7. THÉRÈSE & LOUISE, mortes Religieuses à Saint-Sébastien à Aix.

XVIII. HONORÉ-HENRI DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoisin, d'abord Avocat Général au Parlement d'Aix en 1694, puis Président à Mortier en la même Cour en 1702, a été fait Premier Président du Parlement de Grenoble le 23 Septembre 1739, & reçu le 6 Juillet 1740, où il s'est rendu recommandable par son zèle pour le service du Roi & les intérêts de l'Etat, & a été Commandant en la Province du Dauphiné pendant quelques années. Il a épousé 1<sup>o</sup> *Elisabeth d'Estienne de Chauffegros*, dont il n'a point eu d'enfants ; & 2<sup>o</sup> le 29 Mai 1704, *Françoise d'Yse de Saléon*, fille de *Jacques d'Yse*, Seigneur de Saléon, ancien Président à Mortier au Parlement de Grenoble, & d'*Anne de Morogues*, Dame de Lonfroy. Elle lui a porté tous les biens de *François d'Yse de Châteauneuf*, Président à Mortier au même Parlement, & de *Jean d'Yse de Saléon*, Archevêque de Vienne, ses frères, à condition de porter le nom d'*Yse* joint à celui de PIOLENC, & d'écarteler ses armes d'avec celles d'*Yse*. HONORÉ-HENRI DE PIOLENC a été institué héritier, en 1732, par *Scipion de Montauban-Flotte*, Gouverneur de Seyne, à la charge que lui & les siens porteroient le nom de *Montauban* joint au leur. De son mariage il a eu :

1. JACQUES-HONORÉ-JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, qui suit ;

2. PIERRE-PAUL, Chevalier de Malte & Commandeur de la Bastide ;
3. JEAN, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix, nommé Abbé Commandataire de l'Abbaye de Flavigny en 1737 ;
4. JOSEPH-HENRI, Chevalier de Malte & Commandeur de Montfrin ;
5. MARIE-THÉRÈSE, seconde femme, par contrat du 22 Juillet 1733, de *Philippe de Meyronnet*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Châteauneuf, Conseiller au Parlement d'Aix, dont des enfants. Voyez MEYRONNET ; Et cinq autres filles.

XIX. JACQUES-HONORÉ-JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE DE PIOLENC DE THOURY D'YSE DE MONTAUBAN, Seigneur de plusieurs Terrés, étoit Président à Mortier au Parlement du Dauphiné en 1759, & a eu de son mariage avec *Jeanne des Champs de Chaumont* :

1. & 2. JEAN-HONORÉ & FRANÇOIS ; Et trois filles.

Les armes : *de gueules, à 6 épis de blé d'or, posés en pal, 3, 2 & 1 ; à la bordure engrêlée d'or.*

\* PIOMBINO, Ville située sur la Rivière de Toscane, dans l'Etat de Sienne. L'Empereur FERDINAND II, à l'extinction de la Maison *Appiani*, qui la possédoit, s'en empara comme d'un Fief Impérial, & la vendit, en 1634, à *Nicolas Ludovisi*, Duc de Fiano (neveu du Pape GRÉGOIRE XV), qui mourut en 1675. Cette Principauté est passée dans la Maison *Buoncompagni*. Voy. BUONCOMPAGNI.

PIONSAT, branche de la Maison de *Chabannes*. Voy. CHABANNES.

PIOSSASCHI, ou PIOSACQUE : *d'argent, à 9 merlettes de sable, posées 3, 3, 2 & 1.*

PIPERAY, ou PIPEREY, Ecuyers, Seigneurs de *Marolles*, en Normandie, Election de Lisieux ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de grue, arrachées de sable ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon du champ.*

\* PIPPEMONT, ou PIPEMONT, en Picardie : Famille qui portoit autrefois le nom de LE VIÉZIER, qu'elle a quitté, par succession de temps, pour prendre celui de PIPPEMONT, dont la Terre fut apportée à

1. JEAN LE VIÉZIER, Ecuyer, vivant vers l'an 1410, par *Jeanne de Beauquesne*, sa femme,

filles de *Jean*, Seigneur de *Beauquesne*, & d'*Isabeau Quieret*, Dame de *Pippemont*. JEAN est trisaïeul de

V. JACQUES LE VIÉZIER, Seigneur de *Pippemont*, Croix & Pille, qui, le premier de sa Famille, prit le nom de PIPPEMONT & quitta celui de LE VIÉZIER. Il eut plusieurs enfants de *Françoise le Volle*, sa femme; l'aîné fut

VI. JEAN, Seigneur DE PIPPEMONT & de Croix, qui vivoit en 1539. Il épousa *Marie l'Orfèvre*, Dame Châtelaine de Pont-Sainte-Maxence, dont :

JEAN, qui fuit ;

Et JACQUES, Seigneur de Croix, qui laissa postérité.

VII. JEAN DE PIPPEMONT, Seigneur de Couvron, Pippemont, Pont-Sainte-Maxence en partie, Gouverneur du même lieu, Député aux Etats de Blois & de Paris en 1614, mourut fort âgé en 1624. Il avoit épousé, en 1567, *Madeleine de Teuffles*, & en eut

VIII. PHILIPPE, Seigneur DE PIPPEMONT, Pont-Sainte-Maxence & Couvron, qui s'est marié à *Anne de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Baron de *Vieuxpont*, V<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Billy*, sa première femme. Leurs enfants furent :

1. MATHIEU, Capitaine au Régiment de Navarre ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. CATHERINE, qui épousa *Antoine de Limoges*, Seigneur de *Sacquenville* ;
4. Et CLAUDE, qui a épousé, en 1640, *Charles de l'Estandart*, Baron d'Angerville, Mestre de Camp de Cavalerie, dont postérité. Voy. ESTENDART (L').

IX. FRANÇOIS, Seigneur DE PIPPEMONT & Baron de Couvron, élevé Page de la Petite Ecurie du Roi, produisit des titres de cinq races depuis l'an 1532, & épousa, le 3 Janvier 1632, *Susanne de Longueval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Crécy, & de *Marguerite Damefme*. De ce mariage il laissa postérité, que nous ne connoissons point, faute de *Mémoire*.

Les armes : d'or, à 2 chevrons d'azur ; au chef de gueules. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 419.)

PIPPRE & PIPRE (LE), ancienne Famille des Pays-Bas Autrichiens, noble de toute antiquité, disent un Extrait authentique d'un ancien Livre concernant les *Chroniques de Flandre*, collationné & légalisé le

28 Mars 1615 par les Magistrats de Lille, & une Sentence scellée & légalisée, rendue, en la Gouvernance de ladite Ville, le 27 Août 1611, en faveur d'ANTOINE & de PIERRE LE PIPPRE. Une branche de cette Famille s'établit en Artois. Le premier de ce nom, dont il soit fait mention, est

I. GILLES LE PIPPRE, Chevalier en l'an 1379, qui fut du nombre des nobles Chevaliers qui entrèrent dans la Ville d'Audenarde & la défendirent contre les Gantois, alors révoltés contre Louis de Mâle, leur Comte & Seigneur. GILLES eut pour fils

II. ELOY LE PIPPRE, qui fut enterré dans la Chapelle de l'Eglise Paroissiale de Fleurbaix, où il est représenté à genoux, devant l'image de Saint-Eloy, en cotte d'armes, l'épée au côté, ayant ses armoiries timbrées au-dessus de sa tête, qui sont : *de gueules, à la croix de vair, au lambel de sinople*. ELOY fut père de

FRANÇOIS, qui fuit ;

Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. FRANÇOIS LE PIPPRE épousa *Catherine Barbercy*, dont naquirent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN, auteur du premier rameau, rapporté ci-après ;
3. FRANÇOIS, qui servit en qualité d'homme d'armes pendant 60 ans, sous Adrien de Croy, Comte de Rœux, Grand Maître de l'Empereur CHARLES-QUINT, & Gouverneur des Comtés de Flandre & d'Artois ; commanda, en 1539 & 1540, 50 hommes de Chevaux Lanciers & 200 hommes de pied, envoyés à Gand pour réprimer les séditions trop fréquentes des Gantois ; fut pourvu de la charge de Bailli & de Capitaine de la Ville de Grammont, avec pension, & mourut en 1559, âgé de 97 ans, au Château de Penin, près de Théroüanne, avant les prise & démolition de cette Ville ; se trouva, avec son frère JEAN, aux Camps de Landrecies, Théroüanne & Renty, & furent, l'un & l'autre, décorés du titre de *Chevalier* par l'Empereur CHARLES-QUINT ;
4. Et NOEL, qui servit aussi en qualité d'homme d'armes des Ordonnances de l'Empereur, & accompagna ses frères à la guerre ; fut, comme eux, honoré du titre de *Chevalier*, & laissa un fils, nommé

FRANÇOIS, qui, à l'imitation de ses prédécesseurs, servit aussi en qualité d'homme d'armes. Il eut pour enfants :

1. ANTOINE, Sieur de la Herdingle ;
2. JACQUES, qui servit sous le Sieur de la Mothe-Pardieu ;
3. Et FRANÇOIS, qui servit sous le va-leureux Capitaine Coradini.

IV. PIERRE LE PIPPRE fut Valet de Chambre du Comte de Charolais, fils du Duc Philippe, charge que les seuls Gentilshommes possédoient alors. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne Carpentier* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne Caulier*, fille unique de *Collard*, Ecuyer, & de *Jeanne Rouffel*. De ce second mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. MARGUERITE, qui épousa *Guillaume de Grenet*, Ecuyer, Seigneur de Brifne, grand-oncle de N.... de *Werp*, Gouverneur de Maëstricht ;
3. Et CHRÉTIENNE, qui épousa *Jean de Mamez*, fils de *Louis*, lequel avoit épousé, en secondes noces, la veuve de PIERRE LE PIPPRE, mère de JEAN, MARGUERITE & CHRÉTIENNE, dont on vient de parler.

V. JEAN LE PIPPRE épousa, 1<sup>o</sup> *Marie de Lières*, fille de *Jean*, Ecuyer ; & 2<sup>o</sup> *Ifabeau Tesson*. Du premier lit il eut

LOUIS, Seigneur d'Espons, qui épousa *Jacqueline le Roi*, fille de *Jean*, Ecuyer, & en eut

ANNE, qui épousa *Adrien Morel*, Ecuyer, Sieur du Rutoir, Conseiller au Conseil d'Artois.

Et du second lit vint

FRÉDÉRIC, qui suit.

VI. FRÉDÉRIC LE PIPPRE, fut reconnu noble & descendant de la branche aînée d'ELOY, fils de GILLES, source commune aux deux branches. Il épousa, le 17 Mars 1557, *Flour de Looz*, & en eut

VII. ANTOINE LE PIPPRE, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Avril 1577, *Jeanne le Brun*, dont

VIII. FRÉDÉRIC LE PIPPRE, II<sup>e</sup> du nom, baptisé le 9 Janvier 1592 & qui s'est marié à *Marie Dieusart*, dont vinrent :

1. ANTOINE ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS LE PIPPRE eut pour enfants :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. FRÉDÉRIC - FRANÇOIS, Ecuyer, ci - devant Lieutenant au Régiment de Saint-Suplix ;
3. Et JEAN-LOUIS-JOSEPH, Ecuyer, Clerc tonfuré. (Ces trois frères demeurent à Arras.)

X. JACQUES-FRANÇOIS LE PIPPRE, Ecuyer,

Avocat & Procureur du Roi en l'Élection d'Arras, épousa *Marie-Guislainne Isambart*, & en eut

1. JACQUES-CLÉMENT-JOSEPH, qui est marié & a des enfants ;
2. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Religieux à l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras ;
3. Et LOUIS-IGNACE, Seigneur de la Vallée, Capitaine de Cavalerie, Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi & Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié en 1765.

#### PREMIER RAMEAU.

IV. JEAN LE PIPPRE (second fils de FRANÇOIS, & de *Catherine Barbery*), épousa *Anne Hermez*. Il servit en qualité d'Archer de corps & d'homme d'armes des Ordonnances, tant sous l'Archiduc PHILIPPE, que sous son fils, l'Empereur CHARLES-QUINT ; consumma une grande partie de ses revenus au service de ces Princes ; mourut à Armentières, & laissa de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JACQUES, auteur du deuxième rameau, rapporté ci-après ;
3. & 4. DENIS & ANTOINE ;
5. Et JACQUELINE.

V. FRANÇOIS LE PIPPRE épousa *Ifabeau de Croix de Drumetz*, & en eut :

1. FRANÇOIS ;
2. JEAN, qui suit ;
3. 4. & 5. MICHEL, GUILLAUME & JÉRÔME ;
6. Et JEANNE LE PIPPRE.

VI. JEAN LE PIPPRE épousa *Jacqueline Espillet*, fille de *Jacques*, Echevin de la Ville de Béthune, & de N.... *le Petit*. Il fit le voyage de Jérusalem & du Mont Sinaï, & eut pour fils

VII. JACQUES LE PIPPRE, Ecuyer, Sieur de Hayon, S<sup>t</sup>.-Hubert & Lestrelles, Conseiller au Conseil Provincial d'Artois, qui épousa *Catherine de Cornaille*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. PIERRE, qui s'est marié à *Ifabeau Billiot* ;
2. Et FRANÇOIS, Lieutenant des Ville & Bailliage de Lens, qui eut pour femme *Anne Maillet*.

#### DEUXIÈME RAMEAU.

V. JACQUES LE PIPPRE (second fils de JEAN & d'*Anne Hermez*) eut pour fils

VI. ANTOINE LE PIPPRE, qui s'adonna à l'étude des Lois, & exerça avec succès la pro-



feffion de premier Avocat au Grand Conseil de Malines. Il laiffa un fils, auffi nommé

VII. ANTOINE LE PIPPRE, qui, comme fon père, prit le parti du Bareau, & fe maria à *Catherine Preſez de Matz*, dont il eut

FRANÇOISE, qui a épouſé *Pierre de Chianary*, Pogador de l'Artillerie & Adminiftrateur de l'Hôpital Royal de Malines.

#### SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE LE PIPPRE (ſecond fils d'ELOY) épouſa 1<sup>o</sup> *Jeanne de Bauffremez*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marguerite de Cornuſe*; & 2<sup>o</sup> *Péronne Caſtelain*. Du premier lit vinrent :

1. PÉRONNE, qui épouſa *Guy Morel*, Ecuyer;
2. Et JEANNE, qui fut mariée à *Michel le Fort*, Ecuyer. Elle hérita de ſa ſœur PÉRONNE.

Et du ſecond lit fortirent :

3. JEAN-JOSUÉ, qui fuit;
4. GUILBERT, qui ſervit, en qualité d'homme d'armes, ſous l'Amiral-Comte d'Egmond, Gouverneur de Flandre & d'Artois, & ſe trouva au ſiége de la Ville de Montreuil & à la journée de St.-Quentin avec CHARLES & JEAN, ſes fils;
5. NOËL, qui embralla auffi la profeffion des Armes;
6. & 7. PIERRE & ANTOINE;
8. Et CATHERINE, veuve d'*Henri de Heulle*, laquelle dota l'Hôpital de St<sup>e</sup>.-Catherine à Armentières.

IV. JEAN-JOSUÉ LE PIPPRE épouſa *Catherine Warlop*, & fut père de

V. JEAN LE PIPPRE, qui ſ'eſt marié à *Marguerite Grenut*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui ſervit l'Empereur dans les guerres de ſon temps;
2. PIERRE, qui fut Prévôt de Lille pendant 10 ans;
3. & 4. FRANÇOIS ET GASPARD, qui entrèrent dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Les alliances de LE PIPPRE ſont avec *Cocquiel*, d'*Hénin*, *Widebien*, *Billiau*, *Belvalet*, de *Launoy*, *Bauffremez*, &c., & cette Famille, ſur ſes titres vus & examinés par une nouvelle Sentence, rendue en l'Eleſtion d'Arras, le 23 Avril 1720, eſt inſcrite ſur l'Etat des Nobles, & jouit des droits, prérogatives & privilèges accordés aux autres Nobles de la Province : cette Sentence, en original, a été communiquée à l'Auteur.

Les armes : *de gueules, à la croix de vair*.

PIQUET. Voy. PICQUET.

PIQUET, Famille de laquelle étoit GUILLAUME PIQUET, qui a épouſé *Perrette de la Haye*, fille de *Renault*, Seigneur d'Éctot, & de *Jeanne de Carbonnel*. Il en eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et COLETTE, qui ſ'eſt alliée à *Jean le Tellier de la Luthumière*, dont poſtérité. Voy. TELLIER DE LA LUTHUMIÈRE (LE).

JEAN PIQUET, Baron de la Luthumière, fut Général des Finances de Normandie & Capitaine du Château de Valognes, lors de la deſcente des Anglais en 1417. Voy. HAYE (DE LA), au Diocèſe de Coutances.

PIRON, en Bretagne : Famille déclarée noble d'*extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 10 Décembre 1668, au rapport de M. de Lefrat.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 3 fleurs de lis, & en pointe de 3 coquilles, le tout d'argent*.

\* PIROU, en Normandie, Diocèſe de Coutances : Seigneurie, une des plus anciennes de cette Province, titrée de *Marquiſat*, qui a donné ſon nom à une Famille, éteinte depuis très-longtemps. Voici ce que nous en favons :

Parmi les Seigneurs Normands qui allèrent à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066, ſous GUILLAUME le Conquérant, eſt nommé des premiers un Seigneur DE PIROU; ſon fils,

GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, Ecuyer d'HENRI, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, fut du nombre des infortunés qui ſe noyèrent avec GUILLAUME, fils aîné du Roi, & pluſieurs autres Seigneurs de la Province, au paſſage entre la Normandie & l'Angleterre, en 1120.

Dans le Catalogue des Chevaliers renommés ſous PHILIPPE-AUGUSTE, eſt compris GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, le même qui eſt remarqué avec ROBERT, Sire DE PIROU, dans un Manuſcrit conſervé à la Bibliothèque de feu M. Bigot de Cléville, Conſeiller à la Cour des Aides de Normandie;

EUSTACHE DE PIROU reçut l'aveu de Richard de Murdrac, Chevalier, ſon Vaſſal, en 1327. — Les Echiquiers, depuis l'an 1341 juſqu'en 1397, parlent d'une Aſſemblée tenue à Caen, pour élire un tuteur à *Guillaume de la Haye*, fils mineur de *Robert*, Seigneur de Nehou,

dont *Jean de la Haye* fut élu tuteur, de l'avis de JEAN DE PIROU, l'aîné; JEAN DE PIROU, le jeune; COLIN DE PIROU, & de plusieurs autres parents.

Parmi ceux à qui le Roi JEAN pardonna en 1360, pour avoir suivi le parti de CHARLES, Roi de Navarre, après l'affaire de Rouen, est nommé Messire JEAN DE PIROU. — Dans l'*Armorial* dressé sous CHARLES V, en 1363, l'on voit ROBERT DE PIROU & GUILLAUME DE PIROU DE MONTPINÇON, au nombre des Chevaliers Bannerets; & entre les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais en 1423, est nommé le Sieur T. DE PIROU: c'est à peu près le temps de l'extinction de cette Noblesse, dont la Terre, sur laquelle on voit un très-ancien Château, entouré de doubles fossés pleins d'eau, avec une Chapelle dite de *Saint-Laurent*, a passé successivement dans les Maisons de *Berry*, de *Dampierre*, de *Vassy* & de *Longaulnay*.

Les armes de PIROU étoient : de *sinople*, à la bande d'*argent*.

PISANI, ou PIZANY, en Provence.

I. JACQUES DE PISANI, Seigneur du Puget, se disoit issu de la Famille noble DE PISANI, établie à Messine. Il eut pour enfants :

1. JEAN-FRANÇOIS-HENRI, qui fut;
2. Et PIERRE-CASIMIR, Chevalier de St.-Louis, qui mourut Commandant du Régiment de Damas.

II. JEAN-FRANÇOIS-HENRI DE PISANI étoit Seigneur du Puget & de St.-Laurent-du-Var, & fut pourvu, le 28 Octobre 1701, d'un Office de Trésorier Général de France. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Bouveau*, Notaire à Antibes, le 5 Décembre 1676, *Marie-Anne d'Avazi*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui fut;
2. MARIE, qui épousa *Vincent-Anne Boiffon de la Salle*, Seigneur dudit lieu, Conseiller en la Cour des Comptes;
3. Et HIPPOLYTE, qui s'est mariée avec le Sieur *Liberat de la Boulie*, Seigneur des Egalades, Conseiller au Parlement de Provence.

III. JACQUES DE PISANI, Seigneur du Puget & St.-Laurent-du-Var, épousa, par contrat passé devant *Rostang*, Notaire à Antibes, le 30 Avril 1706, *Marie de Villeneuve-Torenc*, fille de *Claude*, Marquis de la Gaude, Seigneur de Torenc, Aluys, Saint-Jeanet &

autres lieux, Gouverneur de la Ville de St.-Paul, & d'*Anne de Castellane d'Aluys*. Leurs enfants furent :

1. JOSEPH-CÉSAR, qui fut;
2. MARIE-ANNE, qui épousa *Joseph-César Boiffon*, Seigneur de la Salle, Conseiller en la Cour des Comptes;
3. Et CLAIRE, qui s'est mariée à *Antoine Teyffier*, Avocat & Aïsseur de la Ville d'Avignon.

IV. JOSEPH-CÉSAR DE PISANI, Seigneur de la Gaude, St.-Laurent-du-Var & du Puget, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 27 Avril 1736, épousa, le 26 Janvier 1735, *Catherine-Gabrielle de Reboul de Lambert*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne-Gabrielle de Raffelis de Grambois de Roquefante*, & nièce de l'Évêque de St.-Paul-Trois-Châteaux. De ce mariage est né un fils.

Les armes : d'*or*, à l'*arbre arraché de sinople*; au chef d'*azur*, chargé de 2 étoiles d'*argent*. (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 221.)

\* PISANY, en Saintonge : Seigneurie qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes de 1583, registrées en la Chambre des Comptes de Paris, en faveur de *Jean de Vivonne*, dit de *Torettes*, Seigneur de Saint-Gouard & de *Pisany*. Par sa mort, sans enfants mâles, arrivée le 7 Octobre 1599, *Catherine de Vivonne*, sa fille unique, Dame de *Pisany*, porta les Seigneuries de *Pisany* & de *Saint-Gouard* à son mari, *Charles d'Angennes*, Marquis de Rambouillet, dont naquit, entr'autres enfants : *Julie-Lucie d'Angennes*, Marquise de Rambouillet & de *Pisany*, Dame d'honneur de la Reine, qui se maria, le 13 Juillet 1645, à *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres & Gouverneur du Dauphin, depuis Louis XIV. *Marie-Julie de Sainte-Maure*, leur fille, héritière de sa branche, porta le Marquisat de *Pisany*, le 16 Août 1664, à *Emmanuel de Cruffol*, II<sup>e</sup> du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, son mari. Etant échu en partage à *François de Cruffol*, Comte d'Uzès & de Montausier, leur quatrième fils, il le vendit, en 1735, à *M. Bessier*, Maître des Comptes, duquel le Marquis de *Senneterre*, Chevalier des Ordres du Roi, père du Marquis d'aujourd'hui,

l'acheta en 1749, & il est actuellement dans cette Maïson. Voy. SAINT-NECTAIRE.

PISCARD, Famille noble de Normandie, de laquelle étoit JACQUES DE PISCARD, Seigneur de Travailles, qui épousa *Renée Hal-lier*, dont il eut

JEANNE DE PISCARD DE TRAVAILLES, née en 1583, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Mai 1592, & justifia de sa noblesse depuis l'an 1500, que vivoit GUILLAUME DE PISCARD, Seigneur d'Authernes, son quatrième aïeul.

Les armes : *d'azur, à la fleur de lis d'or, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'argent.*

PISCICELLI. Voy. PEYSSONNEL.

PISSELEU, en Picardie : ancienne Noblesse, dont il est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, Moréri & le *Nobiliaire de Picardie*. Elle remonte à

I. JEAN DE PISSELEU, Chevalier, Fauconnier du Roi en 1343 & 1354, que l'on croit père de

1. MATHIEU, qui fuit ;
2. & 3. HENRI & PIERRE, qui furent poursuivis en Justice par Renaud de Roye, pour une amende, prétendant avoir la connaissance des Nobles de sa Terre, laquelle connaissance fut adjugée au Duc de Bourbon, à cause de son Comté de Clermont, le 26 Mars 1395.

II. MATHIEU DE PISSELEU étoit mort en 1423. Il avoit épousé *Jeanne d'Hanoilles*, qui s'est remariée à *Jean Paillart*. On croit qu'elle eut de son premier lit

III. JEAN DE PISSELEU, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavaganne, qui assista au Sacre du Roi Louis XI en 1461, & y fut fait Chevalier. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Marie d'Hargicourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Belloy*, Dame de Heilly ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Dreux*, fille de *Robert*, Baron d'Esneval, & de *Guillemette de Segrie*. Du premier lit fortirent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. PÉRONNE, mariée, 1<sup>o</sup> à *François*, Seigneur de *Soyecourt*, II<sup>e</sup> du nom ; & 2<sup>o</sup> à *Hutin de Mailly*, Seigneur d'Auchy & de la Neuville-le-Roi, dont postérité. Voyez MAILLY, en Picardie ;
3. CLAUDE, alliée, le 27 Janvier 1477, à *Pierre le Clerc*, Baron de la Forêt-le-Roi & de

Luzarches, dont postérité. Voyez CLERC DE FLEURIGNY (LE) ;

4. MARGUERITE, qui épousa *François*, Seigneur de *Sarcus*, Chambellan du Roi.

Et du second lit vinrent :

5. & 6. JEAN & LOUIS, morts sans alliance ;
7. ANTOINE, Seigneur de Marseille, mort en Juin 1538, qui avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1521, *Marguerite de Boufflers*, fille de *Jacques*, & de *Peronne de Ponches* ; & veuve de *Jean*, Seigneur de *Saint-Lau* ; & 2<sup>o</sup> *Antoinette d'Yaucourt*, fille de *Jean*, & de *Marie d'Abbeville*, dont il n'eut point d'enfants. Elle se remaria, en 1544, à *Guillaume de Rochechouart*, Seigneur de Jars, &c. ANTOINE laissa, de sa première femme,

ANTOINETTE, Dame de Marseille, mariée, par contrat du 11 Mars 1565, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Jars, &c., dont elle eut postérité. Voy. ROCHECHOUART ;

Et FRANÇOISE, non mariée.

8. Et AUSTREBERTE, qui épousa *Nicolas de Pardieu*, Baron de Boudeville, &c., dont postérité. Voy. PARDIEU.

IV. GUILLAUME DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, rendit hommage de la Seigneurie d'Oudeuil-le-Châtel le 1<sup>er</sup> Mars 1500 ; fut Capitaine de 1,000 hommes de pied de la Légion de Picardie, sous le Roi Louis XII ; entra dans Théroüanne, en 1512, avec les Seigneurs de Pontdormy, de Sarcus & de Bournonville, pour défendre cette place contre les Anglais & les Impériaux. Ses armes, dans un acte du 22 Août 1531, sont : *écartelé, aux 1 & 4 DE PISSELEU ; & aux 2 & 3 une croix engrêlée, cantonnée de 4 merlettes*. Il fut marié trois fois, & eut jusqu'à 30 enfants, 1<sup>o</sup> à *Isabeau le Josne*, ou le *Jeune*, dite de *Contay*, fille de *Louis le Josne*, Seigneur de Contay, & de *Jacqueline de Nesle* ; 2<sup>o</sup> à *Anne Sanguin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meudon, & de *Marie Simon* ; & 3<sup>o</sup> à *Madeleine de Laval*, fille de *René*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Faïgne, & d'*Antoinette Havyart*, Dame de Ver. Il eut, entr'autres enfants, favoir du premier lit :

1. ADRIEN, qui fuit ;
2. CHARLES, Abbé de Bourgueil, Evêque de Condom en 1545, mort en 1564. Ce fut de son temps, en 1549, que son Chapitre fut fécularisé.

Du second lit :

3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Corneille de Com-

- piègne, Evêque d'Amiens, dont il prêta ferment de fidélité le 5 Juin 1546 ;
4. PERONNE, mariée à *Michel de Barbançon*, Seigneur de Canny & de Varennes ;
  5. ANNE, Fille d'honneur de LOUISE DE SAVOIE, Duchesse d'Angoulême, & qui s'est mariée à *Jean de Broffe*, IV<sup>e</sup> du nom, dit de *Bretagne*, Duc d'Étampes, &c., Gouverneur de Bretagne. Elle fut Maîtresse de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, duquel elle reçut de grands biens, & joua un très-grand rôle sous le règne de ce Prince : elle mourut en une de ses Terres, dans l'oubli de tout le monde, dit Moréri ;
  6. MARIE, Religieuse à Poissy en 1520, dont elle fut Prieure le 4 Août 1540, nommée Abbesse de Maubuisson le 14 Février 1546 ; elle est morte le 19 Octobre 1574 ;

Et du troisième lit :

7. MARIE, Abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais en 1533 ;
8. LOUISE, mariée, par contrat du 29 Février 1540, à *Guy Chabot*, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Jarnac, &c., dont postérité. Voyez CHABOT, en Poitou ;
9. Et CHARLOTTE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1537, à *François*, Baron d'*Avaugour*, Comte de Vertus, III<sup>e</sup> du nom ; & 2<sup>o</sup> à *Jacques Brouillard*, Seigneur de Lify, mort en 1604, âgé de 79 ans.

V. ADRIEN DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, Fontaine-Lavaganne, Oudeuil-le-Châtel & Bailleul-sur-Thérain, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli, Capitaine & Gouverneur d'Hesdin, Capitaine de 1,000 hommes de pied de la Légion de Picardie, fut blessé à la prise de la Ville d'Hesdin en 1537 ; étoit Gouverneur de Maubeuge en 1543, & donna quittance le 12 Juin 1544, en qualité de Chevalier, Seigneur de Heilly, Ecuyer ordinaire du Roi, Capitaine de 50 Lances fournies des Ordonnances de S. M. : elle est signée DE PISSELEU, & scellée d'un petit sceau en placard ; en donna encore une le 3 Octobre suivant, & une autre le 19 Mars 1546 : dans ces deux dernières quittances il se qualifie *Capitaine & Gouverneur d'Hesdin & de Beauquesne*. Il mourut à Amiens, au retour des prisons de l'Empereur, le 8 Février 1558, & fut enterré aux Minimes de cette Ville, sous un tombeau de marbre noir, que sa femme, *Charlotte d'Ailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte de Bourbonville*, lui fit dresser. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JEANNE, qui épousa *Louis de Couesme*, Seigneur de Lucé, &c., dont deux enfants. Voy. COUESME ;
3. Et JOSSINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 20 Mai 1543, à *Robert de Lenoncourt*, Comte de Vignory, &c., dont postérité. Voy. LENONCOURT ; & 2<sup>o</sup> en 1571, à *Nicolas des Lions*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Epoux, avec lequel elle vivoit le 24 Août 1578. Voy. LYONS (DES).

VI. JEAN DE PISSELEU, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Heilly, Fontaine-Lavaganne, Pisseleu, Oudeuil & Bailleul-sur-Thérain, épousa 1<sup>o</sup> *Françoise de Scépeaux*, morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> *Françoise de Pellevé* (fille de *Jean*, Seigneur de Jouy, & de *Renée de Bouvry*), laquelle se remaria, en 1585 ; à *Charles d'Estourmel*, Seigneur de Surville. Il eut de sa seconde femme :

1. LÉONOR, qui fuit ;
2. CHARLOTTE, fiancée, le 20 Décembre 1585, à *Charles d'Estourmel*, Seigneur de Guyencourt, mort pendant ses fiançailles. Elle épousa *Jean Maillard*, Seigneur de la Boiffière, Champagne, Gouverneur de Houdan ;
3. Et FRANÇOISE, qui épousa *Samson de Gourlay*, Seigneur d'Azincourt.

VII. LÉONOR DE PISSELEU, Seigneur de Heilly & de Ribemont, né le 10 Octobre 1578, épousa *Marie de Gondi*, fille de *Jérôme*, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & de *Louise de Buonacorfi*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, Seigneur de Heilly ;
2. EMMANUEL, Seigneur de Jouy, mort sans alliance ;
3. ADRIEN, Seigneur de Pisseleu, mort, sans alliance, en 1628 ;
4. FRANÇOISE, mariée, en 1621, à *Charles-Antoine Gouffier*, Marquis de Brazeux, dont des enfants. Voy. GOUFFIER ;
5. LOUISE, mariée, en 1629, à *Luc Fabroni de Afini*, Gentilhomme de Pistoia ;
6. ANNE, Comtesse de Jouy, alliée, le 2 Mars 1630, avec *Pierre Huault*, Marquis de Vaires, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, dont des enfants. Voy. HUAULT ;
7. Et BARBE, Religieuse à Variville.

(Voilà ce que nous apprend l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 745, sur cette Maison, dont les armes sont : *d'argent, à trois lions de gueules.*)

PITARD, en Normandie, Election d'Argentan ; Famille qui porte pour armes : *d'ar-*

*gent, au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 roses de même, & en pointe d'une hure de sanglier de sable, défendue & allumée du champ.*

PITARD, autre Famille de la même Province, Eleſtion de Domfront, dont les armes font : *d'azur, au faucon d'argent, empiétant une perdrix d'or.*

\* PITGAM, Terre & Seigneurie, dans la Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, qui donne le rang de ſecond Vaſſal dans cette Châtellenie, & la ſeconde place dans les Aſſemblées d'Etats. Cette Terre & Seigneurie, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1724, regiſtrées au Parlement de Flandre le 16 Avril 1725, fut érigée en Comté ſous la dénomination d'*Eſterno*, en faveur de *Lambert d'Eſterno*, Seigneur de Refranche, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Groſbois & Chevalier de Saint-Louis, tant en conſidération de ſes ſervices que de ſon Ancienne Nobleſſe, originaire du Comté de Bourgogne. Voy. ESTERNO.

PITOIS, ancienne Nobleſſe, originaire du Duché de Bourgogne, établie en Nivernais, auſſi illuſtre par ſon antiquité que par ſes alliances, & qui eſt connue depuis l'an 1243. De cette Famille étoit

PIERRE PITOIS, III<sup>e</sup> du nom, qui eut, entr'autres enfants, de *Françoïſe Bourgoing*, ſon épouſe,

PIERRE PITOIS, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Quincize, Etoulle & St.-Maurice, né en 1669, qui fut, le 3 Avril 1696, Garde du Corps de MONSIEUR, frère unique du Roi, puis, le 12 Avril 1710, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Contrôleur en la Chancellerie du Parlement de Dijon ; il fonda, le 26 Août 1711, une Commanderie, ſous le titre de *Saint-Pierre de Pitois de Quincize*, & en fut nommé le premier Commandeur le 18 Septembre ſuivant. De ſon mariage accordé, le 10 Juillet 1709, avec *Louïſe Gevalois*, font iſſus :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE PITOIS DE QUINCIZE, qui a épouſé, le 17 Novembre 1732, *Jacques-Louis de Meung*, ou *Meun*, Ecuyer, Seigneur de Saulière, la Roche & Millay, dont poſtérité. Voy. MEUNG DE LA FERTÉ (DE).

PIERRE PITOIS, V<sup>e</sup> du nom, né le 14 Août

1712, Chevalier, Marquis de Quincize, Seigneur de Saint-Maurice, Blifmes, Etoulle, Villard, &c., Grand Bailli d'Epée du Nivernais au Bailliage & Siège Préſidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, Gouverneur de Château-Chinon, vit ſans poſtérité. Il jouit du titre de *Marquis*, à lui accordé, le 17 Juin 1749, par M. le Duc d'ORLÉANS, en conſidération de la bienveillance du Prince pour lui & des ſervices & attachements de ſes oncles à MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV. Il a épouſé, le 28 Avril 1733, *Marie Brenot*, fille d'*Albert*, Lieutenant Particulier & Aſſeſſeur Criminel des Bailliage, Chancellerie & Siège Préſidial d'Autun, & de *Jeanne-Marie Binier*. (*Armor. général de France*, reg. III, part. II, p. 885 & ſuiv.)

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or*. Supports : *deux lions*.

PITTETOUT, ou PITEBOUT DE GRAFFARD, en Normandie, Eleſtion de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 flanchis du champ, & accompagné de 3 roses du ſecond émail*.

PITTON, Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 220.

I. PIERRE DE PITTON, Seigneur en partie de Tournefort, épouſa, le 7 Juin 1646, *Aimare de Fagoue*, fille de *Luc de Fagoue*, de la Ville de Paris. Il acquit la charge de Conſeiller, Secrétaire du Roi en Chancellerie près le Parlement de Provence, & fut reçu le 19 Novembre 1642. De ſon mariage il eut :

Luc, qui ſuit ;

Et JOSEPH, connu ſous le nom de *Tournefort*, Médecin célèbre, recommandable par la vaſte étendue de ſes connoiſſances dans la partie de la Phyſique qui appartient à l'Hiſtoire naturelle, ſurtout à la Botanique. Il mourut à Paris le 28 Décembre 1708, âgé de 52 ans.

II. LUC DE PITTON, Seigneur de Tournefort, fut élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays ès-années 1690 & 1710, & laiſſa de *Thérèſe de Gede*, ſon épouſe,

III. JEAN-BAPTISTE-BENOÎT DE PITTON, Seigneur de Tournefort, reçu Avocat Général en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence le 12 Juin 1714 ; a exercé cette charge juſqu'au mois d'Octobre 1742,

qu'il a obtenu des Lettres de Conseiller honoraire en la même Cour ; fut nommé, en 1728, pour remplir la Commission de Procureur Général au renouvellement du papier terrier de Provence, & avoit épousé, le 25 Avril 1714, *Marie-Charlotte d'Agut*, fille de *Joseph-Scipion*, Président en la Cour des Comptes, & de *Claire de Viany*. Leurs enfants furent :

JOSEPH-FRANÇOIS-SCIPION, qui fuit ;  
Et GASPARD, Lieutenant de Vaisseaux, Capitaine d'une des Compagnies Franches de la Marine, tué en 1758, dans un combat contre les Anglais, après avoir donné des preuves de sa valeur.

IV. JOSEPH-FRANÇOIS-SCIPION DE PITTON, Seigneur de Tournefort, ci-devant Capitaine au Régiment d'Enghien, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 9 Décembre 1742, s'est marié, le 22 Mars 1737, avec *Catherine de Berard*, fille de *Michel*, & de *Claire de Beaumont*. Il en a eu :

JOSEPH-SCIPION DE PITTON DE TOURNEFORT.

De cette même Famille étoit JEAN-SCHOLASTIQUE PITTON, Auteur de l'*Histoire de la Ville d'Aix*, des *Annales de la Sainte Eglise d'Aix*, & de divers autres Ouvrages, dont le P. le Long, Prêtre de l'Oratoire, fait mention dans sa *Bibliothèque*.

Les armes : *d'azur, à la tour donjonnée & soutenue de 2 lions affrontés, le tout d'or.*

PIVARDIÈRE (DE LA), en Berry, Famille dont la seconde branche subsiste dans

GILBERT-LOUIS-MARIEN DE LA PIVARDIÈRE, Chevalier, Seigneur de Richelieu, la Chassagne, Guimont, &c., qui s'est marié, par contrat du 4 Janvier 1745, avec *Marie-Sylvie-Hortense de Noblet de Terfillac*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Terfillac & de St.-Paul, & de *Barbe de Mornay*. Leurs enfants sont :

1. LOUIS, Ecuier, né le 20 Octobre 1745 & reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie au mois de Mars 1760 ;
2. CLAUDE-AMABLE, né le 19 Février 1747 ;
3. ANNET-MARIE, né le 7 Avril 1749 ;
4. FRANÇOIS, né le 29 Juin 1751 ;
5. Et HENRIETTE, née le 18 Mars 1750.

Il a un frère, CLAUDE-AMABLE DE LA PIVARDIÈRE, qui est Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Cambrésis ; & une sœur, nommée HENRIETTE DE LA PIVARDIÈRE DE RICHELIEU.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.* (Voy. l'*Armor. général de France*, reg. V, part. II.)

PIZANY. Voy. PISANI.

PLACE (DE LA), Famille dont il y a une branche établie en Champagne, & qui porte pour armes : *d'azur, à 3 fers de lance d'or.*

\* PLACY, ou PLACEY, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Seigneurie qui fut acquise par *Jacques de Goyon*, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Thorigny, &c., & est possédée aujourd'hui par *Honoré-Camille-Léonor Grimaldi*, Prince souverain de Monaco, son petit-fils. Voy. GOYON DE MATIGNON.

\* PLACY, dans la même Province, Intendance d'Alençon : Fief qui relève en partie de la Seigneurie de Falaise, & en partie de la haute Justice d'Harcourt, & est possédé aujourd'hui par *Jacques-Charles-Siméon de Thibout*, Ecuier, Seigneur de *Placy*.

PLAINNE, ou PLAINES, en Franche-Comté : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 Jonnettes du même.*

\* PLAINTEL, Terre & Seigneurie, en Bretagne, qui étoit une Vicomté, autrefois si considérable, qu'elle avoit un Sénéchal féodé, comme il se voit par un retrait de Barre de la Juridiction de Quintin, fait, en 1317, au Vicomte de *Plaintel*, demandé par *Olivier Pellouëzel*, Ecuier, Sénéchal féodé de la Vicomté de *Plaintel* : tous les actes des siècles suivants & les inféodations faites aux Seigneurs de *Plaintel*, leur donnent la qualité de *Vicomtes*. — Dès l'an 1290, cette Vicomté appartenoit à N.... DE DOLO, Seigneur de la Villemainguy, issu des anciens Comtes de *Dol*, & dont la postérité masculine a possédé ces deux Seigneuries jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. GUILLAUME DE DOLO, qui fut le dernier, n'eut de son mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, JEANNE DE DOLO, qui porta la Vicomté de *Plaintel* & la Seigneurie de la *Villemainguy*, dans la Maison de *Gautron*, qui est connue parmi les Nobles de Bretagne, par des actes des XI<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècles ; mais dont la filiation n'est assurée que depuis *Jean Gautron*, tué à la bataille de Poitiers en 1356. De lui descendoit *Christophe Gautron*, Vicomte de *Plaintel*, Seigneur de la Villemainguy, Robien, Bolhuc,

&c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de sa Chambre, qui, l'an 1605, obtint des Lettres du Roi, registrées, le 7 Mai de la même année, au Parlement de Bretagne, pour prendre le nom de *Robien*, que sa postérité a conservé. Voy. GAUTRON. (*Tablettes généal.*, part. VII, p. 24.)

PLANCHE DES LANDES (DE LA), en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus, en la Chambre de la Réformation, le premier, le 31 Mars 1669, & le second, le 10 Mai 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : de gueules, à 10 billettes d'or, posées 4, 3, 2 & 1.

PLANCHE DE MORTIÈRES (DE LA), Famille établie dans la Beauce & le Gâtinais, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. ADAM DE LA PLANCHE, Ecuyer, Seigneur de Mortières, Fouclinay & en partie de Villeneuve-le-Bœuf, obtint, conjointement avec JACQUES DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, son frère, le 21 Janvier 1645, un Arrêt des Commissaires du Roi, qui les déchargea, comme nobles, de la taxe mise sur les Fiefs qu'ils possédoient dans la Paroisse de Puisieux. De son mariage, accordé le 16 Juillet 1639, avec *Anne Hoogwood-Keeper*, fille d'un Gentilhomme Anglais, il eut :

ADAM, qui suit;

Et THOMAS, chef de la troisième branche, rapportée ci-après.

II. ADAM DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mortières & de la Grande-Brosse, Major du Régiment de Stoppa en 1679, mourut à Paris le 24 Décembre 1687, laissant de son mariage contracté, le 10 Mai 1667, avec *Julie Pestalozzi*, entr'autres enfants :

JULES, qui suit;

Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. JULES DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Mortières, Courcy, Viabon, Fouclinay, la Grande-Brosse, Ballainvilliers, Mervilliers, en Beauce, &c., né le 5 Novembre 1668, fut maintenu dans la possession de sa noblesse par Jugement des Commissaires Généraux du Conseil, rendu contradictoirement le 1<sup>er</sup> Mars 1708, & mourut le 12 Février 1725, laissant de *Marie-Claude*

*de de Solages*, qu'il avoit épousée le 6 Novembre 1690, entr'autres enfants :

1. JULES-CLAUDE-PIERRE, Seigneur de Mervilliers & de Villiers, en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Belfunce, Infanterie, en suite Maréchal Général des Logis, Camps & Armées du Roi en 1721;
2. JULES-HONORÉ, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de la Couronne en 1733;
3. PAUL-HENRI, Ecuyer, Sieur de Courcy, &c., qui fut fait Capitaine dans le Régiment de Normandie le 10 Novembre 1733;
4. Et MARIE-PÉTRONILLE, qui s'est mariée, par contrat du 30 Juillet 1714, à *Jacques de Gauville*, Chevalier, Marquis d'Argent, &c., Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises avec brevet de Mestre de Camp, dont postérité. Voy. GAUVILLE.

#### SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES (troisième fils d'ADAM, II<sup>e</sup> du nom, & de *Julie Pestalozzi*), Capitaine dans le Régiment d'Artois en 1704 & Chevalier de St.-Louis le 6 Juillet 1718, a épousé, le 16 Mai 1714, *Marie-Jeanne-Baptiste de Villebois*, dont il a eu

IV. PIERRE-CLAUDE-PHILIBERT DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, né le 11 Janvier 1720, Capitaine des Carabiniers & Colonel de Cavalerie, qui s'est marié, par contrat passé le 19 Septembre 1769, avec *Elisabeth-Hélène de Bœuf de Brebant*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aulnay, Brebant & Drofnay, & de *Françoise de Vavray*. De ce mariage sont issus :

1. & 2. PAUL-FRANÇOIS-HENRI & CLAUDE-JOSEPH, Ecuyers, tous les deux vivants.

#### TROISIÈME BRANCHE.

II. THOMAS DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES (second fils d'ADAM, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Anne-Hoogwood-Keeper*), étoit Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie en 1670, lorsqu'il épousa *Anne de Folarton*, fille unique & héritière de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Bordaudeaux, Seigneur du Pleffis, Boinville, Reigneville & la Prée, en Gâtinais. Il mourut le 19 Novembre 1684, laissant pour fils unique,

III. LOUIS DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, Ecuyer, Seigneur du Pleffis, Boinville, &c., qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 21 Février 1694, avec *Charlotte de Longueau*, dont il n'eut point

d'enfants; & 2<sup>o</sup> le 21 Mai 1697, avec *Françoise de Gédoyne*, de laquelle vinrent :

JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

Et PHILIPPE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Prée, &c., Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Normandie le 2 Avril 1731; il fut tué à Berg-op-Zoom, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Normandie.

IV. JEAN-BAPTISTE DE LA PLANCHE DE MORTIÈRES, Ecuyer, Seigneur du Pleffis, Boinville, Ponceaux, en Beauce, &c., né le 11 Novembre 1698, a eu de son mariage accordé, en 1725, avec *Marie-Jacquette Charrier de Mitterant*, pour fille unique,

FRANÇOISE-CATHERINE, née le 20 Mai 1727, qui fut reçue à Saint-Cyr le 14 Mars 1738.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or; au chef d'argent, chargé de 3 merlettes de sable.*

PLANCOËT (DE), en Bretagne : Famille noble qui remonte à LAURENT PLANCOET, vivant en 1400; — FRANÇOIS PLANCOET, descendu de lui au VIII<sup>e</sup> degré, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la même Chambre de la Réformation, le 19 Novembre 1670, au rapport de M. de la Bourdonnaye.

Les armes : *d'argent, au sautoir de sable, accompagné de 4 roses de gueules.*

PLANCQUES, ou PLANQUES (DES), Famille de Picardie, qui porte : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'un croissant d'argent; à la bordure engrêlée de gueules.*

\* PLANCY, en Champagne : Terre & Seigneurie, qui fut érigée en *Marquisat*, & celle de *Sy*, qui lui fut unie, en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1656, enregistrées au Parlement de Paris le 15 Janvier 1657 & en la Chambre des Comptes le 17 Mai 1658, en faveur d'*Henri de Guénégaud*, Marquis de Guercheville, Comte de Rieux & de Montbrison, &c., Secrétaire d'Etat, Commandeur & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, qui, d'*Elisabeth de Choiseul-Praslin*, sa femme, qu'il avoit épousée en 1642, eut plusieurs fils, morts sans postérité, & deux filles. Voy. GUÉNÉGAUD.

PLANCY, Famille qui porte pour armes : *de vair, à une cotice de gueules.*

PLANNES. Voy. PLASNES.

\* PLANQUERY, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Seigneurie qui relève du Roi, à cause du Château de Bayeux, par un demi, ou selon quelques-uns, par un quart de fief de *Haubert*. Elle appartenoit originairement à la Maison de *Bacon*. — *Olivier de Mauny*, Baron de Thorigny, au pouvoir de qui elle avoit passé, rendit aveu au Roi de ce Fief, tenu par parage de feu *Guillaume Bacon*, Sire du Molley, & que celui-ci tenoit en arrière-fief d'Annebecq, relevant du Sire d'*Harcourt*, à cause des Fiefs de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle est possédée aujourd'hui par *Marie-Charles-François de Roncherolles*, Comte de *Planquery*, la Bazoque & la Londe, au droit de sa cinquième aïeule, *Renée d'Espinau*, qui l'apporta en mariage, avec les Seigneuries de *la Bazoque*, *Villers-Bocage*, *Maisonnelles*, *Tracy* & *Neuilly-le-Malherbe*, à *Philippe de Roncherolles*, Baron d'Heuqueville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Pontoise, de Caen & de Beauvais, mort en 1570. Le Comte de *Planquery*, né le 22 Juin 1702, épousa, le 10 Août 1727, *Françoise-Louise-Gabrielle Ruault*, Dame du Ménil-Benoît & de Saint-Martin-le-Bouillant, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Bouffigny, & de *Marguerite de Varignies de Blainville*, de laquelle il a eu un fils & une fille. Voy. RONCHEROLLES.

PLANTADE, Famille noble, dans le Bas-Languedoc. Suivant un Mémoire qui nous a été communiqué,

I. VITAL DE PLANTADE, Seigneur de Clairac, fut Gouverneur des Ville & Citadelle de Pézénas, y mourut en 1552, & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale de cette Ville, sous une tombe de bronze, sur laquelle on voit son épitaphe en latin. Son fils,

II. ETIENNE DE PLANTADE, fort attaché au parti du Roi & zélé partisan de la Religion Catholique, devint l'objet de la haine des Huguenots rebelles, qui, non contents de lui avoir dissipé & pillé tous ses titres & effets, le précipitèrent du haut en bas de la tour de Montpellier en 1560 : il resta boiteux de cette chute, & mourut en 1610, laissant de *Jeanne de Fabre*, son épouse, pour fils unique,

III. JEAN-JACQUES DE PLANTADE, qui exerça fort longtemps la charge de Juge Royal, avec Juridiction Civile & Criminelle, laquelle, avant la création du nouveau Sénéchal faite



en 1624, étoit très-considérable. Les Religionnaires, maîtres de Montpellier, l'ayant troublé dans ses fonctions, il s'en démit pour la somme de 30,000 liv., en faveur du Sieur Jean de Grasset, Procureur Général de la Cour des Aides, qui en fit pourvoir son fils, depuis Président en ladite Cour; mais le Roi ayant créé deux Offices de Conseiller en la même Cour, JEAN-JACQUES DE PLANTADE en acquit un, dont les Provisions lui furent expédiées à Libourne, en Guyenne, le 2 Janvier 1622, où le Roi étoit alors; ne pouvant être reçu à Montpellier, qui étoit au pouvoir des Religionnaires, il le fut, le 30 Avril suivant, au Grand Conseil, en vertu d'un Arrêt du Conseil Privé du 16 du même mois; fut encore chargé de plusieurs Commissions aussi honorables qu'importantes, par divers Brevets & Lettres Patentes du Roi, & Député plusieurs fois vers S. M., tant par sa Compagnie que par la Communauté de Montpellier, pour les affaires les plus considérables & qui intéressoient le plus essentiellement ladite Cour & ladite Communauté: il exerça sa charge jusqu'à sa mort arrivée en 1659. (On peut consulter l'*Hist. du Languedoc*, sur les différentes Commissions dont il fut chargé.) Il avoit épousé, 1° en 1609, *Marthe d'Albenas*, issue d'une Famille noble de Nîmes, morte en 1628; & 2° le 29 Décembre 1632, *Tiphaine de Rosel*, petite-fille de *Pierre de Rosel*, Premier Président de la Cour des Aides de Montpellier, & fille de *François*, reçu en survivance de la même charge, & de *Louise de la Bastide*. Du premier lit il eut

CATHERINE, qui s'est mariée, en 1635, à *Philippe de Monnier*, Baron de Fourques, Maréchal des Camps & Armées du Roi, grade dont à peine quatre Officiers Militaires étoient revêtus alors.

Et du second lit vint

ETIENNE, qui suit.

IV. ETIENNE DE PLANTADE, II<sup>e</sup> du nom, né le 8 Février 1636, fut, après la mort de son père, reçu Conseiller en la même Cour le 15 Novembre 1659, en vertu de ses Provisions du 17 Juin précédent: il en fit les fonctions pendant 55 ans, avec une réputation attestée, longtemps après sa mort, par une lettre de M. le Chancelier d'Aguesseau, inscrite, par son ordre, dans les Registres de ladite Cour. Cette réputation, connue de Louis XIV & de

Tome XV.

ses Ministres, le fit employer dans un grand nombre de Commissions des plus importantes, dont les Brevets, Lettres Patentes & Arrêts du Conseil sont enregistrés en la même Cour, pour les choses qui ont du rapport à sa juridiction, & les autres sont en original parmi les titres de cette Famille, & mourut le 18 Mai 1714. Il avoit épousé, le 24 Juin 1666, *Françoise de Valette des Plans*, fille de N... *de Valette des Plans*, Président en la même Cour, & de *Jeanne de la Roche*, fille aussi d'un Président en cette Cour. De son mariage il eut:

FRANÇOIS, qui suit;

Et GASPARD-RENÉ, rapporté après son aîné.

V. FRANÇOIS DE PLANTADE, né le 5 Novembre 1670, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier pendant 12 ans, reçu ensuite Avocat Général en la même Cour le 28 Février 1711, s'en démit en 1731, & obtint des Lettres de Conseiller honoraire, que sa Cour eut ordre de M. le Chancelier d'Aguesseau d'enregistrer. Il mourut le 25 Août 1741, en montant, par des ordres supérieurs, pour faire des observations astronomiques, sur le Pic du Midi, la plus haute montagne de l'Europe. De *Catherine Tessier*, son épouse, il a laissé une fille unique,

HÉLÈNE DE PLANTADE, qui s'est mariée avec Messire *Joseph de la Vergne*, dont elle a eu deux enfants. Voyez VERGNE DE TRESSAN (DE LA).

V. GASPARD-RENÉ DE PLANTADE (fils puîné d'ETIENNE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise de Valette des Plans*), né le 10 Décembre 1684, a succédé à son frère dans l'Office de Conseiller à la Cour des Aides de Montpellier le 11 Septembre 1715, est devenu Doyen de cette Cour le 21 Mars 1762, & est mort le 17 Septembre 1768. De son mariage contracté avec *Marie de Salse*, fille aînée de *Moïse de Salse*, Conseiller en la même Cour, & d'*Anne de Lois*, d'une Famille noble de Montpellier, il a eu:

1. ETIENNE-GASPARD, qui suit;
2. EUGÈNE-RENÉ, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Montpellier, en vertu d'un Brevet du Roi, qui mourut le 28 Février 1760;
3. HENRI-CAMILLE, né le 14 Février 1729, Chevalier de Saint-Louis, qui a été longtemps Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Touraine; est à présent Major du

F f f

- Régiment d'Auvergne, & a obtenu le Brevet de Colonel ;
4. CHARLES-HYACINTHE, qui est mort Officier dans le Régiment d'Aquitaine ;
  5. HENRI-TANCRÈDE, appelé *le Chevalier DE PLANTADE*, né le 5 Avril 1738, ancien Officier au Régiment de Flandre, qui mourut à Montpellier le 23 Mars 1776 ;
  6. & 7. Deux autres garçons, morts jeunes ; Et huit filles, dont deux sont mortes en bas âge, & deux autres sont Religieuses.

VI. ETIENNE-GASPARD DE PLANTADE, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, a épousé, le 9 Mai 1770, *Jeanne-Marie-Louise Castaing*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Devèze, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, dont sont issus :

GUILLAUME-LOUIS-MARIE, né le 7 Septembre 1771 ;

Et MARGUERITE-CAMILLE, née le 25 Décembre 1772.

Cette Famille est alliée avec plusieurs Maisons distinguées du Languedoc, savoir : *la Croix de Castries, la Fare, Villevieille, Calvière, Villeneuve, Moreton de Chabrilan, Roquefeuil, Trémoletti de Montpezat, la Vergne de Treffan, &c.*

Les armes : *d'or, à une plante de plantain arrachée de sinople ; au chef de gueules, chargé d'un croissant montant d'argent, accosté de 2 pélicans d'or, ensanglantés de gueules ; l'écu surmonté d'un casque taré de front. Cimier : un pélican issant. Devise : CHARITAS NESCIA VINCI. Supports : deux pélicans.*

PLANTAVIT DE LA PAUSE, Famille noble, du Diocèse de Nîmes, en Languedoc.

GABRIEL DE PLANTAVIT, Seigneur de Marauffan (fils de PIERRE DE PLANTAVIT, Ecuyer du Roi CHARLES IX & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel), fut Conseiller d'Etat, Ambassadeur à Rome, en Savoie & en Espagne, & fut tué au siège de Mautauban en 1621, à son retour d'Espagne, venant rendre compte de son Ambassade au Roi LOUIS XIII, qui asiégeoit cette place. Son neveu,

FRANÇOIS DE PLANTAVIT, II<sup>e</sup> du nom, ne se voyant qu'une fille, vendit la Terre de Margon à l'Evêque de Lodève, dont nous allons parler.

JEAN DE PLANTAVIT DE LA PAUSE, élevé dans les erreurs de Calvin, les professa en qualité de Ministre à Béziers ; mais il les abjura dans la Cathédrale de cette Ville l'an 1604 ; s'at-

tacha depuis uniquement à la Théologie, qu'il étudia à la Flèche, & qu'il cultiva dans le Collège de Foix à Toulouse, où il se lia particulièrement d'amitié avec MM. de Marca & Bosquet ; fit ensuite un voyage à Rome, & à son retour, fut Grand Vicairé du Cardinal de la Rochefoucauld, Grand Aumônier de France ; fut choisi pour être Aumônier d'ELISABETH DE FRANCE, Reine d'Espagne ; nommé Abbé de Saint-Martin-de-Ruricourt, au Diocèse de Beauvais, & Evêque de Lodève en 1625 : il s'acquitta des fonctions de cette dignité jusqu'en 1648, que ses incommodités l'en rendant incapable, il la remit à François Bosquet. Ce digne Prélat se retira au Château de Margon, dans le Diocèse de Béziers, où il mourut le 28 Mai 1651, âgé de 75 ans.

THÉOPHILE-FRANÇOIS DE PLANTAVIT DE LA PAUSE, Seigneur de Margon & de Beteyrac, au Diocèse de Béziers, après avoir servi dans sa jeunesse, se retira auprès de l'Evêque, son oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit sucées avec le lait, & lui en fit faire une solennelle abjuration. Il mena depuis une vie très-chrétienne, surtout pendant ses 30 dernières années, qu'il consacra à l'unique affaire de son salut ; il vécut 100 ans, ayant eu une complexion si robuste, qu'il ne fut jamais purgé ni saigné ; il n'eut d'autre incommodité, pendant cette vieillesse, que la surdité & quelque faiblesse dans les jambes, & mourut d'un rhume, le 1<sup>er</sup> Mars 1708, après 8 jours d'agonie des plus violentes. Il eut entr'autres enfants :

1. JEAN, qui suit ;
2. JOSEPH-GASPARD, Chevalier de Malte, qui mourut en 1682 ;
3. Et FRANÇOIS, Capitaine de Vaisseau.

JEAN DE PLANTAVIT DE LA PAUSE, Seigneur de Margon, &c., l'aîné de tous les enfants, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant de Roi en Languedoc, a eu trois garçons, entr'autres,

N.... DE PLANTAVIT DE LA PAUSE DE MARGON, Doyen des Prédicateurs du Roi, qui mourut à Paris, le 28 Mars 1762, âgé de 76 ans. (*Mercur de France* d'Avril 1708.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à l'arche de Noé d'or, flottante sur une mer d'argent ; en chef une colombe, volante du même, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople ; & aux 2 & 3 de gueules, à 3 fleurs de lis d'argent.*

PLANTEY, ou PLANTAY (DU), en Bretagne, Noblesse fort ancienne, qui remonte à

I. HUGUES DE SAINT-DIDIER, Seigneur du *Plantey*, qui vivoit en 1280. Dans son testament, fait en 1317, est mentionnée GINETTE DE SAINT-DIDIER, sa sœur. De sa femme, nommée *Marguerite*, il eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. HUGONIN, Chevalier, mort sans alliance ;
3. & 4. ELÉONORE & BÉATRIX.

II. HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, vivant en 1330, eut de sa femme, nommée *Marguerite de Franchelins*,

III. HUGUES, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui se maria avec *Béatrix de Varax*, fille de *Girard de Varax*, dit *la Guêpe*, dont vint

IV. HENRI, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui traita, le 6 Mars 1363, avec *Béatrix de Varax*, sa mère, pour son douaire, en présence d'*Henri*, Seigneur de *Varax*, Chevalier ; Frère *Pierre de Villette*, Prieur de Birieux, & *Jean de Marmont*, Damoiseau. Il fit ensuite, en 1373, hommage de la Seigneurie du *Plantey* au Sire de Thoire & de Villars, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom,

V. ANTOINE, Seigneur DU PLANTEY, Chevalier, qui se maria avec *Jeanne de Fromente*, veuve de *Jean de Vaudrey*, Seigneur de Courlaoux & de l'Aigle, en Comté, & fille de *Guillaume de Fromente*, Chevalier, & de *Jeanne de Chiffé*. De ce mariage il ne vint qu'une fille, nommée

CLAUDINE, Dame DU PLANTEY, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Guy de la Palu*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châtillon-la-Palud, Saint-Maurice & Vire-Châtel, dont des enfants. Voy. PALU, ou PALUD (DE LA) ; & 2<sup>o</sup> *Jean du Saix*, Seigneur de Bannains, fils de *Claude*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, sa seconde femme.

Cette ancienne Noblesse, éteinte, portoit pour armes : *d'argent, à la bande de gueules*.

PLAS (DE), Maison l'une des meilleures & des plus anciennes du Bas-Limoufin, dont nous n'allons donner qu'une *Notice*, faute de *Mémoire*. Elle est connue dès le XI<sup>e</sup> siècle, suivant une Charte de l'Abbaye de Tulle, concernant une fondation qui lui fut faite & à Frudin, qui en étoit Abbé, par Aymar, Chevalier, Seigneur de la Roche, & Tareldis, sa

femme, fille de Renaud, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte d'Aubusson, en présence de BERNARD & d'AIMAR DE PLAS, qui servoient de témoins ; ladite Charte fut passée sous le règne de PHILIPPE I<sup>er</sup>, Roi de France, & sous l'Episcopat d'Itier Chabot, Evêque de Limoges, qui assista, en 1059, au couronnement du même Roi PHILIPPE I<sup>er</sup> & mourut en 1073 : c'est entre ces deux époques que l'on peut placer le temps que cette Charte fut faite. — Outre cet ancien titre, on conserve encore dans les Archives du Château de *Plas* un acte en latin, qui est une donation que LUCIE DE PLAS, fille de feu BERNARD DE PLAS, qualifié *Miles* (Chevalier), fit de tous ses biens à HEBLOND DE PLAS, son frère, qualifié *Domicellus* (Damoiseau) : cet acte fut passé le Jeudi d'après la Fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, en l'an 1208.

ANTOINE DE PLAS, Chevalier, Seigneur du dit lieu, se trouva à la bataille de Montlhéry en 1465, où il reçut plusieurs blessures. De *Marie de Miramont*, son épouse, vinrent, entr'autres enfants,

JEAN (le second fils), d'abord Conseiller au Grand Conseil, par Provisions du 7 Mai 1508, dont il prêta serment entre les mains du Chancelier le 11 du même mois. Le Roi lui accorda des Lettres, données à Crémieu, pour être payé de ses gages, ayant été envoyé en Ambassade en Ecosse. Il fut nommé, le 10 Novembre 1524, à l'Evêché de Périgueux, qu'il permuta, en 1532, pour celui de Bazas & le Prieuré de Layrac ; se démit de son Evêché en faveur d'ANNET, son frère ; mourut au Château de *Plas*, en Limoufin, l'an 1554, & fut inhumé à Curemonte, dans le tombeau de ses ancêtres ; Et ANNET (le sixième fils), d'abord Conseiller au Parlement de Bordeaux, puis au Grand Conseil après JEAN, son frère, par Lettres données à Paris le 30 Novembre 1527 ; en prêta serment entre les mains du Chancelier le 10 Janvier 1528 & au Grand Conseil le 16 ; résigna en 1529 ; fut Abbé de la Couronne, Diocèse d'Angoulême, Ordre de St.-Benoît, puis Evêque de Bazas en 1553, & mourut aussi en 1554.

PIERRE DE PLAS, Conseiller au Parlement de Bordeaux, fut ensuite Conseiller au Grand Conseil, sur la résignation d'ANNET DE PLAS, son cousin, dont on vient de parler, par Lettres données à Fontainebleau le 10 Décembre 1529, & prêta serment le 13 entre les mains du Chancelier, & mourut en 1560.

N.... DE PLAS, Seigneur dudit lieu, épousa *Marie d'Estampes*, & en eut

CLAUDE, Seigneur DE PLAS, qui s'est marié, en 1579, à *Antoinette de Pellegrue*, troisième fille de *François de Pellegrue*, Chevalier de l'Ordre du Roi (en qui s'est éteinte la branche des Seigneurs de *Casseneuil, Razac & Mauvezin*), & de *Jeanne de Balaguier de Salvagnac*. Voyez PELLEGRUE.

De cette Maison étoit FRANÇOIS-JOSEPH, Comte DE PLAS, Marquis du Thillay, près de Gonneffe, Baron de Marcillac, &c., qui, de *Marie-Judith Pouffard du Vigean de Lignières*, son épouse, a laissé, entr'autres enfants,

GUY-JOSEPH, Comte DE PLAS, Baron de Marcillac, Marquis du Thillay, Seigneur de Curemonte, Puy-d'Arnac, Saint-Geniez, Sonnac & autres lieux, qui a épousé, le 6 Février 1746, en l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame-du-Port de la Ville de Clermont, en Auvergne, *Marie-Françoise de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*, née au Château de la Souchère, en Auvergne, le 7 Septembre 1724, fille de *Philippe-Gilbert de Cordebœuf de Beauverger*, Comte de Montgon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi des Isles d'Oléron, où il est décédé le 13 Octobre 1724, & d'*Henriette-Blanche de la Roche-Aymon*, sœur du Cardinal de ce nom. La Comtesse DE PLAS est morte au Château de *Plas*, en Limoufin, le 5 Décembre 1749, laissant de son mariage :

1. GUY-CHARLES, Marquis du Thillay, né le 23 Novembre 1746;
2. FRANÇOIS-HENRI, né le 28 Février 1748, Chevalier de Malte, mort en bas âge;
3. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 18 Août 1749, Pensionnaire aux Annonciades à Saint-Denis.

Les alliances de cette Maison font avec celles de *Cardaillac, Vérac, de Laftic-Saint-Jal, de Cofnac, de Pellegrue, Robert de Lignerac, de la Châtre, de Clermont, de Verteillac, d'Escorailles, de Fontanges, d'Estampes de Valençay, du Pouget de Nadaillac* & autres.

Les armes : *d'argent, à 3 jumelles de gueules, en bande.* (Extrait, en partie, du *Mercure de France* de Mars 1746, p. 206 & 207 & de celui de Janvier 1750, p. 198.)

PLASNES, ou PLANNES, Terre &

Seigneurie, en Normandie, Diocèse de Lisieux, que *Louise de Hautemer*, seconde fille de *Guillaume*, V<sup>e</sup> du nom, Comte de Gran-cey, Maréchal de France, & de *Renée l'Evêque*, porta en dot, le 23 Mars 1593, avec celle de *Fervacques*, à son mari, *Aimar de Prie*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Toucy, issu d'une des plus anciennes Maisons du Berry. *Louis de Prie*, leur arrière-petit-fils, obtint l'érection de la Seigneurie de *Plasnes*, en *Marquisat*, avec union de celle de *Courbépine*, qu'il avoit achetée des héritiers de M. de Maignon, Evêque de Lisieux, par Lettres du mois de Février 1724, pour lui & ses successeurs en ligne directe. Le Marquis de *Prie* est mort sans enfants, & le Marquisat de *Plasnes* est actuellement possédé par son neveu *Louis*, dit le Comte de *Prie*. Voy. HAUTEMER & PRIE.

PLASTRE (DU) : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de sable, posé en bande.*

PLATIÈRE (DE LA), ancienne Maison du Nivernais, qui a donné un Maréchal de France. Le premier dont le P. Anselme fasse mention dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 220, est LOUIS DE LA PLATIÈRE, Seigneur des Bordes en 1449, à cause de *Perronnelle des Bordes*, sa mère, fille de *Guillaume*, Seigneur des Bordes. Un de ses descendants,

I. IMBERT DE LA PLATIÈRE, Seigneur des Bordes, en Nivernais, acquit la Terre de *Prie* le 25 Mars 1471. Il eut pour fils,

II. PHILIBERT DE LA PLATIÈRE, Seigneur des Bordes, qui avoit épousé *Marie de Fontenay*, dont il eut, entr'autres enfants,

1. PHILIBERT, qui suit;
2. Et IMBERT, Prieur de Saint-Eloy de Paris, Conseiller au Parlement, dont il devint Doyen; fut ensuite Evêque de Nevers, sacré le 9 Janvier 1512 par l'Archevêque de Sens; mourut à Paris le 11 Février 1518, & fut enterré dans la Chapelle de N.-D. de Grâce de sa Cathédrale.

III. PHILIBERT DE LA PLATIÈRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Bordes, s'est marié à *Anne de Jaucourt*, Dame de Marrault, fille de *Hugues*, Seigneur de Marrault, &c., & de *Louise de Rouffillon*, sa première femme. Ils eurent entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et IMBERT, rapporté après son aîné.

IV. FRANÇOIS DE LA PLATIERE, Seigneur des Bordes, &c., qualifié Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, fut tué devant la Ville de Châlons, en Champagne, étant au service du Roi, le 1<sup>er</sup> Septembre 1544. Il avoit épousé *Catherine Motier de la Fayette*, fille de *Gilbert de la Fayette*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Romain, &c., & d'*Ifabeau de Polignac*. Etant devenue veuve elle se remaria 2<sup>o</sup> à *Hugues de Jaucourt*, mentionné ci-devant; & 3<sup>o</sup> à *Robert de la Marthonie*, Seigneur de Bonnes, Gouverneur de Touraine. De son premier mari elle eut pour enfants :

1. RENÉ, Seigneur des Bordes, Guidon de la Compagnie de 50 Lances du Maréchal de *Bourdillon*, son oncle, lequel mourut jeune à la bataille de Dreux;
2. Et FRANÇOISE, Dame des Bordes, Marrault, &c., héritière du maréchal de *Bourdillon*, son oncle, laquelle épousa, 1<sup>o</sup> en 1569, *Henri de l'Hôpital*, Vicomte de Vaux, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. HOPITAL (L'); & 2<sup>o</sup> en 1573, *Louis d'Ancienville*, Baron de Réveillon, dont elle eut une fille unique. Voy. ANCIENVILLE, en Berry.

IV. IMBERT DE LA PLATIERE (second fils de PHILIBERT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Bordes, & d'*Anne de Jaucourt*, Dame de Marrault), Seigneur de Bourdillon, Frasnay, Montigny, Saint-Aubin, Saint-Sulpice & d'Epoiffes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, fut pourvu, le 27 Avril 1545, de la charge de Bailli d'Auxois; fut aussi premier Ecuyer du Dauphin; Lieutenant de la Compagnie du Duc de Nevers, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances; servit sous les Rois FRANÇOIS I<sup>er</sup> & HENRI II; fut employé aux affaires les plus importantes du Royaume; fait Maréchal de Camp en 1552; envoyé, en 1554, avec la Compagnie d'Ordonnances, pour chasser les Ennemis des environs de Mézières; combattit à la bataille de Saint-Quentin en 1557; sauva le tiers de l'Armée après sa défaite; assista à l'Assemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris le 6 Janvier 1558; servit au siège & à la prise de Thionville en 1559; fut établi Lieutenant Général au-delà des Monts, à la place du Maréchal de Brissac; de retour en France,

fut honoré, le 22 Décembre 1562, de la dignité de Maréchal de France, que le Roi créa en sa faveur, à la charge de suppression à la première vacation; fut pourvu, le 6 Avril 1564, de celle du feu Comte de Brissac, & la sienne supprimée: il est connu sous le nom de *Maréchal de Bourdillon*; servit encore, en 1563, à la prise du Havre-de-Grâce; fut envoyé en Guyenne pour appaiser quelques troubles; se trouva à Bayonne, en 1565, à l'entrevue de LL. MM. avec ELISABETH DE FRANCE, Reine d'Espagne; mourut le 4 Avril 1567, & fut enterré dans l'Eglise d'Epoiffes, en Bourgogne, le 7 Juin suivant. C'étoit un Capitaine illustre par son courage & par sa prudence. Il n'a pas eu d'enfants.

Il est parlé, dans le tom. IX, p. 472, de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, d'une branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec la précédente, qui a formé quatre degrés, & de laquelle étoit GILBERT DE LA PLATIERE, Chevalier, Seigneur de Montifaut & de Torcy, lequel rendit hommage de cette Terre de Torcy au Duc de Nevers, le 26 Août 1675. Il laissa de son mariage contracté, le 1<sup>er</sup> Octobre 1657, avec *Marie-Anne d'Estutt*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'In-fèches, & d'*Edmée de Racault*,

GASPARD, né le 4 & baptisé le 16 Mai 1675, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré d'Auvergne, le 21 Octobre 1686.

On trouve encore MADELEINE DE LA PLATIERE, qui épousa *Gabriel de Thianges*, Chevalier, Seigneur du Taillet; elle assista au contrat de mariage de GILBERT DE LA PLATIERE, Seigneur de Montifaut, le 1<sup>er</sup> Octobre 1657.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 anilles ou fers de moulin de sable; & aux 2 & 3 de gueules, à 3 molettes d'éperon d'or.*

\* PLEINES-ŒUVRES, ou PLAINE-SEUVRE, en Normandie, Election de Saint-Lo: Seigneurie qui est unie & annexée depuis longtemps à celle de *Couvains*, & est possédée par *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur, Patron honoraire & haut Justicier de *Couvains* & de *Pleines-Œuvres*. Voyez COUVAINS.

PLEIX DE BACQUENCOURT (DU). N..., Marquis du *Pleix*, Commandeur de

Saint-Louis, ci-devant Gouverneur Général aux Indes, est mort en 1763, laissant veuve N... *de Chastenay de Lantyr*, avec une fille. Il avoit pour neveu GUILLAUME-JOSEPH DU PLEIX, Seigneur de Bacquencourt, Maître des Requêtes, Président au Grand Conseil & Intendant de la Rochelle. Voy. DUPLEIX DE BACQUENCOURT.

PLESSE (LA), en Normandie, Elections d'Argentan & de Conches; Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roses du même.*

PLESSEN, Maison distinguée à la Cour de Danemark, originaire du Duché de Mecklenbourg.

CHRISTIAN-SIGFRID DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, Conseiller intime du Conseil & Ministre d'Etat des Rois CHRISTIAN V & FRÉDÉRIC IV de Danemark & de Norwège, fils de DANIEL DE PLESSEN, mourut à Hambourg, le 23 Janvier 1723, âgé de 77 ans. Une fille & trois de ses fils vivoient encore en 1743: l'aîné,

CHRISTIAN-LOUIS DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, Conseiller intime du Conseil du Roi, a eu, de *Charlotte-Amélie Scheel*, trois fils & cinq filles.

CHARLES-ADOLPHE DE PLESSEN (second fils de CHRISTIAN-SIGFRID), Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, &c., n'a point été marié. Il demanda, en 1735, la démission de ses emplois, ne se réservant que ses places de Grand Chambellan & de Président de la Compagnie des Indes Occidentales & de la Guinée, en Afrique.

CHRISTIAN-SIGFRID, BARON DE PLESSEN (frère des deux précédents), Chambellan du Roi de Danemark, Chevalier de son Ordre de Dannebrog, &c., est venu en France en 1743, & est mort à Paris, le 9 Avril 1777, âgé de 81 ans. Il a eu un fils de sa femme, qui étoit de l'ancienne Maison de Trolle. (Voy. Moréri.)

PLESSIER (DU), en Bretagne : Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. Deniau, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669. Elle remonte à

GAULTIER DE FOUCANINE, qui s'est marié, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, à JEANNE DU PLESSIER, dont les enfants prirent le nom. Leur petit-fils,

CLAUDE DU PLESSIER, Seigneur de Lesterpi-

gneul, vivoit en 1507, avec *Bertranne de Fouquesolles*, son épouse.

Nous croyons cette Famille éteinte dans N... DU PLESSIER (fille de LOUIS), Dame de la Blanchardaye, qui épousa N... *le Fèvre de la Faluère*, Président au Parlement de Bretagne.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent; à la bande d'or, brochante sur le tout.*

PLESSIER (DU), en Picardie : autre Famille, dont étoient JASMIN & CHARLES DU PLESSIER, Seigneurs de Certemont, qui furent compris aux Rôles des Nobles des arrières-bans de Péronne, Montdidier & Roye, années 1568 & 1575. Ils ont pour auteur BERNARD, Seigneur DU PLESSIER, qui vivoit, avec sa femme, *Nicole des Effarts*, en 1366, & est mort en 1381.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la fasce de gueules, chargée de deux chevrons & demi, tenant l'un à l'autre, aussi d'argent; & aux 2 & 3 d'or, à 5 vives, ou pattes d'oie de sable, en sautoir.*

\* PLESSIS (LE), en Normandie, Diocèse de Coutances : Seigneurie qui appartient au Duc de *Coigny*. On y voit sur une hauteur les vestiges des tours d'un ancien Château ruiné.

PLESSIS (LE), branche cadette de la Maison *Séguier*, qui a commencé à *Jean Séguier*, Seigneur du *Pleffis* & de *Feux*, fils puîné de *Pierre Séguier*, Seigneur de Saint-Cyr, & de *Charlotte Janvier*. Voyez SÉGUIER, originaire du Bourbonnais.

PLESSIS (DE), en Touraine : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

PLESSIS (DU), en Normandie : *d'argent, à la croix de gueules; à 3 chevrons du même, brochant sur le tout.*

PLESSIS (DU), en Bretagne, Ressort de Concarneau : Famille qui remonte à Yves DU PLESSIS, vivant, en 1427, avec *Marie de Villeblanche*, sa femme, & qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 16 Juillet 1669, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes : *d'argent, au chêne de sinople, englanté d'or; au franc-canton de gueules, chargé de 2 haches d'armes, adossées d'argent, mises en pal.*

PLESSIS (du), en Normandie, Election de Vernon; Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 étoiles de gueules.*

PLESSIS (du), autre Famille de la même Province, & dont les armes sont : *d'azur, à 3 merlettes d'or.*

PLESSIS (du), aussi en Normandie. Cette ancienne Noblesse, que nous croyons éteinte, avoit pour armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces; au chef de gueules* : c'est ainsi que les portoient, dans l'*Armorial* dressé sous CHARLES V, en 1368, GAYES DU PLESSIS, JEAN DU PLESSIS DE LA POTERIE, GEOFFROY DU PLESSIS D'Auvergny, qui brisoient comme cadets : le premier *d'un lionceau d'or, passant en chef*, & le second *d'un lambel d'or.* — L'Échiquier de l'an 1403, parle de GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur de la Fontaine, Chevalier. — Les *Mémoires* de M. Bigot de Sommeuil, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention d'ASSE DU PLESSIS, Seigneur de l'Honneur, du Plessis, Chevalier, ainsi que de RAOUL DU PLESSIS, & de HUGUETIN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu. — Il y a une Montre de Godefroy d'Harcourt, Vicomte de Saint-Sauveur en 1347, dans laquelle est compris JEAN DU PLESSIS, Chevalier. — Il paroît que ceux de cette Maison DU PLESSIS portoient quelquefois le furnom de *le Chambellan*, car on voit dans un titre que ROBERT DU PLESSIS, dit *le Chambellan*, Seigneur de Radepont & de Gouy, vivoit en 1162, & eut pour fille LUCE LE CHAMBELLAN, Dame de Radepont & de Gouy, mariée, 1<sup>o</sup> avec *Robert de Poissy*, Baron de Pont-Saint-Pierre, fils de *Robert de Poissy*, Seigneur de Malvoisine, & d'*Ifabeau de Neufbourg*; Dame de Pont-St.-Pierre; & 2<sup>o</sup> en 1197, à *Pierre de Moret*, Chevalier. — On trouve LAURENT DU PLESSIS, dit *le Chambellan*, Panetier du Roi en 1256, dans la Montre de Louis d'Harcourt, Vicomte de Châtellerault, reçue à Pont-Audemer, le 2 Septembre 1357; SAUVAGE DU PLESSIS, Chevalier; & parmi ceux qui firent le voyage d'Allemagne en 1388, GILLES DU PLESSIS est nommé des premiers.

PLESSIS (du), en Bretagne, Ressort de Ploërmel; Famille qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Avril 1669, au rapport de M. le Jacobin, en faveur d'ELIE DU

PLESSIS, Seigneur de l'Abbaye-Jarno. — Par un second Arrêt rendu en ladite Chambre, le 5 Août suivant, au même rapport, en faveur de GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de Lahello, cette Famille a été pareillement déclarée *noble d'extraction*.

Les armes : *d'argent, au lion léopardé de sable, ayant une rose de gueules sous la gorge.*

PLESSIS (du), en Bretagne, Ressorts de Rennes & de Ploërmel: Famille qui remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu, qui est mentionné dans la réformation de 1426. Elle a été maintenue en la qualité de *Chevalier* & déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la réformation, le 17 Décembre 1668, au rapport de M. de Lefrat. — Par autre Arrêt rendu, en la même Chambre, le 13 Novembre 1669, au rapport de M. Deniau, RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Villetual, fut pareillement déclaré *noble d'ancienne extraction*. Cette Famille a formé plusieurs branches, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 macles d'or, & accostée en chef d'un lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or.*

PLESSIS D'ARGENTRÉ (du), Famille de la même Province, du Diocèse de Rennes, qui a été, par Arrêt de la Chambre, établie par le Roi pour la Réformation de la Noblesse de cette Province, rendu à Rennes le 6 Octobre 1668, maintenue dans son *ancienne noblesse*, au rapport de M. de Lefrat, dans la personne de

ALEXIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Plessis-d'Argentré, sur ses preuves faites, qui étoit fils de JEAN, & de *Jeanne Bizuel*, & descendoit, par filiation suivie, de LÉONARD DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu, Grand Prévôt de Bretagne, qui vivoit en 1513. ALEXIS, qui mourut Doyen des Etats de la Noblesse de Bretagne, avoit épousé *Marguerite de Tanouarn*, dont vinrent :

1. PIERRE, qui fut baptisé, le 3 Juin 1672, en la Paroisse d'Argentré;
2. Et CHARLES, Evêque de Tulle en 1723, qui mourut le 27 Octobre 1740. Ce Prélat a beaucoup écrit sur la Théologie. Voyez Moréri & ARGENTRÉ.

A cette Famille appartient LOUIS-CHARLES

du PLESSIS D'ARGENTRÉ, Evêque de Limoges depuis 1759, qui fut nommé Abbé de Vaux-de-Cernay, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Paris, en Juillet 1766.

Les armes : *de sable, à 10 billetes d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

\* PLESSIS-BATAILLE (LE), depuis appelé LE PLESSIS-GAUTRON, Seigneurie qui étoit dans la Famille de *Gautron* depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, & qui a passé, par alliance, dans celle de *Tréal-Beaubois*, ensuite dans celles de *Névet* & de *du Parc de Locmaria*; elle a été vendue, en 1742, à N... de *Saint-Riveul*.

PLESSIS-BELLIÈRE (DU). Voy. ROUGÉ.

\* PLESSIS-BERTRAND (LE), en Bretagne, Diocèse de S<sup>t</sup>-Malo : Terre qui appartenoit à la Maison de *du Guesclin*, & dont *Tiphaine du Guesclin*, fille de *Pierre*, III<sup>e</sup> du nom, & de *Julienne de Denonval*, après la mort, sans enfants, de son second mari, céda la propriété à *Briand de Châteaubriant*, son cousin issu de germain, & petit-fils de *Tiphaine du Guesclin*, sa tante. Voy. GUESCLIN (DU). *Briand de Châteaubriant* en rendit hommage à MARIE DE BRETAGNE, Duchesse d'Alençon, Comtesse du Perche, Dame de Fougères, &c. — Cette Terre *du Plessis-Bertrand* est restée dans la Maison de *Châteaubriant* jusqu'en 1589 que *Charlotte de Montgommery*, Douairière de *Beaufort*, la vendit, le 31 Mars, à *Guy de Rieux de Châteauneuf*.

\* PLESSIS-CHATEAUBRIANT (LE), Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois de Novembre 1648, enregistrées le 7 Septembre 1649, en faveur de *Gabriel de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis Lieutenant Général des Armées du Roi, & eut de *Suzanne de Remond*, son épouse, *Raymond de Châteaubriant*, Comte des Roches-Baritaut, âgé de 18 ans en 1671. Voy. CHATEAUBRIANT.

PLESSIS-CHATILLON (DU), ancienne Maison, originaire du Maine, qui remonte à

I. N... DU PLESSIS, qui est nommé Seigneur DU PLESSIS-CHATILLON, dans une transaction du Lundi après la Saint-Barnabé de 1274, passée avec Henri d'Avaugour, Seigneur de

Mayenne-la-Juhel, pour des Communes : on le croit descendre de GRIMOULT DU PLESSIS, nommé, dans un Acte de 1034, Seigneur *du Plessis-Châtillon*. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut

II. GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur *du Plessis-Châtillon*, nommé dans un contrat d'acquisition qu'il fit en 1283, & qui laissa pour enfants :

1. GERVAIS, qui suit ;
2. GEOFFROY, vivant en 1310 ;
3. Et ROBERT, Ecuier, vivant en 1317.

III. GERVAIS DU PLESSIS, Seigneur *du Plessis-Châtillon*, qui vivoit avec ses frères en 1310 & 1317, eut pour enfants :

- JEAN, qui suit ;  
Et AGNÈS, qui s'est mariée à *Job de Jalefne*, vivant en 1374.

IV. JEAN DU PLESSIS, Seigneur *du Plessis-Châtillon* & de la Poissonnière, près de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, vivoit en 1372, avec sa femme, *Marie*, Dame *de Beaumont-le-Vicomte* en partie & d'*Affé-le-Boisne*, dont

- JEAN, qui suit ;  
Et ALAIN, Religieux, puis Abbé de l'Abbaye d'Evron en 1399.

V. JEAN DU PLESSIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur *du Plessis-Châtillon* & de la Poissonnière, fut un grand Capitaine, & laissa pour enfants :

- JEAN, qui suit ;  
Et ALAIN, dit âgé de plus de 60 ans, dans une enquête faite en 1457.

VI. JEAN DU PLESSIS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur *du Plessis-Châtillon*, la Poissonnière, de la troisième partie de la Terre de *Beaumont-le-Vicomte* & d'*Affé-le-Boisne*, épousa *Anne-Marie de Parpacé*, Dame de Monchouan, Gouleuvre & de Beuil : elle étoit veuve en 1422. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. RENÉ, Chevalier, qui eut pour fils

JACQUES, Seigneur de Vaux & de Savigny, qui s'est marié à *Françoise d'Anglure*, dont il eut

GILLETTE, qui a épousé *Jacques de Ligniville*, Seigneur de Tumejus, &c., Grand Maître & Capitaine Général de l'Artillerie du Duc de Lorraine, dont elle a été la seconde femme, & en a eu des enfants.  
Voyez LIGNIVILLE:

3. THIBAUT, Seigneur de Monchouan, qui s'est



marié, en 1445, à *Simonne de Meslay*, veuve de *Pierre Papuis*, Ecuyer;

4. Et *ROBERTE*, Dame de Goulevre & de Beuil, qui époufa *Jean de Jalefne*, Seigneur dudit lieu, en Anjou, dont postérité.

VII. *JEAN DU PLESSIS*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon, vendit, le 26 Avril 1457, la troisième partie de *Beaumont-le-Vicomte* & d'*Affé* à Jean de Mathefelon. Il époufa, 1<sup>o</sup> *Marie de Vaux*, Dame de la Girardière, fille de *Jean*, & de *Jeanne des Vaux*; & 2<sup>o</sup> en 1467, *Catherine d'Avaugour*, Dame du Mée & de Champ-Chabot, veuve de *Jean Girard*, Seigneur de Feuzé, au Perche, & fille de *Louis d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & de *Catherine de Rouvray*. Du premier lit il eut

1. *JEAN*, qui fuit.

Et du second vinrent :

2. *GUILLAUME*, auteur de la branche des Seigneurs du Mée, rapportée ci-après;
3. Et *JEAN*, tige de celle des Seigneurs de *Champ-Chabot*, éteinte, au IV<sup>e</sup> degré, dans *OLIVIER DU PLESSIS*, Seigneur de *Champ-Chabot* & de *Blérancourt*, qui mourut en 1611, sans laisser d'enfants de *Jeanne de Beaufils*, son épouse.

VIII. *JEAN DU PLESSIS*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, se trouva, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, avec *LOUIS*, Duc d'ORLÉANS, au secours du Duc de Bretagne, contre le Roi *CHARLES VIII*. Il époufa, 1<sup>o</sup> le 9 Juillet 1470, *Jeanne des Aubiers*, Dame dudit lieu, Marais, &c., veuve de *Pierre Cléreau*, Seigneur de la Grézille & des Gastines, & fille de *Jean des Aubiers* & de *Catherine Fournier* (qui étoit fille de *Jean Fournier*, Chancelier de *RENÉ*, Roi de Sicile, & de *Jacquette Cholet*); & 2<sup>o</sup> *Marguerite du Mas*, veuve de *Jean de Montchauveron*, Chevalier. Il eut du premier lit

1. *JEAN*, qui fuit.

Et du second vinrent :

2. *RENÉ*, Seigneur de Montchauveron, marié à *Marguerite*, Dame de la *Tremblaye* & de *Villénatour*, dont vinrent :

1. *JEANNE*, qui époufa *François Begon de la Rochefoucauld*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, près de Crevant;
2. Autre *JEANNE*, mariée à *Bernard de la Barre*, Chevalier;
3. Et N... *DU PLESSIS*, qui époufa *Louis*

Tome XV.

*le Maire*, de la Maifon de la Gringuenière, en Anjou.

3. *RENÉE*, qui époufa *Renaud*, Seigneur de *Colombières*, en Normandie, Diocèse de Bayeux, près de Blainville, Chevalier de l'Ordre du Roi;
4. *MATHURINE*, Dame de la Varenne, mariée à *Louis de Bure*, Seigneur de la Chênellerie, en Anjou;
5. *MARGUERITE*, qui fit bâtir la Chapelle du Plessis;
6. 7. & 8. Et trois autres filles.

IX. *JEAN DU PLESSIS*, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Plessis-Châtillon, Chauvigné, des Aubiers, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa, en 1495, *Jeanne de Mathan*, fille de *Gilles*, Seigneur de *Mathan*, de Pierrefitte, en Normandie, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Coulonges*. Leurs enfants furent :

1. *JEAN*, Seigneur du Plessis-Châtillon, tué à la bataille de Pavie en 1525, sans alliance;
2. *RENÉ*, aussi tué à la même bataille, & inhumé avec son frère à Chivas, en Piémont;
3. *LOUIS*, qui fuit;
4. Et *JEANNE*, morte sans alliance.

X. *LOUIS DU PLESSIS*, Seigneur du Plessis-Châtillon, Chauvigné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut en 1560. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> le 8 Mars 1534, *Charlotte de Scépeaux*, Dame de Mathefelon & de Duretal, morte sans enfants; elle étoit fille de *René de Scépeaux* & de *Marguerite de la Jaille*; & 2<sup>o</sup> en 1548 ou 1540, *Renée du Bellay*, morte en 1567, fille de *René*, Baron de la Flotte, & de *Françoise de Villeprouvé*. Du second lit fortirent :

1. *FRANÇOIS*, qui fuit;
2. *RENÉ*, mort sans alliance, en 1569;
3. *JEAN*, Seigneur dudit lieu, Salvart & Razilly, marié à *Sufanne de Corboyer*, héritière de la Droulennière, dont il eut :
  1. *FRANÇOIS*, Prêtre;
  2. 3. & 4. *GEORGES*, *AMBROISE* & *PHILIPPE*, morts sans alliance.

4. Et *LOUISE*, qui époufa *Hardouin du Courdray*, Seigneur dudit lieu & de la Vaugotière, près de Laval; elle est morte en 1596.

XI. *FRANÇOIS DU PLESSIS*, Seigneur du Plessis-Châtillon, Baron de Courceriers, Villaine, au Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut le 30 Juin 1605. Il avoit époufé, en 1570, *Nicole du Raynier*, fille de *François*, Seigneur de la Tour du Raynier,

G g g

en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Yolande de la Jaille*. Ils eurent :

FRANÇOIS, mort au berceau ;  
Et RENÉ, qui fuit.

XII. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur du Plessis-Châtillon, Baron de Courceriers, Vicomte de Rugles, Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut en 1629. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1594, *Diane-Renée de Poixieux*, Vicomtesse de Rugles, fille unique de *Michel de Poixieux*, Baron de Pavant, Vicomte de Rugles, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Catherine d'O*. Elle mourut le 28 Août 1631, laissant :

1. FRANÇOIS, né en 1598, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, sans alliance le 8 Mai 1644 ;
2. ANDRÉ, qui fuit ;
3. MICHEL, né en 1608, mort aussi sans alliance, en 1639 ;
4. 5. 6. 7. & 8. CLAUDE, RENÉ, LOUIS & deux autres garçons, morts jeunes ;
9. NICOLE, Dame de Chauvigné, mariée, en 1621, à *Guillaume du Bois*, Seigneur des Bordeaux ;
10. & 11. CATHERINE & URSULE-ANNE, la première, Religieuse Urfuline ;
12. MARGUERITE, née en 1604, qui épousa *François de Chappedelaine*, Seigneur d'Isles ;
13. MADELEINE, née en 1612, mariée à *Charles Gaultier*, Seigneur de Chiffreville, en Normandie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'ORLÉANS, & dont postérité. Voyez GAULTIER, en Normandie ;
14. RENÉE, morte jeune ;
15. SUSANNE, Religieuse Urfuline ;
16. Et une autre fille, morte en naissant.

XIII. ANDRÉ DU PLESSIS, Marquis du Plessis-Châtillon, Vicomte de Rugles & du Bois-Béranger, mourut le 9 Décembre 1655. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Mai 1637, *Renée le Porc de la Porte*, Dame du Bois-Béranger, morte en couches le 15 Avril 1638 ; & 2<sup>o</sup> en 1646, *Renée le Conte*, Marquise de Nonant, sœur de la Comtesse de *Chamilly*, & fille de *Jacques le Conte*, Marquis de Nonant, Baron de Beaumesnil, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, mort le 18 Octobre 1641, & de *Marie Dawet des Marests*. Elle partagea, le 8 Juin 1660, les biens de *Pomponne le Conte*, Marquis de Nonant, son frère. Du premier lit il eut

1. FRANÇOISE, Dame du Bois-Béranger, morte en 1699, & qui avoit été mariée, le 14 Août

1662, à *Hyacinthe Quatrebarbes*, Marquis de la Rongère, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de la Duchesse d'ORLÉANS, dont postérité. Voy. QUATREBARBES.

Et du second lit vinrent :

2. & 3. JEAN-BAPTISTE & JEAN, morts jeunes ;
4. FRANÇOIS, tué en 1654 ;
5. JACQUES, qui fuit ;
6. URBAIN, mort âgé de 20 ans le 19 Juillet 1666 ;
7. CHARLES, baptisé à Saint-Sulpice le 8 Mars 1654 ;
8. PIERRE, baptisé le 29 Avril 1655, Comte de Rugles, marié à N... de *Goué*, dont  
CÉSAR-ANTOINE, Comte de Rugles, mort le 29 Décembre 1714, laissant de N... le *Clerc de Courcelles*, son épouse, pour fils,  
Autre CÉSAR-ANTOINE, Comte de Rugles, mort, en 1767, sans enfants.
9. Et MADELEINE, née en 1648, morte peu après sa naissance.

XIV. JACQUES DU PLESSIS, Marquis du Plessis-Châtillon & de Nonant, Mestre de Camp de Cavalerie, mourut en 1707. Il avoit épousé, en Mai 1674, *Jeanne-Marie Fradet de Saint-Août*, Comtesse de Châteaumeillant & héritière de Saint-Gelais, fille de *Jean Fradet*, VI<sup>e</sup> du nom, Comte de Châteaumeillant, &c., Maréchal de Camp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général d'Artillerie, mort en 1659, & de *Jeanne-Marie de Saint-Gelais de Lusignan*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. ANNE-HILARION, Chevalier de Malte, Commandeur de Ville-Dieu, Capitaine au Régiment de Provence, qui mourut à Paris le 17 Octobre 1763, âgé de 74 ans ;
3. HENRI, né le 11 Juillet 1682, mort le 8 Mai 1685 ;
4. LOUISE-HENRIETTE, Religieuse ;
5. JEANNE-MARIE, née le 4 Avril 1686, mariée, en Juin 1709, à *Philippe-Charles*, Comte d'Estampes, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 11 Mai 1737, & elle en Mai 1763, dont deux garçons & une fille. Voy. ESTAMPES ;
6. Et N... DU PLESSIS, Religieuse.

XV. LOUIS DU PLESSIS, Marquis du Plessis-Châtillon & de Nonant, né le 31 Janvier 1678, Colonel du Régiment de Provence le 9 Mars 1700, Brigadier le 26 Octobre 1704,

Maréchal de Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, mourut le 23 Février 1754. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> le 21 Janvier 1712, *Anne Neyret de la Ravoye*, fille de *Jean*, Grand Audiencier de France, Trésorier Général de la Marine, & d'*Anne Varice de Vallières*: elle mourut âgée de 21 ans; & 2<sup>o</sup> le 24 Janvier 1718, *Catherine-Pauline Colbert*, née le 12 Mai 1699, morte le 30 Octobre 1773; elle étoit fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Torcy, &c., Ministre & Secrétaire d'Etat, & de *Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne*. Du premier lit est iffue

1. N.... DU PLESSIS, morte peu après sa mère.

Et du second vinrent :

2. LOUIS-HENRI-FÉLIX, qui fuit ;

3. JEAN-BAPTISTE-JOACHIM-LOUIS, né le 13 Mai 1727 ;

4. MARIE-FÉLICITÉ, née le 7 Octobre 1723, qui a époufé, 1<sup>o</sup> en Novembre 1745, *François-Antoine*, Comte de *Chabannes*, Marquis de la Palisse, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont elle n'eut pas d'enfants; & 2<sup>o</sup> en Février 1760, *Charles-Bernard-Martial*, Comte de *Narbonne-Pelet*, auquel elle porta les Terres de sa Maifon. Voy. CHABANNES & NARBONNE.

5. Et PAULINE-GUILLELMINE, née le 13 Avril 1728, morte en 1733.

XVI. LOUIS-HENRI-FÉLIX DU PLESSIS-CHATILLON, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, d'abord second Cornette des Chevaux-Légers de Berry, puis Enseigne des Gendarmes d'Orléans le 20 Janvier 1747, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 19 Mars 1748, est mort le 25 Août 1754, fans enfants. Il avoit époufé, le 6 Juin 1753, *Marguerite-Marie-Louise-Viçoire Barberie de Saint-Contest*, née le 13 Mars 1738, fille unique de *François-Dominique*, Seigneur de la Châteigneraye, &c., Ministre & Secrétaire d'Etat, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. Elle s'est remariée, le 18 Mai 1756, à *Charles-Louis-Joseph-Alexandre de Canonville*, Marquis de Raffetot, &c., Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, duquel font iffus plusieurs enfants. Voy. BARBERIE DE SAINT-CONTEST & CANONVILLE, &c.

BRANCHE  
des Seigneurs DU MÉE.

VIII. GUILLAUME DU PLESSIS-CHATILLON,

Seigneur Châtelain du Mée (second fils de JEAN, IV<sup>o</sup> du nom, & de *Catherine d'Avau-gour*), époufa, le 23 Novembre 1484, *Catherine de Ray*, fille de *Guillaume*, Sire de Beaujeu & de Preffigny, & de *Catherine de Vergy*. Il en eut

IX. MARTIN DU PLESSIS, Seigneur du Mée, qui s'est marié, en 1532, à *Renée Tiercelin de Broffes*, fille d'*Antoine Tiercelin*, Seigneur de Richeville, & de *Catherine de Baile*. De ce mariage il eut

X. RENÉ DU PLESSIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Mée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 4 Mars 1595, qui époufa, le 20 Juin 1568, *Claude de Beaufrils de Villepion*, fille de *Jacques de Beaufrils*, Seigneur d'Orgères, & de *Jeanne Dailleran*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;

2. & 3. GÉDÉON & ANTOINE ;

4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaujeu*, rapportée ci-après ;

5. JEAN, Seigneur de Sandarville, qui partagea, avec ses frères, le 3 Décembre 1620, & époufa, le 12 Octobre 1625, N.... de *Molins*, fille de *Pierre de Molins*, Seigneur d'Espuy, & de N.... de *Hallot*. Ils eurent :

1. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Sandarville, baptisé le 2 Novembre 1635, qui fut maintenu dans sa noblesse, par l'Intendant d'Orléans, le 5 Mars 1670 ;

2. Et FRANÇOIS, Vicomte de Léville, qui partagea, avec son frère, le 9 Janvier 1663.

6. 7. & 8. MARIE, JEANNE & JACQUELINE.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur Châtelain du Mée & de Cigogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Châteaudun & premier Ecuyer de MADAME, sœur de Louis XIII, puis Reine d'Angleterre, qu'il accompagna en ce Pays, époufa, 1<sup>o</sup> le 3 Janvier 1598, *Catherine Choyne*, fille d'*Heñor*, Seigneur de Joulduraux, & d'*Eléonore Aulde*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Maupeou*. Il eut du premier lit

FRANÇOIS, qui fuit.

Et du second vint

HECTOR, rapporté après son aîné.

XII. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur du Mée, maintenu dans sa noblesse par l'Intendant d'Orléans, le 7 Octobre 1667, avec son frère HECTOR, époufa, le 29 Janvier 1633 ou 1639, *Marguerite de Gouys*, Dame de Combs, & en eut

XIII. RENÉ DU PLESSIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mée, qui mourut le 2 Mai 1710. Il avoit épousé, le 6 Août 1703, *Marguerite le Sueur de Vaupteau*, dont il eut :

1. JEANNE-MARGUERITE, Dame Châtelaine du Mée, des Mefnils, &c., qui est morte le 6 Avril 1776, âgée de 74 ans, & veuve de *Louis-Philippe Pottin*, Comte du Chefne, &c. ;
2. Et BONNE-CATHERINE.

XII. HECTOR DU PLESSIS (fils de FRANÇOIS, & de *Madeleine de Maupeou*, sa seconde femme), Seigneur de Saint-Hilaire, s'est marié à *Agnès de Liberault*, dont fortit

XIII. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur de Saint-Hilaire, qui épousa, le 7 Juin 1707, *Madeleine de Tourville*, dont sont issus :

1. 2. 3. & 4. FRANÇOIS, CHARLES, OMER & HECTOR ;
5. Et MADELEINE. (Ils demeurent dans le Du-nois.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de BEAUJEU.

XI. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur Châtelain de Beaujeu, des Boulais, &c. (quatrième fils de RENÉ, I<sup>er</sup> du nom, & de *Claude de Beau fils de Villepion*), fut Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Fréteval le 24 Mai 1637. Il avoit épousé, le 29 Octobre 1628, *Louise de Bruet*, fille de *Martin*, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Fréteval, & d'*Efther Alard*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et RENÉ, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Fréteval le 24 Novembre 1654, marié, le 17 Février 1662, à *Anne de Liberault*, dont vinrent :

HECTOR, Enseigne de Vaisseau, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine, Capitaine du Château de Fréteval le 24 Octobre 1695 ;

Et ANNE & LOUISE, celle-ci femme de *Charles de Moulins*, Seigneur des Gâts.

XII. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur de Beaujeu, maintenu dans sa noblesse, avec son frère, par l'Intendant d'Orléans, en 1667, avoit épousé, le 5 Février 1665, *Marie Moreau*, fille de *François*, Seigneur de Bressolles, & de *Françoise Guillard*. Elle mourut le 28 Novembre 1675, laissant :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. MARIE & FRANÇOISE : la première épousa N... de Voré, Seigneur de la Maric & de Vaux.

XIII. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur de Beaujeu, mourut le 28 Janvier 1705, âgé de 32 ans. Il avoit épousé, en 1702, *Françoise Tavernier*, morte le 20 Mai 1706, à 35 ans, & inhumée à Saint-Hilaire de Chartres, fille ou sœur de *Denis Tavernier*, Avocat au Présidial de Chartres. De ce mariage font issus :

FRANÇOIS, Prêtre en 1730 ;  
Et JEAN-DENIS, qui fuit.

XIV. JEAN-DENIS DU PLESSIS, Seigneur de Beaujeu, Richeville, &c., né le 5 Août 1705, baptisé le 23 dans la Paroisse de St.-Martin-la-Colombe, épousa, le 8 Mai 1730, *Louise-Henriette Midou de Moléon*, fille de *Louis Midou*, Seigneur de Moléon & de Villiers, & d'*Henriette-Catherine de Saint-Etienne*. Ils eurent :

1. JEAN-HENRI-FRANÇOIS, né en 1732 ;
  2. LOUIS, né en 1733 ;
  3. JULES-ALEXANDRE, né en 1736 ;
  4. RENÉ, né en 1737 ;
- Et une fille, morte le même jour de sa naissance, en 1734.

Les armes : d'argent, à 3 quintefeuilles de gueules.

\* PLESSIS-GRIMOULT (LE), en Normandie, Diocèse de Bayeux : Bourg avec titre de *Baronnie*, dont la Seigneurie relève de la haute Justice de Condé. Près de l'Eglise Paroissiale, sur le sommet de la montagne, font les ruines d'un ancien Château, qui, suivant la tradition, appartenoit au fameux *Ganelon*, dont les trahisons occasionnèrent la défaite de l'Armée de CHARLEMAGNE, en 778, au passage de Roncevaux, dans les Pyrénées. Il est dit dans l'*Hist. de Normandie*, par du Moulin, p. 137, que de *Ganelon* descendoit *Grimoult du Plessis*, un des plus riches & des plus puissants Seigneurs de son temps, & de qui *le Plessis* a emprunté le surnom de *Grimoult* : il ne démentoit point le sang dont il sortoit ; ce fut par ses intrigues que Guy de Bourgogne tâcha de détrôner le Duc GUILLAUME le Bâtard, aidé en cela de plusieurs Barons de Normandie, qui étoient entrés dans le complot. Après la bataille des Dunes, que les conjurés perdirent en 1036, *Grimoult* ramassa quelques désespérés pour faire avec eux de nouvelles courses ; il fut arrêté & conduit prisonnier à Rouen, & sur les reproches qui lui furent faits de sa trahison

par Salle de Lignières (ou plutôt *Serlon de Lingèvres*), Chevalier de Lusignan, il voulut en tirer raison; mais dans la nuit qui précéda le combat, *Grimoult* fut trouvé étranglé dans la prison, en 1047 (a). Tous ses biens furent confisqués & donnés, savoir : la Baronnie du *Plessis* & ses appartenances à *Bon*, Evêque de Bayeux & à son Eglise; & les autres Terres à divers Seigneurs, en reconnaissance de leur fidélité : la donation est de l'an 1074. — Les honneurs de cette Baronnie ont depuis été échangés par les Evêques de Bayeux avec le Comte de *Thorigny*, au droit duquel le Prince de *Monaco* les possède aujourd'hui.

PLESSIS-JARZÉ (DU). Voyez JARZÉ & PLESSIS DE LA ROCHE-PICHEMER (DU).

PLESSIS DE KERGUINIEC (DU), en Bretagne, Ressort de Lefneven : Famille qui remonte à *Salomon du Plessis*, Seigneur de Kerguiniec, vivant en 1483, & a été déclarée noble d'extrañion, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 22 Novembre 1670, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes : *d'argent, au sautoir accompagné en chef & en flancs de 3 quintefeuilles, & en pointe d'une molette, le tout de gueules.*

PLESSIS-LIANCOURT (DU), Maison originaire du Vendômois, où sont situées, & dans les environs, les premières Terres qu'elle a possédées. Le premier dont il soit fait mention dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 744, est JEAN DU PLESSIS, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la *Chaise*, qui vivoit en 1300. Cette Maison a formé plusieurs branches :

L'aînée s'est éteinte au IV<sup>e</sup> degré dans BOUCHARD DU PLESSIS, Seigneur de *Périgny* & de la *Chaise*, mort sans postérité avant le 11 Avril 1467;

La seconde branche est celle des Seigneurs de la *Perrine*, qui a commencé au III<sup>e</sup> degré, & s'est éteinte au X<sup>e</sup>, dans les enfants de LOUIS DU PLESSIS, Seigneur de la *Perrine*, mort en 1667, laissant ses enfants mineurs;

La troisième est celle des Seigneurs de Sa-

(a). Les prisonniers avoient alors la liberté de se procurer satisfaction par un combat particulier, & ce n'étoit pas une médiocre ressource pour eux.

*vonnières*, qui a commencé au VIII<sup>e</sup> degré, & s'est éteinte au X<sup>e</sup>, dans SIMON DU PLESSIS, Seigneur de Montcrochet, mort, sans postérité, peu après 1669;

La quatrième est celle des Seigneurs de *Périgny*, qui a commencé au VI<sup>e</sup> degré, & a fini au X<sup>e</sup>, dans PIERRE-MARCOU DU PLESSIS, qui fut maintenu dans sa noblesse le 20 Mars 1699, par l'Intendant d'Orléans, & qui ne laissa point de postérité;

La cinquième est celle des Seigneurs d'*Afnières*, qui n'a formé que deux degrés;

La dernière est celle des Seigneurs de *Liancourt* & de la *Roche-Guyon*, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Esprit, & dont l'héritière, JEANNE-CHARTOTTE DU PLESSIS-LIANCOURT, porta, le 13 Novembre 1659, les biens de sa branche à *François*, VII<sup>e</sup> du nom, Duc de la *Rochefoucauld*, Pair & Grand Veneur de France, &c.; son mari. Voy. ROCHE-FOUCAULD (DE LA).

Les armes de cette Maison sont : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

PLESSIS DE LA PADOUYÈRE (DU), Famille noble de Bretagne, des Ressorts de Rennes & de Vannes, qui remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur de la Padouyère, qui s'est marié à *Marguerite Hay*, morts l'un & l'autre en 1510; elle fut aussi déclarée noble d'extrañion, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. le Febvre, en faveur de JOSEPH DU PLESSIS, Seigneur de la Padouyère; & par autre Arrêt rendu, en la dite Chambre, le 3 Mars 1669, au rapport de M. le Febvre, en faveur de JEAN DU PLESSIS.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 losanges du même.*

PLESSIS-PATÉ (DU) : *d'hermine, à 3 chevrons de gueules.*

PLESSIS DE PENFAU (DU), en Bretagne, Ressort de Morlaix : Famille dont étoit GUILLAUME DU PLESSIS, qui mourut avant l'an 1462, & a laissé postérité de *Jeanne de Kernoter*, son épouse. Elle a été déclarée noble d'extrañion, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 22 Août 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *de sable, au cygne d'argent, becqué & membré de gueules.*

\* PLESSIS-RICHELIEU (ou), Maison qui, selon André du Chefne, tire son origine de la Terre & Seigneurie du *Plessis*, en Poitou, tenue à foi & hommage de l'Évêque de Poitiers, à cause de la Baronnie & Châtellenie d'Angles, dont elle est éloignée de trois lieues. En voici la *Généalogie*, d'après ce célèbre Ecrivain & l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 361 & suivantes :

I. GUILLAUME, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur du PLESSIS, des Breux, de la Vervolière & autres Terres, situées en Poitou, est mentionné dans un titre de 1201, sous PHILIPPE-AUGUSTE, où il est qualifié *Varlet*, c'est-à-dire *Ecuyer*. Il fut un de ceux qui, après la conquête du Poitou sur les Anglais en 1213, se fournirent volontairement sous la domination des Français. De sa femme, qui n'est point nommée, il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN, Comte de Warwick, en Angleterre, qui passa en ce Royaume, en 1247, avec Guy de Lusignan, Guillaume de Valence & Aymar de Lusignan. Il n'est rapporté ici que sur la foi de du Chefne, qui lui donne deux femmes, & dit qu'il mourut en 1223, & qu'il fut enterré dans le Monastère de Missenden, au Comté de Buckingham. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Chrétienne de Sanford*, fille de *Hugues*, Chevalier Anglais ; & 2<sup>o</sup> *Margerie*, Comtesse de Warwick, veuve de *Jean Maréchal*, & fille d'*Henri*, Comte de Warwick, & de *Marguerite d'Oilly*. Elle étoit sœur de *Thomas*, Comte de Warwick, auquel elle succéda. Du premier lit vint

HUGUES, qui est mentionné dans une enquête qui se fit lorsqu'il n'avoit encore que 26 ans.

GUILLAUME, I<sup>er</sup> du nom, avoit pour oncle ou frère LAURENT du PLESSIS, tige de la branche des Seigneurs de *Loriaque* & de *Guellicie*, au Royaume de Chypre, éteinte, & rapportée dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, p. 370 du tom. IV, & que du Chefne dit être fortie de cette Maison du PLESSIS, en Poitou.

II. PIERRE, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur du PLESSIS, des Breux & de la Vervolière, vivoit en 1249, suivant une Charte conservée aux Archives de l'Évêché de Poitiers. Il eut pour fils,

III. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du PLESSIS, des Breux, &c., qui, par acte de l'an

1281, passé sous le scel établi à Angles, pour Gautier de Bruges, Evêque de Poitiers, acquit plusieurs Terres de Philippe de Corberie, Ecuyer, & d'Ænor, sa femme. En 1289, il acheta quelques places en la ville d'Angles, lesquelles avoient appartenu à Jean d'Ypres. Il vivoit encore le Jeudi après la Trinité l'an 1308, qu'il fit un contrat de constitution de rente, Arnaud d'Aux étant alors Evêque de Poitiers. Ses enfants furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN, Ecuyer, lequel eut en partage divers lieux, Terres & revenus, dont quelques-uns relevoient de la Châtellenie du Blanc, en Berry. Etant à Angles le Lundi avant le jour des Cendres l'an 1321, il reconnut tenir à foi & hommage lige *une paire d'éperons dorés de service*, à chaque mutation de Seigneur, de Guillaume Clérembault, Ecuyer, Seigneur du Blanc, le Bois-Entier, appelé *Bois de la Quarte*, avec les Terres adjacentes, deux granges & autres héritages & rentes, lesquelles Geoffroy de la Trémoille, Chevalier, avoit données & transportées, du consentement de Jeanne, sa femme, & de Dérirée de la Trémoille, sa fille, à Geoffroy Vernon, Chevalier, tant pour lui que pour ses héritiers. JEAN DU PLESSIS eut pour fils

PIERRE, qui épousa *Jeanne de Mauffon*, fille de *Goulu de Mauffon*, Ecuyer, & de *Marthe de Razilly*. Il en eut

JEAN, qui s'est marié à *Philippe Barbine*, de laquelle fortit

PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, qui, comme représentant *Marthe de Razilly*, sa bis-aïeule, obtint, par Arrêt du Parlement, rendu le 14 Août 1409, part en la succession de *Jean*, Seigneur de *Razilly*, mort sans enfants.

(Ces premiers degrés sont d'après André du Chefne, dans sa *Généalogie* de la Maison du PLESSIS-RICHELIEU, à la suite de celle de *Dreux*.)

IV. PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du PLESSIS, des Breux & de la Vervolière, rendit hommage de sa Terre du *Plessis* à l'Évêque de Poitiers en 1328, & mourut vers 1331, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. PIERRE, Chevalier, mort sans enfants ;
3. EUSTACHE, femme d'*Ithier de Torfac*, Ecuyer ;
4. Et ALIX, Demoiselle d'honneur de JEANNE

DE BOULOGNE, femme du Roi JEAN, en fuite mariée à *Philippe de la Châtre*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfants, & mourut en 1368.

V. GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du PLESSIS, des Breux, de la Vervolière, &c., Chevalier, donna avec de sa Terre de la Valinière, à Jean Savary, Chevalier, scellé de ses armes, le Samedi après Noël 1341; fit son testament le 20 Avril 1373, & mourut peu après. Il avoit épousé *Charlotte de la Celle*, fille de *Jean de la Celle*, Chevalier, Sénéchal de Carcassonne, dont vinrent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. SAUVAGE, auteur de la branche des Seigneurs de *Richelieu*, rapportée ci-après ;
3. JEAN, mentionné au testament de son père ;
4. JEANNE, mariée à *Guillaume de Magnac*, Seigneur du Solier & de Marconnay en 1361 ;
5. Et CATHERINE, Dame de la Terre de Rives, qu'elle porta en mariage à *Huguet de Puygiraud*.

VI. PIERRE DU PLESSIS, III<sup>e</sup> du nom, fit partage avec son frère SAUVAGE, le 18 Février 1388, & eut les Seigneuries du *Plessis* & des Breux, avec les lieux de la Carrelière & de Forges; l'Hôtel & dépendances de Thou, situés en la Châtellenie d'Angles; l'Etang qui avoit appartenu à Guy de Preffigny, & autres héritages, & mourut en 1401. Il avoit épousé *Radégonde Vigier*, sœur d'*Hélie Vigier*, Seigneur de Roys, au Pays d'Angoumois, en la Châtellenie de Ruffec, & de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. HELIOT, Seigneur de Forges, lequel eut procès, pour son partage, avec MANDÉ DU PLESSIS, son neveu ;
3. MARGUERITE, qui épousa *Guyot de la Lande*, Ecuyer, auquel elle porta en dot l'Hôtel de Thou & ses appartenances. — *Jacques de la Lande*, leur fils, rendit depuis l'Hôtel de Thou à MANDÉ DU PLESSIS, son cousin, pour une portion de la Terre & Seigneurie de Roys ;
4. Et HÉLÈNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Naudin Badeftrant*, Ecuyer, mort sans enfants ; & 2<sup>o</sup> à *Perrot de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Lavaut, paroisse de Buxière. Elle vivoit encore en 1451, comme il paroît par l'appointement passé à Poitiers, dans lequel elle est nommée avec *Maurice de la Lande*, son fils.

VII. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Plessis,

des Breux, de Roys, la Carrelière, la Faye & Thou, Echanfon du Roi CHARLES VI le 20 Septembre 1404, étoit, en 1413, Capitaine du Château & de la Ville du Blanc, en Berry, pour Jean de Naillac, qui en étoit Seigneur; eut la même charge dans le Château de la Roche-Beluffon, pour le Maréchal de Boucicaut, en 1416; fit hommage à *Hugues de Combarel*, Evêque de Poitiers, de ses Terres du Plessis & des Breux, le 17 Septembre 1424; fut fait Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII, le 19 Janvier 1425, & mourut en 1446. Il avoit épousé, avant le 14 Avril 1404, *Catherine Frétard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauve, &c., & de *Jeanne Petite*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, Ecuyer d'Ecurie du Dauphin, depuis Roi LOUIS XI, par Brevet expédié à Chinon le 12 Janvier 1430, & mort peu après sans alliance ;
2. MANDÉ, qui fuit ;
3. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 28 Juillet 1436, à *Neugon de la Barde*, Ecuyer, Seigneur de la Croix ;
4. Et CLAUDINE, qui épousa, le 12 Septembre 1444, *Louison d'Harcourt*, Seigneur de Montlouis, &c., avec lequel elle vivoit le 3 Novembre 1454, & dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. HARCOURT.

VIII. MANDÉ DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Plessis, des Breux, de Roys, la Carrelière, la Faye & Thou, fit hommage lige, le 25 Novembre 1450, à Jacques Jouvenel des Ursins, Patriarche d'Antioche, Evêque de Poitiers, pour les Seigneuries du Plessis & des Breux; transigea avec HELIOT DU PLESSIS, son oncle, *Jacques & Maurice de la Lande*, ses cousins, touchant les droits qu'ils prétendoient en la succession de feux PIERRE DU PLESSIS & *Radégonde Vigier*, Dame de Roys, sa femme, & de feu *Hélie Vigier*, frère de ladite *Radégonde*; sur quoi ils firent entr'eux un appointement à Poitiers le 3 Mars 1451, & mourut avant 1458. Il avoit épousé *Marie de la Tousche*, fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de la *Tousche*. Elle se remaria à *Jean-Philippe de Cenon*, Ecuyer, Seigneur de Cenon; fit son testament le 18 Mai 1497, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Martin d'Angles, en la Chapelle du Plessis, auprès de son premier mari, dont elle eut

IX. SAUVAGE DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Plessis, des Breux, Vaux, Roys, la Mi-

laudière, la Carrelière & Thou, qui fit hommage des Terres du Plessis & des Breux, à l'Evêque de Poitiers, le 5 Mai 1475; fut fait Lieutenant du Château du Haa à Bordeaux en 1479, & mourut avant 1512. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé au Château du Haa le 31 Janvier 1474, *Françoise l'Evêque*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 15 Décembre 1485, *Jeanne de Royère*, fille d'*Alain*, Seigneur de Brignac & de Beaudéduit, & de *Catherine de Pompadour*. Du premier lit vinrent:

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. HERVÉ, Chevalier, mort peu après 1495, sans alliance;
3. ANTOINE, Ecuyer, nommé avec FRANÇOIS, son aîné, dans une procuration passée par leur père le 23 Août 1498;
4. JACQUES, mort sans enfants;
5. MARIE, qui épousa *Robert Chasteigner*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1520; morte depuis sans hoirs;
6. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de la Tour*, Ecuyer, Seigneur de la Place, à qui elle porta en dot l'héritage & la Métairie de la Guionnière, située dans la Paroisse de Vic.

Et du second lit il eut :

7. GILLES, Ecuyer, qui fut reçu à faire partage en 1520, & mourut peu après sans postérité;
8. Et ANTOINETTE, qui partagea comme son frère, & mourut sans alliance.

X. FRANÇOIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Plessis, des Breux, la Milaudière, la Carrelière & Thou, donna avec Claude de Hufson de Tonnerre, Evêque de Poitiers, des appartenances du Plessis & de Thou, de la dime de Neuville & autres héritages nobles, par acte du 1<sup>er</sup> Avril 1512. Il avoit épousé *Madeleine de Champropin*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Oncières, & sœur de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. CLAUDE, Prieur de Deuil, près de Montmorency, qui assista au contrat de mariage de son aîné;
3. TOINETTE, nommée avec ses frères & sœurs dans les *Mémoires* du Seigneur des *Sarteaux*;
4. CHARLOTTE, qui, par acte de 1545, renonça aux successions collatérales;
5. SUSANNE, morte avant 1545;
6. RENÉE, qui, comme sa sœur CHARLOTTE, renonça aux successions collatérales;
7. Et JEANNE, mentionnée dans l'acte de partage de 1545.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, la Carrelière & Thou, rendit, en 1519, certains cens à Mathurin Boschier, Seigneur de Néons, conjointement avec son père; comparut à la Montre des Nobles convoqués au ban & arrière-ban des Pays & Comté de Poitou en 1542; partagea, en 1545, avec CLAUDE, son frère, sur les biens immeubles de leurs père & mère, & sur les successions collatérales de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, leur oncle maternel, & de MARIE DU PLESSIS, leur tante paternelle, & mourut peu après. Il avoit épousé, par contrat du 22 Mars 1541, *Françoise de Chergé*, fille de *Joachim*, Seigneur de Buxeuil, & de *Marguerite Boislève*, sa première femme. Il y a eu de ce mariage quelques enfants, restés mineurs, qui étoient, en 1556, sous la curatelle de *Joachim de Grailly*, Seigneur des *Sarteaux*, dont on n'a pu avoir les noms ni les descendants.

#### BRANCHE

*des Seigneurs & Ducs de RICHELIEU, Pairs de France.*

VI. SAUVAGE DU PLESSIS (second fils de GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, & de *Charlotte de la Celle*), eut pour son partage la Seigneurie de la Vervolière avec ses appartenances, celle de la Valinière & autres Terres; transigea avec *Jean le Groing*, père de sa femme, au sujet de ses prétentions, & lui céda la Seigneurie de Faverdines, par acte du 10 Mai 1399. Il testa le 15 Novembre 1409; élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Martin-les-Bois; fonda une Messe chaque Lundi de l'année dans celle de Saint-Martin d'Angles; ordonna que le service de sa femme seroit célébré dans l'Eglise de Couffay; fit plusieurs legs; donna à JEAN DU PLESSIS, son neveu, fils de PIERRE DU PLESSIS, son frère, & à *Jean de Maignac*, fils de JEANNE DU PLESSIS, sa sœur, le bail & l'administration de ses enfants; nomma, pour exécuteurs testamentaires, *Jean Savary*; *Jean de Maignac*, son neveu; *Jean de Pindray*, & l'Archiprêtre de Châtellerault, & mourut la même année. De son mariage contracté, le 10 Juillet 1388, avec *Isabeau le Groing*, Dame de Belarbre, morte en 1401, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, & de *Lucques de Praëlles*, il laissa

1. SAUVAGE, nommé dans un acte du 15 Octobre 1402;



2. GEOFFROY, qui fuit;
3. Et JEANNE, dite SARRAZINE, qui épousa, en 1427, *Gilles Frétard*, Seigneur de Sauve, &c., dont des enfants. Voy. FRÉTARD.

VII. GEOFFROY DU PLESSIS, Seigneur de la Vervolière, la Valinière, du Petit-Puy & Hautmont, demeura sous la tutelle de JEAN DU PLESSIS, son cousin germain; céda à JEANNE, sa sœur, & à *Gilles Frétard*, son mari, par acte du 21 Mars 1422, les Seigneuries de Belarbre, la Brosse & du Breuil-Poireux, pour ce qui pouvoit leur revenir de la succession de leurs père & mère; testa le 7 Août 1477, & nomma exécuteur son fils aîné. Il avoit épousé *Perrine de Clérambault*, fille de *Jean*, Seigneur de Richelieu, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. PIERRE, vivant en 1493;
3. ANTOINETTE, mariée à *Pierre Loubes*, Seigneur du Gastevine;
4. JACQUETTE, mariée, en 1451, à *Guyot de Girefme*, Ecuyer;
5. Et ISABEAU, mariée, par contrat du 13 Janvier 1451, à *Jean Herpin*, Seigneur du Château de Mériot.

VIII. FRANÇOIS DU PLESSIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, la Vervolière, &c., Ecuyer Tranchant de la Reine MARIE D'ANJOU, femme de CHARLES VII, par Lettres du 14 Juillet 1456, pourvu du même office dans la Maison de CHARLES DE FRANCE, Duc de Guyenne, frère du Roi LOUIS XI, fit hommage des Seigneuries de la Vervolière & autres Terres, en 1480 & 1483: fut institué héritier des Terres de Richelieu & de Beçay, par *Louis de Clérambault*, son oncle maternel, qui le fit seul exécuteur de son testament, le 13 Décembre 1488; assigna le douaire de sa femme par acte du 20 Janvier 1489; avoit testé le 6 Septembre 1483, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Martin de Couffay. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1456, *Renée Eveillechien*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saumouffay, & de *Marie Sanglier*. Leurs enfants furent :

FRANÇOIS, qui fuit;  
Et JEANNE, qui épousa *Louis Herpin*, Seigneur du Château, Maître d'Hôtel du Roi LOUIS XII. Elle étoit veuve en 1513, & donna quittance de sa dot à FRANÇOIS DU PLESSIS, son frère.

IX. FRANÇOIS DU PLESSIS, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, &c., avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 25 Janvier 1489, *Guyonne de Laval*,

morte sur la fin de 1494, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoise Goffelin*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 31 Mars 1506, *Anne le Roy*, Dame du Chillou, fille de *Guyon*, Vice-Amiral de France, & d'*Ifabeau de Beauval*, sa première femme. Du premier lit vinrent :

1. AIMÉE, mariée, par contrat du 25 Octobre 1507, à *Hélion de Barbançois*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sarzay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfants. Voy. BARBANÇOIS (DE);
2. JEANNE, alliée, par contrat du 28 Octobre 1514, à *Mathurin du Teil*, Seigneur du Frefne, en Poitou;
3. RENÉE, morte jeune.

Et du second lit fortirent :

4. LOUIS, qui fuit;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Beaulieu, marié, en 1542, à *Françoise de Tryon*, fille de *Pierre*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Légurat, dont une fille, nommée  
JACQUETTE, mariée, le 6 Février 1570, à *François d'Aloigny*, Seigneur de la Groye, dont postérité. Voy. ALOIGNY DE ROCHEFORT.

6. JACQUES, Aumônier du Roi HENRI II, Abbé de la Chapelle-aux-Planches, Evêque de Luçon;
7. Autre FRANÇOIS, dit *Pillon*, Seigneur de la Jabinière, Gouverneur de Courtemille, Mestre de Camp d'un des deux feuls régiments qui étoient alors en France. Il se signala dans les guerres de Piémont, depuis 1553 jusqu'en 1560; se distingua contre les Huguenots, défit le secours qu'ils envoyèrent à Poitiers en 1562; prit la Ville de Saint-Jean-d'Angély, qu'il défendit contre le Comte de la Rochefoucauld, qui vint l'assiéger; assista le Roi CHARLES IX à la prise de la Ville de Bourges; mit le siège devant Sully; força le Capitaine Uzas, qui y commandoit, de fortir par composition; mourut d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à l'épaule au siège du Havre-de-Grâce, dont il avoit été destiné Gouverneur;
8. RENÉ, Religieux de la Chaîse-Dieu, Abbé de Nieul & Prieur de Couffay;
9. ANTOINE, dit *le Moine*, parce qu'il avoit porté l'habit Religieux, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers de la Garde du Roi FRANÇOIS II, Chevalier de son Ordre & Gouverneur de Tours en 1562. Il fut blessé au siège de Bourges; défendit, en 1568, la Ville de Blois contre les Rebelles; s'enferma dans Poitiers en 1569, où il aida à soutenir le siège que les Huguenots y mirent; accompagna LOUIS DE BOURBON, Duc

- de Montpensier, à la réduction de plusieurs places du Poitou, en 1574 & 1575, & fut tué à Paris, rue des Lavandières, le 19 Janvier 1576;
10. FRANÇOISE, mariée, le 8 Novembre 1539, à *Georges l'Enfant*, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, dont postérité. Voy. ENFANT (L');
  11. Et ANNE, mariée, par contrat du 11 Juin 1543, à *Gabriel de Mauvoisin*, Seigneur de la Forest & de Bospêche, fils de *François de Mauvoisin* & de *Jacquette de Beaumont-Brifay*. Elle étoit veuve en 1557, & son mari fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Cyran.

X. LOUIS DU PLESSIS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, du Chillou, &c., Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances d'*Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, Sénéchal de Toulouse, servit honorablement les Rois FRANÇOIS I<sup>er</sup> & HENRI II en diverses occasions, & mourut à la fleur de son âge en 1551. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1542, au Château de Verteuil, *Françoise de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Amand, Baron de Faudoas & de Montégut, Sénéchal de Toulouse, & de *Catherine de Faudoas de Barbazan*. Elle étoit, en 1579, Gouvernante de la Princesse de Vaudémont. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances de LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, Echançon du Roi HENRI II, depuis 1548 jusqu'en 1555, qu'il fut tué, sans avoir été marié, par le Seigneur de Brichetières, comme il alloit à Champigny;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. BENJAMIN, Abbé de Moustier-la-Celle en 1573, mort en 1608;
4. LOUISE, mariée, par contrat du 24 Avril 1565, à *François du Cambout*, Seigneur dudit lieu, &c., Baron de Pontchâteau, Capitaine des Ville & Château de Nantes, Grand Veneur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, dont postérité. Voy. CAMBOUT;
5. Et JEANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Pierre Frétard*, Seigneur de Sauve & de Primery, dont elle n'eut point d'enfants. Voy. FRÉTARD; & 2<sup>o</sup> en 1594, à *Charles*, Baron de *Marconnay*, &c.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Richelieu, Beçay, du Chillou, la Vervolière, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, fut élevé Page du Roi CHAR-

LES IX; servit à la bataille de Moncontour en 1569; fut envoyé en Pologne, en 1573, avec le Seigneur de Chemerault, pour recevoir la foi des Seigneurs du Royaume; fut employé, en 1575, dans la négociation du traité fait avec le Prince Casimir & les *Reîtres*; fut pourvu de l'Office de Grand Prévôt de France, sur la démission de Nicolas de Bauffremont, Baron de Sennecey; devint Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances d'HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes; fut fait Chevalier des Ordres en 1585; combattit courageusement aux batailles d'Arques & d'Ivry en 1590; reçut, le 22 Mars de cette année, 20,000 écus, en considération de ses services; fut fait Capitaine des Gardes du Corps, & mourut à Gonesse, le 10 Juillet suivant, âgé de 42 ans. Il avoit épousé *Suzanne de la Porte*, fille de *François*, Seigneur de la Lunardière, & de *Claude Bochart*, sa première femme. Elle fut Dame de la Reine LOUISE DE LORRAINE en 1580. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, Seigneur de Richelieu, Maréchal de Camp en l'armée du Duc de Nevers, tué en duel par le Marquis de Thémines en 1619, sans laisser d'enfants de *Marie Guyot de Charmeaux*, Dame d'Anfac, son épouse;
2. ALPHONSE-LOUIS DU PLESSIS-RICHELIEU, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour se faire Religieux dans l'Ordre des Chartreux. Il fut depuis Archevêque d'Aix & de Lyon, Cardinal & Grand Aumonier de France;
3. ARMAND-JEAN, né à Paris le 5 Septembre 1585, Evêque de Luçon, sacré à Rome par le Cardinal de Givry le 17 Avril 1607, Secrétaire d'Etat en 1616, créé Cardinal par le Pape GRÉGOIRE XV le 5 Septembre 1622. Il entra dans les Affaires en 1625: fut fait principal Ministre d'Etat, Chef du Conseil du Roi, Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France, après la suppression de la charge d'Amiral, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'Octobre 1626; obtint l'érection de sa Terre de *Richelieu* en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1631; fut pourvu en même temps du gouvernement de Bretagne, & acquit le Marquisat de *Fronzac*, qu'il fit confirmer & ériger de nouveau en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Juillet 1634, & mourut dans son Palais à Paris, le 4 Décembre 1642, à midi. Son corps fut enterré dans l'Eglise de la Sorbonne, qu'il avoit fait bâtir, dont il étoit Proviseur, & où il lui a été

- élevé un magnifique Maufolée. (Voy. fon article plus amplement détaillé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, au Chapitre des Amiraux de France);
4. FRANÇOISE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1597, à *Jean-Baptiste de Beauvau*, Seigneur de Pimpean, &c., dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. BEAUVAU; & 2<sup>o</sup> par contrat du 28 Août 1603, à *René de Vignerot*, Chevalier, Seigneur de Pont-Courlay, &c., dont des enfants. Ce *René de Vignerot*, par ce mariage, fut substitué aux nom & armes de DU PLESSIS & du Duché de *Richelieu*. Voy. VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU;
  5. Et NICOLE, qui épousa *Urbain de Maillé*, Marquis de *Brézé*, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur d'Anjou & Chevalier des Ordres, fils de *Charles de Maillé*, Seigneur de *Brézé*, & de *Jacqueline de Thevale*. Elle fut faite Dame d'Atours de la Reine MARIE DE MÉDICIS, à la place de la Maréchale d'Ancre, depuis 1619 jusqu'en 1625; mourut au Château de Saumur le 30 Août 1635, & fut enterrée dans l'Eglise de N.-D. des Ardillières; son mari mourut le 13 Février 1650, n'ayant eu qu'un fils. Voy. MAILLE.

Les armes de cette ancienne Maison du Poitou sont : *d'argent, à 3 chevrons de gueules.*

PLESSIS-RIDEAU (DU). Les Seigneurs de ce nom font une branche de la Maison de BRIÇONNET. Voyez BRIÇONNET.

PLESSIS DE LA ROCHE-PICHEMER (DU), au Maine.

II. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers & des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de Louis DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, épousa *Renée de Bourré*, qui lui porta en mariage, en 1572, la Seigneurie de *Jarzé*. Il en eut

III. FRANÇOIS DU PLESSIS, Comte de *Jarzé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Plessis-Bourré, qui s'est marié, le 31 Janvier 1612, à *Catherine de Beaumanoir-Lavardin*, dont

IV. RENÉ DU PLESSIS, Comte de *Jarzé*, Seigneur de la Roche-Pichemer, Capitaine des Gardes de la Reine-Mère, qui s'est marié, en 1634, à *Catherine Amy*, de laquelle vint

V. FRANÇOIS DU PLESSIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Roche-Pichemer, Comte de *Jar-*

*zé*, qui épousa N.... de *Saint-Offange de la Jaille*, dont

VI. URBAIN DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, en faveur duquel la Seigneurie de *Jarzé* fut érigée en *Marquisat* avec union de la Châtellenie de *Chemiré* & du Fief & Seigneurie *des Pins*, situés dans la Ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregistrées le 16 Mars 1696. Le Marquis de *Jarzé* fut nommé, en 1708, Ambassadeur du Roi en Suisse. Son fils,

VII. RENÉ, III<sup>e</sup> du nom, Marquis DU PLESSIS-JARZÉ, étant mort sans lignée, en 1723, le Marquisat de *Jarzé* a passé à *Paul-Louis-Jean-Baptiste-Camille de Savary*, Comte de Brèves, du chef de sa bifaïeule, CATHERINE DU PLESSIS-JARZÉ, fille de FRANÇOIS, Comte de *Jarzé*, & de *Catherine de Beaumanoir*. Voy. SAVARY. (*Tablettes général.*, part. V, p. 89.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au rencontre de cerf d'argent, surmonté de deux croissants du même, l'un sur l'autre; & aux 2 & 3 d'argent, à une bande de fusées de gueules; à la bordure de sable, chargée de 8 besants d'or, qui est des ROCHES.*

\* PLESSIS-LÈS-TOURS (LE), Maison Royale, située à l'Occident & tout près de Tours, en Touraine, que Louis XI fit bâtir, dans un lieu appelé auparavant *les Montils*. Ce Prince en trouva le séjour si agréable, qu'il y passa une partie de sa vie & y mourut en 1483. Le Château, bâti de briques, a de beaux appartements pour le temps où il fut édifié : il est situé entre un grand parc & de beaux jardins. (Voy. le *Dictionnaire des Gaules.*)

PLESSIS DE LA VILLENEUVE (DU), en Bretagne, Ressort de Carhaix : Famille dont étoit GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de la Villeneuve, qui fut d'abord interloqué par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1670, au rapport de M. Deniau, & qui fut déclaré *noble d'extradition*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 12 Août suivant, au rapport de M. Barrin.

Les armes : *d'or, à 5 macles de sable.*

\* PLEUMARTIN, ou PLUMARTIN, en Poitou, Terre & Seigneurie possédée, depuis plus de trois siècles, par la Maison *Yfouéré*, & qui fut érigée en *Marquisat*, par Let-

tres du mois de Janvier 1652, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653, en faveur de *René Yforé*, III<sup>e</sup> du nom, Lieutenant pour le Roi en Touraine & dans le Haut-Poitou, qui s'est marié & a eu postérité. Voyez YSORÉ.

\* PLEURRE, ancienne Famille noble de Champagne, en faveur de laquelle la Terre de ce nom, qu'elle possède avec les plus belles mouvances, entr'autres celles du Marquisat de *Montmort*, a été érigée en *Marquisat*, il y a plus d'un siècle. L'aîné de cette Maison,

CLAUDE-HENRI, Marquis DE PLEURRE, Chevalier, est Gouverneur de Sézanne & Grand Bailli d'Épée, de père en fils, depuis trois générations : cette charge a été créée pour N.... DE PLEURRE, à cause de ses services rendus à l'Etat. Le Marquis DE PLEURRE, parent très-proche de feu M. *Chauvelin*, Garde des Sceaux, & de MM. de *Bissy*, & allié aux plus grandes Maisons du Royaume, est Seigneur des Terres & Marquisat de *Pleurre*, Marigny, Corroy, la Colombière, Nanteuilla-Fosse, St.-Quentin-le-Verger, Rouvroy, &c. Il a épousé *Charlotte-Louise de Houdreville*, d'une bonne & ancienne Noblesse Militaire, & dont il a eu :

1. N..., Comte DE PLEURRE, qui est Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Capitaine de Carabiniers au Régiment de MONSIEUR ;
2. & 3. N... & N.... DE PLEURRE, Chevaliers de Malte, qui servent l'un dans les Carabiniers & l'autre dans l'Infanterie ;
4. N.... DE PLEURRE, qui a épousé N..., Comte de *Saint-Blimond*, Seigneur de Pendé & autres belles Terres, en Picardie ;
5. Et CHARLOTTE-LOUISE DE SAINT-QUENTIN DE PLEURRE, qui s'est mariée, par contrat du 17 Novembre 1767, à *Louis-Anne-Alexandre de Biaudos*, Marquis de Castéja, Gouverneur de St.-Dizier, Seigneur & Baron de Demange-aux-Eaux, &c. Elle est morte, le 7 Février 1773, au Château de Demange, en Barrois, ayant eu postérité. Voy. BIAUDOS DE CASTÉJA.

(Notice fournie par une personne attachée à la Famille).

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 griffons d'or, ceux du chef affrontés.*

D'une autre branche de cette Famille, établie à Paris, étoit JEAN-NICOLAS DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, Conseiller au Parle-

ment de Paris, qui, de *Marguerite Françoisise de la Porte*, sa première femme, morte le 15 Avril 1713, âgée de 32 ans, a eu

GABRIEL-JEAN DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, né le 26 Mars 1712, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1733, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 3 Février 1741, Président au Grand Conseil le 5 Mai 1745, Intendant de la Rochelle en Juin 1747, qui est mort le 23 Juin 1749. Il avoit épousé, le 15 Février 1742, *Adélaïde-Elisabeth-Sophie Lépinau*, fille unique de *Nicolas Lépinau* & d'*Anne-Elisabeth Morel*. Elle s'est remariée, le 22 Janvier 1752, à *Charles-Auguste de la Cour*, Comte de Balleroy, Lieutenant Général des Armées du Roi, & en a eu postérité. Voyez COUR DE BALLEROY (LA), & le *Mercur de France* de Février 1742, p. 409.

Les armes comme ci-devant.

\* PLOEN, petite Ville, avec un magnifique Château, dans la Wagrie, Province du Duché de Holstein. Par une convention conclue, en Juin 1756, avec le Roi DE DANEMARK, le Duc de *Holstein-Ploën* lui a cédé le Duché de *Ploën*, dont les revenus sont évalués 80,000 écus par an. S. M. Danoise s'est engagée de son côté à liquider les dettes de la Maison de ce Prince, & à lui assigner une pension assez considérable pour qu'il puisse continuer de tenir un état convenable à son rang. Par la même convention, le Roi de Danemark se chargea de pourvoir au Douaire de la Duchesse de *Holstein-Ploën*. Chacune des Princesses, filles du Duc, sera dotée par S. M. Danoise. — Les Ducs de *Holstein-Sunderbourg* & de *Holstein-Glucksbourg*, à qui le Duché devoit revenir successivement, après l'extinction de la branche de *Holstein-Ploën*, ont donné leur consentement à cette convention. Entre les indemnités que le Roi de Danemark leur a accordées, S. M. a fait présent de la Seigneurie de *Gammelgeard* au Duc de *Holstein-Sunderbourg*. Voyez HOLSTEIN.

PLOËSQUELLEC, ou PLUSQUELLEC, en Bretagne, Ressort de Lannion : Maison dans laquelle les biens de celle de *Carmen*, ou *Kerman* ont passé, par le mariage, vers 1470, de *Françoise*, fille de *Guy de Kerman*, avec JEAN DE PLOËSQUELLEC, à la charge du nom & des armes de *Kerman*,

que porta MAURICE, leur fils. Voyez CARMEN, ou KERMAN.

FRANÇOIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Boïfriou, fut maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Août 1669, au rapport de M. de Langle, comme étant issu d'une Famille noble d'ancienne extraction. — Une autre branche, dont étoit PIERRE DE PLOESQUELLEC, fut aussi déclarée noble d'extraction, au rapport de M. le Febvre, par Arrêt rendu, en la même Chambre, le 5 Septembre 1669. — LOUIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Keramprevost & autres lieux, au rapport de M. Descartes, fut interloqué sur sa noblesse, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 14 Août 1670; mais par un autre, du 24 Octobre de la même année, au rapport de M. de Lefrat, il fut aussi déclaré noble d'extraction.

Les armes : *chevronné de 6 pièces d'argent & de gueules; aliàs brisé d'un lambel de 3 pendans d'azur.*

\* PLÆUC, Terre & Seigneurie, en Bretagne, qui fut érigée en Comté, par Lettres du 14 Avril 1696, & autres de surannation du 22 Juin 1699, en faveur d'*Yves-Olivier de la Rivière*, Marquis du Pleffis & de la Rivière, Gouverneur de Saint-Brieuc. Voy. RIVIÈRE (DE LA), en Bretagne.

PLÆUC, ancienne Noblesse de la même Province, qui tire son nom de la Terre de *Plæuc*, & remonte à

I. GUILLAUME, Sire de PLÆUC & du Timeur, Chevalier Banneret, qui vivoit en 1455, & eut pour fils,

II. VINCENT, Sire de PLÆUC & du Timeur, qui s'est marié à *Jeanne de Rosmadec*, fille d'*Alain*, Sire de *Rosmadec* & de *Tivarlen*, & de *Françoise du Quélenec*. Leurs enfants furent :

VINCENT, qui suit;

Et PIERRE, Seigneur de Kervéguen, marié à *Jeanne du Quélenec*, fille d'*Hervé*, Seigneur de l'Estang, & de *Marguerite de Kerriec*, Dame de Coëténfao, dont une fille, nommée

MARIE, Dame de l'Estang, femme d'*Olivier de Kerhoënt*, Seigneur de Kergournadec'h, fils d'*Alain*, Seigneur de *Kerhoënt*, & de *Jeanne*, Dame de *Kergournadec'h*.

III. VINCENT, Seigneur de PLÆUC & du

Timeur, s'allia avec *Ifabeau de Malefroit*, fille de *Jean*, Seigneur de Mésanger, & de *Perronnelle de la Soraye*. De ce mariage vinrent :

1. VINCENT, qui suit;
2. FRANÇOISE, qui épousa *Jean*, Seigneur de *Kerméno*, Capitaine de l'arrière-ban de l'Evêché de Vannes;
3. Et ISABELLE.

IV. VINCENT, III<sup>e</sup> du nom, Sire de PLÆUC & du Timeur, épousa, 1<sup>o</sup> *Anne du Chassel*; & 2<sup>o</sup> *Mauricette de Goulaine*, sœur de *Jean de Goulaine*, son gendre, & de *Gabriel*, Marquis de *Goulaine*; & fille de *Claude*, Seigneur de *Goulaine*, & de *Jeanne de Bouteville*. Il eut du premier lit :

1. ANNE, qui épousa *Jean de Goulaine*, Seigneur de la Ruffelière, fils puîné de *Claude*, & de *Jeanne de Bouteville*, Dame du Faouët.

Et du second lit vinrent :

2. SÉBASTIEN, qui suit;
3. VINCENT, rapporté après son aîné;
4. ANNE, qui épousa *Pierre de Kerfaudy*, Seigneur dudit lieu;
5. Et MARIE, qui s'allia à *Jean le Borgne*, Seigneur de Lesquiffiou & de Keralio.

V. SÉBASTIEN, Marquis de PLÆUC & du Timeur, épousa *Marie de Rieux*, fille de *René*, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de *Sourdéac*, & de *Susanne de Saint-Melaine*, Dame de *Bourg-l'Evêque*. Il en eut :

1. MAURICETTE, Marquise de PLÆUC & du Timeur, mariée, en 1644, à *Donatien de Maillé*, Marquis de *Kerman*, &c., tué, en duel, par *Claude*, Marquis du *Chassel*, en 1652. Ils eurent postérité. Voy. MAILLÉ;
2. LOUISE-GABRIELLE, mariée à *Jacques de Rivoalen*, Seigneur de *Mesléan* & de *Lanizouarn*;
3. Et MARIE-ANNE de PLÆUC du TIMEUR, alliée, le 27 Février 1645, avec *Guillaume de Penancoët*, Comte du *Kérouazle*, Seigneur de *Kerbaronnou*, &c., mort en 1690, & elle en Janvier 1709, ayant eu un garçon & deux filles. Voy. PENANCOËT DE KEROUAZLE.

V. VINCENT de PLÆUC (fils puîné de VINCENT, III<sup>e</sup> du nom, & de *Mauricette de Goulaine*, sa seconde femme), s'allia avec *Susanne*, Dame de *Coëtanezre*, Kernat & Breonlous, dont, entr'autres enfants,

VI. JEAN de PLÆUC, Seigneur de *Kerouault*, qui se maria avec *Anne de Carné*,

filles de *Jean*, Baron de *Carné*, Gouverneur de Quimper-Corantin, & de *Françoise de Kerneze*. Ils ont eu des enfants. (Manuscrit de Piganol de la Force.)

Ceux de ce nom qui font du Reffort de Quimper, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 23 Mars 1671, au rapport de M. de Lopriac.

Cette Famille a donné un Prélat dans la personne de FRANÇOIS-HYACINTHE DE PLÉUC DU TIMEUR, d'abord Vicairé Général de Quimper ou de Cornouailles, en Basse-Bretagne, ensuite nommé Evêque le 23 Décembre 1706, sacré le 19 Juin 1707, qui fut député des Etats de Bretagne, pour le Clergé en 1712; harangua Louis XIV, en cette qualité, à la tête de la Députation de cette Province, le 13 Février 1713, & est mort, en son Diocèse, au mois de Janvier 1739, dans la 32<sup>e</sup> année de son Episcopat.

Les armes : *chevronné d'hermines & de gueules de 6 pièces*. (Voyez le *Mercur* de France de Février 1739, p. 391.)

¶ PLOTHO, Maison d'ancienne race, connue en Flandre & en Allemagne depuis plusieurs siècles, qui fut admise dans les ordres de Chevalerie & fut reçue au Chapitre de Magdebourg dès le commencement du XV<sup>e</sup> siècle, suivant un certificat délivré par le Doyen & Sénieur de ce Chapitre du 30 Mars 1771. Une attestation donnée le 23 Février 1670, par les Bourgmestre & Echevins de la Ville de Saxembourg, en faveur de DAUPHIN DE PLOTHO, Baron d'Ingelmunster, Seigneur de Parey, Zerben, Rynckfurt, Weiffand, &c., porte aussi que cette Maison, depuis plusieurs siècles, sans aucune interruption ni mésalliance, tant du côté paternel que maternel, s'est distinguée dans le Gouvernement Séculier & Ecclésiastique, dans l'Ordre & exercice de Chevalerie, dans les Collèges de Chanoines, où ceux de ce nom font entrés, & dans les dignités Séculières & Ecclésiastiques dont ils ont été revêtus. — Cette Maison, comme bien d'autres, a eu le malheur de perdre ses documents & titres primordiaux dans l'incendie arrivé lors du sac & pillage de la Ville de Magdebourg, où ses titres étoient déposés, ainsi que l'atteste un certificat du Magistrat de cette Ville, du 12 Septembre 1642, & comme le confirme un Diplôme en latin de l'Empereur FERDINAND

III, accordé le 13 Septembre 1643 à WOLFGANG DE PLOTHO, en le créant Baron du Saint-Empire, lui & ses descendants mâles et femelles, en considération des services rendus par ses ancêtres & les siens à la Maison d'Autriche, dans lequel Diplôme il est dit, entr'autres choses, que *la Maison de PLOTHO est de l'Ordre de la plus ancienne Noblesse*; c'est ce que confirma aussi l'Empereur CHARLES VI par son Diplôme du 23 Mars 1721, en créant FRÉDÉRIC DE PLOTHO, Conseiller Aulique du Saint-Empire Romain, & où ce Prince dit que sa Maison existoit au-dessus de 6 à 700 ans; que ses ancêtres s'étoient glorieusement distingués, tant dans les charges civiles que militaires, même en consacrant leurs biens & exposant leur vie pour le service de sa Maison. Mais selon les titres échappés de l'incendie de Magdebourg, & d'après les recherches faites dans ce Chapitre & ailleurs, on ne peut en donner une filiation suivie que depuis :

II. GEBHARD DE PLOTHO, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié *Messire & Chevalier*, Seigneur de Plotho, fils de Messire N... DE PLOTHO, Chevalier, & de N... de *Treschon*, qui rendit des services signalés à la Maison d'Autriche dans la guerre contre les Turcs en 1434, ainsi qu'il est rapporté dans le Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, Archiduc d'Autriche, du 13 Septembre 1643. GEBHARD DE PLOTHO eut de Dame N... de *Bieren*, son épouse :

1. GEBHARD, qui suit;
2. HERMAN, vivant en 1443, mort sans alliance;
3. MATHIEU, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1449;
4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs d'Ingelmunster, &c., Barons du Saint-Empire Romain, rapportée ci-après;
5. Et OTHON, auteur de la troisième & dernière branche, établie en Allemagne, éteinte, mentionnée en son rang.

III. GEBHARD DE PLOTHO, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, vivant en 1443, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, pour enfants :

1. GEBHARD, qui suit;
2. 3. & 4. WERNER, RENÉ & JEAN, morts jeunes;
5. HERMAN, *alias* HENRI, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1489;
6. Et NICOLAS, qui vivoit encore en 1533, & fut père de GEBHARD, dit LE JEUNE, vivant en 1549.

IV. GEBHARD DE PLOTHO, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, vivant encore en 1528, épousa N... *de Sehenes*, de la Maison de *Flechtin-gur*, de laquelle il laissa :

1. SÉBASTIEN, qui acquit la Terre de *Graban*, devint Prévôt du haut Chapitre de Merfebourg dans le cercle de la Haute-Saxe, Doyen de celui de Halberstadt dans la Basse, & reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1507;
2. Et JEAN, qui suit.

V. JEAN DE PLOTHO, Chevalier, vivant encore en 1546, épousa *Cécile de Dannenberg*, dont vinrent :

1. JOACHIM, qui suit ;
2. CATHERINE, née en 1527, mariée, en 1547, à WOLFGANG DE PLOTHO, I<sup>er</sup> du nom, son cousin, ci-après; elle est morte le 31 Mars 1567, & est inhumée à Zerben, où l'on voit ses quartiers sur sa tombe ;
3. Et ANNE, qui épousa *Jean von der Knefbeck*.

VI. JOACHIM DE PLOTHO, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, vivant encore en 1572, épousa N... *de Helpen*, laquelle fut inhumée, ainsi que lui, dans l'Eglise de Graban, où on voit leur épitaphe. De leur mariage naquirent :

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. Et JOACHIM, auteur d'un rameau, rapporté ci-après.

VII. SÉBASTIEN DE PLOTHO, Chevalier, vivoit encore en 1598, & eut pour enfants :

1. JOACHIM, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS & HUBERT-OTHON, morts jeunes ;
4. GUNTZEL, qui eut deux fils, favoir :

1. GUNTZEL-CHRISTOPHE ;
2. Et FRANÇOIS-JOACHIM, ce dernier fut père d'EDMONT-GUNTZEL & d'ADAM-FRÉDÉRIC, morts sans alliance.

5. Et SÉBASTIEN, qui eut de son mariage trois fils nommés WICHARD-ALBERT, SÉBASTIEN-CHRISTIAN & JOACHIM-FRÉDÉRIC. Le second fut père de SÉBASTIEN-WERNER & de GEORGES-CHRISTIAN.

VIII. JOACHIM DE PLOTHO, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, eut de son mariage :

1. JOACHIM-SIGFRID, qui suit ;
2. Et JEAN-GEBHARD, mort sans alliance.

IX. JOACHIM-SIGFRID DE PLOTHO, Chevalier, eut pour enfants :

1. CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. JOACHIM-SIGFRID, qui fut père de JOACHIM-CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC & JOACHIM-SIGFRID ;

3. 4. 5. 6. 7. 8. & 9. JEAN-GEBHARD, FRANÇOIS-SIGFRID, CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, FRANÇOIS-ERDEMAN, GEBHARD-WERNER, FRANÇOIS-PHILIPPE & PIERRE-OTHON.

X. CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC DE PLOTHO, Chevalier, eut de son mariage :

JOACHIM-FRÉDÉRIC & CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC, tous deux morts sans alliance.

#### RAMEAU

*forti de la première branche.*

VII. JOACHIM DE PLOTHO, Chevalier (fils puîné de JOACHIM, I<sup>er</sup> du nom, & de N... *de Helpen*), eut pour enfants :

1. JEAN-GEORGES, qui suit ;
2. OTHON, Chevalier, dont le fils, nommé

OTHON-CHRISTIAN, Chevalier, eut pour enfants :

LOUIS-OTHON, FRÉDÉRIC-PHILIPPE & WERNER-CHRISTOPHE, morts sans alliance.

3. 4. & 5. JOACHIM-SIGFRID, MATHIEU & HENRI-HENNING.

VIII. JEAN-GEORGES DE PLOTHO, Chevalier, fut père de

1. JEAN-SIGFRID, mort sans alliance ;
2. Et JOACHIM-VICTOR, qui suit.

IX. JOACHIM-VICTOR DE PLOTHO, Chevalier, eut pour fils :

X. JOACHIM-OTHON DE PLOTHO, Chevalier, dont les enfants furent :

1. 2. & 3. CHARLES-OTHON, OTHON-AUGUSTE & FRÉDÉRIC-GUILLEAUME, morts tous trois sans hoirs.

#### SECONDE BRANCHE,

*Seigneurs de PLOTHO, INGELMUNSTER, PAREY, ZERBEN, &c., Barons du Saint-Empire Romain, établie en Flandre.*

III. JEAN, Seigneur DE PLOTHO, vivant en 1443 (quatrième fils de GEBHARD, I<sup>er</sup> du nom, & de N... *de Bieren*), épousa *Elisabeth van Wulfen*, dont :

1. JACQUES, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1500 ;
2. GASPARD, qui suit ;
3. Et JEAN, vivant en 1496.

IV. GASPARD, Seigneur DE PLOTHO, Chevalier, épousa *Bonne de Leipsick*, & vivoit encore en 1533. Il en eut :

1. WOLFGANG, qui suit ;
2. Et ANTOINE, qui s'est marié à Dame *Elisa-*

*beth de Schulenberg*, veuve de Messire GEORGES DE PLOTHO, quatrième fils d'OTHON, Chevalier, mentionné plus loin. Elle eut de ce second lit une fille, nommée

CATHERINE, qui épousa *Guillaume van Wulffen*.

V. WOLFGANG, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE PLOTHO, Chevalier, épousa, en 1547, CATHERINE DE PLOTHO, sa cousine, fille de JEAN, Chevalier, & de *Cécile de Dannenberg*. Elle mourut le 31 Mars 1567, & fut inhumée dans l'Eglise de Zerben, comme nous l'avons dit plus haut. Leurs enfants furent :

1. DELPHIN, mort jeune ;
2. GASPARD, Seigneur d'Ingelmunster, Capitaine de Cavalerie au service de France, qui obtint de JEAN-SIGISMOND, Marquis de Brandebourg, Archi-Chambellan du St.-Empire Romain & Electeur de Prusse, des Lettres de relief, données à Cologne le 16 Mai 1610, pour la Terre de *Parey*, située entre le Grand & le Petit Elbe, avec tous ses droits & dépendances : il mourut sans avoir été marié ;
3. ANTOINE, vivant en 1572 ;
4. Et ERNEST, qui suit.

VI. ERNEST DE PLOTHO, Chevalier, Seigneur de Zerben, Parey, &c., décédé le 22 Avril 1595, âgé de 36 ans, & inhumé dans l'Eglise de Zerben, où l'on voit son épitaphe, avait épousé Dame *Barbe de Möllendorff*, fille de *Jean*, laquelle étant veuve, fit une cession, en 1612, aux co-héritiers de son fils. Elle eut de son mariage :

1. WOLFGANG, qui suit ;
3. Et CATHERINE-SOPHIE, morte le 10 Novembre 1611, à l'âge de 18 ans, & inhumée dans l'Eglise de Zerben, au caveau de sa Maison.

VII. WOLFGANG DE PLOTHO, II<sup>e</sup> du nom, « qualifié très-noble, haut & puissant Seigneur, » Chevalier, Seigneur de Parey, Zerben, Weissand, Rynckfurt, libre Baron du Saint-Empire & d'Ingelmunster, fut, en considération des services signalés qu'il rendit à la Maison d'AUTRICHE, créé Baronnet & Baron du Saint-Empire Romain, tant pour lui que pour ses enfants mâles & femelles, par Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 13 Septembre 1643, où ce Prince fait mention de GEBHARD 1<sup>er</sup>, Chevalier, Seigneur DE PLOTHO, son quatrième aïeul, comme ayant aussi rendu des services signalés à la Maison d'AUTRICHE dans la guerre contre les Turcs

en 1434, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Il mourut au mois d'Octobre 1657. Il avait épousé, par contrat sous seing-privé, du 16 Novembre 1623, *Susanne de Bodenhafen*, fille de *Melchior*, Seigneur d'Arnstein, Muhldorf & Leubnitz, & d'*Elisabeth de Berlepfoch*. De ce mariage vinrent :

1. ERNEST-OTHON, mort jeune ;
2. DELPHIN, qui suit ;
3. WOLFGANG, mort avant son père ;
4. MELCHIOR-FRÉDÉRIC, Baron DE PLOTHO, mort sans enfants en 1670 ;
5. GEBHARD-SIGFRID, Baron DE PLOTHO & du Saint-Empire, Général-Major, Chambellan & Colonel au service de l'Electeur de Saxe, est mort le 3 Août 1688, sans enfants de son mariage avec *Sophie*, Comtesse de *Berlingen*, fille de *Georges-Aribert*, Prince d'*Anhalt-Zerbst*, laquelle fit son testament le 10 Août 1693 ;
6. JOACHIM-FRÉDÉRIC, tige d'un rameau, établi en Allemagne, rapporté ci-après ;
7. WERNER, Baron DE PLOTHO, mort Général des Troupes du Roi de Pologne ;
8. BARBE-ELISABETH, qui épousa le Seigneur *Vansphoren* ;
9. Et ANNE-SOPHIE, qui s'est mariée dans la Maison d'*Isenplitz*. Elle vivoit encore, ainsi que sa sœur, en 1657.

VIII. DAUPHIN, aliàs DELPHIN, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire & d'Ingelmunster, Seigneur de Roofebeke, Wielsbeke, St.-Eloi, Waereghem, Tieghem, Gheluvelt, Roesbrugghe, Oost, West, Sivynlande, Parey, Zerben, Rynckfurt, Illembourg, Weissand, Gerbsteet, &c., prêta foi & hommage, le 10 Mai 1659, à LL. MM. II. ; fut du Conseil de Guerre de Sadite Majesté l'Empereur, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Haut-Allemand à son service, & mourut à Courtrai le 5 Juin 1697. Ce fut lui qui obtint, le 23 Février 1670, des Bourgmestre & Echevins de la Ville de Saxembourg, l'attestation dont nous avons parlé au commencement de cette *Généalogie*, constatant sa noblesse d'ancienne race sans aucune interruption ni mésalliance, tant du côté paternel que du côté maternel, &c. Il avait épousé, par contrat du 12 Septembre 1662, passé devant *Mathieu Mathauffens*, Notaire public en la Ville de Roulers, admis au Conseil Provincial de Flandre, « haute & puissante Dame » *Marie-Florence de Thiennes*, fille de Messire *René*, Comte de Rumbeke, Baron de Heukelen, Seigneur de Castré, Oudenhen,



&c., & de *Jeanne-Marie-Françoise de Croy*; celle-ci fille de *Claude de Croy*, Comte de Rœux & du Saint-Empire, Baron de Beaurains, & d'*Anne d'Esfournel*. De cette alliance sont issus :

1. RENÉ-OTHON, BARON DE PLOTHO & du St.-Empire, qui s'est marié à *Ferdinande de Volckaert*, de laquelle il a eu  
     PHILIPPE-FLORENT-RENÉ, BARON DE PLOTHO & d'Ingelmunster, mort jeune.
2. & 3. ROBERT & DELPHIN, morts Religieux;
4. GEBHARD-FRANÇOIS, qui suit;
5. ERNEST-BERNARD, auteur d'un rameau établi en Loiraine, rapporté ci-après;
6. SUZANNE-THÉRÈSE, qui s'est mariée au Marquis de *Chantrans*, mort Colonel d'un Régiment de Dragons au service de France;
7. ET MARIE-DOROTHÉE, morte à Ypres sans alliance.

IX. GEBHARD-FRANÇOIS, BARON DE PLOTHO, du Saint-Empire & d'Ingelmunster, Seigneur de Vyfve, Roesbrugge, Roofebeke, Wielsbeke, Saint-Eloi, Waereghem, Tieghem, &c., baptisé le 30 Octobre 1674, Capitaine aux Gardes Wallones, décédé en son Château d'Ingelmunster le 10 Août 1755, avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1712, passé devant *Jean-François Halffbunder*, Notaire public, résidant à Bruxelles, « haute & puissante Dame » *Marie-Isabelle-Gasparine van Cauteren*, Baronne de Meerbeke, du Pays de Wedergraet, Nederbrakel, &c., fille de *Pierre-Antoine van Cauteren*, Chevalier, Seigneur & Baron desdits lieux, & de *Marie-Anne van der Gotten*. Le Baron DE PLOTHO laissa de son mariage :

1. THÉODORE-JOSEPH, qui suit;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, BARON DE PLOTHO, Seigneur de Tieghem, Chambellan actuel de L. M. I. & R., qui s'est marié, « en 1751, à *Marie-Régine* » de Béer;
3. ANTOINE-CLÉMENT, BARON DE PLOTHO, marié;
4. MARIE-LOUISE, qui épousa *Pierre-Philippe-François de Cassina*, Comte de Wœnschem, Baron du Pays de Boulers, &c.;
5. MARIE-ALBERTINE, qui s'est mariée, le 24 Août 1752, à *Joseph-Ferdinand de Croix*, Comte de Mauve, Baron de Wyngene, Seigneur de Dadizelle, &c., « dont postérité. » Voy. CROIX DE HEUCHIN;
6. ANNE-MARIE, qui épousa *Albert-Charles-Guislain*, Comte de la Tour-Saint-Quentin, &c.;

Tome XV.

7. ET MAXIMILIENNE-MARIE, qui épousa *Charles-Ferdinand-Joseph*, Baron de Roisin.

X. THÉODORE-JOSEPH, BARON DE PLOTHO, du Saint-Empire, d'Ingelmunster, Werdergraet, &c., né le 2 Novembre 1719, est mort en 1767. Il avoit épousé, par contrat du 25 Mai 1754, passé devant les Notaires Royaux de la Province d'Artois, « haute & puissante Dame » *Lydie-Bénigne de Tournai d'Assignies d'Oisy*, fille de Messire *Charles-Joseph-Eugène de Tournai d'Assignies*, Chevalier, Comte d'Oisy, & de Dame *Bénigne de Massuau*, Comtesse d'Oisy. Elle est morte à Paris le 29 Janvier 1776, âgée de 36 ans, ayant eu de son mariage, entr'autres enfants :

1. CHARLES-JOSEPH-LOUIS-MARIE-GUISLAIN, qui suit;
2. EUSTACHE-GAJETAN-AURICE-GUISLAIN, né au Château de Meerbeke, près de Ninove, le 1<sup>er</sup> Octobre 1760, « qui eut pour parrain le Marquis d'Oisy, & pour marraine MARIE-ALBERTINE DE PLOTHO D'INGELMUNSTER, Comtesse de Croix & de Mauve. » Il est enseigne au Régiment de Clairfayt, au service de l'Empereur, en 1778;
3. FERDINAND-MAXIMILIEN-AUGUSTE-GUISLAIN, né au Château d'Ingelmunster le 8 Août 1762, « qui a eu pour parrain le Comte de Croix & de Mauve, & pour marraine la Baronne DE PLOTHO; » il a été reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand Prieuré de France, par Bref du Grand Maître du 7 Mai 1764;
4. MARIE-FRANÇOISE-CAROLINE-GUISLAINE, née au Château d'Ingelmunster, près de Courtrai, le 14 Octobre 1758, « à laquelle les cérémonies du baptême ont été supplées le 25 Novembre suivant; elle a eu pour parrain FRANÇOIS-ANTOINE, BARON DE PLOTHO, son oncle, Seigneur de Tieghem, & pour marraine *Marie-Louise-Guislain de Cocq de Humbeke*, épouse d'*Eufache-Joseph de Tournai d'Assignies*, Marquis d'Oisy, Mestre de Camp & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans. » Elle est Religieuse professe à la Visitation rue Saint-Antoine à Paris depuis le 28 Avril 1778;
5. ET REINE-COLETTE-GABRIELLE-GUISLAINE, aussi née au Château d'Ingelmunster le 22 Août 1763, « qui a eu pour parrain *Gabriel-Joseph de Tournai d'Assignies d'Oisy*, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaisseau au service de France, & pour marraine *Marie-Régine de Béer*, Baronne DE PLOTHO. » Elle est décédée en Juin 1777, Pension-

naire dans le même Monastère de la Vifitation.

XI. CHARLES-JOSEPH-LOUIS-MARIE-GUILLAIN, BARON DE PLOTHO, du Saint-Empire & d'Ingelmunster, né & ondoyé le 13 Février 1757, « auquel les cérémonies du baptême ont été supplées le 17 Mai 1758, en l'Eglise Paroissiale de Saint-Amand d'Ingelmunster, au Diocèse de Tournai, eut pour parrain *Charles-Joseph-Eugène de Tournai d'Assignies*, Comte d'Oisy, Gouverneur de Mirecourt, Bancourt, Foucane, &c., & pour marraine MARIE-LOUISE DE PLOTHO, Comtesse de *Woenshem*, Baronne de Boulers, &c. » Le Baron DE PLOTHO a été reçu, en Septembre 1771, Chevalier-Léger de la Garde ordinaire de S. M., sur le certificat de ses preuves faites devant le Généalogiste des Ordres du Roi, & est Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1776.

RAMEAU

des Seigneurs DE PLOTHO, établi en Lorraine.

IX. ERNEST-BERNARD DE PLOTHO, Chevalier (cinquième fils de DAUPHIN, Baron DE PLOTHO, & de *Marie-Florence de Thiennes*), s'établit en Lorraine, où il se maria, & eut pour enfants :

1. NICOLAS-HYACINthe, resté à Lille;
2. Et BERNARD-FRANÇOIS, qui suit;

X. BERNARD-FRANÇOIS, BARON DE PLOTHO, s'est aussi marié en Lorraine, & a laissé de son épouse :

1. NICOLAS-EXUPÈRE;
2. MARIE-THÉRÈSE, qui épousa Messire *Jacques de Villiers*, Seigneur de Juzancourt;
3. Et MARIE-ANNE-CHARLOTTE, qui demeure à Lille.

RAMEAU

des Seigneurs DE PLOTHO, établi en Allemagne.

VIII. JOACHIM-FRÉDÉRIC, BARON DE PLOTHO & du St.-Empire (sixième fils de WOLFGANG, II<sup>e</sup> du nom, libre Baron du Saint-Empire & d'Ingelmunster, & de *Susanne de Bodenhausen*), épousa en Allemagne, Dame N... de *Vitzthum d'Egersberg*, dont il eut :

1. CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC, mort jeune;
2. FRÉDÉRIC, qui suit;
3. WERNER, Colonel au service de l'Electeur de Saxe, mort sans alliance;
4. & 5. JEANNE-SOPHIE & HENRIETTE-SUSANNE, rappelées dans le testament de leur tante, du 10 Août 1663.

IX. FRÉDÉRIC, BARON DE PLOTHO, du St.-Empire & d'Ingelmunster, Colonel au service de l'Electeur de Saxe, obtint de l'Empereur CHARLES VI, le 23 Mars 1721, un Diplôme, par lequel ce Prince le créa Conseiller Aulique du Saint-Empire Romain. Ce Diplôme porte, entr'autres choses, que *sa Famille existoit au-dessus de 6 à 700 ans; que ses ancêtres s'étoient très-louablement distingués, rendant aux prédécesseurs de S. M., tant Empereurs que Rois, des services essentiels dans leurs charges civiles & militaires, même aux dépens de leurs biens, corps & vie, &c.* Il est mort laissant de son mariage :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, qui a eu deux fils, morts sans descendants;
2. Et WERNER-SIGFRID, qui suit.

X. WERNER-SIGFRID, BARON DE PLOTHO & du Saint-Empire, a épousé Dame *Rodolphe-Herdumiste-Henriette de Bünau*, dont deux filles.

TROISIÈME & DERNIÈRE BRANCHE, Seigneurs DE PLOTHO, établie en Allemagne, éteinte.

III. OTHON DE PLOTHO (cinquième fils de GEBHARD, I<sup>er</sup> du nom, & de N... de *Bieren*), eut pour enfants :

1. JOACHIM, reçu Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg en 1512;
2. OTHON, qui suit;
3. BALTHAZAR, mort sans alliance;
4. GEORGES, rapporté après son aîné;
5. Et CATHERINE, qui épousa N... de *Mollendorf*.

IV. OTHON DE PLOTHO, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, eut pour fils

V. GEBHARD DE PLOTHO, Chevalier, qui, de son mariage, laissa :

1. OTHON, dit *le Jeune*, mort sans alliance;
2. Et DOROTHÉE, qui fut mariée, & eut deux garçons & trois filles.

IV. GEORGES DE PLOTHO, Chevalier (quatrième fils d'OTHON), épousa *Elisabeth de Schulenberg*, laquelle se remaria avec ANTOINE DE PLOTHO, mentionné plus haut. De son premier lit elle eut :

1. SIGFRID, qui mourut Général des Troupes au service de l'Empereur;
2. WERNER, reçu, en 1558, Chanoine du haut Chapitre de Magdebourg, qui mourut Seigneur dudit Chapitre le 12 Août 1589;
3. OTHON, qui suit;
4. Et FRANÇOIS, mort jeune.

V. OTHON DE PLOTHO, Chevalier, Colonel de Reitres, Cavalerie Allemande, au service de France, donna des preuves de son courage & de sa valeur, & fit une capitulation le 21 Octobre 1576 avec la Reine-Mère, Régente du Royaume : ses actions sont détaillées dans un Arrêt du Conseil d'Etat en France, du 18 Octobre 1687. Il mourut sans avoir été marié.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la fleur de lis de gueules; aux 2 & 3 de gueules, au Maure naissant, au naturel, couronné d'or, vêtu de sinople; & sur le tout : d'azur, à la tête de cerf au naturel, mouchetée d'argent. L'écu sommé d'une Couronne ducal.* Supports : *deux lions d'or, la tête contournée, armés & lampassés de gueules.*

PLUSBEL DE SAULLES, à Langres, en Champagne : Famille noble, & distinguée dans la Magistrature, qui possède, depuis près de trois siècles, la Terre de *Saulles*.

I. CLAUDE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, qu'il acquit de MM. *Noirot*, épousa *Marguerite Rouffat*, dont entr'autres enfants,

II. CHRISTOPHE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Licencié ès-Lois, Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Présidial de Langres en 1550, qui épousa *Gillette Petit*, & en eut, entr'autres enfants,

HUMBERT, Chanoine de Langres, mort à Rome;

Et ANTOINE, qui fuit.

III. ANTOINE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conseiller au Bailliage de Langres, par deux titres de l'an 1589 & de 1597, épousa *Marie le Nain*, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur d'Hacourt, & de *Claude de Monginot*. Il en eut

IV. HENRI PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conseiller au Bailliage de Langres, Echevin en 1647, qui s'est marié à *Jeanne Bocquin*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

V. JEAN PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, Conseiller au Bailliage de Langres, maintenu dans sa qualité de *Noble & d'Ecuyer*, par Arrêt du Conseil du 16 Août 1704, & mort en 1736, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épousé *Barbe Maignen*, morte le 15 Novembre 1745, âgé de 84 ans, dont pour fils aîné,

VI. HENRI PLUSBEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur haut Justicier de Saulles & en partie de Grenant, aussi Conseiller au Bailliage & Siège Présidial de Langres, mort en 1760. Il avoit épousé *Charlotte Girard de Chambrullard*, morte en 1775, fille d'*Etienne Girard*, Sieur de Chambrullard, Ecuyer du Roi dans sa Grande Ecurie, & de Dame *Jeanne Taffel*. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-CHARLES, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Langres, né en 1715, mort le 22 Mars 1765;
2. BÉNIGNE, né le 17 Septembre 1717, Mousquetaire noir, tué par accident en 1738;
3. BARBE-NICOLE, Dame de Saulles & de Grenant, née le 3 Octobre 1713, qui s'est mariée, le 20 Janvier 1744, à *Claude-Joseph Girault*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Effey, Genevrières, Belfond, &c., dont elle fut la seconde femme, & eut postérité. Voy. GIRAULT;
4. Et MARIE-NICOLE, née le 25 Novembre 1718, qui s'est alliée, le 5 Novembre 1741, à N.... de *Minette*, Chevalier, dit de *Beaujeu*, Mousquetaire noir. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 marguerites, feuillées & tigées d'argent.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II. part. II.)

PLUVIÉ DE MÉNÉHOARN, Famille de Bretagne, établie dans l'Evêché de Vannes, & dont il est fait mention dans ledit Ouvrage, reg. II, part. II.

EON DE PLUVIÉ se trouve compris avec JEAN, son frère, au nombre des Nobles de la Paroisse de Plumelec, dans un rôle de réformation de l'Evêché de Vannes, daté du 10 Mai 1427; il paroît encore dans un autre rôle de réformation du même Evêché, en date du 12 Janvier 1441, comme noble & exempt sous la Paroisse de Plumelec, & dans un rôle des montres générales des Nobles, ou personnes anoblies, tenant Fiefs nobles, & des Nobles, Jueigneurs du même Evêché de Vannes, faites les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> & 11<sup>e</sup> jours de Janvier 1479, par les Commissaires du Duc de Bretagne. Il étoit le sixième aïeul de JEAN, qui fuit.

JEAN DE PLUVIÉ, Ecuyer, Seigneur de Ménéhouarn & du Vieux-Château, fut déclaré, lui, son frère & son cousin, par Arrêt du 9 Février 1669, rendu par la Chambre des Commissaires de Bretagne, établie à Rennes

pour la réformation de la Noblesse, nobles & issus d'extradion noble, & ils furent maintenus comme tels aux droits de prendre le titre d'Ecuyer, & de jouir de tous les droits, franchises, &c., attribués aux Nobles de la Province; mais n'étant pas satisfait de cet Arrêt, où la Chambre le déclaroit simplement noble & issu d'extradion noble, sans y ajouter le mot d'ancienne, ni même la qualité de Chevalier, il prétendit & remontra, par une nouvelle Requête, que cette qualité lui étoit due, ayant amplement justifié de l'ancienneté de sa noblesse & du gouvernement noble & avantageux de sa Famille depuis plus de 200 ans; qu'il étoit sorti des anciens Seigneurs de Kernio & de Kerdrého, & à la vérité leur cadet; mais que ces branches étant tombées en quenouille, il demeurait chef du nom & des armes de la famille DE PLUVIÉ. La liaison de sa branche avec celle de Kernio, ainsi que ses alliances avec les Familles nobles de Lopriac, de la Sauldraye de Kerloys & du Bois-Boiffel du Fossé-Raffray, ayant été constatées, la Chambre rendit, le 29 Octobre 1670, un nouvel Arrêt, par lequel elle lui permettoit, à lui & à son fils aîné, de prendre la qualité de Chevalier, & maintenoit ses puînés dans la possession de celle d'Ecuyer, & de tous les droits appartenant à ces qualités, &c. De son mariage accordé, le 16 Janvier 1650, avec Adélise Pezron, Dame de Kerguen, naquit, entr'autres enfants, pour fils aîné,

JACQUES DE PLUVIÉ, Ecuyer, Seigneur de Ménéhouarn & du Vieux-Château, qui fut maintenu, avec son père, dans sa qualité d'Ecuyer, par Arrêt du 9 Février 1669, & dans celle de Chevalier, par autre Arrêt du 29 Octobre 1670. D'Anne du Bouëtiez, Dame du Quelennec, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 6 Février 1677, il fut père de

JEAN-BAPTISTE DE PLUVIÉ, Seigneur de Ménéhouarn, marié, le 3 Octobre 1720, avec Thérèse de la Pierre de Frémur, dont il eut

JEAN-TOUSSAINT DE PLUVIÉ, né le 18 Février 1723, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie le 24 Septembre 1739, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 roses du même.

PLUVIERS, en Normandie, Election d'Alençon; Famille dont les armes sont : de

gueules, à 2 fasces d'argent, la première accompagnée de 3 étoiles d'or.

\* PLUVINEL, en Dauphiné, Election de Valence. La Terre & Seigneurie de la Rochette fut érigée en Marquisat sous le nom de Pluvinel, par Lettres du 10 Janvier 1693, enregistrées au Parlement de Grenoble le 15 Septembre 1695, en faveur de Joseph de la Baume-Pluvinel, Conseiller au Parlement de Dauphiné, lequel fut appelé à la succession de la Maison de Tertulle, sous la condition d'en porter le nom & les armes pleines, conjointement avec François Rolland, Seigneur de Réauville, son cousin germain. Voyez BAUME DE PLUVINEL (LA).

PLUVINEL, en Dauphiné : d'azur, au cavalier armé à cheval, & tenant une épée haute d'or; écartelé d'azur, au flambeau d'argent, posé en bande, la flamme en bas d'or.

POBEL DE SAINT-ALBAN : de sinople, à la bande d'or, chargée de 3 coquilles de sable.

PODENAS, en Armagnac : Famille dont est N... DE PODENAS, Marquis de Villepinte, Colonel de Dragons.

A cette Famille appartient ANTOINE-MOÏSE DE PODENAS, qui a épousé, en 1642, Gabrielle de Florence, Dame de Lescurry, & veuve d'Hercule-Bertrand de Montlezun. Voyez MONTLEZUN.

\* POEDERLÉ, Seigneurie, dans le Brabant, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres du 24 Mars 1653, en faveur de Philippe-Guillaume de Steenhuyts, Chevalier, Seigneur de Flers, Poederlé & Hernen, d'une noble Famille du Brabant.

POERIER, ou POIRIER, Ecuys, Sieurs de Port-Bail & de Gouey, en la Province de Normandie, Election de Valognes; Famille noble & ancienne, qui porte pour armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant du même.

POICTIERS. Vers l'an 1316, N... DE POICTIERS, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, alla s'établir dans le Pays de Liège, où sa postérité s'est soutenue avec distinction, & a donné en toutes occasions des marques signalées de son attachement à la France, ce qui détermina

CHARLES-MAXIMILIEN DE POICTIERS, Comte de Wagnée, Seigneur de Fauvre, Thianges, Hauteville & Neuvisy, à revenir en France avec sa Famille. Son fils,

JEAN-FERDINAND, Comte DE POICTIERS & de Wagnée, Seigneur de Gouaix, Blumay, Maulny, &c, né le 9 Décembre 1659, ci-devant Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, mourut dans sa Terre de Gouaix, le 21 Mars 1748. Il a laissé pour fille unique,

ANNE - ELÉONORE - HENRIETTE, Comtesse d'*Helmstadt*.

Il ne reste plus de mâle de cette branche de la Maison DE POICTIERS, que MAXIMILIEN, Comte DE POICTIERS, Grand Trésorier de l'Eglise Cathédrale de Liège & Abbé de Chemignon. (Voyez le *Mercur de France* de Mai 1748, pag. 195.)

\* POILCOURT, ou POLECOURT, Terre, en Champagne, qui est une possession fort ancienne des Seigneurs de la Maison de Coucy, soit qu'elle fasse partie de l'ancien domaine des Sires de Coucy ou des Seigneurs de Vervins, ou qu'elle soit entrée dans cette branche des Seigneurs de Vervins, par *Mahaut*, Comtesse de *Réthel*, que THOMAS DE COUCY, II<sup>e</sup> du nom, auteur du VI<sup>e</sup> degré de cette branche, épousa en 1225, ou par quelque autre alliance. Il est du moins certain qu'ENGUERRAND DE COUCY, auteur du XII<sup>e</sup> degré de la branche des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1472, l'avoit possédée & la laissa à son fils, de qui elle est venue, par succession, en partage à RAOUL DE COUCY, auteur du XIV<sup>e</sup> degré & tige de la branche des Seigneurs de *Polecourt*. — Cette Terre est un Fief Franc-Alléu noble, avec haute, moyenne & basse Justice & autres droits honorifiques & seigneuriaux; elle est située sur la Rivière de Retourne à quatre lieues au Nord de Reims, & à quatre lieues au Sud-Ouest de Réthel. Il y a un ancien Château, & dans l'Eglise un fort beau monument aux armes de la Maison de Coucy, qui fut érigé, vers 1520, du temps de Robert de Lenoncourt, Archevêque de Reims, d'où cette Terre dépend pour le spirituel. Les armes de cet Archevêque se trouvent sur les Fonts baptismaux de l'Eglise de *Polecourt*, avec celles de la Maison de Coucy. Voy. COUCY.

POILLOUE, en Beauce : ancienne No-

blesse, dont nous avons déjà parlé dans notre prem. Edit. tom. VI, p. 144 & suiv., & tom. VII, p. 381 & suiv.

I. PIERRE DE POILLOUE vivoit, en 1360, avec *Jeanne Patry*, son épouse, fille de *Rolland de Calay-Patry* & de *Béatrix de Poilvilain*. Il en eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. ELÉONORE, alliée à *Lazare de Selve*, vivant vers 1400, avec postérité;
3. Et MARGUERITE, qui épousa *Charles Robin*, en Anjou, vivant aussi avec postérité vers l'an 1400.

II. JEAN DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur du Fief de *Poilloue*, situé à Saclas, en rendit aveu, présent *le Charon*, Notaire à Saclas, le 3 Octobre 1402, à Jean de Montagu, Seigneur dudit Saclas. Il épousa *Marguerite de Bouzenval*, d'une Famille noble de Beauce, où elle a possédé les Terres de *Gironville*, *Chaussy*, *Cepoy* & *Gommerville*, & dont les armes sont : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ARTHUS;
3. Et JEANNE. (Ils partagèrent les successions de leurs père & mère le 6 Octobre 1430, devant *Verret*, Notaire audit Saclas.)

III. JEAN DE POILLOUE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, rendit aveu du Fief de *Poilloue*, présent *Félix de Galli*, Notaire à Saclas, le 6 Octobre 1445, aux Céléstins de Marcouffis, Seigneurs dudit Saclas, à cause de la donation qui leur en fut faite par Jean de Montagu. Il épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne Douart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie de Prunelé*; celle-ci fille de *Hugues*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Porte, Gaudreville, &c., & de *Guillemette de Tuffay*, sa première femme; & 2<sup>o</sup> *Louise de Marolles*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. PHILIPPE, seconde femme, le 10 Mars 1501, d'*Etienne de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy, etc., dont elle eut postérité. Voy. TAILLE (DE LA);
3. ANDRÉE, qui a épousé, 1<sup>o</sup> *François de Halot*, Seigneur de Mérouville, dont postérité. Voy. HALLOT; 2<sup>o</sup> *Louis de Courcelles*; & 3<sup>o</sup> *Claude Besnard*, Ecuyer, Seigneur d'Arville;
4. FRANÇOISE, qui s'est mariée, par contrat

devant le Père, Notaire à Saclas, le 9 Décembre 1508, à *Richard de Villezan*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, en Beauce, &c. Voy. VILLEZAN.

Et du second lit il eut

5. MARIE, qui époufa, par contrat du 10 Mars 1501, *Jean de la Taille*, Seigneur des Effarts, &c., dont des enfants. Voy. TAILLE (DE LA).

IV. JEAN DE POILLOUE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Céléstins de Marcouffis, présent le Père, Notaire à Saclas, le 10 Août 1495, époufa *Marie de Hallot*, fille de *Dennis*, Vicomte de Levelville, & d'*Anne de Harville-Palaiseau*. Leurs enfants furent :

1. NICOLAS, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à son frère, par acte passé devant *Ganguerie*, Notaire à Saclas, le 14 Février 1572; transigea, en 1574, avec *André de Hallot*, Seigneur de Létourville, son cousin germain, & avoit partagé, devant *Guenée*, Notaire à Moutiers, le 11 Mai 1569, avec ses co-héritiers, la succession de *Louis de Hallot*, son oncle. Il mourut sans laisser d'enfants de son mariage avec *Isabelle de la Roque*;
2. URBAIN, qui fuit;
3. Et FRANÇOISE, qui époufa *Guillaume de Bouzenval*, Ecuyer, Seigneur de Chauffy: ils furent présents, l'un & l'autre, au partage du 11 Mai 1569.

V. URBAIN DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & du Fief de Poilloue, par la cession de son frère aîné, époufa *Marie le Vafjor*, de la Ville d'Orléans, qui, étant devenue veuve, fut, en 1582, tutrice de ses enfants, & demanda souffrance au Seigneur de Vaugrigneuse, pour le Fief de *Jubert*, échu à ses enfants, par acte passé devant *Gervaise*, Notaire à Saclas, le 5 Octobre 1582. Leurs enfants furent :

1. ABEL, qui fuit;
2. Et JACQUES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VI. ABEL DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue & de Saclas en partie, transigea, à cause de sa femme, avec *Jofias*, *Théodore* & *Etienne de Prunelé*, ses beaux-frères, le 18 Février 1622. Il avoit épousé, par contrat du 19 Avril 1596, *Anne de Prunelé*, née le 24 Janvier 1568, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, &c., qui fut tué par les Li-

guez en 1587, & de *Marguerite du Monceau*, Dame de Tignonville, fille de *Lancelot*, Seigneur de Tignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, Baronne de Caniel, en Caux, sa première femme. De cette alliance vinrent :

1. PAUL, Seigneur de Saclas, qui s'est marié, par contrat du 26 Mars 1624, à *Anne de Vièvre*, dont il n'a pas eu d'enfants;
2. TIMOLÉON, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Marguerite de la Barre*; 2<sup>o</sup> à N...; & 3<sup>o</sup> à *Marie le Roux*. Il n'a point eu d'enfants;
3. LOUIS, l'aîné, Ecuyer, Seigneur des Châteliers, qui époufa *Olive Thibouft*, fille du Seigneur de Thionville;
4. LOUIS, le jeune, Ecuyer, Seigneur de Fouvville, qui s'est marié, par contrat passé devant *Grange*, Notaire à Authon, le 3 Septembre 1631, à *Anne de Cugnac*, fille de *Paul*, Chevalier, Baron d'Imonville, & d'*Anne Hurault*. Ils ont eu des enfants;
5. ALEXANDRE, Religieux à Morigny;
6. SUSANNE, qui époufa, le 13 Novembre 1628, *Christophe Sennethon*, Ecuyer, Seigneur de Chauffour. Voyez SENNETHON;
7. Et ANNE, qui a épousé *Daniel de Poireau*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

#### SECONDE BRANCHE, Seigneurs de BONNEVAUX.

VI. JACQUES DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & de Bonnevaux, à cause de sa femme, époufa, par contrat passé devant *Lourdilot*, Notaire Royal à Maïsse, le 19 Novembre 1599, *Oudette de la Mothe*, Dame de Bonnevaux, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Renée de Bizemont*. Ils eurent :

1. ABEL, qui fut maintenu, avec ses frères & sœur, dans sa Noblesse, par Arrêt du Conseil du 22 Juillet 1669: il est mort sans alliance;
2. GUY, qui fuit;
3. LOUIS, aussi décédé sans alliance;
4. Et ANNE, qui époufa *Gédéon Desmazis*, Seigneur de Pannetières, dont postérité. Voy. DESMAZIS.

VII. GUY DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Bonnevaux, après la mort de son frère aîné, époufa, par contrat passé devant *Martin Dupuis*, Notaire Royal à Boigneville, le 24 Février 1642, *Madeleine de Vièvre*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur des Marets, & de *Jeanne de Vidal d'Argeville*. Ils eurent, pour fils unique,

VIII. JACQUES DE POILLOUE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonnevaux & de Saclas en partie, qui s'est marié, par contrat passé devant *Etienne Gilles*, Notaire à Sainville, le 19 Juin 1664, à *Madeleine d'Allonville*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Saint-Benoît, & de *Jeanne de la Garde*. Ils eurent plusieurs enfants, qui partagèrent la succession de leurs père & mère, par acte passé devant *Mautains*, Notaire Royal à Etampes, le 14 Janvier 1704 : le seul qui ait laissé postérité est

IX. LOUIS DE POILLOUE, Chevalier, Seigneur de Bonnevaux & de Saclas en partie, ancien Garde du Corps du Roi, qui épousa, par contrat passé devant *le Vassor*, Notaire à Etampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence Hémar*d, Dame du Petit-Saint-Mars, en la Paroisse de Saint-Martin d'Etampes, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Christine Samson*. Il en eut :

JACQUES-AUGUSTE, qui suit;

Et LOUIS-RENÉ, rapporté après son aîné.

X. JACQUES-AUGUSTE DE POILLOUE, dit *de Bonnevaux*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né le 25 Octobre 1694, fut Capitaine d'Infanterie, & épousa, dans l'Eglise de St.-Martin d'Etampes, le 11 Juin 1719, *Marie-Catherine Foudrier de Boisvaux*, fille de *Isaac*, Ecuyer, Seigneur de Boisvaux, Lieutenant d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Catherine Cordet*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES-AUGUSTE, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, qui fut tué, au siège de Berg-op-Zoom, le 20 Août 1746, sans alliance;
2. ISAAC-PIERRE, dit *l'Abbé de Bonnevaux*, Docteur de Sorbonne, Prévôt de Saint-Quiriace de Provins, né le 11 Juillet 1722, est Grand Vicairé de Sens;
3. RENÉ-LOUIS, dit *le Vicomte de Bonnevaux*, né le 20 Mars 1726, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Lorraine, Infanterie, en 1757;
4. JEAN BAPTISTE, dit *le Chevalier de Bonnevaux*, né le 12 Octobre 1732, Lieutenant dans le Régiment Royal des Carabiniers & Chevalier de Saint-Louis;
5. MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE, née le 12 Octobre 1733, dite *Mademoiselle de Bonnevaux*, élevée à Saint-Cyr, non mariée;
6. Et EDMÉE-GENEVIÈVE-ROSALIE, appelée *Mademoiselle de Boisvaux*, née le 22 Février 1739, non mariée.

X. LOUIS-RENÉ DE POILLOUE (second fils de LOUIS, & d'*Angélique-Clémence Hémar*d), Chevalier, Seigneur du Petit-Saint-Mars, Valnay, &c., &c., né en 1696, ancien Garde du Corps du Roi, épousa, par contrat passé à Paris devant *Rouffel*, Notaire, le 8 Août 1728, *Elisabeth de Saint-Périer*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Bandedeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marie Gaullier*, & nièce de *César-Joachim de Saint-Périer*, Lieutenant Général d'Artillerie, ayant le Département de Flandre, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui est mort à Douai, sans enfants, en 1757. De ce mariage font issus :

1. CÉSAR-JOACHIM, né en 1734, Aide Major d'Artillerie en 1765;
2. LOUIS-RENÉ, Prêtre, né en 1735;
3. JACQUES-AUGUSTE, né en 1740, élevé Page, puis Gentilhomme du Duc d'ORLÉANS & Enseigne aux Gardes Françaises en 1765;
4. JEAN-BAPTISTE, dit *le Chevalier de Saint-Mars*, né en 1744, élevé Page de Madame la Comtesse de Toulouse, puis Lieutenant des Vaisseaux du Roi en 1765;
5. LOUISE-ELISABETH, dite *Mademoiselle de Saint-Mars*, née en 1730, morte, sans alliance, en 1761;
6. CHARLOTTE, appelée *Mademoiselle de Valnay*, née en 1731, non mariée en 1765;
7. FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle de Montceau*, née en 1737, non mariée en 1765;
8. Et CATHERINE, appelée *Mademoiselle de Saint-Périer*, née en 1738, élevée à St.-Cyr, non mariée en 1765.

Les armes : *d'argent, à 3 chevrons partis de sinople & de sable.*

POILLY (DE), en Bretagne : *de sable, à 3 rais d'escarboucle bourdonnés d'or.*

POILVILAIN, ou POILVILLAIN (DE), autrefois PELVILAIN, en Normandie, Diocèse d'Avranches : c'est une des plus anciennes Maisons de cette Province, où elle étoit connue dès le XII<sup>e</sup> siècle, & mise au rang de la première Noblesse par Raymond de Montfaut & par de Roissy, Commissaires du Roi en cette partie es-années 1463 & 1599. L'ancienneté de cette Maison se justifie par des Chartes, Aveux, Inventaires, Traités de mariage, &c. — Le premier connu est VAUTIER DE PELVILAIN, qui vivoit en 1189, & fut témoin à une Charte d'HENRI II, Roi d'Angle-

terre, pour l'Abbaye d'Aulnay, au Diocèse de Bayeux.

I. RICHARD DE POILVILAIN, depuis lequel la filiation est suivie, fit, en 1194, acquisition de la Terre de Bois-Mizouar, près d'Avranches, possédée encore aujourd'hui par une branche de cette Famille. Sa noblesse est prouvée par un acte de 1220, où il est qualifié *Miles* (Chevalier), qualité qu'on ne donnoit qu'aux nobles d'extradition. Le même titre constate, qu'il eut de *Béatrix de Verdun*, son épouse,

II. GEOFFROY DE POILVILAIN, dont la noblesse est prouvée par un titre latin de 1235, où il est dit qu'il eut pour femme *Agnès*, & pour fils GUILLAUME, qui suit. Par un autre acte de 1238, il donna à l'Hôtel-Dieu d'Avranches la dîme qu'il avoit par droit d'héritage dans la Terre du Mesnil-Terré; il confirma, l'an 1239, une donation faite à l'Abbaye de Savigny par Geoffroy du Rocher, Prêtre, de deux pièces de terre, mouvantes de lui & prises dans le champ du nom de *Poilvilain*, près d'Avranches : à cet acte est attaché un sceau, où on lit ces mots : GAUFREDI POILVILAIN, & sur lequel est empreint un écu parti.

III. GUILLAUME DE POILVILAIN est déclaré, dans un titre latin de 1256, fils & héritier de GEOFFROY, Ecuyer, & il prit les mêmes qualités dans trois autres titres des années 1260, 76 & 1279, qui sont des donations & fondations faites par lui à l'Abbaye de la Luzerne & à l'Hôtel-Dieu d'Avranches. Le nom de sa femme est ignoré; mais il en eut

IV. RICHARD DE POILVILAIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mesnil-Terré & de la Hériffière, connu par une déclaration du 6 Juin 1327, qu'il fit d'un franc Fief, nommé *le Mesnil-Terré*, qu'il tenoit du Roi, à Philippe, Comte d'Evreux : cette déclaration est extraite d'un Registre en parchemin, dans lequel il est dit encore, que RICHARD DE POILVILAIN, II<sup>e</sup> du nom, tenoit un Fief de Haubert, dans la Paroisse de la Rochelle, nommé *la Hériffière*. Il eut pour fils

V. ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Terré & de la Hériffière, duquel on a trois aveux rendus en 1396, en la Chambre des Comptes, tirés du Registre 389, du Bailliage du Cotentin, où il est dit : 1<sup>o</sup> que ROBERT DE POILVILAIN, Ecuyer, tenoit à foi & hommage du Roi, un sixième de Fief de Haubert, situé dans la Paroisse de la Rochelle,

nommé la Hériffière; 2<sup>o</sup> pour un autre sixième dans ledit Fief de la Rochelle; & 3<sup>o</sup> pour le Fief du Mesnil-Terré dans la Paroisse de Plomb. Le même ROBERT fit un échange, en 1399, d'une pièce de terre située dans la Paroisse de Plomb; & en 1433, il reçut aveu pour le Fief du Mesnil-Terré. Il eut pour enfants :

GUILLAUME, qui suit;

Et RICHARD, mort sans postérité.

On trouve JEAN DE POILVILAIN, Ecuyer, Procureur Général de la Cour des Aides de Normandie en 1494, qui étoit marié, dès 1488, à *Laurence Toussain*, qui s'est remariée trois autres fois; elle étoit fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Bétencourt, &c., & de *Jacqueline Gouel*. Voy. TOUSTAIN DE FRONTEBOSC.

VI. GUILLAUME DE POILVILAIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Terré, la Hériffière, Mizouar & en partie du Mesnil-Adelée, à cause de son mariage contracté, le 11 Décembre 1470, avec noble *Jeanne Aze*, rendit hommage en la Chambre de Comptes, le 15 Juillet 1452, pour les Fiefs de la Hériffière & du Mesnil-Terré. Il en rendit encore trois autres les 1<sup>er</sup> Février 1455, 3 Mars 1459 & 3 Novembre 1462, pour les mêmes Terres & Seigneuries de la Hériffière & du Mesnil-Terré. On a aussi un aveu qui lui fut rendu le 15 Novembre 1497 (dont l'original est dans le Chartrier de M. de la Manselière, produit, avec d'autres titres, en 1765, à M. de Beaujon, alors Généalogiste des Ordres du Roi), à cause de noble *Jeanne Aze*, son épouse, du Fief & Terre du Mesnil-Adelée. Il eut de son mariage :

1. PIERRE, qui suit;

2. JEAN, Curé de la Baleine;

3. Et COLASSE, qui épousa *Jean Lanceffeur*.

VII. PIERRE DE POILVILAIN, Seigneur de la Hériffière & Mizouar, reçut aveu, en 1503, à cause de sa Seigneurie de la Hériffière; partagea le 3 Avril de la même année, avec JEAN, Curé de la Baleine, son frère, les biens provenant de la succession de leurs père & mère & de feu *Pierre Aze*, Ecuyer, leur oncle maternel, Seigneur du Mesnil-Adelée; & en 1505, il reçut un autre aveu pour le Fief de Mizouar. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1486, reconnu devant *Bertrand & Michel Jardins*, Tabellions à Avranches, *Catherine de Crux*, dont :



1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. RICHARD, qui rendit aveu au Roi en 1519, à l'Abbaye de Mont-Saint-Michel, pour la Terre du Mefnil-Adelée. Il paroît qu'il étoit mort en 1529; car ce Fief étoit rentré à FRANÇOIS, son frère aîné, Seigneur de la Hériffière & Patron en partie du Mefnil-Adelée, qui reçut, le 7 Décembre 1529, un aveu pour les biens relevant de cette dernière Terre;
3. Et EUSTACHE, auteur de la branche de POILVILAIN-MIZOUAR, qui subsiste aujourd'hui (1764), près d'Avranches, dans la personne de N.... DE POILVILAIN, Seigneur de *Mizouar*, Commandant d'une Compagnie de Gardes-Côtes.

VIII. FRANÇOIS DE POILVILAIN, Seigneur de la Hériffière, du Mefnil-Adelée & Mizouar, est connu par un aveu rendu aux Religieux de Mont-Saint-Michel le 25 Septembre 1513, par Rolland des Loges, pour sa partie du Fief du Mefnil-Adelée, où il reconnoît que l'autre partie appartient à FRANÇOIS DE POILVILAIN, qui partagea, le 20 Février 1514, avec ses frères, & encore le 23 Février 1518: il eut pour son lot la Terre de *la Hériffière*; RICHARD, son puîné, celle de *Mefnil-Adelée*, & EUSTACHE, son frère cadet, celle de *Mizouar*. Ledit FRANÇOIS épousa, en 1515, noble *Louise du Homme*, ce qui est certifié par M. de la Poterie, Intendant de Caen, par un acte du 17 Août 1641. Il en eut

IX. JEAN DE POILVILAIN, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Hériffière & du Mefnil-Adelée, qui passa un acte avec les Religieux de l'Abbaye de la Luzerne, le 10 Avril 1540, où il est dit fils de FRANÇOIS, & dans un autre du 20 Avril 1545, fils & principal héritier de FRANÇOIS DE POILVILAIN, en son vivant Seigneur desdites Terres. Il rendit aveu aux Religieux de Mont-Saint-Michel le 15 Janvier 1540; passa un contrat de vente d'héritages le 9 Novembre 1550; reçut, le 20 Avril 1556, un aveu pour des biens relevant de la Seigneurie de la Hériffière, & mourut le 4 Novembre 1576. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Mai 1534, noble *Marguerite de Cotentin*, fille de *Nicolas de Cotentin*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Tourville, & de *Jeanne le Maître*. Leurs enfants furent :

1. BERTRAND, Seigneur de la Rochelle & de Cuves, qui s'est marié, en 1558, à *Madeleine de Grimouville*. Il est auteur de la

Tome XV.

branche de POILVILAIN - MONTCHAUVEAU, qui s'est éteinte, en 1745, dans la personne de LOUIS-AUGUSTE DE POILVILAIN, lequel a péri à Brest sur le Vaiffeau du Roi *le Fleuron*, qui fut incendié. Il avoit épousé *Marguerite-Guillemette le Sparler de Coëtgaric*, dont il n'a point eu d'enfants;

2. JEAN, qui fuit;
3. FRANÇOIS;
4. Et une fille, qui s'est mariée à *Jean de la Hache*.

On trouve CATHERINE DE POILVILAIN, qui épousa *Eustache l'Abbé*, ou *Labbey*, Ecuyer, Seigneur de Billy & de la Tillaye, dont elle eut *Urfin l'Abbé*, Ecuyer, Seigneur de Billy, qui a épousé, en 1585, *Marie Toussain de Frontebosc*, fille d'*Adrien*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Frontebosc, &c., & de *Marie de Civile*. Ils ont eu postérité. Voy. TOUSTAIN DE FRONTEBOSC.

X. JEAN DE POILVILAIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mefnil-Adelée, épousa, par contrat du 23 Décembre 1566, *Scholastique de Grimouville*, fille de *Jean*, de la même Maison dont étoient *Nicolas & Louis de Grimouville*, qui furent reçus Chevaliers du Saint-Esprit ès-années 1583 & 1597. De ce mariage vinrent :

- PIERRE, qui fuit;  
Et BERTRAND, qui n'a point laissé de postérité.

XI. PIERRE DE POILVILAIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Patron alternatif du Mefnil-Adelée en sa partie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, fut émancipé par Sentence, sur avis de parents, du 10 Juin 1583, & obtint un Arrêt du Conseil pour juger un conflit de juridiction d'un procès qu'il avoit à l'occasion d'une acquisition faite par JEAN DE POILVILAIN, son père, de quatre boiffeaux de blé, &c. Il avoit épousé, par contrat du 25 Février 1583, *Blanche de Corbon*, d'une Maison originaire du Maine, dont l'ancienneté est connue, fille de *Jean de Corbon*, Seigneur dudit lieu & en partie du Mefnil-Adelée, qui ratifia ce contrat en 1585. Ils eurent de leur mariage, pour fils unique & héritier,

XII. BERTRAND DE POILVILAIN, Seigneur du Mefnil-Adelée & de la Boulouze, qui fut exempt de l'arrière-ban le 25 Juin 1635, comme étant Commandant pour le Roi des Château & Fort de Tomblaine. Il rendit

Jjj

aveu, le 15 Juin 1638, aux Religieux de Mont-Saint-Michel, comme fondateur & présentateur au bénéfice de la Paroisse de la Boulouze, & étoit mort le 7 Juillet 1638, que son épouse rendit aveu à la même Abbaye de Mont-Saint-Michel, pour la Terre de la Boulouze. Il avoit épousé, par contrat du 22 Décembre 1619, *Françoise Fortin*, fille de *Gilles*, Seigneur de Beaupré & de Ferrières, & de *Renée du Bosc de Coquereumont*, d'une des plus anciennes Maisons de la Province de Normandie, & dont étoit *Nicolas du Bosc*, Evêque de Bayeux en 1374 & Chancelier de France en 1397. Elle fut déclarée, par Sentence, sur avis de parents, du 14 Septembre 1638, tutrice de ses enfants mineurs, favoir :

1. HENRI, Prêtre, qui céda son droit d'aînesse à JEAN, son puîné ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. ANDRÉ, mort sans enfants ;
4. FRANÇOIS, qui ne laissa point de postérité ;
5. 6. 7. 8. 9. & 10. JACQUELINE, LOUISE, YVONNE, LÉONORE, CHARLOTTE & JEANNE.

XIII. JEAN DE POILVILAIN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mefnil-Adelée & de Crefnay, & ses frères ANDRÉ & FRANÇOIS, obtinrent chacun, de la bonne volonté d'HENRI, leur aîné, Ecuyer, Curé, Seigneur du Mefnil-Adelée, par avancement de succession, les héritages tant du Mefnil-Adelée, de la Boulouze, Fiefs, Seigneuries, &c. JEAN obtint un Jugement sur Requête, présentée le 30 Avril 1660, à ce qu'il plût à la Chambre Souveraine, établie pour la liquidation du droit de franc Fief, le décharger de la taxe imposée sur le Fief de la Boulouze ; produisit ses titres, le 14 Janvier 1668, devant M. de Chamillart, Commissaire nommé par le Roi pour la recherche de la Noblesse, & avoit acquis la Terre de *Crefnay* en 1666. Il avoit épousé, en 1655, *Sufanne des Landes*, fille de *Georges des Landes*, Seigneur du Pontavilly, dont la noblesse est connue, & de *Marie du Bailleul* : elle étoit veuve le 22 Février 1670, qu'elle fut, par Sentence, sur avis de parents, établie tutrice de ses enfants :

1. GEORGES, qui fuit ;
  2. HENRI, décédé sans enfants ;
- Et trois filles.

XIV. GEORGES DE POILVILAIN, Seigneur, Patron & Marquis de Crefnay & de la Boulouze, Capitaine au Régiment de Vermandois,

reçut deux aveux pour un Fief relevant de la Seigneurie de Crefnay, l'un le 3 Décembre 1699, & le second le 1<sup>er</sup> Octobre 1709, & fut tué au service, suivant son extrait mortuaire, le 6 Août 1719. Il avoit épousé, par contrat du 16 Décembre 1683, *Gaude de Montaigu*, fille de *Sébastien*, Seigneur de *Montaigu*, & d'*Henriette Louvel*, Dame de Saint-Denis, & petite-fille de *François*, Baron de *Montaigu*, époux de *Marguerite de Rosmadec*, fille de *Sébastien*, Marquis de *Rosmadec*, Baron de Molac, &c., & de *Françoise de Montmorency-Hallot*, sœur de *Jourdaine-Madeleine de Montmorency*, femme de *Gaspard de Pelet*, Vicomte de Cabanes. De ce mariage vinrent :

1. SÉBASTIEN, qui fuit ;
  2. HENRI, Baron de Crefnay, qui est mort à Cayenne, en 1738, Commandant pour le Roi, dans cette Isle : il n'étoit point marié ;
  3. CHARLES-FÉLIX, appelé *le Chevalier de Crefnay*, qui est entré dans la Marine en 1705, Capitaine des Gardes du Pavillon en 1741. Il suivit en cette qualité S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre, en l'armée, en 1742, fut blessé dangereusement à la bataille de Dettingen. Commandant le Vaisseau *le Mars*, en 1745, il effuya un combat, où il fut encore blessé : le feu Roi l'honora du Cordon & de la Grand' Croix de Saint-Louis ; le fit Lieutenant Général des Armées Navales le 1<sup>er</sup> Septembre 1752, & le nomma, en 1755, Vice-Amiral de France. Il est mort, le 31 Mai 1756, au Château de la Rivière, près de Fontainebleau, sans alliance ;
  4. GEORGES-FÉLIX, qui mourut à Malte en 1721 ;
- Et six filles.

XV. SÉBASTIEN DE POILVILAIN, Marquis de Crefnay, Comte de Montaigu, né le 13 Septembre 1686, Page de S. M. en 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1730, Colonel du Régiment de S. A. S. le Comte de Toulouse en 1736, Maréchal Général des Logis de l'Armée, en 1743, sous le Maréchal-Duc de Noailles ; Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1748 ; commanda, la même année, en Normandie, & est mort en 1767. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1715, *Charlotte-Marie-Madeleine de la Brouffe de Verteillac de Saint-Front*, morte en 1740, dont :

1. GEORGES-LOUIS-SÉBASTIEN, qui fuit ;
2. THIBAUT-FRANÇOIS-HENRI, dit *le Chevalier*

de *Montaigu*, successivement Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Aide-Major-Général des quatre Compagnies des Gardes du Corps en 1756, Maréchal de Camp en 1767 & premier Maître de la Garde-Robe, en survivance, de Monseigneur le Comte DE PROVENCE, en 1771; il mourut la même année, sans enfants, de *Charlotte de Bordes*, qu'il avoit épousée en 1749;

3. Et LOUIS-ANNE, appelé le *Chevalier de Crefnay*, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1757, Brigadier des Armées Navales en 1762, qui mourut, sans alliance, en 1775.

XVI. GEORGES-LOUIS-SÉBASTIEN DE POILVILAIN, Comte de *Montaigu* & de *Crefnay*, Mousquetaire en 1733, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1735, Aide de Camp de S. A. S. M. le Duc de Penthièvre en 1743; reçut, à la bataille de *Dettingen*, donnée la même année, un coup de fusil au travers de la poitrine, dont les suites le forcèrent de quitter le service; mais en 1758, se trouvant en Bretagne, lors de la descente des Anglais, il suivit les Gentilshommes de cette Province, qui vinrent offrir leurs services au Duc d'Aiguillon, alors Commandant de la Province, & fut tué, à la Bataille de *Saint-Cast*, à la tête des Grenadiers du Régiment du Boulonnais. Il avoit épousé, par contrat du 8 Février 1741, *Marie-Anne de Baude de la Viewille*, morte en 1748, dont :

SÉBASTIEN-ANNE-JULIEN, qui suit;

Et CHARLES-FÉLIX, mort à Paris en 1759, âgé de 11 ans & 6 mois environ.

XVII. SÉBASTIEN-ANNE-JULIEN DE POILVILAIN, Comte de *Crefnay* & de *Montaigu*, Seigneur de *Ducey*, du *Mefnil-Garnier*, de la *Boulouze*, &c., né le 15 Septembre 1743, *Guidon* en 1762, puis Enseigne des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, Chevalier de *Saint-Louis* & premier Maître de la Garde-Robe de MONSIEUR, a épousé, le 16 Décembre 1765, *Antoinette-Jeanne-Philis-Viçtoire de la Tour du Pin* (qui fut présentée le 16 Février 1766), fille de *Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles de la Tour du Pin*, Marquis de la *Charce*, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne-Madeleine Bertin*. De ce mariage font issus :

GEORGES-ANTOINE-GABRIEL-THIBAUT-HENRI, né à Paris le 28 Novembre 1767;

Et une fille, née en 1769.

Les alliances de la Maison DE POILVILAIN

font avec celles de *Grimouville de Larchamp*, *Montchauveau*, *Cotentin de Tourville*, *Bru-court*, *Carbonnel de Canisy*, le *Sparler de Coëtgaric*, *Tournemine*, *Briqueville de Sainte-Croix-Grantonne*, d'*Aché*, *Murdrac*, *Rosmadec*, *Montmorency*, *Penancoët*, *Lowel*, *Beaufils de Romainville*, *Kercado*, *Aydie*, *Saint-Laurent*, *Crevant de Cingé*, de la *Brouffe de Verteillac*, *Salagnac*, *Aubuffon*, *Beauregard*, *Saint-Astier*, *Fayolles*, *Hautefort de Marquessac*, la *Garde-Saint-Angel*, *Calvimont*, la *Géard de Cherval*, *Taillefer*, *Galard de Béarn de Brassac*, *Aspremont*, de *Losse*, le *Marquetel de Saint-Denis de Saint-Evremond*, *Montaigu*, *Caillobot de la Salle*, *Fumel*, du *Lau*, *Turgot*, &c., &c.

(Généalogie rédigée d'après un Arbre généalogique dressé sur les titres, certifié par M. Durouvo, Généalogiste de l'Ordre de St.-Lazare, & M. de la Croix, Généalogiste de l'Ordre de Malte.)

Les armes : *parti d'or & d'azur*, telles qu'on les voit encore sur le sceau d'une Charte de l'Abbaye de *Savigny* de 1235, telles qu'on les voit aussi sur les vitres de l'Eglise Paroissiale de la *Rochelle* & sur les pierres du Manoir Seigneurial dudit lieu; telles aussi que M. de Chamillart les a reconnues en 1668, & telles enfin qu'elles ont été déclarées en 1677.

POIRIER-COTTEREAU (DU). JACQUES DU POIRIER-COTTEREAU, Seigneur de *Villemer* & de *Launay*, Lieutenant Colonel du Régiment de *Touraine* & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Louis XIV, mourut après 50 années de service. Il avoit épousé *Marguerite de Vallois de Villemer*, dont entr'autres enfants :

1. N.... DU POIRIER DE VALLOIS, Prêtre, Docteur, Abbé Commendataire de *Montierneuf* de *Poitiers*, Prieur & Seigneur de la *Foye-Monjault*, Prieur du *Mesle*, Vicaire Général de *Clugny*, Grand Vicaire de *Poitiers*, Prédicateur ordinaire du Roi, qui mourut à *Tours*, le 15 Avril 1729, âgé de 78 ans;
2. MARIE-HENRIETTE DU POIRIER-COTTEREAU, décédée le 8 Février 1740, âgée de 90 ans & 3 mois, qui étoit veuve, depuis le 2 Avril 1728, de *Charles Roullin*, Ecuyer, Sieur de *Launay*, ci-devant Secrétaire d'Ambassade du feu Roi, son Résidant à la Cour de *Danemark* & Chargé d'Affaires de France

après des Princes du Nord, qui mourut âgé de 85 ans, après avoir été employé, dans les négociations étrangères, pendant 48 ans. (Voy. le *Mercure de France* de Février 1740, p. 392);

3. Et MARGUERITE, décédée à Pontoise le 8 Décembre 1724, qui avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1685, *Jacques-Philippe Héron de la Thuillerie*, Ecuyer, Conseiller du Roi, &c., qui est mort à Pontoise le 10 Mai 1730. Ils ont eu des enfants.

Les armes : *d'argent, à 3 lézards grimpants de sinople, & en chef un lion de gueules, armé & lampassé du même.*

§ POIRRESSON, ancienne Famille noble, éteinte, originaire de Champagne, distinguée par ses services militaires & par ses alliances. Suivant les titres produits devant M. de Caumartin, Intendant de la Province, au mois de Juin 1667, elle remontoit sa filiation à PIERRE, ci-après; mais le plus ancien, dont on ait connaissance, est

I. OGIER DE POIRRESSON, Ecuyer, qui servit sous les ordres de différents Princes de l'Europe, avant le XV<sup>e</sup> siècle, & mérita des Emplois considérables, que lui donna, en la Province de Bresse, Amédée, Comte de Savoie. Il épousa *Isabelle de Buenc de Beaurepaire*, & eut :

1. CHRISTOPHE, Ecuyer, qui s'est marié à *Henriette de Gournay*;
2. Et PIERRE, qui suit.

II. PIERRE DE POIRRESSON, Ecuyer, Sieur de Provençères, comparut à la Montre des Gentilshommes, possédant Fiefs au Bailliage de Chaumont, faite par Messire Philibert du Châtelet, Chambellan du Roi & son Bailli de Chaumont, en 1472, & est aussi dénommé dans le rôle de la Montre des Nobles dudit Bailliage de 1479. Il passa, avec *Marie le Josne*, sa femme, deux contrats d'acquisition : l'un, du 16 Novembre 1475, signé *Bouvoit*, Garde du Scel de la Prévôté de Vignory, & *Baudry*, Tabellion Juré; & l'autre du 15 Octobre 1481, passé devant *Hamein & Mirebel*, Tabellions Jurés en ladite Prévôté de Vignory. Il eut de son mariage :

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. Et ELISABETH, qui épousa *Nicolas de Montangon*, Ecuyer, Seigneur de Rouvroy, &c., dont est descendue toute la Maison de *Montangon*. Voy. \* MONTANGON.

III. CHRISTOPHE DE POIRRESSON, Ecuyer, Seigneur de Provençères, donna sa déclara-

tion des Fiefs & Seigneuries mouvants en arrière-fiefs du Roi, qu'il possédoit es-lieux de Vignory, Buxières, Froncles & Provençères, au mois de Février 1503, & rendit des services si considérables au Duc de Lorraine, que ce Prince, en récompense, lui accorda des Armes qui ont quelque rapport avec celles de la Maison de LORRAINE. Il avoit épousé *Yolande le Roi*, de laquelle vinrent :

1. PRUDENT, qui suit;
2. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Buxières, Froncles, Crespy, le Chenoy & autres lieux, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi en 1753, & fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par Henri II: il donna son aveu & dénombrement à Jean de Luxembourg, Comte de Brienne, par acte passé devant *Brisigen & Fagotin*, Notaires Royaux à Chaumont, le 10 Janvier 1570;
3. OGIER, Prieur du Prieuré de la Genevroye;
4. ISABELLE, qui épousa *Jean de Forget*, Ecuyer, Sieur d'Ourches, dont sont descendus les Sieurs de *Forget & d'Ourches*;
5. Et EDMÉE, qui s'est mariée à *Guillaume de Thelin*, Ecuyer, Sieur de Gudmont.

IV. PRUDENT DE POIRRESSON, Ecuyer, Sieur de Provençères, donna son dénombrement le 6 Juillet 1541, & un autre le 25 Avril 1542, tant en son nom que pour RENÉ & OGIER DE POIRRESSON, ses frères puînés. De son mariage, avec *Bernarde de Hérault*, il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. DOMINIQUE, Ecuyer, Conseiller au Présidial de Chaumont dès 1558; il fut le premier de sa Famille qui réunit les fonctions de la Magistrature avec la Noblesse que ses pères lui avoient transmise. Il eut pour fils

FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Suzanne-court, &c., qui, à l'exemple de ses ancêtres, reprit la profession des Armes : se trouva à la journée de Fontaine-Française en 1595, & servit jusqu'en 1598 dans la Compagnie d'Ordonnances du Prince de Tingry; entra dans celle de la Reine en 1615; se distingua dans l'Armée qui étoit alors commandée par M. de Bois-Dauphin, & fit ensuite acquisition de la Terre de *Chamarandes*, en Champagne, au Diocèse de Langres : le Roi HENRI IV, qui lui en remit les droits de quint & de requint, comme une marque de satisfaction & de reconnaissance de ses services, lui accorda, ainsi que Louis XIII, des Lettres de Jussion sur le refus que souffrirent à

l'enregistrement les Lettres du don & de la remise. Il se rendit au siège de la Rochelle, & y mourut en 1628, après avoir donné de nouvelles preuves de sa valeur & de son fidèle attachement au Service de S. M. Il avoit fait donation entre vifs, par acte du 26 Janvier 1626, passé devant *Pillot*, Notaire Royal & Tabellion à Chaumont, à JEAN DE POIRRESSON, Ecuyer, Sieur de Morillon, son cousin germain, mentionné ci-après, des Terres & Seigneuries de *Chamarandes*, *Suzannecourt*, *la Motte & Curmont*.

3. Et CLAUDE, Doyen de l'Eglise Royale de Vaucouleurs.

V. JEAN DE POIRRESSON, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Provenchères, fut d'abord homme d'armes dans la Compagnie de M. de Strozzy, comme il conste par un certificat du Sieur Maroo Balbo, Lieutenant de ladite Compagnie, en date du 1<sup>er</sup> Juin 1549, & ensuite Capitaine de Mortier-sur-Saulx. Il épousa, par contrat du 12 Juin 1565, passé devant *Bugnot & d'Auxeuire*, Notaires à Joinville, *Crispiné de Hault*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et NICOLAS, Doyen de l'Eglise Royale de Vaucouleurs.

VI. JEAN DE POIRRESSON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Chamarandes, la Chapelle, Suzannecourt, la Motte, Curmont, Morillon & autres lieux, Conseiller & Procureur du Roi au Bailliage & Siège Présidial de Chaumont, fit foi & hommage à S. M. de ses dites Terres, le 2 Septembre 1626, & avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1592, passé devant *Fagotin*, Tabellion à Chaumont, *Bernarde Piètrequin*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et ADRIEN, Conseiller, Aumônier du Roi, Prieur des Prieurés de Vignory & de Grandvaux, Chanoine de la Cathédrale de Langres. (Ils partagèrent entr'eux la succession de leur père, le 27 Avril 1644, suivant la coutume du Bailliage de Chaumont.)

VII. JEAN DE POIRRESSON, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Chamarandes, la Chapelle, la Motte & Curmont, Conseiller du Roi en ses Conseils & son Procureur au Bailliage, Présidial, Prévôté & Maréchaussée de Chaumont, fit foi & hommage de ses Terres

au Roi le 4 Décembre 1655, en la Chambre du Domaine, à Châlons, en Champagne, & fut fait Conseiller d'Etat par Lettres du 20 Janvier 1656, en considération de ses bons services & de ceux de son père, dont il prêta ferment entre les mains de M. Séguier, alors Chancelier de France. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 1<sup>er</sup> Janvier 1631, *Marguerite Rose*, à laquelle il survécut, suivant l'acte de garde-noble, du 29 Décembre 1634, qui lui fut adjugée ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne Clozier*. Ils font tous deux enterrés en l'Eglise Paroissiale de St.-Jean-Baptiste de Chaumont, lui le 17 Octobre 1667, & elle le 29 Mars 1669. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. NICOLAS, Ecuyer, mort jeune.

Et du second lit vinrent 12 enfants, dont 6 moururent en bas âge ; les autres furent :

3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, qui mourut à l'âge de 23 ans, Lieutenant au Régiment Royal, en 1670, sans alliance ;
4. ADRIEN, rapporté après son aîné ;
5. & 6. CHRISTINE & CATHERINE, Religieuses aux Ursulines de Chaumont ;
7. ANNE, morte sans alliance ;
8. Et MARIE-ANNE, Religieuse aux Ursulines de Bar-sur-Aube.

VIII. CLAUDE DE POIRRESSON, Ecuyer, Seigneur de Crespy, Conseiller du Roi, puis son Procureur au Bailliage, Siège Présidial, Prévôté & Maréchaussée de Chaumont, produisit ses titres devant M. le Fèvre de Caumartin, Intendant de Champagne, & fut maintenu dans sa Noblesse avec son fils, par Ordonnance rendue à Rocroy le 13 Juin 1667. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juin 1660, passé devant *Daniel*, Notaire à Bar-sur-Aube, *Germaine Geoffroy de Coiffy*, dont il a eu

JEAN, Ecuyer, Seigneur de Chamarandes, aussi Conseiller du Roi & son Procureur au Bailliage, Siège Présidial, Prévôté & Maréchaussée de Chaumont, qui fut maintenu dans sa noblesse avec son père, & mourut sans enfants.

VIII. ADRIEN DE POIRRESSON, Ecuyer (fils puîné de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne Clozier*, sa seconde femme), né le 22 Avril 1657, partagea les biens de ses père & mère le 24 Septembre 1671 ; fut pourvu de l'Office de Lieutenant Particulier au Bailliage de

Chaumont le 24 Novembre 1684; mourut & fut inhumé au tombeau de ses ancêtres le 30 Août 1721. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juillet 1681, passé devant *Claude Perrein* & *Jean-Baptiste Penot*, Notaires à Saint-Dizier, *Jeanne le Moyne*, fille de noble *Louis*, Conseiller du Roi & Contrôleur au Grenier à Sel de Saint-Dizier, depuis Secrétaire du Roi, & de *Marie Dubois*. Elle est morte le 17 Mars 1731, âgée de 78 ans, & a été inhumée à Chaumont. Ils ont eu de leur mariage 13 enfants, dont 10 sont morts en bas âge; les autres sont :

1. LOUIS-NICOLAS, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Vaux-la-Douce;
2. ADRIEN-FRANÇOIS, qui suit;
3. Et ANNE-THÉRÈSE, qui s'est mariée à Messire *Louis de Beurville*, Chevalier, Seigneur de Pellemontier, Longeville & du Jard, Gentilhomme ordinaire du Roi. Ils ont eu un garçon & six filles.

IX. ADRIEN-FRANÇOIS DE POIRRESSON, Ecuyer, né le 26 Décembre 1686, Marquis de *Chamarandes*, par érection de cette Terre, avec union de celles de *la Chapelle-en-Blézyl*, *la Motte* & *Curmont*, en *Marquisat*, sous le nom de *Chamarandes*, par Lettres Patentes données à Versailles au mois de Mars 1745, fut d'abord Lieutenant Particulier au Bailliage & Siège Présidial de Chaumont, le 26 Janvier 1710, puis Lieutenant Général audit Bailliage le 13 Décembre 1732, à la place de *Charles-Etienne le Moyne*, son beau-frère, charge qu'il a rempli pendant plusieurs années avec la plus grande distinction; est mort le 13 Août 1773, & a été inhumé dans le caveau de ses ancêtres à Chaumont. Il avoit épousé, le 7 Novembre 1715, avec dispense de parenté, du 13 Août précédent, *Anne-Louise le Moyne*, sa cousine germaine, née à Saint-Dizier, le 30 Janvier 1692, fille de *Nicolas*, Président à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne de Dommartin*, & nièce de M. l'Abbé *le Moyne*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Elle est morte, le 8 Juillet 1722, ayant eu :

1. LOUIS-JEAN-IGNACE, mort en bas âge;
2. ADRIEN-JOSEPH, qui suit;
3. & 4. ANNE & MADELEINE-LOUISE, aussi mortes en bas âges;
5. Et CHARLOTTE-JEANNE, née le 24 Juin 1722, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Août 1744, à Messire *Gédéon-Claude Petit de Lavaux*, Che-

valier, Seigneur & Baron de Mathaux, né le 14 Juin 1702, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, Grand Bailli d'Épée de la Ville de Chaumont, qui est mort à Mathaux, le 9 Mai 1777, ayant eu des enfants. Voy. PETIT DE LAVAUX.

X. ADRIEN-JOSEPH DE POIRRESSON, Ecuyer, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Chaumont, sur la démission de son père, par Lettres du 5 Mai 1741, est mort à Paris en Février 1750. Il avoit épousé, le 6 Février 1746, *Louise-Catherine de Barbin de Broyes*, fille de Messire *Elzéar*, Chevalier, Seigneur de Broyes, Châtelain des Souhesmes, Moran, Autruche, &c., premier Baron du Comté de Champagne, & de *Catherine de Vic*. Sa veuve est aussi morte à Paris, quelques années après lui, & ils n'ont eu qu'un fils, mort jeune.

Les armes : « *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 pals d'or; aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 mouches de sable, & accompagnée de 3 étoiles d'or; & sur le tout : d'or, au fautoir de gueules, à une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, posée en pal & brochante sur le tout.* » (*Généalogie* rédigée d'après les titres produits en 1667 devant M. de Caumartin, Intendant de Champagne, & les Lettres Patentes d'érection de la Terre de *Chamarandes*, au Diocèse de Langres, en *Marquisat*, qui nous ont été communiqués.)

POISIEU, ou POISIEUX, en Dauphiné.

FRANÇOIS DE POISIEU, Seigneur de Thorenc, fut présent à l'acte de prise de possession du Dauphiné, par CHARLES, fils de France, depuis Roi sous le nom de CHARLES V, le 16 Juillet 1399;

GUY DE POISIEU fut Archevêque de Vienne & Chancelier du Dauphiné en 1457;

JEAN DE POISIEU, Seigneur du Passage en 1490, fut père de

MARGUERITE, qui épousa *Bertrand de la Baulme*, Seigneur de la Balme-sur-Cerdon & du Morterey. Elle étoit veuve de lui en 1536, & en a eu postérité. Voyez BAUME, ou BAULME-SAINT-AMOUR (LA).

GABRIELLE DE POISIEU étoit femme, en 1503, d'*Amblard de la Baulme*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vertrieu en 1515, dont postérité. Voy. BAUME, &c., branche des Seigneurs de Vertrieu;

CLAUDE DE POISIEU, Seigneur du Passage,

avoit pour femme, le 21 Juillet 1530, *Hélène de Grolée*, fille de *Mérait*, Baron de Viriville, & de *Marguerite de Levis*, sa première femme ;

AYMAR DE POISIEU, Seigneur du Passage, Gouverneur du Valentinois, époufa *Françoise de Flotte*, dont :

1. SCIPION, Seigneur du Passage, qui s'est marié avec *Anne d'Aplaincourt* ;
2. GASPARD, Chevalier de Malte, qui fut tué par les Turcs en 1626 ;
3. Et HÉLÈNE, qui époufa *Jacques de Grolée*, Seigneur de Gerboules & de Chapeau-Cornu, dont postérité. Voy. GROLÉE, neuvième branche.

On trouve encore ANTOINETTE DE POISIEU, qui époufa *Louis de Gales*, Seigneur de la Buiffe, Conseiller du Roi en tous ses Conseils & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances.

Cette ancienne Noblesse, éteinte, étoit connue dès le XII<sup>e</sup> siècle, que vivoit AMÉ DE POISIEU, époux d'*Agathe de Virieu*, qui maria, en 1184, BERNARDINE DE POISIEU, sa fille, avec *Barthélemy de Chaponnay*, fils d'*Hector de Chaponnay*, Seigneur dudit lieu, & de *Madeleine Aleman*.

Les armes : *de gueules, à deux chevrons d'argent, surmontés d'une fasce en divise du même.*

\* POISSAC, en Limoufin : Terre & Seigneurie, avec tous droits de haute, moyenne & basse Justice, mouvante de la Châtellenie de Chameyrat, dont est Seigneur & Propriétaire *Jean-Jacques du Bois*, qui, par acte du 5 Juin 1769, a consenti, sous la réserve de ses droits, que ladite Terre & Seigneurie de *Poiffac* & dépendances soit érigée en *Baronnie*. — Ladite Terre de *Poiffac* a été érigée sous la dénomination de *Baronnie de Poiffac*, par Lettres Patentes données à Versailles au mois d'Avril 1770, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Mai suivant, & au Siège Sénéchal de Tulle le 13 Juin de la même année, en faveur d'*Etienne-François-Charles de Jaucen de Poiffac*, de ses enfants, nés & à naître en légitime mariage, de ses héritiers, successeurs ou ayants cause, &c., tant en considération de l'ancienneté de sa Maison, établie en Limoufin, dont la Noblesse étoit connue dès l'an 1333, que des services qu'il a rendus dans les fonctions de l'Office de Conseiller & Président au Prési-

dial de Tulle pendant près de 6 ans, & dans celle de Conseiller au Parlement de Bordeaux. Par ces Lettres il appert que noble *Jean de Jaucen* rendit des services à l'Etat, en qualité de Maire de la Ville de Tulle, en 1579; que ses descendants, aînés de sa Maison, ont été successivement, de père en fils, Présidents au Présidial de Tulle, jusques & y compris ledit *Etienne-François-Charles de Jaucen*, Baron de *Poiffac*, depuis que ledit Office a été créé par Edit du mois de Mars 1636, qu'ils ont exercé jusqu'en 1760, faisant 124 ans de service, avec la fidélité & l'exactitude qui leur ont mérité la considération dont ils ont toujours joui : les cadets de cette Famille ont fervi tant dans la Marine que dans les Troupes de Terre, & ledit Baron de *Poiffac* a deux frères au service.

POISSON : *de gueules, à 2 fasces ondées d'argent, accompagnées en chef de 2 bars du même.*

POISSON, Sieurs d'*Ouville* & de *Sauxemesnil*, en Normandie, Election de Valognes; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'un poisson, couronné à l'antique d'argent, sur lequel fond un corbeau du second émail.*

POISSON, Famille noble d'Auvergne, qui fut confirmée dans sa Noblesse par Lettres données à Versailles le 3 Septembre 1692, en faveur de JEAN POISSON, & preuves faites par JACQUES POISSON, frère de JEAN, qui fut reçu, le 17 Décembre 1698, Chevalier Noble & Ecclésiastique dans l'Ordre Royal Militaire & Hospitalier de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem.

JACQUES POISSON, Sieur de Brolihet, mort à Strasbourg, le 7 Septembre 1742, Officier dans le Bataillon de Milices des Grenadiers d'Auvergne, a laissé de son mariage avec *Gabrielle de Tiffandier*, d'une Famille noble de Clermont, en Auvergne, vivante en 1766,

1. ETIENNE, Religieux Prémontré, Curé de Tabaux, Diocèse d'Auch, né le 2 Mai 1726 ;
2. VITAL, Prêtre, Curé de Saint-Remy d'Epuzin du Haut-Moiffat, Diocèse de Clermont, né le 2 Mars 1730 ;
3. PAUL, Religieux Capucin, né le 30 Novembre 1734 ;
4. ETIENNE, Sieur de Brolihet, né le 6 Mai 1737, qui a fervi près de cinq ans dans les Compagnies détachées de la Marine ;

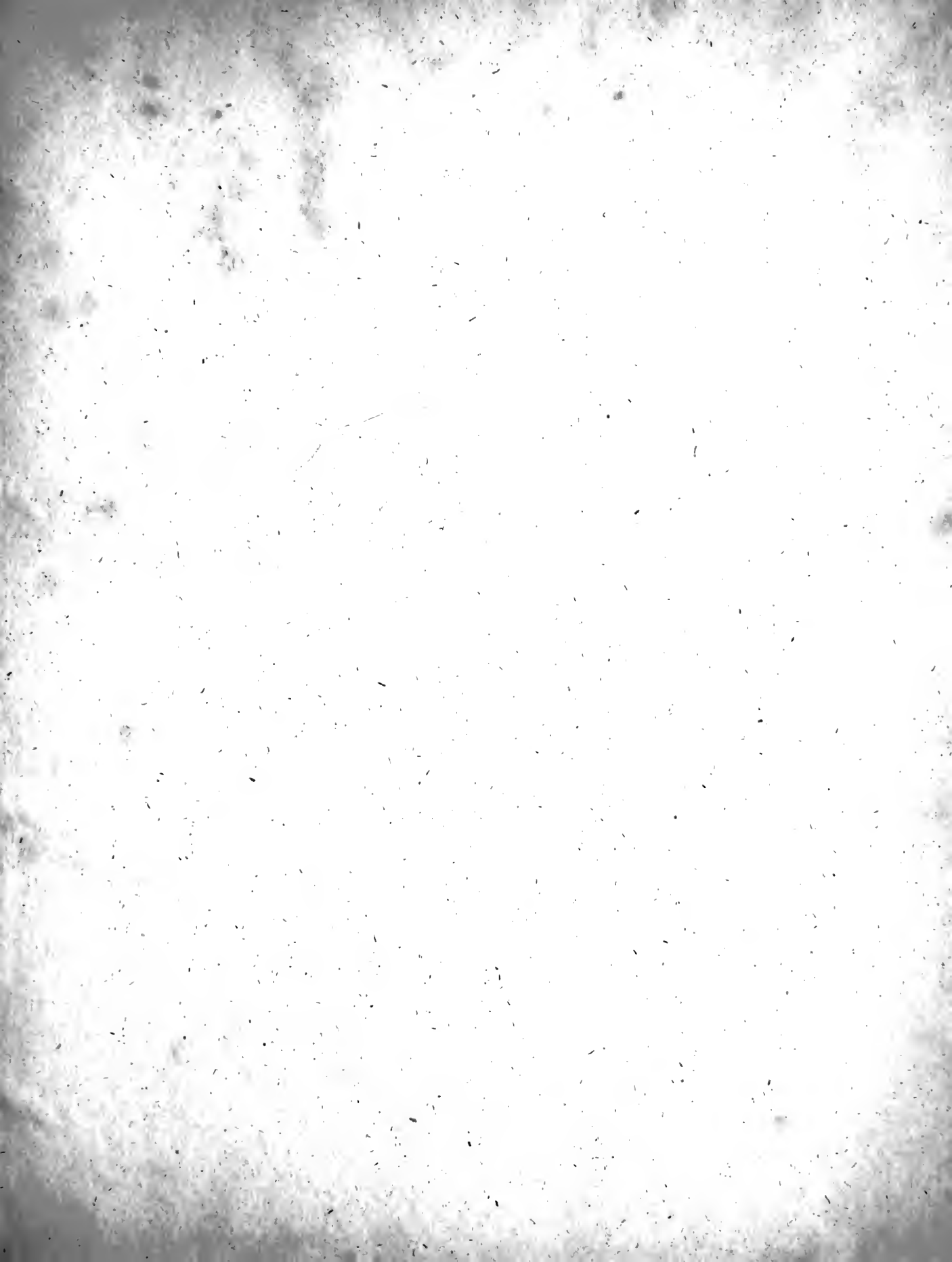
5. JEAN, né le 11 Avril 1740, qui fait ses exercices à Paris ;  
 6. ANNE, née le 10 Novembre 1727, Religieuse Bénédictine à Iffoire ;  
 7. MARIE, née le 27 Mai 1731, Religieuse aux Dames de la Charité, à Nevers ;  
 8. & 9. MARIE, née le 15 Juillet 1732, & THÉRÈSE, née le 18 Août 1733, encore filles.  
 Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ac-*

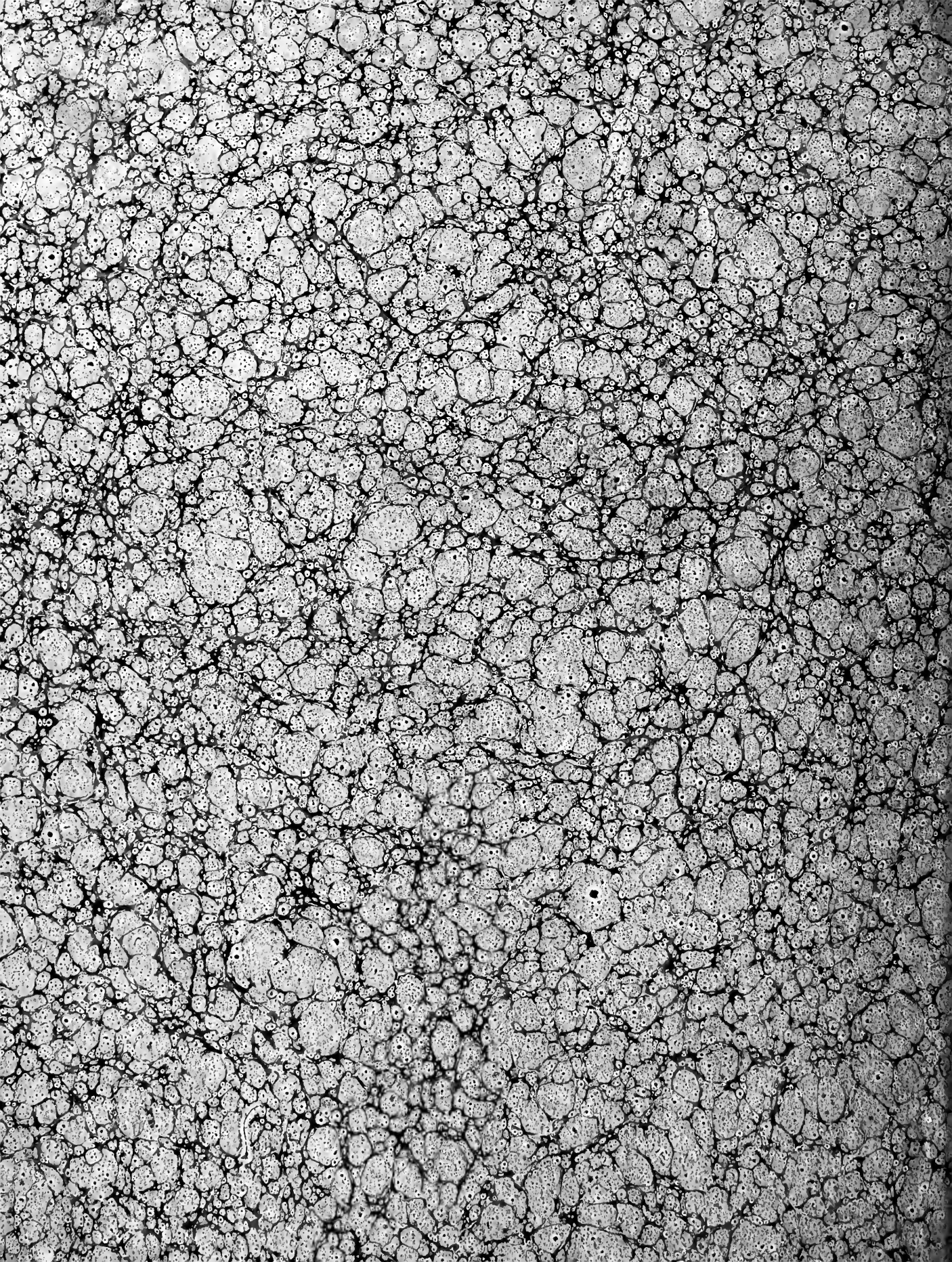
*compagné de 3 poissons d'argent, mis en fasce; au chef d'or, chargé de 3 étoiles à 6 rais de gueules.*

POISSON DE LA BOUDIÈRE, Famille de Normandie, Election de Conches, qui a pour armes : *de gueules, à 3 coquilles d'or; au dauphin d'argent posé en cœur.*









0058735-01-0 RF

CS 587 .L2 1863 V15  
LA CHESNAYE-DESBOIS, F  
DICTIONNAIRE DE LA NOB

